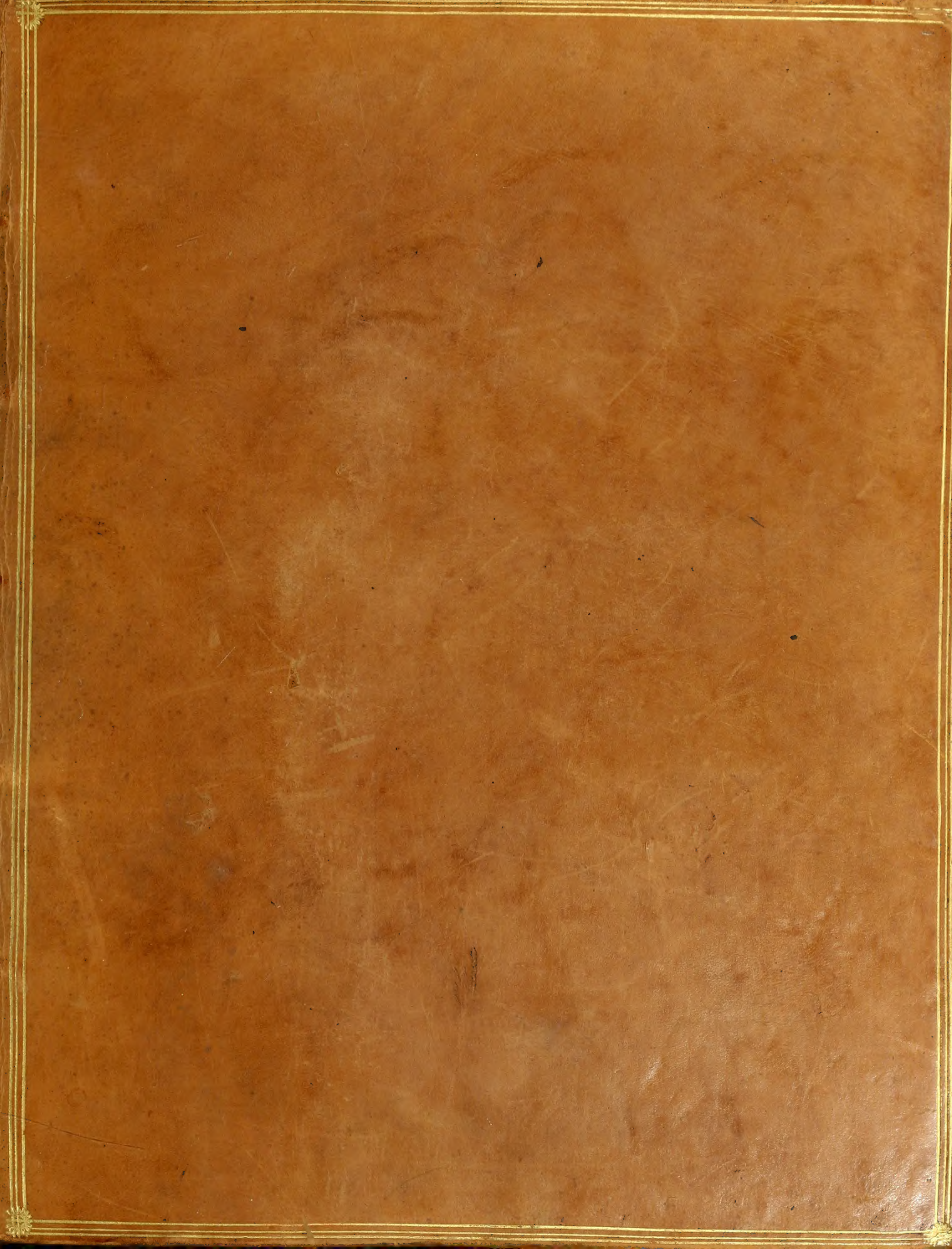






HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME VINGT-UNIEME.

CONTENANT

L'HISTOIRE *des Découvertes*, *des Conquêtes & des Etabliſſemens des* PORTUGAIS, *des* ESPAGNOLS, *des* ANGLOIS *& des* HOLLANDOIS *aux* INDES ORIENTALES.

ENRICHIE DES CARTES NECESSAIRES.



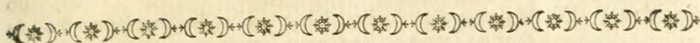


A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez ARKSTÉE & MERKUS,

MDCCLXIII.

TABLE
DE CE VINGT-UNIEME
VOLUME.



SUITE DU LIVRE DIX-SEPTIEME.

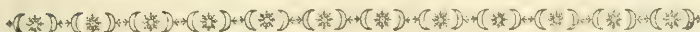
SEC-

HIS-

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.



LIVRE DIX-SEPTIEME.

CHAPITRE IV.

Histoire des Découvertes, *des* Conquêtes *&* *des* Etablissemens *des* PORTUGAIS *dans les* Indes Orientales.

SECTION I.

Motifs qui porterent les Portugais *à entreprendre des Expéditions sur les Côtes d'*Afrique; *détail de ces Expéditions; & la découverte si longtems desirée du* Cap de Bonne-Espérance, *qu'ils doublent.*

APRE'S que les richesses & les délicatesses des Indes se furent répandues, par le luxe des Gouverneurs Romains, jusqu'aux extrémités les plus reculées de leur Empire, tous les Peuples en conserverent si bien le goût, qu'il paroît clairement, meme par les Histoires obscures & mal écrites de ces tems-là, que ces précieuses marchandises étoient connues & recherchées des Princes, des Prelats, & de tout ce qu'il y eut de Gens de distinction dans les siecles suivans, quoiqu'il n'y eût pas de commerce direct, même par terre, entre l'Europe & les Indes; & nous n'avons aussi point de Relations, au moins sur lesquelles on puisse faire quelque fonds, de voyages particuliers, depuis le cinquieme jusqu'au douzieme siecle (*a*). Il est donc absolument nécessaire de faire voir, par voye d'introduction à ce qui fait le sujet de ce Chapitre, comment les premiers rayons de lumiere percerent à travers ces sombres ténébres par rapport aux Européens en général, pour leur rendre quelque connoissance imparfaite au moins de ces Pays, inconnus depuis si longtems; il faut ensuite marquer comment il arriva que les

SECTION I. *Expéditions des* Portugais *sur les Côtes d'A*frique &c.

Le goût des Marchandises des Indes *survit à la perte du Commerce direct avec ces Pays-là.*

(*a*) *Procope*, Hist. Mêlée, Ch. 17. *Gerberon*, Hist. des Tartares.

SECTION I. *Expéditions des* Portugais *fur les Côtes d'A*frique &c.

les Portugais furent les premiers qui firent des entreprifes pour étendre leur domination & pour augmenter leurs richeffes par cette nouvelle méthode, en faifant des découvertes. La tâche eft à-la-vérité grande & difficile, & les bornes qui nous font prefcrites, étroites; mais nonobftant ces obftacles, nous ne négligerons rien pour traiter ce fujet d'une maniere concife & fatisfaifante.

Les Croifades nuifibles à des Nations particulieres, ont été avantageufes à la Chretienté *en général.*

La Guerre Sainte, ainfi qu'on la nomma, dans laquelle la plupart des Princes de l'Europe furent engagés par les follicitations de divers Papes, pour tirer Jérufalem & la Paleftine des mains des Infideles, fournit les premieres ouvertures pour renouveller une correfpondance directe entre les habitans de l'Europe & les Peuples qui habitoient les Pays les plus reculés de l'Orient (*a*). On ne peut douter qu'une violente ambition, jointe à des vues particulieres & à des intrigues politiques, n'ait contribué beaucoup à allumer & à entretenir cette longue & fanglante guerre. Il n'eft pas moins certain qu'elle a eu de fâcheufes fuites pour les Pays de l'Europe dont les Souverains, dans la vue de fignaler leur courage, & de fatisfaire une dévotion alors à la mode, laifferent leurs Etats expofés à bien des inconvéniens, pendant qu'ils s'engageoient en des expéditions, dont il y avoit peu à efpérer, & qui ont produit encore moins (*b*). Avec tout cela les fuites des Croifades ont été très-avantageufes au Chriftianifme; elles mirent obftacle à l'accroiffement de la Puiffance des Mahométans, lorfqu'elle étoit à fon plus haut point; elles apprirent aux Princes de l'Europe le prix d'une Marine, & en leur procurant une plus jufte connoiffance qu'ils n'auroient pu fans cela l'avoir en ce tems-là, de la fituation, des productions, & de l'état des grands Pays de l'Afie, elles frayerent le chemin aux découvertes & aux conquetes, qui ont depuis été la fource des plus confidérables avantages. Il faut avouer que ce n'a été que fort longtems après, & lorfqu'on avoit entierement renoncé à ces fortes d'expéditions en Orient; de-là vient que peu d'Auteurs ont envifagé l'objet fous le point de vue où nous le plaçons, mais cela n'empêche point que le fait ne foit véritable, comme il paroîtra pleinement dans la fuite (*c*). Il n'a pas même échappé à un Vénitien, qui dans ce tems-là compofa un favant & judicieux Traité fur ce fujet; & quoiqu'il ne produifit que peu ou point d'effet alors, il fournit néanmoins une preuve inconteftable que l'on a prévu ces heureufes fuites longtems avant qu'elles foient arrivées, ou qu'elles ont été comprifes (*d*).

Le bruit des Conquêtes de Jenghiz Khan *fit revivre la correfpondance entre l'Oc*cident *&* l'Orient.

Un autre grand événement ne contribua pas peu encore à rouvrir la correfpondance entre l'Occident & l'Orient; ce fut la furprenante irruption du fameux Empereur Tartare *Jenghiz Khan*, qui de Chef peu confidérable & inconnu d'une Tribu de fa nation, devint le plus puiffant & le plus fameux Prince de fon tems, & peut-être, tout bien confidéré, de tous les tems. Il mourut l'an 1227, après avoir renverfé l'ancien Empire de la

(*a*) *Purchas* Pilgrim L. VIII.

(*b*) *Mezeray.* Abrégé de l'Hift. de France, T. II. p. 516.

(*c*) *Gerberon*, Hift. des Tartares.

(*d*) *Sanudo*, in Libro cui tit Secreta Fidelium Crucis.

la Chine, s'être rendu maître de la plus grande partie des Indes, & après avoir détruit les puissantes Monarchies que les Mahométans avoient fondées en Perse & dans la Chaldée (*a*). Ses premiers Successeurs étendirent encore les frontieres de leurs Etats, & changerent tout-à-fait la face de l'Orient; il n'est donc pas surprenant que les Princes Chretiens, qui étoient alors dans le feu de la Guerre Sainte, ayent souhaitté de se procurer l'amitié de ces nouveaux Conquérans (*b*). Ce fut l'occasion des Ambassades que l'on envoya peu de tems après dans la Grande Tartarie; & comme suivant le génie de ces siecles on se servit principalement de Religieux, ce fut par les Relations qu'ils donnerent de leurs voyages, que les Européens eurent une connoissance distincte des Pays les plus éloignés de l'Asie, & ce fut aussi-là presque tout le fruit qu'on recueillit de leurs Négociations (*).

Voyages de Du Plan Carpin *&* *de* Rubruquis *en* Tartarie.

Le premier de ces Ambassadeurs ou Agens fut un Religieux de l'Ordre de St. François, nommé *Jean Du Plan Carpin*, lequel avec cinq ou six autres Religieux fut chargé des Lettres du Pape *Innocent* IV. au Grand Khan de Tartarie, en faveur des Chretiens qui étoient dans ses Etats. *Carpin* fit son voyage en 1246, & à son retour il en publia une Relation, où il a inséré quantité de contes absurdes & ridicules sur des ouï-dire; mais ce qu'il raconte de ce qu'il a vu lui-meme, est assez conforme à la vérité, quoiqu'il n'y ait rien de fort important (*c*). Sept ans après St. *Louis*, Roi de France envoya *Guillaume de Rubruquis*, pour lier, s'il étoit possible, une correspondance avec le Grand Khan (*d*). *Rubruquis* s'embarqua à Constantinople, & ayant passé la Mer Noire il traversa les vastes Régions de la Tartarie; après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de lui, il revint par une autre route; il passa l'Euphrate & continua son voyage jusqu'à Tripoli en Syrie, d'où il écrivit au Roi son Maître, & ensuite il composa une Relation étendue de son voyage, qui est tres-fidele, très-exacte, & dans laquelle il donne une juste idée des Tartares & de leurs conquêtes. Il ne paroît point que ces deux Pieces ayent pu etre de grand usage pour faciliter le commerce entre les Parties Occidentales de l'Europe & l'intérieur de l'Asie; mais les goût des voyages, l'envie de voir les Pays étrangers, & de pénétrer, s'il étoit possible, plus loin que les autres n'avoient

(*a*) *De la Croix*, Hist. de Genghiscan.

(*b*) *Abulghazi Khan*, Hist. Généal. des Tartares, P. III. Ch. I.

(*c*) Relation des Voyages en Tartarie &c. p. 313 Paris 1634.

(*d*) La-même, p. I.

(*) Le Lecteur sera peut-être surpris, que ces voyages n'ayent pas produit d'abord un effet extraordinaire; mais son étonnement cessera, s'il considere que les Pays que ces Religieux traverserent, sont peut-être les moins propres à attirer qu'il y ait au Monde, & qu'en ce tems-là ils n'étoient pas dans un état fort florissant; il comprendra aisément que les Relations de ces Voyageurs étoient plutôt destinées à exciter la surprise, qu'à procurer de la satisfaction & du plaisir: ce qui n'empêcha pas que notre fameux Religieux *Bacon* (1) n'en retirât l'avantage d'acquérir une connoissance assez passable de la Géographie de ces Pays, comme on peut le voir aisément par ses Ouvrages, ou dans les Recueils dans lesquels on a inséré ce qu'il a dit des Tartares (2).

(1) *Rog. Bacon*, Opus Majus, p. 228-235.

(2) *Purchas* Vol. III. p. 52.

SECTION I. *Expéditions des* Portugais *sur les Côtes d'A*frique &c.

voient fait, commença à regner, ensorte que plusieurs, partie par curiosité, partie par l'espérance de faire fortune à la Cour de l'Empereur Tartare, prirent la resolution de courir les risques d'aller dans ses Etats (*a*) (*). C'est à cette envie de voyager que l'on doit l'Histoire de *Marc Paul*, à qui les Européens ont l'obligation de la premiere connoissance claire & distincte qu'ils ont eue des extrémités de l'Asie. Ses decouvertes étoient si importantes, & eurent des suites d'une telle nature, qu'on ne sera pas fâché de trouver ici en peu de mots son Histoire, celle de sa famille & ses avantures.

Découvertes de MarcPaul, *& Voyages Lointains du Chevalier* Jean Mandeville.

Le Seigneur *Nicolas Paul*, pere de *Marc*, & le Seigneur *Maffio* frere du premier, partirent de Constantinople en 1250, & s'étant rendus à la Cour du Grand Khan de Tartarie, ils y resterent plusieurs années, & revinrent à Venise vers l'an 1269, où ils trouverent la femme de *Nicolas* morte, & le fils dont elle étoit enceinte à leur départ, agé de dix-neuf ans, & jeune homme bien élevé (*b*). Ils l'emmenerent avec eux à la Cour du Grand Khan, où ils demeurerent encore vingt-six ans sans qu'on apprit aucune nouvelle d'eux à Venise; enfin ils y revinrent en 1295. Peu de tems après leur retour, *Marc Paul*, servant sur mer contre les Génois, la Galere qu'il montoit fut coulée à fonds dans un combat qui se donna; il fut fait prisonnier, & mené à Genes. Il y demeura plusieurs années en prison, & tant pour se distraire de sa mélancolie, que pour satisfaire ceux qui le lui demandoient, il fit venir ses Journaux de Venise, & composa l'Histoire de ses Voyages. On trouve certainement dans cet Ouvrage nombre de choses extraordinaires, & même des choses fausses, qu'il rapporte sur ce qu'il a appris par d'autres; mais ce qu'il dit sur sa propre expérience est également curieux & exact (*c*). Il a non seulement fait mieux connoître la Chine qu'on ne faisoit auparavant, mais il a donné la description du Japon, de plusieurs des Isles des Indes Orientales, de Madagascar & des Côtes d'Afrique; ensorte qu'il étoit aisé de recueillir de son Ouvrage, que le passage direct aux Indes par mer, étoit non seulement possible, mais praticable. *Ayton* ou *Haiton*, Roi d'Arménie, après avoir voya-

(*a*) *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. T. I. C. 10.

(*b*) *Ramusio* Vol. II. *Purchas* Pilgrims. Vol. III.

(*c*) Il est inséré dans les Collections de *Ramusio*, de *Purchas* & de *Harris*.

(*) Il y a quelques années que l'on a publié en Hollande un excellent Recueil de ces anciens Voyages, avec des Cartes sur lesquelles on a marqué les routes que les Voyageurs ont suivies (1). Nous ne disons rien dans le Texte du fameux Voyageur Juif *Benjamin le Tudele* (2), parcequ'il y a de bonnes raisons de douter de l'authencité de son Ouvrage: & s'il n'est pas supposé, il est fort inférieur aux autres dont nous avons parlé; puisque l'on peut à juste titre attribuer à ces Religieux l'envie de traverser les déserts de la Tartarie, pour visiter la Cour du Grand Khan, à laquelle il paroît que les personnes de tout Pays & de toute Religion qui avoient quelque talent, étoient bien reçus, & souvent même avancés.

(1) Recueil de divers Voyages curieux en Tartarie &c. par *Benj. de Tudele Carpin* &c. Leyde 1730. 2 Voll. in 4to.

(2) Voy. la Préface & les Rem. de la Trad. Françoise, par *Baratier*.

yagé dans les principales Contrées de l'Orient, se retira vers l'an 1305 dans l'Isle de Chypre, où il se fit Moine; il écrivit ou fit écrire ensuite une espece d'Histoire de l'Empire des Tartares, à laquelle il ajouta ce qu'il avoit remarqué de plus important dans ses voyages: cet Ouvrage fut generalement estimé & lu avec avidité, tant à cause de la qualité de l'Auteur, qu'à cause du grand nombre de choses nouvelles & surprenantes qu'on y trouve (*). Notre Compatriotte le Chevalier *Jean Mandeville*, homme de bonne famille, qui avoit eu une belle éducation, & s'étoit appliqué à la Médecine, curieux de visiter les Pays lointains, & particulierement ceux dont il avoit lu des choses si singulieres dans les anciens Auteurs, partit l'an 1332, & employa trente-quatre ans à voyager en Arménie, en Egypte, en Lybie, en Arabie, en Syrie, en Médie, en Mésopotamie, en Perse, dans la Grande Tartarie & en d'autres Contrées; il donna une Relation de ses Voyages, que les uns ont regardée comme un excellent morceau, & d'autres comme un tissu de fables & de faussetés (*a*). La verité est que son érudition, sa curiosité, l'envie d'exciter l'admiration de ses Lecteurs, ont eu une facheuse influence sur son Ouvrage, où il a fourré tout ce qu'il avoit lu ou entendu dire, aussi bien que ce qu'il avoit vu, & c'est ce qui a fait juger si différemment de ses Ecrits. Mais quoi qu'on en pense aujourd'hui, on en fit grand cas quand ils parurent, & ils contribuerent beaucoup à entretenir le goût des voyages dans les Pays lointains, qui doit avoir été assez vif auparavant, puisqu'il dit dans sa Relation, que dans sa jeunesse on amusoit les gens de l'histoire d'un homme qui avoit fait le tour du Monde: sur quoi il fait quelques remarques, qui font voir clairement que c'etoit un homme d'esprit, & un assez bon Mathématicien pour ce tems-là (†).

Une

(*a*) On trouve ses Voyages, ou plutôt les Extraits qu'on en a fait, en divers Recueils, mais la seule Edition authentique a pour titre, *The Voyage and Travels of* Sir John Mandeville, Kright, *whith treated of the way to Hierusalem and of Marvailes of Inde, with others Ilands and Countryes. From an Original MS. in the Cotton Library.* 8vo. 1727.

(*) Il y a certainement dans tous ces Ouvrages des choses singulieres, & qui au premier abord paroissent incroyables & ridicules, qui depuis que les Pays dont il s'agit ont été mieux connus, ont fait tomber ces Relations dans le discrédit & même dans le mépris; cependant ceux qui dans la suite ont examiné de plus près l'Histoire, les Sciences & la Géographie de ces Contrées, ont reconnu qu'il y avoit du vrai dans plusieurs choses rapportées par ces Voyageurs, qui avoient paru évidemment absurdes (1). Avec cela, quand ces Relations parurent, les merveilles qu'elles contenoient firent un fort bon effet; elles animerent tout ce qu'il y avoit d'esprits hardis en Italie, en Espagne & en Portugal, ce qui produisit les recherches & les entreprises qui nous ont fourni la matiere de cette Section & des suivantes.

(†) Il dit qu'il avoit entendu raconter dans sa jeunesse l'histoire de cet homme qui avoit fait le tour du Monde, & il soutient que la chose est possible. Mais qu'il l'ait crue avec cette remarquable circonstance, qu'à son retour en Angleterre cet homme entendit parler sa Langue, & vit en usage les mêmes coutumes qu'il avoit vues dans sa jeunesse, sans savoir qu'il étoit dans son Pays, c'est ce qui n'est pas bien clair. On pourroit croire qu'il n'y a fait entrer cela que pour montrer comment la chose se pouvoit,

(1) Voy. la Préface des Voyages de *Mandeville*, de l'Edition citée dans le texte.

SECTION I. *Expédition des Portugais ſur les Côtes d'Afrique.*

Les Conquêtes de Tamerlan ſont favorables aux Chrétiens.

Une nouvelle & grande révolution, qui arriva vers la fin du quatorzieme ſiecle, contribua auſſi puiſſamment à lever les obſtacles que les Européens auroient rencontré infailliblement à leur arrivée aux Indes, au-lieu que l'on verra qu'ils n'y trouverent qu'une très-foible réſiſtance, la plupart des Nations avec leſquelles ils eurent à faire, n'étant pas encore revenues à elles depuis les derniers troubles qui les avoient agitées. La révolution dont il s'agit, c'eſt la ſeconde irruption des Tartares ſous *Timur Bec* ou *Tamerlan*, ainſi que nos Hiſtoriens le nomment: ce Prince réſolut de faire valoir les droits, quoique pas trop bien fondés, qu'il tenoit de *Jenghiz Khan*, de qui il deſcendoit. Il réuſſit ſi heureuſement, qu'il ſe rendit avec le tems maître de la plus grande partie de l'Aſie, qu'il partagea entre ſes enfans, laiſſant à *Miracha*, ſon troiſieme fils, l'Empire des Indes avec d'autres Provinces; & quoique dans la ſuite une partie des dernieres ayent été perdues, l'Inde eſt encore aujourd'hui ſous l'obéiſſance de ſa poſtérité (*a*). L'envie de voyager & de chercher des avantures en Orient, avoit en ce tems-là tellement prévalu en Europe, que *Tamerlan* avoit dans ſon armée pluſieurs Européens courageux, quelques-uns même de bonne famille, la plupart cependant Italiens, qui lui rendirent de bons ſervices (*b*). Il faut avouer qu'après le grand coup que ce Conquérant porta à la puiſſance des Turcs, les Ottomans ſe rétablirent bientôt, & firent des conquetes en Europe, dont les Tartares envahirent & ſubjuguerent auſſi quelques Provinces: nonobſtant cela on peut aſſurer que c'eſt vers ce tems-là que l'on commença à avoir la hardieſſe d'attaquer les Mahométans par mer & par terre: bientôt on les chaſſa d'Eſpagne, on arreta leurs conquetes dans le Nord (*c*), & depuis le même eſprit a mis obſtacle preſque par-tout à l'accroiſſement de leur puiſſance: rien n'y a davantage contribué, que la deſtruction de celle qu'ils acquéroient, & qu'ils avoient en grande partie acquiſe dans les Pays maritimes & dans les Iſles des Indes.

Com-

(*a*) *D'Herbelot* Biblioth. Orient. art. *Timur* & autres.

(*b*) *Chereſeddin Ali.* Hiſt. de Timur Bec.

(*c*) Voy. l'Hiſtoire d'Eſpagne dans le Chapitre ſuivant.

voit, & pour écarter le préjugé dominant alors, qu'il étoit impoſſible d'aller au deſſous du Globe ſans tomber dans le Ciel; ce qu'il réfute avec force, en obſervant qu'il n'y a proprement ni deſſus ni deſſous, & que la Terre eſt par-tout également environnée du firmament. Il prend occaſion de-là de dire au Lecteur, qu'on peut repréſenter la choſe à l'œil, en traçant une figure, ſur le papier, de deux cercles, l'un plus grand que l'autre, & en tirant de leur centre commun des lignes à la circonférence de l'un & de l'autre. Ces lignes, dit-il, indiqueront le rapport des parties de la Terre avec celles du Ciel qui y correſpondent, & comment on peut meſurer un degré ſur la ſurface de la Terre, & determiner par ce moyen la circonférence & le diametre. Ce n'étoit donc pas certainement un homme ignorant & eſclave des préjugés, quoiqu'en ſe fiant trop à des rapports, & en tranſcrivant ce qu'il trouvoit dans les anciens Auteurs, il paroiſſe avoir été fort crédule (1).

(1) *Mandeville's* Voyages and Travels. p. 222.

SECTION I. *Expédition des Portugais sur les Côtes d'Afrique &c.*

Les Portugais commencent sous le regne de Jean I. à faire des découvertes.

Comme tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici, & quelques autres incidens moins considérables dont nous n'avons pas le tems de parler, avoient répandu en Europe la réputation des grandes richesses de l'Orient, cela fit naître à divers Princes l'envie de tenter si l'on ne pourroit pas découvrir une voye pour avoir commerce avec les Indes par mer. Mais il n'y en eut aucun qui pensât plus sérieusement à équiper des vaisseaux, pour augmenter ses revenus & étendre ses Etats, que *Jean* I. Roi de Portugal (*a*). C'étoit un Prince que son courage & sa bonne conduite avoient mis sur le Trône, quoiqu'il ne fût que fils naturel de son Prédécesseur; mais nonobstant ce défaut dans ses droits, & quelques-uns dans son administration, eh quel Prince est parfait? il se distinguoit par d'aussi grandes qualités qu'aucun Prince de son tems, ce qui le fit aimer de ses Sujets & respecter de ses Voisins. En prenant la couronne, il s'étoit vu à la fois engagé à soutenir une Guerre Civile & Etrangere; s'en étant tiré heureusement par le secours de *Jean de Gand* Duc de Lancastre, il épousa *Philippine* fille de ce Prince, qui lui donna huit enfans. Il pensa alors à employer les gens courageux & entreprenans, que des tems critiques produisent naturellement, de maniere à les empecher de troubler la tranquillité, rétablie depuis peu dans ses Etats (*b*). Il entreprit donc plusieurs expéditions pour faire des découvertes: dans une de ces expéditions on retrouva l'Isle de *Madere*, qui longtems auparavant avoit été visitée par un Anglois nommé *Edouard Macham*, qui s'y étoit enfui avec sa maîtresse; celle-ci y étant morte, il éleva une petite chapelle au-dessus de son tombeau, qui fut en meme tems un monument pour elle, & une preuve de la découverte qu'il avoit faite, comme les Ecrivains Portugais en conviennent unanimement (*). Cet événement qui arriva en 1419, & la découverte

(*a*) *Eman De Faria y Sousa*, Epitome de las Historias Portuguesas, L IV. C. 1.

(*b*) *La Clede* Hist. de Portugal. T. I. p. 401.

(*) Le tems de cette découverte est fort incertain: suivant un Auteur, ce doit avoir été vers l'an 1344, mais plus tard selon d'autres; voici en substance l'Histoire, qui est très-bien attestée. *Edouard Macham* s'étant embarqué avec une Demoiselle qu'il avoit enlevée sur un vaisseau Anglois fretté pour l'Espagne, une tempête les emporta en mer, & les conduisit à l'Isle de Madere, qui étoit couverte de bois. Il y débarqua avec sa maîtresse, qui étoit fort incommodée, & un petit nombre d'autres personnes; il l'accommoda avec leur secours le mieux qu'il lui fut possible, mais pendant qu'ils étoient occupés, le vaisseau remit à la voile, & les laissa dans l'Isle. Combien ils y demeurerent, c'est ce que l'on ignore; mais la Demoiselle étant morte, *Macham* l'enterra dans une espece de chapelle, qu'il avoit construite à l'honneur du Saint *Jesus*; il érigea un monument à sa mémoire, sur lequel il grava leurs noms & les circonstances de leur histoire. Ensuite lui & ses compagnons abbattirent un grand arbre, qu'ils creuserent en guise de Canot, & s'y étant embarqués ils gagnerent avec beaucoup de peine la côte opposée d'Afrique: les gens du Pays se saisirent d'eux & les présenterent à leur Roi, qui les envoya en présent au Roi de Castille. Cette avanture fit tant de bruit, qu'elle donna lieu à l'équipement des vaisseaux qui découvrirent les Isles Canaries, selon les uns en 1395, & selon d'autres en 1405 (1). Ils ne trouverent pas pourtant l'Isle où *Macham* avoit été, qui ne fut

(1) *Galvano's* Discoveries translated by *Hakluyt* p. 2.

SECTION I.

Expeditions des Portugais sur les Côtes d'Afrique &c.

Caractère de ces cinq Fils, qui encouragerent les découvertes.

te de *Puerto Santo* deux ans auparavant, encouragerent le Capitaine *Gilles Anez* à doubler le Cap *Bojador*, ce qu'on n'avoit pas encore entrepris. Le Roi *Jean* passa aussi avec une puissante armée en Afrique, où en peu de jours il se rendit maitre de la Forteresse de Ceuta; il avoit encore d'autres grands projets, mais dont il laissa l'execution à son Successeur (*a*).

La Providence ayant accordé à ce grand & sage Prince cinq fils, il ne négligea rien pour leur donner une éducation digne de leur rang. Nous avons dit qu'il avoit formé de grands projets, & qu'il espéroit que ses fils pourroient les exécuter avec autant de succès, qu'il avoit fait paroitre de prudence en les formant. Il prit soin lui-meme d'instruire dans l'art de gouverner son fils ainé *Edouard*, auquel il donna, à la maniere d'Angleterre, le Titre de Prince de Portugal; il lui inculqua sur-tout les maximes qu'il crut les plus avantageuses au bien de ses Etats. *Don Pedre* son second fils avoit l'esprit vif & le jugement solide, desorte que tout jeune encore il acquit sous les yeux de son pere une grande connoissance de toutes les Sciences, & pour le perfectionner davantage le Roi l'envoya voyager en plusieurs Pays de l'Europe, avec une suite convenable à sa naissance; il fit après cela un tour en Asie & en Afrique (*b*). On peut inférer delà que son pere comptoit principalement sur lui pour les découvertes & les conquetes qu'il méditoit; mais ce jeune Prince ayant été obligé de s'occuper de bonne heure des affaires du Gouvernement, il se contenta de communiquer les lumieres que l'expérience lui avoit fournies, au Prince *Don Henri* son cadet, dont nous parlerons plus au long dans la suite; nous nous contenterons de remarquer ici, que dès son enfance il s'appliqua aux Mathématiques, qu'il prenoit grand plaisir à la conversation des Savans, & surtout à celle des Savans qui entendoient la Cosinographie & l'Astronomie, qui étoient ses Sciences favorites (*c*). Il avoit beaucoup de penetration, avec un esprit posé & tranquille; une grande passion pour la gloire de son Pays, sans aucun melange d'ambition, à moins que l'on ne donne ce nom à l'extreme desir de faire du bien, selon ces mots qu'il avoit pris pour sa devise, *Talent de bien faire*, qu'il fit mettre sous les Armes de Portugal, sur les Croix qu'on eleva, & sur les Forts qu'on batit dans les lieux qui furent découverts à ses dépens. Il étoit Grand-Maitre de l'Ordre de Christ, & tenoit sa Cour à *Sagres* dans les Algarves, pas loin du Cap Saint Vincent (*d*). *Don Jean*, quatrieme fils de Jean I. étoit Grand-Maitre de l'Ordre de St. Jaques, & *Don Ferdinand* le plus jeune, Grand-Maitre de ce-

(*a*) *De Faria* L. IV C. 3.
(*b*) Hist. de Portugal, T. I p. 406.
(*c*) *Lafitau*, Hist. des Conquêt. des Portugais, T. I. p. 8, 9. *De Faria* l. c.
(*d*) Les mêmes.

fut découverte de nouveau qu'en 1419, comme nous le disons dans le texte, par *Jean Gonçalès Zarco* & *Tristan Vaz Teixeira*, qui à cause du bois dont elle étoit couverte lui donnerent le nom de *Madeira*, que les Espagnols écrivent *Madere*: ayant trouvé la chapelle & le tombeau dont nous avons parlé, ils appellerent la Baye, sur le bord de laquelle étoit ce monument, *Machico*, en l'honneur de celui qui avoit le premier découvert cette Isle (1).

(1) *J. de Barros*, Dec. I. L. I. C. 3.

celui d'*Avis*, qui avoit été le premier Titre de son pere: après sa mort il fut honoré du Titre de *Martyr*, parcequ'il mourut prisonnier parmi les Maures (*a*).

Section I. *Expéditions des* Portugais *sur les Côtes d'*Afrique &c.

La conduite du Prince Henri *blâmée.*

Le Prince *Edouard* succéda à son pere au Trône de Portugal. La seconde année de son regne, en 1433, il entreprit une expédition contre Tanger, qui ne réussit point, & dans laquelle les Maures firent son frere *Ferdinand* prisonnier: ils demanderent la Forteresse de Ceuta pour sa rançon; le Roi n'ayant pu se résoudre à s'en désaisir, ce Prince infortuné passa le reste de ses jours en captivité. Le Roi *Edouard* ne regna pas longtems, il mourut le 19 de Septembre 1438, laissant deux fils en bas-âge (*b*). *Don Alfonse* l'ainé succéda à son pere, & *Don Pedre* son oncle fut déclaré Régent, non sans de grandes oppositions; ce qui l'obligea, malgré son goût pour l'étude & pour les découvertes, de se décharger de tous les soins de ce genre sur son frere *Don Henri*, Duc de Viseo, qu'il aida cependant de tout son pouvoir, tant qu'il eut l'autorité en main. Il importe d'autant plus de faire cette remarque, que sous le regne précédent on avoit vu les entreprises de cet illustre Prince d'un œil jaloux & envieux. On insinua au Roi *Edouard*, que l'état du Royaume de Portugal ne permettoit en aucune façon qu'on exposât des vaisseaux & des hommes dans des entreprises d'une nature fort incertaine, & dont le succès même seroit la source de nouvelles expéditions plus considérables, également hors de saison, vu que le Royaume étoit épuisé par la malheureuse expédition d'Afrique, que l'on blâmoit aussi le Prince d'avoir conseillée (*c*). Mais après l'avénement de son neveu *Alfonse* à la Couronne, il se vit en pleine liberté de poursuivre ses desseins, & d'employer ses revenus comme il le jugeoit à propos. Les troubles domestiques qui suivirent, mirent beaucoup d'obstacles à ses progrès; car lorsqu'*Alfonse* eut pris lui-même le gouvernement de ses États en main, il se brouilla avec son oncle *Don Pedre*, la Guerre Civile s'alluma, & ce grand Prince, qui s'étoit distingué également par l'épée & par la plume, fut tué (*d*), au grand regret de ceux qui s'intéressoient au bonheur du Portugal; ils sentirent alors qu'il valoit mieux employer des gens hauts & inquiets dans des entreprises utiles à leur Patrie, que de leur fournir l'occasion d'en troubler la paix. C'est ce qui nous conduit à ce qui fait proprement le sujet de ce Chapitre, & nous oblige de faire selon l'ordre chronologique la récapitulation des découvertes faites dans cet intervalle par ordre de *Don Henri*, & les progrès que l'on fit après que les troubles furent appaisés (*e*) (*).

Le

(*a*) Hist. de Portugal. T. I. p. 418.
(*b*) *De Faria* L. IV. C. 4.
(*c*) *Lafitau*, l. c p 15, 16.
(*d*) Ibid. p. 35.
(*e*) Hist. de Portugal, p. 431.

(*) Nous avons dit dans le texte que l'Infant *Don Pedre* avoit beaucoup voyagé, & qu'il se fit un plaisir de donner à son frere tous les secours qui dépendirent de lui pour avancer ses découvertes; nous en donnerons ici une preuve remarquable. Après avoir vu l'Angleterre, la France & l'Allemagne, ce Prince passa dans la Terre Sainte: à son retour en Europe il alla à Rome & fit un tour à Venise; on dit qu'il y acquit une Map-

SECTION I. *Expeditions des* Portugais *sur les Côtes* l'Afrique.

Le Duc de Viseo, ce digne & illustre Prince, étoit doué de toutes les qualités qui forment les Héros. Il avoit donné des preuves de son courage dans les guerres contre les Maures, mais il jugea que le véritable courage consistoit à surmonter les obstacles qui s'opposent au succès des desseins utiles au Genre Humain. Pour satisfaire donc sa passion pour les découvertes, il résolut de se rendre maître des Canaries, qui étoient alors entre les mains de *Massiot de Bethancourt*, qui les avoit eues du Roi de Castille: *Massiot* les céda à de certaines conditions au Prince Henri, vers l'an 1406 (*a*). Il envoya *Ferdinand de Castro* pour en prendre possession; & comprenant qu'elles pouvoient servir beaucoup à découvrir les Côtes d'Afrique, qui étoient en ce tems-là peu connues, il commença vers l'an 1410 à équiper des vaisseaux, recevant à son service des Espagnols, & d'autres gens experts dans la Navigation; ce que les Portugais connoissoient de la partie du Sud-Ouëst de l'Afrique ne s'étendoit pas au-delà d'un Cap qui sort du pied du Mont Atlas, dont le véritable nom étoit *Chaunar*, mais que les Mariniers appelloient le *Cap Non*, situé, ainsi qu'on l'estimoit alors, à vingt-huit degrés, dix minutes de Latitude Septentrionale; les vaisseaux envoyés par le Prince Henri allerent le long de la côte au-delà jusqu'au Cap *Bojador*, à la Latitude de vingt-six degrés, mais ils n'eurent pas le courage de le doubler. En 1418 *Tristan Vaz* découvrit l'Isle de *Porto Santo*, à laquelle il donna ce nom, parcequ'il l'apperçut le jour de la Toussaint. L'année suivante les Portugais découvrirent l'Isle de *Madere*, qu'on nomme ainsi parcequ'elle étoit couverte de bois, comme nous l'avons dit. En 1433 un Capitaine Portugais doubla le Cap *Bojador*, que quelques-uns croyent être le *Canaria* de *Ptolemée*; en 1440, on remonta jusqu'au Cap *Blanc*, à la Latitude de vingt degrés, desorte que les Portugais découvrirent environ huit degrés dans les quarante premieres années (*b*).

Récapitulation des découvertes de l'Infant Don Henri *pendant les 40 premieres années.*

Découvertes des Portugais *pendant les 40 années suivantes.*

En 1446 *Nuno Tristan* doubla le *Cap Verd*, à la Latitude de quatorze degrés, quarante minutes. Au Printems de l'année 1448, *Don Gonzalo Vallo* fit voile pour les *Açores* ou Isles des Faucons, *Açor* signifie en Espagnol un Faucon. Elles étoient desertes en ce tems-là, & ce Capitaine les peupla; il ne visita pourtant point les Isles de *Flores* & de *Corvo*, qui ayant été découvertes & peuplées par des Flamans, furent appellées les Isles de Flandres (*c*). En 1449 on découvrit les Isles du Cap Verd pour l'In-

(*a*) *Galvano's* Discoveries.
(*b*) *Maffæi*, Hist. Ind. P. I. L. I. C. 3.
(*c*) *De Faria*, Epit. de las Historias Portuguesas L. IV. C. 6.

pemonde très-rare, où l'on voyoit non seulement le Cap de Bonne-Espérance sous le nom de Front d'Afrique, mais aussi le Détroit de Magellan sous celui de Queue du Dragon; fait qui paroît fort douteux & même peu vraisemblable, quoiqu'on l'assure positivement, & qu'il y ait des Auteurs qui prétendent l'avoir vue (1). Il n'est pourtant pas impossible que l'Infant *Don Pedro* n'ait trouvé quelques informations utiles à Venise, & de meilleures Cartes que celles qu'on avoit en Portugal, dont le Duc de Viseo son frere profita; ce qui, selon toutes les apparences, a donné lieu à cette Histoire.

(1) *Galvano's* Discoveries.

l'Infant Don Henri; on nomma la premiere l'Isle de *Mai*, parcequ'on la découvrit le premier jour du mois de Mai; on donna à deux autres de ces Isles les noms de *St. Jaques* & de *St. Philippe*, les autres ne furent visitées qu'en 1460 (*a*). Les decouvertes de l'Infant Don Henri firent beaucoup de plaisir à la Cour de Portugal, en sorte que le Roi Alfonse, ou pour mieux dire l'Infant Don Pedre qui gouvernoit pendant la minorité de son neveu, lui céda le domaine des Isles de Porto-Santo & de Madere. L'Infant Don Henri, suivant l'usage de ce tems-là, souhaitta d'avoir l'approbation du Saint Siege, & chargea de cette commission *Don Fernand Lopez d'Azevedo*, qu'il envoya au Pape Martin V. Comme cette démarche faisoit honneur au Saint Siege, il accorda à la Couronne de Portugal tout ce qui se découvriroit de ce côté-là jusqu'aux Indes inclusivement. Cette Bulle, qui est datée de l'an 1444, fut confirmée par les successeurs de Martin Eugene IV. Nicolas V. & Sixte IV. Le Prince Henri, qui avoit si heureusement formé & commencé à exécuter le plan de ces découvertes, vécut assez pour les voir poussées jusqu'au *Cap de Sierra Leona* à huit degrés de la Ligne; il mourut assez âgé en 1463 (*b*). *Pedro d'Escovar* découvrit en 1471 l'Isle de *St. Thomas* & celle *du Prince*; & le jour de l'an de l'année suivante il en découvrit une autre sur la même côte, qu'il nomma *Anno Bueno*, dont on a fait par corruption *Annobon*. En 1484 *Diegue Can* découvrit le Royaume de *Congo*, & ayant ouï parler d'un Roi Chretien qui regnoit en Ethiopie, il exalta tellement la puissance de ce Prince à son retour, que le Roi *Jean* II. résolut d'envoyer par terre deux personnes de confiance, pour avoir des nouvelles certaines de ce Prince, qu'il jugeoit etre le Pretre-Jean, & pour prendre les informations les plus exactes qu'ils pourroient de l'état des Indes, mais ils revinrent sans avoir rien fait, ce qui obligea le Roi de faire un nouveau choix (*c*) (*).

SECTION I. *Expéditions des* Portugais *sur les Côtes d'*Afrique &c.

Le 7 de Mai 1487, il donna cette commission a *Pedre de Covillan* & à *Alfonse de Payva*, qui eurent un ordre précis de mettre par écrit tout ce qui leur paroitroit digne de curiosité, sur-tout ce qui regardoit la situation des lieux, & la navigation sur les Cotes d'Ethiopie, parce que l'on esperoit de trouver par-là une nouvelle route pour aller aux Indes (*d*). Ces deux Gentilshommes, qui parloient parfaitement l'Arabe, se rendirent ensemble à Alexandrie, & de-là au Caire, d'où ils allerent à Aden, fameux Port d'Arabie; là ils apprirent par la conversation avec des Marchands de toutes les Nations & de tous les Pays des Indes, nombre de choses de grande conséquence, qui les mirent en état de rendre bon compte de leur commission

Voyage de Covillan *& de* Payva *aux Indes & en* Ethiopie.

(*a*) *Galvano's*, Discoveries.
(*b*) *Spond.* Ann. Eccl. ad ann. 1420. num. 12.
(*c*) *Maffeus*, l. c. Ch. 5.
(*d*) *De Barros*, Decad. I. L. III. Ch. 5.

(*) Quelques Auteurs Portugais disent qu'ils n'allerent pas plus loin que Jérusalem, parcequ'on leur fit comprendre que sans la Langue Arabe, qu'ils ne savoient pas, il leur seroit impossible & inutile de continuer leur voyage en Orient; & que ce fut à la raison de leur retour, pour que le Roi pût en envoyer d'autres qui possedassent l'Arabe (1).

(1) *Lafitau*, Hist. des Conq. des Portugais, T. I. p. 62.

SECTION I. *Expéditions des* Portugais *sur les Côtes d'*Afrique &c.

sion au Roi. Ils prirent ensuite la résolution, que l'un feroit un tour aux Indes, pendant que l'autre se rendroit à la Cour du Roi d'Ethiopie. *Pedre de Covillan* alla aux Indes, & après avoir dressé une Carte exacte des Côtes de ce Pays, il passa la Mer d'Arabie & se rendit en Afrique, en ayant visité les principaux Ports, il vint à Sofala, pleinement convaincu & par la nature de la chose & par le sentiment unanime de tous les gens de mer, à qui il avoit parlé, qu'on pouvoit en faisant le tour de l'Afrique trouver un passage court & aisé pour aller aux Indes (*a*). Très-content de ce qu'il avoit appris, il se dépêcha de se rendre au Caire, où il comptoit de trouver son compagnon de voyage; mais il apprit à son arrivée que l'infortuné *Alfonse de Payva* avoit été tué en allant en Ethiopie, ce qui le mit dans l'embarras; après mûre délibération il prit le parti d'informer par Lettres le Roi des découvertes qu'il avoit faites, & de poursuivre son voyage pour l'Ethiopie, afin de pouvoir à son retour satisfaire le Roi à tous égards (*b*). Il fit d'abord ce voyage aussi heureusement qu'il avoit fait l'autre; *Alexandre*, qui regnoit alors en Ethiopie, le reçut très-favorablement, fut très-content des offres qu'on lui faisoit, & promit de renvoyer *Covillan* avec des Lettres pour le Roi son Maître: mais l'Empereur étant mort subitement, *Nahu* son Successeur traita notre Portugais non seulement avec froideur & mépris, mais d'une maniere cruelle; il lui refusa la permission de s'en retourner, & le retint pendant plusieurs années prisonnier à sa Cour, en sorte que l'on crut en Portugal qu'il étoit mort, quoiqu'il vécût encore assez pour recouvrer sa liberté (*c*) (*).

Diaz *double le* Cap de Bonne-Espérance *& montre le passage en* Asie.

Pendant que l'on travailloit à acquérir des lumieres par les voyages de terre, on ne négligea pas la voye la plus simple de pousser par degrés, quoique lentement, les découvertes le long des côtes. Le Roi Jean II. employa pour aller le long de la Côte Meridionale d'Afrique *Barthelemi Diaz*, également distingué par sa prudence, son habileté dans la navigation, & par un courage à toute épreuve. Ce Capitaine exécuta les ordres de son Maître en 1486, il essuya un fort gros tems à la vue d'un Cap extrêmement élevé, & le vaisseau qui portoit ses provisions fut séparé de lui; ses gens se mutinerent, & se plaignirent que c'étoit trop que de souffrir à la fois les dangers de la mer & les horreurs de la disette. Le Capitaine *Diaz* leur

(*a*) *Maffæus*, P. I. L. I. Ch. 19.
(*b*) *Lafitau*, ubi sup. p. 63.
(*c*) *Maffæus*, P. I. L. I. Ch. 20.

(*) Pendant que nos deux Voyageurs travailloient à s'acquitter de leur commission, le Roi envoya deux Juifs, qui lui rendirent un compte exact du prodigieux commerce qui se faisoit à Ormus, de la route que suivoient les Caravanes qui alloient de Balsora à Alep, de la nature, de la quantité & de la valeur des marchandises, qui l'un portant l'autre se transportoient tous les ans par cette voye. Le Roi très-satisfait de cette Relation, les renvoya pour chercher *Pierre de Covillan*, avec de nouveaux ordres de se rendre à la Cour d'Ethiopie. On assure qu'il est le premier Portugais qui ait entré dans les Indes; la Relation de *Covillan*, que le Roi reçut par les Juifs, persuada pleinement ce Prince, que ses efforts réussiroient heureusement. *Covillan* demeura comme prisonnier en Ethiopie jusqu'à l'an 1520 (1).

(1) *Maffei*, Hist. Ind. P. I. L. I. Ch. 11.

leur représenta qu'ils n'évitoient point les premiers en s'en retournant, & que le seul moyen de prévenir les autres c'étoit de continuer leur route jusqu'à quelque endroit où ils pussent trouver des rafraîchissemens; ces représentations firent un si bon effet, qu'ils doublerent le Cap, & avancerent assez loin au-delà jusqu'à un endroit où ils dresserent une colomne de pierre; ayant obtenu quelques vivres, *Diaz* s'en retourna, & il rencontra alors le vaisseau qui s'étoit écarté, sur lequel il ne trouva que trois hommes de neuf qu'il y avoit laissés, *Ferdinand Colazzo*, l'un des trois, mourut de joie en revoyant son Capitaine (*a*). Enfin *Diaz* arriva à Lisbonne en Décembre de l'an 1487, seize mois & dix-sept jours après en être parti, ayant découvert dans cet espace de tems au-delà de mille milles de côtes. Il rendit compte au Roi de ses avantures, & s'étendit fort sur la peine qu'il avoit eue à doubler ce prodigieux Cap, qu'il appelloit *le Cap des Tourmentes*; mais le Roi, que les Lettres de *Covillan* mettoient en état de juger de l'importance de cette découverte, le nomma le CAP DE BONNE-ESPERANCE, nom qu'il a toujours conservé depuis; ce Prince voyoit clairement par l'accord des deux Relations, que le passage étoit trouvé, & qu'un voyage encore acheveroit ce qu'il avoit si longtems desiré, la découverte d'un chemin direct aux Indes par mer (*b*). Mais dans le tems que le Roi Jean méditoit ce grand dessein, & qu'il s'occupoit des moyens de l'exécuter d'une maniere honorable pour lui & avantageuse à ses Sujets, il plût au Souverain Maître des événemens de le retirer de ce Monde (*c*) (*).

SECTION I. *Expéditions des* Portugais *sur les Côtes d'*Afrique &c.

SEC-

(*a*) *Purchas*, Vol. I. p. 7. *Maff.* P. I. L. I. Ch. 20.
(*b*) *Osor.* de Reb. Eman. L. I. *Maff.* p. 20. *Lafitau*, l. c. p. 90.
l. c. Ch. 17. *Lafitau* ubi sup. p. 6[illegible].
(*c*) *De Faria*, ubi sup. Ch. 8. *Maff.* l.c.

(*) Ce Monarque ayant fait de la découverte des Indes sa grande affaire, il est aisé de concevoir qu'il dut ressentir un mortel chagrin à l'arrivée de *Colomb*, le 4 de Mars 1493, dans le Port de Lisbonne, après avoir découvert l'Amérique, dont il avoit proposé la découverte à ce Prince, qui, poussé par des gens jaloux de *Colomb*, avoit refusé ses offres. *Colomb* en avoit été si piqué, que le Roi l'ayant fait venir pour lui faire la relation de son voyage, il y mêla des reproches sur la maniere dont il avoit été traité. Cette hardiesse irrita quelques Courtisans, qui proposerent au Roi de l'assassiner, mais il rejetta cette proposition avec horreur, & affecta même de gracieuser *Colomb*; il fit aussi habiller d'écarlate les Insulaires qu'il avoit à bord de son vaisseau (1). Quand Jean II. mourut, on regardoit la découverte, qu'il avoit si fort à cœur, comme une chose certaine & praticable; ce ne fut néanmoins que sous le regne de son Successeur qu'elle fut consommée (2).

(1) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. I. p. 87.
(2) *De Faria*, Epit. de las Historias Portuguesas, L. IV. Cap. 8.

SECTION II.

Le Voyage de Vasquez de Gama *à la Côte de* Malabar; *querelles & guerres avec le* Samorin; *& progrès des* Portugais *jusqu'à l'envoi du premier Viceroi aux* Indes.

SECTION II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

Raisons qui engagerent le Roi Emanuel *à poursuivre les découvertes.*

JEAN II. ce bon & sage Roi, à qui ses vertus mériterent le Titre de *Prince parfait*, étant mort le 25 d'Octobre 1495, sans laisser d'enfans legitimes, il eut pour Successeur *Don Emanuel*, fils de *Don Fernand*, Duc de Viseo, à qui la couronne appartenoit de droit. Ce Prince étoit à la fleur de son âge quand il monta sur le Trône, ayant vingt-sept ans, & il étoit doué de toutes les qualités dignes d'un grand Roi: il joignoit à une grande pénétration un jugement excellent; avec cela il se défioit tellement de lui-meme, que prévoyant que l'exécution des projets de son Prédécesseur demanderoit de plus grandes dépenses encore que celles que l'on avoit faites jusques-là, il ne voulut pas les poursuivre sans avoir pris l'avis de son Conseil, auquel il fit présenter toutes les informations que lui-même & le Roi Jean son Prédécesseur avoit eues (*a*). Les Ministres furent partagés dans leurs sentimens; les uns presserent le Roi de marcher sur les traces de ses Prédécesseurs, & de finir glorieusement ce qu'ils avoient commencé; d'autres s'opposerent vivement à la poursuite des découvertes. Les uns & les autres ne manquoient pas de raisons spécieuses pour appuyer leur sentiment. Ceux qui souhaittoient qu'on tentat cette nouvelle navigation, disoient, ,, Que le Commerce des Indes avoit toujours été la source de la grandeur ,, & des richesses de tous les Empires, qui en avoient eté en possession; ,, qu'il sembloit que la Providence l'avoit jetté dans les mains de leur Nation, ,, de maniere qu'il seroit non seulement desavantageux, mais honteux de ,, le refuser; que tous les obstacles étoient en quelque façon surmontés: en ,, sorte qu'il ne restoit plus, pour ainsi dire, que d'aller se mettre en pos- ,, session de ces belles contrées, & de ces grandes richesses, que tout le ,, monde desiroit avec ardeur, & que personne qu'eux seuls ne savoit ,, comment acquérir; qu'en assurant au Portugal ce riche Commerce, on ,, contrebalançoit le peu d'étendue du Royaume, & l'on mettoit les Sujets ,, du Roi en état de faire une aussi grande figure que les habitans de ,, Royaumes en apparence plus puissans; enfin qu'il y avoit autant de ris- ,, que d'abandonner ce dessein, que d'avantage à espérer de son exécu- ,, tion; puisque vraisemblablement leurs ambitieux voisins, les Espagnols ,, ne manqueroient pas de l'entreprendre, & d'achever ce grand ouvrage, ,, dont l'accomplissement leur fourniroit assez de richesses pour executer ,, aisément tout ce que leur ambition demesurée leur dicteroit".

Raisons pour discontinuer les découvertes.

D'autre part on allégua: ,, Qu'il y avoit plusieurs choses qui paroissoient ,, plus nécessaires pour le bien du Royaume, que des expéditions longues, ,, coûteuses & incertaines; qu'il y avoit quantité de terres, & sur-tout ,, dans

(*a*) *De Faria*, ubi sup. L. IV. Cap. 9.

„ dans la fpacieufe plaine entre l'Ebre & le Tage, qui étoient en friche, „ & dont la culture les mettroit à l'abri de la néceffité de dépendre des „ Etrangers pour avoir du pain; que le Pays étoit peu peuplé, au moins „ à proportion du nombre d'habitans qu'il pouvoit nourrir, fi au-lieu de „ s'occuper d'expéditions fur mer, on s'attachoit à faire dans l'intérieur „ tout ce que l'on pouvoit; tellement qu'il étoit fouverainement dérai- „ fonnable de perdre tant de bons fujets qui pouvoient d'abord être utiles „ à leur patrie, pour des efpérances éloignées & peut-être trompeufes; „ que toutes les découvertes & les conquêtes n'avoient fourni jufqu'alors „ qu'un petit nombre de Negres, des dents d'éléphant, des oifeaux ra- „ res, & d'autres curiofités, que l'on avoit acquifes par divers naufrages „ & au rifque de perdre encore plus de vaiffeaux; que depuis un fiecle on „ les berçoit de ces beaux fonges d'or, & qu'il étoit tems de fe réveiller, „ & de ne plus fe laiffer féduire par ces illufions; que les Prédéceffeurs du „ Roi avoient fait fans beaucoup de fruit de grandes dépenfes dans les „ mêmes vues; que c'étoit une raifon qui devoit non feulement le rendre „ plus retenu à fuivre leur exemple, mais le porter à faire réflexion fur „ les dangereufes conféquences du deffein d'engager une Nation épuifée en „ des dépenfes qu'elle n'étoit pas en état de fupporter; que peut-être le fuc- „ cès même de l'entreprife pourroit attirer à la Couronne de Portugal des „ ennemis, auxquels elle ne pourroit réfifter, en forte que les intérets de „ l'Etat au dedans feroient facrifiés à ceux du dehors (a)". *Emanuel*, ayant murement pefé les raifons des deux partis, réfolut de fuivre de chaque opinion, ce qu'il jugeoit le plus convenable à fon honneur, le plus propre à accomplir les projets de fes Prédéceffeurs, & à contribuer au bien de fes Peuples (*).

Section II. *Voyage de* Vafquez de Gama &c.

Ce fut en conféquence de cette réfolution, qu'au Printems de la feconde année de fon regne, il fit équiper quatre vaiffeaux, dont trois étoient armés, & montés de quelques pieces de canon, le quatrieme étoit une pinque pour porter des vivres & des provifions. Ces vaiffeaux n'étoient certainement pas grands, puifqu'ils n'avoient en tout que cent-foixante hommes, foldats & matelots, d'équipage. Le Roi nomma pour les commander *Don Vafquez* ou *Vafco de Gama*, Homme de qualité, qui avoit toutes les

Vafquez de Gama *va aux* Indes *par le* Cap de Bonne-Efpérance. 1497.

(a) *Lafitau*, ubi fup. p. 94, 95.

(*) On remarque trois circonftances particulieres par rapport à l'avénement de ce Prince au Trône, & à l'accompliffement du deffein que fon Prédéceffeur avoit fi ardemment fouhaitté de voir exécuté. Premierement, il avoit été élevé & adopté par le Prince Don Henri, qui avoit femblé le regarder comme l'héritier de tout le fruit de fes découvertes. En fecond lieu, que le Roi Jean l'obligea d'ajouter à l'écu de fes armes une Sphere, ce qui fut regardé dans la fuite comme ayant été un préfage de la découverte des Indes fous fes aufpices. Enfin il parvint au Trône fans devoir s'y attendre, parceque ce ne fut que par la mort de Don Alfonfe fils du Roi Jean II. qu'une chûte de cheval mit au tombeau à la fleur de fon âge, le 12 de Juillet 1491 (1).

(1) *De Faria*, Epit. de las Hiftorias Portuguefas L. IV. Ch. 9. *Maf.* P. I. L. I. Ch. 21. *Lafitau.* Hift. des Conq. des Portugais T. I. p. 93.

Section II. Voyage de Vasquez de Gama &c.

les qualités requifes pour cet Emploi (*a*). Le 9 de Juillet 1494, il s'embarqua fur le *Gabriel*, qui étoit le Vaiffeau-Amiral du port de cent-vingt tonneaux, & le même jour il mit à la voile. Le 3 d'Août il quitta l'Ifle de St. Auguftin, & le 20 de Novembre il doubla le Cap de Bonne-Efpérance. Au commencement de Janvier il relâcha dans un Port d'Ethiopie, & le 1 de Mars il entra dans celui de *Mozambique*, où plufieurs de fes gens moururent du fcorbut, & où ils coururent tous rifque de périr, dèsque l'on fut qu'ils étoient Chretiens, mais fon artillerie le fauva. Il continua fon voyage jufqu'à *Mombaze*, où il éprouva la même perfidie. Ayant fait voile pour *Melinde*, le Roi le reçut honnêtement, & promit qu'à leur retour il envoyeroit un Ambaffadeur au Roi Emanuel. *De Gama*, fuivant fes inftructions, fit voile pour la Côte de Malabar, & étant arrivé à *Calicut* il y entendit parler d'un puiffant Monarque, qui regnoit dans ces quartiers, nommé le *Samorin*. Il rencontra dans ce lieu-là fans s'y attendre, un homme dont il reçut des marques extraordinaires d'amitié; un de fes Officiers étant allé à terre avec quelques-uns de fes gens, ils rencontrerent un Maure de Tunis, nommé *Monzaide*, qui les reconnut à leur figure pour Portugais; & quoique naturellement leur ennemi par naiffance & par Religion, il leur offrit fes fervices, & leur en rendit effectivement de très-effentiels. Il informa le *Samorin*, qu'une Nation puiffante & guerriere étoit venue des extrémités du Monde pour rechercher fon amitié, & pour trafiquer avec fes Sujets: ce difcours fit fon effet; *Gama* eut la permiffion d'entrer dans le Port, & fut admis à l'audience du *Samorin* (*), qui le reçut très-civilement (*b*).

Différend avec le Samorin, *qui oblige* Gama *à quitter* Calicut.

Les affaires ne demeurerent pas longtems dans cette favorable fituation. Les Mahométans, qui étoient établis dans les Etats du Samorin, prévoyant que l'arrivée des Portugais feroit la ruine de leur commerce, fe donnerent des mouvemens incroyables pour les décrier; ils les dépeignirent comme des gens ambitieux & cruels, qui ne fe propofoient que de dépofer le Samorin & de conquérir fes Etats. Ces repréfentations firent tant d'impreffion fur le Monarque Indien, qu'il tendit des pieges pour faire périr *Gama* & tous les Portugais. *Vafquez* fut averti à tems de fes deffeins, fe hâta de regagner fon bord, & de quitter Calicut. Il écrivit cependant une Let-

trè

(*a*) *De Barros*, Decad. I. L. IV. Ch. 2-11. *Faria*, L. IV. Ch. 9. *Ofor.* de Reb. Eman. *Maffæi* Hift. Ind. P. I. L. I. Ch. 21. *De* L. I. (*b*) *Lafitau*, l. c. p. 143 & fuiv.

(*) Les Portugais fe défioient avec raifon de ce Prince, & déconfeillerent unanimement à leur Général de mettre fa perfonne entre fes mains; mais *Vafquez* donna dans cette occafion une belle preuve de vrai courage & de zele pour le Bien public; il laiffa fon frere Paul pour faire les fonctions de Général, avec ordre exprès que s'il lui arrivoit quelque malheur, il ne fit pas le moindre mouvement pour le fecourir & le fauver, mais qu'il appareillât fur le champ pour retourner en Portugal, le chargeant de dire au Roi qu'il mouroit fon fidele fujet, heureux d'avoir exécuté fes ordres, & découvert les Indes pour le Portugal (1). Mais la Providence le conferva pour en porter lui-même la nouvelle.

(1) *De Barros*, Dec. I. L. IV. Ch. 7.

Section II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

tre au Samorin, dans laquelle il se plaignoit de son manque de foi, se justifioit des odieuses imputations des Maures, & exhortoit ce Prince à reprendre ses premiers sentimens. Le Samorin lui fit une réponse honnête, rejetta la faute sur ses Ministres & sur les Mahométans, promettant de punir les coupables, & l'assurant que sa Nation n'auroit aucun sujet de se plaindre; il ajouta à ces complimens une Lettre polie pour le Roi de Portugal (*a*), par laquelle il acceptoit les propositions qu'il lui avoit fait faire, & promettoit la liberté du commerce aux Portugais, sans préjudice cependant de ses anciens Alliés (*). *Vasquez* ayant reçu ces Lettres, fit voile pour les Isles d'Anchedive, à cinquante lieues de Calicut. Il y fit radouber ses vaisseaux & rafraîchir ses équipages, après quoi il appareilla pour retourner en Europe. Il passa à Melinde, où il fut encore reçu avec des marques d'amitié, & le Roi fit partir avec lui un Ambassadeur pour la Cour de Portugal (*b*). Il toucha ensuite à l'Isle de Zanguibar, mais voyant que son monde étoit fort diminué il brûla le *Saint Raphaël*, que son frere *Paul de Gama* commandoit, & prit l'équipage sur son bord. De Zanguibar il fit voile pour Mozambique, où il prit des provisions. Le 20 Mars suivant il doubla le Cap de Bonne-Espérance, passa aux Terceres, & arriva heureusement à Belem au mois de Septembre 1499, après un voyage de deux ans & dix mois, ayant perdu par les maladies ou les fatigues cent hommes, & entr'autres son frere (*c*). Le succès de ce voyage termina toutes les disputes, tout le monde se réunit à combler d'éloges le grand homme qui avoit exécuté cette haute entreprise, & l'on remarqua que ceux qui avant son départ avoient traité cette découverte de vision, furent les plus prodigues de louanges; la raison en étoit simple, ils s'y étoient opposés à cause de la dépense, parcequ'ils aimoient l'argent; & voyant que la chose avoit réussi, l'espérance du profit qu'ils en retireroient les jettoit dans l'autre extrémité (*d*) (†).

Le

(*a*) *Maffæus*, l. c. Ch. 29.
(*b*) *Galvano's*, Discoveries. *Purchas*, Vol. I. p. 29. *Eden's* Hist of Travel.
(*c*) *De Barros*, Dec. I. L. IV. Ch. 11.
(*d*) *Maffæus*, ubi sup.

(*) Ce fut à *Monzaide* que *Vasquez* dut son salut, & à qui les Portugais eurent l'obligation de la possession des Indes. Les Mahométans représenterent au Samorin toutes les fâcheuses conséquences de l'arrivée des Chretiens aux Indes, & lui firent comprendre que l'unique moyen de les prévenir, étoit de se défaire de ces Etrangers sans en épargner un seul & de brûler leurs vaisseaux; on croit que ce Prince s'y feroit aisément porté, si l'occasion s'en étoit présentée. *Monzaide* fut assez honnête homme & assez généreux pour en avertir *Vasquez*, & pour vouloir en même tems suivre sa fortune; il retourna avec lui en Portugal, se fit Chretien, vécut avec honneur, & mourut en paix (1).

(†) A son arrivée à Belem, *Gama* voulut faire une neuvaine à l'Hermitage de Notre-Dame, que le Prince Henri avoit fait bâtir, & où il avoit fait ses dévotions avant son départ. Le Roi y envoya les premiers Seigneurs de la Cour pour le saluer de sa part; il lui fit ensuite une entrée publique dans Lisbonne comme à un Prince Souverain, & voulut célébrer son retour par des fêtes, des jeux, des illuminations & des feux de joie. Il ne se borna pas à cela, & lui donna des marques de sa reconnoissance; il lui permit

(1) *Maffæi*, Hist. Ind. P. I. L. I. Ch. 29.

Section II. Voyage de Vasquez de Gama &c.

Seconde Flotte envoyée aux Indes, sous Pedre Alvarez de Capral.

Le Conseil de Portugal n'étant plus partagé, on sollicita le Roi de ne pas perdre de tems & de n'épargner rien pour profiter de sa bonne fortune, & pour recueillir les fruits d'une découverte que ses Prédécesseurs n'avoient vue qu'en perspective. La Flotte pour cette seconde expédition fut composée de treize vaisseaux, parmi lesquels il y en avoit de fort gros (*a*). *Don Pedre Alvarez de Capral* ou *Cabral* fut nommé Général & Commandant en Chef; on lui donna quinze-cens hommes de troupes reglées, outre les équipages. Comme on avoit appris par expérience que le mois de Mars étoit la saison la plus favorable pour le voyage des Indes, il mit à la voile en ce mois-là. Ayant dans sa route pris le large pour éviter les tempetes qu'on avoit essayées en doublant le Cap de Bonne-Espérance, il se trouva à la vue d'une Terre inconnue à l'opposite de l'Afrique; & comme le Pays lui parut fort beau, il y descendit, en prit possession au nom du Roi son Maître, & lui donna le nom de *Terre de Sainte Croix*, mais elle a été connue depuis sous le nom de *Bresil*; ce fut la premiere fois que les Portugais aborderent à l'Amérique (*b*). Cette découverte parut si importante à *Don Pedre*, qu'il depecha un de ses vaisseaux sous la conduite de *Gaspar Lamidos*, sur lequel il fit embarquer un des Sauvages, pour en porter la nouvelle en Portugal. Ayant laissé au Bresil deux de ces criminels, dont la peine de mort avoit été changée en celle de l'exil, il continua son voyage (*c*); mais peu de tems après avoir quitté les côtes, il fut assailli d'une horrible tempete, qui submergea quatre vaisseaux avec leurs équipages; *Barthelemi Diaz*, celui qui le premier avoit doublé le Cap de Bonne-Espérance, en commandoit un, & perit avec les autres. Le Général ne laissa pas de poursuivre sa route jusqu'à Mozambique, où il arriva avec six vaisseaux en assez mauvais état; les habitans se souvenant des querelles qu'ils avoient eues avec *Vasquez*, le reçurent avec de grands égards, & lui fournirent tout ce qu'il demanda; il alla de-là à Quiloa, d'où il se rendit à Melinde; il y mit à terre l'Ambassadeur qui avoit accompagné *Vasquez de Gama*; il poussa

(*a*) *De Barros*, Dec I. L. V. Ch. 2. (*c*) *Lafitau*, l. c. p. 160.
(*b*) *Maffeus*, P. I. L. II Ch. 2.

mit de mettre dans l'écusson de ses armes une partie de celui de la Couronne, le déclara Amiral des Mers des Indes, lui assigna mille écus de rente, lui accorda de pouvoir charger toutes les années *deux-cent-mille* Crusades en marchandises pour les Indes, qui produisoient au-delà de *deux-cens-mille* Livres sterling en retour. Il le créa ensuite Comte de *Vidigueira* (1). Pour rendre éternelle la mémoire de ce grand événement, & faire honneur à celui qui en avoit été le premier moteur, le Roi fit bâtir une Eglise magnifique dans le lieu même où étoit le petit Hermitage du Prince Don Henri, avec un Couvent de Hiéronymites, qu'il dota de grands revenus; il le nomma *Bethlehem*, ou *Belem* comme prononcent les Portugais; ç'a été depuis le lieu de la sépulture des Rois de Portugal. Il fit aussi dresser la statue du Prince Henri dans l'endroit le plus éminent au dessus de la grande porte de l'Eglise (2). [Je ne trouve dans aucun Auteur que le montant que Gama pouvoit charger pour les Indes allât à deux-cens-mille crusades, & il n'y a gueres d'apparence qu'il fût question d'une somme aussi forte: le P. *Lafitau* parle de *deux cens* Crusades d'or, ce qui rendoit, dit-il, environ sept autres cens Crusades. Rem. du Trad.]

(1) *Maffei*, Hist. Ind. L. II. Ch. 1. (2) *Lafitau*, Hist. des Conq. des Portugais. T. I. p. 154, 155.

Section II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

pouſſa après cela juſqu'aux Iſles Anchedives, ce qui en Langue Arabe ſignifie les cinq Iſles, parcequ'elles ſont au nombre de cinq; il s'y rafraichit (*a*).

Il attaque le Samorin *par la faute de ſon Facteur.*

Le Samorin inſtruit de ſon arrivée envoya des Seigneurs le ſaluer de ſa part, & le fit inviter de venir à Calicut; il accepta la propoſition, pourvu qu'on lui donnat des ôtages: il demanda le *Catual*, & quelques-uns des Miniſtres du Samorin; ce Prince, après avoir balancé, y conſentit. *Capral* deſcendit à terre, & eut audience de l'Empereur; & comme il étoit naturellement vain il y parut avec toute la magnificence Portugaiſe. Le Samorin, pour prouver la ſincerité de ſes intentions, accorda au Général une maiſon, dont il lui fit une donation entiere, & dont l'acte fut écrit en lettres d'or. Il lui fut permis d'y arborer l'etendard de Portugal, d'établir un Facteur, & d'ouvrir ſes magaſins pour le commerce, mais toutes ces belles apparences d'amitié de part & d'autre s'évanouirent bientôt. Les Hiſtoriens Portugais conviennent que ce fut par l'imprudence de *Correa*, leur Facteur; cet homme, ſur de fauſſes informations, fit entendre au Général, que le Samorin méditoit quelque mauvais coup. *Capral* ſaiſit là-deſſus des vaiſſeaux, & commit d'autres hoſtilités. Les habitans irrités attaquent la maiſon des Portugais, enfoncent les portes, la pillent & y mettent le feu; de ſoixante-ſix Portugais qui y étoient, il y en eut cinquante de tués; les autres ſe ſauverent avec peine à bord de leurs vaiſſeaux (*b*) (*). Le Général s'en vengea en brûlant dix vaiſſeaux richement chargés, qui étoient dans le Port, dont il fit les équipages eſclaves, & en canonnant la ville, où il abattit pluſieurs maiſons. Il mit enſuite à la voile pour *Cochin*, trente-lieues au-delà de Calicut. *Trimumpara*, Prince ſage, regnoit à Cochin; comme il avoit des ſujets de mécontentement contre le Samorin, il reçut *Capral* très-honnêtement, & fit un Traité avec lui, dans lequel les Rois de *Coulan* & de *Cananor* furent enſuite compris (*c*); car le Général Portugais, affectant beaucoup de grandeur, n'entendit pas d'abord à leurs propoſitions, mais offrit de mener leurs Ambaſſadeurs en Portugal, les aſſurant que le Roi de Portugal leur envoyeroit un prompt & puiſſant ſecours contre le Sa-

(*a*) *Maffeus*, l. c. Ch. 4.
(*b*) *Ibid.* P. I. L. II. Ch. 4.
(*c*) *De Barros*, l. c. Ch. 3.

(*) Les Maures étoient en ce tems-là maîtres de la plus grande partie du commerce dans les États du Samorin; & ils avoient à Calicut deux perſonnes de leur Nation pour veiller aux affaires de leur commerce, qu'on appelloit *Sabandars*; l'un avoit la juriſdiction ſur les Caravanes & ſur le Commerce par terre, l'autre préſidoit à la Marine. Le Général Portugais nomma *André Correa* pour être Conſul de ſa Nation; les deux Sabandars s'adreſſerent à lui, le premier avec les meilleures intentions du monde, & l'autre dans les vues les plus malignes. Comme les méchans ſont ordinairement flatteurs, cet homme s'inſinua ſi bien dans l'eſprit de *Correa*, qu'il lui remplit la tête de ſoupçons, & le porta à commettre pluſieurs violences; en même tems il ameuta le peuple, & le porta à attaquer & à piller la maiſon des Portugais, où *Correa* perdit la vie avec cinquante autres, ce qui donna lieu à *Capral* de ſe venger de la maniere dont on le rapporte dans le Texte (1).

(1) *De Barros*, Dec. I. L. V. Ch. 5.

SECTION II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

Samorin. Ils accepterent son offre; ayant chargé richement son vaisseau, il rendit une visite au Roi de Cananor, prit les Ambassadeurs des trois Princes sur son bord, & au mois de Janvier mit à la voile pour l'Europe. En chemin un de ses vaisseaux échoua sur la côte de Melinde, il encloua le canon & y mit le feu, pour empêcher les Mahométans d'en profiter; le Roi de Mombaze ne laissa pas de trouver moyen de faire enlever les canons, & de les mettre en état de servir, au grand préjudice des Chretiens. *Capral* continua son voyage, doubla le Cap sans beaucoup de peine, & arriva heureusement à Lisbonne le 23 de Juillet 1501. Il apportoit une cargaison considérable, les Ambassadeurs de trois Princes, & une Relation pompeuse de ses exploits contre le Samorin (*a*). Avec tout cela il ne reçut pas un accueil bien favorable, à cause des grandes pertes qu'il avoit faites, & du nombre de braves gens qui avoient péri, dont toutes les richesses des Indes ne pouvoient compenser la perte, au moins au jugement du Roi son Maître. Les Sujets de ce Prince lui donnerent le Titre de *Grand*, & jamais aucun Roi de Portugal ne le mérita si bien, ni aucun autre ne le mérita mieux (*).

Troisieme Escadre sous Don Juan Calleco, *qui rend beaucoup de service.*

Ce grand Monarque avoit tant de prévoyance, qu'avant le retour de *Capral*, il avoit fait partir une petite Escadre de quatre vaisseaux, commandée par *Don Juan Calleco*, qui répara heureusement le mal qu'avoit fait le Samorin, & l'empécha d'en faire davantage, par la défaite d'une Flotte de quatre-vingt bâtimens, dont il en ruina dix; il engagea aussi le Roi de Cochin à persister dans son alliance avec les Portugais, en lui donnant des assurances d'une constante protection (*b*). L'activité & la modération de ce Général lui acquirent universellement l'estime & l'amitié de ceux des Princes Indiens, qui avoient déja négocié avec les Portugais, & il fit en peu de tems une riche cargaison, avec laquelle il retourna en Portugal. Il toucha sur sa route à l'Isle de Sainte Helene, qui lui plut tellement qu'il engagea le Roi à ordonner qu'à l'avenir ses Flottes y aborderoient pour se rafraîchir (*c*). On ne peut gueres penser que les retours qu'il apporta des Indes fussent en eux-mêmes plus considérables que ceux des Flottes précédentes; mais ils parurent davantage à proportion de son Escadre, & de la dépense de son expédition. C'est à cela que l'on doit attribuer l'ardeur in-

con-

(*a*) *Maffeus*, ubi sup. Ch. 5.
(*b*) *De Barros*, Dec. I. L. V. Ch. 10.
(*c*) *Maffeus*, P. I. L. II. Ch. 6.

(*) Ce qu'on dit dans le texte ne regarde que les qualités personnelles & les vertus Royales du Monarque Portugais, mais elles ne furent pas le seul motif qui lui procura le Titre de Grand; il avoit effectivement la perspective de devenir un des plus puissans Princes de son tems. Il avoit épousé l'Infante d'Espagne, dont il eut un fils, en sorte qu'il étoit l'Héritier présomptif de tous les Etats des Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle; & quoique ces belles espérances fussent trompées dans la suite, elles ne laissoient pas en ce tems-là de l'élever dans l'esprit des Etrangers, comme dans celui de ses Sujets; en sorte que personne ne le taxa de vanité quand il ajouta aux Titres simples & modestes de ses prédécesseurs, celui de Maître de la Navigation, Conquêtes & Commerce d'Afrique, d'Arabie, de Perse & des Indes (1).

(1) *De Faria*, Epit. de las Historias Portuguesas, L. IV. Ch. 10.

SECTION II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

concevable avec laquelle les personnes de toute condition embrassoient le Commerce des Indes, d'autant plus qu'il attiroit quantité de vaisseaux étrangers dans le Port de Lisbonne, & tant les Portugais que les Etrangers firent paroître un si violent desir de prendre part à un commerce si lucratif, que lorsque le Roi Emanuel déclara qu'il avoit résolu d'envoyer une Flotte de vingt vaisseaux (*a*), il se vit en état d'exécuter son dessein, aussitôt que la saison le permit; c'est-là une preuve évidente des étonnantes suites qu'ont les nouvelles découvertes, & de la grande opinion que les hommes ont eu naturellement dans tous les tems des entreprises difficiles, quand elles ont heureusement réussi: c'est ce que doivent bien peser tous les Ministres-d'Etat, & sur-tout ceux des Puissances maritimes, chez lesquelles la réputation d'une nouvelle route est capable de procurer des avantages, que l'on auroit eu de la peine à imaginer avant que l'événement les eût produits. Mais c'est l'Histoire dont nous devons nous occuper, sans nous livrer aux réflexions: il est vrai qu'elles se présentent quelquefois si vivement, qu'un Auteur attentif à ce qu'il écrit, & qui s'interesse à ceux pour qui il écrit, ne peut quelquefois s'empêcher d'en faire part à ses Lecteurs.

Second Voyage de Vasquez de Gama, *& ses Exploits aux* Indes.

Les deux dernieres expéditions avoient fait voir clairement, que le choix d'un Commandant en Chef importoit plus encore, que la force meme de la Flotte. Lors donc que ce grand armement fut achevé, le Roi souhaitta que *Vasquez de Gama* fit un second voyage aux Indes; ce grand homme y consentit sans peine, jugeant qu'il devoit préférer le Bien public à la douceur du repos qu'il goûtoit dans la vie privée. Le Comte de Videguaira partit de Lisbonne dans la saison favorable, & étant venu surgir à Quiloa, il força le Roi à se reconnoître Vassal de la Couronne de Portugal, & à lui payer un tribut annuel de deux-mille écus d'or. De-là il fit voile pour Cananor, où il mit à terre l'Ambassadeur, fit de riches présens au Roi, & renouvella les Traités avec lui, après quoi il alla à Cochin. Peu de tems après y être arrivé, il lui vint des Députés de la part des Chretiens des Indes, ou, comme on les appelle communément, des Chretiens de St. Thomas; le Comte promit son secours, & s'engagea à laisser, comme il fit, une Escadre pour les protéger (*b*). Le Samorin ne négligeoit ni intrigues, ni artifices, ni efforts pour ruiner les Portugais ses ennemis. Il travailla à engager *Trimumpara* à trahir de Gama; ce Prince répondit au Samorin que les Portugais en avoient agi avec lui avec beaucoup de générosité, & que tant qu'ils se conduiroient ainsi il ne les abandonneroit jamais. Le Samorin n'ayant pu réussir par cette voye, assembla une Flotte de vingt-neuf vaisseaux, dans le dessein d'attaquer Don Vasquez quand il s'en retourneroit, espérant que la Flotte Portugaise, chargée comme elle l'étoit de marchandises, seroit moins en état de résister à la sienne. *Don Vasquez* laissa approcher les ennemis autant qu'il leur plût, attaqua alors deux de leurs plus gros vaisseaux, & après un combat qui dura peu ils perdirent trois-cens hommes, qui sauterent dans la mer; cela mit un tel effroi parmi les autres, qu'ils se sau-

(*a*) *De Faria*, ubi sup. L. IV. Ch. 9. *Maffæus*, l. c.

(*b*) *Maffæus*, l. c. Ch. 7.

SECTION II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

fauverent en défordre. On trouva dans les deux vaiffeaux de grandes richeffes, outre des vafes d'or & d'argent; le tout ayant été tranfporté à bord de l'Amiral, on brula les deux vaiffeaux (*a*). Don Vafquez, après cette victoire, fe rendit à Canànor, conféra avec le Roi fur les mefures qu'il falloit prendre après fon départ; & ayant laiffé fix bons vaiffeaux fous le commandement de *Vincent Sodre*, il fit voile pour Mozambique, y prit des rafraichiffemens, continua fa route, & arriva fans accident à Lisbonne, où il fut reçu avec la plus grande joie, & à fon entrée on porta devant lui en triomphe le tribut du Roi de Quiloa dans un baffin d'argent (*b*) (*).

Le Samorin *attaque le Roi de* Cochin, & [illegible]

Après le départ de la Flotte Portugaife le Samorin profita de l'occafion, & marcha à la tete de cinquante-mille hommes pour attaquer le Roi de Cochin; les Sujets de Trimumpara, peu difpofés à combattre, fupplierent ce Prince de faire fa paix, en abandonnant des Etrangers: mais ce Prince, qui avoit des fentimens plus nobles, agit avec autant de fermeté que de grandeur. Dans une conjoncture fi difficile *Vincent de Sodre* arriva a Cochin, le Roi lui demanda du fecours, & le follicita de débarquer fes troupes pour l'affifter dans l'extrémité où il fe trouvoit (*c*). *Sodre*, fi nous en croyons les Hiftoriens de fa nation, étoit un bon Officier, qui entendoit tres-bien la guerre, mais il aimoit l'argent, & il trouvoit le moyen d'en amaffer commodément en pillant les Marchands Mahométans, de forte qu'il ne pouvoit fe réfoudre à y renoncer; il prétexta donc que fes Inftructions le bornoient à agir fur mer, & ne voulut pas mettre un feul homme à terre (*d*). Ce procédé confterna le vieux Roi, & indigna au plus haut point les Portugais qui étoient à Cochin; mais *Sodre*, fans s'embarraffer de leur reffentiment, fit voile pour la Mer Rouge, afin de faire des prifes; il y perdit fon vaiffeau & périt avec fon frere (†). Le Samorin entra avec fon armée fur les ter-

(*a*) *Lafitau*, ubi fup. p. 181.
(*b*) *Maffæus*, P. I. L. II. Ch. 7.
(*c*) *Lafitau*, T. I. p. 203.
(*d*) *Maffæus*, l. c. Ch. 8.

(*) Parmi les riches dépouilles qui ornerent le Triomphe de l'Amirante, il y avoit une Idole d'or, qu'on avoit trouvée fur un des vaiffeaux Indiens. Elle pefoit foixante livres, fes yeux étoient deux très-belles émeraudes, & elle avoit fur la poitrine un rubis de la groffeur d'une chataigne, à laquelle les Jouailliers ne purent mettre de prix. Le manteau de l'Idole étoit enrichi de perles d'un grand prix. Ce fut le Roi qui regla tout pour la folemnité de l'entrée de l'Amiral des Indes; car ce grand homme releva le mérite de fes fervices par la plus parfaite modeftie, & par la généreufe répugnance qu'il témoigna à recevoir les recompenfes qui lui étoient dues, difant toujours que la gloire de fes fuccès appartenoit à Dieu feul, & que les honneurs qu'il avoit reçus etoient un pur effet de la bonté du Roi (1).

(†) Les Hiftoriens Portugais font un portrait des plus defavantageux de cet Officier; ce qui montre clairement que l'avarice n'eft pas le vice de leur Nation, mais que c'étoit la paffion dominante de *Sodre* au plus haut degré. Il échoua fur les Ifles de *[illegible]*; les Arabes du voifinage le fecoururent par un commerce mutuel de leurs beftiaux avec fes marchandifes; ils lui donnerent enfuite avis de fe mettre à couvert d'un coup de vent de Nord, ordinaire dans ce parage au mois de Mai, & fi violent qu'il n'y avoit point de vaiffeau qui y pût tenir. Quatre de fes Capitaines fe féparerent alors de lui, & fe re-

(1) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. I. p. [illegible].

SECTION II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

terres de Cochin, & le Roi ayant été trahi il passa le pas qui conduisoit à la Capitale, & crut alors que Trimumpara seroit réduit à se mettre à sa merci. Aussitôt que ce Prince fut instrait de ce malheur, son premier soin fut de pourvoir à la sureté des Portugais, & il les fit passer dans l'Isle de Vaipin, vis-à-vis de Cochin. Cette Isle étoit consacrée aux mysteres de la Religion des Indiens, & par cette raison elle avoit toujours été un asyle sacré dans toutes les guerres que les Princes idolâtres avoient eues entr'eux; elle etoit d'ailleurs bien fortifiée, & presque inaccessible tant par la nature que par l'art; il y avoit des magasins bien pourvus, & une Garnison composée de bonnes troupes. Le Samorin emportant tout ce qui se trouvoit devant lui, la plupart des Sujets de Trimumpara abandonnerent leur Maitre & se soumirent au Vainqueur, de sorte que le Roi de Cochin fut obligé de suivre bientôt les Portugais & de chercher une retraite dans la meme Isle (a). Le Gouverneur de Vaipin demeura fidele à son Maitre, & le mit à couvert de la fureur de son ennemi; car le Samorin, après avoir brulé la ville de Cochin, attaqua cette Isle plusieurs fois, mais il fut toujours repoussé avec perte, & à la fin il fut contraint de renoncer à son dessein, & de s'en retourner dans ses Etats, à cause de l'approche de la mauvaise saison, durant laquelle il est impossible à une Armée Indienne de tenir la campagne. Il laissa néanmoins une bonne Garnison dans Cochin, & ordonna de construire plusieurs Forts, étant résolu de revenir au Printems & d'achever l'exécution du projet qu'il avoit de chasser les Chretiens (b).

François D'Albuquerque *arrive aux Indes & rétablit le Roi de* Cochin.

Mais avant le retour de la saison où une Armée peut agir, il arriva de Portugal une nouvelle Flotte bien montée, sous le commandement de *François d'Albuquerque*, homme de tete & de cœur: ayant trouvé les quatre vaisseaux de *Sodre*, il ne lui fut pas difficile, avec ces forces réunies, de ruiner les projets du Samorin, & d'exécuter les siens: car dans les Indes, comme par-tout ailleurs, quand on est maître absolu de la mer, on peut donner la loi sur terre, comme nous verrons que le Général Portugais le fit. Il chassa la Garnison que le Samorin avoit laissée dans Cochin, & ayant ruiné tous les Forts qu'il avoit fait élever, d'Albuquerque ramena le Roi dans sa Capitale (c). Comme ce rétablissement donnoit à l'Amiral Portugais tout crédit sur l'esprit du Roi, il lui proposa de batir une Forteresse dans la ville pour la sureté des Portugais, afin qu'ils ne courussent plus dans la suite les memes risques que par le passé. Le Roi de Cochin y consentit, & lui permit de batir le Fort où il voudroit (d). Le Général choisit un emplacement élevé, qui commandoit le Port & la Ville; & le Roi, pour faciliter la construc-

(a) *Lafitau*, T. I. p. 209, 210.

(b) *Maffei*, Hist. Indic. P. I. L. II. Ch. 8.

(c) *Lafitau*, Hist. des Conq. des Portugais, Tom. I. p. 211.

(d) *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. P. I. Ch. 10.

retirerent aux Isles d'Anchedive; son frere & lui périrent par son opiniâtreté avec toutes les richesses qu'ils avoient acquises en piratant, tandis qu'ils avoient abandonné leur fidele Allié (1).

(1) *Maffei*, Hist. Ind. P. I. L. II. Ch. 9.

SECTION II. *Voyage de* Vasquez de Gama &c.

ſtruction de la Fortereſſe & pour l'accélérer, permit de couper les palmiers qui étoient autour de ſon Palais, de ſorte qu'elle fut bientôt achevée, & en auſſi bon état que les matériaux qu'on avoit, le pouvoient permettre. Il fit auſſi bâtir une Chapelle pour faire le Service Divin. C'eſt ainſi, pour nous exprimer avec les Hiſtoriens Portugais (*a*), que leur Nation ſe mit en poſſeſſion pour la ſpirituel & pour le temporel de l'Empire des Indes (*). *Don François* pouſſa ſes ambitieux projets, & ſous prétexte de réduire ceux qui s'étoient revoltés contre le Roi de Cochin, il ſe rendit maître de leurs terres, pilla comme il lui plut les villes & les bourgs, & fit de plus grands ravages que le Samorin n'avoit fait (*b*).

Le Samorin conclut la Paix avec lui & les Portugais.

Les pauvres Indiens furent conſternés, & ne purent s'empêcher de concevoir de l'horreur pour des Etrangers qui les traitoient avec tant d'inſolence & d'inhumanité; ils ne ſavoient où fuir pour trouver un aſyle, ſi ce n'étoit dans la clémence de leur Roi, qui en véritable pere oublia leur rebellion contre lui, & obtint par ſon interceſſion des Portugais qu'on les traiteroit avec plus de douceur. Le Samorin en ce tems-là rechercha la paix, qui fut traitée & conclue avec beaucoup de ſecret (*c*). Tous les articles étoient extrêmement favorables à la Couronne de Portugal, & les ſuites auroient pu être des plus avantageuſes à ſes Sujets; mais ils étoient ſi inſolens, qu'ils rompirent la paix preſque auſſitôt qu'elle eut été conclue. Quand le Samorin en fit des plaintes, *François d'Albuquerque* écouta froidement ſon Envoyé, & pour lui marquer le mépris qu'il avoit pour ſon Maître, il ne daigna pas ſeulement lui répondre. Un auſſi grand Prince ne pouvoit gueres ſouffrit patiemment un procédé auſſi haut, il fit ſous main tous les preparatifs néceſſaires pour ſe venger. *Trimumpara* en fut inſtruit, & en donna avis au Général Portugais, le priant de retarder ſon départ pour l'Europe: *Alfonſe d'Albuquerque*, ſon couſin, y auroit conſenti, mais *Don François* n'y voulut abſolument point entendre. Tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut de laiſſer *Edouard Pacheco*, avec cinquante hommes & trois vaiſſeaux, pour aſſiſter le Roi de Cochin (*d*). Ce qui le rendit ſi inflexible, c'eſt qu'il avoit fait une grande fortune aux Indes, qui lui fut cependant funeſte & à tous ceux qui étoient avec lui; car ayant à leur retour été accueillis d'une tempête, & le vaiſſeau étant trop chargé de richeſſes, ils périrent tous (*e*) (†).

La

(*a*) *Maffei*, Hiſt. Ind. P. I. L. II. Ch. 9.
(*b*) *Lafitau*, ubi ſup. p. 217.
(*c*) *Maffeus*, ubi ſup.
(*d*) *Lafitau*, ubi ſup. p. 222.
(*e*) *Purchas*, Vol. I. p. 32.

(*) C'eſt une choſe digne de remarque, que *Vaſquez de Gama* avoit tâché de fonder la domination des Portugais dans les Indes ſur l'attachement volontaire des habitans, & que ce fut ſur ſa modeſtie & ſa probité que *Trimumpara* conçut une ſi haute opinion des Portugais, dont il eut bien ſujet de ſe repentir dans la ſuite (1). Il eſt cependant fort douteux que cette envie de bâtir des Forts & de ſe rendre les maîtres par-tout où ils venoient, ait été auſſi avantageuſe à cette Nation, que l'auroit étoit l'autre méthode, comme on le verra dans la ſuite de ce Chapitre.

(†) Il faut obſerver que *François* & *Alfonſe d'Albuquerque* étoient couſins, que le pre-

(1) *Guyon* Hiſt. des Ind. Orient. P. I. Ch. 10.

SECTION II. *Voyage de Vasquez de Gama &c.*

Edouard Pacheco défend glorieusement le Royaume de Cochin.

La guerre recommença dans le Royaume de Cochin, aussitôt que les Portugais eurent mis à la voile; les naturels du Pays firent comme ils avoient déja fait, les uns s'enfuirent & les autres déserterent; mais *Pacheco* défendit le Roi avec autant de courage que de générosité, jusqu'à ce que par l'arrivée de nouveaux secours d'Europe, & par des victoires reïtérées sur le Samorin, la paix fut entierement rétablie dans les Indes. Après qu'elle fut bien affermie, *Pacheco* partit avec une très-médiocre fortune, mais avec des témoignages glorieux non seulement de son courage, de sa conduite, de son zele pour l'honneur de son Pays & des grands services qu'il avoit rendus à ses Alliés, mais encore de sa droiture & de son équité: aussi fut-il reçu avec des honneurs extraordinaires en Portugal; le Roi voulut qu'un des plus éloquens Prélats de ce tems-là écrivît l'Histoire de cette guerre, & qu'il fît l'eloge du desintéressement avec lequel *Pacheco* en avoit agi (*a*). Le Roi tira de grandes lumieres de lui pour l'exécution d'un grand dessein qu'il méditoit depuis quelque tems, qui étoit de chasser les Mahométans entierement des Indes. Ce dessein étoit certainement noble & héroïque, digne d'un Héros Chretien, & dont les suites ne pouvoient qu'être fort avantageuses à ses Sujets; mais en même tems il ne paroissoit pas aussi facile dans l'exécution, qu'il étoit glorieux. Après mûre délibération, Emanuel le trouva moins difficile; il avoit appris qu'il y avoit trois principaux Ports en Orient, où les Mahométans étoient établis, & d'où ils étendoient leur commerce dans les endroits les plus éloignés des Indes. Ces Ports étoient *Aden* en Arabie, *Ormus* dans l'Isle du même nom sur les côtes de Perse, & *Malacca* proche du détroit de Sincapour. Leurs forces étant ainsi divisées, le Roi de Portugal jugea qu'il n'étoit pas impossible de se rendre maître de ces places l'une après l'autre: dans cette vue il commença à faire équiper une Flotte plus forte encore qu'aucune de celles qu'on avoit envoyées aux Indes (*b*). Les idées de ce Prince étoient justes, & nous verrons qu'également sage & heureux il exécuta ses grands projets par degrés, & en ménageant peu à peu les différentes parties.

SEC-

(*a*) *De Faria* l. c. C. 9. (*b*) *Maffæus* ubi sup. L. III. C. 5.

premier étoit l'ainé, & commandoit en ce tems-là, de sorte que le second, qu'il consultoit rarement, ne put empêcher ces actions de hauteur & de violence, qui firent un si mauvais effet. Mais d'ailleurs tout le monde convient, qu'à d'autres égards *François d'Albuquerque* étoit homme de mérite & bon Officier; & l'on rapporte comme un trait d'habile Politique, que lorsqu'il trouva le vieux Roi de Cochin enfermé dans son Isle, & en assez mauvais état, il lui rendit non seulement de grands respects, mais qu'il prit dix-mille crusades d'or du trésor de la Flotte, dont il fit présent à ce Prince au nom du Roi de Portugal son frere: ce qui fit une impression que rien ne fut capable d'effacer, & l'on a remarqué que cette libéralité bien placée changea les cœurs de tous les Indiens à l'égard des Portugais (1).

(1) *Lafitau*, T. I. p. 212.

SECTION III.

Progrès des Portugais *depuis l'Etablissement de leur Empire dans les* Indes, *jusqu'à la mort de leur célebre Politique & fameux Capitaine le* Grand D'ALBUQUERQUE.

SECTION III. *Progrès des Portugais.*

Le Samorin suit le conseil des Bramins appelle les Mamelucs à son secours.

SUR ces entrefaites la face des affaires changea dans l'Orient. Les Bramins de la Cour du Samorin firent voir qu'ils étoient habiles politiques, en lui donnant le conseil le plus avantageux à ses affaires. Remarquant que les Mahométans & les Chretiens étoient également ses ennemis, il lui représenterent qu'il ne pouvoit prendre de parti plus sage, que d'appeller les uns pour combattre les autres, afin qu'après avoir épuisé leurs forces réciproques il lui fût plus facile de tenir tete aux uns & aux autres. Suivant ce conseil le Samorin demanda du secours au Sultan des Mamelucs, qui étoient en ce tems-là maîtres de l'Egypte: cette nouvelle allarma tous les Chretiens des Indes, qui en donnerent aussitôt avis en Portugal. Le Roi Emanuel là-dessus fit partir sa Flotte plutôt qu'il n'avoit dessein, & moins forte, quoique très-considérable, puisqu'elle étoit de treize bons vaisseaux & de six caravelles, qui portoient un bon Corps de troupes (a). Il nomma pour la commander *Don François d'Almeyde* Comte d'*Abrantes*, qui avoit servi Ferdinand, Roi de Castille, avec beaucoup de réputation: il lui donna le Titre de Gouverneur-Général & de Viceroi des Indes, & pour qu'il figurât d'une maniere convenable, il lui assigna une Garde, un certain nombre de Chapelains, & tout ce qui pouvoit contribuer à relever sa Dignité. La Flotte partit de Lisbonne le 25 Mars 1505, & elle arriva le onzieme d'Avril aux Isles du Cap Verd; delà ayant trop pris vers le Sud, dans l'espérance de doubler plus aisément le Cap, ils eurent un si grand froid que les Matelots eurent les doigts gelés; ils prirent alors un rumb ou deux à l'Est, & arriverent enfin heureusement à Quiloa. *Ibrahim*, qui y commandoit, refusant de payer davantage le tribut, le Viceroi le chassa, mit en sa place *Mohammed Anconin*, & bâtit un Fort pour tenir le Peuple en bride (b).

Expéditions de Don François d'Almeyde pour l'avancement des Portugais aux Indes.

Delà il se rendit à *Mombaze*, petite ville située dans une Isle bien fortifiée, avec deux Forts où il y avoit quelques petites pieces de canon, ce qui inspira au Roi la hardiesse de refuser l'entrée du Port à *Almeyde*; il la força bientot en rasant les Forts, prit la ville d'assaut, & fit la plus grande partie des habitans esclaves. Il fit ensuite voile pour les Isles Anchedives, qui ne sont pas loin de *Goa*, & selon les ordres qu'il avoit il y batit un Fort; s'étant rendu delà à Cananor, il y construisit aussi, avec le consentement du Roi, une Forteresse, où il mit une bonne Garnison (c). En arrivant à Cochin, il trouva que *Trimumpara*, accablé de vieillesse, avoit abdiqué la cou-

(a) *De Faria* L. IV. C. 9.
(b) *Maffeus* L. III. C. 5.
(c) *Lafitau* l. c. p. 277.

SECTION III. *Progrès des Portugais &c.*

couronne en faveur de *Noubeador*, second fils de sa sœur, en rejettant l'aîné, qui l'avoit abandonné lors de l'invasion du Samorin. Ce choix avoit causé des troubles, mais le Viceroi les appaisa, en affermissant *Noubeador* sur le Trône en qualité de Vassal de la Couronne de Portugal. *Almeyde* étoit vain & fier, mais il entendoit fort bien les intérêts de son Pays, & ne négligea rien pour les avancer. Sous son Gouvernement on découvrit la grande Isle de *Madagascar*, qu'on nomma l'*Isle de Saint Laurent*, parcequ'on en fit la découverte le jour de la Fete de ce Saint. *Don Laurent d'Almeyde*, fils du Viceroi, reconnut les *Isles Maldives*, & découvrit ensuite celle de *Ceylon*, dont il contraignit le principal Monarque de se soumettre à la protection du Portugal. A son retour de cette expédition, il alla joindre la 1508. Flotte Portugaise qui devoit assieger Calicut, le Viceroi étant résolu d'assurer l'Empire des Portugais par la ruine de cette puissance. *Laurent d'Almeyde* donna de grandes preuves de sa valeur dans un grand combat sur mer, où les forces navales du Samorin reçurent un coup mortel, mais ce jeune Héros y perdit la vie sans qu'on pût jamais trouver son corps. Le Viceroi fit paroître dans cette occasion une fermeté extraordinaire, car lorsqu'il apprit la nouvelle de la victoire & de la mort de son fils, il se contenta de dire: *Tous les hommes doivent mourir, &* Laurent *ne pouvoit mourir plus glorieusement qu'en servant sa patrie* (*a*).

Sa fin tragique à son retour des Indes.

Le desir de venger la mort de son fils, & de réduire toute la Côte de Malabar sous l'obéissance des Portugais, occupoit entierement l'esprit du Viceroi, & il auroit pu y être fort secondé par *Alfonse d'Albuquerque*, qui étoit revenu aux Indes, & y avoit déjà fait quelques grands exploits; mais la jalousie que le Viceroi avoit conçue contre lui, alla si loin que non seulement il ne voulut pas se servir de lui, mais qu'il porta les choses jusqu'à le faire arrêter, & à l'envoyer prisonnier dans la Citadelle de Cananor, parcequ'il savoit que le tems de son Gouvernement étoit prêt d'expirer, & que le Roi destinoit *Don Alfonse* à être son successeur (*b*) (*). Mais avant que de

(*a*) *Maffæus* L. IV. C. 2. (*b*) *Lafitau* T. I. p. 429.

(*) Nous avons tâché de rapporter dans le texte d'une maniere aussi concise qu'il nous a été possible, les principaux exploits par lesquels les Portugais fonderent leur Empire dans les Indes. Nous nous proposons d'ajouter dans les Remarques, les circonstances propres à en donner une idée claire & nette à nos Lecteurs, le plan de notre Ouvrage ne nous permettant pas de donner cette Histoire au long, & de rapporter les belles actions des Capitaines particuliers. A présent il faut observer qu'*Alfonse d'Albuquerque* étoit parti de Lisbonne en 1506. avec *Tristan d'Acugna*, ayant des patentes secrettes pour succéder dans le Gouvernement général des Indes à Almeyde, dès que son tems seroit expiré; il paroît avoir eu le secret de son Maître; il aida son Général avec beaucoup d'activité & de valeur à ruiner les Forteresses que les Maures avoient élevées sur les Côtes d'Afrique, pour faciliter & protéger leur commerce aux Indes; il ne se signala pas moins en enlevant leurs vaisseaux, après quoi il vint avec son Général sur la Côte de Malabar joindre le Viceroi (1). Il fit ensuite de nouveau voile pour les Côtes d'Arabie dans le dessein de ruiner le commerce des Maures, & le succès répondit à son attente; mais dédaignant un emploi qui avoit si fort l'air du métier de Corsaire, & sachant combien le Roi son Maître souhaittoit de joindre Ormuz à ses autres conquêtes, il

(1) *Maffæus*, L. III. C. 5.

SECTION III. *Progrès des* Portugais &c.

de quitter le Gouvernement, il eut la satisfaction de combattre la Flotte des Mahométans, & de remporter sur eux une victoire complette, & par-là il ruina en grande partie les forces de cette formidable Ligue, par laquelle le Samorin se flattoit de contraindre les Portugais d'abandonner leurs conquêtes dans les Indes. L'arrivée du Grand-Maréchal de Portugal avec une puissante Flotte & trois mille hommes d'armes, termina tous les différends entre le Viceroi & *Don Alfonse d'Albuquerque*: le Maréchal notifia au premier les ordres du Roi, qui étoient qu'il eût à résigner sa Charge & à retourner en Portugal, & que *Don Alfonse* lui succedât, mais seulement avec la qualité de Gouverneur & Général en Chef de toutes les fortes des Portugais dans les Indes (*a*). Le Viceroi obéit, embarqua les grandes richesses qu'il avoit amassées, & ayant quitté Cochin il fit voile pour l'Europe; mais son voyage lui fut fatal par sa propre imprudence. Ayant abordé à la Côte d'Afrique pour prendre quelques rafraichissemens, les Cafres firent insulte à ses gens, & on en vint aux mains: le Viceroi accourut précipitamment l'épée à la main pour soutenir les Portugais, & un des Caffres le perça d'un coup de lance, dont le bout avoit été durci au feu (*b*). Triste & déplorable fin pour un si grand homme! Il est vrai que d'autres Ecrivains rapportent toute cette affaire d'une maniere différente, soit qu'ils ayant eu de meilleures mémoires, soit par respect pour la mémoire d'Almeyde: on dit que quand on apprit à la Cour d'Espagne la nouvelle de sa mort, *Ferdinand* & *Isabelle* porterent le deuil (*c*) (*).

Aussi-

(*a*) *Purchas* Vol. I. p. 32. *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. P. I. Ch. 10.

(*b*) *Maffeus* L. IV. C. 4.

(*c*) *De Barros*, Dec. II. L. X. *De Faria*, *Castaneda*, &c.

il vint mouiller à la vue de cette ville le 25 de Septembre 1507; mais le Tuteur du jeune Roi, n'ayant pas reçu ses propositions comme il le vouloit, *d'Albuquerque* attaqua, défit & brûla une nombreuse Flotte qui étoit dans le Port, ruina tous les vaisseaux & toutes les barques, même ceux qui étoient sur les chantiers, obligea le Roi d'Ormus de se reconnoitre Vassal de la Couronne de Portugal, & de consentir à la construction d'un Fort. Le Tuteur, & premier Ministre de ce Prince, trouva cependant moyen, en faisant distribuer secrettement de l'argent, de gagner quelques-uns des Officiers Portugais, & d'engager nombre de Soldats & de Matelots à se mutiner, sous prétexte qu'on les faisoit travailler comme des manœuvres au Fort, tandis qu'ils pouvoient s'enrichir en croisant sur les Maures. Pendant cette division, la guerre recommença, & les Portugais furent obligés d'abandonner leur Fort sans être achevé, & l'Isle. *Don Alfonse* persista cependant dans son entreprise, & résolut d'affamer les habitans d'Ormus, s'ils ne renouvelloient pas le Traité, & ne tenoient pas leurs promesses. Il en seroit certainement venu à bout, si trois de ses Capitaines, qui étoient mécontens, n'avoient lâchement abandonné leurs postes, & fait voile pour la Côte de Malabar (1). Dans le dessein de justifier leur conduite, ils ne négligerent rien pour irriter le Viceroi contre *Don Alfonse*, & ils y réussirent si bien, qu'il écrivit au Gouverneur d'Ormus, & lui demanda son amitié, desapprouvant tout ce qui s'étoit fait, & promettant de lui faire rendre justice par la Cour de Portugal. Il étoit dans ces dispositions, quand *Don Alfonse* arriva; il le reçut fort froidement, lui refusa la permission de l'accompagner dans l'expédition qu'il alloit faire, & à son retour il le fit arrêter, & enfermer dans la Citadelle de Cananor, où il demeura trois mois, pendant lesquels il eut assez à souffrir (2).

(*) Dès que le Viceroi eut remis le Gouvernement entre les mains de *Don Alfonse*, il se

(1) *De Barros*, Dec. II. L. V. VI. V.I. (2) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. I. p. 418, 419.

SECTION III. *Progrès des Portugais &c.*

Premier exploit D'Alfonse D'Albuquerque Gouverneur des Indes.

Auffitôt qu'*Alfonfe d'Albuquerque* eut pris le Gouvernement en main, le Marechal de Portugal lui repréfenta qu'il étoit impoffible d'exécuter les projets qu'il avoit formés lui-meme, & ceux de la Cour, fans avoir auparavant réduit Calicut, & ruine une Puiffance qui leur avoit déja caufe tant d'embarras, & leur en donneroit toujours. *Don Alfonfe* entra avec plaifir dans fes vues, fit d'abord les préparatifs néceffaires pour cette expédition, & attaqua la place par mer & par terre avec tant de furie qu'il fe rendit maître de la Ville, qu'il brûla, & de la Forterefle, qu'il fit rafer. Dans le meme tems le Maréchal attaqua le Palais Royal, qu'il emporta après une opiniâtre réfiftance; mais y ayant trouvé d'immenfes richeffes, les Soldats fe mirent à piller; les Indiens profiterent de l'occafion, les investirent & les taillerent tous en pieces, parcequ'ils étoient fi chargés de butin qu'ils ne pouvoient fe défendre. *Albuquerque* apprenant le danger où ils fe trouvoient, marcha auffitôt qu'il put à leur fecours, mais ayant été bleffé dangereufement en deux endroits, chemin faifant, il ne put arriver affez à tems pour les fauver, & en renouvellant l'attaque il penfa être accable fous une groffe pierre, qui tomba fur lui, deforte qu'ayant perdu connoiffance on eut bien de la peine à le transporter à bord de fon vaiffeau. Les Portugais firent retraite du mieux qu'ils purent, ayant eu quatre-vingts hommes de tues, & trois-cens bleffés, fans compter la perte du Marechal, qui fut la victime de fon impatience, & de l'ambition de vouloir fe rendre maitre du Palais de l'Empereur fans affiftance (*a*).

Il attaque & réduit avec peine Goa.

Quand *Albuquerque* fut guéri de fes bleffures, il forma le projet d'attaquer encore Ormus, & dans cette vue il affembla une Flotte, & un Corps de troupes, parmi lefquels il y avoit deux mille Portugais aguerris, qui avoient fervi du tems dans les Indes; mais lorsqu'il étoit fur le point de mettre à la voile, il changea de plan, & réfolut d'attaquer *Goa*, grande & riche ville dans l'Ifle de Tiçuarin, qui a un des meilleures Ports des Indes. Cette Ifle, qui a environ neuf ou dix lieues de tour, paffoit par fa fituation pour le pofte le plus important de la Cote de Malabar; elle appartenoit au Roi de Decan; celui qui y commandoit pour lui étoit *Idalcan*, Maure d'origine, homme de tete & de cœur, qui s'étoit donné tous les foins poffibles pour mettre la ville en état de fe bien defendre. Les precautions qu'il avoit prifes n'empecherent pas que l'Ifle ne fût foumife, & la Ville de Goa emportee d'affaut, le Roi d'*Onor* ayant aidé les Portugais de fa Flotte & de

(*a*) *Purchas*, Vol. I. p. 32. *Lafitau*, T. II. p. 13.

fe retira à fon vaiffeau, ne voulant pas être à la difcrétion d'un homme qu'il avoit fi fort maltraité. Quand il partit pour retourner en Portugal, il eut le plaifir de voir quantité d'Officiers s'embarquer avec lui, parcequ'ils difoient qu'ils ne vouloient pas fervir fous *Don Alfonfe*; mais la vérité eft, que jugeant de fon cœur par le leur, ils n'oferent mettre fa générofité à l'épreuve, & s'expofer à fon reffentiment. Ce furent ces mêmes Officiers qui donnerent au Viceroi le confeil fatal qui caufa fa mort; il perdit outre cela la Banniere Royale & onze Capitaines dans une querelle, qui n'auroit pu faire honneur aux Portugais, quand ils auroient été vainqueurs (1).

(1) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. I. p. 431, 432.

SECTION III. *Progrès des Portugais &c.*

de ses Troupes, que *Timoia* son Général commandoit (*a*). *Don Alfonse d'Albuquerque* fit son entrée triomphante dans GOA, le 17 de Février 1510, avec beaucoup de pompe; & après y avoir mis ordre à tout, il nomma *Antoine de Norogna*, son neveu, Gouverneur de la ville; *Gaspar de Paya* eut la direction du Commerce, & *Timoia* la Charge de Controleur-Général des Finances, les revenus montant à quatrevingt-deux mille pieces d'or par an. Les Portugais ne conserverent pas longtems cette conquete; *Hidcan* revint avec assez de forces pour reprendre la place, le nouveau Gouverneur *Antoine de Norogna* fut tué; mais cet échec ne servit qu'à animer davantage *Albuquerque* à relever la réputation de la Nation Portugaise, en s'assurant d'un Pays & d'une ville de si grande importance (*b*) (*), il en vint à bout après une longue guerre: en 1559 Goa devint le siege du Gouverneur, & eut le titre d'Archevéché & de Primatie des Indes, titres qu'elle conserve encore.

La

(*a*) *Guyon*, l. c. p 385. *Lafitau*, Vol. II. p. 45. (*b*) *Maffeus*, L. IV. C. 7.

(*) L'Histoire de l'expédition de Goa fourniroit matiere à un petit volume, & elle démontre que les louanges dont les Portugais comblent *d'Albuquerque*, sont bien fondées. Il fit cette entreprise du consentement de ses Officiers, qu'il obtint en leur faisant voir qu'il y avoit un concours de circonstances qui sembloient les assurer de la victoire, & qu'il avoit eu soin de ménager lui-même à leur insu. Il se rendit maître de la place sans peine, quoiqu'elle fût très-bien fortifiée, pourvue d'une bonne Garnison, & en ce tems là la plus importante des Indes. Il en fut chassé autant par les séditieuses pratiques de ses propres Officiers que par les forces supérieures de l'ennemi. Il passa l'hiver dans le port en dépit de tous leurs efforts pour l'empêcher, & dans le tems qu'il ne pouvoit compter que sur les gens qu'il avoit sur son bord. Il donna dans cette situation même une preuve de fermeté, dont on ne trouve peut-être pas d'exemple dans l'Histoire. Un jeune Gentilhomme Portugais ayant débauché une des filles Maures qui étoient sous la protection du Général, fut condamné à être pendu. Toute la Flotte se souleva en sa faveur, & l'on députa deux des Capitaines les plus séditieux, pour demander à *d'Albuquerque* en vertu de quelle autorité il exerçoit une pareille justice. *Alfonse* les pria de monter à bord, en leur disant qu'il leur montreroit ses pouvoirs: aussitôt qu'ils y furent, *je le fais*, leur dit-il, *en vertu de la même autorité que je fais ceci*, en les faisant arrêter & mettre aux fers, après quoi il fit exécuter la sentence. Cette action de vigueur retint tout le monde dans le respect. Quoique les uns fussent mécontens, que les autres l'abandonnassent, & que la plupart n'obéissent que par crainte, il persista dans son dessein: quand il voulut attaquer Goa, il dit à ses Officiers qu'il le faisoit pour le service du Roi, pour l'honneur de la Nation & pour leur propre sureté, ajoutant, *je ne desire d'être suivi que de ceux qui sont vrayment sensibles à ces motifs* (1). Un cri d'applaudissement que jetterent les Soldats & les Matelots, obligea les Officiers de faire leur devoir, & pour effacer le souvenir de leurs fautes passées ils se comporterent si vaillamment qu'ils se rendirent maîtres de la ville. Les Portugais ne s'apperçurent de l'extrême importance de Goa, qu'après qu'ils en furent possesseurs; & ils avouerent alors que *d'Albuquerque* s'étoit conduit par des principes très-sages, en poussant les choses aussi loin qu'il avoit fait pour s'assurer l'établissement le plus avantageux par sa situation, au milieu de la Côte de Malabar, le plus aisé à défendre par sa force naturelle, & le plus commode par son port spacieux & sûr. Ce qui donnoit encore du prix à cette conquête, c'est qu'elle se fit en grande partie aux dépens des Maures, qui se proposoient d'en faire une place d'armes, pour faciliter l'exécution de leur grand dessein de chasser les Chretiens des Indes (2).

(1) *De Barros*, Dec II. L. X. (2) *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. Vol. I p. 385, 386.

La conquête de Goa, quoique d'une très-grande importance, n'étoit nullement capable de satisfaire l'ambition de *d'Albuquerque*, qui n'étoit occupé que du desir d'étendre la domination de son Maître, & d'augmenter sa réputation. Ce fut dans ce dessein qu'il fit voile pour *Malacca*, & étant arrivé à la rade il fit demander au Roi les prisonniers Portugais qu'il avoit entre les mains. Le Monarque Indien l'amusa par de belles promesses, & le Général le souffrit pendant quelque tems, par la crainte que ce Prince ne fit mourir les prisonniers: mais à la fin il perdit patience, attaqua la ville & y mit le feu; sur quoi le Roi de Malacca renvoya les prisonniers, & offrit de faire la paix à telles conditions que les Portugais souhaiteroient. Celles que *d'Albuquerque* proposa étoient des plus fieres; il demanda de pouvoir batir une Citadelle, qu'on payât la valeur de tous les dommages que les Portugais avoient soufferts, & tous les frais de l'armement qu'il avoit fait. Le Monarque Indien refusa absolument de se soumettre à ces conditions, les hostilités recommencerent de part & d'autre, & enfin *d'Albuquerque* attaqua la ville par mer & par terre avec beaucoup de furie, & après une résistance opiniatre elle fut emportée d'assaut & livrée au pillage. On peut juger des richesses qui s'y trouverent par le quint du butin qui revint de droit au Roi, & qui monta à deux-cens-mille crusades d'or (*a*).

SECTION III. *Progrès des Portugais* &c.

Il se rend maître de Malacca.

Le Général commença par faire construire une Citadelle pour mettre la place en sureté, il y mit une bonne Garnison, & en donna le commandement à *Rodriguez Patalino*. Il établit en qualité de premier Magistrat sur les Indiens & les Maures *Utemutis*, Seigneur Indien, qui ayant abandonné le Roi de Malacca lui avoit rendu de bons services; & après avoir reçu les félicitations de plusieurs Princes Indiens sur sa victoire, il se disposa à retourner à Goa. Avant son départ on découvrit une conspiration, dont *Utemutis* étoit le principal auteur, comptant de se rendre maître de la place. Les Lettres qu'on avoit interceptées, servirent de preuve contre lui; malgré son grand age il fut condamné avec son fils à perdre la tete, & la sentence fut suivie de l'exécution, quoique l'on offrit cent mille pieces d'or pour lui sauver la vie (*b*) (*). Après avoir demeuré presque une année en-

Précautions qu'il a prises pour la conservation de la Ville.

(*a*) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. II. p. 109. & suiv.

(*b*) *Purchas*, Vol. I. p. 33. *Maffeus*, L. V. C. 1, 2.

(*) Le premier qui essaya de s'établir à Malacca fut *Diego Lopez de Siqueira*, qui y alla par ordre du Viceroi Almeyde avec une Escadre de cinq vaisseaux, vers la fin de l'année 1509. Malacca étoit alors une des villes les plus riches des Indes, où il y avoit plusieurs Marchands assez puissans pour pouvoir mettre en mer trois ou quatre vaisseaux, & les charger richement à leurs propres dépens: elle étoit le centre du commerce des Moluques, de la Chine & de toutes les Indes. Le Roi, qui s'appelloit *Mahmud*, reçut d'abord *Siqueira* assez bien, mais à la longue, à l'instigation des Maures, il entreprit de faire un massacre général des Portugais, & il s'en fallut peu qu'il n'y reussit. Il y en eut un grand nombre de tués, quelques-uns demeurerent prisonniers, & *Siqueira* fut obligé de se retirer en si mauvais état, qu'il fallut faire couler à fonds un de ses vaisseaux, afin d'avoir assez de monde pour gouverner les quatre autres; il en envoya deux pour porter au Viceroi la nouvelle de son desastre, & avec les deux autres il se

Vous

SECTION III. *Progrès des Portugais &c.*

entiere à Malacca, *d'Albuquerque* y laissa pour Gouverneur un homme expérimenté, avec un nombre suffisant d'hommes & de vaisseaux, & fit voile pour la Côte de Malabar; il fut accueilli dans sa route d'une si violente tempete, que la plus grande partie de sa Flotte périt avec toutes les richesses qu'elle portoit, & le Général eut beaucoup de peine à se rendre au Port de Cochin (*a*).

Son activité & son bonheur rendent la Couronne de Portugal redoutable.

Après y avoir demeuré peu de tems, & y avoir mis tout en bon ordre, *Don Alfonse* retourna à Goa, où les affaires étoient un peu en désordre; il les eut bientôt rétablies, & il humilia les Princes du voisinage à un tel point, que le Samorin même envoya des Ambassadeurs pour demander la paix, & pour lui offrir de faire construire à Calicut un Fort en tel endroit qu'il jugeroit à propos. L'Empereur d'Ethiopie envoya aussi un Ambassadeur à Goa, pour le faire passer en Portugal; la terreur des armes Portugaises étoit si grande, qu'*Idalcan* & les autres Princes qui s'étoient le plus fortement opposés à l'Etablissement des Portugais, furent bien aise d'effacer la mémoire de leur imprudence, en offrant de subir telles conditions qu'il plairoit à *Don Alfonse* de leur imposer. Tant de prospérités auroient été capables de faire tourner la tête à un homme moins habile que ne l'étoit le grand *d'Albuquerque*, à la capacité duquel les Portugais doivent plus leurs conquetes, qu'aux Armées & aux Flottes qu'il commandoit (*b*). Il aimoit l'ancienne frugalité de son Pays, & ne se laissa corrompre ni par l'autorité, ni par les richesses dont il étoit en possession; dont il ne se servit effectivement que pour le service de la Couronne.

Vertus & grandes qualités de Don Alfonse D'Albuquerque *le Grand.*

Quand il remarqua que les Indiens jugeoient de tout par l'éclat & la pompe, il s'accomoda à leurs idées, & affecta dans des occasions extraordinaires une magnificence extraordinaire jusques dans les plus petites choses; mais au milieu de tout cette splendeur il ne se relâchoit en rien de sa premiere simplicité, & vivoit quant à sa personne aussi frugalement qu'aucun particulier. Il exigeoit avec quelque rigueur ce qui revenoit à la Couronne, mais pour sa fortune particuliere il en prenoit si peu de soin, qu'à la réserve de ses appointemens il n'avoit presque rien qu'il pût dire lui appartenir. Ses Officiers étoient ses enfans, & il prenoit autant de soin de les former, que le pere le plus tendre en prend de l'éducation de ses enfans. Il pardonnoit les fautes, mais il punissoit avec une inflexible sévérité les traîtres & ceux qui manquoient à leur devoir. Il étoit prompt à recompenser; à table il ne parloit que des belles actions de ses Officiers, tandis qu'il gardoit non seulement le silence sur les siennes propres, mais ne vouloit pas permettre aux autres de les louer. Il disoit souvent qu'il ne redou-

(*a*) *Lafitau*, T. II. p. 160. (*b*) *Maffæus*, L.V. C. 3.

voile pour le Portugal. Ce fut pour se venger de cette insulte, & pour reclamer les prisonniers, que *Don Alfonse* se rendit devant Malacca au mois d'Avril 1511; & ne voyant pas qu'il eût plus de raison de se fier au Roi que *Sequeira*, il attaqua hardiment la ville, & s'en rendit maître avec beaucoup de peine; par cette conquète il ouvrit le commerce avec les Isles de la Sonde, & avec la Chine (1).

(1) *Purchas*, Vol. I. p. 32.

doutoit rien à l'égal de la flatterie, & l'on remarque qu'il n'avança jamais aucun de ceux qui tenterent de gagner ses bonnes graces par cette voye. C'est ce que l'on peut regarder comme un des traits les plus singuliers de son caractere, car on ne voit gueres de Grands qui soient inaccessibles par ce côté-là; mais en même tems on peut attribuer à cela, qu'il étoit si bien servi, le mérite seul donnant droit à sa faveur; & pendant son administration les flatteurs, gens faux & lâches, furent toujours exclus. Quelques Historiens Portugais ont très-judicieusement observé, que la vanité d'Almeyde le porta à affecter toute la grandeur d'un Prince, dans un tems où la puissance des Portugais n'étoit pas encore fort bien établie; au-lieu que jamais la modestie de *d'Albuquerque* ne brilla davantage, que lorsque ses victoires ne lui laissoient plus rien à craindre, & que les plus grands Princes de l'Orient recherchoient son amitié par leurs Ambassadeurs (a). Avec tant de belles qualités ce Héros n'étoit pas exempt de défauts; il avoit une ambition demesurée, & emporté par un desir immodéré d'étendre la domination de la Couronne de Portugal, il ne s'embarrassoit gueres si les moyens qu'il employoit étoient justes ou non. Dans la vie privée il étoit de la plus rigide probité, mais la vérité ne permet pas d'en dire autant quand il agissoit en homme public. Le reste de son Histoire justifiera pleinement l'impartialité de cette Remarque (*).

Il s'empara de Goa, sans autre droit sinon que la Couronne en avoit besoin. Il se rendit maître de Malacca par la même raison, & ce motif lui fit méditer encore la conquête d'Ormus, qu'il fit de la maniere suivante. On a vu, qu'avant que d'être déclaré Gouverneur-Général des Indes, il avoit tenté d'y élever une Citadelle, sans pouvoir l'achever; mais la puissance des Portugais s'étant tellement accrue que tout le Commerce d'Orient dépendoit d'eux, le Roi d'Ormus s'étoit vu dans la nécessité de payer un tribut annuel au Roi de Portugal, parceque la ville & ses habitans ne subsistoient que par le Commerce des Indes. Le Trône d'Ormus étoit alors rempli par un jeune Prince, nommé *Torun Shah*, qui avoit peu de capacité, & qui étoit d'un caractere timide. Au com-

(a) *De Barros*, Dec. II. L. X. C. 5.

(*) On a allégué pour justifier la conduite de ce Grand Homme, qu'il trouva le plan de *Vasquez de Gama* impraticable, & qu'il n'étoit pas possible de conserver le commerce à moins que de se rendre maître des Indes. En supposant la vérité du fait, cela le justifie certainement en qualité de Politique; mais la question est de savoir quel droit lui ou le Roi son Maître avoient de mettre sous le joug des Peuples avec lesquels ils n'avoient point eu auparavant de commerce, & dont ils n'avoient par conséquent aucun sujet de se plaindre, qui en combattant contre les Portugais étoient dans le cas de la légitime défense de soi-même. Quoi qu'il en soit, sa droiture & son équité, quand son ambition n'étoit point intéressée, étoient telles, que ses envieux mêmes n'osoient les contester. Tous les habitans des Indes, de quelque Religion qu'ils fussent, étoient si intimement convaincus de son équité, qu'après sa mort ils en donnerent une singuliere preuve; ils alloient offrir des vœux à son tombeau, pour lui demander justice contre la tyrannie de quelques-uns de ceux qui succéderent en sa place, mais qui ne succéderent pas à ses vertus (1).

(1) *Lafitau*, T. II. p. 253.

SECTION III. *Progrès des Portugais &c.*

commencement de ſon regne toute l'autorité avoit été entre les mains d'un vieux Miniſtre, nommé *Noradin*, homme des plus ruſés, mais nullement entreprenant: pour ſe ſoutenir & aſſurer l'autorité à ſa famille, il introduiſit à la Cour trois de ſes neveux, à qui il confia les principales Charges de l'Etat & de l'Armée. *Hamed*, le plus jeune des trois, ſe rendit en peu de tems ſi puiſſant par ſes intrigues, qu'il ne reſtoit plus au Roi & à ſon oncle qu'une ombre d'autorité (*a*).

Sa derniere entrepriſe contre Ormus.

Don Alfonſe d'Albuquerque, qui fut informé de tout, aſſembla une Flotte, & publia qu'il avoit deſſein d'attaquer *Aden*; mais dès qu'il fut en mer, il fit voile vers les Côtes de Perſe, & parut à la vue d'Ormus, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. Il demanda qu'on lui remît d'abord la Citadelle, qu'on établît des Factoreries Portugaiſes dans la ville, & que le Roi ſe reconnût Vaſſal de la Couronne de Portugal. *Torun Shah*, jugeant qu'il valoit mieux étre Vaſſal d'un Prince Souverain qu'eſclave de ſon Miniſtre, ſe ſervit de ſon autorité pour dégrader ſa Dignité, reçut le Général dans la Citadelle, lui aſſigna quelques-unes des meilleures maiſons de la ville pour y établir ſes quartiers, & fit arborer ſur ſon Palais la banniere de Portugal. *Hamed* ne put diſſimuler ſon reſſentiment à la vue d'une révolution ſi ſubite & ſi imprévue; pour en prévenir les ſuites il forma quelques complots contre la vie du Général: *Don Alfonſe* n'en fut pas plutôt inſtruit, qu'il chargea quelques-uns de ſes Soldats de l'en défaire, ce qu'ils firent ſans autre cérémonie. Paſſe encore, ſi le Général s'en étoit tenu-là; mais ſes deſſeins étoient de nature à ne pouvoir être bornés que par l'entiere poſſeſſion de ce qu'il ambitionnoit, deſorte que ſous prétexte qu'une Flotte d'Egypte menaçoit l'Iſle d'une deſcente, il demanda toute l'artillerie de la ville, dont il diſoit avoir beſoin pour la défendre contre l'ennemi. *Torun Shah* aſſembla ſon Conſeil, qui déclara d'une voix qu'il n'avoit aucune connoiſſance du projet de cette deſcente, & qu'il jugeoit qu'il y auroit une grande imprudence à condeſcendre à la demande du Général. La lâcheté du Roi l'emporta ſur la ſageſſe de ſes Miniſtres, l'artillerie fut portée à bord des vaiſſeaux, & *Don Alfonſe* ne voulut jamais la rendre. Ayant nommé *Pierre d'Albuquerque* Gouverneur de la Citadelle, il ſe ſaiſit de quinze Princes du Sang, de leurs femmes & de leurs enfans, & les tranſporta à Goa, pour lui ſervir d'ôtages. C'eſt ainſi qu'Ormus fut pour le préſent aſſujettie aux Portugais, & par-là une autre partie du grand projet d'Emanuel ſe trouva heureuſement exécutée, ſi l'on peut parler ainſi d'une choſe où le ſuccès n'eſt pas fondé ſur la juſtice (*b*) (*).

Le

(*a*) *Maffeus*, L. V. C. 7. (*b*) *Guyon*, Hiſt. des Ind. Orient. P. I. p. 388, 389.

(*) En l'année 1513, *d'Albuquerque* avoit riſqué une attaque contre la ville d'*Aden*, qui étoit alors en la puiſſance d'un Prince Arabe; mais comme elle étoit bien fortifiée, & défendue par une Garniſon de neuf-mille hommes, ſous les ordres d'un Emir, le Général manqua ſon coup, & perdit beaucoup de monde. On convient néanmoins généralement qu'il ſe ſeroit rendu maître de la ville, s'il eût pourſuivi ſon entrepriſe avec ſa fermeté ordinaire; mais il commença à s'appercevoir que ſon propre plan étoit auſſi impraticable que celui de *Gama*; & que s'il avoit pris *Aden*, il y auroit fallu une Garniſon plus nom-

Section III. Progrès des Portugais &c.

Le Général Portugais eut peu après le plaisir de recevoir un Ambassadeur du Roi de Perse. Ce Monarque ne pouvoit voir sans crainte l'Etablissement d'une Nation puissante si proche des côtes de ses Etats, mais la nécessité l'obligea de dissimuler, & il jugea qu'il valoit mieux paroître en Prince ami qu'en Prince qui avoit peur. *Don Alfonse* pénétra le véritable motif de cette Ambassade, & il ménagea les choses avec tant de prudence, qu'il dissipa les ombrages du Monarque Persan, & qu'il établit une véritable amitié avec lui. Il reçut l'Ambassadeur avec de grands honneurs en public, & très-gracieusement en particulier: il témoigna la plus haute estime pour le Shah, & en retour des présens qu'il lui avoit faits, il lui envoya un train de pieces de campagne, avec des Canoniers pour les servir. Le Shah fut également surpris & charmé de la politesse du Général Chretien, qui par-là ménagea très-sagement aux Persans le moyen d'agir avec succès contre les Turcs, qui étoient les ennemis communs des uns & des autres. Il est certain que *Don Alfonse* étoit un des ennemis les plus redoutables & les plus déclarés, que cette Nation ait jamais eus: il prévoyoit qu'ils deviendroient un jour maîtres de l'Egypte, & il savoit que s'ils le devenoient, ils pourroient, en ménageant bien les choses, s'assurer le Commerce des Indes. Il prit la résolution de prévenir le coup, & dans cette vue il forma deux projets, qui feront à jamais honneur à sa mémoire, & qui prouvent que l'étendue de son génie égaloit son ambition, quoiqu'il ne vequît pas assez pour les exécuter (*a*).

Il reçoit des complimens du Roi de Perse.

Le premier de ces projets étoit d'empêcher le renouvellement du commerce par la voye d'Alexandrie, en quoi il savoit que les Venitiens pour leur propre intéret, aideroient les Turcs, & tels autres Barbares. Pour le prévenir, il insinua à l'Empereur d'Ethiopie, que pour se mettre en sureté contre de si dangereux Voisins, il ne pouvoit rien faire de plus avantageux, que de détourner le cours du Nil, en lui ouvrant un passage par où il se jettat dans la Mer d'Arabie, avant qu'il entrât en Egypte. Si ce projet avoit été praticable, la plus grande partie de l'Egypte seroit devenue inhabitable, & il auroit été impossible en même tems de transporter, comme autrefois, les marchandises des Indes de la Mer Rouge à Alexandrie, ce qui étoit son grand objet. Son autre projet étoit de faire passer de l'Isle d'Ormus sur la côte opposée d'Arabie, qui n'en est qu'à soixante-dix lieues, trois-cens chevaux, jugeant ce nombre suffisant pour piller le tombeau de Mahomet à la Mecque (*), ce qui lui paroissoit devoir avoir des suites fort avantageuses, parcequ'un pareil coup auroit rempli de terreur & de consternation les Maho-

Grands Projets qu'il forme, mais que la mort l'empêcha d'exécuter.

(*a*) *Osor.* de Reb. Eman. L. X.

nombreuse que ne l'étoit toute son armée: il aima donc mieux employer toutes ses forces contre Ormus, où il prit si bien ses mesures, qu'il fut en état de la garder avec un petit Corps de troupes. Il fit cette expédition en 1515, & ce fut la derniere de ses conquêtes (1).

(*) L'Historien se trompe pour avoir suivi *Maffée*, le tombeau de Mahomet n'est pas à la Mecque mais à Médine. Rem. du Trad.

(1) *Maffæus*, L. V. C. 7.

SECTION III. *Progrès des* Portugais &c.

hométans d'Orient, & par-là auroit arrêté ce concours de Pélerins, qui contribuent en quelque façon à ſoutenir le Commerce d'Arabie: par-là il auroit avancé beaucoup ſon autre projet, qui étoit d'ôter le Commerce de l'Orient aux Turcs & aux autres Mahométans (*a*). Peu après le retour de *Don Alfonſe* à Goa, ce Seigneur tomba malade, & mourut en peu de jours, âgé de ſoixante-trois ans. Les Mahométans l'appelloient *Albuquerque Malandi*, parcequ'il étoit né à Melinde en Afrique, & que dans toutes les Langues Orientales cette ville s'appelle *Malanda*; les Portugais l'ont nommé à juſte titre *Albuquerque le* GRAND. Il étoit le plus habile Politique & le plus grand Capitaine qu'ils ayent jamais eu aux Indes, où il laiſſa les affaires ſur le pied le plus avantageux, & cependant il fit tous ſes grands exploits avec des forces aſſez médiocres. Il prit Calicut avec trente vaiſſeaux, Goa avec vingt-un: il ſurprit Malacca avec vingt-trois, & il n'en avoit que vingt-deux à ſon expédition d'Ormus. La mort de ce Grand Homme, quoique déja âgé, fut très-préjudiciable aux affaires des Portugais, & elle l'auroit été bien plus encore, ſi ſon ſucceſſeur ne ſe fût trouvé en ce tems-là à Cochin, où il venoit d'arriver de Portugal avec dix voiles (*b*). *Albuquerque* laiſſa tous les Etabliſſemens des Indes dans une paix parfaite, & dans un ordre admirable, avec un Corps de troupes régulieres en état de conſerver non ſeulement ce qu'il avoit conquis, mais encore de faire de nouvelles conquêtes, ſi le Roi ou ſes Succeſſeurs en vouloient entreprendre. On lui fit des obſeques magnifiques, & il fut inhumé dans l'Egliſe de Notre Dame de Goa, qu'il avoit bâtie, & que ſon fils, *Alfonſe d'Albuquerque* aggrandit dans la ſuite: ce dernier vécut quatre-vingts ans, & écrivit les Commentaires où il fait l'Hiſtoire des exploits de ſon pere (*c*) (*).

16 Décembre 1515.

S E C-

(*a*) *Maffeus*, L. V. C. 7. *Lafitau*, T. II. p. 250, 251.

(*b*) *Maffæus*, L. V. C. 7.

(*c*) *Lafitau*, T. II. p. 252.

(*) Cet homme véritablement Grand, qui avoit fait tant de merveilleux exploits pour la Couronne de Portugal, & qui avoit l'honneur de ſervir un des plus ſages & des meilleurs Princes qui ayent jamais occupé le Trône, eut néanmoins le malheur de mourir en diſgrace. Son ambition, ſa rigueur & ſon inflexible équité lui attirerent un grand nombre d'ennemis. La plupart étant retournés en Portugal, ne ceſſoient de tâcher de prévenir le Roi contre lui, en inſinuant à ce Prince qu'il penſoit plus à ſes intérêts qu'à ceux de ſon Maitre. Tout cela n'auroit cependant pas fait grande impreſſion, ſi malheureuſement *Don Alfonſe*, craignant qu'on ne veillât pas à la conſervation de Goa autant que l'importance de la place le méritoit, ne l'avoit demandée à titre de Duché, en recompenſe de ſes ſervices: cette demande fit ce que tous ſes ennemis n'auroient pu faire, elle donna de l'ombrage au Roi, & lui fit prendre la réſolution de mettre le Gouvernement en d'autres mains. *Don Alfonſe* en reçut la nouvelle étant malade, & l'on dit qu'il s'écria; „ Quoi! *Soarez* Gouverneur des Indes! *Vaſconcellos* & *Diego Pereira*, que „ j'ai fait paſſer en Portugal comme criminels, renvoyés avec honneur! J'encours la haine des hommes pour l'amour du Roi, & la diſgrace du Roi pour l'amour des hom„ mes! au tombeau, malheureux vieillard, il eſt tems, au tombeau!" Il écrivit une Lettre au Roi pour lui recommander ſon fils, qui étoit fils naturel: la Lettre étoit fort courte, & finiſſoit par ces mots. *Je ne vous dis rien des* Indes, *elles vous parleront aſſez pour elles & pour moi* (1).

(1) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. II. p. 248, 249.

SECTION IV.

Suite des Vicerois Portugais, *& Histoire abrégée de leur administration, jusqu'au Gouvernement de* Don Constantin de Bragance, *sous lequel leur Empire parvint au plus haut point de sa grandeur.*

Section IV. *Suite des* Viceroïs Portugais *aux* Indes.

Lopez Soarez de Albergaria *succede* à Albuquerque.

DON *Alfonse d'Albuquerque* eut pour successeur *Lopez Soarez de Albergaria*, qui prit d'abord en main le Gouvernement. C'étoit un homme plein de candeur & de probité, & l'on prétend que ces vertus le rendoient peu propre à l'Emploi dont il fut revêtu. Il fit les arrangemens nécessaires pour maintenir les Portugais dans les Postes où ils étoient établis: il envoya aussi une Flotte à la Chine, & ce fut-là ce qu'il fit de plus sage pendant son administration (*a*). D'ailleurs il ne fut pas fort empressé à faire de nouvelles conquêtes, ni à former des projets au préjudice de ses Voisins. Ayant appris que le Sultan d'Egypte avoit équipé une puissante Flotte sur la Mer Rouge, il se mit en mer pour l'aller combattre avec toutes les forces navales des Portugais, qui surpassoient tout ce qu'ils avoient encore eu dans ces mers. La fortune parut le favoriser d'abord; les habitans d'*Aden*, voyant leurs forces fort diminuées & les fortifications de leur ville en grande partie ruinées, appréhenderent tellement qu'il ne les attaquât, qu'ils lui envoyerent des Députés pour lui offrir de se soumettre. Il les reçut honnêtement, accepta des rafraîchissemens, & se fiant à leurs protestations il ne prit point la précaution d'y faire construire une Forteresse & d'y mettre de Garnison, pour s'assurer de la place. Les Adenois profiterent de l'occasion, réparerent promptement leurs murailles, & se mirent en si bon état de défense, qu'ils lui firent sentir son imprudence par le mépris qu'ils firent des ordres qu'il leur envoya: il se repentit de sa crédulité, & s'apperçut des fâcheuses suites de sa négligence, quand il fut trop tard (*b*). Il marqua le même défaut d'intelligence & de courage, en ne s'opposant point aux progrès des Turcs, qui se rendirent en peu de tems maîtres de l'Egypte, & commençoient à devenir redoutables dans le Golphe Persique & dans la Mer Rouge; ensorte qu'il étoit de jour en jour plus visible, que ce Gouverneur, nonobstant sa grande vertu & son amour pour la justice, n'étoit nullement propre pour le Poste auquel on l'avoit élevé; & selon toutes les apparences les affaires des Portugais aux Indes auroient souffert davantage par sa mauvaise conduite, si *Diego Siqueira* n'étoit arrivé de Portugal, & n'avoit pris le commandement (*c*).

Don Diegue de Siqueira *lui succede.*

Le nouveau Viceroi se rendit à Malacca, où il régla tout à l'avantage & à la satisfaction des Portugais. Il tourna ensuite ses armes contre les Mahometans, & réduisit le Roi de *Baharen*, qui est une Isle du Golphe Persique, lequel s'étoit révolté contre le Roi d'Ormus, Vassal de la Couronne de Portugal; & comme cette entreprise étoit sage & bien conduite, elle ne contri-

(*a*) *Maffæus*, L. VI.
(*b*) *Lafitau*, T. II. p. 271. 277.
(*c*) *Maffæus*, L. VII. C. 1, 2, 3.

SECTION IV. Suite des Viceroys Portugais aux Indes.

tribua pas peu à augmenter la réputation & la puiſſance des Portugais. Il échoua cependant dans quelques tentatives ſur *Diu*, & il commença à s'appercevoir que les guerres continuelles pour chaſſer les Mahométans des Indes, avoient fort affoibli les Portugais, & qu'il étoit très-difficile de maintenir le vaſte Empire qu'ils avoient fondé. Ses trois années étant expirées, il eut pour ſucceſſeur *Don Edouard de Meneſez*, qui ſe trouva bientôt engagé en pluſieurs querelles, contre leſquelles il lutta avec beaucoup de patience, de courage, & avec des ſuccès différens (*a*). La premiere année de ſon Gouvernement mourut *Emanuel le Grand*, Roi de Portugal, qui avoit heureuſement acquis, prudemment conſervé, & par ſon admirable politique étendu l'Empire de ſa Couronne ſur une grande partie de l'Aſie & de l'Afrique. Le grand ſecret de ſon Gouvernement, par lequel il remporta pendant tout le cours de ſon regne des victoires, ſans aucun revers conſidérable, conſiſtoit à ne rien donner au hazard ni aux expédiens. Il avoit de grands revenus, qu'il ménageoit ſagement, ne dépenſant rien pour des maîtreſſes ou pour ſes plaiſirs: il recompenſoit le mérite très-génereuſement & au-delà de l'eſpérance de ceux qui recevoient ſes faveurs; il envoyoit tous les ans de nouvelles Flottes aux Indes, & il ne ſouffrit jamais de relâchement dans la diſcipline ni ſur mer ni ſur terre; il pardonnoit aiſément les fautes, mais jamais les tromperies, & puniſſoit la trahiſon avec la derniere ſévérité (*b*).

15 Decembre 1521.

Jean III. *envoye des forces aux* Indes.

Jean III. ſon fils lui ſuccéda: voulant ſuivre les maximes de ſon pere, il envoya un renfort de vaiſſeaux & de troupes aux Indes, & par-là *Meneſez* ſe trouva en état de pourſuivre ſes deſſeins dans toutes les parties des Indes, ce qu'il fit heureuſement tant qu'il gouverna. L'année ſuivante *Vasquez de Gama*, Comte de Videgueira, fut nommé Viceroi des Indes; mais comme il étoit fort agé, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il finit les trois années de ſon adminiſtration, il y eut une commiſſion en faveur de *Henri de Meneſez*, pour lui ſuccéder en cas de mort: une troiſieme commiſſion pour *Pierre de Maſcarenhas*, ſi *Meneſez* venoit à mourir, & une quatrieme pour *Lopez de Sampayo*, qui devoit en pareil cas remplacer *Maſcarenhas*. Don *Vaſquez de Gama* ne jouit pas longtems de ſa nouvelle Dignité, ayant defait ſur mer les Calicutiens, il mourut moins de quatre mois après ſon arrivée à Goa, deſorte que la Viceroyauté echut à *Henri de Meneſez* (*c*).

D'Ordres après la mort de Vaſquez de Gama.

La commiſſion en vertu de laquelle il devoit ſuccéder étoit cachetée, avec cette inſtruction. „ Ne doit point etre ouverte. qu'en cas, ce qu'à Dieu „ ne plaiſe, que Don *Vaſquez de Gama*, Viceroi & Grand-Amiral des In- „ des, vienne à mourir." La commiſſion ayant éte ouverte dans la grande Egliſe de Cochin par les Officiers qui commandoient, *Meneſez*, qui étoit abſent, fut proclamé Viceroi; ſon Gouvernement fut court, & melé de bons & de mauvais ſuccès; après avoir livré pluſieurs combats à ceux de Calicut, qui n'avoient rien de déciſif, il défit leur Flotte dans le Port de Gulete, & ſe rendit maitre de la plupart de leurs vaiſſeaux; peu apres il rui-

(*a*) *Lafitau*, T. III. p. 3.
(*b*) *De Faria*, L. IV. C. 10. *Oſor.* de Reb. Eman. L. XI. p. 366.
(*c*) *Maffeus*, L. VIII. C. 14.

Section IV.
Suite des Vicerois Portugais *aux Indes.*

ruina une Flotte des Turcs de Dabul, une autre des Maures de Zeila, il attaqua & battit celle du Prince de Patane, de même que *Laqueximene*, Amiral de Bintam; s'étant ensuite avancé pour secourir les Portugais assiégés par l'ennemi dans la Forteresse de Calicut, il exécuta glorieusement son dessein, mais il mourut d'une blessure à la jambe, & l'on crut que la fleche qui l'avoit atteint étoit empoisonnée. Ce malheureux accident fit beaucoup de tort aux affaires des Portugais, & comme les précautions qu'on avoit prises pour prévenir les troubles, en furent la principale source, il ne sera pas inutile de developper ce dont il s'agit (*a*).

Deux Vicerois en même tems.

Aussitôt qu'on eut à Goa la nouvelle de la mort de *Henri de Menesez*, les principaux Officiers s'assemblerent pour ouvrir la commission qui regloit la succession à la Viceroyauté, & l'on trouva qu'elle regardoit *Don Pedre de Mascarenhas*, qui étoit pour lors à Malacca. Un des Officiers s'avisa d'une distinction entre un Gouverneur présent & un Gouverneur éloigné; il soutint qu'il étoit évident que le but de ces substitutions étoit d'empecher que le Gouvernement des Indes ne fût jamais sans Chef, & qu'un Chef absent n'en étant proprement point un, il falloit ouvrir une autre commission, afin d'avoir un Viceroi qui pût d'abord agir, jusqu'à l'arrivée de *Mascarenhas*. Cette proposition ne fut nullement du goût d'un grand nombre, qui prévirent que sous prétexte de prévenir un petit mal, ou pour mieux dire un léger inconvénient, ils étoient sur le point de tomber dans un plus grand. Mais *Alfonse Mexia* insista si fortement, qu'enfin on y consentit, & le billet ayant été ouvert, *Lopez de Sampayo*, quatrieme Viceroi substitué, prit les rênes du Gouvernement, & remporta une victoire signalée sur les Malabares à l'embouchure du Bacanor (*b*). *Mascarenhas* fut très-piqué de ce que *Sampayo* avoit usurpé l'autorité hors de son tour, refusa d'acquiescer à l'arrangement que l'on avoit pris, & prit le Titre de Viceroi: étant obligé d'attendre la saison propre pour retourner à Goa, il profita du tems pour se rendre avec une Flotte de dix-neuf voiles sur la Cote de Bintam, où il défit *Laqueximene*, l'Amiral ennemi, avec la Flotte de Pahang, qui étoit venue à son secours; ayant ensuite emporté la ville de Bintam d'assaut, il la brûla; le Roi étant mort de chagrin, *Mascarenhas* en mit un autre en sa place, à condition qu'il n'entretiendroit ni Armée ni Flotte sans la permission des Portugais, & qu'il se reposeroit entierement sur leur protection. Delà il fit voile pour Goa, & demanda des Arbitres pour décider qui de lui ou de *Sampayo* étoit le légitime Viceroi; mais le dernier refusa tout arbitrage, & au contraire il fit arrêter *Mascarenhas*, comptant que cela termineroit le différend; mais il prit en cela de fausses mesures, car au-lieu d'affoiblir le parti de *Don Pedre*, cette violence grossit le nombre de ses partisans, ensorte qu'il fut réduit à consentir à la proposition de son compétiteur: on choisit treize Juges pour décider cette épineuse dispute, qui par un incident qui arriva, devint encore plus embarrassante (*c*).

Une

(*a*) *Lafitau*, T. III. p. 127.
(*b*) *Maffeus*, L. XI. C. 1.
(*c*) *Lafitau*, T. III. p. 158.

SECTION IV. *Suite des* Viceroís Portugais *aux* Indes.

Une petite Escadre arriva de Portugal à Cochin, portant ordre à *Alfonse de Mexia* de supprimer les nominations précédentes (*a*), & on lui en envoyoit d'autres. *Mexia* s'en prévalut, & contre l'avis du Conseil il fit ouvrir la premiere des nouvelles commissions; & comme il y trouva ce qu'il espéroit, il ne douta point que tout n'allât à son gré. Cette commission étant en faveur de *Lopez de Sampayo*, il soutint que les deux nominations précédentes n'étoient d'aucune autorité, & que l'on ne devoit avoir égard qu'à la derniere: comme la plupart des assistans étoient de la faction de *Mexia*, ou qu'il les avoit gagnés, tous acquiescerent à son sentiment, reconnurent *Sampayo* pour Viceroi, & ordonnerent, pour mettre fin aux disputes, que *Don Pedre de Mascarenhas* s'en retourneroit en Portugal. Quand il fut arrivé à Lisbonne, il rendit compte de tout ce qui s'étoit passé au Roi, qui seul pouvoit lui rendre justice. Ce Prince, après l'avoir écouté décida avec autant de sagesse que d'équité; il cassa la sentence des Arbitres, & ordonna que *Lopez*, actuellement Viceroi, payeroit à *Don Pedre* vingt-mille écus, qui étoient les appointemens de deux années; il fit aussi un Réglemnt pour l'avenir, par lequel il statua qu'à l'ouverture des billets de succession, l'absence ne préjudicieroit en nulle maniere, pourvu que celui qui seroit nommé se trouvat entre le Cap Cori & Diu; & comme cela comprenoit la plus grande partie des Indes, il étoit impossible que le cas qui avoit causé tant de trouble, arrivat jamais; cependant *Don Lopez Vaz de Sampayo* s'étant conduit parfaitement bien à d'autres égards, on jugea à propos de le confirmer dans la Viceroyauté, parcequ'il étoit obligé de donner tout ce qu'il avoit reçu jusqu'alors (*b*).

Un incident rend l'affaire plus embarrassée.

Don Lopez Sampayo *est confirmé dans le Gouvernement.*

Dès que les ordres du Roi furent arrivés aux Indes, *Don Lopez* les exécuta très-ponctuellement, se reconcilia avec les amis de *Mascarenhas*, & se comporta à tous les autres égards en homme de mérite & en bon sujet. Il souhaittoit ardemment d'effacer par de grands services la mémoire de ses fautes: ayant eu avis qu'une nombreuse Flotte de cent-trente vaisseaux, chargée d'épiceries, étoit en route pour aller à la Mecque, il l'attaqua à son passage, en dispersa & ruina une grande partie, & enleva le reste. Il rangea aussi à son devoir un redoutable Corsaire, qui s'étoit emparé d'un lieu nommé *Porca*, & qui avoit amassé tant de richesses, que lorsqu'on partagea le butin, chaque Soldat Portugais eut mille écus pour sa part (*c*). Quelque tems après il remporta une nouvelle victoire sur les Indiens & les Mahométans, & étant retourné à Goa, comme il savoit que le tems de sa Viceroyauté étoit pret d'expirer, il fit les préparatifs nécessaires pour la réception de son Successeur, & ne négligea rien pour mettre tout sur le meilleur pied qu'il étoit possible. Le succès à cet égard égala son zele, & les plus judicieux Historiens conviennent que dans le tems qu'il remit sa Charge, les affaires des Portugais aux Indes étoient dans un état aussi florissant qu'elles l'eussent jamais été, depuis la premie-

(*a*) *Maffeus*, L. IX. Ch. 4.
(*b*) *Lafitau*, ubi sup. p. 193.
(*c*) *Maffeus* l. c. C. 7.

miere expédition de *Vasquez de Gama*; car il fit achever à Goa le Palais, la Cathédrale, le Couvent de St. François & le grand Hôpital; il fit bien réparer les Forteresses des Côtes & des Isles, chaque Gouverneur eut ordre d'être à son poste; toutes les Garnisons étoient complettes, les magasins bien pourvus, & pour couronner le reste la Flotte étoit la plus belle & la plus nombreuse qu'on eût encore vue. Elle étoit de cent-trente-six Batimens, quatorze de haut bord, six Galeres Royales, huit Fregates, six Brigantins, & cent-deux demi Galeres ou autres Bâtimens; & enfin il employa trois-cens mille écus à payer les arrérages dus à l'Armée & à la Flotte. Tel étoit l'état des choses quand *Don Lopez* sortit de charge (*a*) (*).

SECTION IV. *Suite des* Vicerois Portugais *aux* Indes.

Nunho da Cunha *& ses successeurs jusqu'à la mort de* D. Juan de Castro.

Son successeur fut *Nunho da Cunha*. Il étoit parti de Portugal avec la patente de Général, accompagné de son frere *Simon da Cunha*, nommé Amiral des Indes. Ayant voulu s'arrêter à Mombaze pour y passer l'Hiver, le Roi refusa de le recevoir, desorte qu'il força l'entrée du port, & s'étant rendu maître de la ville, il l'abandonna au pillage & y mit le feu. Il fit voile delà pour les Indes dès le commencement du Printems: aussitôt qu'il fut arrivé à Goa, en 1529, il résolut d'attaquer la Ville & la Forteresse de *Diu*, située dans une Isle du même nom, proche de l'entrée du Golphe de Cambaye; ayant fait voile avec la Flotte il ne parut pas sitôt à la vue de la place, qu'il reçut un Ambassadeur de *Badur* Roi de Cambaye, avec offre de remettre la Forteresse entre ses mains: la proposition ayant été acceptée, il en confia la garde à *Antoine Silveira*, à la grande satisfaction des Portugais, qui depuis longtems convoitoient cette place (*b*). Quelque tems après, le Roi de Cambaye, à l'instigation des Turcs, qui souhaittoient fort d'etre maîtres de Diu, tenta d'en déposséder les Portugais & de reprendre cette ville; mais cette entreprise fut très-malheureuse, il fut battu à platte couture, la plus grande partie de sa Flotte coulée à fonds, & lui-même dangereusement blessé.

Peu de tems après *Soliman*, Bacha du Caire, vint pour assiéger *Diu* avec

(*a*) *Maffeus*, L. IX. C. 7. Epit. de las Historias Portuguesas, L. IV.
(*b*) *Lafitau*, T. III. p. 284. *De Faria*, C. 12.

(*) Ce Viceroi étoit certainement un homme de mérite, qui avoit les intérêts de la Couronne & de la Nation Portugaise fort à cœur; mais la maniere dont il parvint à la Viceroyauté des Indes, lui avoit fait un grand nombre d'ennemis, qui sous divers prétextes traverserent ses desseins, & l'empêcherent d'acquérir la réputation que ses soins infatigables lui auroient méritée. Il étoit plus retenu que la plupart de ses prédécesseurs à entrer en guerre; mais quand on l'attaquoit, ou qu'il se trouvoit dans la nécessité d'attaquer, il se conduisoit en homme de courage, & il auroit eu de plus grands succès, si les Officiers qui servoient sous lui n'avoient par envie arrêté ses progrès. A l'égard du Civil, qui dépendoit plus absolument de lui, il rendit de grands services à sa Nation, en réglant les fonctions des Officiers subalternes de façon à prévenir toutes les disputes, & en employant les plus capables, & ceux qui avoient le plus longtems servi aux Indes. Tout cela n'empêcha pas que son successeur ne le fit arrêter, & qu'il n'eût beaucoup à souffrir après son retour en Portugal (1).

(1) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. III. p. 206. & suiv.

SECTION IV. *Suite des Vicerois Portugais aux Indes.*

avec une Flotte de ſoixante-deux Galeres, de ſix Gallions & d'autres Bâtimens, qui portoient quatre-mille Janiſſaires, & ſeize-mille autres Soldats, outre les Canonniers & les Matelots; & d'abord qu'il fut arrivé il fut joint par quatre-vingt Voiles & quelques Toupes de *Mohammed*, le nouveau Roi de Cambaye. Le Bacha Turc ayant fait deſcente fit battre la place avec ſoixante pieces de canon; mais le Gouverneur ſoutint courageuſement ſes attaques juſqu'à l'arrivée de *Garcie de Noronha*, nouveau Viceroi de Goa, qui vint à ſon ſecours. Celui-ci s'aviſa d'un ſtratagéme, qui fut de faire mettre quatre grandes lanternes à chaque vaiſſeau de la Flotte, ce qui jetta une ſi grande terreur parmi les Turcs, qu'ils leverent le ſiege avec la derniere confuſion, abandonnant tentes, munitions, artillerie, & au-delà de mille bleſſés, qui avec un pareil nombre allés au fourrage, tomberent entre les mains des Portugais (*a*). *Mohammed* ſe ſoumit enſuite à la Couronne de Portugal. *Noronha* eut pour ſucceſſeur *Etienne de Gama*, celui-ci *Alfonſe de Soſa*, auquel ſuccéda *Don Jean de Caſtro*; ſous la Viceroyauté de ce dernier les Cambayens & les Turcs attaquerent encore Diu, mais ſans ſuccès; le Viceroi les battit ſur mer & ſur terre, & en fit un grand carnage. Il ajouta pluſieurs ouvrages à la place, y fit conſtruire une nouvelle Citadelle dans une ſituation plus avantageuſe & mieux bâtie que la premiere. Ce grand-homme ne ſurvéquit pas long-
1548. tems, quoiqu'il eût peu de tems avant ſa mort la ſatisfaction de recevoir des Lettres gracieuſes du Roi ſon Maître, avec une commiſſion qui le continuoit dans la Viceroyauté pour trois ans, une augmentation d'appointemens, & un préſent de dix-mille pieces d'or (*b*) (*).

Garcie de Sa, Viceroi.

A l'ouverture des billets de ſucceſſion, le premier nom que l'on trouva fut celui de *Don Pedre de Maſcarenhas*; mais comme il étoit déja parti pour retourner en Portugal, on ouvrit le ſecond billet, qui déſignoit *Don Garcie de Sa*, ancien Officier, qui avoit gagné l'eſtime de tout le monde. Il commença ſon adminiſtration en mettant la derniere main à ce qui n'étoit pas fini du ſage & beau plan formé par ſon prédéceſſeur; &

(*a*) *Maffæus*, L. XI. C. 15, 16.

(*b*) *Lafitau*, T. IV. p. 31. *De Faria*, l. c. L. IV. C. 12.

(*) On ne peut refuſer aux Vicerois & aux Gouverneurs Portugais la juſtice de reconnoître, que par leur vigilance & leur courage ils rendirent inutiles toutes les entrepriſes que les Empereurs Turcs firent pour établir leur puiſſance ſur mer dans les Indes, quoique leurs meſures fuſſent très-bien priſes, & les Flottes qu'ils employerent très-puiſſantes, & bien montées d'hommes; ce fut par la bonne conduite des Chefs Portugais que leur Nation ſe maintint non ſeulement dans l'Empire qu'elle avoit, mais que la puiſſance des Chretiens s'eſt établie dans les Indes; car ſi les Turcs avoient pu une fois ſe rendre maîtres de Diu, & de quelques Forteresſes ſur la Côte de Malabar, ils auroient emporté tout, parceque les Maures ſe feroient ſoulevés par-tout en leur faveur; & le zele de Religion, joint à l'intérêt temporel, les auroit animés à pouſſer leur pointe juſqu'à ce qu'il euſſent remis les choſes ſur l'ancien pied; peut-être même auroient-ils à leur tour envahi l'Europe, avec les forces navales des Indes (1). Mais la ſage Providence prévint ce malheur, en accordant aux Portugais des victoires réitérées.

(1) *Baldæus*, Hiſt. de Malabar. C. 12.

& quoiqu'il ne vécût qu'un an il augmenta la Flotte de quatorze bons Vaisseaux, & rendit d'autres services, qui furent fort utiles à ceux qui lui succéderent. *Don George Capral* fut appellé après lui au Gouvernement; bientôt après il se trouva engagé dans la guerre contre le Samorin, qu'il contraignit promptement à demander la paix; & il auroit fait de plus grands exploits si l'arrivée de *Don Alfonse de Norogna* n'avoit mis fin à sa commission (*a*). Ce fut sous la Viceroyauté de *Norogna* que les Turcs attaquerent Ormus, & furent sur le point de s'en rendre maîtres; cependant ils furent obliges à la fin de lever le siege. Il y eut quelques autres contretems pendant son administration, qui fut de quatre ans, au bout desquels *Don Pedre de Mascarenhas* lui succéda, mais il mourut un an après avoir pris possession de sa nouvelle Dignité. *Don Pedre Baretto*, qui prit sa place, eut à soutenir des guerres continuelles contre les Indiens & les Mahométans, & il les conduisit avec autant de courage que de bonheur, jusqu'à ce qu'il fût relevé par *Don Constantin de Bragance*, frere du Duc du même nom, le premier Viceroi des Indes, nommé par la Régence après la mort du Roi Jean III. & un des plus sages & des plus grands hommes qui ayent été revêtus de cette Dignité: sous son gouvernement tout prospéra de maniere que les Portugais se persuaderent que la durée de leur Empire dans les Indes en égaleroit la gloire & l'étendue; mais ils ne furent pas longtems à s'appercevoir de leur erreur, & à reconnoître qu'il n'y a rien de plus passager que la prospérité humaine.

SECTION IV. *Suite des* Viceroís Portugais *aux* Indes.

SECTION V.

Tableau de l'Empire des Portugais *dans les* Indes, *& Description particuliere des deux grands Gouvernemens de* Mozambique *&* d'Ormus.

Les Portugais avoient dans l'espace de soixante ans fondé dans l'Orient un Empire, qui a quelque chose d'admirable & d'étonnant aux yeux de ceux qui sont en état d'en juger; d'un côté leur puissance s'étendoit jusqu'aux extrémités des Côtes de Perse, & ils étoient comme les maîtres du Golphe Persique; quelques-uns des plus petits Princes Arabes leur payoient tribut, d'autres étoient alliés avec eux, & tous les respectoient & les redoutoient. De l'autre côté de l'Arabie ils avoient des liaisons avec l'Empereur d'Ethiopie, auprès duquel ils avoient du crédit, desorte qu'on pouvoit dire avec vérité qu'ils commandoient depuis une mer jusqu'à l'autre mer. Le long de la côte des Indes & des frontieres de Perse, ils tenoient presque tous les Ports & toutes les Isles de quelque importance, comme *Diu*, *Daman*, *Chaul* &c. Ils possédoient toute la Côte de *Malabar* depuis le *Cap Ramez* jusqu'au *Cap Comorin*: ils étoient encore maîtres de la Côte de *Coromandel*, du Golphe de *Bengale*, de la Ville, de la

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Vaste Empire fondé par les Portugais *dans l'espace de soixante ans.*

(*a*) *Maffeus*, L. XVI. C. 5.

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

la Forteresse & de la Presqu'Isle de *Malacca:* la grande Isle de *Ceylon* leur payoit tribut, de même que les Isles de la *Sonde;* & les *Moluques* étoient entierement sous leur obéissance; enfin un avantage qui leur étoit en quelque façon particulier, c'est qu'ils avoient un établissement à la Chine, & la liberté du Commerce avec les Japonois (*a*) (*).

On a vu de quels petits commencemens ce vaste Empire s'éleva; nous avons rendu succinctement compte des actions des grands hommes par la conduite & le courage desquels de si grandes choses furent exécutées; & quoique nous ayons tâché d'être aussi concis qu'il étoit possible, nous avons rapporté dans un ordre clair & chronologique les principaux événemens, jusqu'au tems où l'Empire des Portugais dans les Indes parvint à son plus haut point de grandeur. Si nous voulions continuer ainsi jusqu'à notre tems, notre Histoire deviendroit trop étendue, sans contribuer au but qui est l'objet de notre travail. Nous nous écarterons donc un peu du plan que nous avons suivi jusqu'ici, & nous tacherons de donner aussi briévement qu'il nous sera possible une idée claire de la nature de l'Empire des Portugais dans les Indes pendant qu'il a été dans sa force, les conséquences qu'il a eues pour la Couronne de Portugal dans cet intervalle, les véritables causes de sa décadence & presque de son entiere ruine. Ajoutons à cela, qu'aucune partie de ce sujet, qui peut être d'une utilité réelle, ne doit etre passée sous silence; desorte que nous indiquerons dans leur ordre naturel les principales Forteresses que cette Nation a élevées dans les Indes, les Colonies qu'elle y a établies, & nous indiquerons comment & en quel tems elles sont tombées en d'autres mains. Enfin nous ferons la description de la Ville de Goa, & du Pays d'alentour; & nous donnerons au Lecteur une juste idée des misérables débris de cette prodigieuse puissance, dont l'origine & les progrès nous ont occupés jusqu'ici.

Nous nous flattons, qu'en arrangeant de cette façon la quantité de matériaux que nous avons, nous éviterons des répétitions ennuyeuses & inutiles; puisque ce qui mérite principalement notre attention par rapport aux Portugais, c'est la connoissance des véritables sources de leur décadence, & le tems précis où ils ont été chassés de leurs établissemens; car pour ce qui

(*a*) *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. P. I. p. 393.

(*) Ce fut la prodigieuse étendue de leur Empire, l'autorité absolue qu'ils avoient sur les habitans naturels, & la distribution qu'ils firent des différentes sortes de commerce dans les Indes, qui mirent les Portugais en état d'accumuler de si immenses richesses, & d'envoyer de si prodigieux retours en Portugal. Mais l'étendue de leur domination, & leurs mesures pour la maintenir, cachoient les principes de leur ruine: car en acquérant des établissemens fixes aux Indes, qui passoient à leur postérité, les Portugais devinrent mols & lâches, & n'ayant aucune des vertus & très-peu du courage de leurs ancêtres, ils se comporterent avec une arrogance inconnue dans les premiers tems. En Portugal on mesuroit la prospérité des Indes par les profits qu'elles produisoient, & on ne s'embarrassoit point du caractere d'un Officier qui en revenoit, s'il apportoit de grands biens (1).

(1) *Lafitau*, T. III. p. 212.

Section V. *Empire des Portugais dans les Indes.*

qui regarde les autres particularités intéressantes de ces événemens, elles appartiennent proprement aux autres Chapitres, dans lesquels nous ferons l'Histoire des progrès des autres Nations de l'Europe dans les Indes; & comme ç'a été en grande partie aux dépens des Portugais qu'elles se sont établies, il falloit éviter la répétition des mêmes faits. Mais comme l'impartialité est encore un article de la derniere importance, nous consulterons aussi les Historiens Portugais dans cette partie de notre Ouvrage, afin de mettre les faits dans leur véritable jour, & non tels que les représentent ordinairement ceux qui veulent faire honneur à une Nation particuliere, & qui par cette raison s'appliquent à donner un tour avantageux à ses entreprises, comme si l'accroissement de puissance marchoit toujours de pair avec la justice & la vertu, tandis que c'est très-souvent le contraire, non à-la-vérité dans les vues de la Providence, qui fait souvent servir les mêmes vices & les mêmes passions des uns pour punir les violences & les rapines commises par d'autres (*a*).

Grande autorité du Viceroi des Indes.

Pendant que les Portugais furent maîtres des Indes, l'Autorité Souveraine étoit entre les mains d'un seul, assisté d'un Conseil; quoique ceux qui en ont été revêtus l'ayent été sous différens Titres, comme on l'a vu, de Général, de Gouverneur, & ordinairement de Viceroi des Indes, on n'a gueres conféré cette haute Dignité qu'à des personnes de la premiere qualité & de la plus grande capacité: & il faut avouer à l'honneur de la Nation Portugaise, que l'on ne trouve gueres dans l'Histoire d'hommes plus sages, plus vertueux & plus vaillans, que parmi ceux qui ont rempli ce Poste si élevé. L'autorité du Viceroi étoit en quelque maniere illimitée, mais ce qui contrebalançoit ce grand pouvoir, c'est que le tems de son administration étoit court, n'étant gueres que de trois ans. Il étoit maître absolu du Militaire, & quoiqu'il y eût souvent un Amiral des Indes, il étoit soumis aux ordres du Viceroi. Dans les Affaires Civiles le Tribunal du Viceroi à Goa décidoit en dernier ressort & sans appel; mais dans les Affaires Criminelles le Viceroi ne pouvoit faire mourir aucun Gentilhomme Portugais, & tous ceux qui sont au service du Roi sont estimés tels, sans l'approbation du Roi (*b*).

Prérogatives des autres Gouverneurs, [illegible] les [illegible] [illegible] en Portugal.

Le Viceroi avoit pour soutenir sa Dignité de gros appointemens, qui le mettoient en état de vivre avec la derniere magnificence; & c'est ce qui étoit d'autant plus nécessaire qu'il commandoit à plusieurs Rois, qui en qualité de Vassaux de la Couronne de Portugal lui obéissoient exactement & sans delai. Ce fut pour s'assurer de leur soumission que dans plusieurs de leurs Capitales, & en d'autres endroits convenables de leurs Etats, on bâtit des Forts, où l'on entretenoit des Garnisons; par-là, pour dire la chose nettement, leur autorité étoit tellement bridée qu'ils ne pouvoient rien faire de contraire aux intérêts des Portugais, ou à ce qu'il plaisoit à ceux-ci d'appeller leurs intérêts. Les Portugais avoient des Factoreries dans les Ports de ces Princes, & étoient maitres du Commerce; ils mettoient à leur

(*a*) *Guyon* ubi sup. p. 394.

(*b*) *Guyon* Hist. des Indes Orient. T. I. p. 391, 393.

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

leur gré le prix aux Productions & aux Manufactures du Pays, & prétendoient avoir le droit de préférence, desorte que non seulement les Mahométans mais les Indiens naturels se trouvoient presque absolument exclus du commerce. Par ces moyens ils tiroient des richesses immenses en or, en pierres précieuses, en épiceries, en aromates, en bois rares, en drogues, en étoffes, que leurs Flottes transportoient tous les ans de leurs établissemens sur les Côtes de Malabar & de Coromandel, dans le Golphe de Bengale, dans les Royaumes de Camboye, de Decan, de Malacca, de Patane, de Siam &c. dans les Isles de Ceylon, de Sumatra, de Java, de Borneo, dans les Moluques, à la Chine & au Japon; toutes ces richesses passoient en Portugal, où toutes les Nations de l'Europe venoient les acheter au prix qu'ils vouloient y mettre. On ne doit donc pas être surpris du tout, qu'un si petit Royaume ait pu équiper de si prodigieuses Flottes, ou ait pu envoyer tant de monde dans ces Régions éloignées, parceque le desir de partager leurs richesses & leur prospérité attiroit continuellement de nouveaux habitans chez eux tant en Europe que dans les Indes (*a*) (*).

Liberté de Conscience à Goa.

Ce fut un grand trait de politique que d'accorder une parfaite liberté de conscience à Goa, quoique l'Inquisition y fût établie, mais elle n'avoit aucun pouvoir sur ceux qui n'étoient point entrés dans le sein de l'Eglise Catholique. C'est ce qui y attira des Marchands de tout Pays & de toute Religion, & ce qui y entretint pendant un grand nombre d'années un prodigieux concours de toutes parts; ensorte que des particuliers acquirent d'immenses richesses, & furent en état de payer libéralement la protection que leurs Gouverneurs leur accordoient. Ce fut dans ces premiers tems, lorsque toutes les richesses des Indes se trouvoient en quelque façon à la disposition d'une seule Nation, que l'extréme importance de ce commerce parut dans tout son jour; & c'est sur ce que rapportent les Auteurs qui ont vécu dans cette période, & qui n'ont parlé que sur leurs propres observations, que nous pouvons comprendre comment on pouvoit faire de si immenses fortunes dans ce tems-là, & que l'on apportoit certainement en Europe plus de richesses réelles que l'on n'a jamais fait (*b*). Car c'est un point

(*a*) *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. P. I. p. 391, 393.

(*b*) *De Faria*, ubi sup. L. IV. C. 10, 12.

(*) Les Portugais n'imiterent point les Vénitiens dans la maniere de faire leur commerce, en transportant eux-mêmes les marchandises des Indes dans les différens Pays de l'Europe: ils les vendoient à ceux qui venoient à Lisbonne pour les acheter. C'est ce qui engagea quantité de Marchands à s'établir parmi eux en qualité de Facteurs ou d'Agens; nombre de Mariniers s'engageoient sur les Flottes qu'ils envoyoient aux Indes; les Charpentiers & les autres Ouvriers trouvant plus d'argent en Portugal que dans leurs Pays, venoient s'y établir, & y exercer leur métier (1). Les enfans de tous ces gens-là se naturalisoient, & tentés par les avantages qu'on leur promettoit aux Indes, il y en passoit tous les ans, & comme ils n'avoient pas de peine à y trouver des femmes & des établissemens, ils y restoient; ce fut ainsi que les Portugais, tant qu'ils furent dans un état florissant, entretinrent leurs Garnisons, & fournirent sans peine leurs Flottes de Soldats & de Matelots.

(1) *Monson's* Naval Tracts, in the III. Volume of *Churchill's* Voyages.

point digne de remarque, que tant que le commerce de l'Europe avec les Indes fut entre les mains des Portugais, il se faisoit tout autrement qu'aujourd'hui; & quoique nous ne puissions articuler bien distinctement ce qu'ils portoient aux Indes, nous sommes bien surs qu'ils n'y envoyoient pas de grandes quantités d'argent; l'or, les pierres précieuses, les épiceries qu'ils apportoient étoient en partie les revenus des Pays qui étoient sous leur domination, & en partie le retour des marchandises qu'ils y envoyoient; mais ils avoient l'avantage de mettre tel prix qu'ils vouloient à celles qu'ils vendoient comme à celles qu'ils achetoient, & l'on peut bien juger qu'ils ne négligeoient pas leur intérêt en le faisant: ensorte que quelle que fût la balance entre le Portugal & les autres Pays, on ne peut douter qu'elle ne fût tout-à-fait en faveur de l'Europe, quelle qu'elle ait été depuis (a).

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Les affaires des Portugais *aux* Indes *déclinent depuis la mort de* Jean III.

La minorité qui suivit la mort de Jean III. Roi de Portugal, fut très-préjudiciable aux affaires de ce Royaume en Europe, & encore davantage dans les Indes, où l'on n'obéit plus aux Vicerois avec la même promptitude & la même exactitude: au contraire, chaque Gouverneur commença à faire le maître dans son département, & à tâcher de faire une grosse fortune, pendant la courte durée de son administration. Cette conduite fit naître des conspirations, des soulévemens, & des guerres avec plusieurs Princes Indiens; *Goa* & *Chaul* furent assiégées, l'une six mois, & l'autre neuf mois, par toutes les forces des Indes (b). *Don Sebastien*, Roi de Portugal, l'ayant appris, avoit grande envie d'aller en personne au secours de ces places, & l'on eut bien de la peine à l'en dissuader. On auroit peut-être bien fait de lui laisser entreprendre le voyage, puisque pour l'en détourner on jugea à-propos de l'engager dans cette fatale expédition d'Afrique, qui fut cause de sa perte & de la ruine de ses sujets. Les Portugais des Indes se défendirent cependant avec tant de courage & de résolution, qu'ils conserverent ces deux Forteresses, & contraignirent leurs ennemis d'en lever le siege avec beaucoup de perte. Mais ce fut-là le dernier grand effort de leurs forces, par lequel elles furent fort affoiblies, & c'est de cette époque que l'on a daté généralement & avec raison la décadence de leur puissance. Mais comme leur Empire s'étoit élevé par degrés, que les fondemens en étoient profonds, que leurs établissemens étoient en grand nombre, & quelques-uns très-forts, & qu'une longue suite de prospérités y avoit attiré beaucoup de monde, qui étoit à leur service, on peut aisément concevoir qu'un pareil édifice ne pouvoit s'écroûler tout d'un coup, mais devoit s'ébranler & se ruiner peu à peu; & que comme il y avoit eu plusieurs circonstances favorables qui avoient contribué aux heureux accroissemens de leur pouvoir, il doit y avoir eu aussi un grand concours de causes différentes pour ruiner entiérement leurs affaires: nous allons, à l'aide des meilleurs Auteurs, les rechercher & les développer (c).

1572.

Le

(a) *Guyon* Hist. des Ind. Orient. P. III. p. 35, 36.

(b) *De Faria*, l. c. L. V. C. 1.

(c) Les Etats, Empires & Principautés du Monde, p. 329.

Section V. *Empire des* Portu-gais *dans les* Indes.

Par le relâchement de la Diſcipline, & la Corruption des mœurs &c.

Le malheur qu'eut le Portugal d'être annexé au Royaume d'Eſpagne, après la mort du Cardinal *Henri*, oncle du Roi *Sebaſtien*, porta un terrible coup à la puiſſance des Portugais aux Indes, par les changemens que de pareilles révolutions occaſionnent naturellement dans le Gouvernement, par la négligence, qu'on eut bientôt, d'envoyer les ſecours ordinaires, & d'entretenir la Flotte Royale à Goa, & les différentes Eſcadres, qui croiſoient ſur les côtes des divers Pays de leur domination, & ſur-tout par le relâchement général de la Diſcipline, qui ne fut pas longtems à s'introduire (*a*) (*). Une autre cauſe de leur décadence fut la corruption des mœurs, que des richeſſes immenſes, un pouvoir abſolu, & un luxe exceſſif produiſirent parmi les perſonnes de toute condition aux Indes; on vit diſparoître cette piété ſincere, ce courage généreux, cette infatigable induſtrie, qui avoient fait regarder les premiers Conquérans comme au deſſus de l'humanité; leurs ſucceſſeurs devinrent indolens & pareſſeux, débauchés & laches à un point, que nous aimons mieux laiſſer imaginer au Lecteur, que décrire. A quoi l'on peut ajouter, que leur ſoif inſatiable de dominer les porta à faire un ſi grand nombre d'établiſſemens, dont quelques-uns étoient ſi éloignés, que leurs forces, quoique grandes en elles-memes, ſi elles avoient pu etre réunies au beſoin, étoient tellement affoiblies par cette mauvaiſe politique, qu'ils n'étoient pas en état de faire une réſiſtance vigoureuſe, ſurtout quand ils étoient attaqués en pluſieurs endroits à la fois (*b*).

Par leur tyrannie envers les Indiens *& par l'arrivée des* Hollandois.

Ils s'étoient d'ailleurs attiré la haine de tous les Indiens par la dureté de leur Gouvernement, par cette impétuoſité inquiette à vouloir s'ouvrir l'entrée de tous les Pays, & par l'opiniatreté avec laquelle ils perſiſterent à chaſſer les Maures, les Arabes & les Noirs. Ces cauſes priſes enſemble auroient déja été ſuffiſantes pour les affoiblir & pour les ruiner avec le tems, ſi la derniere & immédiate cauſe de leur ruine n'avoit pas paru alors. Ce fut l'arrivée des *Hollandois* aux Indes, après que *Philippe* II. leur eut défendu l'entrée de ſes Ports (*c*); il ſe flattoit par cette rigueur de ramener les *Provinces-Unies* ſous ſon obéiſſance, & elle ne ſervit au contraire qu'à les met-

(*a*) *Guyon*, ubi ſup. Vol. III. p. 36-39.

(*b*) *De Faria.* Epit de las Hiſtorias Portugueſas L. V. Ch. 6.

(*c*) *D'Argenſola*, Hiſt. de la Conq. des Moluq. T. II. L. VII. p. m. 75, 76.

(*) Cette grande révolution arriva aux Indes en 1581, *Louis d'Ataïde* en étoit Viceroi, mais accablé d'années, d'infirmités & de ſoins, il mourut avant que l'on eût fait aucune démarche pour reconnoître un nouveau Souverain. Par l'ordre des ſucceſſions la Viceroyauté échut à *D. Fernand Tellez de Menezes*, qui dans l'eſpérance de faire ſa cour à ſon nouveau Maître, fit proclamer & reconnoître *Philippe* II. dans toutes les places. Comme *Philippe* ne pouvoit le prévoir, il avoit eu ſoin d'envoyer *D. François de Maſcarenhas*, avec le Titre de Viceroi; & ſuppoſant qu'il trouveroit *D. Louis d'Ataïde* en vie, il le faiſoit Marquis de Santaren, afin qu'il ne fit point de difficulté de remettre le Gouvernement au nouveau Viceroi. Mais *D. François* ayant trouvé le bon homme mort, & que tout étoit réglé auſſi bien que le Roi le pouvoit ſouhaitter, il dépoſſéda le Seigneur qui avoit tout fait, dans l'eſpoir d'une recompenſe qu'il n'eut jamais.

(1) *Lafitau*, Conq. des Portugais, T. IV. p. 383, 384.

mettre en possession de l'Empire des Indes. Endurcis à la fatigue & dans le besoin, ayant tout à espérer & rien à perdre, les Hollandois eurent à faire à une Nation divisée dans ses Conseils, dépravée dans ses mœurs, & détestée de ses sujets & de ses voisins, de sorte qu'ils trouverent bientôt moyen de s'établir dans quelques Isles éloignées; & de-là par les nouvelles recrues qui leur venoient des Pays-Bas, ils supplanterent les Portugais, & les dépouillerent de leurs Domaines en beaucoup moins de tems qu'ils ne les avoient acquis, tant par la force des armes & par leurs intrigues, que sur-tout par la maniere dont ils surent mettre leurs fautes à profit.

Section V. *Empire des Portugais dans les Indes.*

Nous allons à-présent parler plus particulierement des places que les Portugais possédoient, dans le tems que leur Empire dans les Indes étoit dans toute sa splendeur, afin de faire connoître au juste l'étendue de leur puissance, le prix réel de leurs possessions, la nature du Commerce qu'ils faisoient, le tems qu'ils en furent les maîtres, & l'époque de leur ruine & de la perte de la plupart de ces places. Si en lisant cette Description, le Lecteur veut avoir une Carte sous les yeux, & examiner la nature des lieux à mesure qu'il avancera, nous osons lui prometttre, sans craindre de tromper son attente, qu'il aura un plan plus net, plus clair & plus complet des Indes Portugaises, qu'on n'en trouve dans aucun Ouvrage particulier, nonobstant le grand nombre de Volumes qu'on a publiés sur ce sujet. Il faut pourtant observer avant tout, que pendant que l'Empire des Portugais en Asie étoit florissant, le Viceroi disposoit de cinq grands Gouvernemens, qui eu égard à leur valeur & à leur importance se suivoient dans cet ordre (*). Premierement celui de *Mozambique* sur la Côte d'Afrique en second lieu, celui de *Malacca* dans la Presqu'isle de ce nom; le troisieme étoit celui de la Citadelle & de l'Isle d'*Ormus* dans le Golphe Persique; la Ville & la Forteresse de *Mascate* de l'autre côté sur la Côte d'Arabie, formoit le quatrieme Gouvernement; & celui de l'Isle de *Ceylon* étoit le cinquieme. Il y en avoit outre cela plusieurs autres moins importans, quoique très-considérables, dont nous parlerons en leur lieu (*a*). Il est vrai que *Mozambique* étant sur la Côte d'Afrique, nous pourrions en renvoyer la description à une autre partie de notre Histoire; mais comme elle a toujours été regardée comme faisant partie des Indes, que son commerce étoit & est encore de la derniere conséquence pour

Gouvernemens qui composoient l'Empire des Portugais dans les Indes.

(*a*) Les Etats, Empires & Principautés du Monde, p. 234.

(*) Cette division doit s'entendre de la plus grande partie du tems que ces vastes domaines furent à la Couronne de Portugal; car ils furent quelquefois divisés d'une autre maniere, & toutes les Indes partagées en trois Provinces, peu ou point dépendantes les unes des autres, parceque les Rois de Portugal appréhendoient souvent que les Vicerois ne devinssent trop puissans (1); & cette crainte ne cessa, que lorsque l'expérience apprit qu'ils n'avoient pas assez d'autorité, & que le grand *d'Albuquerque* avoit eu une juste idée du Gouvernement convenable aux Indes, en conseillant de faire rendre rigoureusement compte à tous les Vicerois, à la fin du terme de leur administration, mais de leur laisser la liberté de faire ce qu'ils jugeroient à propos, tant qu'ils feroient en place; parceque sans cela ils ne pouvoient faire grand' chose, & ne devoient pas être responsables de beaucoup.

(1) *Carré*, Voyage des Indes Orient. Vol. II. p. 92-94.

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

pour les Portugais, & qu'ils en sont encore les maîtres, nous croyons pour plus grande clarté, devoir commencer par-là, & passer ensuite au Golphe Persique & à la Côte d'Arabie; & de-là, suivant l'ordre de la situation des places, nous irons aux Moluques; nous passerons ensuite à la ville de Macao à la Chine, & aux établissemens que les Portugais avoient au Japon.

Description de l'Isle de Mozambique.

L'Isle de ***Mozambique*** gît à quinze degrés de Latitude Australe, à une demi-lieue du Continent d'Afrique; elle a environ trois quarts de lieues en longueur, & un quart de lieue de largeur; & elle n'a pas au-delà d'une lieue & demie de tour; le rivage est blanc. Elle s'étend du Sud au Nord le long du Continent entre la Terre & l'Isle, & la Baye, qui offre un Port commode, à l'abri de tous les vents, spacieux, & ayant huit ou dix brasses d'eau; les vaisseaux ancrent à un jet de pierre de l'Isle. La Forteresse que les Portugais y ont bâtie est un quarré régulier, fortifié de quatre gros bastions, & c'est la meilleure place qu'ils ayent jamais eue sur les Côtes d'Afrique. Il est certain que toute l'Isle est bien peuplée, mais il n'est pas aisé de dire de quelle façon les habitations sont disposées; quelques Auteurs parlent de villes, comme s'il y en avoit deux: d'autres en font des villages, mais les meilleures Relations disent qu'il y a un grand nombre de maisons par toute l'Isle, dont quelques-unes sont bien baties, & d'autres sont petites & peu de chose (*a*). Il y a des habitans de Nations & de Religions différentes; environ quarante ou cinquante familles Portugaises hors du Fort, un plus grand nombre de Mestices, quelques centaines de familles Arabes qui sont Mahométans, & beaucoup de Noirs du Continent, de la Religion desquels nous n'avons point de connoissance distincte; en tout il peut y avoir entre deux, trois ou quatre-mille ames (*b*). Cette Isle fut réduite sous l'obéissance de la Couronne de Portugal au commencement du seizieme siecle, & elle lui appartient encore (*).

1604. 1606. Les Hollandois l'ont attaquée plusieurs fois, la derniere fois ils l'assiégerent durant trente-deux jours, mais à la fin ils furent obligés de se retirer, non sans emporter un gros butin (*c*). Le Climat est fort chaud & humide, & par conséquent très-mal-sain, excepté pour les naturels & pour ceux qui y sont habitués depuis longtems. La jurisdiction du Gouverneur

(*a*) *Dapper*, Descript. de l'Afrique p. 398. Les Etats, Empires & Principautés du Monde. *Lafiteau*, T. I. p. 110.

(*b*) *Purchas*, Vol. I. p. 278.

(*c*) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établ. de la Comp. T. VI. p. m. 324 & suiv.

(*) Dans le tems que les Portugais vinrent aux Indes, *Mozambique* étoit un des principaux postes dont les Maures étoient les maîtres, comme ils l'étoient aussi de *Quiloa* & de quelques autres places, par le moyen desquelles ils se flattoient de pouvoir s'assurer le commerce des Indes, & ce fut-là la véritable raison qui les porta à ne rien négliger pour trahir & perdre *Vasco de Gama* à son premier voyage aux Indes. D'autre part l'expérience ayant appris aux Portugais, qu'ils ne pouvoient se fier à ces Peuples, & que ces places étoient de grande conséquence pour eux, ils entreprirent de s'en rendre les maîtres, & y réussirent; & jusqu'à-présent ils en sont demeurés en possession (1).

(1) [illegible] de Portugais, T. I. p. 110-163. Les Etats, Empires & Principautés du Monde, [illegible], Vol. II. p. 107.

neur s'étend fort loin le long des côtes, jusqu'à Sofala d'un côté, & jusqu'à Melinde de l'autre. Les Isles de *Querimba* appartiennent aussi aux Portugais, les maisons sont bâties de pierre, & si bien munies qu'elles peuvent passer pour des Forts. Il y a aussi une ville Portugaise sur la Riviere, qui vient du Continent se décharger dans le Port; on y va en dix jours à la rame & à la voile, mais on en vient en cinq; c'est-là qu'on transporte les marchandises d'Europe & des Indes, & elles se répandent dans les Pays qui sont plus avant dans les terres, jusqu'à la distance de trois ou quatre mois de chemin (*a*). Dans les anciens tems il étoit fort ordinaire à un Gouverneur Portugais d'amasser, dans l'espace de trois ans, un demi million d'écus. Un Ecrivain fort intelligent assure, que la derniere fois qu'il étoit à Goa, le Gouverneur de Mozambique qui venoit justement d'arriver, apportoit avec lui la valeur de deux-cens-mille écus en Ambregris, outre un grand nombre d'autres choses de prix. La Flotte de Mozambique part tous les ans pour Goa dans le mois d'Août, & en revient en Avril (*b*).

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Le Commerce qui s'y fait consiste en or, dont il y en a de deux sortes, celui qu'on tire des Mines, & la poudre d'or qu'on ramasse dans le sable des Rivieres; en argent, qui vient des Mines; on y a la plus belle ébene, dont il se trouve des forêts entieres; de très-bel ivoire en grande quantité; on y fait aussi commerce d'Esclaves, qui passent pour les meilleurs des Indes, de bestiaux, d'oiseaux, de vin de palme, de fruits & de racines. Les marchandises d'Europe & des Indes qu'on y envoye sont des vins d'Espagne & des Canaries, des huiles, des soies, des toiles, des cotons, du corail, des coquilles, & des Clinquailleries; on les transporte, comme nous l'avons dit, par la Riviere de *Senna*, & de-là dans tout le Continent. Leurs principales richesses viennent des Mines de Sofala, qui donnent, à ce que l'on prétend, plus d'or qu'aucune qu'il y ait au Monde; puisque, si l'on en croit le compte des Negres, elles ont produit depuis une longue suite d'années la valeur d'un million & demi de Livres sterling par an, dont les Portugais avoient autrefois la plus grande partie, & à quoi ils ont encore bonne part; de sorte que sans le secours de ce commerce, il y a longtems que celui de Goa seroit réduit à rien. On ne peut par conséquent douter, que dans le tems de leur plus grande prospérité, lorsque les Portugais étoient maîtres de Quiloa, de Mombaze, & d'autres places, & qu'ils avoient de grandes forces sur toutes ces côtes, ils ne dussent en retirer de prodigieux profits; encore aujourd'hui ils sont en possession de tout le commerce d'Europe qui s'y fait, qui ne peut être que fort considérable, quoiqu'au-dessous de ce qu'il étoit autrefois (*c*).

Commerce de Mozambique, *à quoi il monte & son importance.*

L'Isle d'*Ormus*, avec la Ville & la Forteresse qui y sont, ont été longtems fameuses en Orient, & n'étoient pas entierement inconnues aux Européens, avant

Situation, Productions &

(*a*) *Dapper*, ubi sup p. 401.
(*b*) Les Etats, Empires &c. p. 207, 208.
(*c*) Dictionn. Univ. de Commerce, T. II. Col. 675-677.

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

avant que les Portugais euſſent pénétré dans les Indes. L'Iſle eſt à l'entrée du Golphe Perſique, à cinq milles ou environ de la côte. Elle n'eſt pas fort grande, car ceux qui en ont fait le plus exactement la deſcription, ne lui donnent pas au-delà de ſept milles de tour. A parler exactement ce n'eſt qu'un roc de ſel, la pouſſiere même de l'intérieur de l'Iſle étant blanche, & piquante au goût. Il n'y a aucune ſource, & quand quelques Auteurs parlent de petits Lacs d'eau douce, il ne faut entendre par-là que des creux remplis par la pluie; mais il y pleut rarement, & quand il pleut en abondance, la pluie eſt accompagnée ordinairement de violens orages. L'Iſle étoit non ſeulement peuplée, mais il y avoit auſſi une bonne ville, & une Citadelle bien fortifiée, dans laquelle les Sultans ou Rois d'Ormus faiſoient leur réſidence; ces Princes poſſédoient auſſi quelques domaines, quoique pas fort étendus, en terre ferme. La ſituation avantageuſe en avoit fait la plus célebre échelle de l'Orient, on y voyoit aborder des vaiſſeaux de toutes les parties des Indes, des Côtes d'Afrique, de l'Egypte & de l'Arabie, outre le commerce réglé qui ſe faiſoit par les Caravanes dans le Pays. C'eſt ce qui avoit rendu les Rois d'Ormus riches & les avoit fait reſpecter, ſans être de grands & puiſſans Monarques; dans certaines ſaiſons de l'année il y avoit un abord prodigieux de Marchands de tous les Pays, outre les Facteurs qui y réſidoient toujours; les Vénitiens ſur-tout faiſoient un grand commerce en pierres précieuſes, qui d'Ormus ſe tranſportoient à Baſſora, de-là par les Caravanes à Alep, ou par mer à Suez, enſuite par terre ou par le Nil à Alexandrie, où elles étoient remiſes aux Marchands à qui elles appartenoient (*a*) (*).

*Importance de l'Iſle d'*Ormus.

Etabliſſement des Portugais *à* Ormus.

Les richeſſes & le prodigieux commerce d'Ormus engagerent les ambitieux Portugais à en entreprendre la conquête; nous avons déja rapporté de quelle maniere ils y réuſſirent. Comme ils n'avoient pas d'intérêt à dépouiller le Sultan de ſa qualité & de ſes Etats, ils lui laiſſerent l'une & l'obligerent à payer tribut pour les autres; mais ils étoient maîtres abſolus de la ville & de la Citadelle. La ville étoit ſur le bord de la mer, & conſiſtoit en trois mille maiſons environ. Les habitans étoient ou des Arabes Mahométans ſujets du Sultan, ou des Indiens idolâtres en petit nombre, & environ une centaine de familles de Juifs; on comptoit qu'il y avoit en tout quarante-mille ames (*b*). Quand les Portugais y furent établis ils batirent de bel-

(*a*) *Hakluyt's*, Voyag. p. 215. Les Etats, Empires &c. p. 209.

(*b*) *Hakluyt's*, Voyag. Vol. I. p. 47. *Tavernier*, l. c. *Thevenot*, T. IV. L. III. Ch. 5.

(*) On a une Chronique des Rois d'Ormus, par laquelle il paroît que leurs Etats étoient originairement en terre ferme; & que l'Iſle s'étant peuplée à cauſe du commerce, & étant devenue riche à la longue, ces Princes y établirent leur réſidence. & réduiſirent auſſi une partie de la Côte d'Arabie ſous leur obéiſſance. Ils devinrent par-là puiſſans & riches, & ſe virent expoſés à l'envie. Cependant ſi ces Princes avoient été habiles, ou qu'ils euſſent été bien ſervis, ils auroient pu certainement ſe maintenir dans l'indépendance; mais le luxe, les diſſenſions inteſtines, & le manque de foi les réduiſirent à un ſi petit pied, qu'ils payoient tribut au Roi de Perſe, dans le même tems qu'ils étoient Sujets & Vaſſaux de la Couronne de Portugal (1).

(1) *Tavernier*, P. I. L. V. Ch. 23.

Section V. *Empire des Portugais dans les Indes.*

belles maifons, le fer des portes & des fenêtres étoit tout doré, & l'on prétend qu'ils fe vantoient de fubftituer avec le tems l'or & l'argent au fer & au plomb. Les matériaux dont ils fe fervoient étoit du fel folide, qui, s'il eft permis de fe fervir de cette expreffion, rendoit le fol de l'Ifle durable dans ce climat-là, & affez agréable à la vue. Les rues étoient allignées & étroites, & les maifons exhauffées pour fe mettre mieux à couvert du Soleil. Sur les toits ils avoient des appartemens de bois où ils couchoient en Eté, & une efpece de Ventilateurs de pierre ponce pour la légéreté, par le moyen defquels ils rafraîchiffoient l'air dans les appartemens d'embas. Leurs meilleurs appartemens étoient au-deffous du rez-de-chauffée, où ils avoient des bains, dans lefquels ils étoient tout le jour avec leurs femmes & leurs enfans, durant les chaleurs de l'Eté, qui y font plus grandes qu'en aucun autre endroit du Monde connu, à la réferve cependant de la côte qui eft vis-à-vis. Les Portugais avoient auffi bâti dans l'Ifle une belle Eglife dédiée à la Vierge, où ils alloient faire leurs dévotions, & qui leur fervoit auffi de promenade (*a*).

Force de l'Ifle & de la Forteresse qui la commande.

La Forteresse, bâtie à la pointe de l'Ifle du côté de la Perfe, étoit réguliere, belle & forte, pourvue par degrés de trois-cens pieces de canon. Le Sultan avoit fon Palais dans une belle plaine, avec quelques pavillons & quelques maifons de plaifance dans les environs, & un bofquet de palmiers. L'Ifle a deux Ports, l'un du côté de l'Orient & l'autre du côté de l'Occident, mais ni l'un ni l'autre ne font fort commodes, de forte que tous les vaiffeaux du Port de plus de fix-cens tonneaux font obligés d'ancrer dans la Baye, à une demi-lieue du rivage. Entre deux Havres & comme au centre de l'Ifle, s'éleve une montagne, & audeffus de celle-là une autre plus petite & plus efcarpée; la premiere eft de fel & de foufre, & l'autre uniquement de fel fi pur, que dans l'éloignement on diroit qu'elle eft couverte de neige. On voit encore fur cette montagne les ruines de quelques tours, dans l'une defquelles les Sultans d'Ormus tenoient leurs freres prifonniers, après les avoir privés de la vue, & où ils étoient bien fervis & magnifiquement entretenus (*b*). Les Portugais avoient encore une autre Forterefle en terre ferme du côté de la Perfe, fous laquelle ils retiroient leurs barques armées, n'y ayant point d'endroit propre pour cela dans l'Ifle. Le rivage eft couvert d'un fable noir & fort luifant. Les habitans naturels fe mettoient le matin & le foir, furtout en Eté, jufqu'au cou dans la mer, mais c'eft ce que les Européens n'ofoient faire parcequ'ils fe peloient, ce qui les obligeoit à fe fervir des bains dont nous avons parlé (*c*).

Luxe, magnificence & richesses des habitans & des Portugais d'Ormus.

On a très-judicieufement obfervé, que les richeffes, la fplendeur, & le concours de peuple, non feulement rendoient Ormus la merveille du Monde pendant qu'elle fut dans un état floriffant, mais qu'elles offrent un monument perpétuel du pouvoir prefque infini du Commerce. Car dans les fai-

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Ramufio*, T. I. fol. 137, 292, 338, 388. *Tavernier* & *Thevenot*, ubi fup.

(*c*) *Purchas*, Vol. II. p. 414. *Tavernier*, P. I. L. V. Ch. 23.

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

saisons où il se faisoit, qui duroient depuis Janvier jusqu'en Mars, & pendant les mois de Septembre & d'Octobre, on voyoit non seulement un mouvement continuel de gens occupés, dont quelques-uns venoient pour ainsi dire du bout du Monde, pour recueillir les fruits du trafic, mais encore les plaisirs & la joie s'offroient à ceux qui vouloient les goûter. La poussiere salée des rues étoit cachée par des nattes propres, & par de riches tapis; on étoit défendu des rayons du Soleil du midi par des auvents de toile qui s'avançoient du haut des maisons. Les appartemens qui donnoient sur les rues étoient ornés de cabinets des Indes, de piles de la plus belle porcelaine, entremêlées d'arbrisseaux & de plantes de senteur, dans des vases dorés, & ornés de différentes figures. On trouvoit à tous les coins des rues des chameaux chargés d'eau. On prodiguoit les plus délicieux vins de Perse, les parfums les plus exquis, & tout ce que l'Orient fournit de plus délicat. Et tant que la saison duroit, ce qui alloit quelquefois à six semaines, il sembloit qu'on voyoit un spectacle enchanté, qui offroit les scenes les plus différentes; l'artifice & la gravité dominoient à la Bourse; un air de politesse officieuse brilloit par-tout dans les boutiques; les Officiers Portugais Civils & Militaires avoient quelque chose de haut & de fier dans leur maintien; on voyoit briller un air d'admiration & de contentement dans les yeux des spectateurs ordinaires, de transport & de joie dans les places publiques; c'étoit-là que les Danseurs de corde, les Baladins, les Charlatans, les Diseurs de bonne avanture & leurs semblables faisoient valoir leurs talens pour amuser & tromper. C'est ainsi que l'industrie humaine dirigée par l'art, & soutenue par le commerce, avoit rendu, en dépit de la Nature, ce misérable roc de sel aussi propre à captiver tous ceux que l'avarice, le luxe & la curiosité guidoient, qu'il est aujourd'hui desagréable & désert (*a*).

Prodigieuses sommes que le Gouverneurs levoient.

Il est aise de concevoir par cette description que le Poste de Gouverneur d'Ormus devoit etre très-lucratif, sur-tout dans les derniers tems, que les Gouverneurs avoient pour maxime fondamentale, que leur grande affaire étoit de s'enrichir. Dans cette vue ils tiroient de grosses sommes des droits sur tous les vaisseaux qui venoient dans le Port ou à la rade d'Ormus; ils mettoient encore de fort grands droits sur la Pêche des perles de l'Isle de Baharen; les barques des Côtes d'Arabie & de Perse, quoique chargées seulement des choses nécessaires à la vie, donnoient annuellement de grosses sommes, à cause de la grande consommation que faisoient les étrangers & les habitans. Le Gouverneur prétendoit avoir le privilege d'envoyer ses propres vaisseaux à Goa, Chaul, Bengale & Mascate; & pour que le profit sur ses cargaisons fût plus considérable, le commerce n'étoit ouvert pour les Marchands particuliers, qu'après que les vaisseaux du Gouverneur avoient leur charge (*b*). On prétend que les instructions

(*a*) *Ramusio*, T. I. fol. 388. Essai sur la Marine & sur le Commerce, p. 184-186.

(*b*) *Hakluyt*. Voy. p. 215. Les Etats, Empires & Principautés du Monde, p. 207, 208.

tions du Gouverneur ne portoient rien de semblable, mais que c'étoit une de ces usurpations, qui faites hardiment, se perpétuent dans la suite à titre de droit légitime. Ajoutez à tout cela le droit exclusif de vendre des chevaux dans toute l'etendue de sa jurisdiction, qui devoit rapporter beaucoup, puisqu'ils valoient généralement quatre & cinq-mille écus la piece. Les Caravanes d'Alep pour Bassora partoient deux fois l'an, dans les mois d'Avril & de Septembre. Ces Caravanes étoient composées depuis deux ou trois-mille jusqu'à cinq ou six-mille personnes, avec un grand nombre de chameaux, qui portoient de prodigieuses richesses; de Bassora les Marchands passoient aisément avec leurs marchandises par mer à Ormus. D'autre côté le Commerce régulier de Malacca, les Vaisseaux particuliers de toutes les parties des Indes, & les Caravanes qui traversoient les Provinces de Perse, apportoient aussi une grande quantité des plus riches & des plus précieuses marchandises; & il ne se vendoit & ne s'achetoit rien, que le Gouverneur d'Ormus & ses gens n'y gagnassent plus ou moins, aussi bien que les propriétaires. On diroit que l'importance d'Ormus étant si bien connue, & la place si bien fortifiée, il n'y avoit gueres à craindre pour elle, sur-tout dans un tems où la puissance des Portugais étoit si grande, & celle de leurs ennemis, considérés separément, si peu considérable (*a*) (*).

Section V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Mais l'insolence que produit la prospérité, rendit inutiles les précautions prises dans des tems où la prudence & le zele pour le Bien public prévaloient. Le fameux Shah *Abbas* méditoit depuis longtems la conquete de cette importante place, mais n'ayant point de forces de mer il ne pouvoit l'entreprendre. Les Portugais, qui étoient alors sous la domination de l'Espagne, lui procurerent par leur imprudence une Flotte, qu'il n'auroit pu équipper avec toute la puissance de Perse, ni que sa politique n'auroit jamais obtenue. Ils se brouillerent avec les Anglois, qui commençoient à devenir puissans dans les Indes, & les insulterent. Ceux-ci firent un Traité avec le Monarque Persan, par des raisons & sous des conditions dont nous rendrons compte dans la suite, & lui fournirent une Escadre de neuf vaisseaux, avec laquelle ils bloquerent & canonnerent la ville & la For-

Les Persans *& les* Anglois *attaquent l'Isle par mer & par terre.*

(*a*) *Tavernier*, ubi sup. Les Etats, Empires & Principautés du Monde, p. 207, 208.

(*) Le dernier Roi d'Ormus, qui s'appelloit *Mahmut*, écrivit une Lettre, que l'on a encore, au Roi d'Espagne, quelque tems avant la ruine de l'Isle, dans laquelle il rendoit un fidele compte à ce Monarque des fautes du Gouvernement, qui devoient naturellement causer la perte entiere de ses Sujets & de ceux du Roi d'Espagne. Il y remarque que l'orgueil des Officiers Portugais augmentoit à proportion que leur pouvoir diminuoit; que dans les anciens tems un Gouverneur étoit fort content, quand au bout du terme de son administration il emportoit trente-mille Crusades, au-lieu qu'alors deux-cens-mille suffisoient à peine pour les contenter, & qu'afin de gagner cet argent ils se servoient pour faire leur commerce des vaisseaux & des troupes du Roi, de sorte que l'Isle restoit sans défense (1). Lorsqu'Ormus fut prise par les Persans, cette Lettre tomba entre les mains des Anglois, & elle prouve clairement que ce Prince infortuné méritoit un meilleur sort.

(1) *Purchas*, Pilgrims Vol. II. p. 1802.

SECTION V. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Forteresse, & transporterent dans l'Isle une armée de trois-mille Persans. Les Assiégés avoient de grandes forces, & une bonne Flotte, mais tout fut mal conduit. La ville se rendit bientôt, quelques Auteurs insinuent que ce fut par trahison, mais il semble plutôt que ce fut par imprudence & par folie. La plus grande partie de la Flotte Portugaise fut brûlée & détruite. La Forteresse ne laissa pas de se bien défendre, & elle auroit pu se conserver sans l'opiniâtreté du Gouverneur, qui ne voulut pas ouvrir un passage à la mer en coupant la Presqu'isle sur laquelle la place étoit bâtie, parce-qu'il n'avoit pas suggéré cet expédient lui-meme. Enfin au bout de deux mois la Garnison capitula avec les Anglois. C'est ainsi que les Portugais perdirent Ormus, après en avoir été maîtres pendant cent-vingt ans (*a*) (*).

Richesses immenses pillées à Ormus. 1622.

On compta, qu'outre les joyaux & les riches marchandises, le pillage & l'argent produisirent au-delà de deux millions. Les articles de la Capitulation furent très-mal observés, aussi bien que ceux du Traité avec les Anglois, qui n'eurent pas à beaucoup près la part du butin qui devoit leur revenir, & ce qu'ils en eurent ne leur profita gueres, la plus grande partie ayant péri sur mer. Les Portugais tenterent de reprendre Ormus, & ils auroient peut-être réussi, si le Viceroi de Goa, soit par incapacité, soit par indolence ou par quelque pique contre l'Officier qui commandoit dans cette expédition, n'eût aussi mal fait son devoir que le Gouverneur d'Ormus. Après que la place fut tombée entre les mains des Persans, elle fut bientôt ruinée, & le Commerce transporté à Bander Abbassi ou Gambron. Dans la suite les vaisseaux Hollandois, sous prétexte de prendre du lest, ont emporté les matériaux de la ville, dont ils ont profité; les Persans se sont avisés de le leur défendre, quand il a été trop tard. Pendant quelque tems les Persans ont eu Garnison dans la Forteresse; mais insensiblement elle est aussi tombée en ruine, l'Isle est entierement déserte, & à peine y reste-t-il encore quelques ruines, qui justifient ce que dit l'Histoire, & qui prouvent que c'étoit-là autrefois une place de si grande importance, & le grand Magasin de tout l'Orient (*b*).

SEC-

(*a*) *Purchas*, Vol. II. p. 1787. *Tavernier*, l. c.

(*b*) Voyages de *Pietro Della Valle* T. VI. p. 229. Paris 1745. *Purchas*, Vol II. p. 1793. *Tavernier*, P. I. L. V. Ch. 23.

(*) Il paroît par les Relations des Anglois eux-mêmes, qu'ils s'engagerent dans cette entreprise partie par crainte, partie par l'espérance d'avoir part au butin; & quoique les Persans n'eussent pu rien faire sans eux, on en agit fort mal avec eux, quoiqu'ils eussent tout fait, & au bout du compte ils gagnerent fort peu à une entreprise qui changea entierement la face des affaires de ce côté-là, & mit les Rois de Perse en possession de tout ce qu'ils pouvoient desirer; tandis qu'elle porta un tel coup à la puissance des Portugais, qu'ils n'ont jamais pu en revenir, se trouvant maltraités de ce côté-ci par les Anglois autant qu'ils l'étoient de l'autre par les Hollandois, avec cette différence que les derniers ont gardé ce qu'ils ont pris, au-lieu que les autres ont donné tout aux Persans, & sont demeurés à leur merci (1).

(1) Voy. *Monoxe's*, Account of the taking of Ormuz, in the second Volume of *Purchas*, Pilgrims.

SECTION VI.

Continuation du même ſujet, & Deſcription des Etabliſſemens des Portugais *à* Maſcate, Diu, Daman, Chaoul, Onor, Cananor, Calicut, Cranganor & Coulan; *leurs mauvais ſuccès aux* Maldives; *leur Pêche lucrative à* Tutocorin; *& leurs Etabliſſemens à* Negapatan, Meliapour & Malacca.

Le troiſieme Gouvernement des Indes Portugaiſes étoit celui de *Maſcate*, ou *Muſcate*, ville célèbre dans l'Arabie Heureuſe. Elle eſt ſituée entre le Cap de *Raz-al-gate* & celui de *Moccandon*, au vingt-troiſieme degré, trente-minutes de Latitude Septentrionale, ſous le Tropique du Cancer. Elle a environ trois milles de tour, elle eſt batie ſur une petite Baye, de hauts rochers l'entourent, & elle a de fortes murailles qui la défendent, avec cinq ou ſix Châteaux garnis de canon; elle eſt très-bien ſituée pour le commerce à cauſe de ſon bon Port. Avant l'arrivée des Portugais aux Indes, il y avoit un grand abord de Marchands à Maſcate, & cette ville, quoique moins grande & moins belle que d'autres, étoit une des plus conſidérables de la côte; elle dépendoit du Roi d'Ormus, ou du moins payoit tribut à ce Prince; il y avoit une Douane avec les Officiers néceſſaires, qui recevoient les droits de la Pêche des perles ſur la côte de l'Iſle de Baharen, qu'on eſtimoit qui alloient à cinq-cens-mille ducats. Le grand *Albuquerque* ayant ſommé cette place, l'obligea de ſe ſoumettre en 1507; mais un Corps de deux-mille Arabes étant entré dans la ville, ils exciterent un ſoulévement nonobſtant tout ce que le Gouverneur put faire pour les appaiſer, de ſorte qu'il ſe donna un combat opiniatre & ſanglant, dans lequel les Portugais reſterent victorieux (*a*). Le Gouverneur perdit la vie dans l'action, mais *Albuquerque* rendit toute la juſtice poſſible à ſon innocence, & maintint ſa famille dans la jouiſſance de ſes biens. La grandeur d'Ormus fit un peu déchoir le commerce de Maſcate, mais celle-ci en fut amplement dédommagée après la ruine de l'autre, ſon Port étant devenu la principale échelle de cette partie du Monde, de ſorte que la Couronne de Portugal en tiroit de grands profits, ſans compter les prodigieuſes fortunes que faiſoient les Gouverneurs & les autres Officiers, pendant qu'ils étoient en charge (*b*) (*).

SECTION VI.
Empire des Portugais dans les Indes.

Etabliſſemens des Portugais *à* Maſcate.

Il

(*a*) *Maffæus*, Hiſt. Ind. L. III. Ch. 8.

(*b*) Les Etats, Empires, & Principautés du Monde, p. 252.

(*) Le deſintéreſſement & le zele pour le Bien public des premiers Conquérans Portugais avoient élevé en peu de tems leur Empire à un haut point de grandeur; mais lorſque les Gouverneurs commencerent à n'avoir plus égard au Bien public, & ne penſerent qu'à leurs intérêts particuliers, tout tomba en confuſion, & ceux qui auparavant trembloient à la ſeule penſée de les offenſer, tramerent & acheverent leur ruine avec une égale facilité. Et comme les Gouverneurs ne croyoient pas la plupart du tems qu'ils dûſſent rien hazarder pour ſe ſoutenir les uns les autres, ils perdirent peu à peu leurs places, & devinrent même mépriſables a ces Peuples, auxquels ils avoient paru autrefois ſi terribles (1).

(1) *Guyon*, Hiſt. des Ind. Orient. T. III. p. 39.

Section VI. Empire des Portugais dans les Indes.

Etablissemens qu'ils font à la Ville, & comment ils en sont dépossédés.

Il eſt certain que pendant ce tems-là la ville de Maſcate devint beaucoup plus conſidérable. Outre des fortifications régalieres, les Portugais y bâtirent une belle Egliſe, un College & d'autres Edifices publics, auſſi bien que de belles maiſons de pierre, où les principaux Marchands, & ceux qui avoient amaſſé dans l'adminiſtration des affaires publiques dequoi vivre à leur aiſe, demeuroient. A la longue ils traiterent ſi mal les naturels, & rendirent le commerce ſi difficile pour eux, que déſeſpérant enfin de ſe faire rendre juſtice d'une autre façon, ils prirent les armes; & quoique l'on convienne que les Portugais ſe défendirent en braves gens, ils furent cependant réduits à une ſi grande extrémité, qu'ils furent bien aiſes de s'embarquer avec leurs meilleurs effets ſur les vaiſſeaux qu'ils avoient dans le Port, & ſe retirerent dans leurs autres établiſſemens. Ceci arriva vers l'an 1648, mais la guerre ne finit pas. Ils ont fait de fréquentes tentatives pour recouvrer une place ſi importante, tantôt par la force, tantôt par la voye de la négociation, mais ſans ſuccès. Il eſt vrai que pendant longtems ils troublerent le commerce de Maſcate, mais à la longue cela leur a été préjudiciable; inſenſiblement les Arabes ſont devenus habiles Mariniers, experts dans le maniment des armes à feu, & ſe ſont rendus redoutables ſur mer. Le Souverain de ce Pays eſt à-préſent maître de toute la Côte depuis *Raz-al-gate* juſqu'à *Alcatif*, ce qui comprend une étendue de cinq-cens milles. *Nazura* eſt ſa Capitale, & Maſcate eſt confiée à un Gouverneur, dont l'autorité eſt fort grande (*a*).

Situation, climat & productions du Pays autour de Maſcate.

Comme c'eſt à-préſent la principale ville de commerce qu'il y ait dans ces quartiers, il ne ſera pas hors de propos d'entrer dans quelque détail. La chaleur y eſt exceſſive en Eté; c'eſt ce qui paroiſſoit autrefois fort étrange, cette place étant ſituée à l'extrémité de la Zone Torride; mais les Philoſophes modernes ne ſont plus embarraſſés à trouver les raiſons de cette exceſſive chaleur, ni n'ont plus de peine à concevoir qu'il peut & doit faire plus chaud ſous les Tropiques, que ſous la Ligne même. Les montagnes qui ſont derriere la ville ſont nues & ſtériles, mais les vallées ſont fleuries & fertiles, quoiqu'il ne pleuve gueres que deux ou trois fois par an; mais les fortes roſées qui tombent la nuit rafraichiſſent la terre, entretiennent les plantes dans leur fraîcheur, & rendent les fruits excellens. Ils ont des oranges, des limons, des raiſins, des abricots, des peches, & pluſieurs ſortes de racines & d'herbages; mais ce qu'ils eſtiment plus encore ſont les dates, qui y ſont en ſi grande abondance, que l'on voit de vaſtes vergers qui en ſont remplis, & elles ſont d'un ſi bon débit que l'on en charge des vaiſſeaux entiers. Ils ont du bétail, de la volaille & du poiſſon; en un mot c'eſt un bon & beau Pays, conſidéré en lui-même, & c'eſt un paradis terreſtre en comparaiſon du reſte de l'Arabie; & ſi nous en croyons quelques Voyageurs modernes, on peut ajouter qu'il eſt habité par des Anges (*b*).

Les

(*a*) *Ovington*, T. II. Ch. 10.

(*b*) *Hamilton's*, Account of the Eaſt Indies, Vol. I. Ch. 7.

Les habitans sont à-la-vérité Mahométans, mais ils ont retranché ce qui sent la sensualité dans l'Alcoran, & en ont même tellement épuré la Morale, que les Auteurs Chretiens de nations différentes les représentent comme le Peuple de tout l'Orient le plus pur dans ses mœurs & le plus civilisé en même tems. Ils s'abstiennent non seulement du vin & des autres liqueurs fortes, mais du thé & du caffé, comme de boissons qui servent plutot à satisfaire le goût qu'aux besoins de la nature, se contentant pour cela d'eau pure & de sorbet. Ils ne sont pas moins sobres & tempérans pour le manger & pour d'autres articles. L'impureté & la débauche n'y sont point punies, parcequ'elles sont inconnues parmi eux. On n'entend jamais parler de vols; & la Police est si grande, que personne ne se trouve jamais réduit à une nécessité qui le porte à dérober. Ils ont toujours l'esprit si tranquille & si serein, que les etrangers peuvent converser avec eux sans rien craindre. La justice s'exerce exactement sans rigueur, & leur charité envers les malheureux n'a d'autres bornes que leurs besoins. Ces qualités les font respecter & aimer, & inspirent en même tems cette parfaite confiance qui est l'ame du Commerce. Tout le trafic se fait de jour, & il n'est pas permis d'en faire, ni à aucune chaloupe d'aborder à terre après le coucher du Soleil. Tout cela peut paroître incroyable, & est cependant fondé sur de bonnes autorités, ni n'a jamais été contredit (*a*).

SECTION VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

Tous les Auteurs louent les habitans de Mascate.

L'Isle de *Diu* est à l'entrée du Golphe de Cambaye, au vingt-deuxieme degré, vingt-minutes de Latitude, à deux-cens lieues du Cap Comorin. Nous ne ferons ici qu'une courte description du Pays, de la Ville & de la Forteresse, parcequ'étant encore au pouvoir des Portugais nous y reviendrons à la fin de ce Chapitre. L'Isle, ou pour mieux dire la Péninsule sur laquelle la ville est située, a environ une lieue de longueur sur un quart de lieue de largeur (*b*). La ville est petite, mais bien batie, & très-forte, indépendamment de trois Forts qui la défendent, dont il y en a deux qui sont d'une grande force, & le troisieme passe pour imprenable. Dans le tems que l'Empire des Portugais étoit florissant, & avant que Cambaye & Surate fussent des Ports renommés, *Diu* étoit un lieu de grand commerce, & le Port étoit toujours rempli de vaisseaux; & quoique depuis longtems cette ville ait insensiblement décliné, que le nombre des Marchands y soit moins grand, & qu'ils ne fassent pas une si belle figure qu'autrefois, elle ne laisse pas de se soutenir, & les Marchands y sont assez aisés; & comme ils savent que leur sureté dépend de la force de la Garnison & du bon état des Fortifications, ils contribuent très-volontiers à payer l'une & à entretenir les autres. Le petit territoire d'alentour leur fournit assez passablement des vivres, & comme ils sont assez sages pour les donner à bon marché aux vaisseaux qui y abordent pour prendre des rafraîchissemens, ils ont conservé plusieurs branches de commerce qu'ils auroient perdu sans cela. La plupart sont aussi en correspondance avec ceux de Guzurate, qui trouvant leurs magasins & leurs boutiques bien fournies des marchandises de l'Europe,

Description de l'Isle & de la Forteresse de Diu, *& importance de cette Place.*

(*a*) Dictionn. Univ. de Commerce, T. II. Col. 705. *Hamilton*, ubi sup. *Ovington*, l. c.

(*b*) *Baldæus*, Descript. des Côtes de Malabar & de Coromandel, Ch. 7.

Section VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

pe, se pourvoyent chez eux, parcequ'ils sont à leur porte, pour s'épargner la peine de les aller chercher plus loin (*a*). C'est pour cela, & par quelques autres raisons que nous indiquerons en leur lieu, que l'on regarde encore *Diu* comme une des plus importantes Forteresses qui restent à la Couronne de Portugal dans les Indes, étant à l'entrée de ces Pays, ce qui fait que quelques Auteurs l'en appellent la Clé. Ce qu'il y a de certain, c'est que de très-bons juges du commerce de cette partie du Monde ont regardé cette place comme la plus propre à être une échelle générale, & à s'élever à un aussi haut point de richesse & de magnificence, que l'étoit autrefois Ormus, si elle étoit entre les mains d'un peuple entreprenant (*b*) (*).

Description de Daman.

La premiere place du continent des Indes, qu'on appelle la Presqu'isle en-deçà du Gange, qui appartient aux Portugais, est *Daman*, située dans une Péninsule à l'entrée du Golphe de Cambaye, au vingt-unieme degré de Latitude, à une distance égale de Surate & de Baçaïm. Les Portugais se rendirent maîtres de cette place de très-bonne heure, & la fortifierent réguliérement (*c*). La ville est grande & étoit autrefois fort peuplée; le Port est peu de chose, mais la Citadelle passe pour une des meilleures Forteresses des Indes. Il se fait encore quelque commerce dans cette ville, principalement de froment & de riz. Il y a quelques anciennes familles qui sont riches; & comme la place a été si longtems entre les mains des Portugais, ils ont toujours eu assez de forces pour la défendre quand elle a été attaquée, de sorte qu'ils en sont encore les maîtres (*d*). Le fameux *Aureng Zeb*, étant venu l'assiéger avec une armée de quarante-mille hommes, se flattoit de chasser les Chretiens de ses Etats, mais ce siege le fit changer d'idées. Celui qui commandoit dans Daman, étoit un vieux Soldat, qui avoit trois fils avec lui & une Garnison de huit-cens hommes. Après avoir bien canonné la ville, le Mogol se disposa à donner un assaut

(*a*) *Hamilton*, l. c. Vol. I. p. 140, 141.

(*b*) Diction. Univ. de Commerce, T. II. p. 200.

(*c*) *Lafitau*, Conq des Portugais, T. IV. Col. 778.

(*d*) *Baldæus*, l. c. Ch. 12.

(*) Il paroît par-là de quelle conséquence peuvent être un petit nombre de Forteresses bien situées, bien entretenues & pourvues, pour faire le commerce des Indes, sans avoir la peine de faire avec beaucoup de dépense & de danger de grandes conquêtes Le grand *d'Albuquerque* pensoit que c'étoit le meilleur moyen de conserver les Indes, & il croyoit que six ou sept places fortes, outre Goa, dont il vouloit faire la Capitale de l'Empire des Portugais, auroient suffi pour maintenir leur puissance dans l'Orient, sans épuiser le Portugal d'hommes, & sans rendre leurs domaines assez étendus, pour mettre obstacle à un Gouvernement bien réglé Entr'autres événemens qui ont rendu *Diu* célebre, on peut compter la surprise de cette place par les Arabes de Mascate, en 1670; ils y entrerent de nuit par la négligence des Portugais, & la pillerent sans quartier; le Gouverneur se tint clos & couvert dans la Forteresse, recevant tous ceux qui venoienr s'y sauver, mais il laissa faire tranquillement les ennemis. Cette conduite les jetta dans la sécurité & la négligence; c'étoit ce que le Gouverneur attendoit; il fit alors publier que tous les Esclaves qui tomberoient sur eux auroient la liberté, & par ce moyen ils furent chassés de la ville avec perte de mille hommes (1).

(1) *Hamilton*, Vol. I. p. 14[illegible]

affaut le Dimanche à la pointe du jour. Le Gouverneur en ayant eu avis, lui en épargna la peine. Un peu après minuit il fit une fortie à la tête de six-cens hommes, qui allerent d'abord donner du côté où il y avoit deux-cens éléphans; ils y jetterent quantité de feux d'artifice, & firent fonner les trompettes & battre les tambours, ce qui épouvanta si fort les éléphans qu'ils se tournerent contre les affiégeans; la confufion s'y mit, & les Portugais, parmi lefquels il y avoit deux-cens chevaux, augmenterent le défordre & tuerent bien du monde; en forte que le Mogol après avoir perdu la moitié de fon armée & toute fon artillerie, fe retira avec beaucoup de précipitation, & depuis ce tems-là ce Prince ne voulut plus fe jouer avec les Européens (*a*). Pas loin de Daman eft *Bombay*, qui étoit un des meilleurs Forts des Portugais; mais ayant été donné aux Anglois comme une partie de la dot de l'Infante *Catherine*, il n'eft pas néceffaire que nous nous y arrêtions.

SECTION VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

La ville de *Chaouï* ou *Chaül* eft au dix-huitieme degré, trente-minutes de Latitude, bien fituée & ayant un Port fpacieux, mais dont l'entrée eft un peu difficile. Les Portugais la prirent en 1507, & l'embellirent extraordinairement: il y a tout auprès une ville de Maures, dont les habitans dépendent du Gouvernement Portugais (*b*). Il s'y trouve plus de riches Marchands que dans aucune autre place de l'obéiffance de la Couronne de Portugal. On y fabrique quantité de belles & bonnes étoffes de foie, & l'on y fait un grand commerce en épiceries; il y vient tous les ans quelques vaiffeaux de la Chine, & l'on y voit encore cet efprit d'induftrie & cette activité qui diftinguoient autrefois les Portugais. Il y a plufieurs villages fous fa jurifdiction; & le Pays des environs étant très-fertile, les fermes & les plantations rapportent beaucoup, parcequ'elles fourniffent les établiffemens voifins & une partie des Etats du Mogol, de chevaux, de bêtes à corne, de grains & de fruits (*c*). Nous parlerons de Goa à la fin de ce Chapitre, quand nous expoferons l'état préfent des affaires des Portugais dans cette partie du Monde.

Descrip-tion de Chaül, *& de fon importance pour les* Portugais.

Onor, au treizieme degré, trente-minutes de Latitude, étoit la Capitale d'un Royaume, quand les Portugais vinrent aux Indes; ils mirent d'abord le Roi au nombre de leurs Alliés, & enfuite en firent leur Sujet. Ils y bâtirent un bon Fort, pour maintenir leur autorité, & pour s'affurer du commerce du poivre, car celui qui s'y recueille paffe pour le meilleur de toutes les Indes (*d*). Comme cette Forterreffe étoit des plus fortes, les Portugais furent plus négligens qu'ils n'auroient dû l'être, ce qui engagea les naturels du Pays, par le confeil & avec le fecours des Hollandois, de l'attaquer & de s'en rendre les maîtres, & par-là ils fecouerent le joug, & fe font maintenus toujours depuis en liberté. Il y a cependant encore un grand nombre de Portugais, qui y vivent en paix & en fureté; s'ils ne font pas riches, ils font au moins tranquilles & contens (*e*).

Le Royaume d'O-nor.

Ca-

(*a*) *Tavernier*, P. II. L. I. Ch. 12.
(*b*) *Lafitau*, ubi fup. T. IV. p. 191, 300.
(*c*) *Guyon*, Hift. des Ind. Orient. P. II. p. 67. Les Etats, Empires & Principautés du Monde, p. 212.
(*d*) *Maffeus*, L. IV. Ch. 6.
(*e*) *Baldæus*, ubi fup. Ch. 16.

SECTION VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

Force, importance & état présent de Cananor.

Cananor, dont nous avons déja tant parlé, est aujourd'hui une grande ville fort peuplée; les habitans sont la plupart Mahométans, & font un grand commerce. Nous avons vu de quelle maniere les Portugais trouverent moyen d'y bâtir une Citadelle très-forte, à la faveur de laquelle ils se rendirent maîtres absolus du commerce; & si elle eût été aussi bien fortifiée du côté de terre qu'elle l'étoit du côté de la mer, elle seroit vraisemblablement encore en leur pouvoir; mais les Hollandois, aidés des Naturels du Pays, l'attaquerent & la prirent, en accordant une capitulation honorable à la Garnison, qui s'étoit bien défendue (*a*). Le riz de ce Pays est fort estimé; ils ont outre cela du sucre, du poivre, du gingembre, & d'autres riches marchandises, de sorte que l'on compte qu'il vient bien deux-cens vaisseaux tous les ans dans ce Port, qui est ouvert à toutes les Nations Européenes qui ont des établissemens aux Indes.

Calicut *abandonnée des* Portugais, *est une Ville fort marchande encore.*

Calicut étoit la Capitale du Samorin ou Empereur du Malabar, &, comme nous l'avons vu, le premier Port où les Portugais terrirent, lorsqu'en doublant le Cap de Bonne-Espérance ils ouvrirent un passage direct par mer aux Indes: & après de longues guerres, dans lesquelles il périt bien des milliers d'hommes, ils y batirent une forte Citadelle (*b*), & s'emparerent de tout le commerce, dont ils sont demeurés maitres absolus jusqu'au commencement du siecle passé, que les Hollandois commencerent à les inquietter. Ceux-ci se liguerent avec le Samorin, lui donnerent du secours dans la guerre qu'il fit aux Portugais, & le mirent en état de les serrer plus d'une fois extrémement; ils ne laisserent pas de se defendre si bien, que leurs ennemis ne purent jamais triompher d'eux par la force; mais les dissensions entre eux firent ce que les armes de leurs ennemis n'avoient pu faire: leurs divisions dérangerent tellement leurs affaires, qu'ils raserent enfin leur Fort, & abandonnerent la place aux habitans naturels. *Calicut* est encore une ville de grand commerce, les François, les Anglois, les Hollandois & les Danois y ont des Comptoirs, & le Bazar ou Marché passe pour un des plus beaux de ces quartiers (*c*). On en tire principalement du poivre, des toiles fines, du salpetre, des bois de senteur & du riz. Le sable de la Riviere qui se décharge dans le Port, est melé de grains d'un or fort fin, & les pauvres gens gagnent leur vie à l'en séparer en le lavant, ce qui est un rude travail (*d*). Si nous en croyons les Auteurs Chretiens de toutes les Nations, les Samorins sont les Princes les plus fourbes & les plus perfides qu'il y ait au monde; peut-être les Historiens de ce Pays-là ne donnent-ils pas une idée plus favorable des Chretiens avec lesquels ils ont à faire.

Etat passé & présent de Cranganor & de Cochin.

1504.

Cranganor, Capitale d'un petit Royaume du même nom, étoit une ville où les Portugais avoient une bonne Forteresse, ce qui obligea les habitans à se transplanter à quelque distance delà. La ville des Portugais étoit une des plus belles de toutes les Indes, & le principal endroit où les Chretiens

(*a*) *Guyon*, l. c. P. II. p. 85.
(*b*) *Lafitau*, T. II. p. 223.
(*c*) *Baldæus*, Descript des côtes de Malabar & de Coromandel. Ch. 17.
(*d*) *Hamilton's*, Accout of the East Indies Vol. I. p. 309.

tiens de St. Thomas demeuroient. Les Portugais s'y établirent de bonne heure, & demeurerent les maîtres, au grand créve-cœur des naturels (*a*), jusqu'au tems que les Hollandois attaquerent & prirent le Fort; ils accorderent une bonne Capitulation à la Garniſon, & la tranſporterent en Portugal. Le Royaume de *Cochin* étoit ſur le même pied, c'eſt-à-dire qu'il avoit deux Capitales, l'une qui appartenoit aux Portugais, & l'autre aux habitans naturels. Nous avons vu que cette ville fut la premiere place qu'ils eurent aux Indes, & les habitans, ſoit qu'ils fuſſent mieux traites, ſoit qu'ils fuſſent accoutumés aux manieres des Portugais, leur ont toujours été fideles. Cette place, après s'être bien défendue, fut priſe par les Hollandois, qui la trouverent grande & bien batie; il y avoit bon nombre d'édifices publics, dont quelques-uns ſont aujourd'hui entierement ruinés (*b*) (*).

SECTION VI. *Étendue des* Portugais *dans les* Indes.

1662.

Coulan eſt la Capitale du dernier & du plus petit Royaume de la Côte de Malabar, n'ayant en tout que quinze lieues d'étendue. La ville eſt diviſée en haute & baſſe; la premiere eſt aux habitans du Pays, & la ſeconde aux Portugais; c'étoit une belle ville, où ils avoient plusieurs Couvens bien bâtis, ſept belles Egliſes, une belle Bourſe, & un très-beau Chateau tout de pierre de taille, où le Gouverneur Portugais demeuroit. Le Port étoit grand, & ſûr pour de petits vaiſſeaux, ce qui y attiroit un grand commerce, rendoit la ville fort peuplée, & enrichiſſoit bon nombre des habitans (*c*). Les Hollandois s'en étant rendus maîtres en 1661, en furent bientôt dépoſſédés; les habitans ayant ſurpris leur Garniſon, lui couperent la gorge & rendirent la place aux Portugais, mais il la reprirent après un ſiege long & meurtrier; depuis ce tems-là elle eſt fort déchue, & quantité de monumens de ſon ancienne ſplendeur ſont réduits en ruines (*d*). C'eſt la derniere place de quelque conſéquence entre l'Indus & le Cap Comorin, qui termine la Peninſule, qui étoit autrefois au pouvoir des Portugais. On peut dire avec vérité, que s'ils avoient bâti moins de Forteresſes, qu'ils les euſſent faites plus grandes, & qu'ils euſſent eu autant de ſoin de réprimer le luxe que d'aſſujettir les habitans du Pays, ils auroient pu conſerver plus longtems un Empire, dont l'acquiſition fait tant d'honneur à leur courage & à leur conduite.

Deſcription de la Forteresſe & du Port de Coulan.

Les

(*a*) *Guyon*, ubi ſup. p. 93.
(*b*) *Baldeus*, ubi ſup. Ch. 80.
(*c*) *Hamilton*, Vol. I. p. 333.
(*d*) *Baldeus*, Ch. 21.

(*) Il y avoit autrefois à Cranganor une République de Juifs, qui prétendoient prouver par des mémoires gravés ſur des plaques de cuivre, qu'ils étoient de la Tribu de Manaſſé. Pendant un tems ils furent en grand nombre, puiſſans & maîtres du Pays, mais ſelon les dernieres Relations ils ſont en petit nombre, foibles & pauvres; ils ont cependant une Synagogue, & obſervent rigoureuſement la Loi de Moyſe. La ville Portugaiſe de Cochin étoit ſur le bord de la Riviere à trois lieues de la mer, mais à préſent elle n'en eſt éloignée que de cent verges. C'etoit dans le tems de leur proſpérité un endroit ſi agréable & où tout abondoit tellement, que l'on diſoit en commun proverbe, que la Chine étoit le meilleur endroit pour gagner de l'argent, & Cochin pour le dépenſer (1).

(1) *Hamilton* Vol. I. p. 323, 324.

SECTION VI. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Etablissement des Portugais *aux* Maldives. *Leur insolence les en fait chasser.*

Les Isles *Maldives* sont situées de façon, qu'il étoit impossible aux Portugais, après avoir été quelque tems établis aux Indes, de ne pas en avoir connoissance, puisque la plus septentrionale de ces Isles n'est qu'à cinquante lieues du Cap Comorin. Elles s'étendent depuis le huitieme degré de Latitude Septentrionale jusqu'au quatrieme de Latitude Australe, ainsi elles occupent près de deux-cens lieues en longueur, mais elles n'en ont que trente ou trente-cinq dans leur plus grande largeur (*a*). Cet espace contient un prodigieux nombre d'Isles; du tems de *Ptolémée*, c'est-à-dire dans le second siecle, on en comptoit plus de treize-cens. Si l'on en croit ceux qui les habitent, il n'en connoissoit qu'une très-petite partie; & le Prince qui en est le Souverain Général, prend le titre de Sultan, Roi de treize Provinces & de douze mille Isles (*b*). Il y a sans-doute du faste & de l'exaggération dans ce titre pompeux, qui se ressent de la vanité des Orientaux, mais le nombre de ces Isles est certainement plus grand que ne le savoient les Anciens. L'Amiral *Soarez* les découvrit en 1507; il fit une alliance avec le Roi du Pays, qui fut confirmée par *Sequeira*; il demanda la permission de batir un Fort dans l'Isle de *Malé*, la plus grande, & la ville du même nom est la Capitale de tout le Royaume, qui est ancien, riche & puissant (*c*). *Jean Gomez*, qui y fut envoyé pour faire construire le Fort, fut favorablement reçu, & engagea le Roi par présens à y consentir. Il le batit de bois & de terre, n'y ayant ni pierre ni chaux dans l'Isle. Il étoit très-bien situé & commandoit le Port, ensorte qu'il auroit pu etre d'une grande utilité aux Portugais, si *Gomez* se fût bien conduit; mais à peine eut-il vu son ouvrage achevé, que se fiant un peu trop sur la réputation du nom Portugais, il voulut dominer sur les étrangers & donner la loi dans le commerce, quoiqu'il n'eût que dix-sept hommes. Les Mahometans formerent contre lui une ligue secrette, l'attaquerent subitement, le tuerent avec tous ses gens, & raserent le Fort. Les Portugais n'ont jamais depuis ce tems-là pu obtenir la permission de s'établir dans les Maldives; c'est ce qui fait que plusieurs de leurs Auteurs parlent de ces Isles avec le dernier mépris, & traitent les habitans de miserables & de barbares, ce qui est contraire à la vérité & à l'expérience (*d*) (*).

Avant

(*a*) *Guyon*, Hist. des Indes. P. II. p 187.
(*b*) *Marldsto*, Voy. Col. 184. *Ptolem.* Geogr. L VIII.
(*c*) *Lafitau* T. II. p. 297.
(*d*) *Maffei*, Hist. Ind. L. VII. C. 7.

(*) Il est à propos d'instruire le Lecteur de deux choses, qui regardent ces Isles, & qui sont particulieres dans leur genre. La premiere est, que les Hollandois qui en font en grande partie le commerce, le trouvent très-lucratif, parcequ'ils y achetent pour peu de chose, & en aussi grande quantité qu'il leur plait, les plus belles *Couris* qu'il y ait au monde, qui servent de monnoye courante en divers lieux, & particulierement sur la Côte de Guinée (1). La seconde, que les *Cocos* des Maldives, dont on fait tant de choses utiles, & dont plusieurs Auteurs parlent avec tant d'éloges (2), comme s'ils n'y en avoit nulle part d'aussi beaux, sont réellement une espece particuliere de cette sorte de noix,

(1) Diction. Univers de Commerce T. II. Col. 849. (2) Mémoire MS. de M. [illegible].

SECTION VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

Pêche des Perles à Tutocorin

Avant que de pouvoir parler convenablement de la célèbre Isle de *Ceylon*, il faut dire quelque chose des avantages que les Portugais retiroient de l'Empire qu'ils avoient sur la mer qui est entre cette Isle & la Terre-ferme; mais on doit observer, que nous nous bornons à cet espace de tems, pendant lequel les Portugais en ont été les maitres, les choses ayant bien changé depuis que la propriété, ou, comme il leur plait de l'appeller, la protection de ces mers est tombée entre les mains des Hollandois. Dans le tems que les Portugais étoient les maîtres dans ces quartiers, la pêche des huitres & des perles s'appelloit la *Pêcherie* par excellence: l'endroit où elle se fait a les Côtes du Royaume de *Maduré* au Nord, & les Isles qui sont entre celle de Ceylon & la Terre-ferme au Sud. Le nom de *Pêcherie* lui convient très-bien, car quoique quelques-uns préferent les perles qu'on prend proche de l'Isle de *Baharen* dans le Golphe Persique, & celles qu'on trouve sur les Côtes de la Chine à l'Isle de Hainan, il est cependant aisé de prouver par la comparaison du produit annuel de ces Pecheries dans l'intervalle dont il s'agit, qu'il surpassoit rarement celui de la Pecherie dont nous parlons (*a*). Un des plus grands traits de la sage Politique des Portugais étoit, que quoiqu'ils fussent réellement maîtres de ce commerce lucratif, ils feignoient de ne l'etre point, & avoient grand soin de laisser croire aux naturels qu'ils étoient parfaitement libres, & qu'ils s'en meloient non pour s'arroger aucune autorité, mais pour leur rendre service. Par cette raison ils ne voulurent point bâtir de Fort ni à Tutocorin ni à Calipatnam, deux villes ou bourgs en terre-ferme, d'où venoient les Pecheurs avec leurs barques, & ils laisserent subsister les anciens droits (*b*).

La saison de cette pêche étoit la fin d'Avril ou le commencement de Mai; quelquefois plutôt, quelquefois plus tard, selon le tems qu'il faisoit. On en laissoit entierement la direction au Souverain du Pays, appellé *Naïk*; & les Portugais, en qualité de Protecteurs de la Mer, envoyoient deux Fregates pour défendre les Pecheurs contre les Pirates Malabares & des Maldives. Le tems de la peche duroit environ quinze jours, & le *Naïk* faisoit publier quand elle devoit commencer. Au jour marqué il se rendoit au lieu assigné plusieurs milliers de personnes hommes & femmes de tout age & de toute condition, un nombre indéfini de barques de pecheurs,

(*a*) *Jos. Acosta*, Hist. Nat. des Indes. L. IV. Ch. 15. (*b*) *Tavernier* P. II. L. II. Ch. 121.

noix, qui ne croit que dans les Maldives, mais les noix ne font pas bonnes à manger, comme on le dit communément; elles font médecinales, & en cette qualité fort estimées, sur-tout pour la guérison des fievres, & contre le poison. Un Voyageur moderne en parle sur sa propre expérience en ces termes: ,, Cet arbre, *dit-il*, leur sert à bâtir ,, des vaisseaux de vingt ou trente tonneaux; le corps du bâtiment, le mât, les corda- ,, ges, les ancres, les cables, les provisions, & le feu, tout est tiré de cet arbre si utile. ,, Il leur fournit encore de l'huile pour leurs mets & pour leurs lampes, du sucre, des ,, confitures, & une toile assez forte" (1).

(1) *Hamilton*, ubi sup. Vol. I. p. 349.

SECTION VI. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

cheurs, & depuis cinq ou ſix-cens juſqu'à mille plongeurs. A un certain ſignal les barques mettoient en mer, & ayant choiſi leurs endroits, les plongeurs alloient prendre au fonds les huîtres, qu'ils apportoient dans de petits paniers ſur leur tête; quand les barques en étoient ſuffiſamment chargées, on les tranſportoit ſur le rivage, où ceux qui y étoient reſtés pour cette beſogne les enterroient dans le ſable, juſqu'à ce que l'ardeur du Soleil eût pourri & conſumé l'huître, pour en tirer plus facilement les perles. Tout le produit de la pêche du premier jour appartenoit au *Naïk*, après quoi ce qui ſe prenoit chaque jour étoit mis à part, mais le profit étoit en commun. Le nombre de ceux qui s'emploioient à cette pêche tant ſur terre que ſur mer, alloit ſouvent à cinq ou ſix-mille ames, & les pavillons & les tentes qu'on dreſſe pour leur commodité, font un beau coup-d'œil de loin. Après que les perles avoient été tirées, nettoyées & ſéchées, ils les paſſoient par une eſpece de tamis, ce qui ſervoit à diſtinguer leur groſſeur. Quand tout étoit fini, le *Naïk* indiquoit le tems & le lieu où ſe devoit faire la vente publique; il ſe tenoit alors une ſorte de Foire, qui duroit ordinairement depuis la fin de Juin juſqu'au commencement de Septembre. Les plus petites, que nous appellons ſemence de perles ſe vendoient au poids, & les autres ſuivant leur groſſeur & leur beauté, depuis quelques ſchelings juſqu'à dix & vingt livres ſterling, & même au-delà la piece; mais il n'y avoit gueres d'autres acheteurs que les Marchands Portugais, qui achetoient argent comptant & faiſoient de bons coups, & ainſi tout le monde étoit content (*a*). Les Portugais prirent cette pêche ſous leur protection peu de tems après qu'ils furent établis aux Indes, & l'ont gardée juſqu'en 1658, lorſque par les pertes qu'ils avoient faites dans l'Iſle de Ceylon & ailleurs, elle tomba entre les mains des Hollandois, qui en ſont demeurés depuis ce tems-là en poſſeſſion (*b*) (*).

Nous

(*a*) Dictionn. Univ. de Comm. Vol. II. Col. 787.

(*b*) *Baldeus*, ubi ſup. C. 22.

(*) Les Hollandois ont changé la méthode, comme nous l'avons appris d'un homme bien inſtruit de leurs affaires. Voici comment les choſes ſe paſſent à préſent. Le camp eſt tantôt en terre-ferme ſur la côte de *Maduré*, tantôt dans l'Iſle de *Manar*, dont les Hollandois ſont les maîtres. Ils ne laiſſent pas de ſuivre l'exemple des Portugais, & ne prétendent qu'au titre de Protecteurs de la Pêcherie; & en vertu de cela leur Commiſſaire eſt toujours au camp de même que le *Naïk*, qui eſt non ſeulement Souverain du Pays, mais auſſi Rajah de Tanjour. On met les huîtres qui ſe prennent chaque jour dans des tonneaux, & quand il y en a un certain nombre de pleins, on les vend à l'enchere, les Marchands offrent à proportion de l'idée plus ou moins avantageuſe qu'ils ont de l'année, c'eſt-à-dire de l'état des huîtres pour la Saiſon. Le prix moyen eſt ordinairement de trente ou quarante ſchelings par tonneau. Quand un Marchand en a acheté un, il l'emporte à ſon quartier, & au bout d'un certain nombre de jours il procede à l'ouverture des huîtres, mais toujours en plein air, à cauſe que la puanteur eſt preſque inſupportable. Ils les ouvrent au-deſſus de cuves, où ils jettent ce qui ſort de l'huître, de même que l'eau bourbeuſe qui reſte dans le tonneau; ils la tirent enſuite avec des paſſoires de différentes grandeurs, à la fin ils trouvent quelquefois la valeur de quatre ou cinq ſchelings en perles, quelquefois juſqu'à celle de dix ou douze livres ſterling; deſorte

que

SECTION VI. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Noms, étendue, état, productions & Gouvernement de Ceylon, *quand* Soarez *la découvrit.*

Nous parlerons à présent de cette belle Isle, qui est au-delà des Maldives, & au Sud du Cap Comorin, & dont les Auteurs modernes écrivent le nom de différentes manieres, *Ceylon*, *Ceylan*, *Ceilon*. Ses habitans l'appellent *Lamca*, ce qui signifie *Paradis Terrestre* ou *Terre Sainte*; nom qui lui fut donné par son premier Roi *Vigia Raja*, que l'on croit avoir vécu cinq-cens ans avant Jesus-Christ (*a*). Ensuite on l'a appellée *Ilanare* ou *Tranate*, qui veut dire *Royaume Insulaire*. On la nomme aussi *Hibenaro*, c'est-à-dire *Terre fertile*, & *Tenarisim*, qui marque un lieu de délices. Les Arabes l'appellent *Serendib* ou *Serendine* (*b*). Plusieurs la regardent comme la plus grande Isle du Monde, & elle est sans contredit une des plus agréables & des plus fertiles. Les Portugais y aborderent en 1506, sous la conduite de *Laurent d'Almeyde*, qui y érigea une colonne avec une inscription, par laquelle il marquoit qu'il en prenoit possession au nom d'*Emanuel* Roi de Portugal, donnant à entendre qu'elle n'avoit point de maître; quoiqu'il traitât en même tems avec un des Rois de Ceylon, lui promettant la protection d'Emanuel, moyennant une reconnoissance de deux-mille-cinq-cens quintaux de canelle par an (*c*). En 1520 les Portugais y bâtirent un Fort & s'y établirent, & ensuite s'attribuerent une autorité absolue sur une grande partie de l'Isle, sous prétexte d'un testament de l'Empereur, qui les instituoit héritiers de ses Etats. Le commerce qu'ils y faisoient étoit des plus considérables; ils en tiroient du poivre long, du coton fin, de l'ivoire, de la soie, du tabac, de l'ébene, du musc, du cristal, du salpêtre, du souffre, du plomb, du fer, de l'acier, du cuivre, outre les trois articles capitaux de la canelle, toutes sortes de pierres précieuses, excepté des diamans, & des éléphans. Aussitôt que les Hollandois parurent dans les Indes, ils formerent le projet de se rendre maîtres d'un si riche établissement (*d*). Ils firent leur premiere descente en 1602, & tantôt ils firent ouvertement la guerre aux Portugais, tantôt ils intriguerent sous main contre eux jusqu'à ce qu'enfin au bout de cinquante-cinq ans ils les chasserent de Ceylon, s'étant rendus maîtres de *Colombo* & de *Negombo*, les deux principales places dans l'Isle, & du Fort de *Punto Gallo*, qui en commande le meilleur Port. Les Portugais avoient possédé ces établissemens pendant cent-cinquante ans sous seize Capitaines-Généraux, depuis *Pedro Lopez de Sousa*, qui fut le premier, jusqu'à *D. Antoine d'Amaral y Menesez*, qui fut le dernier. Ceux qui sont le mieux instruits de l'Histoire des Indes en général, & de celle de cette Isle en particulier, conviennent qu'elle se perdit après une si longue possession, par l'orgueil & l'avarice des Gouverneurs, & par le luxe, la paresse & la lâcheté des Soldats; & ils accusent de

(*a*) *Guyon*, T. II. p. 193, 194.

(*b*) Anciennes Relations Arabes, traduites par *Renaudot*.

(*c*) *Maffæus*, L. VII. Ch. 5. *Lafitau*, T. II. p. 307. *Baldæus*, Descript. de Ceylon C. 2.

(*d*) Recueil des Voyages de la Compagnie T. IV. p. m. 90, 91.

que c'est une véritable Loterie, à laquelle un petit nombre s'enrichissent, tandis qu'elle en réduit un grand nombre à la besace (1).

(1) Sur un Mémoire MS. de M. *Garcin*.

SECTION VI. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

de ces vices le peu de soin que l'on eut en Portugal de prendre connoissance de l'état d'un établissement si important, & qui produisoit un si grand revenu à la Couronne de Portugal; on n'y pensa que lorsqu'il fut trop tard (*a*): circonstance certainement qui mérite d'être mûrement pesée par toute Puissance maritime, & sur-tout par celles qui ont des Colonies importantes & fort éloignées.

Etat de Negapatan *du tems des* Portugais *& depuis.*

La premiere place de quelque importance qui se présente sur la Côte de Coromandel, est *Negapatan*, ce qui en Langue du Pays signifie la *Ville aux Serpens;* elle est nommée ainsi non seulement à cause de la multitude de serpens qu'on y trouve, mais à cause d'une sorte de respect religieux que les habitans ont pour ces reptiles, regardant comme une impiété de les tuer (*b*). Lorsque les Portugais commencerent à s'établir dans les Indes ce n'étoit qu'un simple village ou un petit bourg; mais s'étant bientôt apperçus de l'avantage qu'on en pouvoit retirer, & sur-tout pour assurer leur commerce dans le Golphe de Bengale, ils l'environnerent de murailles, & en firent avec le tems une belle ville, où il y avoit plusieurs belles Eglises & un fort beau College appartenant aux Jésuites (*c*). Ils la garderent jusqu'au tems qu'ils perdirent l'Isle de Ceylon, mais comme elle devint alors une place de conséquence pour les Hollandois, ceux-ci engagerent le Roi
1658. de Tanjour à trahir les Portugais ses anciens alliés, & à leur aider à s'emparer de cette ville (*d*). Les Portugais en connoissoient trop bien l'importance pour y renoncer aisément, & pour en oublier sitôt la perte; ils firent donc un grand effort pour la reprendre, & ils y réussirent, mais ils ne la garderent pas longtems; les Hollandois étoient devenus si puissans aux Indes, & avoient dépossédé les Portugais de tant de places, qu'il fut impossible à ceux-ci de secourir Negapatan, quand elle fut assiégée, de sorte
1662. que les Hollandois s'en emparerent une seconde fois, & ils en sont demeurés depuis les maîtres (*e*). C'est aujourd'hui un lieu de grand commerce, quoique le Port ne soit pas admirable: presque toutes les Nations qui sont aux Indes, Maures, Indiens, Arméniens &c. y sont établis & y trafiquent sous la protection du Fort (*).

Me-

(*a*) *Ribeyro*, Hist. de Ceylon, p. 346, 347.
(*b*) *Schouten*, Voy. T. I. p. m. 486.
(*c*) *Baldeus* l. c. Ch. 22.
(*d*) *Guyon*, ubi sup. P. II. p. 100.
(*e*) *Hamilton's*, Accout of the East Indies Vol. I. Ch. 23.

(*) Cette ville appartenoit originairement, au moins autant que nous pouvons remonter, au Naïk, dont nous avons parlé plus haut: mais nous observerons que c'est le Titre de sa Dignité, parceque cela nous donne lieu de parler d'une chose singuliere, qu'on ne s'attendroit gueres de trouver aux Indes, qui est une constitution parfaitement conforme à celle de l'Empire Germanique. Tous les Pays voisins appartenoient autrefois à un puissant Prince qu'on appelloit l'Empereur de Bisnagar, qui distribuoit les Provinces aux principaux Seigneurs de sa Maison. Le *Naïk* ou Echanson étoit du nombre, & en vertu de sa Charge il étoit Gouverneur de Tanjour; où il se rendit indépendant, aussi bien que le Roi de Golconde, & d'autres, qui comme lui étoient originairement Officiers de l'Empereur (1).

(1) *Tavernier*, P. II. L. I. Ch. 10. Lett. Edif. & Cur. T. XV. p. 10.

Meliapour, à dix milles au Nord de l'établiſſement des Anglois au Fort de St. George, étoit autrefois la Capitale du Royaume de Coromandel; c'eſt en partie ſur les ruines & en partie dans ſon voiſinage que les Portugais bâtirent la belle ville de *Saint Thomas* ou *Saint Thomé*, comme on l'appelle communément; de-là vient que, quoique quelques voyageurs diſtinguent Meliapour de Saint Thomé, la plupart n'en font qu'une ſeule ville; ſi c'eſt une erreur elle eſt aſſez pardonnable (*a*). Elle étoit, & eſt encore habitée par des Tiſſerands & des Teinturiers, & eſt fameuſe pour les plus belles étoffes de couleur qui s'y font, que l'on transporte à Malacca, à Java, aux Molucques, à Siam, à Pegu &c. On attribue la beauté & la durée des couleurs à la qualité de l'eau, qui ſort des ſources d'un ſable blanc ſans aucune argile. Il y en a qui croyent que *Meliapour* eſt la *Mapoura* de *Ptolemée*. Elle étoit ruinée quand les Portugais y vinrent, & ils la rebâtirent en 1545: enſuite le nombre des maiſons & des habitans augmenta à un tel point, qu'en peu d'années elle devint une des plus belles villes des Indes. Elle eſt fortifiée d'une muraille de pierre, flanquée de baſtions, & elle a plus de trois-cens villages ou bourgs ſous ſa juriſdiction. Elle relevoit d'abord de l'Evêque de Cochin, mais enſuite elle fut érigée en Evêché Suffragant de l'Archevêque de Goa. Les Portugais y avoient pluſieurs Egliſes, où les Mahométans & les Gentils étoient inſtruits & baptiſés, outre quelques autres; deux Couvens & un College de Jéſuites, où l'on inſtruiſoit les enfans des Portugais & des Malabares. Auprès du College il y avoit une grande Paroiſſe, qui n'étoit habitée que par des nouveaux Convertis (*b*). Il y a auſſi la fameuſe Egliſe de l'Apôtre *St. Thomas*; les Portugais pretendent qu'il eſt enterré dans ce quartier, & ils montrent ſur le haut d'une montagne voiſine ſon ſépulcre, ſur lequel ils ont bâti une petite chapelle, que l'on découvre en mer. Proche du College ſur une aſſez haute colline il y a une autre chapelle, qu'ils prétendent avoir ſervi à l'Apotre pour prendre ſon ſommeil, & ils ont orné l'endroit où il prioit de degrés de fer doré. Ils montrent une croix de pierre, qu'il ont couverte d'une arcade, qui tomba, diſent-ils, du ciel du tems de l'Apôtre. Le bois de cette chapelle paſſe pour une grande relique, & les Pelerins en emportent ſouvent de petits morceaux, qu'ils font enchaſſer dans de l'or. La ville a ſept portes, & eſt très-forte par ſa ſituation, étant défendue d'un côté par la mer, & de l'autre par une chaîne de montagnes. Les Maures ne laiſſerent pas de la prendre en 1661, après un long ſiege, & ils en ſont encore les maîtres. La rade eſt très-ſûre depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Septembre, tant que les vents de Sud & de Sud-Oüeſt ſoufflent; mais dans les autres Saiſons, les grands vaiſſeaux ſont obligés de ſe retirer dans quelques-uns des Ports voiſins (*c*) (*).

Section VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

Meliapour ou St Thomé.

Il

(*a*) *Guyon*, T. II. p. 119.

(*b*) *Baldæus*, Deſcript. des Côtes de Malabar & de Coromandel, Ch. 23.

(*c*) Atlas Geogr. Vol. III. p. 596.

(*) Nous aurons occaſion de parler plus d'une fois de cette place. Les Hollandois aiderent au Roi de Golconde à s'en rendre maître; les François la prirent ſur lui, & la

SECTION VI. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Par quelle imprudence les Portugais *ont perdu leur crédit au* Pegu.

Il paroît par leurs propres Histoires, que les Portugais, dans le tems de leur plus grande prospérité, se contenterent de ces établissemens sur la Côte de Coromandel, quoique le commerce qu'ils y faisoient, fût très-considérable; mais ils avoient grand soin de tenir les places dont nous avons parlé, en état de défense, & ils y entretenoient de nombreuses Garnisons pour les garder: ils tenoient le reste de la côte en respect par leurs Escadres, qui croisoient continuellement dans le Golphe de Bengale. De l'autre côté du Golphe les Portugais s'acquirent beaucoup de crédit dans le Royaume de Pegu, parcequ'ils avoient donné du secours au Roi contre celui de Siam son voisin, qui l'avoit attaqué, & qui selon toutes les apparences l'auroit contraint de lui payer tribut, sans un petit Corps de Portugais: il se trouva par-là non seulement en état de se défendre, mais de porter la guerre dans le Royaume de Siam. Il est aisé de comprendre quel avantage les Portugais auroient pu tirer de conjonctures aussi favorables, s'ils avoient su en profiter; mais un Voyageur moderne nous apprend, que ce qui auroit pu tourner si fort à leur avantage, fut la cause de leur ruine en très-peu de tems, par leur mauvaise conduite (*a*). Le Roi de Pegu fut si sensible au service que les Portugais lui avoient rendu, en chassant le Roi de Siam de ses Etats, que par reconnoissance il fit *Thomas Pereyra*, qui les commandoit, Généralissime de ses armées; cette faveur les rendit si insolens, qu'en peu d'années ils devinrent odieux & insupportables aux personnes de tout rang & de toute condition. Les deux Rois étoient las de la guerre, mais ils étoient trop fiers pour faire des avances propres à rétablir la paix, desorte que pendant plusieurs années il y eut diverses rencontres, mais non des batailles en forme; mais par-tout où les Portugais se trouvoient, la victoire les suivoit. Le Roi de Pegu, pour être plus près des frontieres de Siam, fixa sa résidence à Martavan, où il tint les Portugais auprès de sa personne, pour pouvoir se défendre ou attaquer selon que l'occasion se présentoit. *Thomas Pereyra* étoit son grand Favori, il avoit ses éléphans de parade, & une Garde composée de ses compatriotes. Un jour qu'il venoit de la Cour en grande pompe, monté sur un éléphant, il entendit les réjouissances qu'on faisoit dans la maison d'un Marchand, qui avoit marié le matin sa fille, qui étoit fort belle, avec un jeune homme du voisinage. Le Général s'arrêta, leur fit des complimens sur la circonstance, & demanda à voir la mariée. Les parent tinrent sa visite à grand honneur, & amenerent la fille auprès de son éléphant. Epris de sa beauté, il ordonna à ses Gardes de l'enlever, & de la conduire chez lui. Il ne fut que trop promptement obéi, & l'infortuné époux se cou-

(*a*) *Hamilton*, Vol. II. p. 36.

la garderent quelque tems: ensuite le même Prince, avec le secours de ses Alliés, la reprit, & en demeura en possession jusqu'au tems que le Grand-Mogol s'empara de ses Etats; & elle est à présent au Mogol. Ce qui l'a fait déchoir c'est le voisinage de *Madras*, que quelques Ecrivains prétendent avoir été bâtie en partie de ses débris (1).

(1) *Guyon* T. II. p. 121.

coupa la gorge de défespoir. Les parens défolés déchirerent leurs habits, & allerent en pleurant par les rues au Palais du Roi, implorant le fecours de leurs concitoyens pour fe venger de l'infolent Portugais. Le Peuple accourut pour entendre & pour voir cette tragédie; enfin la foule devint fi grande, & le bruit augmenta tellement qu'il parvint aux oreilles du Roi, qui envoya favoir la raifon de ce tumulte. Le meffager étant revenu lui apprit ce qui s'étoit paffé, & il fit dire à ceux qui s'étoient affemblés, qu'il feroit punir le coupable. Ayant fait dire au Général de fe rendre à la Cour, celui-ci s'excufa fur ce qu'il étoit incommodé. Cette réponfe irrita tellement le Roi qu'il fit prendre les armes à tous les Peguans, & leur ordonna de maffacrer tous les Portugais qui étoient dans la ville & dans le Royaume. Les ordres du Roi furent exécutés avec tant de diligence, qu'en peu d'heures tous les Portugais furent exterminés: le coupable ayant été pris en vie fut attaché par les pieds à ceux d'un éléphant, & traîné par les rues, jufqu'à ce qu'il ne reftât plus de chair fur les os, ce qui appaifa le Peuple furieux. Il n'y eut que trois Portugais qui échapperent au carnage; s'étant trouvés par hazard dans les fauxbourgs proche de la Riviere, ils fe cacherent jufqu'à la nuit, & s'embarquerent à la faveur de l'obfcurité dans un canot, avec lequel ils navigerent le long de la côte, fe nouriffant de ce qu'ils pouvoient trouver dans les bois & fur les rochers; ils arriverent enfin à Malacca, où ils porterent la trifte nouvelle de cette tragique fcene (*).

SECTION VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

Le Royaume de *Siam* eft voifin de celui de *Pegu*, & d'une vafte étendue. Le Roi de cet Etat étoit trop puiffant pour que les Portugais puffent penfer à faire des conquêtes dans fes terres, deforte qu'ils prirent le parti de vivre en bonne intelligence avec lui, à caufe du grand commerce qui fe fait dans fon Royaume, qui eft très-bien fitué pour cela, ayant d'un côté les Royaumes de Laos, de Camboye & de la Cochinchine, & de l'autre les Pays qui font le long du Golphe de Bengale (*a*). D'ailleurs il y vient tous les ans une flotte de vaiffeaux marchands de la Chine, chargés des plus riches marchandifes de cet Empire. Les Portugais ont entretenu la bonne intelligence avec ce Monarque & fes fujets, tant que leur puiffance a fubfifté dans les Indes; mais il y a longtems que les Hollandois leur ont fait perdre infenfiblement le crédit qu'ils avoient, & ils ont fu fi bien gagner la confiance de ces Princes, qu'ils leur ont accordé le privilege d'acheter feuls tout l'étain dans leurs Etats, branche de commerce d'une très-grande importance (*b*). Les Portugais ne font pas pourtant entierement exclus, mais le commerce qu'ils font eft peu de chofe ou rien, en comparaifon de ce

Grand commerce que les Portugais faifoient à Siam.

(*a*) *Mandelflo*, Voy. Col. 304. 331. (*b*) *Tavernier*, P. II. L. III. Ch. 18.

(*) Cet événement eft rapporté d'une façon un peu différente par le fameux *Mendez Pinto*, qui en parle comme témoin oculaire. Il nomme le Général Portugais *Diego Suarez*, & non *Thomas Pereyra*. Nos Hiftoriens ont parlé de ce fait dans l'Hiftoire du Pegu, & là ils ont fuivi *Pinto*. Sans doute que *Hamilton*, qu'ils fuivent ici, n'a été que confufément inftruit. Voy. les *Voyag. de Pinto*, Ch. 191, 192. p. m. 975-986. Rem. du Trad.

SECTION VI. *Empire des Portugais dans les Indes.*

ce qu'il étoit autrefois. Ils avoient aussi beaucoup de crédit dans les autres Principautés de cette Presqu'isle, & une grande correspondance avec les habitans, comme on le remarque par le melange de mots Portugais dans les langues de ces Peuples (*a*), & par les restes de ceux qui descendent d'eux, qu'on reconnoit aisément dans ces Pays, mais qui bien loin d'être estimés sont traités avec dédain & avec mépris (*).

Ils embellissent & fortifient Malacca.

Dans le tems que les Portugais arriverent aux Indes la grande Presqu'isle de *Malacca* étoit sous la domination du Roi de *Johor*; & nous avons déja rapporté ce qui engagea les Viceroïs de la Couronne de Portugal à attaquer la ville de *Malacca* & à s'en emparer. Quand elle fut entre leurs mains elle changea bien de condition; quoique ce fut déja auparavant une place de conséquence, elle devint en peu de tems fameuse dans les Indes & dans l'Europe, étant le centre du Commerce, où abordoient les vaisseaux qui venoient du Japon, de la Chine, de Formose, de Luçon, de Tonquin, de la Cochinchine, de Camboye & de Siam, sans parler de Johor, de Sumatra, de Java, de Borneo, de Macassar, d'Amboine & de Ternate, dont les riches marchandises s'y portoient (*b*). Après Goa & Ormus, c'étoit certainement la plus riche ville des Indes, & le grand entrepot de tout ce que les différens Pays de l'Orient produisoient. Elle étoit le Siege d'un Evêque, & la Cathedrale, dédiée à St. Paul, étoit fort belle. Il y avoit outre cela cinq autres Eglises Paroissiales, les Jésuites y avoient un beau College & un Séminaire, où tous les Nouveaux Convertis étoient instruits. La ville étoit entourée d'une forte muraille de pierre flanquée de bastions & régulierement fortifiée; elle étoit fort peuplée, il y avoit une nombreuse Garnison, bien pourvue de tout, parceque les Portugais la regardoient comme la frontiere orientale de leurs domaines (†), à la sureté de laquelle ils ne croyoient pas pouvoir trop pourvoir (*c*).

En

(*a*) *Hamilton*, Vol. II. C. 38.
(*b*) *Lafitau*, T. II. p. 117, 130.
(*c*) *Maffeus*, L. XIV. C. 1.

(*) L'état des Portugais dans presque tous les Pays des Indes est vrayement déplorable; car ils vivent dans la bassesse & la misere, quoique généralement parlant ils soient protégés des Princes Indiens & Mahométans, dans les Etats desquels ils sont établis; si c'est parcequ'ils sont depuis si longtems aux Indes, ou parceque la conformité de leurs manieres les rend plus recommandables que les autres Européens, c'est ce que nous ne déciderons point. Ce qui est bien visible, c'est qu'ils n'ont rien du courage & de l'industrie de leurs peres, qu'ils ne s'embarrassent gueres d'avoir des Forts ou des Comptoirs, & se contentent de ce qu'ils peuvent gagner en travaillant à quelques manufactures, en faisant quelque petit commerce de lieu en lieu, ou en se mettant au service des Anglois, des Hollandois & des François, dans quelque petit emploi, ou comme simples soldats; soit à celui de quelque Prince Indien. Mais ils sont tellement abatardis, qu'il ne leur reste de Portugais que le nom (1).

(†) On a vu plus haut qu'elle fut prise en 1510 par le grand *Albuquerque*; avant que de retourner à Goa, où il résidoit en qualité de Général des Indes, il se vit obligé de faire mourir le Raja *Utemutis*, auquel il étoit en grande partie redevable de cette importante conquête. Le bien des affaires demanda aussi qu'il élevât *Ninachetu*, vrayement noble par ses vertus, s'il ne l'étoit pas par sa naissance, à la Dignité de *Bandura* ou de Chef

des

(1) Dictionn. Univ. de Commerce, T. II. Col. 781.

En 1605 les Hollandois y attaquerent & ruinerent une Flotte Portugaife de trente-quatre voiles, montée de trois-mille hommes; ils ne purent cependant fe rendre maitres de la place. L'année fuivante, le Roi de *Johor* l'affiegea avec une armée de foixante-mille hommes, pour fe venger des Portugais, qui trois ans auparavant avoient pris & ruiné fa Capitale; mais il fut auffi obligé de lever le fiege avec grande perte (*a*). Les Hollandois connoiffoient trop bien l'importance de cette place pour lâcher prife, ils favoient les grands avantages que les Portugais retiroient de fa fituation & de fon commerce, la premiere les mettant en état de lever un droit de dix pour cent fur tous les vaiffeaux qui paffoient par le Détroit de Malacca, & le dernier leur rapportant un gros revenu: ils l'attaquerent donc fi vivement en 1640, qu'ils s'en rendirent maîtres après un fiege de fix mois (*b*). Ils conferverent les murailles, les fortifications & l'Eglife de St. Paul, mais ils ont ruiné la plupart des autres Eglifes, & ils ont fait du grand Hôpital un Magafin. La Langue de Malacca paffe pour la plus belle de toutes les Indes, & c'eft par cette raifon qu'elle eft comme la Langue générale dont on fe fert dans les Ifles & les Pays qui font à l'Orient (*c*). Les Portugais font encore un commerce confiderable dans le Royaume de Camboye, ils font auffi bien venus dans le Tonquin; avec tout cela le commerce qu'ils font fert plutôt à les empêcher de mourir de faim qu'à les enrichir, ou à les mettre en état d'envoyer des retours en Europe, avec laquelle ils ont pour dire la vérité peu de relation, & dont par conféquent ils ne s'embarraffent gueres (*d*).

SECTION VI. *Empire des* Portugais *dans les* Indes.

Elle eft l'objet de l'ambition des Hollandois, *qui s'en rendent enfin maîtres.*

SEC-

(*a*) *Nieuhof*, Voy. aux Indes.
(*b*) *Guyon*, T. II. p. 159.
(*c*) *Mandelflo*, Voy. aux Indes Col. 344.
(*d*) *Guyon*, T. III. p. 40.

des Indiens, qu'il avoit juftement méritée. Mais on repréfenta à *Albuquerque*, que les Princes Indiens ne pouvoient fe réfoudre à obéir à un homme qu'ils regardoient comme fort au-deffous d'eux, deforte que le Général s'engagea imprudemment, ou au moins fort injuftement à faire naître l'occafion de lui ôter fon Emploi. Il tint parole, quand il envoya *George Albuquerque* pour fuccéder à *Ruy de Britto* en 1514. Ce nouveau Gouverneur éleva le Roi de *Campar* à la Dignité de *Bandura*, en la place de *Ninachetu*. Cet homme généreux fit dreffer un bûcher de bois précieux de fenteur dans une des plus grandes places de la ville; y étant monté, il fit un difcours touchant au Peuple, dans lequel il rappella les fervices qui lui avoient acquis fon Emploi, la fidelité avec laquelle il s'en étoit acquitté, & la lâche ingratitude de ceux qui le lui ôtoient, après quoi il fit mettre le feu au bûcher, & mourut avec cette fermeté qui a rendu les Indiens fi fameux (1). Le Roi de *Campar* n'avoit pas moins de vertu & de probité, mais ayant été fauffement accufé auprès de *George Albuquerque*, ce Gouverneur, fans mûr examen, lui fit perdre la tête fur un échaffaud, comme traître. Ces injuftices & ces cruautés infpirerent tant d'indignation & de haine contre les Portugais parmi toutes les Nations voifines, que Malacca fut plus expofée à des trames fecrettes & à des hoftilités ouvertes, qu'aucun autre endroit de la domination des Portugais dans les Indes, comme nous aurons occafion de le dire dans la fuite (2).

(1) *Maffæus*, Hift. Ind. L. V. Ch. 5, 6. (2) *Lafitau*, T. II. p. 233.

SECTION VII.

Détail des affaires des Portugais *à* Sumatra, Java, Borneo, Celebes *ou* Macassar, *dans les Isles* Moluques, *à la* Nouvelle Guinée, *avec un Exposé de leur fausse politique & de leur tyrannie envers les* Indiens, *par où ils se sont rendus odieux, & ont frayé le chemin aux* Hollandois *pour ruiner leur Empire, & pour fonder sur leurs ruines un nouveau Gouvernement, qui n'est pas plus doux.*

SECTION VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

Les Portugais *s'assurent le commerce de* Sumatra, *par un petit nombre d'établissemens sur les Côtes.*

L'ISLE de *Sumatra* s'étend sur une ligne droite du Nord-Ouëst au Sud-Est, & fait face à la Presqu'isle de *Malacca.* Coupée en deux parties presqu'égales par l'Equateur, elle s'avance de six degrés au Nord, & autant au Midi. Elle a deux-cens-cinquante lieues de long, soixante de large, & environ cinq-cens de circuit. Les Portugais y aborderent pour la premiere fois sous les ordres de *Diego Lopez de Siqueira* (*a*). Ils trouverent le Pays riche & fertile, sous la domination de plusieurs petits Princes, qui étoient presque toujours en guerre les uns avec les autres. On croiroit peut-être que cela leur en auroit facilité la conquête, comme ils avoient conquis d'autres Pays des Indes, mais les Peuples, par leur continuelles divisions, s'étoient si bien aguerris, que les Portugais ne purent faire de grands progrès; ils se contenterent de faire quelques établissemens sur les côtes, par le moyen desquels ils faisoient avec les habitans un commerce très-lucratif, non seulement en souphre, riz, gingembre, poivre, camphre, cassia, bois de sandal & autres bois précieux, & en drogues, mais aussi en bel étain, fer, cuivre, argent, or & diamans. La Couronne de Portugal eut souvent des différends avec les Souverains de l'intérieur de l'Isle, & remporta quelquefois de grands avantages sur eux; mais les Portugais ne purent jamais les subjuguer, ni soumettre à leur obeissance aucun des Etats, quoiqu'ils l'entreprissent plus d'une fois. Ils auroient bien voulu aussi construire ici, comme ils avoient fait ailleurs, quelque bonne Forteresse, pour tenir avec le tems les naturels en bride. Mais ils ne purent jamais en obtenir la permission, & ils n'avoient à Sumatra aucune espece de place forte, ainsi qu'il paroit par un état des revenus des établissemens des Portugais dans les Indes, dressé & publié par *Don Edouard de Menezez*, qui etoit Viceroi en 1584 (*b*). Les Hollandois aborderent dans cette Isle des la fin du seizieme siecle, & peu après, leur puissance ayant augmenté, ils commencerent à leur ordinaire à en exclure les autres Nations; mais les habitans secouerent bientôt le joug, & sont encore en grande partie libres & indépendans (*). C'est vraisemblablement ce qui fait que presque tous les En-

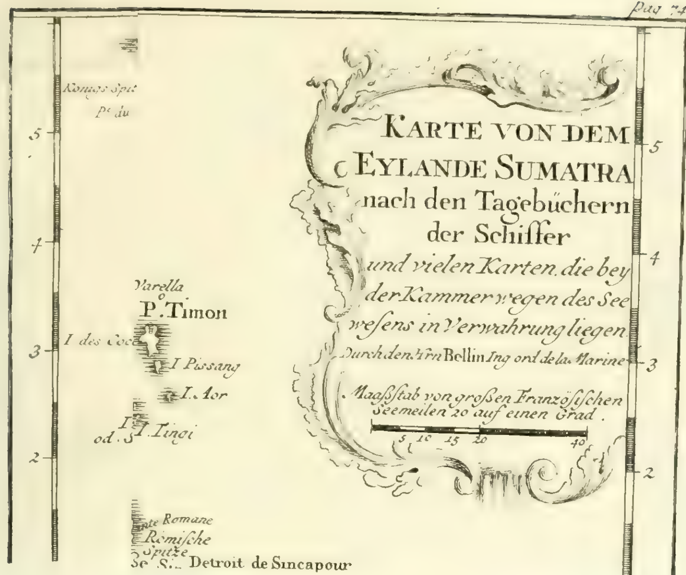
(*a*) *Maffeus*, Hist. Indic. L. IV. Ch. 4. *Castaneda.* (*b*) *Purchas*, Pilgrims. Vol. II. p. 1532.

(*) Un des meilleurs Historiens Portugais, faisant la description de l'Isle de Sumatra, dit qu'elle abonde en étain, fer, verre & souphre, aussi bien qu'en or, & en une certaine gomme, à qui des gens, qui ignorent la Langue Arabe, ont donné le nom de cam-

CARTE DE L'ISLE CELEBES OU MACASSAR

Streem Spitze
Pointe de Streem
Conde Sanna
Camansa
Manado
Tetoli
Roy.e de Boulon
Dondo
Roy.e de Layo
Catduya
Der Aequator
Equateur
Golphe Inconnu
Turate
137
138
139
141
142
Roy.e Bading
Roy.e Bancala
Gerontaro
Sederem
I. Cubi
Tomine
I. Panoui
Montagnes de Mamoia
Babau
Mamoja
Bonguis
Roy.e Toraja
Toraja
Gabe
Roy.e Mandar
Bone
Mandar
Vaiou
Soppen
Renuaini
Cenot
Cocti
Roy.e Linques
Tabuco
Cap Mandar
Fl. Zadam
Golphe de Salawer rempli de Bancs de Sable
Roy.e Poppoi
Roy.e de Macassar
Medeh
Wanconi
Salahor
Roy.e Conron
Bute
Galeser
Banttaijm
Gea
Roy.e Gresse
I. Bouton
Macassar ou Mancacara
Joupandam
Roy.e Catapan
Benpanoa
Aengetane
Sillandeis
I. Batanoa
Bannale
Beniaurane
I. Pangasane
I. Saleier
2
1
1
2
3
4
5
6
7

MAASS-STAB.
Französische und Englische See-meilen
5 10 20 40 60
Lieues Marines de France et d'Angleterre



KARTE VON DEM
EYLANDE SUMATRA
nach den Tagebüchern
der Schiffer
und vielen Karten die bey
der Kammer wegen des See
wesens in Verwahrung liegen.
Durch den Hrn Bellin Ing ord de la Marine
Maaßstab von großen Französischen
Seemeilen 20 auf einen Grad.
5 10 15 20 40
Varella
P. Timon
I des Coc
I Pissang
I. Aor
I. Tingi
Romane
Römische
Spitze
Detroit de Sincapour
Pt du
5
4
3
2



40
50


KARTE VON DEM EYLANDE SUMATRA
nach den Tagebüchern der Schiffer
und vielen Karten die bey der Kammer wegen des See wesens in Verwahrung liegen.
Durch den Hrn Bellin Ing ord de la Marine
Maaßstab von großen Französischen Seemeilen 20 auf einen Grad.
CARTE DE L'ISLE DE SUMATRA
Dréssée sur les Journaux des Navigateurs
Et sur plusieurs Cartes Manuscrites qui sont au Depôt des Plans de la Marine
Par le Sr. Bellin Ingr. ord. de la Marine.
NOTA
Le mot de Songi veut dire Riviere
Celui de Tanjong signifie Pointe ou Cap
Celui de Pulo veut dire Isle
L'interieur de l'Isle de Sumatra et le Cours des Rivieres ne sont pas connus
Echelle de Grandes Lieues de France de 20 au Degre
Equateur ou Ligne Equinoctiale
Der Aequator od. die Linie
Længe von dem Eylande Ferro
Longitude de l'Isle de Fer
PRESQU ISLE DE MALACA
DETROIT DE MALACA
ISLE DE SUMATRA
ISLE DE BANCA
ROY. D'ACHEM
Achem
Malaca
Pahang
P. Timon
Joor
Detroit de Sincapour
Straße Sincapur
I. Lingen
Jambi
Palimban
Padang
Priaman
Manincabo
Indrapour
Bancul
Manna
I. Nias
Detroit de la Sonda
Prinzen Eyland
die 2 Schwestern
les 2 Soeurs
Insel der hohen Bæume
Isle des Hauts arbres
I. d'Inganno ou I. Trompeuse
die Betrugerische
I. Triste od. die Traurige
Grosse Insel Fortuna
Grande Isle de Fortune
I des Cochons od. Schweine Inseln
I des Cocos Inseln
Camper
Batang
Pontigaram
Tingoran
Fl. Pahang


NOUVELLE CARTE
DE L'ISLE DE JAVA
Dressée suivant les Observations les plus récentes faites par ordre de la Compag. Holl. des Indes Orientales
Lieues d'Allemagne de 15 au Degré
I. MADURA
Prov.e de Soerabaja
Prince de Madion
Prov.e de Cadiri
Prov.e de Diapan
Province de Passaroewan
Prov.e de Panaroekan
Prov.e de Brindiok
Singafari
Prov.e de Panara
Prov.e de Loedaia
Prov.e de Poegar
Province de Balamboang
Cap Sandano
I. DE BALI
Detroit de Bali
Noessa Baron
Toute cette partie du Sud est bordée de Montagnes escarpées et inaccessibles sans mouillage ni fond

Nouvelle Carte de l'Isle de Java

Dressée suivant les Observations les plus recentes faites par ordre de la Compag. Holl. des Indes Orientales

Lieues d'Allemagne de 15 au Degré

1 2 3 4 5 10 15

Isle de Sumatra
Baye des Lampons
Detroit de la Sonde
Royaume de Bantam
Bantam
Batavia
Royaume de Jacatra
Prov. de Karawang
Prov. de Tsiasem
Prov. de Pamanoekan
Roy. de Tsieribon
Prov. de Parocka Moetjang
Prov. de Sammadang
Prov. de Bandong
Tikondang
Prov. de Prianoam
Prov. de Sidammer
Prov. de Kandang Wessi
Prov. de Soekapoera
Wattas
Prov. de Gabbang
Koewassing Goloen et Imparagara
Prov. de Banjoe Maas
Province de Bagaleen
Isle de Java
Mataram
Prov. de Mataram
Kadoewang
Prov. de Kadoewang
Prov. de Panara
Cartasoera
Japara
Damak
Rembang
Toeban
Sandapoera
Roy. de Gressie
Prov. de Soerabaja
Princ. de Madion
Prov. de Cadiri
Prov. de Brindiok
Prov. de Locdaia
Prov. de Diapan
Singafari
Prov. de Poegar
Province de Passaroewan
Prov. de Panaroekan
Province de Balamboang
Cap Sandano
I. Madura
I. de Bali
Detroit de Bali
Noessa Baron

Toute cette partie du Sud est bordée de Montagnes escarpées et inaccessibles sans mouillage ni fond

Européens s'accordent à les repréſenter comme les plus cruels, les plus barbares & les plus perfides de tous les Peuples des Indes, ſans faire réflexion que ces épithetes peuvent à juſte titre être rendues à ceux qui tâchent de les dépouiller de leur liberté & de leurs terres, ſans aucune ombre de droit. Mais, ſans nous engager en des réflexions qui ne ſont pas de ce lieu, paſſons aux autres grandes Iſles, & diſons quelque choſe de leur état, dans le tems de la domination des Portugais dans les Indes.

Section VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

Guerres des Portugais *contre les Souverains de* Bantam *dans l'Iſle de* Java.

Les Portugais ont connu & viſité l'Iſle de *Java* vers le commencement du ſeizieme ſiecle, principalement à cauſe du dommage que leur cauſoient les Pirates de *Bantam*, ou de *Bintam*, ainſi qu'ils l'appellent, & des autres lieux de cette Iſle. C'eſt ce qui engagea *Don Pedre de Maſcarenhas* d'attaquer *Bantam*, qu'il prit & pilla, ce que *George d'Albuquerque* avoit inutilement tenté (*a*). La grande *Java* eſt au Sud-Eſt de la Preſqu'iſle de Malacca, & a Sumatra vis-à-vis d'elle, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal étroit, célebre ſous le nom de Détroit de la Sonde. Les Auteurs varient ſur ſon étendue; les plus modérés lui donnent neuf-cens milles de circuit. L'air paſſe pour y être meilleur que dans aucune des autres Iſles dont nous avons parlé, le Pays eſt abondant, & il y a grand nombre de bons Ports ſur les côtes. Les Javanois prétendent qu'ils ſont les deſcendans des véritables anciens Chinois qui ſe retirerent dans cette Iſle quand les Tartares conquirent leur Pays, & ils ſe glorifient beaucoup de cette origine ; mais avant l'arrivée des Portugais ils s'étoient non ſeulement melés avec les autres Nations voiſines, mais avoient embraſſé le Mahométiſme (*b*). En ce tems-là l'Iſle étoit partagée entre pluſieurs petits Souverains, plus ou moins puiſſans, mais la plupart avoient quelques forces ſur mer. Le Général Portugais vit bien qu'il n'en avoit pas aſſez pour garder cette grande Iſle, deſorte qu'après avoir pris Bantam, il ſe contenta d'y faire un nouveau Roi, qui s'engagea à payer un tribut annuel (*c*).

Pa-

(*a*) *Maffæus*, L. IX. C. 2.
(*b*) *Nieuhof*, Voy. aux Indes.
(*c*) *Maffæus* L. IX. C. 2.

camphre (1). Il y a cependant beaucoup d'apparence qu'il avoit été mal informé par ceux qui lui ont fait faire cette critique, puiſque le camphre de Sumatra paſſe pour le meilleur de toutes les Indes & qu'il vaut un demi écu l'once ſur les lieux, ainſi que l'aſſure le curieux & exact M. *Lockyer*, ſur ce qu'il en ſavoit par lui-même. Il nous apprend une autre particularité ſinguliere & curieuſe, c'eſt que le camphre de Sumatra ſe vend fort cher à la Chine, & que les Chinois le mêlent avec le leur, qui eſt plus groſſier, auquel ils croyent qu'il donne de la force & de l'odeur. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'il n'y a que très-peu de ce camphre, qui ſans cela ſeroit une bien bonne marchandiſe (2). *Maffei* fait une remarque digne d'attention, & qui eſt de poids; c'eſt que l'Iſle de Sumatra, & non la Preſqu'iſle de Malacca, eſt la *Cherſoneſe d'Or* des Anciens : ce qui eſt d'autant plus probable, qu'il y a beaucoup d'or dans cette Iſle, au-lieu qu'il n'y en a point du tout dans le Pays autour de Malacca (3).

(1) *Maffei*, Hiſt. Indic. L. IV. C. 4.
(2) *Account of the Trade in India*, p. 47.
(3) *Maffei* ubi ſup.

SECTION VII. *Conduite des Portugais dans les Indes &c.*

Les Habitans de ces Isles étoient plus puissans avant l'arrivée des Européens, qu'ils ne l'ont été depuis.

Panarucan, petite Ville & Capitale d'un petit Etat du même nom, où il y avoit un Port commode, profita beaucoup de la protection des Portugais; ils en firent une des principales échelles de tout le Pays, où ils faisoient non seulement le commerce de riz, de poivre & d'autres productions de l'Isle, mais aussi celui de l'or, des pierres précieuses, & des épiceries, que l'on y apportoit d'autres lieux, & sur-tout des Isles voisines. Mais depuis que les Hollandois sont devenus maîtres de Batavia, & que l'Empereur ou le *Mataram* & le Roi de Bantam ont partagé l'Isle entre eux, Panarucan est devenu un village de pêcheurs, & son commerce est entiérement ruiné. On peut assurer avec vérité, quoi qu'en disent quelques Voyageurs, que les habitans de ces Isles en général, & de celle-ci en particulier, sont fort déchus, & bien moins puissans qu'ils ne l'étoient à l'arrivée des Européens. Il n'y a point de Monarque Javanois qui puisse, comme autrefois, équiper aujourd'hui une Flotte de trente grands vaisseaux, dont l'Amiral étoit d'une telle force, quoique grossiérement bati, qu'il étoit à l'épreuve du canon. Tous les Princes ensemble ne sont pas en état de chasser à présent les Hollandois; au-lieu qu'autrefois un petit Roi, ou même une Reine, pouvoit lever assez de forces pour assiéger par mer & par terre Malacca, lorsqu'elle étoit la meilleure Forteresse des Indes, & non seulement de l'assiéger, mais de la réduire à une grande extrémite (*a*) (*). Nous aurons occasion de traiter plus amplement ce sujet, quand nous parlerons de ceux qui sont aujourd'hui les maîtres de cette Isle, & qui y ont fondé la magnifique Capitale de leur vaste & puissant Empire.

Il

(*a*) *Lafitau*, Conq des Portugais. T. IV. p. 11.

(*) Les Historiens Portugais eux-mêmes rapportent, qu'en 1547, le Roi d'Achen, dans l'Isle de Sumatra, envoya une Flotte de soixante-dix bâtimens, avec un bon Corps de troupes de débarquement pour attaquer Malacca. Cette Flotte formidable, équipée avec un très-grand secret, vint surgir dans le Port même de Malacca le 18. d'Octobre, & le Général mit son monde à terre à deux heures du matin, avant qu'on ait eu la moindre connoissance de son entreprise; il fut à-la-vérité repoussé, mais il brûla huit vaisseaux, qui étoient dans le Port, dont il y en avoit cinq richement chargés. Les Portugais furent si frappés de leur bonheur dans cette occasion, qu'ils le regarderent comme un miracle obtenu par les prieres de *François Xavier*, qui étoit alors à Malacca (1). Le même Monarque se ligua en 1570 avec le Grand-Seigneur, le Roi de Perse, & d'autres Princes Mahométans, pour chasser les Portugais des Indes; & de tous les confédérés il fut celui qui se porta avec le plus d'ardeur, ayant malgré des pertes réitérées équipé consécutivement quatre puissantes Flottes. Il vint lui-même en 1575 avec la derniere devant Malacca, qu'il bloequa par mer & assiégea par terre, & il l'auroit infailliblement prise, parceque la poudre & les vivres y manquoient, & que tout le monde étoit consterné & au desespoir. Mais le silence qui y régnoit, ayant fait appréhender à ce Prince quelque surprise ou quelque ruse de guerre, il leva le siege avec une précipitation extraordinaire, dans le tems que la ville se seroit rendue à discrétion. Il est très-certain que tous les Princes de cet Archipel ensemble ne sont pas en état d'enlever cette Forteresse aux Hollandois, & c'est la connoissance qu'ils en ont qui les rend si tranquilles (2).

(1) *Lafitau*, T. IV. p. 11. & suiv. (2) Le même p. 295, 337, 3.7, 367.

Section VII. Commerce des Portugais dans les Indes &c.

Il y avoit plus de trente ans que les Portugais étoient établis dans les Indes, qu'ils ne connoissoient encore de l'Isle de *Borneo* que son nom & sa situation, parcequ'ils passoient frequemment le long des côtes. Vers ce tems-là *Edouard Coml* eut ordre d'en prendre connoissance, & quand une fois ils en connurent l'importance, ils y firent de fréquens voyages. Cette Isle est à peu près ronde, & une partie est sous l'Equateur; elle a environ quatre-cens lieues de tour, & abonde en toutes sortes de richesses; on trouve de l'or & des diamans dans les Rivieres, qui les entraînent sans doute du haut des montagnes, où elles ont leur source. Les Portugais trouverent que les côtes étoient occupées par des Maures Malayens, qui s'y étoient certainement établis par voye de conquête; mais les habitans naturels habitent dans les montagnes, & on les appelle *Beajous*, ce qui en Malais signifie un Sauvage; les Maures donnent aussi ce nom aux plus grand singes, qui sont assez communs dans l'Isle, comme pour dire, que les uns tiennent autant de l'humanité que les autres, ce qui néanmoins est très-éloigné de la vérité. Les Maures sont gouvernés par divers Rois, dont les principaux sont ceux de *Manjar Massen*, de *Succadanne*, dans les Etats duquel il y a une Riviere où l'on trouve de beaux diamans, celui de *Borneo* & d'autres (*a*).

Comment les Portugais vinrent à connoître l'Isle de Borneo.

Les *Beajous* n'ont point de Rois, mais plusieurs petits Chefs. Ceux qui relevent du Roi de *Manjar*, ou qui confinent à ses terres, lui payent tribut; mais ceux qui sont plus avant dans le Pays, & en des lieux inaccessibles aux Maures, sont absolument indépendans & vivent selon leurs coutumes. Ils sont généralement fort superstitieux, & attachés aux augures. Ils n'adorent point d'idoles, & les sacrifices qu'ils font de bois de senteur, & de parfums sont offerts à Dieu seul, qu'ils croient devoir recompenser les bons dans le Ciel, & punir les méchans dans l'Enfer. Ils n'épousent qu'une seule femme, & regardent le manque de foi dans le mariage, tant d'un côté que de l'autre, comme un crime si odieux, qu'ils le punissent de mort, ou que les parens le font. Les femmes aussi y sont fort modestes & retirées, sur-tout les filles, que les époux ne voyent jamais avant le jour du mariage. Les *Beajous* sont naturellement honnêtes-gens & industrieux, & ils vivent entre eux dans une grande union. Quoiqu'ils ayent l'idée de proprieté, ils ne sont nullement avares. Ils sement & cultivent leurs terres, mais quand chacun a recueilli ce qu'il lui faut pour sa famille, le reste est en commun à tous, & par-là ils préviennent la disette & les querelles (*). Les côtes sont habitées, comme on l'a dit, par des Mau-

Caractere & mœurs des habitans.

(*a*) *Guyon*, T. II. p. 227.

(*) Ce que l'on rapporte dans le texte est tiré de la meilleure, & peut-être de l'unique Relation authentique qu'on ait de ces Peuples. M. *Guyon* a rapporté ce qu'il en dit sur l'autorité de *la Martiniere*, qu'il blâme d'avoir oublié de citer son Auteur. C'est ce qui nous oblige à faire cette Note, pour dire que cette Relation est tirée des papiers d'*Antoine Ventimiglia*, Missionnaire Italien, qui passa dans l'Isle de *Borneo* sur un vaisseau Portugais de Macao, & convertit un grand nombre des habitans de l'Isle, [illegible]

[illegible]

Maures, avec lesquels les Portugais firent un commerce fort avantageux quand ils virent qu'ils ne pouvoient les subjuguer; ils conclurent un Traité avec le Roi de Borneo, auquel les deux Parties trouverent leur compte (*a*).

Commerce des Portugais *avec les Habitans de* Celebes *ou* Macassar.

Vers le même tems que les Portugais commencerent à avoir quelque correspondance avec les habitans de Borneo, ils eurent aussi connoissance de l'Isle de *Celebes*, les uns disent par hazard, & les autres par le naufrage de quelqu'un de leurs vaisseaux; mais on convient qu'ils n'en eurent qu'une connoissance fort superficielle jusqu'au tems qu'*Antoine de Galvano*, Gouverneur des Moluques, renvoya chez eux deux des naturels de *Celebes*, qu'il avoit convertis au Christianisme: ils porterent plusieurs de leurs compatriotes à se faire Chretiens, & établirent la bonne intelligence entre les Peuples de cette Isle en général & les Portugais (*b*). La grande Isle de *Celebes* est séparée de Borneo par le Détroit de Maccassar. *D'Argensola* & d'autres Auteurs disent que les habitans ont le teint blanc, & que c'étoient autrefois de grands Pirates; ils nous donnent aussi une idée de l'ancienne forme de Gouvernement établie dans cette Isle, qui semble confirmer qu'il y a eu de grandes révolutions dans ces Pays avant l'arrivée des Européens. Ce qu'ils en disent revient en substance à ceci. Qu'il y avoit originairement sept Royaumes ou Principautés dans l'Isle, dont les Souverains s'assembloient pour elire un Monarque, dont l'autorité étoit limitée dans sa nature, mais s'étendoit sur toute l'Isle, & que les Electeurs déposoient en cas qu'il abusat de son pouvoir, & qu'il en passat les bornes (*c*) (*). Les Portugais regarderent la découverte d'un si grand Pays comme une chose de la derniere conséquence, & prirent des mesures pour s'assurer l'amitié de Peuples qu'il n'étoit pas aisé de subjuguer, & qui pouvoient etre utiles à leurs Alliés (*d*).

Motifs qui engagerent les Macassars *à abandonner leur ancienne Religion.*

Les Macassars étoient plus vaillans & plus intelligens que les autres Indiens, ensorte qu'après avoir eu quelque tems commerce avec les Européens,

(*a*) *Lafitau*, T. III. p. 221.

(*b*) C'est la Relation de *Galvano*, dans son Livre, intitulé *Découvertes.*

(*c*) *Gervaise*, Hist. de Macassar p. 31.

(*d*) *Maffæus*, L. X. Ch. 11.

mourut vers l'an 1691. Les Portugais de Macao faisoient depuis quelques années un grand commerce avec les Maures des côtes, & à leur priere y établirent un Comptoir; mais les Maures le surprirent & le pillerent dans la suite, massacrant la plupart de ceux qui y étoient (1).

(*) Il ne seroit pas difficile de prouver, si c'en étoit ici le lieu, que quoi qu'on dise de la barbarie de ces Peuples, il n'est presque aucune forme de Gouvernement connue, qui ne fût établie dans les Indes quand les Portugais y pénétrerent; & ceux qui sont bien au fait de l'Histoire de ces Pays, s'apperçoivent sans peine que les choses alloient en décadence parmi les naturels, quoiqu'elles ayent bien décliné depuis. On peut voir par la Remarque précédente, qu'il n'y a pas beaucoup de fonds à faire sur ce qu'on rapporte de Peuples qui sont séparés des autres, & comme cachés au reste de l'Univers. Les Maures representent les *Biajous* à peu près comme des bêtes à deux pieds, tandis que le Missionnaire Italien, qui a vécu & est mort parmi eux, & qui n'avoit aucun intérêt à déguiser ou à dissimuler la vérité, assure qu'ils étoient plus vertueux & plus sages que les Maures.

(1) *Gem. Carreri*, Voy. autour du Monde, T. III. L. III. Ch. 9.

péens, ils s'apperçurent de l'absurdité de leur Religion, dont voici le Systême en abregé (*a*). Leurs Prêtres enseignoient que le Ciel n'avoit jamais eu de commencement; que le Soleil & la Lune étoient un Dieu & une Déesse, qui y avoient une souveraine puissance; qu'ayant eu querelle ensemble le Soleil avoit maltraité la Lune, qui étoit accouchée de la Terre, à quoi ils ajoutoient quantité d'autres fables du même goût. Ils enseignoient aussi la doctrine de la Transmigration des ames, & que c'étoit un crime de tuer aucune créature vivante pour s'en nourrir, à la reserve des cochons & des oiseaux, parceque les premiers étoient trop sales, & les autres trop petits pour loger des ames humaines. Mais ils leur prescrivoient d'immoler des animaux au Soleil & à la Lune, & l'on voyoit des peres, qui n'ayant plus de bestiaux sacrifioient leurs enfans. Il n'est donc pas étonnant qu'ils fussent charmés de renoncer à une pareille Religion, & à de semblables pratiques, comme ils firent unanimement, en devenant Déistes. Mais ils ne s'en tinrent pas-là, ils prirent la résolution d'envoyer en même tems à Malacca & à Achen, pour demander d'un côté des Prêtres Chretiens, & de l'autre des Docteurs Mahométans, promettant d'embrasser la Religion de ceux qui arriveroient les premiers (*b*).

Section VII. *Conduite des Portugais dans les Indes*, &c.

Les Portugais avoient passé jusques-là pour être fort zélés pour leur Religion, mais *Don Ray Perera*, en ce tems-là Gouverneur de Malacca, sembla en manquer un peu dans cette occasion, puisqu'il différa longtems d'envoyer les Missionnaires qu'on lui demandoit. La Reine d'Achen, Mahométane zélée, ne fut pas sitôt instruite des dispositions des Peuples de Celebes, qu'elle fit embarquer en toute diligence un grand nombre de ses Docteurs, qui firent recevoir l'Alcoran parmi les Macassars. Quelque tems après arriverent les Missionnaires Chretiens, qui déclamerent vivement, mais sans succès, contre la Religion de Mahomet; les Peuples de Celebes avoient pris leur parti, & rien ne fut capable de les faire changer (*c*). A-la-vérité un des Rois, qui s'étoit fait Chretien auparavant, persista dans la Foi, & la plupart de ses sujets se convertirent aussi; mais le gros des Macassars demeura Mahometan, & ils le sont encore aujourd'hui, étant même les plus grands zélateurs de la Loi de Mahomet qu'il y ait dans les Indes. La différence de Religion ne les empêcha pas cependant de vivre en bonne intelligence avec les Portugais, qui y établirent un commerce plus avantageux que dans aucun endroit des Indes; car n'y trouvant que peu de riches marchandises, & très-peu d'occasions d'empiéter sur la liberté des habitans, ils furent bien aises de les traiter comme un Peuple libre; & la situation de l'Isle étant très-favorable, ils en firent le centre du commerce des Isles voisines (*d*).

Les Portugais *perdent, par une négligence impardonnable, l'occasion d'établir le* Christianisme *parmi eux.*

La grande Isle de Borneo, qui abonde en or, en diamans, en poivre & autres richesses, n'en est qu'à une journée de chemin, Amboine & les Molucques qu'à trois ou quatre: les Royaumes de Siam, de Camboye, de [illegible] Co[illegible]

Si[illegible]

(*a*) *Galvano's* Discoveries.

(*b*) *Alex. de Rhodes*, Voy. aux Indes, p. 293.

(*c*) *Gaver*, T. II. p. 270.

(*d*) *Gervaise*, Hist. de Macassar p. 233.

SECTION VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

Commerce. Pourquoi les Portugais *l'encouragerent.*

Cochinchine & de Tonquin, l'Empire de la Chine & les Iſles Philippines, n'en ſont pas à plus de trois-cens lieues; on ne doit donc pas etre ſurpris que le Port de *Jampodan*, le plus ſûr & le plus ſpacieux des Indes, fût toujours rempli de vaiſſeaux; & que les grandes villes de la côte devinſſent extrêmement marchandes, les Portugais ayant tant d'intérêt à en favoriſer le commerce. Les *Macaſſars* étoient eux-mêmes fort capables de le conduire, étant fort induſtrieux, & au moins auſſi habiles mariniers qu'aucun de leurs Voiſins; & quoiqu'ils n'euſſent pas, comme nous l'avons dit, de fort riches marchandiſes, à la réſerve de l'or, qui n'y étoit pas en grande quantité, ils avoient cependant dequoi ſe procurer les plus précieuſes, leur riz paſſant pour le meilleur des Indes, & leur coton pour le plus fin: ils trafiquoient de l'un & de l'autre aux Molucques, d'où ils apportoient une ſi grande quantité d'épiceries, qu'ils en faiſoient un commerce conſidérable avec leurs Voiſins & les Européens (*a*) (*).

Caractere, [illegible] & [illegible] des Macaſſars &c.

On appelle l'Iſle tantôt *Celebes*, tantôt *Macaſſar*, parceque le Royaume qui porte le premier de ces noms, qui eſt dans le Nord-Oüëſt de l'Iſle, & le ſecond qui en occupe toute la partie méridionale, ſont les deux principaux; le dernier ſur-tout eſt conſidérable, ſes Rois étant très-puiſſans, & ſouvent les maîtres de la plus grande partie de l'Iſle. Leurs Sujets, les plus vaillans & les plus intrépides des Indiens, ſont auſſi renommés pour la parfaite connoiſſance qu'ils ont des poiſons; ils en ont de ſi violens, qu'il ſuffit de les ſentir ou de les toucher, pour en mourir ſur le champ. Les hommes s'en ſervent pour y tremper la pointe de leurs fleches ou de leurs dards, qu'ils décochent en les ſoufflant par une ſarbacane avec tant de force & d'adreſſe, qu'ils donnent dans un petit but à la diſtance de quatrevingt pas (*b*). Ils trempent auſſi dans le poiſon la pointe de leurs poignards, & la ſimple égratignure d'un dard ou d'un poignard eſt mortelle. Les femmes ſe ſervent du poiſon pour ſe venger; car comme elles ſont fort conſtantes dans leur amour, elles reſſentent vivement les infidélités qu'on leur fait, ſur-tout de la part des Européens, qui ont ſouvent commerce avec elles, & quelquefois en épouſent (*c*). Comme ils étoient Alliés & non Sujets des Portugais, ils leur etoient plus attachés que tous les autres Peuples des Indes, & ils accueillirent avec beaucoup d'hoſpitalité ceux qui dans le tems de la ruine de leurs Colonies ſe réfugierent parmi eux; ce fut-là une des grandes raiſons qui porterent les Hollandois à vouloir ſou-

(*a*) Rec. des Voyag. de la Compagnie. T. V. p. m. 223.

(*b*) *Nieuhof.*

(*c*) *Gervaiſe*, Hiſt. de Macaſſar.

(*) On a obſervé plus haut que les Mahométans arriverent dans cette Iſle un peu avant les Portugais; & il y a tout lieu de croire, qu'en ce tems-là l'Iſle de Celebes etoit le centre du commerce de toutes les Nations des Indes qui trafiquoient en épiceries, à cauſe de la commodité de ſes Ports, du génie commerçant des habitans, & de la grande abondance des vivres, qui manquoient dans les Molucques mêmes, & les rendoient par conſéquent moins propres à recevoir les étrangers (1).

(1) Rec. des Voy. qui ont ſervi à l'établiſſ. de la Comp. T. IX. p. 165.

ſoumettre le Roi de Macaſſar, comme ils firent après une longue guerre en 1667; ils lui impoſerent auſſi des conditions fort dures; entre autres celles-ci, qu'il leur remettroit le Port de Jompadan, qu'il feroit ſortir de ſes Etats tous les Portugais; enfin qu'il renonceroit à tout commerce avec les Molucques, ſans quoi ſes Vainqueurs n'auroient pu s'approprier ce commerce uniquement, & tenir le Roi dans une dépendance ſervile (*a*).

Section VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

Découverte des Molucques, *& ſujet du mécontentement de* Magellan.

Les Portugais ne découvrirent les Iſles *Molucques* qu'en 1511, & encore fut-ce par hazard, *François Serrano*, *Diegue d'Abreu* & *Ferdinand Magellan*, ayant été envoyés faire des découvertes, furent ſéparés par une tempête: le premier alla juſqu'à *Ternate*; les deux autres découvrirent ſeulement *Amboine*, & enſuite *Banda*. Ils mirent à peu près huit ans à faire ces découvertes, qui coûterent la vie à *Serrano* à ſon retour. *Antoine de Britto* ſucceda à *Serrano* dans le Gouvernement de *Ternate*, & y bâtit un Fort, ſous prétexte de proteger le Roi, qui étoit enfant, mais véritablement pour ſe rendre maitre du Roi & de ſes Sujets (*b*). Dans ces entrefaites, *Magellan*, que ſon ami *Serrano* avoit parfaitement inſtruit de la ſituation de ces riches Iſles, ſachant l'immenſe fortune qu'il avoit fait dans le petit nombre d'années qu'il avoit réſidé à Ternate, prit la réſolution de retourner en Portugal, pour tâcher d'obtenir la recompenſe qu'il croyoit due à ſes ſervices; & ſi on la lui refuſoit, de ſe retirer en Eſpagne, & de ſuggérer à Charlequint, qu'il avoit plus de droit ſur les Molucques que la Couronne de Portugal, ſuivant la Bulle du Pape (*). On lui refuſa à la Cour de Lisbonne ce qu'il demandoit d'une maniere propre à dégoûter extrémement un homme tel que *Magellan*: il prit donc le parti de paſſer en Eſpagne, où il réuſſit, même contre le gré de l'Empereur, dont le Conſeil entra chaudement dans les vues de *Magellan*. Ce Capitaine partit de *St. Lucar* le 21 Septembre 1519, avec une Eſcadre, dans le deſſein de découvrir une nouvelle route pour aller aux Molucques. Il découvrit effectivement dans cette expédition, dont nous parlerons plus amplement dans la ſuite, un paſſage

(*a*) Voyez ce ſujet traité plus en grand dans l'Hiſtoire des Etabliſſemens des Hollandois.

(*b*) *D'Argenſola*, Hiſt de la Conq. des Molucques L. I.

(*) Nous donnerons dans le Chapitre ſuivant une Relation étendue de l'expédition de *Magellan* pour le ſervice de la Couronne d'Eſpagne; mais nous remarquerons ici, que ceux qui repréſentent les ſervices qu'il avoit rendus au Portugal comme médiocres ou équivoques, lui font grand tort. *Don Alfonſe d'Albuquerque* l'eſtimoit beaucoup, & en 1510 il ſauva les équipages de deux Vaiſſeaux Portugais, qui avoient fait naufrage proche des iſles d'Angedive (1). Peu de tems après il contribua beaucoup à ſauver l'armée Portugaiſe au ſiege de Goa, & ce fut à lui que *Diegue Siqueira* & une partie de ſon Eſcadre dûrent leur ſalut à Malacca, où l'on avoit formé le deſſein de les ſurprendre. Il ſervit encore ſous *d'Albuquerque* à la priſe de cette ville, & ce fut de-là qu'il fit voile avec la commiſſion de ce Général pour faire la découverte des Iſles Molucques. Il avoit donc lieu d'eſpérer que la Cour de Portugal lui accorderoit ce qu'il demandoit, qui n'étoit qu'une petite augmentation de ſes appointemens, non par avarice, mais parceque c'étoit en ce tems-là une marque ſinguliere d'honneur (2).

(1) *Maffæus*, L. IV. C. 6. (2) *Lafitau*, T. II. p. 37.

SECTION VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

ge par le Détroit qui porte encore ſon nom, pour aller par la Mer du Sud aux Molucques, & il en fut fort proche, mais n'y arriva pas, ayant été tué en trahiſon. La Cour de Portugal fut très-bien informée de ces deſſeins, & en avoit envoyé des avis aux Indes, avec des inſtructions au Viceroi ſur la conduite qu'il devoit tenir dans cette occaſion. Mais retournons à préſent aux Molucques, & à l'étrange révolution qui y arriva.

Exemple de la conduite qui a fait perdre les In*des aux* Portugais.

Henri Garcias avoit ſuccédé à *Antoine Britto* dans le Gouvernement de ces Iſles, & ayant trouvé les affaires fort embarraſſées par la guerre que ſon prédéceſſeur avoit faite au Roi de *Tidor* avec aſſez peu de ſuccès, il jugea à-propos à ſon arrivée de faire la paix avec *Almanzor*, Roi de cette Iſle, à condition que ce Prince rendroit l'artillerie & les priſonniers qu'il avoit pris aux Portugais, ce qu'il promit de faire dans l'eſpace de ſix mois. Mais la face des affaires ayant changé peu de tems après, *Garcias* ſe repentit d'avoir fait la paix, & prit la réſolution de recommencer la guerre, s'imaginant que la conquête de Tidor augmenteroit la puiſſance des Portugais, & rehauſſeroit ſa réputation (*a*). Pour avoir donc un prétexte de rompre avec *Almanzor*, il lui fit redemander l'artillerie & les priſonniers avant le terme fixé. Le Roi de Tidor répondit honnêtement, qu'il les auroit rendus d'abord après la concluſion de la paix, s'il l'avoit pu, mais qu'ayant prêté le canon à un Prince de ſes voiſins, il falloit quelque tems pour le faire revenir. Il ſoupçonnoit cependant ſi peu le Gouverneur d'avoir de mauvaiſes intentions, qu'étant tombé malade en ce temslà, il le fit prier de lui envoyer un Médecin pour avoir ſoin de lui (*b*). Le Gouverneur lui en envoya un, & le Roi s'étant mis entre ſes mains il l'empoiſonna lâchement. D'abord après la mort de ce Prince, *Garcias* fit encore demander l'artillerie & les priſonniers, & ceux de Tidor demanderent un délai à cauſe qu'ils étoient occupés aux obſeques du Roi: comme *Garcias* avoit prévu cette reponſe, & qu'il avoit tout préparé, il fit deſcente dans l'Iſle, attaqua la Capitale, la prit, la pilla, & traita les Tidoriens avec la derniere inhumanité.

Les Eſpagnols *trouvent par-là facilement accès dans les* Molucques.

Le Viceroi de Goa ayant appris ce qui s'étoit paſſé, lui envoya un ſucceſſeur. Comme cette indigne action s'étoit faite, ſans y avoir donné le moindre ſujet, en pleine paix, & dans un tems où les Tidoriens ne penſoient nullement à reprendre les armes contre les Portugais, elle leur inſpira & à tous les Peuples des Molucques une haine implacable pour eux. L'Eſcadre de Charlequint étant arrivée peu de tems après, les Tidoriens reçurent les Eſpagnols avec beaucoup de joie, parcequ'ils étoient ennemis des Portugais, comme eux; ils les admirent dans leur Port, qu'ils fortifierent en cas d'attaque de la part de l'ennemi. Les Eſpagnols, qui depuis la mort de *Magellan* étoient commandés par *Igniguez*, alléguerent que les Molucques leur appartenoient de droit, ayant été découvertes par *Magellan*, qui avoit une commiſſion du Roi d'Eſpagne, & que la déciſion de la queſtion ayant été remiſe à des Arbitres, ils avoient décidé en leur faveur.

(*a*) *Maffeus*, L. IX. C. 4.

(*b*) *D'Argenſola*, Conq. des Molucq. T. I. L. I. p. m. 45.

veur. D'autre part les Portugais, commandés encore par *Henri Garcias*, disoient que l'injuste sentence des Arbitres Espagnols avoit été cassée par les Juges de Portugal : que ces Isles avoient été découvertes dix ans avant l'expédition de *Magellan* pour l'Espagne par *Antoine d'Abreu*, qu'*Alfonse d'Albuquerque* avoit envoyé faire des découvertes, & que *Magellan* lui-même avoit été de ce voyage, avant qu'il eût abandonné le service de sa patrie (*a*).

SECTION VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes, &c.

Le Roi Catholique cede ses prétentions.

Après avoir ainsi fait valoir les raisons de part & d'autre, on eut recours aux armes, les Insulaires de Ternate se déclarerent pour les Portugais, & ceux de Tidor & de Gilolo prirent parti pour les Espagnols. Ceux-ci commencerent les hostilités en assiégeant le Fort des Portugais à Ternate, & dès la premiere attaque ils prirent un vaisseau ennemi; les Espagnols & les Portugais alloient payer tout le mal qu'ils avoient fait aux Indiens, en se détruisant les uns les autres, si l'Empereur, qui avoit des guerres onéreuses sur les bras en Europe, n'avoit négligé des acquisitions si éloignées, & cédé pour une certaine somme au Roi de Portugal ses droits sur les Molucques (*b*). On regarda cette conduite en ce tems-là comme l'effet d'une très-mauvaise politique, dont l'Empereur ne comprit pas les suites, non plus que les avantages qu'il auroit retirés en Europe, si ses affaires avoient été bien conduites en Asie; mais il étoit tout occupé de la chimérique espérance de fonder par la force des armes une Monarchie universelle : au-lieu que les Portugais se contenterent de pousser leurs conquêtes dans les Indes, & se servirent des richesses qu'ils en recueilloient, à se mettre en sureté contre les entreprises de voisins ambitieux (*c*) (*).

La continuation de l'Histoire de ces Isles, tandis qu'elles furent sous la domination, ou pour mieux dire sous la tyrannie des Portugais, nous obligeroit d'entrer dans un long détail de pillages, de meurtres & de trahisons d'un côté, de révoltes, de ligues & de guerres opiniâtres de l'autre : car les Portugais, comme leurs propres Historiens en conviennent, en agirent avec ces Peuples de la maniere la plus cruelle & la plus perfide; ils les voloient sans remords, les massacroient sans miséricorde, juroient des Traités qu'ils n'avoient pas dessein d'observer, empoisonnoient quelques-uns des Rois, en assassinoient d'autres, les trompoient & les trahissoient tous.

(*a*) *J. de Barros*, *Maffeus*, *d'Argensola*, Hist. des Molucq. L. I.

(*b*) *Herrera*, Hist. de las Indias Occidentales, Decad. II.

(*c*) Voyez ce sujet plus amplement traité dans le Chapitre suivant.

(*) Les Espagnols vantent extraordinairement, & avec raison, la sagesse & la politique de Charlequint : & il est d'autant plus surprenant, qu'on ne put jamais lui faire concevoir en quelque façon les avantages qu'on retiroit des Colonies, & ceux que procuroit à l'Espagne la découverte & la conquête du Nouveau Monde : cependant c'est un fait, comme il paroit clairement par sa renonciation à ses droits sur les Molucques (1), aussi bien que par la froideur avec laquelle il traita le fameux *Fernand Cortez*, par le don qu'il fit de toute une Province de l'Amérique aux habitans de la ville d'Augsbourg, & par plusieurs autres traits.

(1) *Herrera*, Hist. de las Indias Occident. Dec. III. L. IV. C. 5.

SECTION VII. *Conduite de* Portugais *dans les* Indes &c.

tous. Il y a déja une Histoire, où toutes ces odieuses actions ont été exposées aux yeux du Public; on en a aussi d'autres où l'on a tâché par toutes sortes de tours de les cacher & de les déguiser (*). Soyons aussi courts qu'il nous est possible, & tâchons de faire connoître l'importance de ces Isles en en faisant succintement la description (*a*).

Description des Moluques *proprement dites, & de* Ternate *en particulier.*

Ces riches Isles ne sont à parler proprement qu'au nombre de cinq, & c'est delà, dit-on, qu'elles ont tiré leur nom dans la Langue Originale des Insulaires. Elles sont à la vue les unes des autres, & n'occupent gueres que vingt-cinq lieues d'étendue. Elles sont fameuses par les aromates qu'elles produisent, & sur-tout les noix muscades & les cloux de Géroffle. Elles obéissent à trois Rois, l'accès en est dangereux par la multitude de bancs de sable & d'écueils dont elles sont environnées. Elles ont été autrefois soumises aux Chinois, ensuite elles furent occupées par les Javanois & par les Malais, & enfin les Maures s'y étoient établis & avoient commencé à y propager la Religion de Mahomet, peu de tems avant que les Portugais en fissent la découverte (*b*).

L'Isle de *Ternate* a huit lieues de tour; le terrein en est élevé, l'eau y est fort bonne, les vivres y sont peu abondans, & il y a peu de bétail, à la réserve des cabrits. Sa principale richesse consiste en cloux de Géroffle: on y trouve des perroquets d'une beauté extraordinaire, qui surpassent ceux des Indes Occidentales, & quantité d'oiseaux de paradis (*c*). Il y a des amandiers, & du tabac. Durant les guerres que les habitans eurent avec les Portugais, ils brûlerent les Geroffliers, se retirerent dans les montagnes & dans les déserts, & défendirent sous peine de mort de leur rien vendre, ce qui les réduisit à une grande extrémité. Quoiqu'ils eussent brûlé les Geroffliers par désespoir, & pour les détruire, les cendres fertiliserent tellement la terre, qu'en peu d'années elle en produisit plus que jamais. Le Roi de cette Isle étoit le plus puissant de tous, & se vantoit d'un extraction divine; ce que le Peuple crédule croyoit fermement. Il étoit Souverain de vingt-deux Isles de ce grand Archipel, entre Mindanao au Nord,

(*a*) Recueil des Voyag. de la Compagnie, T. VII. p. 245.

(*b*) *D'Argensola*, l. c. L. I.

(*c*) Recueil des Voy. de la Compagnie, T. II. p. 231.

(*) L'Histoire à laquelle on renvoye dans le texte est celle du judicieux *Barthelemi Leonard d'Argensola*, que le Conseil des Indes choisit pour écrire l'Histoire de la conquête de ces Isles sous le regne de *Philippe* III. dont on trouvera en abrégé le détail dans le Chapitre suivant. L'Ouvrage de *d'Argensola* est curieux & amusant, aussi bien que très-authentique & impartial. Il a écrit sur de bons mémoires; & il n'avoit aucune raison de dissimuler la vérité, comme les Auteurs Portugais, qui, selon la remarque d'un habile Ecrivain François (1), ont été dans la nécessité de traiter ce sujet fort confusément & de se contredire les uns les autres. Il faut savoir que la Traduction Françoise de l'Histoire de la conquête des Moluques, imprimée en Hollande en trois volumes, contient non seulement l'Original, mais encore un Supplément, où l'on fait l'Histoire de la conquête de ces Isles par les Hollandois, c'est par cette raison que nous ne citons que ce Volume, parce que c'est véritablement un Original, & un morceau très-curieux (2).

(1) *Lafitau*, T. IV. p. 50. (2) Amsterdam 1706, in 12.

SECTION VII. *Conduite des Portugais dans les Indes &c.*

Nord, celles de Bima & de Corea au Sud, & la Terre-ferme de Papous ou Nouvelle Guinée à l'Est; & ces Isles lui payoient tribut en or, en ambre & en oiseaux de paradis. Il prenoit le titre d'Empereur de l'Archipel, où il y avoit plusieurs Colonies de Chretiens, mais la plupart périrent ou apostasierent pendant les guerres dont nous avons parlé (*a*). Suivant le calcul des troupes que chaque Isle peut fournir, le tout monte à plus de cent-mille hommes, outre une infinité d'esclaves. Plusieurs de ces Isles ont leur Roi particulier, mais tous étoient vassaux de celui de Ternate, & servirent sous lui pour venger la mort de Sultan *Aerio*, que les Portugais avoient massacré lâchement (*). Ce puissant Roi de Ternate s'appelloit *Cachil Babu*, & étoit troisieme fils d'*Aerio*; il permit le Commerce aux Hollandois, & en 1599 fit alliance avec eux; aussi lui aiderent-ils à secouer le joug des Espagnols & des Portugais (*b*).

Isle de Tidor.

L'Isle de *Tidor* est plus grande que celle de Ternate; elle a son Roi particulier & produit les memes choses que Ternate, au Sud de laquelle elle gît, proche de la Ligne. Les Espagnols assisterent d'abord les Tidoriens contre ceux de Ternate, mais ensuite ils furent en guerre avec eux, & les traiterent cruellement, jusqu'à ce qu'ils fussent chassés par les Princes ligués. Les Hollandois les attaquerent en 1607, & depuis, sans succes; mais ils se rendirent enfin maîtres de leur Fort avec le secours du Roi de Ternate, quoique les Espagnols fissent une vigoureuse défense; le Roi de Tidor les accueilit très-favorablement, & leur permit d'établir des Comptoirs. La Capitale porte le nom de l'Isle, le Port est sec à marée basse, il est défendu par une chaîne étroite de rochers, qui en pleine eau sont couverts depuis trois jusqu'à six pieds. La ville est naturellement forte, & on pourroit la rendre imprenable (*c*).

Mo-

(*a*) *Lafitau* T. III. p. 233, 236 &c.
(*b*) *D'Argensola*, L. IV.
(*c*) Rec. de Voyag. de la Comp. T. VII. p. 339.

(*) Ce Sultan *Aerio* étoit un des amis les plus affectionnés que les Portugais ayent jamais eu, mais ils le recompenserent d'une étrange maniere. *Lopez de Mesquita*, qui fut fait Gouverneur des Molucques en 1570, se saisit de lui, & l'envoya prisonnier à Goa, sous prétexte qu'il avoit connivé à l'ordre que son fils avoit donné de tuer plusieurs Portugais, qui avoient enlevé la fille d'un de ses sujets, quoique cet ordre n'eût point été exécuté; & que le Roi voulut nonobstant cela punir son fils, si les Portugais ne l'en avoient empêché (1). Quand cet innocent mais infortuné Prince arriva à Malacca, il trouva des Lettres du Viceroi, qui le prioit de retourner dans ses Etats, l'assurant qu'il étoit très-content de sa conduite & qu'il puniroit avec le tems le Gouverneur, le priant en attendant de vivre bien avec lui (2). Le Roi étant revenu à Ternate, *Lopez de Mesquita* feignit de se reconcilier avec ce Prince, qui de son côté lui pardonna sincérement. Mais cinq jours après *Mesquita* prétextant une incommodité, le fit prier de venir au Fort pour conférer avec lui, & le fit assassiner de la maniere la plus lâche & la plus cruelle (3). Ce fut cet assassinat qui porta Sultan *Babu* à se liguer avec les Princes voisins, pour exterminer ou chasser les Portugais; ce qui donna lieu à une guerre si sanglante & si cruelle, qu'elle ruina en quelque façon les deux partis. [L'Auteur Anglois dit que Sultan *Aerio* se défendit vaillamment ce qui est démenti non seulement par le témoignage de *Lafitau* qu'il cite, mais encore par celui *d'Argensola*. Rem. du Trad.]

(1) *M[illegible]*, L. XII. (2) Conq. des Molucq. T. I. p. 155. (3) *Lafitau*, p. [illegible].

SECTION VII. *Conduite des Portugais dans les Indes* &c.

Description des autres Moluques.

Motir ou *Motil* gît entre Tidor & Machian; elle étoit devenue déserte pendant les guerres, mais les Hollandois y ayant bâti un Fort à l'extrémité septentrionale, cela encouragea les habitans à revenir de *Gilolo*, & étant demeurés attachés aux Hollandois, les Espagnols n'oserent les attaquer (*a*). *Machian* est directement sous la Ligue, au Sud de Motir; elle a sept lieues de circuit, & plusieurs petits bourgs ou villes. Les Hollandois en chasserent les Espagnols en 1609, & y bâtirent trois Forts. On y comptoit environ neuf-mille ames. Elle passoit autrefois pour la plus fertile des Isles Moluques, & produisoit le meilleur clou. Les habitans sont aussi plus industrieux que leurs voisins. *Bachian*, la derniere des Moluques proprement dites, est au midi de Machian, & étoit un Royaume indépendant. Le Pays est en grande partie inculte & désert; où il est cultivé il produit en abondance du sagu, des fruits & d'autres provisions. Ce Royaume étoit autrefois fort puissant, & avoit beaucoup de clou, mais la négligence & la paresse des habitans l'ont ruiné. Ils étoient en alliance avec les Portugais & les Espagnols, qui y avoient Garnison; mais les Hollandois les en chasserent en 1610, bâtirent d'autres Forts, & obtinrent la liberté d'y faire commerce sans payer de droits. L'Isle de *Labova* en est si proche, qu'on donne souvent le même nom à l'un & à l'autre, quoiqu'elles ayent chacune leur Roi particulier. La derniere est très-agréable & abonde en clou (*b*).

Profits qu'en retiroient les Portugais.

Nous serons obligés de parler encore de ces Isles dans le Chapitre suivant, & lorsque nous ferons l'Histoire des établissemens des Hollandois dans les Indes. Ici nous nous bornons à donner une idée de leur état quand les Portugais les perdirent, en ayant été maîtres près d'un siecle; pendant cet intervalle, leurs oppressions & les guerres dépeuplerent tellement ces Isles, & porterent les Insulaires à de si étranges excès de désespoir, qu'ils les laisserent bien différens de ce qu'ils les avoient trouvés, & si terriblement prévenus contre la Religion Chretienne, que, lorsque les Hollandois s'établirent chez eux, ils mirent dans les Traités qu'ils ne le troubleroient point sur l'article de la Religion. Dans les tems de paix, lorsque les Portugais étoient pleinement en possession de ces Isles, elles produisoient en noix muscades & en cloux de Géroffle un profit annuel de cinq-cens-mille livres sterling, qui auroit dû, diroit-on, assouvir la plus insatiable avarice. Il est vrai que lorsque les Espagnols les troublerent dans cette possession, leur commerce commença à déchoir, mais il auroit toujours été en leur pouvoir de le rétablir, s'ils avoient pu se résoudre à traiter les Peuples avec plus d'humanité & de douceur (*c*) (*).

Nous

(*a*) Rec. des Voy. de la Comp. T. VII. p. 244.

(*b*) Voyez une description plus particuliere de cette Isle dans l'Histoire des Etablissemens des Hollandois.

(*c*) *Lafitau*, T. IV. p. 90. Rec. des Voyag. de la Compagnie, T. IX. p. m. 253.

(*) Une des grandes vues des Portugais étoit de se rendre seuls maîtres du commerce des épiceries, & ils y avoient en grande partie réussi; en sorte que s'ils avoient voulu traiter les Rois de ces Isles avec tant soit peu d'égards, qu'ils eussent travaillé à faire de

leurs

SECTION VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

Isles voisines des Moluques & Nouvelle Guinée.

Nous avons observé plus haut, qu'il y a dans le voisinage des Molucques grand nombre d'autres Isles, les unes plus grandes, les autres plus petites, mais toutes plus grandes que les Molucques, qui doivent leur célébrité non à leur étendue, ou à leur fertilité à d'autres égards, mais à ce que la Nature semble leur avoir accordé l'avantage de produire les plus riches épiceries à l'exclusion de tous les autres Pays; mais si ç'a été un bonheur ou un malheur, c'est ce que les habitans eux-mêmes n'osent pas bien décider. L'Isle de *Bouro* étoit anciennement soumise au Roi de Ternate: elle n'est pas fort considérable, mais elle l'étoit plus du tems des Portugais qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais l'Isle dont ils faisoient le plus de cas étoit la *grande Timor*, ainsi nommée parcequ'elle est beaucoup plus grande que l'autre du même nom; elle étoit très-fertile, & c'étoit delà qu'ils tiroient la plupart des vivres pour les Molucques. A l'Ouëst on trouve l'Isle de *Solor*, où les Portugais avoient un bon Fort, dont la Garnison se défendit pendant deux mois contre les Hollandois; & après la reddition de la place, il en sortit près de mille ames (*a*). Il y a encore plusieurs autres Isles, auxquelles depuis les conquêtes des Hollandois on a donné en général le nom de Molucques, parcequ'elles en sont voisines, qui ne servent seulement qu'à l'entretien des Garnisons qui y sont pour les protéger. On dit que nonobstant la grande importance des Molucques, il y a des Pays qui n'en sont pas éloignés qui méritent d'être connus, abondans en or & en pierres précieuses, & où il se trouve même des épiceries. Il est d'autant plus à-propos d'en parler ici, que quoique les Portugais les ayent à moitié découverts, les Hollandois n'en ont pas poursuivi, bien moins achevé la découverte. Au contraire on donne à en-

(*a*) Rec. des Voy. de la Comp. T. VII. p. m. 263.

leurs Sujets de bons Chretiens, en vivant eux-mêmes en vrais Chretiens, & qu'ils eussent pris soin de leur fournir des provisions à un prix raisonnable, ils se feroient assurés de leurs muscades, de leur macis & de leur clou, sans que les Insulaires eussent pensé qu'on leur fît le moindre tort, & avec une partie de ces épiceries ils auroient pu faire à la Chine & dans les Indes un commerce qui les auroit mis en état d'envoyer en Europe deux ou trois fois la valeur des épiceries (1). Au-lieu que par la maniere dont ils inquieterent, maltraiterent, & opprimerent les Peuples, dont ils encouragerent les divisions & les querelles parmi les Grands, par les outrages qu'ils firent aux Princes, qu'ils emprisonnoient, exiloient, déposoient & assassinoient à leur gré, ils rendirent des Nations entieres furieuses, dépeuplerent de grands Pays, se mirent dans la peine d'entretenir des Forts & des Garnisons dans les lieux où leur mauvaise conduite les rendit nécessaires, & ruinerent insensiblement le commerce pour le soutien duquel ils avoient été bâtis (2). Cependant les Portugais conserverent toujours un si vif sentiment de l'importance de ce commerce, que lorsqu'ils furent devenus sujets de la Couronne d'Espagne, & que la conservation des Molucques dépendoit entierement du secours des Philippines, le commerce des épiceries leur fut réservé (3); parcequ'il leur étoit impossible, comme ils le représenterent à la Cour de Madrid, de faire sans cela leur commerce aux Indes, lequel étoit une si grande charge pour les Espagnols, qu'ils avoient de la peine à la soutenir, comme nous le verrons dans le Chapitre suivant.

(1) Conq. des Molucq. L. I.

(2) *Lafitau*, T. IV. p. 90.

(3) Voy. les Mémoires sur ce sujet dans le Chapitre suivant.

SECTION VII. *Conduite des Portugais dans les Indes &c.*

entendre qu'il y a eu de l'erreur, que ces Pays sont pauvres, stériles & incultes, & que les habitans sont des Peuples brutaux, stupides & misérables. Cela se peut: comme on en a cependant parlé d'une autre maniere, & que ces Contrées sont sur la ligne qui sépare les parties du Monde connues d'avec celles qui sont inconnues, & que l'on peut y aller aussi bien par la Mer du Sud que par la voye du Cap de Bonne-Espérance, nous rapporterons quelques particularités tirées des Historiens Portugais, qui pourront être ni desagréables ni inutiles, sur-tout si le goût des découvertes prenoit un jour ou l'autre à nos Compatriotes (*).

Comment les Portugais eurent commerce avec les Habitans de la Nouvelle Guinée.

Dans le tems qu'*Antoine de Galvano* commandoit à Ternate, il y avoit un fameux Pirate qui, avec une Escadre de Paraos, faisoit de grands ravages sur les côtes du Pays des Papous, qu'on a nommé depuis la Nouvelle Guinée, & à la fin il commença à menacer les Portugais des Molucques. Le Gouverneur, pour arrêter les violences de ce Corsaire, équipa quelques barques que le Roi de Tidor lui prêta, & les ayant montées d'un petit nombre

(*) La Nouvelle Guinée est un Pays auquel les uns donnoient une étendue de côtes de deux, d'autres de trois (1), & quelques-uns de quatre-cens lieues (2). Ce Pays & les Isles qui en sont voisines ont été connus aux Européens il y a plus de deux-cens ans, mais on n'en a jamais bien fait la découverte, ni la description (3). On dit qu'*Alvare de Saavedra* fut le premier qui les découvrit au mois de Mai 1529, en retournant des Molucques à la Nouvelle Espagne (4). Les habitans des Isles appellent ceux du continent *Papous*, c'est-à dire *Noirs*; les Espagnols ayant plus d'égard au son qu'à la signification du mot, les nomment *los Papuos*, mais ils n'en savent presque rien. En 1545, quelques Espagnols, qui avoient été aux Philippines, reconnurent ces Isles, & crurent être les premiers qui en avoient fait la découverte, n'ayant point de connoissance de l'expédition de *Saavedra* (5). Mais, ainsi que nous l'avons remarqué dans le texte, elles étoient connues longtems auparavant, & quelques-unes dépendoient du Roi de Ternate. Suivant les Relations des Indiens, les habitans du continent ont de l'or, des épiceries & d'autres marchandises précieuses, mais ceux des Isles sont pauvres & misérables (6). *Schouten* & *Le Maire* côtoyerent ce Pays en 1616, & trouverent tout conforme à la description de *Saavedra*; mais ils n'apperçurent pas de grandes marques de richesses, ils trouverent seulement dans quelques-unes des Isles de la porcelaine, qu'ils jugerent y avoir été apportée par les Chinois, ou par quelques Européens qui trafiquoient à la Chine (7). Le Capitaine *Dampier*, qui en 1699 y alla uniquement pour faire des découvertes, donna le nom de *Nouvelle Bretagne* à une grande Isle qu'il découvrit. Il trouva beaucoup de Noirs, qui avoient la vue foible, qui vivoient à ce qu'il jugea de poisson crud, & qui étoient extrêmement pauvres & misérables (8). Le Commandeur *Roggewein* reconnut plusieurs de ces Isles, & navigea le long de la côte du Continent en 1722. La meilleure ou pour mieux dire la seule Relation que nous ayons d'un voyage de ce côté-là, dit que ces Isles sont agréables, fertiles & fort peuplées, que le Continent paroit un Pays fertile & bien pourvu d'arbres, ajoutant qu'on dit que les francs Bourgeois Hollandois des Molucques, font avec eux un riche commerce en troquant de petits morceaux de fer pour de grandes muscades (9). Le Lecteur voit ici en abrégé, combien on a jusqu'à présent acquis peu de connoissance des Terres Australes inconnues, que la Postérité trouvera peut-être d'aussi grand prix que l'Amérique & les Indes.

(1) [illegible] Discoveries.
(2) [illegible] Hist. Gen. L. II. C [illegible].
(3) [illegible] Vol. II. p. 1689.
(4) [illegible]
(5) [illegible] l. c. p. 1693.
(6) Conq. des Molucq. T. I. L. II.
(7) Voyag. de la Comp. T. VIII. p. 159, 20[illegible].
(8) Voyag. de *Dampier* aux Terres Australes. Ch. 4.
(9) Histoire de l'Expédition de trois vaisseaux, T. I. Ch. 16 & 17.

bre de Portugais, & de quelques gens des Isles voisines, il les envoya sous la conduite d'un Prêtre, nommé *Ferdinand Vinagrez* à la poursuite du Pirate; ils l'attaquerent, & après un combat fort vif, où le Corsaire & son frere furent tués, ils coulerent à fonds une partie de son Escadre & disperserent le reste. Après avoir remporté cette victoire, *Vinagrez* fut envoyé à la Terre de *Papous*, où il fut très-bien reçu de plusieurs Princes, qu'il convertit avec leurs Sujets à la Foi. L'illustre Gouverneur en fut si charmé, qu'il fonda une espece de Séminaire, où il élevoit quantité de jeunes gens de tous ces Pays, les instruisant lui-même dans la Religion Chretienne, & dans les Sciences que l'on cultivoit en ce tems-là en Portugal, dans lesquelles *Don Antoine* étoit très-versé. Sa sagesse & sa douceur lui acquirent une si grande réputation dans toutes les Indes, qu'elles attirerent dans les Moluques un grand nombre de Chretiens, que les Princes Mahométans avoient chassé de leurs Etats; tous les Princes de ces Isles aimoient si fort *Don Galvano*, qu'ils se réunirent pour demander au Roi de Portugal de le continuer dans son Gouvernement pour toute sa vie; mais avant que la Requête fût bien en ordre, le Gouverneur des Indes envoya *George de Castro* pour lui succéder: ce qui en peu d'années causa un si grand changement dans ces quartiers, que les Historiens Portugais ont évité d'en parler davantage (*a*).

SECTION VII. *Conduite des Portugais dans les Indes* &c.

Ce fut le rappel de ce Grand-Homme qui empêcha que tout ce Continent Austral ne fût parfaitement connu. Par la sagesse de son Gouvernement la face des affaires dans cette partie du Monde avoit changé de façon que les Portugais n'en avoient pas seulement eu l'idée; & s'il y fût demeuré seulement quelques années, il auroit plus fait pour la conversion de ces Peuples, que toute une légion de Missionnaires. Mais ce qu'il n'a pu faire de fait, il nous l'a tracé dans ses Ecrits. Nous y apprenons que de son tems ce grand Continent Austral étoit très-bien peuplé, & que, si dans quelques endroits les habitans étoient tout-à-fait sauvages, en d'autres lieux ils étoient aussi civilisés que leurs voisins, & avoient non seulement l'usage des barques, mais une sorte de Forces navales, dont suivant les dernieres Relations il ne reste ni ombre ni trace (*b*). On assure que la plupart des habitans sont des Caffres ou des Negres, ce que veut dire le nom de *Papous*, c'est-à-dire qu'ils sont noirs & ont les cheveux crépus. Mais on convient qu'il y en a d'autres très-différens pour les mœurs comme pour la couleur, entr'autres quelques-uns qui sont blancs & blonds, avec de grands yeux bleus, mais si foibles qu'ils ne peuvent supporter la lumiere du Soleil; mais la nuit ils sont vifs & agissans, & ressemblent assez à ceux qu'on appelle en Amérique yeux de Lune (*c*). De quelle façon les uns & les autres sont venus-là, ou s'ils sont les anciens habitans du Pays, c'est ce que nous ne discuterons point, n'ayant ni le loisir ni les lumieres requises. Nous

Grand changement dans ce Pays suivant les dernieres Relations.

(*a*) *Galvano's* Discoveries.

(*b*) Voyages de *Le Maire*, *Dampier* & *Roggeveen*.

(*c*) Voy. de *Wafer*, Ch. VII. Dans le IV. Vol. de ceux de *Dampier*, p. m. 244, 245.

Section VII. *Conduite des* Portugais *dans les* Indes &c.

Nous nous contenterons de dire, que les vaisseaux Chinois visitoient souvent ces côtes, sur-tout avant l'arrivée des Portugais ; & que les productions de ces Isles en général étoient également recherchées dans toutes les parties des Indes, sur-tout dans les deux grandes échelles de Malacca & d'Ormus, & dans les Ports de la Chine, qui étoient alors ouverts aux Etrangers. C'est ce qui nous conduit naturellement à parler du Commerce des Portugais avec les habitans de cet Empire fameux, étant les premiers Européens qui ayent trouvé le chemin pour y aller directement par mer ; ce qui aussi bien que leurs autres découvertes leur procura de très-solides avantages, & leur acquit un grand nom.

SECTION VIII.

Commerce des Portugais *à la* Chine *bien établi, & malheureusement perdu sans retour. Leur Commerce & bel Etablissement au* Japon, *avec une courte Relation des causes & de la maniere de leur expulsion ; des inutiles & fatales tentatives qu'ils ont faites pour rétablir leur commerce avec les* Japonois.

Section VIII. *Commerce des* Portugais *à la* Chine *&* *au* Japon &c.

Lopez Soarez *ouvre le Commerce de la* Chine *avec assez peu de succès.*

LE Viceroi *Lopez Soarez*, successeur du fameux *D. Alfonse d'Albuquerque*, fut le premier qui pensa à ouvrir le commerce avec la Chine. Il fit partir en 1517, sous le commandement de *Fernand d'Andrade*, une Escadre de huit vaisseaux, chargés de marchandises, avec *Thomas Perera*, qui avoit le caractere d'Ambassadeur d'Emanuel Roi de Portugal. Quand ils arriverent à l'embouchure de la Riviere de *Canton*, on arreta les vaisseaux Portugais, & l'on ne permit qu'à deux de remonter jusqu'à la ville ; l'Ambassadeur & *Andrade*, homme d'une grande probité, étoient sur l'un des deux. Le caractere *d'Andrade* fit qu'il gagna les Chinois, malgré leur aversion naturelle pour les Etrangers. Par sa civilité & la politesse de ses manieres il les engagea à commercer avec lui, & par son exactitude & sa probité il se concilia leur confiance ; mais ce qui fit sur-tout un grand effet, & ce qui auroit pu procurer aux Portugais le Commerce de la Chine à l'exclusion de toutes les autres Nations, c'est qu'avant que de mettre à la voile, il fit publier que s'il y avoit quelqu'un qui eût sujet de se plaindre de lui ou de quelque Portugais, il pouvoit venir en liberté pour en recevoir satisfaction. C'étoit-là une nouveauté pour les Chinois, mais qui leur plut à un tel point, qu'ils lui firent les plus grandes protestations d'amitié, & l'assurerent qu'ils trafiqueroient avec plaisir avec sa Nation, dans l'espérance que l'on en agiroit toujours de la même maniere. Mais cette belle perspective disparut bientôt, & peu s'en fallut que le premier voyage des Portugais à la Chine ne fût le dernier (*a*). Les Capitaines des vaisseaux qui étoient restés à l'embouchure de la Riviere en furent cause ; ils descendirent à terre, & trafiquerent avec les habitans ; mais comptant sur leur puissance dans les Indes, ils voulurent traiter les Chinois comme les autres Peuples ; ils

(*a*) *Maffeus*, Hist. Ind. L. VI Ch. 5.

ils débarquerent du canon, & prirent tout ce qui leur plaisoit & à tel prix qu'ils jugeoient à-propos, commettant d'autres violences, jusqu'à violer les femmes, & à acheter des personnes de condition libre, que certains Pirates leur vendoient. Le Viceroi de la Province équippa & arma promptement une Flotte; environna l'Escadre Portugaise, qu'il auroit certainement prise, mais une tempete écarta la Flotte Chinoise, & les Portugais retournerent à Malacca avec plus de richesses que d'honneur (*a*). Pour ce qui est de l'Ambassadeur *Thomas Perera*, bien qu'il fût parfaitement innocent, il ne laissa pas d'être la victime de la mauvaise conduite de ses compatriotes. Car la Cour de la Chine, ayant été informée de ce qui s'étoit passé, refusa non seulement de lui donner audience, mais le renvoya chargé de chaînes à Canton, où il fut enfermé dans une prison parmi les plus grands scélérats; il y languit plusieurs années dans la derniere misere; & enfin accablé de mauvais traitemens il y mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi l'enterrer (*b*) (*).

SECTION VIII. *Commerce des Portugais à la Chine & au Japon &c.*

Il se passa bien des années avant que les Chinois voulussent négocier avec les Portugais; ils leur permirent à la fin d'envoyer quelques vaisseaux à l'Isle de *Sanchian*, & d'y dresser des tentes sur le rivage pour très-peu de tems, afin d'y debiter leurs marchandises. Vers la fin du seizieme siecle il s'offrit une occasion favorable de rétablir non seulement leur commerce, mais de se procurer un établissement à la Chine, ce dont aucune autre Nation n'a jamais pu se glorifier. Un Pirate, nommé *Tchang-si-lao*, après avoir fait de grands

Vaisseaux que les Portugais envoyoient d'abord annuellement, & leur établissement à Macao.

(*a*) *Lafitau*, Hist. des Conquêtes des Portugais, T. II. p. 310.

(*b*) *Maffæus*, ubi sup.

(*) Il est assez remarquable que les deux Chefs qui conduisirent ces expéditions d'une façon si différente, & avec un succès aussi différent que l'étoit leur conduite, étoient freres. *Fernand d'Andrade*, qui transporta l'Ambassadeur à Canton, d'où il alla par terre à Peking, demeura à la Chine près d'un an, & pendant ce tems-là il se conduisit avec tant de sagesse, fit observer une si exacte discipline, & fut obéi avec tant de soumission, que les Chinois jugerent que les Portugais étoient la plus sage & la plus puissante Nation avec laquelle ils eussent eu commerce (1). Cependant *Fernand d'Andrade* fit très-bien les affaires de sa Nation & les siennes propres, il emporta une très-riche cargaison, & fit sa fortune & celle de ses Officiers; ce qui lui acquit la faveur du Roi Emanuel qui vivoit encore, & ce Prince ne se lassoit point de l'entendre parler de la Chine (2). *Simon d'Andrade*, envoyé pour ramener l'Ambassadeur, gâta tout ce que son frere avoit fait de bien, prévint les Chinois au dernier point contre les Portugais, qu'ils ne regarderent plus que comme des voleurs & des pirates; en sorte qu'il retourna à Malacca, avec perte de ses gens, sans cargaison, considérable & perdu de réputation (3). Il y a quelque incertitude sur le nom de l'Ambassadeur; car quoique l'Auteur que nous citons le nomme *Thomas Perera*, d'autres l'appellent *Thomas Perez*. Peut-être l'erreur vient-elle de ce qu'il y a eu un *Pereyra*, qui fut longtems prisonnier à la Chine, & qui a écrit une ample Relation de cet Empire, laquelle a été traduite en Anglois & en d'autres Langues (4). [Dans cette Note l'Auteur corrige le texte sans le dire, car on diroit que les deux freres *Andrade* étoient en même tems à la Chine, & que les Portugais commirent des violences à leur premier voyage, ce qui n'est point; ce fut après le départ de *Fernand* que *Simon Andrade* fut à la Chine. Rem. du Trad.]

(1) *Lafitau*, T. II. p. 312.

(2) *La Clede*, Hist. Gen. des Portugais, T. I. p. 623.

(3) *Maffæus*, L. VI. Ch. 5.

(4) *Purchas* Pilgrims, Vol. III. p. 159.

SECTION VIII. *Commerce des* Portugais *à la* Chine & *au* Japon &c.

grands ravages sur les côtes, étant devenu puissant, s'empara de la petite Isle de *Macao*, & bloqua non seulement le Port de Canton, mais assiégea la ville. Dans cette extrémité les Mandarins eurent recours aux Portugais, qui étoient alors avec leurs vaisseaux à *Sancham*. Ceux-ci offrirent d'abord leur secours, forcerent *Tchang-si-lao* de lever le siege, & le poursuivirent jusqu'à *Macao*, où ils le tuerent. Le Viceroi ayant fait savoir à l'Empereur ce signalé service, ce Prince, par reconnoissance, publia un Edit, par lequel il accordoit *Macao* aux Portugais pour s'y établir (*a*). Ils accepterent cette grace avec joye; quoique le lieu soit petit & peu commode, ils y bâtirent une bonne ville, fortifiée à la maniere de l'Europe, & avec le tems ils y mirent près de deux-cens pieces de canon. On croiroit peut-être que cela devroit donner de l'ombrage aux Chinois, qui passent avec raison pour les Peuples les plus défians qu'il y ait au Monde: mais ils ont si bien pris leurs précautions, qu'ils sont absolument maîtres des Portugais, parcequ'ils n'ont pas de provisions seulement pour un jour, & qu'on y apporte tout des habitations des Chinois, & ils sont si bien gardés, qu'ils ne peuvent rien entreprendre au préjudice de l'Empire (*b*). Cette place a été pourtant très-avantageuse aux Portugais; car c'étoit de-là qu'ils ont fait pendant longtems un grand commerce au Japon, ce qui avoit fait de Macao une des villes les plus riches & les plus considérables des Indes; & plusieurs Seigneurs Portugais, qui avoient occupé de très-grands Emplois, s'y établirent, vivant avec beaucoup de magnificence, & amassant de grands biens par le commerce; de sorte que la permission de demeurer à Macao étoit une recompense des services qu'on avoit rendus; & l'art de ménager des recompenses de cet ordre, sans qu'il en coutât rien à la Couronne, faisoit la grande politique des Vicerois Portugais (*c*) (*).

Un

(*a*) *Du Halde*, Descript. de la Chine, T. I. p. 241.

(*b*) *Gem. Carreri*, Voy. du tour du Monde, T. IV. L. I. Ch. 2.

(*c*) *Le Comte*, Nouv. Mémoir.

(*) Il est fort difficile de savoir en quel tems & de quelle maniere les Portugais se raccommoderent avec les Chinois; la meilleure Relation que nous avons pu déterrer est celle d'un Dominiquain, dédiée à *Sebastien* Roi de Portugal: il rapporte, qu'à l'occasion des violences dont il est parlé dans la Note précédente, les Chinois, pour marquer leur haine pour les Portugais, les appelloient *les hommes du Diable*. Cependant ils recommencerent à négocier sous main avec eux à *Liampo*; & enfin près de quarante ans après, par la bonne conduite de *Lionel de Sousa*, ils furent de nouveau reçus à Canton, & on leur donna un nom plus honorable, les appellant *gens d'une autre Côte* (1). On ne sait pas bien certainement quand & comment on leur donna l'Isle de *Macao*; ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est que vers l'an 1585 on la leur assigna pour y hyverner, s'ils pouvoient en chasser les Pirates qui y étoient, & c'est là-dessus qu'est fondé ce que nous avons rapporté dans le texte d'après des Historiens modernes. Car si la chose eût été d'une notoriété si publique, la date de cette concession auroit été marquée plus d'une fois. Dans les anciennes Cartes Chinoises ce lieu est nommé *Amacao*, c'est-à-dire le *Port d'Ama*, d'après une Idole de ce nom, dont le temple est proche du Port (2).

(1) *Gaspar da Cruz*, Hist. Sin. L. V.

(2) Cette Carte Chinoise a été publiée par *Purchas*, Vol. III. p. 401.

SECTION VIII.

Commerce des Portugais à la Chine & au Japon &c.

Un Voyageur moderne parle d'un ancien établiſſement des Portugais à la Chine dans un lieu qu'il nomme *Limpoa*, qui eſt peut-être *Liampo*, mais on n'en trouve aucune trace dans les Auteurs Portugais. Cependant comme il tenoit cette Hiſtoire des Chinois, il eſt à-propos d'en dire un mot, parce-qu'elle a ſelon les apparences quelque fondement. Cet établiſſement, dit-il, devint très-conſidérable, & les Portugais qui y demeuroient ayant acquis de grandes richeſſes, devinrent bientôt auſſi inſolens que débauchés.

Ruine de leur établiſſement à Limpoa, ſelon une Relation d'un voyageur moderne.

Entr'autres excès qu'ils commirent, celui qui révolta le plus les Chinois, ce fut qu'ils enlevoient par force de jeunes filles, & après les avoir gardées auſſi longtems qu'ils le jugeoient à-propos, ils les renvoyoient à leurs parens, quand ils en étoient las. Toutes les remontrances ſur ce ſujet ayant été inutiles, les Chinois prirent la réſolution d'oppoſer la force à des violences ſi choquantes, & ayant enveloppé une troupe de ces raviſſeurs, ils les taillerent tous en pieces, ſans qu'il en échappât un ſeul. Les Portugais ſe plaignirent à leur tour, ce qui fit porter l'affaire à un Tribunal ſuperieur; les Chinois ſe juſtifierent pleinement ſur la néceſſité où ils s'étoient trouvés de repouſſer la force par la force; enfin l'Empereur ayant été informé de la choſe, ordonna qu'on fît des informations exactes de la conduite de ces Etrangers, & l'on découvrit tant d'horreurs & de violences, qu'on publia un Edit qui leur enjoignoit de ſortir d'abord de la Chine, ce qu'ils furent obligés de faire; on leur permit cependant d'emporter leurs effets. Et de cette maniere fut ruinée, dit l'Auteur, la plus opulente Colonie qu'il y eût alors dans le Monde (*a*).

Qui ne ſe concilie pas aiſément avec les Relations des Portugais.

Comme il attribue les grandes richeſſes de ceux de *Limpoa* principalement au commerce du Japon, il n'eſt pas aiſé de concilier ce fait avec les Relations des Portugais, qui placent unanimement le centre de ce Commerce à Macao, & avec raiſon, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. Nous aurons auſſi occaſion à la fin de ce Chapitre de parler de l'état préſent de cette ville, qui appartient encore à la Couronne de Portugal; & quoiqu'elle ſoit peu conſidérable en comparaiſon de ce qu'elle étoit autrefois, elle ne laiſſe pas d'être à divers égards une place importante.

Mais il eſt tems de parler des découvertes les plus reculées que les Portugais ayent fait dans l'Orient, & de la maniere dont ils eurent entrée dans le Japon: ils ne furent pas à-la-vérité les premiers Européens qui en eurent connoiſſance, nous avons vu que le fameux *Marc Paul* de Veniſe avoit viſité ces Iſles, & qu'il en a fait en grande partie la deſcription longtems auparavant; mais les Portugais ont été ſans-contredit les premiers qui ſe ſont établis dans le Pays, ou qui ont fait commerce avec les habitans. Ils en retiroient des profits immenſes, & ils en ſeroient ſans-doute demeurés en poſſeſſion ſans leur orgueil & leur imprudence, & ſans la grande adreſſe des Hollandois qui les ont ſupplantés.

Comment Pinto entra au Japon.

De tout ce qui a trait au ſujet de ce Chapitre, il n'eſt rien de plus curieux & de plus extraordinaire que ce qui regarde les Iſles du Japon, où dans le même tems à peu près aborderent deux compagnies différentes d'Avanturiers.

(*a*) *Hamilton's*, Account of the Eaſt Indies, Vol. II. p. 282, 283.

Section VIII. Commerce des Portugais à la Chine & au Japon &c.

riers. Et quoique l'on ne trouve presque point de dates dans les Relations des uns & des autres, il paroît assez évidemment par la comparaison des faits, que les premiers, dont nous parlerons, aborderent dans le Pays au mois de Mai de l'an 1542 (*a*). *Fernand Mendez Pinto* nous apprend lui-même, que se trouvant avec deux autres Portugais, nommés *Diego Zeimoto* & *Christophle Borello*, dégradé à Macao, ils furent fort embarrassés à trouver une occasion pour retourner aux Indes. A la fin un Corsaire Chinois leur offrit de les conduire aux Isles *Lequios*, dont il paroît que les Portugais avoient déja connoissance. On donne différens noms à ces Isles, les uns les appellent *Liquejos* & les autres *Riuku*. Elles gisent entre le vingt-sixieme & le trentieme degré de Latitude Septentrionale, ayant l'Isle de Formose au Sud-Ouëst, le Continent de la Chine à l'Ouëst, les Isles du Japon au Nord, & l'Océan à l'Est, & de ce côté-là l'Amérique est le Pays qui en est le plus proche. Si nous en croyons les Japonois, elles sont les plus fertiles de tout le Monde, & les habitans sont les hommes les plus gais & les plus heureux qu'il y ait. Elles dépendent du Prince de *Saxuma*, un des premiers Seigneurs du Japon. Les Chinois en ont été autrefois les maîtres, & il y a encore quelque commerce entre ces Isles & les Philippines. Nos Avanturiers s'étant embarqués, ils essuyerent tant de mauvais tems, que le vaisseau ayant besoin de radoub, il falloit nécessairement tacher de gagner quelque Port. Le Capitaine tourna vers un Havre d'une des Isles du Japon; c'étoit celui de *Miaygima* dans l'Isle de *Tanuximaa*, où ils entrerent heureusement. Il y a tout lieu de croire que cette Isle est la même que d'autres appellent *Tacuxima* au Royaume de *Firando*. Elle est au trente-unieme degré de Latitude Septentrionale, à peu de distance de l'Isle de *Ximo*, la seconde des grandes Isles connues en Europe sous le nom commun du Japon: nous avons vu que ce n'est pas le nom particulier d'un seul Pays, mais celui d'un grand Archipel d'Isles, dont la principale est *Niphon*. Dès qu'on eut découvert le vaisseau, deux barques vinrent demander qui ils étoient & ce qu'ils demandoient? Le Capitaine répondit qu'il venoit de la Chine, & que son dessein étoit de trafiquer, s'il pouvoit en obtenir la permission. Celui qui portoit la parole lui dit que le Seigneur de l'Isle, nommé *Nautaquim*, y consentiroit volontiers, mais à condition qu'il payeroit les droits; le Capitaine ne fit aucune difficulté, & cet homme le traita fort poliment, lui montra le Port & l'y conduisit (*b*).

Courte Relation des avanturiers dans ces Isles, & de quelle maniere il les quitta.

Environ deux heures après, *Nautaquim* parut avec une suite de plusieurs Gentilshommes & quelques Marchands. La vue des trois Portugais le surprit, & il demanda au Capitaine où il avoit pris ces Etrangers, & de quelle Nation ils étoient? Le Chinois répondit qu'ils venoient d'une grande ville, nommée Malacca, & qu'ils étoient d'un Royaume d'Europe appellé *Portugal*. A ces mots *Nautaquim* parut interdit, & quelques momens après, se tournant vers ceux qui l'accompagnoient: „ Je veux mourir, *leur dit-il*, „ si

(*a*) Voyage Avantureux de *Mendez Pinto*, Ch. 132. Paris 1628. in 4to.

(*b*) Là-même.

Section VIII. *Commerce des Portugais à la Chine & au Japon &c.*

„ si ce ne sont point-là de ces *Chinchicogis*, dont il est écrit dans nos anciens „ Livres, que volant sur les eaux, ils doivent se rendre maîtres de toutes „ les Terres qui possedent les plus grandes richesses. Nous serons fort „ heureux s'ils veulent bien se contenter d'etre nos Alliés". Il ne fit pas de difficulté de passer sur le vaisseau Chinois avec quelques personnes de sa suite, & fit quantité de questions aux Portugais, & les pria de le venir voir chez lui. Ils y allerent, & lui porterent un présent qui fut fort bien reçu. *Nautaquim* leur parla de leur Pays, & les interrogea sur-tout sur trois choses, que des Chinois & Lequiens lui avoient dites: la premiere, s'il etoit vrai que le Portugal fût plus grand & plus riche que la Chine? La seconde, si le Roi de Portugal avoit véritablement conquis la plus grande partie du Monde? La troisieme, si ce Prince avoit deux mille maisons toutes pleines d'or & d'argent? *Pinto* avoue franchement, qu'en répondant à ces questions, il eut moins d'égard à l'exacte vérité, qu'à la nécessité de confirmer *Nautaquim* dans la grande idée qu'il avoit du Roi son Maître. Tout le tems que nos trois Avanturiers demeurerent-là, ils furent traités avec tous les égards possibles, on leur permit de voir tout ce qu'ils souhaitterent, & d'aller par-tout où il leur plut. *Nautaquim* étoit neveu & gendre du Roi de *Bungo*, un des plus puissans Rois du Japon. Ce Prince ayant appris l'arrivée de ces Etrangers, fut curieux de les voir, & à sa priere *Nautaquim* lui envoya *Pinto*; quelques événemens qui arriverent à la Cour concilierent tellement aux Portugais les bonnes graces du Roi, qu'il lui fit de grands présens, outre une somme d'argent de la valeur environ de mille livres sterling; & il eut de la peine à lui permettre de se rembarquer sur le vaisseau qui l'avoit amené, avec lequel il retourna à la Chine, & de-là aux Indes (a) (*).

Par-

(a) Voyage de *Pinto*, Ch. 133-136.

(*) Ce Voyageur passe dans l'opinion de presque tout le monde pour très-fabuleux, à cause de l'envie générale qu'ont tous ceux de sa Nation d'orner leurs Relations de façon à causer de l'étonnement, & par-là il a mérité justement qu'on ajoutat peu de foi à ce qu'il dit. Cependant de bons juges, après avoir lu son Ouvrage & l'avoir mûrement examiné, ont trouvé qu'il y a non seulement quantité de choses curieuses & utiles, mais aussi que par rapport aux faits auxquels il a eu part, il est exact & sincere. Par exemple au sujet du voyage dont il s'agit ici, il dit fort franchement, qu'ils étoient huit Portugais, qui après avoir souffert toutes sortes d'infortunes, traverserent la Chine & se rendirent à l'Isle de *Sinchan*, & de-là à un autre Port, que l'on croit être Macao, où ils trouverent plusieurs bâtimens sur lesquels ils auroient pu s'embarquer pour les Indes (1). „ Mais, *dit-il*, d'autant que nous autres Portugais tenons cela de notre Na- „ tion d'abonder en notre sens, & d'être fermes dans nos sentimens, il y eut entre „ nous huit une si grande contrariété d'avis sur une chose où rien ne nous étoit si „ nécessaire que d'agir de concert, que nous fûmes presque sur le point de nous cou- „ per la gorge les uns aux autres. L'Officier qui nous avoit conduits, nous quitta „ très-mécontent, sans vouloir se charger de nos Lettres, disant qu'il aimoit beaucoup „ mieux que le Roi lui fît couper la tête, que de porter avec lui quoi que ce fût qui „ nous appartînt". Il raconte ensuite ce que nous avons rapporté en abrégé dans le texte; sur quoi il falloit citer son témoignage, &, autant que la justice le permet, defendre sa sincérité.

(1) Voyage de *Fernand Mendez Pinto*, Ch. 133, 135, 136.

SECTION VIII. *Commerce des Portugais à la Chine & au Japon &c.*

Autres Portugais *qui découvrent le* Japon, & *comment* Xavier *a passé pour l'Apôtre de ce puissant Empire.*

Parlons à-présent des autres Avanturiers, dont l'histoire est fort courte. En l'année 1542, trois autres Portugais aborderent au Japon, ils s'appelloient *Antoine Mota*, *François Zeimoto* & *Antoine Pexota*. Etant partis de l'Ile de Macassar pour aller à la Chine, ils furent jettés sur les côtes du Japon, & parfaitement bien reçus. Ils lierent particulierement connoissance avec un Japonois nommé *Angeroo*, homme riche & d'extraction noble, qui avoit de grands remords des déréglemens de sa jeunesse; il écouta avec plaisir ce qu'ils lui dirent des vérités de la Religion Chretienne. Deux ans après, un autre Marchand Portugais, nommé *Alvare Vaz*, étant venu au Japon, fit amitié avec *Angeroo*, à qui il persuada d'aller trouver le fameux *François Xavier*, dont les consolans discours le tranquilliseroient. S'étant rendu à Goa, il y reçut le Bapteme en 1548, & l'année suivante il accompagna *Xavier* & deux autres Jésuites au Japon, où ils commencerent d'abord les fonctions de leur Ministere: les progrès qu'ils firent furent si grands, que le Pays devint si parfaitement connu aux Portugais, que si *Mendez Pinto* n'eût pas fait lui-même la relation de son voyage, on n'en auroit peut-être jamais entendu parler, mais seulement on auroit su qu'il y retourna ensuite avec *Xavier*, que les Catholiques-Romains regardent comme l'Apôtre des Indes, & qu'après la mort de cet infatigable Missionnaire il y alla encore en 1556 en qualité d'Ambassadeur du Viceroi des Indes a la Cour du Roi de Bungo, en sorte qu'il n'y a aucune raison légitime de révoquer en doute sa Relation. Les nombreuses conversions qu'on fit dans tout l'Empire, ne contribuerent pas peu à faire fleurir le commerce des Portugais, qui le faisoient avec autant de facilité que de profit. Etant établis à la Chine, ils portoient au Japon une prodigieuse quantité d'étoffes de soie, dont tous les Japonois s'habillent, de sorte qu'il s'en fait une consommation extraordinaire, ce qui enrichissoit promptement les Marchands Portugais; quoique l'on ait de la peine à croire ce que quelques Auteurs Hollandois rapportent, qu'ils ont quelquefois tiré du Japon dans un de leurs petits navires plus de cent tonnes d'or (*a*). Mais ce grand succès fut enfin ce qui leur fit perdre ce riche commerce.

Ce qui fit perdre l'a- [illegible] *aux* Portugais *leur crédit au* Japon, *& les en fit enfin chasser.*

Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans un detail long & circonstancié des divers faits qui leur attirerent, de la part du Gouvernement du Japon, le fatal Edit qui les proscrivoit; nous rapporterons seulement en general, & aussi succinctement qu'il nous sera possible, les causes de leur exclusion. Les grandes richesses qu'ils avoient acquises, ayant corrompu les Portugais, ils devinrent moins retenus qu'ils n'auroient dû l'etre avec les Japonois, en sorte que de modérés, sobres & reguliers dans leur conduite qu'ils étoient d'abord, ils devinrent orgueilleux, insolens & debauchés. Cela les porta à quitter les lieux où ils avoient coutume de trafiquer, & de préferer les Ports qui appartenoient à des Princes idolatres, à ceux des Princes Japonois qui avoient embrassé la Religion Chretienne, afin de pouvoir vivre à leur gre, & sans essuyer les censures des Missionnaires, qui se donnoient tous les soins imaginables pour engager leurs compatriotes à

(*a*) *Kæmpfer*, Hist. du Japon. L. IV. Ch 5.

Section VIII. *Commerce des* Portugais *à la* Chine & *au* Japon &c.

à accréditer la Religion Chretienne par la régularité de leurs mœurs (*a*). Cette conduite produiſit deux mauvais effets; premierement elle mécontenta les Princes, qui s'étoient fait Chretiens; & en ſecond lieu elle endurcit les Idolâtres dans leur éloignement pour la Foi. Mais ce ne fut pas ſeulement la corruption des Officiers, des Marchands & des Mariniers Portugais qui choquerent les Japonois, les intrigues des Miſſionnaires contribuerent auſſi beaucoup à les indiſpoſer, en donnant de l'ombrage à l'Empereur; car dans tous les lieux où ils avoient converti quelque Prince du Pays, ils étoient toujours à la Cour; & au-lieu de s'occuper de ce qui regardoit leur Miniſtere, ils ſe mêloient d'affaires d'Etat, & penſoient plus à diriger les Conſeils que les Conſciences: par-là ils furent les auteurs de pluſieurs troubles, & donnerent occaſion à leurs ennemis de les accuſer de plus encore; en ſorte que l'Empereur du Japon commença à ſoupçonner qu'il y avoit plus d'hypocriſie que de véritable piété dans leur fait, & que ſous prétexte du ſalut des ames ils avoient deſſein de changer la forme du Gouvernement (*b*) à ſes dépens.

Leur ſécurité & leur aveuglement impardonnable.

Deux circonſtances augmenterent extrêmement ces ſoupçons, qui n'étoient peut-être pas tout-à-fait malfondés. La premiere fut la hauteur & la mauvaiſe conduite de ceux que l'on envoya au Japon en qualité d'Ambaſſadeurs, ſur-tout après l'union des Couronnes d'Eſpagne & de Portugal; ces Miniſtres vantoient ſans-ceſſe la grande puiſſance du Roi Catholique, & la vaſte étendue de ſes Etats, affectant, pour en convaincre les Japonois, de leur montrer des Cartes des Indes Orientales & Occidentales. L'imprudence d'un de ces Ambaſſadeurs alla bien plus loin: comme on lui demanda „ comment ſon Maître avoit pu acquérir de ſi vaſtes domaines „ à une ſi grande diſtance de ſes Etats héréditaires? C'eſt, *répondit-il*, en „ envoyant d'abord des Miſſionnaires pour convertir les habitans au Chriſtia„ niſme, & enſuite des troupes pour aider aux nouveaux Convertis à ſe„ couer le joug des Princes infideles". L'autre circonſtance fut l'arrivée des vaiſſeaux Hollandois ſur les Côtes du Japon; comme ils s'appliquoient entierement au Commerce, & que pour le faire avec ſuccès ils ſe ſoumirent à tout ce qu'il plut aux Japonois de leur preſcrire, ils gagnerent tellement la confiance des Princes, que l'on ajouta foi implicitement à tout ce qu'ils repréſenterent touchant les ambitieux deſſeins des Eſpagnols & des Portugais. Ces remarques ſont la Clef de la Politique que ſuivirent les Japonois, d'abord ils limiterent le commerce des Portugais à un ſeul Port, & enſuite ils les tinrent enfermés comme des priſonniers. Mais nonobſtant ces avant-coureurs d'une rupture avec les Japonois, ils ne prirent aucune des meſures que la prudence la plus ordinaire auroit dû leur ſuggérer pour prévenir ce malheur, & devinrent au contraire de jour en jour plus méchans, juſqu'à ce que l'orage fondit ſur eux avec une violence à laquelle ils ne purent réſiſter (*c*) (*).

L'Edit

(*a*) *Blanky's*, Account of the Iſland of Japon, and of the excluſion of the Portugueſe.

(*b*) *Hamilton*, Vol. II. p. 299.

(*c*) *Varenius*, *Kæmpfer*, *Caron* &c.

(*) Il y a pluſieurs Relations de l'expulſion des Portugais du Japon, qu'il ne nous con-

SECTION VIII. *Commerce des* Portugais *à la* Chine *&* *au* Japon &c.

L'Edit irrévocable fut donné l'an 1639; quelque tems après deux grands vaisseaux de *Macao*, richement chargés, entrerent dans la rade de *Nangasacki*; on signifia d'abord à celui qui les commandoit, que l'Empereur avoit défendu tout commerce avec les Portugais par les raisons suivantes. Premierement, que malgré des défenses réitérées ils avoient toujours continué de transporter des Missionnaires au Japon. En second lieu, qu'ils les y avoient entretenus de vivres & de tout ce dont ils avoient besoin. Enfin, qu'on avoit de justes raisons de croire qu'ils avoient trempé dans la derniere rebellion des Chretiens. On donna en meme tems au Capitaine une Copie de l'Edit pour la porter à Macao, & on lui déclara que ces deux Navires seroient les derniers de leur Nation à qui l'on permettroit d'entrer dans les Ports du Japon; que tous ceux qui oseroient y paroître dans la suite, seroient traités en ennemis, & les équipages punis de mort. La consternation fut grande à Macao quand on y apprit ces nouvelles, parceque la perte du Commerce du Japon étoit la ruine de la ville. On résolut donc d'envoyer une Ambassade solemnelle à l'Empereur, pour détruire les sinistres impressions qu'on lui avoit données; & pour obtenir, s'il étoit possible, la révocation de l'Edit, ou du-moins quelque adoucissement, afin qu'il leur fût permis sous de certaines conditions d'envoyer des vaisseaux au Japon. La difficulté étoit de trouver des personnes qui voulussent se charger de cette dangereuse commission; à la fin *D. Louis Paez Pacheco*, qui avoit commandé avec honneur dans les armées des Indes, & étoit âgé de soixante-dix-huit ans, *Don Roderic Sanchez de Paredez*, *D. Gonzalez Monteyro de Carvailho* & *D. Simon Vaz de Pavia*, tous gens de distinction, s'offrirent d'en courir les risques, sans autre motif que celui de justifier leur Nation & de rendre service à leur Patrie (*a*).

Tentative des Portugais *de* Macao *pour renouer avec les* Japonois.

Réception qu'on fait aux Ambassadeurs.

Le vaisseau qui les portoit entra le neuvieme de Juillet 1640 dans la rade de Nangasaki, & ils firent savoir aux Gouverneurs quelle étoit la commission dont ils étoient chargés. On se saisit d'abord du vaisseau, les Ambassadeurs & tout l'Equipage, à la réserve de huit Matelots Noirs, furent mis

(*a*) *Charlevoix*, Hist. du Japon, T. V. L. 18.

convient pas d'examiner. Ce que nous en disons dans le texte, nous paroît le plus vraisemblable, après avoir comparé les Relations. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Hollandois coururent risque de souffrir, en qualité de Chretiens, aussi bien que les Portugais; & il n'est point douteux que la Cour du Japon ne sût très-bien qu'ils l'étoient; on leur déclara même nettement, que ce qu'ils disoient des différences importantes qu'il y avoit entre leur Religion & celle des Portugais, paroissoit très-peu de chose au Ministere du Japon, & en conséquence on leur ordonna de démolir d'abord tous les bâtimens sur lesquels ils avoient marqué la date de l'année de Notre Seigneur, & de ne faire aucun exercice public de leur Religion, pour que les sujets de l'Empereur n'eussent pas devant les yeux ce qui pouvoit renouveller en eux les idées du Christianisme (1). C'est-là une preuve convaincante que le Gouvernement du Japon étoit persuadé que les Japonois ne pouvoient être en même tems Sujets fideles & bons Chretiens; ce qui ne leur seroit certainement jamais monté dans l'esprit, si les Japonois convertis s'étoient conduits d'une maniere conforme aux principes de l'Evangile, n'y en ayant point de plus propres à contribuer au bonheur de la Société Civile.

(1) Recueil de Voyages au Nord, T. III. p. 248, 249.

mis comme en prison dans l'Isle de *Kisma*, jusqu'à qu'on eut reçu les ordres de l'Empereur. Au retour du Courier qui avoit été dépêché à la Cour, on les fit comparoître en posture de criminels devant les Magistrats, & on leur demanda ce qui avoit pu, après l'avertissement qu'on leur avoit donné, les engager à venir au Japon, contre les défenses expresses de l'Empereur? Ils répondirent qu'ils n'étoient nullement dans le cas de l'Edit, qui ne parloit que de Négocians, qu'ils ne l'étoient point, & que leur Navire ne portoit aucune sorte de marchandises; qu'ils étoient revêtus du caractere d'Ambassadeurs, lequel avoit toujours été sacré chez toutes les Nations. On leur dit que cette distinction ne signifioit rien, qu'ils avoient encouru la peine de mort portée par l'Edit, & sur l'heure ils furent liés & conduits en prison.

Section VIII. *Commerce des* Portugais *à la* Chine *&* *au* Japon *&c.*

Condamnés à mort & exécutés.

Le lendemain les Ambassadeurs avec toute leur suite, au nombre de soixante-quatorze personnes, Portugais, Espagnols, Chinois, Canarins & Indiens furent conduits devant les Magistrats, & on leur déclara que l'Empereur les avoit tous condamnés à mort à l'exception de treize, & la sentence fut exécutée le même soir. Le lendemain, avant qu'il fût jour, le Gouverneur fit venir les treize à qui l'on avoit fait grace, & après leur avoir demandé s'ils avoient vu brûler leur vaisseau, il s'informa s'ils rapporteroient fidélement à Macao ce que l'Empereur avoit ordonné de dire de sa part? Ayant répondu affirmativement, le Gouverneur ajouta: „ Ne „ manquez donc point d'avertir les habitans de Macao, que les Japonois „ ne veulent plus recevoir d'eux ni or, ni argent, ni aucune sorte de „ présens & de marchandises, en un mot rien absolument qui vienne de „ leur part. Vous êtes témoins que j'ai fait même brûler les habits „ de ceux qui furent exécutés hier: qu'ils en fassent de même à notre é- „ gard, s'ils en trouvent l'occasion, nous y consentons sans peine, & „ qu'ils ne songent non plus à nous que si nous n'étions pas au Mon- „ de (a)". Les pauvres malheureux ayant écouté ce beau discours, promirent de s'acquitter de la commission. On les conduisit ensuite au lieu où leurs gens avoient été exécutés, afin qu'ils en reconnussent les têtes, qui avoient été posées sur des planches, & rangées en trois rangs, celles des Ambassadeurs au premier, celles des autres Européens au second, & celles des Etrangers au troisieme; on leur montra après cela une grande caisse toute revêtue de fer blanc, dans laquelle on leur dit qu'étoient renfermés tous les corps, & où l'on avoit mis une inscription fort longue, qni finissoit par ces mots: „ Ceci soit pour la mémoire du passé, & „ un avertissement pour l'avenir. *Tant que le Soleil échauffera la Terre*, „ *qu'aucun Chretien ne soit assez hardi pour venir au Japon; & que tous sachent que* le Roi Philippe *lui-même*, *le* Dieu même des Chretiens, *le* „ grand Xaca, *un des premiers Dieux du Japon*, *s'ils contreviennent à cette* „ *défense*, *le payeront de leurs têtes*". On leur donna ensuite un assez mauvais navire pour retourner à Macao, qu'ils préférerent à cinq grands vaisseaux

(a) Tiré de l'ample Relation du même.



SECTION VIII. *Commerce des* Portugais *à la* Chine *&* *au* Japon &c.

feaux que les Hollandois avoient dans le Port, & qui offrirent de les débarquer à Macao (*a*) (*).

Nouveaux efforts après l'avènement du Duc de Bragance *à la Couronne de* Portugal.

Don Juan de Bragance étant monté fur le Trône de Portugal fous le nom de Jean IV. jugea à-propos de faire une nouvelle tentative en faveur de la ville de Macao, en 1646; il envoya *D. Gonzalo de Sequeyra*, en qualité d'Ambaffadeur, à l'Empereur du Japon, pour lui faire part de fon élevation au Trône; l'informer que le Portugal n'étoit plus foumis à l'Efpagne; & lui repréfenter, que comme ç'avoit été la principale caufe de l'interdiction du Commerce des Portugais avec les Japonois, il efpéroit que la bonne intelligence entre les habitans de Macao & les Sujets de Sa Majefté Impériale fe rétabliroit. On reçut l'Ambaffadeur avec politeffe, & l'on expédia un Courier pour donner avis de fon arrivée à l'Empereur. Environ un mois après le Courier apporta la réponfe, qui fut que l'Empereur ne pouvoit lui accorder fa demande, & que lui & ceux qui l'accompagnoient avoient la permiffion de s'en retourner (*b*).

Une occafion favorable donnée à une nouvelle tentative, également infructueufe.

En 1685, il fe préfenta une autre occafion favorable, dont les Portugais ne manquerent pas de profiter. Une Barque Japonoife, que la tempête avoit éloignée des côtes de l'Empire, fit naufrage auprès de Macao; on fit un fort bon accueil aux Japonois qui la montoient, & on les entretint aux dépens du Public, jufqu'à ce qu'ils fe fuffent refaits des fatigues qu'ils avoient fouffertes. On les embarqua enfuite fur un vaiffeau, & on les renvoya au Japon. Etant entrés dans la rade de Nangafaki, ils mirent les Japonois à terre, après quoi les Magiftrats leur firent dire qu'on les remercioit de ce qu'ils avoient fait, mais qu'à l'avenir ils n'euffent plus à revenir, parcequ'ils s'en trouveroient mal (*c*). On peut juger par tout cela de l'importance de ce Commerce, & combien les Portugais redoutoient les fatales fuites de fa ruine: l'événement a juftifié leur crainte; leur commerce, leur puiffance & leur réputation dans les Indes, ont déchu peu à peu depuis ce tems-là.

SEC-

(*a*) *Charlevoix*, l. c. p. 337.
(*b*) Là même, p. 389, 390.
(*c*) *Gem. Carreri*, T. I. L. I. Ch. 3.

(*) Par précaution ils prirent un Paffeport de l'Empereur du Japon, pour fe garantir des Corfaires Hollandois; ils fe rendirent heureufement à Macao; les habitans, après avoir entendu la Relation de leur voyage, célébrerent avec un courage digne de leur Nation la conftance de ces généreux Martyrs, qui avoient fouffert la mort pour leur Religion & pour leur Patrie (1).

(1) *Charlevoix*, Hift. du Japon. T. V. p. m. 337, 338.

SECTION IX.

Misérable état des Etabliſſemens qui reſtent aux Portugais *dans les* Indes. *Remarques ſur une décadence non moins ſurprenante, que la prompte élevation & la vaſte étendue de leur Empire. Raiſons qui font que leur condition, toute fâcheuſe qu'elle eſt, ne doit point paroître déſeſpérée & ſans reſſource.*

Section IX. *Etat préſent des* Portugais *dans les* Indes &c.

APRE's avoir achevé l'Hiſtoire de l'origine & des progrès de la puiſſance des Portugais dans les Indes, il ne nous reſte plus qu'à donner une idée juſte & claire des établiſſemens que la Couronne de Portugal y poſſede encore. Dans ce deſſein nous commencerons par la deſcription de l'Iſle & de la Ville de *Goa*, qui eſt, comme elle a toujours été, la Capitale de leur domination. Nous avons rapporté comment elle tomba entre leurs mains, en 1508, par la valeur & la conduite d'*Alfonſe d'Albuquerque*. Les Naturels l'ayant repriſe, il fallut la reconquérir, comme l'on fit deux ans après avec beaucoup de peine. La ſituation commode de cette ville, la beauté de ſon Port, & la fertilité des Iſles voiſines firent prendre la ſage réſolution d'en faire le ſiege de l'Empire (*a*).

Deſcription de Goa, *Capitale de l'Empire des* Portugais *aux* Indes.

L'Iſle de *Goa*, ainſi qu'on l'appelle aujourd'hui, ou de *Tiçuarin* (*), comme on la nommoit autrefois, eſt ſituée au quinzieme degré, trente minutes de Latitude Septentrionale, & a environ ſept lieues de tour. La Riviere de *Mandowa*, que les Indiens vénerent preſque autant que le Gange, la ſépare de la Terre-ferme, & à ſix milles environ au-deſſous ſe jette dans la mer. La ſaiſon des pluies y dure depuis le mois de Juin juſqu'en Septembre ou Octobre, & les torrens entraînent une ſi grande quantité de limón & de ſable, que le Port en eſt bouché, & la navigation interrompue. Pendant ce tems-là les chaleurs ſont fort grandes après le lever du Soleil, lorſque la pluie ceſſe; cependant avant qu'elles commencent, c'eſt-à-dire dans les mois d'A-

(*a*) *Maffæus*, Hiſt. Ind. L. VII. Ch. 3.

(*) On ne ſera peut-être pas fâché de connoître l'état de cette ville, avant l'arrivée des Portugais aux Indes, & cela ſervira à rendre notre deſcription plus claire. Dans la Langue du Pays *Tiçuarin* ſignifie trente, & ce nom fait alluſion au nombre des villages de l'Iſle. Ils ſont principalement habités par les Maures, qui devinrent poſſeſſeurs de ces Iſles par un cas tout particulier. Le Roi ou l'Empereur de Biſnagar étant en guerre avec le Roi du Décan, fut ſi irrité de ce que les Maures fourniſſoient des chevaux à ſon ennemi, qu'il ordonna au Roi d'Onor, ſon Vaſſal, d'exterminer tous les Maures qui étoient dans ſes Etats. Ce Prince ſe mit en devoir de le faire, & en fit périr un grand nombre; ceux qui échapperent ſe retirerent dans l'Iſle de *Tiçuarin*, & y bâtirent la ville de Goa, ce qu'il ne faut pas entendre de la vieille ville, mais de la nouvelle, que les Portugais ont embellie & fortifiée dans la ſuite. Cela arriva l'an 1479, & ces réfugiés choiſirent pour leur Roi *Huſſein* que les Portugais appellent *Melikchocem*. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Idalcan*, à qui *d'Albuquerque* enleva Goa; ce Prince fit longtems la guerre dans l'eſpérance de la reprendre, mais à la fin il fut obligé de ſe contenter de ce qu'il poſſédoit encore en terre-ferme (1).

(1) *De Barros*, Decad. I. L. VIII. Decad. II. L. V. Ch. 1.

SECTION IX. *Etat présent des Portugais dans les Indes &c.*

d'Avril & de Mai, la chaleur eſt plus grande encore, mais l'air eſt fort tempéré depuis le mois d'Octobre juſqu'à celui de Mars (*a*).

Commodité, force & autres avantages du Port.

Dans les meilleures Deſcriptions que nous avons de ces Pays, on parle du Port de Goa comme d'un des plus beaux qu'il y ait aux Indes, & c'eſt la Nature qui en a fait preſque tous les fraix; cependant il faut rendre la juſtice aux Portugais, de dire qu'ils n'ont rien négligé pour le perfectionner, ils l'ont auſſi fortifié par des châteaux & des tours, bien munis d'artillerie. A l'entrée, à gauche ſur la pointe de l'Iſle de Bardes, on trouve la Fortereſſe d'*Agoada*, avec de grands ouvrages extérieurs, & des batteries à fleur d'eau: au haut de la montagne, proche du Canal, il y a une longue muraille bordée de canon; & à l'oppoſite eſt le Fort, nommé *Noſſa Senhora del Cabo*, ou de Notre Dame du Cap, bâti dans l'Iſle de Goa. Après avoir fait deux milles dans le Canal on trouve ſur l'Iſle de Bardes le Fort de *los Reyes* ou des Rois, avec de bons ouvrages & une batterie à fleur d'eau, & c'eſt ici où les nouveaux Vicerois prennent poſſeſſion de leur Gouvernement. Il y a un Couvent de Cordeliers proche de ce Château, vis-à-vis duquel on trouve à la portée du canon le Fort de *Gaſpar Diaz*, qui n'eſt éloigné que de deux milles de celui de *los Reyes*. Quand on a paſſé ces Forts le Canal devient plus étroit, n'ayant quelquefois qu'un ou deux milles de largeur; & ſes bords qui ſont remplis des plus beaux arbres & des plus beaux fruits des Indes, en rendent la vue charmante. Outre cela il y a quantité de belles Maiſons de plaiſance, qu'ils appellent *Quintas*, & pluſieurs autres que les Payſans occupent (*b*).

Situation & belle vue ſur le Pays des environs.

Cette agréable décoration dure pendant huit milles juſqu'à Goa. On trouve à moitié chemin de ce Canal ſur la droite un Palais, qu'on appelle *Paſſo de Daugi*, où les Vicerois tenoient autrefois leur Cour, & qui ſert préſentement de cazerne aux Soldats de la Garniſon. En cet endroit commence un large mur, qui a deux milles de long, & qui ſert aux gens de pied pour paſſer pendant la haute mer. On ramaſſe beaucoup de ſel le long de ce mur, ou digue, & vis-à-vis on voit une petite colline, ſur laquelle eſt bâti le Noviciat des Jéſuites (*c*). Le Viceroi & l'Archevêque ont leurs Palais ſur le même Canal; celui du premier s'appelle *la Polvereira*. Là commence la ville, & les vaiſſeaux peuvent y venir, après s'être déchargés d'une partie de leurs marchandiſes. Ce Canal qui forme un Port ſi fameux, s'étend encore pendant pluſieurs autres milles dans les terres, & coupe le Pays en pluſieurs Iſles & Preſqu'iſles fertiles, qui non ſeulement fourniſſent abondamment à la ville tout ce qui lui eſt néceſſaire, mais charment le goût de ceux qui en mangent les fruits, enchantent les yeux par la beauté de la vue, & rapportent un grand profit à ceux à qui elles appartiennent. Tout proche de ce Port eſt celui de *Murmugon*, formé par un autre Canal qui court entre l'Iſle de Goa & la Preſqu'iſle de Salzette; c'eſt où ſe retirent les vaiſſeaux qui viennent de Portugal & d'autres endroits, lorſque le Port de Goa eſt fermé par les ſables qu'entraîne la

(*a*) Les Etats du Monde, p. 217.
(*b*) *Tavernier*, *Le Bruyn* &c.
(*b*) *Della Valle*, Voy. T. VII. p. m. 35.

la Riviere de Mandova, enflée par les premieres pluies de Juin, & cette barre reste ainsi jusqu'à la fin d'Octobre. Le Port de *Murmugon* est défendu par un Fort du même nom, situé dans la Presqu'isle de Salzette, & qui est toujours pourvu d'une bonne attillerie & d'une forte garnison (*a*).

SECTION IX. *Etat présent des* Portugais *dans les* Indes &c.

Etat ancien & présent de cette Ville.

A l'entrée méridionale du Canal, un peu au-delà des Forts qui sont à la droite, on voit les débris du vieux Goa, & de-là jusqu'à la nouvelle ville il y a un chemin commode, planté d'arbres fruitiers, qui donnent un ombrage agréable; pendant plusieurs milles on ne voit que maisons de plaisance, qui ont des jardins fort propres. On apperçoit dans ce qu'on appelle la nouvelle ville des marques visibles de décadence; car quoique les murailles soient bien entretenues, & pourvues par-tout de canon, cependant comme elles renferment un espace de douze milles, elles font connoître ce que la ville étoit autrefois en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui. Dans le tems qu'elle étoit florissante, il n'y en avoit point dans les Indes qui lui fût comparable, & il y avoit peu de plus belles villes en Europe. Il ne laisse pas d'y avoir encore de superbes édifices, qui sont des monumens de son ancienne grandeur. La Cathédrale est grande & soutenue par douze colomnes, la Chaire de l'Archevêque n'est pas fort élevée de terre (*b*). Son Palais est magnifique, mais il demeure ordinairement dans celui qui est proche de *la Polvereira*. Le Palais du Viceroi est superbe, & a quantité d'appartemens. La Maison du St. Office ou le Palais de l'Inquisition est vaste, & les appartemens de l'Inquisiteur-Général sont richement meublés. Le pouvoir de ce terrible Ecclésiastique s'étend sur les personnes de tout rang, à la réserve du Viceroi, de l'Archevêque & de son Vicaire, qui est toujours un Evêque. Il y a assez de Couvents & d'Eglises pour une beaucoup plus grande ville. Les Jésuites seuls y ont cinq Maisons, & l'on dit qu'ils ont autant de revenu que la Couronne de Portugal; mais il faut se souvenir que tout ce qui reste de richesses est entre les mains des Ecclésiastiques (*c*). Les maisons de Goa sont les mieux bâties des Indes, & sont encore belles. On y compte vingt-mille habitans; les Portugais sont le plus petit nombre; les Métis sont en plus grand nombre; les Canarins, ou naturels du Pays, sont noirs comme des Ethiopiens, mais ils ont de longs cheveux & les traits réguliers; une multitude d'Esclaves Negres & d'autres Idolâtres de différentes Nations, composent le reste du peuple. On convient généralement que les hommes y sont la plupart orgueilleux, indolens, jaloux, vindicatifs & misérables; les femmes paresseuses & lascives, & aussi habiles à empoisonner qu'il y en ait au Monde, tant les Portugais sont dégénérés. On pourroit soupçonner ces Relations d'être fabuleuses, ou du-moins exagérées, si les voyageurs de différentes Nations n'étoient pas parfaitement d'accord sur ce sujet, & si l'état présent des choses ne prouvoit clairement qu'elles sont conformes à la vérité, & que la corruption les

(*a*) *Gem. Carreri*, Voy. T. III. L. I. Ch. 7.
(*b*) Le même & Lett. Cur. & Edif. T. XV. p. 43.
(*c*) *Tavernier*, *Gem. Carreri*, *Dellon*, *Bouchet*.

SECTION IX.

les a fait déchoir de ce qu'ils étoient autrefois, & les a avilis au point où ils le sont (*a*).

Etat présent des Portugais *dans les* Indes &c.

Tout ce qui appartient à la Couronne de Portugal depuis le Cap de Bonne-Espérance en Afrique jusqu'à Macao dans la Chine, est gouverné par un Viceroi ou Capitaine-Général, qui réside à Goa. Il y a six & quelquefois huit *Desembargadores* ou Juges qui composent la Cour Souveraine ou le Conseil. Ils portent un habit long, & une robe qui vient jusqu'aux talons, avec des manches larges, qui tombent jusqu'à la moitié du bras. Ils se font toujours honneur de la Golille, & ils ont de grandes perruques à la Françoise. La principale Cour où ces gens de robe assistent s'appelle le Tribunal de *la Relation*, qui administre la Justice dans le Civil & dans le Criminel, ayant pouvoir par-dessus tous les autres Juges, & jugeant definitivement de tous les appels qui viennent d'ailleurs. Le Viceroi comme Chef de ce Tribunal est assis sous un dais, & les Juges sur des bancs qui sont sur le même plancher. Le Tribunal de *Facada* est celui des revenus du Roi, où quelqu'un des Juges est député du Viceroi pour y assister. C'est ainsi que l'on soutient encore la majesté du Gouvernement, quoique l'étendue de son pouvoir soit fort diminuée (*b*). Il y a encore autant de Gouvernemens subalternes qu'il y en avoit autrefois, mais ils ne sont gueres que titulaires, quoique ceux qui en sont revêtus ayent la qualité & le rang de Général. L'un est Général pour le Golphe d'Ormus, & commande quatre vaisseaux; un autre l'est du Nord, qui a le Gouvernement de toutes les petites places de la Côte de Malabar; il y en a un de Salzette, qui commande dans cette Isle; un autre de la Chine, qui est proprement le Gouverneur de Macao, & Vassal des Chinois. Il y en a un dans les Isles de Solor & de Timor auquel les Portugais de ces Isles n'obéissent qu'autant qu'il leur plait; il demeure dans un misérable Fort, dont les canons sont hors d'état de servir. Enfin il y a un Général de Goa, qui a soin des canaux qui sont entre les Isles, & d'avoir l'œil sur ceux qui fraudent les droits, à moins qu'ils ne soient sous la protection de ses Supérieurs (*c*).

Autorité du Viceroi & Nature du Gouvernement dans les Indes Portugaises.

Par quels degrés les Habitans se sont corrompus.

Mais comme il est vrai que les hommes ne deviennent pas tout-à-fait méchans tout d'un coup, il est certain que la corruption des mœurs s'est introduite peu à peu parmi les Portugais, & que leur puissance s'est affoiblie par degrés. Tandis que le Portugal fut annexé à l'Espagne, on envoyoit les Vicerois & les Gouverneurs aux Indes par différentes raisons, tantot pour les écarter, tantôt par le crédit qu'ils avoient à la Cour, tantôt pour les recompenser de leur complaisance en des choses préjudiciables à leur Patrie. Des gens de ce caractere se conduisoient plus mal encore dans des Pays éloignes, comme il est naturel de le croire, ne pensant qu'à s'enrichir par toutes sortes de voyes. Le mauvais exemple des Gouverneurs faisoit une grande impression sur leurs inférieurs, en sorte que l'orgueil, la vanité, le luxe, & un fastueux étalage de richesses, amassées par les plus indignes moyens,

(*a*) *La Martiniere*, Dictionn. de Commerce. *Du Bois*, Geogr. p. 641. *Guyon*, T. II. p. 6[illegible]. *Hamilton*, Vol. I. p. 2[illegible]1.

(*b*) *Careri*, T. III. L. I. Ch. 8.

(*c*) *Baldaeus*, *Tavernier*, &c.

moyens, prirent la place de ces vertus & de ce zele pour le Bien public, qui avoient mis leurs Peres en état de jetter les fondemens d'un si vaste Empire, avec une très-petite partie des forces qu'avoient ceux qui le perdirent. Le Clergé suivoit l'exemple des Laïques, & au-lieu de travailler, comme dans les commencemens, à convertir les naturels du Pays à la Foi Chretienne, dans la vue du salut des ames, ils s'y appliquoient par le lâche motif de les faire servir à leurs intérêts, & d'amasser de grandes richesses. La corruption augmenta tellement par degrés, que plusieurs Jésuites de Goa, contre les regles de leur Institut, & contre leur devoir de Missionnaires, faisoient non seulement commerce, mais se déguisoient en Faquirs, pour aller aux mines de Diamans, & y acheter des pierres d'un grand prix, y en ayant eu de découverts & de punis pour ce manege (*a*).

Section IX. *Etat présent des* Portugais *dans les* Indes &c.

Ce qui contribua à corrompre les Portugais établis dans les Indes, c'est qu'ils abandonnerent le soin de leurs affaires à des Esclaves Negres, & qu'ils contracterent des mariages avec des femmes du Pays; deux choses qui ont été, & qui seront toujours fatales aux établissemens, parcequ'elles amollissent non seulement ceux qui embrassent ce genre de vie, mais leur font perdre tout amour pour leur patrie, & leur portent à faire tout ce qui peut servir à les maintenir dans la jouissance de ces honteux plaisirs. Il y a plus d'un siecle que les Portugais de Goa ont été tellement livrés à cette vie molle & sensuelle, que pourvu qu'ils pussent occuper leurs belles maisons de la ville, & jouir des délices de la campagne des environs, ils ne s'embarrassoient point de ce qui se passoit ailleurs, ni des grands progrès que faisoient les Hollandois, en se rendant maîtres de leurs établissemens éloignés. La suite naturelle de cette indolence fut, qu'après la perte de ces établissemens, ceux qui se trouverent chassés de leurs demeures, au-lieu de se retirer à Goa & de prendre les armes pour le service de leur Roi, & pour reconquérir ce qu'ils avoient perdu, se refugierent dans les terres de quelques Princes Indiens, se mirent à leur solde pour peu de chose, ou prirent quelque petit emploi à leur Cour; en sorte que tandis que les Flottes & les Armées Portugaises devenoient méprisables, faute de Soldats & de Matelots il y avoit des milliers de Portugais dispersés dans les Indes, qui deshonoroient leur Pays par la maniere honteuse dont ils gagnoient leur vie; au-lieu que par une conduite digne d'eux ils auroient pu rétablir les affaires de leur Souverain, & leur propre fortune. Mais lorsqu'une fois les hommes oublient assez la dignité de leur nature pour faire consister leur supreme félicité dans les plaisirs des sens, on ne peut attendre d'eux rien de juste & de prudent, de grand & de bon; leur ame étant esclave de leurs passions, leur corps est à tous ceux qui sont disposés à leur procurer l'indigne satisfaction après laquelle ils soupirent avec tant d'ardeur (*b*) (*).

Le grand nombre d'Esclaves inutiles & débauchés a été une grande cause de leur ruine.

Les

(*a*) *Baldæus*, Descript. des Côtes de Malabar & de Coromandel. Ch. 14.

(*b*) *Mandelslo, Tavernier, Baldæus, Guyon, Bouchet.*

(*) Nous trouvons dans l'Ouvrage d'un Voyageur moderne de notre Nation, une de-

SECTION IX. *Etat présent des* Portugais *dans les* Indes &c.

Terres qui dépendent du Viceroi de Goa.

Les terres qui dépendent immédiatement du Viceroi, sont premierement l'Isle dans laquelle la ville est située, où il y a environ trente villages; ensuite la Presqu'Isle de Salzete, qui a soixante milles de circuit; on y compte cinquante villages, & autant de milliers d'habitans, La Presqu'Isle de Bardes, qui a environ quarante-cinq milles de tour & vingt-huit villages; les Anchedives, qui sont un groupe de cinq Isles, à quelque distance de Goa; elles ne sont ni fort grandes, ni fort peuplées. Toutes ces places ne sont pas bien importantes; la seule chose qui les fait valoir, c'est qu'elles fournissent la ville de Goa de provisions, ce qui ne paroît pas un grand avantage à des gens éclairés; car comme on apporte de grandes quantités de riz à vendre, & qu'il n'en faut que deux plats par jour pour l'entretien d'un Esclave, cela fait que tous les Portugais ont un grand nombre de gens inutiles à leur service, le moins qu'ils en ayent est six, & il s'en trouve qui en ont trente ou quarante (*a*) (*). Si ces pauvres misérables, qui sont la plupart Negres, étoient occupés à quelque chose d'utile, passe encore; mais leur principale occupation est de porter le palanquin ou le parasol de leur Maître; c'est ainsi que l'orgueil & la misere marchent de compagnie; cela va même si loin, que les femmes vont demander l'aumône en palanquin; tandis qu'elles demeurent à la porte du logis, un Noir qui les accompagne vient faire un compliment de leur part, sur-tout aux étrangers, où il explique leurs besoins, & fait comprendre qu'elles recevront avec plaisir la charité (*b*). Passons à-présent en terre-fer-

(*a*) *Baldæus*, l. c. Ch. 14. *Gem. Carreri*, T. III. L. I. Ch. 7.

(*b*) *Tavernier*, P. II. L. I. Ch. 13.

scription de Goa, faite d'après ses propres observations, qui en donne l'idée la plus méprisable qu'on puisse imaginer (1). Il assure qu'il ne se peut de contraste plus parfait que celui qu'il y a entre l'état passé & l'état présent de cette Capitale, & du Pays d'alentour. Du haut d'une petite montagne proche de la ville il compta quatre vingt Couvens & Monasteres, où l'on disoit qu'il y avoit au moins trente-mille Ecclésiastiques de différens Ordres, de différentes Nations, & de toutes couleurs, qui n'ont pas honte de vivre aux dépens du travail des Laïques, dans le tems que ceux-ci ont à peine de quoi subsister eux-mêmes, & que bien loin de pouvoir donner le moindre ombrage aux Anglois & aux Hollandois leurs voisins, ceux-ci regardent leur misérable état avec compassion, quoiqu'en même tems ils ayent le dernier mépris pour leur orgueil mal-placé & pour leur incurable paresse.

(*) Quand on dit que la plupart des habitans de Goa sont noirs, il ne faut pas penser que ce soient tous des Negres, quoique le nombre de ceux-ci soit fort grand. Les Canarins, ou naturels du Pays sont noirs aussi, bien-qu'ils ayent les cheveux longs & frisés, & le visage bien fait. La plupart sont Chretiens; ceux qui tirent leur origine des Castes nobles, des Bramins & des Nairos, sont actifs & civils, mais ceux de basse naissance sont les plus grands voleurs & menteurs qu'il y ait au monde (2). Il y en a beaucoup des premiers, qui sont Prêtres, Médecins, Marchands, Avocats, Procureurs, Notaires, Solliciteurs de procès; ils sont aussi libres que les Portugais, & souvent plus riches qu'eux, cependant il y a une distinction très-mortifiante pour eux, c'est qu'ils ne peuvent porter ni bas ni souliers quelque riches qu'ils soient. Avec cela c'est eux qui font le peu de commerce qu'il y a encore, & qui gagnent tout l'argent qu'on peut acquérir dans les professions un peu distinguées (3).

(1) *Hamilton's*, Account of the East Indies, Vol. I. p. 254.

(2) *Tavernier*, *Dellon*, *Hamilton*.

(3) *Gem. Carreri*, ubi sup.

ferme, & voyons quelles font les Villes & les Forterefles qui relevent du Géneral du Nord, qui font en petit nombre, la plupart malfaines, & fi éloignées les unes des autres qu'elles n'ont gueres de correfpondance enfemble que par mer. Nous les indiquerons par ordre fuivant leur diftance de Goa la Metropole, à laquelle elles ne font nullement comparables; cependant, fi nous en croyons les meilleurs Voyageurs, elles font moins dechues de leur ancien état, au-moins en apparence, que cette Capitale (a). SECTION IX. *Etat préfent des* Portugais *dans les* Indes &c.

La premiere de ces places eft *Chaül*, qui n'eft pas fituée, comme le difent plufieurs Auteurs, fur le bord de la mer, mais dans une plaine à fix milles de la côte. Il eft vrai qu'elle eft fur le bord d'une belle Riviere, que le flux de la mer rend capable de porter toutes fortes de vaiffeaux jufqu'au Port; du côté de la mer la ville eft couverte d'une montagne fur laquelle il y a une bonne Forterefle, qui commande la Ville & le Port; l'entree de celui-ci eft un peu difficile, mais d'ailleurs c'eft un des plus furs & des plus commodes de toutes les Indes. Les murailles de la ville font affez bien entretenues & garnies de bonne artillerie (b). Chaül, Daman, *& autres Places.*

Nous avons parlé plus haut de *Daman*, qui eft à quelque diftance de *Chaül* & fituée fur une Riviere du même nom. Il y avoit autrefois une autre ville de *Daman*, fur l'autre bord de la Riviere, & plus proche de la mer, qui eft à-préfent fort ruinée, n'y ayant que des chaumieres de terre, & n'étant habitée principalement que par des Gentils & des Maures. Quant à la ville même de *Daman*, elle eft belle & bien fortifiée, il y a quantité de Couvens & d'Eglifes; mais ce qui eft fort defavantageux, c'eft que le Port n'eft pas bon, les barques ne peuvent y entrer qu'une fois par jour, quand la marée monte, & les plus gros vaiffeaux ne peuvent ni entrer ni fortir que deux fois par mois, dans le tems des plus hautes marées (c). Cependant comme l'air y eft bon, le terroir affez fertile, & que les habitans ont encore quelque induftrie, qui les porte à faire quelque commerce dans le Pays, & les met en état d'entretenir une bonne Garnifon, il y a de l'apparence que les Portugais pourront conferver cette ville, tant qu'ils auront quelque chofe dans les Indes (d).

Baçaim, *Baffaim* ou *Bazaim* eft fituée au dix-neuvieme degré de Latitude Septentrionale, & fut cédée au Viceroi *Nunez d'Acugna*; dès l'an 1535 c'étoit une place importante; mais comme les Princes Indiens l'ont prife il n'y a que quelques années, & que nous ne fommes pas furs que les Portugais l'ayent reprife, nous ne croyons pas devoir nous arrêter à en faire la defcription, & c'eft par cette raifon que nous n'en avons pas parlé plus haut. La feule chofe que nous remarquerons, c'eft que c'étoit la réfidence du Général du Nord, qui y vivoit avec une forte de magnificence, plus affortie à fon titre qu'à fon pouvoir, ou à l'état de ceux qui étoient fous

(a) *Nieuhof*, *Baldeus*, *Carreri*.

(b) Dictionn. de Commerce, Vol. II. Col. 779. *Hamilton's*, Accout of the Eaft Indies Vol. I. p. 243.

(c) *Gem. Carreri*, T. III L. I. Ch. 2. Dictionn. de Commerce, Vol. II. Col. 778.

(d) *Tavernier*, *Guyon*, *Bouchet*.

SECTION IX.

Etat préſent des Portugais dans les Indes &c.

Deſcription de Diu, une des plus importantes Places des Indes.

ſous ſon Gouvernement; ainſi il diſſipoit l'argent, qui bien employé auroit ſervi à la conſervation de la place (*a*).

Nous nous ſommes engagés à parler avec un peu plus d'étendue de *Diu*, qu'on appelle à juſte titre la Clef des Indes. Le Port eſt fort bon, & peut recevoir de grands vaiſſeaux. Dans le tems que les Portugais avoient encore des Flottes tant ſoit peu conſidérables, c'étoit-là qu'elles paſſoient l'hiver; & tant qu'ils furent puiſſans, les Maures & les autres qui négocioient dans ces mers, étoient obligés d'y prendre des paſſeports avant que de faire voile vers l'Orient. Ce fut pour favoriſer le commerce de Diu, que les Portugais ruinerent Surate, & en revanche depuis que le Mogol a fait rebatir Surate & la priſe ſous ſa protection, elle a, conjointement avec Cambaye, fait beaucoup de tort au commerce de Diu (*b*). Comme la place eſt neanmoins très-forte & que l'expérience a fait voir qu'elle eſt capable d'une longue défenſe, il y a de l'apparence qu'elle demeurera plus longtems qu'aucune autre à la Couronne de Portugal. Il n'eſt pas douteux qu'il ne s'y faſſe encore du commerce, & que l'on n'y équippe encore quelques vaiſſeaux, mais ce ſont des Marchands Indiens qui le font, & ce n'eſt proprement rien en comparaiſon de la ſituation & des avantages de cette ville, qui entre les mains d'une autre Nation deviendroit bientôt conſidérable (*c*). Aujourd'hui elle ſubſiſte de ce que les habitans ont amaſſé dans des tems plus favorables, mais elle dechoit viſiblement, & comme le reſte des places des Portugais elle ſuccombe ſous ſon propre poids (*).

Ils

(*a*) Les Etats, Empires & Principautés du Monde, p. 212.

(*b*) *Baldæus*, Deſcript. des Côtes de Malabar & de Coromandel, Ch. 10.

(*c*) Dictionn. de Comm. Vol. II. Col. 778.

(*) Après Goa cette place a toujours été regardée comme la plus forte que les Portugais poſſédâſſent. & elle eſt fameuſe dans l'Hiſtoire pour avoir ſoutenu deux ſieges, qui font beaucoup d'honneur aux Portugais; c'eſt ce qui nous engage à en faire l'hiſtoire en peu de mots. Sultan *Badur*, Roi de Cambaye, accorda à *Nugno d'Acugna*, Viceroi des Indes, la permiſſion de bâtir une Forteresſe à *Diu*, en 1535. *D'Acugna* y fit travailler avec tant de diligence, qu'en quarante-neuf jours elle ſe trouva en état de défenſe (1). Peu après, *Badur* ayant changé d'avis entreprit de l'enlever aux Portugais, mais il périt dans l'exécution de ſon deſſein (2). Sultan *Mahmud*, ſon ſucceſſeur, ſuivit ſes vues, & appella les Turcs dans les Indes; *Soliman*, Bacha du Caire, vint à ſon ſecours avec une puiſſante Flotte, qui portoit de belles Troupes. Avant ſon arrivée, *Mahmud* avoit déja inveſti la Forteresſe de *Diu*, dont les ouvrages extérieurs n'étoient pas achevés. *Don Antoine Silveyra de Menezes* y commandoit, ayant une Garniſon de ſix-cens hommes. Les Turcs commencerent à débarquer leurs Troupes le 14 de Septembre 1538, ouvrirent la tranchée réguliérement, & firent le ſiege dans toutes les formes avec une armée de vingt-mille hommes & une nombreuſe artillerie, ne négligeant rien de ce que la force ou la ruſe peuvent faire pour ſe rendre maîtres de la place; mais ils furent enfin obligés de lever le ſiege le premier de Novembre, après avoir perdu trois-mille hommes, laiſſant cinq-cens tant malades que bleſſés, & preſque toute leur groſſe artillerie. La Garniſon n'en pouvoit plus, il ne reſtoit que quarante

(1) *Baldæus*, Deſcript. des Côtes de Malabar & de Coromandel, Ch. 2.

(2) *Maffei*, Hiſt. Indic. L. XI. Ch. 4.

Ils ont des Comptoirs & un très-petit commerce à Bisnagar, & en quelques autres endroits. Il y a trente ou quarante ans qu'il n'y avoit gueres de Ville ou de Pays qui fit quelque commerce, où l'on ne trouvat des descendans de ces anciens Conquerans des Indes, mais cela a fort changé depuis, au moins le nombre en est-il fort diminué (*a*). Dans les Isles de *Timor* & de *Solor*, qui sont fort éloignées, & qui dépendoient du Gouvernement des Moluques, ils ont encore quelques établissemens, aussi bien que les Hollandois; tous les deux ou trois ans il vient un vaisseau de Goa pour charger les productions de ces Isles, qui sont du bois de Sandal, marchandise fort recherchée à la Chine, de la Cire en grande quantité, & des pierres de Solor, qui sont de la même qualité que le Bezoar, & qui n'ont pas moins de vertu (*b*). Les Portugais ne possedent rien de plus, à la réserve de l'Isle & de la Ville de *Macao*, à la Chine, que nous nous sommes engagés de faire connoître plus particulierement par rapport à son état présent; c'est ce qui est d'autant plus nécessaire, qu'il est assez difficile de concevoir, comment ses habitans peuvent subsister depuis la perte du commerce du Japon.

SECTION IX
Etat présent des Portugais *dans les* Indes &c.

Etat du Commerce des Portugais &c.

En parlant de la ville de *Macao*, les uns la représentent comme située dans une Isle, & les autres dans une Péninsule. Les uns & les autres ont raison, & c'est ce qui fait qu'ils ne sont pas aisés à entendre. L'embouchure de la Riviere de Canton, ou pour mieux dire le bras de mer dans lequel elle se décharge, est rempli d'Isles de différentes grandeurs; d'une des plus gran-

Etat présent de l'Isle & de la Ville de Macao.

(*a*) *Tavernier*, P. II. L. I. Ch. 14. Dictionn. de Commerce, T. II. Col. 781.

(*b*) *Hamilton*, l. c. Vol. II. p. 138. Dictionn. de Commerce, T. II. Col. 415.

te hommes en état de combattre, & si fatigués qu'à peine pouvoient-ils se soutenir. Ce premier siege de *Diu* fit tant de bruit, que *François* I Roi de France envoya exprès en Portugal, pour avoir le portrait du Gouverneur (1). Le second siege de cette ville ne fut pas moins mémorable que le premier, il arriva en 1546, lorsque *Don Juan de Castro* étoit Viceroi des Indes. *Mahmud* Roi de Cambaye assiégea *Diu* avec une puissante armée & une nombreuse artillerie. La place n'étoit défendue que par une foible Garnison sous les ordres de *Don Juan de Mascarenhas*, qui soutint courageusement les attaques des ennemis pendant quelques mois, au bout desquels il fut secouru par le Viceroi, dont le fils avoit été tué durant le siege. *Don Juan de Castro* attaqua les Maures dans leurs retranchemens, & après un combat opiniâtre remporta une victoire complette, qui le mit en possession de la ville de *Diu* & de toute l'Isle (2); mais il trouva les maisons & les fortifications tellement ruinées, qu'il fallut rebâtir la Citadelle & réparer les maisons; l'argent manquoit; le Trésor Royal étoit vuide, le Viceroi n'avoit pas de quoi assurer ce qu'il falloit emprunter; au défaut de tout autre gage il voulut envoyer le corps de son fils; mais comme il ne se trouva pas en état d'être transporté, à la fin il envoya quelques flocons de sa barbe qu'il adressa dans un Lettre au Conseil & à la Ville de Goa; il obtint ce qu'il demandoit, on lui fit tenir la somme dont il avoit besoin, en lui renvoyant son gage, les Dames mêmes y ajouterent leurs pierreries; peu de tems après le Viceroi fit une riche prise, qui le mit en état de satisfaire la ville de Goa, de réparer la Citadelle, & de rebâtir la ville de *Diu*, de maniere qu'il la rendit une des plus belles Forteresses des Indes (3).

(1) *Le Clede*, Hist. Gén. de Portugal, T. I. p. m. 711, 712.

(2) *Baldeus*, ubi sup. Ch. 12.

(3) *Lafiteau*, Hist. des Conq. des Portugais, Vol. IV p. 3-5.

Section IX. Etat present des Portugais dans les Indes &c.

grandes font une Prefqu'ifle, qui a à-peu-près la figure d'un bras, qui tient à la terre, comme le bras fe joint à l'épaule; cet ifthme eft fi étroit, qu'il eft fermé par une muraille, où il y a une porte, & c'eft ce qui borne la jurifdiction de la ville (*a*). Cette Prefqu'ifle, qui n'a pas plus de trois milles de tour, eft au vingt-deuxieme degré, vingt-minutes de Latitude Septentrionale. Le Port n'eft pas grand, mais il eft fur: il y a un bon Fort, dans lequel on tient une petite Garnifon. La ville eft fans murailles, & par plufieurs raifons cette place n'eft d'aucune force pour les Chinois; le terrein eft fort inegal, ce qui n'empeche point que la ville ne foit affez bien batie; les édifices publics font grands & propres, & les rues bien pavées; ce qui n'eft pas furprenant, puifqu'il y eut un tems où les Portugais auroient pu la paver d'argent (*b*).

Nombre des Habitans, leurs occupations & leur commerce.

Il y a environ quatre-mille Portugais en comptant leurs efclaves, & quinze ou dix-huit mille Chinois. Les premiers font gouvernés dans le Civil & le Militaire par le Gouverneur de la ville, que le Roi de Portugal nomme; on lui donne dans fa Fortereffe le titre de Son Excellence le Général de la Chine. La ville le paye, & lui donne une piece de huit par jour, & trois-mille à fon départ. Les Chinois ont un Mandarin, fans le confentement duquel le Gouverneur ne peut rien faire. Tout le monde y fubfifte par le commerce, & perfonne n'afpire à rien de plus qu'à avoir du pain; & cela ne peut être autrement, car ils n'ont pas feulement affez de terre pour femer une poignée de pois; la feule différence qu'il y a, c'eft que le commun peuple travaille, va fur mer, ou tient boutique; les gens de quelque condition trafiquent, & pretent leur argent à interet: quelques-uns font commerce avec les vaiffeaux Européens qui viennent dans la Riviere de Canton, & d'autres avec les Chinois, quand il n'y a point de vaiffeaux étrangers; mais le plus grand profit qu'ils font eft celui qu'ils tirent d'une efpece de contrebande avec les Ifles Philippines, & felon quelques-uns avec les habitans de Hainan, grande Ifle fur la Côte de la Chine, qui eft fort riche en or (*c*). Mais les droits qu'ils payent au *Hopou* ou Receveur Chinois des Douanes, & les dix pour cent qu'on exige de toutes les marchandifes des Portugais pour l'entretien des Officiers Civils & Ecclé-fiaftiques, font qu'il n'y a gueres perfonne qui puiffe fe vanter d'être riche; & pourvu qu'ils puiffent vivre paffablement, & cela dans un lieu où tout eft à bon marché, ils font fort contens (*d*) (*).

Pour

(*a*) *Gem. Carreri*, T. IV. L. I. Ch. 2.
(*b*) Dictionn. de Commerce, T. II. Col. 844, 845.
(*c*) *Carreri*, l. c. *Tavernier*, *Hamilton*, &c.
(*d*) Dictionn. de Commerce, T. II. Col. 845, 846.

(*) Nous avons dit combien la perte du Commerce du Japon a été fatale à cette floriffante ville; & il ne fera pas hors de propos d'obferver ici, que ce qui a en grande partie achevé de la ruiner, c'eft la guerre qu'ils ont entreprife & continuée pendant vingt ans contre les habitans de l'Ifle de *Timor*. Ces Peuples étoient Chretiens & reconnoiffoient le Roi de Portugal pour leur Souverain, mais ils vouloient vivre felon leurs Loix, fans avoir de Gouverneur-Général ni d'Evêque, que les Portugais prétendoient leur donner. Ils défendirent fi bien leurs privileges fous le commandement d'un certain *Gonzalez*

Co.

Pour se faire une idée plus juste encore de l'état des affaires des Portugais dans les Indes, il faut se rappeller ce que nous avons dit des places qu'ils possedent encore sur les Cotes d'Afrique, particulierement *Mozambique* & *Sofala*. L'or qu'on en tire s'envoye à Goa & à Diu, où l'on en frappe de petites pieces d'or, qu'on appelle *Saint Thomas*, qui valent un demi ecu de notre monnoye; & cette monnoye est d'un plus bas alloi qu'aucune qu'il y ait dans les Indes, marque infaillible du déclin du commerce; car les *Sarasins*, qu'on frappoit autrefois à Ormus, dans le tems que les Portugais en étoient les maitres, passoient pour le meilleur or des Indes; mais ils sont devenus fort rares aujourd'hui, & l'on assure que d'année en année on frappe aussi moins de *St. Thomas* (*a*). Enfin on dit que tout ce que les Portugais possedent rapporte si peu de chose au Roi de Portugal, qu'on a déliberé plus d'une fois s'il ne seroit pas avantageux à la Couronne d'abandonner les places, en en retirant l'artillerie & les effets; & l'on assure que ce n'est aucune raison de politique, mais un pur principe de Religion qui a empeché d'en venir là, les Prêtres ayant fait comprendre que ce seroit la perte d'une infinité d'ames pour l'Eglise.

SECTION IX. *Etat présent des Portugais dans les Indes &c.*

Altération de la Monnoye.

On en sera d'autant moins surpris, si l'on considere que ceux qui sont le mieux au fait du Commerce des Indes, assurent qu'un seul Marchand peut bien faire un commerce aussi considérable que celui qui se fait entre Lisbonne & Goa, mais c'est ce qui demande quelque explication. Il y a encore un assez grand nombre de vaisseaux qui vont de Goa, de Diu & de Daman sur les Cotes de Perse, au Pegu, aux Manilles & à la Chine, mais la plupart sont pour le compte des Marchands Indiens, n'y ayant guere de Négociant Portugais à Goa qui puisse faire une cargaison de dix-mille écus (*b*); & l'on doute si tout leur commerce monte bien à la valeur de deux-cens-mille écus, de sorte qu'il n'est nullement surprenant que l'un portant l'autre il ne vienne tous les ans que deux vaisseaux directement de Goa à Lisbonne, & encore ne sont-ils pas le quart aussi richement chargés que dans le tems qu'il en venoit vingt (*c*). Mais ceux qui entendent le mieux la matiere, conviennent qu'un établissement, que l'on a fait à Goa pour le maintien & l'accroissement du commerce achévera de le ruiner (*d*); c'est une Compagnie qui a le privilege exclusif de faire le commerce de Mozambique & de Macao; cette Compagnie s'est chargée de payer les Officiers du Roi, qui y sont intéressés pour les deux tiers: cet établissement a porté un tel coup

De quelle maniere se fait le peu de Commerce qui reste à Goa.

(*a*) *Tavernier*, P. II. p. 614.
(*b*) Dictionn. de Comm. l. c. p. Col. 881.
(*c*) *Guyon*, Hist. des Ind. Orient. P. III. p. 39. 40.
(*d*) Dictionn. de Comm. ubi sup. Col. 880.

Gomez, qu'ils les ont conservés dans leur entier. La guerre commença en 1688, & eut, comme nous l'avons dit, les plus tristes suites pour les habitans de Macao; au lieu de mille citoyens aisés qu'ils avoient, ils furent réduits environ à une cinquantaine, & au-lieu de cinquante bons vaisseaux, ils ne s'en trouverent à la fin de la guerre que cinq (1).

(1) *Hamilton*, Vol. II. p. [illegible]

SECTION IX. *Etat présent des* Portugais *dans les* Indes &c.

coup au commerce naturel de Goa, que la plupart des Marchands Indiens se sont retirés ailleurs. Pour dire la vérité, ce qui a d'abord fait tort au grand commerce qu'ils avoient, c'est la grande part que les Vicerois, les Gouverneurs & les autres Officiers y prenoient, sans y rien contribuer, qu'en protégeant les Marchands contre les violences qu'ils commettoient eux-mêmes sur ceux qui refusoient de le partager avec eux (*). Mais bienque leur commerce & leur puissance soient si fort déchus, leur orgueil est aussi grand que jamais, jusques-là que, comme nous l'avons remarqué, ils refusent aux gens du Pays, qu'on appelle Canarins, le privilege de porter des bas, qu'ils payeroient volontiers bien cher; & cependant ils ne laissent pas de se servir d'eux en qualité de Médecins, d'Avocats & de Marchands, ce qui fait qu'il y en a qui deviennent assez riches pour avoir douze ou quinze esclaves, & qu'ils sont mieux dans leurs affaires que les Portugais eux-mêmes (*a*). Mais ce qui n'est pas peu surprenant, c'est que malgré tout cela, les revenus de l'Eglise n'ont gueres souffert du changement arrivé dans l'Etat, en sorte qu'il n'y a presque point de Couvent qui ne reçoive quatre ou cinq-mille écus du Trésor, dans le tems que les Soldats meurent de fin & se mutinent faute de paye; & cette charge est d'autant plus onéreuse au Gouvernement, que ces bons Peres savent fort bien se pourvoir. Il n'est pas aisé de savoir ce que ces Ecclésiastiques font de l'argent qu'ils amassent (*b*), mais il est evident que leurs richesses & l'établissement de l'Inquisition à Goa sont si funestes à cette ville, que tôt ou tard c'en sera la ruine, à moins qu'on n'y applique un remede prompt & efficace (*c*) (†).

Les

(*a*) *Tavernier*, P. II. L. I. Ch. 13, 14. (*c*) *Du Bois*, Geogr. p. 640.
(*b*) *Hamilton*, Vol. I. p. 251.

(*) On convient généralement que l'avarice de leurs Gouverneurs a été la principale cause de la malheureuse décadence de leurs affaires, nonobstant les ordres réitérés de la Cour de Lisbonne pour arrêter le cours de ces pernicieuses pratiques. La véritable raison qui a toujours empêché ces ordres de produire beaucoup d'effet, est évidemment celle-ci; c'est que les Gouverneurs qui les violoient, apportoient en Portugal assez de trésors pour se mettre à couvert de toutes les poursuites, ce qui mettoit ceux qui avoient été exposés à leurs injustices dans l'impuissance de se faire rendre justice. Si la Cour de Portugal avoit envoyé de tems en tems des gens de probité, en qualité de Commissaires, pour informer sur les lieux, punir, suivant l'exigence des cas, les coupables, & pour indemniser sur leurs biens ceux à qui ils avoient fait tort, la perte seroit tombée sur un petit nombre de méchans, & la Nation auroit conservé par la justice l'Empire que les vertus des *Gama*, des *Albuquerques* & des *Castro* lui avoient acquis.

(†) Il est très-surprenant que parmi ce grand nombre d'Ecclésiastiques, il ne s'en trouve pas qui ayent assez d'esprit & de pénétration pour voir, qu'en continuant à suivre ce genre de vie, il leur sera fatal aussi bien qu'à l'Etat, puisqu'ils doivent sentir que les ennemis de celui-ci ne les respecteront gueres. D'ailleurs l'expérience a dû leur apprendre, que les riches Eglises de Malacca, de Cochin & de l'Isle de Ceylon ont été pillées & démolies, & que ce sera-là tôt ou tard le sort qu'auront celles qui sont en d'autres lieux. Il y a longtems que cela seroit arrivé à Goa, si le Marquis *de Villaverde*, dans le tems qu'il étoit Viceroi, n'eût recruté ses troupes en se saisissant de tous les Moines fainéans qu'il put attrapper, ce qui le mit en état de repousser les Infideles & de sauver la ville. Il fut cependant rappellé, excommunié, & essuya bien des chagrins, quoique personne ne disconvint de la nécessité qu'il fit valoir pour justifier sa conduite; nécessité qui fut

Section IX. *Etat présent des Portugais dans les Indes &c.*

Les Portugais eux-mêmes, c'est-à-dire ce qu'il y a de gens sages & éclairés parmi eux le sentent très-bien, & ont souvent représenté à la Cour, qu'au-lieu d'être continuellement en guerre, comme ils l'ont été depuis plus d'un siecle, avec tous les Princes Indiens de la Côte de Malabar, ce qui engage à de grandes dépenses, parceque l'honneur de la Couronne y est intéressé, il vaudroit infiniment mieux vivre en bonne intelligence avec leurs voisins, employer une partie des Revenus Ecclésiastiques à subvenir aux besoins des Pauvres, & par quelque condescendance pour les habitans du Pays faire revivre cet esprit d'industrie, si nécessaire pour amasser du bien dans les Indes & par-tout ailleurs (*a*). Mais dans une Cour où le Confesseur du Roi a toujours beaucoup de crédit, & est quelquefois Premier Ministre, on peut plutôt souhaitter qu'espérer que l'on adopte des plans de réforme, qui ne peuvent s'exécuter qu'aux dépens des Ecclésiastiques; & il n'y en a point d'autres qui puissent y fournir: c'est là-dessus que quelques-uns ont prédit, qu'à la fin de ce siecle il ne restera plus un pouce de terre aux Portugais dans cette partie du Monde, où leur commerce est déja ruiné, & où le peu de pouvoir qui leur reste ne se maintient qu'à la faveur des grandes dépenses que fait la Couronne, & cela en partie par point-d'honneur & en partie par principe de Religion; & quoique ces motifs soient louables, ce ne sont pas dans le fond ceux qui généralement parlant rendent les Colonies florissantes.

Les principaux du Portugal *connoissent bien* [illegible]

Après tout cependant, on peut envisager l'état des affaires des Portugais en Asie sous un point de vue plus favorable; bien-qu'ils soient réduits au petit pied, & qu'ils ayent fort dégénéré de ce qu'ils étoient autrefois, ils ont cependant encore des établissemens, qui bien ménagés les mettroient sur un pied plus avantageux qu'aucune Nation Européenne dans les Indes, à l'exception des Hollandois. Il ne leur reste à-la-vérité qu'un petit nombre de places fort éloignées les unes des autres, mais avec cela ces places sont avantageusement situées pour le commerce, & pourroient par une bonne direction être rendues très-utiles à la Couronne de Portugal (*b*). Si *Diu* & *Macao* étoient rendus des Ports francs, & que le pouvoir de l'Inquisition fut limité par rapport aux Européens qui seroient disposés à s'établir parmi les Portugais, les affaires prendroient infailliblement un autre tour; l'intérêt, sur-tout dans cette partie du Monde, étant un attrait suffisant. Tout le commerce que les autres Nations Européennes font dans les Indes, est entre les mains de Compagnies qui ont des Octrois qui en excluent

Il y auroit cependant encore moyen d'y remédier.

(*a*) Dictionn. de Commerce, T. II. Col. 748, 749.

(*b*) *Tavernier*, P. III. p. 128.

fut si grande, qu'une Dame Portugaise de qualité, apprenant le danger où se trouvoit la ville, parceque les ennemis s'étoient rendus maîtres d'un poste important, se mit à la tête d'une poignée de gens, qu'elle anima par son exemple; elle attaqua & reprit ce poste, taillant en pieces le double d'ennemis; ce généreux exploit valut à cette Héroïne, qui vivoit encore en 1705, le titre & la paye de Capitaine (1).

(1) *Hamilton's*, Account of the East Indies, Vol. I. p. 254, 250.

SECTION IX. *Etat présent des* Portugais *dans les* Indes &c.

cluent les particuliers, & que cela soit ou ne soit pas avantageux aux Nations auxquelles ces Compagnies appartiennent, il est très-certain que les particuliers n'y trouvent nullement leur compte; & si des places si commodes & si bien situées leur étoient ouvertes, & qu'ils eussent une entiere liberté de trafiquer sous la protection de la Couronne de Portugal, on verroit bientôt que cette protection, qui ne coûteroit rien, produiroit beaucoup; & que ce pavillon, dont on fait à-présent si peu de cas, seroit bientôt un des plus respectés dans les Indes (*a*) (*). Sans-doute que ce projet paroîtra chimérique à bien des gens; mais si on fait réflexion sur les grands mouvemens que l'on s'est donné en faveur de la Compagnie *d'Ostende*, sur les nouveaux Etablissemens que l'on a fait dans le Nord de l'Europe, sur le Plan à l'exécution duquel on travaille dans les Etats d'Italie qui appartiennent à la Maison d'Autriche (*b*), on verra clairement, que si le Ministere de Portugal étoit disposé à suivre ces maximes, & le faisoit avec vigueur, il pourroit bien plus aisément que d'autres attirer à son service les Avanturiers, qui ont été les véritables Auteurs de ces projets, & qui sont les seuls qui les soutiennent. Il y a une grande différence entre n'avoir point du tout d'établissemens, & en avoir d'aussi commodes qu'il y en ait dans les Indes, déja formés & fortifiés; & les circonstances favorables à la Navigation sont si évidentes par elles-mêmes, que nous osons dire hardiment qu'il n'y a que l'indolence, la timidité & la bigotterie, qui puissent empecher d'entreprendre ce projet, & de l'exécuter, après l'avoir entrepris, avec bien plus de facilité, que l'on n'a fait les premiers etablissemens il y a deux-cens-cinquante ans. C'est par cette observation que nous croyons entierement nouvelle & nullement mal-fondée, que nous finissons ce Chapitre, pour passer à une autre partie du vaste plan que nous nous sommes tracés.

CHA-

(*a*) Voy. le Ch. X. sur la Compagnie d'Ostende.

(*b*) Nous pouvons ajouter la Compagnie établie à *Embden*. [Elle n'a pas tenu longtems, & ce n'a été qu'un feu follet, REM. DU TRAD.]

(*) Il faut observer que quoique les Infideles, quels qu'ils soient, jouissent de la liberté de conscience à Goa, tous les Chretiens d'Europe sont soumis à la rigueur de l'Inquisition, & ce ne sont pas seulement des Protestans (1) qui s'en sont plaints, mais des Catholiques mêmes (2), qui ont appuyé leurs plaintes par des exemples propres à faire trembler ceux qui ont quelque humanité. Ainsi tant que ce Tribunal y subsistera, & étendra son autorité sur le peu de places qui restent aux Portugais, il est impossible de faire revivre le Commerce, sans lequel ils doivent tomber entierement.

(1) *Tavernier*, P. II, L. I, Ch. 15. (2) *Dellon*, Voyag. aux Ind. Orient.

CHAPITRE V.

Histoire des Découvertes, des Etablissemens, des Conquêtes, des Guerres & du Commerce des ESPAGNOLS *dans les* INDES ORIENTALES, *depuis leur arrivée dans ces Pays jusqu'à notre tems.*

SECTION I.

Relation des motifs qui porterent à chercher une nouvelle route par mer pour aller aux Indes Orientales; *du mauvais succès de cette entreprise, & de la célebre Expédition de* FERDINAND MAGELLAN, *par laquelle ce passage si longtems cherché fut enfin découvert.*

Section I. *Recherche & découverte d'une nouvelle route pour aller aux* Indes Orientales.

Origine de la Marine d'Espagne sous Ferdinand *&* Isabelle.

LA réputation que s'étoient acquise les Portugais par leur établissement dans les Canaries, par la découverte de l'Isle de Madere & des Açores, & par leurs découvertes le long des Côtes d'Afrique, excita bientôt la jalousie, ou du-moins l'émulation de leurs voisins, & sur-tout des *Castillans*, naturellement aussi fiers & courageux qu'aucune autre Nation du Monde. Ils étoient gouvernés en ce tems-là par le Roi *Ferdinand* & par la Reine *Isabelle*, qui par leur mariage avoient réuni ceux des Royaumes d'Espagne, que chacun d'eux possedoit par droit de succession héréditaire; la supériorité de puissance qui résultoit naturellement de cette union, les engagea à attaquer le Royaume de *Grenade*, la seule Contrée d'Espagne dont les Maures étoient encore en possession; & après une guerre sanglante ils assiégerent la Capitale & la prirent, & ajouterent cette fertile Province à leurs autres Etats, par droit de Conquete (*a*). Pendant que leurs Majestés Catholiques étoient occupées au siege de Grenade, la Reine, après avoir laissé attendre & solliciter plusieurs années *Christophle Colomb*, accepta ses propositions. *Colomb* étoit Génois, & son projet étoit de découvrir de riches Pays en faisant voile vers l'Occident. Lorsque Grenade fut prise, cette Princesse lui fournit les moyens d'exécuter son dessein; le Traité ou la Capitulation avec lui ayant été signée le 17 d'Avril 1492, il s'embarqua le vendredi 3 d'Aoùt de la méme année (*b*) (*).

Ce

(*a*) *Mariana*, de Reb. Hispan. L. XXV.

(*b*) Historie di *Fernando Colombo* nelle quali s'hà particolare, e vera relatione della vita e de fatti dell' Ammiraglio *D. Christophoro Colombo* &c. Venise 1571 in 8.

(*) Le projet de *Colomb* étoit sans-contredit plus grand & plus beau qu'aucun de ceux des Navigateurs Portugais. C'étoit le résultat de ses études, & il étoit fondé sur des connoissances réelles. Car au-lieu d'aller le long des côtes & de doubler un Cap après l'autre avec autant de péril que de difficulté, comme on avoit fait, il entreprit hardiment en prenant la haute mer de faire tout d'un coup ce que les autres avoient eu en

vue

SECTION I.

Recherche & découverte d'une nouvelle route pour aller aux Indes Orientales.

Le Pape Alexandre VI. confirme leurs droits sur les Terres découvertes par Colomb.

Ce grand Homme étant de retour de son heureuse découverte, *Ferdinand* & *Isabelle* jugerent à-propos, suivant la coutume & la politique de ce tems-là, de s'adresser à la Cour de Rome, pour se faire confirmer leurs droits sur ces Pays nouvellement découverts, & sur ceux que l'on découvriroit encore (*a*). *Alexandre* VI. qui occupoit alors le Siege Papal, donna à leurs Majestés Catholiques l'investiture des Indes, avec une souveraine autorité sur tout cet Hémisphere, & du consentement & avec l'approbation de tout le Sacré College, la Bulle fut expédiée dans la forme ordinaire le deuxieme de Mai 1493, accordant à leurs Majestés Catholiques les memes droits & prérogatives qui avoient été auparavant accordées aux Rois de Portugal dans les Indes Orientales & sur les Côtes d'Afrique; & par une autre Bulle du troisieme de Mai de la même année, il statua qu'on tireroit une ligne d'un Pole à l'autre, à la distance de cent lieues des Isles Açores & de celles du Cap Verd, & que toutes les Isles & les Terres découvertes ou que l'on découvriroit à l'Occident & au Midi, appartiendroient aux Rois de Castille & de Léon, moyennant qu'elles ne fussent pas occupées par quelque Prince Chretien avant Noël, menaçant des foudres de l'Eglise tous ceux qui passeroient dans ces Pays (*b*). Ces Bulles, destinées à terminer les différends entre les deux Couronnes, bien loin de produire cet effet, ne servirent qu'à rendre les animosités plus vives; le Roi de Portugal représenta à leurs Majestés Catholiques & à la Cour de Rome, qu'on lui faisoit grand tort par ce partage, prétendant que les Pays nouvellement découverts lui appartenoient, & menaçant d'envoyer une Flotte pour soutenir ses droits (*c*).

Différends entre l'Espagne & le Portugal terminés.

On en vint cependant à la négociation, & l'on convint que pour prévenir des querelles qui ne pourroient qu'etre préjudiciables aux deux Couronnes, on nommeroit de part & d'autre des Commissaires, pour discuter & régler les choses à l'amiable. Les Commissaires choisis de part & d'autre

(*a*) *Herrera*, Hist. de las Indias Occid. Dec. I. L. II. C. 4.

(*b*) *Mariana*, L. XXVI. C. 3. *Herrera* Dec. I. L. III. C. 4.

(*c*) *La Clede*, Hist. des Portug. T. I. p. 542, 543.

vue par de pénibles travaux depuis tant d'années (1). Pour faire comprendre une chose, qui en ce tems-là devoit paroitre fort étrange, il dressa une Mappemonde suivant ses idées, & appuyée de l'autorité de *Strabon*, de *Ptolémée*, de *Pline* & d'*Isidore*, par laquelle il entreprit de démontrer, qu'en allant à l'Occident de l'Espagne il devoit nécessairement arriver aux Indes, telles que les décrivent ces Auteurs (2). Son frere *Barthelemi Colomb* publia cette Carte à Londres en 1480, & quoiqu'elle fût fausse à divers égards, sur-tout pour ce qui regardoit les distances, qu'il avoit faites moins grandes qu'on ne les trouva dans la suite, soit qu'il eût été induit à erreur par ses Auteurs, ou qu'à dessein il eût voulu représenter l'expédition comme très-possible; avec tout cela son plan étoit très-bien fondé, & doit paroitre à ceux qui l'examinent attentivement & sans préjugé, un des plus grands efforts de l'esprit humain; sur-tout si l'on considere qu'il l'exécuta avec autant de prudence & de courage, qu'il l'avoit formé avec habileté & jugement (3).

(1) Vita del Ammiraglio Colombo.

(2) *Herrera*, Dec. I. L. I. C. [illegible]

(3) *Hakluyt*, Vol. III. p. 2.

Section I. Recherche & découverte d'une nouvelle route pour aller aux Indes Orientales.

tre eurent plein pouvoir d'ajuster le différend, en fixant des limites au Nord & au Sud, à l'Occident & à l'Orient, ou de telle autre maniere sur mer ou sur terre, qu'ils jugeroient à-propos. Après bien de conférences, & après avoir entendu plusieurs Cosmographes, qui y furent admis, les Commissaires convinrent le septieme de Juin 1493, que la ligne de démarcation se tireroit deux-cens-soixante-dix lieues plus loin que celle que portoit la Bulle du Pape, à l'Occident des Isles du Cap Verd; & que tout ce qui seroit au Couchant de ce Méridien appartiendroit aux Rois de Castille & de Léon, & que tout ce qui seroit à l'Orient seroit le partage des Rois de Portugal: avec cette clause, que les vaisseaux de leurs Majestés Catholiques auroient la liberté de traverser les mers du partage du Roi de Portugal, en suivant directement leur course. On convint encore que tout ce qui seroit découvert avant le vingtieme dudit mois de Juin en-deçà des deux-cens-cinquante premieres lieues des trois-cens soixante-dix, demeureroit au Roi de Portugal, & que ce qui se découvriroit dans l'espace des cent-vingt autres lieues appartiendroit pour toujours aux Rois de Castille (a).

Les Portugais continuent leurs découvertes vers l'Orient avec vigueur.

Ces Articles ayant eté dressés en présence d'*Hernan Alvarez de Toledo*, Secretaire de leurs Majestés Catholiques, & d'*Etienne Baez*, Secretaire du Roi de Portugal, leurs Majestés Catholiques les signerent à Arevalo, le deuxieme de Juillet, & le Roi de Portugal à Evora le vingt-sept de Février de l'année suivante. Les Rois Catholiques chargerent le septieme de Mai de cette année-là les Cosmographes & les autres qui devoient tracer la ligne, de s'assembler, & de le faire dans l'espace de dix mois s'il le falloit, mais il ne paroit pas qu'ils l'ayent fait, quoique les Rois Catholiques pressassent la chose (b). Les découvertes des Portugais ne s'étendoient gueres en ce tems-là au-delà de l'Isle de Saint Thomé sous la Ligne, mais ne voulant pas que leurs Voisins les prévinssent, ils les pousserent si vivement, que peu de tems après ils doublerent le Cap de Bonne-Espérance, & entrerent ainsi en possession de leurs Indes (c) (*).

A la découverte des Moluques Magellan renouvelle la dispute.

En vertu de la convention dont nous venons de parler, les choses resterent assez tranquilles pendant plusieurs années, jusqu'au tems de *Ferdinand de Magalhaens*, ou comme on le nomme communément *Magellan*, qui avoit eu

(a) *Herrera*, Dec. I. L. II. C. 10.
(b) *Idem* ibid.
(c) *De Barros*, *Castaneda*, *Maffæus*.

(*) Le Lecteur peut voir par-là la vérité de ce que l'on a dit si souvent, que bien-que l'on ait découvert premierement la route des Indes Occidentales, cette découverte ne s'est faite qu'en cherchant la route des Indes Orientales. Il étoit réellement impossible à *Colomb* de penser à des Pays absolument inconnus, mais comme il disoit qu'il devoit naturellement trouver dans son chemin des Isles que l'on n'avoit pas encore visitées, son honneur fut parfaitement à couvert par les découvertes qu'il fit d'abord & par celles qu'il fit dans la suite, qui donnerent lieu aux disputes entre l'Espagne & le Portugal, fondées sur une supposition qui se trouva véritable, que l'on pouvoit par-là ouvrir une route aux Indes Orientales, comme *Magellan* le fit, qui reprit le fil que *Colomb* avoit laissé tomber par sa mort; desorte que le mérite de *Magellan* consiste à avoir démêlé le véritable dessein de ce grand Homme, & à l'avoir exécuté avec succès (1)

(1) *Herrera*, Hist. de las Indias Occid. Dec. II. L. II. C. 3.

SECTION I. *Recherche & découverte d'une nouvelle route pour aller aux* Indes Orientales.

eu quelque part à la découverte des Moluques pour la Couronne de Portugal: ce Capitainne soupçonna que ces Isles étoient peut-être hors des limites des Portugais, & que la Couronne d'Espagne avoit droit d'y prétendre suivant les termes du Traité; il résolut de se prévaloir de cette idée, si ses sollicitations à la Cour de Lisbonne, fondées sur ses services, étoient sans succès, & pour pouvoir mieux réussir dans le parti qu'il jugeroit à-propos de prendre, il se procura de bons Mémoires de son ami *François Serrano*, qui avoit eu la principale part à la découverte des Moluques (a). A son retour en Portugal, il présenta un Mémoire, dans lequel il exposoit ses services & demandoit une petite augmentation de paye. Ce qu'il demandoit etoit si peu de chose, qu'il paroît étrange à quelques Historiens que la Cour de Lisbonne ait pu le refuser si séchement, vu sur-tout qu'il menaçoit de quitter le Service, de renoncer à son Pays, ce qui paroit avoir eté permis en ce tems-là, & de chercher de l'emploi ailleurs (b). Mais ce ne fut pas réellement la gratification en elle-même, qui fit de la peine aux Ministres Portugais, mais l'exemple qu'ils auroient donné, dont ils prévoyoient les conséquences (c). *Magellan* prit donc la résolution d'exécuter l'autre projet qu'il avoit formé, il passa en Espagne avec une Mappemonde faite par *Pierre Reynel*, & tant par cette Carte que par les Lettres que *Serrano* lui avoit écrites, il fit connoître à l'Empereur Charlequint qu'il avoit droit sur les Moluques; il appuya son sentiment par les écrits & par l'autorité de *Ruy Faleyro* Portugais, Astrologue judiciaire, mais sur-tout par celle de *Serrano* (d).

Les Espagnols *acceptent les offres de* Magellan.

Quand on apprit en Portugal ce qui se passoit, on proposa divers expédiens pour prévenir l'exécution de cette entreprise; on fit faire de grandes offres à *Magellan* & à son compagnon *Faleyro*, pour les engager à retourner à Lisbonne, mais ce fut en vain; on parla meme de l'assassiner, mais cela ne fut pas tenté, ou du-moins ne réussit pas (e). On ne négligea pas cependant de représenter publiquement à la Cour d'Espagne, que l'envoi de cet homme etoit une infraction au Traité, & l'on insinuoit sous main que l'affaire n'aboutiroit à rien; que *Magellan* étoit un rodomont & un avanturier de peu de courage, & qui avoit encore moins de capacité. On dit que l'Empereur n'avoit pas grande envie d'entrer dans ce projet, mais le Conseil d'Espagne, qui entendoit mieux ces sortes d'affaires fut d'un autre avis. Il jugea l'entreprise très-praticable, & avoit grande opinion de celui qui la proposoit; en quoi les Espagnols avoient certainement raison, puisque jamais homme ne conduisit mieux une entreprise de cette importance. Le 10 d'Août 1519 Magellan mit à la voile de Seville avec une Escadre de cinq vaisseaux, deux de cent-trente-un tonneaux, deux de quatre-vingt-dix, & un de soixante, qui portoient en tout deux-cens-trente-quatre hommes, dont le quart environ étoient des Portugais (f). Il s'étoit engagé à deux choses: premierement, de découvrir dans les limites de l'Es-

(a) Conquête des Isles Moluques, T. I. p. 32.

(b) *La Clede*, Hist. de Portugal, T. I. p. 526.

(c) *De Faria*, Epit. de las Historias Portuguesas L. IV. C. 10.

(d) *Herrera*, Dec. II. L. III. C. 3.

(e) Conq. des Molucq. l. c.

(f) *Ramusio*, Vol. I. fol. 352.

l'Espagne des Isles d'où l'on pourroit tirer des épiceries. En second lieu, de trouver une route pour y aller & pour en revenir, qui ne donnât aucune atteinte aux droits des Portugais. En cas de réussite l'Empereur s'engageoit à lui accorder & à *Ruy Faleyro*, qui étant devenu fol ne fit point le voyage, le privilege exclusif du commerce dans ces Isles pendant dix ans, le Titre d'*Adelentado*, & le vingtieme des profits pour toujours (*a*).

Section I. *Recherche & découverte d'une nouvelle route pour aller aux* Indes Orientales.

L'Escadre relâcha aux Canaries, & pendant qu'elle y étoit *Magellan* reçut par une Caravelle un avis secret, que les Capitaines qui l'accompagnoient, & particulierement *Jean Cartagene*, avoient résolu de ne lui point obéir. Il dissimula prudemment d'abord, mais il ne fut pas longtems sans avoir de preuves des mauvaises intentions de ces Officiers, car ils lui demanderent raison de la route qu'il leur faisoit tenir : Il leur répondit „ Que c'étoit-là son affaire, qu'ils „ n'avoient qu'à le suivre & à lui obéir, & qu'il répondoit du reste." Quand ils furent avancés jusqu'à trente-cinq degrés de Latitude Méridionale, il se plaignirent du froid & des autres incommodités. *Magellan* répondit „ qu'on naviguoit „ bien sur les côtes de Norvege & d'Islande, qui étoient beaucoup plus près „ du Pole, que le lieu où ils se trouvoient alors." Il passa l'hiver dans le Port de St. Julien, où la sédition éclatta, mais il l'étouffa avec une présence d'esprit admirable, & par une sévérité nécessaire (*b*). De-là il poursuivit son voyage, & passa le Détroit qui a depuis porté son nom. Aussitôt qu'il fut dans les Mers du Sud, il assembla un Conseil, dans lequel il déclara qu'il n'y avoit plus lieu de douter qu'il n'y eût par-là un passage pour aller aux Moluques. *Etienne Gomez*, le plus habile Pilote de la Flotte appuya son sentiment, mais en même tems fut d'avis de s'en retourner, parcequ'ils avoient encore un vaste Ocean à traverser. *Magellan* repondit rondement „ qu'il vouloit poursuivre le voyage, dût-il manger le cuir qui étoit au „ bas du mât; qu'on n'auroit pas plus à souffrir en allant en avant qu'en „ retournant sur ses pas, ajoutant, que si quelqu'un étoit assez hardi pour „ parler de la longueur du voyage ou de la quantité de vivres, il le feroit „ mourir sur le champ." *Gomez* ne laissa pas de trouver peu après le moyen de s'en retourner avec le vaisseau dont il étoit Pilote. *Magellan*, à qui il ne restoit que trois vaisseaux des cinq avec lesquels il étoit parti, continua son voyage, nonobstant les difficultés que lui & ses gens eurent à surmonter, & arriva enfin à l'Isle de *Zebu*, une des Philippines, ainsi qu'on les nomma dans la suite, & pas loin des Moluques (*c*). Le Roi de *Zebu* le reçut fort bien, se fit Chretien, & se soumit à la Couronne d'Espagne. Les Espagnols furent très-bien traités, & se rétablirent promptement de leurs fatigues; mais *Magellan* s'étant engagé témérairement à soutenir le Roi Chretien son ami contre deux autres Princes Indiens, il fut tué malheureusement dans un combat le 27 d'Avril 1521 (*d*). D'autres Historiens disent que le Roi de Zebu le trahit, & le fit périr. Quoi qu'il en soit, un de ses vaisseaux nommé *la Victoire*, commandé par *Sebastien Cano*, retourna en Espagne, étant le pre-

Expédition découverte & mort de Magellan.

(*a*) *Herrera*, ubi sup.

(*b*) *D'Argensola*, Conq. des Molucq. T. I. p. 34, 35.

(*c*) *Herrera*, Dec. II. L. VII. C. 11.

(*d*) *Ramusio*, Vol. I. fol. 361.

SECTION I.

Recherche & découverte d'une nouvelle route pour aller aux Indes Orientales.

premier, au-moins autant qu'on le ſait par l'Hiſtoire, qui eût fait le tour du Globe (*a*) (*).

Nous ne nous ſerions pas ſi fort étendus ſur les motifs de cette expédition, & ſur les diſputes qu'elle occaſionna, ſi ce n'eût été pour faire voir de quelle maniere les Eſpagnols, nonobſtant les Bulles du Pape, trouverent une route pour aller aux Indes Orientales, article eſſentiel par rapport à notre but; & par cette raiſon nous continuerons ce ſujet pour montrer comment la diſpute ſe termina à l'égard des Moluques, qui en étoient la premiere ſource (*b*). *Jean* II. qui regnoit alors en Portugal, connoiſſoit parfaitement le prix de ces Iſles dont il etoit en poſſeſſion, n'ayant point envie d'avoir dans cette partie du Monde une guerre ſur les bras avec la ſeule Nation de l'Europe dont il eût à craindre la puiſſance ſur mer, il fit inſinuer ſous main à l'Empereur, qu'en faiſant un accommodement il pourroit peut-etre obtenir une groſſe ſomme d'argent (*c*). On avoit entamé des négociations pour diſcuter à l'amiable les droits des uns & des autres, ce qui pour dire la vérité n'étoit pas aiſe: les Eſpagnols ſoutenoient que les Portugais avoient falſifié les Cartes, & les Portugais de leur coté conteſtoient la juſteſſe des Obſervations Aſtronomiques que *Magellan* avoit faites dans ſon voyage; enſorte que les Commiſſaires, nommés en 1525 & 1526, ſe ſéparerent ſans en venir à aucune concluſion (*d*). Mais l'inſinuation dont nous avons parlé, rouloit fort dans l'eſprit d'un Monarque, qui pour ſatisfaire ſon ambition avoit toujours beſoin d'argent; ainſi, ſous prétexte de l'etroite parenté qu'il y avoit entre lui & le Roi de Portugal & de ne pas vouloir mettre la diviſion dans leurs familles, il réſolut de faire avec le Roi de Portugal le marché le plus avantageux qu'il pourroit. Le 22 Avril 1529, il conclut un Traité, par lequel pour la ſomme de trois-cens-cinquante mille ducats, payables en certains termes, il engageoit ces Iſles au Roi de Por-

Charle-quint *ſe défait de ſes prétentions pour une groſſe ſomme d'argent.*

(*a*) *D'Argenſola*, l. c. p. 43.

(*b*) Voy. l'Hiſtoire de cette diſpute dans *Eden's* Book of Travayle.

(*c*) *De Faria*, Epit. de las Hiſtorias Portug. L. IV. C. 11.

(*d*) *Eden's*, Hiſt. of Travayle.

(*) Il y a différentes Relations de l'expédition de *Magellan* d'Auteurs Eſpagnols, Portugais & Italiens, qui ne ſont pas d'accord ſur bien des faits; mais comme il ne s'agit ici que de faire connoître ſuccinctement en quel tems & de quelle maniere cette découverte s'eſt faite, nous croyons pouvoir nous diſpenſer d'entrer dans un long détail des différences qu'il y a dans les récits qui ne ſont que peu ou point à notre but; car qu'il ait abordé d'abord à telle ou à telle Iſle de cet Archipel, c'eſt ce qui importe aſſez peu, puiſque tout le monde convient qu'il eſt le premier Européen qui y ait été; & en s'y rendant par une autre route que celle du Cap de Bonne-Eſpérance, il remplit ſes engagemens avec la Couronne d'Eſpagne, & mit auſſi la derniere main à l'exécution du grand projet de *Colomb*, d'aller aux Indes Orientales par l'Occident, en démontrant la vérité du principe qui avoit ſervi de fondement à ſes découvertes, que le Globe eſt environné de l'Ocean, & que l'on peut en faire le tour (1). Cette entrepriſe de *Magellan* prouva que la ligne de démarcation étoit fondée en raiſon, bien que l'ambition des Princes la rendit inutile, parcequ'en pareil cas il eſt toujours facile de diſputer ſur les calculs, chacun ayant ou prétendant avoir des preuves que telles Iſles & tels Pays, dont il a envie, ſe trouvent dans les limites marquées par les Traités.

(1) *Eſſai ſur la Marine & ſur le Commerce*, p. 8.

Portugal; on devoit aussi nommer des Commissaires pour examiner de nouveau l'affaire; mais avec cette condition, que quelque chose qui arrivât, l'Empereur ne pourroit agir qu'après avoir acquitté la somme avancée (*a*).

Section I. *Découverte d'une nouvelle route pour aller aux* Indes Orientales.

Les Espagnols, qui en ce tems-là parloient fort librement, & ne croyoient pas leurs Rois infaillibles & impeccables, furent très-mécontens de cet accord, par lequel, disoient-ils, l'Empereur avoit sacrifié leurs intérêts pour avoir une somme d'argent, dont il avoit besoin pour les fraix de son Couronnement en Italie; & pour faire voir qu'ils ne se bornoient pas à des plaintes vagues, ils proposerent un expédient, lequel à leur avis concilioit les intérêts particuliers de l'Empereur avec l'intéret public; c'étoit que les *Cortes* ou Etats de Castille payeroient au Roi D. Jean le prix de cet engagement, moyennant que l'Empereur leur engageât les Molucques pour six ans, pendant lesquels ils transféreroient tout le Commerce des épiceries à *la Corunne*, & qu'après les six ans passés Sa Majesté Impériale demeureroit en possession de ce commerce. Mais l'Empereur, soit par des raisons particulieres, ou par point-d'honneur, parcequ'il savoit que le Roi de Portugal se reposoit sur la foi du Traité qu'ils avoient conclu, rejetta ces propositions, & donna ordre qu'on cessât de travailler à la nouvelle Flotte que l'on préparoit pour les Molucques (*b*).

Cet accord déplait aux Espagnols, *qui lui font des propositions.*

SECTION II.

Découverte & Conquête des Isles Philippines: *attention à les fortifier & à les mettre en sureté, & dangers auxquels elles furent exposées tant de la part d'ennemis déclarés, que de celle d'ennemis cachés.*

L'Accord dont on vient de parler, priva l'Espagne des Molucques pendant le reste du regne de Charlequint & durant une partie de celui de son Successeur; mais alors elles tomberent avec tout le reste de la Monarchie Portugaise, dans toutes les parties du Monde, sous la puissance de Philippe II. (*c*). Nonobstant la perte que l'Espagne fit sitôt de ce qui venoit de se découvrir, la découverte de Magellan fut très-avantageuse à cette Couronne, non seulement en ce qu'elle ouvroit une nouvelle route pour entrer dans les Mers du Sud, mais en ce qu'elle fraya le chemin à la conquête de plusieurs riches Isles, & pouvoit être suivie de plusieurs autres avantages (*). *Magellan* ayant découvert quelques-unes de

Section II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

Par qui & quand ont été découvertes les Philippines.

(*a*) *D'Argensola*, ubi sup. p. 95, 96.
(*b*) Hist. Gen. d'Espagne. T. V. p. 196. *D'Argensola*, l. c. p. 97.
(*c*) *De Faria*. Epit. de las Historias Portuguesas L. V. C. 7.

(*) Il s'en faut de beaucoup que les meilleurs Ecrivains Espagnols s'expliquent bien clairement sur les bornes de cet Archipel, ce qui cause beaucoup de confusion parmi les Géographes. Pour la prévenir autant qu'il nous est possible, nous traiterons ce sujet par

SECTION II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

de ces Isles le jour de St. Lazare, appella celles qu'il reconnut l'*Archipel de St. Lazare* (a). Ce ne fut que plusieurs années après cette premiere découverte, savoir en 1543, qu'on y envoya une Escadre, sous la conduite de D. *Lopez de Villalobos*, qui visita quelques-unes des principales, & leur donna, disent quelques-uns, le nom de *Philippines*, en l'honneur du Prince *Philippe* (b): selon d'autres elles n'eurent ce nom qu'en 1564, sous le regne même de *Philippe*, lorsque l'Adelantado *Michel Lopez de Legaspe* vint en faire la conquete. Il commença par l'Isle de *Zebu* & par celles du voisinage, qu'on appelloit alors *Pintados*, parceque les habitans qui alloient nuds, se peignoient le corps; il ne mit pas moins de six ans à les soumettre; ayant alors appris qu'il y en avoit qui méritoient mieux d'occuper ses armes, il abandonna en quelque façon celles qu'il avoit déja conquises, & rassembla toutes ses forces, pour pouvoir entreprendre sa nouvelle expédition avec plus d'espérance de succès (c).

Conquête de l'Isle de Luçon.

Après avoir mis une petite Garnison à *Zebu*, & pris les meilleurs arrangemens qu'il put pour la conservation de cette Isle & des Isles voisines, il s'embarqua, & passa à celle de *Luçon* ou *Luzon*, à cent-cinquante lieues de *Zebu*. Après que la premiere surprise, que causerent aux Indiens les armes, les vaisseaux & la figure des Espagnols, fut passée, ils se défendirent très-courageusement. *Legaspe* remonta quatre lieues dans une Baye, jusqu'à un endroit où il y a une Isle, qu'on appelle à-présent *Marivelez*. Cette Baye a trente lieues jusqu'à la ville de *Manille*, où il a huit lieues de traverse du Nord-Ouëst au Sud-Est. Les habitans de cette Capitale lui résisterent plus vigoureusement que les *Pintados*, parcequ'ils avoient du canon & un Fort, mais aussitôt qu'ils le virent pris par les Espagnols, ils se soumirent. Cette expédition fut poussée si brusquement & avec tant de vigueur, que les habitans du Pays n'eurent pas le tems de s'assembler; desorte que *Legaspe* entra dans *Manille*, qui est, comme

(a) *Ramusio*, Vol. I. fol. 356.
(b) Relac. de las Islas Philippinas.
(c) *Purchas*, Vol. II p. 284.

par raison & historiquement. Il est très-probable que *Magellan* avoit dessein de comprendre dans son *Archipel de St. Lazare* toutes les Isles qu'il concevoit être du côté de la ligne de démarcation, qui appartenoit à l'Espagne, ce qui renfermoit d'un côté les Isles des Larrons & de l'autre les Moluques, mais ce nom n'est plus en usage. On entend aujourd'hui par les *Philippines*, les Isles de l'Ocean Indien qui appartiennent à la Couronne d'Espagne (1), & on les divise en grandes & petites Philippines, dont nous ferons la description dans la suite, & en *Nouvelles Philippines*, découvertes au commencement de ce siecle, & dont nous n'avons encore que des Relations imparfaites. Car quant aux Isles des *Larrons* ou *Marianes*, elles sont situées entre l'Asie & l'Amérique, & appartiennent aussi à l'Espagne, mais si fort ruinées qu'elles étoient. plusieurs sont devenues entiérement désertes. Toutes les Isles Espagnoles prises ensemble sont en grand nombre, quelques Auteurs les font monter à onze mille (2); mais cela ne sert qu'à brouiller les choses au lieu de les éclaircir; nous ne devons nous occuper que de celles qui sont bien connues & habitées; & celles-là sont en petit nombre en comparaison des autres, comme on le verra dans le cours de ce Chapitre.

(1) Rel. de las Islas Philipinas y Molucas por *Hernan de los Rios Coronel.*
(2) Voy. le mot *Philipinas* dans le Diction. Espagnol de *Sobrino.*

me on va le voir, un lieu naturellement fort par sa situation (*a*). Elle est placée sur une pointe de terre, qui est presque entourée par la Baye & par une grande Riviere, qui a sa source dans un grand Lac nommé *Bahi*, à cinq lieues de-là. Cette pointe, qui est d'abord fort étroite, s'élargit ensuite, parceque la côte s'écarte vers le Sud-Sud-Est, & la Riviere vers l'Ouëst, laissant un assez grand espace pour la ville, qui est environnée d'eau de tous côtés, à la réserve de celui du Sud-Ouëst. *Legaspe* bâtit les maisons de bois, qui se trouve en quantité dans le Pays; il les couvrit de feuilles de *Nipa* ou de Palmier, qui ressemble à nos roseaux, ce qui étoit suffisant pour se garantir des pluies; mais comme elles sont fort combustibles, cela a causé souvent de grands incendies. On croiroit peut-etre qu'à la longue on auroit remédié à cet inconvénient, & il y a de l'apparence qu'on l'auroit fait, si les habitans n'avoient craint de tomber dans un plus grand; car comme le Pays est fort sujet aux tremblemens de terre, des maisons solidement bâties seroient souvent le tombeau de ceux qui les habiteroient; de-là vient qu'à présent encore le haut des maisons est de bois, quoiqu'on ne manque pas d'autres matériaux (*b*).

SECTION II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

Nous n'avons gueres de Mémoires sur l'Histoire des Philippines, même dans les Auteurs Espagnols, & quand nous en aurions de meilleurs, il ne seroit ni nécessaire, ni convenable à notre but d'entrer dans un détail exact à cet égard. Nous nous bornerons donc à quelques circonstances remarquables & peu connues, pour passer ensuite à la description des Pays que la Couronne d'Espagne possede dans l'Asie, dont on connoit en général assez imparfaitement l'étendue, l'importance & le commerce (*). Les Chinois ont été autrefois maîtres de toutes ces Isles, comme leurs propres Historiens le rapportent; mais voyant que leur Empire étoit en danger de succomber sous le poids de sa grandeur, ils les mépriserent & plusieurs autres Provinces frontieres; fondés sur cette judicieuse maxime, qu'un plus petit Pays, bien peuplé & bien cultivé, est mieux en état de se soutenir, &

Les Philippines possédées autrefois par les Chinois, *& droits que les* Japonois *prétendent y avoir.*

(*a*) Relac. de las Islas Filippinas. (*b*) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 2.

(*) Il arrive souvent, comme un judicieux Auteur de notre Nation le remarque, que le génie d'un seul Ministre, fort attentif aux intérêts d'une grande Monarchie, tire tout d'un coup un grand parti de choses auxquelles on n'a pas fait attention, ou que l'on a négligées pendant plusieurs siecles. C'est ce qui arrivera un jour ou l'autre par rapport aux Pays que les Espagnols possèdent dans les Indes Orientales, dont ils ont fait jusqu'ici très-peu de cas, & qui par cette raison ont été fort négligés par la plupart de ceux qui ont traité ce sujet. Un Auteur de notre tems, qui a donné au public une Histoire très-curieuse & fort instructive des Indes Orientales, ne donne que deux ou trois pages aux Philippines, & n'a pas seulement nommé les Espagnols parmi les Nations Européennes qui font commerce aux Indes (1). Mais quand on aura lu avec attention cette Section, nous ne doutons point que l'on ne soit d'opinion, que d'abord que la Cour de Madrid aura sérieusement égard à l'intérêt national, il ne lui sera pas difficile de convaincre l'Europe que ses domaines en Asie sont réellement considérables, & peuvent être mis à profit de maniere qu'ils ne le céderoient gueres en valeur au vaste empire qu'elle possede en Amérique; parceque jusqu'ici on n'a pas bien connu les avantages qu'on en pourroit retirer, ce qui a fait qu'elles ont paru de si peu d'importance.

(1) *Guyon* Hist. des Ind. Orient. T. II. p. 231.

SECTION II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

& de jouir des avantages d'un ſage & juſte Gouvernement, qu'un vaſte Empire, dont les extrémités doivent, par leur ſituation même, être expoſées à de fréquens & inévitables malheurs (*a*). Mais quoique l'Iſle de Luçon ne fût plus ſous la domination de leur Empire, il y avoit cependant pluſieurs milliers de Chinois qui y étoient établis, quand *Legaſpe* ſe rendit maître de la Capitale, dont la plupart ſe retirerent dans la ſuite dans leur Pays; ils continuerent cependant à y trafiquer, & tous les ans il venoit de nombreuſes Flottes de la Chine (*b*). Les Japonois avoient auſſi des prétentions ſur ces Iſles, deſorte que les Eſpagnols étoient environnés de toutes parts d'ennemis; & au-lieu de tirer quelque ſoulagement de la jonction que le Roi *Philippe* fit des Terres de Portugal aux ſiennes, ils éprouverent que c'étoit pour eux une charge plus peſante & plus diſpendieuſe, que toutes les difficultés qu'ils avoient à combattre auparavant; ce qui fit que la Cour d'Eſpagne eut moins de ſoin de ces Iſles qu'elle n'avoit eu.

Miſes en bon état de défenſe par un Gouverneur zélé pour le Bien public.

Il eſt fort étonnant que les Eſpagnols n'ayent jamais entretenu correſpondance en droiture avec Luçon, ni avec les autres Iſles qui en dépendent, & qu'ils ayent toujours envoyé les Gouverneurs, les troupes & les munitions pour ces Iſles à la Nouvelle Eſpagne. C'eſt ce qui eſt ſans-doute fondé ſur quelque maxime de Politique que nous ignorons, mais c'eſt évidemment la cauſe de pluſieurs inconvéniens, & celle qui fait que tant de riches & de beaux Pays rapportent ſi peu à la Couronne d'Eſpagne. Leur bien-être dépend, & a toujours dépendu des bonnes ou des mauvaiſes qualités de ceux que l'on y a envoyés pour les gouverner. Le premier, qui mit Manille dans un état de défenſe, propre à délivrer les Eſpagnols de l'appréhenſion d'être les victimes de quelque invaſion imprévue, fut *Gomez Perez de las Marinnas*, Chevalier de l'Ordre de St. Jaques, homme de grande réputation (*c*). Il arriva aux Philippines, en 1590, & mena avec lui *Don Louis* ſon fils, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

Projets de Gomez Perez de las Marinnas.

Ce nouveau Gouverneur trouva Manille toute ouverte, ſans qu'elle eût la forme d'une ville, & point d'argent pour la mettre en meilleur état, & il falloit plus de deux-cens-mille pieces de huit pour la fermer. Néanmoins il ſut ſi bien ménager les eſprits, & conduire les choſes avec tant d'adreſſe, que ſans faire aucun tort ni au public ni aux particuliers, il vint à bout de cet ouvrage. Il mit quelques impôts ſur les cartes à jouer, & ſur les joueurs mêmes qui paſſoient de certaines bornes. Il punit par des amendes les monopoles & les fraudes des vivandiers, & d'autres gens qui vendoient diverſes choſes. De l'argent qu'il en tira furent baties les murailles de Manille, qui avoient douze-mille, huit-cens, quarante-neuf pieds géométriques de tour (*d*). Il ſe donna beaucoup de peine & de ſoins pour l'avancement de cet ouvrage, engageant par ſes prieres & par ſon exemple les

(*a*) *Purchas* Pilgrims Vol. III. p. 283.

(*b*) Relac. de las Iſlas Filippinas.

(*c*) Relac. de las Filipinas y Malucas, por *Hernan de los Rios Coronel.*

(*d*) *Idem* Ibid.

Section II. Découverte & Conquête des Philippines &c.

les habitans à y contribuer aussi de bonne grace. Il y avoit dans la ville un Fort assez mal construit; il en fit bâtir un autre à l'entrée de la Riviere & le nomma Saint Jaques. Il fit aussi réparer & revêtir l'ancien Fort. Il acheva le batiment de l'Eglise Cathédrale; & éleva dès les fondemens celle de Sainte Potenciane, Patrone de l'Isle. Il fit ensuite travailler à fondre de l'artillerie, & fit faire plusieurs pieces de canon grosses & petites. Il fit encore batir des Galeres pour la commodité & la sureté du Commerce, qui fait la richesse du Pays. Après quoi, comme il avoit promis en Espagne, de reconquérir Ternate & les autres Molucques, il y pensa sérieusement, pour tacher d'effacer la honte des mauvais succès de ceux qui l'avoient précédé, & qui avoient fait des efforts inutiles pour réduire ce Royaume & châtier ceux qui le tyrannisoient. Ce grand projet, formé principalement pour satisfaire la Cour d'Espagne, eut un très-malheureux succès, nonobstant tous les soins & la sagesse des mesures de ce Seigneur (*a*) (*).

Sa malheureuse Expédition pour reconquérir les Moluques, où il perd la vie.

Le Gouverneur, qui avoit été jusques-là admiré & adoré des habitans, se trouva tout d'un coup exposé aux soupçons & au mécontentement. Ses préparatifs firent appréhender qu'il n'eût une pareille expédition en vue, & c'est ce qui lui fit perdre leur confiance. Il eut recours à l'adresse; tantôt il disoit qu'il avoit avis que les Chinois avoient de grands desseins, tantôt que l'on avoit à craindre de la part du Japon; & à la faveur de ces fausses allarmes il augmenta ses troupes, fit construire un plus grand nombre de Galeres, & pourvut à tout ce qu'il crut nécessaire non seulement pour conquérir les Molucques, mais aussi pour les défendre contre quelque ennemi que ce fût (*b*). Quand il fallut mettre cette formidable Flotte en mer, on manquoit de rameurs, ce qui obligea le Gouverneur d'avoir recours aux Chinois, & partie par promesses, partie à force d'argent il en engagea un grand nombre; mais comme cela ne suffisoit pas encore, il employa la force & la violence. Il fit voile avec sa Flotte le 17 d'Octobre 1593, ayant environ trois-mille soldats, outre les matelots & les rameurs. Il y avoit sur la Capitane qu'il montoit deux-cens-cinquante Chinois & quatre-vingts Espagnols. Les premiers se souleverent pendant une nuit obscure, massacrerent les autres à la réserve de deux, & emmenerent la Galere (*c*).

Cet

(*a*) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 9.
(*b*) *Coronel*, ubi sup.
(*c*) *D'Argensola*, L. VI.

(*) Les meilleures Relations que nous avons de ces Isles, eu égard au tems où elles ont été écrites, sont les Mémoires envoyés à la Cour d'Espagne, dont quelques-uns ont été imprimés à Mexique, mais ils sont très-rares, & d'autres, qui sont manuscrits, ne se trouvent que dans les cabinets des Curieux. Nous avons fait usage de tous ceux que nous avons pu avoir, & on les trouve cités dans tout le cours de ce chapitre. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il y a des pieces de plus fraiche date & plus importantes, que les Ministres d'Espagne n'ont pas jugé à-propos de publier par des raisons d'Etat, parmi lesquelles on peut peut-être mettre celle de cacher leur ignorance ou leur négligence. Il n'est cependant jamais trop tard de se corriger: & à en juger par quelques Ouvrages sur le Commerce qui ont paru depuis peu en Espagne, il y a tout lieu de croire, qu'avant la fin du siecle courant il y aura de grands changemens dans la politique de la Cour à cet égard.

SECTION II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

Cet accident mit fin à l'expédition, & à cet égard ce fut un bonheur pour les Espagnols; car à peine *Don Louis* fut-il retourné à Luçon, & eut-il pris possession du Gouvernement, que l'on vit arriver un grand nombre de vaisseaux Chinois, sur lesquels il y avoit plusieurs Mandarins. Ils ne purent donner qu'une idée fort confuse de leur commission; mais il parut bientôt qu'ayant été informés de l'expédition contre les Molucques, ils s'étoient flattés de se rendre aisément maîtres de Luçon, & il est certain qu'ils y auroient réussi si cette expédition avoit eu lieu; mais quand ils virent l'Armée & la Flotte de retour, & que le Peuple étoit extrêmement irrité de la trahison de leurs compatriotes, ils jugerent à propos de se retirer (a).

Danger où se trouve Manille *par le soulévement des* Chinois.

Après avoir échappé à un pareil danger, on croiroit que les Gouverneurs suivans auroient dû être sur leurs gardes; mais soit que leur ambition les y portât, soit qu'ils eussent des ordres précis de la Cour d'Espagne, ils suivirent le même plan, & hazarderent toujours les Philippines pour reconquérir les Molucques sur les Hollandois, tant que le Portugal fut annexé à l'Espagne. Un autre mal, produit par l'avarice & la négligence des Gouverneurs, c'est qu'en considération des grands droits qu'ils en retiroient, ils permirent à un trop grand nombre de Chinois de demeurer dans les fauxbourgs, nonobstant les terribles conséquences que cette mauvaise politique avoit eues (b). C'est ainsi que du tems de *Don Pedre d'Acugna*, qui avoit été fort favorable aux Chinois, & que l'on en croyoit aimé, il vint quelques Mandarins de la Chine, sous un prétexte frivole, mais réellement pour engager leurs gens à se révolter, & pour leur fournir des armes, parceque le Gouverneur pensoit alors à entreprendre une nouvelle expédition (c). Le jour de St. François, ou plutot la veille, les Chinois attaquerent la ville avec la derniere furie, massacrant sans quartier tout ce qui se trouvoit devant eux. La révolte étoit générale, & l'on se battit pendant plusieurs jours, mais à la fin les Japonois & les autres Etrangers avec les Naturels de l'Isle étant venus au secours des Espagnols, les Chinois furent bientôt réduits, ou pour mieux dire exterminés, y en ayant eu en moins de trois semaines au-delà de vingt-mille de tués; tout le grand fauxbourg qu'ils habitoient fut entierement brûlé, & il périt par les flammes d'immenses richesses en toutes sortes de marchandises (d).

Ambassade de la Chine *à cette occasion.*

Quelque tems après on vit arriver de la Chine plusieurs Mandarins, qui reprocherent ouvertement au Gouverneur ce qui s'étoit passé à l'égard de leurs compatriotes; ils soutinrent qu'ils n'avoient pas été les aggresseurs, mais qu'ils avoient été attaqués & massacrés par les Espagnols, afin de piller quatre-cens boutiques, & de s'enrichir du bien de huit-mille familles, demandant au nom de l'Empereur de la Chine une ample satisfaction, avec menace en cas de déni de justice d'envoyer une armée sur une Flotte de mil-

(a) Relac. de las Islas Philipinas. *D'Argensola*, L. IX.

(b) Relac. de las Islas Filipinas.

(c) *D'Argensola*, l. c.

(d) *Careri*, T. V. L. I. Ch. 2. *D'Argensola* ubi sup.

mille voiles (*a*). *Don Pedre* répondit que tout cela étoit notoirement faux; qu'à-la-vérité il avoit péri quatre ou cinq-mille Chinois, qui étoient innocens, & qui ne trempoient point dans la révolte, mais qu'ils avoient été massacrés par leurs propres gens; que la même raison l'avoit porté à en sauver autant qu'il lui avoit été possible, en les envoyant à bord des Gales; que s'ils vouloient les emmener à la Chine, ils en étoient les maîtres; qu'à l'égard de l'argent & des effets des rebelles, ils n'avoient point été pillés, mais étoient en dépôt, & que l'on pourroit les rendre à leurs héritiers s'ils étoient connus, ou les employer à des œuvres de charité. Ces excuses furent reçues, ou la perte parut si peu considérable en comparaison du profit que le commerce produisoit, qu'au mois d'Avril suivant la Flotte de la Chine fut aussi nombreuse qu'elle l'avoit jamais été, & le fauxbourg bientôt repeuplé. Peu de tems après un des plus puissans Princes du Japon envoya une Ambassade à *Don Pedre* avec de riches présens, pour lui demander quelques personnes capables de construire des vaisseaux & de fondre du canon; mais comme l'on peut juger il s'en excusa avec toute la civilité possible, non sans mécontenter le Prince (*b*).

SECTION II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

Conquête des Moluques par D. Pedre d'Acugna. *Elles se reperdent bientôt.*

Le même *Don Pedre d'Acugna* eut aussi l'honneur d'exécuter heureusement le projet de conquérir les Molucques, qui avoit été la perte de ses prédécesseurs. Ce fut en 1605 qu'il reçut là-dessus les ordres de Sa Majesté Catholique, & de la Nouvelle Espagne un secours considérable de vaisseaux, d'hommes & de munitions de guerre; avec cela il ne laissa pas de craindre d'entreprendre cette expédition; mais il changea de sentiment, quand il apprit que les Hollandois étoient entierement maîtres de ces Isles, qu'ils avoient une puissante Flotte, & qu'ils se disposoient à l'attaquer dans les Philippines (*c*). Ayant communiqué ces informations aux principaux tant Ecclésiastiques que Laïques, ils se porterent avec autant d'ardeur & de soin à contribuer à cette entreprise, qu'ils avoient toujours témoigné de répugnance & eu peu d'empressement en pareil cas par le passé. Au commencement du mois de Janvier 1606, *Don Pedre* mit en mer avec une nombreuse Flotte, qui avoit plus de trois-mille hommes à bord, & une grande quantité de canons. Il trouva les Hollandois & les Insulaires fort unis, & en état de le bien recevoir: il ne laissa pas d'attaquer l'Isle de Ternate, & avec le secours du Roi de Tidor de la soumettre, ce qui fut suivi bientôt de la réduction de toutes les Molucques. Il emmena avec lui, parmi les prisonniers qu'il avoit faits, le Roi de Ternate, son fils, & vingt-quatre Seigneurs de la premiere qualité, avec lesquels il entra en triomphe dans la Capitale de son Gouvernement, le 10 de Juin. Mais il ne jouit pas longtems du plaisir de ses heureux succès, des gens envieux qui le haïssoient eurent la lâcheté de lui donner du poison, dont il mourut le 3 Juillet 1606; & ce fut une grande perte pour les Espagnols (*d*) (*). Au

(*a*) *Coronel* l. c.
(*b*) *D'Argensola*, ubi sup.
(*c*) *Coronel*, Relac. de las Islas Filipinas y Malucas.
(*d*) *D'Argensola*, L. X.

(*) Nous avons suivi dans le texte les meilleurs Historiens Espagnols, qui s'accordent una-

Section II. Découverte & Conquête des Philippines, &c.

Avantages qui mirent le Hollandois en état de chasser les Espagnols.

Au bout d'un petit nombre d'années les affaires se trouverent néanmoins en aussi mauvais état que jamais, nonobstant tous les efforts du Gouverneur Espagnol des Philippines; ce qui ne doit pas surprendre si l'on considere que les Peuples de son Gouvernement n'entreprenoient ces expéditions que malgré eux; que les Portugais ne s'intéressoient gueres à leurs succès; que les Hollandois avoient l'avantage du nombre, & d'être mieux & plus promptement fournis de ce qui leur étoit nécessaire; & qu'en général les Naturels du Pays, ignorant quels Maîtres ils auroient en eux dans la suite, leur étoient fermement & fidélement attachés. Comme tout cela étoit cause qu'il venoit des plaintes & des demandes continuelles des Philippines à la Cour d'Espagne, on délibéra dans le Conseil de *Philippe* III. ainsi qu'on l'avoit déja fait dans celui de *Philippe* II. s'il ne seroit pas avantageux à la Monarchie d'Espagne d'abandonner les Philippines, & de les laisser occuper par quelque autre Nation, ou retourner aux Chinois leurs anciens Maîtres (*a*) (*).

Raison qu'on allegue en Espagne pour abandonner les Philippines.

Parmi les raisons qu'on allégua pour appuyer ce sentiment, on dit, „ Que

(*a*) Justification de la Conservatio y Comercio de las Islas Filipinas, à l'Illustrissimo y Reverendissimo Senor Don Juan de Palafox y Mendoza, del Consejo de su Majestad en el Real de las Indias, obispo de la Puebla de los Angelos, por *Don Juan Gran y Montfalcon*, Procurador General de las Islas Filipinas, Agente del Principipado de Cataluna, y Syndico de las Ciudad de Barcelona.

unanimement à combler *D. Pedre d'Acugna* de louanges, & à célébrer l'heureux succès de son entreprise: mais les Mémoires dont nous avons fait mention, en parlent d'une façon un peu différente; ils disent qu'il fut blâmable d'avoir laissé les Hollandois en possession d'Amboine, où ils se fortifierent si bien, qu'on ne put les en chasser, & d'où avec les nouveaux secours qui leur vinrent de Hollande ils reprirent bientôt ce qu'on leur avoit enlevé. On dit encore que *d'Acugna* fit une grande faute en ne laissant point quelques Galeres pour défendre les Molucques, & pour empêcher les Hollandois de se fortifier à Amboine, ce qu'elles auroient pu faire aisément, parceque ces bâtimens tirent peu d'eau, & que toutes les fortifications des Hollandois étoient sur le bord de la mer. Le Roi de Ternate captif fut très-bien traité tant que *D. Pedre* véquit; mais sous son successeur, *Don Juan de Silva*, on le resserra dans une étroite prison, & on prit si peu de soin de lui, que sa santé en fut altérée, & il seroit mort de faim s'il ne se fût procuré dequoi vivre, en demandant l'aumône. Ce qui, dit notre Auteur, étoit un grand deshonneur pour Sa Majesté Catholique, vu que ce Prince avoit été si puissant, qu'il étoit redouté dans toutes les Isles voisines (1).

(*) Si depuis le tems que l'on s'étoit établi aux Philippines, elles n'avoient pas été toujours chargées de la protection des Molucques, & par-là engagées dans les guerres continuelles avec les Hollandois, elles auroient selon toutes les apparences été peuplées, & les Espagnols s'étant multipliés peu à peu, se seroient appliqués à tirer parti des Mines & des autres richesses naturelles, qui y abondent; mais étant sans cesse détournés de leurs occupations, & obligés à de grandes dépenses pour soutenir des guerres offensives & défensives, ils sont toujours demeurés pauvres, c'est ce qui a prévenu injustement contre ces Isles, & fourni les prétextes allégués dans le texte pour engager le Roi Catholique à les abandonner; & l'on voit par-là qu'il est plus aisé à des Ministres ignorans & négligens de donner de fausses idées des Colonies éloignées, que de se donner la peine de les rendre utiles à la Patrie (2).

(1) *Coronel*, Relac. de las Islas Filipinas y Malucas.

(2) Justification por *Don Juan Gran y Montfalcon*.

„ Que les Philippines, bien-que très-belles en elles-mêmes & capables d'exciter les desirs d'une autre Nation de l'Europe, n'étoient cependant rien „ en comparaison des vastes Pays que la Couronne d'Espagne possédoit „ déja; desorte que bien loin qu'il y eût de la bassesse, ce seroit une marque de grandeur d'ame, si Sa Majesté Catholique prenoit cette résolution. On ajoutoit, qu'une Monarchie si étendue, & dont les parties „ étoient séparées par de si vastes mers, & situées en des climats si differens, souffroit de sa propre grandeur, & ne pouvoit se rétablir qu'en „ rassemblant davantage ses forces vers le centre. Que ces raisons étoient „ plus concluantes encore par rapport aux Philippines, parcequ'au-lieu de „ contribuer aux dépenses communes de l'Etat, elles étoient à charge à la „ Nouvelle Espagne, dont elles tiroient annuellement beaucoup d'argent, „ & que cet argent passoit à la Chine, d'où il ne revenoit plus, desorte „ qu'on l'enterroit à aussi grands fraix qu'on le transportoit. Qu'en épargnant tous les ans ces dépenses, en retirant les Garnisons & en employant „ d'une autre maniere les forces qui étoient dans les Philippines, on feroit un grand bien aux autres Etats du Roi. Enfin, que c'étoient-là des „ vérités devenues sensibles aux plus simples par l'expérience; & que tout „ ce que l'on pouvoit alléguer pour le sentiment opposé, n'étoient que des „ paroles, des discours pompeux, & le langage de gens séduits par de vaines notions de grandeur, qui ne servent qu'à plonger les particuliers dans „ la misere, & à ruiner les grands Etats (*a*)".

Raisons, qui empêchent l'exécution de ce projet.

Ces raisons, que les Italiens & les Flamans firent principalement valoir, ne furent pas goûtées de tout le monde, avant même qu'on sût le sentiment du Roi; car on laissa à chacun la liberté de dire son avis sans la moindre gêne, pour que le Roi & ses Ministres fussent mieux en état de prononcer. Les anciens Conseillers Espagnols répondirent. „ Qu'on ne pouvoit tirer „ aucune conclusion au préjudice d'une des parties de la Monarchie Espanole, en la comparant avec le Corps entier; parceque sur ce pied-là on „ pouvoit raisonner ainsi de toutes les Provinces l'une après l'autre, & insister sur l'avantage qu'il y auroit à les abandonner, parcequ'il n'y avoit „ pas de doute que d'autres ne fussent prêts à se saisir de ce qu'on jetteroit; que si Sa Majesté avoit envie de faire une expérience, elle pourroit „ la faire avec les pierreries de la Couronne à moins de fraix, qu'avec les „ Etats qui lui venoient de ses Ancetres. Qu'à l'égard de la vaste étendue „ de ses Royaumes, il étoit vrai que le Soleil ne s'y couchoit jamais, & que „ leurs bornes étoient celles du Monde; mais qu'ayant été acquis par la sagesse & la puissance des Rois ses prédécesseurs, ils pouvoient se conserver en suivant les mêmes regles de prudence; que ce n'étoit pas l'éloignement des Pays, mais les mauvais effets d'un Gouvernement foible, qui „ faisoient paroître un Empire trop étendu; & que si le Roi vouloit borner „ ses vues en Europe, il seroit en état de défendre ce qu'il possédoit au dehors. Qu'à l'égard des grosses sommes qu'on envoyoit annuellement de „ la Nouvelle Espagne aux Philippines, c'étoit en apparence une charge, „ mais

(*a*) *D'Argensola*, T. I. p. 175, 176.

SECTION II. *Découverte & Conquête des* Philippines &c.

„ mais qui pouvoit bien n'en pas être une, parceque l'or qu'on renvoyoit „ égaloit la valeur de l'argent qui s'apportoit; & que si l'un étoit de plus „ d'usage aux Philippines, & que l'on aimât mieux l'autre en Amérique, „ l'échange d'un métal blanc pour un métal jaune, n'étoit pas une raison „ qui dût engager le Roi d'abandonner de vastes Contrées. Que supposé „ qu'il y eût de la perte, on ne devoit pas l'attribuer aux Philippines, mais „ aux services extraordinaires que la Couronne avoit exigés des habitans. „ Que quoi que l'on alléguat contre ces établissemens, ils avoient été décou„ verts aux dépens de la Nation Espagnole, & formés par ses travaux; & „ qu'il y auroit de la dureté à les abandonner, soit pour conserver ce que „ les Portugais méprisoient après l'avoir possédé, soit afin d'avoir de l'ar„ gent pour pousser en Europe une guerre, qui avoit déja épuisé le sang & „ les trésors de l'Espagne. On ajoutoit, que ce n'étoient pas-là des paro„ les vuides de sens, ou des fleurs de Rhétorique, mais que c'étoient les „ anciennes maximes de la Couronne de Castille, maximes par lesquelles on „ pouvoit maintenir également la gloire du Roi & les intérets de ses Su„ jets; au-lieu que la Politique qui prétendoit borner tout à l'Europe, étoit „ nécessairement ruineuse, puisqu'elle tendoit à abaisser le Roi au-dessous „ de ce qu'il étoit, & à renoncer aux Indes, sur l'espérance absurde d'exé„ cuter des projets qu'il n'avoit pu accomplir avec toutes les richesses qu'il „ en tiroit". Le Roi *Philippe* II. ajouta, & son fils suivit son sentiment: „ Qu'il ne vouloit pas abandonner les Philippines, parceque depuis „ qu'il en étoit possesseur, on avoit converti à la Foi Chretienne cinq-cens„ mille ames; que l'argent de la Nouvelle Espagne ne pouvoit être mieux „ employé qu'à protéger ces nouveaux Convertis; que quitter ces Pays, c'é„ toit abandonner de grandes Nations à l'Idolàtrie, & qu'après avoir dé„ pensé tant de millions pour s'opposer à l'Herésie, il ne seroit gueres di„ gne d'un Prince Catholique de vouloir epargner quelques petites sommes „ aux dépens du Christianisme (*a*)".

SECTION III.

SECTION III. *Description des* Philippines.

Nom, Situation, Etendue, Climat, Productions, & Histoire Naturelle & Civile de Luçon, *la principale des Isles* Philippines: *avec un détail exact du Gouvernement Ecclésiastique & Civil, & de tout ce qu'il y a de remarquable par rapport au Pays & aux Habitans; ce qui prouve clairement sa richesse, & de quelle importance elle est à la Couronne d'*Espagne.

Importance de Philippines.

UN Historien Espagnol qui s'est beaucoup étendu sur ce sujet par l'ordre du Roi Catholique, & qui a écrit sur les meilleurs Memoires, après avoir applaudi au jugement des deux Monarques, ajoute, *que si l'on eût abandonné les* Philippines, *on auroit certainement conservé les* Moluques

(*a*) *Don Juan Grau y Montfalcon* Justification &c.

ques (*a*). Il ne prévoyoit pas que si on l'eût fait, les Molucques aussi-bien que les Philippines auroient été perdues pour la Couronne d'Espagne, & que l'événement a ainsi parfaitement justifié la sagesse des Rois Catholiques. Il est vrai que depuis la séparation des Couronnes de Portugal & d'Espagne, les Gouverneurs des Philippines se sont occupés davantage des affaires de leur département, & qu'ils y ont même trouvé dequoi exercer les plus grands talens; car les meilleurs Ecrivains conviennent, que leur autorité n'est pas seulement reconnue dans la dixieme partie des Isles qui composent ce grand Archipel; & que la douzieme partie des Peuples, meme dans les Isles qu'ils possedent, ne leur est pas soumise. Mais tout bien consideré, cela est très-excusable: ils n'ont point de communication directe avec l'Espagne, ils sont très-éloignés du Mexique, du Viceroi duquel le Gouvernement des Philippines dépend; & ils ont tant d'objets differens dont ils doivent s'occuper, qu'il n'est en aucune façon surprenant qu'un Gouverneur, quelque longtems qu'il reste en place, puisse faire beaucoup pour remédier aux maux qui se sont glissés par degrés, & pour faire quelque bien dans un poste où il est nécessairement obligé de donner bien des heures à pourvoir à sa propre sureté (*b*). C'est au Ministere à lever les obstacles, qui l'empêchent de faire pour le service du Roi ce qu'il pourroit.

SECTION III. *Description des Philippines.*

Méthode & but du reste de ce Chapitre.

Pour justifier ce que nous avons avancé, & dissiper cette nuée d'incertitudes dont la variété d'opinions des Auteurs a enveloppé un sujet, en soi-méme plus curieux & agréable, plus utile & plus instructif, & d'une plus grande importance qu'on ne se l'imagine ordinairement, nous ferons d'abord une Description aussi claire qu'il nous sera possible de la principale Isle, de sa Capitale, & de tout ce qu'il y a de digne d'attention: nous passerons ensuite au Gouvernement Civil & Ecclésiastique; c'est ce qui nous donnera lieu de parler des dépendances de ce Gouvernement, & des Isles qui y sont soumises, ou qui en relevent. Nous discuterons après ce qui regarde le fameux article du vaisseau qui traverse annuellement le vaste Océan Atlantique pour aller de *Manille* à *Acapulco*, & nous finirons par quelques remarques sur ce commerce des Indes Espagnoles, & nous examinerons quelles raisons il y a de croire qu'il peut par degrés augmenter ou diminuer. C'est ce qui mettra le Lecteur mieux en état de juger des Indes Espagnoles, qu'il ne le pourroit par aucun Ouvrage en notre Langue ou en d'autres: car nous osons assurer qu'il n'y a peut-être pas d'article de l'Histoire générale auquel on ait fait aussi peu d'attention qu'à celui-ci, & par cette raison nous nous feliciterons si nous réussissons à mettre les matériaux qui s'y rapportent dans un ordre passable (*).

La

(*a*) *D'Argensola*, T. I. p. 176.

(*b*) *D. F. Navarette*, Tratados Historicos de la Monarchia de China.

(*) Nous aurions pu ajouter quantité d'autres particularités touchant ces Isles, dont ceux qui en ont fait la description n'ont jusqu'ici que peu ou point parlé; mais la nature de notre Ouvrage & la nécessité de nous renfermer dans de certaines bornes, nous oblige de nous contenter de ce qui peut servir à rendre la Relation que nous donnons des Isles

SECTION III. *Description des* Philippines.

Isle de Luçon.

La principale Isle de tout cet Archipel s'appelle *Luçon* ou *Luçonia*, du nom que lui donnent les habitans : les Espagnols l'appellent *Manille* ou *Manile*, qui est le nom de la Capitale. Voici quelle est l'étymologie de l'ancien nom. Le mot de *Luçon* signifie dans la langue du Pays un Mortier, ainsi les Isles de *los Luçones* auroit voulu dire le Pays de Mortiers. Les *Luçons* sont certains mortiers de bois, d'une palme de profondeur & d'autant de largeur, dans lesquels les Indiens pilent leur riz. Il n'y a point d'Indien qui n'en ait un devant sa porte ; il y en a même qui en creusent trois tout de suite sur un même tronc, afin qu'autant de personnes puissent s'employer en même tems à un travail si nécessaire, parcequ'ils ne se nourrissent que de riz, & l'écrasent dans ces mortiers avant que de le faire cuire (*a*). Le nom de *Manille*, que les Espagnols donnent à l'Isle, signifie proprement un bracelet, & lui a été donné, à ce que l'on croit, sur une pensée qui n'est gueres bien fondée, que *Ptolémée* l'a nommée ainsi (*b*). Elle est très-avantageusement située, ayant le continent de la Chine au Nord, à environ soixante lieues de distance; les fameuses Isles du Japon au Nord-Est, à deux-cens-cinquante lieues; au devant elle a l'Océan ; au Midi gisent les autres Isles de ce grand Archipel, dont on dit que le nombre va à onze-cens tant grandes que petites; au Couchant sont Malacca, Patane, Siam, Camboye, la Cochinchine, & d'autres Pays des Indes, dont les plus voisins sont à trois-cens lieues (*c*) (*).

Le

(*a*) *Gem. Carreri*, T. V. L. I. Ch. 7.

(*b*) *Cabrera*, L. VII. Ch. 8. p. 422. C'est une erreur certainement.

(*c*) Relac. de las Islas Filipinas.

Isles Philippines plus claire & plus intelligible. Les Hollandois, avant qu'ils eussent fait la paix avec l'Espagne, ont plusieurs fois attaqué ces Isles, mais gueres sans autre succès que de faire tantôt de riches prises, tantôt de piller par surprise des villes & des villages sur les côtes. Si l'on avoit eu égard aux Mémoires dont nous avons parlé plusieurs fois, si l'on avoit eu soin de ne choisir que d'habiles Gouverneurs, si on les avoit mis en état de construire & d'entretenir un certain nombre de Galeres, si l'on avoit fait alliance avec le Roi de Macassar, & avec quelques autres Princes Indiens du continent, comme les bons patriotes dans ces Isles le proposoient, & sur-tout si l'on avoit exclu les Chinois, & permis à d'autres Nations de négocier librement à Manille, il y a longtems que les Espagnols auroient fait une plus grande figure qu'ils ne font aujourd'hui; car quoiqu'il s'y fasse, & qu'il s'y soit toujours fait un fort grand commerce, comme il est en contrebande & clandestin, il n'a jamais tourné au profit général du Peuple, comme il auroit pu faire autrement, mais a servi à remplir les coffres des Gouverneurs & des autres personnes en place, qui à leur départ ont trouvé moyen d'embarquer leurs richesses, quoiqu'il y en ait eu très-peu d'assez heureux pour les porter en Europe (1).

(*) Il ne sera pas inutile de faire souvenir le Lecteur que les onze-cens Isles sont des Philippines, & ne comprennent point toutes celles de l'Archipel de St. Lazare, lequel, comme on l'a observé, en contient dix fois autant : nous ne garantissons cependant point ni l'un ni l'autre de ces nombres. Il n'est pas impossible, en adoptant l'opinion reçue que l'Isle de Luçon a la figure d'un bras plié, qu'on n'ait fait quelque allusion à cela, en donnant à la Capitale le nom de *Manille* ou de *Bracelet*; ces sortes de choses étant assez dans le génie des Espagnols. Tous les Voyageurs conviennent que cette ville a du côté du Port un aspect fort agréable, & que les gens de quelque condition y vivent, autant que le climat le permet, dans l'abondance & magnifiquement; quoiqu'à quelques égards leur maniere de vivre ne soit pas du goût des Européens, qui sont portés à traiter

(1) *D. Juan Grau y Montfalcon* Justification.

SECTION III. *Description des Philippines.*

Situation & étendue.

Le milieu de l'Isle est au quinzieme degré de Latitude Septentrionale, son extrémité orientale au treizieme degré trente minutes, & la plus septentrionale au dix-neuvieme. On dit qu'elle a la figure d'un bras lié, inégal néanmoins dans son épaisseur, puisque du côté de l'Orient on peut la traverser en un jour, & que de celui du Nord elle s'élargit si fort, que sa moindre largeur d'une mer à l'autre est de trente à quarante lieues. Toute sa longueur est de cent-soixante lieues Espagnoles, & son circuit d'environ trois-cens-cinquante. Dans le coude de ce bras vers le Sud-Est, il y a une grande Riviere qui se rend dans la mer, & forme une belle Baye de trente lieues de tour. Les Espagnols l'appellent *Bahia*, parceque la Riviere sort du grand Lac de *Bahi*, qui est à six lieues de la ville (*a*).

Longitude de cette Isle par la Carte Hollandoise, & par celle de Magellan.

Ces Latitudes sont fixées sur les meilleures autorités que l'on a pu avoir, & sur-tout sur une Carte Hollandoise, levée dans un tems où les Hollandois avoient des desseins sur ces Isles, & où par conséquent ils ont été aussi exacts dans leurs plans qu'il leur a été possible. On varie extremement sur la Longitude, ce qui vient principalement des disputes que *Magellan* fit naître pour justifier son projet. Si l'on peut s'en rapporter à la Carte dont nous venons de parler, le milieu de l'Isle est au cent-treizieme degré de Longitude Est de Londres; ce qui ne s'accorde pourtant pas avec la Carte de *Magellan*, suivant laquelle elle est au cent-soixantieme degré de la fameuse Ligne, réglée par les Cours de Castille & de Portugal, pour le partage de leurs découvertes (*b*). Il faut avouer que la chose n'est pas aujourd'hui fort importante, sinon en ce qu'il est toujours important de connoitre la vérité, que ceux qui lisent pour s'instruire, & non simplement par curiosité & pour s'amuser, cherchent toujours avec soin. *Magellan* prétendoit que ces Cartes etoient fondées sur des Observations Astronomiques, & suivant lui tous les Pays à l'Orient de la Presqu'isle de Malacca etoient dans

(*a*) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 8.

(*b*) *Coronel*, Relac. de las Islas Filipinas.

ter de ridicule tout autre genre de folie que le leur. Il y en a cependant qui prétendent que ce n'est pas la beauté de la ville, qui a porté les Espagnols à lui donner le nom de Bracelet, mais que c'est tout le contraire; que les Indiens mêmes appelloient cet endroit *Maiinla*, c'est-à-dire, *Marets*, dont les Espagnols ont fait *Manila*, en conservant le son autant qu'ils ont pu (1). On dit aussi que le nom de *Sangleys*, que les Espagnols donnent aux Chinois, vient d'une méprise qu'ils ont faite la premiere fois que les Chinois vinrent chez eux; car comme ils demandoient à chacun de ceux qu'ils rencontroient, qui ils étoient & d'où ils venoient, ils répondoient toujours *Xang-lai*, que les Espagnols prirent pour le nom de leur Pays ou de leur profession; au-lieu que les Chinois croyant qu'on leur demandoit ce qui les amenoit, répondoient *Xang-lai*, *nous venons trafiquer*. On assure de plus que le nom de l'Isle de *Luçon* vient des Chinois, qui l'appellent *Liu-zon* (2); cependant, comme ces mots sont ortographiés différemment, & que l'on ne dit pas ce qu'ils signifient en Chinois, il n'est pas sans apparence qu'ils ont formé ce nom de celui que les Naturels y donnent, lequel, comme on l'a vu, signifie une sorte de mortier.

(1) *Navarrete*, Tratados Historicos de la Monarchia de la China, L. I C. I.

(2) Les Chinois de la même maniere appellent l'Amérique [illegible], qui paroit d'abord un autre mot, mais qui est reellement le même, exprime aussi bien que leur Ortographe [illegible]

SECTION III. *Description des* Philippines,

dans les limites de l'Espagne, & c'est là-dessus qu'est fondé le droit des Espagnols sur tout ce qu'ils possedent dans les Indes Orientales, c'est-à-dire relativement à la Couronne de Portugal; car pour ce qui est des autres Princes & Etats de l'Europe, ces Traités les intéressent aussi peu que les Bulles du Pape, que l'on ne doit s'attendre à voir respectées que par les Princes de la Communion de Rome; & il paroit par ce que nous avons rapporté, que ces Princes eux-memes n'y ont pas eu beaucoup d'égard, puisque cela auroit prevenu toutes les disputes (*a*).

Climat de Manille, *ses avantages & ses inconvéniens* &c.

Le climat de Manille est, comme on le doit naturellement penser, chaud & humide, cependant un Italien, bon juge sur cet article, assure que la chaleur n'y est pas si sensible qu'aux jours caniculaires en Italie (*b*). L'humidité y est plus grande, parcequ'il y a beaucoup de Rivieres, de Lacs, d'Etangs, & qu'ayant le Soleil à leur zénith deux fois par an, au mois de Mai & d'Aout, on peut concevoir aisément qu'il doit élever une grande quantité de vapeurs humides. On remarque comme une chose surprenante, que quand il fait de l'orage il pleut & éclaire, & quand la pluie est cessée on entend le tonnerre. Dans les mois de Juin, Juillet, Août & une partie de Septembre regnent les vents de Sud & d'Ouëst, qu'ils appellent *Vendavales*, & qui causent de si abondantes pluies & de si grandes tempêtes, que les campagnes sont toutes inondées, & qu'il faut se servir de petits bateaux pour aller d'un lieu à un autre. Depuis Octobre jusqu'à la moitié de Décembre le vent de Nord souffle, & delà jusqu'à Mai celui d'Est & de Sud-Est. Il y a ainsi deux Saisons, que les Portugais nomment Moncons dans ces mers, la seche & belle qu'ils appellent la Brise, & l'humide & orageuse qu'ils appellent Vendavale (*c*). On a encore remarqué que dans ce climat les Européens ne sont point sujets à la vermine, quand même ils porteroient leurs chemises fort longtems, & que les Indiens en sont tout remplis. Il est aisé de voir par ce que l'on a dit, qu'il ne fait jamais froid dans ce Pays; & parceque les jours & les nuits sont d'une égale longueur, c'est pourquoi à Manille les heures de diner, de souper, de faire des affaires, d'étudier & de prier sont les memes pendant toute l'année; on ne change point d'habits, & on n'en prend de drap que quand il pleut (*d*).

L'air étant humide & chaud n'est pas fort sain, & empêche en quelque maniere la digestion; il incommode les jeunes gens nouvellement venus de l'Europe plus que les vieillards. La Providence a pourvu à cela, en donnant à ce Pays des mets plus faciles à digérer. Le pain ordinaire n'est que de riz, & n'a pas tant de substance que celui de l'Europe. Les grandes rosées qui tombent dans les jours serains, contribuent à rendre l'air mal-sain; & comme on a remarqué que les terres hautes sont plus saines, les gens riches ont des maisons de campagne dans les montagnes, où ils se retirent depuis la mi-Mars jusqu'à la fin de Juin. Les naturels du Pays, sans prendre beaucoup de precautions, vivent quatrevingt & cent ans, mais il est rare d'y voir des Européens qui passent les soixante, à moins qu'ils n'y soient

(*a*) *Luyts* Introd. ad Geogr. Sect. III. C. 13.
(*b*) *Carreri*, ubi sup. Ch. 11.
(*c*) *Navarette*, ubi sup.
(*d*) *Gem. Carreri*, T. V. L. I. Ch. 11.

SECTION III. *Description des Philippines,*

foient venus ayant deja un certain âge (*a*); & c'eſt, à ce que l'on croit, la raiſon qui fait que peu de perſonnes de grande qualité ont accepté ce Gouvernement (*).

Le Terroir eſt fameux dans toutes les Indes pour ſa fertilité, qui eſt telle que ſi nous y inſiſtions en particulier, elle paroîtroit incroyable. Une ſeule obſervation en fournira la preuve. Le riz, qui par-tout ailleurs demande beaucoup de culture, vient par-tout dans l'Iſle avec peu ou point de ſoin, même ſur le ſommet des plus hautes montagnes, ſans être arroſé; c'eſt ce qui fait qu'il y eſt en ſi grande abondance, que les Indiens mépriſent l'or, & ne ſe donnent pas la peine de le ramaſſer, quoiqu'ils le trouvent preſque par-tout ſous leurs pieds (*b*). Le froment y eſt quelquefois ſi rare, qu'il ſe vend quatrevingt-dix pieces de huit le boiſſeau, n'y en ayant point d'autre que celui qu'on y porte; quoique le terroir ſoit très-propre à en produire, comme il a paru par une expérience que l'on a faite, un boiſſeau en ayant rapporté cent-trente (†). Quant au riz, qui eſt le bled du Pays, il y en a de différentes ſortes, dont les unes demandent quatre ou cinq mois depuis qu'on les a ſemées juſqu'à la récolte, & d'autre qu'on recueille quinze jours après les ſemailles (*c*). Ce que nous venons de dire n'eſt que pour faire voir que le Pays eſt excellent en ſoi, bien-que quelques Auteurs le repréſentent comme pauvre, parcequ'il n'en revient pas autant d'Eſpagnols riches, que des autres Pays ſoumis à Sa Majeſté Catholique; mais cela vient en partie de la beauté du lieu, qui charme à un tel point les habitans, qu'elle les engage à y paſſer leur vie, & en partie de la difficulté du retour, dont la dépenſe eſt extraordinaire, qui demande beaucoup de tems & oblige à paſſer par les lieux les plus malſains de la Terre, & en des ſaiſons nullement favorables (*d*).

On

(*a*) *Coronel* l. c.
(*b*) *Navarette*, *Gem. Carreri*, *Luyts.*
(*c*) *Carreri*, *Luyts.*
(*d*) *Navarette*, *Carreri.*

(*) Ceci mérite d'être mûrement peſé; car quoiqu'aucun des Auteurs que nous avons conſulté n'en ait fait la remarque, il paroît cependant par leurs Relations, qu'il y a une différence viſible pour la taille & la force entre les Inſulaires qui habitent les vallées, les pentes ou le haut des montagnes. Ces derniers, qui ſont entierement libres, ſont grands, vifs & hardis, quoiqu'ils ſoient moins à leur aiſe, & qu'ils ſoient plus expoſés aux inclémences de l'air que les autres (1), comme on le verra dans la ſuite. Il y auroit beaucoup à dire ſur ce ſujet, mais la nature de notre Ouvrage ne nous permet que de mettre le Lecteur ſur les voyes, & de laiſſer le reſte à ſes propres reflexions.

(†) Il y a en cela quelque choſe de ſi étrange, qu'on croiroit qu'il y a de l'abſurdité: c'eſt faute d'examiner des articles de cette nature, que l'on révoque ſouvent en doute la bonne foi des meilleurs Auteurs. Dans le cas dont il s'agit ici, voici le fait. Quand les Indiens ſoumis aux Eſpagnols ſement du bled, les Gouverneurs le prennent ſouvent pour le ſervice du Roi à bas prix, & on ne le paye que longtems après, & ſouvent point du tout; c'eſt ce qui fait qu'ils ne veulent point cultiver leurs terres: & l'on voit en cela clairement la raiſon pourquoi dans un Pays ſi abondant le grain eſt ſouvent ſi rare (2).

(1) Relac. de las Iſlas Filipinas, *Gem. Carreri*, *Navarette.*
(2) *Coron.* l. c. *Navarette*, L. VI. C. 6. *Carreri.*

SECTION III. Description des Philippines.

On ne doit pas cependant conclure delà, qu'avec toute sa fertilité, Manille ne soit pas exposée à de grandes incommodités: elle est sur-tout plus sujette qu'aucun Pays du Monde à de fréquens & terribles tremblemens de terre: il y a aussi des Volcans, les uns brûlent encore, d'autres sont éteints depuis longtems, & plusieurs se sont épuisés il n'y a pas longtems: avec cela la face de l'Isle n'en souffre point, ni des suites de leurs éruptions (*): au contraire, on ne peut pas trouver de terroir plus agréable & plus fertile. En tout tems, en toute saison les herbes croissent, les arbres poussent, & sur les montagnes comme dans les jardins ils donnent en même tems des fruits & des fleurs, les vieilles feuilles tombent rarement avant que les nouvelles soient venues. C'est ce qui fait que les *Tinghians*, ou Habitans des montagnes, n'ont aucune demeure fixe, mais suivent toujours l'ombre des arbres, qui leur servent de toit, & leur fournissent dequoi vivre: lorsque les fruits de leur canton sont finis, ils vont dans un autre endroit où il y en a d'une espece différente. Les orangers, les citronniers, & les autres arbres d'Europe portent deux fois l'année. Si l'on plante un rejetton, il est arbre portant fruit l'année suivante (*a*).

Fruits, Epiceries & Drogues.

Nous n'avons pas dessein d'entreprendre la description de tout ce que produit ce riche Pays, cela demanderoit un petit volume: il suffit pour notre but de remarquer, que les meilleurs fruits des Indes Occidentales & Orientales y croissent en abondance, outre ceux qui ne se trouvent nulle part ailleurs. On y compte jusqu'à quarante especes de palmiers, les plus excellentes noix de cocos, & la meilleure casse, dont il y a une si grande quantité, qu'ils se servent du fruit pour engraisser leurs cochons. On trouve aussi sur certaines montagnes de la canelle sauvage, & des muscades sauvages, quelques-uns y ajoutent des géroffles sauvages, de l'ébene, du bois de sandal, & plusieurs autres bois propres à la construction des maisons & des vaisseaux. Ils ont une grande quantité d'animaux, un bœuf gras ne coûte pas plus de quatre pieces de huit: il y a beaucop de civettes, & le musc qu'on en tire est fort estimé; la mer jette de l'ambre sur les côtes, & souvent de l'ambre-gris en prodigieuse quantité, dont on trouve quelquefois des pieces qui pesent quarante, cinquante, & même soixante livres. Après cela il ne vaut peut-être pas la peine d'a-

(*a*) Rel. de las Islas Filipinas.

(*) Il n'est pas difficile d'assigner les causes de ces tremblemens de terre & de ces éruptions de flammes. La terre est remplie par-tout de souffre minéral, & les grandes chaleurs ayant fait entrouvrir la terre, quand les pluies viennent l'eau pénetre aisément aux veines de souffre, & y cause une fermentation qui excite des tremblemens dans tous les endroits où la surface de la terre est serrée & ferme: là où elle est plus légere & plus poreuse, l'air s'y insinue, les vapeurs échauffées s'allument, & jettent des flammes & du feu tant que les matieres combustibles durent. Nous observerons en même tems, que la grande chaleur, la situation de ce Pays, environné de l'Océan de tous côtés, avec la quantité de montagnes & de bois qui s'y trouvent, sont les principales causes de l'humidité qui y regne; comme cette humidité jointe à la chaleur est celle de son extraordinaire fertilité, & de la bonté du bois pour tout (1).

(1) *Varen*, Geogr. *Luyts*, *Navarette*, *Carreri*; *Hooks* Lectures upon Earthquakes.

d'ajouter, qu'il n'y a gueres de Pays qui fourniſſe plus & de meilleure cire, qui ne coûte d'autre ſoin aux habitans que de la ramaſſer dans les bois (*a*).

Section III. Deſcription des Philippines.

Obſervons enfin, qu'il y a une ſi grande abondance d'or, qu'à la réſerve des Iſles voiſines, il n'y a gueres de Pays où l'on en trouve autant: car quoiqu'il y ait des Provinces qui en ont plus que d'autres, on peut dire que dans tous les quartiers de Manille on en trouve ſur le haut des montagnes, dans les vallées, dans le ſable des Lacs & des Rivieres. Quand les Eſpagnols y aborderent, les Indiens s'appliquoient à le chercher avec plus de ſoin qu'ils ne font à préſent, pour en faire des ornemens; mais ils ſont devenus fort indifférens à cet égard, parcequ'on les leur enleve; ils n'en chercheroient pas même du tout, ſi en quelques endroits ils n'étoient obligés d'en payer leur tribut (*b*). C'eſt par ce moyen que les Eſpagnols en ramaſſent en tout environ mille ou quinze-cens livres peſant tous les ans, ce qui ſe fait ſans le ſecours du feu ni du mercure; d'où l'on peut conjecturer quelle prodigieuſe quantité on en tireroit, ſi les Eſpagnols pouvoient obliger les habitans à y travailler, comme au Chili & au Pérou; mais ils ont trouvé par expérience que dans l'opinion de ces Peuples la mort eſt préférable à cet eſclavage; c'eſt ce qui fait qu'il n'y a point de Pays des Indes où ils ne ſe ſoient enfuis, de-peur d'y être réduits (*c*).

Manille abonde en Or.

Parlons à préſent des Peuples qui habitoient ce Pays, quand les Eſpagnols y aborderent. Ils trouverent les côtes occupées par des Maures, qui ſe donnoient le nom de *Tagales*, qui y étoient venus certainement de Malacca ou de Borneo; mais s'ils y avoient été jettés par la tempête, où s'ils y avoient paſſé volontairement, c'eſt ce qu'il eſt impoſſible de déterminer. On ne peut douter que les originaires de Manille & des environs ne ſoient deſcendus de Malais, comme on le voit par leur couleur, leur taille, leur habillement & leur langage: la plupart ſont modeſtes, doux & d'un bon naturel (*d*). Il ſe trouve dans quelques Provinces des *Pintados*, ou Indiens peints, qui ſont grands, droits, robuſtes, actifs, & bien faits. Enfin il y a des Noirs qui vivent dans les montagnes & les bois épais; les Eſpagnols leur ont donné le nom de *Negrillos* (*e*). On croit que ce ſont les habitans originaires; ils aiment la liberté plus qu'aucun Peuple du Monde, & n'ont d'autre principe qu'une extrême horreur pour la dépendance; c'eſt ce qui fait qu'ils n'ont ni Loix, ni Gouvernement, ni preſque de Société. Ceux qui habitent au bas d'une montagne, ſont ennemis mortels de ceux qui occupent le haut, & les uns & les autres ſont également haïs de ceux qui vivent vers le milieu. Quand ils ont tué un Eſpagnol, ils boivent dans ſon crâne (*f*); à tous égards ce ſont des Peuples brutaux & barbares. Ce ne ſont

Habitans du Pays.

(*a*) *Coronel* Relac. *Navarette*, *Carreri*.

(*b*) L'Amirante *d'Hernando de Barrelos y Castillo*, Relac. de las Islas Filipinas, *Carreri*.

(*c*) *Coronel*, Relac. de las Iſlas Filipinas y Malucas. *Navarette*.

(*d*) *Coronel*, *Navarette*, *Carreri*.

(*e*) *Navarette*, Tratados Hiſtoricos de la Monarchia de China.

(*f*) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 7.

SECTION III. *Defcription des* Philippines.

font pas les Efpagnols feuls qui les dépeignent ainfi; avant leur tems les Tagales & les Pintados les avoient trouvés tels, & ils ne les traitoient pas autrement qu'en leur caffant la tête (*a*). On trouve dans les montagnes près des fources & dans des cavernes agréablement fituées une autre Nation qu'on nomme *Ilayos* ou *Tinghians*, que quelques-uns croyent defcendus des Japonois, qui font auffi libres que les *Negrillos*, avec lefquels ils n'ont d'ailleurs point de conformité, étant fort braves, mais en même tems doux & humains. Ils ne vivent que de ce que la terre produit d'elle-même, & n'ont d'autre toit que l'ombre des arbres ou leurs cavernes. Ils ne font jamais de mal ni aux Efpagnols ni aux autres Indiens à moins qu'ils n'entreprennent fur leur liberté, mais pour leur propre fureté ils ne font aucun quartier aux *Negrillos* (*b*). On croit généralement que ces Noirs font les mêmes qui habitent la Nouvelle Guinée & plufieurs Ifles entre ce Pays & les Philippines. C'eft peu dire, mais c'eft tout ce que l'on en dit. Car quoiqu'il y ait plus de deux-cens ans que les Européens ont quelque connoiffance de la Nouvelle Guinée, on ignore encore fi c'eft un Continent ou une Ifle, fi ce Pays obéit à un feul Prince ou à plufieurs, fi les peuples font difpofés à faire commerce, ou s'ils font auffi intraitables que les *Negrillos* de Manille (*).

Il

(*a*) *Navarette* ubi fup. L. VI. C. 4. (*b*) *Gem. Carreri.*

(*) Il eft certain qu'il faut lire les Relations des Miffionnaires avec beaucoup de précaution à divers égards; mais en même tems on doit convenir, que fans eux on ne pourroit rien favoir du caractere, des inclinations & du génie des Indiens. Les Hiftoriens Efpagnols parlent des *Tagales* comme de peuples groffiers & ftupides, & propres à en faire des efclaves. Un favant Jéfuite, qui avoit demeuré longtems à Manille, affure au contraire qu'ils font non feulement humains & traitables, mais civils & bien élevés (1). Un Cordelier, qui a fait des remarques fur l'Ouvrage du Jéfuite, n'eft pas tout-à-fait d'accord avec lui fur l'article de la bonne éducation, fur-tout par rapport à la preuve qu'il en donne, c'eft qu'ils parlent toujours en tierce perfonne. Au-lieu de dire, *comment vous portez-vous*? ils difent *comment fe porte Monfieur un tel*, en nommant celui à qui ils parlent. Là-deffus notre Critique fait la remarque fuivante. „ J'ai été Miffionnaire chez les *Tagales*, & quoiqu'il y ait dix-huit ans je n'ai pas oublié leur langue. J'ai fait la miffion parmi eux. J'ai entendu des milliers de confeffions, & ai prêché quelques centaines de fois. Je ne difconviens pas que plufieurs, & fur-tout les principaux, ne fe fervent „ de ce tour d'expreffion, mais je ne puis accorder qu'il foit général: ils tutoyent mille „ & mille fois les Miffionnaires. Ils ont appris quelques manieres des Efpagnols avec „ lefquels ils converfent, ce qui fait que ceux des environs de Manille font plus civils. „ Difcourant un jour fur cet article avec quelques Indiens, un des principaux dit, fi „ les Efpagnols n'étoient pas venus dans notre Pays, nous aurions tous été des brutes, „ les lumieres de l'Evangile & le commerce nous ont rendu des hommes. Il difoit la vérité, & faifoit voir qu'il étoit homme de fens. Par-là il paroît que les *Tagales* ne font „ pas par eux-mêmes auffi civils & bien élevés, que quelques-uns le prétendent (2)". On voit que cela confirme plutôt que cela ne réfute ce que le Jéfuite rapporte; ils conviennent tous deux en un point, c'eft que les *Tagales* font meilleurs Chretiens que leurs Maîtres, qu'ils font juftes, charitables & induftrieux; que les femmes font chaftes, prudentes & extrêmement modeftes; & les deux Ecrivains fe plaignent qu'on les opprime mifé-

(1) *P. Letona*. Relac de las Iflas Filipinas. Hiftoria de la Companía de Jefus en las Iflas Filipinas, por *F. Colin*, C. XIII. p. 37.

(2) *Navarette*, L. VI. C. 32.

Il faut à présent parler des Provinces de cette Isle. La Province de *Balayan* suit la ville de Manille, & s'étend le long de la côte, du côté oriental de l'Isle, un peu au-delà de la Baye de *Batangas*. Il y avoit autrefois des Mines d'or, mais il y a longtems qu'elles ont été abandonnées. Il y a environ deux-mille-cinq-cens Indiens qui payent tribut: elle abonde en coton, en riz & en palmiers. Cette Province est bien cultivée, & la plupart des Espagnols y ont leurs maisons de campagne. On entre ensuite dans celle de *Caliluya* ou *Tayabas*, qui s'étend jusqu'au Cap de *Bondo*, & dans le Pays jusqu'à *Maubun*, sur la côte opposée de l'Isle. Elle est plus grande & a plus d'habitans que la premiere.

SECTION III. *Description des* Philippines.

Provinces de Balayan *& de* Camarines.

On passe après dans la Province de *Camarines*, où sont compris *Bondo*, *Passacao*, *Ibalon* Capitale de la Jurisdiction de *Catanduanes*, *Bulan*, où se perdit le vaisseau *l'Incarnation*, revenant de la Nouvelle Espagne en 1649, *Sorsocon* ou *Bagatao*, Port où l'on bâtit les gros vaisseaux du Roi, & *Albay*, qui est une grande Baye hors du Détroit, proche de laquelle est un Volcan fort haut, que les Navires qui viennent de la Nouvelle Espagne apperçoivent de fort loin. Il y a dans cette Montagne quelques Sources d'eau chaude. Au-delà d'*Albay*, vers l'Orient, est le Cap de *Buisaygay*. Ici la côte remonte vers le Nord, en laissant à droite les Isles de Catanduanes. Ensuite en côtoyant l'Isle vers l'Ouëst on trouve la Riviere de *Bicor*, qui vient d'un Lac, & baigne la ville de *Caçeres*, fondée par *D. François de Sande*, second Gouverneur & Propriétaire de ces Isles. L'Evêque du Nouveau Caçeres y fait sa résidence, & les Provinces de Calilaya, de Camarines & d'Ibalon sont sous sa Jurisdiction (*a*).

Celles de Paracale *& de* Cagayan.

On entre de la Province de Camarines dans celle de *Paracale*, où il y a de riches Mines d'or, d'autres Mines de différens métaux, & de la meilleure Pierre d'aiman. Elle est habitée par environ sept-milles Indiens payant tribut. Le terrein est bon & plat, il produit du Cacao & des Palmiers, dont on tire de l'huile & du vin. Après trois jours de chemin le long de la côte, on trouve la Baye de *Mauban* dans le pli du bras, à l'opposite du coude où est Manille. Les Navires qui viennent de la Nouvelle Espagne ont quelquefois laissé l'argent dans cet endroit, pour le transporter à Manille. Au dehors de la Baye est le Port de *Lampon*, qui est semblable à celui de *Mauban*. Depuis Lampon jusqu'au Cap *del Engano*, la côte n'est habitée que par des Barbares. C'est en cet endroit que commence la Province & la Jurisdiction de *Cagayan*, qui est la plus grande qui soit dans les Isles, ayant quatrevingt lieues en longueur sur quarante de largeur. Sa Capi-

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas. *Carreri* T. V. L. I. Ch 8.

sérablement, & qu'on les maltraite; & en cela, pour dire la vérité, ils ne disent rien que leurs prédécesseurs n'ayent dit, ayant toujours représenté à la Cour d'Espagne, que si l'on ne traitoit pas ces peuples en esclaves, mais en sujets, les Espagnols seroient aussi puissans aux Philippines, qu'ils pourroient le souhaitter; mais il paroît que ce n'est pas de l'intérêt des gens qui ont l'autorité en main (1).

(1) Relac. de las Islas Filipinas.

SECTION III. *Description des* Philippines.

pitale eſt la *Nouvelle Ségovie*, fondée par le Gouverneur *Don Conſalvo Ronquillo*, avec l'Egliſe Cathédrale. La ville eſt ſituée ſur le bord d'une Riviere du même nom, qui traverſe preſque toute la Province. Le grand Alcayde ou Juge de la Province y fait ſa réſidence avec une Garniſon d'Infanterie Eſpagnole. On y a bâti un Fort de pierre, & fait d'autres ouvrages, pour ſe défendre contre les *Irayes*, qui ſont des Indiens révoltés, demeurans dans les montagnes, qui partagent toute l'Iſle. Les Paroiſſes dans cette Province appartiennent aux Dominicains (*a*).

Le Cap le plus Septentrional eſt celui *Del Engano*, qui eſt fort dangereux pour les vents du Nord & les grands courans. Après avoir ſuivi la côte de l'Eſt à l'Oüeſt pendant quinze lieues, on trouve l'autre pointe, que l'on appelle le *Boxeador*. Au-delà de ce Cap la côte tourne au Sud, & l'on fait encore vingt lieues dans la Province de Cagayan, & là commence celle d'*Illocos*. Les Cagayens tributaires ſont au nombre d'environ neufmille, outre ceux qui ne ſont pas encore ſubjugués. Toute la Province eſt fertile, & ſes habitans, qui ſont robuſtes, ſe partagent entre l'Agriculture & les Armes; les femmes ſont divers ouvrages de coton. Ses montagnes, auſſi bien que toutes celles de l'Iſle, ont des milliers d'eſſaims d'Abeilles, qui fourniſſent de la cire en ſi grande quantité, que tous les Pauvres s'en ſervent au-lieu d'huile: ils ſont leurs chandelles dans une canne, laiſſant aux deux extrémités un petit trou pour y paſſer la meche, ils ferment celui d'embas, & l'empliſſent par celui d'en haut, & dès que la cire eſt refroidie, ils briſent le moule; de cette maniere la chandelle eſt faite en un moment, & de la groſſeur que l'on veut. On trouve encore ſur ces montagnes beaucoup de bois de Brêſil, de l'ébene, & d'autres bois eſtimes. Les Forêts ſont pleines de ſangliers, qui ne ſont pas ſi bons que les nôtres, & de cerfs que l'on tue pour la peau & les cornes, dont on fait commerce avec les Chinois (*b*).

Province d'Illocos.

La Province d'*Illocos* paſſe pour une des plus peuplées & des plus riches des Iſles. Elle a quarante lieues de cote, & eſt ſituée ſur les bords de la Riviere de *Bigan*. Le Gouverneur *Guido de Lacazaris*, ſucceſſeur de l'Adelantado, y fonda en 1574 la ville *Fernandine*. Cette Province ne s'étend pas plus de huit lieues dans les terres; par de-là ſont les montagnes & les forets qu'habitent les *Igolottes*, Nation guerriere & de haute ſtature, & des Noirs qui ne ſont pas encore ſubjugués. On a vu l'étendue du Pays entre les montagnes, lorſqu'en 1623 l'armée marcha ſept jours, ne faiſant que trois lieues par jour, ſous des arbres de noix muſcades ſauvages & des pins; elle arriva enfin au haut de la montagne, où étoient les principales habitations des *Igolottes*. Ils vivent dans ces endroits-là, à cauſe des riches Mines d'or qui s'y trouvent; ils en amaſſent & le troquent avec ceux d'*Illocos* & de *Pangaſinan* pour du tabac, du riz & autres choſes. Outre l'or cette Province produit beaucoup de coton, dont on fait de belles étoffes (*c*).

On

(*a*) *Navarette*, *Luyts*, *Carreri* l. c.

(*b*) Relac. de las Iſlas Filipinas.

(*c*) *Carreri* ubi ſup.

Section III. *Description des Philippines.*

De Pangasinan.

On entre ensuite dans la Province de *Pangasinan*, dont la côte a quarante lieues d'Espagne d'étendue; elle est à peu près de la même largeur que celle d'*Ilocos*. Ses montagnes & ses campagnes produisent beaucoup de bois, que les Indiens appellent *Sibucan*, pour teindre en rouge & en bleu. Tout l'intérieur de la Province est habité par des Indiens sauvages, qui vont comme les bêtes tout nuds & errans dans les forêts & sur les montagnes, n'ayant qu'une feuille pour couvrir les parties naturelles. Ils sement un peu de riz dans leurs vallées, & tachent d'avoir ce qui leur manque des Indiens conquis, en leur donnant de petits morceaux d'or, qu'ils ramassent dans le lit des Rivieres. On compte neuf-mille Indiens, qui payent tribut dans la Province d'*Ilocos*, & sept-mille dans celle de *Pangasinan*. C'est sur la côte de cette derniere qu'est le Port de *Bolinao* & la *Playa Oada*, endroit fameux dans les Philippines, par la victoire que les Espagnols y remporterent sur les Hollandois.

De Pampanga.

Après la Province de Pangasinan suit celle de *Pampanga*, où finit le Diocese de la Nouvelle Ségovie, & commence celui de l'Archeveque de Manille. Cette Province est grande & importante, parceque les gens du Pays, étant bien instruits par les Espagnols, sont nécessaires pour la conservation de l'Ile, & effectivement ils s'en sont servis non seulement dans Manille, mais encore dans Ternate, & en d'autres Provinces. Outre cela, le terroir y est fort fertile, sur-tout en riz, dont elle fournit Manille. Elle fournit encore le bois pour la construction des vaisseaux, ses forets étant sur la Baye, peu éloignées du Port de *Cavite*. Il y a huit-mille Indiens qui payent le tribut en riz. Les *Zambales* & les *Negrillos* habitent les montagnes de cette Province. Ils sont continuellement aux mains entre eux, pour s'empecher tour à tour l'entrée dans les bois, où ils ont leurs pâturages & leurs chasses (a) (*).

La

(a) Relac. de las Islas Filipinas. *Navarette*, *Luyts*, *Gem. Carreri*, T. V. L. I. Ch. 8.

(*) On trouve dans *Navarette* une Relation claire & agréable de ces Peuples; comme elle est courte, nous la rapporterons dans les propres termes de l'Auteur (1). ,, Le *P. Latona*, dit-il, assure qu'il y a dans l'Archevèché de Manille certains Idolâtres ,, noirs, natifs d'une Ile qui n'est pas conquise, qu'on appelle *Zambales*, & qui ne sont ,, pas encore subjugués. Mais ceux qui lui ont dit que ces Noirs sont les *Zambales*, l'ont ,, trompé; car les *Zambales* sont les ennemis mortels des *Noirs*, qui les redoutent beau- ,, coup. Il y en a parmi eux qui sont fort bons Chrétiens; leurs bourgs sont sur les bords ,, des montagnes, pour empêcher les Noirs de tomber sur les bourgs des Indiens. C'est à ,, cause de cela, & pour d'autres raisons que les *Zambales* sont exempts de corvées: ils ,, payent leurs taxes en argent non travaillé & non en espece. Les Noirs ont les che- ,, veux crépus comme les Cafres, ce que n'ont point les Zambales. Les Noirs ne sont ,, point assujettis, & il est impossible de les subjuguer quand on auroit une armée de ,, cent-mille hommes. Premierement, parceque les montagnes sont inaccessibles & si ,, couvertes de bois, qu'à moins d'abbattre les arbres, ni Espagnols ni Indiens ne peu- ,, vent faire un pas, & les Noirs entrent & sortent à chaque trou comme des lievres. En ,, second lieu, parceque se tenant derriere les arbres, ils tuent à coups de fleches autant ,, de gens qu'il leur plait, sans être vus, parcequ'on ne peut distinguer leur couleur de ,, celle des arbres. Quand les Indiens & les Zambales vont dans les montagnes, ils ont gé-

(1) *Navarette*, Tratados Historicos de la Monarchia de China. L. VI. C. 31.

SECTION III. *Description des* Philippines.

Provinces de Bahi *&* *de* Bulacan.

La Province de *Bahi*, qui eſt à l'Orient de Manille, produit auſſi du bois propre à la conſtruction des vaiſſeaux. Autour du Lac de ſon nom & des villages circonvoiſins, viennent les meilleurs fruits que l'on mange dans l'Isle, ſur-tout la *Bonga* ou l'*Areque*, & le *Buyo*, qui eſt la même choſe que le Bétel. C'eſt un fruit aromatique très-tendre, mais celui de Manille ſurpaſſe tous les autres, & les Eſpagnols ne font autre choſe que d'en mâcher depuis le matin juſqu'au ſoir. Le fruit qui nait de cette plante s'appelle *Tacloué*. Les habitans de cette Province ſont fort fatigués à couper le bois néceſſaire pour les vaiſſeaux; il y en a tous les mois depuis deux-cens juſqu'à quatre-cens d'occupés à ſcier ſur les montagnes ou dans le Port de Cavite. Le Roi leur donne une piece de huit par mois, & du riz à ſuffiſance. On compte environ ſix-mille Indiens dans la Province qui payent tribut.

La Province de *Bulacan*, ſituée entre Pampanga & Tondo, eſt très-petite & habitée par les Tagales. Elle abonde en riz & en vin de palme, & n'a que trois-mille perſonnes payans tribut.

Il reſte à dire un mot d'une petite Province qui eſt proche de l'embouchure du Canal; elle n'a que ſa Capitale ſur les terres de Manille, & le reſte conſiſte en pluſieurs Iſles, comme *Catanduanes*, *Masbate* & *Bourias*. La premiere a trente lieues de tour, & ſa figure eſt triangulaire. Elle eſt des premieres que l'on trouve en venant aux Iſles, & ſi proche de l'Embocadero de

„ généralement du deſſous, & par cette raiſon ils tâchent d'attirer les Noirs en raſe „ campagne, mais cela n'eſt pas facile. Ils ſont tantôt en paix, tantôt en guerre avec „ les Indiens: quand ils ſont en paix, ils viennent en troupes dans les bourgs ou les „ villes, on leur donne du tabac, des guenilles & du vin, dont ils ſont fort contens, & „ quelques-uns aident aux principaux Indiens à cultiver leurs terres. Nous admirions „ qu'ils fuſſent ſi gras, ſi grands & ſi robuſtes, ne ſe nourriſſant que de racines ſauvages „ des montagnes, de quelques fruits, & de chair crue, n'ayant d'autre habit que leur „ peau, & d'autre lit que la terre. Chacun d'eux a ſon arc & ſes fleches: l'arc eſt „ auſſi long que celui qui s'en ſert; ils les font du bois d'une ſorte de palmier qui eſt „ auſſi dur que le fer; la corde eſt d'écorce d'arbre, & d'une force dont rien n'appro„ che. Ils ont encore une petite arme de fer plus large que la main, d'un quart d'aune „ de long, dont la poignée eſt fort belle, qu'ils diſoient être de coquilles d'huîtres brû„ lées & de limaçons: elle reſſembloit à de beau marbre. Ils ſe ſervent de cette arme „ quand on ſe mêle, & ils ſont ſi adroits qu'ils coupent la tête à un homme à la bou„ che. Tous les peuples de ces montagnes juſqu'à la nouvelle Ségovie eſtiment beau„ coup un crâne pour y boire, deſorte que celui qui a le plus de crânes paſſe pour le plus „ vaillant, & c'eſt pour jouir de cet honneur, que ſans autre vue ils vont en courſe pour „ couper des têtes. En quelques endroits ils font des dents qu'ils en tirent, des eſpeces „ de guirlandes qu'ils mettent ſur leurs têtes; celui qui en a le plus, eſt le plus eſtimé. „ Il y a une grande quantité de ces Peuples dans les montagnes d'*Orion*, ſur la Baye de „ Manille, mais ils ſont fort pacifiques; pendant tout le tems que j'y ai été, ils n'ont „ fait aucun dommage." Ce paſſage eſt curieux, & nous apprend des particularités qui ne ſe trouvent nulle part ailleurs. On y voit clairement qu'il y a dans ces Iſles deux races différentes de Noirs; les uns qui ſont de véritables Negres, & les autres qui ont des cheveux longs comme les Canarins du voiſinage de Goa; qu'ils ſont naturellement ennemis les uns des autres; que les premiers ſont féroces, & plus ſauvages que les autres; & que quoique l'on puiſſe civiliſer plus aiſément les uns, les autres ne ſont nullement auſſi impoſſibles à apprivoiſer, que la plupart des Ecrivains Eſpagnols & ceux qui les copient le prétendent, pour juſtifier la maniere dont ils traitent ces pauvres miſérables.

de St. Bernardin que plusieurs Pilotes s'y trompent; & croyant entrer dans la bouche du Détroit, ils se sont mis entre des seches très-dangereuses, dont toute l'Isle est environnée jusqu'à une portée de mousquet de la côte. Elle est exposée aux vents de Nord, ce qui fait qu'on n'en peut approcher que depuis la mi-Juin jusqu'à la mi-Septembre (*a*).

SECTION III. *Description des* Philippines.

L'Isle de Catanduanes.

Elle abonde en riz, huile de palme, cocos, miel & en cire. Il y a plusieurs Rivieres dangereuses à passer, dans le lit desquelles on trouve de l'or, que les torrens qui tombent des montagnes entraînent avec eux. La plus grande s'appelle *Catandungan*, & les Espagnols lui donnent le nom de *Catanduanes*, ce qui a donné le sien à l'Isle. La principale occupation des Habitans est de faire de petites barques légeres, qu'ils vont vendre à Mindoro, à Caleleya, à Balagan & ailleurs. Ils en font premierement une grande sans pont & sans cloux, mais qui est seulement cousue avec des cannes des Indes, & puis les autres plus petites, qu'ils mettent l'une dans l'autre, & les transportent ainsi à cent lieues (*b*). La Nation est belliqueuse, & se peint comme les *Bisayas*. Ces gens-là sont si bons mariniers, qu'en sautant dans l'eau ils redressent dans un clin d'œil une barque qui a tourné; comme ils craignent ces accidens, ils portent leurs provisions dans des troncs de cannes, bien bouchés & attachés aux côtés de la barque. Ils n'ont d'autre habillement qu'une veste, qui leur vient jusqu'aux genoux. Les femmes ont l'esprit mâle, cultivent la terre, & vont à la pêche comme les hommes. Elles sont habillées modestement à la maniere das *Bisayas*; elles ont une robe avec un long manteau, & leurs cheveux sont liés sur le haut de la téte d'un nœud fait en forme de rose. Elle portent sur le front un morceau d'or battu, large de deux doigts, qui est doublé de taffetas, & trois pendans d'or à chaque oreille, l'un comme on les porte en Europe, & les deux autres plus haut. Elles ont des anneaux aux jambes, qui font du bruit quand elles marchent (*c*).

Description de Manille.

La Ville de *Manille* est située, comme nous l'avons déja insinué, sur la pointe de terre que forme la Riviere, qui se rend du Lac dans la Mer, & dans l'endroit d'où *Michel Lopez* chassa, le 19 de Juin 1571, le Raja Maure, qui s'y étoit fortifié avec des remparts bien palissadés de palmiers, & quelques petites pieces de canon. La place peut avoir deux milles de tour, & de longueur environ un tiers de mille: sa figure est irréguliere, fort étroite aux deux bouts & large au milieu. Il y a six Portes, savoir celle de *Los Almazenes*, de *St. Dominique*, de *Parian*, de *Sainte Lucie*, la *Royale* & une Poterne. La muraille du côté de Cavite a cinq petites tours, garnies de canons de fer, mais à la pointe on trouve un fameux bastion qu'on appelle *della Fundizione*, & un peu plus loin un autre pareil. C'est entre ces deux ouvrages que se trouve la Porte Royale, qui est aussi garnie de bonne artillerie de fonte, avec plusieurs ouvrages extérieurs. On trouve ensuite la Porte de *Parian*, qui tire ce nom d'un fauxbourg qui la couvre, où il y a aussi plusieurs pieces de fonte. En continuant de suivre la Riviere, on trou-

(*a*) *Gem. Carreri*, l. c.

(*b*) *Coronel*, *Navarette*, *Luytz*.

(*c*) *Navarette*, *Luytz*, *Gem. Carreri*, ubi sup.

SECTION III. *Description des Philippines.*

trouve la Tour de St. Dominique, proche d'un Couvent de cet Ordre, & l'on acheve le tour de la ville en venant du Château, qui termine sa longueur. Ainsi Manille est baignée au Midi par la Mer, au Septentrion & à l'Orient par la Riviere, sur laquelle il y a des ponts-levis pour entrer dans la Porte Royale & dans celle de Parian. Les maisons de Manille, quoique de charpente, depuis le premier étage jusqu'en haut, ne laissent pas d'etre assez agréables à cause de leurs belles galeries. Les rues sont larges, mais les fréquens tremblemens de terre en ont gâté la symétrie, parcequ'on y voit quantité de maisons ruinées, & qu'il y a peu d'apparence qu'on les rebatisse (*a*).

Nombre des Habitans.

On y compte trois-mille habitans, mais nés presque tous de tant d'unions différentes, qu'il a fallu inventer des noms bizarres pour les distinguer. Cela est arrivé par les alliances qu'ont fait ensemble les Espagnols, les Indiens, les Chinois, les Malabares, les Noirs, & les autres qui habitent la ville & les Isles qui en dépendent. On voit la meme chose dans les Pays que les Portugais ont conquis aux Indes, dans le Pérou, à la Nouvelle Espagne, & en d'autres endroits de l'Amérique. Quoique Manille soit également petite par l'enceinte de ses murs, & par le nombre de ses habitans, elle est néanmoins très-grande si l'on y comprend ses fauxbourgs : car à une portée de fusil de la Porte de Parian est le quartier des Marchands Chinois, qu'on appelle Sangleyes, où il y a plusieurs rues remplies de boutiques pleines d'étoffes de soye, de belles porcelaines & d'autres marchandises de prix. On y trouve toutes sortes d'Artisans & de Métiers, c'est ce qui fait que tout le bien des Bourgeois est entre les mains des Sangleyes, qui achettent & vendent tout, les Espagnols & les Indiens ne voulant pas s'en donner la peine (*). On compte près de trois-mille de ces Chinois dans Parian, & autant dans les Isles; on leur permet d'y demeurer, non comme à des Chretiens, mais comme à des gens qui pourront le devenir; en effet plusieurs se convertissent par la crainte d'etre chassés (*b*).

Des Chinois qui habitent le Fauxbourg de Parian.

Il y en avoit autrefois jusqu'à quarante-mille, mais on en a tué un grand nombre dans les séditions qu'ils ont excitées plusieurs fois, & sur-tout la veille de St. François en 1603, comme on l'a vu plus haut : c'est pourquoi le Roi

(*a*) *Coronel* Relac. *Navarette*, *Carreri* T. V. L. I. Ch. 3. (*b*) Les mêmes, *Luytz.*

(*) Cela vient de la paresse des Espagnols, & de la pauvreté & de la défiance des Indiens; d'un côté ceux-ci ont peu de chose à mettre dans le commerce, & de l'autre ils craignent qu'on ne leur ôte ce peu qu'ils ont, ce qui selon les apparences leur arriveroit s'ils trafiquoient. Leur misere fait leur sureté; la réputation qu'ils ont d'être pauvres est cause qu'ils sont à l'abri des piéges qu'on leur tendroit s'ils étoient riches, ou si on les croyoit tels. Par-là tout passe entre les mains des industrieux Chinois, qui ne trouvent rien de bas, de fatigant, de pénible, pourvu qu'il y ait à gagner. Quant au nom qu'on leur donne dans le texte, nous en avons déja marqué l'origine. Ce que les François des Provinces méridionales de France font pour les Espagnols en Europe, les Sangleyes le font pour les Espagnols des Philippines : ils suppléent à leur défaut, font leur besogne, flattent leur vanité, supportent leurs hauteurs, & en portent leur argent, qu'ils acquierent à plus juste titre qu'eux : & pour dire la verité, c'est-là le grief. Ces faits sont véritables à la lettre, & sont en même tems une peinture allégorique des divers moyens par lesquels quelques Nations s'enrichissent, & d'autres tombent dans la misere.

Roi Catholique leur a défendu de demeurer dans l'Isle; on n'observe point du tout cet ordre, parceque tous les ans il en reste beaucoup de cachés, de ceux qui viennent dans quarante ou cinquante Chiampans apporter quantité de marchandises, sur lesquelles ils gagnent plus à Manille qu'à la Chine, où toutes les Manufactures sont à très-bas prix. Les Marchands ou Sangleyes de Parian (*), sont gouvernés par un Alcalde ou Prévot, à qui ils donnent une somme considérable; ils font aussi de gros présens à l'Avocat-Fiscal leur Protecteur, à son Intendant & aux autres Officiers, outre les tributs & les impôts qu'ils doivent payer au Roi. Pour la permission de jouer à la Metoua, au commencement de leur nouvelle année, on exige d'eux dix-mille pieces de huit, & cependant cette permission ne dure que peu de jours, afin qu'ils ne courent pas risque de perdre le bien d'autrui. La Metoua est un Jeu de pair-ou-non; ils mettent une quantité de petites monnoyes en un monceau, qui est pour celui qui devine (a). Ceux qui tiennent le jeu y sont si adroits, qu'à la longueur & à la hauteur du petit monceau ils en connoissent le nombre, & quelquefois en enlevent subtilement une piece, pour faire le nombre qu'ils se sont proposés. Les Espagnols tiennent ces Chinois rigoureusement dans le devoir; on ne leur permet pas de passer la nuit dans les maisons des Chretiens, & leurs boutiques ou maisons ne doivent pas être sans lumiere (†).

Section III. Description des Philippines.

Lors-

(a) *Carreri*, ubi sup.

(*) L'adresse & l'industrie de ces gens-là sont si grandes, & ils ont l'art de savoir si bien ménager les passions, & flatter le foible de ceux à qui ils ont à faire, qu'ils emportent toujours la plus grande partie de l'argent qui vient tous les ans par le vaisseau de la Nouvelle Espagne. Ce sont en un mot les plus rusés Négocians qu'il y ait au Monde, & comme ils trompent continuellement les autres, il arrive quelquefois qu'ils se trompent eux-mêmes. On en trouve un plaisant exemple dans une Relation Espagnole, que nous rapporterons pour divertir le Lecteur. Un Espagnol avoit eu le malheur de perdre une partie du nez, ce qui l'exposa si fort à la risée publique dans Manille, qu'il fit venir un Artisan Chinois, à qui il demanda s'il ne pourroit pas lui faire un nez postiche? Le Chinois s'y engagea sur le champ, & fit effectivement ce que l'autre lui avoit demandé; l'Espagnol en fut si content, qu'il lui donna vingt ducats. Le faiseur de nez, charmé de la somme, rapporta l'année suivante de la Chine toute une cargaison de nez postiches, sans penser que de pareils accidens n'arrivoient pas assez souvent pour lui fournir des marchands. Desorte qu'avec toute son adresse il en fut pour ses peines (1).

(†) Le danger qu'il y a à avoir un si grand nombre de ces gens-là auprès de la Capitale, a fait le sujet des représentations qu'on a faites à la Cour d'Espagne, presque depuis le tems que les Espagnols sont en possession de l'Isle, mais presque toujours sans effet. Car quoique l'on ait quelquefois modéré l'abus, on n'y a jamais entierement remédié: la raison en est, que le Gouverneur & les Officiers trouvent leur compte à le laisser subsister, & le public seul gagneroit au remede. Ainsi pour répondre aux remontrances, ils n'ont jamais manqué de faire entendre à la Cour, que les taxes ordinaires & extraordinaires sur les Chinois font le tiers de tout le revenu des Philippines, que l'on perdroit par conséquent si on les bannissoit; & cette raison, toute mauvaise qu'elle est, l'a emporté jusqu'à présent. L'Auteur d'un des Mémoires que nous avons souvent cités, raisonne sur ce sujet de la maniere suivante. Le Commerce des Philippines, tel qu'il se fait à

(1) Relac. de las Islas Filipinas, écrite par un Ecclesiastique qui avoit demeuré dix-huit ans à Manille.

SECTION III. *Description des* Philippines.

Lorſqu'on a paſſé le pont de la Riviere, qui eſt proche de Parian, on trouve les fauxbourgs de Tondo, Minondo, Sainte-Croix, Dilao, St. Michel, St. Jean de Bagambaya, St. Jaques, Notre Dame de l'Hermite, Malati, Chiapo, & autres au nombre de quinze, qui ſont tous habités par des Indiens, des Tagales, & autres Nations, ſous la direction d'un Alcalde (*a*).

Maiſons de Manille *& des environs.*

La plupart des maiſons ſont de bois, & baties ſur des piliers le long de la Riviere; on y va en bateau comme à Siam. Elles ſont couvertes de Nipas ou de feuilles de palmier; les còtés ſont garnis de cannes: on monte dans pluſieurs par des échelles, à cauſe que le terrein eſt humide & ſouvent plein d'eau. Dans le tems du petit Roi *Matanda*, Tondo étoit fortifie de remparts pourvus d'artillerie, mais il réſiſta peu aux armes des Eſpagnols. On trouve dans l'eſpace, qui eſt entre ces fauxbourgs juſques au Lac de Bahi, ſur l'un & l'autre bord de la Riviere, quantité de jardins, de fermes & de maiſons de campagne, dont la vue eſt aſſez agréable; deſorte qu'en conſidérant le tout enſemble, cela approche aſſez de ces grands villages étendus de Siam. Quant aux Edifices publics ils étoient autrefois beaucoup plus magnifiques qu'ils ne le ſont à-préſent, l'expérience ayant appris qu'il vaut mieux bâtir dans ce Pays-là de bois & de cannes, que de briques ou de pierre; mais la magnificence qui regne en dedans, prouve que les Eſpagnols la connoiſſent & n'en ſont pas ennemis (*b*). Le College des Jéſuites eſt à tous égards de beaucoup le plus conſidérable bâtiment de la ville: il fut fondé en 1581, & comme les

(*a*) *Mendoza* Deſcript. de l'Iſle de Luçon. (*b*) *Carreri*, T. V. L. I. Ch 3.

à Manille. eſt un des plus riches du Monde, & cependant Sa Majeſté Catholique n'en tire preſque rien, & ſes ſujets très-peu de choſe. D'où cela vient-il? Comme l'objet du Commerce eſt de gagner du bien, on peut le conſidérer comme une eſpece de Jeu, mais un Jeu d'adreſſe & non de hazard: deſorte que ceux qui ſont habiles & induſtrieux doivent à la fin emporter tout: à la Manille ce ſont les Chinois qui tiennent le cornet, & à la longue tout ce qui ſe met au jeu paſſe dans leur poche; il n'y a que les Gouverneurs & les Grands, de qui ils tiennent ce privilege, qui ont part au butin. Le remede eſt ſimple & aiſé à tous égards, à la réſerve d'un ſeul, ce ſeroit de nommer ſucceſſivement trois Gouverneurs honnêtes gens, qui préféraſſent l'honneur à l'eſpérance incertaine de porter des richeſſes en Eſpagne; eſpérance qui en a ſéduit pluſieurs, mais que très-peu ont vu accomplie. Si quelques Gouverneurs de ce caractere traitoient les Indiens avec douceur, encourageoient leurs manufactures, & les laiſſoient jouir des fruits de leur induſtrie, ſans les inquiéter, les Chinois perdroient bientôt ce Commerce, nonobſtant toutes leurs fineſſes; une grande partie de l'argent qui vient du Mexique, demeureroit dans l'Iſle; la Navigation augmenteroit, il s'établiroit de nouveaux endroits de Commerce, les revenus de Sa Majeſté ſeroient en peu d'années dix fois plus grands, & le nombre de ſes ſujets doubleroit & tripleroit; car un grand nombre d'Indiens, qui ſont Chretiens dans le cœur ne veulent pas ſe faire baptiſer, pour ne pas paſſer ſous le joug d'un Gouvernement où il n'y a ni juſtice, ni regle, ni douceur: & où au contraire la rapine & la fraude ont régné depuis deux-cens ans, ont chaſſé des centaines de mille perſonnes de leur Pays, faute de ſubſiſtance, en ont fait périr des millions, malgré les biens que la Providence a accordés à ces Iſles, & l'abondance de tout ce que les hommes s'accordent à nommer bénédictions temporelles (1).

(1) *Don Juan Gran y Montfalcon*, Juſtification &c.

les autres Maiſons de cette Société il s'eſt de plus en plus enrichi, comme les Peres qui l'occupent ſont toujours devenus plus accrédités & plus puiſſans. Il y a outre cela un grand nombre d'Egliſes & de Couvents, à proportion de la grandeur de la ville. Le Chateau eſt ſitué, comme nous l'avons dit, ſur la pointe occidentale de la ville, la Mer le baigne d'un côté, & la Riviere de l'autre: on l'appelle le Château de St. Jaques; il étoit originairement fortifié en forme de triangle, ayant un baſtion du côté de la Mer, un ſecond du côté de la Riviere, & un troiſieme à la Pointe vers l'Occident, pour défendre le Port, qui n'eſt propre que pour de petits bâtimens. Après avoir parlé de la ville, il faut faire un pas plus loin, & faire connoître une autre place importante, que l'on regarde généralement comme le Port, parceque, comme nous venons de le remarquer, il n'y a que de petits vaiſſeaux qui remontent juſqu'à Manille (a).

SECTION III. *Deſcription des Philippines.*

Deſcription du Port de Cavite.

Cette ville s'appelle *Cavite*, nom que les Tagales lui ont donné: elle n'eſt éloignée que de trois lieues de Manille, au Sud, ſur une langue de terre étroite, qui a d'un côté la Mer, & de l'autre le Golphe qui ſert de Port. Elle eſt défendue par le Chateau de St. Philippe, qui commande le Port; & c'eſt le meilleur Fort de toute l'Iſle: c'eſt un quarré régulier, avec quatre baſtions aſſez bien pourvus de canon; c'eſt-là que ſont les principaux magaſins pour la Guerre & la Marine. La Baye eſt profonde preſque par-tout, & fort poiſſonneuſe; ſes rives ſont bordées de villages (b). A ſon entrée on trouve l'Iſle de Maribele, qui a trois lieues de tour & une demi-lieue de largeur; elle eſt à huit lieues de Manille, & quoique ce ſoit une place très-importante, il n'y a qu'une très-petite garde ſous le commandement d'un Officier, qui fait auſſi l'office de Corrégidor dans le village. On entre dans la Baye par trois paſſages; le premier eſt entre l'Iſle & la Pointe du Diable; c'eſt le plus fréquenté, parcequ'il eſt plus profond, & qu'il a une demi-lieue de largeur: le ſecond a un quart de lieue de large, entre la côte oppoſée & l'Ecueil des chevaux; il n'eſt pas fort ſûr, parcequ'il a peu de fonds & quelques petits rochers ſous l'eau: le troiſieme qui a trois lieues de large, eſt entre l'Ecueil des chevaux & la Pointe de Marigondon; il eſt rempli de bas-fonds, & l'on a beſoin d'un bon Pilote en y entrant. Le Port eſt en demi-cercle; on y eſt à l'abri des vents de Sud, mais non pas de ceux du Nord. Sur la pointe où eſt le Château de St. Philippe, on voit auſſi l'Arſenal, où l'on conſtruit les Gallions, & il y a ordinairement depuis trois juſqu'à ſix & huit-cens Indiens qui y travaillent; on les releve tous les mois, & ils ſont entretenus aux dépens du Roi, pendant qu'ils ſont en ſervice. Le fauxbourg de St. Roch dépend de Cavite, il a plus d'habitans que la ville, tant Eſpagnols qu'Indiens & Chinois. Il y a ſur cette côte pluſieurs autres Ports moins conſidérables, qui ne laiſſent pas d'être fort utiles, pour ſervir de retraite aux Jonques du Japon, & aux Bâtimens d'autres Nations Orientales, qui viennent en grand nom-

(a) *Coronel, Navarette, Luyts.* (b) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 8.

SECTION III. *Description des* Philippines.

Gouvernement Ecclésiastique & Civil de Manille.

nombre tous les ans dans la saison favorable (*a*) (*).

En parlant du Gouvernement, nous commencerons par respect par l'Ecclesiastique. Manille fut érigée en Eveché l'an 1581, & dix-sept ans après, par la faveur du Pape & du Roi d'Espagne, en Archeveché. Tout le Clergé de ces Isles est soumis à l'Archeveque comme à son Métropolitain. Il reçoit annuellement du Roi six-mille pieces de huit, les douze Chanoines de la Cathedrale ont chacun quatre ou cinq-cens pieces. Il y a outre Manille trois Evechés aux Philippines, ceux de Zebu, de Camarines & de Cagayan, qui ont chacun cinq-mille pieces: outre cela il y a toujours un Evequè titulaire à Manille, qui prend le Gouvernement de la premire Eglise vacante, qui seroit obligée sans cela d'attendre six ans. Le Clergé inférieur est très-nombreux, & comme tous ces Ecclésiastiques tirent plus ou moins du Trésor Royal, c'est une grande charge pour l'Etat (*b*): il ne faut pourtant pas décider à la hate, que c'est une charge inutile, puisqu'il est certain que les Indiens sont plus contenus dans le devoir par les exhortations & par le pouvoir que les Ecclésiastiques ont sur leur esprit, que par tout autre moyen (†). Quant au Gouvernement Civil, la ville de Manille est gouvernée

(*a*) Relac de las Islas Filipinas. (*b*) *Carreri*, ubi sup.

(*) Les meilleures Relations que nous ayons de ces Isles, ne sont pas d'assez nouvelle date pour pouvoir parler avec certitude de leur état présent, & par cette raison nous n'osons pas assurer que les Jonques Japonoises viennent à-présent réguliérement sur les côtes de Luçon, mais on convient généralement qu'il vient des Japonois avec les Vaisseaux Chinois, & que de tems en tems ils se risquent seuls dans les Isles voisines. La Flotte de la Chine vient tous les ans depuis la mi Décembre jusqu'à la fin de Janvier. Les Marchands mettent environ deux mois à expédier leurs affaires, & ils retournent communément à la Chine vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril; après ce tems-là la Navigation dans ces mers passe pour dangereuse; & à considérer les bâtimens dont on se sert, les naufrages y seroient plus fréquens qu'ils ne le sont, sans le grand nombre de ports & d'anses qui se trouvent dans les Isles voisines de Manille, où ils peuvent toujours se retirer & se mettre en sureté à la moindre apparence de mauvais tems (1).

(†) Le nombre des Prêtres Séculiers n'est pas grand, mais ces Isles fourmillent de Réguliers de différens Ordres, comme Dominiquains, Cordeliers, Jacobins, Augustins & Jésuites, qui desservent les Paroisses des divers Dioceses. Ils s'accordent assez bien ensemble, à la réserve des derniers, qui ne s'accordent avec personne, si ce n'est entre eux. C'est à ces Missionnaires que le Roi Catholique doit tous les Sujets Indiens qu'il a, & ils lui en procureroient encore davantage, si les abus du Gouvernement Civil n'empêchoient un grand nombre d'Indiens de se déclarer ouvertement Chretiens. Il paroît clairement par les Ouvrages que ces Missionnaires ont écrit, & par les Mémoires qu'ils ont présenté à la Cour d'Espagne, que ce sont les meilleurs patriotes qu'il y ait aux Philippines, & à divers égards ils se montrent fort desintéressés, en déclamant contre les Bénéfices simples, & contre la grandeur inutile de certains Ecclésiastiques, tandis qu'en d'autres endroits le Peuple manque de Pasteurs, faute de pouvoir les entretenir (2). Le P. *Navarette*, dans l'Ouvrage duquel il y a mille particularités curieuses, en fournit une forte preuve, en raisonnant contre les Jésuites, les seuls Prédicateurs qui soutiennent par des soldats les Ouvriers Apostoliques (3). „ Le Christianisme, dit ce respectable Auteur, avoit fait de „ grands progrès au Japon sans le secours des armes; & s'il s'y est anéanti, ce n'a pas „ été

(1) *Coronel*, Relac de las Islas Filipinas y Malucas.

(2) *Navarette*, *Carreri*, *Comines*.

(3) *Navarette*, Tratados Hist. de la Monarchia de China.

née par deux Alcaldes: les autres villes & les gros bourgs ont un Alcalde, & les villages un Corrégidor. Il y a appel de leurs sentences à la Cour Royale de Manille, composée de quatre Auditeurs ou Juges, & d'un Procureur-Fiscal. Chacun de ces Juges a trois-mille-trois-cens pieces de huit d'appointemens par an. Le Viceroi est Président de cette Cour, & en cette qualité il a quatre-mille pieces de huit, mais il n'a point de voix; quand les voix sont égales, il nomme un Docteur, qui a voix décisive. Le Procureur-Fiscal a six-cens pieces tous les ans des Chinois, en qualité de leur Protecteur (*a*).

Section III. Des Isles Philippines.

A l'égard des Indiens qui sont soumis, ils payent le tribut selon les proportions suivantes; ceux qui ne sont pas mariés payent depuis l'age de dix-huit ans jusqu'à soixante, cinq réales par tête, aussi bien que les filles depuis vingt-quatre jusqu'à cinquante: ceux qui sont mariés payent dix réales. On compte dans toutes les Isles deux-cens-cinquante-mille Indiens, sujets du Roi Catholique, dont deux cinquiemes payent tribut au Roi, les autres dépendent des Seigneurs. Les Seigneuries s'appellent en Espagnol *Encomienda*, & les Seigneurs *Encomendaro*; mais ils doivent payer sur le tribut qu'ils reçoivent deux réales par tête, pour l'entretien des troupes, & au-

De quelle maniere les Indiens sont [illegible], & des Encomiendas.

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas, *Navarette*, *Carreri*.

,, été faute de soldats, mais par d'autres causes, que l'on auroit bien pu prévenir. Les
,, deux persécutions générales à la Chine ont eu aussi d'autres causes. Je trouve que par-
,, tout il y a quelque chose à dire. Les Peres de la Société, ayant mené des soldats en
,, Ethiopie, en ont été chassés sans espérance de retour; on les regarde comme des
,, espions au Tonquin, dans la Cochinchine & à la Chine: cela est moins mauvais que
,, l'autre. Nous n'avons aussi rien gagné en allant avec des troupes de Manille à Itui; ce
,, fut l'avis particulier d'un seul, que les autres desapprouverent, en prédisant le mauvais
,, succès de l'entreprise. Tant qu'il n'y eut que trois Peres dans cette Province, ils fi-
,, rent quelques progrès, & prêcherent en paix & sans être troublés; les soldats ne pa-
,, rurent pas sitôt, que les Naturels allarmés coururent aux armes, brûlerent, blesserent,
,, massacrerent, & tout fut perdu. On sait ce qui est arrivé dans les Isles *Marianes*, ainsi
,, il n'est pas besoin de preuves. J'ai encore une autre difficulté, c'est que si les Missions
,, doivent être soutenues par la force des armes, il n'y en peut avoir que très-peu, en-
,, sorte qu'il faut y renoncer, ou suivre l'exemple des Apôtres; car d'où tirerons-nous
,, des troupes pour soutenir ceux qui prêchent à la Chine, au Japon, & dans les Etats
,, du Grand-Mogol? Je ne nomme que ces Pays-là sans parler de plusieurs autres vas-
,, tes Royaumes. Mais si tous les soldats de l'Eglise ne suffisent pas pour trois endroits,
,, par quel moyen soutiendrons-nous les autres Missions? Je suis persuadé qu'un seul
,, Chretien instruit & converti par les voyes de la douceur, en vaut vingt de ceux que
,, l'appareil militaire fait. Ceux qui parlent de la protection des troupes Chretiennes,
,, s'imaginent que les soldats ne font qu'aider & défendre; mais je soutiens qu'ils font
,, plus de mal par leurs débauches en un jour, que vingt Missionnaires ne peuvent répa-
,, rer en un an. Mais, dit-on, s'il n'y a pas de troupes, les infideles tueront les Mis-
,, sionnaires avant qu'ils ayent pu faire le moindre bien. Qu'ils les tuent: Jesus Christ
,, lui même & ses Apôtres ont été mis à mort; & c'est faire assez que d'arroser la ter-
,, re de son sang, pour qu'elle rapporte dans la suite une plus abondante moisson".
Voilà, il faut l'avouer, qui est beau & héroïque. D'autres Procureurs, car le P. *Navarette* étoit revêtu de cette charge, on insisté sur cet article, soutenant que sans le secours des soldats ils pouvoient gagner des milliers de Sujets au Roi Catholique, les rendre industrieux sans autres Loix que celles de l'Evangile, & le Pays riche & florissant moyennant que leurs Prosélytes fussent à couvert de toute oppression temporelle ou spirituelle.

SECTION III. *Description des Philippines.*

autant pour le Prêtre de la Paroiffe (a). On compte que les Revenus Royaux montent à cinq-cens-mille pieces de huit, outre les cafuels. Il y a environ quatre-mille hommes de troupes dans les Philippines, dont huit-cens ou mille font en garnifon à Manille. Le Viceroi eft auffi Capitaine-Général, & fous ce titre il a quatre-mille pieces de huit (b). Nous parlerons de l'étendue de fon autorité dans la fuite. Après avoir fait connoitre l'Ifle de Luçon & Manille fa Capitale, nous allons faire une courte defcription du refte de cet Archipel.

SECTION IV.

Defcription des Ifles qui dépendent de Luçon; *leur Situation, leurs Productions, le Tribut qu'elles payent, leurs Avantages & Defavantages, la Maniere dont les* Efpagnols *traitent les Habitans, & dont ils s'affurent de leur foumiffion, nonobftant le peu de Troupes qu'ils ont.*

SECTION IV. *Suite de la Defcription des Philippines.*

Defcription des autres Philippines.

La méthode la plus aifée, la plus naturelle & la plus utile de faire la defcription des petites Ifles qui font dans le voifinage de Luçon, c'eft de commencer par celles qui font le long du Canal par où paffe le Galion qui va à la Nouvelle Efpagne, & de continuer enfuite par celles qui font au Sud, à l'Oueft & au Nord. La premiere eft *Capoul*, qui a trois lieues de tour; fon terroir eft très-fertile & fort agréable, les Indiens y ont de bonnes habitations, faites à la maniere de celles des Bifayas. A quelques lieues au Nord-Eft de l'embouchure du Détroit eft *Ticao*, qui a huit lieues de circuit, habitée par des Indiens, dont la plus grande partie font indépendans, ou dans le ftile des Efpagnols fauvages. Il y a un affez bon Port, on y trouve de l'eau fraiche & du bois; c'eft la derniere terre que touchent les vaiffeaux qui vont à la Nouvelle Efpagne (c).

A quatre lieues à l'Oueft de *Ticao*, on trouve *Bourias*. Cette Ifle a cinq lieues de tour, & contient quelques Indiens tributaires, Paroiffiens de Masbate, qui eft dans une autre Ifle au Sud de la derniere, & qui n'eft pas éloignée de *Ticao*. L'Ifle de *Masbate* a trente lieues de circuit, & eft longue à proportion: fes Ports font commodes pour tous les vaiffeaux, pour y faire de l'eau. Elle eft habitée par deux-cens-cinquante familles Indiennes, qui payent le tribut en cire, fel & civette. Mais ceux qui demeurent dans les montagnes, & qui font venus originairement d'ailleurs, font en fort grand nombre. Les Mines d'or qui y font produifoient autrefois beaucoup de ce precieux métal, qui étoit à vingt-deux carats (d). On ne travaille point aujourd'hui à ces Mines: car pour les Indiens, lorfqu'ils ont un plat de riz ils ne fongent gueres à l'or; & s'ils en ramaffent quelquefois dans les Rivieres, ce n'eft que quand on les preffe de payer le tribut, n'en pre-

(a) Les mêmes.

(b) *Don Juan Gran y Montfalcon* Juftification &c.

(c) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 9.

(d) Ibid.

prenant pas plus qu'il ne leur en faut pour cela. Les bords de cette Isle sont souvent enrichis d'ambregris, qu'y jettent les courans du Canal qui s'y termine (*a*).

Section IV. Suite de la Description des Isles Philippines.

Laissant derriere Ticao, Masbate & Bourias, & suivant la même route, on trouve *Marinduque* à quinze lieues de Manille. Elle en a dix-huit de tour, son terroir est élevé & abondant en cocos & autres fruits, dont les habitans se nourrissent, parcequ'on y trouve peu de riz. On y fait beaucoup de poix, & la cire n'y est pas si commune que dans les autres Isles.

Isles Marinduque, Mindoro, Ebin &c.

Mindoro, qui est à huit lieues de Manille & à cinq de Marinduque, a quinze lieues de long sur huit de large; & en a soixante-dix de circuit; sa plus grande largeur est au Cap du Sud, où avec une autre petite Isle élevée, qu'on appelle *Ebin*, elle forme un Détroit entre elle & *Panay*, à qui l'on donne le nom de *Potol.* Il y en a encore une autre entre cette Isle & *Lubin*, qui est connu sous le nom de *Calabite*. La terre de *Mindoro* est haute & montagneuse, elle abonde en dattes & en toute autre sorte de fruits, mais on ne trouve du riz qu'en de certains endroits. Les Canaux & les embouchures des Rivieres sont habités par des Indiens, qui payent tribut; du côté de l'Est, du Nord-Est & du côté de Manille, ce sont des Tagales, & du côté de celle de Panay, ce sont des Bisayas. Ceux qui occupent le cœur de l'Isle sont des Manghiens, qui parlent une langue différente, mais ni les uns ni les autres n'ont aucune forme de Gouvernement. Ils vont nuds, & ne couvrent que les parties naturelles: comme ils ne se nourrissent que de fruits, ils changent de demeure suivant les saisons. Quoiqu'ils soient voisins de Manille, ils ont encore la simplicité de changer la cire de leurs montagnes pour des cloux, des couteaux, des aiguilles, des plats & autres bagatelles (*b*). La Capitale de l'Isle, où l'Alcalde fait sa résidence, est *Baco*: on trouve proche de cette place, le vieux Mindoro, qui a donné le nom à l'Isle. Un de ses Caps, appellé le *Varadero*, s'étend vers *Tal*, village de la côte de Manille, entre les Bayes de Bobou & de Batangas; & parcequ'il se trouve entre les deux une petite Isle, que l'on appelle *Verte*, le passage pour les vaisseaux qui vont à Cavite & qui en viennent, n'a pas plus d'un mille de large; ce qui cause des tournans & des courans qui mettent les vaisseaux en grand danger, lorsqu'ils n'entrent pas dans le Canal avec un vent & un courant favorable. On compte dans Mindoro & dans Louban dix-sept-cens habitans, qui payent le tribut en cire, & en une espece de chanvre noir, dont on fait des cables pour les vaisseaux du Roi. *Louban* est une petite Isle basse, qui a cinq lieues de tour; la petite Isle d'*Ambie* en est tout proche, où se trouve un Volcan fort haut, que l'on decouvre de fort loin, à cause des flammes continuelles qu'il vomit. De Louban en remontant vers le Nord, on ne voit aucune Isle digne de remarque; seulement, après avoir passé le Cap Boxeador à huit lieues vis-à-vis de la Nouvelle Ségovie, on rencontre les petites Isles basses de *los Babouyanes*, qui s'étendent jusqu'aux Isles de Formose & de Liquejos (*).

Dans

(*a*) Relac de las Islas Filipinas. *Navarette*, *Carreri*. l. c. (*b*) *Carreri*, ubi sup.

(*) Ce fut à l'Orient de ces Isles, mais à une Latitude incertaine, que vers le commen-

SECTION IV. *Suite de la Description des* Philippines.

Dans la plus proche que l'on a conquise, il y a cinq-cens originaires qui payent tribut. Elle produit de la cire, de l'ébene, des patates, des cocos, des plantains, & autres choses qui servent à nourrir les habitans. A quatorze ou quinze lieues au Sud-Ouëst de Louban se trouvent les *Calamianes*, Province composée de dix-sept Isles soumises, outre plusieurs autres qui ne le sont point encore. Parmi les premieres il y en a une grande, que l'on appelle *Paragoa*, dont une partie appartient aux Espagnols, & l'autre au Roi de Borneo (a).

Isle de Paragoa & *des Isles qui sont entre celle-ci &* Borneo.

L'Isle de *Paragoa* est la troisieme en grandeur parmi les Philippines: elle a deux-cens-cinquante lieues de tour, cent en longueur, mais sa largeur n'est que de douze ou quatorze. Le milieu de l'Isle est sous le neuvieme ou dixieme degré; le Cap le plus avancé, nommé *Tagusan*, vers le Nord-Ouëst, n'est qu'à cinquante lieues de Borneo. Dans cet espace il y a une si grande quantite d'Isles basses, qu'elles paroissent joindre les deux grandes. Les habitans des côtes de ces Isles & de Tagusan sont Sujets du Roi de Borneo, qui est Mahométan (b); mais le milieu du Pays est habité par des Indiens sauvages, barbares, & sans Roi, qui apportent tous leurs soins à ne se pas laisser soumettre par le Roi de Borneo, ni par les Espagnols, qui sont maîtres de la moitié de l'Isle. Ils peuvent avoir douze-cens Indiens, qui leur payent tribut; ces Indiens sont aussi noirs que les Negres d'Afrique,

(a) Relac. de las Islas Filipinas. *Navarette*, *Carreri*, ubi sup.

(b) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 9.

mencement, & même vers le milieu du dix-septieme siecle, les Espagnols & les Portugais envoyerent diverses fois des vaisseaux, pour découvrir une petite Isle, nommée *Riccadoro* (1), dont voici l'histoire en peu de mots. Un vaisseau Portugais, qui alloit de Macao au Japon (2), ayant été accueilli par une violente tempêtes, se mit à couvert dans une petite Isle inconnue: trouvant que la terre du foyer s'étoit détachée ils prirent une sorte de terre rouge, qu'ils trouverent dans l'Isle, pour en faire une couche, & continuerent leur voyage. Peu de jours après ils trouverent le foyer encore défait; quand ils l'examinerent, ils s'apperçurent que la terre rouge étoit en partie consumée, & en partie changée en une plaque d'or, par la chaleur du feu, cela leur fit donner à cette Isle le nom de *Riccadoro*. On n'a jamais pu la retrouver depuis, & l'on croit que les violentes tempêtes auxquelles les vaisseaux sont exposés dans ces mers en sont la cause (3). Un des derniers vaisseaux employés à cette recherche fut envoyé par le Viceroi de la Nouvelle Espagne, & partit d'Acapulco sous le commandement d'un Capitaine nommé *Sébastien*. La tempête le jetta sur les côtes du Japon: le Gouvernement naturellement ombrageux conçut des soupçons, ou d'autres Européens lui en firent naître; on s'imagina que ce vaisseau étoit envoyé pour découvrir sur les côtes un bon Port pour y transporter des troupes Espagnoles; ce fut-là une des principales causes de la persécution qui s'alluma contre les Chretiens, & de l'interdiction absolue de tout commerce avec les Espagnols & les Portugais (4), dont nous avons déja parlé dans le Chapitre précedent.

(1) Ce qu'on dit ici est sur l'autorite d'une ancienne Carte Espagnole.

(2) L'Amirante *Don Hieronimo de Banuelos y Carrion*, Relac. de las Islas Filipinas, à la marge, où il dit aussi qu'il essuya une violente tempete à la hauteur de cette Isle.

(3) *Gem. Carreri*, P. V. L. III. Ch. 6. mais il dit qu'elle fut découverte par un Gallion, qui alloit de Manille à Acapulco, ce qui est plus vraisemblable, s'il ne confond pas les Isles de *Riccadoro* & de *Rica Plata* avec les Isles de Salomon.

(4) L'Amirante *Don Hieronimo de Banuelos y Carrion*, Relac. de las Islas Filipinas.

que, & ils n'ont jamais de demeure fixe (*). Ils font fort fideles aux Efpagnols, qui tiennent-là une garnifon de deux-cens hommes, partie Efpagnols, partie Indiens, avec un Juge, qui fait fa réfidence à *Taytay*, fur le Cap oppofé à celui de Tagufan, que les Efpagnols appellent Bornei, où il y a un Fort médiocre. Le Lampuan ou Gouverneur pour le Roi de Borneo, demeure à *Lavo*. L'Ifle eft fort montagneufe, & pleine de toutes fortes d'arbres & d'animaux; on trouve beaucoup de cire fur les montagnes, mais elle produit peu de riz (*a*).

Section IV. *Suite de la Defcription des* Philippines.

Proche du Cap Septentrional de Paragoa, vers l'Eft, fe voyent les trois Ifles appellées *Calamianes*, qui donnent le nom à une Province. Ces Ifles & neuf autres voifines, toutes petites, font habitées par des Indiens paifibles. Dans les unes il y en a cent-cinquante qui payent tribut, dans les autres moins. La principale chofe que rapportent leurs montagnes eft de la cire, dont ils font la récolte deux fois par an. On trouve fur les roches proche de la mer, de ces nids d'oifeaux fi eftimés (*b*); & l'on pêche de très-belles perles le long des côtes (*c*).

Ifle de Cuyo, *& la belle Ifle de* Panay.

Au-delà des Calamianes, à la vue de la haute montagne de Mindoro, font les cinq Ifles de *Cuyo*, peu éloignées les unes des autres. Il y a environ cinq-cens familles qui payent tribut, qui font plus civilifées & plus affectionnées aux Efpagnols que celles de Calamianes & de Paragoa. Ils font fort laborieux, & c'eft ce qui fait qu'ils recueillent une grande quantité de riz, de légumes & des fruits. Les montagnes font pleines de toute forte de gibier. La Province de Calamianes finit à ces Ifles, & l'on entre dans celle de *Panay*, dont la premiere terre eft *Potol*. Comme Paragoa eft la plus grande Ifle après celles de Manille & de Mindanao, *Panay* eft la plus peuplée & la plus fertile de tout l'Archipel (*d*); fa figure eft triangulaire, & elle a cent lieues de tour. Les noms de ces principaux Caps font Potol, Nafo, & Boulacabi. La côte depuis Boulacabi jufqu'à Potol court de l'Eft à l'Oueft;

(*a*) Relac. de las Iflas Filipinas, *Luyts*.
(*b*) Voy. la defcription des nids d'oifeaux dans le Ch. VII.
(*c*) Relac. de las Iflas Filipinas, *Navarette*, *Carreri*, ubi fup.
(*d*) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 9.

(*) Il ne fera pas hors de propos d'obferver que l'on n'a pas jufqu'à préfent donné de notion fatisfaifante des deux différentes races de Noirs qui habitent la plupart des Ifles de cet Archipel; les uns ont le nez écrafé, de groffes levres & les cheveux crépus, comme les Negres de la côte de Guinée; les autres ont les traits bien proportionnés, & de longs cheveux noirs, frifés naturellement. Les premiers prétendent être les habitans naturels de ces Ifles, & dans celle de Luçon en particulier ils ont dit aux Miffionnaires que les Tagales étoient leurs efclaves. Les Efpagnols les appellent *Negrillos* & *Zambales*, mais ils avouent qu'ils ne connoiffent pas la diftinction qu'il y a entre ces Peuples, & qu'ils ignorent comment ils font venus dans ces Ifles. Quant aux Negrillos, il eft très-apparent qu'ils font venus du Pays qui a été fi longtems, & qui eft encore fi peu connu des Européens, qu'ils ont appellé la Nouvelle Guinée, parceque tous les habitans font de cet ordre; c'eft ce qui eft d'autant plus probable, que l'Archipel, compofé d'un nombre infini d'Ifles, qui a été découvert au commencement de ce dix-huitieme fiecle, & qu'on a nommé les nouvelles Philippines, forme une efpece de demi cercle entre la Nouvelle Guinée & Mindanao, la plus méridionale des Philippines, où ces Negrillos font en plus grand nombre que nulle part ailleurs. D'autre part les Zambales font en plus grand nombre dans les Ifles Septentrionales, & par cette raifon il y a de l'apparence qu'ils font venus du Continent de l'Afie.

SECTION IV. *Suite de la Descrip-tion des* Philippi-nes.

l'Oueſt; celle de Potol à Naſo du Nord au Sud; celle de Boulacabi juſqu'au Cap d'Iloilo, qui eſt plus petit que les autres, va encore du Nord au Sud; celle d'Iloilo à Naſo, de l'Eſt à l'Oueſt. Le milieu de l'Iſle eſt ſous le dixieme degré de Latitude. Du côté du Nord, preſque au milieu des deux Caps de Boulacabi & de Potol, la fameuſe Riviere de Panay ſe rend à la mer, vis-à-vis de la petite Iſle *Lutaya*, dans le Port de laquelle les Eſpagnols trouverent une ſure retraite, avant la découverte & la conquête de Manille & de Cavite. La fertilité de l'Iſle de *Panay* vient de ce qu'elle eſt arroſée de pluſieurs Rivieres, deſorte qu'on ne peut pas faire une lieue ſans trouver un ruiſſeau, ſur-tout proche de la grande Riviere qui donne ſon nom à toute l'Iſle, & qui l'arroſe pendant quarante lieues (*a*).

Gouverne-ment, Pro-ductions, Revenus, & nombre des Habi-tans de Panay.

L'Iſle eſt diviſée en deux Juriſdictions, afin que la Juſtice ſoit mieux administrée. La premiere, qui eſt celle de *Panay*, s'étend depuis le Cap de Potol juſqu'à celui de Boulacabi: le reſte de l'Iſle dépend du Juge d'*Otton*, qui fait ſa réſidence à Iloilo, ſitué ſur un Cap, qui s'avançant vers le Sud entre les Rivieres de Tig, Bavan & Jaro, forme avec l'Iſle d'*Imaraz* un Détroit qui n'a pas plus de demi-lieue de largeur, ou pour mieux dire un Port ouvert. Ce fut ſur ce Cap que le Gouverneur *Conſalve Ronquillo* fit bâtir un Fort en 1681. Les Indiens tributaires ſont au nombre de ſeize-mille-trois-cens-ſoixante, qui payent partie au Roi, partie aux Seigneurs particuliers, mais tout en riz, l'Iſle en produiſant cent-mille boiſſeaux, meſure d'Eſpagne; il y a peu d'autre grain (*b*). Les habitans ſont d'une taille épaiſſe, bons laboureurs & habiles chaſſeurs, l'Iſle leur fourniſſant des cerfs & des ſangliers en quantité. Les femmes s'occupent à faire des étoffes de diverſes couleurs. On compte dans l'Iſle quatorze Paroiſſes dépendantes des Auguſtins, trois Bénéfices deſſervis par des Prêtres Séculiers, & un College de Jéſuites, dans lequel on adminiſtre les Sacremens à la Garniſon d'Iloilo. Outre les Indiens qui payent tribut, il y a encore de ces Noirs que les Eſpagnols appellent Negrillos, qui ont été les premiers habitans de l'Iſle, & que les Biſayas ont obligés de ſe retirer au fonds des bois (*c*). Ils n'ont pas les cheveux ſi crépus, & ſont de plus petite taille que ceux de Guinée. Ils demeurent dans les lieux les plus ſauvages des montagnes, & vont nuds comme des bêtes; ils ſont ſi légers à la courſe, que ſouvent ils attrappent des cerfs & des ſangliers. Quand ils en ont tué quelqu'un, ils demeurent autour de l'animal juſqu'à ce qu'il ſoit mangé, n'ayant d'autre ſubſiſtance que celle qu'ils tirent de leur arc & de leurs fleches. Ils fuient les Eſpagnols, non par haine mais par crainte. Parmi les Iſles qui ſont autour de Panay, ſe trouve celle d'*Imaraz*, vis-à-vis d'Iloilo. Elle eſt longue & baſſe, a dix lieues de tour & trois de largeur; ſon terroir eſt fertile, abondant en ſalſepareille & en bonnes eaux. On trouve dans les montagnes des cerfs, des ſangliers & quantité de bons arbres. Il y a le Port de *Ste. Anne*, qui n'eſt qu'à trois lieues d'Iloilo (*d*).

A

(*a*) *Mendoza*, *Coronel*, *Luyts*.
(*b*) Relat. de las Iſlas Filipinas, *Carreri*, l. c.
(*c*) *Mendoza*, *Navarette*, *Carreri* ubi ſup.
(*d*) *Mendoza*, *Luyts*, *Carreri* l. c.

A dix ou douze lieues de Boulacabi est l'Isle de *Sibouyan*, pareille à celle d'Imaraz. Deux lieues plus au Nord on trouve *Romblon* & *Batan*, & enfin l'Isle de *Tablas*, qui est plus grande que les dernieres, & n'est éloignée du Cap de Potol que de cinq lieues. Il y a beaucoup d'Indiens qui parlent la même langue que ceux de Panay ; ils ne différent presque en rien les uns des autres. Voilà quelles sont les Isles les plus voisines de Manille, voyons à présent celles qui en sont plus éloignées.

SECTION IV. *Suite de la Description des Philippines.*

Autres Isles.

Isle de Samar.

Entre les deux grandes Isles de Manille & de Mindanao, la premiere la plus septentrionale & l'autre la plus méridionale de cet Archipel, on trouve les Isles de *Samar*, *Leyte* & *Bohol*, qui se suivent & entrent dans le demi cercle que toutes ces Isles forment. La premiere & la plus proche de Manille s'appelle *Samar* du côté des Isles, & *Ibabao* du côté de la grande Mer. Elle ressemble pour la figure à un corps humain, sans tête ni jambes ; sa plus grande longueur est depuis le Cap de *Baliquaton*, qui avec la pointe de Manille forme le Détroit de St. Bernardin (*) à treize degrés, trente minutes de Latitude Septentrionale, jusqu'à celui de Guiguan sous le onzieme vers le Sud. Les deux autres Caps, qui font la plus grande largeur de l'Isle, sont le Cap du *St. Esprit*, dont les hautes montagnes se font voir de loin aux vaisseaux qui viennent de la Nouvelle Espagne, & l'autre à l'opposite vis-à-vis de *Leyte*, qui forme un Détroit, large tout au plus d'un jet de pierre, & où cependant un vaisseau nommé *St. Juanillo* a passé en venant de l'Amérique (*a*). L'Isle a environ cent-trente lieues de tour. Entre le Cap de Guiguan & celui du St. Esprit on trouve le Port de *Borongon*, & pas loin delà ceux de *Palapa* & de *Catubig*, la petite Isle de *Bin* & la côte de

(*a*) *Navarette*, *Coronel*, *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 10.

(*) Ce Détroit est un des plus fameux qu'il y ait dans le Monde connu. Si la difficulté de le passer est en quelque façon avantageuse à la ville de Manille, en ce qu'il ne seroit gueres possible à une Escadre d'y passer sans avoir un Pilote du Pays, il est aussi très-dangereux pour les Espagnols mêmes, & leur donne bien de la peine, comme on en peut juger par la description qui se trouve dans le texte, qui est tirée exactement d'un Auteur qui y avoit passé lui-même, & qui a d'ailleurs beaucoup profité des Relations Espagnoles des Philippines. La petite Isle de *St. Bernard* est au douzieme degré, quarante-cinq minutes de Latitude Septentrionale, & le Cap du St. Esprit au douzieme degré, quarante minutes. Dans la plupart des Cartes Espagnoles le Détroit est nommé *Embocadero de S. Bernardini*, en d'autres *Estricho de Manila* ou Détroit de Manille, pour le distinguer de l'autre Détroit, qu'il faut aussi passer avant que de pouvoir gagner le Port de Cavite, & qui s'appelle *Estricho de Mindoro*; tout le Détroit est embarrassé de petites Isles, qui en rendent le passage difficile & dangereux (1). Il arrive quelquefois que le Gallion d'Acapulco ne peut entrer dans le Détroit de St. Bernardin faute de vent, alors il est contraint d'entrer dans le Port de *Lampon*, sur la côte orientale de Luçon, d'où l'on transporte la cargaison sur le dos des hommes, ce qui a coûté la vie à plusieurs milliers d'Indiens. D'autrefois le Gallion a abordé à la Nouvelle Ségovie, dans le Nord de l'Isle; & comme ce lieu est encore plus éloigné de Manille, le double d'Indiens a péri pour transporter la charge : cela ne vient uniquement que de ce que le Gallion ne part pas d'assez bonne heure de la Nouvelle Espagne (2).

(1) *Carreri* T. V. L. III. Ch. 1-3. On a aussi consulté les Cartes Espagnoles, Hollandoises & Angloises.

(2) *Navarette*, Tratados Historicos de la Monarchia de China.

SECTION IV. *Suite de la Descrip-tion des* Philippi-nes.

de *Catarman.* Il y a souvent des barques de Nations inconnues, qui font naufrage sur la côte de Palapa. En entrant par le Détroit de St. Bernardin, après avoir passé Baliquaton, on trouve la côte de Samar, le long de laquelle sont les villages d'*Ibatan*, de *Bangahon*, de *Catbalogan*, de *Paranos* & de *Calviga.* On passe ensuite le Détroit de St. Juanillo, & on va jusqu'au Cap & à la petite Isle de *Guiguan*, qui finit le tour de l'Isle. Elle est fort pleine de montagnes escarpées, mais les plaines sont fertiles. Les fruits sont comme ceux de *Leyte*: il y en a un particulier sans noyau, que les Espagnols appellent *Chicoy*, & les Chinois, qui l'estiment fort, *Seyzou* (*a*).

De l'Isle de Leyte.

L'Isle de *Leyte* prend son nom du village de *Gleyte*, situé dans une Baye vis-à-vis de *Panamao.* De la pointe de cette Baye, la côte s'étend pendant vingt lieues au Nord jusqu'au Détroit de St. Juanillo; delà tournant du Nord au Sud, on trouve l'Isle de *Panahan* à trente lieues de distance, où il y a deux Caps éloignés l'un de l'autre de trois lieues. Le premier s'appelle *Cabalian*, & l'autre *Motavan*, nom qui vient d'un rocher qui est vis-à-vis, & que l'on appelle aujourd'hui *Sogor. Ferdinand Magellan*, qui le premier découvrit ces Isles en 1521, y entra par le Détroit de Panahan. Celui qui le reçut le mieux ce fut le Seigneur de la petite Isle de *Dimassavan*, qui le conduisit jusqu'à *Cebu*, & reçut là le baptéme avec le Roi de l'Isle (*b*). De Dimassavan ou Segor, en allant vers l'Oüest, il y a encore quarante lieues de côtes jusqu'à la pointe de Leyte, ainsi son tour est d'environ quatre-vingt-dix ou cent lieues.

Elle est très-peuplée du côté de l'Est, c'est-à-dire depuis le Détroit de Panamao jusqu'à celui de Panahan, à cause des plaines fertiles. De très-hautes montagnes partagent l'Isle en deux, & font une si grande altération dans l'air, que quand il est Hiver du côté du Nord dans le même tems qu'en Europe, il fait Eté du côté du Sud. Desorte que quand une moitié de l'Isle fait la moisson, l'autre seme, & l'on y fait deux abondantes récoltes dans une année; plusieurs Rivieres qui viennent des montagnes ne contribuent pas peu à cette abondance. Les montagnes fourmillent de cerfs, de vaches, de sangliers & de poules sauvages. La terre y produit quantité de racines, dont les habitans se nourrissent également, comme de pain, des légumes, des cocos, & du bois propre à construire des vaisseaux. La mer ne le cede point à la terre, & leur fournit beaucoup de bon poisson. On compte dans l'Isle neuf-mille Indiens, qui payent le tribut en riz, en cire & en toiles. Le Peuple est susceptible d'instruction, & a deux bonnes coutumes: l'une de se recevoir les uns chez les autres quand ils voyagent; & l'autre de ne point changer le prix des vivres, quelque disette qu'il y ait, & cela sous de très-grandes peines (*c*).

L'air est plus frais à Leyte & à Samar qu'à Manille, & par conséquent le sejour de ces Isles est plus agréable. Du côté de *Baybay* & d'*Ogmua* l'Isle de Leyte confine à celle de *Bohol*, qui est la troisieme dont les Jésuites ont soin. Sa longueur du Nord au Sud est de seize lieues, sa largeur de huit

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas.

(*b*) *Pigafetta*, *d'Argensola*, *Coronel.*

(*c*) *Carreri* l. c.

huit & de dix, & elle en a quarante de tour. La côte méridionale vers Mindanao, eſt la plus peuplée, c'eſt-à-dire depuis *Lobog*, ſa Capitale, juſqu'à la petite Iſle ou Preſqu'iſle de *Panglao*. Il y en a encore trois autres, mais qui ſont moins peuplées, & l'on n'y compte en tout que douze-cens perſonnes, qui payent tribut. Le terroir ne produit point de riz, mais il eſt riche en Mines d'or, & abondant en cocos, patates & racines qui ſuppléent au défaut de riz. Les montagnes ſont pleines de bêtes fauves, & la mer abonde en poiſſon, que les habitans troquent avec ceux des Iſles voiſines pour du coton. Leur langage eſt le même que celui des Biſayas; mais ils ſont plus blancs, mieux faits que ceux de Leyte, de Samar & de Panay, & plus braves ſur terre & ſur mer. Leur fierté paroît aſſez par le ſurnom qu'avoit celui qui les commandoit avant l'arrivée des Eſpagnols, qui étoit *Baray Tupueng*, qui veut dire l'Incomparable & le Sans-pareil. Mais leur orgueil a été humilié par ceux de Ternate, les Portugais & les Eſpagnols ſucceſſivement; & cela leur fut prédit en vers d'un ton fort lamentable par une de leur *Baylona* ou Prêtreſſes, nommée *Cariapa*. Toutes les Hiſtoires des habitans de Philippines ſont des eſpeces de Chroniques en vers (*a*).

SECTION IV. *Suite de la Deſcription des* Philippines.

SECTION V.

Iſle de Cebu, *premier Siege du Gouvernement des* Eſpagnols. *Le chemin de* Lima *à cette Iſle plus court & plus commode, que celui d'*Acapulco *à* Manille. *Iſle de* Mindanao, *ſes richeſſes, état préſent de ſes Habitans; Iſle de* Xolo. *Cauſes qui ont empêché les* Eſpagnols *d'étendre davantage leur puiſſance, & de tirer plus de profit de ces Iſles.*

Cebu, *Sogbu*, *Sibu* ou *Zebu* n'eſt pas grande, elle n'a pas plus de quinze ou vingt lieues en longueur, ſa largeur eſt de huit, & ſon circuit de quarante-huit. Son Cap principal, qui eſt au Nord-Eſt, s'appelle *Burulaque*, & delà ſes deux côtes s'étendent, l'une du Nord-Eſt au Sud-Ouëſt juſqu'au Détroit de *Tanay*; & l'autre du Nord au Sud juſqu'à la petite Iſle de *Matta*, qui a quatre lieues de tour & la ville du Saint Nom de Jesus (*b*). Cette place eſt ſituée ſur une pointe preſque au milieu de l'Iſle, ſous le dixieme degré, & n'eſt éloignée de l'Iſle de Matta du côté de l'Eſt que d'une portée de mouſquet, & du côté de l'Ouëſt d'une portée de canon. C'eſt en cet endroit que *Magellan*, ſon beaupere, le premier Pilote, & le Capitaine *Jean Serrano* furent tués. On voit entre ces deux terres un Port, où l'on eſt à l'abri de tous les vents, & qui a deux entrées du côté de l'Eſt & de l'Ouëſt, mais il y a quelques bas-fonds à éviter. *Magellan* trouva en cet endroit pluſieurs vaiſſeaux de différentes Nations. Le Roi du Pays voulut exiger de lui le droit pour les marchandiſes & pour l'ancrage, mais il s'en

SECTION V. *Des Iſles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

Iſle de Cebu.

(*a*) Relac. de las Iſlas Filipinas. (*b*) *Carreri* ubi ſup.

s'en excusa, en alléguant la grandeur du Roi d'Espagne, & que des vaisseaux de guerre ne payoient rien (*). Il y avoit alors dans l'Isle de Cebu trois-mille familles de gens belliqueux; on y fonda dans la suite le premier village Espagnol, avec des Juges, & tous les Officiers de distinction (*a*).

Erigée en Evêché, & sa decadence.

Le Roi en fit une ville en 1598, en y envoyant pour l'Evêque le P. *Pierre d'Agurto* de l'Ordre de St. Augustin. Il étoit permis en ce tems-là aux habitans de *Cebu* d'envoyer des vaisseaux à la Nouvelle Espagne, de même qu'à ceux de Manille aujourd'hui, mais ils peuvent seulement en envoyer deux, & par des raisons que nous dirons dans la suite ils se contentent même d'un seul. A mesure que le commerce de cette derniere place s'est accru, & sur-tout depuis la permission d'envoyer annuellement des vaisseaux au Mexique, le commerce de *Cebu* est tombé peu à peu, & depuis longtems cette ville est devenue un village, où réside cependant toujours un Evêque (*b*). Il y reste néanmoins encore quelques traces de son ancienne splendeur, comme la Cathédrale, deux ou trois Couvents, & un Fort de pierre de forme triangulaire, pour la défense du Port, où l'on entretient une Garnison de deux Compagnies d'Infanterie Espagnole. Il y a aussi dans les environs deux villages, qui étoient autrefois les fauxbourgs de la ville; l'un, nommé *Parian*, est occupé par des Marchands & des Ouvriers Chinois, & l'autre par des Indiens, qui sont exempts de tribut, parcequ'ils ont été les premiers à se soumettre aux Espagnols, & qu'ils leur ont

(*a*) *Coronel*, *d'Argensola*, *Carreri*, l. c. (*b*) *Mendoza*, *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 10.

(*) Il y a dans le voisinage de Cebu quelques petites Isles, qu'on appelle *Pintados*, du nom des Habitans, auxquels les Espagnols donnent le même nom, parcequ'il y en a beaucoup qui se peignent le corps d'une façon singuliere. Ils sont noirs, & il y en a encore bon nombre dans les Isles voisines, qui ne sont point assujettis aux Espagnols. Ils se peignent par incision & avec le feu. Les uns sont peints par tout le corps, les autres seulement sur l'estomac, les hanches, le dos, ou les bras; ils y mettent toutes sortes de figures de serpens, de dragons & d'oiseaux carnaciers, c'étoit-là la preuve de valeur de ces Peuples nuds, & des especes d'écussons, qui annonçoient leurs grands exploits, toutes ces figures étant emblématiques, & elles ne s'imprimoient sur le corps qu'après que celui qui les portoit avoit fait les actions représentées par ces figures (1); étrange façon de faire honneur, au moins selon notre maniere de penser, mais c'étoit certainement un honneur parmi eux, parcequ'ils voyoient du premier coup-d'œil sur le corps d'un homme distingué, de quelle façon il l'étoit devenu. Il est évident, par le grand nombre de vaisseaux que *Magellan* trouva à Cebu, qu'il se faisoit un grand commerce aux Philippines avant l'arrivée des Européens; & l'on a lieu de regretter que les premiers *Découvreurs* Espagnols n'ayent pas laissé des Relations plus exactes de l'état où ils trouverent les Pays dont ils firent la découverte; on auroit su bien des choses, sur lesquelles on n'a aucunes lumieres. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis que les Européens se sont établis dans ces quartiers, la Navigation des naturels a diminué plutôt qu'elle n'a augmenté; les Chinois mêmes, qui avoient coutume de venir avec de grandes Flottes dans ces Isles, se bornent à présent au commerce de Manille, & l'on ne voit que peu ou point de leurs Jonques dans aucune des Isles qui sont au Sud (2).

(1) Relac. de las Islas Filipinas.

(2) Il paroit par les Voyages de *Marc Paul*, que les Chinois connoissoient autrefois la Nouvelle Guinée, & il y a très-grande apparence qu'ils étoient en ce tems-là meilleurs mariniers, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

ont aidé à découvrir & à conquérir les autres Isles. On compte dans Cebu cinq-mille familles, fort attachées aux Espagnols, parcequ'elles sont Chretiennes. La seule espece de grain que l'Isle produit s'appelle *Borona*, qui n'approche pas du bled, ni même du riz; il est de la couleur du millet, mais il est un peu plus petit, & a un autre goût (*a*). Il y croît aussi beaucoup d'*Abaca*, sorte de plante, qui préparée comme le lin fournit du fil fin & gros. Du premier on fait de la toile, qui quoiqu'elle ne soit pas fort belle, ne laisse pas d'être d'usage & forte. Du plus gros on fait des cables qu'on assure être très-bons, n'étant pas sujets à se pourrir dans l'eau, comme les cordes noires, que l'on fait du Gamuto, que l'on tire du cœur de quelques palmiers. Il y a encore beaucoup de coton, dont on fait des toiles très-fines; & des palmes on fait une autre sorte de toile, dont la chaîne est de coton; pour beaucoup d'autres productions de valeur il n'y en a point. On trouve pourtant une espece de drogue qui ressemble à l'Assa fœtida, une grande quantité de bonne cire, & de la civette (*b*).

Section V.

Des Isles de Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

Avant que de quitter cette Isle, il faut instruire le Lecteurs de quelques particularités, qu'il ne trouvera nulle part ailleurs. Nous voyons que divers Auteurs judicieux témoignent une grande surprise, de ce que les Espagnols, en traversant l'Océan Atlantique pour aller des Philippines à la Nouvelle Espagne, & de la Nouvelle Espagne aux Philippines, ayent fait si peu de découvertes, & n'ayent jamais pu retrouver des Isles, qu'ils avoient reconnues dans leurs premiers voyages. Mais il est facile d'en rendre raison. Pendant que le Commerce avec les terres des Espagnols en Asie & en Amérique fut à Cebu, il ne se faisoit pas entre cette Isle & la Nouvelle Espagne, mais avec le Pérou; on alloit de Calao à Cebu & de Cebu à Calao. Cette route, qui est presque en droite ligne, étoit plus aisée & plus courte que celle de Manille à Acapulco. Des vaisseaux de Calao sont venus à Cebu en deux mois, & n'en ont mis que trois pour le retour, & il ne s'est gueres fait de voyage qu'on n'ait découvert quelques Isles au Sud ou au Nord de l'Equateur. Quelques Relations disent qu'en 1567 on découvrit les Isles de Salomon, que l'on prétendoit être plus riches qu'aucun Pays découvert jusqu'alors (*c*).

La route de Lima *à* Cebu *est plus aisée & plus courte, que celle d'*Acapulco *à* Manille.

Cela engagea le Licentié *Castro*, pendant qu'il étoit Gouverneur du Pérou, d'envoyer en 1579 une Flotte, sous le commandement de *Don Alvare Mendoza*, & de *Don Pedre Sarmiento*, pour achever cette découverte. Ils firent voile du Port de Calao, & après avoir couru huit-cens lieues à l'Ouëst, ils découvrirent par la Latitude d'onze degrés, quelques Isles dont les habitans étoient fort bruns, dans les cabanes desquels ils trouverent des geroffles, du gingembre & de la canelle. Ils nommerent *Isabelle* la premiere Isle où ils descendirent; ils y équipperent une pinasse, avec laquelle & les chaloupes de leurs vaisseaux ils découvrirent onze grandes Isles, entre le neuvieme & le quinzieme degré de Latitude Australe, toutes fort riches, bien peuplées, & abondantes en épiceries, dont ils emporterent une bonne quantité avec eux. Mais le Chevalier *François Drake* étant entré dans les Mers du

Découvertes faites dans cette route.

(*a*) *Carreri*, ubi sup.
(*b*) *Mendoza*, *Carreri*, *Luyts.*
(*c*) *Purchas* Pilgrims, Vol. IV. p. 1432, 1447.

SECTION V. *Des Isles de Cebu, de Mindanao, de Xolo &c.*

du Sud par le Détroit de Magellan peu de tems après, il vint des ordres d'Espagne, qui portoient défense de chercher davantage ces Isles. Cela n'empêcha point qu'en 1595 le Viceroi du Pérou n'envoyât une Escadre de quatre vaisseaux, sous le Commandement d'*Alvare de Mendana*, qui manqua les Isles de Salomon, mais découvrit entre le neuvieme & dixieme degré de Latitude Australe plusieurs Isles, où par leur propre faute les Espagnols furent fort maltraités, perdirent deux de leurs vaisseaux, & des deux autres l'un se rendit à Mindanao, & l'autre à Manille, avec beaucoup de peine (*a*). C'est-là une Relation claire & nette des différentes tentatives que l'on a faites pour découvrir ces Isles fameuses, & qui est propre à convaincre pleinement les personnes intelligentes, que les Espagnols n'ont pas gagné beaucoup en changeant de route pour aller aux Philippines (*). Passons à la description du reste de cet Archipel.

Les

(*a*) History of the Navigation prefixed to the first Volume of *Churchill's* Voyages, p. 74. *Charlevoix*, Fastes Chronol. du Nouveau Monde, sous 1579 & 1595.

(*) On a souvent sollicité la Cour d'Espagne d'ouvrir une communication directe par le Detroit de Magellan entre ce Royaume & le Chili, & une communication directe entre le Chili & les Philippines. On a fait voir que l'un & l'autre de ces voyages pouvoit se faire en neuf mois, au-lieu qu'il se passe aujourd'hui quelquefois six ans avant que l'on reçoive réponse aux Philippines aux Mémoires que l'on envoye en Espagne (1). On a montré aussi que par cette navigation on pourroit transporter tous les ans les plus riches marchandises des Indes Orientales & Occidentales en Espagne plus commodément, plus surement, & avec plus de profit sans comparaison qu'on ne l'a fait jusqu'à-présent des Colonies des deux Indes. Avec tout cela, les Ministres d'Espagne se sont contentés d'entendre répéter souvent le même avis, sans rien faire pour en profiter (2). C'est ce que l'on a attribué à deux causes. Premierement, le danger & la difficulté du passage par le Détroit de Magellan; cependant dans le tems que l'on découvrit ce Détroit, on ne mit que trois semaines à le passer (3); & depuis on y a passé sans beaucoup de peine, & sans le moindre danger. En second lieu, qu'il y a longtems qu'on a suivi une autre route, & suivant une maxime reçue dans les Conseils d'Espagne, il ne faut y rien changer, quoique l'on n'ignore pas le nombre de grands inconvéniens qu'il y a à s'y tenir. Il pourroit bien y avoir une troisieme raison, que l'on n'a pas soupçonnée jusqu'ici, & qui selon les apparences est la véritable, étant bien plus grave, & mieux fondée que les deux autres. C'est que le Conseil d'Espagne sent la vérité des représentations, & appréhende que s'il accepte la proposition, & qu'on l'exécute avec succès, d'autres Nations suivront la même route, ce qui pourroit avoir de fâcheuses conséquences pour les Etablissemens Espagnols dans les deux Indes. Que la chose soit praticable, c'est ce que l'on peut inférer du consentement général de tous les plus habiles Mariniers de toutes les Nations, qui ont examiné ce point avec attention, & sur-tout de ceux qui ont parlé par expérience. Il y a longtems qu'un Voyageur Hollandois a observé, que la route de la Mer du Sud pour aller à Batavia, est à plusieurs égards préférable à celle du Cap de Bonne-Espérance. Premierement, parcequ'en supposant pour l'une & pour l'autre le vent & le tems également favorables, elle est au moins de deux mois plus courte. En second lieu, parcequ'elle a bien moins de difficultés par rapport aux vents, qui dans toutes les saisons sont favorables dans les Mers du Sud, au-lieu que par le Cap de Bonne-Espérance les vaisseaux ont mis quinze ou seize & même dix-neuf mois pour se rendre à Java; au-lieu que

par

(1) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 6.

(2) Relacion Historica del Reyno de Chile y de las Missiones y Ministerios que exercita la Compania de Jesu, por *Alonze d'Ovalle*, Roma 1646. fol. L. II. Cap. 4.

(3) *Purchas*, Vol. I. p. 35.

Section V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

Isles dans le voisinage de Cebu, *& particulierement de l'Isle des* Noirs.

Les Isles voisines de *Cebu* sont au Nord-Est, proche du Cap de Buruhaque; comme *Bantayan*, petite Isle environnée de quatre ou cinq autres plus petites. Dans toutes, on ne compte que trois-cens Indiens tributaires, qui s'occupent à la pêche & à faire des toiles & des bas de coton. Entre *Cebu* & la côte d'*Ogmuch* & *Leyte* on trouve d'autres petites Isles, qu'on appelle *Cametes*, dont la principale est *Poro*, qui dépend de Cebu. Son Cap appellé *Tanion* confine à *l'Isle des Noirs*, qui a cent lieues de tour; elle n'en est separée que par un petit canal d'une lieue de large, très-dangereux pour les courans. L'Isle des Noirs s'étend depuis le neuvieme degré jusqu'au-dixieme, trente-minutes. Elle est fort fertile en riz, dont elle paye son tribut, & en fournit Cebu & les autres Isles voisines. Les montagnes sont habitées par des Noirs aux cheveux crépus, qui à cause de leur nombre ont donné le nom à l'Isle, & vivent en liberté, comme leurs ancetres. Le Pays est partagé entr'eux, les uns demeurant sur le sommet des montagnes & les autres sur le penchant; ils se battent cruellement quand les uns veulent entrer sur les terres des autres, ce qui arrive souvent; parceque c'est une coutume entr'eux que ceux d'en haut ne peuvent point avoir de femme, à moins qu'ils ne l'ayent ravie à ceux d'embas, & ainsi de meme de ceux d'embas; de sorte que tous les jours il y a du sang répandu, & beaucoup meurent des fleches empoisonnées, dont la pointe est ordinairement de fer, de caillou, d'os, ou de bois durci au feu (a).

Il y a une troisieme espece de Noirs, qui demeurent aux embouchures des Rivieres, & qui n'ont point de communication avec les autres. Ils haïssent si fort les Espagnols qu'ils nen leur font aucun quartier, cependant quand l'Isle est attaquée par les Corsaires de Mindanao & de Xolo, tous courent à la défense commune, & puis ils se retirent dans les montagnes: ce qui les fait agir ainsi, c'est qu'ils se regardent comme les premiers Seigneurs de l'Isle. Les Bisayas, par reconnoissance de ce qu'ils y ont été reçus, leur fournissent du riz pour de la cire. Ces *Bisayas* habitent dans les plaines, & le plus grand nombre est du côté de l'Oüest, sous la conduite des Jésuites. On compte trois-mille tributaires dans l'Isle, sous un Gouverneur & un Commandant. On y fait beaucoup de cacao, que l'on a apporté de la Nouvelle Espagne aux Philippines. On trouve aussi du riz dans les montagnes, qui y croît sans eau. L'Isle *di Fuegos* ou *Siquior* est proche

(a) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 10.

par les Mers du Sud ils peuvent aller aux Philippines, qui sont beaucoup plus loin, en neuf mois. En troisieme lieu, cette route est plus avantageuse pour la santé; il y a des exemples que dans ces longs voyages il est mort cent-soixante hommes sur deux-cens, aulieu que l'on a été aux Indes par la Mer du Sud sans perdre un seul homme. En quatrieme lieu, parcequ'on peut espérer de faire des découvertes importantes par cette route, au-lieu que l'on ne peut en faire aucune par l'autre. Cependant dans l'espace de cent-cinquante ans les Hollandois n'ont pas changé de systême, ni fait aucune tentative à cet égard, quoique l'on y ait toujours très-bien réussi (1). Notre fameux Voyageur *Dampier* a dit la meme chose.

(1) Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie, T. IX. p. 37, 50.

SECTION V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

proche de celles des Noirs & de Cebu; quoique petite elle est habitée par des Peuples courageux, & redoutables à ceux de Mindanao & de Xolo. L'Isle de *Panamao* est vers l'Ouëst, sur la côte la plus éloignée de *Carigara*, & n'est éloignée de Leyte que d'une portée de mousquet. Elle a seize lieues de tour, quatre de longueur, & est large à proportion; elle est montagneuse, arrosée de plusieurs Rivieres, & pleine de Mines de souphre & de mercure (*a*).

Ce qui reste à traiter touchant l'Empire des Espagnols *en* Asie.

Telles sont ce qu'on peut appeller les parties intégrantes de l'Empire des Espagnols dans les Indes Orientales; car pour ce qui est des plus petites Isles, dont quelques-unes sont désertes, il faudroit un volume entier pour en faire seulement une courte description. Les Habitans des Philippines parlent tous des Langues différentes, & dans quelques-unes des grandes Isles, où il y a plusieurs Nations, on parle autant de langues qu'il y a de différens Peuples. Plusieurs de ces langues ne sont cependant que des dialectes, qui doivent leur origine à la diversité de la prononciation, de sorte qu'ils s'entendent les uns les autres, au moins assez pour n'avoir pas besoin d'interprete. Il y a outre cela deux Langues générales; & ce que l'on en fait est plus que suffisant pour faire comprendre qu'il fut un tems où ces Pays étoient plus florissans & les habitans plus civilisés qu'ils ne le sont aujourd'hui (*b*) (*). Après avoir achevé ce que nous avions dessein de dire des Provinces qui dépendent du Gouverneur Espagnol de Manille, il nous reste à dire quelque chose de deux Isles, qui, bien-qu'elles ayent secoué depuis longtems le joug des Espagnols, sont regardées comme faisant partie de l'Archipel de St. Lazare, & sont sans contredit aussi importantes qu'-

(*a*) *Mendoza*, *Navarette*, *Carreri*, l. c.
(*b*) *D'Argensola*, *Coronel*, *Combes*, *Navarette*, *Carreri*. Justification de la Conservation y Comersio de las Islas Filipinas. Voyez aussi les Sections suivantes.

(*) Les deux Langues générales sont celles des *Tagals* & des *Bisayas*. La derniere est grossiere, sans regles, & n'est en usage que parmi le commun peuple; mais l'autre est non seulement exacte & abondante, mais aussi élégante & douce. Il n'y a que douze consones & trois voyelles; ils confondent le *E* & le *J* & le *O* & le *U*. Ils n'ont de caracteres que pour les consones, & ne marquent les voyelles que par un point différemment placé (1). Les Missionnaires assurent que cette Langue a la gravité de l'Hébreu, la précision du Grec, la correction du Latin, & que dans le son elle approche de la douceur de l'Italien (2). Les Peuples sont généralement meilleurs mariniers que soldats, & ils avoient à l'arrivée des Européens plus de bâtimens & des bâtimens plus grands, nommés *Caracores*, qu'ils n'ont aujourd'hui. Quoiqu'ils n'eussent pas l'usage de la Boussole, ils ne laissoient pas de faire de longs voyages dans toute l'étendue de l'Archipel (3), & faisoient un commerce beaucoup plus considérable qu'ils ne font à-présent. Par où il paroît que s'ils étoient mieux traités, s'ils vivoient plus à leur aise, & qu'on encourageât leurs talens, ils feroient des Sujets infiniment plus utiles, sans que l'on eût à craindre de révolte. C'est ce que les Missionnaires, & les Dominiquains en particulier, n'ont cessé de représenter (4), quelquefois en termes très-forts, mais jusqu'ici avec peu de succès.

(1) Relac. de las Islas Filipinas, *d'Argensola*, *Navarette*.
(2) Memoire MS. d'un Ecclésiastique qui avoit demeuré vingt ans dans ces Isles.
(3) *Combes*, Historia de las Islas Mindanao, Jolo &c.
(4) *D'Argensola*, *Navarette*, Relac. de las Islas Filipinas.

qu'aucune de celles dont nous avons parlé, à la réserve de Luçon. Nous passerons ensuite aux articles qui feront mieux comprendre encore, par quelles raisons nous sommes entrés dans un si grand détail sur toutes ces Isles, dont on n'a gueres connu le prix jusqu'à aujourd'hui.

Section V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

Description de l'Isle de Mindanao.

Mindanao est après Manille la plus grande de ces Isles. Elle est d'une figure triangulaire, dont les trois principaux Caps sont *Samboangan*, *St. Augustin*, à six degrés de Latitude Septentrionale, & *Suliago* à dix degrés, trente-minutes. On trouve entre ce dernier & celui de St. Augustin, c'est-à-dire du Nord au Sud, la Province de la belliqueuse Nation des *Caragas*. Entre Suliago, qui est au Nord-Est, & Samboangan, est la Province d'*Illigan*, qui dépend de *Dapitan*, & celle des Peuples appellés *Subanos*. Samboangan ne fait qu'une ligne de l'Est à l'Ouëst avec le Cap de St. Augustin, & ses Peuples confinent d'un & d'autre côté avec les Provinces de *Buhayen* & de *Mindanao*. Cette Isle a environ trois-cens lieues de tour, mais elle a tant de Caps qui avancent en mer, & des Bayes si profondes, qu'on peut la traverser en un jour & demi. Elle est à deux-cens lieues de Manille, vers le Sud-Est. Il y a plusieurs Isles de différentes grandeurs dans ses environs; parmi celles qui sont habitées se trouve *Xolo*, à trente lieues de Samboangan; *Balisan* divisée au milieu par un détroit de quatre lieues; *Sanguil*, la Presqu'isle de *Santranguan*, & autres (*a*). *Mindanao*, ayant ses parties si éloignées & si divisées, jouit aussi de divers climats, & est environnée de mers orageuses, principalement sur la Côte des *Caragas*. La partie qui est sous le Gouvernement de *Samboangan* est très-tempérée, les vents y sont agréables, les tempêtes rares, & les pluies peu fréquentes. Les Provinces de *Mindanao* & de *Buhayen*, sujettes à deux Rois Maures, sont marécageuses, & les moucherons en rendent le séjour très-desagréable (*b*). On compte dans l'Isle vingt Rivieres navigeables, & deux-cens petites. Les plus fameuses sont *Buhayen* & *Butnan*, qui viennent de la même source; mais la premiere a son cours vers Mindanao; la seconde se jette dans la mer vis-à-vis de Bohol & de Leyte. Une troisieme, appellée *Sibuguey*, a sa source auprès de *Dapitan*, & ses eaux séparent les terres de Mindanao de celles de Samboangan. On y trouve aussi deux Lacs; l'un que l'on appelle de Mindanao, ce qui signifie en langue du Pays Homme de Lac, & qui a donné le nom à toute l'Isle, est très-grand, & couvert de certaines herbes, qu'on nomme *Tanson*, qui s'étendent sur l'eau en plusieurs branches; l'autre, qui a huit lieues de tour, est dans le côté opposé de l'Isle, & s'appelle *Malanao*. Tout le Pays est plein de montagnes, excepté le long de la mer; il produit cependant beaucoup de riz, & des racines très-nourrissantes, comme des Patates, des Ubis, des Gaves, des Aperes & d'autres. On trouve dans toute l'Isle, & principalement sur la Côte de Cara-

(*a*) *Combes*, Historias de las Islas de Mindanao, Jolo y sut adjacente. Rec. des Voyag. de la Compagnie, T. VI. p. 48. *Carreri*, T. V. L. II. Ch. 6.

(*b*) Relac. de las Islas Filipinas. *Luyts*, *Dampier*, T. I. p. m. 393 & suiv.

(*c*) *Carreri*, ubi sup.

SECTION V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

garas, quantité de Palmiers de *Sagu*, de la farine desquels on fait du pain & du biscuit (*a*) (*).

Min-

(*a*) *Carreri*, ubi sup.

(*) Ce que nous disons dans le texte est fondé sur le témoignage d'Auteurs qui attestent ce qu'ils ont vu; mais une description nette & exacte du *Sagu* ou *Sagou*, car on prononce des deux manieres, forme un grand & curieux article dans l'Histoire Naturelle. Sans traiter ce sujet à fonds, nous tâcherons de satisfaire à cet égard le Lecteur aussi succinctement qu'il nous sera possible. Le *Sagu* est une des plus nombreuses especes de Palmiers, il croît dans les Molucques, de même que dans l'Isle de Borneo, qui passe pour produire les meilleurs. La Providence semble avoir destiné cet arbre à fournir de la nourriture aux hommes, dans les Pays où l'on ne peut cultiver aucune sorte de grain jusqu'à maturité. Le terroir le plus propre pour le Sagu est un terrein bas & marécageux, où il s'éleve à la hauteur de vingt-cinq & quelquefois de trente-pieds, & il est d'une grosseur considérable, un homme pouvant à peine l'embrasser des deux bras. Le tronc est uni, car les feuilles sortent du sommet; elles sont d'abord droites & pointues, de la grosseur du bras au bas; elles s'ouvrent peu à peu, & baissent leurs pointes jusqu'à ce qu'elles soient aussi longues que l'arbre a de hauteur. Elles sont épaisses & fortes, on s'en sert à couvrir les maisons, & elles les couvrent mieux que le chaume; on les employe encore à d'autres usages. Au revers de la feuille il y a des épines fortes & aigues, qui empêchent que les bêtes ne les mangent, & sur-tout les sangliers, qui les aiment beaucoup, & s'en nourrissent lorsqu'étant vieilles les épines en sont tombées. Quand les nouvelles poussent, les vieilles passent. Le Sagu est trente ans à produire du fruit; alors au-lieu de nouvelles feuilles, il sort de la tête un morceau de bois solide de la grosseur du bras, qui produit des fleurs & du fruit. Le fruit, qui est de la grosseur d'un œuf de pigeon, a un petit noyau noir, & d'un goût fort aigre. L'arbre ne porte qu'une fois, après quoi il déchoit peu à peu. Mais il y en a peu à qui on donne le tems de porter du fruit, parceque c'est du corps de l'arbre qu'on tire la farine, qui est d'une si grande utilité. On juge du tems propre à le couper par ses feuilles, qui deviennent blanches & se sechent, & peuvent se mettre aisément en poudre, quand la moëlle est à point. Aussitôt qu'on a coupé l'arbre, on en ôte l'écorce, qui a environ deux doigts d'épaisseur, ensuite on le taille en pieces de cinq pieds de long, que l'on fend par le milieu. Les uns prétendent que c'est de la moëlle que l'on fait la farine, & les autres de la substance de l'arbre; ce n'est dans le fonds qu'une dispute de mots, puisque dans la vérité l'arbre est composé de différentes substances, c'est-à-dire d'une matiere spongieuse entremêlée de fibres ligneuses. On sépare soigneusement la premiere des autres, ensuite on la bat, on la passe & on la lave dans de l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en farine, qui s'amasse au fond du vaisseau; on fait alors écouler l'eau & sécher cette farine, qui est alors propre à s'en servir. Quand elle est fraîche on en fait diverses sortes de mets, assez agréables à des palais Indiens, mais insipides pour des Européens, qui ne laissent pas à force de jus de citron, de sucre & d'épiceries de les rendre bons. Le pain de Sagu se fait dans des vases de terre, en forme de tourteaux quarrés, de six doigts de long, de quatre de large, & d'un d'épaisseur. Quand on veut le garder longtems les Indiens le savent mettre en grains, & il se conserve de cette maniere plusieurs années. La farine de Sagu est de facile digestion, nourrissante & fort saine, parfaitement proportionnée au climat auquel elle est destinée, de sorte qu'il s'en consomme une prodigieuse quantité. Les Hollandois en transportent beaucoup dans leurs Colonies éloignées, où les soldats en font leur principale nourriture. Depuis quelques années on en a apporté une grande quantité en Angleterre & en Hollande, & l'expérience a fait voir, que c'est un grand confortatif, excellent pour les estomacs foibles, qu'il fortifie peu à peu, faisant revenir l'appétit & aidant à la digestion (1).

(1) Tiré des informations d'un Monsieur Hollandois qui avoit demeuré quelque tems aux Molucques.

SECTION V. De l'Isle de Mindanao, de Xolo &c.

Mindanao produit tous les fruits qui se trouvent dans les autres Isles de cet Archipel; mais l'arbre de Canelle est particulier à cette Isle; il croît sur les montagnes sans être cultivé, & n'a d'autre maître que celui qui le trouve le premier. Cela est cause que chacun, de crainte qu'un autre n'en profite, en enleve l'écorce avant qu'elle soit mûre; & quoique d'abord elle soit aussi piquante que celle de Ceylon, elle perd en moins de deux ans son goût & sa vertu. On la recueille dans vingt-cinq villages sur la Côte de Samboangan vers Dapitan, dans des montagnes escarpées, & encore dans un village de la Province de Cagayan. Les habitans trouvent de fort bon or, en creusant profondément en terre, & dans les Rivieres, en y faisant des fosses avant que le flot arrive. Il y a beaucoup de souphre dans les Volcans, dont le plus ancien est *Sanxil* dans le district de Mindanao. En 1640 toute une montagne sauta en l'air, & remplit tellement la terre & la mer de ses cendres, que l'on croyoit que c'étoit la fin du Monde. On pêche de grosses perles dans les mers de cette Isle & de celle de Xolo (*a*).

Canelle de Mindanao.

A trente lieues de Mindanao vers le Sud-Est, est la fameuse Isle de *Xolo* ou de *Gilolo*, gouvernée par son Roi particulier. C'est où arrivent tous les Navires de Borneo, & on peut l'appeller la Foire de tous les Royaumes Maures. L'air y est sain & frais, à cause des pluies fréquentes, qui rendent le terroir abondant en riz. On assure que cette Isle est la seule des Philippines où il y ait des éléphans; & parceque les Indiens ne les apprivoisent pas, comme l'on fait à Siam & à Camboye, ils s'y sont extrêmement multipliés. On y trouve des chevres, dont la peau est mouchetée comme celle des tigres (*b*). On estime beaucoup un Oiseau, nommé *Salangan*, qui fait son nid comme les moineaux; ces nids étant bouillis passent pour très-fortifians. Parmi les fruits cette Isle a le *Durion*, & beaucoup de poivre, que les habitans recueillent verd, & un fruit particulier, qu'ils appellent *du Paradis*, & les Espagnols *Fruit du Roi*, parcequ'il ne se trouve que dans son jardin. Il est gros comme une pomme ordinaire, de couleur de pourpre, il a de petits pepins blancs, gros comme des gousses d'ail, couverts d'une écorce épaisse comme la semelle d'un soulier, qui sont d'un goût très-agréable. L'Isle de *Basilan* est à trois lieues de Mindanao, & en a douze de circuit. Comme elle est à l'opposite de Samboangan, on peut l'appeller le jardin qui lui fournit des plantains, des cannes de sucre, & d'autres fruits, qui s'y trouvent en abondance (*c*) (*).

De Xolo.

Il

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas. *Dampier.*

(*b*) *Carreri*, T. V. L. II. Ch. 6.

(*c*) *Combes*, *Carreri*, ubi sup.

(*) Avant que les Chinois trafiquassent avec les Hollandois à Batavia, ils tiroient, sinon toute, au moins la plus grande partie de leur Canelle de Manille, les Espagnols l'ayant de Mindanao. Il n'est point douteux, que si on la cultivoit comme il faut, elle n'y devint aussi bonne qu'à Ceylon; mais les Princes Maures ont de l'éloignement pour tout ce qui est de ce genre, de peur d'attirer les Espagnols & les Hollandois, qui en les traitant comme s'ils étoient nés pour être leurs esclaves, découragent toute amélioration; & en voulant avoir plus qu'ils ne peuvent gouverner, ils perdent beaucoup de ce qu'ils

pour

SECTION V. *Des Isles de Cebu, de Mindanao, de Xolo &c.*

Nations qui habitent ces Isles.

Il y a cinq Nations principales dans Mindanao, savoir les *Mindanaos*, les *Caragas*, les *Lutaos*, les *Subanos* & les *Dapitans*. Les *Caragas* sont braves par mer & par terre. Les *Mindanaos* perfides, fainéans & cruels. Les *Lutaos*, Nation établie depuis peu dans les Isles de Mindanao, de Xolo & de Builan, vivent dans des maisons bâties sur des pieux, au bord des Rivieres, que l'on ne peut pas passer à gué de haute marée, car *Lutao* signifie en leur langue une personne qui nage. Ces Peuples aiment si peu la terre, qu'ils ne se soucient pas de semer rien, & vivent comme ils peuvent de la peche dans les mers de ces Isles. Ils sont habiles dans le Négoce, & ils portent le turban comme les Mores, à cause du commerce qui les rend amis de ceux de Borneo. Les *Subanos*, c'est-à-dire gens qui demeurent proche des Rivieres, car *Suba* signifie une Riviere, sont les moins estimés de toute l'Isle, & sont regardés comme des infames & des traîtres. Ils ne s'éloignent jamais des Rivieres, où ils batissent leurs maisons sur des pieux si hauts qu'on n'y atteindroit pas avec une pique; ils s'y retirent la nuit, en y montant par le moyen d'une perche qui est pour cet usage. Ils sont comme vassaux des *Lutaos*. Les *Dapitans* surpassent les quatre Nations, dont nous avons parlé, en courage & en prudence, & l'on ne doute pas qu'ils n'ayent fort aidé les Espagnols à faire la conquête des Isles (*a*).

L'intérieur du Pays est habité par des Montagnards, qui aimant la liberté & le repos restent dans ces endroits, sans aucune envie de venir sur les côtes, s'embarrassant peu du labourage. S'étant ainsi rendus sauvages, faute de Commerce, ils ont donné occasion aux Etrangers de s'emparer de leurs Côtes & de leurs Rivieres. On trouve encore dans Mindanao quelques Peuples noirs comme des Ethiopiens. Ils ne reconnoissent point de Supérieur, non plus que ceux de l'Isle des Noirs, & des montagnes de Manille, & vivent comme des bêtes, n'ayant commerce avec personne, & faisant du mal à tous ceux qu'ils rencontrent. Ils n'ont aucune demeure fixe, & dans les plus mauvais tems ils n'ont d'autre couvert que les arbres. Ils n'ont d'habillemens que ceux que la nature leur a donnés, puisqu'ils ne couvrent pas même les parties honteuses. Leurs armes sont l'arc & la fleche; & leur barbarie ne leur a procuré d'autre avantage, que de se maintenir en liberté (*b*).

Mahométans de ces Isles.

Tous les habitans de ces Isles sont généralement Gentils de Religion; mais

(*a*) *Combes*, *Carreri* l. c. *Dampier*, T. II. Ch. 12.

(*b*) *Carreri* & *Dampier*, ubi sup.

pourroient acquérir sans peine & sans danger (1). On dit que l'on a trouvé aussi dans cette Isle des Geroffliers, mais que le Roi en ayant été informé, les fit arracher, en disant, *il vaut mieux que nous le fassions nous-mêmes*, *que si les Hollandois le faisoient* (2). Il faisoit voir en cela qu'il étoit bon Politique, préférant sa sureté & celle de ses sujets au profit passager qu'ils auroient pu retirer de cette épicerie. Les Cannes de sucre ont été apportées de l'Amérique dans cette Isle par les Espagnols, & elles y ont si bien profité, que le sucre, qui est fort bon, est à vil prix (3).

(1) Mémoire MS. d'une personne qui a été longtems aux Indes Orientales.

(2) *Dampier*, T. I. p. 401.

(3) Dictionn. de Commerce, au mot *Sucre*.

Section V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

mais depuis Sanxil jusqu'à Samboangan, le long de la côte, ils sont Mahométans; particulierement dans les Isles de Basilan & de Xolo, qui est comme le Siege de cette Religion & la Mecque de cet Archipel, parceque celui qui la leur a prêchée le premier, y est enterré; les crédules *Casikes* en content une infinité de fables. Les Espagnols à leur arrivée détruisirent son tombeau; mais pour dire le vrai, ils sont généralement Athées, & ceux qui ont quelque Religion sont sorciers (*a*) (*). Les Mahométans ne savent de leur Religion que ces trois articles; ne point manger de porc, être circoncis, & entretenir plusieurs femmes, quoiqu'ils s'accordent tous à ajouter beaucoup de foi aux augures & aux présages pour la moindre chose. Ils sont fort sobres, se contentant d'un peu de riz cuit, & quand ils n'en ont point, de racines d'arbres, sans jamais se servir d'épices, les riches comme les pauvres. Lorsqu'ils ont un cerf, un chevreau, du poisson, ils n'y mettent aucune autre sauce que du sel & de l'eau. Leur habillement est simple, & chacun est son propre tailleur. Un meme habit sert de haut-de-chausses, de pourpoint & de chemise. Ils portent au côté un poignard à leur mode, dont la poignée est dorée, & une ceinture au-dessus des haut-de-chausses, d'une toile du Pays, si large qu'elle leur tombe sur les genoux: ils ont le turban à la maniere des Maures (*b*). Les femmes portent de jour un sac, qui leur sert de jupe, & de nuit c'est leur drap, leur lit, leur matelas sur une mauvaise natte; elles ne laissent pas d'avoir de riches bracelets aux bras. Leurs maisonnettes de bois sont couvertes de nattes; la terre leur sert de siege, les feuilles d'arbres de plats & d'assiettes, les cannes de vaisseaux & les cocos de tasses. Leurs coutumes sont plus barbares que celles des autres Mahométans; car si le pere dépense quelque argent pour le fils, ou le rachette de l'esclavage, il le retient pour son esclave, & ce qui est plus dénaturé encore, le fils fait la meme chose à l'égard du pere. Pour le moindre bien qu'ils font à quelqu'un ils le privent de la liberté, & pour le crime d'un seul ils réduisent tous les parens en esclavage. Ils font des avanies continuelles aux étrangers qui ont affaire avec eux, & l'on ne peut s'en

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas. (*b*) *Carreri*, T V. L. II. Ch. 6.

(*) Ce que nous disons est sur l'autorité des Auteurs Espagnols, & le Lecteur doit l'entendre dans son véritable sens. Il est certain que les Missionnaires ne nous donnent que des idées confuses & absurdes des Opinions Religieuses des Naturels des Pays; dans tout l'Orient les Peuples en font un grand secret, & c'est par une raison fort simple & naturelle, pour que ce qu'ils estiment sacré ne soit pas exposé à la risée de ceux qui sont d'une autre Religion. Si c'étoit ici le lieu, nous pourrions, d'après les recherches d'un savant & judicieux Ecrivain (1), donner un ample détail des principes religieux de ces Peuples, que les justifieroit pleinement d'Athéisme, mais prouveroit en même tems qu'ils sont extrêmement crédules & superstitieux. Leurs Prêtres se vantent à-la-vérité d'avoir commerce avec les mauvais Esprits, & ont établi une multitude d'étranges sacrifices, qui les rendent Sorciers d'intention, mais qui ne sont que des illusions, & des effets d'une folie enthousiaste. A cet égard les Espagnols leur ont rendu beaucoup de service; car depuis que la Religion Chretienne s'est introduite parmi eux, ceux-là mêmes qui ne l'ont pas embrassée ont fort rectifié leurs sentimens, & ont non seulement renoncé à leurs anciennes superstitions, mais les regardent avec mépris.

(1) Relaciones de las Islas Filipinas.

SECTION V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

s'en tirer qu'aux dépens de sa bourse. Ils ont le vol en horreur: ils punissent de mort l'inceste au premier degré, mettent le criminel dans un sac & le jettent dans la mer. Les procès se terminent promptement sans beaucoup de formalités, tant dans le Civil que dans le Criminel. Le Roi de *Xolo* a pour l'administration de la Justice un Premier Ministre, qu'on appelle *Zarabandal*, qui est le premier Officier de la Cour. Les Grands y oppriment les Pauvres, parceque le Roi n'y est pas assez absolu (*a*). Il y a des degrés de Noblesse, comme de *Tuan*, c'est-à-dire Seigneur, d'*Orancayes*, homme riche & Seigneur de Vassaux. Les Princes du Sang Royal à Mindanao, sont appellés *Caciles*, ou *Cachiles* comme l'on prononce; les mêmes distinctions ont lieu dans les Moluques (*b*). En tems de guerre ces Peuples ont fait paroître beaucoup de courage sur mer & sur terre contre les Espagnols, qu'ils ont souvent fort inquietés par leurs pirateries sur mer, & en faisant des descentes sur leurs côtes; c'est à quoi ils n'auroient jamais été exposés, si, comme on l'a souvent conseillé, les Gouverneurs avoient entretenu une petite Escadre de Galeres, ce qu'ils auroient pu faire avec une médiocre dépense (*c*).

Mindanao *a quitté les* Espagnols, *mais les Habitans sont disposés à recevoir une autre Nation* Européenne.

Une grande partie de l'Isle de Mindanao étoit autrefois soumise au Roi Catholique, mais il en avoit beaucoup coûté à la réduire, & on la gardoit avec peine. Les Espagnols dans la suite ayant fait la paix avec le Sultan Maure, diminuerent leurs garnisons, & se reposerent sur le zele des Missionnaires de la conversion des Indiens; ceux qui se firent Chretiens s'attacherent fortement aux Espagnols, & comme ils sont éloignés de Manille ils sont moins exposés à l'oppression (*d*). La ville de Mindanao est située sur le bord d'une Riviere du même nom; les maisons sont bâties sur des pilotis élevés, comme la Capitale de Siam; il s'y fait un grand commerce, & il y roule une considérable quantité d'or. Le Capitaine *Dampier* rapporte, que dans le tems qu'il y étoit le Sultan & ses Sujets témoignoient beaucoup de bonne volonté pour les Anglois, & leur auroient accordé un établissement avec plaisir; selon lui cela étoit très-praticable, pourvu qu'on y eut envoyé les vaisseaux par la Mer du Sud; alors, en partant d'Angleterre au mois d'Août, ils pouvoient arriver à Mindanao en Février. Les raisons qu'il allegue pour prouver qu'on pourroit y faire un établissement avantageux, sont très-plausibles, & sont tirées principalement de la commodité de la situation de l'Isle, de l'abondance de riches marchandises qu'on y trouve, & de ce que l'on pourroit commercer avec les Isles voisines (*e*) (*). Mais il n'y

(*a*) *Combes*, *Carreri* l. c. *Dampier*, T. II. Ch. 12.

(*b*) *Argensola*, Conq. des Molucq. T. I. L. I.

(*c*) L'Amirante, *D. Hieronimo de Banuelo y Carillo* Relac. de las Islas Filipinas.

(*d*) Relac. de las Islas Filipinas.

(*e*) *Dampier*, T. II. p. m. 33.

(*) C'étoit au mois de Juillet 1686, que le Capitaine *Dampier* étoit à Mindanao, sur un vaisseau de Boucaniers, commandé par le Capitaine *Swan*; la description qu'il fait de l'Isle & de la Capitale, qui, comme on le dit dans le texte, porte le même nom, est conçue en ces termes (1). „ Plusieurs personnes âgées de l'un & de l'autre sexe parlent „ Espa-

(1) *Dampier*, T. I. p. 9. & suiv. L'Auteur a suivi un Extrait des Voyages de *Dampier*, qui se trouve dans *Harris*, Collect. of Voyag. Vol. I. p. 106, 107.

n'y a gueres d'apparence que l'on tente rien de pareil, au moins de notre tems, vu les privileges exclusifs de nos Compagnies, qui sont absolument incompatibles avec des projets de cette nature, notre complaisance perpétuelle pour les Puissances à qui nous pourrions donner de l'ombrage par un établissement pareil, & le peu qui reste de cet esprit entreprenant requis pour soutenir de semblables entreprises.

SECTION V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

Il se pourroit que quelqu'un des nouveaux Projets d'un Commerce avec les Indes *s'étendît à ces Isles.*

Cependant si parmi le grand nombre de projets que forment les Puissances, qui voudroient fonder une Marine, elles s'avisoient d'entreprendre de passer par les Mers du Sud & d'aller par cette route aux Indes, ce qui pourroit très-bien arriver, on verroit bientôt que la politique des Espagnols, des Anglois & des Hollandois, qui les a portés à négliger cette route, & à en détourner, est mal-fondée, & que les profits d'un commerce aux Indes Orientales par cette voye l'emporteroient de beaucoup sur ceux du commerce tel qu'on le fait à-présent. Ce ne sont-là encore que des spéculations,

„ Espagnol, parceque les Espagnols ont eu autrefois plusieurs Forts dans cette Isle. Ils „ l'auroient vraisemblablement toute assujettie, s'ils n'eussent pas été obligés de la quitter pour aller défendre Manille contre les Chinois, qui menaçoient d'y faire une invasion. Le vieux Sultan, pere de celui qui regne à-présent, profita de l'occasion pour „ raser leurs Forts, & pour les chasser de l'Isle. Ils appréhendent beaucoup à-présent „ les Hollandois, de-là vient qu'ils ont longtems invité les Anglois à s'établir parmi „ eux, ne les trouvant pas si entreprenans que les Hollandois ou les Espagnols. Les „ principaux Artisans de Mindanao sont les Orfevres, les Forgerons, & des Charpentiers; ils bâtissent de bons vaisseaux pour le commerce & pour la guerre. Les principales marchandises qu'ils exportent sont de l'or, & de la cire & du tabac. Ils achetent l'or & la cire des Montagnards, & le tabac croît en grande quantité dans toute l'Isle. Ils troquent ces marchandises pour des toiles de Coton, des mousselines, & des soies de la Chine. Le tabac de Mindanao ne le cede point en bonté à celui de Manille, & on peut en avoir dix ou douze livres pour une réale". Voici ce qu'il dit touchant un Etablissement des Anglois. „ *Raja Laut* & un des fils du Sultan vinrent à notre bord, & nous demanderent en Espagnol, qui nous étions? „ ayant appris que nous étions Anglois, ils demanderent si nous venions pour nous établir chez eux; on leur avoit promis quelque chose de pareil auparavant, & ils espéroient qu'on alloit tenir parole, & les soutenir contre les Hollandois, qu'ils appréhendoient beaucoup. Je crois, tout bien considéré, que nous n'aurions pu mieux „ faire, vu la situation commode de Mindanao par rapport aux Isles des Epiceries, „ les trois Isles de *Meangis*, qui abondent en geroffle, n'en étant gueres qu'à-vingt „ lieues, & à l'égard des Philippines. Il ne nous manquoit rien pour nous établir, à „ peine y avoit-il de métier néceffaire, que quelqu'un des nôtres n'entendît; nous avions des Charpentiers, des Tailleurs de briques, des Maçons, des Tailleurs &c. „ nous avions bonne provision de toutes sortes d'outils, de poudre, de bales, des canons & d'autres armes à feu. Nonobstant le grand éloignement de cette Isle de „ l'Angleterre, nous n'étions pas sans espérance d'en recevoir du secours, pourvu que „ les vaisseaux en partant d'Angleterre sur la fin d'Août, fissent le tour de la Terre *del Fuego*, & fissent voile droit à Mindanao, ou ils pourroient porter sur les côtes de „ l'Amérique aussi loin qu'il le faudroit, & faire voile ensuite droit à cette Isle. On „ éviteroit par ce moyen l'approche des établissemens des Hollandois, & après que „ l'on auroit une fois passé la Terre *del Fuego*, on seroit assuré de trouver toujours „ un vent d'Est frais & constant, de sorte que ce voyage pourroit se faire en six ou „ sept mois, au lieu que par le Cap de Bonne-Espérance il en faut au moins huit „ ou neuf".

SECTION V. *Des Isles de* Cebu, *de* Mindanao, *de* Xolo &c.

tions, mais il peut venir un tems, & il viendra certainement, que nos Neveux verront que les Indes ne sont qu'à moitié découvertes, & que l'on peut encore trouver des Pays qui abondent en marchandises aussi précieuses qu'on en ait jusqu'à-présent apportées en Europe, dont les habitans se déferoient volontiers en échange de nos manufactures; & ce commerce seroit à couvert de l'objection vulgaire, qu'on exporte l'argent, quoique, s'il pouvoit s'établir, il y ait peu lieu de croire qu'il deviendroit plus abondant en Europe, parcequ'il seroit moins recherché, & que par conséquent il nous en viendroit moins de l'Amérique (*a*).

SECTION VI.

Prérogatives particulieres du Viceroi Espagnol *des* Philippines; *& Politique singuliere pour contrebalancer l'autorité presque illimitée dont il jouit. Etat du Commerce entre l'*Asie Espagnole *& l'*Amérique Espagnole: *Objections faites contre ce Commerce: Réglemens faits pour le rendre plus utile au Bien public.*

SECTION VI. *Autorité du* Viceroi *des* Philippines &c.

APRE's avoir fait la description des Isles que les Espagnols possedent, nous allons examiner l'état général des choses, & faire voir de quelle valeur & de quelle importance sont les Philippines. Le Gouverneur-Général de ces Isles est pour le rang égal, sinon supérieur, au Viceroi des Indes. Ses appointemens en qualité de Gouverneur sont de cinq-mille pieces de huit par an, ce qui joint avec ce qu'il a comme Président de la Cour Royale, & comme Général, fait en tout treize-mille pieces de huit; & ce n'est-là cependant que la moindre partie de son revenu (*b*). Son autorité n'a presque d'autres bornes que celles qu'il veut y mettre lui-même. Il dispose de tous les Emplois Militaires, & de la plupart des Emplois Civils, quand ils viennent à vaquer; il choisit les vingt-deux Alcaldes, qui gouvernent autant de Provinces, envoye un Gouverneur aux Isles Marianes, quand celui qui y est vient à mourir, jusqu'à ce que le Roi en ait nommé un autre; il nomme le Général du Galion qui va tous les ans à la Nouvelle Espagne, & comme ce poste rapporte cinquante-mille écus, il ne le donne pas pour rien, non plus que les autres (*c*). Il distribue toutes les *Encomiendas* ou Seigneuries. Il donne aux Indiens des Commissions de Colonels, de Majors & de Capitaines parmi leurs gens, & comme ils sont fort avides de ces Titres, ils ne manquent pas de témoigner leur reconnoissance à celui qui leur confere ces honneurs. En un mot on peut dire qu'il jouit presque de l'Autorité Souveraine avec un revenu immense, & cela pendant huit ans, sans contradiction. Mais comme toutes les conditions de la vie ont leurs desagré-

Grande autorité du Gouverneur des Philippines, *& ses revenus.*

(*a*) *Purchas*, Pilgrims, Vol. IV. p 1422.
(*b*) Relac de las Islas Filipinas. *Carreri*, Account of the East Indies.
(*c*) *Navarette*, *Carreri*, l. c. *Hamilton*;

SECTION VI. *Autorité du* Vice-roi *des* Philippines &c.

grémens, cette haute Dignité est accompagnée d'une circonstance fâcheuse, qui fait qu'elle est moins desirable. La Cour d'Espagne, considerant que le Gouverneur est un homme que l'autorité peut éblouir & corrompre, & que l'envie de s'enrichir expose à une forte tentation, elle le laisse en quelque façon à la merci du peuple, quand il sort de charge (*a*) (*).

Examen rigoureux qu'il doit subir avant que de quitter les Philippines.

Quand le tems de sa Commission est expiré, il ne peut quitter Manille, qu'après qu'on a fait une rigoureuse recherche de sa conduite. Son Successeur est ordinairement le Juge, en vertu d'une Commission expresse. Les habitans ont soixante jours après la publication faite dans toutes les Provinces, pour porter leurs plaintes, & trente pour les poursuivre. Quand il s'agit de choses importantes & extraordinaires, le Juge reçoit seulement les informations, & les envoye avec son avis au Conseil des Indes, mais il décide dans les choses de moindre importance (*b*); la peine consiste ordinairement à restituer à la personne offensée, & à payer une amende au profit du Roi (†). Autrefois la rigueur alloit si loin, que si les accusations étoient

(*a*) *Careri*, ubi sup. (*b*) *Navarette*, *Carreri*.

(*) C'étoit une coutume établie parmi les anciens Egyptiens, qu'avant que d'inhumer les Rois, les Prêtres faisoient publiquement un Discours, dans lequel ils louoient la sagesse & les vertus du défunt; si le peuple applaudissoit par ses acclamations, on achevoit la cérémonie des funerailles avec toute la magnificence imaginable; si au contraire les Assistans murmuroient, & au-lieu de louanges faisoient entendre des plaintes, le Prêtre interrompoit son Discours, il n'étoit plus question de funerailles solemnelles, on emportoit le corps & on l'enterroit le plus secrettement qu'il étoit possible (1). L'Histoire Sainte nous apprend que la même chose avoit lieu chez les Juifs, de sorte que selon qu'un Roi avoit bien ou mal gouverné, il étoit enterré sans cérémonie, ou déposé avec pompe dans le sépulcre de David (2). A Venise on observe une coutume semblable à la mort d'un Doge; on examine toute sa conduite, & les honneurs funebres sont réglés sur le résultat de cette recherche (3). Il y a toute apparence que dans le cas présent, on a établi cette recherche pour empêcher un Gouverneur d'emporter les richesses qu'il auroit amassées par des voyes injustes, & pour le détourner de faire aucun abus de son pouvoir, à cause de la nécessité de la restitution. S'il vient à mourir sa conduite est sujette aux mêmes recherches, & le premier Auditeur, qui gouverne en attendant qu'il y ait un nouveau Gouverneur, est soumis aux mêmes procédures, quand son administration est finie, avec cette différence cependant, qu'il n'est pas obligé de rester dans l'Isle jusqu'à ce que la recherche soit terminée; en nommant un Procureur qui parle pour lui, & en donnant caution de son acquiescement à la sentence qui sera portée, on lui permet de s'embarquer pour la Nouvelle-Espagne, s'il le juge à-propos (4).

(†) Parmi les Gouverneurs des Philippines, que l'abus tyrannique de leur autorité a exposés aux rigueurs de cette recherche, un des principaux a été *Don Sebastien Hurtado de Corcuera*, qui gouvernoit en 1646. Il avoit fait plusieurs grandes entreprises, entr'autres celle de la conquête de Mindanao & de Xolo, qui n'eut pas grand succès; il se brouilla avec l'Archevêque de Manille, & le relegua hors de l'Isle; en un mot il gouverna plus despotiquement que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, & l'on dit qu'il fut l'inventeur de l'impôt qu'on appelle *Vandalas* (5). Ce droit consiste à estimer le bled ou le riz sur

(1) *Diodor. Sic.* L. I. Ch. 6.

(2) 2 *Rois*, XVI. 20. 2 *Chroniq.* XXVIII. 27. *Prideaux*, Hist. des Juifs &c. T. I. p. m. 26.

(3) *Ray's* Travels, Vol. I. p. 151-153. *Amelot de la Houssaye*, Examen de la Liberté de Venise.

(4) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 6.

(5) *Navarette*, Tratados Historicos de la Monarchia de China.

Section VI. Autorité du Viceroi des Philippines &c.

étoient nombreuſes & graves, le Gouverneur étoit mis en priſon, & il y a eu l'exemple d'un qui y a demeuré cinq ans, & d'autres ſont morts de frayeur (*a*). Depuis on dit, qu'à la faveur d'un préſent de cent-mille écus au Succeſſeur, ils ſe ſont tirés d'affaire; ce qui a tellement irrité les habitans, qu'ils ſe ſont quelquefois fait juſtice eux-mêmes, ſans attendre le Juge; & quoique cette action ne ſoit pas excuſable, c'eſt cependant une bonne leçon pour apprendre aux Gouverneurs à ne point perdre de vue leur devoir, & qu'il eſt dangereux pour eux de l'oublier, de peur que ceux qui en ſouffrent n'imitent leur exemple, & ne s'écartent de l'obéiſſance qu'ils leur doivent. C'eſt ainſi que dans ce cas-là, comme en pluſieurs autres, un grand mal porte ſon remede avec lui.

Soulévement dans lequel le Gouverneur & ſon fils furent tués.

On en vit un exemple en 1719. Le Viceroi, qui gouvernoit alors, ayant commis autant d'injuſtices qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, s'aviſa encore d'un nouvel expédient, qui fut de pourſuivre les Marchands pour avoir fraudé les droits d'entrée, & afin de ne faire pas les choſes à demi, il apoſta non ſeulement des faux-témoins, mais érigea de ſa propre autorité une Cour, devant laquelle il étoit ſûr que ces témoins ſeroient crus (*b*). Un ſi grand nombre furent ſi bruſquement dépouillés, que le reſte penſa à ſe mettre à couvert; après avoir mis leur argent en dépôt en divers Couvents, ils s'embarquerent pour différens endroits des Indes, en attendant que ſon tems fût fini. Le Gouverneur continua ſes perſécutions, & ayant fait condamner les Marchands abſens à payer telle ſomme qu'il lui plut, il demanda leurs effets aux Couvents où ils les avoient dépoſés, menaçant en cas de refus de les enlever par force. Alors l'Archevêque de Manille, ſuivi de tout le Clergé, ſe rendit au Palais, & reprocha ouvertement au Viceroi, que

(*a*) *Navarette*, Tratados Hiſtoricos de la Monarchia de China, L. VI. Ch. 4.

(*b*) *Hamilton's*, Account of the Eaſt Indies, Vol. II. p. 293.

ſur les terres d'un Indien, & à lui ordonner de le porter dans les magazins publics pour le ſervice du Roi à un fort bas prix, que perſonne ne ſait encore quand on paye. On s'imaginera peut-être que cela eſt aſſez dur, cependant ce n'eſt pas ce qu'il y a de plus cruel dans cette taxe; ceux qui évaluent le terrein, ſuppoſent ſouvent qu'il produira beaucoup au-delà de ce qu'il peut rapporter, & alors le propriétaire eſt obligé d'acheter le ſurplus argent comptant. Tout cela avoit rendu *Corcuera* ſi odieux, que ſon Succeſſeur le tint cinq ans en priſon, mais à la fin on l'envoya en Eſpagne, où il fut abſous par le Conſeil des Indes. Les Habitans de Manille diſoient qu'ils avoient trois témoins irrecuſables contre lui; l'Eſcadre qui avoit péri aux Iſles Marianes; le Magazin de riches marchandiſes qu'il avoit à Acapulco, brûlé par le feu du Ciel; & les tréſors qui lui appartenoient qu'on avoit ſaiſis à Burgos, qui pris à part étoient plus qu'il n'avoit pu acquérir légitimement dans ſon Gouvernement, & cependant il lui en reſta aſſez pour acheter des amis, & de bonnes terres (1). *Don Jaques Faxardo Chacon*, ſon Succeſſeur, fut à ſon tour priſonnier dans la Château de St. Jaques à peu près cinq ans; & les Habitans de Manille épouvanterent ſi fort *Don Saviniano Manriquez de Lara*, ſucceſſeur de *Faxardo*, lorſqu'on fit la recherche de ſa conduite, qu'étant embarqué ſur le Gallion, il ne ceſſoit de demander au Pilote pendant tout le voyage, ſi le vaiſſeau pouvoit retourner à Manille, ce qu'il redoutoit plus que la mort, & ayant appris qu'il falloit aller à la Nouvelle-Eſpagne ou mourir, il fit éclatter la plus grande joie (2).

(1) *Coronel*, *Navarette*, ubi ſup. L. VI. Ch. 4.

(2) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 6.

que son avarice seule étoit la cause des désordres, & que c'étoit en vain qu'il se flattoit de l'impunité, s'il osoit entreprendre de violer les immunités de l'Eglise, dont le but primitif étoit le Bien public, auquel elles servoient actuellement. Le Gouverneur, sourd à cet avis si sage, leur ordonna de se retirer sur le champ, ce qu'ils firent: mais un Religieux Augustin, irrité du traitement fait à l'Archevêque, & voyant le peuple bien armé dans les rues, tira un grand crucifix d'argent, le mit sur son épaule gauche, & ordonna à tous les bons Catholiques de le suivre. Se voyant bien accompagné, il retourna au Palais; le Gouverneur, qui n'avoit que peu de gens autour de lui, eut l'imprudence de leur ordonner de faire feu, ce qui mit le peuple en fureur; ils donnerent l'assaut au Palais, & tuerent le Gouverneur sur la place. A la premiere nouvelle du tumulte, son fils sortit de la Citadelle à la tête de la Garnison, pour venir à son secours, & les habitans allerent au devant de lui. Celui qui portoit leur étendard, lui dit en peu de mots, qu'ils étoient bons Sujets de Sa Majesté Catholique, & qu'ils avoient puni un homme qui ne l'étoit point: que quant à lui, les habitans de Manille n'avoient aucun sujet de s'en plaindre, & qu'ainsi il feroit bien de s'en retourner à son poste; mais en s'obstinant à vouloir venger la mort de son pere, il périt lui-même, parceque les Soldats l'abandonnerent & rentrerent dans la Forteresse. Quand le nouveau Gouverneur fut arrivé, on fit de rigoureuses recherches de tout ce qui s'étoit passé; les Marchands furent déclarés innocens & on les invita à revenir, & sur un million & demi de pieces de huit, que l'on trouva dans les coffres du Gouverneur défunt, on indemnisa ceux qui avoient perdu par ses injustices. D'un autre côté il y a eu des Gouverneurs qui se sont conduits avec tant d'intégrité, qu'ils ont été continués dans leur poste, quoique leur Successeur fût nommé & eût payé au Roi soixante-dix-mille pieces de huit; la patente ayant été révoquée & l'argent rendu, à la sollicitation des habitans de Manille. Pendant les huit premieres années de son administration, ce Gouverneur avoit acquité généreusement tout ce qui étoit dû aux Indiens, défrayé toutes les dépenses publiques des revenus de l'Etat, amassé plus de quatre-cens-milles pieces de huit dans le Trésor Royal, & augmenté les revenus du Roi de plus de cent-mille, en s'attirant les bénédictions du Peuple; & nonobstant cela par une décente frugalité il ne laissa pas d'acquérir d'immenses richesses, dont il voulut par son Testament que la plus grande partie fût employée en charités (*a*) (*).

SECTION VI. *Autorité du* Vice-roi *des* Philippines &c.

Il est évident par ce que l'on vient de dire, que l'Expérience & la Raison d'em-

Commerce de Manille *aux* Indes.

(*a*) *Navarerte*, Tratados Historicos de la Monarchia de China, L. VI.

(*) Cet illustre Gouverneur étoit *D. Fauste Cruzat y Gongora*, Chevalier de St. Jaques, & descendu des anciens Rois de Navarre. Il ne flattoit ni ne craignoit le peuple, qui au contraire l'aimoit & le craignoit plus qu'aucun de ses Prédécesseurs. Il ne fut malheureux qu'à un seul égard, c'est que de son tems il périt deux Galions, ce qui réduisit les habitans de Manille à une grande pauvreté (1).

(1) *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 6.

SECTION VI. *Autorité du* Viceroi *des* Philippines &c.

démontrent également, que les Philippines sont en état de rapporter au-delà de ce qu'il faut pour les garder; & l'on convient néanmoins généralement que les revenus publics ne fournissent que les deux tiers de ce qu'il faut pour les dépenses annuelles. Le reste, qui monte à environ deux-cens-cinquante-mille pieces de huit s'envoye tous les ans de la Nouvelle Espagne en argent; c'est ce dont on s'est plaint depuis longtems comme d'une charge fort onéreuse, parceque les Espagnols prétendent qu'on ne voyoit jamais cet argent; mais d'habiles gens croyent que les Gouverneurs & les autres grands Officiers, en transportent au moins l'équivalent en or & en pierreries, dont une grande partie passe par la voye du Mexique, & une autre partie va par une autre route en Espagne. C'est ce qui nous conduit naturellement à parler du Commerce de ces Isles; quoiqu'il ne soit pas à beaucoup près aussi grand qu'il pourroit l'être, il ne laisse pas cependant d'être très-considérable, puisque les Européens & les autres habitans ont entre quatre & cinq-cens vaisseaux de différentes grandeurs, avec lesquels ils négocient dans l'Archipel, en divers lieux du continent des Indes, à Macao & en d'autres endroits (*a*). D'ailleurs Manille est comme un Magazin des Marchandises des Indes Orientales & Occidentales, & en même tems c'est en quelque façon un Port franc, où les vaisseaux de toutes les Nations, à la réserve de ceux des Hollandois, sont bien venus. Les Anglois y commercent sous le Pavillon Portugais, ou sous celui de quelque Nation des Indes, & dans ces derniers tems les Danois ont fait la meme chose. Tant que les habitans de Goa ont été en état de faire quelque commerce, ils y envoyoient quantité de vaisseaux, & quoiqu'il y en ait encore un grand nombre qui portent Pavillon Portugais, ils appartiennent à d'autres Nations; ceux qui viennent véritablement de Goa sont pour le compte des Canarins & non des Portugais; tant l'indolence & le luxe ont fait déchoir une Nation, qui tant qu'elle eut du courage & de l'industrie, fut maîtresse des Indes (*b*). Grande leçon pour ceux qui se glorifient aujourd'hui de leur puissance.

Marchandises des Philippines.

Les Philippines ont plusieurs marchandises propres pour le commerce du dehors; elles fournissent de l'or quoique pas en grande quantité, de la civette excellente qui s'y trouve en abondance, des peaux de cerf, des drogues, des bois de teinture, de la cire, du miel, des vivres: on y a aussi plusieurs sortes de grosses toiles fortes, & d'autres manufactures que les Indiens fabriquent. Mais ce qui attire sur-tout les Etrangers ce sont les marchandises de la Chine, comme les étoffes de soie, la soie écrue, les brocards d'or & d'argent, les beaux cabinets & autres ouvrages de Vernis, & un nombre infini d'autres curiosités que les industrieux Chinois y apportent; & bien-qu'ils soient sans-doute ceux qui gagnent le plus à ce Commerce, il est impossible cependant qu'il se fasse à Manille, sans qu'il en revienne un profit considérable aux habitans de cette ville; aussi ont-ils fort augmenté depuis quelques années. S'ils étoient moins genés à certains égards,

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas. *Navarette, Carreri*, l. c. Ch. 11.

(*b*) Dictionn. de Commerce, T. I. Col. 1147. Ed. in fol. Paris 1723.

égards, & que les affaires fussent dirigées plus au Bien public, ils pourroient être bien plus à leur aise qu'ils ne le sont, sur-tout en tems de paix; quoiqu'en tems de guerre même il ne leur arrive gueres d'être troublés, & qu'ils n'ont plus à craindre qu'on vienne les attaquer dans leurs Isles (a). Mais ce qu'il y a de plus important, c'est le Commerce de ces Isles avec la Nouvelle Espagne, parceque c'est ce qui fait qu'elles sont d'une si grande conséquence au Roi Catholique. Ce qui entretient le commerce avec la Chine, & fournit des Emplois honorables & lucratifs à des personnes de grande naissance qui n'ont pas de fortune; & ce qui est plus encore, elles défendent les Mers du Sud, & les Etablissemens Espagnols sur les côtes de ces mers contre toutes les entreprises que l'on pourroit former, & auxquels ils seroient infailliblement exposés, si quelque autre Nation étoit maîtresse de ces Isles. Par cette raison les Ministres qui ont voulu & qui voudroient qu'on abaissât les habitans des Philippines, ou ne sont pas bien instruits de l'importance de ces Isles, & des grands avantages qu'on en peut retirer, ou se laissent entraîner par des préjugés, qui sont l'effet de leur esprit borné & prévenu (b).

SECTION VI. *Autorité du Vice-roi les Philippines &c.*

Nous avons observé, que dans les commencemens que l'on s'établit aux Philippines, *Cebu* étoit la Métropole, & de-là le commerce se faisoit à Callao, qui est le Port de Lima, & il étoit fort différent de ce qu'il est devenu dans la suite. Dans ces premiers tems les Indiens s'appliquoient volontiers à chercher de l'or, & les Espagnols en avoient une bien plus grande quantité qu'ils n'ont eu dans la suite, vraisemblablement ils les traitoient mieux; ils avoient aussi part au Commerce des épiceries; de sorte que les cargaisons qu'ils envoyoient au Pérou, y étoient de bon débit. Après la conquête de l'Isle de Luçon, & la fondation de Manille, en 1572, lorsque le commerce de la Chine commença, on trouva à-propos de faire divers changemens; le voyage de Manille à Callao se trouva long & fatigant; on changea donc de cours, & parceque les vaisseaux sont obligés de faire route Est-Nord-Est pour trouver les vents alisés, on choisit le Port d'Acapulco, comme le plus propre à plusieurs égards pour le Commerce, & par-là on abrégea le voyage de l'Amérique de la moitié (c). Le Commerce demeura cependant libre pour tout le monde comme auparavant, & par-là la nouvelle Colonie fleurit extrêmement pendant environ trente ans. La Flotte du Pérou arrivoit régulierement à Acapulco, à-peu-près vers le tems que les Galions de Manille y abordoient, pour avoir part aux marchandises qu'ils apportoient; de cette façon le commerce entre les Espagnols des Indes Orientales & ceux des Indes Occidentales se faisoit au contentement de tous les intéressés, quoique les retours pour Manille fussent principalement en argent, & en bien plus grande quantité, qu'aujourd'hui (d) (*).

Autrefois le Commerce n'étoit point gêné.

Mais

(a) *Carreri*, ubi sup. Dictionn. de Commerce. *Hamilton.*

(b) *D. Juan Grau y Montfalcon*, Justification &c.

(c) *Hakluyt's*, Voy. Vol. III. p. 442.

(d) L'Amirante *D. Hieronimo de Bouvelos y Carillo*, Relationes de las Islas Filipinas.

(*) Ce fut dans cet intervalle que le Capitaine *Cavendish* enleva le Galion de Manille

SECTION VI. *Autorité du* Vice-roi *des* Philippinus &c.

On le regarde comme préjudiciable à la Nouvelle Espagne, *& on le limite.*

Mais vers le commencement du dix-septieme siecle les Ministres de la Cour d'Espagne & ceux de la Nouvelle Espagne conçurent de grandes craintes touchant les conséquences du Commerce de Manille ; ils crurent qu'il ne tendoit qu'à appauvrir l'une & l'autre, & à enrichir principalement les Chinois ; jusques-là qu'on disoit communément à Mexique, que l'Empereur de la Chine pourroit bâtir un Palais des barres d'argent qu'on transportoit. Cependant c'étoit une raison d'une toute autre nature, qui occasionnoit l'envoi de sommes immenses aux Philippines. *Philippe* II. étant maître des Indes Portugaises, souhaittoit extremement de conserver les Isles Molucques, parceque l'on prévoyoit très-bien que leur perte entraîneroit celle des autres Etablissemens Portugais dans les Indes; ce fut par cette raison que l'on mit les Molucques sous la protection des Philippines, avec cette fâcheuse circonstance, que les Portugais en tiroient toutes les épiceries dont ils avoient besoin pour leur commerce, pendant que tout le poids de la guerre tomboit sur les Philippines. C'est ce qui porta les dépenses annuelles à près de huit-cens-cinquante-mille pieces de huit, tandis que les revenus publics ne vont à gueres plus de deux-cens mille (*a*).

Nonobstant toutes les remontrances, les clameurs contre les Philippines devinrent si grandes, qu'en 1604 le commerce fut limité, c'est-à-dire qu'il ne fut permis aux habitans de Manille d'embarquer que pour deux-cens-cin-

(*a*) *D. Juan Gran y Montfalcon*, Justification de la Conservation y Comersio, &c.

nille chargé de richesses immenses; & si l'on considere que ce que l'on fournissoit annuellement pour le maintien des Molucques, montoit à plus de six-cens-mille pieces de huit, il falloit que les sommes que l'on transportoit de la Nouvelle-Espagne fussent près du double de ce qu'elles sont à-présent; cependant ce fut faute de remises suffisantes, que les Espagnols furent obligés de renoncer à la défense de ces Isles, en sorte qu'elles tomberent entre les mains des Hollandois, qui sont redevables de l'établissement de leur Compagnie des Indes Orientales, & des profits immenses qui en ont été la suite, aux richesses qu'ils en tirerent d'abord (1). Un Historien Espagnol attribue les entreprises des Hollandois à la Reine *Elisabeth*, qui, dit-il, leur persuada par ses Ministres de tenter la conquête des Molucques pour affoiblir l'ennemi commun (2). Il y a cependant infiniment plus d'apparence que les Hollandois l'entreprirent de leur propre mouvement, & pour leur intérêt, animés par ce que *Drake* & *Cavendish* avoient déja fait: le dernier étant revenu avec un assortiment complet de voiles de soie, faites des riches marchandises qu'il avoit trouvées dans le vaisseau de Manille, quoiqu'il en eût brûlé cinq cens tonneaux, & qu'il n'eût conservé que les plus précieuses, avec cent-soixante-douze-mille pesos d'or, ce qui étoit en ce tems-là une somme immense (3). Il fit voile ensuite aux Philippines, & demeura quelques jours à l'Isle de Capoul, où il fit pendre le Pilote Espagnol qui avoit conduit son vaisseau depuis Acapulco, parcequ'il avoit écrit une Lettre à ses compatriotes, pour les exciter à venir attaquer les Anglois, en leur expliquant combien ils étoient foibles, & aisés à prendre (4). Ce fut ce voyage qui fournit aux Hollandois quelques-uns des meilleurs Pilotes; & c'est apparemment ce qui fit croire aux Espagnols, que la Reine *Elisabeth*, à laquelle ils ont attribué volontiers tous les désastres qu'ils ont essuyés, avoit encouragé les Hollandois à envoyer des Flottes aux Indes.

(1) Mémoire de l'Amiral *Matelief*, au sujet de l'état du Commerce des Indes.

(2) *D'Argensola*, Hist. de la Conq. des Molucq. T. I. p. 351.

(3) *Purchas*, Vol. I. p. 65.

(4) *Hakluyt's*, Voyag. T. III. p. 819.

cinquante-mille piastres de marchandises, & de n'en rapporter que cinq-cens-mille. Quelque tems après le Commerce du Pérou & du Mexique fut interrompu par les mêmes raisons; &, comme nous l'avons dit ailleurs, il y eut même des gens qui vouloient pousser les choses jusqu'à abandonner entierement les Philippines, dans l'espérance que ce seroit un moyen de faire venir plus d'argent en Europe; ce qui auroit certainement favorisé les vues ambitieuses de la Cour de Madrid, qui étoit brouillée avec tous ses voisins. Nous avons déja vu comment on para ce coup, & il suffit pour notre but d'observer ici, que durant les trente années suivantes il ne fut question que de mécontentemens, de plaintes, de recours au Conseil des Indes, le tout suivi des fâcheuses conséquences que ces sortes de disputes traînent ordinairement après elles, les uns insistant sur de nouvelles restrictions, & les autres alléguant que la continuation de celles qu'on avoit mises, étoit plus que suffisante pour causer la ruine entiere des Philippines: cependant le nombre des habitans y etoit augmenté du double, & quoiqu'il y eut peu ou point de Marchands riches, ils avoient néanmoins de quoi subsister & faire commerce; ils l'auroient même étendu, s'ils n'avoient été arretés par les Gouverneurs, obliges de suivre les instructions qu'ils recevoient de tems en tems des Ministres de Madrid; ceux qui s'intéressoient serieusement à la prospérité de la Nation Espagnole, en quelqu'endroit qu'ils fussent, s'adresserent souvent à la Cour, pour obtenir quelques changemens, ou au moins qu'il fut permis sans restriction d'exporter les denrées du crû des Isles, & les manufactures des habitans (a) (*). Ce

SECTION VI. *Autorité du* Vice-roi *des* Philippines &c.

(a) Ces particularités sont toutes tirées des Mémoires présentés en divers tems à la Cour d'Espagne.

(*) Les principes sur lesquels les Mémoires de ceux qui plaident pour les Philippines sont fondés, intéressent toutes les Nations qui ont des Colonies, aussi-bien que les Espagnols. On y expose que les maximes du Roi & celles de ses Ministres sont diamétralement opposées, de sorte qu'il est impossible de suivre les unes si ce n'est aux dépens des autres. Que le Roi estime toutes ses Colonies, dans la supposition qu'elles contribuent à la propagation de l'Evangile, à augmenter le nombre de ses Sujets, & sa puissance, en étendant son autorité sur des Nations inconnues autrefois au Genre-humain. Que les vues des Ministres sont de faire du bien à ceux qui sont envoyés en qualité de Gouverneurs, d'Amiraux & de Juges, & d'y trouver leur compte; que ces Messieurs ne pensent qu'à faire promptement une grande fortune; que pour y réussir il faut rendre les peuples esclaves, & faire tout ce qui est possible pour les empêcher de connoître leurs intérêts, ou de les faire valoir: qu'après avoir atteint par de pareils moyens leur but au dehors, ils sont obligés, s'ils reviennent, de prêcher cette fausse doctrine, & sont souvent assez heureux de faire prendre pour le fruit d'une sage expérience, ce qui n'est qu'un effet d'endurcissement. Ils disent que les Loix & les Déclarations faites en divers tems par les Rois d'Espagne, prouvent la vérité de ce qu'ils avancent, comme d'un autre côté la conduite des Gouverneurs & des grands Officiers, jointe aux plaintes continuelles qui sont portées, fournissent des preuves du second point qu'ils soutiennent. Ils ajoutent, que le spécieux prétexte de consulter l'intérêt de la Couronne, n'est qu'une impudente tentative pour colorer la tyrannie & l'oppression, que des Sujets exercent pour leur avantage, avec l'Autorité Royale, dont ils procurent par-là la ruine; puisqu'un Viceroi, qui se conduit en Tyran, est coupable de la plus lâche trahison, en travaillant non seulement contre son Maître par la maniere dont il viole les Loix, mais en le

SECTION VI. *Autorité du* Vice-roi *des* Philippines &c.

La Charge du Galion portée à six-cens mille piastres.

Ce que nous savons de l'issue de ces disputes n'est rien moins que clair depuis un siecle. Tout ce que nous savons certainement, c'est que pendant longtems les Habitans de Manille ont eu le droit d'envoyer deux Galions tous les ans à Acapulco, en payant au Roi soixante-quinze-mille piastres pour chacun; de ces deux Galions l'un est pour le commerce, & l'autre pour lui servir de convoi; mais pour n'en pas payer deux, ils en envoyent un extraordinairement grand, qu'ils chargent si fort de monde & de marchandises, que la batterie d'embas ne peut servir, jusqu'à ce que par la consommation des vivres ils puissent tirer les canons du fonds de cale, quand ils approchent des Côtes de l'Amérique. Ces grands vaisseaux se bâtissent à Bagatao, proche de Manille, où il y a un bel Arsenal, avec tout ce qui est nécessaire. Le bois dont ils se servent est excellent, les voiles & les cordages ne le sont pas moins, & tout ce qu'ils employent est de leur crû à l'exception du fer, qui vient de la Chine, & qui n'est pas fort cher (*a*). Ces vaisseaux sont de differentes grandeurs, depuis douze-cens jusqu'à deux-mille tonneaux; mais de quelque grandeur que soit le Galion les marchandises doivent être partagées en quinze-cens balots égaux, dont une grande partie appartient aux Couvents, c'est-à-dire, qu'ils ont le privilege d'envoyer un certain nombre de balots, & ils vendent ordinairement ce droit à des Marchands; en cas que le Marchand ne soit pas assez bien fourni pour le faire valoir de son propre fonds, les Couvents lui font des avances à la grosse avanture. Mais il y a en tout cela de grands abus; car au-lieu de quinze-cens bales, le Galion en a souvent deux-mille & jusqu'à deux-mille cinq-cens; & quoique les Officiers du Roi aillent à bord, & fassent décharger les bales surnumeraires, quand le Galion passe le Détroit de Manille, on les rembarque, & pour trouver place à les mettre on brise les jarres d'eau, & à peine laisse-t-on assez de place pour manœuvrer (*b*). C'est-là la véritable raison pourquoi le Galion est si longtems à mettre à la voile, & court risque d'essuyer bien des contre-tems facheux dans son passage de Manille à l'*Embocadero* de St. Bernard, ce qui prend quelquefois cinq ou six semaines & même deux mois (*).

La

(*a*) *Navarette*, ubi sup. L. VI. Ch. 31. (*b*) *Carreri*, T. V. L. II. Ch. 10.

le deshonorant par ses actions dans le tems qu'il représente sa personne; ces redevances serviles, ces grosses taxes, ces Loix rigoureuses, ces Troupes réglées, ce Commerce limité, peuvent convenir à des hommes ambitieux & avares, qui ont dessein d'opprimer leurs concitoyens; mais une liberté raisonnable, des Loix douces, des taxes modérées, l'esprit belliqueux dans le peuple, & tout ce qui tend à encourager l'industrie, c'est là le moyen d'augmenter la population, de rendre le peuple riche & heureux, & son Roi grand & glorieux (1).

(*) Une des plus amples & des meilleures Relations que nous ayons du passage par le détroit de Manille est celle de *Gemelli Carreri*, par laquelle il paroît que bien-que le Galion sur lequel il s'étoit embarqué, eût fait voile du Port de Cavite, le vendredi 29 Juin, il fut cependant jusqu'au jeudi neuvieme d'Août avant que d'être en pleine mer, c'est-à-dire quarante-deux jours en tout: la fin de son Journal mérite l'attention du Lecteur (2). „ On ne peut sortir de l'Embocadero, qu'avec un vent qui fasse surmonter „ le

(1) *D. Hieronimo de [illegible] y [illegible], Coronel, [illegible], Navarette &c.* (2) *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 2.

Section VI. *Autorité du* Vice-roi *des* Philippines &c.

En quoi consiste sa Cargaison, & les grands profits de ce voyage.

La cargaison consiste en partie en marchandises & manufactures des Philippines; ces dernieres sont fort propres pour le commun peuple de l'Amérique, parcequ'elles sont fortes & à bon marché, quoique grossieres. Le gros de le cargaison consiste en marchandises étrangeres, sur-tout de la Chine, comme des étoffes de soie & de la soie écrue, en une prodigieuse quantité. On en peut juger par celle des bas de soie, dont on envoye communément cinquante-mille paires; ajoutez à cela quantité d'étoffes des Indes, des mousselines, des toiles peintes, des épiceries, & des ouvrages d'Orfévrerie, & l'on aura une idée de la charge du Galion. Il est regardé comme vaisseau du Roi aussitôt qu'il est en commission, & c'est aussi le Roi qui paye les Officiers & l'Equipage. Le Commandant en Chef a le Titre pompeux de Général, il a sous lui un Capitaine, qui gagne quarante-mille piastres à ce voyage, le Pilote vingt-mille, & chacun des Sous-pilotes environ la moitié. Ceux qui font le voyage en qualité de Facteurs ont neuf pour cent des marchandises qu'ils vendent, les Matelots ont trois-cens-cinquante pieces de huit pour tout le voyage, aller & revenir, ce qui se fait dans l'espace d'un an; mais ils n'en reçoivent que soixante-quinze à Cavite, & les deux-cens soixante-quinze autres à Acapulco pour leur retour; precaution sage, parceque sans cela très-peu retourneroient aux Philippines. Le nombre des personnes à bord de ces vaisseaux, y compris les passagers, est depuis trois-cens-cinquante jusqu'à six-cens, & nonobstant cela ils pourroient à tous égards être bien, s'ils mettoient des bornes à leur avarice, & se contentoient de n'envoyer le vaisseau qu'avec une charge raisonnable. Bien des gens pensent que l'on trouveroit mieux son compte à envoyer deux vaisseaux, comme l'on faisoit autrefois, parcequ'une si vaste machine est bien plus exposée, & court souvent risque, au-lieu qu'un vaisseau de moyenne grandeur n'y est point aussi sujet (*a*). Mais c'est en vain qu'on preche des hommes livrés sans réserve à leurs passions, qui veulent s'enrichir tout d'un coup, & qui aiment mieux s'exposer aux derniers malheurs, dans l'espérance de passer le reste de leurs jours dans les delices, en quoi néanmoins ils se trouvent trompés.

SEC-

(*a*) *Navarette*, Tratados Historicos de la Monarchia de China, L. VI. Ch. 31.

„ le courant impétueux qu'on y trouve. Cet Embocadero a huit lieues de long, & quatre, cinq ou six de large. D'un côté il est enfermé comme une cour par la Côte de „ Manille, les Isles de Borias, Ticao & Masbate, par les six Isles des Oranges, qui „ sont inhabitées; par l'Isle fertile de Capoul, que les Indiens appellent d'Ava, par celle „ des Alupores, & enfin par la côte occidentale de Palapa; & d'un autre côté par les Isles de „ Maripipi, habitées des Taraxes, de Tagapola, Mongol, Kamandan & Limbanquayan, „ qui toutes ensemble rendent le passage très-difficile pour aller en Amérique, quelque „ route que l'on veuille prendre". C'est de ce récit que nous inférons, qu'une grande partie du retardement vient de la pernicieuse coutume d'embarquer un tiers de marchandises au-delà de ce qu'il y a d'enregistré, ce qui rend non seulement le Galion pesant & mauvais voilier, & met les passagers si à l'étroit, qu'ils peuvent à peine se remuer; mais ce qui fait aussi que s'il est accueilli de quelque tempête ou attaqué par des ennemis, il est impossible à l'équipage de travailler comme il faut à pourvoir à sa sureté ou à sa défense.

SECTION VII.

Relation du voyage que fait annuellement de Manille *à* Acapulco *le Galion privilégié : Valeur des retours qu'il apporte : Artifices dont on se sert pour tromper le Gouvernement & pour rendre inutiles tous les Reglemens : Profits immenses de ce Commerce illicite : Dangers qui en sont la suite, & combien de fois le vaisseau d'*Acapulco *a été pris. Observations sur tous ces Faits, & examen approfondi de l'opinion prédominante que ce Commerce est préjudiciable à l'*Amérique Espagnole *& à l'*Espagne.

SECTION VII. *Commerce de* Manille *à* Acapulco *par le Galion, &c.*

Tems du départ du Galion & sa route.

QUAND le Galion a toute sa charge, & qu'il est en état de mettre en mer, il part de Cavite vers le milieu de Juillet, & tache de gagner la mer à la faveur de la Monson de l'Ouëst (*a*). Quand il est hors du détroit & tout-à-fait dégagé des terres, il fait route à l'Est-Nord-Est, pour venir à la hauteur du trentieme degré de Latitude, ou au-delà, chercher les vents d'Ouëst, qui le menent tout droit à la Côte de Californie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que tous les Navigateurs Espagnols attestent unanimement, que depuis les Philippines jusqu'à la Côte de Californie on ne trouve pas un Port, pas meme une Rade passable; de sorte que le Galion ne laisse pas tomber l'ancre une seule fois, depuis qu'il a perdu la terre de vue, jusqu'à son arrivée sur la Côte de Californie, souvent même pas avant qu'il ait atteint la pointe la plus méridionale de ce Pays. Comme ce voyage est rarement de moins de six mois, & que le vaisseau est extremement chargé de marchandises & plein de monde, on sera peut-être curieux de savoir comment tant de gens sont fournis d'eau douce pendant un si longtems. La maniere dont ils s'en pourveyent est tout-à-fait singuliere, & mérite d'etre rapportée (*b*).

De quelle maniere il se pourvoit d'eau douce pendant le voyage.

Nous avons déja remarqué que les Espagnols ne gardent pas dans des futailles l'eau qu'ils ont à bord de leurs vaisseaux, mais dans de grandes jarres, comme sont celles dans lesquelles on met souvent l'huile en Europe. Lorsque le Galion de Manille met en mer, on y charge une provision d'eau, beaucoup plus grande qu'on ne peut loger entre les deux ponts; les jarres qui la contiennent sont suspendues de tous côtés aux haubans & aux étais. Cet usage gagne beaucoup de place, d'ailleurs les jarres sont plus aisées à manier que les futailles, & ne sont point sujette à couler à moins qu'on ne les casse; mais avec tout cela, il n'est pourtant pas possible qu'un vaisseau aussi chargé puisse avoir une provision d'eau suffisante, nous ne dirons pas pour six mois que dure cette navigation, mais seulement pour trois mois. Ils ont donc une autre ressource, mais qui paroit si peu sure, qu'on ne peut assez admirer que tant de gens veuillent s'exposer à la plus cruelle des morts, sur une espérance aussi incertaine. Cette ressource est la pluie, qu'ils trouvent assez régulierement entre les trente & quarante degrés de Latitude Septentrionale, & qu'ils sont toujours prêts à re-

(*a*) *Teixeira's*, Travels, Ch. 1. (*b*) Voyag. *d'Anson*, L. II. Ch. 10.

Section VII. Course de Manille à Acapulco, du Galion.

recueillir. Pour cet effet ils ont à bord une grande quantité de nattes, qu'ils placent de biais le long des vibords, dès qu'il commence à pleuvoir. Ces nattes s'étendent d'un bout du vaisseau à l'autre, & par le bas elles font appuyées fur un gros Bambou fendu, de forte que toute l'eau qui tombe fur la natte coule dans le Bambou, qui fert de rigole pour la conduire dans une jarre. Ce fecours, quelque hazardé qu'il paroiffe, ne leur a jamais manqué, & il leur arrive quelquefois de remplir leurs jarres plufieurs fois dans le cours du voyage. Il leur refte affez d'autres incommodités à effuyer dans une navigation auffi longue que celle-là (*a*). Le Scorbut, entr'autres maux, fait quelquefois de terribles ravages parmi eux. D'autrefois leur voyage eft affez heureux, & ils font la traverfée jufqu'à Acapulco, prefque fans perte de leurs gens (*b*) (*).

Véritables [illegible]

L'extreme longueur du tems employé à cette navigation vient peut-être en grande partie de l'indolence & du peu d'habileté des Mariniers Efpagnols, & des précautions inutiles & exceffives qu'ils prennent pour un vaiffeau fi richement chargé. On dit, par exemple, qu'ils ne tendent jamais leur grande voile pendant la nuit, & qu'ils amenent fouvent toutes les voiles fans néceffité. Les inftructions qu'on donne à leurs Capitaines font dreffées par des gens qui ont plus de peur d'un vent trop violent, quoique favorable, que des inconvéniens & de la mortalité même, qui font fouvent les fuites d'une longue navigation. Il eft ordonné fort expreffément au Capitaine de faire fa traverfée fous le trentieme degré de Latitude, s'il lui eft poffible, & d'éviter foigneufement d'avancer plus vers le Nord qu'il n'eft abfolument néceffaire pour trouver le vent d'Oüeft (*c*). Suivant d'habiles Navigateurs c'eft-là une reftriction fort ridicule, parcequ'on ne peut gueres douter qu'en avançant plus vers le Nord, on ne trouvât les vents de Nord plus forts & plus conftans, qu'à trente degrés de Latitude, de forte que tout leur plan de navigation paroit fort fujet à critique. Si au-lieu de faire route d'abord à l'Eft-Nord-Eft jufqu'à la Latitude de trente degrés & un peu plus, ils portoient au Nord-Eft, & même plus au Nord encore, jufqu'à ce qu'ils fuffent à quarante ou quarante-cinq degrés, ils feroient aidés pendant une partie de ce cours par les vents alifés, & ils abrégeroient confidérablement leur voyage, qu'ils feroient peut-etre dans la moitié du tems qu'ils

y

(*a*) *Texeira, Carreri.* (*b*) Voyage d'*Anfon*, l. c. (*c*) Le-même.

(*) Le tréfor de Manille fournit une affez groffe fomme, pour avoir des confitures, du vin, du chocolat, & d'autres rafraîchiffemens pour les malades; mais celui à qui le foin en eft commis les réferve ordinairement pour fa table, ce qui fait qu'il retire du profit tage de ceux qui mangent avec lui. Cependant la fobriété naturelle des Efpagnols, l'eau fraîche qu'ils ont communément en abondance, & que d'autres pourroient avoir dans des voyages de long cours, en prenant les précautions que l'on prend fur le Galion, le poiffon frais qu'ils prennent en mer, le foin de s'abftenir des liqueurs fortes, & les divertiffemens qu'ils prennent pour tenir les efprits en mouvement, les garantiffent en grande partie des maladies dont les Mariniers des autres Nations font affligés dans les voyages bien plus courts; avec tout cela il ne laiffe pas de mourir beaucoup de monde fur le Galion (1).

(1) *Texeira, Carreri.*

SECTION VII. *Commerce de Manille à Acapulco par le Galion &c.*

y mettent à présent (*). Car on trouve dans leurs Journaux, qu'après qu'ils ont perdu la terre de vue, ils sont quelquefois un mois ou six semaines avant que de gagner les trente degrés de Latitude, au-lieu que s'ils dirigeoient plus leurs cours au Nord, ils pourroient faire ce chemin dans le quart du tems, & lorsqu'ils seroient bien avant vers le Nord, les vents d'Ouëst les pousseroient bientôt sur les Cotes de la Californie, & au-lieu de tous les inconvéniens auxquels ils sont à présent exposés, ils n'auroient que ceux qui sont causés par une mer plus rude & un vent fort. (*a*).

Continuation de la route du Galion.

Dès que le Galion de Manille s'est assez avancé vers le Nord, pour trouver les vents d'Ouëst, il garde la même Latitude, & dirige son cours vers les Cotes de Californie. Après avoir couru quatre-vingt-seize degrés de Longitude, à compter du Cap *Espiritu Santo*, on trouve ordinairement la mer couverte d'une herbe flottante, que les Espagnols appellent *Porra*, ce qui fait croire que c'est une espece de porreau marin. Quand ils voyent cette plante, ils jugent qu'ils sont assez près de la Californie, & ils comptent si bien là-dessus, qu'aussitôt qu'ils découvrent ces signes, ils entonnent le *Te Deum*, & regardent comme finis les travaux & les dangers de leur voyage ; & ils corrigent leur estime sans voir terre (*b*). Aussitôt ils

(*a*) *Hakluyt's*, Voy. T. III. p. 445. Voy. d'*Anson*, ubi sup.

(*b*) *Hakluyt*, l. c. p. 446. *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 6. Voy. d'*Anson*, l. c.

(*) Pour appuyer ce que l'on dit dans le texte, il sera bon de remarquer, qu'en 1721 un vaisseau François, en suivant la route qu'on propose, fit la traversée des côtes de la Chine, à la vallée de *Vanderas* dans le Mexique, en cinquante jours, c'est-à-dire en aussi peu de tems, ou quelques jours de plus que le Galion de Manille en met à se dégager des terres: à-la-vérité, on dit que l'Equipage souffrit tellement du scorbut, qu'il n'en restoit plus que quatre ou cinq hommes en vie quand ils arriverent à l'Amérique (1). On peut juger en quelque façon par-là de l'avantage qu'il y auroit à trouver un passage par le Nord-Ouëst, puisque l'on voit ici en combien peu de tems la traversée peut se faire des Côtes de la Chine; on pourroit prendre des précautions contre les dangereux effets du scorbut. On trouve dans un ancien, mais excellent Recueil de voyages, celui que l'on croit avoir été le premier qui se soit fait d'Acapulco à Manille (2). Le Capitaine *François de Gualle* mit à la voile le 5 Mars 1582, & étant arrivé heureusement aux Philippines, il alla des Philippines à Macao. Il fit ensuite voile de ce Port pour Acapulco, & il paroît avoir remonté fort haut vers le Nord, quoiqu'il ne marque point jusqu'à quel degré, il dit qu'en courant à l'Est & à l'Est-Nord-Est, à trois-cens lieues du Japon, il trouva une mer fort rude, & un courant qui venoit du Nord & du Nord-Ouëst, qui le poussa environ sept-cens lieues, rencontrant des baleines, des thons & d'autres poissons, qui se plaisent dans des eaux agitées & rapides: quand il fut retombé à la Latitude de trente-sept degrés & demi, à deux-cens lieues des Côtes de la Nouvelle Espagne, il sortit de cette mer rude, & commença à trouver de ces herbes flottantes, que les Espagnols appellent signes, & finit heureusement son voyage en 1584. Cet exemple prouve, que dans les anciens tems les Mariniers Espagnols étoient & plus hardis & plus habiles qu'ils ne le sont à présent; on voit aussi par-là que les raisonnemens qu'on fait ne sont pas de simples spéculations, mais qu'ils sont fondés sur des faits.

(1) La route de ce vaisseau est marquée sur les Cartes de M. de l'Isle. Voy. le Voyage d'Anson, L. II. Ch. 10.

(2) *Hakluyt's*, Collection of Voyages, Vol. III. p. 442.

ils portent au Sud, sans chercher la vue de la côte, qu'après être parvenus à une Latitude beaucoup moins avancée: car en cet endroit la Mer voisine de la Californie est embarrassée d'Isles & de Bas-fonds, & les Navigateurs Espagnols sont trop précautionnés pour s'y engager: ce n'est que lorsqu'ils savent qu'ils approchent de l'extrémité méridionale de cette Presqu'isle, qu'ils osent chercher la terre, tant pour reconnoitre le Cap de *St. Lucas*, pour vérifier leur estime, que pour prendre langue, & savoir des habitans s'il n'y a pas d'ennemi qui rode dans ces mers. C'est-là un article exprès des Instructions du Capitaine, à qui il est enjoint de chercher à s'approcher de la côte au Nord du Cap *St. Lucas*; & les habitans ont ordre, dès qu'ils découvrent le Galion, d'allumer des feux. A la vue de ces signaux le Capitaine envoye sa chaloupe à terre, avec vingt hommes bien armés, qui portent les Lettres des Jésuites de Manille aux Missionnaires de Californie, & qui reviennent au vaisseau avec les rafraichissemens qu'on tenoit tout prêts, & des avis touchant les ennemis qui pourroient etre sur la côte. Si le Capitaine apprend par ces avis qu'il n'y a rien à craindre, il doit porter sur le Cap de St. Lucas, & delà sur celui de Corientes, pour ranger ensuite la côte jusqu'à Acapulco (*a*) (*),

SECTION VII.
Commerce de Manille à Acapulco par le Galion &c.

Tous les Officiers sont obligés de s'en tenir exactement aux Instructions qu'ils ont; & si à quelques égards cela contribue à leur sureté, à d'autres aussi ils sont plus exposés. Dans tous les cas de cette nature il vaut infiniment mieux être circonspect dans le choix de celui à qui l'on confie une commission si importante, en laissant les choses à sa prudence, que de lui prescrire ce qu'il doit faire, & de l'astreindre par-là à faire ce qu'il n'auroit pas fait sans cela, & ce qui est peût-être le moins expedient. D'ailleurs ces reglemens ont été dans leur origine le fruit de l'expérience, & leur utilité diminue à proportion que l'on acquiert plus d'expérience; & quoi qu'en pensent les Espagnols, ces Instructions ne sont gueres autre chose qu'une invention propre à empecher les Galions de profiter des découvertes posterieures, & a borner l'art de la Navigation avec autant de soin, que d'autres Nations en prennent pour le perfectionner. Ajoutez à cela qu'à moins que

On [illegible] les Officiers à leurs Instructions.

(*a*) Relac. de las Islas Filipinas. Voyage d'*Anson*, L. II. Ch. 10.

(*) Depuis quelques années les Jésuites, encouragés & aidés d'une donation considérable du Marquis *de Valero*, ont établi une Mission régulière dans la Californie. Leur principal établissement est vers le Cap de *St. Lucas*, où ils ont rassemblé plusieurs Indiens, & en les instruisant dans la Religion ils les ont formés à l'Agriculture & aux Arts Méchaniques; ce qui les met à couvert des besoins auxquels ils étoient exposés pendant leur vie sauvage. Ces bons Peres leur ont appris si bien à cultiver les vignes, qu'elles ont réussi, & on y fait déja beaucoup de vin, dont le goût approche de celui du vin de Madere, & il commence à être en reputation au Mexique (1). Ce sont ces Missionnaires qui ont soin de faire faire les signaux pour le Galion, quand il approche de la Côte; & comme leur freres de Manille y ont le plus grand interêt, ils ne négligent rien de ce qui peut contribuer à sa sureté. Il entre peut-être trop de vues temporelles dans ces précautions de part & d'autre; mais quoi qu'il en soit les Ministres Espagnols ont certainement raison de profiter de cette disposition des Jésuites pour l'interet général.

(1) Voy. d'*Anson*, L. II. Ch. 10.

SECTION VII.

Commerce de Manille à Acapulco par le Galion &c.

que les Instructions ne reglent le tems & les vents, il est difficile qu'elles soient de quelque utilité, & elles peuvent être au contraire, & sont réellement la cause de bien des retardemens & de plusieurs dangers, & ce qui fait que les Mariniers Espagnols sont moins habiles & moins actifs que les Anglois & les Hollandois. Nous ne devons donc pas etre surpris qu'ils mettent six ou sept mois à faire cette longue traversée, & qu'ils arrivent rarement à Acapulco avant l'*Epiphanie*, de sorte qu'ils sont en mer entre vingt-six & trente semaines. On conçoit bien que pendant ce tems-là ils doivent etre exposés à bien des miseres & des maladies. Le biscuit se remplit de vers, & tous les vivres se corrompent; & sans les confitures, le chocolat, l'eau fraiche, & le poisson qu'ils prennent, après avoir trouvé les signes, ils seroient réduits à la plus affreuse misere. Ils sont sujets principalement à deux maladies: l'une s'appelle *Berben*, qui est une sorte d'hydropisie, qui consume peu à peu ceux qui en sont attaques, & dont les symptomes sont si doux, que pour l'ordinaire ils meurent en parlant, & sans se douter qu'ils soient si prêts de leur fin. L'autre est le Scorbut, trop connu pour en faire la description. Il faut avouer cependant, comme nous l'avons déja insinué, que ceux qui sont sur le Galion de Manille sont généralement plus sains qu'on ne devroit s'y attendre, vu la multitude de gens entassés les uns sur les autres dans un petit espace, qui ne respirent pendant six ou sept mois que l'air de la mer, corrompu encore entre les ponts par les vapeurs nuisibles des malades (*i*).

Ce qui se passe à l'arrivée du Galion dans le Port d'Acapulco.

Le Port d'*Acapulco* est le plus sur & le plus beau de l'Ocean Pacifique: le Galion entre par le coté oriental, & les vaisseaux qui viennent du Perou, par le côté opposé. Aussitôt que le vaisseau est amarré, on decharge la cargaison: la ville d'Acapulco & les environs, qui auparavant etoient déserts, se remplissent d'une foule de Marchands, ce qui dure jusqu'à ce que la vente soit faite: après que tout est reglé, on prépare en diligence tout ce qui est necessaire pour le retour. Il faut remarquer que comme le Galion qui part de Manille trouve ordinairement celui qui revient, sur les côtes des Philippines, avant que de les avoir quittées, on prend toutes les mesures possibles pour que tout soit prêt, en sorte que le Galion puisse etre de retour avant la fin de l'année, ce qui est de grande consequence, pour arriver dans la saison qu'il faut, afin d'avoir un bon vent pour passer les Detroits de Manille. Pendant quatre mois qu'ils sont dans le Port d'Acapulco, ils perdent toujours une partie de leur équipage par la malignité de l'air, qui est effectivement si mauvais, qu'il n'y a que l'amour des richesses qui puisse engager à s'y exposer, & il faut avouer que ceux qui s'y risquent se font bien payer (*k*). Cette mortalité n'empeche pas qu'à son retour le Galion n'ait plus de monde qu'en venant, ce qui vient du grand nombre de Marchands & de Passagers qui vont à Manille; avec tout cela ils sont beaucoup plus à leur aise, parceque la cargaison, qui consiste principalement en argent, prend moins de place; on y embarque une Compagnie ou deux de soldats, pour recruter les Garnisons des In-

(*i*) *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 6. (*k*) *Navarette*, *Carreri*, *Coreal*.

Indes: on craint auſſi moins de faire ce voyage, parcequ'il eſt plus sûr, plus court & plus agréable. Mais avant que de parler du retour du Galion de Manille, il faut dire quelque choſe de la cargaiſon qu'il rapporte, pour ſe faire quelque idée du profit de ce commerce; ce qui nous mettra mieux en état de prononcer ſur la grande queſtion, ſavoir ſi ce commerce eſt ſi préjudiciable aux habitans de la Nouvelle Eſpagne, ou s'il diminue l'exportation pour l'Eſpagne en Europe, comme on le penſe communément (*a*).

Section VII. *Commerce de Manille à Acapulco par le Galion &c.*

Valeur de la cargaiſon au retour.

Nous avons déja ſpécifié les marchandiſes qu'on apporte de Manille, que l'on peut aſſez bien réduire à quatre claſſes différentes. On peut mettre dans la premiere la poudre d'or, les joyaux & les ouvrages d'orfévrerie, qui ne ſont pas à-la-vérité néceſſaires à la vie, mais qui ont cependant une valeur réelle, ſelon l'opinion générale de toutes les Nations civiliſées. En ſecond lieu, il y a les étoffes groſſieres, qui ſont pour l'uſage du commun Peuple, & celles-là ſont néceſſaires. En troiſieme lieu les ſoies écrues ſont une partie conſidérable de la cargaiſon, & l'on aſſure qu'elles fourniſſent dequoi ſubſiſter à des milliers de perſonnes, qui travaillent aux Manufactures auxquelles on les employe. Nous mettons dans la derniere claſſe, les belles étoffes de ſoie, les bas fins, les toiles peintes, les mouſſelines, les épiceries, les aromates, qui ſont toutes des marchandiſes de luxe. Le tout ſe paye principalement en argent; & le reſte de la cargaiſon du retour conſiſte en cochenille, confitures, vins d'Eſpagne, merceries & colifichets d'Europe pour les femmes de Manille, & de toutes les Philippines. Pour faire l'eſtimation de la quantité d'argent que le vaiſſeau de Manille rapporte, il ſemble qu'on ne peut mieux faire que de ſuivre les anciennes proportions, parcequ'elles ne varient gueres; lorſque le commerce étoit borné à deux-cens-cinquante-mille piaſtres, le retour alloit à cinq-cens-mille; aujourd'hui la charge monte à ſix-cens-mille piaſtres, par conſéquent le retour doit être de douze-cens-mille; ce qui joint à deux-cens-cinquante-mille, que l'on remet annuellement, pour ſuppléer à ce qui manque au revenu des Philippines, fait en tout quatorze-cens-cinquante-mille piaſtres. Si l'on compare ce calcul avec les ſommes qui ſe chargent dans le vaiſſeau de Manille, on ne trouvera pas qu'il y ait dequoi le conteſter beaucoup (*b*).

Juſqu'où cela nuit ou ne nuit pas au commerce du Mexique avec l'Eſpagne.

Examinons à-préſent juſqu'où cela peut nuire ou ne pas nuire au commerce du Mexique avec l'Eſpagne. A l'égard du Mexique, il faut remarquer que l'argent n'eſt qu'une marchandiſe, que les habitans du Nouveau Monde mettent dans le commerce, & pour parler impartialement, il leur importe fort peu, quand ils ſe défont de leur argent, qu'on le tranſporte en Orient ou en Occident, en Aſie ou en Europe, puiſque dans l'un & dans l'autre cas, ils ne le revoyent jamais: ceux-là memes qui ſe plaignent le plus de ce commerce, conviennent qu'ils peuvent tirer pour la même ſomme plus de Manille que d'Europe; de ſorte qu'il n'eſt pas aiſé d'appercevoir quel-

(*a*) Ce qu'on dit dans le texte eſt tiré principalement de Mémoires Eſpagnols.

(*b*) *Hakluyt*, *Purchas*, *Dampier*, *Cooke*, *Anſon*.

SECTION VII.

Commerce de Manille *à* Acapulco *par le Galion&c.*

quelle raiſon les habitans de la Nouvelle Eſpagne auroient de ſe plaindre; auſſi ne ſe plaignent-ils point, d'autres ſe plaignent pour eux; c'eſt ce qui nous conduit à la ſeconde queſtion, qui eſt de ſavoir, en quoi ce commerce peut être préjudiciable aux Eſpagnols d'Europe? Autant que nous en pouvons juger, il ne s'agit gueres que des ſoies, qui ſe porteroient d'Europe, s'il n'en venoit pas de Manille, & par conſéquent on en recevroit la valeur en argent. A cela il n'y a point d'autre réponſe que celle-ci: Que la Cour d'Eſpagne eſt le mieux en état de juger de l'importance des Philippines, & ſi ce ſurplus d'argent ajouté aux revenus de la Couronne, compenſeroit pour elle la perte de ces Iſles, qui ſeroit une ſuite infaillible de la défenſe du commerce dont il s'agit, comme on l'a démontré ſans replique, quand on a débattu cette affaire dans le Conſeil des Indes (*a*) (*).

*Retour du Galion d'*Acapulco *à* Manille.

Quand le Galion eſt en état de partir, le Capitaine en quittant *Acapulco*, tâche d'abord de gagner la Latitude de treize ou quatorze degrés, & dirige enſuite ſon cours dans ce parallele, juſqu'à ce qu'il ait la vue de *Guam*, une des Iſles des Larrons. Il eſt bien averti par ſes inſtructions de prendre garde aux bas-fonds de *St. Barthelemi*, & de l'Iſle de *Gaſparico*. Un autre avis qu'on lui donne, pour l'empêcher de dépaſſer pendant l'obſcurité les Iſles des Larrons, eſt qu'il y a ordre à *Guam* & à *Rota* d'entretenir du feu toutes les nuits du mois de Juin ſur quelque hauteur (*b*). Il y a à *Guam* une petite Garniſon Eſpagnole pour aſſurer un lieu de relache au Galion, & lui donner tout le ſecours poſſible. Cependant la rade y eſt ſi mauvaiſe que ce vaiſſeau n'y reſte gueres qu'un jour ou deux: il y prend de l'eau & des rafraîchiſſemens le plus promptement qu'il lui eſt poſſible, & en part pour porter directement ſur le Cap *Eſpiritu Santo*, dans l'Iſle de *Samal*. Le Capitaine a ordre d'obſerver encore là les ſignaux, auſſi bien qu'à *Catanduanas*, *Butuſan*, *Birriborongo*, & à l'Iſle de *Batan*. Dans tous ces endroits il y a des Sentinelles poſtées, avec ordre d'allumer un feu dès qu'ils apperçoivent le Galion. Si après que ce feu eſt éteint, le Capitaine en voit

(*a*) Tiré des Mémoires pour la juſtification des Eſpagnols des Philippines.

(*b*) Relac. de las Iſlas Philipinas. *Navarette*, *Carreri*.

(*) Entre autres réponſes que les Avocats des Philippines ont faite à cettes objection, qu'on répétoit ſans ceſſe, que la meilleure partie de l'argent qui vient de la Nouvelle Eſpagne paſſe à la Chine, d'où il ne revient jamais, il y en a une à laquelle les Miniſtres d'Eſpagne n'ont jamais pu trouver de replique. En ſuppoſant la vérité du fait diſent-ils que les Chinois ont tout le profit, ou la plus grande partie de notre commerce, quel tort cela fait-il à l'Eſpagne? L'Empereur de la Chine n'attaque jamais les Sujets de Sa Majeſté Catholique, ne forme aucunes prétentions à leur préjudice, ni ne favoriſe jamais leurs ennemis ou leur donne du ſecours. Quant à l'argent qu'on envoye du Mexique en Eſpagne, il n'y reſte gueres plus longtems qu'à Manille. Où va-t-il donc? il paſſe entre les mains des ennemis jurés du Roi Catholique, qui s'en ſervent à payer des Armées & à équiper des Flottes, pour ruiner ſes Etats & détruire ſes Sujets. Quel eſt donc le commerce dont l'Eſpagne ſouffre le plus, ou celui qui fait paſſer une marchandiſe de prix dans les Etats d'un Prince, dont les Sujets donnent au moins quelque choſe en échange, ou celui qui fournit aux Ennemis de la Couronne d'Eſpagne les moyens de s'enrichir, en même tems qu'ils la preſſent & la mettent dans le beſoin (1)?

(1) *D. Juan Grau y Monfalcon* Juſtification.

voit allumer quatre autres ou plus, il peut conclure qu'il y a des ennemis dans ces Parages; & il doit d'abord faire mettre à terre, pour s'informer en détail de la force de ces ennemis, & du lieu où ils croisent. Il doit se régler sur les lumieres qu'il reçoit, & tâcher de gagner quelque Port sûr, en évitant soigneusement de venir à la vue de l'ennemi. En cas que ce dernier le découvre lorsqu'il est dans le Port, & qu'il craigne d'en etre attaqué, il doit envoyer le Trésor à terre, & y debarquer de l'artillerie pour sa défense, en donnant du tout de fréquens avis au Gouvernement de Manille. Mais si ensuite du premier feu, le Capitaine remarque que les Sentinelles n'en allument que deux, il peut en inférer qu'il n'y a rien à craindre, & continuer sa route jusqu'à Cavite, qui est le Port des vaisseaux employés au commerce d'Acapulco (*a*) (*).

Nous nous sommes d'autant plus étendus sur le commerce qui se fait entre les Philippines & la Nouvelle Espagne, que c'est à divers égards la Navigation la plus extraordinaire & la plus importante, comme la plus longue de notre Globe, sur laquelle il y a par conséquent bien des remarques curieuses à faire. En premier lieu, c'est la preuve la plus forte & la plus décisive de la supériorité des Modernes dans l'Art de la Navigation, puisque les Anciens n'auroient pas seulement pu comprendre la possibilité d'un pareil voyage, vu l'état de la Géographie de leur tems; il auroit dû même leur paroître impraticable, suivant leurs principes, quand même on en auroit démontré clairement la possibilité. Ce n'est point une difficulté, que ce que quelques-uns prétendent, que *Ptolémée* a eu connoissance de ces Isles; car supposé que cela soit vrai, ce qui est plus qu'on ne peut demander, cela ne lui auroit donné aucunes lumieres sur la route pour y aller, dont il s'agit ici (*b*). Mais en admettant que la possibilité d'une semblable traversée se fût présentée à l'esprit de quelques-uns des Anciens, comme elle vint à l'esprit à *Colomb*, ils n'auroient jamais cru qu'il fût possible à un homme de l'exécuter, si l'on fait réflexion qu'un voyage, non seulement de quel-

(*a*) Voyage d'*Anson*, ubi sup. (*b*) *Navarette*, Tratados Histor. &c.

(*) Dans quelques Mémoires Espagnols on dit que la principale raison qui oblige à tenir les Officiers de si court, & à prendre tous les soins imaginables pour prévoir les accidens, & pour y pourvoir autant qu'il est possible, c'est qu'ils connoissent le caractere haut & fier de ceux qui par degrés parviennent au poste de Général du Galion, qui, si on les laissoit en quelque façon maîtres, risqueroient souvent, par différens motifs, bien des choses dangereuses, au moins très-préjudiciables au vaisseau confié à leur conduite. On ajoute, pour le justifier, qu'il ne s'est gueres perdu de Galion, ou qu'il n'y en a eu gueres de pris, que parcequ'on avoit négligé de suivre les Instructions; ce qui, selon les apparences, pourroit bien être fondé. Il n'est pourtant pas impossible qu'il n'y ait une autre raison, qu'on ne veut pas dire; c'est que tous les emplois sur le Galion s'achettent; de sorte que ce n'est ni le mérite, ni les services, mais l'argent qui les procurent; & comme l'Audience Royale ne peut l'empêcher, le seul remede qui reste, c'est de prescrire exactement aux Officiers ce qu'ils ont à faire, & de leur lier les mains autant qu'il est possible par leurs Instructions, en prenant soin de leur donner en même tems tout ce qui peut contribuer au succès de leur voyage (1).

(1) Relac, de las Islas Filipinas, *Navarette*, *Gem*, *Carreri*.

SECTION VII. *Commerce de* Manille *à* Acapulco *par le Galion &c.*

quelques jours, mais de plusieurs mois, sans voir terre, étoit une chose dont ils n'avoient ni ne pouvoient avoir d'idée. *Colomb* fut le premier à qui elle vint; & il y a tout lieu de présumer, que s'il eût été en état de faire un calcul exact, & qu'il eût bien compris qu'il falloit parcourir une étendue de deux-cens-trente degrés de Longitude, en faisant voile d'Espagne pour les Indes vers l'Occident, la chose lui auroit paru fort incertaine, sinon absolument impossible; mais en très-peu d'années, car depuis le premier voyage de *Colomb* jusqu'à celui de *Magellan* (*a*) il n'y a eu gueres que trente ans, on la conçut, on l'entreprit & on l'exécuta, & par conséquent on fit plus de progrès dans l'Art de la Navigation, que l'on n'avoit fait dans le grand nombre de siecles qui avoient précédés. Tant il importe de tenir les hommes en action, d'exciter leurs facultés, d'enflammer leur courage par l'émulation, & de faire servir une découverte d'acheminement à une autre. C'est par ces moyens que l'on fit tant en si peu de tems, & c'est en les négligeant qu'on a fait si peu de chose depuis.

Longueur de la route du Galion en allant & en revenant.

Avant que de quitter ce sujet, on s'attendra que nous marquions exactement de combien est la traversée de Manille à Acapulco, & celle d'Acapulco à Manille; parceque les Auteurs different fort entre eux sur cet article, tant ceux qui par leur habileté dans les Mathématiques peuvent passer pour Juges compétens, que ceux qui ont fait le voyage, & qui à cause de cela semblent avoir plus de droit encore d'en etre crus (*). Mais ces

(*a*) *Ramusio*, *Herrera*, *d'Argensola.*

(*) Il est à-propos de donner quelques exemples des sentimens différens des meilleurs Auteurs sur cette matiere. *Varenius*, estimé à juste titre pour son judicieux Systême de Géographie, s'expliquе en ces termes (1). „ Les vents généraux ne se trouvent qu'entre les Tropiques, autour de tout le Globe, à la réserve de quelques endroits, où ils „ s'étendent sept degrés au-delà des Tropiques; ils viennent tous de l'Est, ou des points „ voisins, tels que Sud-Est & Nord-Est, & soufflent pendant toute l'année. Ils ne sont „ pourtant pas également constans dans toutes les parties de ces mers, ils trouvent plus „ ou moins d'obstacles en certains lieux. Ils soufflent le plus constamment dans l'O„ céan Pacifique, c'est-à-dire dans cette étendue qui est entre les Tropiques, en sorte que „ les vaisseaux qui vont d'Acapulco, Port de la Nouvelle Espagne, en Amérique, aux „ Philippines, c'est-à dire qui font voile d'Orient vers l'Occident, navigent quelquefois „ deux mois, sans toucher aux voiles, avec un vent d'Est ou de Nord-Est, & jusqu'à „ aujourd'hui il n'a péri aucun vaisseau dans cette longue traversée, de seize-cens-cin„ quante milles. Ce qui fait que les Mariniers disent qu'ils peuvent dormir tranquille„ ment, & qu'ils n'ont pas besoin de s'embarrasser de gouverner le vaisseau, parceque „ ce vent les conduit tout droit au Port, c'est-à dire à la vue des Philippines; car-là ils „ trouvent d'autres vents, qui arrêtent le cours du vent général " *Gemelli Carreri*, qui fit le voyage de Manille à Acapulco en 1698, rapporte les choses tout autrement (2). „ Je demandai aux Pilotes, combien de lieues & de degrés nous avions fait; mais ils fu„ rent tous de différens avis, & cela parcequ'on n'avoit pas navigé en droite ligne, mais „ en serpentant inutilement sur la mer. *Pedro Fernandez*, Portugais né à Madere, le „ premier Pilote, me dit que nous avions parcouru cent-vingt-cinq degrés, & fait „ deux-mille cinq-cens lieues d'Espagne. Mais *Juan Montes d'Oca*, de Seville son ca„ marade, dit que c'étoit cent-trente degrés, & environ trois-milles lieues. Lorsqu'on „ fait

(1) Geogr. Gen. Part. Absolut. L. I. C. 21. Propos. II.

(2) *Gem. Carreri*, Voy. du Tour du Monde T. V. L. III. Ch. 13.

Section VII.

Commerce de Manille à Acapulco par le Galion &c.

ces différences mêmes prouvent clairement, qu'il n'eſt pas aiſé de décider exactement là-deſſus. En partant de Manille pour Acapulco, un vaiſſeau eſt obligé, après être dégagé des terres, de remonter vingt degrés de Latitude pour trouver le vent dont il a beſoin, & quand il approche des côtes de l'Amérique, de deſcendre preſque autant vers l'Equateur; ce qui eſt une des raiſons qui rendent ce voyage ſi ennuyeux, en l'allongeant (*a*). Mais, en ſuppoſant qu'un vaiſſeau de Manille atteigne la hauteur de trente-cinq degrés auſſitôt qu'il eſt poſſible, & qu'il tienne le même parallele autant qu'il ſe peut juſqu'à ce qu'il trouve les vents dont il eſt parlé dans la deſcription précédente, il fera environ trois-mille lieues, un peu plus ou un peu moins. En retournant d'Acapulco à Manille, ils gagnent d'auſſi près qu'il eſt poſſible la Latitude de Manille, & courent ainſi tout droit avec le vent en poupe, & leur cours eſt environ de deux-mille-cinq-cens lieues: comme cette traverſée eſt évidemment plus courte, moins difficile, & que le vaiſſeau eſt moins chargé, ils peuvent la faire dans la moitié du tems qu'ils mettent en allant à l'Amérique. Pour conclure, le Galion part de Manille vers la fin de Juin ou au commencement de Juillet, arrive à Acapulco au commencement vers le milieu ou à la fin de Janvier, en repart au commencement d'Avril, & entre dans le Port de Cavite vers le même tems qu'il en eſt parti l'année précédente; & auſſitôt que le Tréſor eſt débarqué, les Matelots reçoivent les deux-cens-ſoixante-quinze piaſtres qui reſtent de leurs gages (*b*).

Océan Pacifique, & pourquoi ainſi nommé.

Les Eſpagnols donnent à cette immenſe Mer, qui eſt entre l'Aſie & l'Amérique, le nom d'*Ocean Pacifique*, parcequ'elle eſt généralement calme,

(*a*) *Hakluyt*, *Purchas*, *Navarette*. (*b*) *Carreri* T. V. L. III. Ch. 6.

,, fait voile d'Acapulco à Manille on ne fait pas ce grand tour, parcequ'après être deſcendu du dix-ſeptieme degré au treizieme, on continue le voyage ſur le même parallele juſqu'à Manille, avec vent en poupe, & l'on y arrive heureuſement en deux mois & demi, ou trois tout au plus, ſans aucune tempête. On peut prendre un autre chemin, en allant d'Acapulco au Cap Mendocin, & là mettre le Cap aux Iſles Marianes & à Manille; ils diſent alors qu'on parcourt cent vingt-ſept degrés. & que l'on fait deux-mille-cent-cinquante-neuf lieues." Voici ce que l'on trouve là-deſſus dans la Relation du Voyage de Milord *Anſon* (1). ,, Ce commerce ſe faiſoit au commencement entre Callao & Manille, les vents aliſés étoient toujours favorables pour cette traverſée, & quoiqu'elle fût de trois à quatre-mille lieues, elle ſe faiſoit ſouvent en un peu plus de deux mois. Mais le retour de Manille à Callao étoit en revanche très-pénible & très-ennuyeux: on dit que l'on y mettoit quelquefois plus d'une année, ce qui n'eſt pas étonnant, ſi ces Navigateurs ſe tenoient pendant toute la route entre les limites des vents aliſés." Après avoir lu ces paſſages, on ne peut qu'être convaincu de la vérité de ce qui eſt dit dans le texte. A l'égard de *Varenius* nous remarquerons qu'il parle vraiſemblablement de milles d'Allemagne, donc il y en a quinze au degré. & par conſéquent il fait la diſtance de deux-mille deux-cens lieues. Les Pilotes du vaiſſeau ſur lequel étoit *Gemelli*, paroiſſent avoir été des gens habiles & prudens: & quant au dernier calcul, il n'eſt exprimé que vaguement; & l'autre s'accorde parfaitement avec la Carte Eſpagnole inſérée dans le Voyage d'*Anſon*, & c'eſt ſans-contredit la meilleure qui ait jamais été publiée.

(1) Voy. d'*Anſon* L. II. Ch. 10. p. m. 187.

SECTION VII. *Commerce de* Manille *à* Acapulco *par le Galion &c.*

& tranquille le long des côtes du Chili, du Pérou & du Mexique, de sorte qu'ils y navigent sans beaucoup de précautions, & sans essuyer de fâcheux accidens. Mais on se tromperoit, si l'on inféroit de-là que les vaisseaux qui font annuellement ce grand voyage, ne courent que peu ou point de risque, puisqu'il est certain qu'il y en a plusieurs qui ont péri, soit à leur retour, soit en allant; les uns ont été engloutis par la mer, & d'autres ont fait naufrage sur les côtes des Philippines, le nombre de ceux-ci est le plus grand. Les Espagnols donnent aussi à ces Mers le nom d'Océan Pacifique, parcequ'il n'y a gueres que leurs vaisseaux qui les traversent, & que par conséquent on y connoît peu les horreurs de la guerre (*a*).

Combien de fois le Galion a été pris par les Anglois.

Il faut pourtant à ce dernier égard faire bien des exceptions; la tranquillité de ces Mers a été assez souvent troublée, depuis que les Espagnols sont maîtres du Nouveau Monde, & les Galions dont il s'agit, ont été plusieurs fois attaqués & pris. Le célebre & heureux Capitaine *Thomas Cavendish* enleva le vaisseau parti de Manille, proche du Port d'Acapulco, le 4 de Novembre 1587, peu de tems après que ce commerce avoit été établi (*b*). Il alla ensuite aux Philippines, où il mit l'allarme: n'oublions pas de remarquer, qu'il fit la traversée avec une promptitude surprenante, ayant quitté les côtes de l'Amérique le 19 de Novembre, & étant arrivé au Détroit de Manille le 19 de Janvier suivant (*c*). Le 22 Décembre 1709, le Capitaine *Rogers* prit près d'Acapulco un des vaisseaux de Manille, avec sa petite Escadre, composée du *Duc*, de la *Duchesse* & du *Marquis*; ils attaquerent ensuite le plus grand, mais ils furent obligés faute de munitions & de monde de lâcher prise (*d*). Le 20 Juin 1743, le Commandeur *Anson* prit un Galion, qui joint à ses autres importans services l'a fait créer Pair du Royaume (*e*). Nous ne nous arrêterons pas à faire le détail des attaques inutiles: de ce nombre est celle du Capitaine *Dampier*, qui attaqua le vaisseau de Manille le 6 de Décembre 1705, & l'auroit certainement pris, s'il étoit venu d'abord à l'abordage; mais n'avant que des canons de cinq livres de bale, ils ne put faire grand mal au Galion; & lorsqu'au bout de deux heures de combat ce vaisseau commença à faire feu sur lui avec des canons de vingt-quatre livres, il est bien plus surprenant qu'il ne fût pas pris, qu'il ne l'est qu'il ait pu se tirer d'un combat si inégal avec un vaisseau pourri & qui faisoit eau. C'est par ces traits du courage Anglois dans une entreprise, à l'égard de laquelle d'autres Nations n'ont pas seulement tenté de nous imiter, que nous finirons la partie Historique de notre sujet, où le Lecteur voit réuni tout ce que nous avons pu recueillir d'un grand nombre d'Auteurs qui ont écrit avant nous.

SEC-

(*a*) *Herrera*, *Oviedo*, *d'Argensola*.
(*b*) *Hakluyt*, Vol. III. p. 816.
(*c*) *Purchas*, *Will. Monson's* Naval Tracts.
(*d*) Voy. de *Woodes Rogers*, T. I. p. 400-412.
(*e*) Voy. d'*Anson* L. III. Ch. 8.


CARTE DES
ISLES PHILIPPINES
Dressée sur la Carte Espagnole du R.P. Murillo de Velarde
2e Feuille
Pour servir a l'Histoire Generale des Voyages
Par le Sr Bellin Ingr de la Marine
1752
Echelle
Lieues communes de France
5 10 15 20 25
Vorgeb. des H. Geistes.
Cap du St Esprit
I. Masbate
I. Calamiane
I. Linacapan
I. Panay
I. Dumaran
I. Paragoa
I. Balaba
I. Bohol
Isle des Feux
Feuer Insel
Mindanao
Quiblat
I. S. Johann
I. St Jean
I. Basilan
I. Jolo
Cap de St Augustin
Isles Meangis
Partie de l'Isle de Borneo
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer.
Længe von der Insel Ferro

CARTE DES ISLES PHILIPPINES

Dressée sur la Carte Espagnole du R.P. Murillo de Velarde

I.re Feuille

Pour servir a l'Histoire Generale des Voyages. Par le S.r Bellin Ingen. de la Marine. 1752.

Echelle
Lieues communes de France.
Gemeine Franzosische Meilen
5 10 15 20 25

Rochers sous l'eau
Klippen unter dem Waßer
Isles Babuyanes ou Batanes
I. Palmouin
C. Boxeador
Cap del Engaño
CAGAYAN
YLOCOS
Ygolotes Id.
Lac de Caguan
Negros Idol.
PANIQUI
NOUV. CASTILLE
ISLE LUZON ou LUZ
P.te Bolinao
Ytalones
Ylongotes
P.te de S.t Ildefons Spitze
Pangasinan
Playahonda
Pelo
Manille
Lac de Bay
Isle d'Alabat
p.te du Diable
Teufels Spitze
Piedra Janadala
I. de Cantaduanes
I. Lubau
I. MINDORO
Marinduque
Bancon
Banton
Simara
I. Romblon
I. Burias
Albay
Embouch. de S. Bernard
Mundung von S. Bernard
San Bernardino
I. Octablas
I. Sibuyan
I. Masbate
I. SAMAR
I. Coron
Lœnce von der Insel Ferro
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer
137 138 139 140 141 142
19 18 17 16 15 14 13 12

SECTION VIII.

Recherches sur l'importance des Philippines; *leur admirable situation, les causes qui ont empêché que la Couronne d'*Espagne *n'en a pas retiré jusqu'à présent autant d'avantage qu'elle auroit pu: avec quelle facilité on pourroit les rendre plus utiles & certitude du succès : toujours négligées, mal représentées & mal connues par les Ministres du Roi Catholique, quoiqu'il n'y ait pas de partie de ses Etats plus considérable & de plus grande conséquence.*

Section VIII. *Importance des Isles* Philippines &c.

L'Exposé des avantages qu'on peut tirer des Philippines, *fait une partie essentielle de cette Section.*

CE que nous avons dit jusqu'ici suffit pour faire voir combien les Espagnols sont puissans dans les Indes Orientales, aussi bien que dans l'Amérique, & de quelle maniere des Colonies si éloignées les unes des autres, & qui sont à une si grande distance du Pays dont elles dépendent, se sont soutenues depuis près de deux siecles (*a*). Mais pour rendre ce Chapitre complet, il sera utile, nous pourrions dire absolument nécessaire, d'y joindre un tableau de ce que ces Colonies pourroient être: d'autant plus que nous avons sur ce sujet quantité de matériaux qui n'ont jamais vu le jour, & qui étant tout à la fois nouveaux & instructifs ne peuvent qu'être agréables aux personnes judicieuses & curieuses. Quelques-uns des plus habiles Politiques Portugais ont attribué la décadence de leur Commerce & de leur Marine, à ce que l'on n'a pas établi dans le tems qu'il le falloit, une pleine & libre correspondance entre leurs établissemens aux Indes Orientales & ceux qu'ils ont au Brésil, & ils ont vu trop tard que ç'auroit été le moyen d'augmenter leur Marine, & ce qui les auroit mis en état de défendre l'un & l'autre Pays, au commencement du siecle passé, beaucoup mieux qu'ils ne l'ont fait. Ils alleguent, & peuvent alléguer avec raison, que le Portugal étoit alors Province d'Espagne, & que toute la puissance qu'ils avoient acquise par le courage invincible & par les travaux infatigables de leurs compatriotes en Asie & en Amérique, a été employée, & exposée à une entiere ruine pour les interêts d'une autre Nation; en sorte que quand par un généreux effort ils ont élevé sur le Trône la Famille Royale de Bragance, aujourd'hui regnante, & ont recouvré leur indépendance, ils ont trouvé leurs forces trop épuisées pour conserver toutes leurs acquisitions, & par cette raison ont été obligés de souffrir de grandes pertes aux Indes pour être en état de conserver & de recouvrer leurs possessions au Brésil (*b*). C'est ce qui peut servir de leçon aux Espagnols, la seule Nation de l'Europe, à la reserve des Portugais, qui ait dans les Indes Orientales & Occidentales des Colonies situées de maniere à pouvoir avoir ensemble un commerce constant & réglé ; lequel, si l'Espagne vouloit s'en donner la peine, pourroit sans-contredit devenir le fondement d'une Marine égale, sinon supérieure à celle que *Philippe* II. sacrifia à la chimere de la Monarchie Universelle.

Si

(*a*) *Dictionn.* de Commerce. Vol. I. Col. 1218 & suiv.

(*b*) Voy. notre Histoire des Etablissemens des Portugais en Amérique.

SECTION VIII.

Importance de Isles Philippines &c.

Si nous considérons la nature & l'état de ces Isles, & les forces que les Espagnols y ont, il est impossible de ne pas voir qu'elles peuvent être rendues en peu de tems assez florissantes, pour n'avoir rien à redouter de la part d'aucun ennemi, quelque formidable qu'il soit. Tout ce qu'il faudroit pour cela, ce seroit la réformation de quelques abus dans le Gouvernement, & de n'élever personne à la suprême puissance, qu'il n'eût passé par les autres Charges, comme celles d'Alcalde, d'Amiral, & d'Auditeur. Il faudroit dispenser les Indiens Chretiens, au moins les Tagales, de tous les services personnels, & de cette sujettion qui approche de l'esclavage; diminuer prudemment le nombre des Chinois, qui sont dans l'Isle de Luçon & dans les autres Isles; & permettre à d'autres Etrangers, sur la fidélité desquels on pût compter, & les inviter même, non seulement à y venir trafiquer, mais à s'y établir (*a*). Ce sont-là des articles qui ont souvent été pressés, mais qui jusqu'à présent n'ont pas été favorablement reçus. Cependant s'ils avoient lieu, ils changeroient entierement la face des affaires, reprimeroient le luxe des Espagnols, & ranimeroient l'industrie des Indiens: car tant qu'il y aura nombre de gens en possession d'un pouvoir qui les met en état de tyranniser le Peuple, ils ne penseront jamais qu'à leurs plaisirs, ou pour mieux dire à satisfaire leurs passions; & tandis que la plus grande partie des habitans sont réduits à la servitude pour le maintien de ces petits Tyrans, ils resteront dans l'oisiveté autant qu'ils le pourront; car c'est l'espérance qui produit l'industrie, & un Esclave n'ayant rien à espérer, n'employera ni ses forces ni ses facultés au-delà de ce que la crainte lui fera faire. Il n'y a donc point de Réglemens qui puissent rendre des Peuples, qui sont dans une pareille situation, puissans ou riches.

Pourquoi ces Isles procurent si peu d'avantage, malgré leur heureuse situation.

Remedes qu'on peut y apporter.

Dans un Pays tel que les Philippines, où les vivres sont à grand marché, & en abondance, si l'on rendoit l'œconomie nécessaire aux Espagnols, & si l'on assuroit aux Indiens la paisible jouissance de ce qui leur appartient, tout iroit de soi-même. Les Indiens ne feroient plus un secret de leurs richesses, mais tâcheroient de procurer autant d'or qu'ils faisoient dans le commencement de l'établissement des Espagnols; & l'on peut conjecturer à quoi cela alloit, par ce que le Capitaine *Cavendish* trouva dans le Galion de Manille, qui montoit à cent-vingt-deux-mille Pesos (*b*). Toutes leurs Manufactures fleuriroient; & ayant des Marchands parmi eux, quantité de bois pour construire des vaisseaux, plusieurs bons Ports, ces Manufactures se transporteroient en d'autres lieux, & ils ne seroit pas difficile d'en trouver le débit parmi de Peuples qui vont presque tout nuds, & qui seroient charmés de se procurer des vêtemens, s'ils étoient surs de les garder; & c'est ce qu'ils pourroient faire, s'ils étoient civilisés; les Missionnaires n'auroient pas de peine à y réussir, si aux promesses d'un bonheur infini dans l'autre vie, ils pouvoient ajouter une modique portion de bonheur dans celle-ci. Il faut avouer que ces Isles ne sont pas aussi peuplées qu'elles l'étoient

(*a*) *Don Juan Gran y Montf. leon* Justification.

(*b*) *Hakluyts* Voyag. Vol. III. p 816.

toient autrefois, cependant il y a encore dix fois plus d'habitans qu'il ne faut pour les rendre auſſi floriſſantes qu'aucune Colonie qu'il y ait dans le Monde; & il eſt évident par les meilleures Relations, que l'on pourroit ramener la plus grande partie de ces Peuples, parceque ce n'eſt pas la ſujettion, mais l'eſclavage qu'ils abhorrent (*a*) (*).

SECTION VIII. *Importance des Iſles* Philippines &c.

Grand commerce que l'on pourroit attirer aux Philippines *de toutes les parties des* Indes.

La ſituation de ces Iſles eſt ſans comparaiſon la plus propre à faire un commerce univerſel, comme on doit l'avoir deja ſenti, par ce que nous avons dit juſqu'ici, étant voiſines du Japon, de la Chine, de la Cochinchine, de Camboye, de Siam, de Borneo, de Célebes, & des Iſles aux Epiceries, ſans parler des Pays & des Iſles encore peu connues aux environs de la Nouvelle Guinée, que l'on a de bonnes raiſons de croire auſſi riches qu'aucun autre qu'on ait découvert. Que ſi l'on trouvoit à cet égard des difficultés inſurmontables dans les forces des Hollandois, & dans le ſoin qu'ils prennent de couvrir Banda & Amboine, on pourroit ſe paſſer aiſément de ce commerce, en encourageant la culture des épiceries à Mindanao; car il eſt certain qu'il s'y trouve quantité de canelle, & que l'on pourroit auſſi y avoir des gérofles & des muſcades, ſi les habitans étoient ſurs d'être protégés (*b*); & en très-peu d'années les Eſpagnols des Philippines pourroient les protéger contre tout l'Univers, s'ils pouvoient une fois ſe bien convaincre euxmemes de la vérité d'une maxime qu'ils n'ont pas fort goûtée juſqu'à préſent, *que le* Commerce *eſt un lien plus fort que la* Conquête, *& que des Peuples courageux*, tels que ceux de cette Iſle & de celle de Xolo le ſont natu-

(*a*) *Coronel*, *Navarette*, *Carreri*.

(*b*) Dictionn. Univ. de Commerce. *Dampier*, *Hamilton*.

(*) Le *P. Navarette* aſſure, que de ſon tems les Indiens montroient à leurs Confeſſeurs de riches morceaux de Mine, & que ceux-ci leur ayant promis le ſecret, ils leur avoient confié d'où ils les tiroient. Que les Confeſſeurs gardoient religieuſement le ſecret, parceque ſans cela les Gouverneurs Eſpagnols auroient fait travailler ces pauvres gens aux Mines, de la même façon qu'ils font dans les bois, c'eſt-à-dire juſqu'à ce qu'ils périſſent par les travaux exceſſifs. C'eſt pourquoi les Miſſionnaires, comme ils le déclarent eux-mêmes, ne révelent jamais ce que les Indiens leur apprennent, de peur qu'on n'en prenne occaſion de charger ces pauvres Peuples plus qu'ils ne le font déja (1). Il paroît par les Relations envoyées en Eſpagne, il y a plus d'un ſiecle, qu'il y avoit alors une grande quantité d'or, & qu'il n'y avoit que peu ou point d'Indiens qui n'euſſent des ornemens de ce métal, mais aujourd'hui ils n'en amaſſent, ni n'en portent, au moins communément. Il eſt cependant très-vraiſemblable, que les Grands ont des moyens d'en avoir, puiſque le Capitaine *Rogers* rencontra en Hollande une perſonne, qui avoit demeuré aux Philippines, & s'étoit trouvée ſur le grand vaiſſeau que ce Capitaine avoit attaqué, qui lui dit qu'ils avoient beaucoup d'or à bord, & que cependant le vaiſſeau n'étoit pas auſſi richement chargé que ces vaiſſeaux le ſont ſouvent (2). Les meilleurs Auteurs conviennent auſſi, qu'il y a de l'or non ſeulement dans les Iſles de Luçon & de Mindanao, mais dans toutes les autres Philippines (3), & que ce ſont principalement les Noirs, qui demeurent dans les Montagnes, qui le trouvent, & s'en ſervent quelquefois à acheter ce dont ils ont beſoin des Indiens, ſujets des Eſpagnols, & avec leſquels on pourroit trafiquer avantageuſement, ſi on les traitoit mieux. La Tyrannie trahit toujours ſes propres intérêts, & en voulant ravir tout, elle perd tout.

(1) *Navarette*, Tratados Hiſt. &c. L. VI. C. 6.
(2) *Woodes Rogers* Voy. T. II. p. 35.
(3) L'Amirante D. *Hieron. de Banuelos* Relac. de las Iſlas Filipinas. *Hakluyt* Vol. III. p. 820.

SECTION VIII. *Importance des Isles* Philippines &c.

turellement, *sont plus utiles en qualité d'Alliés, que comme* Sujets, *parcequ'alors ils servent de* Gardes *à ceux qui dans l'autre cas sont obligés d'entretenir de* fortes Garnisons, *pour se précautionner contre eux.* Si les affaires domestiques de ces Pays changeoient de face, il deviendroient infailliblement l'étape & le magasin de toutes les riches marchandises de l'Orient; c'est à quoi la Nature les a destinées, & à quoi les Espagnols mettent obstacle. S'ils vouloient relacher de cette sévérité, qui les a tenus jusqu'ici dans la bassesse, & se reposer du reste sur la Providence, ils pourroient en quelque façon demeurer les bras croisés, & voir en peu de tems leur Empire fleurir au-delà de leurs plus hautes espérances, & s'il est possible de leurs vœux. Ils n'auroient plus besoin de l'argent de l'Amérique, à moins que ce ne fût pour aider à la circulation de leur Commerce, & peut-etre la Cour d'Espagne seroit-elle obligée d'ordonner absolument l'envoi d'un vaisseau annuel à Acapulco, au-lieu de le permettre par grace, à moins qu'on ne fut assez sage pour laisser une entiere liberté de commerce dans leurs Colonies, ce qui produiroit beaucoup plus d'avantages que toutes les Loix & tous les Réglemens du Monde (*). On observera que tout ce que nous disons est fon-

(*) La maxime de la Cour d'Espagne a toujours été de rendre les Colonies des Indes utiles à la Couronne, plutôt qu'à la Nation; & c'est la véritable raison qui a fait qu'elles ont toujours été moins utiles à l'une & à l'autre, qu'elles n'auroient pu l'être. Le manque de liberté du commerce a nui à la Navigation, mis obstacle à l'accroissement de la Marine, & rendu les Espagnols pauvres & foibles au milieu des richesses. On dira peut-être, que quand même ils en viendroient jamais à encourager le commerce dont nous parlons, il ne feroit jamais considérable, parceque la longueur des voyages détourneroit les particuliers de commercer avec leurs propres vaisseaux des Indes Occidentales aux Indes Orientales, & de celles-ci à l'Amérique (1). Nous répondons, en observant, qu'en 1715 quelques Marchands de France équiperent quatre ou cinq vaisseaux pour la Mer du Sud, où ils arriverent heureusement, & qu'après avoir vendu leur cargaison, ils firent voile de la côte du Pérou à la Chine, qui est un voyage bien plus long que celui des Philippines; ils firent cette traversée en moins de quatre mois, & de la Chine ils retournerent en France (2): cet exemple prouve ce que l'espoir du gain peut faire entreprendre, & ce que l'on peut faire lorsqu'on est sûr d'être dédommagé des risques que l'on court & des travaux auxquels on s'expose. La seule maxime qui peut donc encourager le commerce, c'est de rendre tout facile à ceux qui sont disposés à s'y engager, & de regarder les profits du Gouvernement comme le dernier point auquel on doit penser; & ils n'en seront pas moindres pour cela, parceque le Roi d'un Peuple riche ne peut jamais être pauvre; & là où le Peuple est pauvre la Couronne ne peut longtems être riche. Il semble qu'on l'avoit compris en Espagne il y a plus de vingt ans, lorsque sur la proposition d'établir une Compagnie pour faire le commerce des Philippines, on examina à fonds tout ce qui y avoit du rapport, & le tout fut rédigé dans un Octroi accordé pour vingt ans à *D. Emanuel d'Arriaga*, & à ceux qui entreroient en Société avec lui, aux conditions marquées (3). Mais soit que le projet n'eût été formé que pour un jeu d'actions, soit qu'il ne se trouvât point de gens qui voulussent risquer, soit enfin que le tems de pousser le commerce dans les Etats du Roi Catholique ne fût pas venu encore, ce grand dessein n'eut d'autre effet que de faire voir aux gens intelligens ce qu'on auroit pu faire.

(1) Cette objection se trouve dans les Memoires cités.

(2) *Gentil*, Voy. autour du Monde T. I. p. 128, 159.

(3) Supplement aux Corps Diplomat. T. II. P. II. Art. CLV.

fondé sur la supposition, que l'on pourroit engager les Espagnols de ces Isles à agir pour leurs propres intérets.

Section VIII.

Importance des Isles Philippines &c.

A la premiere vue ce que nous avançons peut paroitre peu vraisemblable; mais si l'on considere combien l'on pourroit augmenter l'Orfevrerie & la Jouaillerie, en formant les jeunes Indiens à ces Metiers, au-lieu d'employer des Chinois, que le métal & le travail des Sujets d'Espagne dans une partie du Globe, est un juste équivalent du metal & du travail des Sujets de la Couronne dans une autre partie, & que les soies écrues & les toiles de Coromandel peuvent se payer en marchandises & en manufactures des Indes Occidentales; il est aisé de voir que sans user de sévérité, ce commerce pourroit par degrés être mis sur le pied le plus avantageux que la Cour de Madrid puisse désirer: car tirant actuellement douze pour cent de droits de toutes les marchandises qu'on exporte de l'un & de l'autre Pays, si ce commerce étoit bien réglé il est clair qu'elle n'y perdroit pas (*a*). Car quoiqu'il soit vrai que l'argent qu'on envoye de la Nouvelle Espagne aux Indes Orientales, n'y revient jamais, on peut aussi assurer avec autant de vérité, que l'argent que l'on envoye en Espagne y demeure rarement bien longtems, & qu'il passe entre les mains des autres Nations de l'Europe, qui fournissent les marchandises & les manufactures, en échange desquelles l'argent vient du Mexique & du Pérou: ensorte qu'au fonds ce n'est pas pour l'argent même que les Politiques Espagnols contestent, mais pour le plaisir de le voir, qui n'est certainement pas un objet à mettre en parallele avec le bien & l'avantage des Peuples, & avec la grandeur & la sureté de l'Etat (*b*). Cet argument ne perd rien de sa force par ce que l'on a représenté aux Ministres du Roi Catholique, que ce sont les Couvents & surtout les Jésuites de Manille qui s'enrichissent principalement par ce commerce; car si le fait est vrai, nous devons naturellement croire que la Société a des voyes secrettes pour faire venir en Europe ses richesses, & en ce tems-là le commerce répond aux vues de la Cour, & apporte en Espagne ou l'argent qui vient à Manille, ou sa valeur (*c*). Mais si l'on a des soupçons du contraire, la Cour a toujours un remede efficace entre les mains, c'est de donner aux Couvents un équivalent en la place du droit qu'ils ont de charger dans le Galion annuel, ou de retrancher les pensions qu'on leur donne en argent comptant du Trésor du Roi, si après mur examen on trouve que le service qu'ils rendent en contenant les Indiens dans l'obéissance, est trop peu considérable pour mériter un si gros revenu (*d*).

Comment on pourroit remédier à tous les inconvéniens dans le commerce avec la Nouvelle Espagne.

Mais il reste encore deux articles, qui relativement à ce sujet méritent beaucoup d'attention. Le premier est, qu'en vertu de bonnes instructions de la Cour d'Espagne, le Gouverneur des Philippines pourroit, sans contraindre les Espagnols eux-mêmes au commerce, faire de quelque lieu convenable le centre du commerce pour les Nations les plus éloignées de l'Orient.

Les Espagnols sans commercer eux-mêmes pourroient se faire un gros revenu en permettant aux Indiens d'avoir un Port franc.

(*a*) Tiré des Mémoires présentés à la Cour par les Habitans des Philippines.

(*b*) *Coronel*, Relac. de las Islas Filipinas y Malucas.

(*c*) Voyage d'*Anson*, p. m. 190.

(*d*) Ce moyen est indiqué dans les Mémoires cités.

SECTION VIII. *Importance des Isles* Philippines &c.

rient. Les vaisseaux de la Chine, de Formose, de la Corée, des Isles dépendantes du Japon, sinon du Japon, s'y rendroient infailliblement en grand nombre, pour trafiquer les uns avec les autres, & avec les vaisseaux de Borneo, de Celebes, de Gilolo, & meme d'endroits plus reculés des Indes (*a*). Il se peut, & il y a de l'apparence que cela est, qu'il se fait deja quelque chose de pareil, dont le Gouverneur retire un grand profit (*b*). Mais cela doit se faire clandestinement; & plus le profit du Gouverneur est considerable, plus il doit y avoir d'oppression, & par conséquent plus le commerce est gené, au-lieu que si c'étoit le Roi qui accordat sa protectection aux Marchands sous un droit raisonnable, & que ce droit se levat sans extorsion, l'abord des vaisseaux augmenteroit d'année en année, surtout si l'on batissoit des magazins aux dépens du Public, & qu'on les louat à juste prix (*c*). Ces expédient améneroit bientot des vaisseaux de Pays dont les Espagnols n'ont point encore de connoissance, & leur fourniroit sans peine & sans dépense le moyen d'avoir de plus grandes lumieres sur de certains Pays (*d*), & de savoir si ce sont des Continens ou des Isles, ou pour parler plus juste, si ce sont de grandes ou de petites Isles, qui sont çà & là entre l'Asie & l'Amerique; ils pourroient être mieux instruits de cette façon, qu'ils ne l'ont été eux-memes, ni les autres Nations avec une infinité de risques & de hazards, jusqu'à présent (*e*).

En permettant qu'il arrive des vaisseaux des Européens des Indes *d'y commercer.*

L'autre article n'est pas moins important. Il s'est toujours fait, & vraisemblablement il se fait encore par connivence aux Philippines un petit commerce des etablissemens des autres Européens aux Indes (*f*). Si au-lieu de ce commerce clandestin on permettoit sous un droit raisonnable, & avec les restrictions requises aux vaisseaux de ces Nations de venir librement dans le meme Port, ou dans quelqu'autre, cela produiroit un gros revenu, & mettroit les Espagnols des Philippines en peu de tems en état de se soutenir, sans recevoir des remises d'argent aussi considérables, & peut-etre sans en recevoir aucune de la Nouvelle Espagne: alors il seroit aise d'envoyer un Galion moins grand, ou d'en envoyer moins souvent, par exemple tous les trois ou tous les cinq ans, ce qui seroit proprement abolir ce commerce, qui depuis si longtems, si c'est avec raison ou non c'est ce que nous ne déciderons point, donne de l'ombrage aux Ministres d'Espagne (*g*). Ici, comme par-tout ailleurs, des defenses absolues, meme sous les plus rigoureuses peines, n'ont servi qu'à faire frauder, ce qui profite à quelques personnes, mais est très-préjudiciable au Public: au-lieu qu'un commerce libre, sagement reglé, enrichiroit les Sujets du Roi Catholique en general, fourniroit aux dépen-

(*a*) Hist. des Molucques T. III. passim. Savary, Dict. de Commerce. Art. *Commerce*. Relat. des Philippines.

(*b*) *Coreal*, *Carreri*, T. V. L. I. Ch. II.

(*c*) *Navarette*, *Don Juan Grau y Monfalcon*, *Coreal*.

(*d*) *Dampier*, Relat. des Philippines.

(*e*) Voyez cet article traité dans la Section suivante.

(*f*) *Savary* Dictionn. de Commerce, l. c. *Hamilton's* Voyage to the East Indies. An Idea of the Trade of Europe with the Nations in the East Indies.

(*g*) Recueilli des derniers Mémoires que l'on a des idées du Ministere Espagnol sur le Commerce.

penſes publiques, & convaincroit en très-peu de tems la Cour de Madrid, que les Philippines bien loin d'etre une charge, peuvent à tous égards devenir auſſi utiles qu'aucun de Pays ſoumis à la Couronne d'Eſpagne. Nous finirons, en ajoutant que l'on peut obtenir tous les avantages propoſés ſans riſque & ſans difficulté; tout ce qu'il faudroit ce ſeroit de faire un bon plan d'inſtruction, de s'y tenir fermement, & de faire de ſéveres exemples de ceux qui par avarice ou par ambition s'en écarteroient, ou entreprendroient de ſacrifier à des intérets particuliers un Syſteme heureuſement établi pour le Bien public.

Section VIII. *L[illegible] des Philippines &c.*

Il y a cependant des perſonnes qui prétendent connoître le Monde, & donner aux Princes des avis aiſés à ſuivre, & dont l'événement peut bientôt faire connoître l'utilité, qui ſoutiennent que les Manilles, depuis le tems de leur découverte, ont toujours été une charge; que c'eſt-là un fait évident que l'on ne peut conteſter: que l'argent que le Galion rapporte annuellement, pourroit paſſer en Eſpagne: que l'on y a un beſoin preſſant d'eſpeces; & qu'après tout, ſi les Philippines ſont de quelque valeur, on le verroit en interdiſant ce commerce; & alors la ſeule réforme qu'il y auroit à faire, ce ſeroit d'égaler les dépenſes du Gouvernement aux revenus. Ils diſent encore, qu'après avoir attendu deux-cens ans l'effet des belles promeſſes des défenſeurs de cet établiſſement, c'eſt une folie d'attendre plus longtems, & une plus grande folie encore de faire aucune dépenſe pour faire fleurir le commerce d'une Colonie avec laquelle on n'a point de correſpondance directe: que ſi la Nouvelle Eſpagne ne fourniſſoit plus rien, le Gouvernement feroit naturellement des efforts pour ſa propre conſervation, & qu'en prenant ce parti les Galions apporteroient un million de plus tous les ans. Ce ne ſont pas-là des ſuppoſitions imaginaires, mais c'eſt ſans deguiſement le reſultat des repréſentations faites par des gens qui ſe croyent grands Politiques, & qui paſſent pour tels. On a fait pourtant contre ces raiſonnemens quelques objections, que l'on prétend etre fondées ſur des principes évidens par eux-mémes; en bornant les dépenſes du Gouvernement au revenu réglé de la Couronne, dit-on, ces réglemens deviennent inutiles: on peut prouver, que le million que l'on épargneroit à la Nouvelle Eſpagne ne viendroit pas avec les Galions, mais ſeroit abſorbé par le commerce clandeſtin avec les autres Nations Européennes; & que la conſequence infaillible de ce nouveau Syſteme ſeroit la perte des Philippines, & le rétabliſſement du commerce dans la Mer du Sud ſous la protection d'une Flotte etrangere, avec cette nouvelle circonſtance, que ces maux ſeroient ſans remede (*a*) (*).

Raiſons de ceux [illegible] l'Amérique.

Ceux

(*a*) Tiré des Mémoires préſentés au Conſeil des Indes, & des préambules de quelques-uns des Edits Royaux.

(*) On dit que les raiſons contre ce commerce avoient fait beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit de *Don Joſeph Patiño*, un des Miniſtres les plus habiles & les plus deſintereſſés que l'Eſpagne ait eu depuis longtems; & l'on croit que s'il eût vécu plus longtems, il auroit exécuté le projet d'abolir l'envoi du Galion de Manille (1). Mais il [illegible]

(1) Voyage [illegible] p. m. [illegible]

[illegible]

SECTION VIII. *Importance des Isles Philippines &c.*

Nouvelles raisons en faveur du Système exposé.

Ceux qui sont pour les voyes moderées, que nous avons exposées plus haut, prétendent avoir encore des expédiens propres à mettre leur Systême à l'abri de toute objection, à assurer le succès, & à ne point faire languir la Cour dans l'attente de l'evénement. Voici en peu de mots à quoi se réduisent ces nouveaux expédiens. Ce seroit d'envoyer par la Mer du Sud une Escadre de deux ou trois bons vaisseaux, chargés de marchandises de l'Europe, & en droiture aux Philippines, ce qui pourroit se faire dans la moitié du tems que les Nations du Nord mettent à envoyer leurs vaisseaux à la Chine : que par ce moyen les Espagnols des Manilles pourroient entretenir le commerce avec les Chinois sur un pied plus avantageux qu'ils n'ont fait jusqu'à present : que ces vaisseaux pourroient porter de l'argent, & le troquer pour de la poudre d'or ; que le produit d'une partie des marchandises d'Europe, & ce qui en resteroit, pourroit s'embarquer sur un ou deux Galions, se transporter à Acapulco, & le produit de leur cargaison être envoyé en Espagne. Par-là on réuniroit tous les avantages, les habitans des Philippines n'ayant point d'autre voye d'avoir de l'argent qu'en donnant de l'or, trouveroient bientôt les moyens de s'en procurer; on ajoute, qu'en peuplant les Isles *Juan Fernandez*, il y auroit en peu d'années un commerce reglé avec l'Espagne d'établi; que celui de ce Royaume reprendroit vigueur, & deviendroit indépendant, & qu'en conséquence la Marine se rétabliroit; que l'on ajouteroit par-là infiniment plus de lustre à la Couronne d'Espagne, & contribueroit plus au bien des Sujets de Sa Majesté Catholique, que par tous les ambitieux projets en Europe; parceque ces derniers ne servent qu'à exciter la haine des voisins, & à consumer toutes les richesses des Indes ; tandis que les habitans

roit sans-doute, en ce cas-là, trouvé quelque autre voye d'entretenir correspondance avec les Philippines, peut-être celle dont on parle dans le texte : car sans ce commerce, ou sans quelque chose d'équivalent, il seroit impossible aux Espagnols de les garder longtems. Un grand argument en faveur de ces Isles, que l'on n'a jamais fait valoir, est, que la Couronne d'Espagne en les gardant, peut mettre ses Sujets en état de faire le commerce le plus riche dans les Indes, sans entreprendre de former de nouveaux établissemens, & de faire de nouvelles conquêtes; ce qui mérite bien d'être mûrement pesé, parceque ce seroit embrasser un Empire trop étendu pour leurs forces, ce qui a été fatal aux Portugais, & ce que l'on conjecture qui pourroit un jour ou l'autre être préjudiciable à une autre grande Puissance (1). Il est certain que les Hollandois, en voulant trop embrasser dans les commencemens, coururent grand risque de perdre tout; lorsqu'ils échouerent au premier siege de Malacca, & que *Don Pedro d'Acugna* reconquit les Moluccques avec les forces qu'il avoit amenées des Philippines, leurs affaires se trouverent dans une dangereuse crise, & si lui & ses Successeurs avoient été mieux secourus de la Nouvelle Espagne, ils auroient pu exécuter tout ce que l'on attendoit d'eux (2). Mais si l'on accordoit aux Sujets d'Espagne dans les Philippines les privileges dont on a parlé, leurs forces augmenteroient de jour en jour, & avec leurs forces, leurs richesses & leur commerce, sans rien entreprendre contre leurs voisins, & sans courir grand risque que ceux-ci fussent en état de rien faire contre eux, puisque l'on pourroit faire ces utiles changemens en tems de paix, & sans donner aucune atteinte aux Traités (3).

(1) [illegible] que les possessions des Hollandois sont assez étendues pour leurs intérêts.

(2) *D'Argensola*, Conq. des Isles Moluccques, L. X.

(3) Sur des Memoires Espagnols relatifs à ce commerce.

tans des Pays d'où elles viennent sont souvent en danger de mourir de faim ; malheur auquel ils n'ont jamais été exposés, avant que les projets de donner des Couronnes, & d'entretenir des Armées dans les Pays étrangers, ayent attiré toute l'attention du Souverain, & soient devenus par conséquent le grand objet des déliberations de leurs Ministres (*a*) (*). Section VIII. *Importance des Isles Philippines.*

Nous vivons dans un siecle où les avantages du Commerce sont bien connus en plusieurs Pays, où quelques-uns en jouissent, & où tous les desirent avec ardeur: chaque année voit éclorre de nouveaux projets: on a fait diverses entreprises, qui bienque téméraires & chimeriques dans leur origine, ont été suivies avec succès. Il est donc très-vraisemblable que notre siecle verra de plus grands changemens, & de plus extraordinaires révolutions, que ce que l'on a vu encore à cet égard. Ainsi quand on peut indiquer à-propos & sur de solides fondemens, où & comment ces changemens peuvent arriver, c'est une partie également utile & nécessaire de l'Histoire Universelle. Par-là on fournit de nouvelles lumieres, on étend la sphere des idées, on met toutes les facultés en action, & on met le Lecteur en état de sentir ce qu'il lit, de juger du passé, de raisonner sur le present, & de prévoir ce qui arrivera dans la suite. C'est par ces motifs que nous avons traité l'Histoire des Philippines avec tant d'étendue & de liberté, afin que l'on conçoive non seulement ce qu'elles sont, mais ce qu'elles pourroient être. La derniere partie de ce Chapitre paroitra peut-être incertaine aux uns, & peu vraisemblable à d'autres ; mais après qu'ils auront lu le septieme, & fait murement réflexion sur la promptitude avec laquelle les Hollandois se sont rendus maitres des Moluques, & que les profits immenses de ce commerce leur ont servi à fonder leur Empire dans les Indes, changeront selon les apparences de sentiment, & appercevront aussi clairement que nous l'importance des Philippines. Car de tous les Pays des Indes Orientales dont il est possible aux Européens d'être les maitres, ces Isles sont tout-à-la-fois les plus riches en elles-mêmes, & les plus propres à etre mises davantage en valeur, desorte que tôt ou tard elles attireront plus l'attention qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici. Mais il est tems de laisser ces speculations au jugement du Public, & de continuer l'Histoire. *Réflexions qui ont engagé à traiter si au long ce Sujet.*

SEC-

(*a*) Recueilli des faits rapportés dans *Coronel*, *Navarette*, *Carreri* & autres.

(*) Ceux qui sont versés dans l'Histoire de la Marine s'appercevront aisément qu'il n'y a rien de difficile, bien moins d'impraticable dans ce que l'on propose; car dans des matieres de cette nature, il n'y a pas de maxime plus certaine que celle-ci, *que ce qui s'est fait, peut se faire encore*; & il n'y a rien dans ce que nous proposons, qui n'ait été fait par des Particuliers, desorte que la Couronne d'Espagne pourroit l'exécuter, même très-aisément (1). Si elle le voudra jamais ou non, c'est une autre question; mais on assure qu'à présent la Cour de Madrid fait plus d'attention à ces sortes d'objets, qu'elle ne faisoit ci-devant; & qu'elle est pleinement convaincue, que les forces de la Monarchie ont été plus affoiblies par la négligence dans des choses de cette nature, que par tous les efforts des ennemis de l'Espagne.

(1) Des Vaisseaux Anglois, François & Hollandois, équipés par les Particuliers ont fait ce voyage.

SECTION IX.

Situation, Histoire Naturelle, & Productions des Isles des Larrons *ou* Marianes: *leur Découverte, genie & caractere de leurs Habitans: leur Histoire, Etat présent de ces Isles: Politique des* Espagnols *à leur egard, leur grande importance: Conjectures sur les causes qui les ont fait négliger si longtems.*

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Noms de ces Isles.

LEs Isles dont il s'agit dans cette Section, furent découvertes par *Ferdinand Magellan*, dans le premier voyage entrepris pour faire le tour du Monde. On dit qu'il les nomma d'abord *de las Velas*, ou des voiles, ou de las *Velas latinas*, des voiles triangulaires, à cause des batimens dans lesques les habitans vinrent au devant de son vaisseau; mais ensuite il les nomma *Las Islas de los Ladrones*, les Isles des Larrons, parceque les Insulaires qui vinrent à son bord, volerent tout le fer qu'ils purent (*a*). Ce n'a été que vers la fin du siecle passé qu'elles ont reçu le nom d'Isles *Marianes*, à l'honneur de la Reine d'Espagne *Marie Anne d'Autriche*, Mere de Charles II. laquelle y envoya des Missionnaires (*b*). On ne les trouve que peu ou point sous le nom de *las Velas*, sinon dans la Relation de *Magellan*: celui d'Isles des Larrons est devenu le nom ordinaire, & elles sont ainsi nommées dans tous les anciens Voyages & dans les Cartes (*c*): cela n'empeche pas que le nom d'Isles *Marianes* n'ait pris faveur, & à-present il l'emporte, desorte que dans la plupart des Langues de l'Europe on les appelle ainsi (*).

Ces

(*a*) Viaggio atorno il Mondo, fatto & descritto par *M. Antonio Pigafetta* &c. ap. *Ramusio* T. I fol 352. b. History of Travayle by *Richard Eden*, fol. 430. in 4to 1577. *Will. Monson's* Naval Tracts in *Churchill's* Collection.

(*b*) *Luyts*, Introd. ad Geogr. *Sect.* III. C. 13. *Du Bois* Geogr. Moderne P. II. Ch. XIV. art. 5. *Le Gobien* Hist. des Isles Marianes, p 4.

(*c*) *Pet. Martyr* Dec. V. L. VI. *Purchas* Pilgrims Vol. I. L. XI. Ch. 2. p. 34. *Cluverii* Introd. in Univ. Geogr. L. V. Cap XI.

(*) Un nom donné mal-à-propos, quoiqu'il ait pu être fondé dans son origine, se conserve longtems. Dans tous les Recueils des Voyages, les Historiens, & Traités de Géographie, écrits en Latin, on trouve ce petit Archipel désigné par le nom de *Insulæ Latronum*, & quelquefois de *Insulæ Furum* (1): dans les Auteurs François *isles des Larrons* (2). & dans notre Langue *The Islands of the Thieves* Les meilleurs Auteurs ne sont pas d'accord sur leur situation & sur leurs noms. *Herrera*, honoré du titre de Géographe Royal de la Couronne d'Espagne, dans son excellente Description des Indes, datée de Valadolid le 15 Octobre 1601 (3), dit qu'elles sont à douze degrés, dix-sept minutes de Latitude Septentrionale; le terroir, dit-il, est stérile & misérable; il n'y a ni bestiaux, ni métaux, ni beaucoup de vivres; elles sont habitées par un Peuple pauvre nud & voleur; il en compte seize. La plus septentrionale dit-il, s'appelle [illegible], suivent *Ota*, *Nao*, *Chemechoa*, *Cregna*, *Agan* ou *Iagan*, *Oromagan*, *Guguan*, *Chaneg*.

(1) *P. Martyr* Dec. V. L. 6.

(2) [illegible] Geogr. T. I. p. 149

(3) *Herrera*, Descript. de las Indias Occid. Cap. XXVII.

Carte de l'Archipel de St. Lazare ou les Isles Marianes

Sur les Cartes du P. Alonso Lopez
Et le Memoire du P. Morales Jesuites
Espagnols Missionaires dans ces Isles
Pour servir a l'Histoire Generale
des Voyages
Par le Sr. Bellin Ingr. de la Marine.
1752

Echelle
Lieues communes de France
5 10 15 20 25 30

Eine Wuste Insel
Isle Deserte
Maug ou Tunas appellée I. S. Laurent
S. Lorenz insel genant
Assonsong ou I. de l'Assomption
Himelfahrts Insel
Agrigan ou I. de François Xavier
S. Francisc Xaviers Insel
Pagon ou I. de S. Ignace
I. S. Ignacius
Amalagan ou I. de la Conception
I. der Empfängnis
Guguan ou I. de S. Philippe
I. S. Philipp
Sarigan ou I. de S. Charles
I. S. Carl
Anatajam ou I. de S. Joachim
I. S. Joachim
Klippe
Rocher
Saypan ou I. de S. Joseph
I. S. Joseph
Tiniam ou I. de Bonavista Mariana
Aguigan ou I. de S. Ange
Zarpane ou Rota ou I. Ste. Anne
od. I. S. Anna
Guahan ou Guan ou I. S. Jean
od. I. S. Johann
Agadna
Lange von der Insel Ferro.
Longitude de l'Isle de Fer.
21 20 19 18 17 16 15 14 13
157 159 160 161 162

Isle de Guahan ou Isle St. Jean
Lieues 3 Mullen
1 2 4
Inapsan
Tarragui
Ritidiam
Apote
Aurum
Tuham
Ypao
Agadna
Apurguam
Mapaz
Hanum
Cap Adulac
Tupungan
Anigua
Azan
Sienne
Agofan
Pagat
Opagat
Orote
Nisichan
I. Funna
I. Tarasfe
I. Saque
Mapupun
Picat
Pupuro
Pago
Taragrichan
Iria
Sydia
Aty
I. Dano
Umatag
Tanujofo
Merizo
Habadjan
Pupug
Paa
Asiga
Yarsjan

Section IX.

Defcription & Hiftoire des Ifles Marianes &c.

Ces Ifles font entre le treizieme degré, vingt-cinq minutes, & le vingt-unieme de Latitude Septentrionale; elles font rangées en ligne droite du Sud au Nord, & occupent une étendue de plus de quatre-cens-cinquante-milles, ayant les Ifles du Japon au Nord, la Nouvelle Guinée au Sud; elles font à l'extrémité de l'Océan Oriental, & près de la Mer du Sud, à douze-cens milles des Philippines (*a*). *Antoine Herrera* en compte feize (*b*), les Géographes modernes n'en reconnoiffent que quatorze, qu'ils placent de la maniere fuivante (*c*) du Sud au Nord. 1. *Guahan*, *Guam*, *Guan*, ou comme prononcent les Infulaires *Guahon*, autrement l'Ifle de *St Jean*. 2. *Sarpana* ou *Rota*, ou l'Ifle de *Sainte Anne*. 3. *Agiguan* ou l'Ifle de *Saint Ange*. 4. *Tinian* ou *Buena Vifta Mariana*. 5. *Saypan*, ou l'Ifle de *St. Jofeph*. 6. *Anatajan* ou l'Ifle de *St. Joachim*. 7. *Sarigan* ou l'Ifle de *St. Charles*. 8. *Guguan*, ou l'Ifle de *St. Philippe*. 9. *Alamagan* ou l'Ifle de *la Conception*. 10. *Pagon* ou l'Ifle de *St. Ignace*. 11. *Agrigan* ou l'Ifle de *St. François Xavier*. 12. *Affonfong* ou l'Ifle de *l'Affomption*. 13. *Maug* ou *Tunas*, appellée auffi l'Ifle de *Saint-Laurent*. 14. *Urica* ou *Urac*, qui eft inhabitée.

Leur Situation, nombre, ordre, grandeur & noms particuliers.

L'Ifle de *Guahan* ou *Guam* eft la plus méridionale de ces Ifles, étant à treize degrés, vingt-cinq minutes de Latitude Septentrionale; elle a environ trente-trois milles d'Angleterre en longueur fur douze de largeur, & elle en a cent-vingt de tour (*d*). Il y a une chaîne de montagnes qui court du Sud au Nord; on trouve entre ces montagnes des vallées agréables & fertiles, & les montagnes font couvertes de beaux & grands arbres, qui de loin forment un coup d'œil charmant (*e*). La cote eft unie, & le terroir eft généralement excellent, étant arrofé fur-tout du côté de l'Oueft par un grand nombre de ruiffeaux, dont les bords couverts de verdure rendent le Pays très-agréable. Du même côté de l'Ifle il y a deux affez mauvais Ports, *Hate* & *Umatay*; les Hollandois viennent quelquefois carener leurs vaiffeaux dans ce dernier. Du côté oriental de l'Ifle il y a auffi deux Ports,

L'Ifle de Guahan la plus confidérable de ces Ifles.

(*a*) *G. B. Ramufio*, Racolto delle Navigationi & Viaggi. T. I. fol. 376. *Luyts*, Introd. ad Geograph.

(*b*) *Ant. Herrera*, Defcript. de las Indias Occid. XXVII.

(*c*) *Le Gobien*, Hift. des Ifles Marianes. *Robbe*, Méthode pour apprendre la Géographie T. II. p. 149. *Du Bois*, Géogr. P. II. Ch. XIV. Art. 5. Mémoire du P. *Louis Morales*.

(*d*) *Le Gobien*, ubi fup. L. III. *Du Bois* l. c. *Le Gentil*, Voyage du Tour du Monde T. I. p. 149.

(*e*) *Cowley's* Voy. round the World. p. 15. *Dampier* Voy. T. I. p. 370. *Le Gentil* l. c.

reguan, *Natan*, *Saepan*, *Botan* & *Volia*. *Luyts*, qui fuit généralement les meilleurs Guides, les divife en Septentrionales & Méridionales (1); entre les premieres il compte *Deferta*, *Malabrigo*, *La Ingleja*, *Mano*, *Cherofta*, *Guana*, *Pagan*, *Artomagan*, *Guiga*; il nomme parmi les dernieres, *Chriga*, *Sapan*, *Guahan*, peut-être *Guhan*, *Volia*, *Batabu* & *Sacim*. Il eft bon de favoir ces différens noms, d'autant plus qu'ils n'ont aucun rapport à ceux que l'on donne aujourd'hui à ces Ifles. Ils diftinguent encore les neuf feptentrionales des autres par le nom d'Ifles de *Gani*, quoiqu'on les appelle auffi *las Iflas de las Bolcanes* (2) à caufe de deux Volcans qu'on y voit.

(1) *Luyts*, Introd. ad Geogr. *Sect.* III. *Cap.* 13. (2) *Gobien*, Hift. des Ifles Marianes, p. 366.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Ports, qui sont assez bons, *Iris & Pigpug*, qui ne sont séparés que par une langue de terre. Mais le meilleur de tous est celui d'*Agadna*, où est la Ville & le Fort des Espagnols; les vaisseaux y peuvent être à l'abri de tous les vents, excepté quand il fait des ouragans, & il y a depuis dix jusqu'à dix-huit brasses d'eau sur un bon fonds (*a*). Il y avoit autrefois entre trente & quarante villages dans l'Isle, mais il y en a aujourd'hui moins, & parmi ceux qui restent *Agadna & Umatay* sont les seuls qui méritent le nom de villes; les maisons y sont assez bien bâties; il y a un grand nombre d'Espagnols, des Eglises, des Couvents & quelques autres Edifices publics. Comme le climat, quoique chaud, est également agréable & sain, que l'on y a tout ce qui est nécessaire à la vie avec peu de peine & en grande abondance, & que l'on trouve presque dans toute l'Isle des matériaux propres à bâtir, il est surprenant que les Espagnols n'y ayent pas davantage d'établissemens, & qu'ils ne soient pas meilleurs; & il est plus surprenant encore que ceux qu'ils y ont, ne sont nullement florissans (*b*) (*). En 1684, les Espagnols y construisirent un vaisseau de cent-soixante tonneaux, pour commercer à Manille, mais on n'a fait rien de semblable depuis bien des années. Au contraire, comme on le verra dans la suite, ils se font un point de Politique de conserver seulement les établissemens qu'ils ont, parcequ'ils sont absolument nécessaires, sans penser du tout à les pousser plus loin. Cette Isle est la seule où il y ait des Espagnols, si l'on en excepte les Missionnaires; ils envoyent à-la-vérité de petits détachemens de leur Garni-

(*a*) *Le Gobien*, ubi sup. p. 75. *Cowley* l. c. p. 20, 21.

(*b*) *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 4. *Pet. Martyr* Decad. V. L. VI. *Du Bois* l. c.

(*) Nous parlerons en son lieu de la Politique des Espagnols dans la maniere dont ils font le commerce aux Isles Marianes, & des motifs qui les font agir. Nous indiquerons seulement ici, ce qu'ils veulent persuader aux Etrangers pour colorer une conduite qui paroît si contraire au bon-sens. Ils disent toujours que ces Isles ne sont qu'une conquête *ad honores*, que le Roi Catholique garde à grands fraix, non pour aucun avantage qui en revienne, mais pour montrer la puissance de sa Couronne, qui n'abandonne pas même des Pays inutiles. On dit encore que c'est par principe de Religion, pour que tant de milliers d'ames, que les Missionnaires ont retirées de dessous l'empire des ténebres, & amenées au Royaume de la lumiere, ne retombent pas dans le même esclavage (1). Quelque légers que soient ces prétextes, bien des gens les ont pris pour des vérités, & ont tourné en ridicule la conduite des Espagnols, comme une marque de foiblesse, tandis qu'eux-mêmes étoient bien plus crédules (2). Que ce ne soit-là qu'un prétexte, & non la véritable raison, c'est ce qui paroît en ceci, que les Espagnols ont été en possession de ces Isles pendant une longue suite d'années, sans penser du tout à la conversion des Indiens; aujourd'hui même il y a une opposition sensible entre les pieuses dispositions du Roi Catholique & le Systême politique de ses Ministres: puisque certainement les Missionnaires voudroient conserver & protéger leurs Prosélytes, tandis qu'il est très-clair que la plupart des Gouverneurs de ces Isles ont cru qu'il étoit de leur intérêt d'en diminuer le nombre & de les détruire (3). Nonobstant tout cela, c'est une vérité de fait, que l'on pourroit cultiver l'Isle de Guam très-utilement, puisqu'elle jouit d'un air pur, d'un climat doux, d'un terrein fertile, & qu'elle est sujette à moins d'incommodités que plusieurs autres Pays qui ont été cultivés avec succès par d'autres Nations de l'Europe, & même que quelques-uns de ceux que possedent les Espagnols.

(1) *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 4.

(2) *Le Gentil* Tour du Monde. T. I. p. 150.

(3) Voyage d'*Anson*. L. III. Ch. 2.

nison dans les Isles voisines, pour y porter des rafraîchissemens: le vaisseau de Manille y touche en passant pour en prendre, & pour rétablir les malades; c'est la principale raison qui engage l'Espagne à faire la dépense d'y entretenir un Fort & une Garnison, sans rien retirer du produit de l'Isle (a).

SECTION IX. *Descrip- tion & Histoire des Isles Marianes &c.*

Zarpana, *Rota* ou l'Isle de *Sainte Anne*, est à sept lieues de celle de *Guam*, à quatorze degrés de Latitude Septentrionale; elle a environ quarante-cinq milles de tour. C'est aussi une Isle agréable & fertile, diversifiée par des collines couvertes de grands arbres, & par de belles plaines dont la terre est noire & bonne, & elle est bien arrosée. Il y a deux excellens Ports, l'un au Sud & l'autre au Nord-Ouëst de l'Isle. Le dernier s'appelloit dans la langue des Insulaires *Socanrayo*, mais les Espagnols le nomment le *Port de St. Pierre.* L'Isle étoit extrêmement peuplee quand les Espagnols aborderent à *Guam*, & même longtems après. Quelques Missionnaires ont souffert la mort, en travaillant à la propagation de la Foi parmi ces Indiens; aujourd'hui le nombre des habitans est petit en comparaison de ce qu'il étoit, par les raisons que l'on verra dans la suite de cette Section (b).

Description de Zarpana *ou Isle de* Sainte Anne.

Agiguan ou l'Isle de *St. Ange* gît au quatorzieme degré, quarante-trois minutes de Latitude, à environ quarante milles de Zarpana (c). C'est une petite Isle d'environ trois lieues de circuit, montueuse mais agréable, & autrefois bien peuplée. C'est vraisemblablement à cette Isle que le Capitaine *Funnel* toucha en 1730; les habitans vinrent dans leurs barques, & lui apporterent du poisson, des œufs, des yames, des patates & d'autres rafraichissemens. Les Anglois voulurent les payer en argent, mais après l'avoir regardé ils le refuserent, & firent connoître par signes qu'ils aimoient mieux du tabac, qu'on leur donna. Ils offrirent à un de ces pauvres Indiens, qui vint à bord, un verre d'eau de vie; voyant qu'ils en buvoient gayement, il se hazarda d'en avaler un peu, mais sur le champ il tomba par terre comme mort les yeux roides & la bouche ouverte; ils le mirent dans sa barque, en le recommandant aux soins de ses compatriotes, à qui ils firent entendre qu'il reviendroit bientôt à lui-meme (d) (*).

D'Agiguan *ou Isle de* St. Ange.

Ti-

(a) *Carreri*, l. c. *Le Gentil* ubi sup. p. 150. Voy d'*Anson* L. III. Ch. 2.
(b) Mém. du P. *Louis Moralès*, *Le Gobien* l. c. p. 77. *Anson* ubi sup.
(c) *Moralès* l. c. *Le Gobien* p. 388.
(d) *Funnel's* Voy. round the World, in *Harris* Collection Vol. I. p. 139.

(*) Il n'est pas tout-à-fait certain que ce soit cette Isle que le Capitaine *Funnel* a vue; mais si c'étoit une des Isles de cet Archipel, comme il semble le croire, ce doit avoir été celle-ci: selon la description qu'il en fait, elle étoit petite, très-haute, mais unie & couverte de verdure, enrichie de beaux arbres, & très agréable, vue à quelque distance. Il est vrai qu'il place son Isle de *Magon* à treize degrés, ce qui ne convient point du tout à cette Isle. Mais quand il dit qu'en prenant au Sud-Ouëst il eut la vue de l'Isle de Guam, il est évident qu'il s'est trompé sur la Latitude, dont il ne parle que par conjecture & qu'il fait plus grande qu'elle ne l'est. Quand ils furent à moins d'un degré de la Ligne ils trouverent trois Isles, qui ne sont point marquées sur les Cartes, & ils donnerent à deux des noms pris de ce qui leur arriva, appellant l'une l'*Isle de la france*, & l'au-

Section IX. Description & Histoire des Isles Marianes &c.

Isle de Tinian.

Tinian, ou l'Isle de *Buena Vista Mariana*, est à une lieue d'*Aguigan*, & a environ quarante-cinq lieues de circuit. Un vaisseau de Manille, nommé *la Conception*, périt sur cette côte en 1638, & les Missionnaires racontent qu'un des Insulaires, qui s'appelloit *Taga*, vit en vision la bienheureuse Vierge, qui l'exhorta à se faire Chretien, l'instruisit du naufrage du vaisseau, & lui dit de secourir les pauvres gens qui s'étoient sauvés. Cet homme passa à Manille, & y reçut le Bapteme. Cette prétendue vision est l'origine du nom Espagnol de cette Isle (*a*). M. *Anson* y toucha en allant aux Philippines, & nous avons dans la Relation de son voyage, une description plus exacte de *Tinian*, que nous n'en aurons vraisemblablement jamais d'aucune des autres Isles; & comme cette description peut servir à nous faire connoître mieux non seulement cette Isle, mais toutes ces Isles en général, nous en profiterons dans cette vue (*b*).

Sa Description.

Cette Isle gît à quinze degrés, huit minutes de Latitude Septentrionale, & à cent-quatorze degrés, cinquante minutes de Longitude Ouëst d'Acapulco. Sa longueur est d'environ douze milles, & sa largeur va à peu près à la moitié; elle s'étend du Sud-Sud-Ouëst au Nord-Nord-Est. Le terrein en est sec & un peu sablonneux, ce qui rend le gazon des Prés & des Bois plus fin & plus uni, qu'il n'est ordinairement dans les climats chauds; le Pays s'éleve insensiblement depuis l'Aiguade des Anglois jusqu'au milieu de l'Isle, mais avant que d'arriver à sa plus grande hauteur on trouve plusieurs Clarieres en pente douce, couvertes d'un trefle fin, qui est entremelé de diverses sortes de fleurs, & bordées de beaux Bois, dont les arbres portent d'excellens fruits. Le terrein des Plaines est fort uni, & les Bois ont peu de broussailles. Ils sont terminés aussi nettement aux endroits qui touchent aux Plaines, que si la disposition des arbres étoit l'ouvrage de l'Art. Ce melange, joint à la variété des collines & des vallons, forme une infinité de vues charmantes (*c*).

Les Animaux contribuent aussi à donner à ce beau Pays un air enchanté. On y voit quelquefois des milliers de bœufs paitre ensemble dans une grande prairie, spectacle d'autant plus singulier, que tous ces animaux sont d'un blanc de lait, à l'exception des oreilles, qu'ils ont ordinairement noires. Quoique l'Isle soit déserte, les cris continuels, & la vue de la volaille domestique, qui court en grand nombre dans les Bois, réveillent des idées de Fermes & de Villages, & contribuent à la gayeté & à la beauté du lieu. Les bœufs sont si peu farouches, qu'ils se laissent d'abord appro-

(*a*) Mém. de *Morales*, *le Gobien* Hist. des Isles Marianes, p. 77. *Du Bois* Géogr. l. c.

(*b*) Voyage *d'Anson*, L. III. Ch. 2. *Pascoe Thomas*, Journal of commodore Anson's Voyages p. 165.

(*c*) Voy. d'*Anson* l. c. *Pascoe Thomas* Journal, p. 165, 166.

l'autre l'*Isle du mauvais succès*. Ces Isles étoient si peuplées, qu'il en vint entre quarante & cinquante *Pros*, où il y avoit bien entre quatre & cinq-cens hommes (1): & c'est ce qui confirme pleinement ce que les Missionnaires disent du grand nombre d'habitans qu'il y avoit dans les Isles Marianes.

(1) *Funnel's* Voyage round the Word, in *Harris* Collection, Vol. I.

procher, & il y en avoit bien dix-mille. Quand on a assez de poudre le plus court est de les tuer à coups de fusil, mais quand on veut la menager on peut les prendre aisément à la course. La chair en est bonne, & les Anglois la trouverent plus aisée à digérer qu'aucune autre de la même sorte qu'ils eussent mangée ailleurs. La volaille étoit excellente, & se prenoit aussi à la course: à peine s'éloignoit-elle de cent pas au premier vol, & cet effort la fatiguoit jusqu'à ne pouvoir s'élever une seconde fois dans l'air. Outre le bétail & la volaille on trouve aussi quantité de cochons sauvages, qui furent pour nos gens un mets exquis; mais comme ils étoient extrêmement féroces, il fallut tirer dessus, ou tâcher de les prendre avec de grands chiens, que les gens de l'équipage du *Centurion* rencontrerent, qui avoient passé dans l'Isle avec le Detachement Espagnol, envoyé pour fournir des vivres à la Garnison de Guam. Ces chiens, qui étoient dressés à cette chasse, sont hardis & vigoureux, cependant les cochons se défendirent si furieusement qu'il en dechirerent plusieurs (*a*).

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles* Mariannes *&c.*

Cette Isle abonde non seulement en bons vivres, mais elle est encore admirable pour ses fruits & ses plantes. Les Bois sont remplis de cocotiers, qui fournissent leurs noix & leurs choux: il y a aussi des govaves, des limons & des oranges, tant douces qu'aigres, & une sorte de fruit particulier à ces Isles, que les Indiens nomment *Rima*, & que nous appellons *Fruit à pain* (*), que les Anglois preféroient au pain. Ce fruit croit sur un arbre, qui s'éleve assez haut, & qui vers le sommet se divise en grandes & longues branches. Les feuilles sont d'un beau verd foncé, elles ont les bords dentelés, & peuvent avoir depuis un pied jusqu'à dix-huit pouces de longueur; le fruit vient indifféremment à tous les endroits des branches. Il a la figure d'une longue poire plutot que celle d'une pomme,

(*a*) Les mêmes.

(*) L'abondance de ce fruit à pain est une bénédiction particuliere que la Providence a accordée à ces Isles, car il ne se trouve nulle part ailleurs un fruit de cet ordre, que nous sachions. Les plus judicieux Auteurs disent, qu'il y a deux sortes d'arbres, qui portent du fruit à pain. Le premier est le *Rima*, dont le fruit est gros comme un melon, de la couleur d'une date, mais plein de piquans: il y a dans le milieu un noyau blanc, de la grosseur d'une noix. L'autre est le *Doucdou*, qui pour la grandeur, la figure & les feuilles ne differe guere du *Rima*; mais le fruit est long, & de la grosseur d'une bonne poire. La pulpe en est blanche & molle, & a quinze noyaux, qui étant rotis ont le goût de la chataigne (1). Il paroît par-là que ce qu'on appelle *Rima* dans le texte étoit le *Doucdou*; mais le nom de *Rima* étant celui dont les gens de mer se servent communément, & l'un & l'autre fruit étant fruit à pain, il étoit facile de s'y tromper. Il y a encore d'autres arbres que les habitans nomment *Nicé*, *Issouni* & *Dago* (2), dont le fruit préparé comme celui du *Rima*, c'est-à-dire cuit au four ou sous la cendre, a le goût de pain frais, lorsqu'après l'avoir laissé refroidir, on gratte la croûte noire; & il est également sain, nourrissant & agréable. L'un ou l'autre de ces fruits, se trouve dans chacune de ces Isles, & on en a transplanté de tous en différens quartiers de l'Isle de Guam.

(1) *Carreri* T. V. L. III. Ch. 5. (2) *Le Gentil*, Voyag. T. I. p. m. 151.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

me, & a sept ou huit pouces de longueur; il est couvert d'une écorce épaisse & forte. Chaque fruit vient séparément, on ne le mange que quand il a toute sa grosseur, mais lorsqu'il est encore verd, & dans cet état il ne ressemble pas mal, tant en goût qu'en substance à un cul d'artichaud. En mûrissant tout-à-fait il devient mou, jaune, d'un goût doucereux, & d'une odeur agréable, qui tient un peu de celle d'une pêche mûre; mais on prétend qu'il est alors mal-sain, & qu'il cause la dyssenterie (*a*). Outre ces fruits, dont nous venons de parler, on trouve dans l'Isle des melons d'eau, de la dent de lion, de la menthe, du pourpier, du cochlearia & de l'oseille, qui sont d'un grand prix pour des gens fatigués de la mer & accablés du scorbut. Il y a beaucoup de poisson sur la côte, mais il passe pour mal-sain. Au milieu de l'Isle sont deux Lacs d'eau douce remplis de canards, de sarcelles, de corlieux & de pluviers sifflans. Ces deux Lacs, avec les Puits & les Sources qu'on trouve par-tout assez près de la surface de la terre, réparent le manque d'eau courante, que l'on a en abondance dans l'Isle de Guam (*b*).

Incommodités de cette Isle.

Il faut cependant avouer que ce manque d'eaux courantes est à divers égards une incommodité: il y en a une autre, qui quoique moins importante, est très-fâcheuse; c'est une multitude de moucherons & d'insectes, outre des tiques qui s'attachent aux hommes comme aux bêtes, & causent une inflammation douloureuse: on y trouve aussi des millepieds & des scorpions, & il n'est pas impossible qu'il n'y ait d'autres animaux venimeux (*c*).

Il n'y a point de bonne Rade.

Mais un inconvénient bien plus terrible, c'est que le mouillage n'y est pas sûr dans certaines saisons de l'année. Le meilleur mouillage pour de grands vaisseaux est au Sud-Ouëst de l'Isle. Le fond de cette Rade est rempli de rochers de corail fort pointus, qui durant quatre mois de l'année, c'est-à-dire depuis la mi-Juin jusqu'à la mi-Octobre, rendent ce lieu d'ancrage fort peu sur (*). Cette Saison est celle de la Mousson de l'Ouëst; aussi

(*a*) *Cooks* Voy. round the World, in *Harris* Collection, Vol. I. *Pascoe Thomas* Journal p. 167.

(*b*) Voyage d'*Anson* L. III. Ch. 2. *Dampier* T. I. p. 370 & suiv.

(*c*) *Anson*, ubi sup.

(*) La Saison dont il est parlé dans le texte, est celle des Ouragans; il y en a ordinairement un ou deux par an, & quelquefois plus souvent: ils sont toujours violens, souvent terribles, & quelquefois funestes. Au mois de Novembre 1680 il y en eut un qui bouleversa presque toutes les habitations de l'Isle de Guam, détruisit une partie d'une petite Isle voisine, & ruina la plupart des plantations (1). Il fait néanmoins rarement d'aussi grands désordres. Le retour annuel de ces Ouragans est avec cela le plus grand inconvénient auquel ces Isles sont exposées. Cependant il faut considérer que si ces vents impétueux causent de grands désordres, ils font aussi un grand bien; car ils chassent toutes les mauvaises vapeurs, & purifient l'air si parfaitement, qu'il est également serein & sain tout le reste de l'année. D'ailleurs ces Ouragans ne sont pas particuliers aux Isles Marianes, ils sont ordinaires à l'Amérique (2) & en d'autres lieux, dont le Lecteur trouvera un exemple remarquable dans un volume suivant de cette Histoire. Ainsi quel-

(1) *Le Gobien*, Hist. des Isles Marianes. p. 283.

(2) *Hooke's*, Posthumous Works. p. 364. *Labat*, Voyage aux Isles de l'Amérique, T. II. p. 223. Edit. in 12.

aussi longtems qu'elle dure, vers le tems de la pleine & sur-tout de la nouvelle Lune, le vent est ordinairement variable, & fait le tour du compas; il souffle alors avec tant de violence, qu'on ne sauroit gueres se fier aux plus gros cables, & le péril augmente encore par la rapidité du flux, qui porte au Sud-Est entre l'Isle de Tinian & celle d'Agiguan: ce flux amene une prodigieuse quantité d'eau, & fait que la Mer s'enfle d'une maniere terrible, desorte que ceux qui y sont à l'ancre ont sujet de craindre d'etre submergés, même avec un vaisseau de soixante pieces de canon. Les autres huit mois de l'année, c'est-à-dire depuis le milieu du mois d'Octobre jusqu'au milieu du mois de Juin, il fait un tems égal & constant, & pourvu que les cables soient bien garnis, il n'y a pas de risque qu'ils soient endommagés, si bien que pendant toute cette Saison la Rade est aussi sure qu'on la peut souhaitter. Il faut ajouter seulement, que le Banc sur lequel on mouille, a beaucoup de pente & court Sud-Ouëst, sans avoir d'autre bas-fonds qu'une chaîne de Rochers au-dessus de l'eau, éloignée du rivage d'environ un demi mille, & qui laisse un passage étroit que les chaloupes doivent suivre, pour entrer dans une petite Baye sablonneuse, qui est le seul endroit où elles puissent aborder (*a*).

Section IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

L'Isle de Saypan.

Saypan ou l'Isle de *St. Joseph* gît au quinzieme degré, vingt minutes de Latitude, à neuf ou dix milles de Tinian; elle a environ vingt milles de circuit. Il y a du côté de l'Ouëst, au fonds d'une Baye profonde, & couverte de bois, un Port commode & spacieux, que les Auteurs Espagnols appellent *Cantanhitda* (*b*). Après Guam c'est la plus grande des Isles, c'étoit autrefois la plus peuplée, & les Espagnols ne l'ont entierement subjuguée qu'au commencement de ce siecle. Le Pays est entre-mélé de Collines & de Plaines, de loin il paroît couvert de verdure & agréable, & examiné de près il ne perd rien de sa beauté, car il fournit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie; la terre y est fertile, & l'air pur (*c*).

Description des autres Isles de cet Archipel.

Anatajan ou l'Isle de *St. Joachim* est à dix-sept degrés, vingt minutes de Latitude, & a environ trente milles de tour. C'est la premiere des Isles qu'on appelle Septentrionales, & elle est à un peu plus de cent milles de Saypan (*d*). *Sarigan* ou l'Isle de *Saint-Charles* est à dix-sept degrés, trente-cinq minutes, elle a environ douze milles de circuit, & est environ à neuf d'Anatajan (*e*). *Guguan* ou l'Isle de *Saint-Philippe* gît à dix-sept degrés, quarante-cinq minutes, à dix-huit milles de Sarigan; elle a environ neuf milles de tour (*f*). *Alamagan* ou l'Isle *de la Conception* est à dix-huit degrés, dix

(*a*) Voyage d'*Anson* l. c. *Pascoe Thomas* Journal, p. 163, 164.
(*b*) Mém. du P. *Moralès. Le Gobien* ubi sup. p. 304.
(*c*) *Le Gobien*, p 387.
(*d*) Mém. de *Moralès. Le Gobien*, p. 306.
(*e*) *Moralès* l. c.
(*f*) Le même.

quelque effrayante & dangereuse que cette Saison puisse être, sur-tout pour les Mariniers, l'habitude, & les salutaires effets que ces Ouragans produisent, les rendent moins terribles aux habitans; & comme ils savent à peu près le tems qu'ils arrivent, ils peuvent prendre des précautions pour leur sureté.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

dix minutes, à environ dix milles de Guguan, & elle en a dix-huit de circuit (*a*). *Pagon* ou l'Isle de *Saint-Ignace* gît aux dix-neuvieme degré de Latitude, à trente milles d'Almagan: elle en a environ quarante de tour (*b*). *Agrigan* ou l'Isle de *Saint François Xavier* est à dix-neuf degrés, quatre minutes; c'est une grande Isle montagneuse, qui a cinquante milles de tour, & qui est remarquable par son Volcan (*c*) (*). Un Voyageur moderne nous apprend qu'elle est bien peuplée, & qu'autrefois les Habitans, comme ceux des autres Isles, venoient avec leurs barques apporter des vivres & des rafraichissemens aux vaisseaux, mais qu'ils ne viennent plus à la rencontre des Galions, depuis qu'un Espagnol insolent s'avisa de maltraiter un de leurs gens (*d*).

Assonsong ou l'Isle de *l'Assomption*, où il y a aussi un Volcan, gît à vingt degrés, quinze minutes de Latitude; elle a autour de dix-huit milles de circuit, & est à vingt lieues au Nord d'Agrigan (*e*). *Maug* ou *Tunas*, nommée aussi l'Isle de *Saint-Laurent*, est composée de trois rochers, & a un peu plus de vingt milles de tour; elle gît à vingt degrés, trente-cinq minutes de Latitude, & a environ quinze milles d'Assonsong (*f*). A la même distance à peu près au Nord on trouve *Urr-ca* ou *Urac*, la derniere de ces Isles, qui ne paroît pas avoir été jamais habitée, & dont par conséquent on ne dit rien (*g*).

Ces

(*a*) Le même.
(*b*) *Le Gobien*, p. 306.
(*c*) *Moralés* l. c.
(*d*) *Carreri* T. V. L. III. Ch 3.
(*e*) Mém. de *Moralés*. *Le Gobien* l. c. p 306.
(*f*) *Moralés* l. c. *Du Bois* Géogr. p. 708.
(*g*) Mém. de *Morales*.

(*) Ceux qui croyent que les Isles doivent leur origine aux tremblemens de terre, & que ceux-ci sont causés par des feux souterreins, prétendent que ces Isles fournissent un fort argument en faveur de leur hypothese. Ils disent que dans tout l'Archipel de Saint Lazare il y a nombre de Volcans; on sait qu'il y en a dans les Moluques & dans les Philippines & l'on dit qu'il y en a quelques-uns dans la Nouvelle Guinée; il s'en trouve aussi beaucoup au Nord de ces Isles jusqu'au Japon (1). La figure de ces Isles, au moins de la plupart, s'accorde assez bien avec cette notion de leur origine, car elles s'élevent insensiblement depuis le rivage de tous côtés, & vers le milieu elles sont fort hautes; d'autres ressemblent à une grande montagne qui sort de la mer, d'où ceux qui soutiennent ce sentiment, inferent qu'elles sont d'une origine plus récente que le reste de la Terre (2). Un de nos Savans a proposé une méthode pour découvrir l'age de ces sortes d'isles, ou à peu près, en examinant la profondeur du sol, desorte que suivant son Systême les Isles Méridionales sont plus anciennes que les Septentrionales, plusieurs de celles-ci n'étant gueres que des rochers (3). On a allégué contre l'opinion que nous avons rapportée, comme une raison peremptoire, que s'agissant d'un fait il faudroit le prouver par l'Histoire plutôt que par des raisonnemens; mais si l'on considere d'un côté, qu'on peut prouver que quelques Isles sont sorties ainsi de la Mer (4), desorte que la chose n'est ni impossible, ni improbable, & de l'autre, qu'on ne peut rien produire qui réfute le fait, il s'ensuit que le sentiment dont il s'agit est assez bien fondé; & d'ailleurs c'est une de ces questions, sur lesquelles chacun peut penser comme il lui plait, en prenant la Raison & l'Expérience pour Guides.

(1) Observat. Physiques & Mathemat. de l'Academie, p. [illegible].
(2) *Hook's*, Posthumous Works, p. [illegible].
(3) Mém. du P. *Moralés*.
(4) *Kircher*, Mundus Subterraneus.

Section IX. Description & Histoire des Isles Marianes &c.

Climat & Terroir des Isles Marianes en général.

Ces Isles sont dans la Zone torride; avec cela la chaleur du Soleil y est tellement temperée par l'humidité de l'air, & par les brises de mer, que le climat est généralement serein, pur & agreable: il n'y a que quelques Saisons où, comme on l'a remarqué, elles sont sujettes à des Ouragans, qui, bien qu'ils fassent quelquefois de grands desordres, purifient & rafraichissent l'air à un tel point, qu'avant l'arrivée des Europeens les Habitans vivoient communément plus de cent ans, sans avoir d'incommodités & de maladies (a). Car, comme nous l'avons deja observé, les plus anciens Ecrivains Espagnols parlent de ces Isles, comme etant stériles & méprisables; & il y a de l'apparence qu'ils veulent que l'on conçoive qu'ils les ont regardées comme telles, puisqu'ils disent que leur Gouvernement a éte près d'un siecle à résoudre, si on les garderoit ou non. Pour comprendre ceci bien clairement, & pour le concilier avec ce que nous avons dit, il faut découvrir toute la honte de ces pauvres Isles, c'est qu'avec le plus beau Soleil, & le terroir le plus fertile, elles n'ont ni pierres précieuses ni métaux, cependant ce miserable Pays produit des fruits & des herbes salutaires en grande abondance: il est vrai qu'il n'y a point de bestiaux, & seulement une sorte d'oiseau qui ressemble assez à une tourterelle (b). Il y a bien du poisson dans les Rivieres & sur les côtes, mais on doute s'ils en mangent, & l'on en verra la raison dans la suite.

Portrait, inclinations & caractere des Insulaires.

Les Habitans sont grands, robustes & gros, & avec cela ils sont souples & agiles; ils sont basanés, mais leur teint est d'un brun plus clair que celui des Insulaires des Philippines; ils ont les traits grossiers ou plutôt laids. Les hommes sont entierement nuds, mais les femmes couvrent ce que la pudeur défend de montrer. La nature a donné aux uns & aux autres de la force d'esprit; mais ils ne s'en servent point à corriger leurs passions, qui sont violentes, mais plutôt à les satisfaire. Ils ont la conception vive, ne manquent pas d'intelligence, ils expriment coulamment & d'une façon éloquente leurs pensées, mais ils ne sont pas moins adroits à les dissimuler: ils ont l'imagination vive, aiment le plaisir, connoissent la vertu, mais ils ont peu de disposition à la pratiquer. L'incontinence, la dissimulation & la vengeance sont leurs vices dominans, disent les Missionnaires, & rien ne les arrête pour se satisfaire. Cependant, à tout prendre, & en les considérant comme séparés du reste du Monde, & ayant à peine l'idée d'autres Peuples que de ceux qui habitent les Isles voisines, qui toutes ensemble renferment bien cent-mille habitans; ces Insulaires forment une Nation très-extraordinaire, qui mérite d'être mieux connue qu'elle ne l'est communément; d'autant plus qu'après avoir soigneusement examiné & comparé ensemble ce qu'en disent les Auteurs de différentes Nations, il ne nous paroit pas impossible d'en donner une idée assez juste (c).

On

(a) *Le Gobien*, ubi sup. p. 74.

(b) *Herrera*, Descript. de las Indas Occidentales Cap. XXVII. *Le Gobien* l. c. p. 44. *Carreri*, ubi sup. Ch. 5.

(c) *Ramusio*, Racolto delle Navigatione Viaggi. T. I. fol. 355 b. *Le Gobien*, Hist. des Isles Marianes, p. 43, 44. *Du Bois* l. c p. 702.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Ils n'ont point de Religion, & sont fort superstitieux.

On dit qu'ils n'ont point de Religion, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient excessivement superstitieux. Ils avoient à peine quelque notion de Divinité, mais une idée très-distincte du Diable. Ils croyoient l'immortalité de l'ame, quoiqu'ils ne connussent ni peines ni recompenses; ils étoient cependant persuadés qu'il y avoit un séjour de bonheur & un lieu de tourmens. Ils n'avoient pas de nom pour désigner le premier, mais ils le plaçoient sous terre, & le concevoient comme un beau jardin, rempli de cocotiers, d'excellens fruits, bien arrosé de belles Rivieres, qui coulent dans des vallons émaillés de fleurs, qui embaument l'air de leur odeur. Ils appelloient l'Enfer *Zazarraguan*, ou la Maison de *Chaifi* (*a*), c'est-à-dire du Démon, auquel ils attribuoient le pouvoir de tourmenter les ames qui tomboient entre ses mains. Ce n'étoit pas la vertu ou le crime qui les conduisoit dans l'un ou dans l'autre de ces lieux, tout dépendoit de la maniere dont on sortoit de ce Monde; ceux qui mouroient naturellement alloient dans le lieu de délices, & ceux qui mouroient de mort violente avoient le *Zazarraguan* en partage. Quand quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis alloit mourir, ils mettoient une petite corbeille sur sa tête pour recueillir son esprit, & le conjuroient de vouloir bien s'y placer, & s'y reposer, quand il se donneroit la peine de les venir voir. Les plus qualifiés mettoient dans ces corbeilles des herbes odoriférantes, & les enduisoient d'huiles de senteur, les portant tantôt dans des lieux agréables, tantôt chez leurs parens, & quelquefois ils les y laissoient, s'imaginant que les ames pouvoient se plaire à ce changement de demeure. Toutes ces marques de respect ne procédoient pas tant de vénération & d'affection, que de crainte & de terreur. Ils s'imaginoient que les *Anitis*, c'est le nom qu'ils donnoient dans leur langue aux ames séparées, leur apparoissoient, les maltraitoient & les troubloient, sur-tout en songe, & par cette raison ils jeûnoient en certains tems, & employoient d'autres moyens pour les appaiser (*b*).

Noblesse très-fiere.

Comme ils sont superstitieux sans Religion, il n'y a point de Peuple au Monde qui soit plus entêté de la noblesse du Sang, sans avoir de Gouvernement. Leur Nation est distinguée en trois Etats, les *Chamorris* ou les Nobles, l'Etat mitoyen & le Peuple. Les premiers ont des especes de terres sur lesquelles ils vivent, mais ils n'ont ni Fermiers, ni Vassaux, ni Domestiques. On leur porte un grand respect, & dans les assemblées publiques on les écoute en silence avec beaucoup d'attention; ce qui n'empêche pas qu'on n'écoute aussi tout autre, & qu'on ne suive l'avis qui passe à la pluralité. Les *Chamorris* ont quelque chose de haut & de fier tant dans leur air & leur maintien, que dans leurs manieres; ils observent une sorte de politesse entre eux, & leur compliment ordinaire est *Ati Arimno*, ce qui signifie, *je vous baise les pieds*. Il n'ont jamais de commerce avec le Peuple, au contraire, si quelqu'un du commun mange ou boit chez eux, ils estiment leur maison souillée (*c*). Quand ils sont obligés de par-

(*a*) *Le Gobien*, l. c. p. 65, 66.

(*b*) Le même p. 67, 68.

(*c*) *Le Gobien*, ubi sup. p. 49, 50.

parler à leurs inferieurs, ils s'en tiennent à une grande distance, s'expliquent en peu de mots, & d'un ton élevé. Si un *Chamorris* s'allie dans une famille du Peuple, c'est un si grand deshonneur pour la Noblesse, que cette tache ne peut être lavée que dans le sang du coupable. Nonobstant cette grande delicatesse en fait de mariage, ce ne sont pas les enfans qui succedent à leur pere, mais les freres ou les neveux du mort. Il n'y a ni Loix, ni Autorité parmi eux, sinon celle qui s'acquiert par la persuasion, & qui dure aussi longtems qu'on peut la conserver par la supériorité d'eloquence. Ainsi, quelles que soient les idées que ces Peuples ayent de la liberté, il est certain que dans la pratique ils la portent aussi loin qu'il est possible (*a*).

Section IX. Description & Histoire des Isles Mariannes &c.

Manieres singulieres, Fables ridicules, & vanité de ces Insulaires.

On n'est pas encore d'accord sur l'origine de ces Insulaires; les uns croyent, sur l'affinité de leur langage avec celui des *Tagales*, qu'ils sont sortis des Philippines; d'autres ont jugé que leur amour excessif de la liberté, leur fierté & leurs idées de Noblesse indiquent une origine Japonoise. Il se pourroit que les *Chamorris* sont du Japon, & le reste du Peuple des Philippines. Ils ont des Poëtes, que l'on admire beaucoup; dans leurs Chansons ils célebrent les grandes actions de leurs ancêtres, & bercent le pauvre Peuple d'imaginations extravagantes, non seulement à l'égard de leur force & de leur agilité, à quoi il y a encore quelque apparence, mais à l'égard de la supériorité de leurs connoissances sur tous les Peuples du Monde (*b*). Ils leur font croire que le premier homme a été formé de la terre de l'Isle de Guam, qu'il fut ensuite changé en pierre, & que cette pierre ayant été brisée, & les morceaux dispersés par toute la Terre, le Genre Humain en etoit né. „ De-là vient, disent-ils à leurs vains & crédules Auditeurs, que les autres hommes ayant été si longtems éloignés de leur pays natal, ils ont perdu l'usage de la parole, & ne nous entendent point, ni ne s'entendent eux-mêmes; car quoiqu'ils prononcent quelques sons rudes & tirés de la gorge, qui ressemblent à des paroles, ils le font comme les fols, ou comme les oiseaux que nous instruisons, n'ayant qu'une idée imparfaite de ce qu'ils veulent exprimer, le don de la parole ayant été reservé pour nous, qui sommes leurs Peres". Ils ont parmi eux une autre sorte de gens, qu'ils appellent *Macanas* ou Sages, comme étoient les Mages en Perse; ils les dirigent dans leurs pratiques superstitieuses, leur enseignent à appaiser les *Anitis*, connoissent les vertus de certaines Herbes, & pratiquent une sorte de Médecine. Mais tout leur crédit est fondé sur l'art de persuader; tant qu'ils ont le secret de plaire, on leur obéit; car tout homme est son propre maître & tout-à-fait independant, dès qu'il est en état de pourvoir à sa subsistance. Cependant ces gens si éclairés & si habiles n'avoient pas seulement l'idée du feu, ils apprirent à le connoître à leurs depens; lorsque les Espagnols brulerent leurs maisons, ils regarderent le feu comme une espece d'animal, qui se nourrissoit de bois, de sorte que si avant ce tems-là ils se nourrissoient de poisson, comme il est certain qu'ils en pêchoient, il faut qu'ils le mangeas-

(*a*) *Du Bois*, l. c. p. 703.

(*b*) Relation des Isles Philippines, p. 13. *Le Gobien*, l. c. p. 45, 46.

SECTION IX *Description & Histoire des Iles Marianes &c.*

Talens des Femmes, qu'elles ont supérieurs aux Hommes.

gnassent crud, ou séché au Soleil, toutefois nous n'avons rien de certain là-dessus (a) (*).

Les femmes de ces Isles ont toutes les graces de leur sexe dans leurs personnes & dans leurs manieres; leurs traits sont plus delicats & plus reguliers que ceux des hommes, leur teint plus clair; elles ont un air aisé & sont gayes, aimant autant le plaisir & les divertissemens que les femmes des Pays les plus polis. Elles ont leurs assemblées, comme les hommes, dans lesquelles elles récitent les vers de leurs Poëtes d'une façon qui leur est particuliere. Elles se mettent dix ou douze en rond, & chantent ensemble si distinctement, & avec un agrément & une justesse qui plairoient en Europe; l'accord de leur voix est admirable, & ne cede en rien à la Musique la mieux concertée. Dans ces occasions elles sont parées à leur maniere, avec des coquillages & des morceaux d'écaille de tortue, qu'elles laissent pendre sur leur front; leurs ceintures sont de même avec des fleurs entrelacées & des petites noix de cocos, assez proprement travaillées (b). Elles portent ordinairement un morceau de natte par modestie, en quoi elles l'emportent sur les hommes, qui, comme on l'a dit, vont tout-à-fait nuds; dans leurs assemblées elles ont une espece d'habillement, qui est un tissu de racines & de petites branches d'arbres, qui ne sert qu'à les defigurer; car on diroit qu'elles sont enfermées dans une cage, ce qui ne les empêche pas de se remuer avec beaucoup d'agilité. Elles dansent avec de petites coquilles entre les doigts, qu'elles font jouer comme nos castagnettes; elles animent leur chant avec une action si vive, & tant d'expression dans leurs gestes, qu'elles peuvent passer pour de fort bons Pantomimes (c). Comme c'est par leur habileté dans ces exercices qu'elles se font admirer, elles s'en font une affaire capitale, & c'est par l'habitude constante qu'elles atteignent cette étonnante perfection pour la conduite de la voix & l'adresse de leurs gestes (d).

C'est

(a) *Du Bois* l. c. p. 703.
(b) *Le Gobien*, p. 58, 59.
(c) *Du Bois*, p. 702.
(d) *Le Gobien*, p. 59.

(*) De tout ce que l'on rapporte de ces Peuples, il n'y a rien qui paroisse plus incroyable que ce que l'on dit, qu'ils ne connoissoient point du tout le feu; car outre les éclairs, qu'ils pouvoient voir dans leur Isle, ils ne pouvoient gueres aller à quelque distance en mer, sans appercevoir l'un ou l'autre des Volcans du voisinage; cependant le fait est attesté positivement par les Espagnols (1); & ce qui donne du poids à leur témoignage, c'est que des Voyageurs d'autres Nations ont découvert des Pays pas fort éloignés des Marianes, dont les habitans étoient dans le même cas (2). On en sera peut-être moins surpris, si l'on fait réflexion qu'un des plus judicieux Ecrivains de l'Antiquité écrit, que les hommes ont connu les utilités du feu plutôt par accident, que par raisonnement. Des arbres, dit il (3), fort serrés dans un bois, de maniere que leurs branches étoient entrelacées, étant violemment agités par le vent, auront pris feu par le frottement. Ce qui aura paru d'abord étrange aux hommes, mais en s'appercevant que le feu repandoit à la fois de la lumiere & de la chaleur, ils auront pris le parti d'en profiter, & ont fait du feu en frottant des branches séches. Cela est fort bien imaginé, & nullement sans vraisemblance, d'autant plus qu'il y a encore des Peuples qui font du feu de cette maniere (4).

(1) *Le Gobien*, p. 44. [illegible] l. c. p. 703.
(2) Voyage for the Discovery of New Guinea, &c.
(3) [illegible] L. II. [illegible] 1.
(4) [illegible] Voyages, in [illegible] Collection.

Section IX.

[illegible] Les Maris [illegible]

C'eſt en vertu de ces talens qu'elles ont acquis un empire plus abſolu qu'en aucun autre lieu du Monde. Les hommes prennent à-la-verité autant de femmes qu'ils jugent à-propos, & n'ont pas d'autre frein que celui de la parenté: mais c'eſt un privilege dont ils ne peuvent gueres profiter, parceque leur travail ne peut gueres fournir qu'à l'entretien d'une ſeule. Nous avons dit plus haut, que chaque homme eſt ſon propre maître, & ne depend d'aucun autre. Mais du moment qu'il ſe marie il perd la plus grande partie de ſon autorité: car la femme commande abſolument dans la maiſon, & diſpoſe de tout, le mari depend d'elle. S'il lui donne ſujet de jalouſie, elle eſt en droit de le punir de maniere à prévenir tout ſoupçon à l'avenir. S'il n'a pas pour elle toute la déference qu'elle ſe croit en droit d'exiger, ſi ſa conduite n'eſt pas réglée, ou qu'il ſoit de mauvaiſe humeur, ſa femme en informe toutes ſes voiſines, qui s'aſſemblent armées des lances de leurs maris, & viennent déſoler & ruiner ſes terres & ſa maiſon, & ſouvent il ne ſeroit pas en ſureté s'il tomboit entre les mains de ces furieuſes (a). La femme a auſſi la liberté, ſi elle eſt mécontente, de ſe retirer chez ſes parens, qui ſont bien aiſes d'avoir une occaſion de piller leur voiſin, ſous pretexte de le punir. Si la femme eſt d'un caractere plus doux, elle quitte ſon mari, ſans en donner d'autre raiſon, ſinon qu'elle eſt laſſe de lui. Il peut auſſi quitter ſa femme, ou l'obliger à le quitter, mais elle emporte alors ce qu'il a de meilleur, & ſes enfans la ſuivent, deſorte qu'un mari, en lachant un mot de travers ſe voit en un moment ſans femme, ſans enfans & ſans bien, & a le chagrin de les voir quelquefois paſſer chez ſon voiſin dès le lendemain. Si une femme fait infidelité à ſon mari, il peut s'en venger ſur l'amant & même le tuer; mais à moins que de vouloir reſter ſeul, il ne doit pas penſer à lui témoigner ſon reſſentiment (b).

Libertinage des Jeunes-gens.

Ces chagrins & ces inconvéniens du mariage portent quantité de Jeunes-gens à vivre dans un libertinage dont ils reviennent rarement. Ils corrompent des filles par des préſens, ou les achettent de leurs parens pauvres quand elles ſont encore jeunes, & les mettent dans les lieux ſéparés, où ils les entretiennent en commun (c). Ce genre de vie libertin étoit fort ordinaire parmi ces Inſulaires avant l'arrivée des Eſpagnols, & en corrompant leur eſprit, en énervant leurs forces il les expoſa aux malheurs qu'ils éprouverent bientôt. Cependant, comme parmi toutes les Nations il y a des différences entre les mœurs, comme des diſtinctions de naiſſance & de condition, les plus ſages & les plus vertueux avoient en horreur ceux qui ſe livroient ainſi à la débauche. Ils étoient néanmoins en aſſez grand nombre, pour avoir de la ſocieté entre eux, & ces Peuples étant extrêmement portés au plaiſir, ils n'étoient point retenus par la honte: dans les Iſles les plus éloignées, & même dans les montagnes de celle de Cebu, où les Indiens jouïſſent encore de leur liberté, ces ſortes d'aſſociations ſont encore aſſez communes: c'eſt principalement la corruption de ces Libertins, qui a fait que les Auteurs ont [illegible] des Indiens des Iſ-

ria-

(a) Du Bois, p. 702. (b) Le Gobien, p. 61. (c) Du Bois ubi ſup.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

rianes en général des idées plus desavantageuses qu'ils ne méritent (*a*). Car il est certain que les vices de ceux dont nous parlons, les rendent aussi méprisables aux yeux de leurs compatriotes qu'à ceux des Européens. Mais comme il n'est point de Peuple chez qui l'on ne trouve des vicieux, ce n'est pas par eux qu'il faut juger du caractere d'une Nation en général. Il est vrai qu'il y a eu des Auteurs qui sont tombés dans l'excès opposé, & qui ont donné à ces Insulaires de plus grands éloges qu'ils ne méritent. La verité se trouve ici, comme ailleurs, dans un juste milieu; elle ne rabaisse point leurs vertus, & n'exaggere pas leurs vices; c'est en suivant ce principe que nous avons taché jusqu'ici, & que nous continuerons de les dépeindre avec impartialité, en représentant leurs mœurs telles qu'elles sont (*b*).

Leurs Maisons, meubles, [illegible] &c.

Leurs maisons sont bâties de palmier, & d'autres bois que ces Isles fournissent. Elles sont communément partagées en quatre appartemens, séparés par des especes de nattes, faites de feuilles, de racines & de petites branches d'arbres. Le toit est de la meme matiere, mais plus grossiere. Chacun de ces appartemens est destiné à un usage particulier. On couche dans le premier, on mange dans le second, le troisieme sert à garder les fruits & les provisions, & le quatrieme au travail. Ils ont peu de meubles, mais tout ce qu'ils ont est propre, & marque leur génie, par lequel ils ont suppléé à bien des choses, dont des Nations plus civilisées sont redevables à l'experience. Ils n'ont point d'armes défensives, & pour ce qui est des armes offensives, ils ne connoissent point l'arc, la fleche ni l'epée, ni même aucune autre arme, sinon une sorte de lance ou de javeline, faite d'un bois fort, & garnie d'un os humain, qu'ils rendent très-pointu; on assure qu'ils sont si venimeux, que la moindre blessure faite avec cette arme est mortelle (*c*). On ne peut douter du fait, si le concours unanime des Voyageurs de toutes les Nations est une preuve suffisante (*). Nous pouvons ajou-

(*a*) *Le Gobien*, p. 61, 62.

(*b*) Cowley's Voy. round the World, p. 17, 18. *Dampier*, T. I. p. 378. *Le Gentil*, T. I. p. 149.

(*c*) *Purchas*, p. 951. *Cowley*, l. c. p. 19. *Du Bois*, p. 703.

(*) Les Missionnaires & tous les Voyageurs anciens & modernes s'accordent à dire, qu'ils arment leurs lances d'os humains (1). Un de nos Voyageurs Anglois rapporte qu'ils font huit lances des os d'un homme; deux des os des jambes, deux de ceux des cuisses, & quatre des os des bras (2). Ces os sont non seulement pointus, mais aussi dentelés d'un bout à l'autre. Les uns disent que ces os sont si venimeux par leur propre vertu, que les blessures qu'ils font sont toujours mortelles; d'autres prétendent qu'elles deviennent mortelles, si elles ne sont pas guéries en sept jours (3). On n'en conçoit pas bien la raison. Peut être cela vient il des dents qui y sont, comme ils poussent leurs lances avec une grande roideur, elles déchirent apparement la partie offensée de façon que cela rend la playe mortelle, sans qu'il y ait proprement rien de venimeux dans les os mêmes, quoi qu'en disent les Missionnaires & les autres Auteurs. On peut remarquer que les habitans de la *Californie*, qui ressemblent pour la figure & les manieres à nos Insulaires, se servent de cette même sorte de lances (4), à la réserve que la pointe est ou d'un morceau d'agathe, ou des os de quelque grand poisson.

(1) [illegible] Collect. of Voyag. Vol. III. p. [illegible]. *Purchas*, p. 951. [illegible] Collect. of Voyag. Vol. IV. p. [illegible]3. *[illegible]* Collect. Vol. I. p. [illegible].

(2) *Cowley's* Voy. p. 19. *Du Bois*, p. [illegible].

(3) *Cowley* l. c.

(4) [illegible] Voyage. *Harris* Vol. I. p. [illegible].

ajouter, que la raifon qui fait qu'ils font bornés à cette arme, c'eft qu'ils n'ont aucuns métaux, ni d'os d'aucun animal, qui foient affez forts pour cet ufage, ces lances & des pierres font leurs feules armes; & quoiqu'ils n'euffent point de frondes, avant que les Efpagnols les leur euffent fait connoitre, ils lançoient les pierres avec tant d'adreffe & de roideur, qu'elles entroient quelquefois dans le tronc des arbres (*a*). *[illegible] faire des Isles Marianes &c.*

Comme ils n'ont aucune forme de Gouvernement, chacun fe fait juftice felon qu'il le juge à-propos dans les démelés qui naiffent entre eux. S'il furvient quelque différend entre les Villages & les Peuples, ils fe font la guerre jufqu'à ce qu'ils ayent obtenu fatisfaction. La rufe leur fert plus que le courage & la force; ils tâchent de faire tomber leurs ennemis dans quelque piege, & paffent quelquefois deux ou trois jours fans manger pour obferver leurs mouvemens & les furprendre. S'ils en viennent aux mains le combat n'eft ni long ni fanglant; la mort de deux ou trois hommes décide ordinairement de la victoire, & les vaincus envoyent des Ambaffadeurs aux victorieux pour faire la paix. Ils fe forment à la guerre par des exercices violens, comme la courfe & la lutte; ils s'exercent auffi à fauter, & à lancer leurs javelines dans un but. *Leur maniere de faire la guerre, & leurs exercices.*

Ils font d'une adreffe extreme à nager & à plonger, ils s'y accoutument dès l'enfance, & auffitôt qu'ils favent marcher, par-là ils deviennent non feulement robuftes, mais s'endurciffent tellement qu'ils ne craignent point l'eau, & font en quelque façon habitans de cet élément, au moins en comparaifon du refte des hommes; ils vont chercher à une grande profondeur des pierres, des poiffons, ou telle autre chofe qu'ils apperçoivent. Leur adreffe & leur génie méchanique paroit fur-tout dans la ftructure de leurs barques fingulieres, que nos Mariniers appellent *Pros volant*, admiré de tous, mais fur-tout de ceux qui s'entendent à la conftruction des vaiffeaux, & qui font juges compétens (*). Avant que de connoitre les Européens, ils *Leurs Art.*

(*a*) *Le Gobien*, ubi fup. *Churchill's* Collect. of Voyages, Vol. IV. p. 673.

(*) Le *Pros volant* eft regardé avec raifon comme le plus parfait chef-d'œuvre d'Architecture Navale qu'on ait encore vu. Quand nous parlons ainfi, cela doit s'entendre relativement à l'ufage auquel ces bâtimens font deftinés, & c'eft en cela que confifte la bonté d'un vaiffeau: or ces *Pros* font tout ce que l'on peut imaginer de plus convenable pour naviger dans les mers de ces Ifles & avec les vents qui y regnent, deforte qu'ils pafferoient pour un chef-d'œuvre, s'ils étoient faits dans les Pays les plus civilifés avec les meilleurs matériaux & les outils les plus propres à ce travail. Et fi l'on confidere que les Infulaires les conftruifent avec beaucoup de defavantage pour les matériaux, & fans aucun outil de fer, au moins avant l'arrivée des Européens, on y trouvera quelque chofe d'étonnant (1). Pour en donner la plus jufte idée qu'il nous fera poffible, nous en ferons d'abord une exacte defcription, & nous en indiquerons enfuite les avantages particuliers pour la Navigation, à laquelle on les employe; après quoi nous lafferons à décider au Lecteur, fi l'invention, la conftruction & la manœuvre d'un bâtiment auffi extraordinaire, n'eft pas une preuve inconteftable du génie, de la fagacité & du courage de ces Peuples (2). Ces *Pros* font de différentes grandeurs, fur tout pour la longueur, cependant on peut dire qu'ils ont en général quarante pieds, mais ils n'ont que deux pieds de large. Le corps du *Pros* eft compofé de deux pieces, qui s'ajuftent fuivant la longueur, &

(1) *Eden's* Hiftory of Travayle, fol. 430. (2) *[illegible]*, T. V. L. III. Ch. 5.

SECTION IX. Habitans des Isles Mariannes &c.

ils faisoient avec ces vaisseaux de grands voyages d'une Isle à l'autre; quand ils renversent, ils ont une grande adresse à les tourner & à les remettre en état; ainsi à tout prendre, ces Insulaires peuvent passer pour n'être pas tout-à-fait les plus mauvais soldats, & pour les mariniers les plus hardis & les plus adroits de tous ces Pays. On dit qu'ils cultivoient aussi leurs terres, mais sans nous apprendre de quelle maniere, ni ce qu'ils y semoient ou plantoient; car quoiqu'ils s'y entendent assez bien aujourd'hui, il est visible qu'ils l'ont appris des Espagnols, & peut-être ont-ils perdu par-là le sou-
ve-

& qui sont cousues ensemble avec de l'écorce d'arbres, & enduites d'une sorte de bitume naturel, qui se trouve dans la plupart de ces Isles. Le *Pros* a deux pouces d'épaisseur vers le fonds, ce qui va en diminuant jusqu'aux bords, qui n'ont qu'un pouce; il a environ quatre pieds de profondeur; le mât, qui a vingt-quatre pieds de haut, est justement au milieu: il y a une voile triangulaire, attachée à deux vergues d'environ vingt-sept pieds. Tous les autres vaisseaux ont la proue différente de la poupe, les *Pros* au contraire ont la proue semblable à la poupe, desorte qu'ils peuvent s'en servir également, & que la poupe devient la proue, selon qu'ils gouvernent. Les autres vaisseaux ont aussi les deux côtes semblables, mais dans le *Pros* ils sont différens; celui qui doit toujours être au lof est plat, & celui qui doit être sous le vent est courbe comme dans tous les autres vaisseaux. Pour pouvoir porter une si grande voile sans courir risque de tourner, ils ont une espece de cadre, ajusté au côté qui est sous le vent, & qui soutient une poutre creuse & taillée en forme de petit canot; ce cadre a environ douze pieds de longueur, & le petit canot en a treize. Nous trouvons cette machine nommée *[illegible]* ou *[illegible]*. Il y a encore une planche mince, placée du même côté, c'est-là que s'asseoit l'Indien qui vuide l'eau du fonds du *Pros*; on y met aussi des marchandises. Un *Pros* est ordinairement monté de six ou sept hommes, un à la proue & l'autre à la poupe; ces deux gouvernent alternativement avec une pagaye, dont se sert celui qui est à la poupe, selon la bordée qu'on court; les autres s'occupent à vuider l'eau qui peut entrer par hazard dans le vaisseau, & à manœuvrer la voile (1). Le mât, la vergue, la vergue inférieure & le cadre sont de Bambous, & la voile de Nattes. Lorsqu'on veut changer de bordée, on arrive un peu pour avoir le vent en poupe; alors en lâchant l'écoute, on dresse la vergue, & faisant courir le talon le long du côté du lof, on le fixe dans le creux opposé, tandis que la vergue inférieure, en lâchant & en halant l'écoute, prend une situation opposée à celle où elle étoit auparavant, ainsi ce qui étoit la poupe du *Pro* en devient la proue, & on a changé de bordée. Comme toutes les Isles de cet Archipel gisent à peu près sur une ligne du Sud au Nord, entre les limites des vents alisés, il est évident que ces Batimens, qui voguent parfaitement en recevant le vent de côté, sont très propres à passer d'une Isle à l'autre, & reviennent sans peine, en tournant la voile, sans jamais virer de bord (2). C'est le peu de largeur de ces batimens & le côté plat du lof, qui leur donnent un avantage, que les vaisseaux qui ont le vent en poupe n'ont point, & d'aller souvent plus vite que le vent même. C'est ce qui rend en quelque maniere raison de ce que les Espagnols racontent de l'extraordinaire vitesse du cours de ces vaisseaux; & quoiqu'il puisse y avoir ici de l'hyperbole, comme dans tous les cas de cette nature, on peut dire sans passer les bornes de la vérité, que les *Pros* font bien cent milles dans l'espace de cinq heures avec un vent alisé frais (3). On a déja parlé de l'adresse de ces Insulaires à gouverner, à manier, & à redresser ces bâtimens quand ils tournent, & il est inutile d'y insister ici. Ce que nous avons dit justifie pleinement les louanges qu'on donne à ces admirables bâtimens, & la conséquence naturelle qu'on en tire, en faveur du génie naturel, de l'adresse & de l'application de ces Peuples.

(1) Voyage d'Anson, p. 13. 269-271.
(2) [illegible] Vol. I. L. II. Ch. 2. p.
(3) Anson's voyage round the World.

(3) *Woodes Rogers* Voyage autour du Monde, T. II. p. m. 85.

venir des pratiques de leurs ancêtres, s'ils en ont eu quelques-unes, ce que l'on ne peut dire avec certitude. S'il est permis de faire des conjectures, on pourroit croire que la Nature leur ayant donné libéralement le fruit à pain, elle a été plus avare à d'autres égards, & cette idée n'est pas démentie par l'expérience (a).

Section IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

On les veut justifier sur l'article du Vol.

Quelques Missionnaires prétendent que *Magellan* fit grand tort à ces Peuples en donnant à leurs Isles le nom d'*Isles des Larrons*. Tant s'en faut, disent-ils, que ces Insulaires soient portés au larcin, qu'au contraire tout est ouvert chez eux, sans qu'ils se défient les uns des autres, & sans jamais rien perdre (b). Mais ce n'est nullement une preuve qu'ils ne soient pas voleurs, de ce qu'ils n'ont pas la notion du larcin. D'autres Peuples sauvages ont respecté aussi bien qu'eux ce qui appartient à ceux de leur Nation, sans se faire scrupule de se saisir de tout ce qui leur tombe sous la main parmi les Etrangers. *Magellan* n'a pas eu si grand tort de les qualifier de Larrons, car des Mariniers d'autres Nations en ont parlé depuis de la même maniere ; & ce qui donne du poids à leur témoignage, c'est qu'ils ont allégué de bonnes raisons du nom de Larrons qu'ils leur ont donné. On ne doit pas à-la-vérité ajouter foi implicitement à ces Voyageurs modernes, non plus qu'à d'autres ; mais dans des cas de cette nature, si la vérité mérite d'etre recherchée, on la découvre par la réflexion & par la voye de comparaison (c).

Remarques sur ce que l'on dit de leur caractere.

Il semble aussi y avoir un peu de contradiction entre ce que l'on dit de la légéreté & de l'inconstance de ces Insulaires, qui fait que ce qu'ils desirent avec le plus d'ardeur, ils cessent de le vouloir un moment après, & cette profonde dissimulation qu'on leur attribue, ensorte, dit-on, qu'ils laissent passer des années entieres pour attendre l'occasion de se venger de ceux qui leur ont fait injure; & alors ils se dédommagent d'une si longue violence, en se livrant à tout ce que la haine & la trahison leur inspirent de plus noir & de plus affreux. Ce portrait n'est pas naturel, les gens légers & inconstans sont très-capables de duplicité, mais non d'une dissimulation méthodique (d). Les Missionnaires se sont trompés, selon toutes les apparences, en attribuant à d'anciens ressentimens & au souvenir d'injures passées, & comme oubliées, ce qui étoit réellement un effet de légéreté, ou de quelque injure imprévue, qu'ils n'ont pas remarquée, qui a porté ces Indiens à se venger, & sans laquelle tout auroit été oublié (e). Les bons Peres, aussi bien que les autres Historiens, jugent des autres par eux-mêmes, & attribuent leurs actions aux passions qui les auroient portés eux-memes à des actions de la même nature. Ce qui n'est pas tout-à-fait conforme à la Raison; des gens grossiers, ignorans & sans regle ont les pas-

(a) *Ramusio*, T. I. fol. 355. b. *Cowley's* Voy. p. 17. *Dampier*, T. I. p. 379 & suiv. *Le Gobien*, p. 52. Voyage d'*Anson*, p. m. 271, 272.

(b) *Le Gobien*, p. 62.

(c) *Ramusio*, Raccolto delle Navigationi & Viaggi, T. I. fol. 355. *Purchas*, Vol. I. L. II. Ch. 4. p. 66.

(d) *Le Gobien*, Hist. des Isles Marianes, p. 57.

(e) *Cowley's*, Voyage round the World, p. 18. *Dampier* Voyag. T. I. p. 378 & suiv. *Shelvock's* Voyage round the World.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

passions vives & violentes, mais ils ne savent pas les cacher & les dissimuler. Ce sont-là des effets de la réflexion & de l'éducation, quelque mauvais qu'ils soient, & des Sauvages en sont aussi peu capables, qu'ils le sont d'entendre la Logique & les autres Sciences, l'habitude de penser étant également nécessaire dans l'un & dans l'autre cas (*a*).

Ils aiment le plaisir.

Les Missionnaires ont vraisemblablement plus de raison, en les représentant comme des gens qui aiment passionnément le plaisir. C'est-là l'objet naturel des desirs de tous les hommes; c'est l'ouvrage de la Raison de savoir faire un juste choix des plaisirs, & des moyens propres à se les procurer. C'est en cela que consiste la grande différence entre les Nations civilisées & les Sauvages. Les derniers sont moins en état de juger solidement des apparences, & en se livrant brusquement à tout ce qui leur paroît plaisir, ils s'exposent à des maux qu'ils auroient certainement évités, s'ils les avoient apperçus. Cette espece d'ignorance, qui est naturelle, & par conséquent inséparable des Sauvages, est ce que des Peuples civilisés appellent barbarie, lorsqu'ils la voyent avec surprise, ou qu'ils l'éprouvent à leurs dépens. Le premier pas pour faire du bien à des hommes de ce caractere, est de leur apprendre à raisonner, & bien que cette méthode soit plus lente, ce seroit la plus sure pour les engager à embrasser la véritable Religion; & c'est sans-doute pour ne l'avoir pas suivie que tant de Missionnaires ont souffert le martyre, sur-tout dans ces Isles; pendant qu'ils se félicitoient de faire un grand nombre de conversions, ils ne faisoient réellement que peu de Chretiens. Le Lecteur s'appercevra de l'usage de ces réflexions dans la suite, en voyant que sans cela une partie de ce que nous avons à dire paroîtroit obscur, au moins embarrassé, sinon inintelligible. Nous nous flattons que par cette raison on excusera des réflexions, qui pourroient paroître une digression inutile, mais qui sont nécessaires dans un sujet qui ne peut être éclairci autrement. Une Histoire qui n'instruit point ne differe gueres du Roman, & une Histoire fausse est pire encore; la vérité seule y donne du prix, on ne peut donc prendre trop de peine pour faire comprendre la vérité.

Découverte de ces Isles par Magellan.

Il faut à-présent rapporter la découverte de ces Isles, & le petit nombre de faits qui en composent l'Histoire depuis leur découverte. *Ferdinand Magellan*, qui par son voyage acheva d'exécuter le projet du fameux *Colomb*, en allant aux Indes par l'Occident, après avoir été plus longtems que personne encore avant lui sans voir aucune terre connue, arriva à ces Isles le 6 de Mars 1521. On dit qu'il passa entre une Isle qui étoit au Nord-Ouëst, & deux autres qui étoient au Sud-Ouëst, dont l'une étoit plus haute & plus grande que l'autre. Il voulut descendre à terre, mais il fut prévenu par une multitude de Canots ou de *Pros* Indiens; ceux qui les montoient vinrent sur son bord, & déroberent tout ce qu'ils purent attraper. Il changea alors de dessein, & au-lieu de mouiller il débarqua avec quarante hommes bien armés, & pour satisfaire son ressentiment & celui de ses gens, il brûla cinquante maisons, quelques-uns de leurs *Pros*, tua sept des

(*a*) *Le Gobien* ubi sup.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

des Insulaires, & reprit une chaloupe qu'ils lui avoient emmenée. Ce fut cette avanture qui le porta à donner à ces Isles le nom flétrissant d'*Isles des Larrons* (a). Après cet exploit il continua sa route, & arriva en quatre jours à *Samal*, qui passe généralement pour être une des Philippines.

Il n'est rien moins que clair de quelle de ces Isles il s'agit dans ce récit. On a cru avec beaucoup de vraisemblance, que l'Isle Septentrionale dont il est parlé, est *Saipan*, & en ce cas-là ce sera celle de *Tinian*, qui aura éprouvé les effets de sa colere. On dit que quand les Insulaires furent percés de fleches, ils les tirerent de leurs corps, & les regarderent avec une curiosité surprenante, qui l'emportoit sur la douleur de leur blessure, jusqu'à ce qu'ils tombassent morts (b). Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que nonobstant ce qui étoit arrivé, ces Insulaires suivirent *Magellan* en mer avec deux-cens *Pros*, en montrant du poisson & d'autres denrées, comme pour les troquer. Des Espagnols virent dans quelques-uns de ces *Pros* des femmes qui se lamentoient & s'arrachoient les cheveux, & ils jugerent qu'elles déploroient la perte de leurs maris. Ce qui est rapporté succinctement de ces Peuples dans la Relation du Voyage de *Magellan*, s'accorde parfaitement avec ce que nous en avons dit plus au long; & c'est sans doute cette conformité qui a porté la plupart des Ecrivains à conclure que les Isles de *las Velas* & celles *des Larrons* sont les mêmes; ce qui cependant, après mûr examen, peut être encore mis en question, malgré ce concours unanime (c) (*), à moins qu'on n'étende extrêmement les bornes de cet Archipel, pour les y comprendre.

Un

(a) *Ramusio*, ubi sup. *Purchas* l. c. p. 37. *Eden's* History of Travayle.

(b) *Ramusio*, l. c. fol. 356. a.

(c) La Historia general y natural de las Indias, por el Capitain *Gonçalo Hernandez de Oviedo*. *Cluverii* Introd. in Univ. Geogr. L. V. C. XI. *Le Gobien*, ubi sup.

(*) On a différentes Relations du Voyage de *Magellan*; nous avons suivi dans le Texte celle d'*Antoine Pigafetta*, Chevalier de l'Ordre de Malthe, qui l'accompagna dans son Expédition. Il place les Isles dont il parle au douzieme degré de Latitude Septentrionale, & il dit qu'il y en avoit une petite au Nord-Ouëst, & deux autres au Sud-Ouëst. ce qui ne convient nullement aux Marianes (1). *Herrera*, après avoir rapporté le passage de *Magellan* par le Détroit auquel il a donné son nom (2), ajoute „ Que depuis le vingt- „ unieme degré, cinquante minutes de Latitude Méridionale il fit deux mille lieues „ sans voir autre chose que deux Isles désertes au milieu de l'Océan; & que le 2c de Janvier „ (*Pigafetta* dit le 6 de Mars) ils se trouverent à quinze degrés, quarante-huit minu- „ tes de Latitude Septentrionale, où ils découvrirent deux belles Isles, fort peuplées „ de Sauvages qui adoroient des Idoles; ils passoient d'une Isle dans l'autre, qui en é- „ toit à huit lieues, avec des canots, dont le plus grand ne tenoit que dix hommes. Ils „ avoient des voiles triangulaires, ou, comme quelques-uns les appellent, d'épaule de mou- „ ton très-bien faites de feuilles de palmier; leur nourriture consistoit en cocos, yames „ & un peu de riz. Il vint un si grand nombre de ces Insulaires à bord, que le vaisseau ne „ pouvoit les contenir. *Magellan* commanda qu'on les fit sortir, & il fallut employer la „ force, car ils ne vouloient pas s'en aller de bon gré. Ces Indiens en furent irrités, re- „ vinrent avec leurs canots, & jetterent tant de pierres & de batons durcis au feu, que „ *Ma-*

(1) *P. Martyr* Decad. V. L. VI. *Eden's* History fol 430. *Purchas* Vol. I. L. II. Ch. 2.

(2) *Herrera* Decad. II. L. IX. Ch. 3.

SECTION IX. [*Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Le peu de cas que les Espagnols en ont fait pendant longtems.

Un traitement si dur, après si peu de connoissance, sembloit être de mauvais augure aux habitans, & leur présager ce qu'ils avoient à attendre de leur commerce avec les Européens; car si l'on en excepte la connoissance du feu & de ses usages qu'ils acquirent, ils ne retirerent aucun fruit de cette visite. On a vu, au commencement de ce Chapitre, les obstacles qui empecherent les Espagnols de mettre à profit le passage qu'ils avoient ouvert entre les Indes Orientales & Occidentales, dont la recherche avoit été la seule raison qui les avoit conduits à ces Isles, comme ç'avoit été l'occasion de leur découverte. C'est ce qui explique, pourquoi ils en ont acquis si peu connoissance, & y ont fait si peu d'attention durant cet intervalle, jusques-là qu'il n'est pas aisé de decouvrir en quel tems ils y ont retourné, ni s'ils les ont regardées comme dignes de l'honneur d'etre annexées à l'Empire Castillan (*a*). Les richesses des Moluques les engagerent à tenter cette route, desorte que lorsque la Cour d'Espagne trouva à-propos de suspendre ses prétentions sur ces Isles, & qu'elle fit peu

(*a*) *Herrera*, Cap XXVII.

„ *Magellan*, qui avoit d'abord défendu de leur faire aucun mal, ne pouvant plus souffrir „ leur insolence, fit tirer le canon qui en tua quelques-uns; cela ne les empêcha pas de „ revenir troquer ce qu'ils avoient. Un après-midi que les vaisseaux croisoient auprès d'u„ne de ces Isles, les Indiens détacherent l'esquif qui étoit à la poupe du Commandant, „ & l'emmenerent. Le lendemain matin il envoya deux chaloupes avec quatrevingt-dix „ hommes armés, à un endroit qui étoit au pied d'une montagne où les Indiens avoient „ conduit l'esquif. Ceux-ci coururent sur le haut de la montagne, & firent pleuvoir une „ grêle de pierres; mais aussitôt qu'on eut tiré sur eux, ils prirent la fuite. Les Espa„gnols entrerent alors dans le bourg, y mirent le feu, tuerent tous ceux qu'ils trouve„rent & emporterent les provisions. Les Indiens, s'imaginant que c'etoit l'esquif qui „ leur avoit attiré cet orage, le mirent en mer; *Magellan* s'en assura, fit de l'eau, & „ partagea les rafraîchissemens, pour le soulagement des malades, qui en avoient grand „ besoin. Le lendemain il quitta ces Isles, qu'il appella de *las Velas Latinas*, ou des „ *Voiles l'Epaule de mouton*, s'avança trois-cens lieues vers le Couchant, & découvrit „ plusieurs Isles, où il y avoit des vivres en abondance, dont les habitans entendoient „ le langage d'un Indien que Magellan avoit avec lui." Il semble évidemment par cette Relation que ces Isles ne pouvoient être celles qui ont depuis porté le nom d'Isles des Larrons, puisque l'on convient que les habitans n'ont jamais été idolâtres; d'ailleurs la Navigation de *Magellan* est représentée sur les meilleures Cartes Espagnoles suivant la Relation de *Pigafetta*, & en conséquence les Isles où il toucha sont placées au Sud de *Guam* (1); & nous verrons plus bas, que l'on a des raisons de croire, ou qu'il faut étendre les Isles des Larrons de quelques degrés plus près de la Ligne, ou reconnoitre qu'elles n'ont d'autre titre à ce nom, sinon que les Insulaires se servent de *Proes* semblables à ceux des Isles que *Magellan* reconnut, & qu'ils sont, comme les habitans de ces Isles, portés au larcin (2). Quelle de ces deux opinions que l'on adopte, il faut convenir qu'il y a plusieurs autres Isles, habitées entierement par des Peuples à peu près du même ordre, ensorte que les preuves qu'on allegue dans la suite des avantages que l'on pourroit tirer de ces Pays, & des Peuples qui y habitent, en prenant de sages mesures, ne sont nullement invalidées, parce que les Espagnols ont suivi un Systeme opposé, s'y sont tenus pendant une longue suite d'années, & l'ont porté en dernier lieu à un point apparent de perfection (3).

(1) Voy. aussi les Cartes de De l'Isle & des meilleurs Géographes.

(2) Relation de [illegible], Tiburcio Castigione, ap. [illegible] T. I. fol. 175. b.

(3) [illegible]'s Voyage, in [illegible] Collect. Vol. 2. p. 193. Voyage d'[illegible], p. m. 268.

peu de cas des informations qu'elle reçut touchant les Philippines, on ne doit pas être surpris que les Isles des Larrons, où il n'y a ni métaux ni epiceries, ayent paru aux Ministres indignes de leur attention; il est meme remarquable, que d'*Argensola*, qui écrivit l'Histoire des Moluques par ordre du Roi, n'ait pas seulement fait mention de la découverte de ces Isles, quoiqu'il fasse une courte Relation du Voyage de *Magellan* (a). Ce fut reellement un malheur pour les Espagnols, que les premiers Pays qu'ils découvrirent fussent si riches, parceque cela leur fit negliger tous les autres avantages. Ils ne firent pas assez d'attention à la correspondance entre les differentes parties de leur Empire dans les Indes Orientales & Occidentales, & dans le meme tems ils dissiperent les immenses trésors qu'ils en tiroient, en voulant se rendre maîtres en Europe d'Etats qui ne leur étoient que de peu ou point d'utilité. C'est ce qui suffit pour rendre raison de la décadence de la Monarchie Espagnole, dans un tems où ses Rois aspiroient à la Monarchie Universelle, & sembloient avoir en main les moyens les plus propres pour y parvenir.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Mariannes &c.*

Au bout de vingt-deux ans de délibérations, on envoya le Général *Ruy Lopez de Villa Lobos*, pour prendre possession des Isles que *Magellan* avoit découvertes, & auxquelles son successeur *Don Miguel Lopez de Legaspe* donna le nom de *Philippines*. L'un & l'autre toucherent aux Isles des Larrons, chemin faisant, pour y prendre des rafraîchissemens, mais ils ne s'y arrêterent point, ni n'y laisserent personne; elles devinrent ainsi, & particulierement l'Isle de *Guam*, ce qu'elle est encore, le lieu de rafraîchissement dans la grande traversée entre les deux Indes (b). En 1568, un Vaisseau Espagnol allant aux Philippines avec deux Compagnies de soldats à bord, quelques-uns d'eux descendirent dans l'Isle, & s'y avancerent pour chercher des vivres. Il y avoit parmi eux un jeune homme d'environ vingt ans, qui passant par un Bois sans armes rencontra un garçon d'environ quatorze ans, qui aborda cet étranger, lui fit des caresses, & à la fin le saisissant au corps, l'emporta en riant. Le pauvre Espagnol se debattit, mais n'osoit crier de peur que le Sauvage ne le tuat; cependant le bruit que le Sauvage fit en traversant le Bois amena quatre Espagnols armés, qui voulurent voir ce que c'étoit; alors le jeune Sauvage lâcha sa proye, & s'enfuit avec une vitesse surprenante dans le Bois. Cet exemple prouve, que dans leur état naturel, & avant qu'ils eussent changé leur façon de vivre, pour imiter les Européens, ces Peuples avoient une force prodigieuse, & étoient d'une étonnante agilité (c).

Les Espagnols n'y [illegible] au bout de quelque tems, mais vont aux Phillippines.

Environ cinq ans après, *Don Martin Henriquez*, Viceroi du Mexique, ordonna au Capitaine *Juan Lopez d'Aguirre*, le meme qui commandoit le vaisseau dont nous venons de parler, & qui retournoit aux Philippines, de se saisir de quelques jeunes gens de cette Isle, & de les emmener avec lui à Manille, pour les y élever & leur faire apprendre l'Espagnol, afin de tirer d'eux plus de lumieres sur leur Pays, qu'on n'en avoit pû avoir en-

[illegible]

core

(a) Conquête des Moluq. L. I.
(b) *Colin*, Hist. de las Filipinas. L. I.
(c) Fragmens sur les Isles de Salomon, ap. *Thevenot* T. I.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Mariannes &c.*

core. Le Capitaine exécuta sa commission, & parmi ceux qu'il enleva, se trouva le jeune homme qui avoit voulu emporter l'Espagnol. Quand ils furent arrivés à Manille ils se reconnurent, & devinrent fort bons amis; ce fut alors que le Sauvage avoua franchement à l'Espagnol, que s'il eût réussi dans son dessein, son intention étoit, suivant la coutume de son Pays, de lui casser la tête, de sucer la cervelle, de brûler son corps, ensuite d'en boire les cendres dans du vin de palme, ce qui étoit, disoit-il, la maniere d'ensévelir leurs parens, & de garder ses os pour en armer ses lances (*a*). Ce sont-là des particularités dont les Missionnaires ne disent rien, parceque selon les apparences cette barbare coutume avoit cessé avant leur arrivée dans ces Isles, ou, si elle avoit lieu encore, parcequ'on eut soin de la leur cacher.

Thomas Cavendish *arrive à ces Isles.*

Notre fameux Navigateur, le Capitaine *Thomas Cavendish*, fut le premier Anglois qui aborda à ces Isles; car, comme nous le prouverons en son lieu, il est faux, au moins fort incertain, que le Chevalier *François Drake* y ait touché, quoiqu'on l'assure généralement. Le Capitaine *Cavendish* y arriva le 3 de Janvier 1588, ayant traversé l'Océan Pacifique en quarante-cinq jours, & fait dans cet espace de tems, selon son estime, huit-cens lieues. Il arriva sur les deux heures après midi sur la côte de Guam, & fut d'abord environné de soixante ou soixante-dix *Pros*, remplis d'Insulaires, qui lui apportoient des plantains, des cocos, des patates, & du poisson frais, qu'ils avoient péché. Le troc se faisoit en attachant un morceau de vieux fer à une corde, qu'on dévaloit dans le *Pros*; les Indiens détachoient le fer, & attachoient à la corde quelqu'une des denrées qu'ils avoient (*b*). Mais il paroît qu'il étoient plus avides de fer, que nos gens de rafraîchissemens; car ils les suivirent si longtems, & les presserent si fort, quoique le vaisseau eût renversé quelques-uns de leur *Pros*, que le Capitaine ordonna de faire feu sur eux; mais ils éviterent les coups, en sautant dans l'eau. Au rapport de nos gens, ces Insulaires étoient basanés, plus grands & plus gros que la plupart d'entre eux, ayant de longs cheveux noirs, qui descendoient jusqu'à la ceinture, ou qui étoient liés sur le haut de la tête en forme de nœud. Ils admirerent beaucoup leurs *Pros*, ou leurs Canots, ainsi qu'ils les appellent, qui étoient, disent-ils, proprement travaillés, vu sur-tout qu'ils n'avoient pas d'autres outils que des cailloux & des coquilles. Ils ne furent pas moins frappés de l'adresse avec laquelle ils les manioient, aussi bien que de leur hardiesse & de leur agilité à nager. Le Capitaine *Cavendish* fit voile de-là, comme avoit fait *Magellan*, pour l'Isle de *Samal*, qui gît à trois-cens-dix lieues de Guam, & il la découvrit le 14 de Janvier (*c*).

Particularités des Mœurs de ces Insulaires.

L'Adelantado *Alvaro de Mendana*, étant parti du Pérou en 1596 pour découvrir les Isles de Salomon, un des vaisseaux de son Escadre aborda sans s'y

(*a*) *Churchill's* Collect. of Voyages, Vol. IV. p. 673.

(*b*) *Purchas* Pilgrims, Vol. I. L. II. Ch. 4. p. 67. *Will. Monson's*, Naval Tracts, in *Churchill's* Collection.

(*c*) *Hakluyt's* Voy. Vol. III. p. 818.

s'y attendre à celle de Guam. On trouve dans un Fragment de la Relation de ce Voyage, quelques particularités curieuses touchant les Insulaires. L'Auteur rapporte qu'il vit quelques-uns de leurs *Pros*, où il n'y avoit qu'un seul homme; & quoique ce bâtiment eût un mat, une voile, des vergues, un gouvernail, l'Indien gouvernoit d'une main, & de l'autre il hissoit & baissoit sa voile, & la tenoit en équilibre; il avoit l'écoute attachée à chaque pied, & lachoit ou retiroit selon le besoin. Les deux bouts du vaisseau sont égaux, & aussi-tôt que la voile a changé, ils font route sans revirer de bord. Ces batimens vont fort vîte; si une vague vient les heurter & les remplit d'eau, l'Indien se jette à la mer comme un poisson, tourne son canot, & le vuide; il y rentre ensuite par un côté, & quand il est à terre il le charge sur ses épaules, & le met contre l'arbre sur lequel il a son habitation comme un oiseau, vivant de poisson. Cette Relation porte, que ces Peuples étoient idolâtres, adorant le Soleil, la Lune, les Etoiles, & même des Crocodiles & des Poissons; qu'ils leur sacrifioient en mettant leurs offrandes dans un *Pros*, qu'ils lâchoient en mer; que leurs maisons étoient bâties sur des piliers ou sur des arbres; qu'ils se moquoient de l'argent, mais qu'ils étoient fort avides de fer, dont ils faisoient des outils. Qu'ils écorchoient premierement & brûloient ensuite les morts, dont ils gardoient les os, avalant leurs cendres dans du vin de palme. Qu'ils louoient dans ces occasions des Pleureurs, qui, si c'étoit un Homme de distinction, chantoient ses louanges durant huit jours, racontant toutes ses actions depuis sa naissance jusqu'à sa mort; s'il s'en trouvoit de comiques, toute l'assemblée, composée de quelques centaines de personnes, éclattoit de rire; que s'il s'agissoit de quelque accident tragique, ils jettoient tous des cris lugubres (*a*) (*). Sur

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

(*a*) *Churchil's* Collection of Voyages, Vol. IV. p. 673, 674.

(*) Les Missionnaires assurent que peu de Nations sont plus éloquentes dans la douleur, & sur-tout les femmes, qui élevent avec beaucoup de soin & d'adresse des tombeaux ou des trophées en l'honneur de ceux qu'elles pleurent (1). Si le mort s'est signalé par les armes, on orne son tombeau de lances; s'il s'est distingué sur mer par son adresse à gouverner un *Pros*, on construit le trophée, en enfonçant le mât bien avant en terre, on met le bâtiment & les vergues en pieces, que l'on entasse des deux côtés, en y entre-mêlant haut & bas des Pagayes, auxquelles on attache des morceaux de la voile. S'il est également illustre dans les deux professions, on entre-lace les rames & les lances, & on couronne le tombeau de branches vertes, & de tout ce qui peut contribuer à rendre le trophée beau & magnifique, suivant leurs idées. Leurs cérémonies funebres durent plusieurs jours, pendant lesquels ils s'épuisent tellement par leurs larmes & leur abstinence qu'ils sont à peine reconnoissables. On ne sera peut-être pas fâché de voir de quelle maniere ils expriment leur douleur. „ Il n'y a plus de vie pour moi, *dit l'un*; ce qui m'en „ reste ne sera qu'ennui & amertume. Le Soleil qui m'animoit s'est éclipsé, la Lune qui „ m'éclairoit s'est obscurcie, l'Etoile qui me conduisoit a disparu. Je vais être enséveli „ dans une nuit profonde, & abîmé dans une mer de pleurs & d'amertume". A peine l'un a-t-il cessé, qu'un autre s'écrie: „ Hélas! j'ai tout perdu, je ne verrai plus ce qui „ faisoit le bonheur de mes jours & la joie de mon cœur. Quoi! l'image de nos anciens „ Guerriers, l'honneur de notre Race, la gloire de notre Pays, le Héros de notre Na„ tion n'est plus! il nous a quitté! qu'allons-nous devenir, & comment pourrons-nous „ vi-

(1) Fragmens sur les Isles de Salomon, ap. *Thevenot*, Vol. I.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Sur les autres articles cette Relation s'accorde aſſez bien avec ce que nous avons dit.

Arrivée des Hollandois à ces Isles.

Le premier Hollandois qui ait viſité ces Iſles, fut *Olivier de Noort*, qui y aborda le 16 de Septembre 1599, avec deux vaiſſeaux qu'il commandoit. Ils furent auſſi-tôt environnés d'une multitude de *Pros*, remplis d'Inſulaires, qui crioient *Hierro*, *Hierro*, c'eſt-à-dire, du fer, du fer. Les Hollandois, qui avoient vu la Relation de *Cavendish*, firent comme lui, & leur deſcendirent du fer avec des cordes dans leurs canots, & en échange ils y attachoient de petits paniers remplis de fruits, de racines & de riz, qu'ils cultivoient alors (*a*). Les Hollandois trouverent que *Magellan* avoit eu raiſon de nommer ces gens-là des Larrons ; car en examinant ces paniers, qui étoient fort proprement travaillés, ils ne trouverent que des feuilles & des coquilles, couvertes d'un peu de riz. Quelques-uns des Indiens paſſerent à bord, & après avoir ſaiſi ce qu'ils trouvoient de fer, ils ſautoient en mer. Un d'eux voyant un des gens de l'équipage qui avoit une épée à la main, prit ſi bien ſon tems, qu'il la lui arracha, & ſe jettant ſur le champ dans la mer, il l'emporta (*b*).

Ils trouvent tout conforme à la deſcription de Cavendish.

Ceux qui reſtoient à bord & qui n'avoient point volé, regardoient ce qui ſe paſſoit avec la plus grande indifférence, mangeoient & buvoient ce qu'on leur préſentoit, & quand ils avoient fini ils ſe jettoient dans la mer. Pour éprouver leur adreſſe à nager & à plonger, on leur jetta cinq morceaux de fer à la mer, & il y en eut un, qui fut aſſez adroit pour les retirer tous cinq & en ſi peu de tems, qu'on pouvoit regarder cela comme une merveille. Tout ce que nos Anglois rapportent de la taille, de l'air & de la force de ces Inſulaires, eſt confirmé par les Hollandois, qui ajoutent que les hommes & les femmes ſembloient n'avoir aucun ſentiment de pudeur. Il paroît qu'en ce tems-là il y avoit quelque changement dans la mode de porter leurs cheveux, les femmes les avoient fort longs, & les hommes courts (*c*). Les Hollandois ont viſité ces Iſles fréquemment dans la ſuite, & y ont carené leurs vaiſſeaux, les trouvant fort commodes pour cela en de certaines ſaiſons de l'année. Les Indiens étoient toujours indépendans, & en agiſſoient également avec tous les Européens, c'eſt-à-dire qu'ils leur attrappoient autant de fer qu'il leur étoit poſſible, par toutes les voyes, juſtes ou injuſtes, dont ils pouvoient s'aviſer. C'étoit peut-être autant par un

(*a*) Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſ. de la Comp. T. III. p. m. 82-84.

(*b*) *Harris* Collection, Vol. I. p. 34.

(*c*) Recueil *ut ſupra*, l. c. *Monſon's* Naval Tracts in *Churchill's* Collection.

„ vivre ſans lui (1) ?" Il eſt bien ſurprenant que les Miſſionnaires n'ayent pu rien faire de plus d'un Peuple qui avoit tant d'adreſſe, qui marquoit tant de talens, & qui au ſein de la barbarie donnoit tant de preuves de génie. On ne peut s'empêcher de penſer que ces Inſulaires auroient été capables d'autre choſe que de cultiver du riz & de paître des beſtiaux, & qu'ils méritoient un meilleur ſort que celui qu'ils ont éprouvé, puiſqu'ils ont peu s'en faut été exterminés (2).

(1) *Le Gobien*, Hiſt. des Iſles Marianes, p. 69. & précédentes.

(2) *Harris* Voyages, Vol. I. p. 153. *Le Gentil*, Tour du Monde, T. I. p. 150. *Voyage d'Anſon*, p. m. 247.

un principe de barbarie, que d'injuſtice; car c'eſt une coutume aſſez générale parmi les Sauvages de piller les Etrangers, quoiqu'ils diſtinguent & reſpectent entre eux ce qui appartient à chacun; de ſorte que le larcin eſt plutôt un vice de leur eſprit que de leur cœur.

SECTION IX. *Deſcription & Hiſtoire des Iſles* Marianes *&c.*

Il ſe paſſa près d'un ſiecle & demi, depuis la découverte de *Magellan*, avant que les Eſpagnols penſaſſent ſérieuſement à prendre poſſeſſion de ces Iſles, ou à y faire aucune ſorte d'établiſſement. Leurs vaiſſeaux y touchoient à-la-vérité annuellement dans leur traverſée de l'Amérique à Manille; ils avoient enſeigné aux habitans à ſemer du riz & d'autres grains, ils leur avoient donné des légumes, des racines, & des graines de différentes herbes; ils y avoient laiſſé de la volaille, des cochons, & d'autre bétail pour y multiplier; & quelquefois on y laiſſoit des Eſpagnols, ſoit pour ſe rétablir, ſoit pour aſſembler des proviſions pour le tems de l'arrivée des vaiſſeaux; mais les Indiens conſervoient toujours leur liberté & leurs mœurs, ne devenoient pas meilleurs par leur commerce avec les Européens; au contraire ils devinrent pires qu'ils n'étoient, parcequ'ils imiterent les vices qu'ils voyoient, & n'avoient gueres de reſpect pour des exhortations qu'ils n'entendoient qu'à demi, que leur adreſſoient les Miſſionnaires qui paſſoient du Mexique aux Philippines, qui voyoient à regret un Peuple qui ne manquoit pas d'eſprit naturel plongé dans les plaiſirs les plus brutaux, & privé entierement des lumieres de la Religion (*a*).

Combien de tems les Eſpagnols *ont délibéré avant que de s'y établir.*

Ce fut ſur les ſollicitations de quelques-uns de ces zélés Miſſionnaires, que le Roi Catholique *Philippe IV.* forma le deſſein d'envoyer quelques Religieux pour precher l'Evangile à ces Peuples. Mais étant mort avant de l'exécuter, la Reine Douairiere *Marie Anne d'Autriche*, qui gouverna pendant la minorité de *Charles II.* l'exécuta vers l'an 1668, nonobſtant quelques obſtacles de la part des Vicerois du Mexique & des Philippines; prévoyant qu'on les rendroit reſponſables du ſuccès de ces Miſſions, & craignant les embarras que cela leur cauſeroit, ils ne s'empreſſerent pas beaucoup à obéir aux ordres qu'ils reçurent de ſeconder le zele des Miſſionnaires (*b*). Cependant à la fin on en envoya, & on les abandonna à leur ſort parmi ces Sauvages. Ils en convertirent grand nombre à leur maniere, & envoyerent de belles Relations des progrès de l'Evangile parmi les habitans de ces Iſles, qui furent appellées *Marianes*, du nom de leur Protectrice. Ces Relations produiſirent l'effet qu'ils en attendoient, ſavoir des ordres très-précis aux Vicerois Eſpagnols des Indes Orientales & Occidentales, d'appuyer de tout leur pouvoir une œuvre ſi ſainte, qui, ſelon la remarque d'un de leurs plus judicieux & plus ſages Ecrivains, proſpéra davantage, tant que les Miſſionnaires ne ſe ſervirent que des armes ſpirituelles, que lorſque leur prédication fut ſoutenue par la force (*c*).

Miſſionnaires envoyés.

Don Juan de Vargas Hurtado, qui en 1678 alloit aux Philippines en qualité de Viceroi, toucha à *Guam*, & à ſon départ il y laiſſa *Don Juan Antonio*

Suite de Converſion. Et-

(*a*) *Herrera*, Cap. XXVII. *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 4. *Le Gobien*, p. 5.

(*b*) *Du Bois*, Géogr. Méd. p. 702.

(*c*) *Navarette*, Tratados Hiſtor. L. VI. C. 32.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

pagnols *jusqu'au tems de la Révolte.*

tonio de Solas, fous le titre de Gouverneur des Ifles Marianes, avec environ trente Soldats, & c'eft-là l'époque de l'établiffement de la domination Efpagnole dans ces Ifles: il eft vrai qu'elle étoit encore bien peu de chofe, ne poffédant que deux ou trois miférables villages, dans lefquels, auffi-bien que dans quelques autres lieux, les Miffionnaires avoient bati des Eglifes. En 1681 le Roi nomma *Don Antoine de Seravia* Gouverneur de ces Ifles, fans dépendance des Vicerois des Philippines & du Mexique. Il étendit bientôt fon autorité, & perfuada à un grand nombre d'Indiens de fe reconnoître vaffaux de la Couronne d'Efpagne (a). Il eut en 1683 pour Succeffeur *Don Damien de Efplana*, affifté de *Don Jofeph de Quiroga*; ce fut alors qu'on jugea qu'il falloit bàtir un Fort pour la fureté de l'établiffement, & dans cet intervalle les Miffionnaires vifiterent plufieurs autres Ifles, dont les Efpagnols n'avoient eu auparavant que peu ou point de connoiffance; ils y firent à-la-vérité plufieurs converfions, mais trouverent en meme tems beaucoup d'oppofition: quelques-uns des Nobles qu'ils avoient convertis, apoftafierent, exciterent le Peuple à s'en tenir à fes anciennes coutumes, & fe fervirent de cette éloquence naturelle, qui les a rendus célébres, pour tourner en ridicule les nouvelles doctrines & les nouvelles coutumes que ces Etrangers avoient introduites. Les Miffionnaires difent, & felon les apparences ils difent vrai, que ce furent ces Libertins qui entretiennent des femmes en commun, dont nous avons parlé plus haut, qui furent les principaux auteurs de ces obftacles. Quoi qu'il en foit le defordre augmenta, & dégénéra en révolte générale, qui mit l'établiffement des Efpagnols, bienqu'il fût plus confidérable qu'il n'avoit été, en danger d'etre entierement ruiné. Nonobftant la grande inégalité des armes, les Infulaires profiterent tellement de leur nombre, joint à leur caractere artificieux, qu'ils firent la guerre avec viguear, & plufieurs des Miffionnaires fouffrirent le martyre de la façon la plus cruelle (*). Les violences que l'on commit de part

(a) *Le Gobien*, p. 292.

(*) On convient généralement que le *P. Diego Louis de Sanvitores*, d'une ancienne & illuftre famille de la vieille Caftille, a été le fondateur de cette Miffion. On le depeint comme un homme de la plus fervente piété, dont le zele pour l'Evangile, & le defir de fecourir les Infideles de ces Ifles, l'engagerent à travailler avec beaucoup de peine à fe procurer les moyens d'y paffer avec quelques-uns de fes compagnons, ce qu'il fit enfin en 1668 (1). Ils eurent d'abord un fuccès prodigieux, au moins s'en flatterent-ils, baptifant les Indiens par centaines. Mais on vit bientôt qu'un grand nombre de ces nouveaux Chretiens n'en prenoient que le nom pour quelque tems, retournant à leurs anciennes fuperftitions auffi promptement qu'ils y avoient renoncé. Le *P. Louis de Medina*, un des compagnons de *Sanvitores*, fut tué le 29 Janvier 1670 dans l'Ifle de *Saipan*, au fecond voyage qu'il y fit (2). Le *P. Sanvitores*, que les Jéfuites appellent l'Apôtre de ces Ifles, fut tué par un Apoftat dans l'Ifle de *Guan*, le 2 d'Avril 1672 (3). Le *P. Ezquerra* périt de la même maniere avec fept de fes compagnons, le 2 de Février 1674 (4). Le *P. Pierre Diaz* eut le même fort, & fut tué par quelques-uns de ces jeunes libertins dont nous parlons dans le texte, & qu'on nomme dans la Langue du Pays *Urritaos*. Il avoit converti une jeune perfonne qu'ils entretenoient, & l'avoit engagée à quitter fon infame profeffion,

(1) *Le Gobien*, Hift. des Ifles Marianes, p. 40.
(2) *Ibid.* p. 121, 125.
(3) *Ibid.* p. 164, 167.
(4) *Ibid.* p. 205.

part & d'autre, allumerent une si grande animosité entre les deux Nations, (car on peut encore donner le nom de Nation aux Indiens) qu'elle n'a jamais cessé entierement (*a*).

Section IX. Description & Histoire des Isles Marianes &c.

Eaton Capitaine Anglois des Boucaniers arrive à Guam, & est bien reçu du Gouverneur Espagnol.

Ce fut vers le milieu de Mars de la même année, que le Capitaine Anglois *Eaton* aborda avec un vaisseau bien armé à l'Isle de Guam, où il trouva tout fort en désordre. Le Gouverneur lui fit demander qui il étoit, question à laquelle le Capitaine *Eaton* ne jugea pas à-propos de répondre nettement; il se donna pour un vaisseau François équipé pour faire des découvertes, & comme tel il fut très-bien reçu; on lui fournit à un prix fort raisonnable tout ce qu'il avoit besoin, & le Gouverneur & lui se firent réciproquement beaucoup d'honnetetés & des présens. La Relation qu'on trouve dans ce Voyage s'accorde à tous égards avec celles des Missionnaires. Les Insulaires en agirent tantôt bien tantôt mal avec les gens de l'équipage, suivant qu'ils étoient ou plus forts ou plus foibles. Le Capitaine *Eaton* ayant fait quelques excuses au Gouverneur sur ce qu'il y en avoit eu trois ou quatre de tués dans une occasion où il assuroit qu'ils étoient entierement dans le tort, le Gouverneur lui répondit qu'il n'en doutoit point, &

(*a*) *Cowley's* Voyage round the World, p. 17. *Dampier* Voy. T. I. p. 382. *Le Gobien*, p. 308, 309.

fession, pour vivre dans la dévotion; cela mit en fureur ces débauchés, qui massacrerent le Missionnaire avec deux de ses compagnons, & brûlerent le Séminaire qu'il avoit fondé (1). Le *P. Sébastien de Monroy*, qui étoit aussi venu avec le *P. Sanvitores*, fut trahi par un des Nobles du Pays, & assassiné en allant à la pêche avec lui (2). Dans le tems du soulévement général, le *P. Emanuel de Solorzano* & plusieurs autres furent massacrés, lorsque les Insulaires vouloient exterminer tous les Espagnols. Le *P. Théophile de Angelis* fut à moitié pendu, & ensuite bâtonné par deux *Urritaos* jusqu'à ce qu'il expirât (3). Le *P. Augustin Strobach*, natif de Moravie, éprouva aussi ce barbare traitement; & le *P. Comans* périt dans l'Isle de Saypan, en 1685 (4), quelque pieuses que fussent les intentions de tous ces Missionnaires, & ce seroit manquer de charité que de penser qu'ils ayent sacrifié leurs aises, leur patrie & leur vie même par aucun autre motif, ils furent seulement coupables d'une grande imprudence; car au-lieu d'engager un nombre de ces Insulaires à changer leur façon de vivre, & à former une espece de Société bien réglée, ils introduisirent des austérités que ces Peuples ne pouvoient ni goûter ni comprendre, s'attacherent scrupuleusement à faire observer des cérémonies qui n'avoient aucune utilité réelle; & au-lieu de prêcher à leurs auditeurs la Morale de l'Evangile, ils les amuserent de frivoles légendes, que les Indiens ne furent pas longtems à tourner en ridicule. Ensorte que faute d'avoir posé de bons fondemens, & d'avoir fait comprendre à leurs Néophytes que la régularité, la justice & l'industrie devoient être les marques de leur Christianisme, peut-être aussi faute d'avoir de justes idées du mérite du Martyre, qu'ils semblent avoir cherché avec une sorte de passion peu compatible avec les principes de l'Evangile, ils furent les victimes de l'ignorance & de la fureur de ces Sauvages. S'ils les avoient ménagés avec plus de prudence, & qu'ils leur eussent enseigné les grands devoirs de la Morale, & qu'ils leur en eussent fait sentir les conséquences nécessaires, qui sont de rendre les hommes heureux dans ce Monde, & dans celui qui est à venir, ils les auroient sans-doute ramenés, & ils en auroient fait avec le tems d'honnêtes gens & de bons Chrétiens, ce qui leur auroit fait honneur, auroit assuré la vie, & auroit procuré de grands avantages aux Espagnols.

(1) *Le Gobien*, Hist. des Isles Marianes, p. 225, 227. (2) *Ibid.* p. 252.
(3) *Ibid.* p. 323, 324.
(4) *Ibid.* p. 329, 340. *Le Brun*, Geogr. Mod. p. 703. *Le Gentil*, Tour du Monde, T. I. p. 152.

Section IX. Description & Histoire des Isles Marianes &c.

& qu'il ne pouvoit pas lui faire un plus grand plaisir, que d'en tuer autant qu'il voudroit; que c'étoient des gens rusés, méchans & cruels, qui ne gardoient la foi à personne, & que l'on ne devoit pas ménager. Le Capitaine lui céda à sa priere quatre barils de poudre, qui selon toutes les apparences empêcherent les Espagnols d'être chassés de l'Isle. Depuis le commencement jusqu'à la fin, tout se passa entre les Espagnols & les Anglois avec toute la civilité & toute la candeur possible, de part & d'autre; &, ce qui arrive bien rarement en ces sortes d'occasions, ils se séparerent meilleurs amis qu'en commençant à se connoître, & sans la moindre froideur ni aucune défiance des deux côtés (*a*).

Les Insulaires lui offrent leur Isle.

Les Insulaires de leur côté agirent comme s'ils avoient eu dessein de justifier le portrait que les Espagnols avoient fait de leur caractere. Quelquefois ils se joignoient aux Anglois, & alloient à la peche & à la chasse avec eux; mais dès qu'ils trouvoient ou croyoient trouver une occasion favorable, ils les attaquoient, & tachoient de les massacrer, ce qui fut cause que plusieurs des leurs furent tués. Cependant dès le lendemain ils revenoient trafiquer comme s'il ne s'étoit rien passé, & si l'on se fioit à eux ils se montroient également traîtres. Quelque tems avant que le Capitaine *Eaton* fit voile, ils lui envoyerent quelques-uns des principaux d'entre eux, pour lui dire que la plus grande partie de leurs compatriotes avoient quitté l'Isle, & étoient passés dans une autre, ce qui étoit vrai; qu'ils étoient résolus de secouer le joug des Espagnols, & que s'il vouloit les assister, ils étoient disposés à le reconnoître lui & ses gens pour leurs Maîtres; le Capitaine rejetta cette proposition avec indignation (*b*) (*).

Nous

(*a*) *Cowley's* Voy. round the World, p. 17.

(*b*) *Ibid.* p. 18, 19. Voy. de *Dampier*, Vol. I. p. 382.

(*) Ce fut un bonheur pour les Espagnols, que *Don Damien Esplana* leur Gouverneur en agit si honnêtement avec le Capitaine *Eaton*; car en ce tems-là leurs affaires étoient dans une situation si critique, que l'arrivée accidentelle de ce vaisseau & la conduite de ceux qui le montoient, décidoit si les Espagnols conserveroient ou perdroient l'Isle de Guam (1). Le Capitaine *Eaton*, quoiqu'il ne fût proprement qu'un Boucanier, montra qu'il avoit des sentimens d'honneur & de reconnoissance, en rejettant la proposition que lui firent les Insulaires d'attaquer le Fort & de piller l'Isle, ce qu'il auroit pu faire aisément, quoiqu'il n'eût pas de grandes forces. Ce fut aussi un bonheur que les gens de son équipage n'eurent pas assez de pénétration pour appercevoir l'avantage qu'ils auroient pu retirer de l'acceptation de la proposition des Indiens, puisque cela auroit pu faire tomber le vaisseau de Manille entre leurs mains, & que leur fortune auroit été faite tout d'un coup; ce qui étoit leur unique objet. Mais, outre la civilité du Gouverneur, ils avoient conçu une si mauvaise opinion des Insulaires, qu'ils ne vouloient avoir rien à démêler avec eux; & il paroît effectivement par leur Relation, que les mœurs de ces Indiens n'avoient gueres amendé par leur commerce avec les Espagnols (2). Leur vigueur & leur activité étoient cependant encore les mêmes qu'à l'arrivée des Européens. Le Capitaine *Cowley*, qui tenoit le Journal du Voyage, rapporte qu'ils prirent quatre de ces Sauvages, & les amenerent à bord les mains liées derriere le dos: dans cet état

trois

(1) *Le Gobien*, Hist. des Marianes, L. VIII. *Harris* Voyage, Vol. I. p. 81.

(2) History of the Buccaneers, p. 427. *Harris* Vol. I. p. 81. *Le Gobien*, L. VIII.

Nous apprenons des Missionnaires que ce soulévement & les autres qui suivirent, furent causés uniquement par l'éloquence naturelle de quelques-uns des *Chamorris*, qui déclamoient sans-cesse contre les Espagnols, & contre les maux qu'ils leur avoient attirés. Les Missionnaires ont rapporté plusieurs de ces harangues, & quoique la plus grande partie de ce qu'elles contiennent soit entierement étranger à notre sujet, il y a cependant quelques traits dignes d'attention. Ils se plaignoient non seulement, que sous prétexte de les rendre plus heureux, ces Etrangers les avoient privés de leur liberté, & les avoient empeché de profiter de leurs forces naturelles, en les obligeant de porter ce qu'ils appelloient des *habillemens*, mais qu'ils avoient aussi apporté chez eux de nouvelles maladies, comme des rhumes & des coliques; qu'ils y avoient amené des mosquites & d'autres insectes venimeux, dont ils n'avoient jamais été incommodés auparavant, ajoutant plusieurs autres accusations du meme genre; ils assuroient en même tems qu'avant l'arrivée des Espagnols ils menoient une vie tranquille quoique laborieuse, & jouissoient d'une meilleure santé; que s'ils avoient moins de commodités (car ils avouoient que les Espagnols leur avoient appris bien des choses) ils avoient aussi moins de besoins, & que tout bien pesé ils n'avoient pas gagné. On ne peut gueres croire, que si ces faits eussent été faux, ils eussent pu faire quelque impression sur le Peuple, & s'ils étoient véritables, ils paroissent un peu extraordinaires. La guerre dura plusieurs années, & ne fut entierement éteinte, que lorsque *Don Joseph de Quiroga* devint Gouverneur de ces Isles; il la termina non seulement, mais soumit toutes les Isles Marianes, tant Septentrionales que Méridionales, vers l'an 1695 (*a*).

Prétextes de la Révolte des Insulaires.

Pendant le siecle courant les choses ont pris peu à peu un mauvais tour pour le Gouvernement Espagnol, en sorte qu'on assure que plusieurs des plus grandes Isles sont absolument désertes. Il n'y a pas une ame à *Tinian*, à la réserve de ceux qu'on y envoye quelquefois chercher des provisions; il n'y a que trois ou quatre-cens Indiens dans l'Isle de *Rota*, qui cultivent des fruits, du riz & des légumes pour l'usage de la Garnison de *Guam*. Nous n'avons rien de certain sur l'état des autres, & sur-tout des plus septentrionales, qui sont peut-être encore passablement peuplées, parcequ'elles sont plus

Mauvais état de ces Isles à-présent.

(*a*) *Le Gobien*, ubi sup. p. 376.

trois sauterent dans la mer; les gens du Capitaine *Eaton* les suivirent dans la chaloupe, résolus à les faire périr, ce qui n'étoit pas aisé encore, quoiqu'ils fussent sans défense; car un homme vigoureux avoit de la peine à percer leur peau avec un sabre; le second reçut quarante coups de fusil avant que d'expirer; & le troisieme, bienqu'il eût les bras attachés, aussi-bien que les mains liées sur le dos, nagea l'espace d'un mille Anglois, avant que d'être expédié (1). On peut conclure de-là, que si quelque autre Nation avoit travaillé à supplanter les Espagnols, s'étoit donné la peine de civiliser ces Indiens, & les avoit pris sous sa protection, les Espagnols auroient bientôt été chassés de ces Isles; & l'on verra dans la suite de cette Section ce qu'ils auroient perdu par-là, & ce que les Conquérans auroient pu gagner.

(1) *Cowley's* Voyages, in Captain *William Hacke's* Collection of Original Voyages, p. 19. *Harris* ubi supra. Hist. des Isles Marianes, l. c.

SECTION IX. *Deſcription & Hiſtoire des iſles Mariannes &c.*

plus éloignées de l'établiſſement des Eſpagnols, & plus hors de la route du vaiſſeau annuel (*a*). Nous obſerverons ici que l'on doit lire les Relations de la plupart des Voyageurs avec beaucoup de circonſpection, & ſur-tout celles de pluſieurs François, qui, plutôt que de paroître ignorer quelque choſe, ſuppléent à ce qu'ils ne ſavent point par la vivacité de leur imagination, & donnent leurs idées & leurs conjectures pour des faits. A cet égard il y a plus de fonds à faire ſur nos Voyageurs & ſur les Hollandois, & bienque leurs Relations ſoient un peu plus ſeches, & leurs deſcriptions moins amuſantes, l'expérience montre qu'elles ſont moins hyperboliques, & qu'elles approchent plus de la vérité (*).

Se-

(*a*) *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 4. *Le Gentil*, T. I. p. 149, 150. Voy. d'*Anſon*, p. m. 267, 268.

(*) Il y auroit de l'injuſtice à faire des critiques pareilles, ſans les appuyer de quelques preuves; d'autre côté il ſeroit de peu ou point d'utilité d'entrer dans le détail de preuves de ce genre, ſi elles ne ſervoient en même tems à l'éclairciſſement du Sujet: mais quand ces deux choſes ſe réuniſſent, elle ne peuvent que faire plaiſir à un Lecteur curieux. L'expédition des vaiſſeaux *le Duc* & *la Ducheſſe*, ſous le Commandement des Capitaines *Woodes Rogers* & *Etienne Courtney*, eſt une des entrepriſes les plus hardies & les plus heureuſes que nos Compatriotes ayent faites. Après avoir fait pluſieurs bonnes priſes dans les Mers du Sud, ils arriverent à la vue des Iſles Marianes dans le mois de Mars 1710: nous rapporterons la réception qu'on leur fit dans les termes du Capitaine *Rogers* (1). „ Afin de nous rafraîchir tranquillement à ces iles, nous „ tâchâmes d'avoir quelques-uns des Naturels du Pays, qui étoient dans les *Proas*, pour „ les retenir en ôtages en cas que nous envoyaſſions quelques-uns des nôtres au Gou„ verneur. Lorſque mon vaiſſeau alloit entrer dans le Port avec Pavillon Eſpagnol, „ un de ces *Proas* vint ſous notre arriere & deux Eſpagnols qui y étoient, nous de„ manderent qui nous étions & d'où nous venions? Sur ce qu'on leur répondit que „ nous étions de leurs amis, ils monterent d'abord ſans aucune difficulté; nous écri„ vîmes une Lettre fort honnête au Gouverneur, qui le lendemain fit une réponſe „ civile, avec offre de tout ce que l'Iſle fourniſſoit, ce qui nous fit grand plaiſir. Le „ lendemain on régala nos hôtes Eſpagnols à bord du *Bachelier*; incapable de me re„ muer, & attaché ſur un ſiege on me hiſſa hors de ma Fregate, & enſuite de la „ chaloupe dans le *Bachelier*. Il y fut conclu que le jeudi ſuivant un Député de „ chaque vaiſſeau iroit ſaluer le Gouverneur pour lui faire un honnête préſent, & le „ remercier de la bonté qu'il avoit de nous fournir des vivres. Le 15 de Mars nous „ eûmes un autre régal à bord du *Marquis* où je fus hiſſé de la même maniere, & „ où l'on confirma la réſolution priſe. Le 16, la plupart de nos Officiers, invités par „ le Gouverneur, ſe rendirent à terre ſur la Pinaſſe. On les reçut avec de grandes „ marques d'amitié, & on leur fit tous les honneurs poſſibles; ils trouverent à leur „ deſcente près de deux-cens hommes ſous les armes & rangés en haye, avec les Offi„ ciers & les Eccléſiaſtiques de l'Iſle, pour les conduire à la maiſon du Gouverneur, „ qui étoit fort jolie, eu égard à l'endroit. On leur ſervit du moins ſoixante diffé„ rens plats de tout ce qu'il y avoit de meilleur dans l'Iſle, & à leur départ ils fu„ rent ſalués d'une décharge de la Mouſqueterie. D'un autre côté ils préſenterent au „ Gouverneur deux jeunes Garçons Negres en habits de livrée, vingt verges de drap „ d'écarlate, & ſix pieces de Cambrai, dont il parut ſi ſatisfait qu'il promit de nous „ aider en tout ce qui dépendroit de lui. Le lendemain mon vaiſſeau reçut ſa portion „ de vivres, qui conſiſtoit en ſoixante cochons, quatre-vingt dix-neuf volailles, vingt„ quatre corbeilles de maïs, quatorze facs de riz, quarante-quatre corbeilles de yames, „ &

(1) *Woodes Rogers* Voyage autour du Monde, T. II. p. m. 76 & ſuiv.

Selon les dernieres Relations Espagnoles, il y a présentement environ quatre-mille habitans dans l'Isle de Guam, dont on dit que le quart demeurent

Section IX. Description & Histoire des Isles Marianes &c.

„ & huit-cens noix de Cocos. Le 18 le régal se fit sur mon bord, où se trouverent la „ plupart de nos Officiers, avec quatre Messieurs Espagnols, qui étoient venus de la „ part du Gouverneur. Je les régalai du mieux qu'il me fut possible, il y eut Sympho- „ nie de nos Instrumens de Musique, nos gens danserent jusqu'à la nuit, & alors nous „ nous séparâmes fort bons amis. Ce même jour chacun de nos vaisseaux reçut quator- „ ze bœufs, que nous acceptâmes de bon cœur, quoique maigres & petits. Le ving- „ tieme, chacun de nos Bâtimens eut encore deux vaches & deux veaux; c'est-là tout „ ce que nous pûmes obtenir. Il y eut une Assemblée du Conseil à bord du *Marquis*, où „ nous résolûmes de faire un honnête présent au Lieutenant du Gouverneur, qui avoit „ eu le soin de ramasser nos vivres, & qui s'en étoit acquitté avec toute la diligence „ possible. Nous lui donnâmes, aussi-bien qu'aux autres Officiers Espagnols, ce qu'ils „ estimoient le double de ce que nous avions reçu, ce qu'ils témoignerent dans un Cer- „ tificat signé de leur main, où ils marquoient de plus que nous avions été fort civils à „ leur égard. Nous leur rendîmes la pareille dans un autre Certificat, qu'ils pouvoient „ montrer aux Anglois qui aborderoient ici dans la suite, & nous prîmes congé les uns „ des autres de bonne amitié". Un Voyageur François, qui aborda à cette Isle le 30 de Mai 1716, fait la Relation suivante de l'état des choses (1). „ A peine avions-nous „ jetté l'ancre dans la Rade, que nous apperçûmes trois vaisseaux, qui venoient aussi y „ relâcher. C'étoit le reste de notre Escadre marchande. Ce surcroît de compagnie, qui „ dans d'autres circonstances auroit pu nous causer du plaisir, ne nous en causa aucun, „ parceque nous craignîmes que tant de vaisseaux n'apportassent la famine dans cette „ Isle, que nous savions être peu pourvue de vivres. Nous nous empressâmes de pré- „ venir le Viceroi en notre faveur. Je descendis à terre avec le Capitaine, & nous lui „ rendîmes notre premiere visite. On nous fit passer par un guichet qui servoit de por- „ te cochere à son Palais, & nous rentrâmes sous un Portique, où je vis quelques fu- „ fils, sept ou huit rondaches, des lances, quatre drapeaux & un tambour. Quarante „ Soldats rangés en haye sur l'escalier, nous reçûrent avec toute la gravité de leur Na- „ tion, & leur Officier nous introduisit avec un air de cérémonie dans l'appartement du „ Viceroi L'air gai & content dont ce Seigneur nous reçut, nous fit juger qu'il n'étoit pas „ fâché que notre arrivée lui procurât du pain & du vin, alimens dont il nous avoua qu'il „ manquoit depuis long-tems. Le mot de *Palais* vous aura peut-être paru étrange, mais „ il faut que vous sachiez que ce qui s'appelleroit chaumine chez vous, a dans ces Co- „ lonies le titre de Palais. Celui dont il s'agit est couvert de paille & de feuilles de „ palmier, & consiste en trois salles; les deux premieres sont destinées pour le Vice- „ roi, l'autre est réservée pour une troupe de jeunes Indiennes, qu'il éleve, & qu'il fait „ instruire par charité; bonne œuvre qu'il peut faire sans scandale, son grand âge le „ mettant à couvert de la censure. Il nous promit toutes sortes de rafraîchissemens, & „ nous nous reposâmes sur sa parole, sans craindre qu'il y manquât, car étant Espa- „ gnol il auroit plutôt jeûné six mois que de ne la pas tenir Nous rendîmes aussi visite „ aux deux PP. Jésuites, qui me parurent de saints personnages. Ce n'est pas assuré- „ ment l'ambition qui les a attirés dans ces isles, ils y menent une vie très-austere & „ très-mortifiée. Le lendemain de notre arrivée, le Viceroi *Don Juan Antonio Francis-* „ *co Fernando Pimentel y Toledo* vint nous rendre visite sur notre vaisseau. Nous le ré- „ galâmes autant que notre disette put nous le permettre. Le meilleur plat, & celui qu'il „ agréa le plus, fut une décharge de sept coups de canons, qu'on fit pour saluer son „ Excellence. Nous convînmes des bestiaux qu'il nous donneroit en troc de farine, de „ biscuit, de vin & d'eau de vie. Les Naturels du Pays sont presque nuds, & affligés „ de la lepre, qui est une espece de mal épidémique parmi eux Leurs cabanes sont „ couvertes de feuilles de palmier, & construites de gros troncs d'arbres enclavés les uns „ dans les autres. Leur maniere de vivre est triste & misérable, mais les Espagnols qui „ y

Etat présent de l'Isle de Guam.

(1) *Le Gentil* Voy. autour du Monde, T. I. p. 144 & suiv.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Mariannes &c.*

rent dans la ville de *Saint Ignace d'Agadna*, où le Gouverneur fait ordinairement sa résidence: on dit que les maisons y sont belles, bâties de pierre & de bois & couvertes de tuiles, chose rare dans ces climats chauds, & dans ces Pays sauvages (*a*). Outre cette ville, il y a dans l'Isle treize ou quatorze villages. Comme ce poste est de quelque importance à cause des rafraîchissemens qu'il fournit au vaisseau de Manille, il est défendu par deux Forts, situés sur le bord de la mer; l'un s'appelle le Château de *Saint Ange*, il defend la Rade où le Galion mouille; ce Fort est peu de chose, il n'a que cinq canons de huit livres de balle. L'autre, nommé *Saint Louis*, est à quatre lieues au Nord-Est du premier, & destiné à défendre une Rade, où mouille un petit Batiment de Manille, qui vient à cette Isle tous les deux ans une fois (*b*). Ce dernier Fort est garni d'artillerie précisément comme l'autre; & outre ces deux Forts, il y a encore une batterie de cinq pieces sur une éminence voisine de la mer. La Garnison Espagnole consiste en trois Compagnies d'Infanterie, de quarante à cinquante hommes chacune, & ce sont-là toutes les Troupes sur lesquelles le Gouverneur peut compter; car pour les Indiens, il est en général toujours mal avec eux, & il s'y fie si peu, qu'il a pris le parti de ne leur souffrir ni armes à feu ni lances (*c*).

Quel-

(*a*) *Cowley's* Voy. l. c. p. 16. *Dampier*, Vol. I. p. 382.

(*b*) *Du Bois*, l. c. *Le Gentil*, T. I. p. 144 & suiv. *Le Gobien*, Hist. des Isles Marian. p. 75.

(*c*) *Le Gobien*, p. 75. Voyage d'*Anson*, p. m. 268. *Cowley's* Voy. p. 17. *Dampier*, T. I. p. m. 382. Voyage d'*Anson* ubi sup.

„ y sont en garnison sont encore plus malheureux, parcequ'ils sont moins accoutumés „ que les Indiens à ce genre de vie. Cette Isle est d'un grand entretien, & ne me paroît être d'aucun avantage à la Couronne d'Espagne; c'est une conquête *ad honores*. „ La Cour d'Espagne veut peut-être par un trait de politique conserver une Colonie „ inutile, pour persuader au Monde que l'intérêt de la Religion a été l'objet de toutes „ ses conquêtes. Il n'y a en effet que le desir de maintenir les Indiens dans le Christianisme, qui puisse l'engager à faire cas de celle-ci. On voudroit, s'il étoit possible, „ peupler cette Colonie, mais je crois qu'on en viendra difficilement à bout; le nombre „ des Indiens diminue tous les jours, & de quinze-mille qui restoient après la conquête, à peine en compte-t-on quinze-cens. On trouve encore quelques habitations sur „ les montagnes où se sont retirés les Indiens qui n'ont point voulu se soumettre à la „ domination Espagnole, ou qui ont secoué le joug après l'avoir reçu".

Il nous dit ensuite, que le Viceroi leur donna cent poules, quarante canards, quatre bœufs, six moutons, huit cochons, & des légumes; & qu'il s'excusa de ce qu'il ne leur donnoit pas davantage de provisions sur la nécessité d'en réserver pour le vaisseau d'Acapulco. Il ajoute que le Viceroi accorda le congé à onze Soldats, ennuyés de vivre de *Rima* & de cocos, fruits d'une substance légere, & qu'ils se crurent les plus heureux du Monde de se voir dans un lieu où ils pouvoient se rassasier de biscuit. En comparant les deux Relations que nous venons de rapporter, on voit clairement que la derniere est un retour fort injurieux des honnêtetés reçues, & que les François devoient être bien convaincus, que vu les provisions que les Espagnols avoient à Tinian & à Rota, les Soldats n'avoient pas besoin de s'embarquer pour ne pas mourir de faim. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'à la page suivante le Voyageur rapporte qu'ils allerent dîner à bord d'un autre vaisseau, où ils firent une chere fort délicate, & qu'ils trouverent sur tout excellens les chapons de *Mariane*.

Quelques Auteurs prétendent que les Missionnaires ont plus contribué à soumettre ces Isles à la Couronne d'Espagne que les armes, & ils ont peut-être raison; mais ils peuvent avec autant de justice leur imputer la perte de ces Isles, en appellant sans-cesse la force à leur secours, comme un Ecclésiastique Espagnol l'a remarqué il y a long-tems (*a*). Car dès les commencemens de leurs Missions dans ces Isles, aussi-bien que dans les Philippines, le gros des Indiens conçut de l'aversion & même du mépris pour la Religion qu'ils prechoient, & un grand nombre de ceux qu'ils avoient convertis d'abord apostasierent ensuite, & devinrent, comme c'est l'ordinaire des Apostats, les ennemis les plus envenimés de la Foi qu'ils avoient professée, & à laquelle ils revinrent bien rarement, si même il y en eut qui y retournassent (*b*). Il semble que l'on convient assez généralement, que les Espagnols ont renoncé entierement à faire des Marianes une Province de quelque considération de leur Empire, & qu'ils se bornent uniquement à conserver *Guam*, comme un entrepôt entre leurs possessions des Indes Orientales & Occidentales (*c*) (*). Cependant, ayant pris autant de pei-

SECTION IX. *Descrip. tion & Histoire des Isles Marianes &c.*

L'unique but des Espagnols *est de tenir les* Indiens *dans la sujet. tion.*

(*a*) *Navarette* Tratados Historicos de la Monarchia de China, L. VI. Ch. 32.
(*b*) *Le Gobien*, p. 139, 140.
(*c*) *Herrera*, Cap. XXVII. *Carreri*, T. V. L. III. Ch. 4. *Le Gentil*, T. I. p. 152.

(*) Nous prions le Lecteur de distinguer entre l'objet de la Politique des Espagnols, qui est ce que nous censurons, & les mesures qu'ils ont suivies pour réussir, dont nous ne contestons point la justesse. Si l'on pouvoit alléguer quelque raison pour prouver qu'il étoit contre les véritables intérêts de la Couronne d'Espagne de faire des établissemens dans ces Isles, & qu'il étoit nécessaire en même tems d'y conserver un pied, il est certain qu'ils auroient montré une grande habileté & beaucoup de dextérité à exécuter ce plan (1). Nous voyons clairement, que par des moyens dont on apperçoit les uns, tandis qu'il est aisé de deviner les autres, ils ont réduit un nombre extraordinaire d'habitans qu'ils trouverent dans ces Isles, & qui y étoient encore long-tems après qu'ils en furent en possession, à une poignée d'Indiens, qui vivent sous le joug, ou qui sont redevables de la liberté dont ils jouissent aux lieux inaccessibles, où ils ont cherché une retraite. D'autre côté les établissemens des Espagnols sont suffisamment forts, quel que soit leur but. Le Gouverneur a toujours dequoi fournir aux vaisseaux de Manille tous les rafraîchissemens dont ils ont besoin, tandis qu'en même tems il n'en a pas à Guam une si grande quantité, qu'il ne puisse s'excuser honnêtement auprès de tous les Etrangers qui y touchent; & qu'il leur ôte toute envie de le déposséder, par la crainte de manquer en peu de tems de subsistance, quand même ils réussiroient dans leur dessein (2). En envisageant les choses sous ce point de vue, & en accordant le principe par lequel les Espagnols se conduisent, il faut avouer qu'ils ont pris des mesures assez prudentes. Mais il y a une extrême différence entre agir sagement sur de faux principes, & se conduire sagement sur des principes véritables; il est bien vrai que la plus grande partie de ce que le monde appelle Politique, n'est autre chose qu'une conduite qui consiste à prendre des mesures justes pour parvenir à de mauvaises fins; mais cela ne change rien ici, & ne prouve autre chose, sinon qu'on peut exécuter un lâche & indigne dessein par les mêmes voyes qui auroient fait réussir un projet noble & généreux (3). Que ceux qui sont en état de juger fassent réflexion sur les mesures que la Cour d'Espagne prit pour réduire

(1) Voy. *Monson's* Navals Disc. L. IV. *P. Martyr*, *Navarette*, notre section precedente & les observations de *Savary* dans le Dict. Univ. de Commerce.
(2) Comparez les Relations des divers Voyageurs que nous avons rapportées.
(3) *Le Gobien*, p. 31.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Mariannes &c.*

peine à ramaſſer quantité de matériaux, à les comparer enſemble, & à les mettre dans le meilleur ordre qu'il nous a été poſſible, qu'il nous ſoit permis d'en faire l'uſage le plus utile que nous pourrons, qui conſiſtera, ſi nous ne nous trompons, à faire voir que les Eſpagnols ont entierement manqué le but, & qu'il leur auroit été infiniment plus avantageux de ménager les habitans de ces Iſles, de les cultiver avec ſoin, & de les rendre auſſi fertiles & auſſi peuplées qu'ils auroient pu certainement le faire, s'ils y avoient travaillé avec prudence & application, vu la bonté du climat & l'excellence du terroir.

Les Marianes *ſont la barriere naturelle de l'Empire* Eſpagnol *dans les deux* Indes.

D'abord ils auroient dû les regarder comme la barriere commune de leur Empire en Aſie & en Amérique, miſe par les mains mêmes de la Nature; & qui pouvoit par conſéquent, ſelon l'uſage qu'on en feroit, tourner extrêmement à leur avantage, ou leur être fort préjudiciable. Ces Iſles offrent à ceux qui les occupent tout ce qui eſt néceſſaire aux beſoins & à l'agrément de la vie. Si au-lieu d'une poignée de Soldats affamés & traîneurs, on y avoit tranſporté de bonne heure du Mexique une centaine ou deux de familles de Blancs, & qu'on les eût bien pourvues de tout dans l'Iſle de Guam, ce qui auroit pu ſe faire avec peu de dépenſe en comparaiſon des avantages qu'on en auroit retirés, cette Colonie ſeroit devenue dans l'eſpace de cinquante ans une Nation, eu égard au Pays qu'elle habitoit; & ſi l'on eût traité les Indiens avec douceur, ils ſe ſeroient mis volontairement ſous la protection de ces Colons, & auroient imité leurs manieres. Quant à ceux qui auroient été aſſez obſtinés, aſſez vicieux ou aſſez inconſtans pour ne pouvoir être gagnés ou conſervés par de bons traitemens, ils auroient quitté l'Iſle, ce qui auroit été un bien. Quand l'établiſſement de Guam auroit été une fois en bon état, on auroit pu envoyer de-là une Colonie à Tinian, ou dans quelque autre des plus grandes Iſles, & s'y établir de maniere à n'avoir rien à craindre des Indiens, que l'on n'auroit jamais dû priver de leur liberté; il auroit fallu leur en laiſſer reconnoître les deſavantages, en comparant leur miſerable condition avec la ſituation aiſée des Eſpagnols & de ceux de leurs compatriotes, qui auroient recherché leur protection & adopté leurs manieres (a).

Les Miſſionnaires auroient pu contribuer à les rendre fort utiles.

Les Miſſionnaires auroient pu être d'une grande utilité pour l'exécution d'un plan de cette nature, ſi au-lieu de baptiſer les Indiens à la hate, ils avoient taché de les engager à vivre quelques années d'une façon civiliſée & en hommes raiſonnables, avant que de devenir Chretiens, ſe bornant à baptiſer ceux qui l'auroient ſouhaité, quand ils étoient malades ou à l'extrémi-

(a) *Le Gobien*, p. 281.

re les Peuples des Pays-Bas dans l'eſclavage, ils verront qu'elles produiſirent d'abord l'abbattement & la miſere, & firent enſuite perdre ces belles Provinces, nonobſtant toute l'habileté de ceux qui travaillerent à exécuter ce deſſein, les immenſes tréſors qu'on dépenſa, & les nombreuſes forces qu'on employa (1): après cela on ne nous taxera pas de vanité, ſi nous blâmons leur conduite dans le Nouveau Monde, où tôt ou tard la même choſe leur arrivera.

(1) Voy. *Grotius*, *Meteren*, *Strada* & les autres Hiſtoriens.

trémité; par-là on auroit gagné des Sujets à l'Etat & des Membres à l'Eglise: s'ils avoient exigé un leger tribut de ceux qui continuoient de vivre à la sauvage sans les troubler & leur faire de tort, & qu'ils les eussent exemptés de tribut quand ils se feroient faits Chretiens, qu'ils leur eussent confié des armes, qu'ils leur eussent conféré quelques petits Emplois Civils & Militaires, ils auroient eu bientôt des milliers de bons Sujets, une multitude de véritables Chretiens, & par conséquent de grandes forces. Si l'on avoit donné des titres aux Nobles, & une certaine mesure d'autorité, cela les auroit attachés à leurs bienfaiteurs, & ils auroient fait valoir leur éloquence en faveur d'un Gouvernement auquel ils étoient redevables de pareils avantages. On auroit pu fonder une ville dans tous les lieux où l'on élevoit une Eglise, & qu'il y eût ou n'y eût point de bons Ports dans l'Isle, on auroit pu avec un peu de soin établir une puissante Marine pour cette partie du Monde, vu le génie naturel des habitans, & leur goût pour la Navigation; & quand elle n'auroit servi qu'à réduire peu à peu ces Isles, & à entretenir le Commerce entre elles, il en seroit résulté des avantages infinis (a) (*).

Section IX. *Description & Histoire des Isles Mariannes &c.*

Ces

(a) Voyage d'*Anson*, p. m. 269.

(*) Il faut avouer qu'il y a eu un concours de quelques circonstances malheureuses, qui semblent donner une apparence de raison à des procédés qui sont néanmoins insoutenables quand on les approfondit. Les Espagnols ont, il faut l'avouer, de brillantes & héroïques qualités, très-propres à faire de grands Conquérans; mais ils manquent beaucoup des qualités sociales, n'ont la plupart que de légeres notions d'une conduite prudente, & ils se croyent nés pour commander dans tous les Pays où ils entrent (1). La fortune qui les avoit accompagnés en Amérique, & ensuite la riche conquête des Philippines inspirerent aux simples Soldats un mépris naturel pour un Pays qui ne produisoit qu'une grande abondance de vivres. Dès le commencement ils eurent sans-cesse des querelles avec les Naturels; cela leur inspira une haine implacable, & une aversion invincible, peut-être mal-fondée, pour ces pauvres Insulaires, dont l'ignorance, effet de la nécessité, les rendit méprisables, nonobstant les marques de génie qui auroient dû les faire paroître estimables (2). Les Missionnaires vinrent certainement avec des intentions pieuses, & s'appliquerent avec beaucoup de zele & très-sincérement à la conversion de ces Sauvages, mais il paroît évidemment que c'étoient d'autres Jésuites que ceux qui vont en Mission en des Pays plus riches. Ils ne possédoient point les Arts & la dextérité que quelques-uns de leurs confreres ont montrés à la Chine, dans les Indes & au Paraguay (3). Ils ne penserent jamais à s'accommoder aux idées & aux mœurs de ces Peuples, ni à régler leurs instructions de maniere à les former par degrés au goût de l'honnêteté, de l'ordre & de la subordination. Ils leur apprenoient des prieres par routine, & leur inspiroient une grande vénération pour des cérémonies, dont il étoit impossible qu'ils comprissent le but. D'autre côté il faut convenir qu'ils n'avoient trouvé ni en Asie ni en Amérique de Peuple moins aisé à manier pour eux, que ces Indiens; gens d'un esprit vif & pénétrant, qui ne manquoient pas de sagacité, fortement prévenus en faveur de leurs opinions, & passionnés pour une liberté, dont les Espagnols étoient aussi opiniâtrement résolus de les priver aussi-tôt qu'ils le pourroient (4). Telle étant la situation des choses, & le Gouvernement d'Espagne ne témoignant gueres d'inclination à fai-

(1) *Justin.* L. XLIII. Voyage de *Thom. Gage*, T. I. p. 5 & suiv.

(2) Fragment sur les Isles de Salomon. Dictionn. de Commerce, T. I Col. 1220.

(3) *Navarette* Tratados Hist. L. VI. C. 32. *Norbert* Mém. Histor. sur les Missions de Malabar, Vol. II. p. 352. Voy. Memoire sur le Paraguay dans *Frezier*, Voyage &c. T. II. p. 577.

(4) *Du Bois* Geogr. Mod. p. 703.

SECTION IX. Description & Histoire des Isles Mariannes &c.

Elles auroient pu être le centre du Commerce entre les deux Indes.

Ces Isles auroient pu servir de Séminaire pour des Soldats & des Mariniers, ce qui à bien des égards auroit été utile à la Couronne d'Espagne. D'abord, elles sont beaucoup mieux situées pour défendre & secourir les Moluques, que les Philippines. Elles auroient pu aisément empecher les autres Nations d'aller aux Indes Orientales par l'Océan Pacifique. Elles auroient pu être le magasin des marchandises des Indes pour les Philippines; & le Gouvernement de ces Isles auroit pu régler, selon les ordres du Roi Catholique, le troc de ces marchandises pour les richesses du Mexique & du Pérou, parcequ'il n'y auroit eu aucun intérêt particulier; & le manque de Mines & d'autres richesses naturelles dans ces Isles, au-lieu d'être desavantageux, auroit été utile à l'Espagne (*a*).

Risque que les Espagnols auroient couru, si d'autres Nations s'étoient établies dans ces Isles.

Mais quelqu'aveugles que l'on suppose les Espagnols (& il faut qu'ils l'ayent été extrêmement pour ne pas appercevoir les grands & évidens avantages qu'ils pouvoient retirer en faisant un établissement solide dans des Pays, dont il leur étoit si aisé de s'assurer, vu leur fertilité, & la quantité de Peuple qui y étoit déjà) on peut s'étonner avec autant de raison qu'ils n'ayent pas apperçu le risque qu'ils couroient que d'autres Nations ne profitassent de leur négligence. Car si l'on avoit fait quelque établissement dans une des Isles les plus éloignées, & que ceux qui l'auroient fait eussent conduit leurs affaires avec tant soit peu de prudence & de politique, ils auroient pu s'ancrer si bien, même avant que les Espagnols en fussent bien instruits, qu'ils auroient été en état de se défendre contre toutes les forces qu'on auroit employées, sur-tout s'ils avoient gagné les Insulaires & qu'ils leur eussent donné des armes pour résister à l'ennemi commun. Le manque de bons Ports eût été un avantage pour cette Nation, puisqu'avec un ou deux Forts pour commander les Rades, & quelques petits vaisseaux pour croiser, elle auroit pu se maintenir, & troubler, sinon interrompre tout-à-fait le commerce entre Manille & Acapulco. Quelque inutiles que soient aux Espagnols les Naturels, on auroit pu, en les traitant bien, en faire de bons Sujets, & s'ils sont à-présent de dangereux ennemis, ils auroient été bien plus redoutables. Quelque singuliere & extraordinaire que puisse paroitre cette idée, on ne la trouvera pas si chimérique & si impraticable, si l'on veut se rappeller certains faits, qui font voir qu'on a été à portée de faire ce que nous disons, quoiqu'on ne l'ait pas fait (*b*).

Preuve que cela n'est pas impraticable.

Dans le tems que le Chevalier *François Drake* & le Capitaine *Cavendish* étoient dans les Mers du Sud, ils auroient pu certainement, s'ils l'avoient trou-

(*a*) *Don Juan Gran y Montfalcon* Justification de la conservation de las Islas Filipinas.

(*b*) *Purchas* Pilgrims, Vol. I. Ch. 4. p. 37. *Cowley's* Voyage round the World, p. 20. *Dampier*, T. I. p. 362.

faire autre chose que d'entretenir la Garnison & les Missionnaires, dont il regardoit même l'entretien comme une charge pour les autres Provinces, & une dépense onéreuse à la Couronne (1), on doit être moins surpris que les affaires ayent pris un pareil tour, & qu'ayant rendu Esclaves ceux qui auroient dû être leurs Sujets, ils se soient fait des ennemis irréconciliables de gens qui auroient été d'utiles Alliés.

(1) *Careri*, T. V. L. III. Ch. 4. *Le Gobien*, T. I. p. 350.

trouvé bon, s'emparer de quelqu'une de ces Isles & la fortifier; & quoique cela ne leur soit pas venu dans l'esprit, & que cela ne le pouvoit naturellement, des accidens auroient pu les y forcer. Si, par exemple, ils avoient échoué sur quelqu'une de ces Isles, toute leur ressource pour sauver leur vie & leur liberté auroit été de se fortifier, de s'associer avec les Insulaires, & de tacher avec leur secours de s'emparer du premier vaisseau Espagnol qui se seroit présenté. Le Chevalier *Richard Hawkins*, qui fut pris dans les Mers du Sud, auroit été de tous les hommes le plus propre pour une pareille entreprise, s'il fût arrivé à ces Isles, où il avoit dessein d'aller: il avoit une tête propre à former des projets, & tout le cœur nécessaire pour exécuter tout ce que pouvoient imaginer les gens de ce tems-là, où les Officiers de Mer entreprenoient avec des Barques ce à quoi l'on croiroit aujourd'hui devoir employer de puissantes Escadres. Si nous nous rappellons que *Philippe II.* envoya promptement batir une ville dans le Detroit de Magellan, & fortifier ce poste, aussi-tôt qu'il apprit que le Chevalier *Drake* y avoit passé, nous avons juste sujet d'être surpris que les Espagnols n'ayent point craint pour les Marianes; & pour peu que l'on fasse réflexion sur le projet formé par un Amiral encore vivant, lorsqu'il se crut confiné dans l'Isle de Tinian, on aura quelque raison de douter que de pareilles entreprises ne soient plus à craindre. Les Hollandois ont eu encore bien plus d'occasions, ils ont passé les Isles Marianes, non avec un seul vaisseau, mais avec des Flottes entieres; & s'ils avoient laissé une Colonie dans quelqu'une, ils auroient pu correspondre avec elle & la secourir des Moluques. Un accident auroit pu engager les Boucaniers, gens aussi hardis & aussi entreprenans que l'on en ait jamais vu, à prendre une de ces Isles pour leur servir de retraite; & s'ils l'avoient fait leurs compagnons se seroient infailliblement rendus auprès d'eux, ce qui auroit pu avoir pour les Espagnols des suites aussi fatales, qu'un autre établissement de ces Boucaniers au petit *Goave*, auquel les François ont l'obligation d'etre maitres de la meilleure partie de l'Isle de St. Domingue (a).

Section IX. *Description & Histoire des Isles* Marianes *&c.*

Quoi qu'il en soit, trois choses sont incontestables. La premiere, que d'autres Nations ont aussi bien que les Espagnols visité souvent ces Isles, comme nous l'avons fait voir par divers exemples. La seconde, que les Espagnols n'ont été nullement en état de leur rien refuser, puisqu'ils ont été contraints de leur fournir des rafraichissemens. La troisième, que, si au-lieu d'aller à Guam, ces Etrangers avoient été aborder à quelque autre Isle, ils auroient eu le tems de s'y fortifier, avant que les Espagnols eussent été en état de les en chasser. Tout cela est plus que suffisant pour prouver ce que nous avons avancé, que les Espagnols ont non seulement négligé les avantages visibles qu'ils pouvoient retirer de ces Isles, mais qu'ils ont très-peu pourvu à leur propre sureté. Cela feroit presque penser, qu'ils ont cru qu'en s'aveuglant eux-mêmes, ils fermeroient les yeux aux autres Nations; &

Il est [illegible] que les Espagnols [illegible]

(a) Recueil des Voy. pour l'établ. de la Compagnie, T. III. p. 84. *Dampier* ubi sup. *Charlevoix* Hist. de l'Isle de St. Domingue, L. VII.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

& il faut avouer qu'à cet égard ils ont jusqu'ici du bonheur, qui passe quelquefois pour le fruit d'une Politique raffinée (*a*) (*).

Nous ne pretendons pourtant pas nier que, bienque la Cour d'Espagne & les Gouverneurs ayent trouvé à-propos de rejetter les maximes qui nous pa-

(*a*) *Cowley's* Voy. p. 15. *Dampier*, l. c. Voy. d'*Anson*, L. III. Ch. 3.

Système des Espagnols par rapport aux Isles Marianes.

(*) Le Lecteur s'appercevra aisément qu'on dit peu de chose dans le texte, pour prouver que les Espagnols n'ont jamais eu aucun dessein de faire valoir ces Isles, & que l'on a parlé encore moins des raisons qui les ont engagés à prendre ce parti; on avoit droit néanmoins de s'attendre qu'on en diroit quelque chose, vu la réputation que les Espagnols ont d'être d'habiles Politiques; mais nous avons renvoyé à nous expliquer là-dessus dans cette Remarque (1). Cet esprit entreprenant qui distingue les *Découvreurs* du reste des hommes, & qui distingua au plus haut degré *Colomb* de tous les autres *Découvreurs*, continua pendant long-tems à animer les Héros Espagnols, qui poussérent leurs conquêtes avec une ardeur étonnante, & leurs recherches dans toutes les parties du Monde connu (2). Il dura même après que leur empire fut affermi, & les Vicerois du Mexique & du Pérou avoient coutume d'équipper des vaisseaux pour visiter les Côtes, afin que les Annales de leurs Gouvernemens fussent enrichies de l'Histoire de nouvelles acquisitions pour la Couronne d'Espagne, ce qui les faisoit respecter dans les Indes, & pouvoit leur assurer un degré proportionné d'estime & de considération en Espagne, s'ils vivoient assez pour y retourner. Tant que l'on applaudit à ces entreprises, les affaires des Espagnols dans ces Pays éloignés furent sur un pied florissant, leur nom & leur empire s'étendirent en même tems (3). Mais quand une fois *Drake* eut pénétré dans ces lieux, où aucun étranger n'avoit encore paru, & qu'il eut audacieusement entrepris de troubler le repos de l'Océan Pacifique, *Philippe* II. qui s'appercevoit que les forces de sa Monarchie s'affoiblissoient, jugea qu'il étoit de la sagesse d'arrêter ces sortes d'expéditions, croyant qu'il etoit également contraire à sa prudence & à sa grandeur de faire découvrir par ses Sujets des Pays qu'ils n'étoient pas en état d'occuper, & de les faire servir de Pilotes aux autres Nations pour reconnoître de nouvelles Terres (4). Ce qu'il fit alors, peut-être avec juste raison, puisque les Espagnols lui ont donné le titre de *Prudent*, étouffa ce feu héroïque, qui jusques-là avoit soutenu leur empire dans sa vigueur. Cet esprit de Politique plus calme qui prit la place, & qui avoit pour principe de conserver le vaste empire déja fondé, changea la face des choses, & produisit une nouvelle race d'hommes dans les Indes. L'orgueil & la ruse succéderent à cette fiere ambition, & à ces vastes projets de conquêtes qui avoient rendu leurs Héros précédens si fameux. Les Gouverneurs, qui depuis ce tems-là gouvernerent, tâcherent la plupart de faire fortune en pillant au dehors, & de se sauver du châtiment par des présens en Espagne. Par-là ils regarderent avec froideur les projets que leurs prédécesseurs avoient encouragés, & sous le spécieux prétexte de ménager les fonds publics, ils découragerent les particuliers, tout ce qui avoit l'air de nouveauté, ou qui demandoit des dépenses pour l'entreprendre (5). De-là tant de remontrances sur les trésors qu'on envoyoit aux Philippines, dont nous avons parlé; de-là ces restriétions séveres pour les Commandans du Galion annuel; de-là le mépris pour les Marianes; & de là enfin ce nouveau Systême, qui en étouffant l'enthousiasme, a introduit une langueur mortelle dans leur conduite, & qui a appris aux autres Nations, par leur exemple, que par rapport à des Souverainetés de cette nature, lorsque l'envie d'acquérir est ou perdue ou genée, il est très-difficile, sinon impossible, de conserver ce que l'on a déja acquis (6).

(1) Sir *Richard Hawkins* Observations in his Voyage into the South-Sea, Sect. XXX. *London* 1622. in fol.

(2) *P. Martyr* Epistolæ, *Mariana*, *Ferreras*.

(3) *Herrera* Description de las Indias Occident. *Hawks's* Relation of the State of Nova Hispania addressed to *Richard Hackluyt*, Esq. London 1572. History of the Spanish America from Spanish Writers.

(4) *Churchill's* Voyages.

(5) *Coronel* Relationes de las Islas Filipinas y Molucas, *Navarette*, *Le Gentil*, p. 35.

(6) *Dampier*, *Rogers*, *Shelvocke's* Voyages, *Careri*, *Le Gentil*, *Anson's* Voyages.

Section IX. Descr. & Histoire des Isles Marianes &c.

paroissent justes & sages, ils n'y ayent substitué un autre plan de leur façon. Nous voyons clairement qu'ils l'ont fait, & nous sommes en état de determiner par les faits quelle est la nature de ce Systême. Leur premier dessein étoit d'entretenir aussi peu de monde, & avec le moins de depense qu'il seroit possible dans l'Isle de Guam, sans s'embarrasser des autres Isles; & pendant une longue suite d'années ils s'y sont constamment tenus, mais enfin les Missionnaires, aidés par la piété des Rois Catholiques, les ont obligés de renoncer à cette méthode, & de leur permettre d'entreprendre la conversion des Indiens. Mais les Jesuites, quels qu'ils soient ailleurs, n'ont pas montré ici qu'ils fussent de fort habiles gens; la raison en est peut-être, que le Pays étant pauvre, il n'y a eu que des Jésuites zélés & pieux, & non des Jesuites habiles & raffinés, qui se sont consacrés à cette Mission: de-là il est arrivé que leurs Proselytes ont été des Bigots oisifs, qui ont fait peu de bien à la Colonie, & beaucoup de mal à leur propre Nation: c'est ce qui a fait revivre l'ancien Systême, & peu à peu on l'a mis en execution (a). Le Gouverneur se repose sur le peu de forces qu'il a dans leur unique établissement sur l'Isle de Guam; il tient les Insulaires qui ne dependent pas immédiatement de lui, aussi bas, aussi pauvres & aussi hors d'état de defense, qu'il lui est possible; & traite ceux qui reconnoissent son autorité en Esclaves, & non en Sujets son principal soin est d'ordonner une quantité suffisante de provisions pour le service de la Colonie & pour le vaisseau annuel. On pense, semble-t-il, que c'est-là le meilleur usage que l'on puisse faire des Isles Marianes, la voye la plus sure de se mettre a couvert du ressentiment des Naturels, & le garand le plus certain que ces Isles ne tomberont point entre les mains d'aucune autre Nation. Les faits que nous avons recueillis d'Ecrivains de toutes les Nations, de differens tems, & dans des circonstances qui ne peuvent nous tromper, font voir que c'est-là le Systême que l'on suit aujourd'hui, & autant que nous pouvons le voir, c'est celui que l'on suivra, tant qu'il restera assez d'Indiens pour que leurs Maitres soient en état de conserver cet établissement (b) (*).

Mais

(a) *Shelvocks* Voyage round the World, Voyage d'*Anson*.

(b) *Dampier*, ubi sup. *Le Gentil*, T. I. p. 150. *Cook's* Voyage.

(*) Quelque Critique objectera peut-être, que comme la maniere dont les Espagnols gouvernent ces Pays, tire son origine de leur caractere, & des maximes fixes que suivent leurs Ministres, dont nous ne connoissons gueres les motifs, nos censures peuvent aussi avoir leur source dans le caractere de notre Nation, & que nous nous donnons la liberté d'entrer dans tous les Sujets, & de les discuter suivant les idées que nous avons des choses tandis qu'elles peuvent être aussi partiales & aussi éloignées de la vérité, que nous le paroît la conduite des Nations, que nous blâmons sans réserve. A quoi nous opposons une réponse courte & simple: c'est que les gens les plus judicieux & les plus sages parmi les Espagnols, qui ont traité ces mêmes matieres, ne s'éloignent pas moins que nous des vues de leurs Politiques, & se déclarent expressément en faveur du Systême que nous soutenons (1). Plusieurs des Missionnaires, tant Dominiquains que Franciscains, ont avoué franchement, que la véritable maniere de convertir les Indiens à la Foi Chretienne, est celle que nous avons indiquée; ils disent qu'ils l'ont suivie & la suivent avec succès; ...

(1) Historica Relatione del Regno de Chile, del P. *Alonso d'Ovagle*, L. II Cha. 4.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Mais si cette maniere de traiter ces Isles & leurs habitans s'accorde avec les principes de l'Humanité, les Loix de la Nature & la Morale de l'Evangile, c'est ce que nous laissons à la décision du Public ; c'est à lui encore à juger, si, à envisager ce plan de conduite du coté de la simple Politique, il ré-

---

On laisse à la décision du Lecteur quel des deux Systêmes est préférable.

ont même eu assez de candeur, pour reconnoître que c'étoit le sentiment de quelques Jesuites, & particuliérement celui de *François Xavier*, qualifié Apôtre des Indes par ceux de son Ordre, & qu'ils pensoient que de baptiser des gens, & de leur enseigner à réciter quelques Prieres, étoit une maniere de convertir fort imparfaite ; & que la véritable méthode étoit de leur ouvrir l'esprit & de réformer leurs mœurs, de façon à en faire des hommes sobres, raisonnables & honnêtes, après quoi il n'étoit pas douteux qu'ils ne devinssent & ne demeurassent bons Chretiens (1). D'autres ont travaillé à dévoiler la folie & la foiblesse qu'il y a d'empêcher les Colonies de correspondre les unes avec les autres : & ils ont soutenu que c'étoit l'unique moyen de les rendre riches & de les peupler, & ce qui est bien plus important, d'y rendre les peuples contens & heureux. Ils se plaignent que ces vérités ne sont pas goûtées à Madrid, & la raison qu'ils en donnent, c'est qu'on ne les y comprend pas bien (2). Ils nous donnent clairement à entendre que les limitations que *Philippe* II. établit provisionnellement avec beaucoup de sagesse dans des tems de trouble, & lorsque chaque Etat de l'Europe s'efforçoit de s'aggrandir & d'augmenter ses richesses aux dépens de la Monarchie Espagnole, ont été adoptées comme des maximes d'Etat invariables, dont ses Successeurs & leurs Ministres ne doivent jamais se départir. Au-lieu que la prudence démandoit que les principes de leur conduite changeassent avec les circonstances, & que ces limitations auroient dû cesser dès-que la paix a été solidement rétablie. C'est de ces Auteurs que nous apprenons, que la distinction moderne entre les intérêts de l'Espagne & ceux de Colonies n'est point fondée dans la nature, & qu'elle doit nécessairement avoir des suites fâcheuses, & avec le tems fatales pour l'une & pour les autres (3). Ils ne font pas difficulté non plus d'assurer, que la plupart de leurs Gouverneurs n'ont d'autre vue que de s'enrichir promptement, & de représenter à la Cour ce qui peut faciliter leurs desseins particuliers ; que ceux qui se sont écartés de la route étroite où ils sont bornés, & qui se sont conduits par de meilleures vues, n'ont été que trop souvent exposés au ressentiment des Ministres, qui, faute de lumieres, ont adhéré au Systême opposé, & qu'ils ont été dépeints comme des esprits factieux & bizarres, à qui l'envie de paroître populaires, ou l'opinion présomptueuse de leur capacité supérieure, a inspiré le dessein de changer les anciennes mesures établies, & d'introduire des nouveautés préjudiciables aux intérêts de l'Espagne. Ce dernier article est comme un puissant Fort pour protéger la mauvaise conduite, & l'étrange façon d'agir, qui rend l'Empire des Espagnols dans les deux Indes aussi peu considérable, en comparaison de ce qu'il pourroit être ; & il est de la derniere évidence, que tant que l'on aura pour principe qu'il ne faut rien innover par quelque raison que ce soit, il n'y aura jamais aucun amendement à attendre (4). Nous n'ajouterons qu'un mot encore, c'est qu'il n'est rien de plus clair pour ceux qui par la lecture & la réflexion se sont mis au fait de ces matieres, que les Sujets de la Couronne d'Espagne sont à portée de faire le commerce des Indes Orientales avec beaucoup plus de commodité, & d'une façon plus étendue que ceux d'aucune Puissance de l'Europe ; c'est ce qui a été il y a longtems solidement prouvé (5) : ce n'est pas une idée nouvelle dont nous prétendions le moins du monde nous faire honneur, à moins qu'il n'y ait du mérite à faire revivre & à défendre la vérité, & à inculquer que les principes que nous soutenons ne regardent pas seulement les Espagnols, mais qu'ils sont utiles à toutes les Nations qui ont des Colonies (6) : elles ne peuvent en tirer d'avantage qu'en s'attachant à l'intérêt commun des Colonies & du Pays dont elles dépendent, qui doit toujours été préféré à l'intérêt de l'un ou des autres en particulier.

(1) *Navarette* Tratados Historicos &c.

(2) [illegible] *Correal* &c.

(3) *Navarette*, [illegible].

(4) Historia Relat. del Regno di Chile, L. II. Ch. 4.

(5) Discourse of *Lopez Vaz* concerning the Spanish Power in the West-Indies. *Monson's* Naval Tracts in *Churchill's* Collection.

(6) *Wood's* Survey of Trade, P. III.

repondra long-tems au but que l'on se propose, & s'il n'auroit pas mieux valu ménager & civiliser ces Peuples, en avoir transporté quelques-uns tout jeunes à la Nouvelle Espagne & d'autres aux Philippines; leur avoir appris l'Espagnol, & les avoir ramenés bien elevés & instruits en différens Arts & Metiers dans leur Pays, où ils auroient pu être doublement utiles par l'exercice de leurs propres talens, & par leur capacité à instruire les autres (a). Par-là on les auroit certainement attachés efficacement aux intérets des Espagnols, qui seroient devenus avec le tems les leurs, & ils auroient adopté les mœurs de cette Nation: celle-ci auroit eu non seulement des milliers de Sujets pour cultiver & faire valoir un Pays si propre à les nourrir, mais encore pour le défendre contre toute invasion, pour leur propre interet. C'est encore ce qui auroit plus efficacement contribué au but de fournir du secours, aussi-bien que des vivres & des rafraichissemens aux Galions qui y touchent, & ce qui auroit fait plus d'honneur au Gouvernement Espagnol, & lui auroit moins couté que le plan que l'on suit à-présent, en supposant meme qu'il y a des raisons suffisantes de ne pas embrasser le plan plus étendu, de faire de ces Isles le centre du Commerce entre les deux Indes. Quoi qu'il en soit, il y a une observation claire & certaine, que l'on peut déduire de cette Histoire & des Reflexions précédentes, par laquelle nous terminerons la présente Section (b) (*).

Section IX. *Description & Histoire des Isles Marianes &c.*

Quel-

(a) *Navarette* Tratados Historicos de la Monarchia de China, L. VI. Ch. 4.

(b) *Herrera* Descripcion de las Indias Occidentales, Ch. XXIX. *Monson's* Naval Tracts, in *Churchill's* Collection. Voyage d'*Anson*.

(*) Nous avons donné dans cette Section une aussi ample Description des Isles Marianes, un détail aussi exact de leurs productions, une Histoire aussi circonstanciée de leurs habitans, qu'il nous a été possible de recueillir des matériaux que nous avons rassemblés: nous nous flattons que ce morceau sera d'autant mieux reçu, qu'on ne trouve rien de pareil nulle part, & une Relation de ce genre manquoit également pour la Géographie, l'Histoire & la Politique, & c'est à ces trois égards que nous avons considéré notre objet. La seule raison qui nous a fait prendre cette peine, c'est l'importance du sujet, & nous avons fait tout ce qui dépendoit de nous pour l'éclaircir. Ce n'est pas qu'il fût entierement inconnu, mais il étoit indiqué si briévement, & encore principalement dans des Livres assez anciens, & peu lus, qu'il nous paroissoit courir risque d'être tout-à-fait oublié dans la suite, ce que nous avons cru devoir prevenir. Il y a autant de mérite à renouveller des connoissances utiles qu'on a négligées, qu'à faire de nouvelles decouvertes, & quelquefois il arrive que les unes conduisent aux autres. Car si l'on veut se donner la peine de réfléchir, on verra qu'il y a peu d'inventions modernes, qui par leur utilité ont fait quelque figure dans le Monde, qu'on n'ait dans la suite reclamé en faveur des Anciens, peut-être quelquefois à juste titre, souvent aussi sans raison. Il se peut très-bien que les Isles Marianes, qui depuis deux siecles ont été peu estimées, & méprisées également de ceux qui les possedent & de toutes les autres Nations, paroissent dans la suite d'un plus grand prix, comme cela est arrivé aux Isles de *Mascarenhas* & de *Maurice*, occupées & abandonnées plusieurs fois par différentes Nations, & dont on a enfin reconnu l'importance, & de quelle utilité elles pouvoient être. Il ne faut pas cependant laisser toujours cela au hazard, & au concours d'évenemens imprévus, sur-tout lorsqu'il n'en coûte qu'un peu de peine & un mediocre degré d'attention pour mettre les choses dans leur vrai jour; c'est-à-dire dans le jour qui fait le plus d'honneur à la Providence, & qui fait voir de quelle façon on peut les rendre utiles au Genre-humain: c'est-à [illegible] contredit le grand objet de l'Histoire, & que nous avons été soigneux de ne pas perdre de vue.

SECTION IX. *Description & Histoire des Isles* Mariannes *&c.*

Quelque droit que les Espagnols puissent avoir de traiter les Pays qu'ils ont découverts & qu'ils possedent, de la maniere qu'ils croyent la plus avantageuse dans leurs vues, & quelque droit qu'ils puissent avoir de désoler les Isles dont il s'agit, & d'en exterminer les habitans, ils n'en ont certainement aucun d'empêcher le reste du Monde de connoître les avantages qu'ils en auroient pu retirer, & que d'autres Nations en pourroient retirer encore, lorsque par une suite de cette Politique rafinée des Espagnols elles seront devenues entierement désertes. Le but d'une HISTOIRE UNIVERSELLE ne permet pas aussi d'ensévelir dans l'oubli les connoissances que fournissent les découvertes faites par une Nation, & les avantages qui peuvent en résulter, parcequ'il est, ou que l'on croit qu'il est de l'intéret de cette Nation, qu'on en perde le souvenir, comme si on ne les avoit jamais eues. Par les mêmes raisons, & avec le même droit que dans la premiere Partie de notre Ouvrage nous avons travaillé à faire connoître l'ancien état des Pays, & leur ancienne Histoire, nous sommes autorisés à poursuivre nos recherches par rapport aux fruits que le Genre-humain en général peut recueillir de la découverte de ce nombre presque infini d'Isles, dispersées dans cette partie du Nouveau Monde, dont nous avons parlé, que l'on a conjecturé, non sans vraisemblance, n'être que les fragmens de quelque grand Continent, qui unissoit autrefois les parties de notre Globe qui sont aujourd'hui separées (*a*). Ce dessein entre incontestablement dans notre Plan, & quelque imparfaits que soient nos efforts, ils prouveront au moins le desir sincere que nous avons de le remplir de la façon la plus complette, & ils indiqueront à la Postérité ce qu'il faut faire pour le perfectionner.

SECTION X.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles* Marianes *&c.*

Histoire des Découvertes faites au Nord des Isles Marianes; *conséquences de ces Découvertes pour enrichir ces Isles, augmenter l'Empire des Espagnols dans les Indes, & pour contribuer à faire connoître la partie la plus reculée, & jusqu'à présent la moins examinée du Globe: Moyens de faciliter le commerce avec ces Pays éloignés.*

Les Isles Marianes *peuvent devenir importante par le nouvelle découvertes.*

LE grand but de l'établissement des Colonies, considérées politiquement, est l'avantage du Pays qui les fonde, ce qui est sans-doute une vue légitime & louable; mais tous les Princes & les Etats Chretiens font profession d'avoir encore des vues plus nobles, c'est de contribuer au bonheur du Genre-humain dans cette vie & dans celle qui est a venir (*b*). Lors donc qu'on abandonne des Colonies par des raisons politiques, il faut que ce soit parcequ'elles sont trop eloignées, difficiles à garder, ou que si on les garde, on

(*a*) *Plin.* Hist. Nat. L. II. Ch. 86, 87. *Senec.* Quæst. Nat. L. IV. Ch. 1. *Hook's* Posthum. Works, p. 402.

(*b*) *Tit. Liv.* Dec. III. L. VII. Esprit des Loix, L. XXI. Ch. 18. *Wood's* Survey of Trade, P. III.

on ne peut les faire valoir assez pour donner un profit suffisant au Pays de leur origine, à proportion de la peine & des dépenses nécessaires pour les garder. C'est, dit-on, par ces raisons que la Couronne d'Espagne auroit dû il y a long-tems abandonner les Isles des Larrons ou Marianes, & qu'elle les auroit abandonnées, si la charité pour les Insulaires ne l'en avoit empêchée. Nous avons fait voir dans la Section précédente, qu'il y a tout lieu de penser, qu'à la rigueur ce n'est pas le seul motif qui porte à les garder, & que c'est plutot le dessein de faciliter la correspondance avec les Philippines, à quoi elles sont absolument nécessaires: nous avons aussi indiqué par quels moyens elles pourroient être rendues très-utiles & profitables à d'autres égards (*a*). Nous avons dessein dans cette Section de continuer à traiter ce Sujet, de prouver incontestablement par les grandes découvertes que les Espagnols ont faites au Nord de ces Isles, qu'on en pourroit faire de plus grandes encore, & en espérer avec une certitude morale des avantages considérables, ce qui rendroit cet Archipel aussi utile à l'Espagne qu'aucun des Pays qu'elle possède (*b*).

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

On avoit au commencement du seizième Siecle en Espagne des idées bien differentes de celles qui y regnent à-present, puisqu'en 1525 *Don Garcie de Loaysa* fut envoyé avec une Escadre de sept vaisseaux aux Indes Orientales par le Détroit de *Magellan*; on le chargea de faire les observations les plus exactes qu'il lui seroit possible pour faciliter cette navigation, & de se mettre au fait des moyens les plus propres à la faire directement d'Espagne, & des Pays deja conquis en Amérique (*c*). En entrant dans la Mer du Sud par le Détroit de Magellan, un petit vaisseau, qui lui servoit de vaisseau d'avis, fut separé de sa Flotte, & après avoir couru de grands hazards sur mer, alla enfin aborder à un Port de la Nouvelle Espagne, dans le tems que l'équipage etoit prêt à mourir de faim (*d*). Par cet accident le fameux *Hernan Cortez*, alors Viceroi de la part de l'Empereur, eut connoissance de cette expédition, & du but qu'on s'y proposoit; il ordonna d'équiper une Escadre aussi promptement qu'il seroit possible, composée de vaisseaux neufs, qu'il avoit fait batir; il en donna le commandement à *Alvare de Savedra* son neveu, qu'il chargea de suivre *Don Garcie*, & de prendre une connoissance exacte des découvertes qu'il auroit faites; *Cortez* regardoit les Moluques, & tous les Pays qui étoient entre ces Isles & lui, comme appartenant de droit à son Gouvernement (*). On voit par-là

Les Espagnols avoient fortement l'esprit de découvertes dans les commencemens de leur venue aux Indes.

(*a*) *Herrera* Descript. de las Indias Occid. Ch. XXVII. Relacion Historica del Regno de Chile y de las Missions y Ministros que exercita la Compania de *Jesu*, par *Alonso d'Ovalle*, Roma 1646. fol. Dict. Univ. de Commerce, T. I. Col. 1222.

(*b*) History of Travayle, by *Richard Eden*. fol. 430. 1577. in 4to. *Will. Monson's* Naval Tracts in *Churchill's* Collection, Vol. III. p. 433. *Hakluyt's* Collection of Voyages, Vol. II. p. 778.

(*c*) *Gomara* Historia General de las Indias, L. IV. Ch. 12. *Alonso d'Ovalle* ubi sup. L'Esprit des Loix, l. c.

(*d*) *Alonso d'Ovalle* l. c. *Galvano's* Discoveries translated by *R. Hakluyt*. *Herrera* Historia de las Indias Occident. Dec. III. L. II. Ch. 4.

(*) Pour bien entendre ce qui est dit dans le texte, & quelques autres endroits de cette Section, il est nécessaire de se rappeller ce que nous avons déja dit ailleurs des

Section X. *Découvertes au Nord des Iles Marianes &c.*

là qu'on ne craignoit pas alors, ni en Espagne ni aux Indes, de pouffer les découvertes avec vigueur, quoique l'on n'eût pas de grands moyens pour le faire, ou pour les foutenir après les avoir faites, fur-tout en comparaifon de l'état préfent des chofes. On peut dire que ces deux expéditions furent malheureufes. *Don Garcie* mourut pendant le voyage, & *Alvare de Saavedra*, après avoir mis deux fois en mer pour retourner à la Nouvelle Efpagne, mourut aux Moluques (*a*). Ces deux Commandans ne laifferent pas de découvrir de nouvelles Ifles dans le voifinage des Marianes, & donnerent à leurs compatriotes les premieres connoiffances de la grande étendue

(*a*) Difcourfe of *Lopez Vaz* concerning the Spanish Power in the Indies, in *Hakluyt's* Voyages Vol. III. p. 778. *Herrera* l.c. *Gomara*, L. IV. Ch. 14.

lignes de démarcation réglées par l'autorité du Pape, pour prévenir les difputes qui pouvoient naître des découvertes faites par les Efpagnols & les Portugais. La premiere de ces lignes étoit tirée parallélement au premier Méridien, à la diftance de trente degrés à l'Occident, paffant par *Terre Neuve* & l'embouchure du Fleuve *Maranon*, par le milieu du Bréfil. L'autre ligne étoit fuppofée paffer par le Méridien de Malacca. Ces lignes étoient les limites des découvertes des Efpagnols à l'Eft & à l'Oueft, & de celles des Portugais à l'Oueft & à l'Eft. C'eft fur ce principe que *Herrera* nomme tout ce que les Efpagnols poffédoient en vertu de la Bulle du Pape, les *Indes Occidentales Efpagnoles*, par oppofition aux découvertes des Portugais, qu'il appelle les *Indes Orientales*. Cependant quand il fait la defcription des premieres, il fait une nouvelle divifion, qui eft très-remarquable, & à laquelle le Lecteur doit faire une attention particuliere. Il appelle tout ce que les Efpagnols poffédoient dans le Nord du Nouveau Monde, depuis Quivira jufqu'à Porto Bello, *Las Indias del Norte*, ou les Indes Septentrionales; & tout ce qu'ils poffédoient depuis Porto Bello jufqu'au Détroit de Magellan, *Las Indias de Medio Dia*, ou les Indes Méridionales, qu'on appelloit, dit-il, de fon tems mal-à-propos l'*Amérique*; par où nous voyons qu'en ce tems-là on ne donnoit ce nom qu'à la partie méridionale de ce grand Continent, que l'on défigne aujourd'hui tout entier par-là (1). Il décrit le refte, c'eft-à-dire tout ce qui eft entre les Mers du Sud & la derniere ligne de démarcation, fous le nom de *Las Indias del Poniente*, ou d'Indes Occidentales. Cela ne peut que paroître fort extraordinaire à ceux qui font accoutumés à regarder ces mêmes Pays comme les extrémités des Indes Orientales : mais pour ôter tout doute, nous rapporterons la defcription même de cet Auteur, autant qu'il eft néceffaire pour bien faire comprendre fa penfée (2). ,, Les *Indes Occidentales*, dit-il, comprennent toutes les Ifles, & la
,, Terre-ferme, qui font en-deçà de la ligne de démarcation pour les Couronnes de Ca-
,, ftille & de Léon, laquelle ligne occidentale paffe par la ville de Malacca, & à l'orient
,, de cette ligne, entre elle & la Nouvelle Efpagne, il y a dans un vafte Golphe une in-
,, finité d'Ifles, grandes & petites, avec nombre de Côtes & de Terres-fermes, que l'on
,, divife en Ifles des Epiceries ou *Moluques*, Ifles *Philippines*, Côtes de la *Chine*, Ifles de
,, *Liques*, Ifles du *Japon*, Côtes de la *Nouvelle Guinée*, Ifles de *Salomon*, & Ifles *des Lar-*
,, *rons*; le climat de tous ces Pays, foit Ifles foit Continens, eft généralement parlant hu-
,, mide, & d'une chaleur tempérée; la terre y produit toutes fortes de provifions, quel-
,, que or, qui n'eft pas fin, point d'argent, quantité de cire, & ils font habités par des
,, Peuples de différentes couleurs, dont la plus grande partie reffemble néanmoins aux
,, Indiens, quoiqu'il s'en trouve parmi eux qui font affez blancs, & d'autres qui font de
,, véritables Negres". Ces remarques, quoique peut-être un peu feches en elles-mêmes, font cependant importantes pour entendre tout ce qui regarde l'Empire des Efpagnols dans cette partie du Monde, & pour comprendre la nature des découvertes qu'on peut faire d'Ifles ou de Terres qu'ils ont negligées.

(1) *Herrera* Defcription des Indes Occidentales, Cap. IV. XIV, *D'Argensola* Conquête des Ifles Moluques, L. I.

(2) *Herrera*, ubi fup. Cap. XXVII.

die de cet Archipel, & qu'il feroit avantageux d'examiner les différentes Isles dont il étoit composé. Ces avis furent très-bien reçus, car en ce tems-là les Gouverneurs Espagnols dans l'Amerique, animés d'émulation, se disputoient à qui étendroit les bornes de son Gouvernement, ou feroit les plus grandes découvertes.

SECTION X.

Découvertes au Nord des Isles Marianes.

Découvertes faites au Nord par Villalobos *négligées.*

Mais ce ne fut que près de vingt ans après que l'on fit les plus importantes découvertes par rapport aux Isles qui sont au Nord des Marianes, le Viceroi *Don Antoine de Mendoça* ayant envoyé *Ruy Lopez de Villalobos* de ce coté-là. Etant parti des Philippines pour retourner à la Nouvelle Espagne, il découvrit presque sous le Tropique du Cancer quelques Isles, qu'il nomma *Malabrigos*, c'est-à-dire les mauvaises Rades, parcequ'il n'y trouva point de bon ancrage (*a*). Au-delà de ces Isles il en decouvrit deux autres très-belles, fort proche l'une de l'autre, qu'il appella par cette raison *Las dos Hermanas*, ou les deux Sœurs: ils virent plus loin quatre autres Isles, qu'ils appellerent *Los Volcanes*, à cause des Volcans qu'ils y apperçurent; on dit qu'il y a dans ces Isles quantité de belle cochenille. Au-delà, c'est-à-dire plus vers l'Est, ils eurent la vue de *la Farfana*, & plus loin celle d'un Rocher pointu fort élevé, qui jettoit du feu & de la fumée par cinq differentes ouvertures. Ils apperçurent encore cinq ou six autres Isles, auxquelles ils ne donnerent point de nom. Le vent leur étant devenu contraire, ils prirent la résolution de retourner aux Philippines, & dans leur route ils découvrirent à la hauteur environ du seizieme degré de Latitude Septentrionale un amas d'Isles, dont les habitans étoient blancs, les femmes bien faites & bien mises, avec beaucoup d'ornemens d'or. Ces Insulaires avoient de gros vaisseaux de soixante pieds de long sur une largeur proportionnée, construits de planches de cinq pouces d'épaisseur, & qui alloient à la rame. Ces Isles paroissent avoir éte au Nord-Ouëst des Marianes; car les habitans leur dirent qu'ils alloient trafiquer avec ces vaisseaux à la Chine, & qu'ils faisoient ce voyage en huit jours. Ils trouverent aussi d'autres Barques, très-bien faites, qui avoient deux ponts. Sur celui de dessus il y avoit des hommes blancs, bien vêtus, & fort commodément accommodés; sur celui d'embas il y avoit des Noirs qui ramoient, ce qui surprit fort les Espagnols, qui en ce tems-là ne pensoient pas seulement qu'il y eut des Negres dans cette partie du Monde (*b*). Il est etonnant, & c'est cependant un fait, que nous ne trouvons plus aucune mention de cet Archipel, & que ces Isles ne sont pas marquées sur les Cartes Espagnoles. Il est cependant très-probable par ce récit, & il le paroitra encore davantage par d'autres circonstances que nous rapporterons dans la suite, qu'il y a au Nord, au Nord-Est & au Nord-Ouëst des Marianes nombre d'Isles qui vaudroient bien la peine d'être visitées, si les Espagnols l'avoient jugé à-pro-

(*a*) *Galvano's* Discoveries translated by *R. Hakluyt.* The Voyage of *Francisco de Gualle*, in *Hakluyt's* Collection, Vol. II. p. 442. Voy. la Carte dans l'Original de *Herrera.*

(*b*) *Herrera* Cap. XXVII. *Galvano's* Discoveries.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Iles Marianes &c.*

Il auroit été facile de pousser, & par-là de faire [illegible] les Marianes.

a-propos (*a*). Mais dans ce tems-là, ils semblent en avoir été détournés par la découverte des Philippines, ce qui étoit un plus grand objet, qui par conséquent attira toute leur attention pendant plusieurs années (*).

Après que ce grand dessein fut en quelque façon exécuté, on auroit pu reprendre & perfectionner celui de pousser les découvertes au Nord, en transportant seulement deux ou trois-cens enfans, depuis l'âge de dix jusqu'à celui de quinze ans, des Iles Marianes aux Philippines, pour les instruire dans la Religion Chretienne & leur apprendre l'Espagnol, sans pourtant

(*a*) *Claverii* Introd. in Univ. Geogr. L. V. Ch. 13. *Du Bois* Géogr. Mod. P. II. Ch. Ch. 11. *Luyts* Introd. in Geogr. Sect. III XIV. Art. 5.

(*) On ne doute point que parmi les personnes d'autorité & curieuses en Espagne, il n'y en ait qui ont des Relations exactes, au moins de toutes les Iles que leurs Pilotes autorisés ont mises de tems en tems dans leurs Cartes, comme de cet Archipel, auquel ils ont donné le nom d'*Islas del Fuego*, les Isles du Feu, & de plusieurs autres, dont le reste du Monde n'a que peu ou point de connoissance; & il y a de l'apparence qu'il ne sera gueres mieux instruit d'aucune des découvertes des Espagnols jusqu'à ce qu'ils soient d'humeur à les mettre à profit (1). Entre autres, il n'est point douteux qu'ils n'ayent donné le nom de *Hermosa* à l'Isle qu'on a appellée depuis *Formosa*, où ils ont eu autrefois une Forteresse nommée *Kelang*; on ne sait pas bien s'ils l'ont abandonnée volontairement, ou si les Hollandois l'ont détruite (2). En sorte qu'il paroit par-là qu'il y eut un tems qu'ils étoient moins indifférens sur ces sortes de choses, qu'ils ne le sont aujourd'hui; on croiroit qu'ils auroient dû trouver des objets dignes d'attention dans une belle Isle fertile & agréable, car c'est l'idée qu'ils en donnent eux-mêmes, abondante en riches productions, parmi lesquelles on compte l'or, & qui égale la Sicile en étendue. Nous avons effectivement les preuves les plus fortes du penchant qu'ils ont eu il y a long-tems de pousser des entreprises de cette nature, & de s'instruire non seulement de la situation & de la grandeur des Isles qui sont dans ces mers, mais aussi des Ports qu'on y trouve, & de leurs productions; & c'est par leurs propres Relations que nous savons qu'ils eurent connoissance de quatre Isles à l'Orient du Japon, dont les habitans apportoient tous les ans une grande quantité d'or en barres, des toiles de coton, d'une sorte de poisson salé semblable au thon, & d'autres marchandises (3). Ces Isles existent certainement encore, & quoiqu'il se puisse que leur commerce ait cessé, du-moins de celles qui sont les plus voisines des Espagnols, par un effet de la timidité naturelle aux Peuples Orientaux, qui aiment mieux perdre les avantages qui leur reviennent du Commerce, que de courir risque d'être assujettis par les Européens; il n'est certainement pas sans vraisemblance, qu'avec les instructions nécessaires, & du soin, ces Peuples ne pussent être rétablis au moins dans l'état où ils étoient autrefois, & qu'on ne pût par conséquent faire avec eux un commerce avantageux (4). Et bienque durant le cours de ce siecle on n'ait pensé à rien de semblable, les Espagnols n'ont pas laissé d'avoir le bonheur de faire la découverte de plusieurs belles Isles, qui sont droit au Nord des Marianes à l'Est du Japon, qu'ils appellent les *Nouvelles Isles de l'an* 1716 (5), pour les distinguer d'un autre Archipel, qui est à un degré plus bas, qui fut découvert en 1664 (6). Nous nous sommes d'autant plus attachés à éclaircir cet article, que nous avons voulu convaincre le Lecteur, que tout ce que nous avançons dans le texte est fondé sur des faits, & nullement dit au hazard.

(1) Voy. la Carte Espagnole de l'Ocean Pacifique dans le Voyage d'*Anson*.

(2) [illegible] par le P. *Martini*.

(3) [illegible], in *Hakluyt* [illegible] *Recueil* [illegible] T. V. [illegible]

(4) *Fryke's* Voyage to the East Indies. Ch. VIII. IX.

(5) Voy. la Carte Espagnole de l'Océan Pacifique dans le Voyage d'*Anson*.

(6) Mappe-Monde à l'usage du Roi, par G. *de l'Isle*.

Section X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

tant leur laisser oublier leur propre langue (*a*). Ensuite on auroit pu les ramener dans quelques-unes de leurs Isles, & les employer en qualité de Mariniers sous des Officiers Espagnols, pour reconnoitre peu à peu toutes ces Isles. Si l'on suppose seulement qu'ils se fussent avancés autant de degres plus au Nord qu'il y en a depuis *Guam*, la plus méridionale de ces Isles jusqu'à *Urac*, la plus septentrionale, ils n'auroient pu manquer de trouver des Isles mieux peuplées & mieux cultivées que les leurs (*b*). En suivant cette méthode de faire des découvertes, les Espagnols auroient menagé leurs propres gens, & pu exécuter de grandes choses avec tres-peu de peine, de risque & de dépense. Leurs autres Colonies n'en auroient point du tout souffert, au contraire tous les profits qu'on auroit pu retirer de ces découvertes auroient pu se rassembler dans les Marianes, & se transporter ensuite ou aux Philippines, ou à la Nouvelle Espagne & de-là en Europe (*c*). Nous verrons dans un moment, qu'on trouve dans des Isles qui sont à une plus grande Latitude, & cependant à portée d'etre découvertes de cette maniere, les plus riches & les plus précieuses marchandises en grande quantite (*d*); si l'on avoit fait des Marianes le magazin de ces Isles, par le travail & l'industrie des habitans, on ne leur auroit pas reproché leur pauvreté, comme on l'a fait. Comme si des Peuples robustes, actifs, ingenieux, naturellement adonnés à la Navigation, & capables, s'ils etoient bien instruits, d'autres Arts, n'auroient pas pu devenir des instrumens propres à enrichir, entre les mains d'une Nation sage & intelligente, vu surtout leur heureuse situation, jointe à des perspectives si attrayantes de tous côtés (*e*).

Quelques-uns des plus riches Pays du Monde sont dans le voisinage des Marianes.

Pour concevoir ceci plus clairement, considérons que les riches Pays du *Japon* n'en sont pas plus éloignés que les Philippines, & quoiqu'il soit vrai qu'à présent les Espagnols y seroient mal reçus, cela n'a pas toujours eté: peut-etre auroient-ils pu donner du secours aux Chretiens Japonois, s'ils avoient poussé avec diligence leurs decouvertes de ce coté-la; car ils savoient très-bien par les Missionnaires & par d'autres canaux, qu'il y avoit entre les Isles Marianes & celles du Japon un grand nombre d'autres Isles, parmi lesquelles il s'en trouvoit de fort grandes; s'ils y avoient fait des établissemens, ou qu'ils eussent seulement entretenu commerce avec leurs habitans, ils auroient peut-être joui autant & plus de celui du Japon, qu'en ayant directement correspondance avec cet Empire (*f*). Aussi les Espagnols n'ont-ils pas toujours négligé cet objet, & quels qu'ayent eté les motifs qui les ont fait desister de leurs efforts, ce n'a pas été certainement que la chose fût impraticable. Il y a plus d'apparence que ç'a été par mepris pour tous les avantages qui ne sont pas le fruit d'une conquete absolue. Les Por-

(*a*) *Don Juan Grau y Montfalcon* Justification de la Conservation de las Islas Filipinas. *Alonso d'Ovalle* Relacion Histor. del Reyno de Chile. *Atlas* Maritimus & Commercialis, p. 322.

(*b*) *Careri*, T. V. L. III.

(*c*) *Herrera*, Ch. XXVII. D'*Ovalle* & Atlas Maritimus ubi sup.

(*d*) Diction. Univ. de Commerce, l. c.

(*e*) Atlas Maritimus & Commercialis, p. 322.

(*f*) *Herrera* Descript. de las Indias Occid. *Harris's* Collection of Voyages. Hist. de la Chine, par *Martini*.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

Portugais, il est vrai, aimerent bientôt le Commerce, & commencerent à adoucir leur caractere par les mœurs de l'Orient; mais on ne peut en dire autant des Espagnols (*a*). Ils conservent leur caractere national dans tous Pays, & affectent de ne s'établir que dans les lieux où on les reconnoit pour Maitres; mais cela même n'auroit pas du les décourager, ils auroient pu trouver des Isles, où un établissement protégé d'un bon Fort avec une Garnison Espagnole, auroit répondu efficacement à toutes les fins qu'ils se proposoient, & les auroit mis en possession d'un Commerce qui auroit pu se lier aussi aisément avec les Philippines, qu'avec les Marianes (*b*).

Les Isles de Liqueios [illegible] *du Japon & de la* Chine.

Pour prouver la certitude, aussi-bien que la probabilité de ce que nous avons avancé, observons que ces Isles, si fameuses parmi les premiers *Découvreurs*, & dont le véritable nom nous est à peine connu, sont pleinement à portée des Marianes. Ce sont les Isles de *Liqueios* ou de *Riuku*, situés depuis le vingt-sixieme jusqu'au trentieme degré de Latitude Septentrionale, seulement cinq degrés plus haut que la plus septentrionale des Marianes. Les *Liqueios* ont les Isles du Japon au Nord, le Continent de la Chine à l'Ouëst, l'Isle de Formose au Sud-Ouëst, les Marianes un peu au Sud-Est, & l'Océan, sans aucun Continent qui nous soit connu à l'Est (*c*). C'est un Archipel composé de plusieurs petites Isles, avec deux assez grandes au Nord, qu'on appelle par cette raison les grandes Liqueios, outre deux autres plus considerables que les autres à l'extrémité méridionale, qu'on nomme les petites Liqueios. C'est un principe reçu parmi les Japonois, que ces Isles sont les plus fertiles Contrées du Monde; si on les en croit les habitans font deux recoltes par an. Elles sont principalement de riz, ils ont d'ailleurs d'autres grains, une grande variété d'excellens fruits, quantité de bestiaux, quelque or & de riches aromates. Les habitans passent pour le Peuple le plus gai & le plus heureux de toute la Terre, quoiqu'ils soient dependans de quatre, si ce n'est de cinq Maitres. Ils ont leur Souverain particulier, qui porte comme l'Empereur du Japon le titre de *Dairi*; mais s'il a un Lieutenant temporel ou non, c'est ce que l'on ignore. Ils sont tributaires du Prince de Saxuma, un des Princes du Japon, auquel ils payent annuellement une grosse somme, outre les présens qu'ils font quelquefois à l'Empereur. Ils rassemblent aussi tous les ans une somme considerable qu'ils font presenter à l'Empereur de la Chine, pour lui témoigner leur respect (*d*). Il est vrai que l'on prétend que plusieurs milliers de Chinois se sont refugiés dans ces Isles, dans le tems de la derniere révolution, & qu'ils sont aujourd'hui incorporés avec les Naturels, qu'ils ont vraisemblablement perfectionnés dans l'Agriculture, les Manufactures & le Commerce: mais pour ce qui est de la Navigation, ces Insulaires passoient pour y

(*a*) *Galvano's* Discoveries &c. Dictionn. de Commerce. Atlas Maritimus &c,

(*b*) The Voyage of *Francisco de Gualle*, in *Hakluyt's* Collection, Vol. II. p. 442. *Alonzo d'Ovalle* ubi sup. *Purchas* Pilgrims, Vol. I. p. 370.

(*c*) *Ramusio* Racolte delle Navigationi &c. T. I. fol. 369. *Herrera* ubi sup. The Voyages of *Franc. Gualle*, l. c.

(*d*) *Herrera*, Ch. XXVI. *Purchas* L. V. Ch. XIV. Sect. 1. *Du Bois* Géogr. Mod.

Section X. Découvertes au Nord des Isles Marianes&c.

y être plus habiles que les Chinois, dans le tems de l'arrivée des Européens aux Indes; c'étoient aussi les Négocians les plus francs & les plus estimés de tout l'Orient, où la profession de Marchand a toujours été honorable, & où l'on voit encore plusieurs Marchands qui vivent avec une magnificence égale à celle des Princes (*).

Caractère des Insulaires, & par quelles voyes ils se sont maintenus libres & heureux.

Ce qui distingue les Insulaires des Liqueios, c'est leur amour de la tranquillité, & leur application aux Arts de la paix; au milieu des révolutions, qui ont non seulement troublé, mais plus ou moins détruit les Nations qui les environnoient, ils se sont maintenus par-là à peu près dans le même état, dans la jouissance de leurs Loix, de leurs Coutumes, & dans l'exercice de la Navigation & du Commerce; c'est-là ce qui les a mis à couvert des maux, que leurs voisins plus puissans & plus fiers ont cruellement ressentis. La richesse de leurs Terres, & la douceur de leur Climat, au-lieu de les rendre paresseux, les ont portés à faire valoir autant qu'il leur a été possi-

(*) C'est des Voyageurs Européens, qui ont été par terre aux Indes avant que les Portugais eussent découvert la route par le Cap de Bonne-Espérance, que nous apprenons que l'état de ces Pays & de leurs habitans étoit très-différent de ce que nous nous serions imaginés sans ces Relations. L'Isle d'Ormus étoit en ce tems-là, comme nous l'avons fait voir ailleurs (1), le centre du commerce de l'Inde extérieure, comme Malacca l'étoit pour l'Inde intérieure; c'étoit aussi à Ormus que se faisoit le peu de commerce que l'Europe avoit avec ces Pays éloignés; & l'on ne peut effectivement concevoir un lieu plus propre à cela. Les Marchands des Côtes d'Egypte, d'Arabie & de Perse s'y rendoient d'un côté; & ceux de la Corée, de la Chine, du Japon, & peut-être de Pays plus éloignés, de l'autre; de-là vient que *Louis de Berthema* ou *Vertoman*, un des plus anciens Voyageurs, des Ouvrages duquel il nous reste quelque chose, dit qu'il croyoit qu'il y avoit plus de vaisseaux dans ce Port, que dans aucun autre du Monde, ce qui, vu le tems où il écrivoit, pouvoit bien être vrai (2). *Eduard Barbosa*, autre ancien Voyageur, dont on trouve encore les Ouvrages, quoiqu'imparfaitement, dans le meilleur Recueil de Voyages que nous ayons, parle des Insulaires, dont il s'agit dans le texte, en ces termes (3). „ Tout du long des Côtes du Continent de la Chine il y a „ une multitude d'Isles, & l'on dit qu'au-delà de ces Isles il y a un très-grand Pays, „ que l'on croit être un Continent, d'où il venoit tous les ans à Malacca avec ceux de la „ Chine trois ou quatre vaisseaux, montés par des hommes blancs, qui étoient de grands „ Négocians & fort riches; car ils apportoient dans leurs vaisseaux de grandes quanti- „ tés d'or en barres, de l'argent, toutes sortes de grains, des fleurs, de belle porcelai- „ ne, & entre autres quelques pieces d'une beauté exquise, & d'autres riches marchan- „ dises, qu'ils troquoient pour du poivre & pour d'autres marchandises qu'ils trouvoient-là, „ Ces Peuples s'appellent *Liqueiens*, & suivant le témoignage unanime des habitans de „ Malacca, ils sont fort différens des Chinois, & leur sont très-supérieurs pour la fran- „ chise, les richesses & les habillemens; mais nous ne pouvons rien dire de plus de ces „ Peuples aujourd'hui, parcequ'ils ne sont plus venus aux Indes depuis que les Portu- „ gais y sont devenus les maîtres". Nous pouvons inférer de-là qu'il faut de l'adresse & des ménagemens pour trafiquer avec ces Insulaires. On croiroit donc que les Espagnols, en considération des avantages qu'ils en pourroient retirer, pourroient se porter à commercer avec eux, sans entreprendre sur leur liberté, de la conservation de laquelle leur commerce dépend selon toutes les apparences, & à laquelle ceux qui voudroient gagner avec eux, ne devroient pas attenter.

(1) Voy. Ch. IV. S ct. V.

(2) Voy. ces Voyages dans *Eden* History of Travaile.

(3) *Ramusio* Racolte delle Navigationi & Viaggi, T. I. fol. 320 b.

Section X. Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.

possible, les avantages que la Nature leur a accordés (*a*). Leurs champs sont cultivés avec tout le soin imaginable, & selon la qualité du sol ils y sement différentes sortes de grains. Après la récolte, ils séparent le fin, le grossier & celui qui est de rebut; ils prennent du premier pour leur usage, & pour l'exporter; du second ils font une sorte de biere assez agréable, nommée *Sacki*, qui donne cependant la colique, quand on la boit froide: le troisieme sert à faire une espece de liqueur forte, qu'ils appellent *Awamuri*. Ils cultivent aussi avec beaucoup d'application leurs jardins, où ils ont toutes sortes de racines, quantité de légumes, d'herbes médicinales, & de très-belles fleurs. Leur principale Manufacture sont des étoffes de soie, & ils en ont de plusieurs especes, dont ils s'habillent, ils ne laissent pas d'en avoir beaucoup pour l'exportation; ils ont aussi de la nacre de perles, & des *Couris*, qui sont fort recherchés au Japon, où quand ils sont parfaitement blancs, on les réduit en une poudre très-fine, dont on fait une espece de fard, dont l'un & l'autre Sexe se servent. Ils ont encore une autre sorte de coquilles plattes & polies, dont les Japonois se servent au-lieu de vîtres (*b*).

On pourroit découvrir d'autres Isles, dont les habitans ne sont pas moins industrieux & riches.

Comme l'industrie est le caractere distinctif de ces Insulaires, ils ont vraisemblablement trouvé le moyen de payer leur tribut au Japon & à la Chine du produit du commerce qu'ils y font; outre les productions de leurs propres Isles, ils portent au Japon les marchandises de la Chine, & à la Chine celles du Japon, par où ils gagnent beaucoup, & peut-être que la plus grande partie de l'or que l'on voit chez eux, est le fruit de ce commerce. Si donc les Espagnols s'étoient établis dans ces Isles, comme sans-contredit ils le pouvoient aisément, les marchandises de l'Europe & de l'Amérique y auroient sans-doute été bien reçues de ces habiles Négocians, & peut-être que les Japonois, nonobstant toutes les défenses, les auroient prises par cette voye (*c*). Il n'est nullement improbable qu'on ne pût trouver entre les Liquéios & les Marianes d'autres Isles qui ne manquent pas de riches marchandises, & l'on sait très-bien qu'il y a plusieurs amas de petites Isles à l'Oüest, entre celles-ci & le Continent de la Chine, entre autres celles que nos Boucaniers ont appellées les Isles *Bashée*, où il se trouve de l'or, & quelques épiceries, pour ne rien dire des gommes & des drogues pour la teinture. Nous n'avons donc rien avancé de chimérique, & sans fondement, touchant les découvertes qu'on pourroit faire dans le voisinage de l'Archipel des Marianes, qu'on a souvent, faute de mûr examen, traitées avec tant de mépris (*d*) (*). Qu'il nous soit permis d'ajouter que si les Mission-

(*a*) *Charlevoix* Hist. du Japon, T. I. p. 9, 10.

(*b*) *Herrera*, Ch. XXVI. *Charlevoix*, T. VI. p. 28.

(*c*) *Harris* Collection of Voyages, Vol. I. p. 686.

(*d*) *Brentii* Tab. *Purchas*, L. V. Ch. XIV. Sect. I. Voy. la Carte Espagnole dans les Voyages d'*Anson*.

(*) Peut-être s'attendra-t-on que nous citions des autorités de plus fraiche date, & que l'on sera surpris que nous ne produisions que d'anciens Recueils, & des Voyageurs qui vivoient si long-tems avant notre tems. Nous répondrons en remarquant, que c'étoit le tems des découvertes, lorsque l'Empire des Espagnols étoit encore dans son accroissement, & avant qu'on eût inventé des Systèmes de commerce, & qu'on eût en conséquence

fionnaires avoient fuggéré quelque chofe de pareil au Gouvernement d'Efpagne, & qu'ils euffent offert leurs fervices pour l'éducation des jeunes Indiens,

SECTION X. *Découvertes au Nord des Ifles Marianes &c.*

féquence de ces fyftêmes établi des Compagnies privilégiées chez les autres Nations. Depuis cette époque les chofes ont été plutôt à reculons pour des entreprifes de cette nature, & ce feroit envain que l'on chercheroit, depuis le commencement de ce fiecle, des témoignages fur quelque entreprife de ce genre (1). Mais pour mettre la probabilité de ce que nous difons dans le texte au-deffus de tout doute, nous ferons connoître par le témoignage d'un témoin oculaire de notre Nation, quelle forte de Peuple habite les Ifles de *Bashée* ou de *Bachi*; & quand on verra combien fa Relation s'accorde avec ce que nous avons rapporté des habitans des Liqueios, excepté que ces derniers font plus civilifés, mais en même tems moins libres, on ne pourra douter qu'une Nation douée de bon-fens, & qui a de l'humanité, pourroit faire de ces Peuples, qui font nombreux, tout ce qu'elle voudroit. Notre Auteur obferve d'abord, qu'il n'a apperçu aucune trace de Religion parmi eux; mais il ne faut pas conclure de-là qu'ils n'en ont point, parceque la plupart des Peuples de l'Orient gardent un profond fecret là-deffus. Il ajoute qu'ils n'ont aucune forme de Gouvernement, finon que les peres font maîtres dans leur famille, & que les enfans les refpectent & leur obéiffent; il croit qu'ils ont néanmoins quelques Loix ou Coutumes, parcequ'il vit enterrer un jeune homme tout vif pour vol. Voici ce qu'il dit du caractere & de la maniere de vivre de ces Peuples (2). „ Ils n'ont qu'une „ femme, avec laquelle ils vivent fort bien, & les enfans font fort obéiffans au pere & „ à la mere. Les garçons vont à la pêche avec leurs peres, & les filles demeurent à la „ maifon avec leurs meres. Quand elles ont affez de force, on les envoye aux plantations fouir des yams & des patates, dont elles apportent tous les jours au logis, fur „ leur tête, autant qu'il en faut pour toute la famille; car ils n'ont ni riz ni mahis. „ Leurs plantations font dans les vallées, affez loin de leurs maifons. Chacun a un morceau de terre en propriété, qu'il cultive pour fon ufage, & dont il tire fuffifamment „ pour ne rien emprunter de fon voifin. Ils font fort propres fur leurs perfonnes, tant „ les hommes que les femmes. Ce font les gens les plus paifibles & les plus civils que „ j'aye jamais rencontrés. Je n'ai jamais remarqué qu'ils fe foient mis en colere les uns „ contre les autres. J'ai vu avec admiration à bord de notre vaiffeau vingt à trente bateaux tout à la fois, fans qu'il foit arrivé le moindre démêlé. Au contraire tout étoit „ paifible & honnête, chacun tâchoit de fe fecourir dans le befoin. Nul bruit, nulle „ apparence de mécontentement, & quoiqu'il arrivât quelquefois des traverfes qui auroient pu mettre d'autres gens aux mains, tout cela néanmoins ne fut pas capable de „ les émouvoir. Ils boivent auffi quelquefois & s'échauffent en buvant, cependant je „ n'ai jamais remarqué pour cela le moindre emportement en eux. Non feulement ils „ font honnêtes entre eux, mais auffi fort obligeans & fort généreux à l'égard des Etrangers, & contre l'ordinaire leurs enfans ne nous faifoient rien de defobligeant. A-„ la-vérité quand nous allions chez eux les femmes nous demandoient modeftement quelques guenilles, ou petits morceaux de toile pour envelopper leurs enfans, ce qu'elles „ faifoient en nous les montrant. Il eft ordinaire de demander parmi toutes ces Nations „ fauvages, cependant on demandoit ici avec moins d'importunité qu'ailleurs. Pour les „ hommes ils ne demandent jamais rien". Ces Infulaires ont auffi des Barques bien bâties, la plupart petites, ils en ont pourtant d'affez grandes pour porter quarante ou cinquante hommes; celles-ci ont douze ou quatorze rames d'un côté. Il n'y a rien d'improbable & d'abfurde à fuppofer que ces Peuples font fort déchus de ce qu'ils ont été autrefois; car puifqu'ils ont encore des Loix, c'eft une preuve qu'ils ont eu autrefois une forme de Gouvernement, qui ayant été tout-à-fait renverfée, l'autorité eft revenue à ceux qui la tiennent de la nature. Leur équité & leur humanité font auffi des reftes de tems plus

(1) Difcourfe of *Lopez Vaz* concerning the Spanish Power in the Indies, in *Hakluyt's* Voyage, Vol. III. p. 778. *Monfon's* Naval. Tracts, in *Churchill's* Collect. Vol. III. p. 437. *Mun's* advantages of Foreign. Trade.

(2) *Dampier*, Voy. T. II. p. m. 131, 132.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

diens, de maniere à les rendre propres à exécuter des projets de cette nature, ils auroient rendu un double service aux Naturels & à leurs Maîtres, en leur inspirant des principes d'industrie & le goût des Arts, ils auroient réveillé les semences de civilité & de qualités sociales, que ces Peuples doivent avoir conservées, s'il y a quelque vérité dans la conjecture des Missionnaires, qu'ils sont descendus en partie des Japonois, & en partie des Tagales, deux Nations qui ont de grandes qualités, qui ont pu aisément s'obscurcir, & en quelque façon se perdre, par la barbarie qui a suivi par degrés leur éloignement du Pays de leur origine, & la privation de tout commerce avec leurs compatriotes (*a*).

Un autre avantage que les Espagnols pouvoient raisonnablement espérer d'un commerce étroit avec les habitans des Liqueios, c'étoit d'acquérir quelque avantage du commerce caché de l'Orient. Car c'est une chose très-connue, quoique nous ne puissions en marquer les détails, qu'avant l'arrivée des Européens, les Chinois, les Japonois & les habitans de ces Isles faisoient un commerce fort considérable dans la plus grande partie des Indes; bien que les deux dernieres de ces Nations l'ayent abandonné depuis, cependant ou elles ont conservé d'autres branches de commerce, ou elles en ont ouvert un nouveau au Nord & à l'Ouëst, sur-tout avec les Isles qui sont entre la Corée & le Japon. Il ne peut donc y avoir de difficultés insurmontables à tirer de ces Insulaires sur ce sujet des lumieres, qu'il n'y a pas d'apparence que l'on puisse avoir par aucune autre voye. Si les Espagnols ou leurs Missionnaires conservent encore le même zele pour la propagation de l'Evangile, c'est-là un nouvel aiguillon pour eux, & l'on ne peut imaginer de moyen en apparence plus propre à se procurer l'entrée de quelqu'un des Pays de l'Empire du Japon (*b*). En retour des lumieres qu'ils recevroient, les Missionnaires pourroient de leur côté donner à ces Insulaires des connoissances plus justes, qu'ils n'ont peut-être de l'Astronomie, de la Cosmographie & de la Navigation; & comme ils ont naturellement de la disposition pour ces Sciences, on pourroit bientôt les engager à faire usage des progrès qu'ils y auroient fait, suivant les directions, & en quelque mesure à l'avantage de leurs Maîtres (*c*).

Avantages d'avoir un Port dans quelque Isle plus Septentrionale.

Si par ces moyens, & par d'autres qu'une correspondance avec ces Insulaires pourroit selon les apparences fournir, les Espagnols pouvoient découvrir

(*a*) *Ramusio* Racolto delle Navigationi e Viaggi, T. I. fol. 369.

(*b*) *Dampier* Voy.

(*c*) *Navarette* Tratados Historicos &c. *Hakluyt's* Collect. of Voyages.

plus heureux; & leur goût pour le Commerce est probablement aussi un reste de la disposition, qui autrefois les a mis en état de faire un commerce plus étendu; car il n'y a rien de plus certain, que les Nations Indiennes détestent toute gêne à cet égard, & quoiqu'ils en ayent été privés depuis si long-tems, ils soupirent après un commerce libre (1). D'autre part il est aisé de comprendre, combien ces Peuples, même tels qu'ils sont, pourroient être utiles à ceux qui voudroient simplement protéger & encourager leur commerce, en considération de quelque tribut ou d'autres services.

(1) *Maffei* Hist. Indic. L. V. *Grotius* Hist. Belg. L. X. XV. *Dampier*.

vrir quelque Isle plus au Nord, où le Galion de Manille pût toucher & trouver des rafraîchissemens, ce seroit un avantage inexprimable pour ce commerce, & en peu d'années on sauveroit la vie à autant de personnes qu'il en faudroit pour faire un pareil établissement, dont on pourroit retirer même plusieurs autres avantages, que nous ne pouvons deviner (*a*). Nous pouvons cependant ajouter, que cela faciliteroit aussi le commerce en droiture entre le Mexique & la Chine, ce qui, tout extraordinaire & chimérique que cela puisse paroître à des Lecteurs modernes, n'a pas laissé d'être tenté il y a deux cens ans, lorsque les Espagnols, en vertu de l'union du Portugal avec l'Espagne, étoient maîtres de Macao, desorte qu'à cet égard nous raisonnons sur une maxime incontestable, que ce qui a été peut etre; & que ce que les Espagnols ont pu faire il y a si longtems, ils pourroient le faire encore, ayant plus de secours qu'ils n'en avoient alors (*b*). Nous savons aussi que dans ces voyages, & en d'autres postérieurs, on a reconnu des Isles qui promettoient beaucoup, & entre autres une fort grande, à la hauteur d'un peu plus de trente-sept degrés, qu'aucun vaisseau cependant ne se donne la peine d'examiner dans le cours d'un voyage si long & si hazardeux; & quand même ils auroient envie de le faire, ils sont tellement liés par leurs instructions, qu'ils ne le peuvent absolument point. Cependant si en faisant ainsi peu à peu des découvertes, on pouvoit trouver quelque Isle propre à ce que nous disons, il n'y a point de doute que les Espagnols seroient bien aises de cette nouvelle acquisition, indépendamment de l'espérance qu'ils auroient qu'elle pourroit ressembler à ces Isles abondantes en argent, dont ils ont tant de Relations par tradition, comme nous l'avons déja dit (*c*) (*).

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

Il

(*a*) *Herrera*, C. XXVI. *Galvano's* Discoveries. *Carreri* T. V. L. III.

(*b*) *Herrera*, Descript. de las Indias Occid. XXVIII. *Will. Monson's* Naval Tracts in *Churchill's* Collection. Description of the English Province of Carolina, by *D. Coxe*, Esq. p. 65.

(*c*) *Herrera*, l. c. C. XXVI. *Galvano's* Discoveries. The Voyage of *Francisco de Gualle* in *Hakluyts* Collection. Vol II.

(*) On objectera peut-être, que les Espagnols ayant pratiqué depuis si longtems cette Navigation, doivent non seulement la connoître mieux que personne, mais aussi avoir découvert depuis longtems les Continens & les Isles qui sont entre deux, & qu'ils les auroient certainement examinés & s'en seroient mis en possession, s'ils avoient cru qu'on en pût retirer quelques-uns des avantages dont nous avons parlé. On dira encore, que les vues des Princes & des Politiques sont très-différentes des visions de quelques Spéculatifs, qui voyagent dans leur cabinet, font des découvertes sur le papier, & forment des projets qu'ils admirent, de même que les gens qui ont le même tour d'esprit, mais dont les habiles Ministres se moquent Le fait n'est point contesté, mais la question est qui a raison? Princes & Politiques sont de grands noms, des gens éclairés & qui ont de la sagacité sont de grands hommes. Les premiers sont généralement occupés de ce qui se passe de leur tems, les autres examinent ce qui s'est passé avant eux, & pensent au bien de la Postérité. Ce n'est pas *Ferdinand*, bien qu'honoré des titres de *Sage*, de *Grand* & de *Catholique*, qui a découvert le Nouveau Monde, mais le pauvre *Colomb*, qu'on avoit traité de visionnaire, & dont les vastes projets auroient été étouffés dans leur naissance, si la Reine *Isabelle* ne l'eût mis en état de les exécuter, en mettant ses pierreries en gage (1).

Ve-

(1) *Herrera*, Dec. I. L. I. C. 9.

Les Espagnols pourroient savoir s'il y a un passage au Nord-Ouëst.

Il dépend donc d'eux, si après mûre délibération ils jugent que cela leur soit avantageux, de résoudre avec certitude ce qui depuis si longtems passe pour un problème, savoir s'il y a un passage par le Nord-Ouëst dans la Mer du Sud. On pourroit douter peut-être avec quelque fondement, si cette découverte, supposé qu'elle soit possible, seroit agréable ou non aux Espagnols (*a*). C'est à eux à le décider; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'ils en sont mieux instruits que personne, si l'on peut compter sur un fait qui se trouve dans quelques Mémoires, qu'en 1609 un vaisseau qui alloit d'Acapulco aux Philippines fut chassé par la tempête par ce Détroit, & après avoir touché à un Port d'Irlande il se rendit heureusement à Lisbonne, où les Journaux des Pilotes furent brûlés par ordre de Sa Majesté Catholique, pour empêcher les autres Nations de découvrir ce passage, ce qui est très-probable, supposé la vérité du fait (*b*). A tout événement il ne peut étre préjudiciable à la Couronne d'Espagne de parvenir à la certitude sur cet article, d'autant plus que les choses ont tellement changé de face, qu'on envisageroit peut-etre une nouvelle route sous un tout autre point de vue, qu'en ce tems-là (*c*) (*).

Les

(*a*) *Humphry Gilbert's* Discourse to prove a Nord West passage. Ch. VII. *Purchas* Pilgrims. Vol. III. p8. 49.

(*b*) *Henri Hawkes*, Relation adressed to *R. Hakluyt*.

(*c*) *Will. Monson's* Naval Tracts, in *Churchill's* Collect. Vol. III. p. 428, 429, 445.

Venons à l'article dont il s'agit ici. On trouve dans quelques Cartes Espagnoles un grand nombre d'Isles marquées à une grande hauteur, en d'autres il n'y en a que très-peu, & nous en avons dit la raison. Il est néanmoins très-certain, qu'il n'y a gueres plus de treize degrés de Latitude entre la plus Septentrionale des Marianes & l'Archipel découvert à l'Est du Japon en 1716, qui est directement au Nord des Marianes, & l'on voit dans cet espace, sur quelques Cartes Espagnoles, entre trente & quarante Isles, desorte qu'on ne peut nier que l'on ne puisse les découvrir entierement avec la plus grande facilité (1). D'ailleurs *Don Juan de Gama* découvrit un Continent, ou au moins une fort grande Isle à une beaucoup plus grande Latitude à l'Est du Japon au Nord de ces Isles, ensorte qu'il n'y a rien d'improbable ou de difficile, bien moins d'absurde dans ce que nous avons avancé (2); au contraire il est très-certain qu'il y a de tels Pays, & on pourra savoir sans peine quels Pays ce sont, quand il plaira aux Espagnols. Quels sont les motifs qui les empêchent de faire ces sortes de découvertes, c'est une autre question, que nous n'avons pas dessein de traiter expressément, parceque nous n'avons pas de lumieres suffisantes sur cet article; mais quelque sages & bien fondés que soient ces motifs, ils doivent tirer leur origine des circonstances de leurs affaires & de la nature de leur Gouvernement, qui sont évidemment des choses qui ne nous regardent point; nous n'envisageons simplement les Espagnols dans cette Section comme possesseurs de ces Pays, & comme en état en cette qualité de les faire servir aux usages qu'ils jugent à propos, & entre autres à ceux que nous indiquons.

(*) Il est de la derniere importance pour entendre ce sujet à fonds, de connoître & de comparer ensemble les notions que les Espagnols avoient dans les premiers tems touchant la probabilité du Détroit par lequel on pourroit par le Nord Ouëst entrer dans les Mers du Sud. Nous avons parlé au commencement de cette Section de l'expédition de *Don Garcie de Loaysa* aux Molucques par le Détroit de Magellan. Il y avoit un habile Pilote, nommé *Estevan Gomez*, qui auroit fort souhaitté d'être du voyage, mais

que

(1) Voy. la Carte Espagnole de l'Océan Pacifique dans le Voyage d'*Anson*.

(2) Mappe-monde à l'usage du Roi, par G. *De Lisle*.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

Les Espagnols établis en Amérique doivent aussi savoir, s'il est vrai, comme on l'a dit, que les Indiens du Nord-Ouëst de l'Amérique, derriere la

Les Espagnols *ouvroient au*

que l'on ne voulut point prendre (1). Ce Pilote avoit proposé à Charlequint la découverte du passage du Nord-Ouëst pour aller à la Mer du Sud. On ne l'écouta point: piqué de cet affront, il proposa au Comte *d'Aranda* & à quelques autres d'aller par cette route aux Molucques; ils lui équiperent un vaisseau pour l'exécution de ce projet en 1525: il mit dix mois à son voyage, il se rendit d'abord à Cuba, ensuite il porta au Nord jusqu'à la hauteur du Cap Raze, à quarante-six degrés de Latitude Septentrionale; le courage lui ayant manqué alors il revint à la Coruna (2). Une misérable équivoque le perdit de réputation, & ce qu'il y a de plus singulier fit tort au passage par le Nord-Ouëst. Lorsque le vaisseau entra dans le Port, quelqu'un demanda ce qu'ils avoient à bord? Un des Mariniers répondit *Esclavos*, des Esclaves; quelqu'un qui étoit au guet sur le rivage, entendit *Clavos*, des Cloux, se rendit en poste à la Cour, & y porta la nouvelle que *Gomez* étoit revenu des Molucques chargé d'épiceries, ce qui, après que la bévue fut découverte, l'exposa lui & ses patrons à la risée (3). Mais si ce passage perdit crédit en Europe, les Portugais & les Espagnols qui étoient aux Indes, demeurerent fermement persuadés qu'il y en avoit un; c'est ce qui paroît, entre autres, par la Relation d'un de nos compatriotes, écrite en 1572, après avoir demeuré cinq ans à la Nouvelle Espagne (4). „ Il y a, dit-il, à l'Ouëst de Mexique, un Port sur la Mer du Sud, „ nommé *Puerto d'Acapulco*, où sont les vaisseaux dont ils se servent ordinairement „ pour la Navigation de la Chine, qu'ils ont nouvellement découverte. Ce Port est à „ soixante lieues de Mexique. Il y a un autre Port sur la Mer du Sud, nommé Culiacan, qui est à l'Ouëst tirant vers le Nord de Mexique, & à deux cens lieues de cette ville; c'est-là où les Espagnols ont fait bâtir deux vaisseaux pour chercher le Détroit ou le Golphe qui est, disent-ils, entre le New-foundland & le Groenland, & „ qu'ils appellent le Détroit des Anglois, qui jusqu'à présent n'a pas été parfaitement „ découvert; ils assurent que ce Détroit n'est pas loin du Continent de la Chine, que les „ Espagnols disent être prodigieusement riche."

Cet Auteur écrivoit ce qu'il avoit appris, nous allons citer le sentiment d'un Espagnol, qui écrivoit sur sa propre expérience, & qui rapporte des faits dans la Relation de son retour de la Chine à la Nouvelle Espagne (5). „ En courant ainsi Est „ & Nord environ trois-cens lieues depuis le Japon, nous trouvâmes une mer fort „ haute, avec un courant qui venoit du Nord & du Nord-Ouëst, la mer libre & large, sans rencontrer rien qui nous arrêtât dans la route que nous fîmes; & quelque „ vent qu'il soufflât, la mer fut toujours haute, & le courant le même, pendant sept „ cens lieues. A environ deux-cens lieues des Côtes & des Terres de la Nouvelle Espagne, nous commençâmes à perdre cette haute mer & ce courant; c'est ce qui me „ persuade très-surement, que vous trouverez un Canal ou Détroit entre le Continent „ de la Nouvelle Espagne & les Terres de l'Asie & de la Tartarie: nous trouvâmes „ aussi dans toute cette étendue de sept-cens lieues quantité de baleines & d'autres poissons, que les Espagnols nomment *Atuns* ou Thons, qu'on trouve en grand nombre sur „ la Côte de Gibraltar en Espagne; nous vîmes aussi des Albicores & des Bonites, qui „ sont tous des poissons qui se tiennent ordinairement dans les Canaux, les Détroits, & „ dans les lieux où il y a des courans, pour frayer; ce qui me fait croire encore plus, „ qu'il doit y avoir-là quelque part un Détroit par où l'on peut passer." Passons des Relations & des Conjectures à des Faits. M. *Michel Locke*, Marchand Anglois, qui étoit à Venise en 1596, y fit connoissance avec un Pilote Grec, dont le véritable nom étoit *Apostolos Valerianos*, & que les Espagnols appelloient *Juan de Fuca*; cet homme avoit fait deux voyages par ordre du Viceroi de la Nouvelle Espagne, le dernier en 1592, pour

(1) Discourses and Proposals relating to a Nord West passage.
(2) *Galvano's* Discoveries.
(3) *Monson's* Naval Tracts, l. c.
(4) *H. Hawke's* Relation of his Observations in New Spain, *ubi sup.*
(5) The Voyage of *Franç. de Gualle*, in *Hakluyt's* Collection, Vol. II. p. 442.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles* Marianes *&c.*

moins savoir, s'il y a commerce entre les Indiens *du Nord & les Peuples Orientaux.*

la Californie, ont commerce avec les habitans de l'Asie, des Continens ou des Isles qui sont entre l'Asie & l'Amérique; les Espagnols tant de l'Amérique que de l'Europe de même que les autres Nations, l'ont cru autrefois fermement, tant sur des raisons que sur des autorités. Il est vrai aussi que ce sentiment a été fortement combattu, & que depuis quelques années il en a été peu question. Mais l'incertitude ou le silence ne concluent rien sur la nature du fait, ni sur son importance (*a*). Les Espagnols, ou au moins les Jésuites sous leur protection, ont des missions considérables dans la Californie & dans le Pays de Quivira, qui pourroient aisément éclaircir le doute; & cet éclaircissement devroit paroître de la derniere importance à la Cour d'Espagne, par des raisons que l'on verra en leur lieu, si elle comprenoit & pesoit mûrement ses véritables intérêts dans les Indes. Après avoir été en possession de ces Pays depuis plus de deux siecles & demi, il est certainement plus que tems de s'instruire de tout ce qui y a du rapport, & de tous les avantages qu'on en peut retirer, sans quoi ce sont des Pays qui sont plutôt découverts que possédés, si cette possession ne consiste qu'à les garder sans en profiter, ou pour mieux dire c'est les retenir à d'autres, qui en sauroient tirer meilleur parti (*b*) Cette conduite paroîtra d'autant plus hors de saison, si l'on considere qu'il y a plus de deux-cens ans, que ceux qui ont connu le mieux les intérêts de l'Espagne dans ces Pays, ont condamné cette humeur de garder sans faire valoir; de sorte que ce que nous disons n'est ni étranger au sujet, ni incompatible avec le génie de la Nation Espagnole; ce sont au contraire des projets proposés par leurs propres Auteurs, qui les ont maniés en maîtres, & sur lesquels ils ont

(*a*) *Jos. Acosta*, Historia Natural ei Moral de las Indias L. II. Seville 1590 in 4to. *Gomara* Hist. Gén. des Indes, L. VI. Ch. 17. *Hakluyt's* Voyag. p. 562. de l'Edition originale.

(*b*) *Herrera* Ch. XXVI. Voy. de *Franç. Gualle*, l. c. *Hakluyt's* Collection. Vol. II. p. 429.

pour découvrir ce Détroit, & il assuroit qu'il l'avoit découvert entre le quarante-septieme & le quarante-huitieme degré de Latitude: ce Détroit avoit trente lieues de largeur à son embouchure, avec un Cap du côté du Nord-Ouëst, remarquable par un Rocher qui s'élevoit en forme de pyramide. Il navigea pendant quelque tems dans ce Détroit, découvrant plusieurs Isles, & ayant une mer ouverte, & libre au Nord-Est (1). A son retour à Acapulco, le Viceroi le combla de louanges, & lui conseilla de se rendre à la Cour de Madrid, muni de bons certificats, pour solliciter une recompense proportionnée à l'importance du service qu'il avoit rendu au Roi Catholique. S'y étant rendu, on le reçut avec de grandes marques d'approbation & d'estime; mais ne recevant après de longues sollicitations que des promesses réitérées, il s'en retourna dans son Pays, vivement piqué contre les Espagnols: par le moyen de *M. Locke* il fit offrir ses services à la Reine *Elizabeth*, s'engageant de découvrir ce Détroit depuis un bout jusqu'à l'autre dans l'espace de trente jours, avec un vaisseau de quarante tonneaux & une pinasse. Cette proposition fut très-bien reçue en Angleterre, mais la Reine étoit si ménagere, que faute de cent livres sterling pour défrayer le Pilote, on différa jusqu'à ce qu'il mourût (2). Nous avons encore des preuves incontestables, que ce M. *Michel Locke* étoit un homme curieux & infatigable, dans un Exemplaire du *Recueil de Voyages* de *Ramusio*, chargé de remarques en marge de sa propre main, qui est à-présent dans la Bibliotheque de M. *Robert Harper* de *Lincoln's-inn*.

(1) *Hakluyt's* Collection, Vol. I. p. 412. (2) *Purchas* Pilgrims, Vol. III. p. 849, 850.

Section X. Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.

ont insisté comme absolument nécessaires pour lier ensemble les différentes parties des Indes Espagnoles, & pour rendre complet ce plan d'empire, ouvert par les découvertes, fondé par les conquêtes, & qui doit être maintenu, affermi, & perfectionné par une sage & habile Politique (a).

Quatre Projets pour ouvrir une communication entre les Mers du Nord & du Sud.

Nous trouvons qu'on a proposé quatre différens Projets pour ouvrir un passage des Mers du Nord dans celles du Sud, indépendamment du Détroit de Magellan, & du passage par le Nord-Ouëst, supposé qu'il existe. Le grand but de tous ces Projets étoit de rendre la navigation d'Espagne aux Philippines praticable, sans être exposé aux inconvéniens que l'on avoit éprouvés en passant par le Détroit de Magellan, & que l'on supposoit qui se rencontroient dans le passage par le Nord-Ouëst (b). Tous ces Projets étoient fondés évidemment sur la supposition, qu'il étoit du véritable intérêt de l'Espagne d'entretenir une étroite & constante correspondance entre ses Colonies quelconques, & entre ces Colonies & l'Espagne. Ceux qui proposoient, & ceux qui appuyoient ces Projets, étoient convaincus que cette correspondance réguliere étoit nécessaire pour l'avantage réciproque des Colonies, en les mettant en état de se secourir & de s'enrichir les unes les autres, & que c'étoient le moyen de les bien peupler, & de porter ceux qui y étoient à faire valoir leurs talens pour leur propre bien & pour le service du Public; que d'ailleurs cela tourneroit à l'utilité de l'Espagne (c). En adoptant un de ces Projets les Colonies n'auroient plus reçu les marchandises & les manufactures d'Europe, que d'Espagne, ou par sa permission, & en même tems les riches productions des Indes Orientales & Occidentales auroient dû être transportées en Espagne (*).

Ils

(a) *Galvano's* Discoveries. *De Gualle* & *Carreri*.

(b) *Galvano's* Discoveries. *Alonzo d'Ovalle*, Relacion Hist. del Reyne de Chile, L. II. C. 4. *Gomara* L. VI. C. 17.

(c) *Galvano*. *D. Juan Gran y Montsalcon* Justification &c. *Herrera*.

(*) Tous les projets imaginés pour ouvrir un passage aisé des Mers du Nord dans celles du Sud, doivent être envisagés comme autant de tentatives pour accomplir le premier & grand dessein de *Colomb*, dont nous avons souvent parlé, d'aller aux Indes Orientales par l'Occident (1). Ceux qui ont le mieux entendu les intérêts de la Couronne d'Espagne ont toujours continué à regarder comme le grand objet le moyen de réunir les principales sources de commerce, & d'assurer par-là à la Couronne d'Espagne tous les avantages du plus riche commerce du Monde. Le premier de ces passages, dont nous avons parlé, est entre le *Golphe de St. Michel* dans la Mer du Sud, & le Golphe d'*Uraba* dans celle du Nord. La Riviere de Darien se jette dans le dernier, & le passage par la Province que les Espagnols appellent *Terre-ferme* est environ de vingt-cinq lieues (2). Il n'y a point de doute que cela ne fût assez commode, si le Pays étoit bien peuplé, que la terre y fût bien cultivée, & si les chemins étoient rendus commodes. Mais ces trois choses, absolument nécessaires pour prendre cette route, rencontreroient de grands, sinon d'insurmontables obstacles. D'abord le Pays est naturellement aride, ce qui fait que l'air y est fort mal-sain. Les terres basses sont marécageuses, en creusant à un pied de profondeur on trouve de l'eau puante, également nuisible & desagréable (3); ainsi nous n'en dirons pas

da-

(1) *Herrera*, Dec. I. L. I. C. 7. *Alonzo d'Ovalle* ubi sup.

(2) *Galvano's* Discoveries.

(3) *P. Martyr*, Dec. III. L. VI.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

Utilité de ces Projets.

Ils concevoient, & l'on ne peut assigner de bonne raison pour juger qu'ils se trompassent, que plus on pourroit rendre faciles & surs les voyages entre leurs Colonies éloignées, serrer & étendre le commerce entre elles, plus l'esprit d'industrie regneroit parmi les habitans, plus ils acquerroient de richesses, plus leur Commerce & par une suite naturelle leur Marine fleuriroient, & par conséquent plus le commerce exclusif auquel elles seroient liées avec l'Espagne seroit lucratif. Tel étoit l'ancien Systême de la Puissance des Espagnols dans les Indes, formé pour l'assurer, la maintenir & l'étendre; c'étoient-là des moyens par lesquels on vouloit entretenir l'esprit par lequel on avoit acquis ces Pays, & la méthode par laquelle on tâchoit d'a-

davantage sur cet article. La seconde route est entre *Panama* & *Porto Bello*, dont nous parlons suffisamment dans le texte. La troisieme, par le Lac de *Nicaragua*, seroit si courte, si aisée & si commode, qu'il est bien difficile de deviner pourquoi elle n'a pas été tentée ou suivie. Ce Lac d'eau douce est peut-être le plus beau qu'il y ait dans le Monde, eu égard au Pays qui l'environne; il est si riche, si agréable & si sain, que lorsque les Espagnols y arriverent, il l'appellerent le *Paradis de Mahomet*, & on le nomme à juste titre le *Jardin de l'Amérique* (1). Il y a deux grandes villes sur le Lac, *Léon* & *Grenade*, outre plusieurs autres villes bien peuplées. Ce Lac a cent-trente milles de long, & communique avec la Mer du Nord par la Riviere de *Desaguaderos*, à l'embouchure de laquelle on pourroit faire un bon Port. Il y a aussi une belle Riviere qui se jette dans la Mer du Sud, elle est navigable jusqu'à peu de distance de la ville de Léon; outre que le Port spacieux & commode de *Realejo*, où ils bâtissent de bons vaisseaux, n'en est pas loin (2). Comme le Pays de Nicaragua est un des mieux peuplés, pour ne pas dire le plus peuplé de toutes les Provinces de la Nouvelle Espagne, y ayant près de cinq-cens mille Indiens, qui vivent heureux, & parfaitement libres, plusieurs même font fort à leur aise, & ont gagné du bien par le Commerce, on ne perdroit point de tems à exécuter le projet d'ouvrir un passage par-là; aussitôt qu'on en auroit reçu la permission d'Europe, il s'exécuteroit de lui-même (3). La quatrieme route est par la Province de *Honduras*; la distance d'une Mer à l'autre y est à-la-vérité de cinquante-trois lieues, depuis *Puerto di Cavallo*, sur la Mer du Nord, jusqu'à la Baye de *Fonseca* dans celle du Sud; mais à la faveur de deux Rivieres qui contribuent à former ces Ports, le passage par terre n'auroit été que de quelques milles (4). Comme on en eut informé *Philippe* II. il chargea *Batista Antonelli*, habile Ingénieur, d'examiner la chose, ce qui prouve qu'en ce tems-là de pareilles propositions étoient reçues. *Antonelli* convint que la communication étoit praticable, mais il jugea qu'elle auroit tant d'inconvéniens, qu'il n'encouragea point de la tenter (5). Nous pouvons ajouter une cinquieme route, qui, bienque la moins commode, est la seule qu'on suive; c'est celle d'*Acapulco* à *Vera-Cruz*, dont nous avons parlé ailleurs. Il paroît que les Espagnols ont eu trois grandes raisons de fixer & de continuer dans ces deux Ports le commerce entre les Indes Orientales & Occidentales. La premiere est la grande difficulté qu'ils ont trouvée à revenir des Philippines & même des Marianes, en navigeant entre les Tropiques. La seconde, que bienque le chemin d'Acapulco à la Vera Cruz soit par terre & fort long, il est très-sûr. La troisieme, qu'ils ont été long-tems peu portés au commerce des Indes Orientales, parcequ'il emportoit beaucoup d'argent (6). Il n'est pas néanmoins impossible qu'on ne trouve les moyens de diminuer, sinon de lever entierement ces difficultés, & de mettre cette correspondance sur un meilleur pied qu'elle ne l'est à présent.

(1) *Hieron. Benzoni*, novae novi Orbis Hist. L. II. C. [illegible] T. I. P. I. C. 5.

(2) [illegible] L. VI. Ch. 4. [illegible] Atlas Maritimus & Commercialis, p. 322.

(?) *Gage*, ubi sup.

(4) *Galvano's* Discoveries.

(5) *Herrera*, Descript. de las Indias Occid. Cap. XIII.

(6) *Herrera* C. III. *Alonzo d'Ovalle*, ubi sup. L. II. C. 4. Atlas Maritimus & Commercialis, p. 322.

d'avoir les forces nécessaires pour conserver & couvrir ces conquêtes qui se multiplioient, & de prévenir les inconvéniens qui naissent du défaut de circulation des richesses & de la puissance, par une circulation continuelle & rapide des unes & de l'autre: on trouvoit qu'en employant ainsi les Peuples & ceux qui les gouvernoient, on les empêcheroit de tomber dans l'indolence & le luxe, & que l'on retireroit de leur travail un juste tribut dû au Pays de leur origine, pour les forces qu'elle leur avoit originairement données, & pour tous les secours qu'ils en avoient reçus (*a*). C'étoit-là sans contredit une méthode très-praticable pour maintenir les choses dans un état florissant, propre à répondre aux vues du Prince & du Peuple, & d'entretenir ce courage & cette vigueur qui avoit donné naissance à cet étonnant Empire.

Projet d'établir le commerce des Indes entre Panama & Porto Bello, par où les Marianes seroient devenues le Magazin.

Suivant le sentiment d'un habile & judicieux Auteur, qui dédia le grand Ouvrage qu'il composa au Roi Catholique, de tous les Projets proposés, celui qui meritoit la préférence, étoit de faire venir les vaisseaux des Indes Orientales à *Panama* dans la Mer du Sud, d'où leur charge pouvoit être transportée sans beaucoup de peine, par un chemin aisé de quatre lieues à la Riviere de *Chagre;* delà sur des barques légeres à *Nombre de Dios* ou *Porto Bello*, où avec les produits de l'Amérique on l'auroit embarquée sur les Galions pour l'Europe. Ce Plan lui paroissoit avantageux à divers égards; par-là le voyage entre les deux Indes se faisoit de la maniere la plus courte, en faisant cours presque toujours sous le même degré de Latitude, parallélement à la Ligne, & à peu de distance de la Ligne, en traversant ainsi l'Océan Pacifique, proprement dit, en peu de tems, & presque sans risque (*b*). D'ailleurs ce plan ne changeoit gueres rien à la méthode établie, ce qui, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois, est de grande consequence, parceque les Espagnols sont naturellement fort attachés aux routes une fois réglées, & qu'on ne les engage pas aisément à rien changer, quelque apparens que paroissent les avantages du changement (*c*). Si ce Projet qui, pour rendre justice à l'Auteur, étoit très-naturel & praticable, avoit eu lieu, les Marianes y auroient nécessairement profité, parcequ'elles auroient été propres à servir de Magazin aux marchandises des deux Indes, pour abreger le passage, rendre la correspondance plus sure & plus uniforme, & pour prévenir, comme on l'auroit pu facilement, tout commerce clandestin; & si après mure réflexion on faisoit jamais quelque chose de pareil, ce que nous venons de dire ne pourroit manquer d'arriver; car il est impossible que l'on examine jamais murement des circonstances aussi favorables pour une correspondance de cette nature, sans qu'elles produisent cet effet; & l'on a de fortes raisons de s'attendre que cela arrivera tôt ou tard, & que cet Archipel, aujourd'hui si négligé, deviendra tout d'un coup le centre d'un commerce aussi considérable qu'il y en ait au Monde, uniquement à

(*a*) *Alonzo d'Ovalle*, ubi sup. L. II. Ch. 4. *Herrera* C. XIII. *Galvano's* Discoveries.

(*b*) *Herrera* C. XIV. *Oviedo* la Historia general y natural de las Indias, L. II. *Gomara* P. II. Ch 32.

(*c*) *Galvano's* Discoveries. *Acosta* Historia natural y moral de las Indias. History of Spanish America, p. 189.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

à cause de sa situation commode; & quoiqu'il y ait si longtems qu'on n'y a pas fait attention, c'est un avantage qui ne se perd point, parcequ'il n'y a point de prescription contre les dons de la Nature (*a*).

Le Commerce avec les Nations de l'Orient vaudroit encore mieux.

Après tout pourtant, peut-être les Espagnols trouveroient-ils plus d'avantages encore, en poussant leurs découvertes au Nord, au Nord-Ouëst & au Nord-Est, puisqu'il est extrêmement vraisemblable, & même presque certain, que cela auroit les suites les plus favorables; & si le commerce réuni de ces Pays pouvoit se fixer dans quelque Port convenable sur le Continent au Nord-Ouëst du Nouveau Mexique, il ne pourroit manquer d'attirer tant de monde dans cette Province, par l'attrayante perspective de s'enrichir promptement, que l'on seroit en état de bien couvrir cette frontiere, qui est la plus exposée. Les François ont eu depuis longtems des vues de ce côté-là, & se sont donnés des soins pour avoir des lumieres sur cet article, quoique jusqu'à-présent ils n'ayent pas été en situation de tenter une pareille entreprise (*b*). Il est par conséquent de la derniere importance aux Espagnols de pourvoir à tems à leur propre sureté, en continuant leurs découvertes & leurs établissemens au Nord & au Nord-Ouëst, ce que la perspective d'un pareil commerce faciliteroit, quoique la chose soit d'ailleurs difficile.

Sur-tout parcequ'il assureroit le Nouveau Mexique & les Provinces voisines.

Il est vrai qu'ils ont des Mines fort riches, & des Etablissemens considérables dans le Nouveau Mexique, & dans les Provinces voisines, dont ils ont raison d'être contens, pourvu qu'ils soient en même tems en sureté. Mais comme dans la suite du tems ces Pays pourroient avoir autant à craindre, que les nôtres à-présent, de la part des François, avançant leurs découvertes, & intriguant avec les Indiens derriere eux; il est à présumer qu'une Nation aussi sage & aussi pénétrante que les Espagnols ne continuera pas à négliger la voye la plus courte & la plus efficace de prévenir même un danger éloigné, sur-tout parcequ'ils trouveront qu'il n'est nullement difficile de transporter le produit de ce nouveau Commerce par les grandes Rivieres qui se déchargent dans le Golphe de Mexique. En bâtissant promptement quelques villes considérables sur les bords de ces Rivieres, ils éléveroient de ce côté-là une barriere qui les délivreroit de toute appréhension, vu la disproportion qu'il y a actuellement entre leurs établissemens & ceux de leurs ambitieux Voisins (*c*). C'est-là une chose si nécessaire & si praticable, que bien que nous n'en ayons pas de preuve, nous ne pouvons nous empecher de croire qu'il y ont déja fait attention, & que si nous avions quelque bonne Relation de l'état de leurs domaines dans ces quartiers-là, sur lequel nous avouons que les lumieres nous manquent absolument, il se trouveroit que ce que nous ne disons que par simple conjecture, auroit pu être appuyé par des faits, si nous avions été instruits à tems; si le cas arrive, cela ne pourra que nous accréditer dans l'esprit de nos Lecteurs,

(*a*) *Herrera* C XXVII. *Alonzo d'Ovalle* ubi sup. Atlas Maritimus & Commercialis l. c.

(*b*) *Galvano's* Discoveries. *Carreri*, T. V. L. III. *Comara* Hist. Gén. des Indes.

(*c*) *Herrera* C. XI. *Du Bois* Géogr. Mod. P. IV. Ch. 4. Voyage de *Coreal*, T. I. P. I. Ch. 2.

teurs, & jusqu'à ce que la chose arrive, nous comptons sur leur équité, persuadés que la peine que nous avons prise de voyager si loin par des routes peu frayées, pour leur utilité, ne peut qu'être agréable à des Juges curieux & impartiaux (a).

Section X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

Tout ce que l'on propose dans cette Section est possible & praticable.

Tout ce que nous avons proposé dans le cours de cette Section, ne se réduit pas à des conjectures & à des suppositions; au contraire, on ne propose rien comme praticable ou possible, que l'on ne prouve être tel, ou par des raisons concluantes, ou par des faits. Les Naturels des Philippines, des Isles Marianes, & de toutes les Provinces de la Nouvelle Espagne ne manquent ni de force de corps, ni de génie, ni même de docilité, si nous en croyons les meilleurs Ecrivains Espagnols; il n'y a par conséquent aucun lieu de douter, qu'à la faveur de bonnes instructions, d'un traitement doux, & par des recompenses on ne pût, en mêlant quelques Espagnols parmi eux, les porter à faire tout ce que l'on pourroit en attendre. Comme les Espagnols seroient les maîtres de choisir parmi ces Peuples, & les mêler ensemble de la maniere qu'ils jugeroient à-propos, & de les employer à exécuter ce à quoi ils les croiroient les plus propres, ils pourroient s'en servir sans crainte & sans danger. Ils pourroient les tenter par tant de différentes recompenses, & reconnoître leurs services par tant de douceurs, qu'en peu de tems les volontaires accourroient de tous côtés. Ils pourroient entreprendre & exécuter les Découvertes proposées, au moins en grande partie, des Philippines, des Marianes & du Mexique en même tems, & en faisant ces découvertes par degrés & d'un pas égal, ils pourroient les faciliter & les faire servir à se soutenir les unes les autres. Comme les avantages qu'ils peuvent attendre de leurs efforts à cet égard sont grands, ils n'ont pas aussi de grands obstacles à vaincre, ni aucun sujet de craindre quelque ennemi puissant. Ils peuvent faire ce qui leur plait, faire autant ou aussi peu qu'ils voudront; ils sont les maîtres de publier ou de cacher ce qu'ils jugent à-propos, & de porter tous leurs desseins à un degré de perfection, ou au moins à un point qui n'en soit pas éloigné, avant que le reste de l'Univers en soit informé (b).

Nouveaux Eclaircissemens sur ce sujet.

D'ailleurs, dans l'état présent des choses, la Couronne d'Espagne, au lieu d'avoir toute l'Europe pour ennemie, comme du tems de l'ambitieux *Philippe* II. n'a à-présent sous *Ferdinand* VI. point d'ennemis du tout. Il n'y a par conséquent aucune difficulté à entreprendre & à exécuter ces desseins. Nous ajouterons quelque chose sur leur utilité. Une vie sédentaire & indolente est fatale à toutes les Colonies qui sont fort eloignées du Pays de leur origine, c'est la source du luxe & de la corruption, sur-tout quand elles ont des Peuples qui leur sont soumis; car alors les Colons deviennent des tyrans, & ceux qui devroient n'être que des Sujets, sont rendus esclaves. L'expérience l'a fait voir parmi les Espagnols, & on n'a point trouvé de remede efficace à cet abus, parcequ'on n'a jamais employé le véritable re-

(a) *Alonzo d'Ovalle*, l. c. L. II. C. 4. Atlas Maritim. & Commerc. p. 297, 298. *Coxe's* Description of Caroline, p. 15-17.

(b) *Herrera* C. XXVI. *D'Ovalle*, l. c. C. VI. *Acosta*, Historia natural y moral de las Indias, L. VI.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

remede (*a*). Il consiste à ranimer l'industrie & le zele pour le Bien public, en faisant regner des sentimens d'honneur & le desir de la gloire, & en mettant les personnes de toute condition en droit d'y aspirer. Si l'on en venoit une fois-là, des gens de naissance, riches & bien élevés, se piqueroient de s'engager dans de pareilles entreprises; & comme elles ne pourroient s'exécuter sans le concours de ceux de moindre condition, le besoin que les autres en auroient les engageroit à ménager leurs vassaux, & en peu d'années il se feroit dans les mœurs un changement qui augmenteroit la puissance des Espagnols, quelque petites que pussent etre les nouvelles acquisitions qu'ils feroient dans cet intervalle (*b*).

Ces matieres appartiennent à cette Section.

Tout ce que nous avons dit, est naturellement du ressort de cette Section, où nous avons entrepris de faire connoître tout ce que l'on a découvert, & ce que l'on pourroit découvrir au Nord des Marianes, ce qui nous a obligé de mêler les faits & les réflexions; ces dernieres ne sont pas moins partie de l'Histoire que les premiers, les uns regardent les événemens passés, & les autres font envisager ceux qui pourroient arriver dans la suite (*c*). Nous avions à traiter ici de cette portion du Globe, qui est située d'une façon si singuliere, que l'on ne sait presque à quelle partie on doit la rapporter; on en connoît quelques Pays, comme les Liqueios & les autres Isles qui sont dans leur voisinage; d'autres sont à moitié connus, tels sont les Isles que les Espagnols ont marquées sur leurs Cartes, & auxquelles ils ont donné des noms; d'autres sont moins connus encore, comme ceux d'où venoient les vaisseaux qu'on dit avoir vus sur la côte du Nord-Ouëst de l'Amérique, & d'autres enfin sont tout-à-fait inconnus, mais on en peut présumer l'existence sur le concours de plusieurs circonstances: tel est le Continent ou les Isles qui sont entre l'Asie & l'Amérique, au Nord-Est de la premiere & au Nord-Ouëst de l'autre (*d*). Nous avons parlé de tous ces Pays autant que les lumieres que nous avons nous l'ont permis, & quelque peu que nous en ayons dit, ce peu est encore beaucoup plus qu'on ne trouvera dans aucun autre Ouvrage, au moins qui soit venu à notre connoissance. Notre but a été d'assigner les moyens de faire de nouvelles découvertes, de les encourager, en montrant avec combien de facilité on pourroit les faire; & ce qui est encore plus, les avantages qu'on en pourroit retirer. Nous avons en tout cela tâché sérieusement & en conscience de remplir les vues du Créateur, qui a fait ce Monde & toutes les parties qui le composent pour l'usage de l'homme, & qui regarde tous les Peuples de la Terre comme une seule & même famille (*e*).

Com-

(*a*) *Carreri*, T. V. *Frezier*, Voyage à la Mer du Sud, T. II. p. 470, 471. *Coreal*, T. I. P. I. Ch. 8 & 10.

(*b*) *Gomara*, L. VI. Ch. 18. *Hieron. Benzoni*, novæ novi Orbis Histor. L. I. Atlas Maritim. & Commercial.

(*c*) *Herrera*, C. III. *D'Ovalle*, L. II. C. 4. *Oviedo*, la Historia general y natural de las Indias.

(*d*) *Galvano's* Discoveries. Atlas Maritimus & Commercialis. The Voyage of *Gualle*.

(*e*) *Will. Monson's* Naval Tracts in *Churchill's* Collection. *Robbe*, Méthode pour la Géogr. T. II. p. 317, 325. Dictionnaire Universel de Commerce. Art. *Commerce*.

Section X. Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.

Comme les Isles Marianes ont été découvertes par les Espagnols, & qu'ils en ont toujours été, & qu'ils en sont encore en possession, ce que nous avons rapporté dans la Section précédente & dans celle-ci, est à sa place, & ne pouvoit venir ailleurs naturellement; & comme les découvertes qu'on peut faire en partant de ces Isles, peuvent être faites avec toute la facilité & toute la certitude possible, & avec l'espérance la plus apparente d'en recueillir du fruit par ceux qui en sont aujourd'hui les maîtres, nous avons envisagé les choses selon l'état présent, & nous les avons appuyées principalement de l'autorité des Auteurs Espagnols, conformément à la nature & au but de cet Ouvrage (*a*). Mais bien que les Espagnols soient en possession de ces Isles, & qu'elles leur appartiennent, tous les hommes ont également droit d'en connoître la situation, l'Histoire & l'état, de même que les avantages qu'on en a retirés, & que l'on pourroit en retirer. Moins on en a parlé ailleurs, & plus il falloit s'y étendre ici; puisqu'une des grandes vues de cette Histoire, est non seulement de recueillir & de mettre en bon ordre ce qui a été dit par d'autres, mais encore de suppléer à ce qui y manque. Il se peut que quelques-unes des choses dont nous avons parlé, n'ayent gueres été pesées par les Espagnols eux-mêmes dans ces derniers tems; ou s'ils y ont fait attention, il est certain qu'ils n'ont pas fait part au Public des raisons qu'ils ont eues d'en faire si peu d'usage, ou de n'en pas faire l'usage qui se présentoit naturellement, qui étoit d'augmenter & d'étendre leurs découvertes (*b*). Mais quels que soient leurs motifs, nous n'en avons aucun pour garder le silence à proportion qu'ils paroissent indolens; & si les mêmes motifs les portent à agir dans les tems à venir avec la même indolence qu'ils ont fait depuis deux siecles, cela ne changera rien à la nature des choses, ni ne donnera le moins du monde atteinte à la vérité de ce que nous avons avancé sur les lumieres de l'Histoire & de l'Expérience; bien moins cela ôtera-t-il au reste du Monde le droit d'examiner s'il est possible & praticable de trouver quelques moyens de mettre les Continens & les Isles quelconques, dispersés dans le voisinage de ces domaines des Espagnols, en liaison avec les autres parties du Monde connu. C'est pourquoi nous nous sommes crus en droit de traiter ce sujet aussi librement & avec autant d'étendue qu'il nous a paru que le méritoient les avantages qu'on pourroit retirer d'une connoissance plus parfaite de ces Continens & de ces Isles (*c*).

Tout le Monde a droit de connoître les Marianes.

Le Ministere d'Espagne d'aujourd'hui a à cœur les véritables intérêts du Royaume.

Comme nous ne prétendons pas être pleinement instruits des raisons qui ont jusqu'à-présent influé sur la conduite que les Espagnols ont tenue à l'égard de leurs établissemens dans les deux Indes, nous n'entreprenons pas de décider positivement sur le plus ou le moins de convenance de cette conduite. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de penser, qu'il vien-

(*a*) *Luyts*, Introd. ad Geogr. Sect. V. Cap. 4 & 5. *Will. Monson's* Naval Tracts. l. c. *Anson* Voyage L. II. Chap. dernier.

(*b*) *Herrera* Descrip. de las Indias Occid. C. XI. *Alonze d'Ovalle*, Relacion Historica del Reyno de Chile, L. IV. C. 4. *Hieron. Benzoni*, novæ novi Orbis Historiæ, L. I.

(*c*) Discourse of *Lopez Vaz*, concerning the Spanish Power in the Indies, in *Hakluyt's* Vol. III. *Will. Monson's* Naval Tracts. Atlas Maritimus, p. 297.

SECTION X. *Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.*

viendra un tems, où une Nation si sage & si prudente changera de systême, & nous concevons que ce sera quand ils envisageront l'intérêt de toutes les parties de leur vaste Empire dans son véritable jour. Ce ne seroit certainement pas une tache difficile à remplir, si c'étoit ici le lieu d'indiquer plusieurs causes probables, qui ont empêché que cet objet n'ait pas jusqu'ici attiré suffisamment leur attention (*a*). La principale a été sans-doute la confusion de leurs affaires en Europe, par leur attachement à poursuivre différens projets ambitieux, la plupart contraires aux véritables interets de leur Monarchie, ou n'y ayant gueres de rapport; puisque ces intérets consistent à soutenir la Couronne d'Espagne, & à rendre ses Sujets heureux. Il n'arrive pas souvent que ce soient-là les uniques objets du Prince & de ses Ministres; mais sans avoir dessein de flatter, & sans que l'on nous en accuse, nous osons affirmer avec une extrême vraisemblance, que ce sont aujourd'hui les seules vues de Sa Majesté & de ses Ministres. Ils envisagent les intérets & la grandeur de l'Espagne dans leur véritable jour, & par cette raison ils font tous leurs efforts pour mettre l'intérieur du Gouvernement de cette grande Monarchie dans l'ordre le plus exact. Ils y ont travaillé sans-cesse depuis plusieurs années, & l'on doit convenir qu'ils ont bien avancé cet important ouvrage, mais en même tems il faut avouer qu'il leur reste encore beaucoup à faire pour l'achever entierement, nonobstant leur infatigable assiduité (*b*).

Il y a beaucoup d'apparence qu'après avoir réformé les abus de l'intérieur de l'Etat, il réformera aussi les Colonies.

Quand une fois ce grand ouvrage sera fini, nous ne pouvons douter que le même zele du Bien public ne porte le Ministere d'Espagne, à entrer avec la meme diligence & la même circonspection, dans l'examen de tout ce qui a du rapport à l'état de leurs Colonies; lorsque cela arrivera, il ne faut pas douter qu'on ne reconnoisse toute l'importance de l'Archipel dont il s'agit, & que l'on ne prenne des mesures propres à en retirer tous les avantages qu'il peut procurer, & sur-tout ceux qui peuvent résulter de nouvelles découvertes, pour lesquelles il est si heureusement situé (*c*). Comme il est absolument nécessaire pour cela de changer de conduite envers les habitans qui restent, & de travailler à les civiliser & à les convertir à la Foi Chretienne par des voyes plus propres à y réussir, que celles que l'on a suivies jusqu'à présent, nous ne pouvons douter qu'on ne les suive, & encore moins, si on les suit, qu'elles ne produisent les plus heureux effets (*d*). Car si les Naturels d'une Isle étoient parfaitement amenés à former une Société Chretienne, où ils jouissent de toutes les commodités de la vie, avec moins de peine & de travail qu'ils ne font à-présent, qu'il parussent contens & en sureté, il seroit impossible que leurs compatriotes, qui ne sont rien moins que stupides, n'en fussent frappés, ou qu'ils préférassent leur misérable nudité, & cette vie dissolue, qui est naturellement accompagnée des reproches de la conscience, à la liberté & à un bonheur tranquille & raison-

(*a*) History of Spanish America, p. 292, 293.

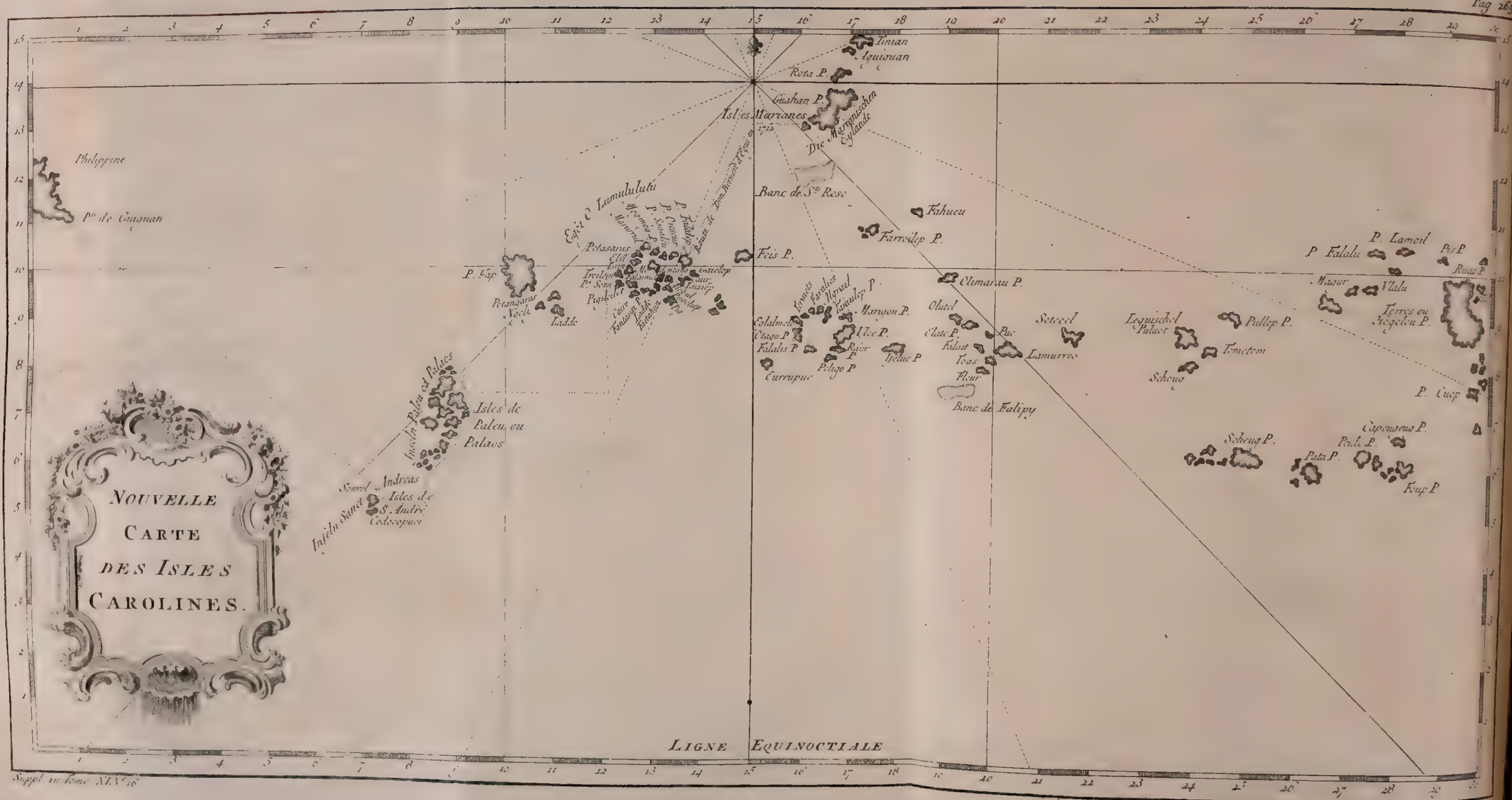
(*b*) Present State of Europe, p. 348.

(*c*) History of Spanish America, l. c. Voy. d'*Anson*, L. III.

(*d*) *Alonzo d'Ovalle*, l. c.

CARTE DES NOUVELLES PHILIPPINES

ISLES PHILIPPINES
I. de Samal
Pointe de Guivan
Panlog
A.
Isle de Mindanao
Canigan
C. S. Augustin
Sarol
Saouil
MOLUCKISCHE INSELN
ISLES MOLUQUES
Sia
los Megos
Ternate
Tidore
Motir
I de Gilolo
Ligne Equinoctiale
Falip
Chmarau
Olutel
Falip
Tauas
Cler
Laf
Mayaya
Pataarus
Pais
Loto
B
Pua
Fataraw
Malco
Lap
Olotup
Mayemer
Laser
Ett
Pic
Farule
Feley
Carrobrel
Bee
Falalap
Amersot
C
Luxep
Yaer
Calaot
Eu
Fave
Old
Pisarap
Lamuet
Magel
Pis
Fararebol
Falait
Apigap
Felobas
Ceep
Parali
Sabe
Corobol
Fagatale
Sabeloeelep
Otoe
Olivelara
Falitwalai
Alangari
Ulimarau
Comul
Muriet
Falulapala
Pool
Falorelap
Pirigaraa
Losaraw
Farale
Ontocoso
Piguela
Terres
Tata
Param
Tatam
Polie
Faer
Colapa
Pisumur
Pieras
Faratau
Salra
May
Faramalo
Farali
Taramit
Fatai ou Lamuiree
Farlies
Alingaray
Tacaylan
Raor
Pariru
Marroe
Ulier


NOUVELLE
CARTE
DES ISLES
CAROLINES.
Tinian
Aguiguan
Rota P.
Guahan P.
Isl: es Mariannes
Die Marianischen Eylande
Philippine
Pte de Guiguan
Banc de Ste Rose
Fahueu
Farroilep P.
Feis P.
P. Yap
Ladde
Isles de Paleu ou Palaos
Insuln Paleu od Palaos
Isles de S. André
Codocopuei
Sonrol Andreas
Inseln Sanct
Egoi et Lamululutu
Petasarus
Olimarau P.
Ulee P.
Mangon P.
Falalus P
Currupuc
Pelugo P
Ifeluc P
Banc de Falipy
Setoeel
Lamurreo
Puc
Toas
Fleur
Olutel
Lequischel Paluet
Pullep P.
Tometom
Scheug
Scheug P.
Pata P.
Pulc P.
Capeuseug P.
Kuy P
P. Cuop
P. Falalu
P. Lamoil
Pis P.
Ruac P
Magur
Ulalu
Terres ou Hogoleu P.
LIGNE EQUINOCTIALE

fonnable; fur-tout fi l'on employoit quelques-uns de leurs freres à leur repréfenter, avec cette éloquence qui leur eft naturelle, le nombre infini d'avantages qui feroient la fuite d'un changement de mœurs fi jufte & fi facile (*a*).

Section X. Découvertes au Nord des Isles Marianes &c.

Que fi après tout ce que nous avons dit & prouvé, il reftoit encore une ombre de doute fur l'utilité & fur l'importance de cette chaîne d'Ifles, & fur la grande facilité & la certitude de fuccès, avec lefquelles les Efpagnols pourroient les faire valoir, au point de les rendre égales, finon fupérieures en prix aux Philippines, ou à quelle que ce foit de leurs Provinces de l'Amérique, nous allons mettre la chofe dans un plein jour dans la Section fuivante, où nous examinerons ce qui a été découvert, & ce qui pourroit fe découvrir au Sud, au Sud-Oueft, & au Sud-Eft des Ifles Marianes; par quels moyens on peut faire ces découvertes, & quelles avantageufes fuites on en pourroit vraifemblablement efpérer; alors le fujet étant complet, les différentes parties fe prêteront mutuellement du jour.

SECTION XI.

Section XI. Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celle des Nouvelles Philippines &c.

Découvertes que l'on a faites, que l'on peut vraifemblablement faire au Sud-Eft & au Sud-Oueft des Ifles Marianes; *la découverte faite peu à peu des Ifles* Carolines *ou* Nouvelles Philippines; *leur Situation, leur Terroir, leur Climat, leurs Productions & leurs Habitans; l'apparence qu'il y a qu'on trouve plufieurs chofes riches & précieufes dans ces Ifles; la certitude d'en tirer toutes fortes d'épiceries, & les avantages qui en réfulteroient.*

Les Découvertes au Sud font auffi aifées à faire que vers le Nord, & ont été encore plus négligées.

NOUS avons foutenu, & nous nous flattons d'avoir prouvé, que la Couronne d'Efpagne pourroit retirer de grands avantages de la poffeffion des Ifles *Marianes*, à caufe de la commodité de leur fituation pour faire les plus importantes découvertes. Quoique rien ne fût plus palpable, il eft cependant vrai que la plupart des découvertes qu'on a faites, depuis que les Efpagnols font maitres de ces Ifles, foit au Nord, foit au Sud, ont été l'effet du hazard plutôt que d'un deffein formé (*b*). Qu'on en ait fait plus du côté du Nord que vers le Sud, c'eft ce qui vient évidemment de la route que le Galion de Manille eft obligé de fuivre pour aller à Acapulco, qui, nonobftant toutes leurs précautions, varie confidérablement à chaque voyage; au-lieu qu'en allant d'Acapulco à Manille, ils gagnent autant qu'il eft poffible la hauteur de Guam, & trouvant les vents alifés ils continuent leur route en droite ligne, autant qu'ils le peuvent (*c*). Il eft vrai

(*a*) *Alonzo d'Ovalle* l. c.

(*b*) *Galvano's* Difcoveries, by *Hakluyt*, L. III. *Will. Monfon's*, Naval Tracts, L. IV. *Le Gobien*, Hift. des Ifles Marianes, L. X.

(*c*) *Carreri*, T V. L. III. Ch. 6. Difcourfe on Navigation and Difcoveries, Ch. X. Voyage d'*Anfon* L. II. Ch. 10.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

vrai que cela n'a pas toujours été, parcequ'avant que ce commerce fût réglé, ils partoient de divers Ports de l'Amérique pour les Philippines; sans quoi ils n'auroient gueres fait de découvertes, comme effectivement malgré cela ils n'en ont fait que très-peu (*a*).

Cette conduite est incompatible avec les efforts pour s'assurer les Moluques.

Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à jetter les yeux sur les Cartes les plus autentiques des Espagnols pendant une longue suite d'années, & l'on verra le peu de différence qu'il y a des unes aux autres (*b*). C'est ce qui doit paroître d'autant plus extraordinaire à un Lecteur intelligent, qui a mûrement examiné ce sujet, quand il fait réflexion sur les motifs qui déterminerent d'abord les Espagnols à entreprendre d'aller aux Indes Orientales par les Mers du Sud, & combien il leur en a coûté de sang & de trésors pour tâcher de conserver les Moluques, pendant qu'ils furent maîtres du Portugal (*c*). Car s'il y a eu de la sagesse & du courage dans cette conduite, quoiqu'elle affoiblît & épuisât presque leurs établissemens aux Philippines, il s'ensuit évidemment que l'acquisition d'avantages aussi considérables, que ceux qui pouvoient leur revenir de la conservation des Moluques, & cela avec moins de risque, auroit mérité quelque attention, sur-tout cela seul étant nécessaire, sans dépenses extraordinaires, sans aucun armement par mer, & sans autre effort quelconque (*d*).

Encore moins avec les principes sur lesquels leur Empire est établi en Amérique.

Nonobstant ce grand défaut d'attention, les découvertes mêmes faites pour ainsi dire par force, furent accompagnées d'informations qui auroient dû piquer la curiosité, & elles l'auroient fait certainement, s'ils avoient agi par les mêmes principes par lesquels ils avoient d'abord établi leur domination dans l'Amérique. Des Isles agréablement situées, bien peuplées, & dans un bon climat, auroient certainement valu la peine d'être examinées, d'autant plus que les Pays les plus riches ne sont pas toujours ceux qui promettent le plus à la premiere vue, & l'on trouve quelquefois que les plus petites Isles sont celles qui valent le plus. D'ailleurs dans ces parties inconnues du Globe, la connoissance d'un Pays mene à celle d'un autre, & les découvertes ont tôt ou tard leur recompense (*e*). Les petites Isles que *Colomb* découvrit d'abord & dont il prit possession, furent bientôt abandonnées pour de meilleures, qu'il découvrit à la faveur des premieres, s'il ne se fût pas donné davantage de peine, & qu'il eût borné les profits du Nouveau Monde aux acquisitions qu'il avoit faites à son premier voyage, que seroit devenu l'Empire que les Espagnols ont aujourd'hui dans cette partie du Monde? ou, puisque ce desir d'examiner & de faire des recherches sur un aussi petit encouragement, a été si heureux & si glorieux pour lui & pour les Princes qui l'employoient, doit-on suivre un plan de conduite si op-

(*a*) *Herrera* Ch. XXVII. *D'Ovalle* L. II. C. 4.

(*b*) Voy. la Carte qui est dans *Herrera*, & celle qui est dans le Voyage d'*Anson*.

(*c*) *D'Argensola*, Conq. des Isles Molucq. L. IV. *Don Juan Gran y Montfalcon*, Justification de la Conservation de las Islas Filipinas. *Eden's* History of Travayle.

(*d*) Voyez-en la preuve à la fin de cette Section.

(*e*) Voy. *Ramusio*, *Hakluyt*, *Thevenot*.

oppofé, là où les mêmes peines & la même activité feroient peut-être plus richement recompenfées?

Section XI.

Directement au Sud de Guam, entre le dixieme & le treizieme degré de Latitude Septentrionale, on trouve les Ifles de *Ban*, de *Bato*, de *St. Baravel*, & les Bas-fonds de *Sainte Rofe*. Nous n'avons aucune defcription de ces Ifles, mais il eft extremement vraifemblable, comme nous l'avons montré dans une des Sections précédentes, que les trois premieres font les Ifles que *Magellan* vit, & par conféquent que ce font les premieres qui ont été découvertes; car la defcription de *Pigafetta* leur convient mieux, qu'à l'Ifle de Guam & à celles qui en font voifines (*a*). Ce qui femble confirmer ceci, c'eft que les noms de ces Ifles fe trouvent dans toutes les anciennes liftes des Ifles des Larrons, où l'on ne trouve point celui de Guam; on trouve auffi dans quelques liftes les noms des Ifles Septentrionales, dont nous avons parlé dans la Section précédente, ce qui prouve, qu'au fentiment même des Efpagnols, les chofes n'ont pas toujours été fur le pied où elles font aujourd'hui (*b*). Si ces Ifles font les premieres que *Magellan* découvrit, elles étoient alors bien peuplées, & les Infulaires n'etoient pas ignorans dans l'Art de la navigation, & dans celui de la Conftruction des barques; enforte que dans la fuite, lorfque les chofes furent réglées & en ordre, on auroit pu avec fondement pouffer plus loin ces découvertes, ou au moins examiner l'état & les mœurs des habitans, auffi bien que le commerce qu'ils avoient enfemble (*).

Découvertes au Sud des Ifles Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

Ifles qui font directement au Sud des Marianes.

En quel tems découvertes.

Par-

(*a*) *Ramufio*, Racolto &c. T. II. fol. 82, 85. *Herrera*, Hift. de las Indias Occid. Dec. I. L. I. C. 13. *Ramufio*, T. I. fol. 352. b. *Eden's* Hiftory of Travayle.

(*b*) *Galvano's* Difcoveries, translated by *Hakluyt*. *Herrera*, l. c. Cap. XXVIII. *Du Bois*, Géogr. Mod.

(*) Nous avons infinué plus d'une fois qu'il y a quelques articles dans les Relations du Voyage de *Magellan*, qui ne font pas bien clairs. Il eft dit expreffément que des Ifles des Larrons, quelle qu'ait été celle qu'il reconnut, il continua fa route jufqu'à la petite Ifle de *Zamal*, qui à caufe de la proximité ne peut avoir été une des Philippines. Le lendemain il defcendit dans une Ifle déferte, qu'il nomma *Buenos Senales*, que *Herrera* place dans le voifinage de *Mindanao* (1). Pendant qu'il étoit-là, il vint un canot avec neuf hommes de l'Ifle de *Zulvan*, dont on loue beaucoup l'humanité & la civilité. Ces gens-là amenerent dans la fuite d'autres canots; & il eft très-remarquable que la charge de ces canots indiquoit auffi peu un Pays ftérile & pauvre, que les manieres de ceux qui les montoient marquoient peu un Peuple fauvage & barbare. Un témoin oculaire dit, qu'il y avoit parmi leurs marchandifes des géroffles, de la canelle, du gingembre, du poivre, des mufcades, du macis, & de l'or travaillé en plufieurs manieres antiques. Ceux qui apportoient ces marchandifes étoient nuds, ils avoient de grandes plaques d'or aux oreilles, & des bracelets de pierreries enchaffées dans de l'or; ils avoient autour de la ceinture une toile groffiere faite d'écorce d'arbre (2). Leur Ifle étoit au dixieme degré de Latitude Septentrionale, & en réuniffant toutes les circonftances, le Pays, les canots & les hommes, on a lieu de croire que c'étoit une des Nouvelles Philippines. En ce tems-là les habitans de toutes ces Ifles faifoient librement un commerce fort étendu, &

(1) *Herrera*, C. XXVI. *Eden's* Hiftory of Travayle.

(2) *Ramufio*, Racolto delle Navigationi & Viaggi, T. I. fol. 350. a. *Purchas* Pilgrims. Vol. I. L. II. Ch. 2. p. 37. *Eden's* Hiftory of Travayle, fol. 430.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines.

Isles au Sud-Est des Marianes.

Parmi les Isles qui sont au Sud-Est, nous trouvons dans les anciennes Cartes les *Abreoso*, qui dans les nouvelles Cartes sont appellées *Islas d'Abrosas*; *Mira como Vas*, comme qui diroit, prenez garde comment vous allez; ce sont trois Isles que l'on représente comme assez grandes, & environnées de bas-fonds; *Quita Sueono*, ou Réveillez-vous; *la Poblado*, ou l'Isle bien peuplée. La plupart de ces Isles sont omises dans les nouvelles Cartes, & dans quelques-unes on trouve d'autres Isles marquées, telles que sont l'Isle *de St. Etienne*, *Isla de Arresites*, *Cashobas*, *Lafurganes* & *Piscadores* ou l'Isle des Pêcheurs (*a*). Celle de *St. Barthelemi* gît au quatorzieme degré de Latitude Septentrionale, & à près de vingt degrés au Nord de Guam, & tant dans les anciennes que dans les nouvelles Cartes elle est représentée comme plus grande qu'aucune des Marianes. Nous n'avons de description d'aucune de ces Isles, vraisemblablement parcequ'elles ont été seulement vues de quelques vaisseaux en passant; mais on auroit pu aisément les examiner, & peut-être en auroit-on découvert d'autres dans le même parage ou aux environs, si l'on y avoit employé quelques vaisseaux de la Nouvelle Espagne; & bienqu'il eût pu arriver qu'elles ne se seroient pas trouvées fort riches, elles auroient certainement facilité la correspondance avec les Isles Marianes, si l'on y avoit fait de bons établissemens, & à cet égard on les auroit rendues également utiles & commodes (*b*). Pour ne pas dire, qu'il est très-vraisemblable que l'on pourroit découvrir des Pays plus étendus & plus riches, parcequ'il est difficile de concevoir qu'il y ait un si grand nombre de petites Isles, environnées de bas-fonds dans un si vaste Océan, sans qu'il y ait quelque Continent plus considérable, comme c'est l'ordinaire en pareil cas, & l'on en trouvera des exemples dans le cours de cette Section, & dans l'étendue de cet Océan Pacifique.

Isles au Sud-Ouest: sujet de craindre qu'elles ne tombent dans l'oubli.

Quant aux Isles qui sont au Sud-Ouest, nous en trouvons dans les anciennes Cartes trois situées en triangle, qu'on appelle *los Coralos* ou *Islas del Coral*: l'Archipel nommé *los Reyes*, parcequ'on le découvrit le jour des Rois, est composé de cinq Isles. Celle de *Saavedra* est assez grande. Les *Ma-* [illegible] *ta-*

(*a*) *Ramusio*, T. I. fol. 371. a. *Galvano's* Discoveries. *Eden's* History of Travayle.

(*b*) Comparez la Carte Espagnole citée plus haut.

& étoient par conséquent plus humains, plus civilisés & plus polis qu'ils ne le sont à présent (1). Ils rassembloient ces riches marchandises pour en faire commerce, & les troquoient pour d'autres qui leur convenoient mieux. Mais après que les Espagnols & les Portugais se furent établis dans quelques unes de ces Isles, celles qui en étoient éloignées n'entretinrent plus de commerce avec elles, préférant la pauvreté avec la liberté à tous les avantages qu'elles pouvoient retirer du commerce; par degrés les habitans dégénérerent & devinrent moins éclairés & plus sauvages qu'ils ne l'étoient; ils conserverent cependant la connoissance de quelques Arts méchaniques, & quelques petits restes de Science, qui font voir très-clairement que leurs ancêtres étoient un tout autre Peuple, parcequ'ils vivoient dans des tems plus favorables. A la faveur de cette clef, le Lecteur comprendra clairement bien les choses, qui lui paroîtroient inintelligibles, sinon incroyables dans les Relations qu'il trouvera dans le cours de cette Section.

(1) *Galvano's* Discoveries. *L' Argensola* Conq. des Isles Molucq. L. I. *Maffei*, Hist. Ind. L. I.

talotes sont plus petites. Les *los Jardines* sont ainsi nommées, à cause qu'elles sont d'un aspect fort agréable. L'Isle d'*Aracifes*, ou des Rochers, est aussi assez grande, mais en quelque façon inaccessible. *Pulo Vilan*, ou l'Isle de *St. Vilan*, est aussi grande qu'aucune des Marianes; & l'Isle de *St. Juan* ou de *Palmas* est la plus occidentale de toutes & la plus voisine des Moluques (*a*). On sait que lorsque ces Isles furent découvertes par les Espagnols, elles etoient remplies de peuple, & que les habitans avoient des *Pros* de différentes grandeurs, qu'ils n'etoient nullement farouches pour les étrangers, & qu'ils ne se faisoient point de difficulté de venir à bord des vaisseaux; mais quoique l'on trouve ces particularités & plusieurs autres dans nos anciens Recueils, il n'en est fait aucune mention dans les Ouvrages modernes, comme si l'on avoit dessein de dérober ces Isles de nouveau à la connoissance des hommes, & de les faire retomber dans leur premiere obscurité. Si cela vient de négligence, il faut y remédier; si c'est par une fausse Politique, nous devons aux droits du Genre-humain la justice de la rendre inutile. Les découvertes sont faites pour le bien général, & sur-tout après qu'elles ont été publiées; & quoique les Espagnols soient les maîtres de faire valoir ces Isles ou de les négliger, ils ne dépend pas d'eux d'empecher les autres de savoir s'ils en profitent ou s'ils les négligent.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celles Nouvelles Philippines &c.*

Nous avons parlé plus haut de quelques-unes des découvertes d'*Alvare de Saavedra*, que son cousin le fameux *Ferdinand Cortès* envoya aux Moluques. En tâchant de s'en retourner au mois de Mai 1529, il eut la vue d'un grand Pays au Sud, & il navigea le long des côtes jusqu'au mois d'Août, ayant couru dans cet espace la longueur de cinq-cens lieues. Après être descendu jusqu'au septieme degré de Latitude Méridionale, il jugea à-propos de s'en retourner, & dans sa route il vit plusieurs Isles considérables, autour desquelles il y avoit des sables & des bas-fonds, quoique la côte du grand Pays parût dégagée & de bon ancrage. Quand il eut passé la Ligne il découvrit une Isle à quelques degrés au Nord, qu'il appella *Isla de los Pintados* ou des Peuples peints; parceque les Insulaires étoient blancs, mais avoient le corps artistement peint de différentes couleurs, il jugea à leur couleur & à leur figure qu'ils étoient descendus des Chinois (*b*). Ils paroissoient n'avoir aucune forme de Gouvernement, & étoient fort timides; ils craignoient sur-tout le feu, n'en ayant jamais vu. Ils enterroient leurs fruits & de petits poissons pendant un certain tems dans le sable, dans les endroits les plus exposés à l'ardeur du Soleil, & ensuite ils les retiroient, & les mangeoient, comme s'ils avoient été cuits. A dix degres de Latitude Septentrionale il découvrit un Archipel d'Isles, couvertes de Palmiers, & de très-belle herbe. Il jugea que les Insulaires tiroient aussi leur origine de la Chine, quoiqu'ils n'eussent non plus que les autres aucune forme de Gouvernement. Ils avoient de longues robes blanches, faites d'une sorte d'herbe; mais ils etoient fort paresseux, & menoient une

Alvare de Saavedra *découvre un grand Pays au Sud de la Ligne.*

(*a*) *Herrera* Ch. XXVIII. *Galvano's* Discoveries. *Eden* ubi sup.

(*b*) *Galvano* l. c. *D'Argensola* L. I. *Herrera* C. XXVII.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

une vie indolente & oisive, comme les premiers; ils avoient des *Pros* faites d'une espece de Pin blanc, que la Mer jettoit en de certaines saisons sur leurs côtes, sans qu'ils sussent comment, ni d'où ce bois venoit; ils le travailloient très-proprement avec des outils faits de coquilles (*a*).

Habitans de ce Pays & des Isles semblables aux Negres.

Les habitans du grand Pays, qui en comparaison des Isles étoit une espece de Continent, & ceux de la plupart des Isles étoient tout-à-fait noirs, ayant des cheveux frisés comme les Negres; on les appella *Papous*, ce qui dans la Langue des Molucques signifie des Noirs ou des gens d'une couleur obscure. Dans la suite *Cortès* envoya d'autres vaisseaux le long de ces côtes pour achever les découvertes commencées, ce que les Portugais avoient aussi fait auparavant; on découvrit plusieurs autres Isles, dont plusieurs étoient bien peuplées. Les habitans du grand Pays étoient divisés en divers Royaumes, dont quelques-uns étoient tributaires des Rois des Molucques. Les Insulaires & les habitans du Continent avoient une grande quantité d'or, quelques épiceries fines, & d'autres marchandises de prix, & ils faisoient en ce tems-là quelque commerce (*b*). Ils ne sont pourtant pas encore bien connus, & les Naturels des Molucques tiennent le commerce qu'ils font avec eux, & les profits qu'ils en tirent, fort secrets.

Ce qui fait donner à ce Pays le nom de Nouvelle Guinée.

Vers l'an 1545 *Ruy Lopez de Villalobos* étant venu dans ces quartiers avec le titre de Général & avec une Escadre de six bons vaisseaux, donna de nouveaux noms à plusieurs des lieux que *Saavedra* avoit découverts; il donna entre autres au Pays des *Papous* celui de *Nouvelle Guinée*. Depuis ce tems-là jusqu'à la fin du siecle, les Pilotes Espagnols examinerent très-soigneusement toute cette côte, donnerent des noms à plusieurs Bayes, Caps & Havres, & déclarerent qu'ils étoient d'opinion, ou que ce Continent s'étendoit jusqu'au Détroit de Magellan, ou qu'il y avoit au Sud-Est de ce Pays un grand nombre d'Isles jusqu'au Détroit (*c*). Ils convenoient aussi que le Pays étoit abondant, bien peuplé, & que les habitans avoient des ornemens d'or. Ils rapportoient encore cette particularité singuliere, que parmi ces Noirs il se trouvoit des gens blancs, non comme les Européens, mais d'un blanc de craye, qui avoient les yeux si foibles qu'ils ne pouvoient soutenir la lumiere du Soleil, & étoient d'ailleurs foibles & languissans; quelques-uns pourtant étoient assez actifs & agissans, & avoient les yeux meilleurs (*d*). Les Espagnols les nomment *Albinos*, & il paroît que ce sont des gens du même ordre que certains Indiens de l'Isthme de Darien, dont nous avons d'amples descriptions (*e*).

D. Joseph de Quirogoa *envoye à la découverte de l'Isle* Caroline.

Nous avons parlé dans une des Sections précédentes de *Don Joseph de Quirogoa*, Gouverneur des Isles Marianes, qui acheva la conquête de tout cet Archipel. Ayant appris qu'on avoit vu une grande Isle au Sud-Ouëst, il

(*a*) *Maffei* Hist. Indic. *Purchas* p. 603. *Eden's* History of Travayle, p. 906.

(*b*) *Gomara* L. IV. Ch. 13. *Herrera* L. XXVII. *Galvano's* Discoveries. *Eden*, l. c.

(*c*) *D'Argensola*, Conq. des Molucq. T. I. p. 148, 149. Relatione di *Juan Gaetan*, Pilotto Castigliano, del discoprimento dell Isle Moluche, per la via del Indie Occidentali. *Le Gobien*, Hist. des Marianes, L. I.

(*d*) *Galvano* l. c. *Herrera* ubi sup. *Eden* l. c. p. 698.

(*e*) *D'Argensola* l. c. *Galvano* ubi sup.

Section XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

il envoya en l'année 1686 *Don Alonso Poon*, un des Nobles du Pays, pour la découvrir; mais il ne réussit pas dans sa recherche; quatre ans après il y fut encore envoyé avec aussi peu de succès; cela n'empêcha pas qu'on ne donnât à cette Isle à moitié connue le nom de *Caroline*, en l'honneur de *Charles* II. Roi d'Espagne. En 1696 elle fut encore vue par un vaisseau qui alloit des Philippines aux Isles Marianes; on l'appella alors l'Isle de *St. Barnabé*, parcequ'on la découvrit le jour de la Fête de cet Apôtre (*a*). L'année suivante on fit une découverte, que ceux qui jetteront les yeux sur une Carte, ne concevront pas que les Espagnols n'ayent pas faite auparavant; un accident fit connoître qu'il y avoit un Archipel de belles Isles entre les Philippines & les Marianes (*). Deux Barques, où il y avoit trente habitans de

(*a*) *Le Gobien* L. X. *Carreri. Du Bois*, Géogr. Mod.

(*) On ne conçoit pas que les Espagnols ayant sous les yeux les Voyages de *Magellan*, & deux des autres employés à achever ses découvertes, n'ayent jamais eu aucune connoissance de cette Archipel, ou que s'ils l'ont connu, ils s'en soient cachés. Quoi qu'il en soit, nous avons insinué plus haut, & nous allons prouver qu'elles n'ont pas toujours échappé à la vue des Européens. Le Chevalier *François Drake* y passa certainement, & la Relation qu'il en donne mérite bien l'attention du Lecteur, qui verra clairement par les Sections précédentes, que les Isles dont le Chevalier parle, ne sont pas, comme on l'a cru jusqu'ici, les Isles des Larrons, mais celles dont il s'agit ici. Il partit de la *Nouvelle Albion*, qui fait partie de la Californie, en l'année 1578, & la premiere Terre qu'il apperçut fut cette chaîne d'Isles. Nous rapporterons les propres termes de la Relation Originale, quoique le langage en soit vieux (en Anglois); la remarque que le Chevalier *Drake* est le premier qui ait découvert ces Isles, est entierement nouvelle (1). „ Après avoir „ fait voile delà, nous fûmes sans voir terre jusqu'au treizieme d'Octobre suivant; le „ matin de ce jour-là nous trouvâmes certaines Isles à huit degrés de Latitude Septen„ trionale; il en vint un grand nombre de canots, dans les uns il y avoit quatre, en „ d'autres six, & dans quelques-uns jusqu'à quatorze hommes; ils avoient des cocos & „ d'autres fruits. Ces canots étoient creux en dedans, construits avec beaucoup d'art, „ étoient fort polis en dedans & en dehors, & ils ressembloient à de la corne bien bru„ nie; la proue & la poupe étoient pareilles, en forme de demi cercle en dedans, fort „ hautes, & remplies de coquilles blanches en guise d'ornement; il y avoit de chaque „ côté deux pieces de bois qui débordoient d'environ une verge & demie de long, plus „ ou moins, suivant que la barque étoit plus ou moins grande. Ces Insulaires ont la par„ tie inférieure des oreilles taillée en rond, qui leur pend fort bas sur les joues, ils y „ mettent des choses d'une assez raisonnable pesanteur. Les ongles de leurs doigts ont „ un pouce de long, leurs dents sont noires comme du jaiet, & ils les entretiennent noi„ res, en mâchant d'une herbe avec une sorte de poudre, qu'ils portent toujours avec „ eux dans une canne pour cet usage. Ayant quitté cette Isle, la nuit d'après que nous „ l'eûmes découverte, nous en apperçûmes plusieurs autres le 18 d'Octobre, dont quel„ ques-unes paroissoient fort peuplées. Nous continuâmes notre course par les Isles de „ *Tagulala*, de *Zelon* & de *Zewarra*, étant amis des Portugais; dans la premiere de „ ces Isles il croît beaucoup de canelle." Il est évident par la structure des Bâtimens, ayant deux *Outlager.*, & sur-tout par le nombre des hommes qui y étoient, qu'ils ne venoient d'aucune des Isles des Larrons; nous n'avons pas même besoin d'autre preuve que la Latitude marquée, & que les Isles que notre illustre Navigateur assure être dans le voisinage. En comparant cette Remarque avec les précédentes, & en les réunissant dans son esprit, le Lecteur sera convaincu, indépendamment du plaisir qu'il doit trouver à voir rassemblés tant de passages curieux & négligés touchant ces Pays éloignés, que nous lui don-

(1) *Hakluyt's* Collect. of Voyag. Vol. III. p. 738. *Purchas*, L. II. C. 3. p. 54. The World encompassed by Sir *Fr. Drake*, p. 81.

SECTION XI. *Decouvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

de ces Isles, furent jettés le 28 de Septembre 1696 sur l'Isle de *Samal*, par les vents d'Est, qui regnent sur ces Mers depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois de Mai. Ces Peuples s'appellent *Palaos* dans leur Langue: il y en avoit déja eu d'autres jettés par de pareils accidens dans les Philippines, sans qu'on y eût fait beaucoup d'attention; mais ceux-ci étant abordés dans une Isle où il y avoit bien quarante Missionnaires, on fit des recherches plus exactes, & on tira d'eux une Relation assez nette de leur Pays (*).

Ils

donnons des preuves incontestables de ce que nous avons insinué, que les Espagnols ont toujours eu & ont encore des Isles qui produisent des épiceries entre leurs mains, quand ils trouveront que leur Politique permet d'en transporter le produit en Europe.

(*) On peut avec quelque raison soupçonner que quoi qu'en disent la plupart des Auteurs Espagnols, les Gouverneurs des Philippines, & les autres personnes curieuses de ces Pays, n'ont pas été si longtems dans l'ignorance, & dans une ignorance si totale d'un Archipel semblable, avant l'accident dont il est parlé dans le texte. Car nous savons que quelques années auparavant, le frere du Roi de ces Nouvelles Philippines fut jetté sur la côte de *Caragan* dans la grande Isle de Mindanao (1). Les Missionnaires Espagnols, qui y ont un bel établissement, reçurent ce Prince avec beaucoup d'honneur & d'amitié; ils l'instruisirent dans la Religion Chretienne, il la goûta tellement qu'il ne pensa plus à retourner dans son Pays. Dans ces entrefaites, le Roi chagrin de la perte de son frere, équipa une Flotte de cent petits vaisseaux, qu'il envoya visiter toutes les Isles de sa domination, pour en apprendre des nouvelles. Un de ces Bâtimens fut chassé par la tempête sur la côte de *Caragan*, au même endroit où le frere du Roi avoit été jetté auparavant. Les gens qui le montoient étant descendus à terre le reconnurent, & en versant des larmes de joie l'informerent du sujet de leur voyage, du chagrin du Roi son frere, & le solliciterent de s'en retourner avec eux. Le Prince les remercia de la peine qu'ils avoient prise, & les chargea de dire au Roi son frere, qu'il étoit bien & content, mais ils ne purent jamais l'engager à s'embarquer avec eux. On diroit que cette seule avanture auroit dû donner lieu à des recherches, si rien de semblable ne fût arrivé auparavant. Mais on voit souvent que des barques inconnues, les unes avec du monde & les autres vuides, sont jettées sur la côte de l'Isle de *Samal*, la même où nos *Palaos* aborderent (2). Sur le rapport de personnes jettées ainsi sur la côte, il couroit parmi les Espagnols une histoire, qu'il y avoit une Isle où il ne demeuroit que des femmes, & que les hommes alloient en certains tems habiter avec elles, & en rapportoient les enfans mâles. Ils croyoient encore, sur le témoignage des mêmes gens, que dans une Isle peu éloignée il se trouve une si grande quantité d'ambre-gris, que les habitans s'en servent en guise de poix pour leurs barques. Un grave & judicieux Auteur traite cela de fable ridicule, quoiqu'il ne fasse pas difficulté d'admettre l'Histoire des Amazones, qui pourroit bien n'être fondée que sur une méprise, parceque ces Peuples élevent les garçons & les filles séparément, & loin les uns des autres (3). Quelque absurde que le fait touchant l'ambre-gris puisse paroitre en Espagne, les habitans de Samal ne balancent point à y ajouter foi, & cela par cette raison très-simple, c'est que la même chose est arrivée plus d'une fois dans leur propre Isle. Un Indien Chretien avoit un gros morceau d'ambre-gris, dont il se servoit pour cet usage. Le Curé Jésuite qui en fut informé l'acheta à très-bon marché, & s'en défit à meilleur compte à des gens qui savoient où le débiter (4). Il paroit évidemment par-là, & nous pourrions en alléguer d'autres preuves, que c'est aujourd'hui un principe à la mode en Espagne, que ces Pays qui ne sont pas encore découverts, sont tous stériles, & qu'ils n'ont rien qui vaille la peine qu'on en fasse la recherche.

(1) Philosophical Transact. No. 517. p. 158, 159.

(2) [illegible], Voyage du Tour du Monde, T. V. L. I. Ch. 10.

(3) *Fr. B. G. Feyoo* Theatro Critico Universal, en *Madrid* 1742 4to. Tom. IV. Disc. X. § XVI.

(4) *Gem. Careri*, ubi sup.

SECTION XI.
Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celles des Nouvelles Philippines &c.

Histoire du naufrage de trente Palaos, par lequel on a connoissance de leurs Isles.

Ils avoient vogué au gré des vents pendant soixante-dix jours, sans pouvoir prendre terre, suivant leur propre Relation, & se trouverent enfin à la vue de la bourgade de *Guivam*. Un Guivamois, qui étoit au bord de la mer, les apperçut; & jugeant par la structure de leurs petits bâtimens que c'étoient des étrangers qui s'étoient égarés, il prit un linge & leur fit signe d'entrer par le Canal qu'il leur montroit, pour éviter les écueils & les bancs de sable. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir cet inconnu, qu'ils commencerent à retourner en haute mer, mais les vents les repousserent une seconde fois vers le rivage. Quand ils en furent proche, le Guivamois leur fit signe encore; mais voyant qu'ils alloient infailliblement se perdre, il se jette à la mer, & va à la nage à l'un de ces petits vaisseaux, dans le dessein de les conduire surement au Port (*a*). A peine y fut-il arrivé que ceux qui étoient dedans, & les femmes mêmes chargées de leurs petits enfans, se jetterent à la nage pour gagner l'autre vaisseau. Cet homme se voyant seul dans le petit vaisseau, se mit à les suivre; & étant entré dans le second il lui fait éviter tous les écueils & le conduit au Port. Pendant ce tems-là ces pauvres gens demeurerent immobiles, & s'abandonnerent à la conduite de cet inconnu, dont ils se regardoient comme les prisonniers. Les habitans de Guivam les reçurent avec charité, & leur apporterent du vin & des rafraîchissemens. Ils mangerent volontiers des cocos, qui sont les fruits des palmiers de ce Pays. La chair en est à peu près semblable aux chataignes, excepté qu'elle a plus d'huile, & qu'elle fournit une espece d'eau sucrée, qui est agréable à boire. On leur présenta du riz cuit à l'eau, dont on se sert-là & dans toute l'Asie, comme on se sert de pain en Europe. Ils le regarderent avec admiration, & en prirent quelques grains, qu'ils jetterent aussitôt à terre, s'imaginant que c'étoient des vermisseaux. Ils témoignerent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *Palavan*, & ils en mangerent avec avidité (*b*). Cependant on fit venir deux femmes, que les vents avoient autrefois jettées sur la même côte de Guivam, parcequ'elles savoient un peu la Langue du Pays. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parens. Ils ne l'eurent pas plutôt reconnue qu'ils se mirent à pleurer. Les habitans de Guivam s'empresserent à mener ces étrangers dans leurs maisons, & leur fournirent tout ce qui leur étoit nécessaire, soit pour les vivres, soit pour les habits. De trente-cinq qu'ils étoient en s'embarquant, il n'en restoit plus que trente, car la disette des vivres & les incommodités d'une longue navigation en avoient fait mourir cinq pendant le voyage, & peu de tems après leur arrivée il en mourut encore un (*c*).

Relation qu'ils font de leurs Isles.

Ils rapporterent que leur Pays consiste en trente-deux Isles. Elles ne doivent pas être fort éloignées des Marianes, à en juger par la structure de leurs petits vaisseaux & par la forme de leurs voiles, puisqu'elles sont les mê-

(*a*) Lett. Edif. & Curieus. Rec. I. p. 115. 118.

(*b*) *Le Gobien*, Hist. des Marianes, p. 399.

(*c*) Philosophical Transact. N. 317. p. 189. *Le Gobien* p. 401. Lett. Edif. & Curieus. Rec. I. p. 121, 122.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celles des* Nouvelles Philippines &c.

mêmes. Il y a de l'apparence que ces Isles sont plus au Midi que les Marianes, à onze ou douze degrés de Latitude Septentrionale, & sous le même parallele que Guivam, puisque ces étrangers venant tout droit d'Orient en Occident avoient abordé au rivage de cette bourgade. Ces étrangers ajoutoient, que de ces trente-deux Isles il y en a trois qui ne sont habitées que par des oiseaux, mais que les autres sont extremement peuplées. Quand on leur demandoit quel étoit le nombre des habitans, ils prenoient un monceau de sable & le montroient, pour marquer la multitude innombrable des hommes qui les habitent: ces Isles se nomment *Pais*, *Lamululutup*, *Saraon*, *Taropia*, *Valayyay*, *Satavan*, *Cutac*, *Yfaluc*, *Piraulop*, *Ytai*, *Pic*, *Piga*, *Lamurrec*, *Puc*, *Falait*, *Caruvaruvong*, *Ylatu*, *Lamuliur*, *Tavas*, *Saypen*, *Tacaulap*, *Rapiyang*, *Tavon*, *Mutacusan*, *Piylu*, *Olatan*, *Palu*, *Cucumyat*, *Piyalucanung*. Les trois qui ne sont habitées que par des oiseaux, sont *Piculat*, *Hulatan*, *Tagian*. LAMURREC est la plus considérable de toutes ces Isles; c'est où le Roi de tout ce Pays tient sa Cour; les Chefs de toutes les autres lui sont soumis (*). Parmi ces étrangers il se trouvoit un de ces Chefs avec sa femme, qui étoit fille du Roi: quoiqu'ils fussent à demi nuds, ils

(*) Pour prouver que ces Peuples ne manquent pas d'esprit, il suffit de dire qu'ils donnerent une Carte de tout l'Archipel, composé de quatrevingt-sept Isles. Ils s'y prirent d'une façon très-singuliere, & l'on peut dire en même tems correcte. Ils mirent sur une table autant de petites pierres qu'il y a d'Isles, & les placerent selon leur position; quand elles furent copiées sur le papier, ils indiquerent le nom de chacune, & firent mettre une figure au milieu de chaque Isle, pour marquer combien il faut de jours pour en faire le tour; & entre chaque Isle une autre figure, qui marque le nombre des jours qu'on employe pour aller d'une Isle à l'autre. Le tout est fort clair & intelligible, & nous n'avons encore rien de meilleur depuis (1). Les Indiens dont il s'agit, étoient venus de l'Isle d'*Amorsot*, à la Latitude Septentrionale de dix degrés, trente minutes; leur dessein étoit de passer dans celle de *Pais*, au Sud-Ouëst, à la distance d'environ douze jours de navigation, & à la Latitude de dix degrés. L'Isle où ils demeuroient a trois journées de tour, & celle de *Pais* quatre. La plus grande de ces Isles, que les Espagnols nomment *Panloco*, les François *Panloque*, & les Cartes Angloises *Panlog*, n'est qu'à trois jours de navigation à l'Est de la Pointe de Guivam, & à pas plus de deux journées au Nord-Est de l'Isle de Mindanao, entre le huitieme degré vingt minutes, & l'onzieme degré trente minutes de Latitude Septentrionale (2). Ainsi, selon leur description, les cinq Provinces de ces Isles gîsent depuis un degré, trente minutes de Latitude Australe, jusqu'au seizieme degré de Latitude Septentrionale, ayant les Isles de Samal, de Mindanao, les Molucques & Gilolo à l'Ouëst, les Marianes au Nord-Est, & l'Océan Pacifique de tous côtés (3). Le Lecteur s'appercevra que ceci differe un peu de ce qui est dit dans le texte; mais ce qui y est dit est fondé sur l'autorité de la premiere Relation, écrite sur les lieux dans le tems même, au-lieu que l'autre récit est sur une Lettre postérieure au P. *Le Gobien*, dans le tems qu'il envoyoit la premiere aux Jésuites de France; & comme il assure que ses remarques sont faites sur de nouvelles informations, & pour suppléer à ce qui manquoit à la premiere Relation, nous avons cru ne pouvoir les mieux placer que dans cette Note (4). Il sera bon d'ajouter que ce Missionnaire, peu initié aux maximes de la Politique Espagnole, assure qu'on présume sur la situation de ces Isles, qu'elles doivent être abondantes en or, en ambre, & en drogues (5).

(1) Philosophical Transact. No. 317. p. 199.
(2) *Purchas* Pilgrims.
(3) Voy. la Carte dans les *Lett. Edif.* Rec. XI. [illegible]
(4) Comparez cette Carte avec celle de *De Lisle*.
(5) Cette Lettre du P. *Le Gobien* n'est point dans [illegible]

ils avoient des manieres & un certain air de grandeur, qui faifoit affez connoître ce qu'ils étoient. Le mari avoit tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement formoit diverfes figures. Les autres hommes avoient auffi quelques-unes de ces lignes, les uns plus, les autres moins, mais les femmes & les enfans n'en avoient point. Il y avoit dix-neuf hommes & dix femmes de différens âges. Par le tour & la couleur du vifage ils avoient quelque reffemblance avec les Infulaires des Philippines. Les hommes n'avoient pas d'autre habit, qu'une efpece de ceinture qui leur couvroit les reins & les cuiffes, & qui faifoit plufieurs tours autour du corps. Ils avoient fur les epaules plus d'une aune & demie de groffe toile, dont ils fe faifoient une efpece de capuchon, qu'ils lioient par devant, & qu'ils laiffoient pendre négligemment par derriere. Les hommes & les femmes étoient habillés de la même maniere, excepté que les femmes avoient un linge un peu plus long, qui defcendoit depuis la ceinture jufqu'aux genoux (a).

SECTION XI. *Des Terres au Sud des Isles* Marianes, *& celles des* Nouvelles Philippines &c.

Leur Langue eft différente de celle des Philippines, & même de celle des Ifles Marianes, leur maniere de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La plus diftinguée des femmes avoit plufieurs anneaux & plufieurs colliers, les uns d'ecaille de tortue (qu'on appelle *Carey*) & les autres d'une matiere qui reffembloit affez à de l'ambre-gris, mais qui n'étoit pas transparente. Voici comment ils avoient vécu fur mer pendant foixante-dix jours qu'ils avoient été à la merci des vents. Ils jettoient dans la mer une efpece de naffe, faite de plufieurs petites branches d'arbre liées enfemble. Cette naffe avoit une grande ouverture pour laiffer entrer le poiffon, & fe terminoit en pointe pour l'empecher de fortir. Le poiffon qu'ils prenoient de cette maniere étoit toute la nourriture qu'ils avoient, & ils ne buvoient point d'autre eau que celle que la pluie leur fourniffoit. Ils la recevoient dans des coques de cocos, qui eft le fruit du palmier de ces Pays, & qui font de la figure & de la grandeur d'un crâne humain (b).

Leur Langue, leurs Ornemens, & de quoi ils s'étoient nourris fur mer.

Ils n'ont point de vaches dans leurs Ifles, & ils parurent effrayés quand ils en virent quelques-unes qui broutoient l'herbe, auffi bien que des aboyemens d'un chien; ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs, ni de chevaux, ni généralement d'animaux à quatre pieds. Ils n'ont même gueres d'autres oifeaux que ceux de mer; ils ont cependant des poules dont ils fe nourriffent, mais ils n'en mangent pas les œufs. Malgré cette difette de toutes chofes ils font gais & contens de leur fort, ils ont des chants & des danfes affez regulieres. Ils chantent tous enfemble & font les mêmes geftes, ce qui a quelque agrément. Ils furent furpris du Gouvernement, de la politeffe & des manieres des Européens (c). Ils admirerent non feulement la folemnité des cérémonies dont l'Églife fe fert pour celebrer l'Office Divin, mais auffi la Mufique, les Inftrumens & les Armes des Efpagnols, & fur-tout la Poudre à canon. Ils admirerent encore la blancheur des Eu-

Avantages & défavantages de leur Pays. Leur admiration pour les coutumes des Européens.

(a) Philofophical Tranfact. l. c. *Le Gobien* p. 403. Lett. Edif. & Curieuf. *ubi fup.* p. 125-127.

(b) *Le Gobien* p. 399. *Charlevoix*, Faftes Chronol. du N. Monde fous l'an 1695. Lett. Edif. l. c. p. 128

(c) *Le Gobien* p. 406. Lett. Edif. & Cur. Rec. I. p. 129.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celle les Nouvelles Philippines &c.*

Européens; car pour eux ils sont tous basanés, aussi bien que les habitans de Samal. On ne s'apperçut pas qu'ils eussent aucune connoissance de la Divinité, ni qu'ils adorassent des Idoles. Toute leur vie paroissoit animale, uniquement bornée au soin de manger & de boire; ils n'ont pas d'heure réglée pour leurs repas, la faim & la soif les déterminent lorsqu'ils trouvent dequoi se satisfaire; mais ils mangent peu chaque fois, & leurs plus grands repas ne suffisent pas pour le cours de toute une journée (*a*).

Leurs Usages.

Ils ont une grande déférence pour leur Roi, & pour les Chefs de leurs Bourgades, & ils leur obéissent avec beaucoup d'exactitude. Leur civilité ou la marque de leur respect consiste à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur, & à s'en frotter doucement tout le visage. Ils avoient parmi leurs petits meubles quelques scies, faites non pas de fer, mais d'une grande écaille, qu'on appelle *Taclobo*, qu'ils aiguisent en les frottant contre certaines pierres. Ils furent fort étonnés, à l'occasion d'un vaisseau marchand que l'on bâtissoit à Guivam, de voir la multitude des instrumens de charpenterie dont on se servoit. Ils n'ont point de métaux dans leur Pays. Le P. Missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de fer, ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur eut donné autant d'or. Ils avoient si grande peur qu'on ne le leur enlevat, qu'ils le mettoient sous leur tete quand ils vouloient dormir (*b*). Ils n'ont point d'autres armes que des lances & des traits garnis d'ossemens humains. Ils sont d'eux-memes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entre eux quelque querelle, elle se termine par quelques coups de poing qu'ils se donnent sur la tete, ce qui arrive rarement; car dès qu'ils veulent en venir aux mains, on les sépare & on fait cesser le différend. Ils ne sont point cependant stupides ni pesans, au contraire ils ont du feu & de la vivacite. Ils n'ont pas tant d'embonpoint que les habitans des isles Marianes, mais ils sont bien proportionnés, & à peu près de la taille des Philippinois. Les hommes & les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent sur les épaules. Quand ces étrangers apprirent qu'on les alloit conduire devant le Pere Missionnaire, ils se peignirent tout le corps d'une certaine couleur jaune, ce qui passe chez eux pour un grand agrément. Le plus vieux d'entre eux avoit déja ete jetté une fois sur les cotes de Caragan. Ils sont fort adroits à plonger, & l'on dit qu'ils prirent à la peche deux grandes perles dans leurs nacres, qu'ils rejetterent dans la mer, parcequ'ils n'en connoissoient pas le prix (*c*).

Bien traités à Guivam.

Quand ils furent en présence du Pere Missionnaire, & qu'ils virent le respect qu'on lui portoit, ils s'imaginerent, comme il étoit très-naturel, qu'il etoit le Roi du Pays, & que leur vie & leur sort étoient entre ses mains. Dans cette pensée ils se jetterent tous à terre pour implorer sa misericorde & pour lui demander la vie. Le Pere fit tout ce qu'il put pour les consoler, & pour leur faire connoître qu'ils n'avoient rien à craindre; il caressa leurs enfans, dont trois étoient encore à la mamelle, & cinq autres un peu plus

(*a*) Philos. Transact. l. c. Lett. Edif. ubi sup. p. 130, 131.

(*b*) *Le Gobien* p. 407. Lett. Edif. l. c. p. 131.

(*c*) *Le Gobien* p. 408. Philos. Trans. ubi sup. Lett. Edif. l. c. p. 134, 135.

Section XI.

Découvertes au Sud des Isles Mariannes, & celle des Nouvelles Philippines &c.

plus grands. Il eut soin aussi en les logeant, qu'on ne séparât point ceux qui étoient mariés, & que des autres il y en eut deux ensemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureroient seuls. Ces soins produisirent leur effet. Ces pauvres gens furent si sensibles à l'accueil qu'on leur faisoit, qu'ils se conformerent insensiblement aux coutumes de ceux parmi lesquels ils se trouvoient; ils offrirent meme d'aller avec ceux que l'on voudroit envoyer, pour convertir leurs compatriotes à la Religion Chretienne, & pour établir le commerce entre leurs Isles & celles de la domination du Roi Catholique (*a*), à quoi le Missionnaire les avoit sollicités.

Il se passe plusieurs années avant qu'on apprenne cette découverte.

Le Gouverneur des Philippines gouta fort ce dessein, & parla d'une expédition aux Isles *Palaos*, comme d'une entreprise qui méritoit d'etre tentée; cependant ni lui ni son successeur n'exécuterent jamais ce projet. Le P. *André Serrano*, Missionnaire fort zélé, qui avoit passé trente ans dans les Philippines à precher aux Indiens & a les protéger, ayant pris l'affaire à cœur, alla en 1706 à Rome, & obtint des recommandations pour la Cour de Madrid, qui expedia des ordres pour envoyer incessamment deux Missionnaires dans ces Isles (*b*). Ces ordres furent exécutés au mois de Novembre 1710; on fit partir un vaisseau qui avoit deux Missionnaires à bord, & un des nouveaux Convertis qui étoit resté à Samal. Après avoir vogue quinze jours, ils découvrirent deux Isles à leur Nord-Est, que les Missionnaires nommerent les Isles de *St. André*. Il vint un bateau d'une de ces Isles, & leur compatriote se montra à eux; alors ils se rendirent à bord, en criant *Mapia*, *Mapia*, c'est-à-dire bonnes gens (*c*).

Tentatives inutiles.

On les reçut très-bien, & ils témoignerent être fort contens; ils dirent que leur Isle s'appelloit *Sonsorol*, & que la principale de leurs Isles se nommoit *Panloq*, gissant au Nord-Nord-Est. Ils indiquerent deux autres Isles au Sud-Ouëst & au Sud-Est, dont l'une s'appelle *Merrieres* & l'autre *Poulo*. Le Capitaine ne put trouver ni Port ni Rade propre à jetter l'ancre; cependant les deux Missionanires voulurent debarquer, & ils furent mis a terre avec le *Palaos* qu'ils avoient amené, sa femme & ses enfans. Ces Isles sont à cinq degres, vingt-huit minutes de Latitude Septentrionale. Ils firent ensuite voile pour *Panloq*, eloignée d'environ cinquante lieues; ils n'y trouverent pas non plus de Port; en retournant ils ne purent pas seulement envoyer de chaloupe à *Sonsorol*, desorte qu'ils revinrent sans avoir de nouvelles des Missionnaires. Après leur retour aux Philippines le P. *Serrano* s'embarqua pour une expedition pareille, & il s'ecoula plusieurs années avant que l'on apprît aucune nouvelle de ces Peres. Enfin on eut avis de la Chine, que les PP. *Duberon* & *Cortil*, les deux premiers qu'on avoit envoyés, avoient eté massacrés par les *Palaos*, qui n'étoient pas aussi simples dans leur Pays, qu'ils avoient paru à Samal (*d*) (*). Quant au

(*a*) *Le Gobien* p. 409. *Charlevoix* ubi sup.
(*b*) *Feijo* Theatro Critico Univ. T IX. p. 138. Lett. Edif. & Cur. Rec. XI. p. 76.
(*c*) Lett. Edif. & Cur. l. c.
(*d*) *Feijo* ubi sup. Lett. Edif. ubi sup.

(*) Pour répandre du jour sur ce qui est dit dans le texte, & faire connoître ces Peuples autant qu'il est possible, nous rapporterons quelques endroits du Journal de cette expé-

Section XI. *Découvertes au Sud des Isles Marianes & des Nouvelles Philippines &c.*

au P. *Serrano*, il engagea le Capitaine du vaisseau de tenter d'entrer dans une anse, mais son zele lui fut fatal & à tous ceux qui étoient avec lui ; tous

pédition, écrit par un homme qui paroît avoir été le Pilote du vaisseau, avec beaucoup de clarté, & à ce qu'il paroît d'impartialité (1). ,, Les Peuples sont bien faits de ,, corps, & d'une complexion robuste; ils vont tout nuds, excepté vers la ceinture, où ,, ils se couvrent d'un morceau de nattes: leurs cheveux sont presque crépus, ils ont ,, fort peu de barbe; & pour se garantir de la pluie ils portent sur les épaules un petit ,, manteau fait de fil de patates, & sur la tête une espece de chapeau de natte, autour ,, duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos ,, gens fumer du tabac, & ils parurent faire grand cas du fer; quand ils en appercevoient, ,, ils le regardoient avec des yeux avides, & ils nous en demandoient sans cesse.

,, L'après midi deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. ,, Aussi-tôt qu'ils s'approcherent de notre bord, ils se mirent à chanter, ils régloient la ,, cadence en frappant de la main sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent ,, la longueur de notre Bâtiment, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule piece de bois; ,, quelques autres compterent les hommes qui étoient sur notre bord. Ils nous apporterent quelques cocos, du poisson & des herbes. Les Isles sont toutes couvertes d'ar- ,, bres jusques sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous parurent assez bien faits: ils se ,, servent de voiles latines, & un côté du bateau est soutenu par un contre-poids qui l'em- ,, pêche de tourner. Quand nous fûmes un peu approchés de terre, j'envoyai mon Aide- ,, Pilote pour chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller.

,, La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'Isle, elle fut abordée par deux ,, bateaux du Pays, où il y avoit plusieurs de ces Insulaires; l'un d'eux ayant apperçu ,, un sabre, le prit, le regarda attentivement, & se jetta à la mer l'emportant avec ,, lui. Mon Aide-Pilote ne put trouver aucun lieu propre à jetter l'ancre, parce- ,, que le fonds étoit de roche, & qu'il y avoit grand fonds par-tout. Quand il fut de ,, retour j'envoyai encore sur les trois heures un autre homme pour chercher un mouil- ,, lage; il alla tout auprès la terre, & trouva comme le premier. Pendant ce ,, tems-là je me soutenois à la voile contre le courant, qui portoit avec vitesse au ,, Sud-Est. Mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors ,, les Insulaires qui étoient venus sur notre bord, rentrerent dans leur bateau pour ,, s'en retourner.

,, Les deux Missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous, mais ,, ils ne purent s'y resoudre: ils l'entretinrent quelque tems des vérités de la Religion, ,, & ils lui firent prononcer les saints noms de *Jesus* & de *Marie*. Ce qu'il fit d'une ma- ,, niere très-affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'Isle & sur le nombre des ,, habitans: il répondit que l'Isle avoit bien deux lieues & demie de tour, & qu'il pouvoit ,, y avoir huit-cens personnes; qu'ils vivoient de cocos, de poissons & d'herbages. Les ,, courans nous emporterent au large vers le Sud-Est avec violence, desorte que nous ne ,, pûmes regagner terre que le quatrieme à six heures du matin. Nous nous trou- ,, vâmes alors à l'embouchure de deux Isles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un ,, bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir apportant ,, pour nouvelle, qu'il y avoit grand fonds de roche par-tout, & qu'il étoit impossi- ,, ble de jetter l'ancre.

,, Le cinquieme de Décembre 1710 à sept heures du matin, les Peres *Duberon* & *Cor-* ,, *til* formerent le dessein d'aller à terre pour y planter une Croix. *Don Padilla* & moi leur ,, représentâmes les dangers auxquels ils s'exposoient, ce qu'ils avoient à craindre des In- ,, sulaires dont ils ne connoissoient point le génie, & l'embarras où ils se trouveroient ,, si les courans jettoient le vaisseau au large, ensorte qu'il ne put approcher de la terre ,, pour les prendre ou pour les secourir. Leur zele n'écouta aucune de ces difficultés, ils ,, persisterent dans leur premiere résolution. Ils laisserent donc le Frere *Baudin* dans le Na- ,, vi-

(1) Relation en forme de Journal de la Decouverte des Isles de *Palaos* ou Nouvelles Philippines, ap. Lett. Edif. & Cur. T. [illegible].

tous périrent à la réserve d'un seul Indien, qui de façon ou d'autre passa à la Chine, où il instruisit les Jésuites de cet évenement, & ceux-ci le manderent à leurs confreres des Philippines (a).

Section XI. Découvertes au Sud des Isles Marianes, & des Nouvelles Philippines &c.

A la fin tout cet Archipel, composé de quatrevingt ou quatrevingt-sept Isles, a été entierement découvert de la même maniere qu'on en avoit connu quelques parties, c'est-à-dire par accident. En 17[illegible] une barque étrangere aborda à l'Isle de Guam, du côté de l'Est; il y avoit onze hommes,

(a) *Charlevoix*, Fast. Chron. ubi sup. *Ezjo* l. c. p. 138, 139. Lett. Edif. & Cur.

Description de [illegible] Archipel.

„ vire, & ils entrerent dans la chaloupe avec le Contre-Maître du vaisseau, & l'Enseigne „ des troupes qu'on destinoit à mettre à terre. Ils emmenerent aussi le *Palaos*, dont j'ai parlé, avec sa femme & ses enfans.

„ Les deux Missionnaires étant partis, nous tinmes conseil sur le parti qu'il y avoit „ à prendre. *Don Padilla*, le Frere Jésuite, mon Aide-Pilote & moi, fumes d'avis de faire „ route pour découvrir l'Isle de *Panloq*, Capitale de toutes ces Isles, qui est éloignée de „ celle que nous quittions d'environ cinquante lieues. Ce fut le onzieme à neuf heures du „ matin que nous découvrîmes *Panloq*, & à midi je me trouvai par sept degrés quatorze „ minutes de Latitude Nord environ à une lieue au large de l'Isle. Sur les quatre heu„ res du soir quatre bateaux s'approcherent de notre bord, se tenant néanmoins au large „ de la longueur d'un demi cable, peu après ils furent suivis de deux autres bateaux. En„ fin quelques-uns de ces Insulaires qui étoient dans les bateaux, se jetterent à la mer & „ vinrent à notre bord; ils ne cherchoient qu'à voler ce qui leur tomboit sous la main. „ L'un d'eux voyant une chaîne attachée au bord, la halloit de toutes ses forces pour la „ rompre & l'emporter. Un autre en fit autant à un organeau. Un troisieme ayant mis „ la tête dans un sabor, vit des rideaux de lit, il les prit à deux mains & les tiroit de „ toutes ses forces.

„ *Don Padilla* voyant jusqu'où ces Barbares portoient leur avidité, fit mettre ses Sol„ dats sous les armes, car il y avoit bien quatrevingts hommes dans ces six bateaux, „ & il leur fit signe de ne point approcher. Enfin sur les cinq heures du soir ils pri„ rent leur route vers la terre: en se retirant ils décocherent plusieurs fleches contre „ nous, dont quatre furent à bord. Alors *Don Padilla* fit faire sur eux une décharge de „ mousqueterie. A ce bruit ils se jetterent tous à la mer, & abandonnerent leurs bateaux, „ nageant droit à terre avec une vitesse extraordinaire; puis voyant qu'on ne tiroit plus, „ ils regagnerent leurs bateaux, s'y embarquerent & s'enfuirent à toutes rames. Ces In„ sulaires vont tout nuds, quelques-uns d'eux se peignent le corps de diverses couleurs. „ Leur peau est communément de couleur olivâtre, d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous „ apporterent que quelques cocos."

Il paroît par cette Relation, que l'on ne doit pas se fier à la probité de ces Indiens, & que quand ils ne peuvent réussir dans leurs desseins par les voyes de douceur, il faut être sur ses gardes avec eux contre la violence. Il se peut cependant qu'ils n'en agissent ainsi qu'envers les Etrangers; car il semble que c'est un principe établi parmi les Peuples Barbares, c'est-à-dire ceux qui n'ont point de correspondance avec le reste du Genre-Humain, que les sentimens d'humanité, d'affection & de justice n'ont pour objet que ceux de leur propre Nation, & que ceux que le hazard amene chez eux n'ont aucun droit, & qu'ils peuvent les traiter comme il leur plait, à moins qu'ils ne fassent comme les Espagnols qui furent mis à terre, qu'ils s'allient à eux, & par-là ne composent qu'un seul Peuple avec eux (1). Cette Relation confirme cependant trois articles importans; qu'il y a un Archipel tel que les Nouvelles Philippines; qu'il est composé d'un grand nombre d'Isles bien peuplées; que ces Insulaires ont de [illegible] barques, & qu'ils sont habiles mariniers dans leurs mers. Nous avons donc ici des Témoins Espagnols, qui disent ce qu'ils savent par leur propre expérience, au moins en grande partie, & qui [illegible] le rapport des Indiens.

(1) *Le Gobien*, Hist. des Isles Marianes, p. 4[illegible]

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

ſept femmes & ſix enfans. Un Indien qui pêchoit aux environs de cette côte, les ayant apperçus, en donna avis au Chef de la Bourgade, qui ſe rendit à l'endroit, les engagea à deſcendre à terre, & ils furent fort bien reçus. Leur barque parut d'une ſtructure remarquable même aux yeux des Marianois, dont tout le monde admire les Pros. Elle leur reſſembloit à divers égards, mais à d'autres elle étoit différente. La proue & la poupe ſont ſemblables pour la figure, & ſe terminent l'une & l'autre en une pointe élevée de la forme d'une queue de Dauphin. On y voit quatre petites chambres pour la commodité des paſſagers, très-propres; l'une eſt à la proue, l'autre à la poupe, les deux autres aux deux cotés, qui débordent en dehors de la barque, & qui y forment comme deux ailes, au-lieu que les *Pros* des Marianois n'en ont qu'une: ces chambres ont un toit fait de feuilles de palmiers. Au dedans du corps de la barque ſont différens compartimens, où ſe mettent la cargaiſon & les proviſions de bouche. Cette barque étoit partie en compagnie de quatre autres de l'Iſle de *Farroilep* pour ſe rendre à celle d'*Uiée*, & la tempête les avoit écartées de leur route. Suivant la Relation que ces gens-là faiſoient de leurs Iſles, elles giſent depuis la Ligne juſqu'à l'onzieme degré de Latitude Nord, ayant la Nouvelle Guinée au Sud, les Philippines à l'Oueſt, les Marianes au Nord, & l'Océan Pacifique à l'Eſt. Cet Archipel eſt partagé en cinq Provinces, qui ont chacune leur langue particuliere, mais qui ont cependant aſſez de rapport, pour que les habitans de l'une entendent ceux de l'autre, quoiqu'avec quelque peine, & quelques Auteurs croyent que ce ſont cinq dialectes dérivées d'un Arabe corrompu (*a*).

Caractere des Habitans.

Ces Iſles jouiſſent d'un climat auſſi beau qu'on le peut ſouhaitter, excepté dans la ſaiſon des Ouragans; la terre y eſt fertile & produit d'excellente herbe, quelques fruits exquis, & une grande quantité de beaux & grands arbres. Les Inſulaires n'ont à-la-vérité ni riz, ni froment, ni orge, ni bled d'Inde; mais ils ont des fruits, des racines & du poiſſon en abondance, & quelques volailles, mais ils n'ont aucune bête à quatre pieds. Ils ſont grands & bien faits, leurs cheveux ſont un peu crêpus comme ceux des Negres; ils ont le nez plus gros, les yeux grands & vifs, & la barbe bien fournie, ce que l'on ne voit chez aucune Nation Indienne. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que leur teint varie par toutes les nuances depuis la couleur d'olive claire juſqu'à celle de cuivre obſcur (*). Leurs manie-

(*a*) Lett. Edif. & Curieuſ. T. XVIII. p. 210.

(*) L'Auteur mentionné dans le Texte, eſt le ſavant Pere *Feijo*, dont les judicieux Ecrits font honneur à l'Eſpagne, & ſont à juſte titre admirés dans toute l'Europe. Son grand but eſt de combattre les erreurs populaires, & d'établir la vérité aux dépens des Traditions légendaires. Deſſein louable & utile, que pluſieurs autres grands hommes ont tenté, mais aucun ne l'a pouſſé ſi loin, ni n'a traité une ſi grande variété de ſujets, d'une maniere auſſi exacte, auſſi ſavante & agréable que lui (1). Parmi les erreurs populaires, il met celle de croire l'exiſtence de certains Pays ſur des preuves inſuffiſantes. Il allegue en premier lieu les *Batuecas*, Tribu ou Nation que l'on prétend avoir découverte

(1) *Feijo*, Teatro Critico Univ. en Madrid 1742. 4to. T. IV. Diſc. X § 16.

Section XI. *Découverte au Sud des Isles Mariannes, & celle des Nouvelles Philippines &c.*

nieres sont graves & décentes; ils ne sont cependant rien moins que melancholiques, au contraire ils chantent & dansent beaucoup, & non pas sans agrement au goût des Européens; ils sont très-affectionnés les uns pour les autres, & l'on peut juger de leur caractere par un mot fort ordinaire parmi eux, & inconnu ailleurs; *un homme*, disent-ils, *n'en tue jamais un autre.* Ils se querellent & se battent quelquefois; mais aussitôt qu'il y a du sang répandu, la querelle est finie, & les victorieux jettent des cris de triomphe (a).

Leur Religion.

Quant à la Religion, ils n'ont point d'idée distincte d'un Etre Suprême, ni d'une Providence; ils reconnoissent néanmoins de bons & de mauvais Esprits, qui ont des femmes & des enfans, sur le sujet desquels ils débitent un grand nombre de fables ridicules, dont nous ne fatiguerons point le Lecteur. Ils admettent un état à venir, où ils croyent que les gens de bien seront heureux, & les méchans misérables. Il y a parmi eux des Prêtres & Pretresses, qui pretendent avoir commerce avec les ames des defunts. Ce sont ces Prêtres qui de leur pleine autorité declarent ceux qui vont au Ciel, & ceux dont le partage est l'Enfer. Quand ceux du commun meurent, ils jet-

(a) *Le Gobien*, Philos. Transact. No. 317. p. 199. Lett. Edif. & Cur. T. XVIII. p. 227-231.

te dans les montagnes de Castille; & quoique cette Histoire en ait imposé à des Auteurs d'un mérite distingué, & de différentes Nations, il prouve clairement que c'est une fable également destituée de fondement & de vraisemblance (1). Il indique, en second lieu, l'*Atlantis* de *Platon*, l'Isle de *Panchaïe* mentionnée par plusieurs Anciens; & il y a sans-doute à l'égard de l'une & de l'autre beaucoup d'incertitude. Il traite l'Isle de *St. Borondon* ou *St. Blandon*, que l'on suppose voisine des Canaries, de chimérique, comme il y a de l'apparence qu'elle est, & il importe assez peu qu'elle le soit ou non. Il anéantit l'Isle de *Freezland* dans l'Océan Septentrional, quoiqu'il y en ait qui prétendent qu'elle se trouve dans le Détroit de *Forbisher* (2). Il en fait autant de la *petite Java*, que l'on voit sur quelques anciennes Cartes; mais il s'est retracté depuis, & a reconnu que c'est l'Isle qu'on appelle aujourd'hui *Bali*, ce qui est vrai (3). Il tourne en ridicule les étranges histoires qu'on a débitées d'un Pays dans l'Amérique Meridionale, auquel les Espagnols ont donné le nom d'*el Gran Paititi*, dont le Chevalier *Walter Ralegh* a été la dupe. Il se moque des recherches que l'on a faites de la ville de *los Cesares*, qu'on place quelque part vers le Detroit de Magellan; & il croit que l'on doit ajouter aussi peu de foi aux anciennes Relations du Pays de *Quivira*, situé dans les endroits les plus reculés de l'Amérique Septentrionale; il faut avouer que nous ne connoissons pas plus ces Pays-là aujourd'hui, que dans le tems de ces Relations (4). Le P. *Feijoo* met enfin les *Palaos* au même rang; il est vrai qu'il ne nie pas absolument leur existence, mais il regarde leur découverte comme de peu d'importance, & il a persisté même dans son sentiment, après avoir été instruit de toutes les preuves que nous avons produites dans le texte, de leur situation, de leur nombre & de ce qui regarde leurs habitans. Après cela on ne peut demander de preuves plus évidentes que les découvertes, & ce qui tend à faire valoir les Colonies sont des articles qu'on ne regarde plus d'un œil favorable en Espagne; c'est ce qui nous a engagé à rapporter ici les pensées du P. *Feijoo*.

(1) Nuremb. Curios. Philos. L. I. C. 35. *Alonso Nunez* de Reb. Hispan. L. VII. C. 5. *Heylin's* Cosmogr. p. 219. London 1703 fol.

(2) *Hackluyts* Collect. of Voyag. Vol. III. p. 31.

(3) Rec. des Voyag. pour l'établ. de la Compagnie, Vol. II. p. m. 110. 111.

(4) *Du Bois* Geogr. Med. p. 542.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celle des* Nouvelles Philippines &c.

jettent les cadavres dans la mer pour servir de pâture aux poissons. Mais les personnes d'un rang distingué sont enterrées avec cérémonie, & on éleve des especes de tombeaux à leur mémoire. Ils honorent les Bienheureux comme des Esprits bienfaisans, & on leur donne le nom de *Tahutup*; ils s'adressent à eux dans leurs besoins, les invoquent & leur font des offrandes, ce qu'ils ne font pas aux Esprits Célestes & Infernaux. Ils ne s'embarrassent gueres des derniers, ne leur rendent aucun culte, ni ne paroissent se mettre en peine de leur plaire ou de les offenser (*a*). Il semble donc qu'il ne seroit pas fort difficile, bien loin d'y avoir des obstacles invincibles, de porter ces Peuples à embrasser l'Evangile, en leur faisant sentir combien ces fables tendent peu à rendre les hommes plus sages & meilleurs, au-lieu que l'Evangile est propre à faire l'un & l'autre.

Leur Gouvernement. Leur Gouvernement est régulier & Aristocratique. Il y a dans chaque Isle plusieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*. Il y a outre cela dans chaque Province un principal *Tamol*, qui administre la justice avec l'avis des autres. Ces *Tamoles* laissent croître leur barbe fort longue pour se concilier plus de respect, & ils affectent un air grave & sérieux. Lorsqu'un *Tamol* donne audience, il paroît assis sur une table élevée; ceux qui se présentent devant lui s'inclinent jusqu'à terre, ne levent jamais les yeux pendant qu'ils parlent, & ils ont grand soin, en se retirant, de ne pas lui tourner le dos. Avec toute cette gravité & nonobstant ce profond respect, il n'y a point de tyrannie d'une part, ni d'esclavage de l'autre. Toute l'autorité des *Tamoles* se réduit à donner de bons avis, & à les appuyer par leur exemple. Ils n'ont qu'un revenu d'un genre singulier, c'est que tout le fer, qui par des naufrages ou par quelque autre accident tombe entre les mains des Insulaires, appartient de droit aux *Tamoles*, qui en font faire des outils. Ces outils sont un fonds dont ils tirent un revenu considérable, car il les louent assez chérement. Le *Tamol* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de Musique, que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison, & qui chantent à leur maniere; il les recompense par quelque petit présent. Dans le fond la Dignité de *Tamol* est pénible; toute l'étude d'un *Tamol* est de soutenir son rang par une conduite réguliere & irréprochable; mais c'est aussi ce qui lui assure de la part de ses inférieurs une soumission que les Princes les plus despotiques ne peuvent connoître, & un respect où il n'entre presque point de crainte. Le *Tamol* ne punit jamais que par des repréhensions; s'il se trouve des gens incorrigibles, l'assemblée des *Tamoles* les exile dans quelque Isle éloignée (*b*).

Education des Enfans. Il y a dans chaque village deux maisons destinées l'une à l'éducation des garçons, & l'autre à celle des filles. Sur cet article ils l'emportent peut-être sur les Nations les plus policées. On enseigne aux garçons tout ce que la Nation possede de connoissances; des vieillards qui sont au fait de

(*a*) Discourse on Navigation and Discoveris, Lett. Edif. & Cur. l. c.

(*b*) Lett. Edif. & Cur. ubi sup. p. 234-236.

Section XI. Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celle des Nouvelles Philippines &c.

de tout ce qu'ils doivent enseigner, les instruisent de l'art de cultiver des fruits & des racines, des herbes odoriférantes & des fleurs, qu'ils aiment extrêmement ; la maniere de faire des ustensiles de ménage, de brocher des filets, d'armer des lances. Ils leur apprennent toutes les sortes de pêche, & quand ils sont assez âgés la construction des barques ; enfin ils leur enseignent un peu d'Astronomie, en leur montrant sur une Sphere le petit nombre d'Astres qu'ils connoissent, & l'usage qu'ils doivent faire de cette connoissance pour la Navigation, & pour gouverner leurs barques en mer. D'autre côté on enseigne aux filles à faire la cuisine, à apprêter le poisson, les fruits & les racines de différentes manieres, à ensemencer les terres, à mettre en œuvre une certaine herbe pour la filer & en faire de la toile, de même que les fibres de l'écorce d'un arbre nommé *Balibago*, dont ils font des nattes & des voiles (*a*).

Leurs Amusemens & leurs Exercices.

Leurs principales recréations se réduisent au chant & à la danse, mais ils n'ont point d'idée d'instrumens de Musique. Les hommes & les femmes se piquent dans ces occasions d'être fort parés; ils sont toujours propres, car ils se baignent trois fois par jour. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs, des herbes aromatiques pendent de leurs narines, & l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier, tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains & aux pieds des especes de bracelets. Les hommes ont d'ailleurs d'autres jeux convenables à leur sexe, ils s'exercent à manier la lance, à jetter des pierres, & à pousser des balles en l'air (*b*). Chaque saison a un divertissement qui lui est propre, & ces divertissemens servent à les rendre agiles & robustes, & capables de différens travaux, dont leur subsistance dépend. Tous les *Tamoles* s'assemblent au mois de Février dans la principale Isle, & prétendent prédire si la pêche sera abondante, & si l'année sera bonne ou mauvaise. Il y a de l'apparence qu'ils ont trouvé que cette superstition étoit, sinon nécessaire, au moins utile au maintien de leur autorité. En général tous les Peuples barbares desirent avec passion de savoir l'avenir, & respectent naturellement ceux qui prétendent connoître les événemens futurs ; & on leur persuade aisément que des prédictions adroitement composées s'accompliront infailliblement. C'est ainsi que l'ignorance est par-tout la mere de la Superstition.

Noms différens de cet Archipel, & d'où vient qu'il est si peu connu.

On donne différens noms à ce nouvel Archipel, qui, bien que peut-être inférieur aux Philippines, est cependant une belle addition aux Isles Marianes, avec lesquelles il est presque lié. On nomma d'abord ces Isles *Palaos*, qui est, à ce qu'il paroît, le nom que les Insulaires mêmes leur donnerent; ensuite on les appella les Isles de *St. Barnabé* & de *St. André*, par les raisons que nous avons dites plus haut. On les désigne quelquefois par le nom de *Carolines*, mais celui qu'on leur donne le plus communément est le nom de *Nouvelles Philippines* (*c*). Elles se trouvent cependant

(*a*) Lett. Edif. & Curieus. T. XVIII. p. 236, 237.

(*b*) Là-même, p. 233, 234.

(*c*) *Le Gobien*, p. 401, 402.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

dant sur très-peu de Cartes; nos Géographes modernes en font à peine mention, varient entre eux sur leur situation, & n'en rapportent que peu de chose. C'est ce qui peut-etre nous auroit excusés si nous étions tombés dans la même négligence, car l'Histoire parle rarement des Pays que la Geographie n'a pas parfaitement fait connoître. Mais tant s'en faut que cela nous paroisse un motif suffisant pour ne toucher ce sujet que légérement, qu'au contraire nous croyons étre obligés d'en parler avec étendue, de rassembler toutes les particularités que nous pouvons découvrir touchant ces Isles & leurs habitans pour exciter la curiosité du Public, & pour contribuer par-là, autant qu'il dépend de nous, à leur parfaite découverte; car nonobstant tout ce que nous avons rapporté, elles ne sont encore que fort peu connues.

Il est effectivement bien singulier, vu leur situation, leur nombre, & leur position comme en plusieurs cercles l'un autour de l'autre, au milieu des Pays que possedent les Espagnols, qu'elles soient demeurées en quelque façon inconnues, ou que l'on y ait fait si peu d'attention pendant deux siecles. Et il est encore plus extraordinaire, que depuis la premiere connoissance qu'on en a eue, & encore par hazard, elles soient restées depuis plus de soixante ans à moitié découvertes. Il est assurément bien étonnant, que dans un siecle aussi éclairé que le nôtre, on ait fait si peu d'attention à un événement de cette nature, & qu'on ne l'ait pas suivi; que la découverte de ces Isles ne se trouve consignée que dans les Relations des Missionnaires, dans les Recueils des Sociétés établies pour l'avancement des Sciences, & qu'elle soit en quelque façon tout-à-fait méprisée du grand Monde, des Géographes, des Historiens & des Politiques, dont par la nature des choses elle auroit droit de demander particulierement l'attention (*a*). Cela prouve certainement que cet esprit noble & héroïque qui distingua le quinzieme siecle, & qui produisit tant de grands événemens, & de si prodigieux avantages aux habitans de l'Europe, mal ménagés à certains égards, & peut-etre à tous égards trop mal appliqués, s'est insensiblement affoibli, & est sur le point de s'éteindre entierement; & cela par le même principe qui l'a d'abord mis en action, & qui auroit dû l'entretenir, savoir le goût du Commerce, que nous cessons d'étendre en voulant chacun nous l'approprier; & tandis que nous nous disputons sur ce que nous avons, nous décourageons des découvertes qui pourroient nous occuper, nous enrichir, & nous contenter tous (*b*).

Peu connues des plus savans Espagnols, *qui à peine en veulent reconnoitre l'existence.*

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que non seulement on n'a pas fait attention aux avantages que l'on pouvoit retirer de cette découverte, mais que les véritables circonstances dont elle a été accompagnée ont été si peu connues, que la certitude de l'existence de ces Isles a été contestée il y a peu de tems par un des plus savans hommes d'Espagne. Il n'y a gueres plus de dixhuit ans, que dans un Discours sur les Pays douteux ou fa-

(*a*) Esprit des Loix, L. XX Ch. 17.

(*b*) *Feijoo*, Theatro Crit. Univ. Vol. IV. Disc. X. § 16.

Section XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celles des* Nouvelles Philippines &c.

fabuleux, trop légérement crus sur des Relations confuses & sur des rapports mal-fondés, ce judicieux Ecrivain parle des Isles *Palaos*, n'en connoissant encore que ce que le P. *André Serrano* en avoit publié pendant son sejour à Madrid (*a*). Il est vrai que quatre ans après, ayant revu son Ouvrage, qui à juste titre est fort estimé, il reconnut sans balancer son erreur, & avoua que l'existence de cet Archipel avoit été prouvée d'une maniere incontestable, & qu'il n'y avoit pas plus de raison de douter de l'existence des Nouvelles Philippines, que de celle des anciennes (*b*). Avec tout cela il s'efforce d'exténuer le mérite de cette découverte, en observant, que bien que l'on ait conjecturé, sur la situation de ces Isles, qu'elles doivent abonder en or, en argent & en épiceries, il n'y a dans la découverte qu'on en a faite rien qui fonde ces idées, & qui en prouve la réalité; parceque la grande passion que les Insulaires témoignent pour le fer, indique qu'ils ne connoissent point d'autres métaux (*); singu-

(*a*) *Feijoo*, Theatro Crit. Univ. Vol. IV. Disc. X § 16.

(*b*) *Idem* l. c.

(*) Il n'y a dans toute l'Histoire de ces Insulaires pas de circonstance plus propre à exciter la curiosité, & qui soit plus digne de réflexion, que l'étonnante diversité de couleurs, qui indique clairement qu'il y a du mêlange parmi eux; c'est donc une chose qui mérite des recherches, que de savoir comment cela est arrivé. En faisant cette recherche, on peut poser pour regle certaine, que la solution qui se liera le plus naturellement avec les autres circonstances de leur Histoire, est celle qui approche le plus de la vérité. En premier lieu nous pouvons poser avec beaucoup de probabilité, que les Nobles, d'où l'on tire les *Tamoles*, sont une race de Peuple particuliere, & peut-être les possesseurs primitifs de ces Isles. D'où ces Peuples sont venus, c'est ce qu'il n'est pas aisé de dire; il est pourtant très-vraisemblable que c'est des Philippines, peut-être étoient-ce des Maures ou des Arabes, ce que leur langue & leurs longues barbes rendent très-probable (1); & il n'est ni incroyable ni absurde de supposer qu'ils y amenerent d'autres Indiens avec eux, ou qu'ils y en trouverent de semblables à ceux des Marianes. La troisieme Nation sont des Negres de la Nouvelle Guinée, d'où viennent leurs cheveux crépus; & l'on doit d'autant moins balancer là-dessus, si l'on se rappelle que ces Negres ont pénétré au-delà de cet Archipel jusques dans la plupart des Philippines, & qu'ils sont les seuls habitans au moins d'une de ces Isles, sinon de plusieurs (2). Mais la question la plus embarrassante, c'est d'où sont venus des blancs parmi eux; car il faut qu'il y en ait eu, pour que le gros du Peuple soit devenu d'une couleur tannée: il seroit entierement impossible d'en rendre raison, si les Auteurs Espagnols ne nous fournissoient des lumieres par les faits suivans (3). Lorsqu'en 1565 on envoya *Martin Lopez de Legaspi* pour former un établissement aux Philippines, le Pilote de son vaisseau complotta avec vingt-huit autres de massacrer le reste de l'équipage, de s'emparer du vaisseau, & d'aller pirater sur les côtes de la Chine. Mais ce complot ayant été découvert peu après qu'ils eurent quitté les Isles Marianes, on abandonna ces malheureux dans une Isle, & l'on croit avec assez d'apparence que ce fut dans une de celles de cet Archipel; ainsi, à tout prendre, voilà le sujet assez bien éclairci. On peut aussi observer, en combien peu de tems les mœurs d'un Peuple peuvent changer, & tous les vestiges de son origine s'effacer, puisqu'à l'exception du teint, & l'on peut ajouter de quelque adresse dans les Arts mécha-

(1) *Ramusio* T. I. fol. 375. b. *Galvano's* Discoveries. Rec. des Voyag. de la Comp. T. VIII. p. m. 210, 211.

(2) Conq. des Molucq. L. II. *Carreri*, T. V. L. I. Ch. 10. *Navarette* Tratados Historicos &c. L. IV. C. 31.

(3) *Le Gobien*, p. 408, 409. *Don Juan Gran y Montfalcon*, l. c. Lett. Edif. T. XVIII. p. 245, 246.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Iſles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

guliere conſéquence de la part d'un Auteur auſſi éclairé; car le cas que ces Peuples font du fer, doit ſans doute ſon origine à la connoiſſance qu'ils ont de l'utilité de ce métal; & ſans avoir commerce avec les autres Nations, il eſt impoſſible qu'ils ſoient inſtruits des uſages de l'or & de l'argent, qui conſiſtent principalement à être des ſignes communs, & conſéquemment les grands reſſorts du Commerce; mais cela ne prouve nullement qu'ils n'ont pas de ces métaux dans leurs Pays, ou qu'ils n'ayent pas des épiceries, n'ayant rien dit à cet égard de maniere ou d'autre (*a*).

L'Argent & l'Or ne ſont nullement néceſſaires pour rendre les Colonies avantageuſes au Pays de leur origine.

Cette opinion enracinée dans l'eſprit même des plus ſages Eſpagnols, que l'importance des Colonies dépend uniquement des Tréſors qu'on tire de la terre, a été la ſource de tant de fauſſes démarches, que, ſans avoir recours à cette fermeté, que leurs ennemis appellent opiniâtreté, il eſt impoſſible de concevoir qu'une Nation auſſi prudente & auſſi éclairée puiſſe perſiſter dans de ſi fauſſes meſures (*b*). Le Pays d'où les Colonies tirent leur origine eſt ſeul maître des Mines & de ceux qui y travaillent; & dans tous les Pays les Mineurs ſont de pauvres miſérables, qui ne travaillent pas pour eux-mêmes, mais pour ceux qui les employent & qui pourvoyent à leurs beſoins. Il eſt vrai qu'une certaine quantité de Mines, ſur-tout des métaux les plus bas & les plus utiles, peut contribuer à faire fleurir un Pays, & à enrichir ſes habitans, ce que des Mines plus précieuſes font rarement, ſi elles le font jamais (*c*). Mais ſi l'on exprime

(*a*) Philoſ. Tranſact. l. c. *Le Gobien*, Hiſt. des Iſles Marianes, p. 401.

(*b*) *Herrera*, Deſcription de las Indias Occid. Cap. XXVII. *Le Gobien* L. I.

(*c*) *Carreri*, T. VI. L. I. Ch. 10. L'Eſprit des Loix, L. XXI. Ch. 18.

chaniques, on ne trouve rien dans ces Inſulaires qui ait le moindre rapport aux Eſpagnols, ni pour le Langage, ni pour les Sciences, ni pour la Religion. A l'égard du premier, on peut concevoir aiſément, que ces gens-là étant étrangers dans ces Iſles, & n'ayant ſelon les apparences nulle envie de retourner parmi leurs compatriotes, ils furent obligés d'apprendre la langue des Naturels du Pays, pour obtenir des femmes & des habitations. Cela fait, ils ont dû s'accommoder au même genre de vie, qui n'admet ni ne requiert aucune ſorte de ſcience; & quand même il ſeroit compatible avec les Sciences, on peut très-naturellement ſuppoſer que ces miſérables n'y étoient pas fort habiles. Enfin quant à la Religion, on ne peut gueres concevoir que de pareils ſcélérats en ayent fort connu les principes, ou qu'ils ſe ſoient fort embarraſſés de la pratiquer, enſorte qu'au bout d'une génération ou deux, leur poſtérité doit s'être mêlée & confondue avec les Inſulaires, & a perdu toute idée de ſon origine. On croit que la même choſe a lieu à l'égard des Indiens blancs dont nous avons parlé plus haut, qu'on dit habiter la ville de *los Ceſares*, & que l'on ſuppoſe deſcendus d'Eſpagnols qui ont fait naufrage dans le Détroit de Magellan. Ce n'étoit pas, comme le *P. Feijoo* le penſe, l'équipage d'un ſeul vaiſſeau, mais celui de trois; enſorte qu'ils formoient un Corps conſidérable de gens de différentes conditions, qui par conſéquent étoient en état de ſe maintenir par eux-mêmes & de former une Société. Or les Indiens rapportent qu'il ſe trouve dans le Continent au Midi du Chili des hommes blancs, qui ont des joues rouges, & reſſemblent dans leur air aux Européens, qu'ils appellent *Ceſares*: ſur quoi les Eſpagnols ſe ſont perſuadés que ce doivent être les deſcendans de ceux qui ſont reſtés de ce côté-là du Détroit, ce qui n'eſt ni abſurde ni improbable, comme cela n'eſt point certain (1).

(1) Conq. des Molucq. L. IV. *Alonzo d'Ovalle*, ubi ſup. L. II. C. 5. *Feijoo*, Theat. Crit. Univ. T. IV. Diſ. X. § 14.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles Marianes, & celle des Nouvelles Philippines &c.*

me la proposition en d'autres termes, équivalens en grande partie aux autres, la conséquence des Espagnols est très-juste. Car il n'est rien de plus vrai que ceci, savoir que les Colonies sont avantageuses à proportion de l'or & de l'argent qu'elles produisent à leur Pays natal. Mais voici où gît le sophisme: ce ne doit pas être l'ouvrage de la Nature mais celui de l'Art. L'or & l'argent sont les mêmes, de quelque façon qu'ils soient produits; mais l'or & l'argent qui enrichissent un Pays ne sont pas ceux que l'on acquiert en creusant la terre; mais ceux qui sont le produit de l'industrie. Le premier est une espece d'or volatil, que ni les Loix ni la force ne peuvent arrêter; mais l'autre est si solide & si permanent, qu'il ne peut-être enlevé que par une industrie supérieure (*a*). Ces principes une fois compris, le Lecteur ne sera pas étonné, si nous soutenons que les Isles dont il s'agit peuvent être très-riches & précieuses, en accordant, ce qui n'est qu'une pure supposition, qu'il ne s'y trouve pas un grain d'or ni d'argent.

Cet Archipel est de la derniere importance quand même il n'y auroit pas de Mines.

Ces Isles sont incontestablement riches & estimables, parcequ'elles possedent presque tous les biens que la Nature indulgente peut dispenser. Elles jouissent d'un climat doux & serein, sans ressentir une chaleur excessive, quoique situées dans la Zone Torride, & sans être jamais exposées au moindre froid: le terroir y est d'une merveilleuse fertilité, & elles produisent tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie (*). D'ailleurs elles sont

(*a*) Discourse on Navigation and Discoveries. *Will. Monson's* Naval Tracts. *Wood's*, Survey of Trade, P. III.

(*) Comme nous sommes sincérement persuadés de la grande importance de ces *Nouvelles Philippines*, & que les envisageant sous ce point de vue nous croyons que leur découverte seroit avantageuse au Commerce, soit en favenr des Espagnols, soit en faveur de quelque autre Nation, nous en avons traité sur ce pied-là, & rapporté sans réserve & avec candeur toutes les différentes Relations qui nous sont connues; & quoiqu'il y ait quelques différences, peut-être des différences assez essentielles, entre ces Relations, nous croyons qu'on peut les concilier, à moins qu'elle ne donnent aucune atteinte au fonds des faits. Nous avons parlé de deux Cartes qui peuvent paroître contraires l'une à l'autre par rapport à la situation de ces Isles. Il faut remarquer que la premiere a été corrigée sur la description des Insulaires, & tout bien considéré, il nous semble qu'elle doit être la plus conforme à la vérité. On assure cependant que la seconde a été corrigée, c'est-à-dire, qu'elle a été tracée selon les idées des Espagnols, qui voudroient fort persuader qu'aucune de ces Isles n'a jamais été visitée ni par eux, ni par aucune Nation Européenne, en quoi ils pourroient bien se tromper. Car si jamais elles ne l'ont été, d'où ces Insulaires ont-ils acquis quelque connoissance du fer, où ont-ils eu la petite quantité de ce métal qui se trouve chez eux? A l'égard de la diversité des noms, elle peût être venue fort aisément des relations des Insulaires de Provinces différentes; ceux qui aborderent dans l'Isle de *Samal*, venoient de la partie du Sud-Ouëst de cet Archipel; ceux qui furent jettés sur la côte de *Guam*, du Nord-Est, & l'on convient que dans chacune de ces Provinces les habitans parlent des dialectes différentes de la même Langue. Il faut avouer que ces Insulaires ont vraisemblablement montré leur caractere du beau côté, quoiqu'il ne paroisse point qu'ils l'ayent démenti par leurs procédés aux Philippines, & dans les Isles Marianes. On dira peut-être que le meurtre des deux Missionnaires le dément réellement, mais il faut considérer

que

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& entre les* Nouvelles Philippines &c.

sont si heureusement situées, que quand elles seroient privées de la plus grande partie de ces avantages, leur situation seule compenseroit tout ce qui leur manque: elles sont à une distance égale de tous les plus riches Pays du Monde, environnées de la plus vaste & de la moins orageuse de toutes les Mers, & par conséquent propres à servir à la navigation la plus commode & la plus étendue (*a*). Ne sont-ce pas-là des Pays à desirer? Ce ne sont pas-là encore tous leurs avantages: remarquez le nombre & la nature de leurs habitans. Leur constitution nous montre que leur nombre doit être fort grand; nous ne les connoissons gueres, mais nous les connoissons assez pour être certains de cela; parceque nous savons qu'ils sont pacifiques, & qu'ils multiplient. Il ne peut gueres y avoir moins de cent-mille habitans dans ces quatre-vingt-sept Isles. Supposons que nous nous trompions de la moitié, l'acquisition de cinquante-mille hommes établis de cette maniere, seroit une prodigieuse acquisition. On pourroit les convertir aisément à la Foi Chretienne, si on leur enseignoit un Systeme de bonheur raisonnable. Il n'y auroit pas de difficulté à quelques changemens dans leur genre de vie, qui en leur faisant connoître de nouveaux besoins, leur apprendroient à y pourvoir. Ils ont déja un grand fonds d'industrie, la véritable source des richesses; ils ont tant de génie pour les Arts méchaniques qu'ils s'y perfectionneroient bientòt, tant d'inclination pour les Sciences utiles, & quelques principes de ces Sciences, qu'avec un peu d'aide on en feroit un Peuple civilisé, poli & propre au Commerce, dans un Pays des plus propres, & vraisemblablement aussi bien fourni que d'autres, à un commerce étendu.

Nonobstant même toutes les suppositions, qui ne sont pas des argumens, & bien moins des faits, ces Peuples, autant qu'ils nous sont connus, pourroient avoir de l'or ou de l'argent, & peut-etre l'un & l'autre; & ce qui est quelque chose de plus que toutes les suppositions, il y a des Relations qui disent positivement qu'ils en ont. Il est plus que probable qu'ils ont des épiceries, quoique les habitans les cachent par des raisons de prudence (*b*) (*). Mais qu'ils n'ayent ou n'ayent pas de riches metaux & des

(*a*) *Galvano's* Discoveries. *Eden's* History of Travayle.

(*b*) *Funnel's* Voyage round the World, p. 157-159. *Dampier* Voy. Lett Edif. & Curieuf.

que ces bons Peres sont fort portés à se mêler d'affaires temporelles, & sous prétexte de prêcher une nouvelle Religion, de favoriser des changemens dans la forme du Gouvernement, ce qui parmi des Peuples entierement séparés du reste du Monde, & attachés à leurs coutumes, a pu produire un mauvais effet, & leur faire passer les bornes de la modération. Mais en faisant toutes les concessions qu'on voudra, les faits les plus importans sont incontestables par les témoignages que nous avons; ces faits sont le nombre & la proximité de ces Isles, leur abondance en toutes les choses nécessaires à la vie, la multitude des habitans, leur façon de vivre sous une certaine forme de Gouvernement, leur art de construire des barques & celui de la Navigation à un certain degré de perfection, leur industrie & leur docilité; c'est de ces faits essentiels que nos conséquences sont tirées, & ces faits ne peuvent être contestés, & doivent être regardés comme pleinement prouvés.

(*) Le but de ces trois Sections a été de prouver, que les Isles Marianes, quelque né-

des épiceries précieuses, ils peuvent avoir d'autres productions de prix, dont nous n'avons, & dont eux-memes peut-étre n'ont aucune connoissance, mais que l'esprit de commerce feroit bientòt paroître. Pour exciter cet esprit, il ne faut ni employer la voye de conquete, ni opprimer ces Peuples. Ce seroit-là vouloir faire éclorre des poulets en écrasant les œufs, mais on doit les éclairer, les instruire, les maintenir dans leur liberté, & les protéger dans leur commerce. C'est-là ce qui véritablement les ren-

SECTION XI. *Découvertes* ... Marianes, & ... Nouvelles Philippines &c.

négligées qu'elles soient, sont réellement des possessions estimables, ou au moins qu'elles peuvent être rendues telles par leur heureuse situation, pour différens usages, & surtout pour faciliter les découvertes. En traitant ce sujet, nous avons supposé qu'il y a beaucoup d'apparence que l'Océan Pacifique est rempli d'Isles quoiqu'il en paroisse très-peu sur nos Cartes ordinaires; & nous avons plus d'une fois touché une hypothese, qui une fois admise établit ce Systême (1). Mais sans insister beaucoup là-dessus, nous avons prouvé par degrés tout ce que nous avons avancé par des faits, qui dans les matieres de ce genre sont des preuves incontestables. Dans le texte nous les avons considérés dans l'ordre de leur situation & du tems: nous conclurons à-présent toutes nos observations, en les réunissant, & nous examinerons jusqu'où prises ensemble elles forment une preuve de la vérité de notre proposition fondamentale, que l'Océan Atlantique est rempli d'Isles. En premier lieu, nous avons fait voir que l'on a fait des découvertes de tous les côtés, & qu'il ne s'est point fait d'expédition dans ces Mers, dont nous ayons quelque Relation distincte, que l'on n'ait découvert quelques nouvelles Isles. Nous avons montré que *Magellan* vit d'autres Isles que celles des Larrons, & que le nombre & les noms de ces dernieres étoient anciennement différens de ce qu'ils sont aujourd'hui (2). Nous avons fait voir que le Chevalier *François Drake* passa aux nouvelles Philippines, & que d'autres Navigateurs Anglois dans la suite ont fait de nouvelles découvertes; & bienque ce soit-là déja beaucoup, nous aurions pu faire plus. Nous avons observé qu'on a découvert par hazard & sans chercher une chaîne d'Isles au Nord presque à la hauteur du Japon (3). Avec cela les Nouvelles Philippines fournissent la preuve la plus décisive, puisqu'elles démontrent évidemment, que ce que nous supposons du tout, est vrai d'une partie; & cette preuve, pour être un effet du hazard, n'en est pas moins autentique; car elle en fournit une en faveur d'une autre proposition, dont nous avons fait mention plus d'une fois, que les Espagnols n'ignorent pas tant qu'il y a un grand nombre d'Isles, qu'ils sont peu disposés à le reconnoitre & à en faire la découverte. C'est ce qui paroît par la scrupuleuse exactitude des ordres pour la route de leurs vaisseaux, que nous avons de bonnes raisons de croire que l'on a reserrés à dessein à cet égard (4). La même chose paroît par leurs Cartes, mais elle est ménagée avec beaucoup de prudence & d'adresse; car on y met toutes les nouvelles Isles aussitôt qu'il y en a de découvertes, pour éviter l'accusation d'avoir envie d'en dérober la connoissance, mais alors on omet d'autres Isles découvertes il y a longtems, ensorte que les Cartes modernes ne sont pas plus remplies, que celles qui sont faites il y a deux-cens ans. Ajoutez à cela, qu'aucune découverte ne tente cette Nation d'aller plus loin, quelque aisément qu'elle pût le faire, & quelques avantages qu'elle en pût retirer. Mais pour prévenir les prétentions des autres Nations, & assurer leurs droits sur des Isles encore inconnues, & qu'ils ne voudront peut-être jamais connoître, ils prétendent que la découverte de l'Archipel de St. Lazare, qui comprend selon leur calcul onze-mille Isles, faite par *Magellan* leur donne un droit exclusif (5), ensorte que quelque peu compatibles que nos principes soient avec leur Politique, il est très-clair qu'ils pensent à peu près comme nous.

(1) Observat. de Physiq. & de Mathém. de l'Acad. p. 223. *Hook's* Posth. Works. p. 422. *Kircher*. Mundus Subterraneus.

(2) *Ramusio* T. I. fol. 376. *Galvano's* Discoveries. *Du Bois*, Geogr. Mod. P. II. Ch. XIV. Art. 5.

(3) *Herrera* Ch. XXVIII. *Eden's* History of Travayle. *Monson's* Naval Tracts.

(4) *Galvano's* Discoveries. *Monson* l. c. Voyage d'*Anson*.

(5) *Ramusio*, ubi sup. Conq. des Molucq. L. I. *Le Gobien*, Hist. des Isles Marianes, L. I.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celle des* Nouvelles Philippines &c.

rendroit infiniment utiles dans le sens le plus rigoureux, & nous prouverons succinctement, même jusqu'à la démonstration, que tout cela se pourroit faire d'une maniere très-avantageuse à l'Espagne, sans attenter le moins du monde aux droits naturels d'une Nation d'un bon caractere & active.

Si les Cloux de géroffle & le Muscades ne croissent pas dans ces Isles on pourroit les y transplanter avec succès.

Nous montrerons dans un des Chapitres suivans, les peines prodigieuses que les Hollandois se sont données pour empêcher les cloux de géroffle de venir dans ces Isles à qui la Nature les a donnés, avec quel soin & quelle politique ils se sont rendus maîtres du macis & des muscades, & avec combien d'application ils empêchent que la canelle ne vienne en Europe que par leurs mains (*a*). Nous avons déja fait voir dans ce Chapitre, que nonobstant toutes ces précautions on trouve de la canelle & des géroffles dans l'Isle de *Mindanao*, & il est certain qu'il s'en trouve encore davantage dans les petites Isles de *Meangis*, qui ou font partie de cet Archipel, ou n'en sont éloignées que de quelques heures de navigation. Nous savons aussi que les plus belles muscades du Monde ne sont pas loin de ces Isles, & cependant hors des bornes de la puissance des Hollandois (*b*). Qui empecheroit donc de transplanter ces riches épiceries dans quelques-unes des nouvelles Philippines, ou qui les empêcheroit de bien réussir dans des Isles qui sont à peu près à la même Latitude de celles où elles croissent naturellement? sur-tout si l'on se rappelle que ce que nous proposons a déja été fait par les Hollandois, & avec tout le succès possible (*c*). Quelle Nation plus propre à exécuter un pareil dessein, & à porter tous les Arts de cultivation au plus haut point de perfection, que les habitans de ces Isles, tels qu'on nous les représente, sans penser le moins du monde à un projet de cette nature? Quoi de plus capable, sans corrompre les anciennes mœurs, de pourvoir aux besoins qu'un plus grand degré de politesse feroit naître, qu'un pareil projet mis en exécution?

Cela seroit très-avantageux aux Colonies & à l'Espagne.

On n'a besoin ni d'armes, ni de dépenses, ni de se donner beaucoup de peine pour tout cela: ensorte que si l'on n'a pas dans ces Isles les sources d'immenses richesses, on peut les trouver dans le voisinage & les y transporter. On peut les y conserver aussi facilement, que les y apporter. En retour de la protection que les Espagnols leur donneroient, on pourroit accorder aux Insulaires de cet Archipel la permission de trafiquer aux Philippines & dans les Isles Marianes, & la Cour d'Espagne pourroit défendre à ces Sujets tout commerce avec eux. En vertu de ces Réglemens les habitans des Philippines pourroient faire revivre leur ancien commerce d'épiceries avec la Chine, & épargner l'argent qu'ils donnent à-présent. On pourroit fournir à cet Archipel en retour des épiceries des

(*a*) Voy. Ch. VII. Dict. de Commerce, Vol. I. Col. 1126. Voy. de *Dampier*.

(*b*) *Galvans* Discoveries. *Dampier* T. V. p. m. 104. Hist. de l'Expédition de trois vaisseaux, Ch. XVIII. § 3.

(*c*) *Funnel's* Voyage round the World, Ch. IX. Mémoire sur le Commerce des Hollandois dans tous les Etats &c. p. 145, 147.

Section XI. *Découvertes au Sud des Isles* Marianes, *& celles des* Nouvelles Philippines &c.

*Le Commerce d'*Europe *pourroit se faire en droiture d'*Espagne *aux Isles* Marianes.

Ou de Valdivia *dans le* Chili *aux* Marianes, *& du* Chili *en* Espagne.

des étoffes & des soyeries de la Chine. On pourroit établir des Magazins de Marchandises d'Europe dans les Isles Marianes, & y garder aussi les épiceries que l'on auroit achetées (*a*). Il ne faut pour exécuter tout cela, que de l'activité, de bonnes mesures, & de la persévérance en ceux qui l'entreprendroient.

A l'égard du commerce de l'Europe, on pourroit le faire avec un très-grand profit, & sans beaucoup de difficulté, en droiture entre les Isles Marianes & l'Espagne. Le voyage pourroit fort bien se faire en six ou tout au plus en sept mois par le Cap *Horn*, sans toucher nulle part, ou jusqu'à ce qu'on fut entierement revenu des frayeurs qu'inspire cette navigation, qui se dissiperoient bientôt. Les vaisseaux employés à cette course pourroient toucher à *Buenos Ayres* après s'y être rafraîchis, doubler le Cap, aller décharger leur cargaison aux Marianes, y prendre leur charge d'épiceries, les apporter en Europe plus fraîches & en meilleur état que nous ne les recevons à-présent, & cependant les vendre à un prix plus modéré à ceux qui sont intéressés dans le commerce des Galions, ce qui diminueroit ce qu'il y a de défavorable à l'Espagne dans la balance annuelle, & feroit rester dans le Royaume d'immenses sommes d'argent qui en sortent aujourd'hui. Il paroît évidemment par-là que les Sujets de l'Espagne en Amérique travaillent aux Mines pour les étrangers, & ceux-ci d'autre côté en fournissant à leurs besoins acquierent de justes droits sur leur or & sur leur argent (*b*).

Que si l'on objecte que la longueur d'un voyage tel que l'est celui de Cadiz aux Marianes ou des Marianes à Cadiz, quoique dans le climat le plus sain, & avec plus d'avantage qu'aucun autre par mer, pour le tems & les vents, formeroit une difficulté insurmontable à toute entreprise de ce genre, on peut encore lever cette difficulté. Le *Chili* est un Pays des plus fertiles, abondant presque en tout ce qu'il faudroit pour faire un pareil commerce, & il a toujours souhaitté d'y avoir part (*c*). Si l'on accorde que ceux qui y sont établis doivent etre juges compétens, le Pays est parfaitement bien situé pour cela, à les en croire, & ils ne trouvent nulle difficulté, comme il n'y en a point effectivement dans le voyage si on le faisoit de *Baldivia* à *Guam*. Si donc les retours venoient à *Baldivia*, & qu'on y envoyat d'Espagne tous les ans quelques vaisseaux, cela répondroit assez bien au but (*d*), & ne pourroit qu'etre également avantageux aux Colonies & à leur Pays natal, qui doivent fleurir ou déchoir de compagnie. Ainsi il ne se peut rien de plus mal-fondé que les appréhensions que l'on a quelquefois de l'état florissant des Colonies, comme si le Pays de leur origine étoit épuisé par-là, ce qui n'est point & ne peut-être: car si

(*a*) *Alonzo d'Ovalle*, Relation Hist. del Reyno de Chile, L. II. C. 4. Dict. de Commerce, *ubi sup.*

(*b*) *Carreri*, T. V. Esprit des Loix, L. XXI. Ch. 18. History of Spanish America, p. 81, 301.

(*c*) *Alonzo d'Ovalle*, L. II. Ch. 4. *Cowley* Voy. autour du Monde Ch. 3. *Frezier*, Voy. de la Mer du Sud, p. 131.

(*d*) *Coreal*, Voy. T. I. P. I. Ch. 10. Relation of a Voyage to Buenos Ayres, p. 83. Dict. de Commerce, T. I.

SECTION XI. *Découvertes au Sud des Iles* Marianes, *& celles des* Nouvelles Philippines &c.

On les Marchandises des Indes pourroient se transporter par terre à Buenos *Ayres, & de là par mer à* Cadiz.

Avantages que ce Commerce procureroit à l'Espagne & à ses Colonies.

si le dernier déchoit réellement tandis que les autres fleurissent, cela ne peut venir que des abus qui se glissent dans le Gouvernement, qui n'affectent point l'administration dans les Colonies, ensorte que diminuer le concours des sujets dans celles-ci, ce seroit aggraver plutôt que soulager le mal. Vérité qui ne peut etre trop connue & trop méditée (*a*).

Mais selon ce plan-là, la navigation par le Cap *Horn* ou par le Détroit de *Magellan*, est encore un obstacle; mais il y a moyen aussi d'y remédier. Car, en supposant le commerce entre le Chili & les Marianes établi de la maniere qu'on vient de le voir, on pourroit transporter les marchandises de l'Europe à *Buenos Ayres*, & y prendre les épiceries (*b*). Sans affirmer que ce fut-là la meilleure méthode d'établir un pareil commerce & celle qui mériteroit la préférence, on peut dire hardiment & avec vérité, que c'est celle où il y a le moins de difficultés, & que l'on pourroit suivre sans faire de grands changemens; ce qui sera toujours un article important dans les Conseils de l'Espagne. On envoye tous les ans des vaisseaux de registre à *Buenos Ayres*, qui est un des Ports les plus commodes de l'Amérique (*c*). Les habitans de cette ville entretiennent un commerce réglé par terre avec ceux du Chili; & quoiqu'il faille convenir que cette route ne soit pas des plus commodes, on ne peut la regarder comme une difficulté insurmontable, si l'on considere que la distance n'est pas au-delà du tiers de celle qu'il y a entre *Vera Cruz* & *Acapulco*, qui est aujourd'hui la voye par laquelle se fait le commerce avec les Philippines (*d*).

Le plan dont on vient de parler, ajouteroit une nouvelle & considérable branche au Commerce de la Monarchie Espagnole, sans diminuer en rien celles qui subsistent, & sans le moindre changement à la maniere dont on les conduit, dont le maintien est une autre maxime fondamentale de la Politique Espagnole; car sans cela il y a longtems que les Galions auroient changé de route, & qu'ils auroient été à *Buenos Ayres*, au-lieu de se rendre à la *Havane* & à *Vera Cruz*, parcequ'il est arrivé plus de malheurs entre ces deux Ports, que dans le voyage de Cadiz à Buenos Ayres; outre cela on n'auroit besoin que d'une Flotte au-lieu de deux (*e*). Par ce projet de transporter les marchandises d'Europe de Buenos Ayres à Baldivia & delà dans les Marianes, on augmenteroit considérablement l'exportation pour l'Espagne; ses Colonies sur la Mer du Nord & sur celles du Sud y profiteroient beaucoup: la liaison entre les Pays de sa domination se fortifieroit, sa navigation fleuriroit, & par conséquent le nombre de ses Sujets, & sur-tout de ceux qui sont utilement employés, augmenteroit:

(*a*) *Herrera* Cap XXIX. *D'Argensola.* *Wood's* Survey of Trade, p. 111.

(*b*) *Dampier* L. II. Ch. 4. *Frezier* Voy. p 79 History of Spanish America, L. II. Ch. 15.

(*c*) Relat. of Voy. to Buenos Ayres, p. 25. Dict. de Commerce T. I. *Du Bois*, Géogr. Mod. p. 877.

(*d*) *Carreri* T. VI. L. III. C. 3. *Frezier. Anson.*

(*e*) Dict. de Commerce, *ubi sup* History of Spanish America, L. II. Ch. 18. Proposal for humbling Spain, p 29.

roit: tous objets qui, si jamais il y en eut, méritent toute l'attention des Espagnols.

Nous terminons ici ce que nous avions à dire sur un sujet embarrassé, & qui jusqu'à-présent n'avoit point été touché; & un Lecteur intelligent ne croira ni ses peines ni les notres mal employées, en approfondissant tous les avantages que l'on pourroit retirer de ces *Nouvelles Indes*, mieux situées & plus belles que ni les Indes Orientales ni les Occidentales; & qui avec quelque industrie & un peu de conduite, pourroient servir à unir les unes avec les autres & à augmenter les richesses, la puissance & la navigation de l'Europe à un point qu'il est plus aisé d'imaginer que de dire.

Section XI. *Découverte au Sud des Isles* Marianes, *& des* Nouvelles Philippines &c.

CHAPITRE VI.

Histoire de la Compagnie Angloise *des* Indes Orientales, *avec une Description complette des Colonies, du Commerce &c. des* Anglois *jusqu'à notre tems.*

SECTION I.

La Chartre, les premieres Expéditions, l'Origine, les Progrès & l'Etablissement de la Compagnie Angloise *des* Indes Orientales.

Section I. *Premieres Expéditions &c. des* Anglois *aux* Indes.

Depuis que les Portugais ont découvert une route aux Indes par le Cap de Bonne-Espérance, les Espagnols, les Hollandois, les Anglois & les François y ont fait un nombre infini de voyages. Chacune de ces Nations a fait ses découvertes particulieres, & ces Pays sont à-présent aussi connus que le sont plusieurs Contrées de l'Europe.

Introduction à l'Histoire de la Compagnie des Indes Orientales.

Nous avons cependant juste sujet de nous plaindre que les matériaux nous manquent pour donner une Histoire complette & exacte de nos expéditions en Asie, & de l'origine & des progrès de la Compagnie des Indes Orientales. De toutes les Nations la notre est celle qui a eu le moins de soin de conserver & de mettre en ordre les mémoires des événemens, dont la connoissance est absolument nécessaire pour le dessein que nous avons de remonter jusqu'à l'origine de cette grande branche du Commerce Anglois. Peut-etre y a-t-il sur plusieurs événemens importans plus de secours à tirer des Auteurs étrangers que de ceux de notre Nation. Nous ne trouvons dans ceux qui ont écrit notre Histoire en général que quelques Relations imparfaites, ou quelques courtes remarques, qui puissent répandre du jour sur notre sujet par rapport aux premiers tems.

Le malheur est que les Auteurs étrangers ont écrit avec une partialité, une prévention & une passion qui sautent aux yeux, ce qui diminue beaucoup le poids de leur autorité. Ils représentent généralement les Anglois

Les Auteurs Hollandois

Section I. Premieres Expédition &c. des Anglois aux Indes.

comme des gens impérieux, arrogans, cruels & ambitieux sans savoir bien user de leur pouvoir. Les Hollandois en particulier nous taxent de traiter les Naturels avec une sévérité inflexible, punissant les plus petites fautes avec la derniere rigueur, & gouvernant avec une insolence despotique, au-lieu d'en agir avec la sage modération qui convient à des Marchands (*a*).

Préventions contre les Anglois.

Nous convenons que quelques cas particuliers peuvent donner un air de vérité à cette assertion générale; nous nous flattons néanmoins de prouver par des faits incontestables, que nos bons Alliés, pour pallier leur propre conduite, nous ont attribué un caractere, qui est *plus* & peut-être *uniquement* le leur. Nous rapporterons en Historiens fideles des faits véritables sur les meilleures autorités, en laissant au Lecteur la liberté de faire les réflexions qui lui paroîtront naturelles. Les comparaisons sur cet article ont toujours quelque chose d'odieux, & un air de prévention nationale, qui convient à des Historiens moins qu'à personne; & il se trouvera dans le cours de la narration divers événemens, sur lesquels il seroit impossible de ne pas faire éclatter quelque aigreur contraire a la modération que nous nous sommes prescrites, & dont nous ne croyons pas nous être encore écartés. Nous n'entrerons point dans une grande discussion sur un point de Politique fort débattu, savoir si le Commerce des Indes Orientales en général, & en particulier la maniere de le faire par une Compagnie privilégiée, n'est pas en soi-même préjudiciable à l'Etat, autant qu'il est injuste à l'égard des particuliers. Il ne sera pas néanmoins inutile avant que de commencer l'Histoire, de rapporter en substance les raisons qu'on allegue de part & d'autre.

Raisons en faveur du Commerce & de la Compagnie des Indes Orientales

Ceux qui plaident en faveur de ce Commerce, & d'une Compagnie, font valoir les avantages que toutes les Nations qui l'ont fait en ont retirés. Ils citent les Hebreux, les Tyriens, les Egyptiens & les Grecs, sur les traces desquels ont marché avec un égal empressement le Venitiens, les Génois, les Portugais, les Hollandois, les Danois & les François. C'est ainsi qu'ils prouvent, par le consentement universel & par la pratique générale des Etats les plus sages, l'importance de ce Commerce; & l'on n'a pas besoin d'autre argument. Mais pour réunir le raisonnement & l'exemple, quoi de plus propre, disent-ils, à augmenter nos forces navales, le boulevard du Royaume, que ce Commerce, où l'on employe un si grand nombre de vaisseaux & d'hommes? Qu'est-ce qui peut perfectionner davantage la Navigation, que des voyages le long de tant de Côtes, en tant de Mers, par tant de differens Climats, & autour de la plus grande partie du Globe? D'ailleurs que de richesses n'apporte-t-il pas, & que d'utiles sujets n'occupe-t-il pas tant au dedans qu'au dehors? Combien de milliers, qui après avoir fait de grosses fortunes sont revenus dans leur Patrie, & ont augmenté le fonds commun de richesses? Quelle branche de commerce, que font les Marchands de notre Isle, n'est en quelque façon

(*a*) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie, T. VIII. *passim*. *Voy.* Hist. Gen. des Voyages, T. I. de l'Edit in 4to.

çon dépendante du Commerce des Indes Orientales, ou liée avec lui? Quelle injustice n'y a-t-il pas à n'avoir aucun égard à la grande quantité de Manufactures du Pays que la Compagnie est obligée par les termes de sa Patente d'exporter, & à la prodigieuse importation de marchandises non mise en œuvre qui se fait! Cependant ces importans objets sont omis dans toutes les estimations faites par les ennemis de ce commerce. Mais dit-on, la méthode de le faire par une Compagnie privilégiée est injuste envers les Particuliers, & préjudiciable au Public. La conduite des autres Nations appuye-t-elle cette assertion? Il semble que c'est le sentiment unanime de tous les Peuples qui font ce commerce, qu'il ne peut réussir que par la voye des Compagnies. On peut alors connoître le véritable état du commerce, donner & faire exécuter les réglemens nécessaires, ce qui ne se peut par d'autres moyens; précautions sans lesquelles ce commerce doit nécessairement se ruiner. L'expérience a clairement fait voir les inconvéniens qu'il y a que les établissemens d'une Compagnie de Commerce appartiennent à la Couronne. Le Ministere, persuadé de cette vérité, donna non seulement *Ste. Helene* mais *Bombay*, la dot de l'Infante de Portugal, à la Compagnie pour le Bien public. Enfin, disent-ils, si deux Compagnies seulement ne peuvent subsister, comme on l'a vu, comment peut-on accorder avec la raison, qu'une multitude de Négocians, dont les intérets doivent éternellement être en opposition, puisse fleurir, ou enfanter autre chose que des pertes réitérées, & la ruine entiere du Commerce? Ils concluent de ces raisons, qu'il faut opter entre ces deux partis, ou d'abandonner le Commerce des Indes Orientales, ou de le faire par une Compagnie, de la même maniere que le font toutes les autres Nations (*a*).

SECTION I. *Premieres Expéditions &c. des* Anglois *aux* Indes.

Raisons contre ce Commerce en général & contre les Compagnies en particulier.

Ces argumens paroissent avoir du poids & toutes les apparences de la vérité & de la raison, mais on y répond par d'autres qui ne semblent pas moins spécieux. Les ennemis de ce Commerce en général, & des Compagnies en particulier, alleguent qu'il cause une prodigieuse exportation d'argent, le fondement du Commerce & le nerf de l'Etat, & qu'il tend par conséquent à apauvrir & à épuiser la Nation (*b*). Que les retours des Indes sont la plupart des articles de Luxe, dont nous pouvons nous passer; & qu'il contribue évidemment à priver nos Pauvres d'occupation, les mettant dans la nécessité de quitter leur Patrie pour aller chercher du pain, ce qui est le plus grand des malheurs qui puisse arriver à un Etat. Ils prétendent que bien loin que ce commerce soit une pépiniere de Mariniers, c'en est au contraire le tombeau; qu'à peine il revient un tiers des équipages, qui périssent par l'air mal-sain des Indes, ou par la longueur & la fatigue du voyage. D'ailleurs, disent-ils, ce commerce étant différent de toutes les autres branches, ne demande ni un grand nombre de vaisseaux, ni un grand nombre de Mariniers, & est par conséquent peu important par rapport à la Marine de l'Etat. Ils prétendent même que l'exportation des marchandises des Indes est très-pernicieuse, puisque par-là on diminue & l'on détruit même la

(*a*) Adress to Parliament A. 1748. *Dodsley's* History of the East Indias. Vol. II.

(*b*) *Hume's* Political Essays.

SECTION I. *Premieres Expeditions &c. des Anglois aux Indes.*

la consommation de nos Manufactures dans les Pays que l'on pourvoit d'étoffes des Indes (*a*). Par-là la Nation perd les avantages qu'il y a à employer nos propres Pauvres à faire valoir nos Manufactures, la source la plus réelle des richesses & du pouvoir. Mais en accordant la nécessité de ce commerce, n'y a-t-il pas d'autre voye de le continuer, qu'en dépouillant tout libre *Breton* de ses privileges naturels, pour les donner à une troupe de gens qui s'engraissent des dépouilles de leur Patrie, & qui n'ont d'autre droit à la protection singuliere dont ils jouissent, que d'etre utiles à un Ministere ambitieux & entreprenant? Ces Marchands libres qui conduisent les autres parties de la vaste machine du commerce de la Nation, ne pourroient-ils pas aussi soutenir le poids, & diriger cette seule branche, qu'un petit nombre de Directeurs conduisent à leur aise, & avec très-peu de connoissance du commerce? L'illustre Corps des Marchands libres n'est-il pas en état d'équipper dix-sept vaisseaux, de faire la dépense d'entretenir quelques Factoreries, & de payer un petit nombre de personnes nécessaires, ou de faire un fonds suffisant pour un commerce, que quelques-uns des Etats les moins riches de la Chrétienté sont en état de faire? Quel avantage ou quelle nécessité y a-t-il d'acheter dans les magazins ou aux ventes d'une seule Compagnie toutes les marchandises de ces Pays éloignés, dont les Marchands libres de la Grande-Bretagne, qui seuls les exportent, ont besoin (*b*)?

Telles sont les raisons de ceux qui prétendent que ce commerce en général est pernicieux, ou au moins que le seul moyen de le rendre avantageux, ce seroit de le laisser libre, & de permettre à tout le monde de le faire (*). Nous ne pretendons pas décider du mérite des argumens allégués de

(*a*) *Child* upon Trade, p. 52. (*b*) Addresſs & *Dodsley*.

(*) Il n'est personne qui examine soigneusement la nature du Commerce en général, qui ne soit en état de juger jusqu'où celui des Indes est avantageux au Public, & de quelle façon particuliere il peut se faire le plus commodément. Quand nos Lecteurs auront lu notre Histoire des Compagnies qui font le commerce d'Asie dans les autres Etats de l'Europe, les profits que les Hollandois en particulier en ont retiré, & l'Empire qu'ils ont fondé, ils seront vraisemblablement de l'avis de ceux qui soutiennent que le Commerce des Indes est avantageux, & peut-être de ceux qui pensent qu'il ne peut se faire que sous la direction d'une Compagnie, & sur un fonds commun. Quant à ce que l'on dit que c'est un commerce ruineux, les argumens qu'on allegue sont trop généraux, & contredisent la Politique des Nations les plus sages & les plus commerçantes. Il seroit en effet bien surprenant, que les principaux Potentats de l'Europe connussent assez peu leurs intérêts, pour entretenir avec tant d'ardeur un commerce pernicieux à leurs Etats; que d'autres travaillassent à y avoir part, & qu'ils s'accordent unanimement à le faire par des Compagnies qui ont un fonds commun, à qui ils donnent des privileges & des immunités propres à leur donner du poids, de l'influence & du crédit dans les Indes, à proportion de l'importance de ce commerce. Tandis que les autres Nations commercent ainsi par des Corps privilégiés, il semble qu'il ne seroit pas expédient pour aucune Nation de vouloir suivre d'autres mesures. Une Compagnie réguliere sans un fonds commun, ne pourroit selon les apparences contrebalancer le crédit des autres. L'égalité de force & d'union, la base de la puissance, paroit absolument nécessaire dans la concurrence; & peut-être que la balance de pouvoir dans le commerce, n'est pas une maxime moins utile & plus idéale, que cette balance si long-tems recherchée dans le Systême Politique. Le défaut d'union

de part & d'autre, nous ne pouvons cependant nous empêcher de remarquer, que quelques-uns de ceux que l'on fait valoir pour prouver que la Com-

Section I. Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.

nion & ses desavantages seroient les suites infaillibles d'un commerce libre & ouvert à tous les Sujets d'un Etat; c'est ce qui peut être illustré par des exemples dans notre propre sein.

Quant à l'exportation de l'argent, question que le savant *Camden* proposa lors du premier établissement de la Compagnie des Indes Orientales, plusieurs de nos plus habiles Politiques ont prouvé que la liberté de l'exportation est avantageuse au Royaume. C'est certainement une erreur de s'imaginer que l'argent est la cause de l'accroissement ou de la diminution du commerce; puisque ce n'est pas tant l'argent qui influe sur le commerce, que c'est le commerce qui fait paroitre l'argent, lequel est le moyen par lequel il se fait, mais non la source d'où il tire son origine. Il n'y a ni Compagnie ni Particulier qui exporte de l'argent, que dans la vue de grossir son capital & de gagner. *Ferdinand I.* un des plus grands Politiques de son tems, avoit pour maxime de prêter de l'argent à ses Sujets, & de leur permettre de l'exporter pour faire commerce, & par-là il le fit extraordinairement fleurir. M. *Mann*, Anglois, nous apprend qu'il avoit lui-même éprouvé la libéralité du Duc de Florence, qui lui prêta sans interêt quarante mille écus, qui furent exportes en especes en Turquie. C'est par-là que Livourne, une misérable & pauvre ville, devint bientôt belle, riche & florissante.

Quant au commerce exclusif, & borné à une Compagnie, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter le sentiment de M. *Postlethwayt*, qui paroît avoir mûrement examiné le sujet. Voici quels sont ses propres termes. ,, Quand le Gouvernement feroit la ,, dépense d'entretenir des Forts, des Troupes & une Flotte dans les Indes, ou qu'il met- ,, troit des droits d'entrée & de sortie sur les marchandises pour s'indemniser, il feroit ,, fort à craindre qu'avec tout cela la Nation Britannique ne seroit pas en état de sou- ,, tenir le crédit, la dignité, & le commerce que font aujourd'hui les François, les Hol- ,, landois ou les Portugais. Telle est même la nature toute particuliere de ce commer- ,, ce, que les forces militaires, propres seulement à conserver des Forts & à entretenir ,, des Garnisons, ruineroient plutôt qu'elles ne cimenteroient les liaisons de commerce, ,, à l'égalité de ceux qui ont sagement mis l'intérêt du commerce à la tête du militaire, ,, ce qui est d'une absolue nécessité dans ces occasions.

,, Une Compagnie réguliere, protégée par le Gouvernement, pourroit certainement ,, être bien conçue pour maintenir pendant un tems un commerce libre & ouvert à tout ,, le monde; mais que la Nation pût conserver constamment un commerce si éloigné, ,, faire quelque chose de semblable à ce que font nos Rivaux, c'est ce que je n'ai pas ,, encore vu prouvé d'une maniere satisfaisante. En attendant qu'on le fasse, je ne puis ,, quant à moi me dispenser de plaider pour le maintien de la Compagnie des Indes O- ,, rientales, en lui accordant de nouveaux Droits, Privileges & Immunités, plutôt que ,, de diminuer ceux dont elle jouit.

,, On dit souvent que notre Compagnie ne fait pas un commerce aussi étendu que sa ,, Patente le permet ou le requiert, & que si des Particuliers avoient une entiere liberté ,, de faire ce commerce dans toute l'étendue dont il est capable, il n'y auroit aucun en- ,, droit des Indes où ils ne trafiquassent, sur-tout dans tous ceux qui sont dans les limi- ,, tes de la domination Angloise.

,, Si la Compagnie ne pousse pas ce commerce aussi loin qu'il se pourroit, ainsi qu'on ,, le prétend, ce ne peut être ni par défaut de fonds, ni manque de crédit. Quelle rai- ,, son avons-nous de penser qu'elle néglige d'augmenter ses gains de tout son pouvoir? ,, Une Compagnie, dit-on, ne peut trafiquer à si peu de fraix, & par conséquent ne peut ,, se contenter d'un aussi petit profit que des Particuliers. On avoue que cela est vrai ,, en général; mais avant que d'en venir à l'examen de ce point, il faut voir premiére- ,, ment, si nous aurions aucun commerce aux Indes, si ce n'est à la faveur des Forts & ,, des Etablissemens de la Compagnie. La correspondance étendue & le grand crédit ,, qu'elle a dans les Indes, la met certainement en état de commercer dans tous les coins ,, de cette partie du Monde, compris dans les limites de ses privileges, où elle trou-ve

Commerce des Indes eſt préjudiciable à la Nation, nous paroiſſent ſolides relativement à la plupart des branches de notre commerce.

Mais

„ ve à gagner. Trafiquer en des lieux où elle perdroit, ce ſeroit avoir peu d'égard aux „ intérêts des Propriétaires. Si je ſuis bien informé, voici le fait. Les branches de „ Commerce par leſquelles la Compagnie ne peut faire aucun profit, ou au moins „ qui ne lui ſont pas auſſi avantageuſes que d'autres, ſont laiſſées à des Marchands „ Anglois particuliers, qui commercent avec la permiſſion & ſous la protection de la „ Compagnie; & elle n'eſt pas difficultueuſe à accorder ces permiſſions à des perſon- „ nes de bonne renommée. Leurs profits ſont aſſurément moins conſidérables, que „ s'ils avoient le droit en vertu d'un Commerce libre d'exporter leurs propres mar- „ chandiſes de l'Europe, & d'y importer les retours; c'eſt-à-dire que le profit du „ Particulier eſt moindre, mais celui de la Nation eſt à peu près le même, à pro- „ portion des marchandiſes exportées, & des mains employées.

„ Pour approfondir davantage l'article de la conſervation de cette Compagnie Natio- „ nale, car c'eſt-là, ſelon nous, le caractere diſtinctif de cette Compagnie en particu- „ lier. Le Commerce des Indes Orientales eſt d'une telle nature, qu'il eſt de la dernie- „ re conſéquence pour la Nation, d'avoir de tems en tems des relations exactes de ſon „ état, & de la ſituation des affaires, & on ne pourroit en avoir auſſi bien, au moins „ auſſi aiſément, s'il n'étoit pas dirigé par une Compagnie. D'autre part, les Inſtruc- „ tions ne pourroient auſſi commodément ſe dreſſer, s'envoyer & s'exécuter. Ce qui „ ſemble donner du poids à cette opinion, c'eſt la conduite de toutes les autres Nations. „ Si l'on conſidere de quelle maniere les choſes ſont partagées & conduites aux Indes, „ la connexion & la dépendance qu'il y a entre le Commerce des différens Pays compris „ dans la Patente de la Compagnie, on s'appercevra ſans peine que ſi tout le commer- „ ce étoit entre les mains deſunies d'un certain nombre de Négocians ſéparés, il ſeroit „ impoſſible qu'il continuât à fleurir, ni même qu'il ſubſiſtât. Il eſt aiſé de concevoir „ auſſi, que ſi les Forts & les Etabliſſemens étoient à la Couronne, & la direction du „ Commerce entre les mains de la Compagnie, cela auroit une infinité d'inconvéniens, „ comme l'expérience l'a fait voir, puiſque ſous le regne de *Charles* II. on donna *Ste. Helen* & *Bombay* à la Compagnie pour le Bien public. Le déſordre des affaires de la „ Compagnie ſous ce regne & ſous le ſuivant, prouve évidemment qu'il eſt infiniment „ préjudiciable à ſon Commerce, & aux avantages qui en reviennent à la Nation, qu'el- „ le releve immédiatement de la Couronne, enſorte qu'elle ſoit redevable à la Puiſſance „ Royale de tous les encouragemens, & qu'elle n'ait d'autre reſſource en cas qu'elle „ ſouffre. C'eſt-là rendre d'un côté le Commerce précaire, & de l'autre intéreſſer un „ grand Corps à ſoutenir la Prérogative Royale, ce qui pourroit avoir des ſuites dan- „ gereuſes pour la Conſtitution.

„ L'expérience a fait voir clairement les inconvéniens de deux Compagnies en même „ tems; ils étoient ſi grands que l'une & l'autre ſentirent qu'il n'y avoit que la com- „ munauté d'intérêts qui pût y remédier. Cependant nous concevons que de laiſſer ce „ Commerce entierement libre, ce que l'on a ſouvent voulu, ſeroit un plan qui enfan- „ teroit de bien plus grands maux; parceque ce ſeroit dans le fonds multiplier les Com- „ pagnies, qui auroient toutes des intérêts différens, & ſe croiſeroient perpétuellement, „ ce qui fourniroit au Commerce puiſſant & uni des autres Nations les moyens de les „ ruiner toutes, & d'exclurre entierement les Anglois du Commerce de l'Aſie. Nous „ avons juſte raiſon de préſumer, que c'eſt ce qui a engagé le Parlement à tant faire en „ faveur de la Compagnie, & à lui accorder un ſi grand nombre de nouveaux Privileges". Enfin ce judicieux Auteur conclut que la ſeule objection contre le Commerce ou la Compagnie des Indes ſe réduit à ceci; qu'il eſt contraire à l'intérêt de l'Occident d'avoir commerce avec l'Orient. Mais les raiſons qu'on allegue ne ſont que plauſibles & non concluantes. On dit que la Balance du Commerce nous eſt défavorable, que nous exportons de l'argent en échange des marchandiſes de luxe des Indes, que depuis la découverte de la route par le Cap de Bonne-Eſpérance, l'Orient a gagné de l'Occident au-delà de deux-cens millions de Livres ſterling, ſomme immenſe qu'il poſſede; au-lieu que tout ce

Section I. *Premieres Expeditions &c. des Anglois aux Indes.*

Mais pour ne pas faire perdre son tems au Lecteur dans l'examen d'un Sujet plus Politique qu'Historique, nous remarquerons qu'après les Hollandois, les Anglois passent à juste titre pour avoir la plus considerable partie du Commerce des Indes.

Les Indes connues des Bretons du tems d'Alfred le Grand.

Quelques Historiens prétendent que ces Pays n'ont pas été inconnus aux Bretons dans des tems fort anciens. On veut ajouter aux autres vertus d'*Alfred le Grand*, l'ornement des Annales d'Angleterre, la gloire d'avoir soulagé de pauvres Chretiens des Indes. On dit que *Sighelme* fut chargé de cette commission, & distribua les charités du Roi, & il laissa en mourant dans le Trésor de l'Eglise de *Sherburne* une riche quantité d'épiceries & de pierreries: preuve incontestable qu'il avoit exécuté sa commission, quoique l'on ne nous apprenne pas de quelle façon il fit ce commerce (a) (*). On ne

(a) Vita *Alfredi* M. fol. p. 145. Vid. A Tract. upon Trade addressed to Lord Halifax A. 1751.

ce que nous avons reçu en retour a disparu depuis longtems. Voilà, disent ces Zélateurs, qui passent de bien loin le but, ce qui prouve incontestablement que ce Commerce est préjudiciable.

Mais en supposant la vérité de ce raisonnement, il ne nous touche en aucune maniere. Sommes-nous les Législateurs de l'Europe? Pouvons-nous obliger les François, les Hollandois & les Danois de cesser leur commerce? Posons que le Commerce soit fondé sur le caprice, l'imagination, & sur les avantages prétendus que les autres Nations en retirent, il est pourtant de notre intérêt de le maintenir, tant qu'elles sont dans cette disposition. Tant que le reste du Monde aura du goût pour les marchandises des Indes, nous devons engager notre Compagnie des Indes à débiter une aussi grande quantité de nos productions & de nos manufactures qu'il est possible, sans quoi le travail cessera, on nous supplantera par-tout dans l'Europe en vendant à meilleur marché, & la Grande-Bretagne, au-lieu d'être la plus formidable Puissance maritime & la Nation la plus commerçante de l'Occident, deviendra la plus méprisable. Après tout le Commerce des Indes est comme la maîtresse-roue qui met toutes les autres branches de Commerce & d'industrie en mouvement. Et il ne paroît pas qu'il y ait aucune raison de quelque poids pour ne point le laisser entre les mains d'une Compagnie privilégiée. Il est établi à présent sur un fondement solide, & très-avantageusement pour la Nation, quoi qu'en pensent des gens plus vifs que judicieux. Dans nos réflexions sur ce Commerce il faut toujours se souvenir, que depuis ses premiers commencemens, la Navigation, le Commerce & la Marine de l'Europe ont tellement augmenté, que cela seul en prouve l'importance & l'avantage.

(*) *Alfred*, dont la confusion des tems suivans & l'obscurité de cette période de notre Histoire, n'ont pu ensévelir le regne glorieux dans l'oubli, envoya en 883 son Ecclésiastique favori pour porter des aumônes aux pauvres Chrétiens de St. Thomas & de St. Barthelemi dans les Indes (1). Le fait est assurément bien extraordinaire, & nous aurions de la peine à y ajouter foi, s'il n'étoit appuyé de preuves aussi évidentes, qu'aucun autre qui soit mentionné dans l'Histoire. *Sighelme* fit non seulement le voyage, ainsi que les Annales Saxones l'attestent, mais revint fort riche, fut fait Evêque de *Sherburne* en Dorsetshire, & laissa dans le trésor un Catalogue curieux des richesses & des raretés qu'il avoit apportées. Il faut cependant convenir que ceux qui ont fait le plus de recherches sur ce sujet, n'ont pu trouver de traces de la continuation de ce Commerce. *Eden* & *Hakluyt* descendent à des tems bien plus modernes; ils parlent en premiere instance des voyages d'un Anglois, qu'ils ne nomment point, par la Tartarie. Mais quoique l'on ne trouve point de vestiges de voyages entrepris par des particuliers, il paroît par les Historiens de Venise qu'il y avoit en ces tems-là un Commerce direct entre l'Orient & l'Occident.

(1) *Guth.* Vol. I. *De Rapin* T. I. *Smollet* Vol. I.

SECTION I. *Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.*

ne peut pourtant pas inférer de-là, qu'il y eut une sorte de commerce direct entre notre Isle & ces Royaumes éloignés; cette assertion n'a pas seulement l'apparence de vérité : il est vraisemblable au contraire que nous ne connoissions les productions de l'Orient que par le canal des Vénitiens, qui, conjointement avec les Génois, les Pisans & d'autres Etats libres, s'étoient rendus maitres de ce riche commerce, depuis le tems que les Barbares du Nord avoient ruiné l'Empire Romain, & avec lui tout le commerce de l'Orient, qui avoit changé de cours, & étoit passé d'Alexandrie à Damas, à Alep & à Trébisonde. Notre Isle recevoit les marchandises de l'Orient de Venise, par un gros vaisseau bien chargé qui venoit les apporter tous les ans; & comme les Vénitiens y mettoient le prix qui leur plaisoit, elles coûtoient des sommes immenses à la Nation. C'est sur ce pied-là que le Commerce des Indes continua jusqu'au regne de la Reine *Elizabeth*, qu'une Caraque Vénitienne extraordinairement chargée fit naufrage sur l'Isle de Wight. La vue de ce bâtiment donna une grande envie à nos Marchands de tenter le commerce par la Turquie, la seule route par laquelle les marchandises des Indes venoient en ce tems-là (*a*). C'est ce qui donna naissance au commerce du Levant, & ce qui fut le fondement de notre commerce avec l'Orient; bientôt on le fit directement, sur les lumieres que donna le Chevalier *François Drake*, après qu'il fut de retour en 1580 de son voyage autour du Monde (*).

Commerce de Turquie.

Dès auparavant, le Grand-Seigneur avoit accordé des privileges extraordinaires pour l'établissement du commerce de Turquie, en vertu d'un Traité entre la Reine d'Angleterre & la Porte. On regardoit alors les Marchands

(*a*) Voy. *de Rapin* sous ce regne. *Dodsley* Hist. Vol. II.

dent (1). Lorsque les Goths & les Vandales inonderent l'Empire Romain, le Commerce par la Mer Rouge & par Alexandrie cessa, & se fit ensuite par la voye de Trébisonde, de Damas & d'Alep, d'où les Vénitiens, les Génois, les Pisans &c. transportoient les marchandises des Indes, qui se débitoient non seulement dans les Pays sur la Mer Méditerranée, mais en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, & dans tout le Nord. C'étoit-là ce qui faisoit le Commerce de *Bruges*, cette ville étant comme le Magazin des Pays du Nord, dont les Marchands de Bruges échangeoient aux Italiens les marchandises pour celles de l'Orient.

(*) Le Chevalier *Guillaume Monson* fut témoin oculaire du naufrage de la Caraque Vénitienne, dont il a donné une Relation détaillée & claire. Après quoi il ajoute : ,, Vers ,, ce tems-là nos Marchands de Londres commencerent à faire réflexion sur les grandes ,, & inestimables richesses que les Vénitiens apportoient dans le Pays. Ils délibérerent ,, sur la maniere d'avoir ces marchandises par une voye plus directe, & de ne pas les ,, tenir de la seconde main: ils résolurent donc de tâcher d'obtenir, par la faveur & ,, les Lettres de la Reine, du Grand-Turc la liberté de trafiquer en droiture d'Angleterre en Turquie, & dans les Etats de sa domination avec des Vaisseaux Anglois, ,, sans être obligés de se servir d'autres. La Reine écrivit, & le Grand-Seigneur reçut ,, fort honnêtement les Lettres de cette Princesse, comme on le voit par ses Réponses, ,, que l'on conserve encore. Enfin on convint des articles, & les Sujets de Sa Majesté obtinrent de grands privileges & des immunités, dont ils ont joui toujours ,, paisiblement depuis (2)". C'est ainsi que nous ouvrimes un Commerce avec les Indes par le Levant, quelques années avant qu'on entreprît de le faire en droiture.

(1) [illegible] Hist. Venet. L. II. *Dandolo* Hist. du Ven. L. I. (2) *Sir William Monson's* Voyag. p. 49.

Section I. Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.

chands de Turquie comme les véritables Négocians aux Indes Orientales, par le moyen des Factoreries qu'ils avoient à Alexandrie, à Alep, à Damas, & en divers Ports d'Egypte & des Etats du Grand-Seigneur. Quoique la Reine eût procuré à ses Sujets le commerce de Turquie pour les marchandises de l'Orient, elle sentoit néanmoins qu'il falloit quelque chose de plus pour rendre ce commerce parfaitement florissant (*a*) (*). *Thorne*, Marchand de Londres, qui avoit demeuré long-tems à Séville, où il avoit acquis quelque connoissance du commerce des Indes, avoit représenté à *Henri VIII.* les avantages que le Royaume pourroit retirer du commerce de l'Orient; mais on trouva que le plan qu'il avoit formé étoit plus spécieux que solide. Il proposoit d'ouvrir un passage par le Nord-Ouëst pour aller en Tartarie, à la Chine ou au Cathai; passage dont on n'a pas encore pu surmonter les difficultés. En 1576 quelques Marchands de Londres, se flatant de recueillir les fruits de cette découverte, qui abrégeoit beaucoup le voyage, équipperent deux vaisseaux, dont ils donnerent le commandement au Capitaine *Forbisher*; mais il échoua jusqu'à trois fois dans cette entreprise, comme ont fait tous ceux qui l'ont suivi (†). En un mot, après plusieurs ten-

Proposition de Thorne d'aller à la Chine par le Nord-Ouëst.

(*a*) *Lediard's* Naval Hist. regn. Q. Elizab.

(*) Il paroît que notre Commerce au Levant avec des Vaisseaux Anglois étoit fort considérable en 1512. *Hakluyt* dit que dans les années 1511, 1512 &c. jusqu'à l'année 1534, plusieurs bons Vaisseaux de Londres, de Southampton & de Bristol, trafiquoient constamment en Candie, à Chios, à Chypre, à Tripoli & à Baruth en Syrie. Qu'ils en apportoient des soyeries, des camelots, de la malvoisie, du muscat & d'autres vins, de l'huile, du coton, des tapis, des noix de galles, du poivre, de la canelle & d'autres épiceries. Les marchandises qu'ils y débitoient consistoient en manufactures de notre Pays, comme des draps fins & gros de toutes sortes de couleurs, des toiles, des peaux de veau, des cuirs &c. Notre Auteur dit que nos Marchands employoient, outre les habitans naturels de ces lieux, des Juifs & des Turcs, tant le commerce étoit considérable, & pour prouver la vérité du fait, & y faire ajouter foi, il dit qu'il a tiré ces particularités des grands Livres de compte de quelques-uns des premiers Marchands de Londres, tels que le Chevalier *Guillaume Lock*, le Chevalier *Guillaume Bowyer*, Alderman de cette ville, M. *Jean Gresham*, & d'autres grands Négocians (1).

(†) *Jean Cabot* & d'autres habiles Mariniers, avant le tems de *Forbisher*, étoient d'opinion qu'il y avoit un passage de la Mer du Nord dans la Mer du Sud, qui abrégeroit beaucoup le voyage pour divers endroits de l'Amérique, aussi bien que celui des Indes Orientales. On a allégué un grand nombre de raisons pour appuyer cette conjecture, qui sont toutes plausibles, spécieuses, & s'accordent avec ce que nous connoissons du Globe, mais que l'expérience a démenties. Le premier avantage qu'on se proposoit de cette découverte, c'étoit de se rendre au Japon, au Pays de Jesso &c. par une route plus aisée, plus courte & plus saine, que celles du Cap Horn ou du Cap de Bonne-Espérance. Ce seroit sans-contredit un avantage infini pour la Nation, & sensible par la seule inspection du Globe, ou des Cartes de l'Hémisphere Septentrional, de pourvoir les Pays du Nord de nos denrées, & d'ouvrir un commerce avec plusieurs parties des Indes, qui nous sont à présent inconnues. L'immense Pays, soit Continent soit Isles, entre la Californie & le Jesso, doit par la nature de sa situation fournir des marchandises de prix, & seroit propre à y faire un bon débit de nos manufactures de laine. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a tant écrit sur ce sujet; que l'on a tenté si souvent de faire la découverte d'un passage au Nord-Ouëst, & en Angleterre & en Hollande.

Sans entrer dans l'examen des argumens pour & contre la possibilité de cette décou-

verte

(1) V. Hist. Collect. P. II. p. 56. *Lediard's* Nav. Hist. T. I. C. 22. p. 93.

Section I. Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.

tentatives inutiles, on rejetta le projet de *Thorne*, comme hazardeux, ſinon impraticable. Le Chevalier *François Drake* confirma ces idées au retour de ſon grand voyage ; & il eut de plus la gloire de donner les connoiſſances les plus ſolides qu'on eût eues encore, & c'eſt ce qui a donné naiſſance au commerce en droiture (*a*). En 1582 le Capitaine *Stephens* alla aux Indes par le Cap de Bonne-Eſpérance, & envoya de Goa une relation de ſon voyage; mais la route n'étoit pas encore bien certaine, ce fut le fameux *Cavendish* qui en 1587 ouvrit une route ſure en Orient dans ſon Voyage autour du Monde (*).

Voyage de Cavendish autour du Monde.

Ce Gentilhomme, après avoir diſſipé un aſſez beau bien par ſes galanteries & ſes débauches, forma le deſſein de rétablir ſa fortune par un voyage à la Mer du Sud. Il mit en mer avec trois petits vaiſſeaux équippés à ſes propres dépens, & il arriva le 25 d'Août 1586 à *Sierra Leona*. De-là il gagna les Iſles du Cap verd, & entra dans le Détroit de Magellan le 7 Janvier 1587 : ayant fait route droit au Nord, il reconnut l'Iſle de la Conception en Mars ; de-là il porta ſur *Moco Nureno*, *Paita*, & enfin ſur *Puna* à trois degrés de Latitude Auſtrale. Ayant découvert peu après la Nouvelle Eſpagne, il vint mouiller dans la Riviere de *Copalitu* à ſix degrés de Latitude Septentrionale. Le troiſieme Janvier 1588, il eut la vue des Iſles des Larrons, & le ſixieme de Mars il paſſa les Détroits des deux Iſles de *Java*. Il arriva au Cap de Bonne-Eſpérance en Mai, au mois de Juin à Ste. Helene, & de-là il vint terrir à Plimouth en Septembre (*b*).

Ce Voyage & celui de Drake contribuent à l'Etabliſſement de la Compagnie des Indes.

Comme ce voyage contribua beaucoup à avancer le deſſein que la Reine avoit d'ouvrir un commerce en droiture aux Indes Orientales, nous avons jugé qu'un court expoſé de la route de *Cavendish* ne déplairoit pas au Lecteur. Sur les lumieres fournies par *Drake*, *Cavendish* & d'autres qui avoient été

(*a*) Voy. Collection of Voyages, from the Oxford Library, Vol. II.

(*b*) *Lediard* Nav. Hiſt. l. c.

Patente & Priviléges.

verte, nous remarquerons que le fameux *Jean Cabot* précéda *Forbisher* dans cette entrepriſe, qu'il tenta vers la fin du quinzieme ſiecle, mais une ſédition qu'il y eut ſur ſon vaiſſeau l'empêcha de finir ſon voyage. Environ cinquante ans après *Martin Forbisher* tenta le paſſage avec deux petits vaiſſeaux. Il découvrit à la hauteur de ſoixante-deux degrés ſur la Côte de Groenlande un grand Golphe, auquel il donna ſon nom. Il navigea dans ce Détroit l'eſpace de ſoixante lieues, ayant la terre des deux côtés, & il vit quelques habitans. En 1583 le Chevalier *Humphrei Gilbert* entreprit la même découverte, & fut ſuivi par d'autres Voyageurs en 1585; par *Jean Davis*, qui fit trois voyages; par M. *Henri Hudſon* en 1610, par *Jaques Hall* & *Baffin* en 1612, par le Chevalier *Henri Button* en 1611; & par divers autres depuis. En un mot les Anglois & les Hollandois travaillerent pendant un grand nombre d'années à découvrir une route aux Indes par le Nord-Eſt & par le Nord-Ouëſt. Ce deſſein eſt aujourd'hui en quelque façon abandonné, quoique les raiſons en ſa faveur ſubſiſtent.

(*) Avant le Voyage de *Cavendish*, nous trouvons le Journal de *Ralph Fitch*, Marchand de Londres, d'un Voyage fait aux Indes Orientales par une autre route. *Fitch* alla par la voye de Tripoli de Syrie à Ormus, & de-là à Goa. De Goa il fit voile pour Bengale, le Pegu, Siam & les Molucques ; il viſita l'Iſle de Ceylon, les villes de Cochin & de Calicut, & retourna à Ormus, d'où il ſe rendit par la Turquie à Tripoli, & là il s'embarqua & revint en Angleterre en 1591 (1).

(1) Vid. Collection of Voyages, from the Harleian Library, Vol. VII.

été aux Indes Orientales, plusieurs riches Marchands s'adresserent à la Reine pour obtenir une Patente, par laquelle ils fussent autorisés à entreprendre ce commerce. Au mois de Décembre 1600 leur Requête fut appointée, & on établit une Compagnie des Indes sous ce titre. *Le Gouverneur & la Compagnie des Marchands de Londres commerçant aux Indes Orientales;* on leur accorda une Patente, & ils furent érigés en Corps avec un sceau commun, qu'ils étoient les maîtres de changer à leur volonté (*a*). On nomma dans la Patente le premier Gouverneur, qui étoit *Thomas Smythe*, Alderman de Londres, & vingt-quatre Directeurs; on donna à la Compagnie le droit de choisir un Sous-Gouverneur, & d'élire dans la suite le Gouverneur & tous les autres Membres. L'Octroi fut pour quinze ans, tant pour eux que pour leurs successeurs, leurs fils, quand ils auroient atteint vingt-un an, leur Commis, Facteurs & autres Employés; voici les termes; „ permission de „ trafiquer par mer, tant par les routes déja découvertes, que par celles „ qui pourront l'etre dans la suite, comme ils le jugeront à-propos, dans „ les Indes Orientales & en retour, dans les Pays & Ports d'Asie & d'Afrique, dans toutes les Isles, Ports, Havres, Villes, Bayes, Rivieres & „ Places d'Asie, d'Afrique & d'Amérique, & dans tous les lieux au-delà „ du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au Détroit de Magellan où l'on peut „ faire quelque trafic & commerce, & d'en rapporter les marchandises qui „ s'y trouvent, dans l'ordre, la maniere, & la forme dont ils conviendront „ de tems en tems ensemble". Ils furent aussi autorisés à dresser des Statuts, à infliger des peines corporelles & pécuniaires, moyennant que ces peines fussent conformes aux Loix d'Angleterre; d'exporter des marchandises sans payer de droits, pendant quatre ans; & dans la suite de déduire les droits des marchandises qui n'auroient pas été débitées, sur celles qu'on chargeroit après. A l'égard des droits sur celles que la Compagnie importeroit, on lui accordoit six mois de crédit pour la moitié, & douze mois pour le payement du reste, avec la liberté d'exportation pendant treize mois. On lui permit aussi d'exporter jusqu'à valeur de trente-mille Livres sterling en monnoye étrangere, pourvu qu'il y en eût six-mille de refondues dans la Monnoye de Sa Majesté. Tous les autres Sujets de la Reine étoient exclus par cette Patente, sous des peines séveres, de ce commerce, sans le consentement & la permission de la Compagnie. La Patente ne s'étendoit à aucun des lieux possédés actuellement par les Alliés de la Reine. La Compagnie étoit obligée aussi de rapporter, six mois après la fin d'un voyage, la meme quantité d'or, d'argent, ou de monnoye étrangere, qu'elle avoit exportée à la réserve du premier voyage. Il y avoit encore cette restriction, que si dans l'intervalle limité par la Patente, ce Monopole se trouvoit préjudiciable au Public, elle seroit nulle & sans force, moyennant que la Compagnie fut avertie deux ans d'avance sous le sceau privé. Mais que si l'expérience prouvoit que ce nouveau Corps contribuat à enrichir la Nation & à lui procurer de l'avantage, Sa Majesté engageoit sa parole Royale de renouveller non seulement cette Patente, mais d'y

(*a*) Voy. *Camden* Brit. p. 102. in 4to. *Harris* Collect. p. 56.

SECTION I. *Premieres Expeditions &c. des Anglois aux Indes.*

d'y ajouter telles autres clauses & graces, qui paroitroient les plus avantageuses au commerce aux Entrepreneurs, & au Royaume en général, dont le bien étoit le véritable but de toutes les entreprises publiques (*a*) (*).

Fond de 72000 Livres sterling, & Flotte équipée.

En vertu de cette Patente les Marchands de Londres commencerent à former un fonds commun pour l'exécution de leur entreprise: elle fut si goûtée qu'en peu de tems on remit au Tresorier soixante-douze mille Livres sterling. On équippa une Flotte de quatre gros Batimens, le *Dragon* de six-cens tonneaux, le *Hector* de trois-cens, l'*Ascension* de deux-cens, la *Susanne* de deux-cens; on y joignit un Bâtiment de cent-trente tonneaux pour le transport des vivres. L'équipement de cette Flotte couta quarante-cinq-mille Livres sterling, & le reste du fond fut employé à faire une cargaison en especes & en marchandises pour le commerce. Cette Flotte, montée de quatre-cens-quatre-vingt bons Mariniers, sous le commandement du Capitaine *Jaques Lancaster* (†), mit à la voile le 13 de Février de l'an 1601, & après un voyage pendant lequel les équipages souffrirent beaucoup des maladies, ils vinrent mouiller à la rade d'*Achen*, le 5 de Juin 1602. Le Capitaine *Lancaster* (‡) fit porter la Lettre & le présent de la Reine au Roi par sept Officiers ou Marchands de la Flotte: le Roi les reçut avec beaucoup de satisfaction & de grandes marques de distinction. Tout réussit si heureusement, que *Lancaster* conclut un Traité avec le Roi d'Achen, qui

Traité avec le Roi d'Achen.

(*a*) *Harris*, Vol. I. p. 57. *Lediard*, p. 377.

(*) Chaque Souscription ou Action de la Compagnie n'étoit originairement que de cinquante Livres sterling. Les Directeurs ayant à faire une considérable répartition en l'année 1676, on jugea qu'il valoit mieux augmenter les profits du Capital, au lieu de les retirer. Par-là les Actions doublerent, & furent de cent Livres sterling; desorte que le fond primitif de trois-cens soixante-neuf-mille-huit-cens-quatrevingt-onze Livres sterling & cinq Schelings, alla à sept-cens-trente-neuf-mille-sept-cens-quatrevingt-deux Livres sterling & dix Scheling; & si l'on y ajoute les profits de la Compagnie jusqu'à l'année 1685, c'est-à-dire neuf-cens-soixante-trois-mille-six-cens-trente-neuf Livres sterling, tout le fonds est d'un million, sept-cens-trois-mille-quatre-cens-vingt-deux Livres sterling.

(†) Nous trouvons dans le Journal de ce Voyage, que le Capitaine *Lancaster* aborda à l'Isle de *Comore* pour y faire de l'eau, que le Roi vint à son bord, & que les Naturels traiterent d'abord les Anglois fort civilement. Mais un jour que la chaloupe étoit à terre pour prendre de l'eau, ils attaquerent ceux qui y étoient, & en taillerent trente-deux en pieces à la vue du vaisseau, le Capitaine n'ayant pu leur envoyer du secours faute de chaloupe. Delà il fit voile pour *Zanzibar*, Factorerie Portugaise, où il construisit une nouvelle chaloupe, & resta quelques jours, mais sans avoir la moindre liaison avec les Portugais, qui refuserent d'avoir commerce avec les Anglois, & qui dirent même aux Naturels que c'étoient des Cannibales, ce qui les détourna effectivement d'avoir aucun commerce avec eux (1).

(‡) C'est ce même Capitaine *Lancaster*, qui en 1594 fit le voyage du Brésil avec *Venner*, le premier Anglois qui ait entrepris d'aller trafiquer dans ce Pays-là. Ce fut par son intrépidité & sa conduite qu'il se rendit maître de la ville & du chateau de Fernanbouc, fit un butin considérable, & qu'avec des forces peu considérables il résista à toutes les attaques de l'ennemi (2).

(1) Hist. Gen. des Voyages, T. I. p. 271. Edit. in 4to. [Notre Auteur confond le voyage que *Lancaster* avoit fait en 1591, & dont il parle dans la remarque suivante, avec celui dont il s'agit ici: on peut voir dans l'endroit cité que ce fut dans le premier voyage qu'arriva l'avanture dont il est question, & non dans celui qu'il fit au nom de la Compagnie, Rem. du Trad.]

(2) *Lediard* Naval Hist. B. II. C. 4. p. 367.

Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.

qui accorda aux Anglois, qu'ils jouiroient d'une entiere liberté pour leurs personnes, leurs biens & leur commerce; qu'ils feroient exemts des Droits d'entrée & de sortie: qu'ils exerceroient la Justice, suivant leurs usages, sur les criminels de leur Nation; qu'en cas de mort ils auroient la liberté de disposer de leurs biens & de leurs effets par un Testament; qu'on recevroit leurs plaintes & qu'on leur accorderoit satisfaction, lorsqu'ils seroient offensés par les habitans du Pays; qu'on ne mettroit jamais de prix forcé à leurs marchandises; enfin qu'ils jouiroient perpétuellement de la liberté de conscience & de l'exercice de leur Religion (*a*). Après avoir heureusement réglé cette affaire, le Capitaine *Lancaster* trouvant le prix du poivre trop haut, parceque l'année précédente avoit été stérile, il envoya un de ses vaisseaux aux Moluques, & établit un Comptoir dans l'Isle de *Java*. Il ne fut pas moins bien reçu à *Bantam*, qu'il l'avoit été à *Achen*; & cette Flotte eut tant de bonheur, que cela donna de la jalousie aux Portugais, qui commencerent bientôt à rendre aux Anglois tous les mauvais offices qu'ils purent. *Lancaster* ayant terminé ses affaires fit voile pour l'Angleterre, eut un fort heureux voyage, & arriva aux Dunes dans le mois de Septembre 1603, à la grande joie de la Compagnie, qui gagna beaucoup (*b*) (*).

Seconde Expédition sous H. Middleton. 1604.

Jaques I. étant monté sur le Trône l'année suivante, ce Prince continua à la Compagnie la protection qu'*Elizabeth* lui avoit accordée. Cela joint aux profits de la premiere Expédition, détermina la Compagnie à en tenter une seconde (†). On choisit *Henri Middleton* pour commander trois vais-

(*a*) *Harris* ubi sup. (*b*) *Lediard* H. N. p. 378.

(*) On trouve dans l'*Histoire Générale des Voyages* de l'Abbé *Prevost*, le Journal du voyage du Capitaine *Lancaster* à *Zanzibar* & au-delà du Cap Comorin, en 1591. Sa Flotte étoit composée de trois médiocres Bâtimens. On ne sait si cette Escadre fut équipée par ordre de la Cour, ou aux dépens d'une Compagnie de Marchands: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit des découvertes importantes, quoique le voyage en lui-même fût malheureux, l'Amiral ayant perdu toute sa Flotte, & ayant été sauvé par un Vaisseau François. Cette expédition fournit de grandes lumieres sur la navigation dans des Mers absolument inconnues aux Mariniers Anglois. *Lancaster* doubla non seulement le Cap Comorin, mais il côtoya toute la Presqu'isle de Malacca jusqu'à Junsaleon, Royaume situé entre Malacca & le Pégu. On croit même qu'en passant le long des Isles de Nicobar, il passa le Détroit de Malacca & alla jusqu'aux Moluques; mais ce n'est-là qu'une conjecture de l'Auteur du Journal, qui n'est appuyée d'aucune preuve (1).

(†) *Purchas* parle d'un voyage infortuné que fit le Capitaine *Wood* en 1596. Le Chevalier *Robert Dudley* équipa trois vaisseaux, qui partirent d'Angleterre dans le dessein d'aller à la Chine, ayant une Lettre de la Reine *Elizabeth* pour l'Empereur. Mais ils périrent tous sans qu'il soit revenu personne qui ait donné des nouvelles de leur sort. Les seules lumieres qu'on ait pu se procurer viennent d'une Lettre au Roi d'Espagne & à son Conseil des Indes, écrite par un Auditeur de la Cour Royale de St. Domingue & Juge de Porto Ricco. Cette Lettre, qui fut interceptée, portoit que *Wood* avoit pris trois Vaisseaux Portugais des Sujets du Roi; car en ce tems-là le Portugal & l'Espagne avoient le même Souverain, & étoient en guerre avec les Anglois. Que peu après il s'étoit répandu une maladie contagieuse sur la Flotte Angloise, qui avoit emporté tous les équipa-

(1) Hist. Gen. des Voyages, T. I. L. II. Ch 16.

SECTION I. *Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.*

vaiſſeaux, bien équipés & pourvus de tout. Etant arrivé à *Bantam* au mois de Décembre, il préſenta les Lettres & les préſens dont il étoit chargé au Roi, qui les reçut très-favorablement; ayant laiſſé deux de ſes vaiſſeaux pour charger du poivre, il fit voile avec le troiſieme pour les Molucques, dont les Inſulaires le traiterent très-civilement, ce que les Hollandois, anciens Alliés des Anglois, ne firent ni là ni à Bantam. Ils commençoient déja à regarder d'un œil jaloux les ſuccès d'une Nation, dont les avantages & les talens pour le commerce égaloient au moins les leurs. Ils employerent donc les artifices les plus lâches & les plus bas pour prévenir les Naturels contre eux, les repréſentant comme des gens cruels, perfides & ambitieux, qui ſous le ſpécieux prétexte de trafiquer cachoient de tout autres deſſeins. Nonobſtant toutes les calomnies le Chevalier *Middleton* ſe concilia la bienveillance des Rois de Bantam, de Ternate & de Tidor (*a*). Les Hollandois & les Portugais étoient en guerre, moins en leur propre nom, que ſous celui des Nations Indiennes auxquelles ils prêtoient leur aſſiſtance. Les premiers avoient pris parti pour le Roi de Ternate, & les Portugais pour celui de Tidor. Les Ecrivains Hollandois accuſent *Middleton* d'avoir pris parti contre leur Nation; ils avouent cependant que ce fut parcequ'il ignoroit certaines manieres, dont un étranger nouvellement venu ne pouvoit être inſtruit; par conſéquent on ne peut juſtifier leurs compatriotes ſur l'article de la jalouſie & des artifices dont on les accuſe, leur ſeul moyen de défenſe ſe réduiſant à une faute, qui vint de l'ignorance de l'Amiral Anglois (*b*). Ce procédé des Hollandois envers nos compatriotes, dans l'enfance du Commerce des Indes, fut la ſource des démêlés qu'il y eut depuis entre les deux Nations, qui ſe terminerent par la fatale Cataſtrophe d'Amboine (*).

Il

(*a*) *Lediard*, Nav. Hiſt. Vol. II. (*b*) Hiſt. Gén. des Voyag. T. II. p. 29, 30.

pages, à la réſerve de quatre hommes, qui s'étoient mis dans la grande chaloupe avec quelques riches effets, & étoient venus aborder à une Iſle à trois lieues de St. Domingue. Trois d'entre eux furent ſurpris & maſſacrés par les Eſpagnols, le quatrieme paſſa ſur un tronc d'arbre à St. Domingue. Il ſe fit connoître au Gouverneur, & lui découvrit toute l'affaire; ſur quoi *Don Rodrigue de Fuentes*, qui avoit été à la tête de ceux qui avoient attaqué les Anglois, fut arrêté, & on lui fit reſtituer le tréſor. Pendant qu'on faiſoit des pourſuites contre lui, il fit empoiſonner l'Anglois, le ſeul témoin qu'il y eût contre lui, & par-là avorta le projet de s'ouvrir une route aux Indes (1).

(*) Voici la Relation de l'Abbé *Prévoſt*. Les Anglois faiſant voile vers Tidor découvrirent deux Galeres, qui s'avançoient vers eux à force de rames & de voiles, avec un Pavillon blanc, & qui étoient pourſuivies par ſept autres Galeres. Les deux premieres firent des ſignaux pour marquer qu'elles étoient en peine, juſqu'à ce que l'une étant arrivée auprès du vaiſſeau de *Middleton*, il en reçut l'équipage ſur ſon bord. Le Roi de Ternate s'y trouvoit avec pluſieurs de ſes Nobles & quelques Hollandois. La ſeconde, avant que d'être à la portée du canon, fut abordée par les ennemis, qui paſſerent tout le monde au fil de l'épée, à la réſerve de trois qui ſe jetterent à la nage, & qui furent reçus par les chaloupes Angloiſes. *Middleton* fit voile enſuite pour Ternate, & le Roi avec tout le Peuple, ſenſibles au ſervice qu'il leur avoit rendu, étoient non ſeulement dif-

(1) *Harris* Collect. Vol. I. p. 57.

Section I. Premieres Expéditions &c. des Anglois aux Indes.

Il feroit inutile de fuivre *Middleton* dans fon voyage aux Molucques, & de rapporter tout ce qu'il y fit, de-même qu'à Bantam; il fuffira de dire, que deux de fes vaiffeaux, ayant fait toute leur cargaifon, firent voile pour l'Europe avant fon retour. L'un périt dans le voyage, & il trouva l'autre en mauvais état au Cap de Bonne-Efpérance. Il effuya une violente tempête entre le Cap & l'Europe, pendant laquelle il fit paroître beaucoup de courage & de fermeté; enfin il arriva aux Dunes le 6 de Mai 1606, chargé de Lettres & de préfens de la part des Rois de Bantam & de Tidor pour le Roi Jaques, & avec une cargaifon plus riche qu'aucune qui fût encore venue des Indes en des vaiffeaux Anglois (*a*).

Voyage de Chevalier Michelbourne *aux Indes.*

Durant l'abfence du Chevalier *Middleton* il partit une autre Flotte pour les Indes, fous la conduite de *Jean Davis*, habile Pilote. Elle arriva à Bantam trois femaines après le départ de *Middleton* pour l'Europe. Le Chevalier *Edouard Michelbourne*, qui commandoit en chef, quoiqu'à de certains égards fous la direction de *Davis*, apprit des Facteurs du Comptoir Anglois les mauvais offices que les Hollandois ne ceffoient de leur rendre, & le rifque qu'ils couroient d'être expofés à la violence, fi la rufe & l'artifice ne fuffifoient pas pour les perdre: échauffé par ce récit il leva l'ancre, alla droit à la Flotte Hollandoife, & fit dire à l'Amiral que fi l'on troubloit directement ou indirectement les Anglois dans leur commerce, il s'en vengeroit fur le champ & le couleroit à fonds. Cette déclaration fut caufe que les Hollandois fe tinrent fort tranquilles, pendant le féjour de l'Amiral Anglois, qui fut fort court; car il fut de retour à Portsmouth au mois de Juin 1606 (*b*), peu après l'arrivée du Chevalier *Middleton*.

SECTION II.

Section II. *Voyage de* Keeling *& autres Expéditions.*

Relation du Voyage de Keeling: *conduite des* Turcs, *des* Hollandois *& des* Portugais *envers lui & les autres Officiers de la Compagnie, & fuccès de différentes Expéditions.*

Expédition de Keeling *à* Banda.

Les premiers voyages avoient fi bien réuffi, que la Compagnie, déterminée à profiter de fa bonne fortune, équipa une quatrieme Flotte fous le commandement du Capitaine *Guillaume Keeling*. Il partit avec trois vaiffeaux, qui avoient à bord trois-cens-dix hommes, outre les Officiers de la Compagnie. A fon arrivée à *Banda*, *Keeling* trouva qu'il avoit non feulement à combattre les difficultés qui fe préfentent naturellement dans un Commerce nouvellement établi, mais encore un nombre infini d'autres que les Hollandois lui fufciterent. Entre autres moyens qu'ils employerent, il y en a un qui mé-

(*a*) *Lediard*, p. 390. (*b*) Hift. Gén. des Voy. T. II. L. II. Ch. 3.

difpofés à trafiquer avec les Anglois, mais à lier une étroite amitié avec eux; cette difpofition engagea les Hollandois à répandre des bruits auffi defavantageux aux Anglois que contraires à la vérité, l'action même dont il s'agit ici démentant l'accufation d'avoir favorifé le Roi de Tidor.

SECTION II. *Voyage de* Keeling *& autres Expéditions.*

mérite d'être rapporté (*). Les Anglois avoient fait un Traité avec ceux de *Puloway* pour établir un Comptoir dans cette Isle, à quoi les Hollandois s'opposerent par toutes sortes d'intrigues, de chicanes & de tours. Les Anglois eurent en même tems avis que les Hollandois avoient dessein de bâtir un Fort à Banda, connoissant de quelle conséquence cela seroit pour leur commerce: ils proposerent à quelques-uns des principaux de l'Isle de la leur remettre pour le Roi d'Angleterre par des raisons importantes, avant que les Hollandois eussent exécuté leur projet. Cette proposition fut bien reçue en apparence, mais dans le fond les Insulaires & les Hollandois s'accordoient secrettement à tromper les Anglois. *Purchas* assure (*a*) que les Insulaires signerent une Capitulation conçue dans les termes les plus forts pour se rendre aux Anglois: quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils n'avoient nullement dessein de la tenir (†). Au fond les Bandanois & les Anglois furent les dupes des Hollandois, qui les traiterent avec le dernier mépris & avec beaucoup de hauteur, quand leur Fort fut achevé & qu'ils n'eurent plus rien à craindre d'eux. Le ressentiment des Bandanois confirma les soupçons de la conduite artificieuse des Hollandois; après les avoir chassés avec beaucoup d'intrépidité du Fort, ils tuerent le Résident & plusieurs autres Officiers; & ils auroient tous été massacrés, si les Anglois ne s'étoient entremis & n'avoient pris les Hollandois sous leur protection: ils en furent payés par des restrictions déraisonnables pour leur commerce, & enfin par un ordre exprès de partir avant qu'ils eussent toute leur cargaison (‡). Malgré l'ingratitude, les intrigues & les injustes oppositions, ce voyage fut extraordinairement heureux, sur-tout aux Moluques, nonobstant tout ce que purent faire les insidieux Hollandois (*b*).

Intrigues des Hollandois.

Succès de Keeling.

Keeling arriva aux Dunes, richement chargé, au mois de Mai 1610, & ce qu'il y a de fort extraordinaire, sans avoir perdu un seul homme. Entre au-

(*a*) T. IV. Voyage de *Keeling*. (*b*) *Lediard*, p. 404. *Harris* Collect, P. P. 79.

(*) En arrivant à l'Isle de *Néro*, il délivra les Lettres du Roi d'Angleterre aux *Orancayes*, ou Etats de l'Isle, & elles furent bien reçues. Il en fit autant à *Lantor* ou *Banda*. Il convint ensuite avec les Orancayes de Puloway d'établir un Commerce avec eux, & un Comptoir; il reçut d'eux deux-cens-vingt-cinq Katis de fleur de muscade & treize-cens-sept Katis de noix.

(†) Il est certain que les Isles de Pulowai & de Poleron s'engagerent à *Keeling* par un Acte écrit, de ne livrer leurs noix & leur fleur de muscade qu'aux Anglois. Ils dirent dans cette occasion, que les Hollandois n'en auroient pas une poignée, & qu'ils les laisseroient plutôt pourrir, que de les rendre utiles à ces rustres. Ce fut peu de tems après que les Orancayes de Néro attirerent les Hollandois dans une embuscade, d'où ils se sauverent par l'humanité des Anglois (1).

(‡) Nous croyons devoir avertir une fois pour toutes, que malgré toutes les promesses de nos Auteurs, on ne doit pas compter entierement sur leur impartialité, quand il est question des Hollandois: on fera bien de voir comment ceux-ci rapportent les faits, & il ne sera peut-être pas difficile de démêler de quel côté est la vérité. Nous ne prétendons nullement que les Hollandois n'ayent jamais eu tort, mais nous avons de la peine à croire que les Anglois ayent eu toujours raison. REM. DU TRAD.

(1) *Purchas*, Vol. IV. Hist. Gén. des Voy. T. II.

autres choses il apporta trois-mille-quatre-cens-quatrevingt-un facs de poivre. *Keeling* avoit envoyé le Capitaine *David Middleton* aux Moluques, où il prit une partie de sa charge; ayant mis à la voile, il entra dans le Détroit de *Bangaye*, & reçut beaucoup de civilités du Roi de *Botan*, qui vint à son bord. Après avoir achevé sa cargaison par le moyen de quelques Vaisseaux Javanois, il retourna à Bantam; mais l'Amiral en étant déja parti, il fit voile pour l'Angleterre, ayant fait un voyage fort heureux & avantageux. Le Capitaine *Guillaume Haukins*, qui étoit passé avec cette Flotte en qualité d'Ambassadeur pour négocier un Traité d'Alliance & de Commerce avec le Grand-Mogol, exécuta cette commission avec beaucoup d'adresse, de prudence & de succès (*a*).

Section II. Voyages de Keeling & autres Expéditions.

Avec le privilége de traverser les Mers & de porter ses marchandises aux extrémités de l'Inde, il manquoit à la Compagnie un avantage dont quelques autres Nations jouissoient depuis longtems, & qu'elles s'efforcoient de jour en jour d'augmenter. Les Portugais & les Espagnols avoient des Ports dont ils etoient les maîtres, des Forts qu'ils avoient batis, régulierement fortifiés & pourvus de bonnes Garnisons, des Provinces entieres dont ils s'étoient mis en possession par l'artifice ou par la force, & dans lesquelles ils étoient indépendans. Les Hollandois, à leur exemple, avoient commencé à se fortifier en plusieurs endroits, & par ce moyen avoient réduits les habitans à la soumission, & s'étoient appropriés le droit exclusif de commercer, empêchant les Naturels de faire aucun trafic avec les Etrangers (*b*). Quelques raisons que l'on puisse alléguer contre la justice de ce procédé, on ne peut disconvenir qu'il ne fût très-avantageux, en ce qu'il les mettoit à couvert des effets de l'inconstance des habitans, leur assuroit une barriere contre eux & contre ceux qui voudroient aller sur leurs brisées, & qu'en même tems ils avoient des magazins à la faveur desquels ils ne couroient pas risque de renvoyer leurs vaisseaux à vuide, & pouvoient profiter des occasions où les marchandises étoient abondantes & à bon marché. Au-lieu que les voyages pour la Compagnie étoient encore nécessairement incertains, dépendans non seulement des Saisons & du prix des marchandises, qui souvent se haussoit, ou que d'autres avoient enlevées déja, mais aussi du bon-plaisir des Hollandois & des autres Puissances que leurs Forts mettoient en etat de leur refuser l'entrée des Ports ou de les y admettre. De cette maniere les Anglois étoient le jouët des caprices des Européens établis dans les Indes, & des Indiens qui souvent étoient dégoûtés des Européens. Leurs succès dépendoient entierement du hazard, de la bonne volonté des Indiens & des Européens, ou de l'adresse & du courage de leurs Officiers & de leurs Facteurs. Mais l'expérience journaliere & l'exemple des autres Nations les convainquirent bientôt qu'il falloit joindre la force au titre de Marchands. Ainsi les réflexions, l'exemple, l'honneur & l'intérêt, tout se réunit à porter la Compagnie à se départir de ses premieres maximes & à prendre une autre conduite, de quelque façon qu'on eut déclamé contre les usurpations des Portugais, des Espagnols & des Hollandois. Le traitement que *Middleton* avoit reçu à Banda confirma les An-

La Compagnie manque de Ports. Projets pour y remédier.

(*a*) *Purchas* ibid. (*b*) Recueil des Voyages. T. VIII.

SECTION II. *Voyage de Keeling & autres Expéditions.*

Anglois dans la résolution de suivre les maximes des autres & d'opposer la force à la force. Cependant il falloit pour une pareille entreprise plus de forces que n'en avoit une Compagnie nouvellement formée. La Cour étoit trop occupée d'autres affaires, pour en attendre du secours. Il est bien vrai que l'heureux succès des Expéditions, & l'argent qu'on avoit épargné à la Nation, en lui fournissant les marchandises qu'elle tiroit auparavant des étrangers, les richesses & les autres profits procurés à l'Angleterre par l'exportation de ses manufactures & de ses productions, & par la vente des marchandises des Indes aux autres Nations, étoient de puissantes raisons pour engager le Roi & le Ministere à soutenir une Compagnie qui paroissoit aussi utile au Public. A-la-vérité on donna à sa Patente toute l'étendue qu'elle souhaitta, mais du reste on ne lui accorda aucun secours. Elle résolut cependant de surmonter toutes les difficultés par la persévérance, & de recueillir les fruits de tant d'avances. Ils commencerent alors à faire bâtir eux-mêmes leurs vaisseaux, au-lieu d'en acheter comme ils faisoient auparavant des Villes Anséatiques; ce qui fut un grand avantage pour eux & pour la Nation en général. On avoit envoyé en 1608 deux vaisseaux sur les Côtes d'Arabie & dans la Mer Rouge, mais ce voyage n'avoit pas réussi. La même année on envoya le Capitaine *Middleton* une seconde fois aux Moluques avec un seul vaisseau; les Hollandois formerent le dessein de se saisir de son vaisseau, mais il eut l'adresse de leur échapper (*), & de revenir en Angleterre avec une cargaison extraordinairement riche, ayant apporté, dit-on, cent-trente-neuf tonneaux de noix muscades, autant de tonneaux de macis, sans compter le poivre & les autres marchandises (*a*).

Voyage du Capitaine Middleton.

Vaisseau de 1200 tonneaux.

Ce succès inspira à la Compagnie le dessein de faire de plus grandes entreprises, & dans cette vue elle fit bâtir un vaisseau de douze-cens tonneaux; ce fut son premier essai d'architecture navale, & le plus beau & le plus grand vaisseau qu'on eût jamais construit en Angleterre; c'étoit en même tems une preuve des richesses de la Compagnie & de son ardeur pour le Commerce. On bâtit aussi une Pinasse de deux-cens-cinquante tonneaux pour servir de compagnon au grand Bâtiment. On regarda cette construction com-

(*a*) *Dodsley* Hist. Vol. II.

(*) Pendant que le Capitaine *Middleton* fut à Banda, il eut avis que le Gouverneur Hollandois du Fort Nassau avoit projetté ou de le brûler par le moyen d'un brûlot préparé pour cela, ou d'envoyer deux vaisseaux de mille tonneaux chacun, & quelques barques pour le couler à fonds si le brûlot ne réussissoit point. Il descendit alors à terre pour parler au Gouverneur & lui montrer sa Commission. On lui dit que les Isles de Lantor & de Néro appartenoient aux Hollandois, & qu'on ne permettroit à aucun des Insulaires de trafiquer. Pour ne pas avoir à faire à des forces très-supérieures aux siennes, il fit voile pour Puloway, y prit sa cargaison, & alla à Bantam; les Hollandois l'y suivirent avec les deux gros vaisseaux & les frégates dont on a parlé, dans le dessein de le couler à fonds, mais ils furent arrêtés par les calmes & les vents contraires (1).

(1) Hist. Gén. des Voyag. T. II. p. 183 & suiv.

comme une affaire si importante & si utile au Public, que le Roi, le Prince de Galles, & un grand nombre de Seigneurs furent présens quand on les lança à l'eau. La magnificence de la Compagnie, & la joie publique furent si grandes, qu'on abandonna aux Spectateurs & au Peuple tous les riches ustensiles dont on se servit au festin que l'on donna au Roi à bord. Ce Monarque nomma le grand Vaisseau *The Trade's Increase* ou l'*Accroissement du Commerce*, & le Prince de Galles donna à l'autre le nom de *Pepper Corn* (*a*).

Section II. *Voyage de* Keeling *& autres Expéditions.*

Pendant que l'on faisoit ces préparatifs, on envoya sous le commandement du Capitaine *Sharpey* deux vaisseaux à *Achen* dans l'Isle de Sumatra, d'où ils revinrent heureusement avant que l'autre Flotte eût mis à la voile. On équipa le *Trade's Increase* & le *Pepper Corn* avec deux autres vaisseaux, qui furent prêts à mettre en mer, sous le commandement du Chevalier *Henri Middleton* au Printems de l'année 1610. On trouve dans *Purchas* & dans *Harris*, mais sur-tout dans le premier, une relation fort détaillée de ce voyage, & sur-tout du mauvais traitement que le Chevalier reçut des Turcs à Mocha, de sa prison, de la maniere dont il se sauva, de l'insolence des Portugais à Surate, de la défaite de leur Flotte par les Anglois, de la prise de plusieurs Vaisseaux Portugais & Indiens, & des autres particularités de cette expédition. Pour ne pas passer tout sous silence, nous dirons que le Chevalier *Middleton*, après avoir remis les Lettres & les présens du Roi au Bacha & à l'Aga de Mocha, fut reçu avec toutes les marques de distinction & d'amitié possibles: calme qui fut bientôt suivi d'une violente tempête. Les civilités des Turcs n'étoient qu'un piege pour surprendre l'Amiral, en l'engageant à descendre à terre avec ses Officiers, & de se saisir de leurs vaisseaux dans le Port; ce dernier coup ayant manqué, les Turcs attaquerent l'Amiral, tuerent huit de ses gens, le blesserent avec quatorze autres, & après leur avoir pris tout ils les mirent chargés de chaînes en prison. Ils attaquerent ensuite un des vaisseaux, mais ils furent repoussés avec beaucoup de perte. Voyant qu'ils ne pouvoient réussir à s'emparer des vaisseaux par la force, ils menacerent l'Amiral de la mort s'il ne leur envoyoit ordre de se rendre; mais le Chevalier préférant les tourmens & la mort même à une vie honteuse & à la perte de son honneur, les défia fiérement, & triompha de leurs menaces & de leur cruauté. Au bout de six mois de prison il trouva moyen de s'échapper avec la plupart de ses compagnons & gagna ses vaisseaux, qui s'étoient tenus à la rade sur la côte d'Abyssinie. Ayant alors l'occasion de se venger, il fit déclarer à l'Aga, „ Que s'il ne relâchoit pas incessamment le reste des prisonniers, & ne „ donnoit une ample satisfaction des dommages qu'il avoit causés aux An- „ glois, il couleroit à fonds tous les vaisseaux qui étoient dans le Port, & „ qu'ensuite il battroit la ville." Ces menaces firent effet à la fin, on lui rendit sa pinasse & ses gens, & on lui paya dix-huit-mille pieces de huit pour le dédommager (*b*).

Voyage du Chevalier H. Middleton; *& les mauvais traitemens que lui firent les* Turcs.

De

(*a*) *Lediard* p. 417.

(*b*) *Purchas* Vol. I. Voy. Hist. Gén. des Voyag. T. II. p. 203-229. *Cit. du Trad.*

SECTION II. *Voyage de* Keeling & *autres Expéditions.*

Conduite des Portugais *à* Surate.

De Mocha il fit voile pour Surate, où il apprit que les Portugais étoient à la Barre avec une Flotte de vingt vaisseaux bien armés, pour l'intercepter, ou au moins pour l'empecher de faire commerce. N'ayant pas d'autre parti à prendre que de perdre le fruit de son voyage, ou de combattre des forces fort supérieures aux siennes, il choisit le dernier comme le plus honorable, & la victoire couronna son courage (*). Après une action fort vive, il s'ouvrit non seulement un passage au travers des ennemis, mais les dispersa & prit leurs vaisseaux. Nonobstant cet heureux succès, il rencontra des obstacles insurmontables par les insinuations & le crédit des Jésuites; & après une suite de procédés aussi nobles qu'inutiles, il fut enfin obligé de partir de Surate, sans avoir rien fait d'essentiel par rapport à ses des-

(*) Le Capitaine *Hamilton* fait la Relation d'un combat qui se donna, dit-il, vers ce tems-là entre les Anglois & les Portugais. Il ne marque point l'année; mais à en juger par les circonstances, ce ne peut être aucun de ceux dont les autres Auteurs font mention. Nous le rapporterons donc sur le témoignage du Capitaine & sur l'autorité du vieux Persan, dont il tenoit ce récit. ,, Quand les Anglois, *dit-il*, commencerent à faire com- ,, merce en ce Pays (à Surate), on en fit grand cas: mais les Portugais prétendant avoir ,, seuls le droit d'y négocier, troublerent le commerce des Anglois, massacrerent leurs ,, gens, & s'emparerent de tous les vaisseaux qu'ils purent trouver. Une fois que les Anglois ,, avoient huit vaisseaux à *Soually*, à environ dix milles de *Rannier*, où le Président & ,, son Conseil faisoient alors leur résidence, *Soually* étoit le lieu où l'on déchargeoit les ,, vaisseaux, & où l'on embarquoit les marchandises qu'ils devoient prendre. Les Portu- ,, gais, jugeant l'occasion favorable de porter un coup mortel au Commerce des Anglois, ,, vinrent avec une Flotte de six Vaisseaux de guerre, de dix ou douze demi-Galeres, & ,, de dix petits Bâtimens, mouiller au Nord des Anglois, dans un Canal étroit, qui ,, n'a pas la largeur d'une portée de mousquet, & où la marée monte communément six ,, ou sept milles dans une heure. Ils débarquerent près de trois-mille hommes, & se ,, saisirent de quelques chariots, chargés de marchandises de la Compagnie. Les Anglois ,, ne pouvant plus supporter les insultes qu'on leur faisoit journellement, tinrent conseil; ,, on résolut de mettre à terre huit-cens hommes des vaisseaux, & d'attaquer les Portu- ,, gais, pendant qu'ils ne se défioient de rien, comptant sur leurs forces & sur leur nom- ,, bre; que s'ils avoient le dessus, ceux qui restoient à bord de la Flotte Angloise es- ,, sayeroient de couper les cables d'un vaisseau Portugais, qui étoit proche d'eux, pour ,, qu'en tombant sur un autre, la force du courant pût les faire tous échouer sur le ,, rivage ou sur un banc de sable qui n'étoit pas loin. A la pointe du jour tous les An- ,, glois se trouverent à terre, & l'équipage de chaque vaisseau avoit son Commandant à ,, sa tête. Ce qu'ils avoient conjecturé arriva: ils furent au milieu des Portugais avant ,, que ceux-ci pussent se mettre en état de défense, & ils les mirent en désordre. Ceux ,, qui étoient à bord avoient de leur côté exécuté leurs ordres; un des Vaisseaux Portu- ,, gais ayant chassé fit bientôt échouer les autres, & la plupart périrent, sur-tout les ,, gros vaisseaux. La petite armée des Anglois poursuivit les Portugais, & en tua grand ,, nombre dans leur fuite; les Portugais firent ferme & se rallierent à une pointe de sa- ,, ble, environ à trois milles des vaisseaux; mais la petite armée victorieuse les obligea ,, bientôt de tourner le dos une seconde fois, desorte que les Anglois remporterent une ,, victoire complette, avec très-peu de perte; car il n'y eut pas vingt hommes de tués ,, de leur côté, au-lieu que les Portugais en perdirent quinze-cens." Le Capitaine nous apprend qu'en 1690 il vit le champ de bataille où il y avoit un monceau de crânes humains, preuve qu'il s'y étoit donné un combat. Pour le reste il s'en rapportoit au témoignage du Persan, qui se souvenoit de l'action, & à la tradition du Pays, qui ne différoit presque en rien par rapport aux circonstances du fait (1).

(1) *Hamilton's* Hist. of the East Indies. Vol. I. p. 166.

desseins. Les Capitaines *Hawkins*, *Sharpey* & tous les Officiers du Comptoir, furent aussi obligés de se retirer, sans pouvoir obtenir le tems de ramasser ce qui leur étoit dû. Section II. *Voyage de* Keeling & *autres Expeditions.*

De Surate la Flotte fit voile pour *Dabul*, où elle eut plus de bonheur, & le Chevalier eut de plus l'occasion de se venger davantage des Portugais, ayant pris deux de leurs vaisseaux richement chargés. Il retourna ensuite dans la Mer Rouge, & s'y dédommagea encore des pertes qu'il avoit faites, en se saisissant de dix-sept Vaisseaux Indiens qui étoient de deux-cens jusqu'à quinze-cens tonneaux, & tous fort riches. Comme les habitans de Mocha étoient fort intéressés dans cette Flotte, elle fut rançonnée pour une grosse somme, après qu'elle eut été pillée par les Anglois. De Mocha le Chevalier *Middleton* se rendit à Bantam, où il mourut, & la Flotte retourna en Angleterre (*a*). *Le Chevalier se venge.* *Sa mort.*

Pendant le voyage du Chevalier, on envoya *le Globe*, commandé par le Capitaine *Hippon*, pour aller faire commerce à Bantam & en d'autres lieux; il eut une infinité d'obstacles à surmonter par le lâche procédé des Hollandois (*), nous n'en rapporterons qu'un exemple. Le Roi de Narsingue, qui avoit invité les Anglois à s'établir dans ses Etats, étant mort pendant que *Hippon* y étoit, le Gouverneur du Fort Hollandois profita du trouble que cet évenement causa, pour retarder le payement d'une dette aux Anglois qui étoient sur leur départ. *Hippon* fit tous ses efforts pour terminer l'affaire par les voyes de la douceur; mais voyant qu'elles étoient inutiles, il résolut d'employer la force, & de se saisir du Gouverneur ou de son fils. Il enleva ce dernier à la vue de quatre-mille spectateurs, qui ne firent pas le moindre mouvement, & le Gouverneur fut obligé de payer une dette juste pour la rançon de son fils (*b*). *Voyage de* Hippon. 1611.

La même année on envoya encore trois vaisseaux sous les ordres du Capitaine *Saris*; les fraix de l'équippement allerent à soixante-mille Livres sterling, ensorte que la Compagnie avoit de prodigieuses sommes en mer sur huit vaisseaux. *Saris* se proposoit de faire un voyage de pur commerce dans la Mer Rouge, à Java, aux Moluques & au Japon; il avoit dessein, s'il étoit possible, d'établir le commerce avec cet Empire, ce qui jusqu'alors n'avoit pas été tenté par les Anglois. Après avoir rendu visite aux Rois de Firando & de Goto, dont il fut favorablement reçu, *Saris* alla par terre à *Suranga*, où l'Empereur faisoit sa résidence. Il eut l'honneur d'avoir audience de ce Monarque, & lui ayant remis la Lettre & le present du Roi *Ja-* *Voyage du Capitaine* Saris.

(*a*) *Lediard* p. 427. (*b*) *Purchas* Pilgrims, ubi sup.

(*) J'ai déja averti qu'il ne faut pas trop compter sur l'impartialité de nos Auteurs sur l'article des Hollandois. Voici une preuve trop frappante de leur passion, pour ne pas la faire remarquer. Ils voient les Hollandois par-tout, là-même où ils ne sont point. Le Gouverneur dont il s'agit ici étoit le Gouverneur Indien de *Masulipatan*. Ce fut *Floris*, Facteur du *Globe*, qui fit le coup, & les Hollandois n'eurent point de part à cette affaire, sinon qu'un Marchand de leur nation, nommé *van Berchem*, s'entremit au nom du Gouverneur pour accommoder l'affaire. Voyez *Hist. Gén. des Voyages* T. II. Ch. III. p. 321-324. in 4to. dans la Relation de *Floris*. Rem. du Trad.

SECTION II. *Voyage de Keeling & autres Expéditions.*

Jaques, il fut non ſeulement reçu gracieuſement & très-civilement traité, mais il eut le bonheur d'obtenir en faveur de la Compagnie une Patente par laquelle l'Empereur lui accordoit de grands privileges (*). Ce Prince, de même que le Roi de Firando, le chargea auſſi de Lettres & de préſens

(*) Voici les Privileges qu'*Ogoshoſama*, Empereur du Japon, accorda à la Compagnie.

I. Nous accordons & donnons liberté perpétuelle aux Sujets de la Grande-Bretagne c'eſt-à-dire au Chevalier *Thomas Smythe* Gouverneur &c. de venir dans tous les Ports de notre Empire du Japon avec leurs vaiſſeaux & leurs marchandiſes ſans aucun empêchement pour leurs perſonnes & pour leurs biens, d'y réſider, de vendre, d'acheter, de faire des échanges avec toutes ſortes de Nations, d'y demeurer auſſi longtems qu'ils le jugeront à-propos, & d'en partir ſuivant leur inclination & leurs beſoins.

II. Nous les affranchiſſons de tous les Droits de la Douane pour toutes les marchandiſes qu'ils ont apportées, ou qu'ils pourront apporter dans nos Royaumes, ou qu'ils voudront en tranſporter en d'autres Pays; & nous autoriſons les navires qui viendront d'Angleterre à procéder à la vente de leurs marchandiſes, ſans avoir beſoin de venir ou d'envoyer davantage à notre Cour.

III. Nous déclarons que ſi quelque vaiſſeau d'Angleterre étoit en danger de faire naufrage dans notre Pays ou ſur nos côtes, notre volonté eſt non ſeulement que nos Sujets leur prêtent de l'aſſiſtance, mais que les marchandiſes qui auront été ſauvées ſoient rendues au Capitaine, ou au premier Marchand, ou à ceux qui auront leur commiſſion. Nous voulons auſſi qu'ils ayent la liberté de bâtir pour la commodité de leur commerce une ou pluſieurs maiſons, dans quelque Port de notre Empire qu'ils en ayent beſoin, & qu'à leur départ ils puiſſent la vendre.

IV. Si quelque Marchand ou quelque autre Anglois ſort de cette vie dans l'étendue de notre Empire, les biens du mort demeureront à la diſpoſition du principal Facteur. Si quelque Anglois commet une offenſe, le Droit de la juſtice & de la punition appartiendra au principal Facteur, & nos Loix ne regarderont ni leurs biens ni leurs perſonnes.

V. Nous commandons à tous nos Sujets, qui trafiqueront avec les Anglois pour quelque partie de leurs marchandiſes, de les payer fidélement, ſuivant les conventions, ſans délai, ſans remiſe, & ſans qu'il leur arrive de renvoyer les marchandiſes qu'ils ont achetées.

VI. A l'égard des marchandiſes propres à notre uſage qu'ils ont apportées, ou qu'ils apporteront à l'avenir, notre volonté eſt qu'elles ne ſoient jamais arrêtées ou confiſquées, mais que ſuivant les conventions de prix faites avec les Marchands, elles ſoient payées au moment qu'elles ſeront délivrées.

VII. Si dans leurs entrepriſes pour découvrir d'autres Pays, ou pour le retour de leurs vaiſſeaux, ils ont beſoin d'hommes ou de vivres, notre volonté eſt que nos Sujets leur fourniſſent pour leur argent les commodités dont ils auront beſoin.

VIII. Nous voulons que ſans autre Paſſeport ils puiſſent travailler à la découverte de *Yedso* ou de tout autre Pays dans l'étendue & aux environs de notre Empire. De notre Château de *Serunga* &c.

On aſſembla un Conſeil, dans lequel il fut réſolu d'établir un Comptoir au Japon pour les raiſons ſuivantes: l'avantage qu'on en tireroit pour le Commerce des Molucques, par les avis particuliers que l'on pourroit avoir; les grands privileges accordés par l'Empereur du Japon; l'établiſſement de Comptoirs Anglois à Siam & à Patane; les marchandiſes qui n'étoient pas encore vendues, & dont l'expérience prouvoit qu'on pouvoit tirer bon parti. On nomma donc huit Anglois, deux *Jurebasses* ou Interpretes Japonois & deux Domeſtiques, qu'on laiſſa pour former un Comptoir, avec ordre de prendre toutes les informations poſſibles des Ports, des Côtes, des Mœurs des Habitans, & des Productions des Pays (1).

(1) *Purchas*, Vol. I p. 378.

sens pour le Roi d'Angleterre, avec des assurances d'une constante & sincere amitié. Cette Flotte revint en Angleterre au mois de Septembre 1614, ayant fait un très-heureux voyage; mais *Hippon* ne fut de retour qu'en 1616, ayant mis quatre ans à son voyage, dont la longueur fut causée principalement par les intrigues des Hollandois, qui ne négligerent aucune occasion de le traverser (*a*).

Section II. *Voyage de* Keeling & *autres Expéditions.*

Voyage de Best, *qui défait les* Portugais.

Mais outre les obstacles que ceux-ci faisoient naître pour arrêter les progrès de la Compagnie Angloise, ses derniers succès l'exposerent à de nouvelles difficultés. Les Portugais firent tous leurs efforts pour empêcher les Anglois de trafiquer sur les Côtes du Grand-Mogol, ce qui obligea la Compagnie de faire une grosse dépense pour équiper une nouvelle Flotte, qui partit en 1612. Cet armement consistoit en quatre bons vaisseaux, bien montés, & commandés par le Capitaine *Thomas Best*, Officier de courage. *Best* étant arrivé au mois de Septembre à Surate, s'appliqua d'abord à y établir un Comptoir, en quoi il fut favorisé par le Gouverneur & par les autres Officiers du Mogol dans la ville. Mais les Portugais ayant eu avis à Goa de l'activité de *Best* & du succès qu'il avoit, le Viceroi équipa une Escadre de quatre grands Galions & de vingt-six Frégates, qui avoient à bord cinq-mille hommes, & cent-trente pieces de gros canon (*b*). La petite Escadre Angloise étoit à l'ancre à la Barre de Surate, quand elle découvrit une Flotte de deux-cens-quarante vaisseaux marchands Portugais, qui faisoit voile pour Cambaye. Le Commandant Anglois en fut d'abord allarmé, mais il s'apperçut bientôt qu'ils n'avoient nul dessein de l'attaquer. Dans le tems qu'il se flattoit par d'agréables espérances, il eut avis de la Flotte équipée à Goa, qui étoit en chemin pour le chasser des Ports du Mogol, nonobstant la permission que l'Empereur avoit accordée d'établir des Comptoirs à Surate, à Cambaye, à Amadabat, & dans tel autre endroit que les Anglois jugeroient à-propos. *Best* ne perdit pas courage, & résolut de se maintenir, ou de périr en défendant ses droits, & les intérêts qui lui avoient été confiés. Aussitôt qu'il eut découvert l'Amiral Portugais, il leve l'ancre, & s'avance jusqu'au milieu de la Flotte Portugaise sans tirer au seul coup; mais alors il fait un feu si terrible de son canon & de sa mousquetterie sur les ennemis, qu'ils prirent le parti de ne pas le combattre ce jour-là, ni avant que l'Amiral eût déliberé sur la maniere d'attaquer la *Furie Angloise*, c'est le nom qu'ils lui donnerent. Les deux Flottes demeurerent cette nuit-là à l'ancre, pas loin l'une de l'autre. L'Amiral Portugais tint Conseil de guerre, & *Best* encouragea ses gens, en leur rappellant qu'ils étoient Anglois, & qu'ils avoient souvent triomphé des Espagnols; il leur représenta qu'il n'y avoit de salut pour eux que dans une vigoureuse défense, & dans une ferme résolution de vaincre ou de mourir, qui les mettroit en état, avec peu de forces & un grand courage, de résister à toutes les attaques de cette formidable Armée navale. Le lendemain matin, ayant levé l'ancre les deux Flottes s'engagerent avec beaucoup de furie, les Portugais comptant sur leur nombre, & les Anglois sur leur courage. Ils canonerent les ennemis

(*a*) *Harris* Collection. Vol. I. p. 227. (*b*) *Lediard*, p. 430.

SECTION II. *Voyage de Keeling & autres Expéditions.*

mis si rudement, que trois des Galions furent chassés sur les sables, où l'*Osiander*, un des Vaisseaux Anglois continua à les battre avec tant de furie, que personne n'osoit paroître sur le pont, ni aux embrasures. La marée ayant remis les Galions à flot l'après-midi, les Portugais recommencerent le combat, mais avec aussi peu de succès que le matin, & à la fin ils furent obligés de se retirer honteusement avec perte de douze-cens hommes. *Sardar Chaune*, un des premiers Seigneurs de la Cour du Mogol, qui vit le combat de dessus le rivage, fut si charmé de la bravoure de l'Amiral Anglois, qu'il le fit inviter, le régala magnifiquement, & lui fit de beaux présens.

Réputation qu'il se fait à la Cour du Mogol.

La Flotte Portugaise, après s'être radoubée & rafraîchie, revint à Surate dans le dessein de combattre les Anglois en mer, & de les enlever. *Sardar Chaune* en eut beaucoup de chagrin, & fit tous ses efforts pour engager *Best* à se sauver par une prompte fuite; mais ce Capitaine répondit toujours que la crainte du nombre ne le feroit jamais manquer à son devoir, & qu'il étoit résolu de le remplir nonobstant tous les dangers. Il attaqua donc les Portugais une seconde fois, & en quatre heures de tems il les chassa hors de vue, en présence de milliers de gens du Pays, qui étoient accourus en foule sur le bord de la mer pour voir un combat aussi extraordinaire & inégal. La réputation du Héros Anglois vola bientôt jusqu'à la Cour du Mogol, dont il s'attira l'admiration & l'estime, parceque jusqu'alors ce Prince avoit cru que les Portugais n'avoient pas leurs pareils sur mer pour l'habileté & la valeur. Le brave Capitaine, après avoir profité de sa victoire, autant qu'il lui fut possible, pour l'avantage du Comptoir Anglois, fit voile pour *Achen*, où il obtint du Roi la ratification & le renouvellement du premier Traité fait avec les Anglois (*). Delà il passa à l'Isle de *Java*, où il prit une riche cargaison, après quoi il partit pour l'Angleterre, & arriva sur la Riviere au mois de Juillet de l'an 1614 (*a*).

Ambassade du Chevalier Thom. Roe, *à la Cour du* Mogol.

Le Chevalier *Thomas Smythe*, Gouverneur de la Compagnie, fut chargé de représenter au Roi qu'il feroit non seulement avantageux pour les affaires de la Compagnie, mais très-honorable pour la Nation, d'envoyer une Personne de distinction à la Cour du Grand-Mogol, revêtu du caractere d'Ambassadeur, au-lieu d'un Agent que la Compagnie y avoit. On jugeoit que cela donneroit du poids aux demandes qu'on feroit, & assortiroit mieux l'orgueil & le faste des Orientaux. Le Chevalier *Thomas Roe* fut donc nommé Ambassadeur, & le Capitaine *Keeling*, ou, selon d'autres Historiens, le Capitaine *Nicolas Downton*, eut ordre de le transporter aux Indes avec quatre beaux vaisseaux; il arriva heureusement au lieu de sa destination, & s'ac-

(*a*) *Purchas*, Vol. I.

(*) Le Roi d'*Achen* pria fortement *Best* de le recommander au Roi d'Angleterre, & de lui dire de sa part, qu'il feroit charmé d'avoir deux femmes de son Pays; car alors, dit-il, si j'ai un fils de l'une ou de l'autre, je le ferai Roi de *Priaman* & de tout le Pays d'où vous tirez votre poivre. Cela feroit d'un avantage infini pour vous, parceque vous n'auriez qu'à vous adresser à votre Roi Anglois, sans demander mon consentement pour cette marchandise (1).

(1) *Harris* Collect. p. 137.

Section II. Voyage de Keeling & autres expéditions.

s'acquitta de sa Commission avec succès. Il suivit la Cour pendant plusieurs mois, gagna la confiance de l'Empereur, reçut quantité de beaux présens, & obtint enfin, ce qui étoit le but de son Ambassade, plusieurs Privileges considérables pour la Compagnie Angloise. Le Journal du Chevalier *Roe* est rempli de choses également curieuses & utiles, & ce fut par la Relation qu'il donna de l'Empire du Mogol (*), que la Compagnie des Indes Orientales eut toutes les lumieres nécessaires sur la nature du Commerce (a).

Etablissemens de la Compagnie.

La Compagnie commençoit à etendre sa puissance & la Souveraineté de la Grande-Bretagne sur différentes parties des Indes. En l'année 1616 elle avoit des Etablissemens & des Comptoirs à *Bantam*, à *Jacatra*, à *Surate*, à *Amadavat*, à *Agra*, à *Azmire*, à *Brampour*, à *Calecut* (†), à *Masulipatan*, *Patapoli*, *Patane*, *Siam*, *Bencarmasse*, *Socodonia*, *Macassar*, *Achen*, *Jambe*, *Toro*, *Firando*, au Japon, *Japare*, *Banda* &c. (b). Ils avoient acquis par leur adresse l'Isle de *Banda* à la Couronne d'Angleterre, les habitans s'étant soumis à elle par un Acte en bonne forme, après leur querelle avec les Hollandois. Nonobstant quoi ceux-ci persistoient à réduire cette Isle sous leur obéissance, fondant leurs prétentions sur un Acte de plus ancienne date. Les Anglois acquirent bientôt *Lantor* par une Capitulation de la meme nature.

A-

(a) *Purchas* l.c. Hist. Gén. des Voyag. T. XIII. p. 85 & suiv.

(b) Collection Harleyan. Voy. T. VIII. p. 249.

(*) Le Chevalier *Thomas Roe* passa de la Cour du Mogol à celle de Perse. *Shah Abbas*, Prince digne de la Couronne, voyant que les Portugais établis à Ormus étoient fort incommodés par les courses perpétuelles de leurs Frégates légeres, entra en négociation avec l'Ambassadeur Anglois. Le Roi offrit toutes les facilités raisonnables pour le Commerce des Anglois en Perse, pourvu qu'ils voulussent soutenir son armée de terre par une Flotte, pour chasser les Portugais du Golphe Persique. Le Traité fut conclu aux conditions suivantes: que le Shah payeroit les frais de l'expédition; que les Anglois auroient liberté de commerce dans tous les Etats de Perse sans payer aucuns droits, & qu'ils auroient la moitié des revenus de la Douane sur le Golphe. De son côté l'Ambassadeur s'engagea non seulement de chasser les Portugais d'Ormus, mais que l'on entretiendroit constamment deux vaisseaux dans le Golphe pour protéger le Commerce. En vertu de ce Traité la Compagnie envoya d'abord cinq vaisseaux, montés l'un portant l'autre de quarante pieces. *Shah Abbas* fit marcher une Armée de cinquante-mille hommes, avec ce qui étoit nécessaire pour passer dans l'Isle d'Ormus. Les Anglois eurent bientôt ruiné la Flotte Portugaise, mais le feu du château coula un de leurs vaisseaux à fond. Au bout de deux mois les Portugais furent contraints de capituler, & on ne leur accorda que la liberté de partir sans bagage & sans emporter rien de ce qui leur appartenoit. Le butin, qui fut également partagé entre les Persans & les Anglois, étoit très-considérable, & la Tradition porte que la quantité d'argent monnoyé fut si immense qu'on le mesuroit à pleines chaloupes. *Shah Abbas* remplit fidélement ses engagemens & son successeur aussi jusqu'à l'année 1680, que la Compagnie des Indes ne tint pas les siens, qui étoient de maintenir le Navigation libre dans le Golphe. Avant ce tems-là, les Anglois avoient un petit Etablissement sur la côte, à sept lieues environ de l'embouchure du Golphe, à l'Orient, dans un lieu nommé *Jacques*, mais les Portugais les inquiétoient sans-cesse (1).

(†) *Calecut* est la Capitale du Samorin, dont le Pays s'etend le long de la Côte depuis *Ticori* jusqu'à *Chitwa*. Les Anglois y avoient autrefois un Comptoir, qui fut transporté dans la suite à *Tellichery*.

(1) *Hamilton*, Voy. to the East Ind. Vol. I. p. 102.

Section II. Voyage de Keeling & autres Expéditions.

Shirley envoyé en Perse.

Avant ce tems-là, les Anglois avoient fait plusieurs voyages heureux en différens lieux du Continent & des Isles de l'Asie & de l'Afrique. Entre autres on envoya en 1614 un vaisseau, qui portoit les Chevaliers *Robert Shirley* & *Thomas Powell*, en qualité d'Ambassadeurs du Roi pour la Compagnie, en Perse. Il ne leur arriva rien de considérable dans le voyage, si ce n'est que les *Baluches*, tributaires de la Perse, formerent le dessein de se saisir des Ministres Anglois; mais leur projet échoua, & les Ambassadeurs exécuterent parfaitement leur Commission. L'année suivante, on envoya,
1615. outre la Flotte qui conduisoit le Chevalier *Roe*, une Escadre de quatre vaisseaux à Surate & en d'autres lieux des Indes. Ils arriverent à Surate au mois d'Octobre, & trouverent les Indiens en guerre ouverte avec les Portugais. Au mois de Janvier l'Amiral Portugais, avec une Flotte de six Galions, de trois Vaisseaux de guerre, & d'environ soixante Frégates, porta sur les Anglois, commandés dit-on par *Downton*. *L'Espérance*, vaisseau de trois-cens tonneaux, commença courageusement le combat, en attaquant les Portugais, avant que les trois autres Vaisseaux Anglois fussent à portée. Il se battit en desespéré contre quatre Galions, les Frégates l'aborderent plusieurs fois mais furent toujours repoussées, laissant le pont couvert de leurs morts. Comme à la fin ce vaisseau étoit pret de succomber sous le nombre des ennemis, le Commandant Anglois arriva, qui fit tourner la balance, & obligea les Portugais qui étoient sur l'*Espérance*, de sauter dans la mer pour se sauver. Le Viceroi de Goa, qui montoit l'Amiral Portugais, voyant que la force étoit inutile contre un ennemi déterminé à ne pas se laisser vaincre, detacha quantité de Brûlots que les Anglois eurent le bonheur de détourner, sans en recevoir de dommage. Tous ses efforts étant inutiles il se retira avec autant de honte que de précipitation, laissant à *Downton* la gloire d'avoir triomphé d'une Flotte dix fois plus nombreuse & plus forte que la sienne (*). Les Anglois ayant fini les affaires de leur commerce, firent voile pour Bantam; mais à peine avoient-ils quitté la Barre, qu'ils découvrirent une autre Flotte Portugaise supérieure en forces à la premiere. *Downton*, après lui avoir offert le combat, continua sa route, & arriva heureusement à Java, où ce brave Officier mourut. Les Anglois trouverent beaucoup de difficulté à achever leur cargaison de fleur de muscade &c. pour ne pas s'engager dans des demelés avec les Hollandois, ayant eu des avis surs qu'ils en avoient agi de la façon la plus despotique & la plus tyrannique avec les An-

(*) *Domingue François*, Gentilhomme Portugais, qui fut depuis fait prisonnier à la Rade de *Swaly*, rapporta que cette Flotte consistoit en six Galions, montés chacun de trois-cens-cinquante hommes & de quarante pieces de canon, de soixante Frégates à dix-huit rames avec trente hommes, bien pourvus de petites armes à feu, & de neuf grands Vaisseaux depuis dix jusqu'à vingt-huit canons, ayant leur équipage complet outre les mariniers. Il ajouta qu'il y avoit eu trois-cens Portugais de tués à bord de l'*Espérance*, outre cent cinquante qui s'étoient noyés en se jettant dans la mer; qu'avant qu'on eût acroché ce vaisseau, son canon & sa mousquetterie avoient fait un incroyable ravage dans les Galions & dans les Vaisseaux qui l'environnoient, & que la perte de toute la Flotte avoit été de huit-cens-cinquante hommes de tués (1).

(1) *Lediard*, p. 437.

Anglois qui etoient à Macaſſar. Enſin, après avoir cependant pris toute leur charge, ils arriverent en 1616 en Angleterre, ayant eu un fort heureux voyage.

Section II. Voyage de Keeling & autres Expéditions.

Nous avons dans *Purchas* le Journal d'un voyage que le Capitaine *Child* fit cette année à Surate & delà à *Jaſques* en Perſe. A Surate il combattit les Caraques Portugaiſes pendant trois jours, & enfin la victoire ſe déclara pour lui, ayant brulé un des vaiſſeaux ennemis. *Purchas*, *Harris* & d'autres qui ont fait des Recueils de voyages, rapportent ſous cette année & ſous la ſuivante pluſieurs Lettres écrites des Indes Orientales, contenant des relations des injures faites par les Hollandois à nos Comptoirs & à notre Commerce; elles ſont en ſi grand nombre & ſi variées, qu'il faudroit un volume pour les rapporter en détail. Il ſuffit que nous ſachions par des témoignages inconteſtables, qu'ils mirent en œuvre tout ce que la malice, l'envie & jalouſie peuvent ſuggérer. Les grands efforts que la Compagnie avoit faits pour avoir une part convenable au commerce des épiceries, les manieres inſinuantes des Anglois avec les Indiens, & leurs grands ſuccès ne ſervirent qu'à hater la ruine de ce riche commerce (*).

Les

(*) M. *Thomas Spurway*, Facteur de la Compagnie Angloiſe à Banda, mandoit dans une Lettre à ſes Commettans, qu'étant à Macaſſar au mois de Novembre 1616 avec le Capitaine *Courthop*, un gros Vaiſſeau Hollandois s'approcha à la diſtance de cinq lieues de terre, & envoya ſa chaloupe avec huit hommes: que les Anglois rencontrerent les Hollandois comme ils deſcendoient à terre, & les avertirent que leur vie étoit en danger, le Roi & la Cour de Macaſſar étant furieuſement irrités contre eux, à cauſe de quelques violences que leurs compatriotes avoient commiſes. Pendant qu'ils leur donnoient cet avis, les Inſulaires s'aſſemblerent autour d'eux, & le Roi vint du côté de la mer à la tête de deux-mille hommes, dans le deſſein d'exterminer les Hollandois, ce qu'il auroit fait ſi les prieres des Anglois ne les avoient ſauvés. Le lendemain le Capitaine Hollandois eut l'imprudence d'envoyer une autre chaloupe avec ſeize hommes armés, ce qui mit le Roi en ſi grande colere, qu'il ordonna à ſes *Caracores* ou Barques de l'attaquer, comme elles firent; tous ceux qui étoient dans la chaloupe furent maſſacrés & hachés en pieces. Ce vaiſſeau étant arrivé à Amboine, les Hollandois furent aſſez ingrats pour rapporter que c'étoient les Anglois qui avoient porté les Macaſſars à faire ce maſſacre. *Spurway* raconte enſuite, que le 24 d'Octobre les Orancayes de Puloway & de Poleron étoient venus ſur le bord de *Courthop*, pour traiter de la reddition de leurs Iles aux Anglois, en conſidération de la protection qu'on leur accordoit contre l'uſurpation des Hollandois, & parcequ'on leur fourniſſoit annuellement du riz, des vêtemens & d'autres commodités. Le Capitaine *Courthop* leur demanda, s'ils n'avoient jamais fait quelque Contract avec les Hollandois, ou quelque Traité pour ſe rendre à eux? Ils répondirent tous qu'ils n'en avoient jamais fait, ni ne vouloient en faire, à quelques conditions que ce fût, avec des gens qu'ils regardoient comme leurs ennemis mortels. Au mois de Décembre 1616, les Orancayes dreſſerent les articles par leſquels ils remettoient ces Iſles au Roi d'Angleterre, & les délivrerent au Capitaine *Courthop*, & à MM. *Thomas Spurway* & *Sophon Cojake*, pour les préſenter au Roi. Ils délivrerent auſſi un muſcadier chargé de fruit, avec une chevre vivante, par voye de priſe de poſſeſſion; demandant que l'on arborât le Pavillon d'Angleterre dans leurs Iſles, & que l'on fît une décharge de trente-ſix canons en mémoire de ce contract, & de cette ceſſion de leurs droits; ce qui fut fait. On trouve cet Acte tout du long dans le huitieme volume du Recueil de voyages d'*Oſborne*, mais il feroit ennuyeux & inutile de l'inſérer ici; ce que l'on a dit ſuffit pour prouver la fauſſeté d'un fait, que les Hollandois ont toujours ſoutenu. Les Pays de *Wayre* & de *Roſengin* avoient été auſſi cédés au Roi d'Angleterre par un pareil Acte en 1616. Et l'année précédente le Capitaine *Caſtleton*

étant

SECTION II. *Voyage de* Keeling *& autres Expéditions.*

Négociations infructueuses entre les Anglois *& les* Hollandois.

Les nouvelles qu'on recevoit continuellement en Europe des démêlés qu'il y avoit entre les Anglois & les Hollandois aux Indes, donnerent lieu à des Négociations pour accommoder ces affaires de Commerce (*a*). Le Roi *Jaques* fit expédier deux commissions pour traiter, l'une en 1613, lorsque les conférences se tinrent à Londres, & l'autre en 1615, que l'on négocia sur cette affaire à La Haye, mais on ne conclut rien. Les Hollandois se vantoient même, que par leur argent ils faisoient faire à la Cour d'Angleterre ce qui leur plaisoit, & ils disoient que tout y étoit à prix, & que chaque vertu avoit son taux.

Escadre envoyée par la Compagnie.

Mais avant que de parler du Traité conclu en 1619, nous dirons un mot de deux voyages faits pendant les deux années précédentes. En 1617 la Compagnie équipa cinq vaisseaux, un de mille tonneaux, un de neuf-cens, un de huit-cens, un de quatre-cens, & un de cent-cinquante, tous bien armés & bien montés: c'étoit la plus belle Escadre que la Compagnie eût encore mise en mer: elle en donna le commandement à M. *Pring*. Lorsque la Flotte fut à une certaine hauteur, les vaisseaux se séparerent pour aller en divers lieux, & il n'y eut gueres d'Etablissement aux Indes que l'un ou l'autre de ces vaisseaux ne visitât. Leurs principales avantures furent, comme à l'ordinaire, une suite de démêlés avec les Hollandois, mais en général ceux-ci payoient toujours leur insolence: il est vrai qu'après le départ des vaisseaux ils prenoient leur revanche sur les Comptoirs Anglois. Avant le retour de cette Flotte on envoya encore en 1618 deux vaisseaux à Surate, Achen, Bantam & autres lieux des Indes. Un de ces vaisseaux nommé le *Dragon* fut attaqué par six Vaisseaux Hollandois en sortant du Port de *Tecco*, & après un combat opiniâtre, il fut pris & confisqué avec sa charge, & les gens de l'équipage furent traités avec la derniere inhumanité (*b*) (*).

Ces

(*a*) Harleyan Collection of Voyages T. VIII. (*b*) *Lediard*, Naval Hist p. 427.

étant à Banda, les Orancayes de cette Isle avoient cédé leurs droits par des Instrumens également formels (1).

(*) Pendant que le Capitaine *Courthop* étoit à Pouleron, après la cession de cette Isle, il apperçut trois Vaisseaux Hollandois qui venoient à lui avec pavillon rouge. Sachant qu'il ne pouvoit résister à des forces si supérieures, il fit débarquer quelques canons, & dressa des batteries des deux côtés de la Rade, pour défendre ses vaisseaux & en empêcher l'entrée aux Hollandois. Voyant leur coup manqué, ils reprirent le large, & ayant rencontré le Vaisseau Anglois nommé *le Cigne*, ils le prirent. Dans ces entrefaites, *Courthop* éleva un petit Fort, résolu de s'y maintenir contre toutes les forces des Hollandois, mais il se vit abandonné de beaucoup de ses gens, qui redoutoient les incommodités & les fatigues d'un siege; son vaisseau resta ainsi sans défense, & il tomba entre les mains des Hollandois, qui revinrent à Pouleron après la prise du *Cigne*. *Courthop*, qui vit qu'il lui seroit impossible de tenir longtems, après la désertion de son monde contre un ennemi si supérieur, dépêcha M. *Spurway*, un Sabandar & plusieurs Orancayes aux Anglois de Bantam, pour les informer de sa situation. Les Hollandois donnerent la chasse au petit Bâtiment qui les portoit, & ils l'auroient infailliblement pris, si M. *Spurway* n'étoit entré dans le Port de *Bouton*; le Roi de cette Isle lui accorda sa protection, le fit passer avec ses compagnons à l'autre bout de l'Isle, où il leur fournit une Bar-

(1) *Osborne's* Collection, T. VIII.

Ces démêlés perpétuels, & le peu de succès des Conférences précédentes rendirent une troisieme Négociation absolument nécessaire. Des Commissaires des Compagnies des deux Nations, sous la direction des Plénipotentiaires de la Grande-Bretagne & des Etats-Généraux, négocierent cette affaire. Le 7 Juillet 1619 ils signérent un Traité, qui portoit qu'on oublieroit toutes les injures de part & d'autre : que les deux Compagnies jouiroient d'une entiere liberté de Commerce, mais avec les égards dûs aux Compagnies de deux Nations alliées & amies : que l'on régleroit le prix du poivre & des autres marchandises : que les *Molucques*, *Amboine* & *Banda* appartiendroient aux deux Nations en commun : que les Anglois auroient un tiers & les Hollandois deux tiers du Commerce de ces Isles : que les fraix pour les fortifications se trouveroient par un impôt sur les épiceries du produit de ces Isles : qu'à l'égard de l'équipement des vaisseaux de guerre & autres pour la conservation & la défense de leur Commerce & de leurs Etablissemens, on en remettroit le soin à un Conseil de défense, composé de personnes au service de l'une & de l'autre Compagnie : que les Forts demeureroient respectivement entre les mains de ceux qui les posé-

SECTION II. *Voyage de* Keeling *& autres Expéditions.*

Traité entre les Compagnies Angloise & Hollandoise.

barque pour se rendre à Bantam. Ils y arriverent au mois de Juin 1617, mais les premieres espérances de secours que *Courthop* eut, lui vinrent en 1618 par un Exprès que lui envoya le Chevalier *Thomas Dale*, par lequel il lui faisoit savoir qu'il étoit arrivé avec une bonne Flotte à Bantam, après avoir battu la Flotte Hollandoise sur la Côte de Java, & qu'il se rendroit bientôt auprès de lui pour donner une seconde aubade aux Hollandois. Le Président & le Conseil de Bantam lui écrivirent & lui envoyerent des munitions par le même vaisseau, l'assurant d'un prompt secours. Le brave *Courthop* se défendit cependant fort courageusement encore pendant un an, en attendant tous les jours de se voir renforcé par l'Escadre de *Dale*. Au mois de Janvier 1619 il envoya M. *Robert Hayes* pour traiter avec les Orancayes de Lantor, de la reddition du Pays aux Anglois ; proposition qu'ils accepterent unanimement. Quel cruel coup fut-ce pour ce brave Officier, après avoir défendu plus de deux ans son petit Fort, duquel dépendoit tout le commerce des Isles de Banda, après avoir procuré la cession de ces Isles à la Couronne d'Angleterre, & après avoir fait tant de courageux quoiqu'inutiles efforts pour chasser l'ennemi des côtes, quel cruel coup de recevoir enfin avis, que l'Amiral Anglois étoit mort, que les autres Officiers étoient en division entre eux, la Flotte dispersée en divers lieux, & que quatre des vaisseaux étoient tombés entre les mains des Hollandois ! Quoiqu'il se vît ainsi sans secours, il résolut de ne jamais abandonner ce qui lui étoit confié, desorte qu'il passa à Macassar, pour se procurer des munitions pour son Fort. Il rencontra dans son voyage un gros Vaisseau Hollandois, contre lequel il combattit durant quelques heures, & enfin il reçut un coup mortel dans la poitrine ; voyant que son vaisseau étoit obligé de se rendre, il se jetta dans la mer pour éviter de tomber entre les mains d'un ennemi dont la cruauté lui étoit connue ; ainsi finit sa vie un des meilleurs Officiers & des plus fideles Serviteurs que la Compagnie ait jamais eu. M. *Hayes*, après avoir obtenu l'Acte de cession de Lantor du Roi d'Angleterre, venoit d'arriver au Fort, lorsque la nouvelle de la mort du brave *Courthop* y arriva. On le nomma pour commander, & peu après il apprit par une Lettre Hollandoise interceptée, que la paix étoit conclue entre les Hollandois & les Anglois. Il envoya sur le champ le paquet aux Hollandois, pour leur ôter tout prétexte de continuer les hostilités (1). Cela n'empêcha pas que lorsqu'ils se sentirent plus forts que M. *Hayes*, ils n'en vinssent à ce que nous rapportons dans la texte.

(1) *Vid.* Collect. of Voyages T. VIII. from the Harleian Miscellany. *Vid. etiam* the Journals of Captain *Courthop* and M. *Haye* en *Harris* Collect. Vol. I.

SECTION II. *Voyage de Keeling & autres Expéditions.*

ſédoient actuellement : que ceux que l'on pourroit prendre à forces communes, reſteroient en commun, & que l'on y mettroit des Garniſons des deux Nations, ſelon que le Conſeil de défenſe le jugeroit à-propos: que dès-lors & à l'avenir le commerce entier des Indes ſeroit également libre aux deux Nations, ſans que l'une ni l'autre entreprît de ſupplanter l'autre, ou de lui nuire par des Forts particuliers, ou par des Traités ſecrets avec les Naturels. Que pour donner plus de force à ce Traité, les deux Compagnies ſolliciteroient leurs Souverains reſpectifs, & tâcheroient de les engager à ne point établir d'autres Compagnies pendant le tems que devoit durer ce Traité ſolemnel. Que ſi par mort, ou par quelque autre accident, il arrivoit qu'ici ou là il ne reſtat perſonne pour avoir ſoin d'un Comptoir de l'une des deux Nations, ceux de l'autre, qui ſe trouveroient ſur les lieux, le prendroient ſous leur protection, & rendroient compte des effets qui s'y trouveroient. Enfin que ce Traité ſubſiſteroit vingt ans, & que tous les différends qui naîtroient dans cet intervalle, & ne pourroient être accommodés par le Conſeil des deux Compagnies, ſeroient décidés par le Roi de la Grande-Bretagne & par les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Le Roi *Jaques* ratifia ce Traité au mois de Juillet 1619, & promit dans ſa ratification de n'accorder à perſonne durant le terme marqué aucune Patente (*a*).

Guerre de Java. Les Hollandois injustement blâmés.

On crut alors que tous les différends avec les Hollandois étoient terminés, au moins pour vingt ans, mais rien moins que cela. Pendant cette négociation les hoſtilités continuerent à *Jacatra*, où les Hollandois ſe ſaiſirent d'un Magazin Anglois, & le firent ſauter, ſous prétexte que les Anglois tenoient le parti des Javanois, avec leſquels ils étoient en guerre. Il faut avouer que dans cette occaſion ils avoient la juſtice & la raiſon pour eux, car nos propres Auteurs conviennent que les Anglois tirerent contre le Fort Hollandois, & ſaiſirent toutes les occaſions de ſe venger des injures qu'ils avoient reçues d'eux, en profitant de la protection du Chevalier *Thomas Deal*, qui commandoit une Eſcadre d'onze voiles. Il eſt très-certain que nos Marchands ont eu de grandes raiſons d'être piqués contre une Nation qui ne manquoit aucune occaſion de leur nuire. Mais dans le cas préſent, où ils agiſſoient comme auxiliaires indirects des Javanois, les plus prévenus ſont obligés d'avouer qu'ils avoient tort de ſe plaindre, & que les Hollandois avoient raiſon.

Trahiſon des Hollandois.

Ce qui ſe paſſa après que le Traité eut été conclu & publié dans ces Pays-là, eſt tout différent, les Hollandois s'étant montrés également perfides & cruels. La maniere dont ils tâcherent de réduire en trahiſon ceux avec leſquels ils venoient de faire un Traité ſolemnel, & qu'ils s'étoient engagés de défendre, n'admet ni palliatif ni excuſe. Que leur Général des Indes, à la ſuite d'un Traité, qui aſſuroit aux Anglois toute ſureté, ait aſſemblé une grande Flotte, ſous des prétextes ſpécieux, pour attaquer *Lantor*, qui appartenoit inconteſtablement à la Grande-Bretagne, & qu'il ait commis les plus grandes cruautés contre les habitans, eſt une perfidie ſans

(*a*) *Dodſley's* Hiſtory of the Eaſt Indies, Vol. II.

ſans exemple. Qu'il ait mis enſuite le feu à la ville, pillé les Magazins Anglois, enlevé leurs étoffes, leur argent, vingt-trois-mille livres de fleur de muſcade, & cent-cinquante-mille livres de noix, c'eſt une action ſi noire, qu'elle deshonoreroit des *Hottentots*. Mais ce qu'il y eut de plus lâche & de plus horrible, c'eſt qu'après avoir ſaccagé & pillé tout, il ſe porta aux derniers excès d'inhumanité, fit ſaiſir, mettre en chemiſe, attacher avec des cordes, fouetter & charger de chaînes les Facteurs Anglois; & qu'après ces marques effrénées d'une férocité barbare il les fit jetter la tête la premiere du haut des murailles, & acheva cette revoltante tragédie, en traînant les malheureux qui reſtoient chargés de chaînes, inſolemment par les rues. Ce ſont-là tous des faits prouvés par des preuves inconteſtables, que les Hollandois ne nient point, & qu'ils excuſent fort foiblement, & dont on n'a jamais tiré une vengeance digne du Caractere de notre Nation, & de la Conſtitution libre de l'Angleterre. La Factorie de Pouleron eut un ſort également infortuné; & de cette maniere les affaires de la Compagnie ſe trouverent tout d'un coup plus en déſordre & en plus mauvais état qu'elles ne l'avoient jamais été, préciſément dans un tems où elle avoit lieu de ſe flatter de reſſentir les plus heureux effets du Traité nouvellement conclu.

Apologie de leur conduite.

Comme il eſt réellement contraire à notre caractere naturel de rapporter au long des ſcenes qui deshonorent & qui choquent également l'humanité, nous renvoyons le Lecteur aux Mémoires Originaux qui ſe trouvent dans le huitieme volume d'un Recueil de voyages compilé ſur les Manuſcrits de Mylord *Oxford* (*a*); il y trouvera dequoi ſe ſatisfaire, comme auſſi dequoi aſſouvir l'ame la plus ſanguinaire (*). Tout ce que les Hol-

(*a*) p. 246.

(*) Le Lecteur ne peut que remarquer, que les Hollandois violerent hautement le Traité, auſſitôt qu'il fut conclu. On avoit ſtipulé formellement dans le vingt-troiſieme Article que chacun demeureroit en poſſeſſion des places qu'il tenoit actuellement dans les Indes: ce qui ne les empêcha pas d'envahir *Lantor* & *Pouleron*, qui étoient entre les mains des Anglois, & de traiter les Inſulaires & les Facteurs Anglois de la maniere qu'on a vu. Par un autre article, on avoit ſtipulé que l'on ne feroit aucune entrepriſe que conjointement & à forces réunies; & les Hollandois, nonobſtant les remontrances & les proteſtations réitérées des Anglois, attaquerent & ſubjuguerent les Bandanois avec des Vaiſſeaux Hollandois uniquement. Par où il paroît que dans le tems même qu'ils exécutoient le Traité, ils étoient réſolus de n'en laiſſer recueillir le fruit aux Anglois que juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de les chaſſer des Indes: conduite qui deshonoreroit un Gouvernement de Pirates & de Barbares. [On ne peut aſſez s'étonner que des Auteurs qui prétendent à l'honneur de l'impartialité & de la modération, s'oublient au point que le font nos Hiſtoriens; l'indécence de leurs expreſſions ſeule décele une paſſion à laquelle on ne s'attendroit point. Voyons de quelle façon un Auteur, dont nos Hiſtoriens eux-mêmes ont fait l'éloge, rapporte en abrégé l'affaire de Banda, & l'on jugera s'ils ſont fort dignes de créance ſur les faits où leur Nation eſt intéreſſée (1). „ Il s'agiſſoit d'aller ſe rétablir en commun à Banda, de s'en remettre en poſſeſſion au profit „ des deux Compagnies, & de réparer le mal qui avoit été fait; d'empêcher que les Portugais ne s'y fortifiaſſent, & que joints avec les Inſulaires ils ne ſe miſſent en état de „ chaſ-

(1) Hiſt. de la Conq. des Iſles Molucq. T. III. p. 202-208.

SECTION II. *Voyage de Keeling & autres Expéditions.*

Hollandois alleguent pour justifier des procédés si injurieux, c'est qu'ayant un droit plus ancien sur ces Isles, aucun Acte postérieur des Insulaires, qui avoient déja renoncé à leurs privileges, ne pouvoit l'infirmer : d'ailleurs que la guerre se faisant contre les Insulaires, comme parties principales, ceux qui contre leurs engagemens les avoient assistés, n'avoient pas sujet de se plaindre de l'événement d'une guerre qu'ils avoient eux-mêmes cherchée. Mais la fausseté de cet argument est démontrée évidemment, parcequ'il y a des preuves incontestables que les Insulaires n'avoient jamais cédé leurs droits aux Hollandois (*a*); que dans les démelés précédens, les Hollandois n'avoient jamais prétendu sinon que les Insulaires avoient promis de leur céder leurs droits sous de certaines conditions. Que leurs ar-

(*a*) *Dodsley's* Hist. Vol. II.

,, chasser entierement les anciens possesseurs de ces Isles, & d'en demeurer eux-mêmes ,, les propriétaires. Le Gouverneur-Général Hollandois proposa donc dans le *Conseil de* ,, *défense* la réduction de Banda. . . . Les Commissaires Anglois qui étoient au Conseil, ,, déclarerent *qu'ils reconnoissoient qu'il y avoit de la nécessité à faire ce que les Hollandois* ,, *proposoient; qu'il y avoit du péril à ne le pas faire; que les Anglois étoient obligés d'y tra-* ,, *vailler en commun; que suivant leur devoir ils en auroient bien l'intention, mais que pour* ,, *l'heure le pouvoir leur manquoit; qu'ils n'avoient ni hommes, ni vaisseaux, ni fonds, &* ,, *que par conséquent ils ne pouvoient rien fournir.* Cette Déclaration en toute son étendue ,, fut insérée dans le Registre, le premier de Janvier 1621 N. St. . . . . . . Le Gou- ,, verneur Hollandois à son tour déclara, *que puisque les Anglois ne vouloient pas contri-* ,, *buer au rétablissement des affaires communes dans les Isles dont il s'agissoit, il l'entrepren-* ,, *droit seul, au profit de ses Maitres seuls, & qu'encore qu'il se vît abandonné de ses Alliés,* ,, *& qu'il eût peu de forces, il espéroit que Dieu, qui l'avoit tiré des dernieres extrémités* ,, *où il s'étoit vu, le favoriseroit encore dans son projet.*" On voit ensuite que les Anglois mêmes donnerent avis aux Bandanois des desseins des Hollandois, qu'ils envoyerent quatre pieces de canon aux habitans de *Lantor*, qu'ils se mêlerent avec eux & leur aiderent à se défendre, & qu'il y en eut un qui servit ouvertement le canon. Que le Gouverneur Hollandois les fit avertir de se retirer, & leur fit déclarer tout ce qui avoit été résolu dans le Conseil de défense au sujet des Isles de Banda. Que cet avis ne fit aucun effet, qu'ils demeurerent avec les Bandanois, qu'ils agirent de concert avec eux, & n'eurent aucuns égards pour leurs nouveaux Alliés. Que dans l'Isle de *Pouleron* on laissa les Anglois dans leur petit Fort, sans leur faire la moindre peine, & qu'ils témoignerent extérieurement de la joie de ce que l'expédition du Gouverneur Hollandois avoit eu un si heureux succès. Nous laissons au Lecteur à comparer & à juger. Ajoutons, pour mettre en état de prononcer sur les procédés des Anglois & des Hollandois aux Indes dès les commencemens le témoignage d'un Auteur Espagnol, qu'on n'accusera certainement pas d'avoir eu dessein de favoriser les Hollandois (1). ,, Les Hollandois étoient généra- ,, lement aimés dans ces grandes Provinces, mais nonobstant l'amitié qu'on témoignoit ,, avoir pour eux avant qu'ils arrivassent à Amboine, deux Navires Anglois ayant jetté ,, l'ancre assez près delà donnerent avis aux habitans de l'Isle qu'une Flotte Hollandoise ,, venoit pour occuper leurs Pays. Ils ajouterent qu'ils ne devoient pourtant pas la ,, craindre, parceque les Equipages & les Soldats étoient des gens de peu, sans vigueur ,, & sans courage; qu'on n'avoit qu'à se mettre en défense; que les Anglois offroient de ,, secourir l'Isle & de favoriser les habitans." Le même Auteur rapporte qu'un de ces Vaisseaux Anglois alla à Tidor, où il avertit aussi le Commandant Espagnol, à qui il donna six barils de poudre, cent boulets de canon, & un bon nombre de morions. Que penser après cela des exclamations tragiques & des injures grossieres de nos Historiens? REM. DU TRAD.

(1) *D'Argensola*, Hist. de la Conq. des Molucq. T. II, p. 307-309. Voy. aussi p. 163, 164.

CARTE PARTICULIERE DE L'ISLE D'AMBOINE

Les trois Freres
Issalelloe
Oerien
Wauselau
Lebelehoe
Ceyt
Larike
Wacasihoe
Tapi
Baye de Sable
Ilang
Corps de Garde
Liliboi
Pte d'Ilang
Hatoe
Laha
Montagne Wawani
Hila
Waccal
Hitoe lama
Mamala
R. Way Oeme
Tommel
Liou
Montagnes de Capaha
Chateau Victoria
Pte de Soeselang
Vieux Halong
Wai
Soeli
Tolehoe
Thiel
Passir poeteh
Tengahtengah
Rocher blanc
Ema
Kilang
Hockoerila
Leahari
Roeton
Hoeto emeeri
Ruines du Vieux Chateau de Noessanivel
Banc des Portugais
Corps de Garde
Pte de Noessanivel
Baye de Vaks et Kilang
H
I
T
O
E
L
E
Y
T
I
M
O
R
A
M
B
O
I
N
A
M
B
O
I
N
E
O
R

Echelle de deux Lieues d'Allemagne

1/4 1/2 3/4 1 1/4 1/2 3/4 2

artifices & leur mauvaise foi les ayant brouillés avec les Bandanois, ceux-ci avoient fait une cession en faveur des Anglois, par un Acte dans toutes les formes; outre cela, tout ce que l'on vient de dire étoit confirmé par les termes exprès du dernier Traité. La vérité est que les douceurs du profit du Commerce des épiceries, & les grands succès qu'ils avoient eu depuis le premier établissement de leur Compagnie, engageoient les Hollandois à étendre leur puissance par toutes les voyes possibles, & à tout hazard. Ils n'étoient rien moins que délicats dans le choix des moyens & des expédiens: les scrupules n'arrêtent gueres ce Peuple pauvre & infatigable, quand il s'agit de projets dont l'intérêt est le grand motif, & ils ne s'en embarrassent gueres; la fraude, la force, ou la persuasion, tout lui est indifférent quand il peut parvenir à son but par quelqu'un de ces moyens. La maniere dont ils attaquerent les Portugais à Malacca, aussi bien que leur conduite envers les Anglois leurs Alliés, justifient ce que nous avançons.

Section II. Voyage de Keeling & autres Expéditions.

La puissante Forteresse de *Batavia*, qui devint bientôt la Capitale du vaste Empire qu'ils fonderent dans les Indes, étoit comme une espece de place qui protégeoit tous leurs procédés, leur puissance les mettant à couvert du châtiment. C'étoit-là un avantage qui manquoit en ce tems-là aux Anglois, & dont ils avoient grand besoin. Si cela vint de la nature de notre Gouvernement, porté à la Monarchie, & du peu d'intérêt que la Cour prenoit aux affaires d'un Commerce dont elle ignoroit les avantages, aussi bien que les moyens de le mettre en sureté; ou si elle n'étoit pas en état de donner aux Marchands la protection dont ils avoient besoin dans une conjoncture si importante, c'est ce que nous laissons à la décision du Lecteur.

Avantage des Batavia aux Hollandois.

SECTION III.

Section III. Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine &c.

Nouveaux Démêlés entre les Compagnies Angloise & Hollandoise: *Négociations, Conférences & Traités pour les terminer: Fatale Catastrophe à* Amboine, *avec d'autres particularités.*

NOus ferons voir dans notre Histoire de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, comment ils datent une espece de Souveraineté dans les Indes depuis la fondation de leur grand Etablissement à *Batavia*, & à quel étonnant degré de puissance ils parvinrent en peu de tems. Il est certain que les intrigues, la corruption & l'ignorance de la Cour du Roi *Jaques*, les brouilleries qu'il y avoit entre lui & son Parlement, la conduite artificieuse & hardie des Hollandois, de même que la foiblesse, l'avarice & la timidité de certains Ministres d'Angleterre, empecherent que la Cour n'obtînt aucune satisfaction, ne fît aucune représentation en faveur de ses Sujets ruinés, du Commerce ébranlé, & qu'on ne fît aucune des demarches que le devoir du Ministere, la justice due au Public & l'honneur de la Nation exigeoient.

Foiblesse du Ministere Anglois.

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *&* *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine &c.

La Compagnie équipe une nouvelle Flotte pour le Commerce de Perse.

Mais avant que d'entrer dans le détail de la conduite des Hollandois nos Alliés, nous rapporterons succinctement un voyage où la valeur des Anglois triompha encore glorieusement des forces des Portugais. En l'année 1620 la Compagnie fit bâtir quatre nouveaux vaisseaux, qui étoient depuis trois-cens jusqu'à huit-cens tonneaux. Cette Flotte mit en mer au mois de Février, sous le commandement du Capitaine *Schilling*; elle rencontra vis-à-vis de l'extrémité orientale de la Rade de Jasques une Flotte Portugaise, qui croisoit pour intercepter les Anglois & ruiner leur Commerce en Perse. La Flotte Portugaise consistoit en quatre Galions de quarante pieces de canon, avec trois-cens-cinquante hommes chacun, deux Galiotes & six Frégates. *Schilling* les ayant attaqués, le combat dura neuf heures sans discontinuer, la nuit ayant séparé les combattans. Les ennemis trouvant que les Anglois étoient gens à leur tenir tête, éviterent le lendemain de recommencer le combat, & eurent la mortification de voir *Shilling* débarquer l'argent & les marchandises, qui étoient la proye à laquelle ils en vouloient, sans faire aucun mouvement pour l'inquieter. Ayant reçu quelques jours après de Goa un secours d'hommes & de munitions, ils se hazarderent d'attaquer une seconde fois la Flotte de la Compagnie; mais cette attaque leur réussit encore moins que la premiere, car deux de leurs vaisseaux furent coulés à fond, les autres fort endommagés, & ils eurent beaucoup de morts & de blessés. Presque toute la perte des Anglois se réduisit à celle du brave *Shilling* leur Commandant, qui fut mortellement blessé d'un balle de mousquet. Après cette action la Flotte prit deux riches Caraques Portugaises, ensuite les vaisseaux se séparerent pour se rendre en différens lieux (*a*).

Desseins des Hollandois. *Etat de l'Isle d'*Amboine.

Pour revenir aux affaires de la Compagnie du côté de Java, de Banda & d'Amboine, l'indolence & le peu de vigueur du Ministere Anglois enhardirent les Hollandois, qui depuis longtems méditoient d'enlever entierement le Commerce des épiceries à la Compagnie Angloise. En l'année 1623 ils en vinrent à commettre à Amboine de plus grandes cruautés, s'il est possible, qu'ils n'avoient fait deux ans auparavant à Lantor & à Pouleron, leurs actions dans l'une & dans l'autre de ces occasions étant deshonorantes pour l'humanité. L'Isle d'*Amboine* a quarante lieues de circuit, & est située proche de celle de *Ceram*, donnant son nom à une petite Isle voisine. Elle produit principalement des cloux de gérofle, qui font le fonds de son Commerce; les Anglois y avoient établi cinq Comptoirs, dont le principal étoit dans la ville d'Amboine, pour recueillir & acheter les cloux. C'étoit à Amboine que résidoient les premiers Facteurs de la Compagnie, & ils avoient sous leur direction les Comptoirs de *Hitto* & de *Larica* dans la même Isle, & ceux de *Lohou* & de *Cambelle*, sur une Pointe de l'Isle voisine de *Ceram* (*b*). Les Hollandois avoient quatre Forts, bien pourvus d'hommes, d'armes & de munitions. Le plus considérable étoit à Amboine, les fortifications en étoient bonnes & régulieres, & il étoit muni d'un grand nombre de canons de fonte. Du côté de terre ce Fort

(*a*) *Lediard*, Nav. Hist. p. 452. (*b*) *Salmon's* Mod. Hist. Vol. I. p. 124.

Fort étoit défendu par un fossé large & profond, que la mer remplissoit, outre plusieurs batteries & des redoutes d'espace en espace, & de l'autre côté il étoit baigné par la mer. La Garnison consistoit en deux-cens Soldats, une Compagnie de Bourgeois libres, & quatre-cens Mardicres, à qui l'on avoit enseigné l'exercice, & qui étoient sous les ordres du Gouverneur Hollandois. D'ailleurs les vaisseaux qui étoient toujours à la rade, soit pour le Commerce, soit pour la défense du Fort, contribuoient encore à sa sureté; car c'étoit le rendez-vous pour le Commerce de Banda, aussi bien que pour celui du reste de l'Isle d'Amboine (*a*). Comme les hostilités avoient cessé depuis le massacre de Lantor, les Anglois vivoient dans la ville, sous la protection du Fort pourtant, tranquillement & dans une profonde sécurité, tant à cause du Traité, qu'en vertu de l'ancienne amitié entre les deux Nations. On avoit attribué la conduite des Hollandois à Lantor tant à l'imprudence de quelques-uns des Facteurs Anglois, qu'à la brutale férocité du Gouverneur Hollandois; desorte que l'on n'en avoit tiré aucune conséquence au desavantage des Hollandois en général, d'autant plus que plusieurs de ceux qui étoient à Amboine, s'étoient fort recriés contre cette action; enfin tout concourut à plonger les Anglois dans une sécurité qui ne finit que par leur ruine.

Section III. *Demêlés entre les* Anglois & *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine &c.

Trois années s'étoient presque écoulées depuis la conclusion du Traité lorsqu'il survint de nouveaux différends. Les Facteurs Anglois se plaignirent des excessives & inutiles dépenses que l'on avoit faites pour les ouvrages & la Garnison du Fort; ils disoient que les Hollandois payoient leur contingent des fraix en provisions & en toiles de Coromandel, qu'ils passoient le triple ou le quadruple du premier prix, au-lieu qu'on vouloit que les Anglois payassent leur part argent comptant. On prétendoit que par-là les derniers portoient les deux tiers de la charge, qui devoit être égale. Comme cela causoit des disputes continuelles, l'affaire fut enfin portée par devant le Conseil de défense, qui résidoit à Jacatra dans l'Isle de Java; mais le Conseil n'ayant pu la terminer à la satisfaction des parties intéressées, on la renvoya en Europe aux deux Compagnies, ou en dernier ressort au Roi de la Grande-Bretagne & aux Etats-Généraux, selon les termes du Traité (*b*).

Plaintes des Facteurs Anglois.

Pendant qu'on délibéroit à Java & en Europe, les choses s'aigrirent à Amboine; les Anglois se plaignirent plus hautement de l'oppression des Hollandois, tandis que ceux-ci se plaignoient que les Anglois ne vouloient pas contribuer à l'entretien d'une Forteresse, dont ils partagoient les avantages avec eux. Quoique les accusations réciproques fussent vives, on ne craignoit pas cependant une rupture ouverte, ni même aucune trâme secrette de part ni d'autre. Une affaire qui survint fit voir néanmoins combien ces apparences de tranquillité étoient trompeuses: comme elle se termina par l'entiere ruine des Etablissemens Anglois de ce côté-là, par la rupture de l'amitié qui avoit subsisté depuis longtems entre les deux Nations, & qu'el-

(*a*) *Salmon*, ubi sup.

(*b*) Voy. les Journaux de *Hayes* & de *Courthop* dans *Harris* Vol. I.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: affaire d'Amboine &c.*

qu'elle a toujours été depuis une source d'animosité entre les Anglois & les Hollandois, nous nous y étendrons plus que nous n'avons fait sur les autres incidens.

Relation de l'horrible massacre des Anglois à Amboine.

Un Soldat Japonois, qui étoit dans le Fort d'Amboine au service des Hollandois, se promenant la nuit sur les murailles s'entretint avec la Sentinelle. Entre quelques questions qu'il lui fit, il s'enquit de la force du Château & de la Garnison qui y étoit; questions fort naturelles pour un Etranger, qui ne pensoit qu'à satisfaire sa curiosité. Cet homme & quelques autres de sa Nation entroient de jour dans le Château pour soulager la Garnison, mais on ne leur permettoit pas d'y passer la nuit, parceque l'on ne se fioit pas autant à eux qu'aux Hollandois. Un Officier, qui avoit vu la Sentinelle en conversation avec le Japonois, s'informa du sujet de leur entretien, & l'ayant appris il en instruisit le Gouverneur, qui fit saisir le Japonois, soupçonnant quelque trahison. On l'appliqua à la question, & les insupportables douleurs qu'il souffrit le contraignirent d'avouer que lui & quelques-uns de ses compatriotes étoient coupables du crime dont on l'accusoit; sur cette confession extorquée par les tourmens, on arrêta les autres Japonois & un Portugais, Inspecteur des Esclaves des Hollandois; on les appliqua aussi à la question. Ces procédures durerent quatre jours, & pendant ce tems-là les Anglois alloient au Fort pour leurs affaires, comme à l'ordinaire. Comme ils ne se sentoient coupables de rien, ils ne craignoient rien, quoiqu'ils vissent les prisonniers, & qu'ils entendissent parler de conspirations. Ils n'avoient effectivement aucune relation avec les Japonois & les Portugais qui étoient accusés. Dans ce même tems-là un Chirurgien Anglois, nommé *Abel Price*, fut conduit prisonnier au Fort, pour avoir menacé dans l'yvresse de mettre le feu à la maison d'un Hollandois, contre lequel il avoit une pique. Les Hollandois lui ayant fait voir les prisonniers Japonois dans l'état où la torture les avoit mis, lui dirent qu'ils avoient déclaré que les Anglois avoient eu part à leur conspiration, & qu'ils en étoient les auteurs, & que s'il ne confessoit pas le fait, on le traiteroit comme ils l'avoient été, & encore avec plus de rigueur. Ces menaces furent d'abord suivies de l'effet, & les tourmens triompherent de la constance de ce malheureux, qui avoua contre sa conscience ce qu'on vouloit (*a*). Après sa confession, les Hollandois manderent le Capitaine *Towerson*, & les autres Anglois qui étoient dans la ville. Comme ils n'avoient aucun soupçon de ce qui s'étoit passé avec *Price*, & qu'ils l'ignoroient, ils allerent tous au Fort, hormis deux, qui demeurerent pour quelques affaires dans leur maison. Aussitôt qu'ils parurent, le Gouverneur leur dit de quoi ils étoient accusés. *Towerson* & un autre furent gardés dans le Fort, & les autres furent conduits les fers aux pieds sur les Vaisseaux Hollandois qui étoient à la rade. On se saisit aussi de ceux qui étoient restés au Comptoir, des coffres, des caisses, des papiers, & de tout ce qui y étoit. Le même jour on traita de la même façon les Anglois qui étoient à Hito & à Larica, & quelques jours après ceux des Comptoirs de Lohou &

(*a*) Collection of Voyages from *Harley's* Library, T. VIII. p. 227.

& de Cambelle, & tous les Officiers de la Compagnie furent amenés à Amboine, chargés de fers.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

Aussitôt qu'on les eut tous arrêtés, le Gouverneur & le Fiscal procéderent à l'instruction du procès; ils firent revenir *Jean Beaumont* & *Timothée Johnson*, qu'on avoit envoyés à bord, & les firent séparer. On mit *Johnson* à la torture pendant que *Beaumont* étoit dans une chambre voisine, d'où il pouvoit entendre les gémissemens & les cris de son malheureux compagnon; après lui avoir fait souffrir tous les tourmens qu'ils jugerent à-propos, *Price* lui fut confronté, mais *Johnson* ayant persisté à nier tout ce dont on le chargeoit, on fit emmener *Price*, & on l'appliqua de nouveau à la question. Pendant plus d'une heure il soutint constamment son innocence, & qu'il n'avoit aucune connoissance de cette affaire, nonobstant les tourmens qu'on lui fit souffrir; & enfin ayant été inondé d'eau, tout son corps fut cruellement brûlé, & on le jetta dans un coin, où on le mit sous la garde de quelques Soldats (a). Que l'on peut justement appliquer ici ces mots de *Virgile*, *Auri sacra fames*, *quid non mortalia pectora cogis!* Rien ne put égaler l'inhumanité, la cruauté & la barbarie des Juges, que la constance de quelques-uns des accusés. *Emanuel Thomson* prit la place de *Johnson*, & on lui fit souffrir les mêmes tourmens mais moins longtems, n'ayant été qu'une demi-heure à la question; on le mit ensuite à quartier, pour amener *Beaumont*, qui avoit entendu toute cette cruelle scene: pendant qu'on le mettoit en état d'etre torturé, il nia le fait avec des sermens & des imprécations horribles, desorte qu'on le renvoya, le Gouverneur disant qu'il avoit pitié de lui, à cause qu'il étoit vieux. Le lendemain on en fit revenir neuf autres de dessus les vaisseaux: *Edouard Collins* nia toute l'affaire avec les plus terribles exécrations, on l'attacha alors par les mains & les pieds, on lui mit un mouchoir autour du col, & deux hommes se préparerent à lui donner la question par l'eau. La vue de ce supplice l'obligea de demander du répit, en promettant de faire une confession sincere; mais on n'eut pas sitôt ôté ces cruels préparatifs, qu'il recommença à protester de son innocence avec une nouvelle force. Le Fiscal irrité de sa persévérance ordonna qu'on le mît à la question, alors il demanda grace encore & réitéra sa promesse; mais comme je sai, ajouta-t-il, quels tourmens vous pouvez me faire souffrir, je suis prêt de confesser tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me dictiez auparavant ce que je dois dire. Ayant ensuite gardé quelques momens le silence, il confessa qu'il y avoit quelques mois que lui & quelques autres des prisonniers avoient conspiré de surprendre le Fort, avec l'assistance des Japonois. Le Fiscal l'interrompit pour lui demander si *Towerson* n'étoit pas entré dans le complot; il répondit que non. Le Fiscal lui dit alors qu'il mentoit, & le pressa d'avouer que *Towerson* avoit assemblé tous les Anglois, & leur avoit représenté que les insultes & l'insolence des Hollandois l'avoient obligé de former un projet dont le succès étoit infaillible, s'ils y consentoient & s'ils gardoient le secret. Un Hollandois, qui

(a) *Dorsey's* Hist. of the East Indies, Vol. II.

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois & *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

qui étoit présent, demanda à *Collins* s'ils n'avoient pas fait serment sur la Bible de garder le secret? *Collins* le nia avec de grands sermens, disant qu'il n'avoit aucune connoissance de rien de pareil; mais sur l'ordre qu'on donna de l'appliquer à la question, il se retracta, & dit ce qu'ils voulurent. On lui demanda si les Anglois des autres Comptoirs n'étoient pas complices de la conspiration? Si le Président Anglois de *Jacatra*, ou *Welden*, leur Agent à Banda, n'en avoient pas eu connoissance? questions auxquelles il répondit négativement. On continua à lui demander de quelle maniere les Japonois auroient exécuté leur dessein? Comme il hésitoit, ne sachant que répondre, le Fiscal le tira d'embarras, en lui demandant si sur chaque bastion du Fort il ne devoit pas se rendre deux Japonois, & deux à la porte du Gouverneur pour le tuer quand il sortiroit pour savoir ce qui causoit le tumulte qu'on devoit exciter? Un des assistans, indigné d'une pareille procédure, cria au Fiscal qu'il cessât de dicter au prévenu ce qu'il avoit à dire, & qu'il le laissât parler de lui-même; sur quoi cet équitable Juge n'insista plus, & demanda quelle recompense les Japonois devoient avoir pour leurs services? *Collins* répondit mille écus, mais n'ayant pu rien dire touchant le tems de l'exécution de la conspiration, ni marquer aucune autre circonstance qui pût y donner un air de vérité, on le renvoya (*a*).

Ensuite on interrogea *Colson* avec cet appareil infernal: il en fut si effrayé & des tourmens que l'on avoit fait souffrir à ses compagnons, qu'il répondit de la maniere qu'il crut la plus agréable à ses Juges; mais quand il fut sorti il tomba à genoux, en demandant pardon au Ciel des faussetés qu'il avoit dites, & en protestant hautement de son innocence, & de la parfaite ignorance où il étoit de la prétendue conspiration (*b*). *Jean Clark*, qui prit la place de *Colson*, ne fut pas si aisé à effrayer & à reduire; il soutint pendant deux grandes heures les tourmens les plus horribles de la question du feu & de l'eau, par lesquels on voulut le contraindre de confesser ce qu'il ignoroit. Pour donner au Lecteur une légere idée de la barbarie des Hollandois, nous rapporterons succinctement de quelle maniere les Juges traiterent ce pauvre misérable. On lui étendit les bras autant qu'il fut possible sur une porte fort large, par le moyen d'anneaux de fer qui étoient aux extrémités: on lui étendit & lia les jambes de la meme maniere, ensuite on lui mit autour du visage & du col un linge si serré qu'il put contenir l'eau qu'on y jetteroit. Les Bourreaux verserent alors dans ce linge de grandes jarres d'eau, & comme elle lui alloit au-delà de la bouche & des narines, ce malheureux ne pouvoit respirer sans en avaler une grande quantité; enfin on lui en fit tant avaler que, ce qui révolte l'imagination, ses entrailles paroissoient pretes à lui sortir par le nez & la bouche, son corps enfla jusqu'au double de sa grosseur, ses joues devinrent comme des vessies, & ses yeux sembloient prets à sortir de leur place. Apres avoir fait souffrir d'une façon si cruelle ce malheureux, on lui donna la question d'une autre maniere, en lui faisant rendre ce qu'il avoit avalé

(*a*) In Collect. cited. (*b*) *Salmon* ubi sup.

lé avec tant de peine & de douleur. Lorsqu'il eut soutenu ce second supplice avec la meme constance, le Fiscal & ses Bourreaux dirent qu'il falloit qu'il eût un charme, qu'il fût un Sorcier ou un Diable pour soutenir d'aussi insupportables tourmens. S'imaginant que le charme pouvoit résider dans ses cheveux, le Fiscal ordonna qu'on les lui coupât, & on mit en œuvre un troisieme trait d'inhumanité. On le hissa comme auparavant, après quoi ces scélérats feroces lui appliquerent des torches ardentes à la plante des pieds jusqu'à ce que la graisse qui en découloit les éteignit. On revint à la charge avec d'autres, mais inutilement; alors ils porterent leur diabolique barbarie jusqu'à lui appliquer le feu aux paumes des mains & aux bras; épuisé enfin & surmonté par les tourmens, il parut vouloir se rendre, mais comme il n'étoit pas en état de former une déclaration qui pût paroître croyable, ses Juges furent obligés de le guider par des questions si bien ajustées, qu'il lui étoit impossible de ne pas comprendre leur intention (*a*). Cependant avec toute leur cruauté & leur ruse, tout ce qu'ils purent tirer de lui, se réduisoit à de simples *Oui* & *Non*, selon qu'il remarquoit qu'ils le souhaittoient. On le fit emporter dans l'état où il étoit par quatre Noirs, & jetter dans une noire prison; il y resta sans qu'un Chirurgien vînt panser ses playes, desorte que les chairs s'étant pourries il s'y engendra des vers, qui ne le firent pas moins souffrir. Ainsi finit la Chretienne Occupation du Dimanche; car il faisoit déja nuit avant qu'on eut fini avec lui. Les prisonniers qu'on avoit amenés de *Hito*, & qui pendant tout le jour avoient attendu que leur tour vînt, furent renvoyés, & enfermés dans le meme lieu que *Clark* & ses compagnons de souffrances, chargés de fers (*b*).

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *&* *les* Hollandois: *Massacre d'*Amboine.

Le lendemain matin on amena dans la chambre de la question *Guillaume Griggs*, *Jean Fardo* & quelques Japonois; on força par toutes sortes de cruautés les derniers à accuser les deux Anglois; & *Griggs* pour éviter les mêmes tourmens, avoua la vérité de leur deposition. On en usa de meme à l'égard des autres Japonois & de *Fardo*, mais celui-ci persista à nier le fait, jusqu'à ce qu'on lui eût fait souffrir la question de l'eau. Quand ils eurent confessé on les renvoya en prison, & l'on ramena *Beaumont*. On lui confronta *Griggs*, qui l'accusa d'avoir été présent quand la conspiration avoit été formée; ce qu'il nia avec les plus fortes exécrations & les sermens les plus terribles, jusqu'à ce qu'il fut contraint d'avouer par la question de l'eau; mais dès qu'il fut soulagé, il déclara non seulement que tout ce qu'il avoit confessé étoit faux, mais meme impossible, comme il le prouva par plusieurs circonstances. Cela n'empêcha pas que la crainte d'une nouvelle torture ne l'engageât à signer sa confession, après quoi on lui mit deux chaînes d'un poids insupportable aux jambes, & on le renvoya dans la puante prison dont on l'avoit tiré (*c*).

On examina ensuite M. *George Sharrock*, qui avoit été quelque tems un

(*a*) *Dalby*, Vol. II.

(*b*) *Dalby's* Hist. of the East Indies, Vol II. Harl. Collection of Voyag. Vol. VIII. p. 246.

(*c*) *Salmons* Mod. Hist. Vol. I. p. 136.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

un des Commis de Hito. Cet infortuné n'eut pas été mené dans le lieu où se donnoit la question, qu'il pria Dieu de le mettre en état, pour éviter les cruels tourmens que ses compagnons avoient souffert, d'inventer des mensonges assez vraisemblables, contre sa conscience & l'innocence de ses confreres, pour persuader ses Juges & le délivrer de la question. Quand il fut dans la chambre où se donnoit la question, & où les Bourreaux étoient prêts avec des jarres d'eau & des torches allumées, le Fiscal & le Gouverneur l'interrogerent. Mais la conscience de *Sharrock* triomphant de ses terreurs, il se mit à genoux, & protesta devant Dieu & devant les hommes de son innocence, en des termes qui auroient percé le cœur de gens qui n'auroient pas été à l'épreuve de toute conviction des mouvemens de la conscience, & de tout sentiment d'humanité. Mais on lui déclara que s'il ne faisoit une ample & entiere confession, on lui feroit souffrir tout ce qui se pourroit par l'eau & le feu, & qu'ensuite on le traîneroit par les pieds au gibet. Comme il persista à soutenir son innocence, le Fiscal ordonna qu'on mît en œuvre l'horrible question; il demanda alors un moment de délai, & allégua pour sa défense, qu'il étoit à *Hito* le premier jour de l'an, qui étoit celui où l'on vouloit que la prétendue conspiration eût été tramée, offrant de prouver par des témoins dignes de foi, tant Hollandois qu'Anglois, qu'il n'avoit pas été à Amboine depuis ce jour-là. Les Juges ayant renouvellé leurs menaces, il déclara qu'il avoit souvent ouï dire à *Clark*, qu'il se vengeroit sur les Hollandois des torts insupportables qu'ils avoient faits aux Anglois, & que pour l'exécution de sa vengeance *Clark* avoit proposé un excellent projet à *Towerson*. Pendant qu'il tenoit un discours si plausible, le Gouverneur & le Fiscal firent éclatter leur satisfaction, par des gestes expressifs, & par un air de joie répandu sur leur visage. *Sharrock* ajouta que *Clark* avoit dit qu'il avoit demandé à *Towerson* la permission d'aller à Macassar pour prendre aves les Espagnols des mesures, afin de se rendre maîtres des autres Comptoirs à Ceram & à Amboine, quand il n'y auroit pas de vaisseaux à la rade. On lui demanda ce que *Towerson* avoit répondu à la proposition de *Clark*? Il repliqua que *Towerson* avoit été souverainement indigné du lâche projet de cet homme, & qu'il n'avoit jamais pu en souffrir la vue depuis. Le Fiscal, mécontent de ce dernier article de sa confession, lui dit en colere qu'il mentoit, & le menaça de nouveau de la question (*a*). *Sharrock* demanda encore du répit, & tint un langage fort différent du premier, & déclara que *Clark* lui avoit parlé un jour d'une conspiration pour se saisir du Fort, & lui avoit demandé d'y entrer; à quoi il avoit répondu, en demandant si le Capitaine *Towerson* y avoit part, & qu'ayant appris qu'il y entroit, il avoit consenti de faire comme les autres: il continua à varier ainsi, sans qu'ils pussent tirer de lui la confession qu'ils vouloient: désespérant donc d'atteindre leur but, ils le renvoyerent en prison; le lendemain ils le firent revenir, & le contraignirent à force de menaces de signer sa confession, bien-qu'il dit en face au Fiscal, que tout ce qu'il signoit pour éviter la question, étoit

(*a*) *Dodsley*, l. c.

étoit absolument faux, & sans le moindre fondement. Le Fiscal lui reprochant qu'il étoit un menteur, il éclatta en invectives ameres contre lui, l'accusant de répandre le sang innocent, dont vous répondrez, lui dit-il, à votre Dieu au jour du Jugement (*a*).

Section III. *Démêlés entre les* Anglois & *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

Les autres prisonniers furent traités de la même maniere, on leur arracha à force de tourmens inouis une confession; car quand l'excès de la douleur leur ôtoit toute liberté d'esprit, ils leur faisoient avouer ce qu'ils vouloient. Mais ce qu'il y a de plus frappant, & ce qui met leur innocence au dessus de tout soupçon, c'est la conduite des Juges dans cette occasion, la nature des procédures, & sur-tout le desaveu de tout ce qu'ils ont confessé à la question, avant que d'y etre appliqués, pendant qu'on la leur donnoit & après en avoir été ôtés, confirmé par la révocation de leurs confessions signées, un moment avant qu'on les exécutat. Leurs protestations solemnelles, & leur appel au redoutable tribunal du Toutpuissant dans ce moment terrible, ne pouvoient laisser l'ombre de doute dans l'esprit du Hollandois le plus prévenu; ils ne laisserent pas de persister dans leur damnable & détestable barbarie contre l'évidence des preuves, les lumieres de la conscience, le dictamen de la Raison, & l'humanité.

Le 25 Février 1623, tous les Prisonniers tant Anglois que Japonois & le Portugais furent solemnellement condamnés à mort, à l'exception de quelques-uns, qui prouverent clairement qu'ils avoient été à Hito dans le tems que la prétendue conspiration avoit été faite. Le lendemain on les conduisit dans la grande Salle, où les Pasteurs Hollandois vinrent pour les préparer à la mort. MM. *Towerson* & *Thomson* étoient dans des chambres à part. Ce fut-là que les infortunés Anglois reprocherent aux Japonois d'avoir causé le malheur & la mort de gens qu'ils n'avoient presque pas vus, & qu'ils n'avoient jamais fréquentés, sur quoi ceux-ci montrerent leurs corps qui portoient encore les marques de la torture, & ajouterent que la chair & le sang ne pouvoient pas résister à des tourmens qui changeroient la nature des pierres & les rendroient sensibles. *Collins* & *Beaumont* eurent leur grace, le premier ayant tiré au sort avec quatre autres, & l'autre ayant été sauvé par l'intercession de deux Marchands Hollandois. Les autres Anglois au nombre de dix, le Portugais & onze Japonois furent exécutés le lendemain, en protestant tous de leur innocence jusqu'au dernier soupir (*b*). C'est ainsi que les Facteurs Anglois furent les victimes de l'avarice, de la jalousie, de la vengeance & de l'inhumanité de la Compagnie Hollandoise; & toutes les circonstances laissent une tache ineffaçable à la réputation des Hollandois, & seront à jamais l'opprobre de l'humanité, comme le juste sujet d'un éternel ressentiment & d'animosité chez la Nation Angloise (*).

Le

(*a*) Vid. Vol. II. of the Harleian Collect. (*b*) Ibid. & *Dolley*, T. II. of Voy. p. 222.

(*) *Guillaume Griggs*, & quelques autres, écrivirent sur ses tablettes la déclaration suivante, qu'il remit à *Powl* & aux autres à qui l'on fit grace, & que ceux-ci envoyerent à

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

Le lendemain de l'exécution on fit par ordre du Gouverneur des réjouissances publiques, & on rendit des actions de graces d'une délivrance aussi

M. *Welden.* ,, Nous, dont les noms sont ici marqués, *Jean Beaumont*, *Guillaume Griggs*, ,, *Abel Price* &c. prisonniers sur le Vaisseau *Rotterdam*, arrêtés au sujet d'une conspiration pour s'emparer du Fort d'Amboine, & condamnés à mort à cette occasion, ,, après avoir été forcés par de cruels tourmens de dire & de confesser ce que nous ,, ignorions, & ce dont nous sommes innocens, comme nous l'assurons en mourant & ,, sur notre salut, nous déclarons que nous mourons sans être coupables, aussi certai- ,, nement que nous espérons en la miséricorde divine. C'est ce que nous souhaittons ,, qui soit connu de nos Maîtres, afin qu'ils tirent vengeance des injures que nous ,, avons reçues; & que vous aussi (savoir M. *Welden*) soyez sur vos gardes, car ils ,, ont dessein de vous envelopper dans la même affaire. Fait à bord le 5 de Mars 1622." La différence du vieux & du nouveau style fait celle qu'il y a dans les dates. *Samuel Colson* écrivit à la marge d'un Livre des Communes Prieres la déclaration solemnelle qui suit. ,, Le 5 de Mars. Sachez que moi *Samuel Colson*, ci-devant Facteur à Hito, ai ,, été arrêté sur le soupçon d'une conspiration, & de telle autre chose, pour laquelle je sai ,, que je dois mourir. C'est pourquoi n'ayant point d'autre moyen de faire connoître mon ,, innocence, j'ai écrit sur ce Livre, dans l'espérance que quelque bon Anglois le verra. ,, Je déclare sur mon salut, selon que j'espere d'obtenir le pardon de mes péchés par ,, la mort & la passion de mon Sauveur, que je suis innocent d'une telle conspiration; ,, & que j'ignore qu'aucun Anglois, ni personne au monde y ait part. Je prends Dieu ,, à témoin que cela est vrai

Sam. Colson."

De l'autre côté il avoit écrit: ,, vous trouverez sur un autre feuillet que j'ai écrit plus ,, dans ce Livre." Suit une Relation des horribles tourmens qu'on lui avoit fait souffrir & à ses compagnons, une retractation de tout ce qu'ils ont confessé au milieu de la plus inhumaine torture; une protestation solemnelle de son innocence, & un desir ardent que ses derniers sentimens puissent passer en Angleterre pour sa justification & pour son honneur (1). [Nous avons suivi nos Historiens à peu près jusqu'au bout, & nous avons donné fidélement tout ce qu'ils ont compilé des Auteurs de leur Nation sur cette tragique affaire; il seroit à souhaitter que des Historiens qui se vantent d'impartialité eussent pesé les Relations de l'un & de l'autre parti, & qu'ils n'eussent point adopté si aisément les odieuses déclamations de leurs compatriotes: l'intérêt de la vérité & l'instruction du Lecteur demandent que nous tâchions de lui faire connoître ce que les Hollandois alleguent pour leur justification.

Nous remarquerons d'abord, qu'immédiatement après l'affaire on donna en Hollande au Public une Relation du complot des Anglois & des procédures du Conseil d'Amboine: la Cour d'Angleterre en témoigna beaucoup de ressentiment, & les Etats-Généraux pour contenter le Roi de la Grande-Bretagne défendirent ce Livre; après en avoir obtenu la suppression les Anglois y firent une réponse (2). Ce procédé indique-t-il des gens si assurés de leur innocence, & munis de preuves si évidentes? On peut voir dans l'Auteur que je cite (3) le détail que les Hollandois font de ce qui se passa à Amboine, je me contenterai de rapporter leurs réponses aux allégués des Anglois, que nos Auteurs ont adopté tout du long. ,, De leur côté les Hollandois repliquerent, que c'étoit-là des raisons ,, recherchées que les Anglois opposoient à la Relation qui avoit été mise au jour, au ,, sujet de cette grande affaire. Dans cette Relation, disoient-ils, tout le Procès est dé- ,, duit. On y voit les preuves & les confessions, les formalités de Justice, qui y ont ,, été exactement observées. Ce ne sont pas des raisons de préjugés, mais de solides ,, raisons. S'il n'est pas possible que sept ou huit Anglois pleins de ressentiment, & ,, qui

(1) Oldm. Voy. Vol. II. p. 227.
(2) Conq. des Moluq. T. III. p. 218, 219.
(3) Ibid, p. 210-218.

aussi signalée de la prétendue conspiration, & de l'inique destruction de leurs rivaux en fait de Commerce. Le jour suivant *Beaumont*, *Sharrock*, *Col-*

Section III. Demêlés entre les Anglois & les Hollandois au sujet d'Amboine.

„ qui veulent sauver leur honneur, osent mentir dans les récits qu'ils font à des Particuliers, & à leur Amirauté qu'ils veulent engager dans leur défense, il n'est pas plus possible qu'un grand nombre de juges, qui ont prêté serment à Dieu & à leurs Supérieurs, veuillent mentir, & inventer la plus noire imposture qui fut jamais. Si l'on avoit eu dessein d'exclure les Anglois, on auroit trouvé assez d'autres prétextes, qui n'auroient pas fait perdre la vie à tant d'innocens. D'ailleurs ce prétexte eût été sans fondement, car quoique quelques Anglois fussent coupables d'une trahison, il ne s'en suivoit pas que la Compagnie Angloise y eût part, & qu'il fallût s'en prendre à elle.

„ Mais ajoutoient-ils, si c'étoit un prétexte que les Hollandois eussent inventé, comment y ont-ils donc renoncé à l'heure même? Ils ont déclaré qu'ils reconnoissoient que les Officiers de Jacatra n'avoient point de part à la conspiration, non plus que ceux du Comptoir de Banda. Voilà la Compagnie Angloise & tous ses autres Officiers disculpés. Donc plus de prétexte pour l'exclure du Commerce des Isles. Cette raison qui est évidente, disoient les Hollandois, & de la force de laquelle tout le monde est capable de juger, ferme la bouche aux Anglois sur ce point, & doit faire conclure qu'ils ne sont pas moins injustes, ni moins passionnés dans les autres choses qu'ils rapportent, dont ils veulent être crus sur leur parole, & sur quoi l'on ne peut pas les réfuter si évidemment. Que s'il étoit permis de calomnier par de telles voies les Juges & les légitimes procédures de la Justice, il n'y auroit jamais de criminels qu'on ne fît trouver injustement condamnés. Si les Anglois, poursuivoient-ils, prétendoient avoir des preuves si claires, & des raisons si convaincantes de la noire imposture des Hollandois, ils devoient se contenter de les mettre au jour. Puisqu'elles étoient capables de persuader toutes les personnes équitables, il n'y avoit qu'à les joindre à la Relation publiée en Hollande, & à les faire paroître conjointement, afin qu'on pût juger de la fausseté & de la vérité de l'une ou de l'autre de ces Pieces. Il n'étoit pas besoin que le Roi employât son autorité envers les Etats pour faire supprimer un récit que les Anglois étoient assurés qui tourneroit à la confusion éternelle des Hollandois, par la reponse qu'ils avoient à faire. Il ne falloit pas faire taire ceux-ci, pour parler pendant qu'on leur avoit fermé la bouche." Je ne ferai qu'une remarque sur ces réponses, c'est que l'on voit dans le procédé des Hollandois autant de retenue & de modération, qu'il y en a peu dans celui des Anglois. Ils reconnoissent que la Compagnie Angloise n'a aucune part au crime de quelques-uns de ses Officiers, & que cette affaire ne porte aucune atteinte à ses droits sur le Commerce des Isles; mais, comme on le voit dans le texte, les Anglois accusent non seulement le Gouverneur & le Fiscal d'Amboine de la plus noire & de la plus exécrable imposture, ils attaquent la Compagnie même; c'est un Projet prémédité de sang froid, qu'elle a formé, & fait exécuter; & parceque les Etats-Généraux ne voyent pas que les Anglois ont raison, & qu'ils méritent seuls d'être crus, il faut qu'ils soient calomniés avec une irrévérence des plus choquantes. Ces excès mêmes, nonobstant tous les efforts de nos Historiens, ne préviennent pas favorablement, & donnent lieu de penser qu'on veut étourdir le Lecteur par des expressions tragiques, par des accusations intentées à toute la terre, par des récits hyperboliques, par des descriptions outrées pour exciter l'indignation. Disons-le, s'il y a dans tout ce qu'alléguent les Anglois certaines choses, qui sont tournées de façon à faire croire que leurs compatriotes n'étoient pas tous également coupables, & que les procédures furent faites avec trop de rigueur, on ne persuadera jamais à des personnes raisonnables que toute la Nation Hollandoise, pour ainsi dire, ait concouru à tramer le plus lâche & le plus indigne des projets contre les Anglois, d'autant plus qu'elle pouvoit alléguer assez de choses à leur charge à d'autres égards, pour demander ou leur exclusion du Commerce de ces Isles, ou qu'ils changeassent de conduite. C'est ce que l'on peut voir dans l'Auteur que j'ai cité. Rem. du Trad.]

(1) Conq. des Molucq. T. III. p. 255-257.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois. Affaire d'Amboine.*

Collins & *Webber* furent amenés devant le Gouverneur, qui dit à *Sharrock* qu'on l'envoyeroit à Jacatra, où le Gouverneur décideroit de son sort, & aux autres qu'il leur faisoit grace lui-même par un principe de compassion. Après quoi il les régala de vin, & leur donna d'autres marques d'une fausse & perfide considération (*a*), vérifiant par son procédé la remarque d'un Poëte, *qu'un homme peut flatter & sourire, & être un scélérat.*

Suites de cette affaire.

Tout étant fini ainsi à Amboine, le Gouverneur & le Fiscal se rendirent à Banda, pour faire des enquêtes de la conduite de *Welden*, Agent des Anglois dans ces Isles ; mais ils ne trouverent rien qui pût donner le moindre soupçon, ni les mettre en état de remplir leurs vues. Ils s'en retournerent, ayant heureusement échoué dans le dessein de renouveller cette sanglante tragédie. *Welden*, qui vit le désordre où tomboient les affaires de la Compagnie à Amboine, loua une Pinasse, & se rendit promptement dans la ville d'Amboine, où il manda tous les Facteurs que le Gouverneur Hollandois avoit envoyés dans les Comptoirs des Anglois ; quand il les eut assemblés, il les examina soigneusement sur le sujet de la conspiration, & ayant comparé leur rapport avec les déclarations de ceux qu'on avoit exécutés, il ne put douter que tout cela ne fût un projet prémedité du Gouverneur pour ruiner le commerce des Anglois dans l'Isle. *Welden*, voyant qu'il étoit de l'honneur & de l'intérêt de ses Maîtres, de mettre en sureté les pauvres restes des Anglois d'Amboine, les fit embarquer avec lui pour prendre la route de Jacatra. Quant aux effets de la Compagnie qui avoient été saisis, nous ne trouvons point qu'il pût jamais obtenir du Gouverneur Hollandois de les lui restituer (*b*) : circonstance qui, sans autre preuve, condamne les Hollandois, & ne laisse aucun doute sur leurs intentions dans l'esprit de tout homme dépréoccupé & impartial. Les fatales nouvelles de ce qui s'étoit passé à Amboine étant parvenues à Jacatra, le Président & le Conseil Anglois, saisis d'horreur du procédé barbare du Gouverneur & du Fiscal d'Amboine, envoyerent demander au Général de quelle autorité le Gouverneur d'Amboine avoit entrepris d'en venir à de si cruelles extrémités avec les Anglois, & s'il approuvoit ce qui s'étoit fait ? Le Général répondit que le Gouverneur d'Amboine tenoit son autorité des Etats-Généraux, & que tant pour le Civil que pour le Militaire elle s'étendoit à toute la jurisdiction de son Gouvernement ; que les procédures qu'on avoit faites contre les Anglois coupables de trahison, étoient non seulement justes, mais indispensablement nécessaires, comme on le voyoit par la Copie de leur confession, que le Général envoya au Président Anglois.

Conduite des Hollandois.

Il paroit par-là que le massacre d'Amboine n'étoit pas une action que le Gouverneur & le Fiscal eussent commis de gayeté de cœur, quoique leur caractere naturel eût pu ajouter par rapport à la cruauté & aux circonstances, mais un projet fait de sang froid & de dessein prémedité par la Com-

(*a*) *Idem* ibid. (*b*) *Lediard*, Hist. Nav. sous l'an 1622.

Compagnie, & dans la ſuite appuyé & ſoutenu des Etats-Généraux par mille artifices & ſubterfuges, par de fauſſes Gloſes & de fauſſes Copies de confeſſions extorquées. La premiere *véritable Déclaration*, ainſi nommée *de la Conſpiration* envoyée en Europe au mois de Juin 1624 par la Pinaſſe *le Lievre*, eſt une Piece évidemment fauſſe, dans laquelle les confeſſions des infortunés Anglois ſont interpolées, falſifiées, & châtrées de maniere à mettre la conduite du Gouverneur d'Amboine dans le jour le plus favorable; mais comme le meurtre ſe découvre toujours de lui-meme par des circonſtances imprévues, malheureuſement cette Copie des confeſſions étoit différente ſur pluſieurs des articles les plus importans, de celle qu'on avoit envoyée à Jacatra, & de l'original qu'on eut ordre d'envoyer l'année ſuivante (*a*) (*).

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

Sans entrer dans le détail de ce qu'on a allégué de part & d'autre, qu'il nous ſoit permis de récapituler ici un petit nombre de circonſtances, qui rendent croyable au plus haut point l'innocence de ces infortunés & qui ſont voir que la conduite des Hollandois & leurs motifs ſont non ſeulement ſuſpects, mais ſans contredit lâches, inſidieux & barbares (†). En pre-

Recapitulation des Faits.

(*a*) Collect. of Voy. Harl. Libr. T. II.

(*) Recueil de Voyages fait ſur les Manuſcrits de la Bibliotheque Harléïenne avec une Relation complette de cette révoltante cataſtrophe. On y verra les foibles défenſes de la Compagnie Hollandoiſe & des Etats-Généraux, leurs artificieuſes évaſions, & les ſpécieuſes explications d'une action ſi déteſtable, qu'il n'y a point de Caſuiſte en état de la pallier. Il y verra auſſi au long les Remontrances de la Compagnie Angloiſe au Miniſtere, & celles du Miniſtere aux Etats-Généraux. Vid. T. VIII.

(†) Quoique nous ayons rapporté plus haut la ſubſtance des principaux Articles du Traité entre la Grande-Bretagne & la Hollande, peut-être ne ſera-t-on pas fâché de voir ce Traité tout du long, parcequ'il peut ſervir à faire connoître plus clairement l'état du Commerce des deux Nations, dans le tems qu'on porta ce coup fatal au Commerce de la Compagnie Angloiſe, & qu'il explique naturellement la ſécurité où les Facteurs Anglois vivoient à Amboine, nonobſtant quelques différends avec les Hollandois. Le Traité ſuivant eſt une confirmation de celui qui avoit été conclu entre les Compagnies Angloiſe & Hollandoiſe des Indes Orientales, ſous la direction des Commiſſaires des deux Nations.

Cette Piece porte, qu'on avoit conclu à Londres en l'année courante 1619 un Traité entre pluſieurs Commiſſaires, Membres du Conſeil Privé du Roi, nommés à cet effet, & autres de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales, d'une part, & les Commiſſaires de leurs Hautes-Puiſſances les Etats-Généraux nos bons amis & alliés, (tirés de leurs Corps) & d'autres de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, d'autre part.

Y ayant eu depuis quelques années des démêlés & de la meſintelligence entre les Compagnies Angloiſe & Hollandoiſe des Indes Orientales, pour l'accommodement deſquels il s'eſt tenu des conférences entre les Commiſſaires deſdites Compagnies, tant à Londres en 1613, qu'à la Haye en 1615, ſans en venir à une concluſion, Sa Majeſté & leſdits Seigneurs Etats, deſirant que leurs Sujets vivent en amitié & en bonne harmonie, & ſouhaittant de lever toutes les difficultés qui pourroient s'oppoſer à un accommodement ſolide, ont jugé expédient & néceſſaire de reprendre ladite affaire dans une troiſieme Conférence, par le miniſtere des Commiſſaires deſdites Compagnies, aſſiſtés par des perſonnes du Conſeil Privé de Sa Majeſté & du Corps des Etats-Généraux, que Sa Majeſté & les Etats-Généraux nommeront.—— Suivent les noms des Commiſſaires nommés par le Roi & par les Etat-Généraux pour aſſiſter à ce Traité — que

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

premier lieu, leur procédé à Pouleron & à Bantam ne dévoile-t-il pas suffisamment leurs vues, & ne prouve-t-il pas qu'ils étoient déterminés à ne né-

Sa Majesté & lesdits Seigneurs Etats ont autorisés, & à qui ils ont donné les pouvoirs nécessaires, afin que par leur interposition & leur direction commune la conclusion d'une si importante affaire puisse être facilitée à la satisfaction mutuelle des Parties; & suivant les ordres, les Commissaires des deux Compagnies commenceront & tiendront leurs conférences en leur présence, savoir, de la part de la Compagnie Angloise, le Chevalier *Thomas Smith* &c. &c. & de la part de la Compagnie Hollandoise le Chevalier *Henri Bas*, Bourguemaître d'Amsterdam &c. &c. Lesquels, après bien des conférences & de longs débats, ont en vertu de leurs pouvoirs, par la médiation, le conseil & la direction des susdits Seigneurs, arrêté finalement les Articles suivans.

I. Il y aura amnistie perpétuelle de toutes les vieilles offenses & injures commises avant ce tems dans les Indes Orientales, soit par les Sujets de Sa Majesté, soit par ceux desdits Seigneurs Etats; les prisonniers de part & d'autre seront élargis, & l'on restituera tous les vaisseaux, les effets ou les marchandises pris aux Indes Orientales avant la publication du présent Traité.

II. Les Officiers, Agens & Serviteurs de l'une & de l'autre Compagnie, entretiendront une correspondance amicale, & s'assisteront mutuellement toutes les fois qu'ils se rencontreront, ainsi qu'il convient à des Alliés & des Voisins, unis par une Alliance aussi étroite. Si l'une des Parties rencontre l'autre en détresse sur mer, ils se donneront réciproquement toute l'assistance que l'amitié exige, & dont ils seront capables, & remettront fidélement les Lettres ou autres Papiers que l'on envoyera par eux.

III. Le Commerce des Indes Orientales sera libre à la Compagnie Angloise, comme à celle des Provinces-Unies; & chacun desdites Compagnies aura la liberté de lever & d'employer tel capital & tels fonds qu'elles jugeront respectivement à-propos.

IV. Pour le bien commun, & l'avantage du Commerce, ils tâcheront réciproquement de régler & de diminuer les droits excessifs, qu'on a dans les derniers tems exigés dans les Indes & on renoncera à l'usage de donner des présens par-dessus.

V. Ils s'accorderont, d'un commun consentement, à mettre un prix raisonnable aux marchandises dans les Indes; & ils conviendront de fixer un certain prix pendant un tems, durant lequel il ne sera permis à aucune des deux Parties de vendre au dessous de ce prix, soit en particulier, soit dans les ventes publiques en Angleterre & en Hollande.

VI. Pour éviter toutes sortes de jalousies & de différends à l'avenir, les Agens ou Facteurs des deux côtés consulteront & conviendront ensemble d'un prix modéré pour le poivre à Bantam & dans les autres lieux de la Grande Java; & pour cela on choisira d'habiles Agens ou Facteurs pour acheter le poivre, & après l'achat il sera partagé également. Bien entendu, que conformément au troisieme article, on aura une entiere liberté de commerce en d'autres lieux des Indes & à Java même par rapport aux autres marchandises.

VII. La Compagnie Angloise jouira de la liberté du Commerce à Palicate, & portera la moitié de la dépense pour l'entretien du Fort & de la Garnison, à commencer depuis le tems de la publication du présent Traité dans ces Pays-là.

VIII. Dans les Isles Moluques, à Banda & à Amboine, le Commerce sera réglé d'un consentement commun de maniere, que la Compagnie Angloise en aura le tiers, tant pour les marchandises importées & débitées dans ces Isles, que pour les fruits & les marchandises qui en seront exportées; & la Compagnie Hollandoise pour l'importation & l'exportation les deux autres tiers.

IX. Quant à l'achat & au partage desdites marchandises, les principaux Facteurs des deux Nations les achetteront au prix courant, & les partageront au sort, à chacun sa portion: & à cette fin il sera permis à chaque Partie d'entrer & de loger dans les Forts & Magasins de l'autre.

X. Comme un Commerce si important & si éloigné ne se peut maintenir que par des forces considérables, les deux Compagnies entretiendront chacune dix Navires de guerre, dont on augmentera ou diminuera le nombre, d'un consentement commun, selon qu'on le

négliger aucun moyen pour se rendre entierement maîtres du Commerce des épiceries? Si les Anglois d'Amboine se sentoient coupables, quel mo-

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & le Hollandois: Affaire d'Amboine.*

le jugera à-propos. Chaque Navire sera de six à huit-cens tonneaux, & sera monté de cent-cinquante hommes, avec trente pieces de canon depuis huit jusqu'à dix-huit livres de balle, des munitions & autres choses nécessaires

XI. Le Conseil de défense réglera le nombre des Fregates, des Galeres & des autres petits Bâtimens qui seront nécessaires pour la défense du Commerce.

XII. Les Forts & les Garnisons dans les Isles Molucques, à Banda & à Amboine, seront entretenus des droits sur les fruits & les marchandises qu'on exportera de ces Isles; ces droits seront réglés par le Conseil de défense perçus par les Agens des deux Nations, & remis de tems en tems, selon qu'on le jugera nécessaire au Trésor des deux Compagnies pour le payement des Soldats.

XIII. Pour mieux pourvoir au maintien du Commerce, on établira un Conseil de défense, qui consistera en huit personnes des plus considérables des Indes, de l'une & de l'autre Nation, & où les Anglois & les Hollandois présideront tour à tour.

XIV. Ce Conseil décidera & réglera toutes les affaires qui concerneront la défense par mer, & assignera leurs stations aux Navires de guerre.

XV. Il réglera aussi les droits nécessaires pour l'entretien des Forts & des Garnisons, & il sera revêtu du pouvoir de faire rendre compte aux Receveurs de ces droits.

XVI. Les Navires de guerre demeureront dans les postes qu'on leur aura marqués, & suivront les ordres du Conseil de défense; ils ne pourront être employés à importer des marchandises dans les Pays de leur destination.

XVII. Quelquefois cependant on pourra s'en servir pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre, pour le service de leurs Compagnies respectives, avec le consentement du Conseil de défense.

XVIII. En cas de besoin le susdit Conseil sera autorisé à employer le nombre de Navires marchands, qu'il jugera à-propos pour la défense commune.

XIX. Les pertes & les dommages survenus dans quelque action pour la défense commune, en allant ou en revenant de quelque expédition pour ladite défense, seront portés également, & réparés à fraix communs; les gains & les prises qu'on fera, iront aussi à l'avantage commun.

XX. On observera la même regle à l'égard des Navires marchands employés en pareille occasion: & dans ces cas là, les Soldats & les provisions pour les Mariniers seront aux fraix communs des deux Compagnies. Et en considération de l'interruption de leur Commerce, lorsqu'on les employera de cette façon, le Conseil de défense leur adjugera le dédommagement qu'il trouvera convenable.

XXI Mais si quelque Vaisseau de guerre, étant dans sa propre Rade, ou dans son Port, ou que soit en y allant ou en en sortant, il souffre quelque dommage par tempête ou par quelque autre accident, la perte n'ira point à la charge de la Communauté, mais sera portée par celle des Compagnies à qui le Navire appartiendra.

XXII. Pour éviter toutes les disputes qui pourroient s'élever au sujet de la valeur des Vaisseaux perdus ou endommagés, le Conseil de défense estimera les Navires de guerre & les autres, avant qu'on les employe pour le service commun.

XXIII. Les Forts demeureront respectivement entre les mains de ceux qui les possedent présentement.

XXIV. Et comme on a agité la question touchant la construction de certains nouveaux Forts, que la Compagnie Angloise a jugés nécessaires pour la sureté de ses marchandises & des gens qui sont à son service, on est convenu de laisser cette question indécise pendant deux ou trois ans, afin qu'après avoir mûrement examiné combien de Forts, de quelle nature, & en quels lieux ils peuvent être nécessaires dans la suite, on puisse y revenir, & la décider à la satisfaction mutuelle des deux Parties.

XXV. A l'égard des Forts que l'on prendra aux Molucques ou dans quelque autre endroit des Indes, à forces réunies, on y mettra Garnison en commun, ou ils seront parta-

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

motif pouvoit les empêcher de se dérober au châtiment, qu'ils voyoient infliger à leurs prétendus complices les Japonois, qui avoient été examinés

tagés également, selon que le Conseil de défense le jugera le plus expédient.

XXVI. On travaillera conjointement à ouvrir & à établir un Commerce libre à la Chine, & en d'autres lieux des Indes, par les voyes que le Conseil de défense trouvera les plus convenables.

XXVII. Aucune des deux Compagnies ne pourra exclure l'autre du Commerce par force, ou par des Traités séparés; mais il sera libre à chacune de trafiquer par-tout, tant dans l'étendue de la jurisdiction des Forts & des Villes de l'autre, que par-tout ailleurs.

XXVIII. On est convenu, que d'autres personnes qui ne sont pas du corps de deux Compagnies, ne pourront sans leur consentement participer aux bénéfices de ce présent Traité. Si un Sujet de l'une ou de l'autre Nation, n'étant pas du corps, entreprend quelque chose au préjudice des deux Compagnies, elles feront cause commune pour maintenir leurs privileges respectifs. On s'adressera à Sa susdite Majesté, & aux susdits Seigneurs Etats, pour les supplier de n'autoriser aucune autre Compagnie à se mêler du Commerce & de la Navigation des Indes, tant que le présent Traité subsistera.

XXIX. Si l'une ou l'autre Compagnie a dans quelque endroit des Indes un Comptoir ou des Effets, ou si elle y trafique, & qu'il arrive par la mort des Facteurs ou par quelque autre accident, que les effets des uns ou des autres restent sans qu'il y ait personne de légitimement autorisé d'en prendre l'administration en main, les Facteurs & les Officiers de l'autre Compagnie se mettront en possession des biens & des effets délaissés, & les conserveront loyalement pour les propriétaires, à qui ils les remettront en son tems.

XXX. Le présent Traité subsistera vingt ans, & si dans cet intervalle il survient quelque différend qui ne puisse être terminé par le Conseil de défense, ni en Europe par les deux Compagnies, on en remettra la décision au Roi de la Grande-Bretagne & aux Seigneurs Etats-Généraux, qui seront suppliés de vouloir les terminer gracieusement à la satisfaction des Parties respectives. Tous ces articles seront fidélement & inviolablement observés de part & d'autre, suivant la véritable intention & le sens de ce Traité. Les Seigneurs susnommés promettent que tant Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne que les Seigneurs Etats-Généraux, & les deux Compagnies approuveront, confirmeront & ratifieront ce Traité, & qu'on fera un échange des ratifications en bonne & due forme.

Fait à Londres le 7 de Juillet 1619, vieux stile.

Etoit signé par les Seigneurs susnommés & par les Commissaires des deux Compagnies.

Suit la Ratification.

„ Nous avons lu, examiné & parfaitement compris le présent Traité, nous l'avons „ approuvé, confirmé & ratifié, l'approuvons, le confirmons & le ratifions par ces pré- „ sentes; promettant de l'observer & de le faire observer dans tous ses points, pour au- „ tant qu'il nous concerne, ou ladite Compagnie de Marchands Anglois, sans souffrir „ qu'on l'enfreigne ni directement ni indirectement de quelque maniere que ce soit. „ Nous acquiesçons à ce qui est contenu dans le vingt-huitieme Article, & nous nous „ engageons, tant que le présent Traité subsistera, de ne point établir d'autre Compa- „ gnie que celle qui est établie, pour se mêler du Commerce & de la Navigation des „ Indes. En foi dequoi nous avons signé ces présentes, scellées de notre grand Sceau.

„ *Fait à* Westminster, *le* 16 *Juillet* 1619,
& de notre Regne le dix-septieme.

JAQUES *Rex.*
per Carew.

Per

nés quatre jours auparavant? Ils ne pouvoient compter sur la fidélité & sur la constance de ces malheureux, au milieu des cruels tourmens de la torture; & ils ne pouvoient s'imaginer, que le but de la question étant d'extorquer une fausse confession, que le Gouverneur Hollandois n'auroit aucun égard aux dépositions contre eux, sur-tout après les derniers démélés qu'ils avoient eu avec lui. On pourroit encore demander comment douze ou quatorze Anglois avec un pareil nombre de Japonois, sans aucun Officier militaire parmi eux, ont pu entreprendre avec la moindre espérance de succès de s'emparer d'une Place bien fortifiée, où il y avoit une Garnison de deux ou trois-cens soldats, outre un pareil nombre de Milices, prêts au premier ordre, & incontestablement affectionnés? Ou supposé qu'ils eussent eu le bonheur de réussir dans le projet de s'emparer du Chateau, nonobstant les soins d'un Gouverneur vigilant, rusé & soupçonneux, & la force de Troupes régulieres, avec quelle apparence pouvoient-ils se flatter de conserver leur conquête? *Towerson*, *Colson* & quelques autres Anglois paroissent avoir été gens de sens, qui ne pouvoient gueres adopter un semblable projet, supposé que quelques tetes chaudes & imprudentes le leur eussent proposé. On ne voit que deux témoins contre *Towerson* en particulier: l'un dit qu'on lui a fait une telle proposition, & qu'il l'a rejettée avec indignation. L'autre déclare avant & après la question, que ce qu'il va confesser & ce qu'il a confessé, n'est qu'à cause des cruels tourmens qu'on lui a fait souffrir, dont il a voulu se délivrer à tout prix. En supposant donc que le Gouverneur étoit en droit de prendre connoissance du crime, & qu'il se trouvoit des coupables, sous quel prétexte & en vertu de quelle preuve a-t-on exécuté *Towerson*, le Chef des Anglois dans l'Isle? Mais on trouvera la prétendue conspiration d'autant moins vraisemblable, si l'on considere que toutes les armes que les Anglois avoient pour entreprendre une action aussi hazardeuse, se réduisoient à trois vieux sabres, deux mousquets hors d'etat de servir, une demi-livre de poudre, & un peu de dragée (*a*). Mais, dit-on, le dessein n'étoit peut-être pas de s'emparer du Fort, mais de le faire sauter, comme cela paroît par la confession extorquée d'un des criminels. Mais une demi-livre de poudre étoit-elle suffisante pour une entreprise aussi désespérée? Supposé qu'elle réussit, les Anglois avoient-ils dessein de s'ensévelir sous les ruines; ou avoient-ils dessein de se défendre contre les Garnisons des trois autres Forts de l'Isle, & contre les Equipages de plusieurs Vaisseaux Hollandois qui étoient à la rade? On conçoit qu'un homme d'au-

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Massacre d'Amboine.*

Innocence des Anglois.

(*a*) La Collection de Voyages citée. *Harris* Collect. & *Dodsleys* Hist. l. c.

Per ipsum Regem propriâ manu signatum.

Nous avons rapporté ce Traité tout du long, pour faire voir combien peu les Hollandois respectoient les Alliances, & les Traités les plus solemnels, dès que l'intérêt s'en mêloit. Le Lecteur pourra, sans notre secours, tirer des conséquences de ce Traité, & de ce que nous avons rapporté de la conduite de ces dignes Alliés, qui ne feront pas fort à l'honneur des deux Nations.

Section III. Demêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

d'autant de ſens que *Towerſon* doit avoir peſé cette circonſtance. Mais en paſſant ſous ſilence mille abſurdités qui ſe trouvent dans l'Apologie des Hollandois, ne doit-on avoir aucun égard au témoignage de gens auſſi unanimes à nier le fait, que peu d'accord dans leurs confeſſions extorquées par les plus cruelles tortures, tirées d'eux par la ruſe & la cruauté des Juges, & par les terribles impreſſions de la queſtion la plus rigoureuſe par l'eau & le feu? Ne doit-on ajouter aucune créance à la révocation ferme, conſtante & uniforme d'une confeſſion extorquée de cette maniere & inconſiſtante avec elle-même; révocation faite dans les inſtans les plus redoutables, ſur les bords de l'éternité, moment où la conſcience parle, où toutes les conſidérations humaines s'évanouiſſent, où ils n'avoient devant les yeux que la mort, le jugement, & le compte qu'ils devoient rendre devant le formidable tribunal de Dieu? Certainement, quelque inſenſibles & endurcis que fuſſent les cœurs du Gouverneur & du Fiſcal, quelle que fût leur avarice, leur crainte, ou leur cruauté dans ce qui s'étoit paſſé, une pareille preuve devoit les convaincre.

Raiſons de ſoupçonner [illegible] des Hollandois.

D'autre part pluſieurs motifs pouvoient porter les Hollandois à une action cruelle, dont ils ne craignoient point de conſéquences, auxquelles leur puiſſance, leurs ruſes & leurs richeſſes ne puſſent remédier. Leur avarice ſans bornes, le violent deſir d'être maîtres de tout le Commerce des Moluques, de Banda & d'Amboine, leur jalouſie conſtante des progrès que les Anglois faiſoient dans les Indes, & pluſieurs autres circonſtances, nous portent à croire qu'une Nation, qui a pour fondement de ſa puiſſance, & pour principe vital de ſa conſtitution, l'acquiſition de l'argent, ne doit pas avoir été fort ſcrupuleuſe ni délicate dans une affaire qui lui procuroit à ſi bon marché de ſi grands avantages (*a*). Le tempérament phlegmatique, froid & ferme des Hollandois, fait que certaines actions, qui ſont à peine croyables en d'autres Nations, ſont très-compatibles avec leur caractere. Peut-être que la douceur, l'indolence, la corruption, & la timidité de notre Cour en ce tems-là, contribuerent à les déterminer à riſquer un expédient également important à leurs intérêts & honteux à la Nation. Le Roi, dont la foibleſſe ne pouvoit être égalée que par la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, pouvoit être détourné de ce que demandoit la gloire & l'intérêt de la Nation par une diſpute de Théologie, où on lui faiſoit le bel honneur de le prendre pour arbitre; tandis que ſes Miniſtres, auſſi avides qu'indigens, ſacrifioient le bien de l'Etat, l'honneur du Royaume, & leur propre réputation à l'indigne paſſion de contenter leur inſatiable avarice, appuyée par des raiſons également ſolides non ſeulement pour un Hollandois, mais pour un Hottentot. Mais outre que les Anglois & les Japonois ont unanimement nié le fait juſqu'à leur dernier moment, les Hollandois ne trouverent ni papier, ni Lettre, ni indice pour appuyer leurs ſoupçons, après qu'ils eurent ſaiſi, fouillé & pillé tous les coffres, les boëtes & les cabinets des Facteurs. C'eſt-là-deſſus & ſur une infinité d'autres préſomptions que la Compagnie An-

(*a*) *V. Temple*, Remarq. ſur les Prov. Unies, Ch. VI.

Angloiſe, toute la Nation & même toute l'Europe, ont conclu que c'étoient les Hollandois qui avoient formé un complot; & ſuppoſé que les circonſtances que nous avons rapportées fuſſent inſuffiſantes pour le prouver, on trouve peu s'en faut une démonſtration de leurs intentions, en ce qu'ils s'emparerent peu après de tous les Comptoirs Anglois dans les Iſles des épiceries.

Section III. Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

C'eſt ainſi & par de pareilles voyes que la Compagnie Angloiſe fut chaſſée de ces Iſles; & les Hollandois s'en étant rendus maîtres, en ſont demeurés ſeuls en poſſeſſion juſqu'à-préſent. La mort du Roi *Jaques*, arrivée peu après, ôta toute eſpérance de remédier à ce déſaſtre. Les embarras & les troubles qu'il tranſmit avec la Couronne à ſon Succeſſeur, ne permirent pas à ce Prince de faire pour les intérêts du Commerce, tout ce que ſes lumieres lui dictoient, ni de faire rendre à la juſtice & à l'humanité ce que ſon bon cœur & un juſte reſſentiment lui faiſoient ſentir leur être dû. Qui ne peut douter qu'il n'y ait fait attention, puiſqu'il accorda des Lettres d'interceſſion, qui furent préſentées aux Etats-Généraux, afin d'obtenir pour la Compagnie Angloiſe une ſatisfaction convenable des injures & des pertes qu'elle avoit ſouffertes de la part du Gouverneur d'Amboine (*a*). Cette démarche ne produiſit pas l'effet qu'on en attendoit, & le Roi ne la ſoutint pas, dans l'eſpérance de trouver quelque occaſion favorable de ſe venger, en portant quelque grand coup aux forces navales des Hollandois, & en les mettant pour jamais hors d'état de troubler le Commerce des Anglois, ou d'exécuter leur projet favori de partager les Pays-Bas Eſpagnols avec la France: projet par lequel ils eſpéroient, conjointement avec cette Cour-là, de diſputer aux Anglois la Souveraineté de la Mer (*b*).

Ce qui empêcha la Compagnie d'obtenir ſatisfaction.

Salmon, Hiſtorien de peu de poids, & nullement judicieux, aſſure que la ſeule choſe qui empêcha le Roi *Jaques* de procurer ſatisfaction de cette affaire, ce fut ſa meſintelligence avec ſon Parlement, à l'occaſion de ſes prodigues libéralités pour les Ecoſſois (*c*). Il eſt vrai que cela y contribua, mais nous avons indiqué plus haut de plus fortes raiſons. Les Hollandois ayant ſu quelque tems après que le Tréſor du Roi étoit fort mal pourvu, & que le Parlement refuſoit de l'argent à ce Prince juſqu'à ce qu'il eût redreſſé leurs Griefs, pour augmenter ſon embarras ils refuſerent de payer les Garniſons des villes de ſureté, conformément au Traité fait avec la Reine *Elizabeth*. Cela fit murmurer les Troupes, & penſa cauſer une ſédition dans les Garniſons. Par ce moyen le Roi ſe vit en danger de perdre ces villes, de même qu'une ſomme d'argent que les Hollandois devoient à la Couronne, qu'elle leur avoit prêtée. La République profita finement de ces circonſtances, en offrant environ le dixieme de la valeur, dans un tems où elle ſavoit que le Roi accepteroit de l'argent à quelques conditions que ce fût. De cette façon les Hollandois ſe rendirent indépendans de l'Angleterre; indépendance, aux ſuites de laquelle par rapport à notre puiſſance ſur mer, à notre commerce, & ſur-tout à l'égard du dédommagement des pertes

(*a*) *Dodſley*, Vol. II

(*b*) Voy. le Mare Liberum & le Mare Clauſum de *Grotius* & de *Selden*.

(*c*) *Salmon*, Mod. Hiſt. Vol. I. p. 140.

SECTION III. tes que la Compagnie des Indes venoit de faire, on ne fit pas assez de réflexion en ce tems-là, & auxquelles on n'a pas remédié depuis (*a*).

Démêlés entre les Anglois *& les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine. — *Imprécations de* Jaques I. *& Remontrances de* Charles I. *aux* Etats-Généraux.

Les cruautés & les usurpations des Hollandois n'échapperent pourtant pas entierement à nos Princes. *Jaques* I. tout insensible qu'il étoit à l'honneur de la Nation, ne laissa pas, dit-on, de faire cordialement des imprécations contre eux; mais il semble que sa colere & son courage s'évaporerent par-là. *Charles* I. voyant que les Remontrances, les Lettres & les Mémoires ne servoient de rien, fut sur le point d'augmenter sa Flotte, & de tomber sur les Hollandois; mais ce Prince infortuné en fut empéché d'abord par les différends survenus à l'occasion du *Ship-money*, & ensuite par la Guerre Civile (*b*). Comme la Nation & le Gouvernement tomberent dans la derniere confusion, il n'y eut plus rien à espérer sous ce regne, pendant lequel la Compagnie Hollandoise resta dans la paisible possession de cette riche branche de Commerce. Après la mort du Roi, le *Rump* Parlement demanda satisfaction, & les Hollandois, qui sentirent qu'il ne s'agissoit pas de badiner, promirent une prompte justice. Le peu de durée de l'Autorité Parlementaire mit obstacle aux effets de cette promesse, & *Cromwel*, par quelques vues secrettes, ne poussa pas le dessein de les contraindre à un entier dédommagement, & à une pleine satisfaction. *Charles* II. entra deux fois en guerre avec la Hollande pour ce sujet, parmi d'autres raisons; & il n'y a eu que l'appréhension de l'accroissement de la puissance de la Maison de *Bourbon*, qui ait empéché il y a longtems de forcer les Hollandois à restituer Banda & d'autres Isles considérables (*c*) (*).

Déclin du Commerce de la Compagnie.

Depuis le massacre d'Amboine, le Commerce de la Compagnie Angloise aux Indes changea entierement de face, & commença à décheoir; les sévérités des Hollandois faisant redouter à la Compagnie d'entrer dans des querelles qu'elle n'étoit pas en état de soutenir, & ses Officiers refusant de demeurer dans des Colonies où leurs biens & leurs vies n'étoient pas en sureté. Mais avant que de continuer l'Histoire des affaires de la Compagnie dans ces Isles, il faut parler de quelques occasions où les Hollandois & les Anglois agirent comme alliés, tant à Ormus dans le Golphe Persique, qu'à Surate.

Combat des Anglois *&* des Hollandois *contre les* Portugais.

Au mois de Janvier 1625 une puissante Escadre Portugaise vint attaquer quatre Vaisseaux Anglois, commandés par le Capitaine *Weddel*, qui étoient à la rade de Gamron, avec un pareil nombre de Vaisseaux Hollandois. Tel étoit l'état des affaires, que tandis que les Anglois & les Hollandois étoient brouillés & presque toujours aux prises dans les Molucques, les Portugais faisoient tous leurs efforts pour ruiner le commerce des uns & des autres en Perse & dans les Etats du Grand-Mogol. Ici les Anglois & les Hollandois agissoient en fideles alliés contre l'ennemi commun; là en ennemis declarés, sous le masque de l'amitié, & tandis que le Traité entre les deux Nations sub-

(*a*) *Dodsley* Vol. II. p. 147. (*b*) *Idem.* (*c*) *Rapin* & *Guthrie* Hist. d'Anglet.

(*) Il semble que nos Historiens ont bonne envie de mettre les deux Nations aux mains; il faudroit une réfutation aussi longue que leur récit, pour démêler nombre de sophismes dans tous leurs raisonnemens. Les Lecteurs instruits savent à quoi il faut s'en tenir avec les Anglois en fait de Commerce. REM. DU TRAD.

subsistoit. Dans l'action dont il s'agit, les Amiraux Anglois & Hollandois se distinguerent extrèmement contre un ennemi fort supérieur. Le combat dura quatre jours consécutifs sans que la victoire se déclarât pour aucun des deux partis, mais la Compagnie fit une grande perte, un de ses plus beaux Vaisseaux ayant été brûlé : mais elle eut la satisfaction que la perte de l'ennemi fût beaucoup plus grande, & que ses Etablissemens à Surate, & en d'autres endroits dans les Golphes de Cambaye & d'Ormus ne furent point inquiétés (a). Il y eut plusieurs autres actions où les Portugais n'eurent d'autre avantage que la supériorité de forces. Comme ces actions n'eurent aucunes suites décisives ou importantes pour la Compagnie, nous les passerons sous silence, renvoyant le Lecteur au Recueil de *Harris*, où il en trouvera une ample Relation (*).

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *& les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

Tan-

(a) *Lediard* Nav. Hist. sub ann. 1625.

(*) Ce fut effectivement un point capital pour la Compagnie d'avoir dépossédé les Portugais d'Ormus, & qui auroit été suivi de grands avantages, si les Guerres Civiles n'avoient entierement arrêté le Cours du Commerce des Indes. C'est une chose digne de l'attention du Lecteur, qu'une courte relation de l'Etablissement des Portugais à Ormus, & de la maniere dont les Anglois étendirent leurs privileges. *Shah Ayas* s'étant rendu maître des Provinces qui sont le long du Golphe Persique, passa dans l'Isle & bâtit la ville d'Ormus, dans le dixieme siecle. Les Portugais la conquirent en 1508, du tems de *Safedin*, qui étoit tributaire du Roi de Perse. *Albuquerque* côtoyant l'Arabie, apprit qu'il y avoit de la mesintelligence entre le Shah & la Ville d'Ormus, à l'occasion du Viceroi ou Gouverneur; il se présenta avec sa Flotte devant la ville, défit l'Escadre & les Troupes de Perse, & attaqua la ville avec tant de furie que le Viceroi fut obligé de capituler à des conditions honteuses. Il reconnut le Roi de Portugal pour son Souverain, s'engagea à payer tribut aux Portugais, & permit à d'*Albuquerque* de construire un Fort qui commandoit entierement la ville.

Les Maures, opprimés par les Portugais, entreprirent plusieurs fois de se délivrer du joug de ces Maîtres tyranniques; mais la vigilance des Portugais rendit non seulement tous leurs efforts inutiles, mais leur assura tout le commerce de ces Pays-là. Ce fut par grace que l'on permit à *Safedin* de demeurer à quelques milles de la ville, dont il avoit été Souverain. Shah *Abbas* ayant eu quelque sujet de se plaindre de l'insolence des Portugais, & sur-tout de la protection qu'ils avoient accordée à un Italien, nommé *Gabriéli*, qui s'étoit enfui de Perse, ce Prince engagea les Anglois à se liguer avec lui, pour prendre la ville d'Ormus & pour en chasser les Portugais. Ce grand Prince, également illustre par sa valeur & par son équité, n'ayant point de Flotte, avoit été obligé de souffrir pendant longtems les insultes que les Bâtimens légers des Portugais faisoient sur ses côtes. Ils l'avoient fait avant son tems, & ils continuerent à le faire pendant les premieres années de son regne. Fatigué enfin des plaintes de ses Sujets, que ces impérieux Conquérans dépouilloient & pilloient, il chercha à y remédier, d'abord en encourageant les Anglois à établir un Comptoir à *Jasques*. Le Chevalier *Thomas Roe*, étant alors Ambassadeur à la Cour de Perse, le Shah communiqua à ce Ministre son dessein de chasser les Portugais du Golphe. On convint enfin que les Anglois assisteroient le Roi par une Flotte, moyennant certains privileges qu'il accorderoit à la Compagnie; qu'il envoyeroit une Armée de terre, & payeroit tous les fraix de l'entreprise. Selon les conventions le Shah envoya une armée de quarante-mille hommes, avec des barques pour les transporter dans l'isle; en même tems la Flotte Angloise, composée de cinq vaisseaux bien pourvus d'hommes, & qui avoient ensemble quarante pieces de canon, investirent la place par mer, après avoir battu les Frégates Portugaises. Le feu terrible du Fort coula à fonds un des Vaisseaux Anglois, dont on avoit débarqué les canons, afin d'en faire une batterie pour foudroyer le Fort. On l'attaqua si vivement par terre & par mer qu'en moins de deux mois les Portugais capitulerent, à condition de laisser les fortifications dans leur entier

&

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *& les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

Propositions de quelques Marchands de Londres *acceptées, & mauvais succès de leur premiere Expédition.*

Tandis que les Anglois étoient attaqués de tous côtés à force ouverte, ou par des ruses, à guerre déclarée, ou par de feintes démonstrations d'amitié, les affaires de la Compagnie se trouverent sur un mauvais pied, & étoient peu s'en faut entierement ruinées. Pour remédier à un mal qui alloit en empirant, *Charles* jugea à propos d'accepter les propositions que firent quelques Marchands de Londres d'envoyer une Escadre aux Indes, pour faire revivre le Commerce, mais sans préjudice des intérets & des droits de la Compagnie. Bien-que cela fût contraire à la Patente de la Compagnie, non seulement elle ne s'opposa point à cette entreprise, mais elle la favorisa, connoissant l'impuissance où elle étoit de se soutenir seule contre la puissance des Hollandois, & que du succès de cette Escadre dépendoient ses espérances pour l'avenir. On expédia donc une Commission pour certaines personnes, qui y étoient nommées, par laquelle ils étoient autorisés d'envoyer un nombre fixé de Vaisseaux dans l'Orient; & en vertu de cette commission on équippa six grands Vaisseaux (*a*). On ne dit point en quelle année cette expédition fut entreprise; mais les circonstances semblent indiquer que c'est celle à laquelle le Prince *Robert* s'intéressa si fortement, lorsqu'on avoit dessein de faire un Etablissement à *Madagascar*. Le Chevalier *Guillaume Courton*, un des grands promoteurs de cette entreprise, avança pour sa part une prodigieuse somme, qui alloit à cent-vingt-mille Livres sterling pour l'équippe-

(*a*) *Dodsley's* Hist. of the East Indies, Vol. II.

& de se retirer sans rien emporter. Le butin, qui fut immense, se partagea également entre les Persans & les Anglois, & ceux-ci furent recompensés non seulement par une exemtion parfaite de tous droits, mais encore par la moitié de ceux qui se levoient dans le Golphe. Le Capitaine *Hamilton* dit que les richesses qu'ils trouverent à Ormus étoient si prodigieuses, que la Tradition porte qu'on les mesuroit à pleines chaloupes; qu'il y en eut une assez profonde, dans laquelle un Officier jettoit toujours de l'argent, & que le Bosseman du vaisseau, qui s'y trouvoit, jura en colere, que pour chaque poignée qu'il y jetteroit, il en jetteroit deux dans la mer; qu'il ne savoit pas ce qu'il falloit pour les contenter, si une pleine chaloupe d'argent ne suffisoit pas. Quoique l'on ne doive pas prendre cette histoire au pied de la lettre, elle prouve que les richesses qu'on prit étoient immenses. C'est ainsi que les Anglois acquirent un Etablissement solide dans le Golphe. Les conditions faites avec le Shah furent observées exactement jusqu'en l'année 1680, que la Compagnie Angloise manqua à l'engagement qu'elle avoit pris d'assurer la navigation dans le Golphe. Les Persans s'appercevant qu'elle avoit trop peu de forces pour repousser les insultes des Arabes leurs voisins, s'emparerent de la moitié des droits assignée aux Anglois, & leur allouerent onze-cens Tomans, ou trois-mille-trois-cens Livres sterling (1). [Nous aurions pu nous dispenser de donner cette Note, qui n'est à peu de chose près qu'une répétition d'une autre, que l'on trouve dans la Section II. de ce Chapitre, mais nous avons jugé à-propos de l'insérer pour faire remarquer que nos Auteurs ont été tellement occupés dans celle-ci à déclamer injurieusement contre les Hollandois, qu'ils ont manqué d'attention pour d'autres choses. Cette Note est remplie de fautes dans l'Original. 1. On fait bâtir la ville d'Ormus par *Shah Abbas* dans le dixieme siecle; j'ai substitué *Ayaz*, à qui l'on attribue la fondation de cette ville. 2. On parle de l'Etablissement des Portugais à *Gamron*, & il est évident qu'il s'agit d'Ormus, comme je l'ai mis. 3. On fait prendre Ormus par les Portugais en 1608, au-lieu de 1508. 4. On nomme *Thomas Moore*, l'Ambassadeur Anglois qui traita avec *Shah Abbas*, & l'on peut voir dans la Section II. que c'étoit *Thomas Roe*. REM. DU TRAD.]

(1) *Harris* Vol. II. B. I. C. 2. *Hamilton*, Vol. I. p. 104. *Dodsley*, Vol. II.

pement de la Flotte & pour la cargaiſon des Vaiſſeaux. Le ſuccès que cette Flotte eut dans les Indes répondit à la grandeur des préparatifs & aux plus flatteuſes eſpérances: mais les Hollandois, qui ne redoutoient rien à l'égal du renouvellement du Commerce des Anglois immédiatement avec les Indiens, parcequ'ils vouloient demeurer en poſſeſſion de l'avantage d'acheter de la premiere main, attaquerent la Flotte à ſon retour d'une maniere qui fut tout-à-fait ruineuſe pour cette expédition, puiſque dans cette action, deux des plus grands Vaiſſeaux Anglois furent coulés à fond avec tout leur équipage & leur cargaiſon: l'un valoit cent-cinquante-mille Livres ſterling (*a*).

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *& les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

Cette disgrace ne découragea pas cependant les Marchands. La richeſſe des cargaiſons excita en eux un deſir de gagner plus fort, que la crainte & le riſque de perdre. Ainſi les memes Négocians envoyerent l'année ſuivante ſept autres Vaiſſeaux, qui eurent le même ſort que les premiers. Ils furent très-bien reçus par-tout aux Indes, ſe défirent de leurs cargaiſons, & employerent leur argent très-avantageuſement. Mais en revenant richement chargés, ils furent encore attaqués & défaits par les Hollandois. On attribua entierement ce malheur à la néceſſité où ils ſe trouverent de ſe ſéparer, & de faire des voyages en différens lieux des Indes. Un des Vaiſſeaux ayant échoué ſur l'Iſle Maurice devint la proye des Hollandois, & les propriétaires y perdirent réellement dix-mille Livres ſterling, nonobſtant l'humanité prétendue des Hollandois, & les démonſtrations d'amitié & de ſecours. Un autre fut rencontré par deux Vaiſſeaux de guerre de la Compagnie Hollandoiſe, qui l'attaquerent ouvertement, & le prirent avec une cargaiſon qui valoit ſoixante-quinze-mille Livres ſterling, après avoir fait périr le Capitaine & la moitié de l'équipage. Ceux qui reſtoient furent conduits à Batavia, où on les mena en triomphe par les rues avec le Pavillon Anglois, expoſés aux inſultes & aux huées de la populace (*b*). Cette disgrace ruina ſans reſſource la plupart des propriétaires, & découragea les autres de la pourſuite d'une entrepriſe dont ils n'avoient que des pertes à attendre. C'eſt ainſi qu'échoua le projet formé par ces zélés Citoyens pour rétablir le Commerce d'Angleterre dans les Indes Orientales; projet auſſi glorieux dans ſon principe, que malheureux dans ſon iſſue.

Seconde Flotte attaquée par les Hollandois.

Le Roi *Charles*, nonobſtant toutes les difficultés contre leſquelles il avoit à lutter, & tous les embarras où il ſe trouvoit, qui mirent obſtacle au ſuccès de ſes louables intentions, ne négligea pas néanmoins le ſoin des affaires de la Compagnie. Remontrances, Lettres, Menaces tout fut mis pluſieurs fois en œuvre, mais ſans autre ſuccès que le miſérable equivalent ou la reſtitution de quatrevingt-cinq-mille florins; ſomme qui n'approchoit pas de la centieme partie de la valeur des pertes, & des ſuites qu'elles avoient eues (*c*).

Efforts de Charles I. *pour obtenir réparation.*

Les Hollandois triomphoient ainſi ſans rivaux dans l'Orient, tandis que la Compagnie Angloiſe fut non ſeulement contrainte d'abandonner ſes légitimes droits, mais le Commerce en général durant pluſieurs années; les troubles du Royaume empêchant de penſer à des intérêts ſi éloignes, nous ſommes obligés de paſſer entierement ſous ſilence la ſuite de ce regne infortuné;

(*a*) *Dodſley* ubi ſup. Vol. II. (*b*) *Harris* Collection Vol. II. (*c*) *Dodſley* l. c.

SECTION III. *Demêlés entre les* Anglois *& les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

né; on ne trouve aucun monument de ce qu'a fait la Compagnie pendant nombre d'années, ſuppoſé qu'elle ait ſubſiſté comme Compagnie durant cet intervalle. Tels furent les triſtes influences que les troubles domeſtiques eurent ſur le Commerce du dehors, & cela dans une conjoncture fort critique, lorſqu'il auroit pu être porté fort loin, & devenir une ſource de richeſſes & de gloire pour la Nation. C'eſt réellement une triſte & affligeante ſcene, qui n'a jamais été miſe clairement ſous les yeux d'un Lecteur Anglois; mais l'offrir à-préſent & la tracer au travers d'un labyrinthe de funeſtes effets, ce ſeroit écrire une Tragédie & non une Hiſtoire.

Efforts des Hollandois *pour ruiner entierement le Commerce des* Anglois. *Traité avec* Cromwel.

Les immenſes richeſſes, & les forces maritimes que les Hollandois avoient acquiſes, les porterent à vouloir s'aggrandir davantage par l'entier abbaiſſement de notre puiſſance ſur mer. Ce qui leur fit concevoir ce deſſein, ce fut l'opinion que le Parlement, qui n'avoit qu'une autorité précaire, riſqueroit difficilement de s'engager dans une guerre étrangere dans un tems où l'on ne faiſoit que reſpirer, après avoir eſſuyé les travaux & les malheurs des Guerres Civiles. Mais les Hollandois ſe tromperent dans leur calcul; car quelque injuſtement que le Parlement eût acquis l'autorité qu'il avoit, il faut avouer qu'il en fit uſage dans cette occaſion pour maintenir l'honneur de la Nation. La guerre fut déclarée entre les deux Républiques: les Hollandois furent juſtement punis de leur inſolence, & eurent ſujet de ſe repentir d'avoir été les aggreſſeurs (*a*). Après avoir fait des pertes reitérées ſur mer, ils furent contraints de demander la paix, qu'on leur accorda, & qui fut ſignée à Weſtminſter le 5 d'Avril 1654. Par ce Traité ils firent à *Cromwel* la ſatisfaction qu'ils avoient refuſée aux Rois *Jaques* I. & *Charles* I. La nouvelle révolution, qui mit le Gouvernement du Royaume entre les mains d'un Tyran, élevé à ce haut point de grandeur par les intrigues & le crédit de la Hollande, n'opéra rien en faveur des Hollandois dans cette occaſion. Il faut avouer que ſur cet article *Cromwel* remplit ſon devoir avec toute la dignité d'un Roi. Oubliant les obligations perſonnelles qu'il avoit à cette Nation, où il s'agiſſoit de l'honneur & de l'intérêt de l'Angleterre, le Protecteur voulut donner la Loi, & preſcrire les conditions. Il fut ſtipulé dans le vingtſeptieme Article du Traité: „ Que les Etats-Généraux feront juſtice „ de ceux qui ont eu part au maſſacre d'*Amboine*, la République d'Angle- „ terre ne pouvant qualifier autrement cette action, au moins s'il en reſte „ encore quelqu'un en vie". On nomma des Commiſſaires, qui s'aſſemblerent à *Goldsmiths-Hall*, dont la déciſion devoit finalement terminer les griefs des deux Compagnies, qui ſeroient portés devant eux. Les Anglois produiſirent un compte de leurs pertes, outre celle de leurs établiſſemens, qui montoit à deux millions-ſix-cens-quatrevingt-quinze-mille, neuf-cens-quatrevingt-dix-neuf Livres ſterling & dix-neuf ſchelings; laquelle ſomme étoit ſpécifiée en quinze Articles, clairement prouvés. D'autre part, les Commiſſaires Hollandois contrebalancerent cette prétention par une autre, qui n'étoit ni ſpécifiée ni prouvée, de huit-cens-cinquante-mille Livres ſterling. Après avoir peſé les preuves des prétentions réciproques, la Sentence, nommée

Commiſſaires pour terminer les differends les deux Compagnies.

(*a*) Parliament Hiſt. ſub ann. 1654. *Harris*, Vol, II. *Dodſley*, Vol. II.

mée *Réglement*, fut rendue le 30 d'Août 1654. Après avoir rapporté au long les demandes réciproques, on continue en ces termes. „ Toutes lesquelles plaintes, demandes & prétentions, nous ont été présentées par les Députés des Compagnies Angloise & Hollandoise, avec quantité de Documens, d'Actes & de Pieces justificatives, tant pour appuyer leurs prétentions respectives, que pour infirmer celles de leur partie; & enfin la décision sur toute cette affaire a été remise à nous les susdits Commissaires par les Deputés des deux Compagnies. Sur quoi nous les susnommés *Jean Exton*, *Guillaume Turner*, *Guillaume Thompson*, *Thomas Kendal*, *Adrien d'Almonde*, *Christian de Rodenburch*, *Louis Ouwens*, & *Jaques Oyssel*, après avoir vu, lu, examiné & pesé tous ces Documens, Actes & Pieces justificatives produites par les deux parties, & toutes les autres choses qui nous ont paru necessaires pour découvrir la vérité: desirant de reconcilier les deux susdites Compagnies, & d'etablir entre elles une union perpetuelle, nous, en vertu du pouvoir & de l'autorite qui nous a été donnée par le très-haut Lord Protecteur d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & par Leurs Hautes Puissances les Etats-Generaux des Provinces-Unies, avons décidé, defini, determiné, & par ce présent Reglement decidons, definissons, & determinons comme il s'ensuit.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

Reglement.

„ Nous éteignons, annullons & anéantissons à jamais tous différends, procès, prétentions, tant celles qui sont contenues dans les Actes & Mémoires mentionnés au long, que toutes autres, quelles qu'elles soient, que la Compagnie Angloise des Indes Orientales pourroit avoir contre la Compagnie Hollandoise, sans en excepter aucune de quelque qualité, nature ou genre qu'elle puisse etre. En particulier nous statuons & ordonnons, que la susdite Compagnie Angloise ne pourra rien prétendre en aucun lieu de la Compagnie Hollandoise, non pas meme sous le nom de Douane ou de Péage à Ormus, à Gamron, ou en quelque autre endroit de Perse que ce soit; ensorte que les Hollandois ne pourront etre inquietes par les Anglois à cet effet, ni sous aucun autre prétexte que ce soit. Sans prejudice néanmoins des droits & prétentions de la Compagnie Angloise contre le Roi de Perse, & contre tous autres, excepté les Hollandois.

„ De la meme maniere nous éteignons, annullons & aneantissons à jamais, sans qu'elles puissent être renouvellées en aucun tems, sous aucun pretexte & par qui que ce soit, toutes les plaintes, prétentions &c. de la Compagnie Hollandoise contre celle d'Angleterre, de quelque espece, qualité & nature qu'elles soient.

„ Nous statuons que la Compagnie Hollandoise restituera à celle d'Angleterre l'Isle de *Pouleron*, dans l'état où elle est; etant permis aux Hollandois d'en emporter tous les ustensiles, armes & munitions de guerre, les marchandises, les meubles, & tous les effets mobiliaires qu'ils pourront y avoir.

„ Enfin nous déclarons & ordonnons, que la Compagnie Hollandoise payera à celle d'Angleterre quatrevingt-cinq-mille Livres sterling, à Londres, moitié dans le mois de Janvier prochain, & l'autre moitié dans le mois de Mars suivant, stile d'Angleterre. Et par ce moyen toutes les prétentions

SECTION III. *Demêlés entre les* Anglois *& les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

,, tions tant desdites Compagnies, que des particuliers de chaque Nation
,, demeureront éteintes & annullées.
,, Nous avons vu, lu, & examiné toutes les plaintes & demandes qui
,, nous ont été présentées en leur tems, au nom de quelques particuliers
,, Anglois, qui prétendent avoir souffert des injures & des pertes à Am-
,, boine en l'année 1623; & d'autre part nous avons entendu & pesé ce
,, que les Deputés de la Compagnie Hollandoise ont allégué & produit pour
,, leur défense: & nous Commissaires susdits, considérant qu'outre les sous-
,, nommés, personne ne s'est adressé à nous pour produire des plaintes ou
,, prétentions dans le tems requis, après lequel il n'est plus permis d'en
,, présenter, & souhaittant qu'il ne reste plus aucun sujet de plainte, & que
,, tout sujet de querelle & de dispute cesse, après avoir mûrement consideré
,, & pesé tout: en vertu du pouvoir & de l'autorité &c. nous statuons &
,, ordonnons, que toutes plaintes, actions, & prétentions des Anglois, tant
,, publiques que particulieres, au sujet de quelque perte ou injure soufferte
,, à Amboine en l'année 1622 Stile d'Angleterre, & 1623 N. St. seront
,, éteintes, terminées & mises en oubli, & que personne, quel qu'il soit,
,, n'entrera en dispute à cette occasion, ne troublera ni n'inquiétera la Com-
,, pagnie Hollandoise, ni aucun Hollandois sous ce prétexte. D'autre côté
,, nous statuons & ordonnons que ladite Compagnie Hollandoise payera
,, ici à Londres, avant le premier de Janvier prochain, sept-cens Livres
,, sterling à *Guillaume Towerson*, neveu & administrateur de feu *Gabriel To-*
,, *werson*, mort à Amboine. A *Guillaume Colson*, frere de *Samuel Colson* &c.
,, quatre-cens-cinquante Livres sterling. A *Jaques Bayles*, administrateur
,, des effets de *Jean Powell*, trois-cens-cinquante Livres sterling. A *Antoine*
,, *Ellingham*, administrateur des effets de *Guillaume Grigg*, deux-cens Livres
,, sterling. Aux administrateurs de *Jean Wallerel* deux-cens Livres sterling.
,, A *Jeanne Webber*, administratrice des effets de *George Sharrock*, cent-
,, cinquante Livres sterling. A *Jean & Elizabet Collins*, enfans & héri-
,, tiers d'*Eduard Collins*, quatre-cens-soixante-cinq Livres sterling. Aux ad-
,, ministrateurs de *Jean Beaumont* trois-cens Livres sterling. A *Jeanne Web-*
,, *ber*, veuve & administratrice de *Guillaume Webber*, deux-cens Livres ster-
,, ling. A *Jaques Bayles*, administrateur des effets d'*Ephraïm Ramsey* trois-
,, cens-cinquante Livres sterling. Aux exécuteurs du Testament de *Brabro-*
,, *ke* cinquante Livres sterling, & aux administrateurs des effets d'*Emanuel*
,, *Thompson* deux-cens Livres sterling, faisant ensemble la somme de trois-
,, mille-six-cens-quinze Livres sterling, qui seront payées ici à Londres
,, avant le mois de Janvier prochain. Et a cette condition nous insistons que
,, leurs prétentions & poursuites cessent entierement sans que personne en-
,, treprenne jamais de les renouveller (a)".

Comme cette Sentence, ce Réglement, ou cette Décision fut exactement exécutée aussitot que faite, on doit la considérer comme decisive entre les Hollandois. Ils reconnoissoient tacitement par ces petites & peu considérables concessions & satisfactions aux représentans des infortunés Anglois mas-
sacres

(a) *Harris*, Vol. II. p. 455.

ſacrés à Amboine, l'injuſtice de leurs procédures; à moins que l'on ne diſe que cet aveu a été extorqué par la force, comme la Confeſſion des Anglois. Ce Traité remit les affaires de la Compagnie ſur pied; il rendit la vie au Commerce, & inſpira aux particuliers cette indépendance & cette liberté d'action & de ſentiment, qu'ils voyoient appuyées par l'Autorité publique. Les affaires de la Compagnie ſe rétablirent au point, que l'on fit, ſous la protection de Cromwel, une ſouſcription de huit-cens mille Livres ſterling (a).

Section III. Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

Telle étoit la face des affaires lorſque *Charles* II. fut rétabli par l'adreſſe & les intrigues de *Monk*, de même que l'ancienne conſtitution. Une des premieres choſes qu'il fit, ce fut d'accorder à la Compagnie l'appui, & la protection néceſſaire pour faire revivre & affermir ſon Commerce. Il lui accorda une nouvelle Patente, datée du 3 Avril 1661, lui permettant d'exporter en argent la valeur de cent-cinquante-mille Livres ſterling à chaque voyage, moyennant qu'on exportât pour pareille ſomme de marchandiſes étrangeres. Il confirma ſon droit excluſif, & lui donna celui de permettre à des Marchands particuliers de trafiquer d'un Port des Indes à l'autre, ſous le nom de Marchands du Pays. La Compagnie obtint auſſi l'Autorité Civile & Militaire, avec le pouvoir de faire la guerre ou la paix avec les Princes infideles des Indes. Il y avoit cependant cette Clauſe, que ſi cette Patente ſe trouvoit préjudiciable à la Nation, elle ſeroit nulle & ſans effet, en avertiſſant trois ans d'avance.

Patente accordée par Charles II. avec de nouveaux priviléges.

Auſſitôt que le Roi eut commencé à négocier ſon mariage avec l'Infante de Portugal, on réſolut de profiter de cette occaſion pour obtenir à titre de Dot de l'Infante, la Ceſſion de quelque bon Port pour la Compagnie des Indes. C'eſt ainſi que l'importante Iſle de *Bombay* tomba entre les mains des Anglois, à qui elle a toujours reſté, & elle eſt devenue un des Etabliſſemens les plus avantageux des Indes. Il eſt vrai que la terre y eſt ſtérile, & l'air mal-ſain, mais ſa ſituation la rend importante, & les ſuccès que la Compagnie a eus enſuite, démontrent que c'eſt une des meilleures acquiſitions qu'elle ait jamais faite. Après le mariage du Roi on envoya une Eſcadre, ſous les ordres du Lord *Marleburgh*, pour prendre poſſeſſion de cette Iſle, & la recevoir des mains du Viceroi, à qui Sa Majeſté Portugaiſe avoit envoyé les ordres néceſſaires. Ce Seigneur mit à la voile avec cinq Vaiſſeaux de guerre, ayant à bord le Chevalier *Abraham Shipman*, nommé Gouverneur, & ils arriverent à *Bombay* au mois de Septembre 1663, après un fort heureux voyage.

Bombay donnée en Dot à l'Infante de Portugal.

Eſcadre qu'on y envoye.

Le Viceroi étoit prêt à exécuter les ordres du Roi, mais la forte oppoſition du Clergé, qui refuſa de ceder l'Iſle à des Hérétiques, effraya le Viceroi, & le détermina à garder ſa nouvelle Dignité (b). Il y a de l'apparence que l'ambition eut part auſſi bien que la Religion à la conduite du Viceroi: ce qu'il y a de certain, c'eſt que le refus opiniatre qu'il fit de remettre l'Iſle, obligea le Lord *Marleburgh* d'aller avec ſa Flotte à la Rade de *Soually*, pour prendre des rafraîchiſſemens. Le Gouverneur de Surate, qui avoit l'Iſle de *Bombay* ſous ſa juriſdiction, menaça le Comptoir des Anglois de Surate,

On refuſe de la remettre au Roi d'Angleterre.

(a) *Harris*, Vol. II. p. 455. & *Dodſley* Vol. II. (b) *Hamilton*, V. I.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

rate, ſi les Troupes Angloiſes ne ſe rembarquoient, parceque c'étoient pour lui des voiſins trop redoutables pour ne pas les appréhender. Apres avoir pris les proviſions neceſſaires, Mylord partit avec deux Vaiſſeaux pour l'Angleterre, au mois de Janvier 1664, laiſſant le reſte de l'Eſcadre au Chevalier *Shipman*, pour paſſer la Mouſſon de l'Oueſt dans quelqu'un des Ports les plus voiſins. Durant ce tems-là il enterra plus de deux-cens de ſes gens dans *Anjedive*, Iſle deſerte, où il paſſa l'hiver, & demeura depuis le mois d'Avril juſqu'au mois d'Octobre. La Mouſſon étant paſſée, la Flotte mit à la voile, & ſe rendit à *Bombay*. A ſon arrivée le Chevalier *Shipman* menaça le Viceroi & le Clergé, qui s'oppoſoit à la reddition de l'Iſle, du reſſentiment des Rois d'Angleterre & de Portugal, s'ils s'obſtinoient à refuſer d'obéir aux ordres de Leurs Majeſtés. Quelques Portugais, qui n'avoient pas oublié les exploits de *Cromwel*, & qui firent réflexion ſur ce que les Flottes Portugaiſes & Eſpagnoles avoient ſouffert de la part des Républicains Anglois, conſeillerent aux Eccléſiaſtiques de rallentir leur zele. Enfin la crainte l'ayant emporté ſur la Religion, ils conſentirent à un Traité, par lequel on laiſſoit aux habitans le libre exercice de leur Religion & la paiſible poſſeſſion de leurs biens, ſous l'autorité de la Couronne d'Angleterre (*a*). Le Chevalier *Shipman* étant mort, M. *Cook* qui le ſuivoit en rang ſigna le Traité, & prit poſſeſſion de l'Iſle au nom du Roi ſon Maitre, en qualité de Gouverneur. Il ſe mit d'abord à y conſtruire un Fort; mais il fit une faute capitale en concluant le Traite, de n'y pas comprendre les dépendances de *Bombay* juſqu'à *Verſica*, ce qui depuis a été une pomme de diſcorde. Le Fort fut bati régulierement; M. *Cook* fit accommoder un vieux Batiment quarré pour lui-même comme Gouverneur; mais M. *Hamilton* remarque que ni lui, ni quelques-uns de ſes Succeſſeurs n'ont point penſé à bâtir d'Egliſe.

L'Isle eſt remiſe aux Anglois.

Bombay cedée à la Compagnie.

Le Commerce de *Bombay* devint très-floriſſant, mais comme les revenus de l'Iſle ne défrayoient pas les dépenſes néceſſaires pour la garder, cela joint à d'autres raiſons de Politique & de Commerce, obligea la Couronne à la céder à titre de Fief mouvant à la Compagnie, qui l'a conſervée juſqu'à préſent de cette maniere (*b*). Le Fort étoit déja tracé & les fondemens étoient poſés, lorſque le Chevalier *George Lucas* arriva d'Angleterre avec deux Vaiſſeaux; mais les affaires ayant été accommodées avant ſon arrivée, il n'y demeura que juſqu'au mois de Janvier 1666, & retourna en Angleterre, laiſſant le Gouvernement ſur le pied où il l'avoit trouvé entre les mains de M. *Cook* & du Conſeil, ſous l'autorité du Comptoir de Surate. M. *Cook* fit paroître ſon ignorance en fait d'Architecture, en bâtiſſant le Fort dans la place où il eſt, qui eſt ſouverainement incommode; & il ne fit pas une moindre faute en qualité d'Ingénieur, le Fort étant commandé par une montagne qu'on appelle *Dangerée*, qui n'en eſt qu'à environ huit-cens pas. On éprouva les conſequences de ce mauvais choix en 1689, lorſque le Mogol inveſtit le Fort avec une armée. M. *Cook* eſt d'autant plus blamable, que ſans rien entendre à l'Architecture & au Génie, le ſeal bon-ſens lui indiquoit une ſituation plus commode, à une diſtance de cinq-cens pas du coté du

(*a*) *Hamilton* l. c. *Harris* Vol. II. (*b*) *Rapin* ſous ce Regne.

du Sud (*). On bâtit outre cela plusieurs autres petits Forts & des Redoutes, en des endroits convenables, pour mettre l'Isle en sureté contre les invasions (a).

Section III. *Démêlés entre les* Anglois *& les* Hollandois: *Affaires* d'Amboine.

En attendant, les Hollandois avoient poussé pendant plusieurs années le projet depuis longtems concerté de se rendre seuls les maitres du Commerce des Indes. Le regne précedent les avoit mis en état d'exécuter en grande partie ce dessein; pendant l'interregne le Commerce commença à se ranimer, & la Cour étant entrée dans des vues avantageuses à cet égard, la Compagnie recommença à faire quelque figure aux Indes. Les Hollandois résolurent d'y mettre obstacle par une voye aussi éficace que l'auroit été une attaque ouverte, ce fut d'entretenir continuellement la guerre avec les Naturels, jusqu'à ce qu'ils les eussent contraints de chasser tous les Etrangers, à la reserve d'eux seuls (†).

La

(a) *Hamilton*, Vol. I. p. 85.

(*) Quant à la grandeur, à la figure & aux matériaux du Fort, il n'y a rien d'important à reprendre, dit M. *Hamilton*. C'est un quarré régulier, dont le polygone exterieur est d'environ cinq-cens pas, & bâti d'une excellente pierre dure. On y peut mettre cent pieces de canon, & c'est tout ce que l'on peut en dire de bon. Il n'y a pas une seule source d'eau douce, ce qui seul en cas de siege rend toutes les fortifications inutiles; puisqu'avec un peu de patience les ennemis peuvent l'obliger à se rendre à discrétion (1).

(†) Nous trouvons dans le premier volume du laborieux & infatigable *Ralph*, une liste des dommages & pertes dont les Anglois demanderent satisfaction en 1663. Voici les Articles présentés par la Compagnie des Indes.

I. Le Vaisseau *May Flower*, Capitaine *W. Curtis*, fut empêché de faire Commerce à *Achem*, par le Commandant Hollandois *Balthazar* en 1658, nonobstant la permission de la Reine; le même Hollandois se saisit de trois-mille-huit-cens-soixante-dixhuit Livres de poivre, & *Curtis* fut obligé de s'en retourner à vuide.

II. Le Gouverneur de Batavia empêcha en 1658 le Vaisseau *Le Dragon*, Capitaine *N. Badiford*, de trafiquer à *Bantam*, & après de longs délais l'obligea de partir sans charge. Cela l'obligea de demeurer aux Indes jusqu'à ce que ses provisions fussent consommées, & de s'en retourner ensuite dans une mauvaise saison, ce qui fut cause de sa perte. C'est ce que l'on ignoroit encore à Londres, le 10 de Janvier 1658-59.

III. Le Vaisseau l'*Avis*, Capitaine *R. Mayne*, fut contraint de la même maniere en 1658 de partir de Bantam à vuide. On n'en savoit rien à Londres en 1659.

IV. Le Vaisseau *Marygold*, Capitaine *J. Corner*, fut traité de la même façon, avec cette différence, que les Vaisseaux Hollandois qui étoient dans le Port de Bantam, firent feu sur lui.

V. Au mois d'Août 1659, *Pierre de Goyer*, le premier du Comptoir Hollandois à *Jambée* dans l'Isle du Sumatra, à la tête de quarante Hollandois & de cent-cinquante Esclaves armés, entra dans la Loge des Anglois au même lieu, & la pilla au grand dommage de la Compagnie.

VI. En 1659 quelques Vaisseaux Hollandois empêcherent le *Merchant's Delight*, Capitaine *J. Bell*, de trafiquer, & même d'entrer dans le Port de Bantam.

VII. Le *Marchand de Constantinople*, Capitaine *R. Brown*, faisant voile en 1659 entre Vingola & Goa sur la Côte des Indes, fut attaqué par une Flotte Hollandoise, qui lui enleva dix-neuf-cens-soixante-dixhuit grenades, cinquante-neuf canons de fer, & trois mortiers de fonte.

VIII. Argent déboursé en provisions, munitions &c. pour les Hollandois en 1661.

Ce sont-là les Articles qui furent présentés par la Compagnie, & qui joints à ceux des Marchands des Indes Occidentales &c. servirent de fondement à la guerre qui suivit (2).

(1) *Hamilton* l. c.

(2) *Ralph*, Vol. I. p. 100.

Section III. Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

La guerre ne fut pas sitôt déclarée, qu'ils tournerent d'abord tout leur ressentiment contre les Anglois, & la supériorité de leurs forces aux Indes fut cause que le succès couronna généralement leurs entreprises. La paix s'étant conclue entre l'Angleterre & la Hollande, ils recommencerent avec les Indiens, & soutinrent le Prince de Java contre son pere, jusqu'à ce que les Javanois, pour leur propre conservation, fussent obligés d'exclure notre Compagnie. La perte de l'Etablissement Anglois à Bantam fit beaucoup de tort à ses affaires, desorte qu'elle se détermina de tenter de recouvrer à tout prix un poste si important pour son Commerce. On fit de grands & extraordinaires préparatifs pour cette entreprise; on équipa une Flotte de vingt-trois Vaisseaux, dont plusieurs étoient de soixante & de soixante-dix pieces, qui fut en etat de faire voile en 1685. On y embarqua un Corps de huit-mille hommes de troupes réglées, & il n'y eut personne qui doutat qu'avec de pareilles forces les Anglois ne fussent en état de se rétablir à Bantam & d'humilier l'orgueil des Hollandois (a). Une Cour corrompue en décida autrement. La prodigalité engendra l'avarice, & cette insatiable passion fit perdre de vue au Ministere tous les principes d'honneur; étouffa la voix forte de la probité, de la conscience & du zéle pour le Bien public. On mit un embargo sur cet armement durant neuf mois sous divers prétextes, mais dans la vue d'extorquer de grosses sommes à la Compagnie. Le tems s'étant enfin à peu près écoulé, l'Ambassadeur de Hollande arrêta entierement l'Expédition, par un présent de cent-mille livres qu'il fit à certaines personnes en crédit; action qui a imprimé une tache ineffaçable au regne mercenaire d'un Prince foible & débauché. C'est ainsi que l'intérêt & l'honneur du Royaume & les droits d'une Compagnie établie par les Loix, & favorisée par tous les prédécesseurs de ce Monarque, furent sacrifiés pour une médiocre somme d'argent. *Charles*, il faut l'avouer, entendoit le Commerce, & l'auroit encouragé, si ses passions déréglées, & la volupté, lui avoient laissé le tems de faire attention au bien de ses peuples. On a une preuve de ses dispositions dans les nouveaux privileges qu'il accorda à la Compagnie un an après son rétablissement. La Compagnie eut en son frere *Jaques II.* un plus puissant & plus zéle protecteur. *Charles* lui avoit accordé une nouvelle Patente la dixhuitieme année de son regne, & l'avoit étendue en la vingt-cinquieme; son successeur augmenta non seulement les privileges de la Compagnie, mais partagea en quelque façon avec elle la Souveraineté (b). Il lui accorda le droit de batir des Forteresses, de lever des Troupes, de juger par des Conseils de guerre, de battre monnoye &c. le tout dans la vue de la mettre en état de disputer le Commerce avec les Hollandois, & d'assurer ses Royaumes contre les usurpations à cet égard. Il n'y a pas de doute, qu'avec de si grands avantages & sous la protection d'un Prince qui entendoit & aimoit le Commerce, la Compagnie ne fleurit, ne devint puissante, & qu'elle ne profitat de l'autorité dont le Souverain l'avoit revetue. Il est vrai qu'el-

La Compagnie Angloise tâche de recouvrer Bantam.

La Corruption de la Cour d'Angleterre fait échouer ce dessein.

Jaques II. [illegible] la Compagnie.

(a) *Hutch.* Vol. II. Account of Commerce. *[illegible]* Vol. I.

(b) *[illegible]*, Vol. II.

Section III.

qu'elle s'en servit de façon à en faire sentir tout le poids à ses compatriotes, sans leur faire part d'aucun des avantages qu'elle en retiroit.

Demêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

Emprunt aux Indes. Honteuse conduite.

Ayant fait la dépense d'un si grand armement, la Compagnie fut obligée d'employer les Vaisseaux, mais ses fonds ne suffisant point pour faire la cargaison, elle envoya ordre à ses Gouverneurs & à ses Facteurs d'emprunter aux Indes telles sommes qu'ils pourroient sur le crédit de la Compagnie. Plusieurs Navires demeurerent sans charge, & on les fit servir pour le fret. Jusques-là la conduite de la Compagnie étoit dans les regles de la probité, mais ce qui suit étoit perfide, lâche & indigne de Sujets d'un Etat Civilisé & Chretien. Le Capitaine *Hamilton*, qui paroit avoir été un honnete homme qui avoit du sens, nous apprend qu'il a vu une Lettre des Gouverneurs de la Compagnie en Angleterre à leurs Facteurs, qui les chargeoit, après avoir fait valoir leur crédit autant qu'il seroit possible, de chercher querelle à leurs Créanciers, & de ne plus faire de commerce (a) méthode abrégée de payer ses dettes, qui fait voir qu'il n'y a pas d'ingratitude & de lâcheté si noire, dont le cœur humain, possédé par l'avarice, ne soit capable (*).

Abus que Sir Josias Child & son frere font de leur pouvoir.

Plusieurs Auteurs attribuent toute cette affaire aux intrigues, à l'orgueil & à l'ambition du Chevalier *Josias Child*, & de son frere M. *Jean Child*, fait Chevalier & Gouverneur de *Bombay*. La maniere arbitraire dont il gouver-

(a) *Hamilton*, Vol. I. p. 87. *Harris*, Vol II.

(*) Mr. *Hamilton* dit (1) que Bombay fut gouvernée d'une maniere partiale, peu réglée & très-peu politique jusqu'à l'an 1674. Alors le Président *Aungier* réforma par sa prudence & sa modération divers abus qui s'étoient glissés sous les Gouverneurs précédens. Ayant laissé le soin des affaires de Surate à des Lieutenans, il passa à Bombay, pour mettre cette Isle en liberté, en y établissant l'administration de la Justice, qui jusqu'alors avoit été entre les mains d'un seul, qui distribuoit ses faveurs au gré du Gouverneur. M. *Aungier* établit une Cour réglée, où toutes les causes devoient être portées & débattues; & cette maniere d'administrer la Justice subsista jusqu'à ce que le Chevalier *Jean Child* parvint au Gouvernement. M. *Aungier* fut le premier qui proposa d'enfermer la ville depuis *Dungerie* jusqu'à la *Pointe de Mendham*, cela ne s'exécuta pas néanmoins durant son administration. Cet ouvrage étoit destiné à augmenter la gloire de M. *Boon*, un des Gouverneurs suivans, qui paroit avoir été à juste titre le Héros de notre vertueux Auteur, le Capitaine *Hamilton*. C'étoit une fortification très-nécessaire pour se défendre contre les insultes des voisins inquiets & gueux du Continent, comme il parut dans la guerre avec *Conagee Angree*. L'année qui précéda l'arrivée de M. *Aungier*, les Hollandois envoyerent une Escadre & un Corps de troupes pour attaquer *Bombay*. On les reçut si chaudement à leur descente, & ils trouverent une résistance si vigoureuse, à laquelle ils ne s'attendoient point, qu'ils furent bien aise de renoncer à leur entreprise avec perte de trois-cens hommes. Les Gouverneurs de Bombay furent en général assez bons, au moins en comparaison de celui qui le devint en 1682. On dit que le Chevalier *Jean Child* aux Indes, & son frere qui étoit à la tête des affaires de la Compagnie en Angleterre, avoient fait une espece de complot de piller, de dépouiller, & d'opprimer tant les Anglois que les Indiens qui étoient sous leur jurisdiction. Rapporter tout ce qui est duement attesté sur leur sujet, ce seroit faire un Libelle & non une Histoire: ainsi nous le passerons sous silence, souhaittant que toute cette affaire pût être ensévelie dans un éternel oubli.

(1) Vol. I. p. 129.

SECTION III.

Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

Revolte dans l'Iſle.

verna, fut également onéreuſe aux Marchands, tant Indiens qu'Anglois, & aux Troupes. Il diminua la paye des Soldats de trente pour cent, ce qui les aliena entierement du Gouverneur, & les diſpoſa à ſaiſir la premiere occaſion de procurer une révolution dans les affaires de l'Iſle. Elle ſe préſenta bientôt. *M. Ward*, beau-frere du Gouverneur qui l'avoit fait ſon Lieutenant, entretenoit une correſpondance ſecrette avec le *Suajée*, l'invitant à faire deſcente dans l'Iſle: l'affaire ſe découvrit, ce qui n'empêcha pas le *Suajée* de faire une tentative. Il envoya une Flotte de quatrevingt petits Bâtimens pour faire une deſcente, mais ils furent ſi chaudement reçus qu'ils ſe retirerent avec perte. On montra à *Ward* ſes Lettres qu'on avoit interceptées, on lui ôta le Gouvernement, & on l'envoya avec ceux de ſa faction au Chevalier *Jean Child* à Surate, qui étoit en ce tems-là le lieu de la réſidence du Gouverneur. Les habitans de l'Iſle s'étant emparés de l'autorité choiſirent le Major *Kegwin*, Officier expérimenté, pour diriger le Militaire, & mirent le Capitaine *Thorburne* à la tête du Gouvernement Civil (a)

Elle eſt appaiſée. Cruauté & inſolence du Général Child.

Les choſes demeurerent dans cet état juſqu'à l'arrivée de la Frégate *le Phénix*, en 1685. On l'avoit dépêchée d'Angleterre, ſur les repréſentations que le Chevalier *Jean Child* y avoit envoyées pour demander la reſtitution de l'Iſle, & qu'elle fut remiſe ſous l'obéiſſance de la Compagnie. On n'eut pas plutôt publié les ordres du Roi, & le pardon qu'il accordoit à tous ceux qui rentreroient dans le devoir, que tous les habitans ſe ſoumirent; mais pour leur ſureté ils dreſſerent quelques Articles, pour les faire ſigner par le Général *Child*, c'étoit le titre qu'il avoit alors, & par *Tyrrel* Capitaine de la Frégate. Ils ſtipulerent entre autres choſes, que tous ceux qui ſouhaitteroient de retourner en Angleterre, auroient la liberté de partir, & de paſſer ſur quelqu'un des Vaiſſeaux de la Compagnie. *Kegwin* profita de la liberté de partir, mais *Thorburne*, qui avoit famille & n'étoit pas riche, reſta pour éprouver de nouveaux effets de l'inhumaine cruauté du Gouverneur (b). Ici ſe préſente une indigne & noire ſcene d'iniquité, que l'honneur de la Nature Humaine nous oblige de ſupprimer. En effet le Général ne fut pas plutot rétabli, qu'il exerça la tyrannie la plus effrénée, la plus inſolente, & la plus orgueilleuſe. Non content d'opprimer *Thorburne* par les actions les plus artificieuſes & les plus baſſes, deux autres ſur-tout, dont la probité étoit un obſtacle à ſes deſſeins, furent les victimes de ſon injuſte reſſentiment. C'étoit MM. *Pit* & *Bourchier*, tous deux membres du Conſeil, & dont les ſentimens étoient très-différens de ceux du petit Bacha. Ils avoient toujours preferé l'honneur & la vertu à ſa faveur, s'oppoſant conſtamment à ſes pernicieux deſſeins, mais ils ſuccomberent enfin ſous le poids de ſon autorité. Ce qui fit éclatter particulierement le reſſentiment du Chevalier dans toute ſa violence, ce fut la fermeté avec laquelle ces Meſſieurs s'opposerent à la diabolique Inquiſition qu'il avoit établie ſous la préſidence d'un Grec refugié. L'amour de la liberté & ſa cruelle perſécution les obligerent à chercher un aſile dans les Etats du Mogol, où pendant quelque tems ils trafiquerent avec bonheur. *Pit* fut à la fin pris par des Pirates, & ſa

(a) *Dudley* Vol. II. *Hamilton* l. c. (b) *Dudley*, ubi ſup.

ſa rançon par les ſoins du charitable Gouverneur fut portée ſi haut, qu'il mourut dans l'eſclavage. Enſuite il fit demander au Gouverneur Mogol de Surate, en des termes fiers & impérieux, de lui remettre entre les mains *Bourchier*, ſa femme, ſes enfans & ſes biens. Cette requiſition, jointe à des remontrances à ce Gouverneur au ſujet de griefs prétendus, donna lieu à la guerre avec le Grand-Mogol, qui ſuivit bientôt. On peut aiſément concevoir juſqu'à quel point ce Brigand Anglois doit avoir outré les choſes, pour rendre ſes accuſations ou prétentions plauſibles; prétentions fondées uniquement ſur la fraude, l'ambition & la tyrannie, dont tout le but étoit de liquider, ſans rien debourſer, ſes comptes avec les Marchands Indiens, ſes Créanciers, d'augmenter ſon pouvoir & de ſatisfaire ſon reſſentiment particulier contre *Bourchier* (a) (*).

Ces

(a) *Hamilton*, Vol. I.

(*) Le Lecteur ne ſera peut-être pas fâché de voir ces prétentions ou accuſations compriſes en trente-cinq articles. Nous croyons que cette Piece ne ſe trouve que dans l'Hiſtoire des Indes Orientales de M. *Hamilton*.

I. 1687. L'année paſſée un Navire de *Mulah Abdal Gaffour*, qui revenoit de *Juddah*, rencontra deux Pirates Danois, qui le prirent. La nouvelle en étant venue à Surate, le dit *Gaffour*, à la perſuaſion de *Muchir Razim* & d'autres Marchands, porta ſes plaintes à [illegible] *Caun* alors Gouverneur de la ville & aux autres Officiers, diſant que des Anglois de Surate avoient pris ſon vaiſſeau: il envoya en même tems ſon Procureur à la Cour, pour ſe plaindre au Roi, qui ordonna au Gouverneur &c. de faire les informations néceſſaires, & de rendre juſtice en conformité. A force de préſens je fus dépeint au Roi, à ſes Sujets, aux François, aux Hollandois, & aux autres Nations, avec des couleurs ſi noires, que je ſuis en quelque façon honteuſement mis hors d'état de trafiquer dans ce Pays.

II. En vertu des plaintes de *Gaffour*, je ne pus retirer mon argent de la Douane, ni charger mes marchandiſes pour l'Europe, ayant été ſaiſies & arrêtées. Je fus par-là obligé d'abandonner le Port & le Commerce, & de me retirer à Bombay. J'ai chez moi entre trente & quarante Lacks de roupies en argent & en effets; ce dont vous pouvez vous aſſurer en envoyant une perſonne de confiance pour le voir. Conſidérez la perte que je fais en ne faiſant pas circuler mon argent dans le Commerce, & en ne débitant point mes marchandiſes. Je demande votre réponſe.

III. *Mulah Abdal Gaffar*, en me décriant par ſes faux rapports, a fait tort à mon crédit, & eſt cauſe que l'on craint de ſe fier à moi. J'ai à Surate douze vaiſſeaux chargés de marchandiſes, qui doivent recharger pour l'Europe, & qui par un effet de ſes calomnies ſont obligés d'y paſſer l'hiver. Ce retardement eſt préjudiciable aux Douanes de Sa Majeſté, à la Compagnie, mes Maîtres, & j'en ſuis reſponſable.

IV. Meſſieurs *Pit* (1) & *Bourchier*, étant redevables de diverſes ſommes d'argent à la Compagnie, je leur aurois fait rendre compte; mais ils ſe ſont cachés, & ſe ſont mis ſous la protection du Gouverneur [illegible] *Caun*. Quant à *Pit*, il eſt mort, & à tous les diables (*étrange langage*). *Bourchier* eſt toujours à Surate. Je le demande avec ſa femme, ſes enfans, ſa famille, & tous les Anglois qui lui appartiennent, de même que leurs effets.

V. Autrefois on permettoit de débarquer ſur le rivage à Soualy toutes les marchandiſes qui venoient de la Côte de Malabar, de Moka & d'autres endroits pour l'Europe, & de les recharger ſans rien payer; mais le Gouverneur *Cr[illegible] Caun* a exigé des droits pendant le tems de ſon adminiſtration. Je demande réparation, & l'abolition de cet uſage.

VI.

(1) Le Capitaine [illegible] Dans les Voyages de *Harris*, l'Hiſtoire des Indes Orientales de [illegible] ce [illegible] nommé *Pit*.

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *&* *les* Hollandois: *Suite d'*Amboine.

Guerre avec le Mogol.

Ces prétentions servirent de prétexte à la guerre avec le Mogol: *Child*, ou entraîné par sa violence naturelle, ou par la collusion de ses Commettans,

VI. Dans ces dernieres années nous avons apporté plus d'argent qu'autrefois, ce qui a fort enrichi le Port, ce dont le Gouverneur informa le Roi, & il lui plut de n'exiger que deux pour cent. Depuis le Gouverneur a persuadé à Sa Majesté d'augmenter le droit jusqu'à trois & demi pour cent tant de l'argent que des marchandises au grand préjudice du Commerce. Je demande que les droits soient remis sur l'ancien pied, & que l'on restitue le surplus. Ces exactions sont cause que le Gouverneur taxe nos marchandises trop haut, à notre grand dommage.

VII. Ci-devant nous ne payions point de droits pour les habillemens & les provisions. *Cartalab Caun* a exigé des droits sur les uns & les autres. Je demande qu'on nous rembourse ces deux articles, & qu'on ne nous inquiette plus là-dessus.

VIII. Si nos marchandises qui viennent du Pays, sont volées, ou endommagées de dessein prémédité, Sa Majesté a ordonné que ses Officiers doivent payer le dommage. Il n'y a que peu d'années que les marchandises qui nous venoient d'*Amadabaad* & de *Darramgam* à Surate, furent pillées sur la route. Nous avons demandé satisfaction au Gouverneur, mais nous n'en avons jamais obtenu aucune. Je demande que le Roi ordonne qu'on nous fasse réparation de la grande perte que nous avons faite.

IX. Plusieurs des gens du Pays nous doivent, sans que nous puissions en rien tirer, ayant fait sans fruit des remontrances réitérées aux Gouverneurs des lieux où ils demeurent. Nous demandons que tous les Gouverneurs & leurs Officiers nous assistent pour le recouvrement de nos dettes.

X. Nous apportons dans le Pays plus d'argent qu'aucune autre Nation, que l'on porte à la Douane. Après y avoir passé on l'envoye à la Monnoye pour y être marqué. Mais par des vues d'intérêt particulier les Officiers retardent de le convertir en especes, au grand détriment du Commerce, parceque faute d'especes nous ne pouvons faire nos assortimens & charger nos vaisseaux dans les saisons convenables. Nous demandons que désormais on ne permette plus de délai à la Monnoye, & que notre argent soit marqué séparément, pour expédier plus promptement.

XI. Quand nos vaisseaux arrivent, & que nous les déchargeons, nous portons nos marchandises à la Douane, où elles sont souvent endommagées, brisées & volées. Nous demandons de pouvoir avoir un Magazin à part, & distinct de celui des Hollandois; & qu'aussitôt que nous aurons vendu nos marchandises, ou que nous les aurons envoyées au Comptoir, l'Officier de la Douane fasse le compte des droits du Roi, & les reçoive sans nous inquiéter davantage.

XII. Autrefois nous avions coutume d'acquitter les droits une fois par an: depuis quelque tems les Officiers de la Douane envoyent tous les jours, toutes les semaines & tous les mois chez notre Courtier, qui pour ne pas essuyer d'affront est obligé de leur donner quelque chose, au grand préjudice de notre Commerce. Nous demandons que ce qui regarde les droits soit remis sur l'ancien pied.

XIII. Lorsque *Gyaseah Caun* étoit Gouverneur de Surate, la ville fut environnée de murailles par ordre du Roi; nous avions en ce tems-là à la porte de Brampour un jardin, entouré de trente-quatre boutiques: le jardin, les boutiques, les écuries, les cabinets &c. valoient vingt cinq mille roupies. Quand les murs en approcherent tout a été ruiné. Nous demandâmes satisfaction au Gouverneur, & il promit de nous la procurer des coffres du Roi, mais il n'a jamais acquitté sa promesse. Nous demandons le payement de cet article.

XIV. Autrefois, quand nos marchandises venoient à Surate, nous ne payions que les droits ordinaires, & nous les embarquions pour l'Europe & pour ailleurs, sans aucun autre embarras. Depuis les Officiers des lieux où nos effets arrivent, demandent les reçus du Gouverneur & des Officiers de Surate, & souvent arrêtent nos marchandises. Par-là il arrive que souvent nos navires reviennent à vuide, & sont obligés fréquemment de passer l'hiver dans le Pays, au préjudice des Douanes du Roi & de nos affaires. Nous demandons d'être retablis dans l'ancienne liberté pour ce trafic.

XV.

tans, se saisit des Navires des Sujets du Mogol, par-tout où il les trouvoit. Les Marchands de Surate, qui faisoient un Commerce immense par mer

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois au sujet d'Amboine.*

XV. Autrefois les Officiers se contentoient d'examiner un ou deux balots, permettant d'embarquer & d'expédier le reste, sans autre embarras, s'ils trouvoient les premiers conformes à la déclaration. Depuis quelque tems les Officiers de la Douane fouillent toutes nos marchandises, & mettent tout en désordre, ce qui nous engage dans la dépense de les faire embaler de nouveau, & souvent ils les endommagent. Nous demandons qu'ils soient visités & embarqués suivant la déclaration, sans autre difficulté.

XVI. Dans ces derniers tems le *Merbas* ne veut pas de trois ou quatre jours expédier nos chaloupes qui viennent de Soually à la Douane. Nous demandons qu'elles soient expédiées avec la diligence accoutumée.

XVII. Quelquefois des Marchands achettent nos effets, & ensuite ils font banqueroute, & alleguent leur pauvreté. Nous demandons d'être dédommagés sur les Douanes du Roi, afin de ne plus perdre avec ses Sujets.

XVIII. Quand nous envoyons nos Courtiers au Gouverneur, aux Officiers &c. on ne les admet qu'après que les domestiques ont achevé de manger. Nous demandons que que ce Grief soit redressé.

XIX. Autrefois nous étions accoutumés d'envoyer, sans que l'on nous inquiétât, les chevaux qui nous venoient de Perse, de Bassora &c. dans nos écuries. Depuis ces derniers tems on les mene au Gouverneur, on leur applique son sceau autour du col, & nous sommes privés de leur service. Nous demandons que cela soit redressé.

XX. Le Gouverneur, les Officiers &c. nous font demander du drap large, des lames d'épée &c. que nous ne pouvons civilement leur refuser. Quand nous en faisons demander le payement, nos gens sont battus, insultés & maltraités. Nous demandons que l'on n'envoye rien prendre sans le payer.

XXI. Quand les marchandises destinées pour Agra, Amanadabant &c. arrivent à *Boraach*, le Gouverneur nous oblige d'en payer un droit de dix-huit par mille, ce qui est contraire aux ordres du Roi. Nous demandons que cela soit redressé, étant sur le meme pied que les Maures & les Banians.

XXII. Nous demandons que toutes les marchandises qui payent des droits, puissent être portées à Surate, y être gardées & embarquées dans la saison convenable, sans chicane.

XXIII. Nous demandons que les Gouverneurs des Provinces ou des Villes n'accordent point de protection à nos Serviteurs, qui nous ont quitté sans congé, & sans avoir liquidé leurs comptes, & que nous puissions procéder contre eux comme nous le jugerons à-propos & convenable.

XXIV. A notre arrivée dans ce Pays le Roi nous accorda un terrein pour servir de *Bander*, afin d'y réparer nos navires. Le Gouverneur, à notre grand préjudice, en a fait un jardin. Nous en demandons la restitution, ou qu'on nous donne un terrein équivalent proche de la mer.

XXV. Ci-devant nous payions deux roupies & demie par bale d'Indigo, sans la dépaqueter: depuis les Officiers le chargent comme il leur plait, outre qu'ils gatent & pillent la marchandise. Nous demandons le rétablissement de notre ancien privilege.

XXVI. Les Gouverneurs &c. prennent du fer, des canons, du plomb &c. pour le service du Roi. Quelquefois ils sont révoqués, & quand on demande le payement à leur successeur, on répond que le Roi n'a pas besoin de nos marchandises. Nous demandons un prompt payement.

XXVII. Quant à l'isle de *Bombay*, elle ne produit point de bled. La Flotte du Mogol y passe souvent l'Hiver, ce qui fait hausser le prix des vivres. Nous ne pouvons en tirer de Surate & des autres Ports du Mogol, à moins que nous ne payions un quart pour cent. Nous demandons d'être exempts de cette taxe.

XXVIII. Un vaisseau de la valeur de vingt cinq-mille roupies, étant venu d'Angleterre contre les privileges de notre Compagnie, nous saisîmes par ordre de notre Roi le navire

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois & *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

mer à Mocha, en Perse, & à Bassora vers l'Occident, & à Bengale, Achen, aux Moluques & à Siam en Orient, prirent des Passeports du Général Anglois, qui n'empecherent pas qu'on ne se saisît d'eux, sans s'embarasser de la protection qu'il leur avoit promise & accordée. Il ne daigna pas même envoyer personne au Roi, ni faire une déclaration de guerre, ainsi que cela se pratique parmi les Nations civilisées. Il vouloit avoir le tems de recueillir les fruits de son brigandage, avant que l'on pût faire marcher des troupes contre lui. C'est ainsi que la Compagnie se trouva engagée dans une querelle qui lui coûta quatre-cens-mille Livres sterling, outre la perte de son crédit auprès du Grand-Mogol & de ses Sujets: trait d'une fausse politique, dont elle ressent encore les effets aujourd'hui. Selon quelles regles du sens-commun le Général aux Indes, & le Chevalier *Child* son frere en Angleterre, pouvoient-ils s'imaginer qu'ils voleroient, pilleroient

& sa charge à Surate, mais le Gouverneur de la ville nous l'arracha par force, & le remit à M. *Bourchier*. Nous demandons que ledit vaisseau & sa cargaison nous soient délivrés; que *Bourchier* en rende un fidele compte, & que le Gouverneur prenne soin qu'il n'en détourne rien.

XXIX. Contre les privileges accordés par le Roi, qui n'obligent qu'à payer un seul droit des marchandises, les Officiers nous ont forcés ces dernieres années de payer double droit outre des casuels, au grand préjudice du Commerce. Nous demandons que les choses soient rétablies sur le premier pied.

XXX. Nous avions ci-devant loué un terrein pour des écurics, que *Meer Nossim* a acheté, & dont il nous a privé après que nous y avons eu fait beaucoup de dépense en batimens. Nous demandons d'être indemnisés.

XXXI. Il y a quelques années que nous avons laissé une ancre à l'embouchure de la Riviere, que *Mirza Mossum* a fait tirer. Nous l'avons redemandée en offrant de lui payer ses fraix, mais nous n'avons jamais pu l'obtenir. Nous demandons que son fils la restitue sous cette condition.

XXXII. Quand nos vaisseaux arrivent, ils envoyent leurs chaloupes chargées, que l'on arrête tout un jour à la Douane, ce qui empêche le cours des affaires. Nous demandons qu'elles puissent passer sans obstacle.

XXXIII. Nous apprenons qu'on a enlevé & brûlé plusieurs vaisseaux à Bengale. Comme nous n'avons aucune part à cela, nous demandons que Sa Majesté donne ordre que personne ne nous tire en cause à ce sujet.

XXXIV. Il y a quelques années que le *Selee* passa l'hiver à Bombay, avec la Flotte du Roi; pendant son séjour quelques-uns de ses gens tuerent deux Anglois, ce qui engagea nos gens à vouloir venger leur mort, mais on les appaisa en leur donnant les plus fortes assurances qu'ils auroient toute la satisfaction possible. Le Gouverneur emprisonna à-la-vérité les meurtriers sur nos plaintes, mais il les relâcha au bout de trois jours. Nous demandons qu'ils soient livrés pour être punis.

XXXV. S'il nous arrive de demeurer en partie de plaisir jusqu'à ce que les portes de la ville soient fermées, le portier refuse de nous laisser entrer sans payer. Nous demandons que le Gouverneur donne ordre que ces canailles ne nous fassent plus affront (1).

Tel étoit le Mémoire de griefs que le Général *Child* présenta, & qui servit de prétexte à une guerre, sans avoir jamais envoyé ses plaintes à la Cour. Un Lecteur judicieux remarquera sans peine, combien plusieurs de ces griefs sont vains, frivoles & absurdes, combien d'autres sont injustes; & qu'ils sont couchés d'un air d'autorité insolent, aussi ridicule qu'imprudent.

(1) *[illegible]* Hist. of the East Indies. Vol. I.

SECTION III.

Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Injure d'Amboine.

roient & dépouilleroient impunément les Sujets du Grand-Mogol dans un endroit de ses Etats, & qu'ils feroient commerce dans l'autre paisiblement & avec une entiere liberté? Ils ne pouvoient pas s'attendre que le Roi demeureroit spectateur oisif du malheur de ses Sujets, & de l'insolence des Anglois. C'est pendant ce tems-là que les Etrangers, & les Hollandois eux-mêmes, eurent raison de se plaindre de la hauteur insolente avec laquelle une Compagnie de Marchands insultoit un grand & puissant Monarque. Le premier exploit de cette extravagante politique fut celui du Capitaine *Andrews*. Ayant fait voile pour *Mocha* avec le Vaisseau *Charles Second*, il arbora le Pavillon Anglois sur la Loge des Anglois, & se saisit de deux Vaisseaux marchands Anglois du Pays, commandés par les Capitaines *Bear* & *Wren*. Le dernier ayant refusé de rendre son Navire, fut tué dans sa propre cabine (*a*). Le Gouverneur & les Marchands de Mocha, desapprouvant un procédé si violent, eurent dessein de contraindre *Andrews* de rendre les Vaisseaux, mais en ayant eu avis il se retira précipitamment à son Bord, en laissant le Pavillon sur la Loge. Bientôt après il partit de Mocha avec ses deux prises.

La Compagnie obligée de faire réparation des violences du Général Child.

La Compagnie souffrit de ses captures, car elle fut obligée de faire une ample restitution aux propriétaires. M. *Clive*, Supercargo du *Streights Merchant*, un des Vaisseaux pris, prit des Lettres de change payables au Grand-Caire pour sa cargaison, excepté soixante bales de Caffé, qu'il apporta en Angleterre, où elles se vendirent bien, & ce fut sur le prix qu'on en retira, que la Compagnie fut obligée d'indemniser les propriétaires du reste de la cargaison; le tout monta à trente-deux-mille Livres sterling. On paya de la même maniere la cargaison du *Bristol* aux propriétaires, aussi bien que celle du *Johanna*, montant à soixante-mille Livres st. Le *Petit Betty*, pris par le *Phénix* en allant aux Indes, & vendu à *Bombay* pour six-cens Livres st. coûta à la Compagnie douze-mille Livres st. en Angleterre. Le propriétaire de ce Vaisseau, nommé *Haslewell*, qui étoit un Quakre, arrêta le Capitaine *Tyrell* à la Bourse; celui-ci offrit *Jaques II.* pour caution, que le demandeur refusa, dit-on, acceptant un particulier, qui étoit le Chevalier *Joseph Herne* (*b*).

Le Général saisit tous les Vaisseaux du Mogol.

Les Vaisseaux le *Charles*, le *César*, le *Royal James & Mary*, se saisirent de quatorze Bâtimens des Marchands de Surate, & les menerent à Bombay en 1688, sans que la guerre avec le Mogol fût déclarée; le Général n'en vouloit qu'aux habitans de Surate, qu'il prétendoit humilier. Le Capitaine *Hamilton* vit ces Navires à Bombay; il rapporte aussi que dans le mois d'Octobre, *Child* avec le *Royal James & Mary* & quatre autres Vaisseaux mit à la voile pour forcer le Gouverneur & les Habitans à lui accorder ce qu'il demandoit si arbitrairement, mais il n'y réussit pas. Ayant échoué dans son dessein, il quitta Surate au mois de Janvier 1689, extremement irrité d'avoir manqué son coup, & il amena avec lui tous les Vaisseaux Anglois, excepté L'*Adventure*. Le *Phénix* avoit contraint ce Navire de passer la Barre, où il resta jusqu'à ce qu'il fut entierement rongé des

(*a*) *Hamilton*, Vol. I. (*b*) *Idem.*

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

des vers, & hors d'état de servir; la cargaison demeura plusieurs années entre les mains de M. *Bourchier*. En retournant à Bombay, *Child*, contre l'avis de tout le Conseil, se saisit d'une Flotte chargée de bled pour l'Armée du Mogol. Le Capitaine *Hide*, entre autres, s'expliqua fort librement sur l'imprudence de cette démarche, ce qui lui attira un traitement injurieux de la part de cet arrogant Général. En un mot le danger d'irriter le Grand-Mogol, d'exposer Bombay, & de ruiner les affaires de la Compagnie ne put empecher cet homme vain, présomptueux & imprudent, de continuer à suivre les mesures les plus mal concertées & les plus hazardeuses. Son orgueil, son insolence, son avarice & sa présomption le firent également mépriser & haïr, empécherent son Conseil de lui donner les avis nécessaires, & attirerent à la Compagnie le malheur qui fut la suite d'une guerre avec un aussi puissant Prince, qui avoit en tête un Général aussi ignorant (a).

Sedee Yacoup Général du Mogol demande satisfaction.

Sedee Yacoup, Général du Mogol, ayant eu avis de ce qui se passoit, envoya demander de la maniere la plus honnete au Général *Child* la restitution de la Flotte, l'assurant qu'il n'étoit jamais entré dans les démelés qu'il avoit eu avec les habitans de Surate, & qu'il étoit résolu de tenir encore la même conduite, à moins que par le refus d'une demande si juste il ne le forçat de prendre d'autres mesures. Le Chevalier *Jean Child* lui fit une réponse des plus insolentes, & ordonna de décharger les Vaisseaux à Bombay. *Sedee Yacoup* lui fit faire un autre message plus sec que le premier, le menaçant que si la Flotte n'étoit pas relachée le onzieme de Février, il viendroit certainement la demander à Bombay à la tete d'une armée, le quatorzieme. Cette nouvelle requisition fut encore reçue avec hauteur, & le Général Mogol tint exactement parole, ayant débarqué avec vingt-mille hommes à *Somnée*, qui est à quatre milles du principal Fort (b).

Il débarque à Bombay, & assiège Child dans le Fort.

L'insolence & la présomption sont rarement accompagnées d'un véritable courage. La sécurité de *Child* l'avoit empeché de prendre les précautions nécessaires contre une pareille attaque, & la frayeur lui ôta la présence d'esprit pour se défendre. Jusques-là il s'etoit reposé sur la réputation & la puissance de la Compagnie, qui étoit plus grande qu'elle ne l'avoit jamais été dans les Indes: ce retranchement étant ruiné, il retomba dans sa pusillanimité & dans sa petitesse naturelle. Il y avoit assez de petits Batimens pour s'opposer à la descente de l'ennemi & pour l'empecher, mais le trouble & la confusion que causa un danger si imprévu les rendit inutiles. On les négligea, tandis que le Général étoit occupé de choses de peu de conséquence ou de ses frayeurs. *Sedee Yacoup* surprit la redoute, qui étoit dans le lieu où il débarqua, la Garnison l'ayant abandonnée après avoir mis le feu à un canon pour donner l'allarme. A une heure du matin on tira trois coups de canon du Fort, pour donner avis au Général de l'approche de l'ennemi: cela jetta les habitans qui étoient hors du Fort dans une telle consternation, que les femmes blanches & noires se sauverent à demi nues, avec leurs enfans sur les bras du coté du Fort; mais on refusa de les recevoir, & elles demeurerent dans le voisinage jusqu'au

(a) *Dalby* Vol. II. *Harris*, Vol. II. (b) *Hamilton*, Vol. I.

qu'au jour. La Forteresse de *Magazan*, bien-que défendue par quatorze pieces de canon, & presque inaccessible par sa situation, fut abandonnée à l'approche de l'ennemi, sans que la Garnison eût tiré presque un coup. L'Officier qui y commandoit se retira avec autant de précipitation que de lacheté, ensorte qu'il laissa tout ce qu'il y avoit en prove aux Maures. Dix coffres d'argent, contenant chacun mille Livres sterling & quatre coffres d'armes neuves, entre autres choses, tomberent entre les mains des ennemis, quoique les Matelots eussent offert de les emporter surement. Comment ces coffres avoient eté déposés à *Magazan*, c'est ce qu'on n'a jamais pu savoir, & on n'a pas mieux compris par quelles raisons l'Officier en fit présent à l'ennemi. Ce qu'il y a peut-être de plus surprenant encore, c'est que jamais il n'a été appellé à rendre compte de sa conduite. Les mortiers, les bombes, les munitions & les provisions tomberent aussi entre les mains de *Sedee*. Profitant de la mauvaise manœuvre des Anglois, ce Général detacha un Parti pour piller les Paysans de *Mahim*, & pour reconnoître le Fort, s'imaginant qu'il pourroit bien avoir eté abandonné comme les autres. Il ne se trompoit point, la Garnison s'étant embarquée dans des chaloupes pour Bombay, avant que de voir le détachement. Il établit son quartier général à Magazan, & après avoir planté ses Enseignes sur les remparts, il envoya des Partis pour inquietter & insulter le Général Anglois, qui étoit piqué des suites de son imprudence. Le Capitaine *Péan* eut ordre d'aller à la tete de cinquante hommes déloger les ennemis des hauteurs de *Magazan*; on lui donna pour Lieutenant *Monroe*, Officier d'expérience. Ce petit détachement s'avança en bon ordre jusqu'à une portée de mousquet des ennemis, qui étoient derriere un terrein elevé, qui les couvroit contre le feu des Anglois. Les Maures attendoient-là qu'on les attaquat, *Monroe* ayant observé leur posture, conseilla à *Péan* de faire deux pelotons de son monde, pour enfoncer plus aisément l'Infanterie Indienne. Le Capitaine rejettant fiérement ce bon avis dit au Lieutenant, que quand on lui donneroit le commandement il feroit ce qu'il lui plairoit; que comme on le lui avoit confié, il agiroit suivant ses propres lumieres. Il ordonna ensuite à ses gens d'etendre leurs rangs autant qu'il leur seroit possible, & de faire une décharge générale sur les ennemis, quand ils les verroient à découvert; il prétendoit que c'étoit-là le moyen de jetter la terreur parmi eux. *Monroe* s'opposa vivement à cette disposition, il representa au Capitaine le danger où il seroit, si les ennemis avançoient pendant que ses gens rechargeroient. Mais *Péan* s'opiniâtra, & ordonna de faire feu comme il l'avoit réglé: la suite fut telle que *Monroe* l'avoit prévue. Les ennemis qui étoient plus légerement armés que les Anglois, tres-habiles à combattre de près avec le sabre & le bouclier, & dix fois plus nombreux, saisirent le moment décisif, tomberent tous sur le Capitaine, & par leur poids pénétrerent bientot les rangs peu épais des Anglois. Un mouvement si brusque & si prompt épouvanta tellement le Capitaine, qu'il se retira avec une vitesse incroyable vers une Eglise Portugaise, où il y avoit cent hommes pour le soutenir au besoin. *Monroe* tint ferme avec une partie de l'aile qu'il commandoit, ce qui se reduisoit à qua-

SECTION III. *Démêlés* [illegible] ... [illegible] Amboine.

SECTION III. *Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.*

quatorze hommes. Après un combat opiniâtre, qui fit voir que si son avis avoit été suivi les Anglois auroient remporté la victoire, il fut taillé en pieces avec ses braves compagnons. *Péan*, qui étoit le favori du Général, alla le retrouver, & fut très-bien reçu, au-lieu de recevoir le châtiment qu'il méritoit (*a*) (*). *Sedée Yacoup* étoit donc maître de toute l'Isle, à l'exception du Fort, & d'environ un demi-mille de terrein au Sud. Pour obliger la Garnison à se rendre, il fit dresser une batterie sur la montagne de *Dungerée*, qui commande le Château, & il incommoda beaucoup les assiégés; il mit aussi quatre gros canons dans la Douane, appellée la Maison des Indes, & éleva une autre batterie à deux-cens pas du Fort, desorte qu'on ne pouvoit sortir de la porte sans danger, jusqu'à ce qu'on eût construit un Fortin en forme de croissant. Le Général *Child* prit de son côté toutes les mesures qu'il put alors pour se défendre. On força tout le monde sans distinction de prendre les armes, & il prit à sa solde trois-mille *Sauvajées* comme auxiliaires. Cela fit que les provisions manquerent; pour remédier à cet inconvénient on envoya une Flotte de petits Bâtimens croiser sur les côtes du Mogol, & cette Escadre revint après avoir très-bien réussi. Le Capitaine *Hamilton*, de qui nous empruntons cette Relation, fut aussi *pressé*, & on lui donna le commandement d'une Frégate de neuf tonneaux, montée de vingt hommes & de seize rameurs; il ne laissa pas avec ce peu de forces d'amener neuf prises à Bombay, chargées la plupart de provisions & d'habillemens pour l'ennemi. Il se plaint d'une injustice, comme très-contraire au bien du service; c'est que ceux qui alloient croiser n'avoient pas la moindre part aux prises qu'ils faisoient; on

(*a*) *Hamilton's* Hist. of the East Indies, Vol. I. C. 17. *Dodsley*, Vol. II. *Harris*, Vol. II. B. I. C. 2.

(*) M. *Hamilton* nous apprend que quand *Child* quitta Surate, plusieurs personnes, parmi lesquels il y avoit des Officiers de la Compagnie, furent emprisonnés, & chargés de chaînes. Il n'y eut que M. *Bourchier* & ceux qui étoient compris dans son *Firman* ou sa Patente, qui furent exceptés. On fit passer ces malheureux par les rues avec des chaînes au cou, comme une marque d'infamie. Le Chevalier *J. Weyburn* avoit été envoyé d'Angleterre en 1686 avec une Commission du Roi d'Amiral-Juge, & une autre Commission du Gouverneur de la Compagnie, qu'on lui fit accroire être signée du Roi, pour condamner & faire exécuter treize habitans de l'Isle de Ste. Helene, où un certain *Johnson*, qui y tenoit le second rang, avoit été tué dans un tumulte excité par les violences du Gouverneur de l'Isle. *Weyburn*, en allant aux Indes, aborda à Ste. Helene, où les treize proscrits furent exécutés sans aucune forme de procès; procédure qui coûta cher dans la suite à la Compagnie, & qui auroit conduit *Weyburn* sur l'échafaud, s'il n'étoit mort auparavant. On a cru que les procédés peu mesurés du Général *Child* & les affronts personnels qu'il fit à *Weyburn*, chagrinerent tellement celui-ci qu'il mourut à Bombay, environ deux mois avant l'invasion des Indiens. Nonobstant l'affaire de Ste. Helene, qu'on ne doit pas lui attribuer, *Weyburn* mourut très-regretté de tous les honnêtes gens qui l'avoient connu. En un mot la conduite de ceux qui étoient à la tête des affaires de la Compagnie en Angleterre, étoit parfaitement assortie à celle du Gouverneur qu'elle avoit aux Indes. Comme le Capitaine *Hamilton* est le seul qui rapporte ce qui s'est passé en ce tems-là, on ne doit adopter ce qu'il dit qu'avec précaution: le Capitaine paroît honnête homme, mais un peu vif, & ardent dans ses passions & ses préjugés. Vol. I. p. 224.

on leur enlevoit même leur paye qu'ils avoient sauvée, pour le service de la Compagnie, sous prétexte qu'elle faisoit partie des prises. Ce procedé les rendit négligens, & ils ne cherchoient les Batimens ennemis que quand la nécessité & la faim les pressoit.

Section III. Demêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine.

Telle étoit la face des affaires, lorsque le Général *Child*, voyant que le succès ne répondoit pas à ses insolentes espérances, & que le nombre des ennemis etoit grossi jusqu'à quarante-mille, commença à penser à terminer l'affaire par les voyes de la soumission. Dans cette vue il depecha deux personnes, avec la qualité d'Ambassadeurs Anglois, à la Cour du Mogol. Cette Ambassade étoit composée de M. *George Welden* & d'un Juif nommé *Abraham Naava*, accompagnés de *Meer Mezamie*, Marchand de Surate qui avoit quelque crédit à la Cour, & qui étoit ami de la Compagnie. Ils arriverent au bout de quinze jours à *Jehanabad*, où étoit alors la Cour. On les reçut d'abord fort froidement, mais à force de présens qu'ils firent aux Officiers, ils furent admis à l'audience d'*Aureng-zeb*. La posture dans laquelle ils parurent en présence de ce Monarque étoit un peu humiliante, ayant les mains attachées par devant, & étant obligés de se prosterner par terre; après une sévere reprimande il leur demanda ce qu'ils venoient faire. Ils répondirent en confessant leur faute, & en priant humblement Sa Majesté de vouloir leur pardonner. Ils demanderent ensuite que leur *Firman*, dont ils avoient si justement perdu les privileges, fut renouvellé par un effet de sa clémence, & que l'on retirât ses Troupes de Bombay. *Aureng Zeb* leur répondit que pour qu'il agréat leurs soumissions, & qu'il leur pardonnât les injures faites à ses Sujets, il y avoit une chose absolument nécessaire, qui étoit que dans l'espace de neuf mois le Général *Child* quittât les Indes pour n'y revenir jamais: que l'on renouvelleroit leur *Firman*, & rappelleroit l'armée, lorsqu'ils auroient donné caution suffisante d'indemniser pleinement ses Sujets des pertes qu'on leur avoit causées.

Le Général envoye des Ambassadeurs à la Cour du Mogol, avec des propositions soumises.

La mort du Général *Child*, qui arriva au mois de Janvier suivant, facilita beaucoup l'accommodement avec *Aureng-Zeb*, & avança les affaires de la Compagnie: on la tint cependant cachée jusqu'à ce qu'on fût instruit des intentions de Sa Majesté à son égard. *Meer Mezamie* mourut aussi au mois de Mars, & l'on crut qu'il avoit été empoisonné à cause de son attachement pour les Anglois. Dans le tems que les Médecins l'avoient abandonné, les Ambassadeurs Anglois vinrent lui demander compte de cinquante-mille roupies, qu'il avoit reçues pour des services secrets. Il leur répondit „ Qu'il étoit faché de s'etre mêlé de leurs affaires, qu'il les avoit „ servis au dépens de sa vie, & qu'ils etoient encore mécontens. Que „ quant à l'usage qu'il avoit fait de cet argent, c'etoit un secret qu'il ne „ lui étoit pas permis de dire" (*a*).

La mort de Child facilite la paix.

Pendant que les affaires étoient dans cet état, les Hollandois ne manquerent pas de tacher de profiter de la mauvaise conduite & du malheur de la Compagnie Angloise. *Baron*, leur Ambassadeur à la Cour d'*Aureng-Zeb*, ayant appris la

Réponse d'Aureng-Zeb à l'Envoyé Hollandois.

(*a*) *Hamilton*, Vol. I. C. 17.

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois & *les* Hollandois: *Affaire d'Amboine.*

la révolution arrivée dans la Grande-Bretagne, voulut se prévaloir de l'ignorance du Monarque Indien pour lui en imposer. Il saisit l'occasion de la première audience qu'il eut, pour exalter la puissance & le credit des Hollandois, & pour avilir celle des Anglois: le Mogol paroissant prendre plaisir à ce discours, lui ordonna de continuer. *Baron* lui dit que la Grande-Bretagne étoit en comparaison de la Hollande, une Nation pauvre, foible & meprisable, legere, inconstante, & toujours déchirée par des divisions intestines. Que les Hollandois avoient été obligés d'envoyer aux Anglois un Roi pour les gouverner; & que si Sa Majesté leur defendoit de trafiquer avec ses Sujets, les Etats-Généraux feroient le commerce plus avantageusement pour les Indes, rempliroient ses coffres, & rendroient ses Sujets heureux, tandis que les Anglois auroient de la peine à avoir du pain. Le Mogol répondit gravement, que si les Etats étoient aussi supérieurs en forces qu'il le disoit, il ne leur seroit pas difficile de chasser les Anglois des Indes, & de s'emparer de tout le Commerce, & il le chargea de faire savoir à ses Maîtres que c'étoit ce qu'il attendoit d'eux. *Baron* s'excusa, disant qu'il ne pouvoit rien faire dans cette affaire, sans avoir des instructions de Hollande. Sur quoi le Roi le reprit, & lui fit sentir qu'il connoissoit la fausseté de ce qu'il avoit avancé. „ Vous savez bien, lui dit *Aureng-Zeb*, qu'il y a soixante-dix ans que le Roi de „ France conquit la plus grande partie de votre Pays en peu de jours, & „ qu'il s'en seroit rendu maître entierement, s'il n'eût été repoussé par „ les forces Angloises & non par les Hollandoises." *Baron* honteux, non seulement d'avoir été surpris en mensonge, mais d'avoir si peu connu le Mogol, ne répondit rien, & s'en retourna mécontent de ce que son effronterie n'avoit pu procurer à la Compagnie Hollandoise le privilege qu'il sollicitoit. Les Ambassadeurs Anglois n'eurent pas sitôt obtenu leur pardon, qu'ils s'apperçurent que les Courtisans les regardoient de meilleur œil. On leur accorda la liberté de prendre les divertissemens du Pays, pendant que l'on préparoit le *Firman*, ce qui selon la coutume des Orientaux étoit une affaire qui demandoit du tems. On envoya ordre au *Sedée* de suspendre les hostilités, & la Garnison reçut le même ordre, desorte que les Officiers des deux Partis se visitoient souvent (*).

Le Mogol *retire ses armées de* Bombay, *& accorde la paix.*

Lorsque le *Firman* fut prêt, & que l'on eut donné les sûretés nécessaires, *Sedée Yacoup* quitta Bombay le 8 de Juin 1690, après un séjour de près de quatre mois; pendant tout ce tems-là le Fort avoit été étroitement bloqué du côté de terre. La peste, que l'Armée Mogole laissa en partant, fit plus de tort aux affaires de la Compagnie, que la perte d'hommes qu'el-

(*) Durant cette guerre, environ soixante Européens de différentes Nations déserterent du Fort, & passerent dans le camp ennemi, où on leur donna paye. Lorsqu'on eut publié un Acte de pardon, ils revinrent tous, en s'excusant sur le procédé tyrannique de quelques Officiers Irlandois qui étoient au service de la Compagnie (1).

(1) *Hamilton*, Vol. I.

qu'elle avoit faite, & la malignité du *Sidée* en mettant le feu à *Magazin* (a) (*). Bien-que le Mogol n'ignorat pas les injures que les Anglois avoient faites à ses Sujets, il ne voulut pas user de severité. Ce sage Monarque jugea qu'il valoit mieux fermer les yeux à des excès auxquels il n'y avoit plus de remede, que d'en poursuivre les auteurs avec une rigueur qui auroit privé ses Etats d'un Commerce avantageux.

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois & *le* Hollandois: *affaire d'*Amboine.

Quand les Ambassadeurs eurent leur audience de congé, il leur représenta doucement leurs fautes, les exhorta à se conduire à l'avenir d'une autre maniere, & avec la majesté d'un Prince leur commanda de recevoir ses faveurs & ses graces avec le respect & la déférence dûes à un aussi grand Monarque. Il finit en les avertissant de faire des Loix la regle de la Justice, d'être modérés dans leurs actions, & équitables dans leurs procédés. Après quoi il les renvoya remplis des plus hautes idées de sa sagesse, de sa grandeur d'ame, & de sa vertu (b).

Discours du Mogol *aux Ambassadeurs.*

M. *Vaux* succéda au General *Child* dans le Gouvernement de Bombay. M. *Harris*, qui avoit été prisonnier à Surate, auroit dû succeder par droit d'ancienneté, mais la coutume ne permettoit pas de pourvoir de cette Charge quelqu'un qui avoit été arreté par ordre du Mogol pour des crimes capitaux, jusqu'à ce qu'il eut obtenu son pardon. C'étoit-là une sorte de déference & une marque de respect que l'on ne pouvoit refuser à ce Monarque. M. *Vaux* fut obligé d'aller à Surate recevoir le *Firman* & le *Serpan*, ou présent

M. Vaux *succede au General* Child *dans le Gouvernement de* Bombay.

(a) *Harris* Vol. II. B. I. C. 2. *Dodsley*, Vol. II. *Hamilton*.

(b) *Harris*, ubi sup.

(*) Pour donner une idée du caractere de l'Empereur Mogol, nous rapporterons le *Firman* suivant, tel que nous le trouvons dans *Hamilton* traduit par les Interpretes de la Compagnie.

„ Le sujet pour lequel vous m'avez écrit, est que vous êtes en faute de tous ces „ troubles, que vous vous repentez de ce que vous avez fait; que vous faites diverses „ plaintes contre les Gouverneurs précédens, tous du nombre de mes Omrahs, & des „ injustices que vous avez essuyées de leur part & de celle de leurs Officiers, dont vous „ auriez dû m'informer avant que d'en venir à des voyes de fait. Ayant reconnu vo„ tre faute, & en demandant pardon, je vous accorde non seulement votre priere „ en vous pardonnant le passé, mais je vous accorde un *Firman* suivant votre desir, „ & j'ai ordonné à *Ajit Caun* de l'expédier au Gouverneur de Surate avec les circon„ stances dont il vous informera. Quand mon *Firman* arrivera recevez-le avec un pro„ fond respect, en reconnoissant quelle gloire vous acquerrez par-là, en ayant la liber„ té de trafiquer comme ci-devant, à votre plaisir & comme de coutume; vous rendrez „ aux Marchands qui se sont plaints de vous leurs vaisseaux & leurs effets; vous évi„ terez à l'avenir de retomber dans la même faute, en faisant comme vous avez fait, „ & vous vous conduirez suivant ma volonté & mon bon-plaisir, sans l'oublier. Si „ vous recevez quelque tort de la part de mes Gouverneurs ou de leurs Officiers, ou „ de quelqu'un de mes Sujets, ne manquez pas de m'en informer. J'ai ordonné à *Ajit* „ *Caun* d'écrire sur ce pied-là.

„ A l'égard de ce que vous dites de la protection que les Gouverneurs précédens ont „ accordée à M. *Bourchier*, que vous avez des prétentions à sa charge, que vous ne „ pouvez lui faire rendre compte, demandant qu'il vous soit remis entre les mains, ma „ volonté est que vous prouviez vos prétentions suivant les Loix, afin qu'on puisse ren„ dre justice selon que le cas l'exigera.

Daté de la trente-unieme année du regne d'*Aureng-Zeb*.

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *&* *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine.

sent accoutumé dans ces occasions, du Mogol. Ce présent consiste en un bon cheval richement harnaché, qui ne doit jamais être vendu par quelque raison que ce soit, un assortiment complet d'habits fait d'*Atlasses* ou *Zeerhastes*, espece de satin avec des fleurs d'or ou d'argent, un beau turban, des souliers brodés, & un poignard de prix dans un beau fourreau. Le Général ou le Gouverneur est présenté dans cet équipage avec le Firman par l'Envoyé du Mogol; le Gouverneur de la Ville ou de la Province étale au long dans cette occasion l'honneur que lui fait le plus puissant Monarque qui est sous le Ciel, & l'exhorte à se rendre digne de cette distinction par sa conduite. M. *Vaux* ayant reçu le *Firman* dans une boëte dorée la mit sur sa tete, & témoigna par la bouche de l'Interprete sa reconnoissance, & combien il étoit redevable à ce grand Monarque. Ensuite le Gouverneur le conduisit du jardin, où la ceremonie s'étoit faite, dans la ville, au milieu des acclamations d'une foule de peuple, qui le félicitoit avec des cris de joie de son élevation à cette Dignité. Quand M. *Vaux* eut demeuré environ une semaine à Surate, il fit savoir au Gouverneur Mogol que sa Charge l'appelloit indispensablement à Bombay. On lui fit réponse, que le Mogol ne pouvant se fier à d'autre qu'à lui pour l'accomplissement des conditions, on espéroit qu'il ne penseroit pas à quitter la ville, de peur que le Roi ne se repentit des faveurs accordées à la Compagnie, dont il avoit la Commission. C'est ainsi que l'on retint M. *Vaux* en otage, pour être sûr de l'accomplissement des articles arrêtés avec ses Maîtres (*a*).

M. Harris *devient Gouverneur de* Bombay.

M. *Harris* demanda alors que, suivant l'usage, on lui cédât le Gouvernement de Bombay, comme au plus ancien, à quoi *Vaux* consentit pour éviter toute dispute. Peu après *Harris* fit d'*Annesley*, homme sans mérite, son Confident & son Conseiller; desorte que bientôt le rusé *Annesley* gouverna, & eut assez d'adresse pour embrouiller, pendant l'administration de *Harris*, les affaires de la Compagnie aussi bien que celles des Marchands particuliers, & pour obtenir ensuite d'être nommé Gouverneur ou pour mieux dire Tyran de Bombay (*b*) (*). La conduite du Chevalier *Josias*

(*a*) *Hamilton*, Vol. I. (*b*) *Idem* ibid. *Dodsley*, Vol. II.

(*) *Hamilton* rapporte un trait qui suffit pour faire connoître le caractere de ce nouveau Gouverneur. Les Sujets du Mogol ont nombre de grands navires avec lesquels ils trafiquent dans toutes les Indes. Comme les propriétaires ont une haute opinion de l'habileté des Anglois dans la Navigation, ils prennent des Pilotes & des Maîtres de la Compagnie, auxquels ils donnent de gros gages, avec la liberté de trafiquer en de certaines marchandises, dans une quantité limitée, sans payer de droits. M. *Annesley* entreprit de réduire ces gages à la moitié, & de s'approprier l'autre moitié en qualité de Gouverneur. Quelques-uns y consentirent par crainte ou par nécessité, tandis que d'autres mépriserent ses menaces, & refuserent d'entrer dans des vues qui leur parurent insolentes & injustes. Il les persécuta avec la plus noire malice & avec tout le poids de son autorité; il gagna même les Officiers du Mogol pour les inquietter & leur faire de la peine. Plusieurs furent ruinés par ses violences, tandis que d'autres braverent impunément sa haine. Ceux qui souffrirent, & ceux qui étoient hors d'atteinte, travaillerent de concert à le rendre odieux aux Indiens. Desorte que la Compagnie perdit son crédit auprès des uns & des autres, & que ses affaires ne furent pas peu dérangées par le grand nombre de ceux que l'avarice du Gouverneur contraignit d'embrasser d'autres professions.

Section III. Démêlés entre les Anglois & les Hollandois: Affaire d'Amboine &c.

sias Child (*), qui étoit à la tête des affaires de la Compagnie d'Angleterre, ne fut pas moins blâmable, comme on peut en juger par les exemples que nous avons rapportés dans les Notes. A la fin la mauvaise administration de *Harris* & d'*Annesley*, son premier Ministre excita tant de plaintes, que la Compagnie fut obligée de les déplacer, & d'envoyer le Chevalier *Jean Gayer* pour prendre en main la direction des affaires en la place de *Harris*.

Le Chevalier Jean Gayer fait Général des Indes. Sa mauvaise conduite.

Gayer arriva en 1694, & fut revêtu de la qualité de Général des Indes. Il retint *Annesley* au service de la Compagnie, mais il lui ôta tout pouvoir de faire du mal, & à la fin il le congédia en 1700. Le nouveau Gouverneur n'avoit rien moins que de mauvais principes, c'étoit un homme d'un bon naturel, & à tout prendre d'un caractere estimable; il ne laissa pas cependatt de faire des choses qui firent un très-grand tort à sa réputation. Le Capitaine *Hamilton* en cite plusieurs exemples, il suffira d'en indiquer un ou deux, qui prouvent combien une réformation dans les affaires de la Compagnie étoit nécessaire. Une jeune Demoiselle, fille de M. *Ward*, dont les parens étoient morts, épousa secrettement, d'une maniere contraire aux Loix de Bombay, un jeune homme qu'elle aimoit. Comme elle avoit quelque bien, & que le Gouverneur avoit envie de la faire entrer dans sa famille, il cassa son mariage avec M. *Loyd*, & la maria à son fils. Autre trait dont il fut blâmé. Le Capitaine d'un vaisseau destiné pour la Chine, qui étoit de ses amis, traita les gens de son équipage avec tant de hauteur & de tyrannie, qu'ils déserterent tous sans qu'il en restât un seul. *Gayer* ordonna qu'on les fît aller à bord par force, & qu'ils fissent le voyage. La suite fut, qu'ils se mutinerent, tuerent le Capitaine, & se firent Forbans, infestant le Détroit de Malacca, où ils enlevoient & pilloient tous les vaisseaux qu'ils rencontroient. Le Capitaine *Hide*, qui commandoit le *Dorrel*, les ayant trouvés, on en vint au combat; le *Dorrel* eut seize hommes

(*) Le Capitaine *Hamilton*, en faisant une courte relation de l'élevation de M. *Vaux*, qui paroît avoir été protégé par le Chevalier *Josias Child*, rapporte quelque chose d'assez remarquable. „ Le Chevalier *Child* continua à donner des marques de son estime à M. „ *Vaux*, en lui procurant divers Postes avantageux, entre autres celui de Juge des Affai- „ res Civiles. Après qu'il eut été installé dans cette Charge, le Chevalier lui écrivit une „ Lettre remplie d'exhortations & de réflexions sur le passé, & après plusieurs requisi- „ tions il lui disoit qu'il avoit le pouvoir en main de condamner les ennemis de la „ Compagnie, ou ceux qui étoient regardés comme tels, particulierement ceux qui ose- „ roient contester l'autorité de la Compagnie sur tous les Sujets de la Grande-Breta- „ gne dans les Indes, & qu'il s'attendoit que de tems en tems ses ordres seroient suivis „ comme des loix inviolables. M. *Vaux* lui répondit par des remercimens, lui pro- „ mettant, que comme c'étoit lui qui l'avoit placé dans ce Poste honorable & lucra- „ tif, il s'acquitteroit de son devoir avec toute l'intégrité & la justice possible, & que „ les Loix de sa Patrie seroient toujours la regle de sa conduite. Le Chevalier parut très- „ mécontent dans sa Réponse, & dit nettement à M. *Vaux* qu'il comptoit que sa volonté „ & ses ordres seroient la regle de sa conduite, & non les Loix d'Angleterre, qui n'é- „ toient que des rapsodies, compilées par un nombre de Gentilshommes campagnards igno- „ rans, qui savoient à peine gouverner leurs propres familles, bien loin de s'entendre „ à regler des Compagnies."

SECTION III. *Démêlés entre les* Anglois *&* *les* Hollandois: *Affaire d'*Amboine &c.

mes de tués, fut presque desemparé, & se sauva avec peine par l'habileté du Capitaine. On blâme encore le Chevalier *Gayer* de s'etre laissé prendre prisonnier avec sa femme à la rade de Soually par le Gouverneur de Surate; comme il pouvoit aisément s'échapper, on regarda comme une basse finesse d'avoir resté dans ce lieu, parcequ'il pouvoit y faire valoir davantage son argent qu'à Bombay (*a*).

Le Chevalier Nic. Waite *son successeur ne se conduit pas mieux.*

La conduite du Chevalier *Nicolas Waite*, qui lui succéda dans le Gouvernement de Bombay, ne fut pas plus excusable. La dissolution de ses mœurs, le renversement public de la Justice, ses prévarications, & ses petites ruses, irriterent à un tel point les habitans & les soldats de l'Isle, qu'ils se saisirent de lui & l'envoyerent prisonnier en Angleterre. Son Gouvernement, quoique très-court, ne laissa pas d'être fort préjudiciable à la Compagnie & aux Marchands particuliers. Depuis que le Gouverneur avoit été obligé de résider à Surate, Bombay étoit gouvernée par un Lieutenant qu'il nommoit. La guerre & la derniere peste avoient fait de grands ravages parmi les Européens de l'Isle, en sorte que de huit-cens Anglois il n'en restoit pas au-delà de soixante. Ainsi d'un lieu bien peuplé & agréable Bombay étoit devenue une solitude, un vrai désert. L'esprit d'injustice ne laissa pas de subsister, ni la guerre ni la peste ne purent en triompher. Ceux qui échapperent à ces fleaux ne purent obtenir la liberté de retourner dans leur patrie, ni celle de pousser leur fortune aux Indes. On les retint au service de la Compagnie sous le joug de l'autorité, de l'insolence & de l'oppression sans la moindre lueur d'espérance (*b*).

Pour prévenir toute confusion & ne pas troubler l'attention du Lecteur, nous avons suivi les affaires de Bombay aux dépens de l'ordre chronologique. Nous allons reprendre le fil de l'Histoire à l'année 1691, où les affaires domestiques de la Compagnie nous fournissent dequoi nous occuper. Comme elles n'ont aucune liaison avec des événemens étrangers nous nous flattons qu'on ne nous saura pas mauvais gré de les avoir traitées à part. Sans cela nous aurions rompu le fil de la narration, embarrassé le Lecteur, & ôté le plaisir qui naît de la vue complette d'un objet.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise *&c.*

SECTION IV.

Contenant l'Histoire des Affaires domestiques *de la* Compagnie: *Projets d'abolir le Monopole: Démêlés de la Compagnie avec les Interlopes: Et les Acheminemens à l'Etablissement d'une* Nouvelle Compagnie.

Projet de quelques Particuliers pour annuller la Patente de la Compagnie, 1691.

VERS ce tems-là on vit éclatter un Projet auquel on avoit travaillé depuis longtems, de ruiner l'ancienne Compagnie des Indes Orientales & d'en établir une nouvelle. Ce Projet tiroit son origine de tous les motifs qui agissent le plus puissamment sur l'esprit humain. En 1680, & dans les an-

(*a*) *Hamilton*, Vol. I. (*b*) *Harris & Dodsley*, l. c.

années suivantes jusqu'à la malheureuse guerre de Bombay, le prix des Actions des Indes étoit de 360 Livres pour cent, & les répartitions étoient proportionnées, ce qui remplissoit d'admiration toute l'Europe, & excitoit l'envie & la jalousie de nos rivaux de Commerce. Cela enflamma l'avarice des Particuliers de la Nation, en porta plusieurs à empietter sur les privileges exclusifs de la Compagnie, afin d'avoir part aux profits, & enfin divisa toute la Cour, & tous les Négocians en factions opposées. Chacun connoissoit la valeur du prix, & y prétendoit avec la meme ardeur; les uns s'efforçoient de le garder, les autres de l'obtenir. Ces contentions avoient commencé vers la fin du regne de *Charles* II. l'un & l'autre Parti les avoit entretenues par des inprimés, ou par des intrigues secrettes, & par les voies de corruption (*a*).

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise *&c.*

Plaintes contre la Compagnie.

Les plaintes contre la Compagnie remonterent jusqu'à l'année 1682, lorsque le Chevalier *Josias Child* étant parvenu à se mettre à la tête des affaires, exclut de la direction ceux-là mêmes qui avoient contribué à son élevation. Ils avoient à-la-vérité traversé quelques-unes de ses mesures, parcequ'ils les regardoient comme préjudiciables & ruineuses. On allegue dans le cours des sujets de plainte que l'ambition & la corruption du Chevalier *Child* étoient si grandes, que rien n'étoit capable de lui résister; qu'à force d'intrigues, d'argent, de faussetés notoires il étoit parvenu à exclure des affaires plusieurs des Marchands les plus habiles, les plus riches & du plus grand poids. Ses présens étoient si considérables, qu'il fit entrer la Cour dans ses vues, desorte, dit-on, qu'il ordonnoit ce qu'il vouloit, également à *Saint James* & à *Westminster-Hall.* On mettoit sur son compte l'embargo mis sur le grand armement fait pour reprendre Bantam, la guerre avec le Mogol, la mauvaise administration à Bombay, la ruine de nos meilleurs Etablissemens aux Indes, entre autres de celui de Bengale, en ce tems-là la plus riche Province du Monde. On prouva que notre Commerce à Bengale, qui dans l'espace de vingt-trois ans étoit monté de huit-mille Livres sterling à trois-cens-mille par an, étoit retombé dans son premier néant par sa mauvaise conduite. Les ennemis de la Compagnie alléguoient encore, qu'elle avoit perdu par sa honteuse négligence l'Isle de Pouleron, laquelle, bien que d'un prix inestimable, n'étoit defendue que par douze hommes, qui composoient toute la Garnison d'un Fort de bois, élevé plutôt pour la montre que pour être de quelque défense. Qu'elle avoit accepté pour la moitié des droits de la Douane à Gamron le misérable équivalent de trois-mille Livres sterling par an. Qu'en annexant les voix aux portions & non aux personnes, en assignant une voix à chaque Action de cinq-cens Livres sterling, on avoit fourni le moyen à un seul homme (*Child*) d'usurper toute l'autorité sur les autres, au grand préjudice du Commerce. En conséquence de ces arrangemens le fonds devoit gouverner le fonds, & celui qui avoit le plus d'argent devoit par conséquent avoir le plus d'autorité. Qu'on pouvoit démontrer que pendant les trois dernieres années on avoit fait tort au fonds commun de cent-mille Livres

(*a*) *Harris*, Vol. II. B. II. Ch. 2.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise *&c.*

vres sterling par des contracts particuliers, & par des déductions sans exemple, & par les fraudes les plus iniques dans les uns & les autres. Que l'on avoit affermé le Commerce non seulement à des Anglois, mais à des Etrangers, invités à aider à fretter les Navires de la Compagnie à son grand préjudice, & au deshonneur de la Nation. Que par la suite d'une faute capitale qu'on avoit faite, en ne prenant que la moitié de la somme souscrite, on se trouvoit à l'étroit par un fonds trop borné, & que pour y remédier la Compagnie, au-lieu de demander le payement du reste de la Souscription, avoit emprunté deux millions de Livres sterling à intérêt, ce qui avoit jetté le Commerce dans une langueur mortelle & incurable. Que l'on avoit fait des répartitions injustes & déraisonnables, réglées uniquement par l'ambition & par l'avarice. Que depuis le mois de Février 1677 jusqu'au mois de Janvier 1682, les intéressés avoient tiré sept-cens-quarante-un-mille, six-cens-quarante-sept Livres sterling, & qu'au bout de deux mois ils avoient doublé leur fonds, faisant ensemble un million, cent-neuf-mille, six-cens-soixante-treize Livres sterling, le tout sur un Capital de trois-cens-soixante-neuf-mille, huit-cens-quatre-vingt-onze Livres sterling, qui avoit été fourni d'abord, & pendant que l'on avoit trois-cens-mille Livres sterling à payer en intérêts & en dons à la Cour (*a*).

C'étoit par de pareilles voyes, disoit-on, que le fonds étoit tombé dans un état si foible & si languissant, qu'au-lieu de maintenir son premier crédit en faisant ponctuellement les payemens, on l'avoit prostitué, en affichant à la porte de la Tréforerie un papier, par lequel on avertissoit que le payement étoit sursis jusqu'à un tems marqué. C'étoit-là, disoient les ennemis de la Compagnie, un scandale & une infamie sans exemple, & ce qui démontroit clairement que les Directeurs avoient été si occupés à faire des dividends, qu'ils avoient oublié l'obligation de payer (*). Mais l'accusation gé-

(*a*) *Ralph's* Hist. Eng. Vol. II. sub ann. 1691.

(*) M. *White*, dans sa Relation du Commerce des Indes, appelle ceci la clef de la mystérieuse guerre avec le Mogol (1). Les choses en étant venues à une pareille crise, il étoit tems de penser à des expédiens. Ils se présentoient d'eux-mêmes, il n'y avoit qu'à se saisir des riches Flottes de Surate, sur-tout de celles qui trafiquoient en Arabie & en Perse. On a vu, qu'avant que de commencer la querelle qu'on méditoit de faire aux Indiens, les Facteurs de la Compagnie emprunterent d'eux trois-cens-mille Livres sterling, qu'ils devoient payer en déclarant la guerre. En un mot, outre les sommes empruntées, ce Systême d'iniquité produisit environ un million de Livres sterling par la saisie des vaisseaux, ainsi que cela a été prouvé par serment dans la Cour de l'Echiquier du Roi. Environ trois-cens-mille Livres sterling passérent en Angleterre, selon la confession de plusieurs des Facteurs & des principaux Officiers employés par la Compagnie. Mais, après avoir violé les droits les plus sacrés des Nations, après s'être engagé dans une guerre dangereuse, injuste & ruineuse, après avoir attiré de la honte & du mépris sur le Royaume, quels ont été les fruits de ces grands & profonds projets? quels? les voici.

1. Une dépense de quatre-cens-mille Livres sterling pour la Compagnie en divers articles pour des Matelots surnuméraires, pour le transport de vieilles troupes d'Angleterre avec leur paye; pour un grand nombre d'autres soldats levés aux Indes, pour une grande

(1) *White's* Account of the India Trade, p. 57.

générale contre la Compagnie étoit, qu'elle avoit pris & confisqué les vaisseaux de Particuliers qui trafiquoient avec sa permission, ce qui étoit contraire au contract formel, & s'étoit fait sans autorité suffisante. On ajoutoit que l'on avoit, en vertu des Loix militaires & au mépris de la Constitution connue du Royaume, fait exécuter plusieurs des Sujets de Sa Majesté à Ste. Helene.

Section IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

Réponse de la Compagnie.

La Compagnie répondit à des accusations si graves. I. En général, qu'elle n'avoit ni excédé son pouvoir, ni n'en avoit abusé. Qu'elle n'avoit en rien violé le Droit des Gens, ni préjudicié à l'honneur de son Pays. Que les clameurs & les murmures venoient de ces mêmes *Interlopes* qui avoient été causes de la guerre aux Indes. On passoit ensuite au détail, la Compagnie soutenoit que les privileges dont elle jouissoit, & l'autorité qu'elle exerçoit, étoient non seulement dérivés de la Couronne, & munis du sceau du Parlement, mais qu'ils étoient absolument nécessaires pour conduire le Commerce, & pour le faire sur un pied égal avec les autres Nations, & sur-tout pour se garder des entreprises des avares Gouverneurs Indiens. Qu'entre les privileges qu'elle avoit, celui de tenir des Conseils de guerre & d'infliger des Peines militaires, étoit un des plus exprès. Que ce n'étoit pas à elle à discuter jusqu'où la Couronne étoit en droit de lui accorder ces privileges, mais qu'une preuve que la Couronne avoit ce droit, c'est que sa Patente avoit été une fois juridiquement confirmée à Westminster-Hall. Que pendant plusieurs années il n'avoit pas été nécessaire de faire valoir ce pouvoir, & qu'on ne s'en étoit servi que lorsque la nécessité l'avoit requis, que lorsque les Interlopes avoient entrepris sur son Commerce, l'avoient brouillée avec les Habitans du Pays, & même mis la division parmi les membres de la Compagnie. Que ce n'avoit été qu'en l'année 1688, lorsque toute la Nation étoit en confusion, & que l'Angleterre étoit menacee d'une guerre civile, qu'ils avoient commencé à profiter de la situation des affaires. Que sur la connoissance qu'on avoit eue de leurs pratiques illicites, la Compagnie avoit de-

de quantité de munitions & d'armes, & pour les Garnisons du Fort de St. George & de Bombay, outre les assommans articles de perte, de fret & de dépérissement.

2. L'interruption du Commerce pendant quatre ou cinq ans, par lequel, en supposant qu'elle avoit un fonds suffisant pour trafiquer, on compte qu'elle ne peut avoir perdu moins de huit-cens-mille Livres sterling, & la Couronne le tiers de cette somme.

3. La perte de plusieurs milliers des meilleurs Mariniers Anglois envoyés en de mauvaises saisons, & retenus trop longtems aux Indes.

4. La perte de cinq gros vaisseaux, & de plusieurs autres, qui par la longueur de leur séjour, le manque de fret & d'autres circonstances ont été une charge, & sont devenus inutiles ayant été rongés des vers avant que de pouvoir être employés.

5. Enfin la ruine du crédit public & de l'honneur de la Nation, deux choses d'un prix inestimable. De la Nation la plus respectée, la plus estimée & la plus favorisée aux Indes, les Anglois sont devenus la plus odieuse, la plus détestée & la plus méprisée. L'insolence, l'orgueil, l'avarice & l'ambition ont concouru à faire perdre aux Anglois l'estime qu'on avoit pour eux; tandis que la corruption, l'adulation & les bassesses ont été les honteux moyens qu'on a employés pour recouvrer ce que l'on avoit perdu par des voyes également infames. Tous les traits de la mauvaise conduite de la Compagnie devinrent autant de griefs de la Nation, appuyés par les intrigues secrettes de ses ennemis, qui outre le Bien public avoient leurs vues particulieres.

SECTION IV. Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

demandé à la Couronne de nouveaux privileges, propres à parer aux inconvéniens que l'on craignoit. Qu'on les lui avoit accordés. Que dans l'affaire même de Ste. Helene, qui avoit été condamnée par la Chambre des Communes, la Compagnie pouvoit se justifier par une Commission expresse du Roi *Jaques II.* & par ses ordres formels pour l'exécution. Que le caractere de la Cour en ce tems-là étoit tel, que mettre en question la validité d'une pareille Commission & d'un ordre de cette nature, ou d'avoir insinué seulement qu'il étoit expédient de le faire ratifier par le Parlement, c'eût été perdre la protection de la Cour, s'attirer son indignation, & s'exposer à toutes les rigueurs d'un *quo Waranto.* Que dans de pareilles circonstances la Compagnie ne pouvoit qu'user des droits qui lui étoient accordés, ou souffrir que ses privileges fussent enfreints & anéantis par ses ennemis étrangers & domestiques. Que le bons-sens indiquoit assez le parti qu'il y avoit à prendre dans une pareille alternative. Que la Compagnie avoit prédit dans sa Requête au Roi *Jaques II.* que tous ses Etablissemens tomberoient en désordre & dans l'anarchie par les prétentions de ces Usurpateurs, qui pour se procurer du crédit débitoient qu'ils étoient une *nouvelle Compagnie* établie par le Roi, parceque l'*ancienne Compagnie* avoit eu part à une rebellion contre lui. Que ceux des Serviteurs de la Compagnie qui avoient des raisons d'apréhender les suites de l'injustice de leur conduite, s'étoient joints aux *Interlopes*. Que la division des intérêts des Anglois, avoit donné lieu aux Gouverneurs Indiens de ruiner leur crédit, de troubler le Commerce, & de diminuer leurs gains. Que les Hollandois, les François, les Danois & les Portugais avoient tous fait leur profit de cette anarchie. Qu'il n'étoit pas étonnant que dans des circonstances si facheuses les retours eussent été moins considérables, & la direction des affaires plus difficile. Que tant s'en falloit que la Compagnie fût prete à faire banqueroute, elle étoit en état de satisfaire aisément tous ceux qui avoient des prétentions, & de continuer son commerce avec un aussi gros fonds & avec autant d'avantage que jamais. Que les clameurs contre elle ne tiroient pas leur origine de sa prétendue pauvreté, que c'étoient plutôt ses richesses & sa prospérité qui excitoient l'envie. Que par rapport au délai de payement, elle avoit suivi l'exemple de la Chambre de Londres, & de l'Echiquier même. La Compagnie soutenoit, que bien loin que la guerre avec le Mogol eût été entreprise sans de justes raisons, & qu'elle eût été faite perfidement & en Pirates, elle avoit été juste, nécessaire & inévitable ; & qu'après tout elle n'avoit rien fait de dessein prémédité, qui dût lui faire perdre la protection de l'Etat, l'estime du Peuple, ou les droits & les privileges qui lui avoient été accordés par ses Patentes, puisque tous les avantages que la Nation pouvoit tirer du Commerce, étoient aussi sûrs dans le présent Systême établi, que par tout autre quel qu'il fût (*a*) (*). Dans ce cas, comme dans tous

(*a*) Vid. Apology for the East India Company, p. 18. *Ralph*, ubi sup.

(*) Ici la Compagnie indiquoit plusieurs choses, qui étoient les suites du pied qu'avoient pris aux Indes les Particuliers, ou les *Interlopers* comme elle les appelloit. Elle mettoit

tous les autres de la même nature, où l'intérêt partage, chacun infirme ou tâche d'infirmer ce que les autres alléguent. Le Public fut inondé de tant de Brochures qu'il sembloit que la Presse n'étoit occupée que de cette affaire. Les Spectateurs se divertissoient du combat, le Public animoit le débat, & après l'article de la guerre c'étoit le sujet des conversations ordinaires. La Compagnie avoit un avantage, c'est qu'elle étoit unie & unanime, au-lieu que ses ennemis ne s'accordoient que par leur animosité, qui enfantoit divers projets contradictoires. Les uns vouloient que le Commerce fût libre (*), d'autres vouloient qu'on le continuât sous l'autorité du Parlement en forme de Compagnie, & qu'on les mît entre leurs mains & entre celles de leurs amis. Ceux qui aspiroient à l'autorité & aux richesses, se déclaroient pour ce dernier plan, au-lieu que le premier étoit fortement appuyé de tous ceux qui desiroient d'améliorer leur petite fortune, en risquant d'une maniere raisonnable. Cependant, après quelques foibles efforts, les autres l'emporterent, & la pluralité se déclara pour le Systême d'une Compagnie.

Section IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

Il

toit sur leur compte la révolte de ses gens sous *Kegwin* à *Bombay*. La même chose étoit arrivée à *Ste. Helene*, disoit-on, par les rapports & les suggestions des *Interlopes*. Toute l'Isle s'étoit rebellée ouvertement, & avoit entrepris de forcer le Fort de la Compagnie à main armée. De même dans le *Bengale*, où étoit le principal Commerce de la Compagnie, le *Nabob* & ses Officiers avoient profité de la confusion qui étoit dans les affaires, pour rompre les anciens Traités, & pour dépouiller les Anglois de tous les beaux privileges dont ils avoient joui depuis si longtems en vertu des conventions faites. Ils avoient tiré de grosses sommes des deux Partis par violence, par injustice & par des hostilités formelles, qu'ils n'avoient jamais osé entreprendre, tant que les Anglois avoient été unis sous la prudente conduite d'une Compagnie.

(*) Voici les raisons sur lesquelles ils se fondoient.

1. Une Compagnie seroit un Monopole, ce qui avoit toujours été un grief suivant les Loix; puisque dans ce cas-là il n'y auroit qu'un seul acheteur des manufactures d'Angleterre que l'on envoyeroit aux Indes, & un seul vendeur des marchandises qu'on en importeroit.

2. De-là il s'ensuivroit, que de tels acheteurs achetteroient à bas prix, & vendroient cher l'un & l'autre au préjudice du Public. Qu'au contraire plus il y auroit d'acheteurs des marchandises Angloises & de vendeurs des marchandises étrangeres, plus les premieres se vendroient cher, & les autres à bon marché: avantage pour la Nation qui sautoit aux yeux.

3. Si le Commerce étoit libre, il fleuriroit davantage; l'industrie des particuliers leur feroit découvrir plus d'endroits à le faire, parceque le profit leur en reviendroit. Au-lieu que dans le cas d'un Monopole un petit commerce est aussi lucratif qu'un grand.

4. Il est contraire à la justice, & c'est attenter sur les droits d'un Anglois que d'être exclus d'aucune partie du Commerce de la Nation; car pourquoi *Bristol*, *Exeter*, *Plimout*, *Hull*, *Yarmouth*, &c. ne jouiroient-elles pas du même privilege que le Port de Londres, d'envoyer aux Indes?

5. Les Hollandois trafiquent sur un fonds commun, mais ils permettent à leurs Sujets d'importer dans les Pays les marchandises des Indes qui viennent d'Angleterre & des autres Pays, à la réserve des Indes. Au-lieu que par l'Acte de Navigation il n'y a que la Compagnie qui puisse importer ces marchandises dans le Royaume, & cela en droiture. Ainsi elle est la maîtresse d'y mettre tel prix qu'il lui plait, sans qu'il y ait de remede pour l'acheteur; d'où il s'ensuit que les Anglois sont de pire condition que les Hollandois (1).

(1) Vid. *Somer's* Collect. Vol. XXX. p. 98.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

Partage de sentimens dans le Public sur cette dispute.

Il parut que le sentiment général étoit, que le Commerce des Indes bien ménagé, seroit extrêmement avantageux à la Nation, qu'il ne pouvoit se faire avec succès que sur un fonds commun, & par des Marchands réunis en un Corps. Que cela étoit incompatible avec les *Interlopes*, qu'ainsi une Compagnie ne pouvoit subsister, tant que les particuliers n'étoient pas exclus, & qu'ils ne pouvoient être exclus qu'en donnant à la Compagnie assez de pouvoir & d'autorité pour maintenir ses droits, se défendre contre leurs entreprises, & pour diriger son commerce selon les regles fixes qui le missent en sûreté contre l'avarice ou les artifices des *Nabobs* & des Gouverneurs, & contre les efforts de ses Rivaux étrangers. Ainsi raisonnoit le Public; les argumens étoient également forts en faveur des Prétendans & de ceux qui étoient actuellement en possession, les uns & les autres s'accordoient à en tirer la même conclusion. Mais les ennemis de la Compagnie alléguoient alors, qu'elle n'étoit pas revêtue légitimement du pouvoir qu'elle exerçoit, & qu'ayant fait usage d'une autorité illégale, elle avoit perdu ses droits, & qu'en bonne justice elle n'étoit plus qualifiée pour pouvoir en jouir dans la suite (*a*).

Elle est portée devant la Chambre des Communes.

Les choses en etoient-là quand l'affaire fut portée devant le Parlement, qu'on a appellé la Convention. Le sujet parut vrayement national aux gens dépréoccupés, & digne de l'attention de ceux qui avoient des vues. On nomma un Commité pour prendre connoissance de la dispute, il en vint jusqu'à demander un état exact des comptes de la Compagnie, avec une estimation de son fond, de ses effets, de sa caisse, de ses dettes, & vision de sa correspondance domestique & étrangere. La Compagnie acquiesça, & offrit volontairement de soumettre ses Livres & les dernieres nouvelles qu'elle avoit reçues des Indes à l'inspection de l'Orateur, ou de deux ou trois des Membres du Commité qu'il plairoit à la Chambre de nommer: ce qui engagea les Chefs de la Compagnie à cette limitation, c'est que l'on avoit envoyé en Hollande une Copie de l'estimation qu'ils avoient remise à la Chambre, pour que les Hollandois en tirassent tel parti qu'ils pourroient au détriment de la Compagnie, comme cela paroissoit par une autre Copie envoyée d'Amsterdam à des Juifs de Londres, pour la comparer avec le compte délivré par la Compagnie à l'Orateur. Mais nonobstant la forte envie que la Convention avoit de nuire à la Compagnie, les Directeurs agirent avec tant d'adresse, se firent de si puissans amis à force d'argent & de sollicitations, qu'ils firent échouer tous les desseins contre eux jusqu'à la troisieme seance. Ils firent effectivement paroître une vigueur si imprévue, que leurs ennemis jugerent à propos d'attendre une occasion plus favorable pour revenir à la charge (*b*).

Requête des Marchands contre la Compagnie.

La dispute demeura donc suspendue pour quelque tems, jusqu'à ce que l'autre Parti se trouva fortifié de plusieurs Seigneurs & Gentilshommes distingués par leur rang & par leur crédit. Alors il rentra en lice avec une nouvelle ardeur, & pour rendre leurs démarches plus régulieres & plus sures

(*a*) *Dalton's* History of the East Indies, Vol. II. B. III.

(*b*) *Ralph*, Vol. II sub ann. 1692.

res, les ennemis de la Compagnie en formerent eux-mêmes une, en prenant certains engagemens (*). Ensuite ils présenterent une Requete à la Chambre des Communes, dans laquelle ils exposoient le danger auquel le Commerce des Indes Orientales étoit exposé, par la mauvaise conduite, les abus, & les procédés illicites de ceux qui en étoient actuellement les Directeurs: demandant l'Etablissement d'une nouvelle Compagnie sur un nouveau fonds commun, avec les Droits, Privileges, & les limitations que la sagesse du Parlement trouveroit convenables, & expédiens pour le Bien public. Cette Requête, presentée le 28 d'Octobre, fut accompagnée d'une Contre-Requête de la Compagnie. L'une & l'autre furent soumises à l'examen d'un Commité de toute la Chambre; & afin qu'il ne manquat rien pour la parfaite intelligence du point en question, on ordonna que tous les articles contenant les griefs fussent munis de preuves, que la Compagnie délivrat ses réponses clairement sur chaque article, & l'on fixa le 28 de Novembre pour entendre les deux Parties (*a*).

Section IV. Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

En attendant le jour marqué, on examina l'état que le Chevalier *Joseph Herne*, Gouverneur de la Compagnie, avoit remis de ses fonds, de sa caisse, de ses dettes &c. On reçut & on lut des Requêtes des Drapiers, qui demandoient de pouvoir exporter librement des manufactures de laine, & des Marchands de toiles, qui se plaignoient que la Compagnie ne leur fournissoit pas des cotons. Enfin, après d'ennuyeuses discussions, & de vifs débats, la Chambre prit les résolutions suivantes. 1. Qu'il falloit un fonds de quinze-cens mille Livres sterling, & qui ne passât pas deux millions, pour faire le commerce des Indes-Orientales en forme de Compagnie. 2. Qu'il ne seroit permis à personne d'avoir au-delà de cinq mille Livres st. soit en son propre nom, soit au nom d'autres sous le sien. 3. Que tous ceux qui auroient cette portion auroient droit de suffrage, & que personne n'auroit plus d'une voix. 4. Que la Compagnie qui trafiqueroit aux Indes, seroit obli-

La Compagnie donne un état de ses affaires à la Chambre des Communes.

Résolutions.

(*a*) Debates of the House under this year.

(*) „ Comme le Commerce des Indes Orientales est d'une grande conséquence pour „ la Nation, & que par le grand nombre d'abus & de pratiques illégitimes des Directeurs „ de la présente Compagnie, tant dans le Pays qu'au dehors, il court risque de se ruiner, si l'on n'y apporte promptement des remedes, en s'adressant à Sa Majesté & „ au Parlement, pour obtenir un Etablissement régulier & légitime pour le faire, ce qui „ ne se peut sans un nouveau fonds national, libre de tout embarras. Et comme plusieurs Marchands considérables de la ville de Londres & des environs travaillent à „ procurer un pareil Etablissement pour le bien & l'avantage de tous ceux qui seront intéressés ou qui voudront s'intéresser à ce Commerce, les Soussignés étant disposés à avancer une si bonne œuvre &c. s'engagent chacun pour sa part, qu'aussitôt qu'un tel Etablissement sera fait, de payer les sommes respectives par nous souscrites pour former un „ fonds, en tel tems & en tel lieu qui seront réglés par un Committé nommé par la pluralité „ des Souscrivans. Et nous prions par cet Acte les personnes qui se sont engagées par „ un certain Ecrit du huitieme du courant, de procurer un Etablissement de cette nature, „ de continuer leurs efforts pour qu'il ait lieu. Et nous promettons de leur fournir du „ fonds commun toutes les sommes qu'ils jugeront devoir être employées pour obtenir „ ledit Etablissement, conformément au véritable but marqué ci-dessus." C'étoit-là le Contract que l'on avoit fait.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

obligée d'exporter annuellement pour deux-cens-mille Livres ſt. de marchandiſes du crû & des manufactures de la Nation. 5. Qu'on ne feroit point de contracts particuliers, que toutes les marchandiſes ſe vendroient publiquement ſuivant la meſure d'un pouce à chandelle, à la réſerve du Salpêtre pour le ſervice de la Couronne. 6. Que la Compagnie ſeroit obligée de vendre tous les ans au Roi cinq cens tonneaux de Salpêtre raffiné, à raiſon de trente livres ſt. le tonneau. 7. Que dans les ventes de la Compagnie, on ne mettroit pas en vente à une fois de partie qui excédât la ſomme de cinq cens Livres ſt. 8. Que l'on ne nommeroit point pour Gouverneur, ou Vice-Gouverneur quelqu'un qui n'auroit pas une portion de deux-mille Livres ſt. & que pour avoir droit de Séance dans le Committé de la Compagnie, il falloit avoir au moins une part de mille Livres ſt. 9. Que l'on éliroit tous les ans le Gouverneur, le Vice-Gouverneur & les Directeurs de la Compagnie pour le Commerce des Indes. 10. Que tous les Dividends ſe feroient en argent. 11. Qu'on n'en feroit point ſans avoir un fonds ſuffiſant pour acquitter les dettes & faire le Commerce. 12. Que tous les cinq ans le Teneur de livres de la Compagnie dreſſeroit un état exact des fonds, ſous ferment, que tous les intéreſſés pourroient voir. 13. Qu'à l'avenir on ne permettroit à aucuns Vaiſſeaux d'aller aux Indes, ſinon à ceux d'une Compagnie, ou à ceux qui ſeroient autoriſés par un Acte du Parlement. 14. Qu'aucuns Statuts ne lieroient la Compagnie, que ceux qui ſeroient approuvés par une aſſemblée generale des intéreſſés, & qui ne ſeroient pas contraires aux Loix du Royaume. 15. Que le fonds commun d'une Compagnie pour trafiquer aux Indes ſeroit pour vingt-un an & pas plus longtems (*a*).

Autres Réſolutions.

Juſques-là le Parlement paroiſſoit ne penſer qu'au Commerce ſeul, ſans épouſer les intérets d'aucun des Partis. Le lendemain les Communes prirent la réſolution, que ceux qui avoient des portions qui excédoient la ſomme de cinq-mille Livres ſt. ſoit en leur propre nom, ſoit de la part d'autres ſous leur nom, ſeroient obligés de vendre le ſurplus au pair. Que les Membres du Committé de la Compagnie des Indes Orientales donneroient caution, approuvée de la Chambre, que leur fonds actuel, toutes dettes payées, & toutes prétentions liquidées, montoit à ſept-cens-cinquante-neuf-mille Livres ſt. Enfin, qu'après qu'on auroit donné caution, on préſenteroit Requête au Roi, pour prier Sa Majeſté d'accorder une Chartre à la Compagnie des Indes Orientales ſubſiſtante, conforme aux Réglemens faits par les Communes, pour la paſſer enſuite en Acte.

Les Communes, par cette réſolution, donnoient le choix à la Compagnie, qui agit comme ſi elle croyoit que l'offre méritoit d'être acceptée. Les choſes paroiſſoient tout promettre pour elle, lorſque le Chevalier *Thomas Cooke* & deux des Directeurs preſenterent leurs propoſitions touchant la caution que l'on demandoit, mais elles furent rejettées. Ils ne laiſſerent pas d'acquieſcer à ce que l'on demandoit, & de ſe charger de produire leurs Répondans, avec la ſpécification des ſommes dont ils étoient caution (*b*). Toutes les difficultés étoient donc en apparence applanies. On nomma un Commit-

(*a*) *Ralph*, Vol II. l. c. (*b*) *Id.* Ibid.

mitté pour préparer & porter le Bill pour l'Etabliffement d'une Compagnie des Indes Orientales, conformément aux Réfolutions de la Chambre. Le Bill fut préparé & préfenté le 16 de Janvier 1692, mais on ne le lut que le 22. Cela fit comprendre à la Compagnie, qu'il y avoit quelque nouvel obftacle, qu'il falloit lever en prenant d'autres mefures. Ce qui lui en fournit une nouvelle preuve, c'eft que l'on reçut encore des Requetes contre elle, que l'on jugea fes réponfes infuffifantes, & que toute l'affaire fut remife à la décifion de la Cour par la Réfolution fuivante. Que l'on préfenteroit une humble Adreffe à Sa Majefté, pour la prier de diffoudre la préfente Compagnie des Indes Orientales fuivant le droit réfervé dans fa Patente, & d'établir une autre Compagnie pour mieux conferver au Royaume le Commerce des Indes Orientales, de la maniere que Sa Majefté le jugeroit à propos felon fa fageffe. L'Adreffe fut préfentée, & le Roi répondit, „ Que c'étoit une affaire de la derniere importance pour le Commerce de „ la Nation, qu'il l'examineroit, & que dans peu il rendroit réponfe aux „ Communes." Bien que le Roi parût encore indécis, l'honneur qu'il fit à M. *Goldsborough*, alors Gouverneur des Indes, de le créer Chevalier, fut regardé comme un préfage favorable pour la Compagnie (*a*).

SECTION IV. *Affaires domeftiques de la Compagnie* Angloife *&c.*

Toute l'affaire étant ainfi portée devant le Confeil Privé, la Compagnie témoigna qu'elle fe foumettoit avec plaifir à fa décifion, & le déclara par écrit. Cependant, lorfque le Comte de *Nottingham* leur remit la copie des Articles arretés dans le Confeil, ils firent des difficultés prefque fur tous, qu'ils accompagnerent d'un Ecrit de leur façon, pour prouver qu'on ne pouvoit changer la forme & la conduite d'une pareille Compagnie de Commerce pour une meilleure (*).

L'Affaire portée devant le Confeil Privé.

L'af-

(*a*) *Ralph*, Vol. II. l. c. fub A. 1692. *Dodfley*, Vol. II. C. 3.

(*) Voici les Propofitions des Seigneurs du Confeil, avec les Réponfes de la Compagnie.

I. *Prop.* Faire un Fonds de quinze-cens-mille Livres fterling au moins, & qui n'excede pas deux millions.

Rép. La Compagnie affure humblement, & eft prête à prouver au contentement de Sa Majefté, que fon fonds préfent, tant mort que vivant, furpaffe réellement la fomme de quinze-cens-mille Livres fterling.

II. *Prop.* Le Capital de la Compagnie préfente fera partie de ce fonds, & fera eftimé fept-cens-quarante-quatre-mille Livres fterling, moyennant qu'elle puiffe donner caution qu'il produira cette fomme; ou autant moins, qu'elle voudra s'engager à fournir réellement, après le payement des dettes, & la fatisfaction faite au Mogol & à fes Sujets, contre les prétentions defquels le nouveau fonds doit être en fûreté par cette précaution.

Rép. La Compagnie dit, que la valeur des chofes eft ce qu'elles fe vendent, que nonobftant toutes les calomnies de fes ennemis, fes Actions valent encore couramment cent-cinquante pour cent, & qu'elle fait & eft en état de prouver qu'elles valent intrinféquement plus que le prix courant. Mais elle ne connoît ni loi ni raifon, pourquoi fes membres feroient dépouillés de ce qu'ils ont pour moins qu'il ne vaut réellement en argent comptant, felon toutes les regles par lefquelles on eftime quelque chofe que ce foit dans tout le monde. Ils difent humblement, quant aux cautions qu'on demande, qu'ils ne favent pas pourquoi ils donneroient caution de leur propre bien. Ils affurent qu'ils ne doivent pas une obole au Grand-Mogol, ni à aucun de fes Sujets, à l'exception des Comptes courans qu'ils ont avec leurs Banians & leurs Courtiers, qui changent journellement, comme l'argent courant d'un Marchand entre les mains d'un Orfevre. Quoique la Compagnie ne doive rien au Mogol, la fimple mention de dette dans un Acte public de Sa Ma-

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

1693.

L'affaire demeura ainsi suspendue jusqu'à la Séance suivante du Parlement, qu'elle se renouvella avec la meme chaleur qu'auparavant. Les deux Par-

Majesté suffit pour le porter à former des prétentions contre la Compagnie, pour des choses passées dans un tems où aucun des Membres n'étoit encore né, par conséquent une partie de la Proposition est évidemment impossible, aussi bien qu'injuste; puisque ni le Mogol ni aucun de ses Sujets ne se sont plaints à Sa Majesté, que la Compagnie leur fût redevable: tout cela n'étant que des bruits répandus par les Interlopes & leurs adhérens, non seulement à-présent, mais il y a déja quelques années. Quant à cette clause hypothétique, *moyennant qu'elle puisse donner caution*, il ne convient pas à la Compagnie de se vanter de son crédit, & de parler de celui de ses antagonistes; les uns & les autres sont assez connus en Bourse.

III. *Prop.* Que le Capital de la présente Compagnie sera apporté en Angleterre dans l'espace de — ans, sur les Vaisseaux qui sont hors du Pays, ou sur ceux que l'on envoyera aux dépens du nouveau fonds, en payant le même fret qu'il sera vendu publiquement par les Membres de la présente Compagnie, & que l'on en prendra le produit net à compte des sept-cens-quarante-quatre-mille Livres sterling, de même que la valeur de ses Forts, qui seront estimés par des personnes neutres, & remis entre les mains de la nouvelle Compagnie établie par Patente. Mais après — jours on n'exportera point de marchandises pour les Indes Orientales pour le compte de l'ancien fonds.

Rép. La Compagnie dit qu'elle a sur les Forts, les Villes, les Bourgs, & les Terres qu'elle possede aux Indes, tant pour elle que pour ses successeurs à jamais, les mêmes droits qu'elle a sur les Terres achetées & sur les Magazins en Angleterre qui appartiennent à la masse, & sur les autres Terres ou Biens qui appartiennent à chacun des membres en particulier *Rex Dei gratiâ* étant le titre original en vertu duquel on possede en Angleterre plusieurs Terres & Biens, la Compagnie n'est pas disposée à se voir dépouillée de ces Biens réels, jusqu'à ce qu'on les lui paye; & les Membres déclarent qu'ils croyent en conscience, qu'ils leur ont coûté en différens tems plus d'un million de Livres sterling sans compter les intérêts. Cependant s'il n'étoit question que du prix, ils sont prêts à s'en rapporter à l'équité connue de Sa Majesté.

IV. *Prop.* Que tout ce que le Capital tant mort que vivant produira ainsi au-delà des sept-cens-quarante-quatre-mille Livres sterling, sera partagé entre les membres de la présente Compagnie, à proportion de la part que chacun y a.

V. *Prop.* Qu'on ouvrira les Livres pour une nouvelle Souscription pendant — après quoi ils seront fermés.

VI. *Prop.* Si les Souscriptions vont au-delà de deux millions, chaque Souscrivant sera diminué à proportion, jusqu'à ce que le tout ensemble fasse deux millions de Livres sterling.

VII. *Prop.* Chaque Souscrivant sera obligé de fournir la somme souscrite, sous peine de —.

Rép. La Compagnie répond humblement aux Propositions IV, V, VI & VII. qu'elle entend aussi peu les nouveaux Souscrivans, qu'elle s'imagine que la plupart de ces Messieurs entendent peu les affaires des Indes. Mais elle sait que la nouvelle méthode de Souscriptions sans être autorisée de Sa Majesté, est une vieille pratique des Interlopes, & d'autres gens jaloux de la prospérité de la Compagnie. La question a été souvent débattue à l'occasion de pareilles Souscriptions volontaires, sur-tout sous le regne du Roi *Charles* II. en présence même de quelques uns des Seigneurs qui sont à-présent de l'honorable Conseil de Sa Majesté, & cela a toujours abouti à donner inutilement de la peine à Sa Majesté & à la Compagnie.

VIII. *Prop.* Personne n'aura dans ce Fonds au-delà de dix-mille Livres sterling soit pour lui-même, soit pour d'autres sous son nom. Ainsi chaque Souscrivant fera serment qu'il signe pour son propre compte.

Rép. Le respect pour Sa Majesté, & l'amour pour sa Patrie, obligent la Compagnie de se déclarer franchement contre cette proposition comme évidemment préjudiciable à la Nation, quels que soient les Intéressés. 1. Parceque le Commerce veut être libre, & ne doit pas être gêné ni limité; dès qu'il l'est il ne fleurit jamais. 2. Il est contraire aux Loix & aux Coutumes d'Angleterre & de tous les autres Pays du Monde, d'obliger un homme qui achette & qui paye exactement, de faire serment que c'est de son propre argent: ce n'est.

Section IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

Partis solliciterent avec une égale vivacité les Courtisans, & tous ceux qui étoient en place, qui de leur côté mirent leurs services à un prix proportionné n'est-là qu'une ruse des premiers Auteurs des propositions pour des vues particulieres, sans notion du Juste & du Bien public, & sans aucun égard pour l'un & pour l'autre. 3. Si une pareille limitation étoit utile, certainement quelque autre Nation auroit eu recours à l'expédient proposé; mais au contraire les sages Hollandois favorisent les Juifs, & leur laissent acheter les plus grandes portions. Un d'eux, nommé *Suasso* a eu à une fois une part de soixante-quinze-mille Livres. Le Roi de France tout de même pour encourager les grosses Souscriptions, a offert de grands privileges tant à ses Sujets qu'aux Etrangers à proportion de ce que leurs Souscriptions sont considérables. On dit encore que les Danois ont fait il n'y a pas longtems une Loi, par laquelle ceux qui refuseroient d'ajouter une certaine somme à leur portion souscrite, perdroient celle-ci: contrainte aussi mal entendue que la proposition dont il s'agit ici. 4. Cette façon d'égaliser & de limiter les biens personnels a été toujours inconnue dans les Républiques, & à plus forte raison dans les Monarchies. Nos partisans de l'égalité en Angleterre, & bien moins les Tribuns de Rome, n'ont jamais prétendu limiter les possessions personnelles; les Tribuns vouloient limiter celles des Terres, & pas même de toutes les Terres, & dans les Provinces, mais seulement de celles qui étoient en Italie, le Siege & le Pays de la République. 5. Il n'y a pas d'homme fort riche & habile, qui veuille étudier perpétuellement les épineuses affaires des Indes Orientales, sans y trouver son compte par quelque endroit; & ce ne peut être que par de grosses recompenses, ou par la grande part qu'il y a, ou par d'autres voyes pires encore de se payer de ses peines. Le plus que les Compagnies Angloises donnent à un Directeur est cinquante Livres sterling par an, tandis que les Hollandois ont accordé à *Pierre van Dam* huit cens Livres sterling, & environ quatre-cens à son fils. Mais il est bien plus avantageux qu'un homme actif & capable ait une grande part, que telle recompense que ce soit. Un homme qui a des appointemens ne tient à la Compagnie que par un seul lien, au-lieu que l'autre est excité par les plus forts motifs, l'espoir du gain & la crainte de perdre, à faire valoir ses talens autant qu'il lui est possible.

IX. *Prop.* Tout Membre de la présente Compagnie, qui a plus de dix-mille Livres sterling en Actions, sera obligé de vendre d'abord le surplus à raison de cent pour cent: mais de maniere que si tout le produit net du Capital excede la somme de sept-cens-quarante-quatre-mille Livres sterling, le surplus ira à la personne qui a vendu un surplus de son fonds, à proportion de celui qu'il avoit avant que de vendre.

Rép. La Compagnie ne voit pas une ombre de raison & d'équité dans cette proposition; elle est directement contraire au Droit commun, & aux admirables Loix du Royaume pour assurer à chacun la propriété de ses biens.

X. *Prop.* Personne n'aura de voix, que ceux qui ont à eux, & non par emprunt, une portion de cinq-cens Livres sterling, & nul n'aura plus d'une voix, à moins qu'il ne soit intéressé pour quatre-mille Livres sterling, alors il en aura deux: s'il a six-mille Livres sterling il en aura trois, & ainsi proportionellement jusqu'à dix-mille Livres sterling.

Rép. La Compagnie est humblement d'opinion, qu'on a réglé cela plus justement & plus également par sa Patente présente. La proposition d'avantager les petites portions, est un renversement d'ordre, inconnu jusqu'à-présent dans toutes les parties du Monde, en fait d'affaires de Commerce. Dans tous les lieux de la Terre on vote à proportion de la part que l'on a à la Navigation, ou que l'on est plus ou moins intéressé, & jamais autrement.

XI. *Prop.* Tous les Membres de la présente Compagnie & les nouveaux Souscrivans seront réunis en un Corps sous le nom de ——.

XII. *Prop.* Tous ceux qui ont, ou qui souscriront cinq cens Livres sterling s'assembleront, & éliront un Gouverneur, un Vice-Gouverneur & vingt-quatre Directeurs pour avoir soin du Commerce; on ne choisira pour Gouverneur ou Vice-Gouverneur personne qui n'ait au moins souscrit deux-mille Livres sterling, ni pour Directeur personne qui n'ait au moins mille Livres sterling dans le fonds.

XIII. *Prop.* Le Gouverneur, le Vice Gouverneur & les Directeurs seront élus annuel-

SECTION IV. *Affaires domeſtiques de la Compagnie* Angloiſe &c.

tionné à l'importance que de pareilles ſollicitations y donnoient. Comme il ne s'étoit rien fait de déciſif l'année precédente ni dans le Parlement ni dans

lement : ceux qui mourront dans le cours de l'année ſeront remplacés par d'autres, qui ſeront élus dans une Aſſemblée générale.

XIV. *Prop.* Tout homme qui achettera une Action, ſe fera paſſer Maître, & avant que d'être admis payera — en forme d'amende, & fera les ſermens établis.

Rép. La Compagnie ne voit rien de neuf dans les Propoſitions XI-XV. La Patente préſente a pourvu à tout cela de la même maniere, ou mieux.

XVI. *Prop.* Tous les Maîtres de la Compagnie, ou ceux qui ſont capables de l'être, & tous ceux qui ſouſcriront au nouveau fonds, ſeront admis *gratis.*

Rép. Il n'y a ici qu'une différence triviale d'avec ce que preſcrit la Patente de la Compagnie, qui preſcrit à tous les nouveaux Intéreſſés, à l'exception des fils & des ſerviteurs des Maîtres, de payer chacun cinq Livres ſterling pour leur admiſſion. Les anciens Intéreſſés ont payé, & nous ne voyons point de raiſon pourquoi les nouveaux, ſi l'on en admet, ne payeroient point auſſi.

XVII. *Prop.* La Compagnie qu'on établira, pourra faire des Statuts pour que les affaires ſoient bien réglées : mais elle ne ſera liée que par des Statuts faits dans une Aſſemblée générale de tous les Intéreſſés, & qui ne ſeront pas contraires aux Loix du Royaume.

XVIII. *Prop.* Toute Aſſemblée générale, ou des Directeurs, ſera convoquée par le Gouverneur, ou Vice-Gouverneur ; l'un ou l'autre y aſſiſtera toujours ; & en cas d'égalité de ſuffrages il aura voix déciſive.

XIX. *Prop.* La Compagnie jouira du ſeul Commerce des Indes Orientales dans les Pays qui ſont entre le Cap de Bonne-Eſpérance & le Détroit de Magellan.

XX. *Prop.* Il ne ſera permis à perſonne, ſinon à ladite Compagnie ſeule, de faire Commerce directement ou indirectement dans l'étendue compriſe dans ſa Patente, ſous peine de confiſcation de ——.

Rép. La Compagnie ne voit rien dans les Propoſitions XVII-XX. qui ne ſoit déja contenu dans ſa Patente, de la même maniere.

XXI. *Prop.* On n'accordera de permiſſion à qui que ce ſoit ni à aucun Vaiſſeau de trafiquer aux Indes pour ſon compte particulier : & toute permiſſion de cet ordre ſera nulle.

Rép. Cette Propoſition eſt déraiſonnable, & contraire à l'intention de toutes les Patentes, & elle doit être laiſſée à la diſcrétion de la Compagnie pour l'amour du Bien public. Les Vaiſſeaux venus par permiſſion ont été de grand ſervice dans la derniere guerre avec le Mogol : à préſent que la paix eſt rétablie ils ſont ſeulement utiles en de certains cas, que l'on peut indiquer, & pour former de nouveaux établiſſemens, que la Compagnie ſait mieux que perſonne quand & comment ils peuvent ſe faire. Il n'eſt aucune Compagnie des Indes Orientales en Europe qui ait de pareilles entraves, qui en bien des occaſions en doivent arrêter les progrès pour le Bien public.

XXII. *Prop.* On ne fera point de Contracts particuliers pour la vente d'aucune marchandiſe, mais on les vendra publiquement ſelon la forme ordinaire au profit de la Compagnie.

XXIII. *Prop.* On ne vendra à la fois aucune partie qui paſſe la valeur de cinq-cens Livres ſterling.

Rép. Ces deux articles ſont des nouveautés, & l'on n'a jamais preſcrit rien de ſemblable à aucune Compagnie des Indes en Europe ; ils ſont contraires au Droit National, & s'ils paſſoient, ils ſeroient préjudiciables au Royaume. Comme la Compagnie eſt prête à le juſtifier devant Sa Majeſté par des preuves inconteſtables, le Bien public demande que le Commerce ſoit libre, autrement il ne peut que languir & dépérir.

XXIV. *Prop.* La Compagnie fournira par an, ſi on le demande, cinq-cens tonneaux de Salpêtre pour le ſervice du Roi, à raiſon de — par tonneau ; le ſurplus n'excédera point —.

Rép. La Compagnie fournira toujours du Salpêtre à Leurs Majeſtés à auſſi bon marché qu'elle le pourra, & elle ne doute pas qu'elle ne contente à cet égard Leurs Majeſtés, comme elle a fait les Rois leurs prédéceſſeurs. Mais de limiter un certain prix & la quantité, c'eſt une nouveauté que l'on n'a jamais impoſée à cette Compagnie ni à aucune autre Compagnie des Indes Orientales. C'auroit été un malheur pour l'Angleterre, ſi l'on avoit limité de cette façon la Compagnie il y a dix ou vingt ans, puiſque l'on auroit trouvé un quart

dans le Conſeil, on s'imagina généralement qu'au bout du compte la Compagnie avoit le deſſus. Section IV.

Pour Affaires domeſtiques de la Compagnie Angloiſe &c.

quart de Salpêtre de moins dans les Magazins de la Compagnie en Angleterre, qui en avoit trois-mille tonneaux quand la guerre préſente avec la France commença. Il y a une Hiſtoire fameuſe du tems du regne de *Jaques* I. qui confirme cette vérité. Il y eut une grande diſette de bled, qui obligéa le Roi de s'adreſſer à la Compagnie du Levant; il dit aux Directeurs, que pour remédier à la diſette ils falloit qu'ils chargeaſſent de bled leurs Vaiſſeaux qui reviendroient; ce qu'ils promirent, après quoi on les congédia. Après leur départ, un des Seigneurs du Conſeil dit au Roi, que cette promeſſe ne ſignifioit rien, à moins qu'ils ne convinſſent du prix auquel ils donneroient le bled: là-deſſus on les rappella, & on leur dit que le Roi ſouhaittoit une réponſe plus claire. Le Député dit: „ Sire, nous achetterons & chargerons le bled à auſſi bon marché qu'il nous ſera poſ„ ſible, & nous le vendrons ici à auſſi juſte prix que nous le pourrons; mais d'être tenus „ à un certain prix, c'eſt ce qui ne ſe peut". Preſſé de répondre plus nettement, le Député, qui étoit grand Chaſſeur de Renards, dit au Roi: „ Sire, Votre Majeſté aime „ beaucoup le noble exercice de la Chaſſe, & je l'aime auſſi; je n'ai qu'un petit nombre „ de chiens, mais ſi la Chaſſe ne plaiſoit pas autant à mes chiens qu'à moi, je chaſſerois „ auſſi bien avec des cochons qu'avec des chiens". A quoi le Roi repliqua, „ N'en dis „ pas davantage, mon Ami, tu as raiſon, va, & fais du mieux que tu pourras, mais ne „ manque pas de faire venir du bled".

XXV. *Prop.* La Compagnie exportera annuellement pour les Indes au moins la valeur de cent-mille Livres ſterling de produits & de manufactures d'Angleterre.

Rep. C'eſt ce que la Compagnie peut faire en général, une année plus & une autre année moins, comme quand ſes draps demeurent dans les magazins rongés des tignes & des fourmis blanches aux Indes. Le Bien public demande que cet article ſoit laiſſé à la diſcrétion de la Compagnie.

XXVI. *Prop.* Tous les Dividends ſe feront en argent comptant.

Rép. C'eſt ce qui ſe fait ordinairement ici & delà la mer; mais on peut citer des cas où il ſeroit très-nuiſible de faire cette limitation. Ainſi il faut encore laiſſer cela à la diſcrétion, comme c'eſt l'uſage ici & chez toutes les autres Nations.

XXVII. *Prop.* On ne fera de Dividend, qu'en laiſſant ſubſiſter le fonds primitif en ſon entier, ou au moins ſans qu'il y ait quinze-cens-mille Livres ſterling outre ce qu'il faut pour acquitter les dettes.

Rép. C'eſt une regle de ſageſſe que la Compagnie obſerve, mais qui ne lui a jamais été preſcrite par Patente; & il n'eſt aucune Compagnie au monde limitée de cette maniere. Il eſt contraire au Droit naturel, de priver un homme du droit qu'il a de faire de ſon bien ce qui lui plait.

XXVIII. *Prop.* Le Teneur de livres de la Compagnie tiendra ſous ſerment un Compte exact des fonds, que tous les Intéreſſés pourront examiner.

XXIX. *Prop.* Tous les tranſports d'Actions ſeront enregiſtrés, & pourront être examinés.

Rép. La Compagnie a déja pourvu à ces deux articles de cette maniere.

XXX. *Prop.* Le fonds commun ſubſiſtera vingt-un an, & pas plus longtems.

XXXI. *Prop.* On ouvrira un Livre de nouvelles Souſcriptions, pour un nouveau fonds commun, avant que le terme des vingt-un an ſoit expiré.

Rép. Ces articles ſont ſi étranges, que s'ils paſſoient la Compagnie deviendroit la fable de tout le Genre-humain. C'eſt comme ſi l'on diſoit, qu'un homme plantera un grand verger, & qu'au bout de vingt-un an il ôtera ſes arbres, ou renoncera à ſon verger, ou qu'il bâtira une belle maiſon, un bourg, une ville à cette condition. Les Hollandois ont dépenſé dans l'eſpace de trente ans ſept-cens-mille Livres à Ceylon, & n'ont encore vu que trois-cens-mille Livres du Capital. La Compagnie préſente a fait bâtir & fortifier a *Bencole* depuis dix ou onze ans, & il faut qu'elle continue encore pendant trente ans, elle a déja dépenſé pour ces ouvrages deux-cens-cinquante ou trois-cens-mille Livres ſterling; & quoiqu'elle ait à-la-vérité conſervé par-là le Commerce à la Nation, elle n'en a recueilli d'autre fruit, ni ne s'eſt rembourſée, au contraire il lui en coûtera encore bien deux-cens-mille Livres ſterling avant que l'ouvrage ſoit achevé, qu'il ſoit bien ſûr,

&

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

Pour accréditer cette opinion, elle parla d'ouvrir une nouvelle Souscription, à la concurrence de sept-cens-cinquante-six-mille Livres sterling, ce qui joint à l'estimation de son vieux fonds, faisoit les quinze-cens-mille Livres, que les Communes avoient jugé un fonds suffisant pour le Commerce des Indes. Elle demanda même une nouvelle Patente pour ouvrir cette Souscription, & après avoir obtenu du Conseil un Ordre au Procureur-Général d'en dresser une, elle fit courir le bruit que tout le monde étoit d'accord sur les conditions qui y seroient contenues, & sur-tout ceux qui avoient sollicité l Etablissement d'une nouvelle Compagnie par Acte du Parlement (*a*).

Requête des Marchands à la Reine.

Ce bruit ne courut pas long-tems sans produire une nouvelle attaque. Les ennemis de la Compagnie présenterent une *nouvelle* Requete à la Reine, par laquelle ils sollicitoient comme auparavant l'Etablissement d'une *nouvelle* Compagnie par une *nouvelle* Souscription libre & nationale. Ils représenterent qu'ajouter de nouvelles Souscriptions au *fonds imaginaire* de la présente Compagnie, ce seroit exposer un nouveau fonds à etre chargé des dettes de l'ancien, par où il pourroit etre entierement absorbé, & le Commerce anéanti. Ceux qui présenterent cette Requete, voulurent détruire l'opinion regnante d'un compromis deja fait. Ils présumoient aussi, que par sa mauvaise conduite la Compagnie avoit frayé le chemin à sa ruine. Pendant que le Bill pour évaluer divers fonds communs étoit sur le tapis dans la Chambre des Communes, & que celui de la Compagnie fut évalué à sept-cens-quarante-quatre-mille Livres sterling, les Intéressés eurent l'imprudence de demander une diminution, en disant que leurs dettes payées leur Capital se réduiroit à rien. Ils s'expliquerent de la même maniere contradictoire devant le Conseil. Leur demande à la Chambre des Communes ne servit qu'à donner du poids aux imputations de leurs ennemis. Nonobstant ce pitoyable prétexte de pauvreté, les Communes insererent dans le Bill une clause, qui portoit, qu'au cas que l'on manquat de payer dans le tems marque la Taxe mise sur les divers fonds, les Patentes des Compagnies respectives qui seroient en défaut, étoient nulles. La Compagnie

(*a*) *Somer's* Collect Vol. XXX. p. 100.

& à parler moralement un asyle imprenable pour les Anglois. C'est une pensée contraire à la bonne Politique de s'imaginer qu'une Compagnie peut fleurir par de fréquens changemens, elle le peut aussi peu qu'une Nation au milieu de continuelles altérations dans les Loix fondamentales. La Compagnie Hollandoise subsiste sur le premier pied, & l'Angloise n'a subi qu'un seul changement, du tems d'*Olivier Cromwel*, & encore de son propre consentement. Selon les regles de la bonne Politique la Compagnie ne doit jamais changer, ni personne ne doit être forcé de vendre ou d'acheter des fonds. On pourroit avec autant de raison obliger un homme qui possede beaucoup de terres, d'en vendre une partie, pour faire place à d'autres.

XXXII. *Prop.* La Compagnie sera obligée d'avoir ses propres Vaisseaux, pour qu'elle puisse faire le Commerce plus avantageusement & avec plus de sûreté.

Rep. C'est une Loi que l'on n'a jamais imposée à aucune Compagnie. Ceux qui ont des Vaisseaux en propre, & qui en fretent aussi, savent mieux que personne, quand l'un ou l'autre convient. Il est peu de Marchands considérables en Europe, qui ne se servent des uns & des autres; on n'a jamais pensé jusqu'ici, ni jugé qu'il fût de la bonne Politique de géner le Commerce de cette façon, puisque c'est le vrai moyen de le faire languir & de le ruiner.

gnie des Indes, continuant à ſuivre de fauſſes meſures, eut l'imprudence de ne point payer le premier quartier de la Taxe; par-là ſa Patente devint nulle, & elle fournit de nouveaux argumens à ſes adverſaires pour la faire diſſoudre (*a*).

Section IV. *Affaires domeſtiques de la Compagnie* Angloiſe &c.

Les affaires demeurerent ſur ce pied-là pendant quelque tems. On crut généralement que la Cour avoit deſſein de profiter de la fauſſe démarche de la Compagnie, qui annulloit ſa Patente, pour faire plaiſir aux Communes, en n'ayant point d'égard à la condition contenue dans la Patente d'avertir trois ans d'avance, ce que l'on regardoit comme juſte. Le crédit de la Compagnie fut cependant plus grand qu'on ne l'avoit cru, & aſſez puiſſant pour ſuſpendre les effets de ſon imprudence. La Cour penſoit ſi peu à ſe prévaloir de ſa fauſſe démarche, qu'au contraire les ordres donnés au Procureur-Général de dreſſer une nouvelle Patente, tendoient à rétablir la Compagnie dans ſes anciens privileges, & à autoriſer & confirmer ſes nouveaux arrangemens. La querelle s'enflamma plus que jamais; de part & d'autre on étoit animé par différens motifs d'animoſité, de préjugé, de paſſion, d'intérêt & d'avarice. Les ennemis de la Compagnie firent enregiſtrer des proteſtations dans tous les Bureaux, & parlerent ſi haut que le Miniſtere jugea à-propos de les faire citer juridiquement devant le Conſeil, pour rendre compte des raiſons pour leſquelles la Compagnie ne pouvoit pas être rétablie, ſuivant le contenu de la Patente projettée. Comme le tems qu'on leur avoit marqué étoit trop court, on le prolongea de quinze jours; dans cet intervalle la Compagnie demanda par Requête permiſſion d'engager douze-cens matelots, afin de les employer comme de coutume à ſon ſervice. Ses antagoniſtes demanderent la même choſe pour quatre-cens, deſtinés auſſi pour les Indes Orientales, dont ils prétendoient que le Commerce étoit ouvert à tout le monde: mais on ne leur fit point de réponſe (*b*).

Proteſtations des Marchands.

Le jour marqué, qui étoit le 17 d'Août, on fit entrer les Parties devant le Conſeil, & l'Avocat qui parloit contre la Compagnie fit valoir, 1. combien il convenoit peu de paſſer une nouvelle Patente, lorſque le Parlement étoit ſi près de ſiéger, puiſque le Roi avoit recommandé par un Meſſage l'affaire de ce Commerce aux Pairs & aux Communes, dans la Séance précédente; 2. l'illégitimité d'un Privilege excluſif; & 3. combien pluſieurs droits contenus dans la premiere Patente, & que l'on vouloit renouveller dans celle qui ſe minutoit, étoient contraires aux Loix. L'Avocat de la Compagnie d'autre part ſoutint la Prérogative Royale dans ce cas & dans tous les autres du même genre, n'y ayant ni exemple ni autorité qui pût donner atteinte à ce droit. Sur quoi l'autre Avocat propoſa de faire un compromis pour s'en rapporter à la déciſion des Juges du Droit commun à la prochaine Séance. Cette propoſition fut combattue, la Compagnie alléguant que la queſtion avoit déja été décidée à *Weſtminſter-Hall*, les Juges ayant, après avoir entendu la cauſe, confirmé la Patente. On repliqua ſeulement, que la déciſion à laquelle la Compagnie en appelloit, étoit celle des mêmes Juges qui avoient déclaré que le Roi avoit le pouvoir de diſpenſer de

On entend les Avocats des deux Partis dans le Conſeil, qui ne détermine rien.

(*a*) *Ralph* Hiſt. of Engl. A. 1763. (*b*) *Harris*, Vol. II. B. I. Ch. 2.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

de toutes les Loix, & que dans l'un & dans l'autre cas leur opinion étoit du même poids (*a*). Les raisons de part & d'autre parurent si égales, que le Conseil se sépara sans en venir à une conclusion.

Requêtes des Marchands au Conseil.

Après avoir attendu quelques jours, les Marchands associés présenterent de-nouveau Requête pour demander la permission d'engager du monde, & ils accompagnerent cette requête d'une autre, dans laquelle ils exposoient qu'on les avoit avertis que la Patente de la Compagnie étant devenue nulle par un Acte du Parlement, elle ne pouvoit être rétablie. Qu'elle ne devoit pas l'être, parcequ'elle contenoit des privileges contraires aux Loix, à la Grande Charte, & à plusieurs Statuts. Que sous prétexte de ses privileges la Compagnie avoit fort opprimé les Sujets de Sa Majesté, & qu'elle se croiroit à-présent plus que jamais autorisée à le faire. Ils demandoient que par ces raisons on suspendit l'expédition de la Patente, jusqu'à ce que le droit des particuliers au Commerce des Indes fût décidé selon le cours ordinaire de la Justice. Les Requêtes voloient. Cette derniere fut appuyée de deux autres, l'une des Marchands de toile qui trafiquoient en marchandises des Indes, & l'autre des Marchands Drapiers & autres Fabriquans en laine de *Glocestershire*. Les derniers demandoient qu'on accordât une pleine liberté d'exporter des manufactures de laine aux Indes Orientales, parceque le Commerce de Turquie & au Détroit étoit en quelque façon tout-à-fait arrêté, desorte qu'on ne vendoit que peu ou point de draps, & qu'ils ne pouvoient occuper les pauvres ouvriers, qui venoient tous les jours à leur porte crier pour avoir de l'ouvrage ; ils soutenoient que le Commerce des Indes pouvoit faire débiter par an dix fois autant de manufactures de laine, que la Compagnie en exportoit. La Requete des Marchands de toile portoit, que le Commerce des Indes avoit beaucoup souffert, & couroit risque de se ruiner par la mauvaise administration de la Compagnie. Que par une suite de sa mauvaise direction, les cotons étoient si rares, que de la Hollande on en fournissoit clandestinement le Royaume à un prix exorbitant, à la ruine du Commerce & au préjudice des Revenus publics. Ils demandoient, que pour prévenir le Monopole de ce Commerce entre les mains de gens qui en usoient si mal, la Patente ne passât point (*b*).

Réponse de la Compagnie.

Le concert de tant de Corps allarma le Ministere, & il jugea à propos d'envoyer copie de toutes ces Pieces à la Compagnie, & de lui demander de répondre par écrit aux différens articles & griefs qui y étoient renfermés. A la premiere Séance du Conseil, le Secretaire de la Compagnie y produisit la reponse par écrit, qui contenoit en substance: Qu'un Commerce aussi illimité & sans regle ne pourroit qu'abeutir à la ruine entiere du Commerce, & faire tort à la Nation. Que quand même à la rigueur des Loix des Patentes seroient devenues nulles, le Roi en ce cas-là étoit son propre Maitre, & pouvoit rétablir la leur, comme une chose juste & équitable. C'est, disoit la Compagnie, ce qui étoit d'autant plus raisonnable, que la Taxe demandée par le Parlement sur le fonds, avoit été prete, & qu'on l'auroit payée le jour de Notre-Dame, si l'Echiquier avoit été ouvert, & qu'elle avoit été effective-

(*a*) *Somer's* Collect. Vol. XXX. p. 100. (*b*) *Ralph*, Vol. II A. 1693. *Harris* ubi sup.

SECTION IV. *[illegible] de la Compagnie* Angloise &c.

tivement payée peu de jours après. Qu'il ne paroissoit rien de contraire aux Loix ni dans le retablissement ni dans les clauses de la Patente, puisque par une clause expresse la Compagnie n'étoit rétablie que dans les privileges qu'elle possédoit légitimement. Elle répondoit à la Requete des Drapiers, que n'ayant eu permission dans les années 1689 & 1690 que d'envoyer quatre Vaisseaux, à cause de la situation du Royaume, elle n'avoit pu exporter autant de manufactures de laine qu'elle auroit fait autrement. Que les deux dernieres années elle avoit envoyé aux Indes pour cent-mille Livres sterling de draps & d'autres étoffes de laine. Que conformément aux résolutions de la Chambre des Communes (*), on avoit dessein d'en exporter cette année une plus grande quantité que l'on n'avoit jamais fait, pourvu qu'on accordât à la Compagnie de pouvoir équipper un nombre suffisant de Vaisseaux. Que quant à la rareté des cotons qu'on lui imputoit, elle avoit été causée par la perte de trois de ses Flottes de retour, dont deux avoient péri, & l'autre avoit sauté en l'air. Que cette disette seroit bientôt réparée par deux Vaisseaux qui étoient déja arrivés, par cinq que l'on attendoit dans le cours de l'année, & par neuf autres qui devoient venir l'année prochaine. Enfin, qu'à l'égard des Requêtes de ses antagonistes pour obtenir la permission d'en-

(*) Il faut savoir, que le 14 de Novembre de l'année précédente le Chevalier *Edouard Seymour*, par ordre du Roi, avoit présenté à la Chambre une Copie des nouveaux Réglemens proposés pour le Commerce des Indes, que nous avons rapportés, avec les Objections de la Compagnie contre ces Réglemens. Il remit aussi le sentiment des Juges, qu'il falloit avertir la Compagnie trois ans d'avance avant qu'on pût la dissoudre légitimement, & en former une nouvelle. C'étoit par cette raison que Sa Majesté laissoit aux Communes la liberté de faire ce qu'elles jugeroient à-propos. Le même jour que ce Rapport fut fait les Marchands associés présenterent une Requête pour demander de dissoudre la Compagnie. Le 17 on examina les prétentions des uns & des autres, & l'issue des débats de ce jour-là fut qu'on prit la résolution, sans que personne s'y opposât, qu'on porteroit un Bill pour régler le Commerce des Indes Orientales, & pour le mettre sur un pied propre à le conserver à la Nation. On résolut encore le 24, en grand Committé, d'ouvrir une nouvelle Souscription pour un fonds commun, qui n'iroit pas au-delà de deux millions de Livres sterling, & seroit au moins de quinze-cens-mille, qui subsisteroit pendant vingt un an. Le 7 de Décembre on prit aussi la résolution, qu'aucun particulier ne pourroit être intéressé pour plus de dix-mille Livres sterling. Que le Gouverneur y auroit cette somme, & on régla plusieurs autres articles, qui coïncidoient avec ceux du Conseil Privé.

Quand on fut convenu de tous ces Chefs, on résolut d'engager la Chambre à faire dresser un Bill pour régler le Commerce des Indes. Le 10 de Décembre on fit le rapport, & le Public s'attendoit à voir cette grande affaire bientôt décidée. Mais il paroît que la Compagnie n'étoit pas moins habile à intriguer que la Cour; car tout d'un coup la chaleur avec laquelle les Communes poussoient cette affaire, se rallentit; l'Orateur se lassa de sa place, & bienque le 4 de Janvier on profitât d'une assemblée peu nombreuse, pour faire voter, qu'on ouvriroit la souscription pour un nouveau fonds dix jours après que l'Acte seroit passé, on n'avança point dans le Bill. Enfin, comme si l'on avoit eu dessein de ménager le travail autant qu'il étoit possible, on résolut enfin le 25 de Février 1693, que les Communes présenteroient une Adresse au Roi, pour le prier de dissoudre la Compagnie, en l'avertissant trois ans d'avance, selon la teneur de sa Patente. Cette Adresse fut présentée au Roi le 2 de Mars, & Sa Majesté répondit: ,, Messieurs, je suis toujours prêt à ,, faire tout ce qui peut contribuer au bien de ce Royaume; j'aurai soin de peser votre ,, Adresse (1) ".

(1) Debates of the Commons, A. 1693 *Somer's* Collect. Vol. XXX. *Ralph*, Vol. II.

Section IV. Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

d'engager quatre-cens hommes, ils comprenoient que le but étoit d'être autorisés de Leurs Majestés, afin de pouvoir, par la permission de Sa Majesté, faire une commerce aussi illimité qu'on le sollicitoit, attenter à sa Prérogative Royale, & au droit qu'elle avoit de rétablir la Compagnie dans les privileges de sa Patente; qu'ainsi elle espéroit qu'on ne leur accorderoit pas une pareille demande. Sur cette réponse le Conseil donna ordre d'en remettre une Copie aux Parties intéressées, & l'on fixa le 21 de Septembre pour entendre les uns & les autres (*a*).

Raison des Marchands. Les Marchands associés ne manquerent pas de délivrer au jour marqué leur Réponse par écrit. Ils soutenoient que bien loin d'avoir conduit le Commerce d'une façon honorable à la Nation, comme la Compagnie soutenoit hardiment qu'elle l'avoit fait, ils étoient prêts à prouver qu'elle avoit commis des actions injustes & inexcusables au grand scandale de la Religion & des Mœurs, à la honte de la Couronne & de la Nation, au préjudice des Loix, à la ruine du Commerce, & qui avoient servi à l'oppression du Peuple, pour lesquelles elle & quelques-uns de ses Agens avoient été reprimandés par le Parlement. Que la Compagnie en évitant un mûr examen de l'affaire suivant le cours ordinaire de la Justice, & en sollicitant qu'elle fût décidée devant Sa Majesté dans le Conseil, où elle savoit qu'elle ne le seroit point, confessoit tacitement que la Loi étoit contre elle. Que la Chartre qu'elle sollicitoit, étoit plutôt la création d'une nouvelle, que le rétablissement de l'ancienne. Qu'en poursuivant avec tant de feu cette affaire dans un tems où la Séance du Parlement approchoit, elle faisoit voir qu'elle avoit dessein d'ôter le droit de régler le Commerce à ceux entre les mains desquels Sa Majesté l'avoit remis. Qu'à l'égard de sa prétention à ce que l'équité demandoit dans les cas de peine & de confiscation, il ne pouvoit y avoir d'équité à prescrire contre une peine décernée par Acte du Parlement. Que ce qu'elle avançoit de l'intention où elle avoit été de payer la Taxe sur le fonds, le jour de Notre Dame, si l'Echiquier eût été ouvert, c'étoit faux; puisqu'il paroissoit par plusieurs déclarations assermentées, qu'ils étoient en état de produire, que les portes de l'Echiquier avoient été ouvertes jusqu'à l'heure ordinaire de les fermer; que les Officiers de ce Bureau s'y étoient trouvés, que les affaires s'y étoient faites, & que l'on auroit reçu l'argent si on l'y avoit présenté. Que tous les argumens de la Compagnie, tirés des droits de la Prérogative, n'étoient d'aucune force contre des Loix expresses & positives. Qu'ils réclamoient le bénéfice de la Loi, comme leur droit incontestable, en vertu duquel on leur avoit assuré que tous les Sujets de Sa Majesté étoient également qualifiés à jouir de la liberté du Commerce étranger, & ne pouvoient en être exclus, sous prétexte d'aucun privilege accordé par la Couronne. Que la clause de la nouvelle Chartre, qui la restreignoit aux privileges dont la Compagnie auroit légitimement joui suivant l'ancienne, & ce que l'on avoit répondu à cette clause, étoit équivoque, & un pur subterfuge, puisque la Compagnie demeuroit par-là en possession de tous les privileges qu'elle jugeoit légitimes. Que l'on pouvoit u-

(*a*) *Ralph*, Vol. II. A. 1693.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.*

juger de quelle maniere elle les expliqueroit, par la conduite qu'elle avoit tenue à Ste. Helene, en condamnant treize personnes militairement, exécution que le Parlement avoit déclarée meurtre. Que le tour que la Compagnie avoit donné à la Requête des Marchands étoit forcé & peu naturel, puisqu'elle ne contenoit rien qui tendît à diminuer la Prérogative Royale, mais seulement d'assurer, en vertu de cette prérogative, à quatre-cens hommes Anglois le libre exercice de leurs vocations, à l'avantage general de la Nation & des Revenus publics. Enfin ils prioient humblement, qu'on laissat au Parlement le soin de régler le Commerce, ou que l'affaire fût décidée selon le cours ordinaire de la Justice, avant que d'accorder une nouvelle Chartre; que l'on voulût leur accorder les protections demandées, par lesquelles la Douane gagneroit soixante-mille Livres sterling, & l'on feroit valoir dans le tems le plus nécessaire une branche de Commerce, tandis que par la guerre les autres étoient en quelque façon dans l'inaction (*a*). Ils ajouterent à cette vive & courageuse replique un extrait de quelques exemples sur un très-grand nombre que fournissoit le Droit commun, qui servoient, disoient-ils, de fondement à leur replique. Les Marchands de toile remirent aussi une replique à cette partie de la réponse de la Compagnie, qui avoit trait à leur Requête. Les Marchands Drapiers ne parurent pas moins ardens, ayant aussi préparé leur replique, qu'on les engagea cependant de supprimer. Pour y suppléer, les Marchands présenterent un état tiré des Registres de la Douane, de tout le drap que la Compagnie avoit exporté depuis cinq ans, par lequel il parut que cela montoit en tout à dix-huit-cens-vingt-sept pieces, tandis qu'en 1692 deux Vaisseaux particuliers en avoient exporté neuf-cens-cinquante-trois, c'est-à-dire environ trois fois autant que la Compagnie dans chacune de trois des cinq années. Le tout étoit soutenu par une Requête des Propriétaires des deux Vaisseaux en question, & de ceux qui les avoient fretés; demandant que les clauses illégales qui se trouvoient dans l'ancienne Chartre fussent supprimées, afin qu'on n'attentât pas à la liberté, à la vie & aux biens de leurs Facteurs, Agens, Serviteurs, Mariniers, & de leurs autres compatriotes, en des Pays si éloignés, où ils ne pouvoient ni se mettre à l'abri de la violence, ni se faire rendre justice, les aggresseurs étant hors de la portée des Loix du Royaume (*b*).

La Compagnie est soutenue.

Tous leurs efforts furent néanmoins infructueux, la Compagnie étoit puissamment soutenue par des Personnes de distinction & en crédit. On ne répondit rien à la demande de protection pour quatre-cens mariniers. Les Marchands revinrent donc encore à la charge sur cet article, & offrirent d'exporter cette année-là plus de draps que la Compagnie n'avoit fait dans les cinq dernieres années. Ils promettoient aussi de fournir au retour de leurs Vaisseaux au Gouvernement cinq-cens tonneaux de salpêtre, à trois Livres sterling pour les cent livres, qui se vendoient huit Livres sterling. Ils soutenoient que la Compagnie étoit sur un petit pied, que par elle-mé-

(*a*) *Ralph*, Vol. II. A. 1693.

(*b*) *Somers* Collect. l. c. *Ralph*, Vol. II. sub A. 1693-4.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

même elle n'avoit point de fonds suffisans en Angleterre pour faire la charge des Vaisseaux qu'elle demandoit, ni dans les Indes pour leur faire une cargaison en retour. Ils représentoient que la guerre les privoit de leur gagne-pain, & que comme le Commerce des Indes étoit le plus lucratif aussi-bien que le moins hazardeux, ils supplioient humblement, qu'afin de réparer leurs pertes on leur accordât pour cette année les protections pour les mariniers susdits. Cette Requête n'eut pas plus de succès que les précédentes. Tant s'en faut que le Conseil fût disposé à y avoir égard, qu'au contraire il expédia le 28 de Septembre un ordre à l'un ou l'autre des Secretaires de preparer un ordre pour la signature de Sa Majesté, afin de passer la Chartre. Quoique l'on entendît l'Avocat des Marchands sur les protestations qu'ils avoient fait enregistrer, & bien qu'ils eussent remis à Mylord *Somers*, Garde des Sceaux, un Mémoire des raisons qui devoient empêcher que la Chartre ne fût accordée, parmi lesquelles il y en avoit qui paroissoient sans replique (*); l'influence, les intrigues, & le crédit de la

(*) Ces raisons étoient rangées sous les chefs suivans.

I. Nous concevons humblement que Votre Grandeur est un Officier de Justice, qui tient la balance égale entre le Roi & son Peuple, & que la Loi a établi pour veiller sur les Patentes que la Couronne peut accorder, afin qu'il n'en passe aucune sous le Grand Sceau, qui soit préjudiciable à la Prérogative du Roi, ou aux droits & aux libertés du Peuple.

II. Nous jugeons humblement qu'aucun ordre ne peut rendre légitime l'expédition d'une Chartre qui contient des privileges contraires aux Loix.

III. Que la Chartre que Votre Grandeur a entre les mains, est le rétablissement de plusieurs privileges pour attribuer le Commerce des Indes Orientales à quelques personnes, exclusivement à tous les autres Sujets de Leurs Majestés; exclusion que nous croyons contraire au Droit commun du Pays, ce dont les preuves sont en trop grand nombre pour les insérer ici: elle est aussi contraire à divers Statuts, dont quelques-uns sont rapportés dans le Papier ci-joint, que nous prions Votre Grandeur d'examiner.

IV. Que si le Roi a le pouvoir d'interdire certaines choses à quelques-uns de ses Sujets, & d'accorder des permissions à d'autres, cet exemple peut encourager quelque-un des successeurs de Sa Majesté à taxer ces permissions comme il le jugera à-propos. Ils n'auront alors jamais besoin de Parlement pour avoir de l'argent, ce qui pourroit être de dangereuse conséquence pour le Royaume.

V. Que les Chartres précédentes, qui doivent être rétablies & confirmées par cet Acte, renferment divers autres privileges contraires aux Loix. Tels sont le pouvoir d'exercer la justice militaire, d'emprisonner les sujets de Sa Majesté, de confisquer leurs biens &c. dont l'Avocat de Sa Majesté lui-même en dernier lieu a reconnu l'illégalité.

VI. Cette Chartre déclare que la Compagnie a été pendant longtems un Corps, à l'honneur & au bien de la Nation, ce que l'on peut expliquer comme contenant l'approbation des actions contraires aux Loix qu'elle a faites, & une apologie de ce pourquoi elle a été censurée par le Parlement. Si donc il y a des raisons de rétablir l'ancienne Compagnie, il n'y en a certainement point de la louer.

VII. Que le rétablissement desdites Chartres, où l'on accorde des privileges aussi contraires aux Loix, peut faire perdre la vie à plusieurs Sujets de Sa Majesté, ce qui est un mal irréparable

VIII. Que l'exercice des pouvoirs contenus dans lesdites Chartres, se faisant en des lieux si éloignés, les aggresseurs sont hors de la portée de la Justice ordinaire, & les parties lésées sans recours, ou au moins hors d'état de plaider contre un Corps, & de se procurer une satisfaction légale.

IX.

la Compagnie l'emporterent, & elle obtint sa Chartre, qui étoit cependant moins étendue qu'elle ne s'attendoit (a). Le Conseil, qui connoissoit la fermeté du Parti opposé, appréhendant qu'il ne portat encore l'affaire au Parlement, eut soin de limiter les privileges de façon, qu'ils n'emportoient pas une exclusion absolue des autres. Il eut soin aussi d'obliger la Compagnie à se soumettre aux changemens, aux restrictions, & aux qualifications que le Roi jugeroit à propos, avant le 29 de Septembre.

Section IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

La

(a) *Harris*, T. II. B. II. Ch. 2.

IX. Nous représentons de plus à Votre Grandeur, que quelques-uns de ceux qui sont intéressés dans les protestations, ont des Facteurs, des Serviteurs, des Mariniers, & des Biens aux Indes, & que les Chartres dont il s'agit peuvent les exposer non seulement eux, mais tous les autres qui pourroient aller dans ces Pays-là dans des occasions légitimes, aux pouvoirs arbitraires contenus dans les anciennes, n'y ayant dans les nouvelles rien qui les mette à couvert. Et la Compagnie peut être encouragée à se servir de ces injustes privileges, ainsi qu'elle l'a fait ci devant.

X. Que les soins industrieux de la Compagnie pour faire passer cette Chartre, à la veille de la Séance du Parlement, devant lequel cette affaire pend depuis si longtems, ne peuvent être regardés que comme un dessein formé d'empêcher que ce Commerce ne soit réglé par le Parlement.

XI. Qu'on leur a refusé Copie de la Chartre depuis les changemens qui y ont été faits, ce qui leur ôte les moyens de faire les justes représentations qui y pourroient être nécessaires dans une affaire de si grande conséquence.

XII. Que passer cette Chartre, c'est réellement abandonner le Commerce des Indes aux Hollandois, qui nous en ont déja dépouillés en grande partie, fournissant la plupart des autres Pays & le nôtre même de marchandises des Indes, l'ancienne Compagnie n'ayant ni crédit ni fonds suffisans pour faire le Commerce.

Et nonobstant ce qu'on allegue de la limitation apparente contenue dans ladite Chartre, qu'il nous soit permis de représenter humblement à Votre Grandeur, que tous les pouvoirs accordés par les Chartres précédentes, sont rétablis & confirmés avec autant d'etendue qu'ils l'ont jamais été; & que ceux à qui on les veut accorder ne peuvent l'entendre autrement; desorte que les ayant exercés ci-devant comme s'ils étoient légitimes, ils seront encouragés par cette Chartre à en agir de la même maniere. Tant s'en faut que cette restriction indique que quelqu'un de ces pouvoirs est contraire aux Loix, qu'au contraire c'est une marque qu'ils sont légitimes; car on ne peut présumer qu'une chose qui ne le seroit point ait pu passer si solemnellement sous l'Autorité Royale, & par les mains des Grands Officiers du Royaume, qui l'ont examinée & approuvée après de longues délibérations. On peut plutôt conclure, que si quelqu'un de ces Pouvoirs eût été contraire aux Loix, on l'auroit spécialement excepté, & retranché dans la Chartre. Car en confirmant en termes généraux les précédentes, & les privileges qui y sont contenus indistinctement, & sur-tout, ainsi que le porte la Chartre, aussi amplement que si ces privileges & ces Chartres étoient insérées mot à mot, il s'ensuit que tous les pouvoirs contenus dans ces Chartres sont rétablis & confirmés; par où la vie, les libertés & les biens des Sujets d'Angleterre seront de nouveau exposés aux injustes violences & à l'oppression de l'ancienne Compagnie, sous prétexte des privileges contenus dans les premieres Chartres, que l'on a dessein de rétablir & de confirmer.

C'est ce que tous les Intéressés représentent humblement à Votre Grandeur tant pour eux-mêmes que pour leurs compatriotes; ce sont-là les raisons qui les portent à s'opposer à l'expédition de la susdite Chartre pour la Compagnie des Indes Orientales, & à réclamer humblement le bénéfice du Droit commun, des Statuts cités, & de tous les Statuts, de toutes les Coutumes du Royaume, pour assurer aux Sujets la liberté du Commerce étranger, *comme leur droit incontestable*.

Londres le 7 d'Octobre 1693 (1).

(1) *Somers* Collect. Vol. XXX.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

La peine décernée contre l'infraction de ces restrictions, étoit qu'on expédieroit des Lettres de révocation, par lesquelles tous les pouvoirs & les privileges seroient rendus nuls & sans effet. On stipula aussi, qu'une fois tous les ans, au mois d'Août, le Gouverneur & la Compagnie envoyeroient un Mémoire fidele & exact de la qualité, de la quantité & de la valeur selon le premier achat, des produits & des manufactures d'Angleterre qu'elle auroit exportées, avec le nom du lieu d'où elles étoient exportées, le tout certifié par serment des Officiers de la Douane & des Serviteurs de la Compagnie. On régla en même tems, qu'aucune des marchandises ainsi exportées ne pourroit etre rapportée dans les Pays de la domination de la Grande-Bretagne, ni transportée en d'autres Ports delà la Mer, que dans ceux qui étoient limités par la Chartre. On ordonna de plus, que quand six ou un plus grand nombre des intéressés, qui auroient chacun mille Livres sterling dans les fonds de la Compagnie, demanderoient la tenue d'une Assemblée générale, le Gouverneur ou Vice-Gouverneur seroit obligé d'en convoquer une huit jours après la requisition faite, & que cette Assemblée ne pourroit s'ajourner que par la pluralité des intéressés assemblés (*a*).

La Compagnie abuse de l'indulgence qu'on a pour elle. La Compagnie reçut encore d'autres graces, quoique moins directement. Elle s'adressa à la Reine dans son Conseil, pour demander qu'on empechât le Vaisseau le *Redbridge* de faire voile, sous prétexte qu'il étoit destiné pour les Indes Orientales, quoiqu'il fût chargé pour *Alicante*. En conséquence de cette requete le Vaisseau fut arrété, & retenu aux dépens des Propriétaires, à raison de neuf Livres sterling par jour; on ne lui permit de partir, qu'après que les Propriétaires eurent prouvé incontestablement, qu'il étoit destiné pour Alicante, & qu'il devoit en revenir directement à Londres en compagnie de quatre autres Vaisseaux.

Les Marchands soumettent leurs raisons au jugement du Public. Bienque les choses tournassent ainsi contre les Marchands associés à la Cour, ils prirent la résolution de soumettre l'affaire au jugement du Public, en faisant imprimer une Relation abrégée de tout ce qui s'étoit passé; elle parut, & ils inférerent du tout que si l'on n'arretoit pas de pareilles procédures, tout le Commerce étranger d'Angleterre deviendroit précaire, par cequ'il pourroit être interrompu par le caprice, l'insolence ou la malice de quelqu'un des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales. Que reconnoître une pareille autorité à la Couronne étoit une chose de très-dangereuse conséquence, puisqu'elle tendoit manifestement à engager dans la suite les Rois à affermer tout le Commerce étranger, & à lever ainsi de l'argent sans le concours des Parlemens. Qu'il étoit d'autant plus nécessaire de maintenir les droits des Sujets, que la négligence à cet égard avoit donné lieu de prétendre qu'il y avoit prescription, & de faire valoir cette raison pour prouver que la Couronne avoit le droit de limiter le Commerce des Indes. Qu'il y avoit de l'apparence que la Couronne n'avoit pas le droit d'attribuer le Commerce étranger à quelques particuliers, & d'en exclurre les autres, ce qu'on fondoit sur les faits suivans.

1. La confirmation de la Compagnie de la *Baye de Hudson* par Acte du Par-

(*a*) *Somers* Collect. ubi sup.

Parlement, depuis l'Avénement de Leurs Majeſtés à la Couronne. C'étoit-là une preuve de l'inſuffiſance des Chartres qui excluent les particuliers. La Requete même de la Compagnie des Indes Orientales à la Chambre des Communes eſt un aveu de cette vérité.

Section IV. Affaires domeſtiques de la Compagnie Angloiſe &c.

2. Le meſſage envoyé à la Chambre des Communes dans la derniere ſéance de la part de Sa Majeſté, après qu'elle eut demandé la diſſolution de la Compagnie des Indes. Ici le Roi déclare qu'il ne peut déterminer de ſa ſeule autorité ce qui regarde le Commerce.

3. Les diverſes Sentences données à Weſtminſter-Hall, contre l'arrêt des Vaiſſeaux appartenans à des particuliers, deſtinés pour les Indes Orientales, & contre les ſaiſies de Vaiſſeaux ou de Marchandiſes, en vertu de Patentes excluſives; Sentences données depuis l'heureux Avénement de Leurs Majeſtés au Trône.

4. Enfin on diſoit, que comme un Bill pour aſſurer & maintenir le droit des particuliers à la liberté du Commerce étranger, pouvoit ſe paſſer promptement ſans arreter le cours des autres affaires publiques, cela faciliteroit l'Etabliſſement d'une nouvelle Compagnie pour faire le Commerce des Indes Orientales ſans aucun des onéreux inconvéniens qu'on éprouvoit (a).

La Compagnie ouvre une nouvelle Souſcription. Les Marchands s'adreſſent encore au Parlement. 1694.

Nonobſtant le crédit & la vigueur des Marchands aſſociés, & la juſtice de leur cauſe, la Compagnie, en vertu de ſa nouvelle Chartre, ouvrit une Souſcription de quarante-quatre-mille Livres ſterling, qui fut remplie beaucoup plus promptement qu'on ne s'y attendoit. Ses Antagoniſtes firent une nouvelle démarche, & préſenterent aux Communes une Requête fondée ſur les faits & les preuves que nous avons déja rapportées, demandant qu'en conſéquence le Commerce des Indes fût réglé par l'autorité du Parlement. Pour engager le Parlement à écouter favorablement leurs prétentions, & à les mettre ſur un pied égal avec la Compagnie, ils firent aſſidument leur cour aux nouveaux Miniſtres, ſe trouverent au levé des Seigneurs les plus populaires, & careſſerent les principaux Membres des Communes. D'autre part la Compagnie ne ſe contenta pas de défendre la nouvelle Chartre qu'elle avoit obtenue de la Cour, elle travailla à la faire confirmer par le Parlement. Mais elle y rencontra de puiſſantes oppoſitions. Ses amis étoient principalement du Parti des Torys, dont le crédit commençoit à baiſſer (b). La conduite des Communes indiqua que leur intention étoit de ſe mettre du côté des plus forts, & s'accommoda implicitement aux meſures du nouveau Miniſtere; les Miniſtres de leur côté jugerent à-propos de témoigner quelques égards pour la Compagnie, & de tenir cependant l'affaire en ſuſpens juſqu'à ce qu'ils puſſent en tirer quelque avantage.

La Compagnie comptoit beaucoup ſur le crédit, qui lui avoit fait obtenir les deux Chartres. Ses ennemis ne ſe flattoient pas moins de celui qu'ils croyoient avoir auprès des Communes & des nouveaux Miniſtres. L'opinion générale étoit que tous les privileges & les avantages aſſurés à la Compagnie

(a) *Somers* Collect. l. c. *Harris* ubi ſup. (b) *De Rapin*, Regne de Guillaume III.

Section IV. Affaires domeſtiques de la Compagnie Angloiſe &c.

gnie par tant de Chartres, avoient mis ſes affaires ſur un pied ſolide, ſurtout ſous un regne où l'on ſembloit ne lui rien refuſer. On ſe trompa cependant dans cette occaſion. Les embarras où les Miniſtres ſe trouverent, & le beſoin d'argent, les porterent à déroger à ces mêmes Chartres qu'ils avoient accordées, qui avoient coûté des ſommes exorbitantes à la Compagnie, & ſur la foi deſquelles tant de perſonnes de toute condition avoient riſqué leur bien dans le fonds de la Compagnie. C'étoit en effet à qui gagneroit les plus en crédit à ſon parti, & la force irréſiſtible de l'or décidoit en faveur de l'un ou de l'autre.

Les Communes reprennent l'examen de l'affaire.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque les Communes délibérerent ſur la Requête des Marchands: après avoir débattu tous les articles qui y étoient contenus, & avoir examiné les Chartres accordées à la Compagnie, ſa nouvelle Souſcription, l'état de ſon fonds, & tout ce qui avoit du rapport à l'eſſentiel de la cauſe, la concluſion fut, que le Commerce fût en effet déclaré libre par la Réſolution ſuivante. „ Que tous les Sujets de l'Angleterre avoient également droit au Commerce des Indes Orientales, à moins „ que le Parlement ne le leur défendît. "Mais on ne reprit rien dans les Chartres, ni dans la maniere dont on les avoit obtenues, ni l'on n'adopta aucun plan pour régler le Commerce par l'autorité du Parlement. Après avoir par cette conduite équivoque ouvert un vaſte champ à la vénalité, & à la corruption qui éclatta dans la Séance ſuivante, les choſes en reſterent-là. L'année ſuivante, tout le monde ſavoit que voter étoit un métier lucratif, & que les Membres des Communes avoient part à toutes les bonnes affaires qui ſe portoient au Parlement. On ſavoit bien que dans celle dont il s'agit, la faveur qu'on avoit témoignée à la Compagnie avoit eu la même ſource. On en trouva bientôt des preuves tant par rapport à la Cour qu'à l'égard des Communes, par la découverte de certains faits. On propoſa de faire des recherches, & on fit ſi bien que les mêmes Commiſſaires qui avoient l'inſpection des Livres du Chambellan, furent chargés de l'examen de ceux de la Compagnie.

Examen des Comptes de la Compagnie. Sommes employées pour des ſervices ſecrets.

Le premier article qui ſe préſenta fut un état des ſommes employées pour le ſervice de la Compagnie depuis l'an 1687, qui ſervit de fil pour démeler ce qui s'étoit fait depuis; il parut qu'avant la diſpute entre la Compagnie & les Marchands la dépenſe pour des ſervices particuliers n'alloit pas à plus de dix-mille Livres ſterling, & qu'en général elle alloit depuis douzecens juſqu'à trois-mille Livres ſterling, au-lieu que cette derniere année elle montoit à quatrevingt-mille, quatre-cens-ſoixante-huit Livres ſterling ſeize ſchelings, & huit d. ſomme qui étoit de pluſieurs milliers de livres au-deſſous de celle qui avoit été débourſée (a). Le Chevalier *Thomas Coocke* & M. *Tyſſon* avoient été l'un Gouverneur & l'autre Vice-Gouverneur pendant les deux dernieres années, ainſi il y avoit de l'apparence que le premier avoit le ſecret. Pour parvenir aux découvertes que l'on vouloit faire, on eut recours aux Livres des Réſolutions de l'Aſſemblée des Directeurs. On y trouva des rapports faits par le Gouverneur des ſoins qu'il s'étoit donnés pour ob-

(a) *Ralph*, *Harris*, *Dodſley*, ubi ſup.

obtenir une nouvelle Chartre, & le compte des sommes qu'il avoit déboursées dans la poursuite de cette affaire, mais sans entrer dans aucun détail, maniere d'agir qui n'avoit jamais été permise auparavant. On trouva aussi enregistrés des ordres aux Caissiers de la Compagnie de payer les sommes que le Gouverneur leur demanderoit (*). En continuant l'examen d'autres articles, les Commissaires découvrirent que les sommes tirées par *Herne* & par *Cooke*, dans le tems que ce dernier n'étoit que Vice-Gouverneur, avoient été employées pour des services secrets, mais comprises sous des dépenses generales. Les réponses équivoques de *Cooke*, les aveux du Chevalier *Benjamin Bathurst*, un des Directeurs, & plusieurs autres circonstances ne permirent pas de douter que l'on n'eût employé la voye des présens & de la corruption, mais on ne trouvoit encore rien de bienclair contre personne en particulier. Le Chevalier *Thomas Cooke* avoua que les quatrevingt-dix-mille Livres sterling étoient destinées à faire des gratifications à quelques personnes si le Bill passoit, mais il refusa de rien dire sur la distribution de cette somme. Le Chevalier *Basile Firebrace* reconnut qu'il avoit reçu seize-mille Livres sterling qu'il avoit employées en Actions avec la permission de la Compagnie. Quant à l'accommodement avec les Marchands Interlopes, c'est le nom qu'on leur donnoit, pour acheter leurs portions à vingt-cinq pour cent en avance, & la moitié du profit, le Committé apprit que Mylord *Nottingham* avoit donné avis par Lettre à la Compagnie, que Sa Majesté souhaittoit qu'elle s'accommodât. Qu'environ la moitié de ces Messieurs avoient accepté le parti, mais que MM. *Godfrey* & *Colston*, insistant sur trente pour cent, les autres s'étoient retractés. On s'imagina aussi, que le contract fait avec *Colston* pour le salpetre qui devoit arriver avec le Vaisseau *Seymour*, étoit une vente simulée, & qu'il prêtoit son nom à un autre.

Section IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

Ce fut sous ce point de vue que cette affaire sans exemple fut présentée dans le rapport que les Commissaires firent à la Chambre. Il se fit le 12 de Mars 1695, & l'examen de *Cooke* fut néanmoins differé jusqu'au 26. Comme il étoit Membre, la bienséance & la justice requéroient qu'il fût examiné

Rapport du Committé. Cooke *mis à la Tour, & Bill sevère proposé contre lui.*

(*) On trouva spécifiées les sommes suivantes, avec des ordres particuliers pour les payer: *le 13 d'Avril* 1693, vingt-deux-mille, deux-cens-soixante-quinze Livres sterling; *le 24 de Novembre*, vingt quatre-mille, neuf-cens-quatrevingt trois Livres sterling. En Janvier 1694, trente-mille Livres sterling outre d'autres petites sommes jusqu'à la concurrence de dix-mille Livres sterling, le tout ensemble montant à quatrevingt-sept mille, quatre-cens-deux Livres, douze schellings, 3 d. Il s'agissoit de découvrir l'emploi de cet argent. On disoit qu'une grande partie avoit été remise entre les mains du Chevalier *Basile Firebrace*. En examinant le Livre de la Caisse de la Compagnie, il parut que la balance étoit de cent-vingt-quatre-mille, deux cens-quarante-neuf Livres sterling, quinze schellings, dix d. Mais quand on demanda au Caissier s'il avoit cette somme en caisse, il répondit que non, & produisit une quittance du Gouverneur du mois de Janvier 1694, de quatrevingt-dix mille Livres sterling, marquant qu'il avoit dépensé la somme de quatrevingt-dix-neuf-mille. cent-quatrevingt-dix-sept Livres sterling d'Actions des Indes, pour le compte de la Compagnie. Mais le Committé ne put trouver ni ordre pour cette somme, ni transport de fonds sur le compte de la Compagnie, excepté pour dix-huit-mille-trois-cens Livres sterling (1).

(1) Vid. *Journal* H. *of* C. *Debates of the* H. *of* C. Parliam. Hist. A. 1693-4.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

né d'abord. Tout d'un coup le phlegme des Communes se changea en colere, la chaleur avec laquelle elles pousserent les recherches égala la froideur avec laquelle elles les avoient regardées il y avoit quelques jours. *Cooke* ayant refusé de répondre aux questions qu'on lui faisoit, on l'envoya à la Tour, & l'on ordonna de dresser un Bill sévere contre lui, pour l'obliger à rendre compte de la somme de dix-sept-mille-trois-cens-deux Livres sterling, douze schelings, trois d. mentionnée dans le rapport. Le Bill fut lu le 29, & renvoyé à l'examen d'un grand Committé: *Cooke* demanda d'etre entendu par son Avocat en opposition. Après y avoir fait quelques adoucissemens, l'Avocat de *Cooke* fut entendu une seconde fois, on passa ensuite le Bill, & on l'envoya aux Seigneurs. Ici l'affaire prit un autre tour. Le Duc de *Leeds*, après de grandes protestations d'intégrité & d'innocence, parla avec beaucoup de chaleur contre le Bill: il epuisa toute son éloquence pour convaincre les Seigneurs de la nécessité de le rejetter, comme contraire aux Loix & à l'Equité, & d'un dangereux exemple. Son éloquence, ou quelque chose de plus puissant prévalut. Pendant sept jours le Bill fut entierement abandonné, & quand on le remit sur le tapis, on trouva moyen de tenir l'affaire en suspens, sans venir au but. *Cooke* demanda un Bill qui le mît à couvert de toute poursuite, disant qu'il n'y avoit que cela qui l'empechoit de découvrir ce qu'il savoit. Il s'excusa auprès des Communes, d'avoir fait cette Requete aux Seigneurs, leur refus étant cause de cet Appel. On prépara donc un Bill pour le mettre à couvert de toutes poursuites, à la réserve de celles de la Compagnie des Indes, & on l'envoya aux Communes le 17. Après y avoir inseré une clause pénale par voye de correction, on le renvoya aux Seigneurs, qui firent savoir le 19 par un message qu'ils adoptoient la clause. Par-là les deux Bills furent en effet réunis en un; nonobstant cet accord, & cette ardeur apparente pour découvrir des intrigues si noires & si infames, tout ce que l'on fit pendant plusieurs jours aboutit à nommer un Committé pour faire les recherches. Tous les Partis, le Patriote & le Courtisan, les Whigs & les Torys affecterent de s'intéresser également aux poursuites, & l'on ne doute point qu'ils n'y fussent également intéressés. Chacun avoit des amis à mettre à couvert, & des ennemis à attaquer, & le grand point selon toutes les apparences étoit, lequel des deux Partis seroit le plus responsable au Public. Bref, après que *Cooke* eut remis par écrit un Mémoire, par lequel il indiquoit diverses personnes distinguées dans l'une & dans l'autre Chambre, comme ayant touché l'argent de la Compagnie; après qu'on eut examiné *Firebrace*, *Acton* & *Bates*, le Chevalier *J. Child*, *Tysson* & *Craggs*, une accusation contre le Duc de *Leeds*, fil à la faveur duquel il y avoit moyen d'aller à la source, toute l'affaire tomba, pour n'etre plus reprise, comme par un consentement unanime. On en conclut, qu'il y avoit un trop grand nombre de gens de tous les Partis intéressés dans cette odieuse intrigue (*a*). L'Eveque *Burnet*, & tous les Historiens depuis paroissent etre de ce sentiment; & pour dire la vérité, a juger par les preuves de *Cooke*, de *Firebrace*, d'*Acton*, de *Child*, &

Les deux Chambres temoignent beaucoup de zele pour decouvrir la corruption.

(*a*) *Somers* Collect. *Ralph* A. 1694. *Harris*, Vol. I. B. I. Ch. 2.

& d'autres, il est difficile de décider, de quel côté on s'étoit prêté le plus à cette scandaleuse corruption. *Section IV.*

L'affaire demeura dans cet état jusqu'à l'an 1698, les Ministres accordant des permissions à des Particuliers, au mépris des Chartres exclusives qu'ils avoient accordées à la Compagnie; tandis que celle-ci étoit réduite à la pauvreté & à la honte par les sommes exorbitantes qu'elle avoit dépensées pour obtenir ces Chartres, & par les découvertes que l'on avoit faites de la corruption qui y regnoit. Il falloit à-présent quelque chose de plus, le Gouvernement avoit besoin de deux millions. On ne croyoit pas qu'il se trouvat de nouveaux Marchands disposés à avancer une aussi grosse somme pour obtenir une Chartre de Ministres qui avoient si indignement manqué depuis peu à la Compagnie. L'affaire fut donc portée à la Chambre des Communes, afin que tout fût réglé sur un fondement solide. En ce tems-là on regardoit comme le plus grand merite politique de rendre service au Ministere, lors-même qu'on accordoit aux Ministres tout ce qu'ils demandoient, & de la maniere qu'ils le souhaitoient. Quelques personnes considerables sonderent d'abord la Compagnie, pour savoir si elle étoit disposée à avancer la somme par voie de pret, en considération d'un Etablissement pour elle par autorité du Parlement. On trouva des gens qui en firent la proposition dans une Assemblée générale, mais ceux qui ménagoient l'affaire, manque d'adresse, de courage ou de zele, la laisserent languir. Le tems pressoit; la Cour, ennuyée d'attendre, avoit une belle occasion d'entrer en négociation avec les Marchands, comme elle le fit. Cela anima les deliberations de la Compagnie. Les Membres sentoient qu'on ne pouvoit rien changer dans la maniere de faire le Commerce des Indes, sans préjudice de leur Chartre, qui leur avoit coûté si cher il n'y avoit que quatre ans, ou sans nuire à leurs gains, & peut-etre sans faire tort à l'une & aux autres (a).

Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

Le Gouvernement a besoin de deux millions. On [illegible] la Compagnie [illegible] cette somme.

Dans cette appréhension on prit dans une Assemblée générale la résolution d'avancer la somme de sept-cens-mille Livres sterling en se procurant un Acte du Parlement qui assurât son établissement, ainsi qu'on l'avoit donné à entendre auparavant. On fixa cette somme, parcequ'il avoit paru que le sentiment general du Public étoit, que vu les pertes que la Compagnie avoit faites par la guerre, on pouvoit lui accorder d'etre établie par Acte du Parlement, moyénnant un prêt de six-cens-mille Livres sterling. On presenta cette Resolution aux Ministres, & par eux aux Communes. La Cour & les Communes parurent disposés à accepter l'offre, mais, suivant *Kennet* (b), ce n'étoit qu'un piege; car dans ce même tems on préparoit un nouveau Bill, par les soins & sous la direction de M. *Montague*. Il consistoit à proposer un plan pour lever deux millions par voye d'emprunt, à huit pour cent d'interet, sur un fonds sûr tant pour les intérets que pour le Capital.

La Compagnie offre de prêter sept-cens-mille Livres sterling.

La proposition fut faite dans la Chambre des Communes le 20 de Mai, & elle fut si favorablement accueillie par le plus grand nombre, qu'on ordon-

Projet pour lever deux millions. Bill pour cela.

(a) *Ralph* Vol. II. A. 1698. (b) Vol. II. p. 349.

Section IV. Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

donna d'en dresser un Bill, avec les additions suivantes. 1. Que chaque Souscrivant auroit la liberté de trafiquer annuellement pour la somme qu'il auroit souscrite, ou de céder son droit à un autre. 2. Que le Roi seroit le maître de former un Corps de ceux des Souscrivans qui le souhaitteroient. 3. Que le Parlement régleroit les privileges concernant le Commerce des Indes Orientales. 4. Que les Souscrivans tireroient huit pour cent d'intérêt, & auroient la liberté de trafiquer aux Indes, à l'exclusion de tous autres, pendant dix ans, & jusqu'à ce que le Parlement eût pourvu au remboursement de la somme souscrite. 5. Que toute portion de cinq-cens Livres sterling auroit voix, & que personne n'en auroit plus d'une. 6. Que tous les Vaisseaux chargés aux Indes, seroient déchargés en Angleterre. 7. Qu'aucun Membre d'un Corps de Marchands en Angleterre ne trafiqueroit qu'avec le fonds commun de la Compagnie dont il étoit Membre. 8. Que tous ceux qui importeroient des Marchandises des Indes Orientales en retour, payeroient cinq Livres sterling par an, à proportion de la valeur, qui seroient placés pour le compte des Souscrivans, afin de payer les fraix des Ambassades & des autres charges extraordinaires. 9. Qu'outre des droits à payer, on mettroit un Shelling 10 d. par Livre sterling sur toutes les soies travaillées des Indes & de Perse, à la charge de celui qui les importeroit (*a*).

Offre de la Compagnie rejettée, & sa Requête au Parlement.

Bienque la Compagnie eût des avis que son offre de fournir les deux millions seroit rejettée, elle ne laissa pas d'en appeller par Requête à la justice & à l'équité du Parlement, & au Public. Elle rappella ses droits & ses prétentions fondés sur tant de Chartres Royales, & sur-tout sur la derniere conçue de la façon la plus propre à lever toutes les difficultés, & à procurer divers avantages nationaux, conformément à ce qui avoit été proposé & réglé dans la Chambre des Communes, & qu'on ne pouvoit prétexter qu'elle eût perdu ses droits par aucun endroit. 2. Elle fit valoir les égards qu'on devoit avoir à l'intéret de plus de mille familles qui avoient une part considérable dans son fonds, & en particulier à sept-cens-quatre-vingt-un nouveaux intéressés, qui sur le crédit de la nouvelle Chartre avoient souscrit la somme de sept-cens-quarante-quatre-mille Livres sterling. Outre cela, ce que la Compagnie possédoit aux Indes, qui produisoit un revenu de quarante-quatre-mille Livres sterling, méritoit bien qu'on y fit attention, avant que de l'en dépouiller. 3. Les dépenses que la Compagnie avoit faites en fortifications, qui alloient à un million de Livres sterling. 4. Les pertes qu'elle avoit faites pendant la guerre, qui montoient à un million & demi de Livres sterling, douze grands Vaisseaux ayant péri, ou été pris par l'ennemi. 5. Les services qu'elle avoit rendus au Gouvernement, en contribuant si richement aux Douanes, en fournissant une grande quantité de poudre dans un cas d'urgente nécessité, & en avançant quatre-vingt-mille Livres sterling pour faire circuler les Billets de l'Echiquier dans un cas extrême, ce qui alors avoit été regardé comme un service très-important (*b*).

L'E-

(*a*) *Debates of the House of* C. A. 1698. (*b*) *Somers* Collect. Vol. XXX. p. 129.

L'Evêque *Burnet* & le Continuateur de M. *de Rapin* nous apprennent, que l'on fit tant d'attention à cette Requete dans la Chambre des Communes, qu'on offrit d'accorder le Commerce à la Compagnie, si elle vouloit le prendre avec les restrictions dont on étoit convenu avec les Marchands, ce qu'elle refusa. Mais nous ne trouvons rien qui fonde cette assertion, & elle ne s'accorde point avec ce qui se passa dans la suite. Il est vrai qu'on fit une seconde lecture de la Requête, & qu'on la traita sur le pied d'une affaire qui demandoit d'être incessamment expédiée; mais lorsqu'en conséquence de la résolution d'une Assemblée générale, la Compagnie offrit de laisser estimer son fonds à cinquante pour cent, qu'elle engageoit pour la garantie de la somme, & d'ouvrir une souscription de deux millions, cette condescendance ne produisit rien en sa faveur. Au contraire, les Commissaires nommés pour examiner les Livres, les Fonds &c. de la Compagnie, firent leur rapport trois jours après, par lequel il parut que la Compagnie avoit non seulement en divers tems évalué son Capital trop haut, & fait des Dividends qui excédoient ses profits, mais encore qu'on avoit payé sur la nouvelle Souscription trois-cens-vingt-cinq-mille, cinq-cens-soixante-cinq Livres sterling aux intéressés, outre plusieurs sommes distribuées pour corrompre & gagner des gens, passées sous le titre de services particuliers. On proposa là-dessus d'indemniser les nouveaux Souscrivans de la perte qu'ils avoient faite, par des Dividends qui excédoient la valeur réelle du fonds, & par le payement des sommes susdites aux anciens intéressés, sur le bien des nouveaux. La discussion de cette proposition fut néanmoins renvoyée au lendemain, & la Compagnie prouva que ce payement s'étoit fait du consentement des nouveaux Souscrivans, desorte qu'on laissa tomber la proposition (*a*).

Section IV. Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

Cette Requête est infructueuse.

Allarmés de cette attaque si vive, & appréhendant avec raison ce qui alloit suivre, les Directeurs convoquerent une nouvelle Assemblée générale des intéressés, dans laquelle les plus puissans proposerent d'ouvrir sur le champ une souscription de deux-cens-mille Livres sterling à titre de premier payement des deux millions, & de se soumettre à la confiscation de leurs droits, si l'on manquoit à fournir les autres payemens. Le même jour on presenta sur ce plan-là des propositions aux Communes; les Marchands presenterent aussi les leurs. Les dernieres parurent les plus raisonnables au Ministere, & eurent la préférence. Il avoit un grand crédit, & l'affaire de toute la Nation étoit devenue un jeu. La *nouvelle* Compagnie, ainsi que l'on commença à la nommer, fut composée des anciens *Interlopes*, quoique tous les particuliers désignés sous ce nom, n'y fussent pas compris. Ceux d'entre eux, à qui il convenoit mieux de trafiquer en particulier qu'en commun, & qui se voyoient selon les apparences autant exclus que jamais, s'opposerent également aux prétentions des deux autres Partis. Ils publierent une Brochure fort vive sous le titre de *Lettre à un Gentilhomme*, on y raisonnoit contre le Commerce exclusif, tel qu'il s'étoit fait, d'une maniere pleine de force, convaincante & ferme, mais infructueusement, parceque ce-

Résolution de la Compagnie d'avancer deux-cens-mille Livres sterling à titre de premier payement des deux millions.

(*a*) Debates of the Communes A. 1698.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

cela ne s'accordoit pas avec les vues de la Cour & des Communes (*). Le Bill auquel ils s'opposérent de tout leur pouvoir, passa dans les Communes, qui l'envoyerent aux Pairs.

Objections de la Compagnie contre le Bill passé en faveur des Marchands.

L'ancienne Compagnie ayant obtenu permission d'être entendue par la bouche de son Avocat, insista comme auparavant sur les droits qu'elle avoit par Chartre; elle attaqua même vivement les nouveaux Réglemens contenus dans le Bill, soutenant qu'ils étoient moins avantageux au Public, que ceux de la derniere Chartre. Suivant celle-ci, elle étoit obligée de prendre pour sept-cens-quarante-quatre-mille Livres sterling de nouvelles souscriptions, au-lieu que par le Bill on ne voyoit point qu'il fût pourvu à l'établissement d'aucun fonds certain. Elle étoit encore obligée d'exporter annuellement pour cent mille Livres sterling de manufactures du Pays, au-lieu que les nouveaux Souscripteurs n'étoient tenus à rien. Suivant sa Chartre, il n'y avoit que des Anglois nés, ou des personnes naturalisées, qui pussent avoir part au fonds, au-lieu que par le nouveau Bill on admettoit des Etrangers, ce qui pouvoit avoir des suites pernicieuses pour le bien général de la Nation. Quoique l'ancienne Compagnie eût offert de lever deux millions, la nouvelle n'étoit obligée par le Bill que d'en lever un. On pouvoit donc demander avec raison, si l'autre million se léveroit par une souscription volontaire? Enfin l'Avocat de l'ancienne Compagnie représenta, qu'au-lieu que selon les votes des Pairs & des Communes, la meilleure maniere de faire le Commerce des Indes étoit celle d'un fonds commun, à l'exclusion des particuliers, le Bill admettoit également un fonds commun & le commerce particulier, circonstance qui paroissoit propre à rendre la levée des deux millions plus difficile. Telles furent les raisons alléguées par la Compagnie pour le maintien de ses droits & contre les prétentions de ses Antagonistes (*a*).

Replique des Marchands.

Ce qui mérite le plus d'attention dans la Replique des Marchands, sont deux assertions: la premiere, que la Chartre avoit été obtenue par des voyes irrégulieres: la seconde, que la Couronne n'étoit pas en droit d'accorder une Chartre exclusive, sans le consentement du Parlement. C'est ainsi que la corruption de la Législature étoit exposée d'une part, & la Prérogative Royale attaquée de l'autre. Les Ministres, à-la-verité, employerent fortement leur credit pour faire passer le Bill, mais un grand nombre de Seigneurs de la premiere qualité, gens de poids & d'autorité, s'y opposerent vivement; raisons, subtilités de Loi, intrigues de Parlement, rien ne fut

(*a*) *Somers* Collect. *Harris*, ubi sup.

(*) ,, Les Fermiers d'Angleterre, *dit l'Auteur de la Lettre*, qui dépendent tous du Com-
,, merce, & qui sont Marchands, trouveroient souverainement déraisonnable d'établir
,, par une Loi des Compagnies qui auroient le Monopole des grains, du bétail, de la lai-
,, ne &c. sachant bien que ceux de ces Compagnies étant maîtres du prix, achetteroient à
,, bon marché & vendroient cher, & par ce moyen ruineroient le premier Vendeur, & ce-
,, lui qui consommeroit. Ils ôteroient aux Propriétaires des terres leurs revenus, priveroient
,, le Peuple de sa subsistance, décourageroient les manufactures, le travail, & toute in-
,, dustrie par rapport aux produits du Pays.

SECTION IV. *Affaires diverses de la Compagnie Angloise &c.*

fut négligé pour le faire échouer. Après qu'il eut passé à la pluralité de vingt-sept voix, vingt-un Pairs, du nombre desquels étoit Mylord *Godolphin*, premier Commissaire de la Trésorerie, délivrerent un Protest contre le Bill, fondé sur les raisons suivantes.

Protest de quelques Seigneurs.

„ 1. Parceque le Bill fait une injustice manifeste à l'ancienne Compagnie „ des Indes Orientales, puisqu'il a clairement paru devant cette Chambre, „ que ladite Compagnie a offert des suretés, de la validité desquelles nous „ ne concevons point que l'on puisse douter, pour lever deux millions pour „ le service de l'Etat; au-lieu que le Bill qui donne aux nouveaux Souscrip- „ teurs le droit du Commerce, sur la souscription d'un million seulement, „ ne nous paroît pas fournir la moindre probabilité de lever rien au-delà. „ On peut même raisonnablement douter, si le Commerce particulier ac- „ cordé par le Bill conjointement avec celui d'un fonds commun, n'est pas „ tellement incompatible avec ce dernier, qu'il découragera assez la Sous- „ cription pour ne pas approcher seulement du million.

„ 2. Parceque le Bill annulle la Chartre de la Compagnie des Indes O- „ rientales, & donne le Commerce des Indes à d'autres personnes, sans in- „ sinuer seulement que ladite Chartre, ou le Commerce fait en vertu de „ cette Patente, ayent été préjudiciables au Roi ou au Royaume, quoique „ ladite Chartre de la Compagnie renferme expressément la clause, qu'on „ ne la dissoudra point qu'en l'avertissant trois ans d'avance, quand même „ il paroitroit qu'elle n'est pas avantageuse au Roi ou au Royaume. Le Bill „ accordant d'ailleurs un subside de deux millions, clause en vertu de laquel- „ le les Communes prétendent que les Pairs ne fassent aucun changement „ au Bill, nous croyons que les Seigneurs sont privés par-là de la liberté de „ voter sur ce qui regarde le Commerce des Indes, quoique l'on ne puisse „ nier qu'ils n'ayent à cet égard le même droit que les Communes. Ce- „ pendant, en joignant l'affaire de ce Commerce à un Bill pécuniaire, les „ Seigneurs sont obligés de s'opposer à un subside si nécessaire pour le ser- „ vice du Public, ou réduits à la déraisonnable nécessite de consentir à une „ chose qu'il seroit inutile pour eux d'examiner, quelque injuste qu'elle „ soit, si leurs corrections ne sont point reçues, parcequ'il s'agit d'un „ Bill pécuniaire; ce qui nous paroît une atteinte manifeste aux privile- „ ges de la Chambre Haute, & tendre à altérer la constitution du Gou- „ vernement."

Remarques de Burnet *sur cette affaire.*

Nous terminons la Relation de cette affaire par les remarques de l'Evêque *Burnet*. „ Il est certain, *dit-il*, que cet Acte, joint au desir qu'avoient „ fait paroître ceux des *Whigs* qui étoient dans les grands Postes, d'en- „ tretenir plus de Forces de terre, contribua à leur faire perdre la réputa- „ tion de bons Patriotes, qu'ils avoient conservée jusques-là; & que les „ Torys en firent usage par toute l'Angleterre pour decrier le Roi & leurs „ Antagonistes. A cela vint se joindre une accusation des plus odieuses. „ On chargeoit les Whigs de piller l'Etat, & d'employer une grande par- „ tie des sommes qui avoient été données pour le service de la Nation, „ à fournir à leur luxe, & à se faire de grandes Maisons. Ce soupçon „ affectoit vivement le Peuple, qui ne portoit qu'avec chagrin de grands

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

„ impôts, & qui n'étoit que trop disposé à croire, que suivant la coutume „ des tems du Roi *Charles*, une grande partie des sommes que le Parlement accordoit, se partageoit entre ceux qui les avoient procurées. Ces „ plaintes furent entretenues & fomentées avec beaucoup d'adresse, par ceux „ qui avoient dessein de rendre le Roi, & ceux qui étoient le mieux intentionnés pour lui, odieux à la Nation; & leur but en cela étoit d'obtenir, „ dans la prochaine Election, une Chambre des Communes, à l'aide de laquelle ils pussent tout bouleverser. On disoit que la Banque d'Angleterre „ & la nouvelle Compagnie des Indes Orientales, étant entre les mains des „ Whigs, cela les rendoit maîtres de tout l'argent, & conséquemment de „ tout le Commerce du Royaume (*a*)." Il est néanmoins certain, quoi qu'en pense M. *Burnet*, que ces craintes étoient fondées.

Les Ministres appuyent les Marchands. Nonobstant l'opinion des Seigneurs qui avoient protesté, le Ministere étoit pleinement persuadé que l'ancienne Compagnie ne donneroit pas de sûretés pour lever les deux millions dont on avoit besoin; il étoit encore bien persuadé, que de nouveaux intéressés, quel qu'en fût le nombre, n'avanceroient jamais une aussi grosse somme sans un Acte du Parlement; & l'on avoit fait croire aux Ministres, que quoique l'on ne stipulât que la moitié de la somme, l'autre million se trouveroit bientôt par une Souscription volontaire, si l'on portoit ce coup à l'ancienne Compagnie. Ces considérations, jointes au crédit que cela leur donneroit, les déterminerent à pousser l'affaire dans le Parlement de toutes leurs forces. L'ancienne Compagnie employa l'éloquence & l'argent pour se maintenir; mais le Bill passa cependant dans les deux Chambres, quoique les Chevaliers *Thomas Powis* & *Barthelemi Shower*, ses Avocats, employassent dans la Chambre Haute toute l'énergie d'expression & toute la force de raisonnement possible, pour défendre ses droits. La résolution étoit prise de sacrifier la Justice & la Compagnie aux artifices de certaines personnes & aux besoins du Gouvernement. Quelque forts que puissent être les argumens en faveur de la liberté du Commerce, nous ne pouvons nous empecher de regarder comme une justice criante, d'avoir dépouillé l'ancienne Compagnie des privileges qu'elle n'avoit perdus par aucune action depuis le renouvellement de sa Chartre, & de donner à d'autres un droit exclusif, qui lui avoit été accordé si solemnellement, il n'y avoit que quatre ans.

Etablissement d'une nouvelle Compagnie. C'est ainsi qu'on forma & établit une nouvelle Compagnie par Acte du Parlement, à condition d'un pret de deux millions, dont les intéressés devoient tirer huit pour cent: il est vrai que par des Actes postérieurs il fut réduit à six & à cinq (*b*).

L'ancienne continuée pour le tems spécifié dans sa Chartre. 1699. Bien que l'ancienne Compagnie ne se regardât pas comme séparée, elle se défia cependant si fort de ses droits, qu'elle sollicita assidument le Parlement de la continuer pour le tems spécifié dans sa Chartre. La nouvelle ne put rendre cette sollicitation infructueuse. *Montagu*, son grand Patron, n'avoit plus le même ascendant dans le Cabinet & dans le Parlement. Pendant

(*a*) Mém. de la Gr. Br. T. IV. p. 418, 419. Edit in 12.

(*b*) *Harris* Vol. II. B. I. C. 2. *Ralph* A. 1698 9.

dant que l'affaire des Subsides pour l'année étoit en suspens, les Communes de tous les Partis prirent le dessus. L'ancienne Compagnie distribua un Imprimé à la porte des deux Chambres, dans lequel elle en appelloit principalement aux loix de l'Equité, & faisoit valoir les torts qu'elle avoit soufferts. La nouvelle Compagnie s'y prit de la même maniere pour lui répondre; & pour exposer les mauvaises pratiques de ses Antagonistes, elle fit valoir encore la vénalité de la Cour avec autant de hardiesse que s'il n'y avoit pas eu la moindre raison de soupçonner qu'elle devoit son existence aux mêmes moyens de corruption dans le Parlement. Les invectives de ces Messieurs ne servirent qu'à aigrir les esprits; imprudentes & hors de saison elles exciterent un ressentiment qui fut nuisible & fatal à leurs raisons. Si l'ancienne Compagnie ne put prévenir l'établissement de la nouvelle, elle eut assez de crédit pour se procurer le même avantage. Le Bill, pour autoriser sa Chartre par Acte du Parlement, passa en dépit de toutes les oppositions. C'est ainsi que la Nation eut deux Compagnies des Indes Orientales par autorité du Parlement, au-lieu d'une établie par l'autorité Royale (*a*) (*).

Section IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

On vit alors les deux Compagnies aussi ardentes à se détruire réciproquement, qu'elles l'avoient été auparavant à s'établir. Les animosités & les haines s'enflammerent plus qu'elles ne se rallentirent. L'une & l'autre avoient goûté les douceurs du profit qui revenoit du Commerce, & se regardoient avec cette jalousie & cette haine que l'avarice & l'ambition ne manquent jamais d'inspirer. En 1700 elles avoient toutes deux été surprises en employant les voyes de corruption pour les Elections. L'ancienne à-la-vérité commença à corrompre des Membres du Parlement & à acheter des voix: la nouvelle suivit son exemple avec fort peu de différence; car au-lieu d'acheter des voix, elle acheta des Maisons de campagne; au-lieu de corrompre les Représentans, elle commença par gagner les Commettans, & par s'assurer la pluralité dans les Communes. On avoit fait pendant les deux dernieres années des efforts inutiles pour réunir les deux Compagnies.

Proposition de l'ancienne Compagnie aux Communes. 1701.

Les Communes avoient nommé un Committé pour recevoir les propositions pour acquitter les dettes publiques, & pour augmenter le crédit de la Nation. L'ancienne Compagnie proposa aux Commissaires, par le canal du Chevalier *Thomas Cooke*, son ancien Gouverneur, de payer le capital & les intérêts de la somme que la nouvelle Compagnie & les Marchands particuliers avoient avancé des deux millions, à huit pour cent d'intérêt. Cette somme, à laquelle elle devoit son établissement, montoit à un million, six-cens-quatrevingt-huit-mille Livres sterling. Le surplus pour faire les deux millions avoit été avancé par l'ancienne Compagnie, à cinq pour cent d'intérêt, payable sur de certains fonds, assignés par Acte du Parlement. On

(*a*) Les mêmes.

(*) Il est remarquable, que dans l'Abrégé des Statuts, cet Acte, qui est d'une nature si extraordinaire, & qui regarde si essentiellement une aussi grande branche du Commerce, est mis parmi les Actes particuliers.

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

On ne voit point dans quelles vues ce prêt avoit été fait à un intérêt si bas; il y a de l'apparence que ce fut à ce prix que sa Chartre fut confirmée par le Parlement. Le principal des deux millions ainsi payé, en dix termes dans l'espace de vingt mois, pourroit être racheté dans un certain nombre d'années, que le Parlement fixeroit, de même que les réglemens & les restrictions qu'il jugeroit nécessaires pour le Bien public, & pour le maintien, l'accroissement & la sûreté du Commerce. On laissoit encore à toutes sortes de personnes la liberté de souscrire pour telle somme que le Parlement régleroit, & de devenir par-là du nombre des intéressés (*a*).

Clameurs de la Nouvelle Compagnie.

C'étoit-là une proposition d'une dangereuse conséquence pour la nouvelle Compagnie, & dont l'acceptation la ruinoit infailliblement. Ceux qui la composoient sentirent bien le danger, & furent vigilans à le prévenir. Pendant que leurs Rivaux étoient occupés à mettre leur proposition en forme, à la requisition du Committé, ils commencerent à parler & à écrire sur le même ton que les autres avoient fait auparavant. Ils déclamerent sur l'importance de la Foi publique, qu'on ne devoit pas violer, sur la mauvaise politique qu'il y avoit d'épargner soixante-mille Livres sterling par an, par un expédient qui non seulement indisposeroit, mais ruineroit mille familles intéressées dans la nouvelle Compagnie: ils représenterent sans ménagement la perfidie qu'il y avoit à les dépouiller sous quelque prétexte que ce fût, d'un droit (le droit exclusif, comme ils l'entendoient d'abord) qu'on leur avoit accordé jusqu'au 20 Septembre 1711; & cela uniquement parcequ'on avoit omis trois mots dans l'Acte (*). Enfin ils parlerent, écrivirent & agirent avec tant de succès, que quand le Committé fit rapport de la proposition de l'ancienne Compagnie, on ne prit aucune résolution (*b*).

Offres secrettes des deux Compagnies pour une réunion. Conditions de l'Accommodement.

Après que cette Guerre Civile eut continué plus de deux ans, les deux Partis lassés de ces querelles, qui pouvoient à la fin causer la ruine des uns & des autres, en procurant la liberté du Commerce, commencerent à penser secrettement à se reconcilier & à unir leurs fonds. On convint bientôt d'un Accommodement; il fut résolu que les deux Compagnies feroient venir leurs effets en Angleterre le plus promptement qu'il seroit possible, pour en disposer pour leur compte particulier, & que l'on prendroit toutes les précautions imaginables pour le faire surement. Que ni la Couronne, ni la nouvelle Compagnie ne prendroient aucun avantage sur l'ancienne sous prétexte de nullité, condition qui paroît inutile, après que les Chartres avoient été confirmées par le Parlement; que les deux Compagnies se donneroient réciproquement une décharge, & chacune à leurs Facteurs & Officiers respectifs. Qu'après l'exécution de tout ce que l'on vient de voir, le fonds de l'ancienne Compagnie, montant à trois-cens-quinze-mille Livres sterling, seroit joint au Capital de la nouvelle. Que l'ancienne achetteroit de

(*a*) *Somers* Collect. Vol. XXX. p. 152. (*b*) *Harris* ubi sup.

(*) Les mots *& pas plutôt* ayant été omis dans l'Acte, l'ancienne Compagnie profita de cette omission, pour engager les Communes à rétablir sa Chartre, disant que cela pouvoit se faire selon la lettre de l'Acte.

de la nouvelle six-cens-soixante-treize-mille, cinq-cens Livres sterling dans le fonds capital, d'un million, six-cens-soixante-deux-mille Livres sterling, dont le transport se feroit par trois Membres, en leur qualité politique. Que de cette maniere l'ancienne Compagnie auroit neuf-cens-quatre-vingt-huit-mille, cinq-cens Livres sterling dans les fonds communs, à l'égalité de la nouvelle. Que la susdite somme de six-cens-soixante-treize-mille, cinq-cens Livres, seroit transportée en quatre termes, en payant à chaque fois un quart, au pair. Que le fonds mort de l'ancienne Compagnie tant dans le Pays qu'au dehors, seroit évalué à trente-trois-mille Livres sterling, & celui de la nouvelle à soixante-dix-mille. Que l'ancienne Compagnie, au premier transport du quart de la somme de six-cens-soixante-treize-mille, cinq-cens Livres, transporteroit tout son fonds mort, tant dans le Pays qu'au dehors, à la nouvelle, qui payeroit pour la moitié seize-mille-cinq-cens Livres. Que l'ancienne Compagnie payeroit aussi à la nouvelle trente-cinq-mille, huit-cens Livres pour la moitié de son fonds mort, en conséquence dequoi l'ancienne Compagnie auroit les mêmes droits à la moitié des deux fonds morts, que les Membres de la nouvelle. Les Membres de celle-ci qui transporteront leurs fonds, jouiront des arrérages jusqu'au tems du transport; après quoi toutes les Annuïtés du fonds de l'ancienne Compagnie, de trois-cens-quinze-mille Livres sterling, seront payées aux personnes nommées par cette Compagnie, pour son usage. De la même maniere, la nouvelle Compagnie retirera tous les profits antécédens à cette Convention, & cinq pour cent sur tous les Vaisseaux chargés en retour, ou prêts à partir, avant cet accord; mais l'une & l'autre Compagnie se désistent de toute exportation particuliere (*a*).

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

On convint encore, que pendant les sept années suivantes les deux Compagnies auroient également part à l'administration des affaires relatives à leurs fonds ou à leur commerce; que l'Assemblée générale de chaque Compagnie éliroit parmi les Directeurs de chacune douze personnes, qui seroient nommés dans la Chartre les *Directeurs du Commerce uni des Indes*, & qu'on léveroit un nouveau fonds pour soutenir & augmenter le futur Commerce, qui seroit fourni dans le tems & de la maniere que le régleroient les vingt-quatre Directeurs, sous l'approbation de l'Assemblée générale. Que durant les sept années suivantes l'ancienne Compagnie resteroit un Corps separé, & conserveroit son fonds comme un Corps politique, avec le droit de transporter & d'assigner sur ses Livres particuliers, comme dans le tems de la signature de la Convention. Qu'au bout de ce terme elle transporteroit sur les Livres de la nouvelle Compagnie sa part dans le capital, à ceux des membres qui y auroient droit, & qu'alors les membres de l'ancienne Compagnie deviendroient membres de la nouvelle, sans fraix ni dépense. Que chaque Compagnie acquitteroit ses dettes sans charge pour l'autre, & que l'on prendroit les mesures nécessaires à cet égard. Que depuis le tems où la Convention commençoit à etre en force, la nouvelle Compagnie ne prendroit point d'argent sous le Sceau

(*a*) *Dodsley* Vol. II. C. 3. *Ralph*, Hist. of Engl. A. 1701.

Section IV. Affaires domestiques de la Compagnie Angloise &c.

commun, ni ne feroit rien qui regarderoit les deux Compagnies sans le consentement de l'ancienne. Que l'on stipuloit & convenoit, que dix jours après le transport dont on a parlé, Sa Majesté donneroit une nouvelle concession, & que l'ancienne Compagnie remettroit sa Chartre un mois après l'expiration des sept ans; & que dix jours après qu'elle l'auroit remise, le Roi accorderoit une autre Patente aux Commissaires, & leur soumettroit tous les biens & effets de l'ancienne Compagnie, qui seroient dévolus à la Couronne en vertu de la reddition de la Chartre. Enfin qu'immédiatement après la nouvelle Compagnie se nommeroit *la Compagnie unie des Marchands d'Angleterre pour le Commerce des Indes Orientales.* Que la direction du fonds & du commerce commun, après l'expiration des sept ans, seroit daté, selon la Chartre de la nouvelle Compagnie, du 5 de Septembre 1698. Qu'il y aura trois Actes pour mieux parvenir aux fins que l'on se propose, qui seront exécutés par le Roi & par les deux Compagnies; dans lesquels on insérera tout ce que l'on jugera raisonnable, tant en fait de conventions que de précautions, avec des décharges convenables pour chaque Compagnie, de maniere qu'après l'expiration des sept années les deux Compagnies n'en fassent plus qu'une de nom & d'effet (*a*).

Union des deux Compagnies.

C'est ainsi que les animosités, les haines & les inimitiés entre les deux Compagnies cesserent par une union également avantageuse à l'une & à l'autre. Les Marchands qui profitoient de leur concurrence, furent obligés de diminuer les prix, & les fonds pour faire le Commerce grossirent. C'étoit en effet l'unique moyen qui pût remédier à un si grand mal, dont les personnes sages & impartiales avoient prévu les fâcheuses conséquences, avant que les deux Chartres eussent été accordées. Avec cela l'expérience multiplia ces mauvaises suites prévues, & elle indiqua vraisemblablement le remede. Bien des gens ont cru que les Hollandois avoient, sinon excité, au moins entretenu les animosités entre la Compagnie & les Marchands particuliers, & qu'ils avoient, sinon suggéré, au moins poussé le Projet de deux Compagnies. Cette conjecture n'est pas sans vraisemblance vu l'avantage qu'ils retiroient de ces divisions. Une circonstance qui fortifie cette pensée, c'est que la souscription des deux millions fut principalement remplie par des étrangers. C'étoit une chose qui paroissoit un paradoxe, que les gens voulussent prêter leur argent pour nuire à l'ancienne Compagnie; mais cette difficulté se résout aisément, si l'on considere que les Souscripteurs comptoient moins sur les dividends & sur les profits du Commerce, que sur l'intérêt de huit pour cent.

Les Divisions continuent au dehors.

Mais si l'union entre les deux Compagnies fut ainsi établie en Angleterre, il n'en fut pas de même pendant fort longtems au dehors. On étoit instruit de l'union, mais on n'agissoit gueres en conséquence dans les Pays éloignés. Il semble que la chaleur du climat enflammoit la jalousie & la haine; & ce qui d'abord tiroit son origine de l'intérêt & de l'amour-propre, étoit devenu naturel par l'habitude.

Pour faire mieux comprendre au Lecteur jusqu'où l'on porta les choses, il

(*a*) Les Auteurs cités plus haut.

il faut donner ſuccinctement l'idée des Etabliſſemens du dehors, & de la conduite des Gouverneurs, des Facteurs & des gens qui étoient au ſervice des deux Compagnies. Il eſt aſſez difficile de repréſenter diſtinctement dans un ſeul tableau une ſi grande variété d'objets, nous l'eſſayerons cependant, dans l'eſpérance que le Lecteur pardonnera les fautes qui pourront nous échapper, en maniant un ſujet que les autres Hiſtoriens ont à peine touché (*).

L'avarice & l'intérêt étoit le ſeul lien qui avoit tenu les Anglois, engagés dans le Commerce des Indes, unis entre eux. C'étoit-là ce qui avoit contraint des gens, qui ſe haïſſoient ſecrettement, à garder des ménagemens les uns avec les autres, pour parvenir à leurs fins particulieres. On n'aura pas de peine à croire que les affaires de la Compagnie devoient être dans un état de langueur, étant entierement ſous la direction de perſonnes qui ne s'y intéreſſoient qu'autant que leurs intérêts particuliers ſe trouvoient liés avec ceux de leurs Maîtres. Ainſi les Gouverneurs & les Facteurs ſaiſiſſoient toutes les occaſions de s'enrichir aux dépens de ceux qui les établiſſoient. Les diviſions entre ceux qui étoient au ſervice de l'une & de l'autre Compagnie, tiroient leur origine autant des intérêts oppoſés des particuliers, que de l'inimitié entre les deux Corps. On ne reſpectoit ni l'honneur, ni la juſtice, ni l'humanité, quand on trouvoit l'occaſion de ſe nuire réciproquement, ou de ſe procurer quelque avantage; tout ſe gouvernoit par fraude ou par la violence (†). Les Miniſtres étoient occupés du projet

(*) Nous n'avons d'autre guide que l'Hiſtoire du Capitaine *Hamilton*: quoique ce ſoit un Ecrivain ſincere & fidele, il eſt ſi diffus, ſi embarraſſé & ſi languiſſant, qu'il dégoûte le Lecteur.

(†) L'Hiſtoire que nous allons rapporter ſur l'autorité d'*Hamilton*, marque clairement quel étoit le caractere des Gouverneurs de la Compagnie aux Indes. En 1706 un Maître de Navire, nommé *Perrin*, prit cinq-cens Livres ſterling, ſous une récognition, de M. *Sheldon*, un des Gouverneurs de la Compagnie à Bengale. Son deſſein étoit de faire un voyage en Perſe pour négocier, & il devoit rendre l'argent à ſon retour à Bengale. *Perrin* ayant fini ſes affaires en Perſe, alla en revenant à Goa, où il acheta un Vaiſſeau bâti à Surate, & le chargea à Calicut de poivre, pour le vendre à Bengale; il fit auſſi proviſion de vins de Perſe; n'ayant pu s'en défaire au Fort St. George, il apporta toute ſa cargaiſon à Bengale. A ſon arrivée il offrit d'abord ſon poivre & ſes vins à M. *Sheldon*, qui le remercia, & n'en prit qu'autant qu'il en falloit pour ſolder le compte qu'ils avoient enſemble. En délivrant les effets à M. *Sheldon*, il redemanda ſon billet, que *Sheldon* refuſa, diſant que comme il étoit un *Interlope*, il vouloit garder le billet, pour ſervir de caution de ſa conduite dans la ſuite. *Perrin* fit tous ſes efforts, & employa toutes les raiſons qu'il put imaginer pour obtenir ſon billet, mais inutilement. Le Gouverneur ne s'en tint même pas à cela; il en agit plus cruellement encore pour nuire à *Perrin*, en décriant ſon poivre & ſes vins, pour en empêcher la vente. Le but de *Sheldon* étoit d'en faire tomber le prix de façon, que lui & ſes aſſociés puſſent s'en accommoder, & *Perrin* fut enfin obligé de les leur vendre, en en gardant néanmoins encore un quart. Il m'en fit ſes plaintes, mais je n'étois pas en ſituation de pouvoir lui aider, parcequ'ayant trois ou quatre grands Vaiſſeaux à Bengale, je paſſois pour criminel, & pour être coupable de l'irrémiſſible péché de faire Commerce en *Interlope*. Je lui conſeillai cependant de s'accommoder à tout prix avec ſon inexorable Maître, afin de conſerver au moins le commandement de ſon Vaiſſeau, ce qu'il auroit fait difficilement ſans un hazard. Un jour m'ayant rencontré proche du Fort, il m'arrêta pour me conter ſes griefs, & il me pria de l'employer ſur un de mes Vaiſſeaux, ſi on lui ôtoit le ſien, ce que je lui promis. *Sheldon* vit d'une fenêtre que nous avions une longue converſation; impatient d'en ſavoir le ſujet,

SECTION IV. *Affaires domestiques de la Compagnie* Angloise &c.

jet d'abaisser la puissance exorbitante de la Maison de Bourbon; la balance de l'Europe attiroit toute leur attention, & les empêchoit de trouver le loisir de penser aux intérêts plus paisibles des Manufactures, & du Commerce. Il est néanmoins de la derniere évidence, que le Commerce doit être le grand objet d'un Ministere de la Grande-Bretagne, puisque c'est peut-être le seul moyen d'augmenter la puissance & le crédit de la Nation. Nos forces navales nous donneront toujours de la considération au dehors, & elles ne se peuvent maintenir qu'en entretenant le goût du Commerce & de la Navigation.

SEC-

jet, il envoya un domestique appeller *Perrin*, & lui demanda sur quoi avoit roulé notre entretien. *Perrin* lui dit ce que je lui avois promis, sur quoi le Gouverneur répondit qu'il étoit aussi bien en état de l'employer que moi. *Perrin* repliqua qu'il le savoit, mais qu'il souhaittoit qu'il y fût aussi bien disposé. Sur quoi *Sheldon* lui promit qu'il commanderoit son propre Vaisseau pour Perse.

Le vin restoit en attendant sans être vendu, quoiqu'il fût rare en ce tems-là à Bengale. *Sheldon* avoit si bien réussi à le décrier, que personne n'en vouloit. Je conseillai à *Perrin* de le faire embarquer de nuit dans mes chaloupes & transporter à bord d'un de mes Vaisseaux, que j'essayerois si je ne pourrois pas lui rendre service. Le vin fut donc porté à bord. Un jour que deux Membres du Conseil vinrent dîner avec moi, je les régalai & le reste de la compagnie, du vin de *Perrin*; tous en firent l'éloge, & me demanderent d'où je l'avois? Je leur dis, que sachant que le bon vin seroit rare cette année à Bengale, j'en avois fait venir une bonne provision de Surate. Chacun me pria de vouloir lui en garder quelques caisses, à quoi je consentis comme par grace, & le lendemain je les leur envoyai pour le double du prix que le propriétaire en demandoit. Je plaçai de cette façon cent caisses, ce qui mit *Perrin* en état de satisfaire ses créanciers. *Sheldon* lui fit une cargaison pour Perse, de quelque poivre long pourri dont il ne pouvoit rien faire; & de quelques drogues gâtées, dont on se sert beaucoup en Perse, quand elles sont bonnes, pour les embaumemens; il obligea le pauvre *Perrin*, bongré malgré lui, de signer des factures de marchandises bien conditionnées. Comme il étoit prêt à faire voile, il fut arrêté jusqu'à ce qu'il pût trouver la somme de deux mille-cinq-cens roupies, pour payer une Lettre échue & endossée à l'ordre de *Sheldon*: je le tirai encore d'embarras, après quoi il continua son voyage; s'étant rendu à Calicut, il se défit de son Vaisseau, & se mit sous la protection d'un *Nager*, ayant onze mille Livres sterling. Il écrivit à *Sheldon* qu'il étoit en état de tenir ses premiers engagemens, & qu'il auroit soin de la part qu'il avoit dans le fonds qui étoit entre ses mains. Il m'écrivit aussi qu'il me rembourseroit bientôt, mais il mourut peu après, & ses effets tomberent entre les mains du Chef des Anglois, qui les garda pendant plusieurs années, niant qu'il eût rien reçu. Enfin M. *Bowes* ayant eu le Gouvernement de Bombay en 1715, l'affaire se termina par un compte tel quel. Je me suis étendu sur cette Histoire, dit le Capitaine, parcequ'elle donne l'idée d'une indigne conduite, & d'une tyrannie soutenue d'un pouvoir que les Loix ni Divines ni Humaines ne peuvent tenir en bride ou réprimer (1). Il est effectivement très-apparent par un grand nombre de circonstances, que ces petits Tyrans se permettoient les plus énormes abus, tandis que les Compagnies étoient trop occupées en Angleterre pour veiller sur la conduite de leurs gens aux Indes.

(1) *Hamilton* Hist. to the East Indies. Vol I.

SECTION V.

Acte pour autoriser la Compagnie *d'emprunter de l'argent sous le Sceau commun. Autre* Acte *pour empêcher les Etrangers d'établir un Commerce préjudiciable aux intérêts de la* Compagnie. *Divers autres* Actes *en sa faveur. Massacre de* Pulo Condore. *Revolte des Habitans de* Bencole &c.

Section V.
Actes en faveur de la Compagnie &c.

La Compagnie prête de l'argent au Gouvernement.

Comme pendant la longue guerre avec la France les Ministres n'avoient nullement pensé au Commerce, la Compagnie des Indes fut obligée de chercher les moyens de lever bien des difficultés, qui resterent après l'union des deux Compagnies. Pour obtenir un Acte qui mît ses affaires sur un bon pied, elle prit la résolution, la sixieme année du regne de la Reine *Anne*, de prêter au Gouvernement douze-cens-mille Livres sterling outre les autres sommes qu'elle avoit déja avancées: c'étoit par cette voye que l'on s'étoit procuré la protection du Gouvernement précédent, & elle n'eut pas moins de succès dans cette occasion. La proposition fut reçue avec plaisir, & le Parlement témoigna être prêt à accorder à la Compagnie tout ce qu'elle demanderoit pour son Commerce (*).

Acte en faveur de la Compagnie.

On passa donc un Acte, qui porte en substance; que la Compagnie des Indes Orientales payera à l'Echiquier en certains termes marqués la susdite somme, faute dequoi on pourra poursuivre la Compagnie pour dette, avec perte de douze pour cent; & la Compagnie est autorisée d'emprunter sous le sceau commun une somme qui n'excede pas le capital de quinze-cens-mille Livres sterling, outre ce qu'elle étoit autorisée auparavant d'emprunter sur le fonds commun. Au cas que le Gouverneur & la Compagnie des Marchands de Londres trafiquant aux Indes Orientales, & l'Assemblée générale de ladite Compagnie jugent à-propos de faire un appel aux intéressés pour fournir de l'argent, afin de lever la somme des douze-cens-mille Livres sterling, ou pour acquitter les sommes empruntées à cet effet, ils sont pleinement autorisés à faire cet appel. Si des Membres négligent ou refusent de payer leur contingent, en ce cas, ou dans celui qui est marqué dans le Statut III. C. 44. de la neuvieme année du Roi *Guillaume*, ou dans ses Chartres, qui est que quand elle demande de l'argent pour le Commerce, elle peut,

(*) Il faut observer que la Compagnie des Indes doit être considérée sous une double relation, entant que Créancier du Public, & entant que Compagnie de Commerce. Sous la premiere qualité, on lui donne des sûretés comme aux autres Compagnies, pour les sommes qu'elle avance au Gouvernement, avec un intérêt proportionné. Sous la seconde qualité, les Directeurs sont les Curateurs du Commerce, dont les profits appartiennent aussi aux intéressés. Par-là il paroît que les Dividends sont composés également des gains du Commerce & des intérêts payés par le Gouvernement. Comme ces derniers sont fixes & invariables, à moins que le Parlement ne réduise l'intérêt, ils servent à indiquer à quoi montent les profits, puisqu'en déduisant en quelque tems que ce soit les intérêts payés à la Compagnie, du Dividend payé aux intéressés, ce qui reste est le profit clair du Commerce. Cette courte note peut servir de clef pour connoitre la nature des fonds des Indes Orientales, ayant souvent entendu des personnes intelligentes se plaindre de la difficulté qu'il y avoit à les bien comprendre.

SECTION V. *Acte en faveur de la Compagnie &c.*

peut, après avoir fait afficher un Avertiſſement à la Bourſe, faire arrêt ſur les Dividends payables à ces intéreſſés, & les appliquer pour le payement de ce qu'ils doivent jusqu'à ce qu'elle ſoit ſatisfaite. Elle peut auſſi faire arrêt ſur le tranſport des Actions de ceux qui ſeront ainſi en défaut, & les charger d'un intéret de cinq pourcent, juſqu'au payement. S'ils négligent pendant trois mois, elle pourra vendre de leur fonds juſqu'à la concurrence de la ſomme demandée par l'appel (*a*).

La ſuſdite ſomme de douze-cens-mille Livres ſterling, ſera cenſée une augmentation du Capital de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales, & libre de taxes. Le fonds commun de la Compagnie ſera chargé des dettes qu'elle aura contractées, & les perſonnes qui ont une portion de ſept-mille-deux-cens Livres ſterling dans le fonds primitif de deux millions, qui n'ont pas joint leur fonds au fonds commun du Corps, & ſont autoriſés a faire Commerce pour leur compte particulier, jouiront de ce droit, comme ſi cet Acte n'avoit point été fait. La Compagnie peut leur rendre leur portion au bout de trois ans, avec les intérêts échus, après quoi elle reſtera en poſſeſſion de tout le Commerce. Les differends entre les deux Compagnies, relatifs à leur union, ſeront remis à l'arbitrage de *Sidney*, Comte de *Godolphin*. Après l'adjudication faite, & que l'on aura remis la Chartre du Gouverneur & de la Compagnie, les perſonnes qui ſe trouveront être Directeurs dans le tems de la reddition, conformément à un triple Acte fait entre la Reine d'une part, ledit Gouverneur & la Compagnie d'autre part, & ladite Compagnie en troiſieme lieu, ſeront Directeurs de la Compagnie unie, & continueront à agir en cette qualite juſqu'à ce qu'on en ait élu de nouveau, ſuivant la Chartre du 5 de Septembre de la dixieme année du Roi *Guillaume*: bien entendu, qu'après le tems limité, le rembourſement des ſuſdits deux millions, deux-cent-mille Livres ſterling & de tous les arrérages des intérets dus, montant par an à cent-ſoixante-mille Livres ſterling, & après un avertiſſement donne trois ans d'avance, les droits ſur le ſel &c. les avantages du Commerce, accordés par cet Acte, ceſſeront: cette clauſe a été prolongée à l'égard du tems, par le Statut de la dixieme année, C. 28 & 29, & autoriſe la Compagnie de faire enregiſtrer les marchandiſes qu'elle importe à la Douane, par des Billets à vue ou à terme, & elle donnera des aſſurances ſous le ſceau commun, du payement des impôts & droits que porte le Livre des taxes, & ſur le caffé, ſuivant le ſerment de celui qui l'importe, ſavoir du payement de la moitie au bout de ſix mois, & de l'autre moitié au bout de douze mois. Les Officiers de la Douane donneront à la Compagnie des billets à vue ou à terme, & prendront des aſſurances comme on l'a dit, en accordant les memes deductions qu'à d'autres Marchands, quand ils payent les droits ſoit en debarquant leurs marchandiſes, ſoit après les avoir debarquées. Cependant tout ce que deſſus ſans prejudice du droit de quinze pour cent ſur les mouſſelines & les cotons, ou des droits ſur d'autres marchandiſes (*b*).

Quel-

(*a*) *Harris*, ubi ſup. *Hamilton*, Vol. I. Vol. II. C. 3. J. P. A. 1705-1706.

(*b*) Debates of the Houſe under this year.

Section V.

Autre préjudice de la Compagnie &c.

Quelque tems après l'Avenement de *George* I. au Trône de la Grande-Bretagne, on decouvrit un nouveau mal, qu'il importoit infiniment à toute la Nation, aussi bien qu'à la Compagnie, de prevenir. On s'apperçut qu'il y avoit des gens qui avoient essayé souvent de penétrer les secrets de ce Commerce, pour en instruire des Etrangers qui projettoient d'avoir part à un trafic si avantageux. Dans la vue d'arreter un dessein si dangereux, le Parlement passa un Bill, qui fut ratifié par le consentement du Roi, pour rendre inutile tout ce que l'on pouvoit faire à cet égard. Cet Acte porte, que tous les Sujets de Sa Majesté qui iront aux Indes, ou dans des lieux de l'Asie &c. au-delà du Cap de Bonne-Esperance, jusqu'au Detroit de Magellan, contre les Loix qui subsistent, & contre la teneur de cet Acte, seront punis des peines portées par la Loi contre les fautes de cette nature, & il sera permis à la Compagnie unie des Marchands Anglois trafiquans aux Indes, de se saisir des contrevenans & de les envoyer en Angleterre, pour être jugés & punis selon la Loi. Quiconque sollicitera, procurera, ou obtiendra quelque commission, ou passeport d'une Puissance étrangere pour aller aux Indes ou pour y trafiquer, ou qui agira en vertu d'une telle commission, payera cinq-cens Livres sterling, la moitié au profit du Dénonciateur, & l'autre au profit de la Couronne; & l'on pourra obtenir droit à cet égard devant tous les Tribunaux de Westminster (a).

Acte pour empêcher les Etrangers d'être instruits du Commerce des Indes Orientales.

Cette Loi, toute sévere qu'elle étoit, ne produisit pas l'effet qu'on se proposoit. Les profits de la Compagnie Angloise, qui depuis plusieurs années faisoit des répartitions de dix pour cent de son capital, excitoit un desir général chez les Etrangers de participer à un Commerce si lucratif. Les Marchands Anglois, exclus par la Chartre de la Compagnie, se croyoient lesés par ce Monopole, & résolurent d'éviter la pénalité par d'autres voyes. C'est ce qui donna lieu, parmi d'autres plans formés par nos Voisins, à l'établissement d'une nouvelle Compagnie à *Ostende*, dont nous parlerons plus particulierement ailleurs. Un si grand nombre de Marchands Anglois se trouverent si intéressés dans ce Projet, que pour prevenir les inconvéniens qui en résultoient pour la Compagnie & pour la Nation, on passa un Acte la neuvieme année du Roi *George* I.

Est inefficace.

Cet Acte défendoit à tous les Sujets des trois Royaumes d'encourager en aucune façon l'établissement d'une Compagnie étrangere pour trafiquer des Pays-Bas Autrichiens dans aucun des lieux mentionnés dans la Chartre de la Compagnie; d'avoir aucun interêt ou part aux fonds ou aux actions de pareilles Compagnies étrangeres, ou de faire aucun payement en argent, en billets ou de quelque autre façon que ce fût, pour encourager ou soutenir cette Compagnie, ou telle autre Compagnie étrangere; on confisquera la part que les contrevenans pourront avoir dans ces fonds, avec trois fois leur valeur, un tiers pour la Couronne, & le reste pour la Compagnie Angloise, en cas qu'elle dénonce, ou qu'elle fasse des poursuites, autrement un tiers sera pour le Dénonciateur, qui pourra le poursuivre à titre de dette.

Acte pour empêcher les Sujets d'Angleterre d'encourager aucun Commerce étranger aux Indes.

Le Procureur-General de son propre mouvement, ou sur les informations de

(a) Ibid. & *Desfacy* Vol. II. B. III.

SECTION V.
Actes en faveur de la Compagnie &c.

de la Compagnie unie, & pour la Compagnie, pourra porter plainte devant la Cour de la Chancellerie ou de l'Echiquier contre toute personne qui aura contribué à l'établissement d'une Compagnie étrangere des Indes, l'aura encouragé, ou y sera intéressé, en promettant que si elle découvre sa faute, il remettra l'amende du triple de la valeur, & se contentera de la valeur simple. Si le prévenu ne disconvient point du fait, & que l'on décide qu'il ne payera que la valeur de la somme pour laquelle il est intéressé, un tiers sera pour Sa Majesté, & les deux autres tiers seront appliqués au profit de la Compagnie. Si quelqu'un reçoit pour le compte d'un autre quelque fonds, ou action, ou autre portion, de la part d'un Sujet de Sa Majesté dans quelque Compagnie étrangere, ou qu'il ait connoissance qu'il y soit intéressé, & qu'au bout de six mois il n'en donne pas connoissance par écrit à la Compagnie unie, ou à l'Assemblée des Directeurs, il payera le triple de la valeur de ce qu'il a reçu, ou de ce dont il aura eu connoissance, sans le découvrir, la moitié pour la Couronne, & l'autre moitié pour celui qui en fera la poursuite à titre de dette: ou si la Cour par devant laquelle l'affaire sera portée le juge à-propos, le délinquant sera puni par une année de prison. Ceux qui, dans le tems fixé plus haut, s'adresseront volontairement à l'Assemblée des Directeurs, & découvriront par écrit l'intéret que quelqu'un des Sujets de la Grande-Bretagne a dans les fonds d'aucune Compagnie étrangere, auront la moitié de ce qui reviendra net de la confiscation réglée par cet Acte.

Tout Sujet de Sa Majesté, qui ne sera pas légitimement autorisé, que l'on trouvera aux Indes, est déclaré criminel au premier chef, & pourra être poursuivi comme tel; & s'il est trouvé coupable, il sera sujet à telle peine corporelle, prison, ou amende, que le jugera à-propos la Cour devant laquelle il sera poursuivi. Les délinquans peuvent être saisis & transportés en Angleterre, & tout Juge à paix est autorisé à les faire renfermer dans la prison de la Comté la plus proche, jusqu'à ce que quelque Anglois naturel, ou un Regnicole, ait donné caution de leur comparution devant les Juges, & qu'ils ne sortiront pas du Royaume sans permission. Toutes les actions au sujet des contraventions à cet Acte, à celui de la neuvieme année de *Guillaume* III. C. 44. & à celui de la cinquieme année de *George* I. C. 21. seront intentées à Londres ou à Middlesex, au choix du Demandeur; & l'on expédiera sur les premieres procedures entamées pour des fautes de cette nature, un Acte de prise de corps (*a*).

On croiroit que ces Loix devoient suffire pour empecher les Sujets de la Grande-Bretagne d'entrer dans les projets pernicieux pour la Nation: mais tant s'en faut, puisque tout ce que les Etrangers ont entrepris depuis, au préjudice de notre Commerce, doit en grande partie son origine à des Anglois. Un grand nombre étoient déterminés à faire de grandes fortunes à tout prix, & il n'y avoit pas de Loix assez puissantes pour servir de barriere contre les efforts irresistibles de l'ambition & de l'avarice.

La

(*a*) *Harris* Vol. II. B. I. C. 2. *Dodsley* Vol. II. C. 3.

La septieme année de *George I.* on passa un Acte pour mieux prévenir le Commerce illicite aux Indes, & pour assurer celui qui étoit autorisé. On statua que toutes les marchandises chargées pour les Indes Orientales, à l'exception de celles de la Compagnie, de celles qu'elle auroit permis de charger, de munitions, de provisions, & d'autres choses nécessaires pour le voyage, de même que toutes les marchandises de cet ordre enlevées sur des Vaisseaux à leur retour des Indes, & avant leur arrivée en Angleterre, seroient confisquées avec le double de la valeur, & que le Maitre du Vaisseau qui auroit permis que l'on chargeat ou déchargeat des effets de cette nature, seroit condamné pour chaque contravention à mille Livres sterling d'amende, & à la perte de ses gages.

Toute Convention & tout Contract, passés par quelqu'un des Sujets de Sa Majesté, ou en son nom, pour prêter de l'argent à la grosse avanture, sur quelque Vaisseau au service des Etrangers, & destiné pour les Indes Orientales &c. sont nuls; de même que ceux qui seront faits pour fournir à de tels Vaisseaux une cargaison de quelques effets ou marchandises que ce soit, d'argent ou de provisions, de munitions, ou autres choses nécessaires, tout engagement pour prendre part à un voyage de cette nature. Tout Sujet de Sa Majesté qui ira aux Indes Orientales contre les Loix qui sont en vigueur, sera censé Marchand, & y avoir fait Commerce; & tous les effets troqués ou achetés par ceux qui seront dans le cas, que l'on trouvera entre leurs mains, ou en celles d'autres pour leur compte, seront confisqués avec une amende du double de la valeur.

Il est aussi permis par cet Acte au Procureur-Général, ou à la Compagnie, de porter dans toutes les Cours de Westminster des informations contre ceux qui trafiquent clandestinement. Si les Défendeurs se trouvent coupables, la Cour procedera d'abord au jugement contre eux. Il sera encore permis au Procureur-Général, sur le rapport de la Compagnie, ou de sa propre autorité, de porter des plaintes devant la Cour de l'Echiquier contre ceux qui font aux Indes, ou des Indes en Angleterre un Commerce défendu par les Loix. Tous Participans, Agens & Facteurs de ce Commerce illicite pourront être poursuivis; ils payerent à Sa Majesté les droits des marchandises d'un tel commerce, & donnerent à la Compagnie trente pour cent selon la valeur de ces marchandises en Angleterre; & s'ils payent ce que dessus, la poursuite sera arretée. Que si l'on obtient sentence contre le Délinquant, il payera les frais à Sa Majesté & au Dénonciateur respectivement.

Si les plaintes portées sur le rapport de la Compagnie sont renvoyées par la Cour, la Compagnie payera au Défendeur tous les frais. Non seulement le Procureur-General, ou la Compagnie, mais tout Officier de la Douane, muni du consentement & de l'ordre des Directeurs, ainsi que l'Acte le requiert, pourra poursuivre les confiscations & amendes portées ici, & dans les Actes antérieurs, relativement à la Compagnie des Indes Orientales; un tiers applicable à la Couronne, un autre à la Compagnie, & le troisieme à l'Officier de la Douane qui fera la poursuite.

Section V.

Acte en faveur de la Compagnie &c.

Autre Acte pour la sûreté du Commerce.

SECTION V. *Accroissement de la Compagnie &c.*

Il eſt permis à la Compagnie unie d'exporter des munitions, des armes, des proviſions, & tout ce qui peut etre néceſſaire pour l'entretien des Garniſons & des Etabliſſemens, ſans payer de droits ; enſorte que s'il y a eu des droits payés, ils n'excedent pas la ſomme de trois-cens Livres ſterling. On n'importera en Irlande ou dans les Colonies des marchandiſes des Indes, que des Ports d'Angleterre, ſous peine de confiſcation des Vaiſſeaux & des Marchandiſes (*a*).

Nous venons de voir la Compagnie des Indes Orientales obligée de lutter contre toutes ſortes de difficultés, de dangers & d'embarras pendant pluſieurs années. Ces difficultés vinrent en partie des maximes de quelques Miniſtres, qui l'obligeoient d'acheter toutes les graces à un prix exorbitant. Les Hollandois lui ont auſſi beaucoup nui. Ceux-ci avoient l'avantage ſur les Anglois d'être ſoutenus par leur Gouvernement, & d'avoir le privilege de régler leurs affaires de la maniere qu'ils jugeoient la plus avantageuſe, ſouverainement & avec une entiere indépendance. Il eſt vrai que dans ces dernieres années les affaires de la Compagnie ont fort changé en mieux. Le Gouvernement a pris ſous ſa protection un Corps, dont la Nation en général & les Revenus de l'Etat tirent des avantages infinis. Auſſi la Compagnie a-t-elle gagné du terrein ſur les Hollandois, au moins dans les Pays où les deux Nations ont également la liberté du Commerce, & où le ſuccès dépend du choix & de la bonne opinion des Naturels.

Pour ne pas interrompre le fil des affaires domeſtiques, nous avons renvoyé juſqu'ici le récit de quelques accidens qui mirent deſagréablement obſtacle aux rapides progrès du Commerce de la Compagnie.

Ruine de l'Etabliſſement à Pulo Condore.

La Compagnie avoit un Etabliſſement dans l'Iſle de *Pulo Condore*, qui releve du Roi de la Cochinchine, & eſt habitée par des Cochinchinois & des Camboyens. Ce fut en 1702 que les Anglois s'y etablirent : ils y bâtirent un Fort de terre & de palliſſades, pourvu de quelques pieces de canon. La Garniſon conſiſtoit en quarante-cinq Européens, y compris les Officiers & les Serviteurs de la Compagnie, huit *Topazes*, & ſeize *Bugaſſes*. Comme les Anglois étoient nouvellement établis, & qu'ils ignoroient les mœurs & le caractere des habitans, auſſi bien que leurs diſpoſitions à leur égard, ils prirent la precaution de leur défendre de garder des armes ſous quelque prétexte que ce fût. On attribue le malheur des Anglois aux mécontentemens des *Bugaſſes* ou Soldats Macaſſars, que l'on menaça de punition corporelle, pour avoir laiſſé échapper deux Eſclaves qui s'en étoient enfuis. Ils méditerent de s'en venger d'une maniere cruelle, qui marque bien le caractere vindicatif de ces ſcélérats. La nuit du trois de Mars 1705, pendant que la Garniſon dormoit, ils mirent le feu aux maiſons du Fort, & maſſacrerent les Anglois à meſure qu'ils ſortoient en chemiſe pour éteindre le feu. Plus de trente Anglois furent ainſi maſſacrés au milieu du trouble & de la confuſion cauſée par l'incendie, de quarante-cinq il n'y en eut que douze qui échapperent à la vengeance des Macaſſars, s'etant ſauvés à la faveur d'une chaloupe qui étoit dans le Port. On

(*a*) J. P. de cette année, *Dodſley* Vol. II. L. III.

On trouve une Relation circonstanciée de cette horrible tragédie dans la Lettre suivante, écrite par M. *Jaques Cunningham*, Super-Cargo & Capitaine de la Compagnie à la Chine.

SECTION V. *Abandon[illegible] de la Compagnie &c.*

„ Vous aurez peut-être appris, avant que celle-ci vous parvienne, la „ ruine de l'Etablissement de *Pulo Condore*, dont je vous ferai un detail plus par„ticulier, pour que vous puissiez en faire part à nos honorables Maitres. On „ dit à nos Macassars, qu'ils seroient punis pour avoir laissé échapper quel„ques-uns de nos Esclaves; sur cette menace ils résolurent de se venger „ cruellement; le 2 de Mars, à une heure du matin, ils mirent le feu au „ Fort, & massacrerent le Gouverneur M. *Catchpole*, M. *Lloyd*, le Capi„taine *Raswell*, M. *Fuller* & d'autres, au nombre de dix-neuf. Le Docteur „ *Pound*, M. *Chitty* & le Capitaine *Dennet*, avec huit ou neuf autres se „ sauverent dans un petit Bâtiment, je m'imagine à Malacca & delà à Ba„tavia. Ceux qui demeurerent furent tellement dispersés, qu'à peine en „ resta-t-il deux ensemble. Je m'adressai aux Cochinchinois pour leur de„mander du secours, mais la frayeur étoit si grande parmi eux, qu'ils se „ barricaderent. Les Macassars ayant fait leur coup, s'embarquerent dans „ un *Pros* Cochinchinois, mais ils furent attaqués par l'équipage d'un Vais„seau de Camboye, qui étoit dans l'Isle. Notre Armurier, qui etoit a„vec les Camboyens, tua un des Macassars & en blessa deux autres, ce „ qui les obligea de reprendre terre & de se sauver dans les Bois. Le ma„tin de bonne heure, les Cochinchinois prirent possession du Fort, crai„gnant, à ce que je pense, que nous ne nous joignissions aux Camboyens, „ pour emporter ce que le feu avoit épargné: car quand nous fumes ras„semblés, nous nous trouvâmes seize Anglois, dont quatre étoient dan„gereusement blessés, six *Topazes*, & environ vingt Esclaves, nombre „ trop petit pour se mesurer avec eux, qui étoient deux-cens. Comme les „ Chinois étoient autant de zéros, & que le *Madras Sloop* étoit à la „ Cochinchine, nous fûmes obligés de les prier de nous assister. L'ar„gent fut mis dans des coffres, & la plus grande partie pesée & mise „ en leur garde. Pendant ces entrefaites les Macassars tâcherent de se „ saisir d'un autre *Pros*, mais les Cochinchinois les chasserent, & pro„mirent que dans peu de jours ils les prendroient morts ou vifs. Nous „ doutions la plupart de l'amitié de ces gens-là, mais nous ne savions „ comment nous justifier auprès de nos honorables Maitres, si nous aban„donnions tant d'argent pendant qu'ils se déclaroient nos amis, & que „ nous ne leur avions donné aucun sujet de nous vouloir du mal. Nous „ aurions souhaitté nous embarquer sur le Bâtiment de Camboye, qui mit „ à la voile le septieme, & MM. *Baldwin* & *W[illegible]te* en profiterent pour „ passer à Camboye, & delà se rendre au-plutôt à Batavia; mais nous res„tâmes pour prendre soin de l'argent. Le lendemain du départ du Bâti„ment, les Cochinchinois attraperent un des Macassars, à qui ils coupe„rent sur le champ la tete; ce qui commença à nous faire compter sur „ leur amitié. Mais le dix, sans aucun sujet, & seulement pour s'assurer „ de leur proye, ils massacrerent d'une façon barbare tous les Anglois,

„ en-

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

,, entre lesquels étoient MM. *Pottinger*, *Townshend*, *Ridges* & *St. Paul*, ,, outre quatre *Topazes* & six Esclaves; je fus le seul qu'ils épargnerent, ,, après m'avoir fait deux blessures, une légere au bras, & une autre plus ,, dangereuse dans le côté gauche, dont je suis à-présent gueri. Ils sauve- ,, rent encore la vie à deux *Topazes* & à quinze Esclaves. Le 18 il arriva ,, de *Borée* quelques Galeres Cochinchinoises, avec des *Pros*, en tout au ,, nombre de soixante-cinq, avec trois-cens Soldats, outre les autres qui ,, faisoient le même nombre. Ils embarquerent sur ces Bâtimens tout ce qui ,, étoit échappé au feu & en valoit la peine; pendant leur séjour ils envo- ,, yerent trois ou quatre fois à la poursuite des Macassars; les ayant décou- ,, verts à la fin, ils en tuerent quatre.

,, Le 7 d'Avril je fus envoyé à bord d'une des Galeres, sans qu'il me ,, fût permis de sortir qu'avec un Soldat. Je vis & appris que tous les ,, gens du *Madras Sloop* étoient arretés en des maisons séparées, & avec ,, le Cangue, à la réserve du Capitaine *Ridley*. Je demandai plusieurs fois ,, à voir le Gouverneur, mais je ne pus avoir audience, parcequ'il étoit ,, trop occupé à faire transporter les effets venus de *Pulo Condore*, & à ,, peser l'argent, qui se trouva monter à 21300 Taels. Enfin le 28 je fus ,, obligé de paroître devant le Gouverneur & son grand Conseil, comme ,, un criminel avec le Cangue, accompagné de tous les Esclaves chargés ,, aussi de Cangues. Là on m'accusa de trois crimes. Le premier, que ,, quand les Anglois étoient arrivés à *Pulo Condore*, ils avoient dit qu'ils ,, y demeureroient, que le Roi de la Cochinchine le voulût ou non. Le ,, second, que l'année d'auparavant il n'étoit point venu d'Anglois à la ,, Cour avec le present. Le troisieme, que nous avions envoyé un Vais- ,, seau à Camboye, sans en donner connoissance au Gouverneur de *Borée*. ,, Je répondis sur le premier chef, que nous n'avions jamais rien dit de ,, pareil. Qu'à notre arrivée nous ignorions que l'Isle fût habitée, & qu'aussi- ,, tôt que notre Gouverneur avoit eu expédié les Vaisseaux pour la Chi- ,, ne, il avoit envoyé une Ambassade à la Cochinchine, & obtenu la per- ,, mission de demeurer dans l'Isle. Je répondis sur le second article, que ,, tous les Anglois étoient si indisposés, que nous n'en avions aucun de ,, quelque distinction à envoyer, & que par cette raison nous avions par- ,, lé à un Capitaine Chinois, qui s'étoit accordé à aller; mais que le *Ca-* ,, *fom*, ayant pris le présent pour lui, avoit promis de nous excuser au- ,, près du Roi. Ils repliquerent que d'envoyer un Chinois, c'étoit la ,, même chose que d'envoyer le *Cafom*, & qu'un Anglois auroit mieux fait. ,, Je répondis à cela, que c'étoit la faute du *Cafom*, qui auroit dû nous ,, mieux informer. Ils demanderent alors, pourquoi nous n'avions pas ,, pris quelqu'un des Vaisseaux, où il y avoit tant de monde? Je répon- ,, dis, que nous n'avions point d'autorité sur les Vaisseaux. Sur le troi- ,, sieme article, je dis qu'on ne nous avoit jamais fait savoir que nous ,, dussions donner connoissance au Gouverneur de *Borée* avant que d'ex- ,, pédier un Vaisseau pour Camboye. Je insistai sur ce qu'aucun Anglois ,, n'étoit venu d'abord à l'embouchure de la Riviere de Camboye, quand ,, le Gouverneur avoit envoyé s'informer du Vaisseau. [illegible] le

,, Vais-

„ Vaiffeau n'étant pas encore de retour à *Pulo Condore*, je ne pouvois di- Section V.
„ re pourquoi on en avoit agi ainfi. On me congédia alors & on me
„ ramena au logis, où l'on m'ôta le Cangue. Le lendemain je fus chez le *Actes en faveur de la Compagnie &c.*
„ fils du Gouverneur, & celui-ci ayant paffé par hazard m'apperçut, &
„ me fit dire d'aller chez lui. Il ne me demanda rien d'important, mais
„ feulement pourquoi j'avois envoyé deux Anglois à Camboye, & combien
„ je leur avois donné. Après avoir répondu à fes queftions, je le priai
„ de me dire ce qu'il avoit deffein de faire de nous? Il me répondit que
„ nous devions attendre jufqu'à ce qu'il eût réponfe de la Cour, ce qui
„ ne feroit qu'au bout de deux mois. Je demandai alors le Capitaine *Rid-*
„ *ley*, qui étoit malade à *Dangai*, à vingt lieues environ delà, & qu'il fit
„ ôter les Cangues à fes gens. Il me repliqua feulement qu'il verroit dans
„ peu. J'ignore ce que nos très-honorés Maîtres voudront faire, & par cet-
„ te raifon je ne puis leur rien confeiller.

Signé

Cunningham."

M. *Cunningham* fut enfuite Préfident de *Banjar*, où il fut également malheureux, les Naturels ayant ruiné l'Etabliffement, lorfqu'il n'y avoit pas été dix jours, cependant d'une façon moins tragique. Nous ne trouvons point que la Compagnie ait jamais recouvré les effets perdus à *Pulo Condore*, ni obtenu aucune fatisfaction de l'injure que lui avoient faite les Cochinchinois, & de leur barbarie. Il fe peut que l'éloignement des lieux a rendu la chofe difficile (*a*).

La Compagnie transfere l'Etabliffement de Bencouli *au* Fort Marlborough.

En 1719, le Gouverneur & le Confeil de *Bencouli* réfolurent, à caufe du mauvais air, de transporter la Factorie à quelques milles du lieu où elle étoit. Dans ce deffein on choifit le terrein pour le Fort *Marlborough*, auquel on travailla avec beaucoup de diligence & de vigueur. Mais le Confeil n'avoit pas affez confulté le caractere & les inclinations des Naturels, qui furent fort mécontens de ce deffein. Ils avoient déja fait paroître quelque petite jaloufie & de l'aigreur; mais comme ils n'en étoient pas venus à une rupture ouverte, le Confeil n'y fit pas attention. Les Habitans voyant qu'on travailloit avec tant d'ardeur à ce nouveau Fort, en prirent ombrage, & s'imaginerent qu'on avoit deffein d'entreprendre fur leur liberté, ou au moins fe défierent de l'affection des Anglois. Cette idée ayant pris racine, répandit parmi eux un tel efprit de rebellion, qu'ils ne méditerent pas moins qu'une révolte générale, & la ruine entiere d'une puiffance qu'ils commençoient à redouter. Ils diffimulerent néanmoins fi adroitement leurs fentimens, & donnerent fi peu de marques de chagrin & de reffentiment, que les Anglois continuerent leur travail, fans appréhender le moins du monde ce qui fe tramoit contre eux, jufqu'au moment que la confpiration fut fur le point d'éclatter (*b*). On aura une idée plus jufte de toute cette affaire, & de la conclufion de la confpiration par

(*a*) *Leckyer*, p. 90. (*b*) *Hamilton*, Vol. II. C. 4.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

par la Lettre suivante du Conseil de *Bencouli* à M. *Joseph Collet*, Gouverneur du Fort *St. George*.

— „ C'est avec le plus vif chagrin que nous vous informons du malheur qui nous est arrivé, & aux affaires de nos très-honorés Maîtres, „ depuis nos derniers avis. Nous vous assurions alors avec trop de confiance, que nous jouissions d'une paix & d'une tranquillité parfaite; la satisfaction que les Naturels témoignoient de notre administration, ne „ nous donnoit gueres sujet de penser qu'elle seroit d'une si courte durée. Notre poivre nous étant remis en abondance pendant quelque „ tems, & eux nous réitérant souvent la promesse qu'on en apporteroit „ une plus grande quantité, nous avions avancé nos Bâtimens au-delà de „ nos espérances. On avoit posé les fondemens d'une des gorges & de „ deux des courtines des murailles de notre Fort, la maçonnerie étoit déja élevée d'un pied au-dessus de terre, & on avoit déja creusé pour une troisieme courtine, dans l'espace d'un peu plus d'un mois. Nous avions fait une si bonne provision de brique & de matériaux, que nous „ en avions suffisamment pour achever l'ouvrage en douze mois, sur le „ pied que nous avions commencé. Nous croyions donc réussir heureusement dans notre entreprise, & ce n'étoit pas une médiocre satisfaction pour nous de penser, qu'en servant bien nos Maîtres, nous augmenterions notre réputation, & nous concilierions d'une façon plus particuliere leur bienveillance dans la suite. Mais au milieu de notre prospérité toutes nos espérances ont été ruinées par une conspiration secrette de „ tout le Pays contre nous, qu'on avoit certainement dessein d'exécuter, „ pendant que nous n'avions aucun Vaisseau à la rade pour nous secourir. „ Le *Metch-lapatane* avoit été à *Bantal* depuis le 21 de Janvier, mais il „ revint heureusement pour nous le 18 de Mars, peu de jours avant la découverte de cet horrible complot.

„ Il étoit déja bien avant dans la nuit, le 23 de Mars, avant que nous „ eussions le moindre soupçon d'aucune trahison, lorsque le Capitaine *Gibb* „ avertit le Lieutenant du Gouverneur, que *Dupurty Benlorin* avoit assemblé entre quatre & cinq-mille hommes dans son *Dusan*, & qu'il croyoit que leur dessein étoit de faire la guerre à la Compagnie. Sur cet „ avis le Vice-Gouverneur écrivit une Lettre à *Benlorin*, afin de lui demander pour quelle raison il assembloit tant de monde, lui ordonnant de „ congédier ses gens sur le champ, & de se rendre lui-même le matin au „ Fort, afin que s'il avoit quelques griefs on pût en être instruit & y „ remédier. Que s'il n'obéissoit pas d'abord, on ne le regarderoit plus „ comme ami, mais qu'on le traiteroit en ennemi. De grand matin *Benlorin* fit une réponse pleine d'excuses frivoles & de fausses assurances „ d'amitié, sans parler de congédier son armée, ni de se rendre au Fort. „ On assembla sur le champ le Conseil, que l'on informa de ce qui se passoit; il fut résolu d'envoyer M. *Mackey*, ami de *Benlorin*, pour conférer avec lui & pour l'engager à venir au Fort. Sur le midi *Mackey* revint avec la réponse du *Dupurty*, qui promettoit de se rendre chez le „ Gouverneur le lendemain matin. En attendant on manda nos *Pargarans*

„ *rans*

Actes en faveur de la Compagnie &c.

„ *rans* & nos *Dattoos*, qui auroient dû nous avertir les premiers, pour dé-
„ libérer avec eux sur ce qu'il y avoit à faire; ils traiterent nos appréhen-
„ sions de frivoles, & voulurent nous persuader que le *Dupurty* étoit un
„ honnête homme & bien intentionné. Que les gens de son *Dusan* n'étoient
„ que des amis qu'il avoit rassemblés pour se réjouir avec lui, & qu'il n'a-
„ voit aucun dessein de nuire à la Compagnie. Ces discours nous rendirent
„ leur fidelité suspecte, & nous obligerent à exiger d'eux un nouveau ser-
„ ment, & après bien des difficultés ils le préterent entre les mains de
„ leurs *Padres*. Ensuite le Pangaran *Manco Rajah* se chargea d'amener le
„ *Dupurty*, & partit effectivement pour aller trouver *Benlorin*. Moins
„ d'une heure après, vers les six heures du soir, nous fûmes allarmés du
„ triste spectacle des Plantations de sucre en feu. Aussitôt on envoya un
„ gros détachement, commandé par l'Enseigne *Adaire*, à *Bencouli*, avec
„ ordre de marcher le lendemain à *Duson Benlorin*, & d'attaquer les enne-
„ mis, là ou en tel autre endroit qu'il les rencontreroit, en faisant tout
„ ce qui dépendroit de lui pour ruiner le *Dusan*, & faire périr le plus de
„ ses gens qu'il pourroit. Mais il n'y réussit pas, parceque les *Pangarans*
„ lui manquerent de parole; ils avoient promis de fournir des *Sampars* pour
„ passer l'eau à *Benlorin*, ou en tel autre lieu qu'il en auroit besoin, mais
„ ils le tromperent. Notre détachement trouva un Corps des ennemis qui
„ s'étoit fortifié derriere un bon parapet de bois, de l'autre côté de la Ri-
„ viere vis-à-vis des Plantations de sucre; mais les Pangarans n'ayant pas
„ envoyé un seul *Sampar*, *Adaire* ne put les combattre, & fut obligé de re-
„ venir au Fort, après avoir été abandonné des Bugasses, des Noirs & des
„ Chinois, qui étoient passés du côté de l'ennemi. Il parut par le rapport
„ de cet Officier, que tout le Pays avoit part à la révolte. Les principaux
„ qu'il vit & reconnut parmi les ennemis, étoient *Rajong*, le Pangaran *Munco*
„ *Rajah*, la plupart des *Dupurtys* des *Dusans* de notre voisinage, & la plu-
„ part des habitans & des *Bazars* de *Bencouli*, conduits par *Dupurty Benlo-*
„ *rin* & *Selebrien*; mais il ne put juger de leur nombre, parceque les arbres,
„ & le parapet qu'ils avoient fait, les cachoient. M. *Alcock*, de *Sellenbar*,
„ nous fit savoir le même jour que le Pangaran *Jantentaley*, & son Pays
„ étoient aussi d'intelligence avec eux.

„ Le matin du 26 de Mars, tout ce que nous pûmes détacher d'Anglois,
„ de Bugasses, de Noirs & de Chinois, eurent ordre de marcher, sous les
„ ordres de M. *Newcombe* & de l'Enseigne *Johnson* pour combattre les en-
„ nemis. Quand ils furent arrivés à Bencouli pour joindre les Bugasses, ils
„ furent fort surpris du refus qu'ils firent de combattre, à moins qu'on ne
„ les recompensât sur le champ; & M. *Newcombe* eut avis de bonne part,
„ qu'un grand nombre de Bugasses étoient en embuscade pour tomber sur
„ les Anglois, ce qu'il fit savoir d'abord au Fort. Sur quoi on donna le
„ signal pour faire revenir ce Parti, ce qui empêcha que nous n'en vins-
„ sions ce jour-là aux mains. Le Sultan ayant été interrogé, prétendit qu'on
„ avoit mal expliqué ce qu'il avoit dit à Bencouli, & assura qu'il avoit tou-
„ jours été & qu'il étoit encore prêt à combattre pour la Compagnie; mais
„ les soupçons que nous avions de sa trahison, nous empêcherent de nous

SECTION V. Affaires sa- voir de la Compagnie &c.

„ fier à lui. Vers les onze heures du même jour le Pangaran *Munco Rajah* apporta une marque, qu'il disoit être de son oncle *Rajah Boojong*, de *Singledemand*, pour nous informer que deux-cens *Orangcomoes* avoient passé dans notre parti à Singledemand, nous priant de prêter quelques armes aux Malayens pour se défendre. Nous avions tout sujet de soupçonner la fausseté de ce message, *Rajah Boojong* étant actuellement en armes contre nous à Benlorin; mais le Pangaran assuroit positivement qu'il étoit à Singledemand, quoique l'Enseigne *Adaire* l'eût vu & lui eût parlé à Benlorin.

„ Quand nous nous vîmes ainsi plongés de toutes parts dans le trouble, trahis de nos Pangarans, & abandonnés de nos Bugasses, ne nous restant que les Anglois, les Noirs & les Chinois, & que les premiers n'étoient qu'au nombre de cent-vingt, tant civils que militaires, dont plusieurs étoient sans expérience & d'autres hors d'état de servir, tandis que la conduite des Noirs & des Chinois sous *Adaire* ne nous permettoit pas d'avoir de confiance en eux, nous nous crûmes dans un danger extrême. On assembla donc un Conseil général de tous ceux qui étoient au service de la Compagnie, & de tous les habitans de la place, pour délibérer de quelle maniere nous pourrions sauver les effets de la Compagnie, & nous pourvoir de provisions pour notre passage, au cas que nous fussions défaits. L'avis unanime fut d'embarquer avec toute la diligence & le secret possible, sur le Vaisseau *Metch-lapatane* l'argent & les Livres de la Compagnie, avec les munitions & les provisions que le tems nous permettroit, & ensuite, si nous y étions contraints, de nous sauver du mieux que nous pourrions. On employa le reste du jour à exécuter cette résolution, mais on ne put faire partir de chaloupe ce soir-là. Le lendemain de bonne heure on embarqua l'argent de la Compagnie &c. suivant la facture ci-jointe. Sur les huit heures on eut nouvelle que les Pangarans & leurs familles s'étoient enfuis de Bencouli, & qu'on ne savoit quelle route ils avoient prise. Vers les dix heures, le Sultan *Catcheel* entreprit de faire un accommodement avec les habitans de la Compagnie, pourvu que nous consentissions qu'ils pussent élire de nouveaux Pangarans, à quoi nous donnâmes les mains. Mais avant que nous pussions en venir à un *Bechar* ou Conférence, l'Esclave du Pere Portugais nous apprit que les Bugasses & les Malayens s'étoient soulevés à Bencouli, & avoient massacré le Pere & la plupart des Portugais, sans distinction ni d'âge ni de sexe. A peine avoit-il fini son récit, que nous vîmes un grand feu à Bencouli, un autre près du Fort derriere *Cambury Paggar*, un troisieme du côté de Sillebar, & peu après un quatrieme à l'Hermitage. Jusques-là l'ennemi n'avoit point paru, mais on voyoit paroître de moment à autre de nouveaux feux en divers endroits, qui ne pouvoient être allumés que par nos Bugasses & nos Malayens. Comme il ne paroissoit point encore d'ennemis, nous fîmes une décharge des gros canons que nous avions de montés, sur le plus grand de ces feux, à ce que nous croyions. Malheureusement la bourre d'un de nos canons tomba sur le toit des bâtimens du Fort, où le feu prit avec tant

„ de

„ de violence, qu'il n'y eut pas moyen de l'éteindre. Nous sortîmes du „ Fort en un Corps pour aller à l'ennemi. Nous passâmes d'abord la basse „ terre, delà en tournant autour de la montagne de l'écurie aux chevaux, „ nous allâmes à l'Hermitage, & ainsi par le village des Chinois; nous trou- „ vâmes tout en feu, sans voir un seul ennemi. Nous prîmes alors du „ côté de la mer, où nous vîmes quelques milliers de Malayens, conduits „ par notre Sultan & nos Bugasses. La plupart des Chinois s'étoient mis „ en sûreté dans des barques, & à bord de leurs *Pros*. Nous n'avions donc „ pour nous soutenir que nos Noirs. Nous jugeâmes alors que ce seroit „ en vain que nous risquerions davantage notre vie, contre un si grand „ nombre d'ennemis. Notre Fort & la plupart de nos édifices ayant été „ consumés par le feu, chacun se trouva réduit à la nécessité de se sauver „ à la nage, ou de gagner les chaloupes du mieux qu'il lui fut possible; „ la moitié de nos gens périt, les uns se noyerent, & les autres furent „ tués par les ennemis. Le lendemain matin nous comptâmes trois-cens „ cinquante personnes, tant Noirs que Blancs, hommes, femmes & en- „ fans, qui s'étoient sauvés à bord du Vaisseau *Matchlepatan*, dans la bar- „ ge de M. *Newcombe*, & dans trois *Tombongons* ou chaloupes, pour al- „ ler à bord des Vaisseaux; pour tout ce monde nous n'avions de l'eau „ que pour cinq jours, à une peinte par jour par tête. Nous voulûmes „ d'abord aller à *Bantal*, mais le vent & le courant nous étoient si con- „ traires, qu'après avoir suivi cette route jusqu'au 29 de Mars, nous fûmes „ obligés de changer de cours, pour gagner Batavia le plutôt possible. Après „ avoir fourni chaque barque d'eau & de vivres pour cinq jours, nous fîmes „ voile pour cette ville (*a*)." Le reste de la Lettre contient le Journal de leur voyage jusqu'à Batavia, la maniere dont ils y furent traités, & comment on les transporta à *Negapatam*, d'où cette Relation est écrite, signée du Sous-Gouverneur & de deux Membres du Conseil.

SECTION V. *Affaires en faveur de la Compagnie &c.*

A la suite de cette Piece, on trouve un Mémoire, signé *Thomas Cooke*, contenant un récit des circonstances qui causerent la ruine de cet Etablissement. Voici les plus importantes. Les Anglois avoient déja auparavant eu des brouilleries avec le Gouvernement du Pays, tant au Fort *Marlborough* qu'à *Bantal*. M. *Cooke* avoit terminé ces différends, en apparence à l'amiable, & pendant plusieurs mois consecutifs la bonne intelligence avoit regné entre les Anglois & les Habitans. Mais ceux-ci avoient conservé de la haine sous le voile de l'amitié; & tandis qu'ils faisoient paroître les plus belles apparences, ils complottoient, & tramoient des conspirations contre les Anglois. Voyant que le Fort Marlborough avançoit beaucoup, ils appréhenderent que leur projet n'échouât, s'ils attendoient que les Anglois fussent défendus par de bonnes murailles de brique & par du canon. D'ailleurs ils soupçonnoient que ce Fort étoit destiné à attenter à leur liberté & à servir d'asyle à ceux qui leur auroient fait les injures les moins pardonnables. Quelque tems avant cette révolte il y avoit eu un démêlé entre *Dupattay Bandarin* & *Sec Gibb*, Capitaine des Chinois, & Entrepreneur des

Plan

(*a*) *Lockyer's* Account of the Trade in India, C. 4.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

Plantations de ſucre & d'arrack de la Compagnie. Le *Dupattay* eſt un de ceux qui tiennent le ſecond rang dans le Royaume, & Gouverneur de *Daſanore*. Il eſt fort aimé des gens du Pays, qui le regardent comme Prêtre, & il a toujours paſſé pour être des amis des Anglois. La querelle éclatta d'abord de la part des Chinois, qui tuerent quatre de ſes bœufs, paſſerent à travers ſes hayes, & firent du dommage dans ſes Plantations, diſant que c'étoit pur ordre de M. *Farmer*, le précédent Sous-Gouverneur. M. *Cooke* arrêta le cours de ces violences, & obligea les Chinois de faire une pleine ſatisfaction au *Dupattay* des dommages qu'ils lui avoient cauſés. Cela n'empêcha pas que quelques-uns des gens de *Dupattay*, par repreſailles, ne tuaſſent un Eſclave du Capitaine, & l'on ſut que ſon frere étoit de la partie. Le Gouverneur le fit arrêter, & garder juſqu'au lendemain ; ayant alors été examiné, il fut déchargé ſans avoir ſouffert d'autre tort qu'une nuit de priſon. Le *Dupattay* conſerva un vif reſſentiment de cet affront, qui fut la premiere cauſe de la cataſtrophe qui arriva peu après, & qui obligea les Anglois d'abandonner Bencouli (*a*) (*).

On permet aux Anglois de revenir.

Bienqu'ils euſſent été ainſi chaſſés du meilleur Etabliſſement qu'ils euſſent dans l'Iſle de *Sumatra*, les Inſulaires leur permirent de revenir l'année ſuivante, & d'achever ſans oppoſition le Fort *Marlboroug*; ce qui fait voir que c'eſt ſans fondement que le Conſeil aſſure dans ſa Lettre, que ce Fort avoit

(*a*) *Lockyer*, ubi ſup.

(*) La Lettre ſuivante, que les Anglois intercepterent en 1717, fait voir quelles étoient les diſpoſitions des Inſulaires longtems avant que la révolte éclattât.

,, Celle-ci vient du Sultan *Manſore*, de Rajah *Guillamat*, de *Datta Panlash*, de tous ,, les Grands de *Bandat Sapalo*, & des Inſpecteurs du Commerce de *Bantian* & de *Tego* ,, *Loora*; à *Datta Rajah Quaſſo*, & à tous les *Proatéens* & *Limocotras*; de *Salabat* & ,, *Cotroun*, juſqu'à *Calaboon*, *Suramlu* & *Malacca* Nous avons reçu la Lettre de *Rajah* ,, *Quaſſo*, & nous en ſommes fort contens. Nous ſommes aſſurés à-préſent que tout le ,, Pays juſqu'à *Abong*, & que *Juan de Gono* avec tous ſes gens ſe joindront à nous. ,, Quand cela ſera fait, envoye *Juan Mallin* dans le Pays, pour donner avis que nous ,, ſommes réſolus d'exterminer les Anglois & de ruiner leurs Etabliſſemens le long de la ,, côte, parcequ'ils ont violé la foi, & qu'ils ſont devenus tout autres qu'ils n'étoient ,, d'abord. Nous agirons auſſitôt que la Fête ſera paſſée; c'eſt pourquoi nous ſouhaittons ,, que vous *Datta Rajah Quaſſo* dépêchiez un meſſager avec vos véritables ſentimens ſur ,, cette affaire, & vous nous ferez ſavoir en même tems dans quelle diſpoſition ſont les ,, *Proatéens* & les *Limocotras*."

Voici la réponſe à cette Lettre, qu'on intercepta auſſi. ,, Cette Lettre vient de celui qui ,, ne mange rien, à Rajah *Manſore* & Sultan *Guillamat*, pour les aſſurer qu'il aſſem- ,, blera tous ceux qui ſont comme lui, & qu'il marchera tout droit contre Bencouli; c'eſt ,, pourquoi il demande un ſecours d'armes, que vous & Rajah *Paſſaſſur* ne devez pas man- ,, quer d'envoyer à *Juan de Gono*, qui eſt déterminé d'être l'Allié des deux Rois, s'ils ,, ſont d'accord; & vous pouvez compter ſur ſa fidélité, car il ne fait ce que c'eſt que ,, de mentir. Quand il viendra, il attirera dans ſon parti les habitans de *Serangi* juſqu'à ,, *Bencouli* & *Lout-Cout*, auſſi bien que ceux qui dépendent de *Pa garran Munco Anovin* ,, juſqu'à *Polamboug*. C'eſt-là ce que je promets de faire, vous priant de me faire répon- ,, ſe. Dieu vous béniſſe, & vous tienne en ſa garde dans toutes vos entrepriſes." Après avoir été avertis de ſi bonne heure, on ne peut que s'étonner de la ſécurité du Conſeil. Le Capitaine *Hamilton* taxe les Anglois d'imprudence, & avec raiſon. C'eſt de lui que nous avons tiré en partie cette Relation.

Section V.

Actes en faveur de la Compagnie &c.

avoit été la premiere cause des troubles; & il paroît par les Lettres, rapportées dans les Remarques, que les Habitans se plaignoient des injustices & des violences des Anglois. Les Chefs de la Factorie n'avoient pas toujours toute la prudence requise, & leur hauteur avoit fort mécontenté les Insulaires; mais comme cela étoit encore supportable en comparaison de la tyrannie brutale que les Hollandois exerçoient dans tous les lieux où ils étoient établis, les Malayens appréhenderent, après l'expulsion des Anglois, que ces cruels & redoutables voisins ne vinssent leur rendre visite. Cette crainte calma leur ressentiment contre les Anglois: & ensévelissant dans l'oubli leurs imprudences, ils les rappellerent avec autant d'ardeur qu'ils les avoient chassés (*a*).

Le nouveau Fort, quoique voisin du vieux, étoit incomparablement plus sain; d'ailleurs la place est bien plus forte que le *Fort d'York* à Bencouli, desorte que les gens de la Compagnie n'ont point à craindre de surprise. Tout contribua donc à étendre le commerce & le crédit de la Compagnie dans cette Isle (*).

Ces

(*a*) *Hamilton*, Vol. II. C. 41.

(*) L'année suivante il s'alluma une espece de guerre dans le Royaume de *Visiasum* sur la Côte de Malabar, entre les Anglois & le Rajah *Sanlah*. Le Rajah avoit fait élever des batteries à l'embouchure de la Riviere, & par-là il avoit coupé au Fort Anglois la communication avec le Port. Le Président s'en plaignit, mais sans rien obtenir. Vers la fin de l'année un Vaisseau fit naufrage sur la côte, à quatre milles environ de la Loge, sur lequel M *Taylor*, Chef des Anglois, fit valoir ses droits en qualité de Seigneur du lieu. Le Rajah lui contesta son titre, que *Taylor* eut l'imprudence de soutenir, ce qui irrita extrêmement le Souverain. Il mit une armée sur pied, & assiégea le Fort pendant deux mois, avant que la saison permît d'y envoyer du secours par mer. Enfin il arriva quelques Vaisseaux de la Compagnie, mais ils trouverent de la difficulté à débarquer du monde à la vue de l'ennemi, parceque la mer étoit fort haute. La premiere tentative ne réussit point, faute d'avoir observé les ordres; environ quatrevingts Anglois furent tués, & quelques-uns faits prisonniers. Mais quelques jours après ils firent leur descente sans perte, & en peu de semaines ils eurent leur revanche Il y eut une action à côté d'une montagne, au milieu de buissons épais. L'ennemi, qui étoit sur la hauteur, entreprit de chasser les Anglois d'auprès d'une source de belle eau, dont ils étoient les maîtres, auprès de la mer; mais les petits Vaisseaux, qui étoient près du rivage, pour couvrir quatre-cens hommes qui gardoient la source, firent un feu si vif de leur artillerie, qu'en moins d'une heure les troupes du Rajah furent défaites, & il laissa deux-cens morts sur la place.

Bien loin cependant que cette victoire fût décisive, les Anglois furent contraints de se tenir toujours sur la défensive. Ils étoient fort inférieurs pour le nombre, & ils se défioient de leur habileté militaire; ils ne laissoient pas de harasser l'ennemi, & de le tenir perpétuellement en allarme. Ils prirent aussi quelques Vaisseaux du Rajah, chargés de sel, de provisions, & d'environ cent-quarante chevaux Arabes. Ils reçurent enfin un renfort, & l'armée Angloise se trouva forte de deux-mille-deux-cens-cinquante hommes, y compris les Mariniers. Le Rajah avoit élevé des batteries sur le rivage, pour empêcher le secours de débarquer. Les Anglois y opposerent des batteries flottantes, ayant mis les prises à l'épreuve du canon: ils y en avoient placé, & chaque batterie étoit couverte par une Frégate de vingt pieces. Ils canonnerent vivement l'ennemi, & à la faveur du feu ils débarquerent sans obstacle douze-cens-cinquante hommes. Les ennemis se disposoient à prendre la fuite, quand ils remarquerent de la confusion parmi les Anglois, qui tâchoient de se former en bataillon quarré. Le Soldats qui n'étoient pas fort bien faits

aux

SECTION V.

Actes en faveur de la Compagnie &c.

Ces succès, joints à la précaution que la Compagnie eut de n'envoyer aux Indes, en qualité de Chefs, que des personnes prudentes & capables, firent bientôt prendre aux affaires le tour le plus favorable. On a dit que sans les pertes que les nouvelles Compagnies avoient eues au dehors, elles auroient pu doubler leurs Dividends: on fit voir les profits du Commerce par les Livres de la Compagnie & par le montant de ses ventes; ce qui occasionna cette démarche, furent les clameurs contre la décadence du Commerce (*a*). La conduite du Ministere donna lieu à de nouveaux efforts de la part des Etrangers pour avoir part à un commerce qui produisoit d'aussi immenses retours. Pendant qu'ils y travailloient vigoureusement, il se trouvoit dans le Pays des personnes de poids & de distinction, qui se déclaroient pour la liberté du Commerce des Indes. On fit valoir un grand nombre de raisons, qui allarmerent la Compagnie. On n'entendoit parmi toute la Nation que des plaintes de l'injustice de ce Monopole, à la faveur duquel un Corps de Marchands particuliers assouvissoit son avarice aux dépens de tous les Sujets de Sa Majesté.

Profits de la Compagnie, & nouveaux efforts pour obtenir la liberté du Commerce.

Propositions de la Compagnie.

Pour parer à des argumens que tout le monde faisoit valoir, la Compagnie fit au Ministere des propositions extrêmement avantageuses pour le Gouvernement, sans demander d'autres conditions qu'une parfaite sûreté du Commerce exclusif aux Indes. Bientôt on passa un Acte, par lequel on lui confirmoit de la maniere qu'elle le demandoit tous ses droits, privileges & immunités. On y statue, que la Compagnie remettra au jour marqué, ou avant, la somme de deux-cens-mille Livres sterling à l'Echiquier, pour

(*a*) *Dodsley* Vol. II. *Harris*, Vol. II. B. I. C. 2.

aux évolutions, au-lieu de se mettre en ordre, marchoient confusément; le Rajah en profita pour les attaquer. Ils furent défaits avec perte de deux-cens-cinquante hommes; mais les batteries flottantes empêcherent les ennemis de poursuivre leur victoire. Ils étoient si effrayés des boulets qui pleuvoient sur eux, qu'ils ne se donnerent pas le tems de ramasser les armes des Anglois, qui étoient répandues sur le champ de bataille. Cela donna aux Matelots le courage de s'avancer, & de rapporter au Vaisseau environ deux-cens fusils, la plupart chargés. Du côté du Rajah la perte fut fort petite, n'y ayant eu qu'une douzaine de Cavaliers ou de Fantassins de tués

Quelque heureux qu'il eût été, il commença à se lasser d'une guerre où il n'y avoit gueres rien à gagner que le simple honneur de vaincre. Ses revenus, qui étoient médiocres, ne lui permettoient pas d'entretenir une armée de sept ou huit-mille hommes. La perte de ses Vaisseaux & de ses provisions le mettoit à l'étroit: d'ailleurs le *Sandah Rajah* avoit attaqué ses frontieres septentrionales, ce qui l'obligeoit de partager ses forces. Toutes ce raisons lui faisoient souhaitter la paix, mais son orgueil l'empêchoit d'en faire le premier les ouvertures. Ils permit cependant à un Brachmane de se rendre à bord du Commandant, pour faire des propositions comme de lui-même, & qu'il tâcheroit d'engager le Rajah d'accepter. Le Commandant renvoya le Négociateur au Président M. *Taylor*, mais il ne voulut absolument pas traiter avec celui qui avoit causé la guerre, & il dit que *Sandah Rajah* refuseroit les conditions les plus avantageuses de la part d'un homme qu'il avoit tant de raisons de mépriser. Comme les deux Partis souhaittoient néanmoins la paix, elle se conclut par la médiation d'un *Seic*, qui prétendoit être ami des uns & des autres, & parfaitement impartial. Dans le fond les Anglois n'avoient d'autre sujet de plainte, sinon que le Rajah conserva toujours ses batteries à l'embouchure de la Riviere (1).

(1) *Hamilton's* Voyage to the East Indies. Vol. I.

Section V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

pour être employée aux subsides accordés à Sa Majesté. On n'en payera aucun intérêt, & on n'ajoutera rien au Capital de la Compagnie, en vertu de ce don. Qu'après le 29 de Septembre 1730, l'intérêt annuel des soixante-mille Livres sterling sera réduit à cent-vingt-huit-mille Livres sterling du Capital de trois-millions-deux-cens-mille Livres sterling. Que l'intérêt ainsi reduit sera chargé des mêmes droits aux payemens que celui d'à-présent, & que l'on prendra les mêmes mesures pour compenser les non-valeurs jusqu'à ce que le Parlement y ait pourvu autrement, du consentement de la Compagnie. Qu'après que le Parlement aura averti un an d'avance, après le 25 de Mars 1736, & au bout de ladite année le remboursement de trois-millions-deux-cens-mille Livres sterling étant fait, & les arrérages des intérêts dûs à la fin de l'année payés, ces intérêts cesseront. Que si après ledit 25 de Mars, au bout d'un an d'avis, on rembourse à la Compagnie une partie du Capital, au moins cinq-cens-mille Livres sterling à la fois, & l'on paye tous les intérêts dûs sur le pied de la réduction, l'intérêt de la somme remboursée cessera. Et ainsi de tems à autre, jusqu'à ce que tout le Capital soit remboursé, & l'intérêt amorti.

Nonobstant tout remboursement de cette nature, toutes les personnes intéressées dans le fonds &c. de ladite Compagnie, continueront à former un Corps politique avec succession perpétuelle, & le droit d'acheter des terres &c. dans la Grande-Bretagne, qui n'excedent pas la valeur de dix-mille Livres sterling à une fois; & avec l'entiere jouissance de tous les pouvoirs, privileges & immunités, accordés par les Chartres précédentes, & l'autorité de déterminer quelle portion dans le fonds restant qualifie pour être Directeur, ou pour avoir voix dans les Assemblées générales. Nonobstant le remboursement, la Compagnie continuera de jouir seule du Commerce des Indes Orientales &c. mais sous la condition marquée plus haut.

Tous ceux qui iront ou qui feront commerce aux Indes, à la réserve des Facteurs &c. perdront par confiscation leurs effets, leurs Vaisseaux, & le double de la valeur, que l'on recouvrera & distribuera selon le Statut de la septieme année de *George* I. C. 1. La Compagnie jouira de tous les droits qui lui ont été accordés par les Chartres précédentes, auxquels cet Acte ne fait point de changement, comme s'ils étoient insérés ici mot à mot, mais sous les restrictions contenues dans les Actes & Lettres Patentes qui sont en vigueur, aussi-bien que sous les clauses suivantes.

Après le 25 de Mars 1736, & un avertissement donné par le Parlement trois ans d'avance, avec le remboursement du fonds de la Compagnie, & des arrérages dus, le droit qu'elle a seule à tout le Commerce exclusif des Indes Orientales cessera absolument. Ceux qui la composent pourront néanmoins soit avec une partie de leur fonds réuni, ou avec le fonds entier négocier aux Indes avec les autres Sujets de Sa Majesté. Tout avertissement par écrit de la part de l'Orateur des Communes, sera censé un avertissement de la part du Parlement. Au reste il n'y a rien dans cet Acte qui assujettisse la Compagnie du Levant à aucune confiscation ou peine par rapport à son Commerce dans les Mers du Levant, ni ne porte atteinte aux droits que la Compa-

SECTION V.

Affaires & [illegible] de la Compagnie &c.

pagnie du Sud a de trafiquer dans des lieux qui se trouvent dans les limites de l'autre (*a*).

Projet du Ministere d'envoyer une Escadre aux Indes.

C'est dans cet état que la Compagnie des Indes Orientales a subsisté jusqu'au commencement de la guerre précédente avec la France. Vers la fin de l'année 1743, après que les François eurent attaqué l'armée des Alliés, commandée par Sa Majesté Britannique, Mylord *Carteret*, qui étoit en ce tems-là à la tete des Affaires, proposa d'envoyer une Escadre aux Indes. On ne doutoit pas que les François ne saisissent toutes les occasions d'attaquer les Anglois dans leur Commerce, duquel dépendent leurs forces, leurs richesses & leur bonheur. Ce projet fut néanmoins remis à un autre tems. On verra dans la suite de notre Histoire du Commerce, combien de fois on a essayé inutilement en France pendant près de quatrevingts ans, d'établir & de maintenir une Compagnie des Indes Orientales. Vers l'an 1720 la Compagnie de France commença à figurer, & depuis ce tems-là elle a reçu tous les ans trois, quatre, cinq, six & même sept Vaisseaux richement chargés. Le Ministere d'Angleterre étoit donc obligé, non seulement d'assurer les Etablissemens de la Compagnie, mais encore de barrer les progrès des François. Aussitôt donc que la guerre fut déclarée, le Ministre proposa, comme nous l'avons dit, d'y envoyer une Escadre sous les ordres du Commandeur *Barnet*. Cela étoit d'autant plus nécessaire, que la Compagnie avoit en dernier lieu beaucoup souffert dans son Commerce, tant par la concurrence des François, que par l'encouragement qu'on leur avoit donné, en faisant entrer clandestinement leurs marchandises des Indes dans le Royaume. Il est bien vrai que les Hollandois avoient bien plus d'intérêt que nous de ruiner le Commerce des François aux Indes. Ils pouvoient aussi en venir à bout plus aisément, ayant de beaucoup plus grandes forces dans ces Pays-là. Mais quoique ce fut-là une entreprise qui leur convenoit, comme ils n'avoient point de guerre déclarée avec la France, on ne pouvoit rien attendre d'eux de ce côté-là. On laissa à la Grande-Bretagne le soin de maintenir les intérets de la Hollande, de meme que les siens propres, & en attaquant les François dans les Indes on procura aux Etats-Généraux les mémes avantages qu'à l'Angleterre, aux dépens de celle-ci.

Barnet fait voile avec une Escadre pour les Indes.

Les affaires de la Compagnie de France, & son principal Etablissement à *Pondichery*, étoient dans une situation florissante. C'étoit-là ce qui faisoit apprehender que le Commerce des Anglois n'en souffrit, desorte que l'Assemblée des Directeurs présenta Requete aux Seigneurs de l'Amirauté, pour demander que l'on envoyat une Flotte qui put protéger ses Etablissemens, & nuire à l'ennemi. On donna donc ordre d'équiper trois Vaisseaux de ligne & une Frégate (*). *Barnet* partit avec son Escadre de *Portsmouth* le

(*a*) *Harris*, ubi sup.

(*) Voici les noms des Vaisseaux : Le *Deptford*, Commandeur *Barnet*, soixante canons: Le *Medway*, Capitaine *Peyton*, soixante canons : Le *Preston*, Lord *Northesk*, cinquante canons. Le *Diamant*, Capitaine *Moore*, vingt canons; & douze-cens-vingt hommes, Soldats & Matelots.

le 5 de Mai 1744. Le 26 il arriva à *St. Jago*, où il trouva un Armateur Espagnol de quatorze pieces de canon, avec soixante-dix-neuf hommes, & une Pinque de deux-cens-cinquante tonneaux, portant Pavillon Espagnol. Comme c'est un Port neutre, qui appartient aux Portugais, le Commandeur n'avoit aucun dessein d'attaquer l'Armateur, jusqu'à ce qu'il eut appris que ce Corsaire avoit pris & brûlé trois Vaisseaux Anglois, qui étoient à l'ancre à l'Isle de *May*, dont il avoit laissé les équipages dans l'Isle. Voyant qu'il avoit si ouvertement violé le Droit des gens, il le somma de se rendre avec la Pinque, comme il fit d'abord. Il envoya alors la Pinque à l'Isle de *May*, pour prendre les Maitres & les équipages des Vaisseaux Anglois : il les y embarqua, & sur un Brigantin qu'il prit en mer, leur donna des provisions, & leur rendit tous les effets qu'il put recouvrer qui leur appartenoient.

SECTION V.
Affaires en faveur de la Compagnie &c.

Barnet continua son voyage, & étant arrivé à Madagascar il sépara son Escadre, & assigna Batavia pour le lieu du rendez-vous. Il se proposoit d'aller lui-même sur le *Deptford* avec le Lord *Northesk* sur le *Preston* croiser dans le Détroit de la Sonde, & delà dans celui de Banca, tandis que le *Medway* & le *Diamant* poursuivroient leur route pour le Détroit de Malacca. Il avoit dessein d'intercepter la Flotte marchande Françoise, qu'on comptoit qui retournoit en Europe sans Convoi; car il n'y avoit qu'un seul Vaisseau de cinquante pieces pour protéger les Etablissemens des François aux Indes. Le Commandeur ayant fait funer & peindre le *Deptford* & le *Preston* à la Hollandoise, arriva dans le Détroit de Banca. Ils y demeurerent à l'ancre jusqu'au 25 de Janvier, qu'ils virent trois gros Vaisseaux qui faisoient voile de leur coté. Au ssitot qu'ils s'apperçurent qu'ils étoient de Fabrique Françoise, ils ne douterent pas que ce ne fussent des Vaisseaux de la Chine, sous le Convoi de celui de cinquante canons, qui venoient de Pondichery. Le Commandeur mit à la voile pour aller au devant d'eux, & il avoit si bien deguisé ses Vaisseaux, qu'on les prit pour des Hollandois jusqu'à ce qu'ils fussent à une portée de mousquet de l'ennemi. Alors il ôta le Pavillon Hollandois & arbora celui d'Angleterre ; il lacha sa bordée, à laquelle on répondit vivement, & le combat devint rude. Il ordonna au *Preston* d'aborder un des Vaisseaux le plus promtement qu'il pourroit, pendant qu'il tacheroit d'aborder l'autre. Mais comme ils s'y preparoient les ennemis briserent le gouvernail de l'un & de l'autre Vaisseau, ce qui les empecha d'executer leur dessein. Le combat recommença à coups de canon & avec le feu de la mousquetterie, & au bout de trois horloges environ les François baisserent pavillon après s'etre bien defendus. Les prises étoient le *Dauphin*, l'*Hercule* & le *Jason*, qui venoient de Canton, du port de sept-cens tonneaux, montés chacun de trente pieces, & de cent-cinquante hommes.

Il forme le dessein d'intercepter les Vaisseaux François.

Il prend trois Vaisseaux fort riches.

Le Commandeur envoya des Officiers & des Soldats pour en prendre possession, & pour amener les Capitaines & les Supercargos à son bord. Ils furent parfaitement bien reçus, & le Commandeur les traita avec toute l'honneteté, l'amitié & l'humanité possible. Il se vit maitre de beaucoup de richesses, les Supercargos lui ayant appris que la charge de chaque

 Vais-

Section IV. Affaires en faveur de la Compagnie &c.

Vaisseau valoit cent-mille Livres de France. On embarqua quelques-uns des Officiers & des Subrecargos sur deux Vaisseaux de la Compagnie Angloise qui retournoient en Europe, & on emmena le reste avec les prises à Batavia (*a*).

Le Capitaine Peyton prend un Vaisseau François de Manille.

Le Capitaine *Peyton*, avec le *Medway* & le *Diamant*, ne fut pas moins heureux dans le Détroit de Malacca, où il prit un Vaisseau François de Manille qui valoit deux-cens-quarante-six-mille Livres, ayant à bord soixante-douze caisses d'écus, qui contenoient chacune trois-mille Livres, outre deux caisses d'or de la valeur de trente-mille Livres. Il se rendit ensuite dans le Détroit de Banca, dans le dessein d'attendre les Vaisseaux de la Chine; mais un Officier Anglois, que le Commandeur envoyoit aux Seigneurs de l'Amirauté sur un Vaisseau Suédois des Indes, lui apprit qu'il avoit été prévenu, desorte qu'il fit voile pour Batavia, où il joignit le Commandeur.

Les François tâchent de rendre l'expédition de Barnet inutile par un traité de neutralité.

Avant que de continuer la Relation de l'expédition de *Barnet*, nous nous arrêterons pour faire quelques réflexions sur l'état de la Compagnie de France, & sur la maniere dont elle s'y prit pour rendre le voyage du Commandeur infructueux. Cette Compagnie trouvoit que le Commerce de l'Asie lui rapportoit de grandes richesses, cependant ses gains étoient fort au-dessous des nôtres. Car quelque tems avant la déclaration de la guerre, les François avoient fait de prodigieuses dépenses à *Pondichery*, & dans leurs moindres Etablissemens, pendant que les remises de France étoient fort médiocres. Cela les obligea de contracter de grandes dettes aux Indes pour faire leurs affaires, & ils sentoient qu'une guerre les priveroit de tout secours d'Europe, & ruineroit leur crédit au dehors. La Cour de Versailles ayant mûrement pesé ces circonstances avant la rupture avec l'Angleterre, on mit *Pondichery* en état de défense. M. *de la Bourdonnais* fut envoyé aux Indes en 1739 avec quinze-cens hommes, pour renforcer cet Etablissement & les autres (*b*). Nonobstant cette précaution du Ministere, la Compagnie Françoise étoit très-disposée à arreter la neutralité entre les deux Compagnies, quoiqu'elle sut que les Anglois avoient négligé de mettre leurs principaux Etablissemens en état de défense. Les François prevoyoient que pour porter la guerre à une si grande distance, il faudroit faire d'immenses depenses, desorte qu'au mois de Novembre 1742 les Directeurs dresserent quelques propositions pour conclure une Convention de neutralité. Leurs propositions se réduisoient à ces trois Articles. Le premier, de prévenir les hostilités dans tous les Etablissemens des deux Compagnies. Le second, de permettre réciproquement aux Vaisseaux des deux Compagnies de toucher dans les lieux où elles étoient établies, & d'en partir non seulement sans empêchement, mais encore de se pourvoir des rafraichissemens que les lieux fourniroient. Le troisieme, de défendre aux Vaisseaux des deux Compagnies qui se rencontreroient en mer, de s'attaquer & de se prendre. Les Cardinaux *de Fleuri* & *de Tencin*, reçurent favorablement les propositions des Directeurs. M. *Orry* Controlleur-Géneral les présenta ensuite au Roi, &

(*a*) *Rolt*, Hist. of the Last War, Vol. III. c. 2.

(*b*) Mém. pour le *Sr. de la Bourdonnais*, Vol. I.

Section V.

Avis en faveur de la Compagnie &c.

& les rendit avec cette réponse. „ Que Sa Majesté étoit prête de rati- „ fier toutes les conditions stipulées entre les deux Compagnies, pour le „ bien du Commerce."

On envoya ensuite les propositions en Angleterre; les Directeurs s'assemblerent pour déliberer sur ce qu'il y avoit à faire. Le résultat fut de les rejetter, parcequ'ils concevoient que la neutralité ne pouvoit etre d'aucune utilité, que par une convention entre les Etablissemens, comme dans la derniere guerre, que les Gouverneurs de *Madras* & de *Pondichery* étoient convenus de ne commettre aucune hostilité dans l'étendue de leurs Jurisdictions réciproques. Ils jugerent encore qu'il étoit de leur intérêt de tâcher d'obtenir que l'on envoyât une Escadre de Vaisseaux de guerre aux Indes, pour y ruiner au moins la Marine Françoise, ne doutant point que la valeur des prises n'animat les Officiers; & les succès de *Barnet* prouverent qu'ils ne se trompoient point à cet égard (*a*).

Les Anglois les rejettent. M. de la Bourdonnais fait Commandant en Chef aux Indes. 1745.

La Compagnie de France fut très-fachée de voir manquer la neutralité proposée. Les François témoignerent qu'ils ne pouvoient pénétrer par quels motifs les Anglois rejettoient un plan, qui n'avoit en vue que la sureté du Commerce. Il prévenoit, disoient-ils, certainement de grandes dépenses, & vraisemblablement des pertes considérables: d'ailleurs les Anglois y devoient gagner à tous égards, parceque faisant un plus grand Commerce ils avoient plus à perdre, & que par conséquent l'avantage étoit de leur côté. Mais voyant que la Compagnie Angloise persistoit dans sa résolution, que le Commandeur *Barnet* croisoit avec une Escadre sur les côtes des Indes, où il faisoit de riches prises, & que de temporiser davantage avec l'ennemi c'étoit perdre du tems, les François se déterminerent à agir vigoureusement, & tâcherent de faire par les Armes ce qu'ils n'avoient pu faire par des Traités. Sa Majesté Très-Chretienne donna le 11 Avril à M. de la *Bourdonnais* une Commission, par laquelle il étoit ordonné à tous les Capitaines & à tous les Officiers des Vaisseaux de la Compagnie des Indes de le reconnoître pour leur Général, & de lui obéir en cette qualité. Aussitôt que *la Bourdonnais* eut reçu cette Commission, il tourna toute son application à ruiner la Compagnie Angloise; & il médita la conquete de *Madras*, le principal Etablissement de cette Compagnie, comme le moyen le plus propre à reussir dans ses vuës. Il jugea que cela valoit infiniment mieux, que de perdre son tems à croiser, & à tacher d'intercepter des Vaisseaux Anglois (*b*).

Mort de Barnet, à qui Peyton succede.

Le Commandeur *Barnet* étant mort en ce tems-là, le Capitaine *Peyton* lui succéda dans le commandement. Il renvoya le *Deptford* & le *Diamant* en Angleterre & fut renforcé par l'arrivée de trois Vaisseaux de guerre en leur place. Cette Flotte consistoit donc alors en un Vaisseau de soixante pieces, trois de cinquante, un de quarante & un de vingt; car on avoit gardé la prise du *Medway*, & l'on en avoit donné le commandement au Capitaine Griffith. *Peyton* ne pensa qu'à croiser, tandis qu'on négligeoit entierement les Etablissemens dont dependoit la sureté & le succès du Commerce. Le Gouverneur de *Madras* avoit fait des représentations réitérées sur le mauvais

(*a*) *Rolt*, ubi sup. (*b*) Mém. pour Sr. *de la Bourdonnais*, l. c.

SECTION V. *Adversité de la Compagnie &c.*

vais état de la place, qui étoit sans défense; les François avoient donné un exemple dont on devoit profiter, & *la Bourdonnais* étoit à la tête d'une forte Escadre (*) : non obstant tout cela la Compagnie s'endormoit dans la sécurité de même que *Peyton*. L'Escadre Angloise avoit pris cinq Vaisseaux marchands, dont quatre étoient fort riches, un Armateur, & deux Frégates, avant que l'Amiral François eût fait une seule prise : ils s'observoient alors des différens postes où ils étoient; *Peyton* étoit au Fort *St. David*, & *la Bourdonnais* se préparoit à *Pondichery* pour son expédition de *Madras* (*a*).

Les Escadres Angloise & Françoise se rencontrent. *Peyton évite le combat.*

Le 24 de juin *Peyton* étant à l'ancre à la rade de *Nagapatam*, découvrit une Flotte au large à la pointe du jour, & il reconnut bientôt l'Escadre de *la Bourdonnais*. Il mit d'abord à la voile, & les deux Flottes se préparerent au combat; mais comme il faisoit peu de vent, elles ne purent être à la portée du canon que vers les quatre heures du soir. L'action commença alors & dura jusqu'à sept heures, que la nuit sépara les deux Escadres. Le lendemain ils demeurerent à la vue les uns des autres sans recommencer le combat; & vers le soir *Peyton* assembla le Conseil de guerre, où l'on résolut d'éviter un nouvel engagement, & de se rendre dans la Baye de *Trinquemale*. *Peyton* y ayant radoubé ses Vaisseaux, reparut devant *Nagapatam*, le 3 d'Août, & fut bientôt suivi par *la Bourdonnais*, qui cherchoit à en venir à une action générale. Ce n'étoit pas l'intention du Commandeur Anglois, qui disparut bientôt & fit force de voiles pour le Golphe de Bengale, sur quoi l'Escadre Françoise s'en retourna à *Pondichery* (*b*).

La Bourdonnais *se prépare à attaquer* Madras.

La Bourdonnais ayant fait tous ses préparatifs pour son entreprise sur *Madras*, avoit envie de savoir si le Commandeur Anglois tacheroit de s'opposer à son dessein. Dans cette vue il parut devant la place le 18 d'Août, & fit feu sur la *Princesse Marie*, Vaisseau de la Compagnie; ce Vaisseau & le Fort lui répondirent de leur côté. Chaque Vaisseau de *la Bourdonnais* lacha sa bordée, après quoi il se retira à *Pondichery* pour voir ce que *Peyton* feroit. Le 23 d'Août l'Escadre Angloise parut devant *Madras*, & se tint à la rade de *Paliacat* au Nord de la ville. Delà *Peyton* envoya un Lieutenant à bord d'un Vaisseau qui étoit à la rade, & il apprit ce que l'Amiral François avoit fait. Il n'en fut pas sitôt informé qu'il disparut, laissant *Madras* en proye aux François (*c*). *La Bourdonnais* en reçut l'avis avec joie, & se détermina d'abord à attaquer la place.

Il arrive devant cette Place : mauvais état où elle est.

Il arriva devant *Madras* le 3 de Septembre, ayant à bord trois-mille-deux-cens Européens, cinq-cens Caffres, & un grand nombre de *Sipoys* & de *Pé-*

(*a*) *Rolt* Vol. IV. Part 8. (*b*) Mém. *de la Bourdonnais*, Vol. I. (*c*) Ibid.

(*) M. *Dupleix* commandoit alors à *Pondichery*; & *la Bourdonnais* prit le commandement de la Flotte, qui consistoit dans l'*Achille*, qui avoit soixante-dix pieces & sept-cens hommes, le *Duc d'Orléans* & le *Bourbon* de cinquante-six pieces, le *Neptune* & le *Phénix*, de cinquante-quatre, & le *St. Louis* de quarante-quatre, ayant chacun quatre-cens hommes, & le *Lis* de quarante pieces & de trois-cens hommes. Six de ces Vaisseaux étoient de la Compagnie, équipés en guerre (1).

(1) Mem. *de la Bourdonnais*, Vol. III. p. 29.

Péons, qui ſont des naturels de la Cote de Coromandel. La ville blanche auroit été en etat de tenir, ſi la Garniſon avoit été aſſez nombreuſe, & ſi l'Infanterie avoit été pourvue pour ſoutenir un ſiege, mais c'eſt ce que la Compagnie avoit négligé. Outre les remontrances que le Gouverneur M. *Morſe* avoit faites à ce ſujet, le Commandeur *Barnet* avoit donné avis au Committe Secret de l'inſuffiſance de la Garniſon & du mauvais état des fortifications. Ce judicieux Officier témoignoit ſa ſurpriſe, de ce qu'on laiſſoit en ſi mauvais etat un Etabliſſement d'une ſi grande importance pour la Compagnie. „ Les ouvrages, dit-il dans ſa Lettre, ſemblent plutot faits „ au hazard qu'à deſſein: les baſtions ſont placés contre toutes les regles, „ & les courtines ne valent gueres mieux qu'une longue muraille de jardin „ toute nue; la Garniſon eſt ſi foible que je ne dormirois jamais en repos pendant la guerre avec la France, tandis qu'il y auroit cinq-cens Européens dans *Pondichery*. J'ai vu & examiné le plan propoſé, & je le „ trouve bon; quand il ſera exécuté la ville ſera ſuffiſamment fortifiée de „ ce côté-là. Mais il faudra alors faire quelque choſe du coté de la mer, „ où il y a des embraſures plus pour la forme que pour l'uſage, n'y ayant point de rempart pour y monter du canon. Les baſtions ſont „ trop eloignés les uns des autres, & la muraille hors d'état de ſoutenir „ pendant deux heures le feu d'un Vaiſſeau de ſoixante pieces. Je ſuis „ perſuadé que dans cet eſpace de tems il abbattroit tout d'un baſtion à „ l'autre (*a*)."

SECTION V.

Mé. en ſe-veur de la Compagnie &c.

Tel étoit l'état de cette importante place quand M. *de la Bourdonnais* s'y préſenta pour la ſeconde fois. Le Gouverneur, M. *Nicolas Morſe*, fit tout ce qui dépendit de lui pour la mettre en ſureté; mais il n'étoit pas homme de guerre, & la Compagnie n'avoit pas un ſeul Ingénieur, ni un Officier paſſable dans la Garniſon. Au commencement de l'année 1745, le Gouverneur envoya demander à Bombay les militaires les plus capables & les plus expérimentés; mais quand ils auroient répondu à ſes deſirs, que pouvoit-on faire avec une foible Garniſon contre un ennemi puiſſant & animé? La Compagnie avoit promis longtems avant le commencement de la guerre, de l'augmenter de ſix-cens Européens, outre les gens pour le ſervice de l'artillerie; cependant, quand les François arriverent devant *Madras*, il ne ſe trouva que trois-cens Européens, dont vingt-trois étoient des deſerteurs Portugais de Goa, trente-quatre étoient à l'hopital, & pluſieurs autres étoient incapables de ſervir. Il eſt certain que toute la Garniſon en etat de porter les armes ſe réduiſoit à deux-cens Européens, avec l'équipage de la *Princeſſe Marie*, qui faiſoit quatrevingts hommes; & à deux-cens *Topaſes*, qui ſont une ſorte de Noirs, mechante race deſcendue des anciens Portugais, à qui l'on ne peut gueres ſe fier quand il y a du danger. Le principal Officier etoit *Pierre Eckman*, vieux Suédois fort peu habile; il avoit été ſimple Soldat, & avoit alors le titre de Lieutenant. Il étoit aſſiſté de deux autres Lieutenans & de ſept Enſeignes. La Garniſon avoit du canon, mais point de Cannoniers, ni de gens capables de charger. de

Le Gouverneur prend toutes les meſures poſſibles pour la défenſe.

(*a*) *Rolt*, Vol. IV. P. 8.

de pointer & de tirer le canon, ce qui joint au peu de munitions donnoit à M. *de la Bourdonnais* tout l'avantage qu'il pouvoit desirer.

Conduite prudente de M. de la Bourdonnais.

Cet Officier s'étoit mis parfaitement au fait de tout ce qui avoit trait à son dessein; il connoissoit très-bien la situation de *Madras*, la nature des Ouvrages, la force & la capacité de la Garnison. Comme il avoit mis plus d'un an à faire ses préparatifs, rien ne manquoit pour assurer le succès de son entreprise. Il avoit toutes les machines de guerre nécessaires, & des gens capables de s'en servir, desorte qu'en venant devant la place il n'avoit d'autre doute sur sa prise, que celui que lui donnoit l'appréhension que le Commandeur Anglois feroit son devoir. Le premier de Septembre *la Bourdonnais* débarqua six-cens hommes à vingt-milles au Sud de *Madras*, avec ordre à ce Corps de marcher à *St. Thomas*, qui est à trois milles de la ville. Là ils pouvoient couvrir la descente du reste des Troupes, sans avoir à craindre aucune perte de la part de la Garnison, qui n'étoit pas en état d'envoyer un détachement assez fort pour incommoder l'ennemi. Dès que les Troupes furent débarquées, la ville fut investie du coté de terre, *la Bourdonnais* ayant assis son grand camp à *Chindadu Pettah*, & la Flotte bloqua en même tems le côté de la mer. La plupart des habitans naturels s'enfuirent avec leurs meilleurs effets dans le Pays, & la frayeur s'étoit emparée de toute la ville & de la Garnison. On espéroit quelque secours du Nabob d'*Arcate*, qui en avoit promis; mais ce Gouverneur préféra l'or des François à ses engagemens. Il avoit reçu cependant des présens considérables & des faveurs de Madras, mais il les oublia par crainte ou par politique (*a*).

La Garnison abandonne la ville noire.

Aussitôt que les François furent débarqués, la Garnison abandonna la ville noire, après avoir emmené ou encloué tout le canon, & cela sans qu'on eût tiré un seul coup, & avant qu'on eût débarqué l'artillerie de l'ennemi. Le 6 on dressa deux Batteries, l'une de neuf mortiers au Nord de la place, & l'autre de six au Sud. Elles jouerent avec beaucoup de vigueur, mais sans grand effet ce jour-là. Le 7 M. *Smith*, le seul véritable Ingenieur de la Garnison, mourut d'une fievre, ce qui donna lieu aux ennemis de pousser leurs travaux presque sans opposition. Ils continuerent à jetter des bombes sans interruption jusqu'au 8, & alors il en étoit tombé septcens dans la ville blanche. Les Assiegés ne furent cependant pas si troubles, qu'ils n'eussent le loisir de piller la ville noire; & la plus grande partie de la Garnison s'occupa à cela & à boire de l'arack, au-lieu de défendre la place. Tout étoit dans le plus grand désordre, nonobstant les raisons & les menaces du Gouverneur. Le 9 les Assiégeans firent un si grand feu de leurs batteries, qu'avant la nuit il étoit tombé plus de cinq-cens bombes dans la ville. De leur coté les Vaisseaux canonnoient sans discontinuer; les *Topasses* deserterent, & tout concourut à la perte de la place (*b*). Le Gouverneur & le Conseil commencerent à etre saisis de terreur, comme les habitans. On eut avis que les ennemis elevoient une batterie de canons de dix-huit Livres de balle, & qu'ils avoient mandé un bon nombre de

(*a*) Mém. *de la Bourdonnais*, Vol. I. *Rolt*, l. c. (*b*) Mém. ubi sup.

Section V.

Actes en faveur de la Compagnie &c.

de leurs Mariniers pour donner l'assaut. L'idée d'un assaut & d'être passés au fil de l'épée, augmenta la terreur des assiégés. On n'entendoit que les cris de femmes éplorées, & on ne voyoit que des gens que la boisson & les veilles avoient mis hors d'eux. Dans cette conjoncture il falloit que le Conseil prît une derniere résolution, afin de suivre les mesures les plus sages que les circonstances permettoient, en pesant mûrement les forces des deux partis. Les gens de guerre déclarerent qu'ils ne croyoient pas que l'on pût défendre la place contre les Troupes supérieures de l'ennemi. La Garnison n'avoit point de retraite à se reposer, qui fût à l'épreuve des bombes. Ce défaut & plusieurs autres, les cris des habitans, & les autres circonstances décourageantes, firent juger au Conseil qu'il y avoit très-peu d'apparence que l'on fût en état de soutenir un assaut. Comme on n'avoit aucune espérance de secours ni de la part du Nabob, ni du Commandeur *Peyton*, on convint „ Que d'attendre l'assaut, soit que la ville blanche fût attaquée la premiere, soit que l'ennemi se mît en possession de la ville noire, ce seroit seulement s'exposer au pillage, à faire massacrer la Garnison, & à abandonner la ville à la discrétion d'un ennemi irrité. Comme le Gouverneur & le Conseil jugoient que cet Etablissement étoit d'un tout autre prix & d'une plus grande conséquence à la Compagnie, que les villes ordinaires ne le sont à leurs Souverains en Europe, il leur parut qu'il étoit de l'intérêt & de l'honneur de la Compagnie, & de la Nation aux Indes, de la racheter s'il étoit possible des mains des Assiégeans, quand même ce seroit à un prix excessif, plutôt que de sacrifier la vie de la meilleure partie de leurs compatriotes, & les biens de tous les habitans, sans espérance de conserver par-là la place, & par conséquent sans que la Compagnie retirât aucun avantage de leur résistance. Il fut donc résolu par ces raisons d'envoyer des Députés au Sieur *de la Bourdonnais*, pour voir quelles conditions on pourroit obtenir (*a*)."

On envoye des Députés à M. de la Bourdonnais.

La résolution fut couchée sur le champ par écrit, & on envoya MM. *Guillaume Monson* & *Jean Hallyburton*, en qualité de Députés, au camp des François. Ils étoient chargés d'obtenir les conditions les plus favorables qu'il seroit possible, & sur-tout le rachat de la ville. Ils arriverent au camp le 10. M. *de la Bourdonnais* les reçut honnêtement, & après avoir conféré avec eux il leur proposa les articles suivans.

„ I. Le Fort *St. George* & la ville de *Madras*, avec ce qui en dépend, seront remis à M. *de la Bourdonnais*, le 21 Septembre à deux heures après midi, de même que toute la Garnison, les Officiers & le Conseil; & les Anglois en général resteront prisonniers de guerre.

„ II. Tous les Membres du Conseil, les Officiers, les Employés de la Compagnie, & tous les Anglois de quelque rang, auront la liberté d'aller & de venir par-tout où ils jugeront à-propos, & même de passer en Europe, moyennant qu'ils ne portent point les armes contre la France, ni offensivement, ni défensivement, jusqu'à ce qu'ils soient échangés, suivant les conditions prescrites aux François par M. *Barnet*.

„ III.

(*a*) *Rolt*, Vol. IV. p. 8.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

„ III. Pour faciliter aux Anglois les moyens de racheter la place, & pour „ rendre valides les Actes qui se passeront en conséquence, le Gouver- „ neur & le Conseil cesseront d'être prisonniers de guerre dès le moment „ qu'ils entreront en négociation, & M. *de la Bourdonnais* s'engage à leur „ donner en un Acte autentique vingt-quatre heures avant la premiere „ Conférence.

„ IV. Qu'après la signature des articles de la Capitulation, ce qui regarde „ la rançon se réglera à l'amiable entre M. *de la Bourdonnais* & le Gou- „ verneur Anglois ou ses Députés, qui s'engageront à remettre tous les ef- „ fets, les marchandises reçues ou à recevoir, les Livres de compte, les „ Arsenaux, les Magazins, les Munitions, les Provisions, les Vaisseaux, „ avec tout le reste de ce qui appartient à la Compagnie, sans rien réser- „ ver soit en or ou en argent, en marchandises, en biens meubles ou „ en autres effets, dans le Fort, la ville & les fauxbourgs, quels que „ soient ceux à qui ils appartiennent, sans en rien excepter, suivant le „ droit de la Guerre.

„ V. La Garnison sera conduite au Fort *St. David*, comme prisonniere „ de guerre. Et si la ville de *Madras* est rendue par rançon, les Anglois pour- „ ront y faire rentrer leur Garnison, pour se défendre contre les gens du „ Pays, en rendant aux François le même nombre de prisonniers. Et si à-pré- „ sent ils n'en ont pas assez entre les mains, les premiers François qui se- „ ront faits prisonniers après la Capitulation, seront mis en liberté pour „ completter le nombre.

„ VI. Les Matelots seront envoyés à *Caddalore*, on en commencera „ l'échange par ceux qui sont à *Pondichery*, & les autres passeront sur „ leurs propres Vaisseaux en Angleterre. Mais ils ne pourront porter „ les armes contre la France, jusqu'à ce qu'on ait fait l'échange d'un pa- „ reil nombre de Matelots aux Indes ou en Europe, mais préférable- „ ment aux Indes.

„ VII. A ces conditions la porte de l'eau sera livrée à M. *de la Bourdonnais*: „ à deux heures les portes de la ville seront occupées par ses Troupes, & „ l'on indiquera sans réserve à M. *de la Bourdonnais* toutes les Mines, Con- „ tremines, & autres ouvrages souterreins chargés de poudre (*a*) (*).

Reddition de Madras. La Bourdonnais *s'accorde à la rendre pour une certaine somme.*

Comme M. *de la Bourdonnais* n'avoit point d'instructions pour former un nouvel Etablissement, il est évident qu'il ne lui restoit que l'alternative, ou de ruiner sa nouvelle conquête, ou de la mettre à rançon. Ce dernier parti étoit le plus assorti à son caractere & à son intérêt; mais n'ayant dit qu'en général que cela se régleroit à l'amiable, les Députés demanderent une plus ample explication: „ Messieurs, leur dit M. *de la Bourdonnais*, je „ ne

(*a*) *Rolt* & *la Bourdonnais*, ubi sup.

(*) Il seroit ennuyeux d'entrer dans tous les détails de cette affaire, tels qu'ils se trouvent dans le Mémoire publié à Paris pour la justification de M. *de la Bourdonnais*. Il suffit de dire qu'il paroît par cette Piece, que MM. *de la Bourdonnais* & *Morser* sont les seuls qui ont rempli leur devoir fidélement & avec honneur, quoiqu'ils ayant été les seuls à qui l'on a fait des affaires.

„ ne vends point l'honneur. Les Enſeignes de mon Roi flotteront dans „ *Madras*, ou je perdrai la vie devant ſes murs. A l'égard de la rançon „ de la ville, comme en toute autre choſe, vous ſerez contens de moi." Prenant enſuite le chapeau d'un des Députés: „ Ce chapeau, dit-il, vaut ſix „ roupies, vous m'en donnerez trois ou quatre. Nous ajuſterons le reſte „ ſur le même pied." Les Députés furent frappés de la nobleſſe de cette réponſe, auſſi bien que de la franchiſe & de la grandeur d'ame de l'Amiral François. M. *Hallyburton* alla retrouver le Gouverneur & le Conſeil, avec les conditions ſignées de M. *de la Bourdonnais:* il revint le même jour avec les articles, ſignés du Gouverneur & du Conſeil. En conſéquence M. *de la Bourdonnais* entra dans le Fort avec une partie de ſes Troupes, & ſe mit en poſſeſſion des Magaſins & des autres Places. Tous les Anglois, Soldats & Matelots furent conduits ſur la Flotte, pendant que le Gouverneur & le Conſeil conféroient avec le Général François ſur la rançon; après bien des délibérations elle fut enfin réglée à onze-cens-mille Pagodes, qui font quatre-cens-vingt-un-mille, ſix-cens-ſoixante-ſix Livres ſterling, treize ſchelings, 4 d. On convint d'un beau préſent pour M. *de la Bourdonnais*, en conſidération de la nobleſſe de ſon procédé envers les priſonniers; & enfin on convint qu'en conſidération de tout cela les Anglois ſeroient rétablis dans leurs poſſeſſions (*a*) (*).

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

Cette Convention fut bientôt annullée; car après qu'elle eut été ſignée par M. *de la Bourdonnais*, le Gouverneur & le Conſeil Anglois, & ratifiée par le Gouvernement de *Pondichery*, on la révoqua. M. *de la Bourdonnais* faiſoit rembarquer ſes Troupes, lorſqu'il reçut un Proteſt de M. *Dupleix*, qui déclaroit la Convention nulle & ſans effet. Quoique le Traité eût été ratifié par le Conſeil de *Pondichery*, le Proteſt étoit conçu en ces termes. Que le Traité de rançon étoit un Acte de M. *de la Bourdonnais*, fait ſans pouvoir & ſans y être légitimement autoriſé, & avec des priſonniers, qui ne pouvoient s'engager dans une affaire ſi importante, que pour ce qui les regardoit perſonnellement. Que c'étoit la volonté du Gouverneur & du Conſeil ſuprême de *Pondichery*, que les choſes demeuraſſent à Madras ſur

M. Dupleix refuſe de ratifier le Traité de rançon.

(*a*) *La Bourdonnais*, Vol. I. p. 143.

(*) Lorſque *la Bourdonnais* fut entré dans la ville, le Gouverneur vint au devant de lui, & lui remit ſon épée, que l'autre lui rendit ſur le champ. Le Gouverneur lui apprit que depuis le moment que la ville avoit été inveſtie, il y avoit eu le plus grand déſordre dans la Garniſon. C'eſt ce qu'il fit pour prévenir le mauvais effet des inſultes que l'on pourroit faire à *la Bourdonnais* ou à ſes Officiers. Pluſieurs des Soldats étoient ſi animés par la fureur & l'arack, qu'ils diſoient publiquement qu'ils ſacrifieroient volontiers leur vie, pour avoir la ſatisfaction de donner la mort au Général François; & ces mêmes gens-là n'avoient pu être tenus dans le devoir, pendant qu'on pouvoit encore eſpérer de défendre la ville. M. *Morſer* témoigna le dernier chagrin de cette conduite, en informa *la Bourdonnais*, l'avertit du danger qu'il couroit, l'aſſura très-fortement qu'aucun des Supérieurs de la Garniſon n'y connivoit, & le pria de prendre les meſures néceſſaires pour appaiſer le tumulte & pour ſa propre ſûreté. *La Bourdonnais* n'y manqua point, il envoya les Soldats & les Matelots à bord de ſes Vaiſſeaux, & accepta l'offre que lui firent quelques Officiers de Marine, qui lui demanderent de pouvoir l'accompagner pour garder ſa perſonne (1).

(1) Mém. *de la Bourdonnais*, Vol. I, p. 139.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

sur le pied où elles étoient dans le tems de la Capitulation, & que tous les Actes postérieurs seroient regardés comme nuls & sans valeur, auxquels on n'auroit aucun égard. *La Bourdonnais* fut irrité de cette entreprise sur son autorité, & il mit en arrêt M. *Paradis*, que M. *Dupleix* & le Conseil de Pondichery avoient nommé Gouverneur de Madras, & plusieurs autres Officiers. Le Gouverneur Anglois, M. *Morse*, envoya au Conseil François un Contre-Protest daté du 25 de Septembre 1746, au nom de Sa Majesté Britannique & de la Compagnie unie d'Angleterre: protestant contre tous ceux qui empêcheroient la pleine & entiere exécution de la Capitulation, & des Conventions postérieures, les rendant responsables des conséquences. Il se plaignoit des soupçons injurieux que l'on répandoit industrieusement, que les Anglois ne rempliroient pas leurs engagemens. Il représenta que si les ôtages Anglois, si la parole d'honneur de tout Madras, ne suffisoient pas pour contenter le Gouvernement François de Pondichery, les égards dûs à une Nation telle que la sienne auroient dû faire suspendre un jugement également précipité & faux, jusqu'à ce que les Anglois y eussent donné lieu en manquant à leur parole, ce qu'ils ne feroient jamais.

Contre-Protest de M. Morse.

La Bourdonnais est contraint de révoquer le Traité.

Nonobstant cette conduite courageuse de *Morse & de la Bourdonnais*, on l'emporta sur eux, & le dernier fut contraint de révoquer les conditions de la rançon qu'il avoit accordées, & de redemander sa parole d'honneur qu'il avoit donnée au Gouverneur & au Conseil Anglois. Ils furent emmenés prisonniers à Pondichery; les autres Anglois eurent ordre de quitter la ville à un jour marqué; ils se disperserent en divers lieux, laissant les François paisibles possesseurs de tous leurs biens. *La Bourdonnais* eut d'autant plus de ressentiment de ce procédé, qu'il donnoit sujet aux Anglois de douter de sa probité. *Morse* avoit rendu la ville plutôt qu'il n'auroit peut-être fait, dans l'espérance qu'on lui avoit donnée de la mettre à rançon; & si les François avoient tenu leurs engagemens, les conditions étoient telles que les Anglois auroient dû en être contens (*). Le butin que l'ennemi fit en argent, en

(*) Il faut savoir, qu'après que M. *de la Bourdonnais* eut signé, & que le Conseil de Pondichery eut ratifié le Traité de rachat, le premier reçut une Lettre de M. *Dupleix*, qui lui marquoit qu'il avoit promis au Nabob de lui remettre Madras. Cette Lettre parut incompréhensible à *la Bourdonnais*, il ne pouvoit concevoir que *Dupleix* tranchât du Souverain, en donnant à un Prince les places conquises sur un autre. Il ne comprenoit pas mieux quelle étoit l'intention de *Dupleix* en faisant ce Traité, à moins que ce ne fût de le deshonorer, en le faisant manquer à la parole qu'il avoit donnée au Gouverneur & au Conseil de Madras. Mais on vit bientôt que ce prétendu Traité n'étoit qu'un artifice pour tromper à la fois le Nabob & *la Bourdonnais*. La Mousson approchoit, qui obligeoit la Flotte de quitter Madras, & alors les créatures de *Dupleix* étoient en pleine liberté de piller & de saccager la ville. Ce sont les motifs auxquels *la Bourdonnais* attribue dans son Mémoire la conduite de son Rival, & les faits en sont preuve. Car d'abord que *la Bourdonnais* eut quitté la rade, on rompit le Traité avec le Nabob, & ce fut la raison qui porta le Visir à envoyer ordre au Nabob d'*Arcate* de chasser les François. Les motifs de *Dupleix* paroissent plus clairement dans les Lettres que *la Bourdonnais* reçut de lui vers la fin du mois. Il y disoit que dès le moment que l'Etendard du Roi avoit été arboré dans Madras, cette place étoit devenue de la dépendance du Gouverneur & du Conseil de Pondichery, & que le Sieur *de la Bourdonnais*, bienque le Roi lui eût confié le com

en draps, en velours, en cuivre, en fer, en plomb & en munitions, alloit à la valeur de soixante-treize-mille Livres sterling; en vaisselle, meubles & autres petits articles, environ douze-mille Livres sterling, outre sept-mille caisses de salpêtre, seize-cens bales de cotons, & huit-cens paquets de bois rouge, qui coûtoient soixante-douze-mille Livres sterling d'achat, & & les Vaisseaux qui étoient dans le port: le tout pris ensemble faisoit une perte de deux-cens-mille Livres sterling pour la Compagnie. A quoi l'on peut ajouter une bien plus grosse somme pour la perte d'une si importante branche de Commerce, des revenus, & des édifices publics, qui seuls avoient coûté cent-soixante-mille Livres sterling. En un mot la prise de Madras étoit un coup terrible & presque mortel pour la Compagnie, sur-tout à cause du danger auquel ses autres Etablissemens sur la Côte de Coromandel étoient exposés par-là (*a*).

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

Aussitôt que les Anglois furent partis, les François penserent à ruiner la ville, & ils l'auroient fait s'ils n'eussent pas reçu de nouveaux ordres, sur ce que l'on apprit que le *Cap Breton* étoit tombé entre les mains des Anglois. Cette nouvelle leur fit prendre d'autres mesures, dans la vue d'un échange de ces deux places, comme cela arriva deux ans après. Les François ne suivirent pas ces sentimens d'honneur, dont ils font tant de parade; car, bienqu'en vertu du Traité général on leur remît le *Cap Breton* en son entier, & en meilleur état qu'ils ne l'avoient laissé, ils demolirent les fortifications & ruinerent les principaux édifices de Madras, avant que de la rendre.

La Bourdonnais *médite la ruine de tous les Etablissemens* Anglois *aux* Indes.

Ils n'avoient pas dessein de borner leurs conquêtes à la prise de cette place. M. *de la Bourdonnais* ne méditoit pas moins que l'entiere ruine de tous les Etablissemens Anglois aux Indes, au moins de ceux de la Côte de Coromandel, & il se vit bientôt en état de l'entreprendre par l'arrivée d'un Vaisseau de soixante-dix & de deux de cinquante-deux pieces; & il auroit sans-doute réussi contre le Fort *St. David*, si sa Flotte n'eût souffert par un ouragan, avant qu'il quittât la rade de Madras. Trois de ses Vaisseaux périrent, & sept autres furent desemparés. Douze-cens de ses gens

(*a*) Mém. pour *Bourdonnais*, p. 156–160.

commandement de la Flotte, ne laissoit pas d'être soumis à ses ordres & à ceux du Conseil. Il lui ordonnoit en conséquence de retracter l'engagement où il étoit entré avec les Anglois, de retirer la parole qu'il leur avoit donnée, & de quitter la rade. *La Bourdonnais* différa longtems l'exécution de ces ordres. La querelle alla si loin, que les Députés de Pondichery essayerent de l'arrêter & de l'emmener prisonnier. Les choses n'en demeurerent pas-là; *la Bourdonnais* fut rappellé & mis à la Bastille, & ce fut alors qu'il publia son Mémoire. Il y regne un si grand air de vérité, il est si circonstancié dans la relation des faits, que nous avons aussi peu de raison de douter de la conduite que M. *de la Bourdonnais* a tenue à Madras, que de sa valeur & de sa générosité. On a attribué sa disgrace aux clameurs élevées contre lui par le crédit de son rival, qui n'a jamais pu l'égaler qu'en richesses, & à cet égard il surpassoit la plupart des particuliers de l'Europe. A son retour il fut pris par un Armateur Anglois, & conduit à Londres, d'où il fut bientôt renvoyé en France; la Compagnie des Indes le fit arrêter pour une dette d'un million de Livres, & on le mit à la Bastille, où il resta quelque tems (1).

(1) Mém. *de la Bourdonnais*, Vol. I. p. 15, 16. & 151, 152 &c.

gens ſe noyerent, de même que ſoixante priſonniers Anglois, qui étoient à bord du *Duc d'Orléans*, qui coula à fond. *La Bourdonnais*, au-lieu de ſuivre ſon projet, fut contraint de retourner tout droit à Pondichery, après avoir envoyé quatre de ſes Vaiſſeaux à l'Iſle de *Bourbon*, pour s'y radouber.

Le Nabob d'Arcate aſſiege Madras, & eſt défait.

Peu de tems après ſon départ, M. *Paradis*, qui commandoit à *Madras*, où il avoit cinq-cens hommes de Garniſon, fut inveſti par le Nabob d'*Arcate*, à qui le Grand-Viſir *Nizam Mulmulock* avoit envoyé ordre d'en chaſſer les François & d'y rétablir les Anglois. Il arriva devant la ville avec un Corps de Troupes le 17 d'Octobre. M. *Paradis* commanda à un détachement de deux-cens Européens de faire une ſortie ſur ſa garde avancée. Le combat dura toute la nuit, & les François ayant été renforcés par un Parti de Pondichery, défirent le principal Corps des Maures, après quoi ils commirent les plus horribles déſordres; par-tout où ils paſſoient ils brûloient les maiſons & les grains, fauchoient l'herbe, pilloient les vergers, & maſſacroient ſans diſtinction hommes, femmes & enfans (*a*).

Le Fort St. David mis en état de défenſe. Les François l'aſſiégent & ſont défaits.

Avant que les querelles entre MM. *Duplcix & de la Bourdonnais* fuſſent terminées, les autres Etabliſſemens Anglois, tels que le Fort *St. David*, *Bengale & Bombay* eurent le tems de ſe mettre en état de défenſe; mais ce qui fit leur plus grande ſûreté, furent les pertes que fit la Flotte Françoiſe par l'ouragan, & les différends des deux Chefs. M. *Hynd*, Gouverneur du Fort *St. David*, prit toutes les meſures poſſibles pour réſiſter à l'ennemi en cas d'attaque. Il engagea des ſoldats, augmenta les fortifications, ſe pourvut de vivres, & régla tout ce que la Garniſon auroit à faire pendant un ſiege. Ces précautions ſe trouverent bientôt priſes à-propos, car le 8 de Décembre la plus grande partie de la Garniſon de Pondichery parut devant le Fort, avec un nombreux train d'artillerie. Ce Corps étoit compoſé de mille hommes de Troupes réglées, d'environ deux-cens *Péons* bien diſciplinés, & d'environ cinq-cens autres naturels du Pays. Le Gouverneur *Hynd* envoya ſeize-cens Indiens pour attaquer les ennemis avant qu'ils euſſent commencé à dreſſer des batteries, pour les inquieter toute la nuit, & les tenir en allarme; ces Indiens s'acquitterent de leur commiſſion avec ſuccès, & le matin on en vint à une action réglée. Les François ſe firent bientôt jour juſqu'à la Maiſon de plaiſance du Gouverneur. M. *Hynd* s'en étant apperçu détacha un autre Corps de Maures, avec cent Européens, pour ſoutenir les premiers. Les ennemis firent ferme pendant une heure, mais à la fin, appréhendant d'être enveloppés ils ſe retirerent avec précipitation, & laiſſerent ſur le champ de bataille environ deux-cens morts, parmi leſquels il y avoit quatre Officiers de quelque diſtinction. Leurs tentes, leurs munitions, ſix chameaux, deux mortiers avec les bombes, deux caiſſes remplies d'armes, quatre tambours, & toutes leurs proviſions tomberent entre les mains de la Garniſon (*b*). Les François s'en retournerent à Pondichery, & firent des préparatifs pour une nouvelle attaque, mais elle échoua auſſi par l'arrivée du Comman-

(*a*) *Rolt*, Vol. IV. l. c. (*b*) *Idem* ibid.

mandeur *Griffin*, qui vint avec une Flotte pour prendre le commandement de l'Escadre de *Peyton*. SECTION V.

Vers la fin de l'Eté de 1747 *Griffin* joignit son Escadre aux Vaisseaux qui étoient déja aux Indes, & se vit à la tête d'une formidable Flotte. Elle étoit composée des Vaisseaux *l'York*, *la Princesse Marie*, *l'Exeter* & *le Medway*, de soixante pieces de canon, *le Harwich*, *le Winchester* & *le Preston* de cinquante, *la Perle*, *l'Ealtham* & *la Prise du Medway* de quarante, & *le Lively* de vingt. L'Escadre Françoise consistoit en deux Vaisseaux de soixante-quatorze pieces, deux de cinquante-six, un de cinquante-quatre, deux de cinquante, & une Galiote à bombes. Ces Vaisseaux avoient été réparés depuis l'ouragan, mais ils ne chercherent point à combattre l'Escadre Angloise, qui bloqua *Pondichery* pendant toute l'Automne. *Griffin* se posta si bien, que durant tout le tems qu'il fut devant la ville, il empêcha qu'il n'y entrât le moindre secours. Il brûla aussi à la rade de Madras *le Neptune*, de cinquante-quatre canons; mais cet avantage fut contrebalancé par une perte équivalente. Un Vaisseau des Indes, nommé *la Princesse Marie*, étant entré dans la rade de Madras, croyant les Anglois encore maîtres de cette ville, M. *Paradis* le prit le 23 de Septembre. Ce Gouverneur avoit laissé le Pavillon Anglois sur le Fort, stratagême par lequel plusieurs autres Vaisseaux des Indes penserent tomber entre ses mains.

Actes en faveur de la Compagnie &c.

Arrivée du Commandeur Griffin aux Indes.

Le Commandeur *Griffin* trouva qu'il n'avoit pas assez de forces soit pour attaquer Pondichery, soit pour reprendre Madras. La premiere de ces places étoit défendue par deux-cens pieces de gros canon avec des fortifications régulieres; on y avoit ajouté nouvellement six Forts, pour flanquer les ouvrages extérieurs, les Magazins & les Arsénaux étoient bien pourvus, & la Garnison avec les Indiens exercés aux armes étoit de quatre-mille-cinq-cens hommes effectifs. Les François n'avoient pas non plus négligé Madras, ils avoient non seulement augmenté la Garnison, & l'avoient pourvue de munitions & de vivres, mais ils y avoient fait quelques nouveaux ouvrages, & mis davantage de canon. D'ailleurs la Cour de Dehli gardoit une parfaite neutralité depuis la défaite du Nabob. Le Viceroi avoit continué quelque tems de menacer, mais *Dupleix* l'avoit appaisé par une somme d'argent, l'argument le plus irrésistible auprès d'un Ministre de l'Asie. Dans cette situation des affaires *Griffin* se trouva hors d'état de soutenir l'honneur de sa Nation, & de rétablir les affaires de la Compagnie jusqu'à l'arrivée d'un bon renfort. Comme on en attendoit dans peu, Pondichery étoit toujours dans l'appréhension d'un siege, quoiqu'elle fût délivrée du blocus, par la retraite de l'Escadre Angloise au Fort *St. David*. Le 1748.
but de *Griffin* étoit de mettre cette place à couvert des entreprises des François, mais il paroît digne de blâme de n'avoir pas posté son Escadre de façon à la protéger, & à empêcher en même tems Pondichery de se pourvoir de provisions jusqu'à l'arrivée de l'Amiral *Boscawen*. C'est ce qu'il auroit certainement pu faire, vu le peu d'éloignement de ces deux places; il le négligea non seulement, mais il perdit l'occasion de combattre l'Escadre Françoise. Dans le tems qu'il étoit à l'ancre devant le Fort *St. David*,

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

vid, le *Lively* découvrit la Flotte ennemie à la hauteur de Negapatam, & fit force de voiles pour en donner avis au Commandeur. Le 10 de Juin elle parut à quatre lieues environ du Fort St. David. *Griffin* assembla un Conseil de guerre, & l'on résolut de mettre à la voile sur le champ; mais les délibérations du Conseil furent si lentes que l'on manqua l'occasion, & que l'ennemi étoit hors de vue avant que le Commandeur eût mis à la voile: il prit au Nord-Est, & le lendemain il jetta l'ancre à trois lieues de Pondichery, comptant de trouver l'ennemi. Delà il fit route vers Madras, où il arriva le jour suivant; mais l'Amiral François, après avoir débarqué les Troupes, l'argent & les munitions, étoit déja parti.

Arrivée de l'Amiral Boscawen.

Ayant ainsi manqué son coup, il retourna au Fort St. David, où le Contre-Amiral *Boscawen* arriva le 29 Juillet, & prit le Commandement. Après cette jonction, la Flotte Angloise se trouva de neuf Vaisseaux de ligne, deux Frégates, une Chaloupe, & deux Barques, qui avoient trois-mille-cinq-cens-quatrevingt Matelots, & huit Compagnies indépendantes d'Infanterie outre les Mariniers. On fit toutes les dispositions nécessaires pour entreprendre le siege de Pondichery. On débarqua les Troupes & les Mariniers, auxquels on joignit un détachement de la Garnison du Fort, desorte que l'on forma un Corps de trois-mille-six-cens-quatrevingt-dix Anglois; il y avoit de plus cent-quarante-huit hommes pour l'artillerie, dont les Hollandois en avoient prêté cent-vingt, & deux-mille Indiens (*a*).

Siege de Pondichery.

Tout étant prêt, l'armée se mit en marche pour Pondichery, pendant que la Flotte tenoit le Port bloqué, & empêchoit les François d'avoir aucune communication avec leur Escadre. Le onzieme les Troupes arriverent à quatre milles du Fort, & les Anglois découvrirent trois-cens hommes derriere un retranchement qu'ils avoient fait. M. *Boscawen*, qui conduisoit l'armée, ayant toujours avancé, les ennemis abandonnerent leur retranchement, mais nonobstant son approche la Garnison ne craignoit rien. Elle consistoit en deux-mille Européens & en trois-mille Indiens. *Dupleix* avoit pris à tems de bonnes mesures contre une attaque, ayant été instruit du dessein de M. *Boscawen* longtems avant son arrivée. Outre les nouveaux ouvrages qu'il avoit faits autour de la ville, il avoit mis le Fort d'*Aria Coupan* en état de défense, par une Garnison de deux-cens hommes, tant Européens que Noirs. M. *Boscawen* ayant eu avis que ce Fort n'étoit défendu que par cent hommes, résolut de l'attaquer, pour se loger dans un village qui en étoit proche, où il vouloit élever une batterie de mortiers. Il commanda un détachement de Grenadiers & de Piquets, accompagné d'un Corps d'Indiens pour marcher au village. Quand ils furent à une portée de mousquet de l'ennemi, un boulet de canon vint donner au milieu des Indiens, occupés à porter les choses nécessaires pour élever un retranchement, & leur fit prendre la fuite, ce qui fit malheureusement échouer le dessein. Le détachement se trouva en même tems exposé au feu de deux batteries, que les ennemis avoient établies sur le bord opposé de la Riviere d'*Aria Coupan*: comme elles tiroient vivement, cela mit quelque désordre

(*a*) *Rolt*, Vol. IV. p. 10. C 3. Voy. aussi les Gazettes publiées par autorité.

Section V. *Actions en faveur de la Compagnie &c.*

dre parmi les Troupes Angloises, qui ne laisserent pas d'ouvrir un chemin du côté de la mer, par lequel on pouvoit debarquer le canon & tout ce qui étoit nécessaire pour un siege. On vit alors qu'il falloit faire des approches régulieres contre le Fort d'*Aria Coupan*, qui étoit défendu par un fossé, un pont-levis, & un chemin couvert. Les Troupes furent obligées de demeurer sous les armes toute la nuit, après avoir perdu plusieurs hommes à l'attaque du village; il y eut un Lieutenant de tué, & trois Officiers de blessés; le Major *Goudier*, qui commandoit l'artillerie, reçut un coup de canon à la jambe, qui le mit hors d'état de servir; perte d'autant plus grande, que c'étoit un Officier habile & expérimenté, qui auroit dirigé les approches d'une toute autre maniere qu'on ne le fit. Le lendemain de bonne heure l'armée joignit le détachement, & fut encore renforcée par onze-cens Matelots. L'Amiral les avoit fait exercer à bord, & les avoit stilés à se former en pelottons, sous les ordres du Capitaine *Loyd*. Ils montoient la garde, & faisoient le service comme les Troupes de terre. Le 16 on débarqua quatre pieces de dix-huit Livres de balle, & quatre de douze Livres, dont l'Amiral ordonna qu'on fît deux batteries. L'une fut élevée par les Ingénieurs, & commença à tirer le lendemain matin, mais sans effet, parcequ'elle étoit mal-placée. On démasqua le 18 l'autre batterie, que les gens de l'artillerie avoient construite; elle répondit parfaitement à sa destination. Les ennemis firent une sortie du Fort, de cavalerie, d'infanterie & de quelques mariniers, pour ruiner cette batterie. Ils attaquerent la garde avancée dans les tranchées avec tant de furie, qu'ils la mirent en désordre; mais les Anglois s'étant ralliés, repousserent les François, & firent prisonnier l'Officier qui les commandoit. Peu après une des batteries des François sauta en l'air, & fit périr environ cent-vingt-hommes; ce qui fit que les assiégeans redoublerent leur feu contre le Fort; sur le midi une bombe le fit sauter, mais la garnison s'étoit retirée à tems, en abandonnant tout ce qu'il y avoit. L'Amiral transporta d'abord son camp au Fort d'*Aria Coupan*, qu'il fit réparer avec toute la diligence possible. Le 25 il fut achevé, & l'armée ayant passé la Riviere s'empara d'un poste très-fort dans les hayes à environ un mille des murs de Pondichery, que les ennemis abandonnerent imprudemment, quoiqu'il fût situé de façon à rendre inutiles toutes les forces de *Boscawen* avec un petit nombre de Troupes, & qu'il fût d'une grande importance pour la défense de la ville. Quand l'Amiral se vit maître de ce poste, qui étoit au Nord-Oüest, il ordonna à la Flotte de se poser au Nord. Il ouvrit ensuite une communication de-là jusqu'à la mer, & donna ordre de débarquer tout ce qui étoit nécessaire pour ouvrir la tranchée devant le Fort. On commença d'y travailler le 30, suivant le plan fait par un des Ingénieurs qu'on avoit trouvé praticable. Le premier de Septembre les assiégés firent une sortie, & furent repoussés avec perte de cent hommes & de trois Officiers. M. *Paradis*, leur premier Ingénieur, qui dirigeoit toutes les opérations de la guerre, & qui venoit d'arriver de Madras, fut mortellement blessé. Les Ingénieurs Anglois continuerent leur travail toutes les nuits, mais sans avancer beaucoup.

SECTION V.

Actes en faveur de la Compagnie &c.

coup. Les batteries ne furent en état que le 25, qu'elles commencerent à tirer; il y en avoit une de huit canons, une seconde de quatre, une autre de cinq gros mortiers & de quinze autres, outre une de quinze Coehorns. Les François, de leur côté, ne demeuroient pas oisifs. Ils éleverent trois batteries sur des fascines pour battre les tranchées de l'Amiral; elles l'incommoderent tellement qu'il fut obligé de faire deux autres batteries contre eux, l'une de trois & l'autre de deux canons, qui firent un feu continuel, jusqu'à ce que les grandes batteries fussent prêtes. Mais les assiégés avoient mis le terrein autour de la ville sous l'eau, ce qui mettoit les assiégeans dans l'impossibilité de pousser davantage leurs approches. A l'ouverture de la tranchée l'Amiral avoit chargé le Capitaine *Lisle* de faire conduire les mortiers près des murailles, & de bombarder la Citadelle sans relache; mais il ne fit pas grand mal aux assiégés, qui firent taire cette batterie de jour, quoiqu'elle tirât la nuit. Le Capitaine *Lisle* eut ordre aussi de mettre la Flotte en ordre de bataille sur une ligne devant la ville pour la battre, & de commençer à canonner aussitôt que les batteries seroient démasquées. Le Capitaine exécuta ses ordres en faisant continuellement un feu vif contre la ville, qui y répondit vigoureusement pendant quelque tems, après quoi il se rallentit du côté de la mer, & les assiégeans tournerent toutes leurs forces du côté de terre. La saison étoit déja fort avancée, & les assiégés bien fortifiés & bien pourvus de tout, desorte que l'Amiral ne pouvoit espérer de prendre la ville que par quelque coup de hazard, & par l'épuisement de la Garnison. Il ne laissa pas de continuer son feu, & d'abbattre une partie des défenses du côté de l'attaque. Comme l'inondation l'avoit empèché de pousser ses approches, & que ses Troupes n'étoient pas en état de former une nouvelle attaque, il tâcha de faire breche à la courtine, de la distance où il étoit; mais on s'apperçut bientòt que cela étoit impraticable, parceque les batteries de l'ennemi étoient fort supérieures aux siennes. On assembla alors le Conseil de guerre le 30 de Septembre, & l'on délibéra sur l'état des affaires; on remarqua que l'armée étoit fort diminuée, & qu'elle diminuoit tous les jours par les maladies & les fatigues; que les Vaisseaux n'étoient d'aucun service pour le siege, ayant canonné la ville tout un jour sans effet; que la saison de la mousson & des pluies approchoit; qu'elle les obligeroit non seulement à lever le siege avec perte de l'artillerie & des équipages, mais qu'elle rendroit vraisemblablement le passage des Rivieres impossible, les chemins impraticables, & couperoit la retraite de l'armée au Fort *St. David*, outre que les Vaisseaux couroient risque d'être chassés de la côte, de se disperser & de périr par la tempète. Ces considérations firent prendre unanimement la résolution de rembarquer le canon & les équipages, & de lever le siege.

Levée du Siege.

On travailla depuis le premier jusqu'au 4 d'Octobre à embarquer tout; le 5 l'Amiral mit le feu aux batteries, & fit rembarquer les matelots; & le lendemain l'armée se mit en marche pour le Fort St. David, où elle arriva le 7, ayant chemin faisant ruiné le Fort d'*Aria Coupan*. Ainsi finit le siege de Pondichery, avec perte de sept-cens-cinquante-sept soldats, de quarante-trois pieces de canon, & de deux-cens-soixante-cinq matelots du

côté

côté des assiégeans, & d'environ cinq-cens Européens du côté des assiégés. Ni le courage, ni la conduite ne manquerent de la part de l'armée de l'Amiral; avec cela elle échoua, quoique de bien moins grandes forces eussent pris Madras l'année précédente. Pondichery resta libre, tandis que Madras demeura sous le joug, & devoit y rester probablement jusqu'à la paix. Les François étoient alors trop puissans pour craindre de nouvelles entreprises, & ils étoient trop bien informés de ce qui se passoit pour ne pas prendre toutes les mesures nécessaires à leur sureté. En un mot, on peut raisonnablement attribuer le mauvais succès de cette expédition au long retardement de M. *Boscawen* en Angleterre, dont les François furent instruits, ce qui leur donna le tems d'envoyer une Escadre avec des secours propres à faire échouer ses desseins.

SECTION V. *Affaires en faveur de la Compagnie &c.*

Paix avec la France.

Avant que l'Amiral eût le tems, après les Moussons, de rien entreprendre pour l'avantage de la Compagnie Angloise contre les François, toutes les hostilités cesserent par la nouvelle qu'on reçut d'une suspension d'armes, & de la conclusion de la paix génerale. Peu après M. *Boscawen* eut le chagrin de voir périr malheureusement plusieurs de ses Vaisseaux & environ douze-cens hommes sur la Côte de Coromandel; ensuite il retourna en Europe (*a*).

Guerres aux Indes, *où les* François *& les* Anglois *se trouverent engagés, en qualité d'Alliés, dans des partis opposés.*

Après la restitution de Madras, à la paix générale d'*Aix la Chapelle*, les affaires de la Compagnie furent florissantes jusqu'à la malheureuse affaire de Bengale. Il est vrai pourtant qu'elle se trouva engagée en guerre sur la Côte de Coromandel avec *Sundah Saheb*, soutenu par les François de Pondichery. Nous tâcherons de rapporter les circonstances de cette guerre de la maniere la plus concise qu'il nous sera possible, ne doutant point que cette Relation ne fasse plaisir au Lecteur, & parcequ'elle lie la narration, & parcequ'on y voit les premiers exploits du vaillant Général *Clive*; que d'ailleurs elle offre une suite de faits peu connus, même de personnes d'ailleurs fort intéressées aux affaires de la Compagnie. Comme nous sommes obligés de nous en rapporter à des Lettres particulieres, & à des Mémoires particuliers, nous nous flattons qu'on n'attendra pas de nous la même exactitude que si nous avions des relations écrites sous les yeux.

Vers la fin de l'année 1742 ou au commencement de 1743, l'animosité, la jalousie & la discorde commencerent à éclatter entre les Nabobs d'*Arcate*, de *Velour*, de *Polour* & de *Tiruchirapaily*. Tous aspiroient à être maîtres d'Arcate, le premier cherchoit à s'y maintenir, & les autres tâchoient de le supplanter. *Muley Ali Khan*, Nabob de Velour, défit & tua *Dast Ali Khan* Nabob d'Arcate. Cette révolution se fit en faveur de *Sundah Saheb*, beau-frere de *Muley Ali Khan*, lequel obtint le Gouvernement de la Capitale. Son avancement déplut à la Cour du Mogol, on le déposa & *Anawerdi Khan* fut mis en sa place. *Sundah Saheb*, résolu de rentrer dans son Gouvernement, s'adressa au Comte d'*Anteuil*, Général François de Pondichery, qui lui donna un secours de deux-mille *Sipoys*, de soixante Noirs, & de quatre-cens-vingt François, à condition qu'il céderoit aux François la

(*a*) *Rolt*, ubi sup.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

la ville de *Velour* dans le voisinage de Pondichery, avec ses dépendances, consistant en quarante-cinq villages. C'est ce qui peut servir de clef de la mystérieuse conduite des François, qui après avoir obtenu en 1741 tant de faveurs de la Cour de Dehli, pour avoir protégé le légitime Souverain d'Arcate contre les Maharattes, tiroient à-présent l'épée pour les intérêts d'un usurpateur & d'un rebelle. On dit même que le projet de déposséder *Anawerdi Khan* avoit été formé par *Sundah Saheb* & M. *Dupleix* de concert. Il fut défait par les François & leurs Alliés; le Comte d'*Anteuil* fut blessé dans l'action, *Sundah Saheb* rétabli dans le Gouvernement d'Arcate, & ses engagemens avec les François furent ponctuellement remplis. *Anawerdi Khan* ayant été tué dans le combat, *Mohammed Ali Khan* son fils se sauva à *Tiruchirapaly*, & implora l'assistance des Anglois; ils lui envoyerent un secours d'hommes, d'argent & de munitions, sous les ordres du Major *Lawrence*, Officier de valeur & d'expérience. On remporta quelques avantages sur les ennemis, qui furent obligés de se retirer, mais il ne se fit rien de décisif. Peu après *Mohammed Ali Khan* vint en personne au Fort *St. David*, pour solliciter un plus puissant secours, disant que ses intérêts & ceux des Anglois étoient communs, & qu'il étoit apparent que si on laissoit aux ennemis la liberté d'étendre leurs conquêtes, les Anglois seroient bientôt contraints d'abandonner toute la cote. Ceux-ci de leur côté, croyant peut-être que c'étoit une belle occasion de se venger de la perte de Madras, envoyerent un puissant renfort sous le commandement du Capitaine *Cope*; avec tout cela on ne fit rien, & après quelques entreprises inutiles les Anglois se retirerent. Les ennemis attaquerent *Mohammed Ali* dans leur absence, & remporterent sur lui une victoire complette. L'infortuné Nabob entra alors plus étroitement en alliance avec les Anglois, il leur céda quelques articles concernant le Commerce, qui avoient été longtems en dispute. On envoya le Capitaine *Gingen*, Officier Suisse au service de la Compagnie, à la tête de quatre-cens Européens, en qualité d'auxiliaires, & le Capitaine *Cope* fut chargé de mettre *Tiruchirapaly* en état de défense. Les deux armées demeurerent pendant un mois campées à la vue l'une de l'autre, mais il n'y eut que quelques escarmouches dans lesquelles les Anglois & le Nabob leur Allié eurent généralement l'avantage (*a*).

Premiers exploits de M. Clive. 1751.

On jugea à-propos d'envoyer un détachement dans la Province d'*Arcate*, pour faire une diversion & obliger les François à diviser leurs forces. M. *Clive*, Pourvoyeur de l'armée, offrit ses services sans paye; il étoit né avec tous les talens d'un grand Capitaine, & l'instinct plutôt que l'éducation en avoit fait un Héros. Il fit voile pour Madras sur le *Wager* avec cent-trente Européens, & ayant été renforcé de quatrevingt à son arrivée, il marcha avec ce peu de forces si secrettement & avec tant de diligence, qu'il s'empara de la Capitale sans opposition. Les habitans, qui s'attendoient à etre pillés, lui offrirent une grosse somme pour l'engager à épargner la ville; mais sa générosité & sa prudence firent leur sureté; il refusa leur argent, & fit

(*a*) Mémoires particuliers, & Lettre d'un Membre du Conseil de *Madras* aux Directeurs de la Compagnie des Indes.

fit publier en même tems, que ceux qui voudroient rester dans leurs maisons ne recevroient aucun dommage, & que les autres avoient la permission de se retirer & d'emporter tous leurs effets, excepté les vivres, dont il promettoit de payer la valeur. Par une conduite si sage il gagna tellement l'affection des habitans, que ceux qui prirent le parti de se retirer, lui donnerent dans la suite, quand il fut assiégé, avis de tous les desseins de l'ennemi, ce qui vraisemblablement sauva la place.

Section V. Actes en faveur de la Compagnie &c.

Sandah Saheb parut bientôt avec une nombreuse armée & l'assiégea, mais la ville ne fut entierement investie que le 24 de Septembre; les approches des ennemis ayant été retardées par les fréquentes & brusques sorties de M. *Clive*, bienque les François dirigeassent le siege, il se passa plus de quinze jours avant qu'ils pussent faire breche: au bout de ce tems-là ils en firent effectivement deux fort grandes, mais M. *Clive* travailla avec tant de diligence à les réparer, qu'elles étoient fermées, & aussi fortes qu'aucune autre partie des murailles, avant que les ennemis eussent le tems de donner l'assaut. A la fin le 14 d'Octobre, vers les trois heures du matin, ils attaquerent les deux breches & une des portes, qu'ils essayerent de forcer par des éléphans; mais M. *Clive*, ayant eu avis de l'heure que se donneroit l'assaut, avoit préparé des batteries masquées pour recevoir les ennemis; ils furent repoussés par-tout avec un grand carnage, en sorte qu'il ne revint pas vingt hommes de dessus la breche, & qu'il les obligea de lever le siege avec la derniere précipitation. Ce furent-là les premiers traits de cette grandeur d'ame, qui brilla peu d'années dans tout son éclat.

Il est assiégé dans Arcate.

Apres avoir reçu un renfort sous le Capitaine *Kirkpatrick*, il se mit aux trousses des ennemis, & les ayant atteint le 3 de Décembre dans la plaine d'*Arani*, il les attaqua avec la plus grande intrépidité; le combat dura cinq heures, & enfin il les défit entierement, avec peu ou point de perte de son coté. Il obligea bientôt les villes d'*Arani* & de *Cajevaram* de se rendre, plutôt par la terreur de son nom que par la force de ses armes; après quoi il s'en retourna couvert de lauriers au Fort *Saint-David*.

Il défait les ennemis & prend plusieurs villes.

Il n'y avoit pas plus d'un mois que M. *Clive* y étoit, que de nouvelles incursions des ennemis le rappellerent en campagne. Il se rendit avec cent-cinquante hommes à Madras, où il fut renforcé par cent-soixante de Bengale (*). Avec ce peu de forces il donna bataille aux François & aux Indiens à *Kavaripakkan*, qu'on nomme communément *Koveripank*. Le front des ennemis étoit de quinze-cens Copayes & de cent François, avec huit pieces de canon; cinquante Européens avec quelques naturels qui occupoient une éminence, faisoient l'aile gauche, & à la droite il y avoit dixsept-cens chevaux. M. *Clive* s'avança d'abord à la portée de la bayonnette, ordonnant à ses Troupes de ne point tirer, & il obligea bientot les ennemis de rentrer dans leurs retranchemens. Mais comme il faisoit déja obscur, & que la plupart de ses Troupes étoient sans expérience, la victoire resta indecise pour quel-

Seconde défaite 1752.

(*) Nous ne trouvons nulle part combien de naturels du Pays M. *Clive* avoit avec lui; mais il y a de l'apparence qu'il en avoit, puisqu'on ne peut concevoir qu'il ait attaqué l'ennemi avec des forces si inegales.

Section V. Actes en faveur de la Compagnie &c.

quelques momens, jusqu'à ce que M. *Clive*, ayant envoyé un détachement qui devoit faire un grand détour pour tomber sur l'arriere de leur batterie, ce projet lui réussit aussi heureusement qu'il avoit été bien concerté. Les Anglois attaquerent avec la bayonnette au bout du fusil, & tirant par pelotons ils mirent les ennemis si fort en désordre, que tous les François mirent bas les armes & se rendirent prisonniers. Les autres Troupes, principalement la Cavalerie, se sauverent à la faveur de la nuit. La batterie étoit défendue par quarante-huit François, quatorze Topasses ou Portugais du Pays, & un Corps d'Indiens, qui se rendirent tous à discrétion; on prit huit pieces de canon, deux-cens huit faisceaux d'armes, & huit tombereaux de poudre, les ennemis eurent aussi beaucoup de monde tué, & sans la nuit la victoire auroit été décisive.

Le Major Lawrence *prend le commandement des Troupes* Angloises.

Le brave & heureux *Clive* ayant chassé les ennemis de la Province se mit en marche pour *Saint-David*, où il arriva le onze de Mars. Le Major *Lawrence*, étant revenu d'Angleterre, on lui déféra le commandement des Troupes (*). La seule action remarquable se fit par un détachement sous les ordres du Capitaine *Clive*, qui revint à l'armée pour servir comme subalterne. A la tête d'un Parti de quatre-cens hommes il délogea un gros Corps des ennemis, posté à *Sameavcram*, qui étoit un bon Fort & une Pagode au bord du Calderon; sur cette nouvelle *Sundah Saheb*, qui campoit sous les murs de *Siranghum*, se retira dans la Pagode même. *Clive* se proposa de l'y attaquer; mais ayant eu avis que le Capitaine d'*Anteuil* étoit arrivé de Pondichery à *Utatur*, avec de l'argent & des provisions pour l'armée, il se mit en marche pour aller à sa rencontre. Trompé par de faux avis, il le manqua & revint la même nuit, & quoique très-fatigué il investit la Pagode. L'Officier qui y commandoit, ayant fait une sortie, dans laquelle il fut tué avec la plupart de ceux qui l'accompagnoient, le reste au nombre de soixante-six Européens se rendit, de même qu'un grand nombre de Cipayes.

Clive *emporte un Fort, & fait la Garnison prisonniere.*

Les ennemis étoient encore maîtres d'une autre Pagode fortifiée; *Clive* l'attaqua en faisant des approches régulieres, & il obligea bientôt les ennemis d'arborer le Drapeau blanc pour demander à capituler dans le moment qu'il se préparoit à donner l'assaut; mais les Cipayes, qui se présenterent les premiers à la breche ne comprenant point ce signal, n'en pousserent pas moins vivement l'attaque, ce qui intimida tellement les ennemis, que vingt-cinq François se jetterent dans la Riviere, où ils périrent tous à la réserve de quatre; cet accident chagrina beaucoup M. *Clive*. Trois Officiers & soixante-douze hommes, qui formoient le reste de la Garnison, furent faits prisonniers. Les Officiers se plaignirent amérement de ce qu'on n'avoit point eu égard à leur Drapeau; cependant il est certain, que sans la clémence de *Clive* ils auroient été taillés en pieces dans la chaleur de l'action. A ce grief le Gouverneur de Pondichery en ajouta un autre, qui étoit le mépris injurieux que cet Officier avoit marqué pour sa Nation; mais cette invec-

(*) Le Major *Lawrence* partit des Indes pour l'Europe le 12 de Septembre 1750, & étoit revenu dans une qualité supérieure, mais nous ignorons quelle elle étoit.

vective fut démentie par tous les prisonniers, & fut attribuée au ressentiment personnel de M. *Dupleix* contre *Clive*, parcequ'il avoit détruit sa nouvelle ville.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

Il défait un Détachement François.

Après la réduction d'*Acheveram*, M. *Clive*, aussi judicieux à former ses projets qu'actif à les exécuter, marcha tout droit à *Volkonde*, où il avoit eu avis que M. d'*Anteuil* étoit campé. Il l'attaqua & le chassa du village où il étoit retranché, & s'empara de son artillerie. Les François tenterent de se jetter dans le Fort, mais le Gouverneur appréhendant que les Anglois ne les suivissent, ferma les portes; ils furent forcés d'escalader la muraille, & par-là *Clive* eut occasion de ruiner tout le Corps. Après en avoir fait un grand carnage, l'humanité l'emporta chez lui, & il fit offrir à ceux qui restoient une suspension d'armes, qu'ils accepterent sur le champ. On convint d'une Capitulation, suivant laquelle le Capitaine d'*Anteuil* & trois autres Officiers devoient rester prisonniers sur leur parole, pendant toute une année, & les Soldats jusqu'à l'échange. L'argent & les provisions de toute espece tomberent en partage au Nabob, Allié des Anglois. On prit quarante-huit-mille roupies, quatre pieces de canon, outre une prodigieuse quantité de munitions de guerre. Les suites des rapides victoires de M. *Clive* furent bien plus importantes, quoique moins brillantes que ses exploits militaires, que les batailles qu'il avoit gagnées & les villes qu'il avoit prises; toute l'armée ennemie, qui étoit de trente-mille hommes, fut entierement dispersée & ruinée faute de provisions. Dans le cours de cette guerre les Anglois avoient ou tué ou fait prisonnieres des Troupes fort supérieures aux leurs, avoient pris leur artillerie, qui montoit à quarante pieces de canon & dix mortiers, avec toutes leurs munitions & leurs équipages de guerre. Parmi les prisonniers, qui alloient à huit-cens hommes, il se trouvoit trente Officiers, tandis que toute la perte des vainqueurs ne montoit pas à cinquante Européens.

Nous nous sommes étendus avec d'autant plus de soin sur les événemens de cette guerre, parcequ'ils servent à l'Histoire Militaire des commencemens & des premiers traits du génie de *Clive*; les rapporter fidélement, c'est proprement écrire un panégyrique. Ce n'est pas toujours dans les batailles rangées entre de grandes armées du succès desquelles dépend le sort des Empires, où brillent les grands traits de génie; des actions moins considérables demandent quelquefois autant & plus de sagacité, de vues, d'intrépidité & de présence d'esprit en celui qui commande. On les passe néanmoins fort souvent sous silence comme n'étant pas de grande conséquence, parceque l'on fait plus d'attention à la grandeur des événemens qu'à la nature même des entreprises, jugeant des choses selon les vues bornées de l'intérêt, ou suivant les notions superficielles du Vulgaire.

M. Clive *retourne en* Angleterre.

La guerre ayant fini d'une façon si contraire aux espérances de M. *Dupleix*, il envoya, sur les instances du Nabob son allié, demander la paix à *Mohammed Ali Khan*; il répondit qu'il étoit très-disposé, pourvu que les Anglois ses alliés en fussent contens (*a*). La paix ne se conclut pourtant point, mais

(*a*) Mém. particuliers. Lettres aux Directeurs &c.

SECTION V. *Actes en faveur de la Compagnie &c.*

mais il y eut une suspension d'armes. M. *Clive* partit pour l'Angleterre, où il demeura jusqu'à l'année 1754, que le service de sa Patrie & celui de la Compagnie des Indes demanderent de nouveau sa présence aux Indes, avant l'evénement le plus triste & le plus tragique dont il soit fait mention dans l'Histoire.

SECTION VI.

Relation succincte de la malheureuse affaire de Calcutte. *Réduction d'*Angria *par l'Amiral* Watson *&* M. Clive. Calcutte *& tous les autres Etablissemens de la Compagnie sur* le Gange *repris. Réduction de l'Etablissement des* François *à* Chandenagor. *Defaite du* Nabob de Bengale. *Récapitulation de l'Histoire de la Compagnie.*

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le* Bengale &c.

SIX mois après le départ de M. *Clive*, les hostilités recommencerent, bien que les Compagnies Angloise & Françoise ne fussent pas ouvertement en guerre. Les Anglois & les François s'étoient engagés en qualité d'Alliés à soutenir les interets des Nabobs avec lesquels ils avoient traité, & cependant ils agissoient comme parties principales & avec toute l'animosité & l'aigreur de gens qui se disputent la gloire des Armes & les gains du Commerce. Le Major *Lawrence*, Officier expérimenté, hardi & prudent, mais haut & fier, qui commandoit les Anglois auxiliaires, remporta divers avantages, & il étoit en beau chemin de terminer la querelle par le sort des armes, lorsque la malheureuse affaire de *Calcutte* suspendit pour quelque tems les rapides progrès du bonheur de la Compagnie. Sans prétendre décider sur qui l'on doit rejetter le blâme de cette catastrophe, nous nous bornerons à en rapporter succinctement les circonstances. Les préjugés & la passion des intéressés dans le Commerce des Indes & des Directeurs mêmes ont été d'une telle nature, & le crédit de quelques-unes des personnes les plus suspectes si grand, qu'on n'a jamais eu une connoissance bien claire de ce funeste événement.

Relation de l'affaire de Calcutte.

Pendant que l'on travailloit à un Traité entre les Compagnies Angloise & Françoise, le Nabob de Bengale, irrité de la protection que le Gouverneur de *Calcutte* accordoit à un de ses Sujets, & du refus, dit-on, de payer certains droits qu'il pretendoit lui etre dûs, & par quelques autres raisons, mit une nombreuse armée sur pied, & vint mettre brusquement le siege devant cette place, qui n'étoit nullement en état de défense. Mr. D. qui en étoit Gouverneur, & quelques autres des principaux, effrayés du nombre des ennemis, abandonnerent d'abord la Forteresse, & se réfugierent à bord des Vaisseaux qui étoient dans la Riviere, emportant avec eux leurs meilleurs effets & les Livres de la Compagnie. M. *Holwell*, qui commandoit en second, ne laissa pas, malgré cette désertion, de se défendre courageusement jusqu'à la derniere extrémité, avec le secours de quelques braves amis, & les restes d'une Garnison foible. La défense la plus in-

intrépide ne pouvoit ſauver une place, qui n'étoit pas en état de tenir contre un ennemi ſi puiſſant, & cependant on a accablé M. *Holwell* de toutes les plus indignes calomnies que la lâcheté, le crime & l'envie peuvent inventer. Le Fort fut pris & la Garniſon miſe dans une priſon étroite, d'où M. *Holwell* & un petit nombre d'autres ſont ſortis, pour dépeindre la plus cruelle détreſſe à laquelle l'humanité ait peut-être jamais été expoſée. „ Figurez-vous, s'il eſt poſſible, dit M. *Holwell*, la ſituation de cent-„ quarante-ſix malheureux, épuiſés par de continuelles fatigues, entaſſés „ les uns ſur les autres dans un eſpace de dix-huit pieds, pendant une „ nuit ſombre & étouffante, dans le Bengale: ayant à l'Eſt & au Sud, „ les ſeuls côtés d'où il pouvoit venir de l'air, un mur; & au Nord un „ mur & une porte ; du côté de l'Ouëſt deux fenêtres, bien barrées en „ dedans, d'où nous pouvions à peine recevoir un peu d'air frais." Tel étoit le lieu où ces infortunées victimes paſſerent douze heures, ce qui ſeul ſuffit pour donner une idée de leur angoiſſe, ſans entrer dans un détail qui arracheroit des larmes aux plus inſenſibles, & qui toucheroit les cœurs les plus durs & les plus barbares (*).

SECTION VI. *Ce qui s'eſt paſſé dans le Bengale &c.*

C'eſt ainſi que les affaires de la Compagnie tomberent du plus haut point de proſpérité dans le dernier déſordre, & ſon crédit en Angleterre ſouffrit de ſon malheur aux Indes. Mais il y auroit quelque choſe d'odieux à rapporter des faits ſi récens, dont tout le monde ſe ſouvient. Il ſuffit que par la bonne conduite de M. *Clive*, & du brave Amiral *Watſon*, ſes affaires furent bientôt rétablies, les Etabliſſemens qu'elle avoit ſur le Gange repris, & l'orgueil & la cruauté du Nabob juſtement punies.

Arrivée de l'Amiral Watſon *aux* Indes.

L'Amiral *Watſon* étant arrivé au Fort *Saint-David* avec ſon Eſcadre, compoſée des Vaiſſeaux du Roi, *le Kent* de ſoixante-dix pieces, *le Cumberland* de ſoixante-ſix, *le Tigre* de ſoixante, *le Saliſbury* de cinquante, & *le Bridgewater* de vingt-quatre, outre les Chaloupes & les Galiotes à bombes : la premiere expédition que l'on propoſa, fut contre *Tulagee Angria*, fameux Chef Corſaire, qui depuis pluſieurs années troubloit le Commerce des Indes. Quand l'Amiral arriva, le Gouverneur de Saint-David avoit eu avis qu'*Angria* étoit en négociation avec les Maharattes touchant *Geriah*, ce qui n'étoit nullement favorable aux affaires de la Compagnie ; ce fut ce qui détermina l'Amiral à faire voile de ce côté-là, après avoir pris à bord quelques Troupes de la Compagnie. En arrivant devant le Port, il fit ſommer la ville de ſe rendre; mais ſes menaces n'ayant fait aucune impreſſion, il partagea ſon Eſcadre en deux diviſions, pendant que les ennemis faiſoient grand feu de leurs batteries. Auſſitôt que les Vaiſſeaux furent en ordre ils commencerent à leur tour à faire un feu ſi terrible, qu'ils firent taire les batteries, & que l'Amiral fut en état de faire débarquer les Troupes. Les ennemis

(*) Peu après ſon retour en Angleterre, M. *Holwell* publia en 1757 une ample relation de ce déplorable déſaſtre, écrite d'une façon ſi pathétique & ſi touchante, qu'elle ne pouvoit partir que d'un cœur ſuſceptible des plus tendres émotions de l'amitié, dans le tems même qu'il ſouffroit Nous y renvoyons le Lecteur, comme à la piece en ce genre la mieux écrite que nous ayons jamais lue.

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.*

nemis se virent donc investis de tous côtés, & on les poussa si vertement qu'ils arborerent, le 13 de Février 1756, le Drapeau blanc pour capituler; mais l'Amiral, n'ayant pas jugé à-propos de leur accorder les conditions qu'ils demandoient, recommença l'attaque avec tant de vigueur, qu'ils furent bientôt réduits à demander grace, & à se rendre à discrétion. Parmi les prisonniers se trouverent le frere, la femme & un enfant d'*Angria*, son beau-frere, & le Commandant en Chef de sa Flotte. Les Anglois trouverent dans la place deux-cens pieces de canon, six mortiers de fonte, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche; l'argent & les autres effets montoient à la valeur de cent-trente-mille Livres sterling. On ruina toute la Flotte d'*Angria*, qui consistoit en plusieurs grandes Barques, un Vaisseau dans le Port, deux sur les Chantiers, & un nombre de petits Bâtimens nommés *Gallivats*. Cela fit reprendre un peu courage à la Compagnie, & fit remonter les Actions, qui avoient baissé depuis que l'on avoit appris la perte de *Calcutte* (*a*).

L'Amiral & M. Clive *font voile pour* Bengale. *Ils s'emparent de quelques Forts.*

Au mois d'Octobre suivant, l'Amiral *Watson* ayant pris à bord M. *Clive* & les Troupes de la Compagnie, fit voile pour le Bengale avec *le Kent*, *le Tigre*, *le Bridgewater*, *le Salisbury* & la Chaloupe *le Kings-fisher*: les efforts réunis de ces deux braves Officiers donnerent bientôt une nouvelle face aux affaires de la Compagnie. Le 5 de Décembre il jetta l'ancre dans la rade de *Balasore*, au Royaume de Bengale, & ayant passé le 8 la barre, il remonta le Gange, & arriva le 15 à *Falta*, où il trouva dans un fort triste état, à bord des Vaisseaux de la Compagnie, le Gouverneur *Drake*, & ceux qui s'étoient sauvés de *Calcutte*, avant la prise de cette place. Après leur avoir donné tous les secours possibles, & avoir fortifié les Troupes de terre de toutes les recrues que l'on put rassembler, M. *Clive* débarqua avec son monde pour attaquer le Fort de *Busbudgia* par terre, pendant que l'Escadre le battoit du côté de la Riviere. Ce Fort fit très-peu de résistance, la Garnison l'ayant abandonné une heure après la premiere attaque. Il étoit très-bien situé pour pouvoir se défendre, y ayant un bon fossé tout autour, mais il étoit mal pourvu d'artillerie; on n'y trouva que dixhuit canons depuis vingt-quatre jusqu'à six livres de balle, quarante barils de poudre, & des boulets à proportion.

Le premier de Janvier, *le Kent & le Tigre* jetterent l'ancre entre le Fort de *Tanna*, & une batterie qui étoit de l'autre coté, & les ennemis abandonnerent l'un & l'autre avant que les Vaisseaux eussent tiré un seul coup. On trouva, tant dans le Fort qu'à la batterie, quarante pieces de canon, parmi lesquels il y en avoit quelques-unes de vingt-quatre livres de balle, toutes bien montées, avec de la poudre & des boulets. Le passage pour *Calcutte* étant ouvert, l'Amiral prit la résolution de ne pas perdre de tems pour l'attaquer; il continua donc à remonter la Riviere, laissant *le Salisbury* pour empêcher l'ennemi de reprendre les places dont il s'étoit emparé. Dans la nuit on envoya devant l'Escadre plusieurs Chaloupes armées, pour brû-

(*a*) Voy. la Gazette publiée par autorité, du 6 de Novembre 1756.

brûler un Vaisseau & quelques Barques, que l'on disoit remplies de matieres combustibles; cette entreprise réussit aussi heureusement que les autres, & le lendemain matin M. *Clive* descendit à terre avec ses Troupes & marcha vers *Calcutte*. La vue d'un lieu où tant de leurs compatriotes avoient si cruellement souffert, réveilla tellement le ressentiment des Anglois que les Vaisseaux & les Troupes de terre l'attaquerent avec tant de courage & une intrépidité si opiniatre, que les Indiens ne pouvant y résister, rendirent le Fort le même jour qu'on s'en étoit approché. Les Vaisseaux souffrirent peu, il n'y eut que neuf matelots de tués, & vingt-un de blessés; la perte fut encore moindre parmi les Troupes de terre, n'y ayant pas eu un seul Officier de tué ou de blessé. On trouva dans le Fort quatre mortiers, quatrevingt-onze canons de différens calibres, & une grande quantité de toutes sortes de munitions. De cette façon la Compagnie rentra en pleine possession d'un Etablissement qui avoit coûté la vie à tant de braves gens.

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le* Bengale &c.

Ils reprennent Calcutte.

Quelques jours après on prit avec aussi peu de peine *Hugly*, située plus haut sur le Gange: la perte y fut plus considérable, car on y perdit le Capitaine *Dugall Campbell*, Officier au service de la Compagnie, distingué par ses belles qualités, brave, libéral, humain; négligé dans sa jeunesse de parens qui ne connoissoient pas son mérite. & enlevé à la fleur de son âge à des amis qui le chérissoient, & qui le pleurent. L'amitié & la tendresse demandoient ce léger tribut dû à sa mémoire; la parenté interdit d'autres éloges. Les Anglois trouverent à *Hugly* vingt pieces de canon de vingt-quatre livres de balle & au-dessous, avec une grande quantité de munitions. Peu après on brûla & détruisit la ville, de même que les greniers & les magazins, ce qui mit le Nabob fort à l'étroit, & facilita les autres desseins de M. *Clive*.

Hugly *prise & ruinée.*

Cet Officier également brave & vigilant, non content de remettre la Compagnie en possession de tous ses Etablissemens, étoit résolu d'humilier l'orgueil du Nabob. Celui-ci, voyant que des Forts défendus par les Indiens étoient des digues trop foibles pour arreter le torrent des armes de *Clive*, rassembla une armée de dix-mille chevaux, & de quinze-mille hommes de pied. Quoiqu'infiniment inférieur en nombre, M. *Clive* ne balança point à le combattre, & même à l'attaquer. Le 2 de Février, on apperçut à un mille du camp des Anglois l'armée du Nabob, qui marchoit vers la ville, ce qui obligea M. *Clive* de faire demander du renfort à l'Amiral. *Watson* chargea le Capitaine *Warwick* de se mettre à la tête d'un détachement de cinq-cens-soixante-neuf Mariniers, & de se rendre promptement au camp. Le même jour à deux heures après midi il joignit M *Clive*, qu'il trouva prêt à se mettre en marche, toutes ses Troupes étant déja sous les armes. Les Troupes du Roi & les Grenadiers formoient le front, on donna au Capitaine *Warwick* & à ses Mariniers le soin de l'artillerie, & les Cipayes faisoient l'arriere-garde. A trois heures M. *Clive* changea ses dispositions, & fortifia le front; il s'avança dans cet ordre contre le Nabob, dont la Cavalerie attaqua bientôt l'avant-garde. L'action devint générale avant que l'arriere-garde eût atteint le camp ennemi; sur quoi M. *Clive* fit pointer l'artillerie contre le gros des ennemis, avec un succès qui justifia l'ha-

M. Clive *défait le* Nabob, *& l'oblige de demander la paix.*

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.*

l'habileté de cette manœuvre. Le Nabob fut bientôt délogé, & chassé devant les Anglois victorieux; on fit une grande boucherie, cependant on ne remporta pas une victoire complette: les suites furent néanmoins à peu près les mêmes; car le Nabob fut obligé de demander la paix, & d'accorder à la Compagnie les Articles suivans.

Articles du Traité.

„ I. On ne disputera ni n'ôtera à la Compagnie Angloise les Droits & „ Privileges que le Roi lui a accordés par son *Firman*, & par les *Husbulhoorums* envoyés de Dehli: on reconnoîtra & l'on maintiendra les immunités dont elle a joui en conséquence. Tous les villages, donnés à la Compagnie par le *Firman*, lui seront cédés, quoique les précédens *Subabs* les „ lui ayent refusés; les *Zemindars* de ces villages ne seront ni révoqués ni „ déplacés sans juste sujet. *Accordé.*

„ II. Tous les effets qui passeront & repasseront dans le Pays, par terre ou par eau, avec le Sceau Anglois, seront exempts de tous droits, „ péages, ou autre charge que ce soit, de la part des *Chokeys*, des *Gaalvals*, des *Zemindars* & autres Officiers.

„ III. Tous les Comptoirs de la Compagnie, dont le Nabob s'est saisi, „ seront rendus. On restituera de même l'argent, les marchandises & „ autres effets appartenant à la Compagnie, & à ses Employés, dont le „ Nabob s'est emparé. Il dédommagera de tout ce qui a été pillé par „ ses gens, en payant une telle somme qu'il trouvera juste & raisonnable. *Accordé.*

„ IV. La Compagnie pourra faire fortifier *Calcutte* de la maniere qu'elle „ le jugera à-propos, sans opposition. *Accordé.*

„ V. La Compagnie aura la liberté de faire frapper des *Siccas* d'or & „ d'argent, du meme poids & de la même finesse que ceux de *Muxadavad*, „ qui auront cours dans les Provinces.

Je consens que la Compagnie fasse frapper des Siccas, *de l'argent & de l'or, qu'elle importera.* Signé du Nabob.

„ VI. Le Traité sera ratifié par la signature, le sceau, & par le serment „ d'en observer les articles, non seulement du Nabob, mais aussi de ses principaux Officiers & Ministres.

„ *J'ai signé & scellé ces Articles devant Dieu.* (De la propre main du „ Nabob.)

„ VII. L'Amiral *Charles Watson* & le Colonel *Robert Clive*, s'engagent, „ au nom de la Nation & de la Compagnie Angloise, de vivre en bonne „ intelligence avec le Nabob, de mettre fin à ces troubles, & d'être ses amis „ tant qu'il tiendra & observera ces Articles."

Telles furent les conditions que la Compagnie obtint, par les vigoureuses mesures de ces deux braves Officiers, qui conduisirent tout avec une harmonie & un concert, qui montroit qu'ils étoient également ambitieux de gloire, & zélés pour les intérêts & pour l'honneur de leur Patrie.

La guerre entre la France & la Grande-Bretagne venoit de s'allumer en Europe & dans l'Amérique, après que les deux Cours avoient par de longues & ennuyeuses négociations taché d'accommoder les différends, & de régler les prétentions de l'une & de l'autre Nation dans l'Amerique Septentrio-

trionale. Le tems fixé pour une suspension d'armes entre les deux Compagnies étoit expiré, & les flammes de la guerre commencerent à se répandre par-tout. Bienque les François de Bengale eussent traité les malheureux qui étoient échappés de la catastrophe de *Calcutte* avec l'humanité & la compassion d'une Nation civilisée & polie, on étoit persuadé cependant sur de bonnes raisons, que leurs intrigues avoient fort encouragé le Nabob dans son entreprise, & qu'ils lui avoient même fourni des munitions & des canoniers, pour l'exécuter. Toutes les difficultés étant levées du côté des Indiens, l'Amiral *Watson* & le Colonel *Clive* prirent la résolution de tourner leurs armes contre les François, & d'attaquer le Fort de *Chandenagor*, leur principal Etablissement dans le Bengale. *Chandenagor* est fortifié régulierement, & il étoit défendu en ce tems-là par une nombreuse Garnison de cinq-cens Européens & de sept-cens Indiens; il y avoit cent-quatrevingt-trois pieces de canon, parmi lesquelles il y en avoit plusieurs de vingt-quatre livres de balle, trois mortiers, & une suffisante quantité de vivres & de munitions. M. *Clive* avoit pour cette expédition sept-cens Européens, & seize-cens Noirs ou Cipayes. Les Amiraux *Watson* & *Pocock* commandoient l'Escadre, qui n'étoit que de trois Vaisseaux de ligne, & d'une Barque. *Clive* se rendit maître de tous les ouvrages extérieurs avant l'arrivée des Amiraux, à la réserve d'une redoute, qui étoit entre le Fort & la Riviere, où il y avoit huit pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, dont quatre donnoient sur la Riviere. L'Amiral *Watson* ayant donné ordre à la Barque de prendre les devans pour couvrir les Chaloupes qui alloient au camp, suivit avec le reste de l'Escadre avec toute la diligence possible. Le 18 de Mars 1757, il jetta l'ancre à environ deux milles au-dessous de *Chandenagor*; il trouva que les François avoient fait tout ce qui dépendoit d'eux pour lui barrer le passage, ayant fait enfoncer dans le Canal deux Vaisseaux, une Quaiche, une Ourque, & une Barque sans mâts, à une portée de canon du Fort, & qu'ils avoient fermé la Riviere avec deux mâts munis de chaînes. Cela causa quelque retardement, l'Amiral ayant été obligé de couper les mâts, & de sonder le Canal avant que d'avancer.

Section VI. Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.

Le 24 il surmonta tous ces obstacles, & le Vaisseau qui étoit à l'avant ayant gagné la hauteur de la redoute, la fit bientôt taire, & obligea la Garnison de l'abandonner. L'Escadre commença à canonner les murailles du Fort, & on lui répondit vivement durant trois heures, tandis que M. *Clive* faisoit ses approches, & tiroit d'une batterie de l'autre côté. A neuf heures du soir l'ennemi mit le Drapeau blanc; on convint que le Fort se rendroit, que la Garnison resteroit prisonniere de guerre; que les habitans Indiens seroient maintenus dans leurs privileges; que les Jésuites, le Directeur, les Conseillers & les autres Employés de la Compagnie, se retireroient librement avec leurs habits, leur linge, & les ornemens d'Eglise. Les effets & l'argent qu'on trouva dans le Fort étoient considérables, mais le plus grand avantage fut d'avoir enlevé aux François leur principal Etablissement sur le Gange. Toutes les opérations furent bien concertées; la prise de quatre Forts importans ne coûta que quatre jours à ces braves Officiers; toutes les forces

L'Amiral Watson & M. Clive prennent Chandenagor sur les François.

Articles de la Capitulation.

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.*

ces du Nabob furent défaites le cinquieme jour. Telles furent les heureuses suites de la prévoyance, de la conduite, du concert & du courage.

Avant que d'attaquer les François & de rien entreprendre contre *Chandenagor*, on avoit eu soin de se remettre en possession de tous les postes qui avoient appartenu auparavant à la Compagnie, pour humilier le Nabob par quelque grand coup, & pour l'empecher par un Traité d'agir contre les intérets de la Compagnie. Depuis le moment qu'il l'avoit signé, ce Prince avoit témoigné peu de disposition à tenir les Articles auxquels il avoit souscrit. Il étoit à-la-vérité fort libéral en promesses, mais très-lent à les accomplir, & cela sous des prétextes si frivoles qu'il étoit évident qu'il n'aimoit pas la Compagnie. Effectivement il n'attendoit que l'occasion de rompre tous ses engagemens. M. *Clive* s'en apperçut bien, mais il prit le parti de dissimuler, jusqu'à ce qu'il eût abbaissé la puissance des François dans le Bengale, qui, toute petite qu'elle étoit, lui paroissoit plus redoutable que toute celle du Nabob. Lorsqu'il eut exécuté ce dessein, conjointement avec l'Amiral *Watson*, ils délibérerent ensemble s'ils ne devoient pas recommencer les hostilités contre *Sulajud Dowla*, & le forcer à exécuter le Traité. Ce parti auroit eu bien des difficultés, & ses dangers, si un fort heureux incident, dont les Membres du Conseil, & M. *Watts* en particulier, profiterent avec adresse, n'eût assuré le succès.

Le Nabob refuse d'exécuter le Traité. Conspiration de ses Officiers contre lui.

Le Nabob différant l'exécution du Traité, les affaires du Commerce étoient sur le même pied que si l'on n'avoit rien conclu. Les principaux de sa Cour & de son Armée connoissoient son caractere perfide; ils étoient dans l'oppression & mécontens. Il avoit fait éprouver à ses Sujets la même hauteur & la même mauvaise foi, qu'il avoit fait éclatter avec tant de violence contre la Compagnie Angloise, & il continuoit toujours à l'inquieter. Quelques-uns de ces premiers Officiers, voyant que l'on ne pouvoit vraisemblablement espérer de paix solide dans le Pays tant qu'il gouverneroit, commencerent par murmurer, & ensuite projetterent de le déposer. *Jaffier Ali Khan* ou *Cawn*, un de ses principaux Ministres, homme de poids & d'autorité dans la Province, étoit le chef de la conspiration. Il communiqua son projet à M. *Watts*, qui tenoit le second rang dans le Conseil de *Calcutte*. *Watts* en informa le Conseil par ses Lettres du 26 & du 28 d'Avril 1757. On pesa l'affaire avec toute l'attention & toute la circonspection possible, étant de la derniere conséquence, puisque du succès qu'elle auroit dépendoit le sort de tout le Commerce de Bengale. La conduite équivoque du Nabob, la violation des articles du Traité qu'il avoit solemnellement jurés, le refus de recevoir Garnison dans *Cassembazar*, la défense de laisser passer une livre de poudre ou de plomb, des avis sûrs qu'il avoit invité M. *Bussy*, Commandant des François à Golconde, de venir le joindre avec toutes les Troupes qu'il pourroit, tout cela ensemble prouvoit suffisamment que *Sulajud Dowla* avoit dessein de recommencer les hostilités aussitot que ses desseins seroient à maturité. On prit donc la résolution d'entrer dans le projet de *Jaffier Ali Cawn*, de l'appuyer vigoureusement, & de mettre par-là les affaires de la Compagnie sur un pied solide & du-

Section VI. Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.

durable. Le Conſeil connoiſſoit la capacité de M. *Clive*, & avoit toutes ſortes de raiſons de ſe fier à la conduite d'un Officier qui avoit donné tant de preuves de ſa valeur. On lui ordonna de ſe mettre en campagne, & l'Amiral s'étant chargé de faire garder *Chandenagor* par ſes mariniers, la Garniſon de cette place renforça la petite armée de M. *Clive*. On lui donna encore un détachement de cinquante matelots avec leurs Officiers, pour ſervir de Canonniers; & l'on poſta au-deſſus de *Hugly* un Vaiſſeau de vingt pieces, pour maintenir la communication entre l'armée & la Flotte.

M. Clive défait ſon armée.

Le 19 de Juin, un Parti qu'on avoit détaché à ce deſſein, s'empara de *Catwa*, Fort & Ville ſitués du côté de la Riviere, qui forme l'Iſle de *Caſſembazar*. L'armée y fit halte pendant deux jours, pour attendre des nouvelles de *Jaffier Ali Cawn*; mais n'en ayant point reçu, M. *Clive* mit ſes Troupes en mouvement le 22, paſſa la Riviere, & le lendemain livra bataille au Nabob avec ſes ſeules forces. L'armée de *Sulajud Dowla* étoit de vingt-mille combattans, outre cinquante François, qui dirigoient l'artillerie, & ceux du parti des Conjurés. Mais la bonne fortune de M. *Clive* le ſuivit encore, il remporta la victoire très-promptement & avec peu de perte. Cinquante pieces de canon & tout le bagage du Nabob tomberent entre les mains des Anglois. Il y a de l'apparence cependant que la victoire auroit été diſputée davantage, ſi *Sulajud Dowla* n'eût été découragé par la trahiſon de ſes Officiers & par la lâcheté de ſes Troupes, qui furent ſaiſies d'une terreur panique, quand elles apprirent la conſpiration qu'on avoit tramée.

Il donne à Ali Cawn la Dignité de Nabob; & celui-ci fait mourir ſon prédéceſſeur.

Après ſa défaite le Nabob ſe retira ſecrettement, comme firent auſſi *Montole*, ſon premier Miniſtre, & *Monick Chaund* un de ſes Généraux, parcequ'ils ne ſe fioient pas à la fidélité de leurs Troupes. *Jaffier Ali Cawn*, qui ſe déclara ouvertement, entra dans *Muxadavat*, Capitale de la Province, avec une armée de ſes amis & de ſes victorieux Alliés. On avoit réglé d'avance qu'*Ali Cawn*, qui étoit d'une famille diſtinguée & fort eſtimé dans la Province, ſuccéderoit à la Dignité de Nabob; le 28 de Juin M. *Clive* l'en inveſtit, en le revêtant de toutes les marques de l'autorité, & il reçut les hommages des perſonnes de tout rang en qualité de *Subah* des Provinces de Bengale, de Baher & d'Orixa. Le 30, on fit priſonnier le vieux Nabob, juſtement au moment que M. *Law*, Chef des François à Caſſembazar, alloit le joindre avec deux-cens Européens. Le 4 du mois ſuivant il fut exécuté par ordre de *Jaffier Ali Cawn* ſon ſucceſſeur, qui accorda généreuſement à ſes Alliés des recompenſes & des immunités, qui prouvoient combien il méritoit leur aſſiſtance.

Suites de cette révolution.

C'eſt ainſi qu'une poignée de monde fit dans l'eſpace de douze jours cette grande révolution dans les affaires de la Compagnie, & dans un des plus riches Royaumes de l'Aſie; le Commerce fut rétabli, même au-delà de ce qu'il avoit jamais été; les Anglois ſe trouverent fortifiés par un puiſſant Allié, intéreſſé à être fidele à ſes engagemens; ceux qui avoient ſouffert à *Calcutte* furent dédommagés de leurs pertes, autant que l'argent pouvoit le faire; les Soldats & les Mariniers recompenſés au-delà de toutes leurs eſpérances pour le zele & le courage qu'ils avoient témoigné, & les François entie-

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le* Bengale &c.

tierement chassés du Bengale & de ses dépendances. On pourroit mettre en question, si toutes les grandes Puissances de l'Europe, engagées dans une guerre qui a déja fait couler des torrens de sang, & coûté tant de millions, recueilliront enfin autant d'avantages solides, que la Compagnie Angloise des Indes a fait avec deux-mille hommes, dont les deux tiers étoient des Indiens, sous la conduite de M. *Clive*, dont la postérité lira les exploits militaires avec étonnement, & dont l'envie, la jalousie & la malignité des contemporains sont forcés d'admirer les talens.

Mort de l'Amiral Watson.

La joie de la Nation & de la Compagnie en particulier fut bien tempérée par la mort de l'Amiral *Watson*, qui fut la victime du mauvais air d'un Pays, où il s'étoit acquis la réputation d'Officier fidele, diligent & brave, & celle d'*homme de bien* (*). A cette perte très-réelle se joignit celle de *Vizagapatam*, que les François assiégerent & prirent; la Garnison composée de cent-trente Européens & de deux-cens Cipayes, fut faite prisonniere; le Gouverneur n'avoit pas laissé de se défendre en fidele Serviteur de la Compagnie, mais qui n'entendoit point la guerre.

Traité avec le Nabob.

Voici la Traduction du Traité fait avec *Jaffier Ali Cawn Bahader*, écrit & signé de sa propre main.

„ Devant Dieu & devant son Prophete. Je jure d'observer les articles de „ ce Traité, conclu avec l'Amiral *Watson*, le Colonel *Clive*, le Gouverneur „ *Drake*, M. *Watts* & le Conseil Anglois de *Calcutte*.

(Signé)

MEER MAHMUD JAFFIER CAWN BAHADER.

L'Esclave d'

ALLAM GEER MOGOL.

„ 1. Je consens & souscris à la Convention & au Traité fait avec le Na- „ bob *Sulajud Dowla*.

„ 2. Les Ennemis des Anglois, tant Européens qu'autres, sont aussi les „ miens.

„ 3. On remettra aux Anglois tous les Effets & les Comptoirs des Fran- „ çois qui sont dans les Provinces de Bengale, de Baher & d'Orixa; & „ on ne permettra jamais aux François d'avoir aucun Etablissement, quel „ qu'il soit, dans ces Provinces.

„ 4. Je donnerai une *Couroure* de Roupies, pour indemniser la Compa- „ gnie des pertes qu'elle a faites à *Calcutte*, & des dépenses qu'elle a été „ obligée de faire pour se remettre en possession de ses Etablissemens.

„ 5. Je donnerai cinquante *Laks* de roupies pour indemniser les habitans „ Anglois qui ont souffert à la prise de *Calcutte*.

„ 6. Je

(*) Le Vice-Amiral *Watson* fut enterré le 17 d'Août, son corps fut accompagné de tous ses Officiers, qui le pleurerent comme un pere, & de tous les habitans du lieu, qui lui ont élevé un assez beau monument.

„ 6. Je donnerai vingt *Laks* de roupies pour indemniser les *Jentoos*, les „ *Maures* &c. de ce qu'ils ont perdu.

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le* Bengale &c.

„ 7. Je donnerai sept *Laks* de roupies aux *Arméniens* de *Calcutte*, qui „ ont souffert par la prise de cette place. L'Amiral, le Colonel & le Con-„ seil feront le partage de ces sommes (*).

„ 8. Je céderai à la Compagnie les terres qui sont autour de *Calcutte*, en-„ deçà du fossé de Maharatte, qui sont à-présent possédées par les autres „ *Zemindans*, & celles qui sont six-cens verges au-delà à la ronde.

„ 9. La Compagnie jouira des terres qui sont au Midi de *Calcutte* jus-„ qu'à *Culpée*, & elles seront sous ses ordres & sous son Gouvernement: „ les Anglois payeront au Trésor du Roi les redevances de chaque dis-„ trict qui s'y trouve.

„ 10. Toutes les fois que je demanderai les Troupes Angloises pour mon „ service, leur paye & les autres dépenses nécessaires seront à ma charge.

„ 11. Je ne bâtirai point de nouveaux Forts proche de la Riviere, depuis „ *Hugly* jusqu'au bas.

„ 12. J'exécuterai les Articles énoncés ici, aussitôt que je serai établi *Su-„ bah* des trois Provinces.

„ Daté du 15 de la Lune de *Ramazan*, la quatrieme année du présent Regne (*a*).

Il paroît par le dernier article que ce Traité fut signé & scellé avant que M. *Clive* se mît en mouvement avec ses Troupes, & avant que le Conseil fît aucune démarche pour favoriser le dessein d'*Ali Cawn* de déposer le Nabob. Outre les sommes stipulées par le Traité, le nouveau Nabob fit présent à l'Armée & à la Flotte de cinquante *Laks* de roupies, ce qui joint au pillage du camp de Nabob, mit le moindre Soldat & le moindre Matelot à son aise. Pour ce qui est de la perte du Fort *Saint-David* en dernier lieu, & du combat entre l'Escadre de l'Amiral *Pocock* & la Flotte Francoise, les Relations que l'on en a sont trop imparfaites pour mériter place dans l'Histoire.

On a vu ainsi l'établissement & l'origine de la Compagnie & du Commerce des Indes Orientales sous la Reine *Elizabeth*, ses progrès en conséquence des réglemens faits, & des privileges accordés par les Successeurs; les vicissitudes auxquelles ses affaires ont été exposées, tant par les efforts de ses ennemis, Indiens, Portugais, Hollandois & Portugais, que par la négligence, l'avarice, l'orgueil & la mauvaise conduite de ses Gouverneurs & de ses Employés aux Indes, & plus encore par les artifices des Ministres, qui lui ont arraché de prodigieuses sommes pour des privileges, qui étoient toujours pré-

(*a*) Gazette du 14 Février 1758.

(*) Un *Couroure* fait cent *Laks*, & chaque *Lak* fait douze-mille-cinq-cens Livres sterling, desorte que toutes ces sommes ensemble montent à deux millions, deux-cens-deux-mille-cinq-cens Livres sterling, auxquels il faut ajouter encore six-cens-vingt-cinq-mille Livres sterling, donnés à l'Armée & à la Flotte. Rem. du Trad.

SECTION VI. *Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.*

précaires. On a vu aussi l'état florissant où elle a été depuis le tems que son importance, & les services qu'elle a rendus au Gouvernement, engagerent tout le Corps du Parlement à la prendre sous sa protection. Enfin on a vu le détail de ses pertes, dûes principalement à son indolence & à son œconomie, aussi bien qu'à la lenteur des mesures des Directeurs.

Après la restitution de Madras, à la Paix générale d'*Aix-la-Chapelle*, ses affaires ont été très-florissantes jusqu'à la malheureuse affaire de Bengale, dont nous venons de rapporter les circonstances. Nous tenons de bon lieu, qu'après que l'Amiral *Watson* & M. *Clive* eurent ruiné *Angria*, & avant la perte de *Calcutte*, la Compagnie donnoit dix pour cent de son Capital; & l'on n'a pas de raison de penser que ses profits soient diminués depuis, si l'on fait attention aux glorieux succès qu'ont eues constamment les armes du brave & heureux *Clive*. Nous n'avons pas dessein de rapporter quelle influence les dernieres pertes aux Indes ont eu sur les Actions de la Compagnie. Dans la guerre qui finit par la Paix d'*Aix-la-Chapelle*, la Compagnie fut amplement dédommagée de la perte de Madras par la ruine de la Marine de France, & par l'entiere interruption du Commerce de la Compagnie Françoise aux Indes, pendant les trois dernieres années de la guerre. Si les ennemis réussirent dans leur entreprise contre notre principal Etablissement, & dans la défense du leur, leur Commerce n'y gagna gueres. Le profit de la prise de Madras entra dans la bourse d'un seul; & tout l'avantage qui leur revint de la défense de Pondichery se réduisit à la conservation d'une ville, qui en ce tems-là n'étoit d'aucune utilité pour le Commerce. En un mot nous ne croyons pas que pendant la derniere guerre, & depuis que M. *Barnet* prit les Vaisseaux de la Chine dans le Détroit de Banca, il soit revenu en Europe, ou parti pour les Indes plus de trois ou quatre Vaisseaux François pour le Commerce. Quelque apparente supériorité que les François parussent avoir sur la Côte de Coromandel, il est évident par les Actions de la Compagnie de France que ses fonds étoient fort diminués, & que son Commerce tendoit à sa fin: une année de guerre de plus l'auroit vraisemblablement réduite à faire banqueroute; & réellement elle n'a fait gueres moins; parceque le défaut de remises & de secours d'Europe a ruiné entierement son crédit aux Indes. Toutes ces circonstances ont été comme autant de nouvelles acquisitions pour la Compagnie Angloise, qui pendant tout le cours de la guerre a continué d'envoyer des Flottes, comme à l'ordinaire. Le Commerce étoit par-tout ouvert pour les Anglois, nulle concurrence, nulle anticipation, qui les obligeât d'acheter cher. En un mot il n'est pas douteux qu'elle n'eût plus fleuri sous la protection des Escadres du Roi pendant la guerre que durant la paix, & qu'elle n'eût fait des dividends de ses gains, qui auroient étonné tous les Marchands de l'Europe.

Après avoir conduit l'Histoire de la Compagnie Angloise depuis son origine jusqu'à notre tems, d'une maniere plus suivie & plus circonstanciée qu'on ne l'a jamais fait, nous allons faire connoître les possessions & les établissemens de cet opulent Corps. En même tems nous espérons que si le Lecteur a trouvé quelque partie de cette narration ennuyeuse, il en rejettera

ra la faute sur le desir que nous avons eu de ne rien omettre. Si plusieurs des faits sont languissans, ils sont nécessaires, quoique peu susceptibles des embellissemens historiques. L'Histoire du Commerce demande de petits détails, & le récit de plusieurs événemens civils, qui paroîtroient superflus dans l'Histoire générale d'une Nation. Dans le cas présent la Compagnie des Indes fait un Corps séparé, & à quelques égards distinct de la Nation, mais dont cependant la prosperité ou les disgraces sont étroitement liées avec le Bien public. Il n'est donc gueres possible de la placer dans un point de vue bien frappant, & d'en rendre l'Histoire fort agréable; nous croirons avoir rempli suffisamment nos engagemens, & mérité l'approbation de ceux qui lisent pour s'instruire plutôt que pour s'amuser, si nous l'avons rendue utile.

Section VI. *Ce qui s'est passé dans le Bengale &c.*

SECTION VII.

Description de tous les Etablissemens de la Compagnie, *la nature du Commerce qui s'y fait, & les marchandises qu'on y importe & que l'on en exporte: les appointemens des Gouverneurs & des autres Employés; les mœurs, les coutumes & la religion des Naturels; les monnoyes, les poids & mesures dont se sert la* Compagnie, *ou les droits qu'elle paye, avec plusieurs autres particularités.*

Section VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Description de Mocha.

Le premier en ordre des Etablissemens de la Compagnie est à *Mocha*, ville située à l'entrée de la Mer Rouge, au treizieme degré, onze minutes de Latitude Septentrionale. Cette Place, qui n'étoit qu'un village de Pêcheurs peu connu, est devenue en moins de deux siecles une ville florissante, & le centre du Commerce de toutes les Indes à la Mer Rouge. Le Commerce y fut transporté d'*Aden*, en conséquence de la prophétie d'un Sheyk, fort respecté du Peuple. On rapporte que cet homme prédit, que cette ville deviendroit en peu de tems un lieu de grand commerce, nonobstant les desavantages de sa situation. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Commerce y fleurit. *Mocha* est proche de la mer, dans une grande plaine aride & sablonneuse, où l'on ne trouve point de bonne eau jusqu'à vingt milles de la ville. Celle que l'on boit, vient de *Mosa*, & coûte autant que la petite biere en Angleterre. On croit que l'eau qui est plus proche de la ville, engendre le ver que les Naturalistes appellent *Dracunculus*. Il s'engendre généralement dans les parties charnues & musculeuses du corps, & il se manifeste ordinairement aux cuisses & aux jambes, avec une grande inflammation, & une douleur aigue. Les Naturels s'en guérissent, en le tirant doucement avec de petites pincettes dès qu'il paroit sur la superficie de la peau, & on tire la longueur d'un pouce en vingt-quatre heures; on le roule sur un tuyau de plume de poule, ou sur quelque chose de semblable: il faut le tirer avec beaucoup de precaution, parcequ'il y a du danger à en laisser la moindre partie dans la playe. Cet animal est extremement vif, & ressemble fort à une corde fine de violon; il a environ deux pieds & demi de long. Nous en avons vu il n'y a pas longtems un chez un célébre Naturaliste de notre Pays, qui est par-

SECTION VII.

parfaitement conforme à la defcription du Capitaine *Hamilton*, & à celle du fameux *Linnæus*.

Defcription des Etabliffemens de la Compagnie &c.

La ville de *Mocha* eft grande, mais mal fortifiée. Les édifices font élevés & affez réguliers, ayant une belle vue du côté de la Mecque. Les minarets de plufieurs Mofquées fe perdent dans les nues, & on les découvre à une grande diftance; les marchés font bien pourvus de bœuf, de mouton, d'agneau, de chevreau, de chair de chameau & de gazelle, de poules ordinaires, de poules de Guinée, de perdrix & de pigeons. La mer fournit auffi abondance de poiffon, mais il n'eft pas de bon goût; ce que quelques-uns attribuent à l'extrême falure de l'eau, & à la nature des alimens dont les poiffons fe nourriffent. On y trouve quantité de fruits, tels que des raifins, des pêches, des abricots, des coins & des pavies, quoiqu'il n'y ait dans les environs proche de la ville ni arbre, ni buiffon, à la réferve de quelques palmiers. Souvent il fe paffe deux ou trois ans fans qu'il pleuve, & l'on a tout au plus une ondée ou deux par an. Il eft vrai que dans les montagnes à vingt lieues de *Mocha*, la terre eft humectée tous les matins par une jolie ondée, ce qui rend les vallées fertiles en bled & en fruits du Pays.

La Religion du Pays & de la Ville eft la Mahométane, & les habitans font rigidement fuperftitieux, quoique leur pratique ne s'accorde gueres avec aucune Religion; car l'hypocrifie femble etre ce qui diftingue particuliérement un Arabe de *Mocha*. Ils tiennent rarement leurs promeffes, quoiqu'en les faifant ils atteftent Dieu de la façon la plus folemnelle; & le Juge fait gravement un difcours contre la corruption, dans le même moment qu'il tend la main pour prendre un préfent. Le vol & la piraterie font des vices qui y font à la mode, comme la fornication, l'adultere & l'yvrognerie le font dans certaines villes d'Europe; & cependant, à en juger par l'air grave des gens, on diroit qu'ils ont tous l'intégrité d'un *Caton*.

Les Compagnies Angloife & Hollandoife y ont d'affez belles maifons, mais fans cet air de grandeur qu'elles foutiennent dans quelques autres de leurs Etabliffemens. Les Anglois y font fort careffés, & font un prodigieux commerce en caffé, myrrhe, aloé, ftorax liquide, arfenic blanc & jaune, gomme d'Arabie, momies, baume de Galaad & autres drogues. Le feul inconvénient qu'il y a, c'eft qu'ils font expofés aux avanies & aux vexations des Princes Arabes; car les droits pour le Roi font médiocres, étant fixés à trois pour cent pour les Européens.

Quant aux Monnoyes de *Mocha*, celle qui a le plus de cours eft le *Camaffie*, dont la valeur hauffe & baiffe au gré des Banquiers: on en donne depuis cinquante jufqu'à quatrevingt pour un écu courant, qui n'eft qu'une efpece imaginaire, & que l'on compte toujours fur le pied de vingt-un & demi pour cent plus bas que l'écu d'Efpagne. Le nombre des poids eft infini fuivant les chofes qu'il s'agit de pefer. Ils ont le poids de *Banian*, le *Magiet*, l'*Ambregris*, l'*Agale*, le Poids d'or & d'argent &c. (*a*).

Defcription de Gombron.

Gombron, ou, comme les gens du Pays l'appellent, *Bander Abaffi*, ou le Port de mer d'*Abaffi*, eft le fecond Etabliffement de la Compagnie. Cette ville, qui

(*a*) *Hamilton* Vol. I. p. 143.

qui eſt au vingt-ſeptiéme degré, quarante minutes de Latitude Septentrionale, eſt redevable de ſes richeſſes & de ſa grandeur à la deſtruction d'Ormus, & à la chûte de l'Empire des Portugais dans les Indes Orientales. Elle paſſe aujourd'hui à juſte titre pour une des villes les plus marchandes de tout l'Orient. C'eſt *Shah Abbas* qui l'a fait batir, & il y en a qui croient que c'eſt de lui qu'elle a pris le nom de *Bander Abaſſi*, ce qui ſignifie *la Cour d'Abbas*. Nous laiſſons au Lecteur à décider laquelle des étymologies eſt la plus naturelle. Elle eſt ſituée ſur une Baye, à quatre lieues environ au Nord de la pointe orientale de l'Iſle de *Kiſmiſh*, & à trois lieues de la fameuſe Iſle d'*Ormus*. On dit que c'étoit autrefois un village de Pecheurs, peu conſidérable avant que *Shah Abbas* y eût fait batir (*). Les Anglois commencerent à s'y établir vers l'an 1613, *Shah Abbas* leur ayant accordé, en conſidération des ſervices qu'ils lui avoient rendu contre les Portugais, la moitié des Douanes du Port. Cette conceſſion fut confirmée par un *Firman*, & on s'y tint exactement juſqu'à ce que les Anglois négligerent de remplir leur engagement, ſur quoi ce droit fut réduit à mille tomans par an, c'eſt-à-dire à trois-mille, trois-cens, trente-trois Livres ſterling, qui ont été auſſi fort mal payées, & peut-être la Compagnie ne retire-t-elle aucun profit des Douanes. La ſituation eſt mauvaiſe, on y manque preſque de tout ce qui peut contribuer à l'agrément & même aux néceſſités de la vie. La ville eſt grande, & entourée d'une muraille du côté de terre, mais elle tombe en ruine en divers endroits, parce qu'on néglige de l'entretenir. Du côté de la mer il y a trois petits Forts, qui ont chacun cinq canons; une plate-forme, ſur laquelle il y en a huit; & un château, où il y a trente-cinq gros canons, pour défendre la ville & la rade contre les attaques d'un ennemi par mer. La plupart des maiſons ſont en mauvais état, les unes à moitié detruites, les autres ſont comme un monceau de ruines, enſorte qu'un étranger croiroit que la ville a été ſaccagée & pillée par des Barbares: on n'y apperçoit extérieurement aucun veſtige des richeſſes qui s'y trouvent. Les Bazars & les boutiques ſont généralement occupées par les Banians, dont les maiſons ſont en bon ordre. Quand on demande aux Banians, pourquoi les Perſans ſont ſi négligens à réparer des édifices que leurs ancetres ont élevés à ſi grands fraix, ils répondent, *que c'eſt par vanité, pour en batir eux-mêmes de nouveaux*. Les murailles des meilleures maiſons ſont de pierre, mais on batit communément de terre & de limon. Pluſieurs ont au haut une machine pour rafraichir l'air dans toute la maiſon, qui eſt une eſpece de ventilateur, elle eſt de bois & en forme de cone. On les appelle cheminées à vent, elles ſervent non ſeulement d'ornement aux maiſons, mais à la commodité & à la ſanté dans la ſaiſon des grandes chaleurs.

SECTION VII. *Deſcription des Etabliſſemens de la Compagnie &c.*

Les plus mauvais mois ſont Avril & Mai vers la fin de l'équinoxe du Printems, & Septembre & Octobre dans l'Automne. On y eſt bien pourvu de

(*) Le Capitaine *Hamilton* dit que les Portugais lui ont donné le nom de *Gombroon* ou *Comeroong*, par dériſion, à cauſe de la quantité de chevrettes que l'on prend ſur la côte. Ils appellent ce petit poiſſon *Comeroong* (1).

(1) *Hamilton* Vol. I. p. 143.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

de poiſſon & de mouton. Le riz vient des Indes, & le bled y eſt ſi abondant, que les pauvres gens vivent principalement de pain & de dates. Le pilau eſt un mets des perſonnes riches. Ce quartier de la Perſe abonde en fruits délicieux, on y a quantité d'abricots, de peches, de grenades, de poires, de mangos, de raiſins, de guaves, de coins, & de melons d'eau, & tous ces fruits ſont excellens. Les abricots ſont pourtant petits, & dangereux quand on en mange trop, ce qui fait que les Perſans les appellent *la mort aux Francs*, parcequ'il en coûte ſouvent la vie aux Européens pour n'avoir pas connu le danger.

Mais le fruit le plus particulier à ce Pays & à l'Arabie, c'eſt la date. L'arbre qui le porte croît à peu près comme le Cocotier, il a ſeulement les branches plus courtes. Le fruit pend à de petits rejettons, au haut de l'arbre au-deſſous des branches: il paſſe pour délicieux & pour fort ſain quand il eſt mûr. On le juge bon à être mangé, quand il commence à devenir tendre ſur l'arbre: mais les dates que l'on a deſſein de vendre ſe cueillent plutôt, & on les met toutes humides en monceaux, enſuite on en fait des bales du poids de cent livres, car leur jus qui ſe candiſe ſert à les conſerver.

Ces commodités ſont plus que contrebalancées par la rareté de l'eau douce, que les habitans tirent d'*Aſſeen* (*a*) (*), village qui en eſt à ſept milles; car il n'y a pas une fontaine ni un ſeul puits dans la ville. Les Gens de diſtinction ont toujours un chameau, qui ne ſert qu'à apporter de l'eau fraîche & bonne. Le Capitaine *Hamilton* prétend qu'une des choſes qui contribue à rendre l'air de Gombron mal-ſain, c'eſt qu'il y a une haute montagne au Nord, qui réfléchit les rayons du Soleil de maniere que l'air en eſt tout embraſé, deſorte que pendant deux ou trois mois de l'année le ſejour de cette ville eſt inſupportable. Auſſi les gens riches ſe retirent-ils dans les montagnes, pour paſſer les chaleurs de Juin, Juillet & Août. La mer même ſe reſſent de l'ardeur de l'air, de maniere qu'elle donne une odeur auſſi deſagréable que celle de cadavres pourris, qui eſt encore augmentée par la quantité de coquillages que les vagues jettent ſur le rivage; deſorte que les exhalaiſons puantes noirciſſent l'or & l'argent, & ſont encore moins ſupportables que celles de l'eau d'un égoût de vaiſſeau.

A environ dix milles d'*Aſſeen*, il y a au pied de la montagne dont on a parlé, un lieu nommé *Minou*, où l'on trouve des bains froids & chauds, qui guériſſent toutes les maladies ſcrophuleuſes, les rhumatiſmes & d'autres maux. On n'en boit point, parce qu'elles ſont un violent émétique, priſes même en petite quantité. Les Anglois ont à *Aſſeen* une maiſon de plaiſance & des jardins, où ils ſe retirent quelquefois. Ils y ont planté un bon nombre d'orangers de Seville, qui quoiqu'étrangers au Pays, y viennent parfaitement. Ces arbres, dont ils ont des boſquets entiers, ſont toujours verds,

(*a*) *Lockyer*, Ch. 8. *Hamilton* Vol. I. C. 9.

(*) Le Capitaine *Hamilton* dit que ce lieu eſt à quinze milles de *Gombron*, mais M. *Lockyer* dit qu'il n'en eſt qu'à ſept milles, & les meilleurs Géographes ſont d'accord avec lui. [*Chardin*, qui a été ſur les lieux, appelle ce village *[illegible]*, & dit qu'il eſt à trois lieues de Gombron, ce qui approche auſſi plus de la diſtance marquée par *Lockyer*. *Voy. en Perſe* T. IX. p. m. 237. REM. DU TRAD.]

Section VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

verds, & chargés en tout tems de fleurs, de fruits murs & verds. Ils ont aussi des étangs d'eau douce fort belle, en un mot tout ce qui peut contribuer à modérer la chaleur du climat, & rendre la vie commode & agréable.

Pour en revenir à la ville de *Gombron*, elle est extrêmement peuplée, à cause du prodigieux commerce que les Anglois & les Hollandois y font, aussi bien que les gens du Pays. Les François y avoient autrefois un Comptoir, mais une révolation arrivée dans les affaires de leur Compagnie les obligea de rappeller leurs Employés. Le Comptoir ou la Loge des Anglois est proche de la mer, à quelque distance de celle des Hollandois; c'est un beau batiment neuf, fort commode. Les plus grands profits de la Compagnie consistent dans le fret de ses Vaisseaux: comme les naturels n'ont pas un seul bon Vaisseau à eux, & qu'ils n'entendent rien à la navigation, ils chargent leurs marchandises pour Surate & pour les autres lieux des Indes sur les Vaisseaux Anglois & Hollandois, à un prix exorbitant. Les marchandises qu'on tire de Gombron sont des vins de differentes sortes, des raisins, des amandes, des prunelles, des dates, des pistaches, du gingembre, des soies, des tapis, des cuirs, plusieurs sortes de gommes, & de drogues pour la Médecine. La plupart viennent par Caravanes de Caramanie. La Compagnie Angloise a un petit Comptoir dans cette Province, principalement pour la laine dont se servent les Chapeliers. Il n'y a pas longtems que la Compagnie avoit formé le projet de transporter quelques chevres de ce pays à l'Isle de Ste. Helene, mais nous ignorons si cela a réussi. La toison de ces animaux est épaisse, longue, d'une couleur rougeatre, & douce comme de la soie.

Quoique les Anglois ne payent point de droits, le *Shabander* tient pourtant un Officier à leur Loge, qui examine tout ce que l'on débarque & délivre aux Marchands; ils lui font ordinairement un present, pour n'être pas exposés aux embarras qu'il pourroit leur causer. Tous les praticuliers qui négocient avec la permission de la Compagnie jouissent des memes privileges, en payant deux pour cent à la Compagnie, un à l'Agent, & un au Courtier.

Quand il arrive un Vaisseau, le *Shabander* envoye sa chaloupe à bord, pour s'informer d'où il vient, en quoi consiste sa cargaison, & à qui il appartient. Si l'on vouloit avoir recours à sa protection, pour donner atteinte aux privileges de la Compagnie, il ne manqueroit pas d'extorquer huit pour cent de toute la cargaison, comme il a paru par sa conduite envers les *Interlopes* pendant les démelés des deux Compagnies (*). Delà vient que la plupart des Mar-

(*) Dans l'Etat du Commerce des Indes de M. *Lockyer*, on trouve l'exposé que nous allons donner des privileges de la Compagnie. Cet Auteur ecrivoit en 1711, & depuis ce tems-là il ne s'y est point fait de changement important. Cet exposé est tiré d'un ordre de l'Agent & du Conseil.

,, Le Chevalier *Nicolas Waite*, Général des Indes &c. & le Conseil de Bombay, nous ,, ayant établis Agent & Conseillers, pour diriger en Perse les affaires de l'honorable Com- ,, pagnie des Indes Orientales, en vertu du pouvoir qui nous a été donné, & au nom & ,, en l'autorité de nos respectables Maitres, dont nous sommes les représentans, statuons ,, & ordonnons que les Reglemens suivans seront observés par tous les Sujets de la Grande- ,, Bretagne, trafiquans sous les privileges de la Compagnie des Indes, & jouissant de l'avan- ,, tage & de la protection de sa Maison dans cette ville de Gombron, jusqu'à ce qu'ils ,, soient

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Marchands aiment mieux trafiquer sous la protection de la Compagnie, nonobstant quelques inconvéniens qu'il y a pour eux. Il y a si longtems que les Em-

„ soient changés, ou qu'il en soit disposé autrement par la très-honorable Compagnie, ou „ par son Général & son Conseil à Bombaye.

„ I. Si quelqu'un au service de la Compagnie porte chez lui des marchandises, ou en „ quelque lieu appartenant aux Arméniens, ou à d'autres gens du Pays, ou à des étran„ gers, pour frauder sous leur nom les Douanes du Roi de Perse, il sera cassé d'abord & „ envoyé à Bombay, n'y ayant rien qui soit d'une plus dangereuse conséquence, & plus „ propre à faire perdre à la Compagnie ses privileges, dont elle a joui depuis tant d'an„ nées, & qui lui ont tant coûté à obtenir. Si les Capitaines des Vaisseaux de la Compa„ gnie, ou de Vaisseaux particuliers, trafiquant ici, ou si d'autres personnes par leur per„ mission ou par connivence, portent des marchandises ailleurs qu'à la Douane, nous dé„ clarons que nous protesterons contre eux de tous les dommages que la Compagnie en „ pourra recevoir; & nous représenterons toutes les entreprises de cette nature au Général „ & au Conseil de Bombay avec toute la force qu'il nous sera possible, & que le deman„ dent les fatales suites d'actions aussi ruineuses.

„ II. Comme les droits que la Compagnie exige ici n'excedent pas la cinquieme partie „ de ce que l'on paye au *Shabander*, nous demandons que les Vaisseaux particuliers An„ glois qui viennent trafiquer en Perse, déchargent leurs marchandises dans la Maison de „ la Compagnie à Gombron, & en aucun autre lieu de Perse, où ils doivent nécessaire„ ment payer des droits; parceque ce mauvais exemple exposeroit la Compagnie au mê„ me inconvénient. En pareil cas, ils ne peuvent être regardés par le Général de Bom„ bay, les Gouverneurs des Forts, le Président des Indes, & par nous ici, que comme „ des ennemis déclarés du Commerce de la Grande-Bretagne; & la Compagnie procédera „ contre eux avec toute la rigueur que sa Chartre lui permettra, & selon toute l'étendue „ de l'Acte qui lui assure le Commerce exclusif des Indes. Si des marchandises apparte„ nant à des Anglois ne sont pas portées en premiere instance à la Factorie, nous nous „ en saisirons & les envoyerons à Bombay, pour y être confisquées comme étant de „ contrebande.

„ III. Les droits du Consulat, que les Agens ont pris jusqu'ici des effets de parti„ culiers, apportés à la Factorie, étant de deux pour cent, nous les continuons, de même „ que l'un pour cent qu'ils donnent à l'Agent, des marchandises qui ne lui ont pas été „ consignées. Il sera le premier dans la vente de toutes les Cargaisons, s'il est sur les „ lieux, & en son absence le Chef de Gombron. Ces trois pour cent ne sont que le cin„ quieme des quinze pour cent, que les marchandises payent ordinairement à la Douane, „ avant que d'être expédiées, à cause des grands présens qu'il faut faire aux Officiers.

„ IV. Si quelqu'un charge des marchandises sur un des Vaisseaux de la Compagnie, „ sans en avertir auparavant l'Agent, ou en son absence le Chef, ces marchandises paye„ ront, suivant la Chartre de la Compagnie, quarante Livres sterling de fret par tonneau; „ outre les autres peines que le Général & le Conseil de Bombay jugeront à-propos d'im„ poser. Nous avons jugé devoir informer le Public de tout ce que dessus, afin que per„ sonne n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

„ Donné à *Gombron* &c.

Signé

J. Locke.
Will. Lee.
J. Rawlins
&
Ed. Dennis (1)".

Ce Privilege de prendre du fret & des [illegible] des Marchands particuliers, produit annuellement à la Compagnie un for[illegible]

Employés de la Compagnie se sont emparés de tout le commerce particulier qui se fait, soit par les Vaisseaux Européens, soit par ceux du Pays, qu'ils regardent cela aujourd'hui comme un droit, & qu'ils en disposent comme il leur plaît. L'Agent d'Ispahan est interessé pour un tiers, le Chef de Gombron pour un second tiers, & les autres Facteurs de Perse pour le troisieme tiers, dans toutes les affaires. Aussi n'y a-t-il presque aucun Anglois du lieu, qui veuille donner une estimation exacte de la valeur de ses marchandises contre son interêt. Cependant, pour que l'on paroisse agir au profit de l'Etranger, le *Chittera* ou le Courtier avertit les Marchands Arméniens & Banians des marchandises que l'on vendra, & leur marque le tems qu'ils doivent se trouver à la Factorie. Le Chef préside à la vente; ils diminuent le prix, ou laissent les marchandises, quoiqu'ils puissent s'en défaire, & qu'ils les vendent souvent dès le lendemain à trente pour cent de profit. C'est par cette collusion que le pauvre Marchand est duppé, & que tout le gain entre dans la bourse du President Anglois, des Agens, des Courtiers, & des Marchands Armeniens & Banians. Un autre grand desavantage pour les Marchands particuliers, c'est le gain que le Courtier fait ordinairement sur l'argent. Si le payement se fait en *Abassis*, il comptera quelquefois dix pour cent pour la différence du change. Il lui revient toujours quelque chose, mais il est bien rare qu'un honnête Courtier n'ait deux pour cent au-delà du prix courant. Il est bien vrai que cela ne se fait point par l'autorité de la Compagnie, & qu'elle n'y entre point; c'est une taxe que l'avarice, la pauvreté & l'insolence de quelques Chefs levent sur l'honnête & industrieux Négociant.

SECTION VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

Jusqu'à ces derniers tems, c'étoit la Compagnie de Turquie qui fournissoit de draps d'Angleterre les Provinces Septentrionales de Perse, & la plupart des Pays de la domination du Grand-Seigneur. Depuis, la Compagnie des Indes Orientales ayant fait attention à cette branche de Commerce, a envoyé de grandes quantités de draps par le Cap de Bonne-Espérance à Gombron, & delà par les Caravanes dans l'intérieur du Pays. Il y a quelques années qu'elle étoit fort soigneuse de l'exportation de ces manufactures; si elle continue, l'avantage sera général, & appaisera en grande partie les plaintes que nous entendons tous les jours contre ce Monopole.

Tout se vend & s'achette à Gombron par *Chaez*, & la Compagnie tient ses Comptes en cette monnoye imaginaire, car on en trouve rarement une seule piece; le *Chaez* vaut quatre sols. Les payemens se font en *Coz*, *Mamoudis* &c. qui sont les monnoyes courantes du Pays; mais les chevaux, les chameaux, les maisons &c. se vendent ou s'achettent ordinairement par *Tomans*, qui valent deux-cens *Chaez*, ou cinquante *Abassis*. C'est par *Tomans* que l'on evalue aussi les biens & les richesses de quelqu'un: on dit cet homme est riche de tant de *Tomans*, comme on dit en Angleterre de tant de Livres sterling. Leurs grands poids sont les *Mans*, qui varient selon la nature des choses qu'on pese. Le sucre, le cuivre & toutes sortes de drogues se vendent par *Man de Tauris*, qui à la Douane & à la Factorie est compté sur le pied de six Livres trois-quarts, de seize-onces à la Livre; mais au Bazar le *Man de Tauris* n'est que six Livres & un quart. Les vivres, les fruits & les légumes se vendent par *Mans Copara*, qui sont sept Livres & trois-quarts

à la Factorie, & depuis fept & un quart jufqu'à fept & demi au Bazar. Les marchandifes fines, comme l'or, l'argent, le camphre d'Achen, le bézoar, le corail, l'ambre, les cloux de gérofle, l'huile de canelle, les étoffes de foie peintes de la Chine, ou les fatins de couleur, fe vendent par *Mifcals*, dont fix font une once de feize à la Livre. Le *Mifcal* pefe jufte deux dwts. 23 gr. 24 d. du poids de douze onces à la Livre. Le *Man Shaw* fait deux *Mans de Tauris*, & l'on s'en fert à Ifpahan (*). Pour finir ce qui regarde *Gombron*, nous ajouterons qu'une grande partie des gains de la Compagnie vient du fret des Paffagers & de leurs effets. Il part rarement un Vaiffeau de Gombron qui ne foit rempli de Paffagers, chargés de marchandifes; avec cela il y a fouvent à bord une grande quantité de perles & d'autres richeffes, quelquefois jufqu'à la valeur de trois-cens-mille Livres fterling. Le fret eft prodigieux, &

(*) La Table fuivante des Monnoyes & des Poids, dont on fe fert à Gambron, peut fatisfaire la curiofité du Lecteur.

10. *Coz* ou *Pices*, monnoye de cuivre, valent 1 *Chaez*.
2. *Chaez* un *Mamoudi*.
2. *Chaez* & cinq *Coz* un *Laree*.
2. *Mamoudis* un *Abaffis*.
4. *Mamoudis* ou deux *Abaffis* une *Roupie de Surate*.

Dans les Comptes de la Compagnie le *Chaez* eft eftimé à quatre fols fterling. On fe fert du *Saree* aux environs d'Ifpahan; mais on ne reçoit gueres d'*Abaffis*, à moins que de donner fept ou huit pour cent pour le change. Cependant les retours pour le Fort St. George & pour les autres Ports des Indes font ordinairement en *Abaffis*. Après ceux-ci les *Sequins* font les plus profitables: il y en a de plufieurs fortes; ceux de Venife font les meilleurs, & valent à Surate & dans les autres Ports des Indes deux pour cent de plus que les autres. Quand il fe trouve des Ducats de Venife avec d'autres, le tout paffe fous le nom de *Sequins*; mais quand ils font à part, on appelle les uns Vénitiens, & tout le refte porte indifféremment le nom de *Gubbus*. A *Surate* on met les Roupies au-deffus de leur valeur, deforte qu'elles paffent rarement, y ayant peu de gens qui veuillent les prendre au prix fixé (1).

POIDS.

Le *Man de Tauris* $6\frac{1}{4}$.
Le *Man de Tauris du Bazar* $6\frac{1}{4}$.
Le *Man Copara* $7\frac{1}{4}$.
Le *Man Copara du Bazar* $7\frac{1}{4}$ à $7\frac{1}{2}$.
Le *Man Shaw* deux *Mans de Tauris*.
Le *Mifcal* environ la fixieme partie d'une once de feize à la Livre.
} *Livres Angloifes à la Factorie.*

Charges & Droits fur ceux qui trafiquent fous la protection de la Compagnie.
Deux pour cent à la Compagnie fur la vente des marchandifes.
Un pour cent de Confulat à l'Agent.
Un pour cent au Courtier.
Trente Mamoudis par deux-mille *Mans de Tauris*, pour le louage d'une Barque ou *Trankey* pour débarquer des marchandifes.
Un *Coz* pour le poids de chaque vingt *Mans de Tauris*, pour le *Coley* qui fert à pefer.

Dix bouteilles font une caiffe de vin, chacune tenant cinq quartes; ou il y a deux *Carboys* & deux bouteilles dans une caiffe; chaque *Carboy* tient cinq galions.

L'eau de rofe, qui eft fort recherchée à Gambron, fe vend auffi par caiffes, de vingt-quatre bouteilles chacune. Mais les bouteilles different fort pour la grandeur, deforte qu'il n'y a rien de fixe pour la mefure (2).

(1) *Lockyer*, p. 242. (2) *Hamilton's*. Voyage of the Eaft Indies. Vol. I. p. 149.

& souvent on le regle sur la valeur de la cargaison. La Compagnie a fixé à-la-vérité ce qu'on doit payer pour le passage de Gombron à Surate; mais cela n'empêche pas que les Capitaines de Vaisseau n'en tirent beaucoup, augmentant le prix selon la richesse & la disposition du Passager; & de cette façon il s'est commis des abus énormes, & des extorsions criantes.

Section VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

Description de l'Etablissement des Anglois à Surate.

Un autre Port de mer, où la Compagnie a un Comptoir, est *Surate*. Elle est située à vingt-un degrés & demi de Latitude Septentrionale sur les bords de la Riviere de *Tapy*, & elle a été bâtie en 1660. C'est la principale Ville marchande des Etats du Grand-Mogol; il y a des Marchands de toute Nation, qui y trafiquent sous la protection du Gouvernement. Peu de tems après que les Anglois s'y furent établis, ils se transporterent à deux milles plus bas, à cause de quelques incommodités de la situation. En peu de tems d'autres suivirent leur exemple, ensorte que l'endroit où ils s'étoient établis devint bientôt une grande ville. Après que le Rajah *Sevaji* l'eut prise & pillée, à la réserve des Loges des Européens, les habitans supplierent *Aureng-Zeb* de la faire entourer de murailles; il leur accorda leur requête, & la ville fut environnée d'une muraille de quatre milles de tour. L'accroissement du Commerce fit qu'il n'y eut plus assez de place pour la multitude d'habitans: on y ajouta donc de grands fauxbourgs pour la commodité des Artisans. La muraille fut bâtie de brique, ayant huit verges de haut, & flanquée de bastions ronds, à deux-cens pas l'un de l'autre, & sur chaque bastion il y a cinq ou six pieces de canon.

Le Commerce florissant de cette ville fut troublé pour la premiere fois en 1686 par le Gouverneur de Bombay, comme nous l'avons rapporté. En l'année 1695, son commerce & sa tranquillité furent troublés une seconde fois par le Corsaire *Avery*. En 1705, lorsqu'*Aureng-Zeb* se ressentoit de l'affoiblissement de son esprit, les Rajahs voisins se liguerent ensemble, pillerent tous les villages des environs de Surate, & mirent le siege devant cette ville, avec une armée de quatre-vingt-mille chevaux. Comme ils n'avoient point d'artillerie, ils ne lui purent faire grand mal, mais ils la serrerent si fort, que les vivres y manquoient, jusqu'à ce qu'on trouvât moyen d'en faire venir de Guzerate par mer. Pendant qu'ils furent devant la place, les habitans éleverent, sous la direction des Européens, des Forts en divers endroits, à un demi-mille environ des murs, pour couvrir les fauxbourgs, comme ils firent, étant pourvus de canon. Dans la suite on a tiré une haute muraille d'un Fort à l'autre, desorte que les fauxbourgs sont aussi entourés. Tout cet enclos est extrêmement peuplé, on y compte bien deux-cens-mille ames, & il s'y trouve des Marchands d'une richesse immense (*).

Le

(*) Le Capitaine *Hamilton* rapporte un exemple bien frappant, d'un Marchand Mahométan qu'il avoit connu. Cet homme, qui s'appelloit *Abd'al Gafur*, faisoit seul un commerce égal à celui de la Compagnie Angloise. Dans une seule année il avoit équippé une Flotte de vingt Vaisseaux, depuis trois-cens jusqu'à huit-cens tonneaux; il n'y en avoit pas un dont la charge ne valût dix-mille Livres sterling, & la plupart en valoient vingt-cinq-mille; quels ne devoient pas être ses retours? On peut juger de ces richesses par une circonstance, c'est qu'après sa mort elles furent partagées entre quatre petits-fils, qui étoient pro-

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Le Commerce de Surate est encore fort considérable, comme il paroît par le revenu des Douanes & des Terres, qui monte à un million, trois-cens-mille Roupies, ou cent-soixante-deux-mille, cinq-cens Livres sterling. Il y a dans Surate une grande variété de Religions. La dominante est la Mahométane de la Secte d'Ali; on appelle Maures ceux qui la professent. Il y a une Secte particuliere de gens que l'on nomme *Mussey*, qui croyent également à l'Ancien Testament & à l'Alcoran, & ont le meme respect pour la Loi de *Moyse* & pour celle de *Mahomet*. Il y a une autre Secte fort nombreuse, qu'on appelle des *Molacks*, que toutes les autres qualifient d'*Hérétiques*, à cause de quelques cérémonies abominables qu'ils pratiquent. Au jour d'une Fete annuelle, dont le tems n'est connu que d'eux, après s'etre bien réjouis, hommes & femmes se retirent pêle-mêle dans une chambre où il n'y a point de lumiere. Avant que d'assister à cette cérémonie, les femmes prennent un mouchoir ou quelqu'autre chose, qui puisse servir à les faire reconnoitre. Alors peres, filles, meres, fils, freres & sœurs se melent sans distinction sur des nattes ou sur des tapis, étendus exprès; les femmes laissent leur mouchoir à ceux que le hazard fait trouver avec elles, & se retirent ensuite de ces embrassemens incestueux. *Aureng-Zeb* avoit proscrit cette Fete comme un crime capital; elle n'a pourtant point discontinué, & elle se célebre encore parmi les *Molaks*.

Les Banians forment la Secte la plus nombreuse à Surate. Ils sont presque tous Marchands, Banquiers, Courtiers, Arithmeticiens, Collecteurs ou Inspecteurs; il y en a peu ou point qui s'appliquent à des métiers, si l'on en excepte ceux de Tailleur & de Barbier. On a parlé ailleurs de leur Religion & des austerités étonnantes de quelques-uns de leurs Religieux (*). Le Capitaine *Hamilton* raconte qu'il vit à Surate une femme d'environ trente ans, qui avoit fait vœu de ne manger de trois mois (*a*). Le Gouverneur, qui étoit zélé Mahométan, la fit enfermer dans une prison obscure, sans autre aliment que de l'eau. Elle n'avoit pas été encore huit jours, lorsqu'*Hamilton* & plusieurs autres Européens obtinrent permission de la voir. Ils la trouverent se portant bien & pleine de courage, mais abbattue & ayant le pouls foible. Ceux qui la gardoient dirent qu'elle n'avoit d'autre aliment que de l'eau, & qu'elle n'en demandoit point; elle meme dit qu'elle avoit une autre fois jeuné de cette façon soixante jours.

Il

(*a*) *Hamilton*, Vol. I. C. 14.

prodigieusement riches, bienque la Cour du Mogol se fût saisie pour plus d'un million de Livres sterling de ses effets (1).

*) Nous abrégeons ici nos Auteurs, qui répetent sur la Religion des Banians les choses qu'on a déja vues; nous supprimons par la même raison ce qui regarde l'Etablissement des *Parsis* aux Indes. Je soupçonne que ces répétitions viennent de ce que différens Auteurs travaillent à cette Histoire, & que chacun remplit sa tâche sans prendre connoissance de ce qu'un autre écrit, ce qui doit inevitablement causer des répétitions sur des sujets qui ont du rapport. Il semble que dans un Ouvrage aussi important ces Messieurs auroient dû se communiquer leur travail réciproque, ce qui auroit prévenu l'inconvenient où ils sont tombés. REM. DU TRAD.

(1) *Hamilton*, Vol. I. p. 149.

Il y a aussi un grand nombre de *Parsis* à Surate, & dans les environs; on a vu dans un autre endroit comment ils y sont venus, & nous donnerons en son lieu l'Histoire de cette Secte.

Section VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Les Campagnes aux environs de Surate sont unies, & le terroir y est fertile dans les terres, mais sec & sablonneux le long de la côte. On trouve tous les jours dans les marchés, à un prix raisonnable, de bon bœuf, du mouton, & des poules. Le bœuf avec les os se vend trois liards la livre, & un sol sans les os. Le mouton est plus cher, mais cependant à bon marché, à proportion de ce que le Pays fournit; & les meilleures poules se vendent six ou sept sols la piece. Le poisson, les oiseaux sauvages, & les lievres sont beaucoup meilleur marché encore. Le Pays fournit en abondance du froment, des pois, des feves, mais ni orge ni avoine. Il y a une espece de légume, qu'on appelle *Dole*, que les Naturels melent avec leur riz. Ils les font bouillir ensemble, & en font un mets qu'ils nomment *Kitcherec*, qui est la nourriture ordinaire; on le mange avec du beurre & du poisson salé; c'est un mets assez agréable & nourrissant, qu'*Aureng-Zeb* aimoit beaucoup. En un mot il ne manque rien de ce qui est nécessaire à la vie dans ce Pays & dans cette ville.

Le Mogol tient toujours un Gouverneur & une Garnison dans le Château qui joint la ville, & qui commande la Riviere. Les Anglois, les Hollandois & les François ont des Loges ou Comptoirs; mais les Maures, les Banians, les Arméniens, les Arabes & les Juifs font un bien plus grand commerce que les Européens, quoiqu'ils se servent de leurs Vaisseaux pour de longs voyages. Les deux Compagnies Angloises, avant que d'etre unies, avoient des Maisons à Surate, dont elles sont encore en possession. Les Employés inférieurs demeurent dans la vieille, le Président & ceux qui composent le Conseil dans la nouvelle. Les Directeurs Anglois & Hollandois font belle figure, & cet air de grandeur & de magnificence est necessaire dans l'Orient pour y maintenir sa réputation & son crédit (*).

Tous

(*) Voici quel étoit, il y a quelques années, l'état du Comptoir Anglois. Le Président, le Teneur des Livres, le Garde-magazin, & le Pourvoyeur des Vaisseaux composoient le Conseil. Ils avoient un Secretaire, qui succédoit dans le Conseil, en cas de vacature. La Compagnie avoit outre cela des Facteurs, des Ecrivains & des Apprentifs, qui servoient trois ou cinq ans, selon leur engagement, après quoi on les avançoit. Ils avoient la table & le logement dans la Factorie, aussi bien que des appointemens, avec la liberté de trafiquer dans les divers Ports des Indes. Ceux qui avoient du crédit, & qui avoient besoin d'argent en empruntoient des Banians à la grosse, à vingt-cinq pour cent, & souvent ils en retiroient cent pour cent de profit. La Compagnie avoit un Chapelain, qui prêchoit une fois le Dimanche & lisoit les Prieres trois fois, & deux fois les jours ordinaires; il avoit son rang après le second du Conseil, & étoit traité avec de grands égards, ayant un beau cheval caparaçonné, ou une voiture, & une suite pour l'accompagner. Les appointemens du Président étoient de trois cens Livres sterling par an, ceux du second de cent-vingt livres, ceux du Chapelain de cent, de chacun des plus petits Facteurs de quarante, des jeunes de quinze, des Ecrivains de sept, & ainsi des autres à proportion. On louoit la Factorie du Mogol pour soixante Livres sterling par an, prix très modique, puisqu'il y avoit du logement pour quarante personnes, outre d'assez beaux appartemens pour le Président, des Caves, un grand Magasin, un [illegible] & un [illegible]. Autrefois le Président avoit la surintendance sur tous les Etablissemens de la Compagnie dans l'Ouest & le Nord

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Tous les Anglois payent trois pour cent des marchandifes, des pierreries, de l'or & de l'argent, qu'ils importent ou exportent, au-lieu que les Hollandois ne payent que deux & demi. Il n'y a point ici de Tarif comme à la Chine, chaque chofe eft chargée felon fa valeur. La Douane eft une des plus rigoureufes de toutes les Indes. On peut regarder Surate comme le magazin de tout ce que les Côtes d'Afrique, de Malabar, d'Arabie, de Perfe & l'Indoftan fourniffent de rare & de précieux, des pierreries, & d'autres joyaux. Le Bazar eft toujours fourni de pierres de Cambaye, comme agates & cornalines de la valeur d'un *pice* ou *corge* jufqu'à celle d'une roupie la piece. Les rues font bordées des deux côtés de belles boutiques, & reffemblent à celles d'une de nos villes les plus riches. Leurs Artifans font fort adroits en bien des chofes, fur-tout à tourner & à travailler l'ivoire, qui eft chez eux une marchandife d'étape ; ils le poliffent admirablement & avec une dextérité extraordinaire. On importe tous les ans de grandes quantités de dents d'Eléphant des Côtes d'Afrique & d'autres lieux, on les travaille à Surate & l'on en fait toutes fortes d'ouvrages : il eft inconcevable combien il s'en débite dans les Etats du Mogol.

Les Monnoyes courantes à Surate font les Roupies & les Pices ou Pechas; mais dans les Comptes on compte par *Roupies*, *Anas* & *Pechas* ; feize *Pechas* font un *Anas*, & quatre *Anas* une *Roupie*. Les Ducats de Venife & les *Gubbers* n'ont pas de prix fixe. Les poids dont on fe fert varient pour les ventes & les achats, & fuivant les différentes marchandifes. Le Bézoar fe pefe à la *Tole*, qui fe divife en trente-deux *Vales*, les Diamans fe vendent à la *Ruttee*, qui eft de dix-fept grains & demi ; le Mufc à la *Seer* ; les groffes marchandifes au *Man* & au *Candy Boroch* ; on compte ordinairement quarante *Seer* dans le *Man*, & vingt *Mans* dans le *Candy Boroch*. Pour le Poivre, l'Affa fœtida, le Gingembre fec, le Benjoin & le Salpétre on compte quarante-deux *Seers* au *Man*, pour d'autres marchandifes jufqu'à quarante-quatre, deforte que le poids varie. C'eft par cette raifon que dans tous les marchés que l'on fait, on fpécifie ordinairement le nombre de *Seers* qu'il y aura au *Man* ; auffi les Etrangers font-ils fouvent trompés, faute d'etre inftruits fur cet article. Nous finirons cette defcription, en remarquant que Surate eft encore une ville floriffante, fort peuplée, induftrieufe & riche, quoique le Com-

Nord des Indes. La table où tous ceux du Comptoir mangeoient étoit magnifique & délicatement fervie. Il avoit trois cuifiniers, on y voyoit tout ce que le Pays fournit de meilleur, & les liqueurs les plus fines. Tout le fervice étoit d'argent, & les Dimanches tout étoit plus magnifique encore. Après le dîner le Préfident invitoit fouvent la Compagnie à une partie de plaifir à la Campagne. On l'y portoit en Palanquin fur les épaules de *Pions*, avec deux pavillons devant lui, avec quelques beaux chevaux de main Perfans & Arabes, richement harnachés. Les felles, de même que celles des chevaux que montoient les Facteurs, étoient de velours en broderie ; les mords & les étriers étoient d'argent ; & le Capitaine des *Pions* précédoit toujours à la tête de cinquante hommes armés. Ceux du Confeil fuivoient dans des Chars ouverts, attellés, fuivant la coutume du Pays, de beaux bœufs blancs, & le refte de la Compagnie dans des chaifes, ou à cheval (1).

(1) *Lockyer*, *Salmon*, *Hamilton*.

Descrip-tion des Etabliss-mens de la Compagnie &c.

Commerce des Anglois y soit fort tombé depuis quelques années, & depuis que le Président a été placé au Fort St. George (*a*) (*).

Bombay.

L'Isle de *Bombay* appartient à la Compagnie; elle est au dix-neuvieme degré de Latitude Septentrionale, environ à quarante milles au Nord de *Dunda Dejapore*. Les Portugais, qui s'en emparerent d'abord après leur arrivée aux Indes, lui donnerent le nom de *Boon Bay*, à cause de la bonté de son Port, qui peut, dit-on, contenir commodément mille Vaisseaux. Nous avons déja parlé ailleurs de cette Isle; nous ajouterons seulement qu'elle a environ sept milles en longueur, & vingt de tour. La principale Habitation a près d'un mille de long, mais les maisons sont basses, pauvres & misérables, à la réserve de quelques-unes qui appartiennent aux Portugais. Nous avons fait la description du Fort, qui n'en est pas éloigné. Le terroir est sterile, & on ne peut en rien espérer: l'eau ne vaut rien non plus; la meilleure qu'ils ont est celle qu'ils conservent dans des citernes, après les pluies; car celle des puits est somache & a un goût desagréable. Ceux qui sont en état d'avoir des domestiques peuvent se pourvoir passablement de l'eau d'une source, qui est à quelques milles du Bourg. On y a de beaux Bois de Cocotiers, & dans les jardins des mangos & d'autres fruits des Indes. Les habitans sont beau-

(*a*) ***Lockyer*, C. 2. *Hamilton* in the table of coins, at the end of Vol. II.**

(*) Les Anglois, les François & les Hollandois de Surate sont exposés à bien des desagrémens, par la grande dépendance où ils sont des Maures. Quand quelque Vaisseau de ceux-ci est pris par des Pirates, ils prétendent que les Européens les dédommagent, & lorsqu'on le refuse ils bloquent les Factories avec des troupes. Les Hollandois ont cependant trouvé moyen d'avoir satisfaction, en bloquant les Ports du Mogol avec leurs Flottes. On vit en 1691 un exemple des avanies auxquelles les Européens sont quelquefois exposés. Cette année *Abdal Gafur*, dont nous avons parlé, se plaignit qu'un de ses Vaisseaux avoit été pris par des Européens. On en demanda satisfaction aux Anglois, aux Hollandois & aux François, & l'on bloqua leurs maisons avec un puissant Corps de Cavalerie & d'Infanterie. Le Président Anglois représenta au Gouverneur, que l'on ne devoit ajouter aucune foi à *Abdal Gafur*, qui avoit ci-devant suborné des Matelots pour déposer qu'un de ses Vaisseaux avoit été pris, quoiqu'ils eussent avoué ensuite qu'ils avoient été gagnés pour rendre un faux témoignage. Que d'ailleurs, en supposant la vérité du fait, il étoit aussi déraisonnable de les rendre responsables de tous les dommages qui arrivoient sur mer, que d'exiger que le Grand-Mogol indemnisât de tous les vols qui se faisoient à terre. Les Pirates n'étant ni autorisés par la Compagnie, ni sous sa puissance, ni ne lui étant pas seulement connus.

Nonobstant l'équité de ces remontrances, les maisons demeurerent étroitement bloquées, sans qu'il fût permis à personne d'entrer ou de sortir, & cela dura quatre mois, jusqu'à ce qu'on sût que le Vaisseau de *Gafur* avoit été pris par les Danois, par voye de représailles pour quelque injure qu'on leur avoit faite. L'année suivante, le même Marchand, pour se dédommager de ses pertes, porta plainte encore de ce qu'un Vaisseau avoit été arrêté & pillé. Il trouva moyen de faire arrêter les Facteurs Anglois, sur qui les soupçons tomboient principalement. La fourberie fut pourtant découverte heureusement; le Maure ayant porté à terre & mis dans un jardin proche de la Riviere l'argent qu'il prétendoit avoir perdu. Cela couvrit de honte l'accusateur & procura la liberté aux Anglois, mais ne les mit pas à couvert pour la suite de pareilles avanies. D'ailleurs, quelque évidente que fût la fourberie de *Gafur*, il fallut cependant faire de grands présens au Viceroi, pour la bonté qu'il avoit d'élargir des innocens; car dans ce Pays là la justice, la vérité & toutes les vertus se vendent & s'achettent (1).

(1) *Hamilton* Vol. I. *Salmon* Vol. I. p. 244.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.* beaucoup de fel, en laiffant entrer l'eau de la mer dans des foffes, où elle s'evapore par la chaleur du Soleil.

L'air y eft mal-fain, bienque les naturels & les perfonnes accoutumées au climat parviennent aifément à un âge affez avancé. La plupart des nouveaux venus font attaqués de fievres, de cours de ventre ou d'une maladie qu'ils appellent *Barbiers*, qui énerve abfolument tout le corps, le réduit dans un état d'inaction, & le met dans l'impuiffance de fe remuer. On trouve dans l'Ifle après les pluies une grande quantité d'infectes venimeux d'une groffeur prodigieufe. Les araignees y font groffes comme une noix, & les crapauds ne le font gueres moins qu'un petit canard.

Les habitans font un mélange d'Anglois, de Portugais & d'Indiens, on en compte en tout près de foixante-mille, d'autres à-la-vérité n'en comptent que cinquante-mille. Autrefois le Préfident avoit un train auffi magnifique & faftueux qu'un Roi. Quand il fortoit il étoit toujours accompagné de Troupes de Maures & de Bandarins, enfeignes déployées, tambour battant, & jouant des inftrumens. Après que la Prefidence fut tranfportée ailleurs, la magnificence du Gouverneur diminua: & il faut avouer que les Européens ne portent plus la vanité auffi loin qu'ils faifoient autrefois, fi l'on en excepte les Hollandois à Batavia. Il y a à environ deux lieues du Fort une petite Ifle, qui appartient auffi à la Compagnie, qu'on nomme l'*Ifle des Bouchers*, où l'on fait paitre du bétail, & où l'on carene les Vaiffeaux. A une lieue de-là il y a une autre Ifle plus grande appellée l'*Ifle de l'Eléphant*, à caufe d'une figure d'Eléphant, taillée en pierre noire, qui a fept pieds de haut: comme cette Ifle appartient aux Portugais nous en parlerons ailleurs.

Baroche. La Compagnie a un petit Etabliffement à *Baroche*, ville fituée fur une montagne, à cinquante milles environ au Nord de Surate. Cette place étoit autrefois entourée de murailles, & paffoit pour très-forte, mais il y a longtems que les fortifications font ruinées. Il s'y fait cependant encore affez de Commerce, & ce font principalement les Agens des Anglois & des Hollandois qui le font. On dit qu'en dernier lieu les Anglois en ont retiré les leurs.

Corwar. Nous trouvons enfuite *Corvar*, & quoique ce ne foit qu'un petit Fort, l'Etabliffement que les Anglois y ont eft plus confidérable que le precedent. Il eft au quinzieme degré de Latitude Septentrionale, à fept lieues au Sud du *Cap Rama*, ou *Ramus*, ainfi que l'appellent les Anglois. Il y a un très-bon Port du coté méridional de la Baye, & une Riviere qui peut porter des Vaiffeaux de trois-cens tonneaux. Le Pays des environs eft fertile & beau: il eft vrai qu'en général il eft montueux & couvert de Bois; mais les vallées abondent en froment & en poivre, & les Bois font remplis de toutes fortes de bêtes fauves, & d'animaux fauvages. On y trouve des tigres, des loups, des fangliers, des daims, des élans, & du bétail fauvage d'une taille monftrueufe (*). On trouve auffi dans les Bois beaucoup de beaux oifeaux, des paons

(*) Le Pays de *Sund h Rajah* eft fi fameux pour la chaffe, qu'en 1681 M. *Limbourg* & un fils du Lord *Goring* firent le voyage de Vifiapour, pour jouir du plaifir de la chaffe dans toute fon étendue. Ils pafferent trois ans à *Corwar*, toujours occupés à chaffer, ils vécurent avec fplendeur, & enfin fe rembarquerent pour l'Angleterre. M. *Goring* mourut dans le voyage (1).

(1) *Hamilton* Vol. I. p. 263.

paons sauvages, des phaisans &c. La mer fournit de son côté toutes sortes de poissons.

SECTION VII.

Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

La Compagnie a ici un Chef & un Conseil pour avoir soin du Commerce, qui est principalement considérable pour le beau poivre que le Pays produit. La Loge est fortifiée de deux bastions, sur chacun desquels il y a neuf ou dix canons; & la Garnison consiste en trente Topasses outre les Anglois. Les Naturels respectent extrêmement le Président. Quand il va à la chasse, tout le peuple du voisinage l'accompagne: ils amenent leurs vassaux & leurs esclaves, qui ont des armes à feu, des lances & d'autres armes, & sont précédés d'une musique guerriere, de tambours, de hautbois & de trompettes. Quand le Général Mogol conquit la Province, & la soumit à *Aureng-Zeb*, il fit brûler la Maison des Anglois, pendant qu'ils dînoient avec lui. Cela obligea la Compagnie de faire bâtir le Fort, qui y est à-présent. L'Architecte ou l'Ingénieur a fait paroître peu de jugement dans le choix du lieu où il l'a bâti, qui est environ à une lieue de la mer; & l'accident arrivé en 1718, dont nous avons parlé, prouve combien il a eu tort.

Avant qu'*Aureng-Zeb* eût conquis le Visiapour, ce Pays fournissoit les plus belles *Betilles* ou Mousselines des Indes. La Compagnie en faisoit un grand commerce à *Corwar*, & y occupoit cinquante-mille ouvriers. Aussitôt que l'armée du Mogol fut entrée dans la Province, la licence du Soldat arreta tout travail. Ils pillerent les habitans, couperent les mousselines de la Compagnie sur le métier, & maltraiterent tellement les ouvriers qu'ils abandonnerent le Pays. Depuis ce tems-là le Commerce n'a pu tout-à-fait se rétablir dans l'état florissant où il étoit alors. Les Monnoyes & les Poids sont les mêmes qu'à Surate (*a*).

Tellichery.

Suit *Tellichery*, petit Etablissement de la Compagnie sur la Côte de Malabar. Il est sur les frontieres des Etats d'*Adda Rajah;* environné d'une muraille de pierre, & muni de canon. La Compagnie y tient toujours une Garnison de trente ou quarante hommes. L'endroit où est la Factorie, appartenoit ci-devant aux François. Ils laisserent subsister les murailles de terre d'un Fort qu'ils avoient élevé, & les Facteurs Anglois y ont demeuré quelque tems: mais il y a quelques années que la Compagnie y a fait de grandes dépenses à bâtir. Il nous est impossible de conjecturer, pourquoi elle a fait tant de dépense pour fortifier une place, qui ne protege ni les Vaisseaux, ni même les Magazins. Derriere le Fort est la ville, entourée d'une muraille de pierre, ce qui est nécessaire, la Compagnie ayant été pendant un tems dans une espece de guerre continuelle avec le *Nayer*. La querelle commença en 1703, mais si l'on est venu quelquefois aux mains, il y a eu si peu de sang répandu, que cette guerre ne vaut pas la peine qu'on en parle. Le *Nayer* prétend une espece de droit de tous les Vaisseaux qui déchargent dans ses Ports, mais souvent on paye ce droit au Chef Anglois, ce qui renouvelle la dispute entre lui & les *Nayers*. L'idolàtrie est la Religion dominante de la ville & du Pays; il y a cependant quelques Chretiens noirs, qui vivent sous la protection du Comptoir Anglois. Les Monnoyes sont des *Finams*, dont cinq

(*a*) *Hamilton* Vol. I. C. 23. *Lockyer* C. 9.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

cinq & demi font une Roupie ; trois *Roupies* font un *Sequin* ou *Maggerbée*. Les *Maggerbées*, les *Gubbers*, & les Ducats de *Venise* sont du même poids. Les premiers sont cependant d'un or plus pâle & moins pur, & n'ont gueres que les trois-quarts de la finesse des autres. Leurs poids sont des *Pollams*, dont vingt font un *Man*; vingt *Mans* font un *Candy*. Le *Man* pese vingt-huit livres & demie. Le principal Commerce de *Corwar* & des autres Etablissemens de la Côte de Malabar, consiste en poivre & en cardamome (*a*).

La Compagnie a un autre petit Fort à *Anjengo*, au huitieme degré, trente minutes de Latitude Septentrionale. C'est l'Etablissement le plus méridional qu'elle ait sur la Côte de Malabar. Le Fort est réguliérement bâti, ayant deux bastions, qui sont joints par une courtine, & sur lesquels il y a du canon, de même que sur une plate-forme du côté de la mer. Du côté de terre il est défendu par une Riviere large & profonde, qui après avoir fait le tour de la plus grande partie du Fort, va se jetter dans la mer un peu au Sud de la place. Cette Riviere seroit d'une grande utilité, si la barre avoit assez d'eau pour de grands Vaisseaux. La Compagnie a là un Chef & trois Conseillers, qui avec le Chirurgien & quelques Employés composent toute la Colonie. Le logement du Gouverneur est dans l'enceinte du Fort, il est couvert de feuilles de palmier & de nattes, d'ailleurs il est propre & même beau Cet Etablissement sert principalement pour le Commerce du poivre, qui n'est pas ici aussi bon que plus au Nord du côté de *Corwar*. Les uns l'attribuent à ce qu'on le cueille avant qu'il soit mûr, d'autres en rejettent la faute sur le climat & le terroir. Les Roupies sont la monnoye courante. On y a aussi des Sequins de Venise, des Gubbers, des Maggerbées & des Pagodes. Les poids sont comme ceux de *Tellichery* & de *Corwar* (*b*).

Fort Saint-David.

Parlons à présent du Fort *Saint-David*, qui, si l'on en excepte *Bombay*, est un Etablissement de plus d'importance qu'aucun de ceux dont il a été question jusqu'à présent. Il est à onze degrés, quarante minutes de Latitude Septentrionale. Il portoit autrefois le nom de *Tegapatan*, qu'il conserve encore sur quelques-unes des meilleures Cartes modernes, & entre autres dans l'*Atlas Universel* de M. *Roberts*. En 1686 un Prince Maharatte le vendit à M. *Elisée Yale* pour la Compagnie des Indes: il donna de la place & de ses dépendances quatre-vingt-dix-mille pagodes, somme que la Compagnie n'a pas sujet de regretter. Son territoire s'étend environ huit milles de long de la côte, & quatre milles dans les Pays, qui est agréable, sain, fertile, & arrosé de plusieurs Rivieres, qui contribuent à la force & à la beauté du Fort, & à la fertilité des terres voisines. Le Fort est régulier, bien pourvu d'artillerie, de munitions & d'une bonne Garnison, ce que le voisinage de Pondichery rend doublement nécessaire. D'ailleurs depuis qu'*Aureng Zeb* a conquis les Royaumes de Visiapour & de Golconde, un grand nombre de mécontens se sont retirés dans les montagnes, d'où il font des courses dans la campagne, ravageant, pillant & ruinant tout ce qu'ils trouvent; les Troupes du Mogol ne pouvant les tenir en bride, ou du moins

(*a*) Voy les Auteurs cités plus haut.

(*b*) *Salmon* Vol. I. p. 243.

moins les exterminer (*). Quand les Anglois acheterent le Fort *Saint-David*, les Hollandois avoient-là une petite Loge, qu'ils conservent encore. Ils trouvent chez les Anglois au Fort *Saint-David* & à *Madras* la sûreté & la protection qu'ils leur ont refusée à *Pouleron* & à *Amboine*. Il est vrai qu'ils n'y peuvent pas faire ouvertement Commerce sans payer un certain droit à la Compagnie Angloise. Cette Colonie fournit quantité de toiles de coton, brunes, blanches, bleues & d'autres couleurs, des *Salompouris*, des *Moires*, des *Basins*, des *Gingans*, des *Succatons*; en un mot elle est le soutien du Fort *Saint-George*, qui sans elle feroit une pauvre figure pour le Commerce, nonobstant la proximité des Mines de diamans de Golconde. Quant aux monnoyes, aux poids, aux mœurs, à la Religion des habitans, aux productions & au climat, il n'y a gueres de différence entre ce qui a lieu ici & dans les autres endroits dont nous avons fait la description, & tout cela est à peu près sur le même pied qu'à *Madras*, dont nous allons parler (*a*).

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Description de Madras.

Madras ou le Fort *Saint-George*, ainsi qu'on l'appelle communément du nom du Fort que la Compagnie y a, est au treizieme degré, trente minutes de Latitude Septentrionale, & au quatre-vingtieme de Longitude, bienque quelques Géographes le placent fautivement au quatre-vingt-quinzieme. Les Gens du Pays l'appellent *China Patam*. Cette place est environ à trois milles au Nord de *St. Thomé*, ancienne ville fameuse par les Légendes, & les contes fabuleux qu'on débite sur son sujet (†). Comme c'est un Etablissement de la derniere importance pour la Compagnie, tant à cause de sa force & de ses richesses que des cotons & des mousselines qui en viennent, nous croyons qu'on ne sera pas fâché d'en voir une description détaillée. Depuis quelques années *Madras* a considérablement augmenté, ce qui est aussi honorable & avantageux à la Compagnie, que satisfaisant pour le Gouverneur & le Conseil.

Cette ville est située dans un endroit uni & sablonneux, si proche de la mer

(*a*) *Hamilton's*, Hist. of the East Indies, Vol. I. C. 27.

(*) Ils penserent en 1698 à se rendre maîtres de la place par stratagême & par surprise, le Fort *Saint David* n'étant pas encore fortifié, comme il l'est à-présent. Comme la maniere dont ils s'y prirent a quelque chose de singulier, on ne sera pas fâché de la voir. Ils dirent à M. *Fraser*, qui étoit Gouverneur, que le Viceroi de Visiapour les envoyoit pour avoir soin des revenus recueillis à *Porto Novo*, & pour les transporter au Trésor à Visiapour; que craignant les Pirates Maharattes, ils le prioient de recevoir cet argent pour quelques jours dans le Fort: M. *Fraser* le leur accorda. Ils amenerent dix ou douze bœufs chargés de munitions au-lieu d'argent, conduits chacun par deux hommes, & escortés d'un corps de deux-cens. Le Gouverneur laissa entrer le prétendu trésor, mais eut la prudence d'obliger l'Escorte de passer la nuit dans un bôcage hors du Fort. Voyant leur coup manqué, ils tenterent la force, mais ils furent repoussés, & la conspiration se découvrit (1).

(†) On trouve ici dans l'Original une assez longue Note sur *St. Thomé*, que nous avons cru pouvoir supprimer, parcequ'on n'y trouve rien que l'on n'ait déja vu sur cette ville dans la Description de la Côte de Coromandel, dans le Tom. XIX. de cette Histoire. Rem. du Trad.

(1) *Hamilton* Vol. I.

SECTION VII. *Deſcription des Etabliſſemens de la Compagnie &c.*

mer que les murailles ont quelquefois couru riſque par la violence des vagues ; car la mer monte ici beaucoup plus haut, que dans aucun autre endroit de la Côte de Coromandel. Derriere la place il y a une Riviere d'eau ſalée, qui contribue à la défendre, mais qui empêche qu'il n'y ait des ſources d'eau douce, deſorte que les habitans ſont obligés d'envoyer à plus d'un mille pour avoir de l'eau potable. Dans le tems des pluies, la Mer menace de tout ruiner d'un côté, tandis que la Riviere fait appréhender de l'autre une inondation. Depuis le mois d'Avril juſqu'en Septembre la chaleur eſt brûlante, & ſans les briſes de mer qui humectent & rafraîchiſſent l'air, ce ſeroit un ſéjour inhabitable. C'eſt ce que l'on concevra plus aiſément par un détail circonſtancié de ſa ſituation. Elle eſt à quatre-mille-huit-cent milles à l'Orient de Londres, ainſi le Soleil s'y leve ſix heures plutôt que chez nous, & ſe couche environ quand nous avons midi. Il y a ſi peu de différence dans la longueur des jours, que l'on compte que le Soleil ſe leve & ſe couche à ſix heures, matin & ſoir.

On rapporte différemment pourquoi l'on a choiſi un ſi mauvais emplacement. Les uns diſent que celui que la Compagnie chargea, ſous le regne de *Charles II.* de bâtir un Fort ſur la Côte de Coromandel, choiſit cet endroit comme le plus propre à ruiner le Commerce des Portugais de *St. Thomé*. D'autres prétendent que le Chevalier *Guillaume Langhorne*, car c'eſt de lui qu'il s'agit, ne ſe conduiſit pas tant par des raiſons de politique, que parcequ'il vouloit être plus voiſin d'une Maîtreſſe qu'il avoit dans la Colonie Portugaiſe. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il ne pouvoit choiſir d'endroit moins propre à un Etabliſſement, & qui répondît moins aux intentions de ſes Maîtres. Autour de la ville le terroir eſt ſi mauvais, ſi ſec & ſi ſablonneux, qu'il ne produit pas un brin d'herbe de lui-même, & point de grain même par la culture. Les racines, les herbes & les légumes dont on a beſoin, viennent d'aſſez loin (*). En un mot rien de plus triſte que l'aſpect, rien de plus deſagréable & de plus incommode que la ſituation: nonobſtant tous ces deſavantages, c'eſt le principal Etabliſſement de la Compagnie, & après *Batavia* le plus riche Port Européen des Indes.

Le Fort eſt ſitué Nord-Nord-Eſt & Sud-Sud-Eſt au milieu de la *Ville blanche* ou Angloiſe. C'eſt un quarré régulier d'environ cent verges de chaque côté, bâti d'une pierre qu'on appelle pierre de fer, dont elle a la couleur. Il n'y a point de foſſé, & les murailles ſont voûtées & creuſes en dedans, ce qui diminue de leur force. Le Fort a deux portes à l'Eſt & à l'Ouëſt: cette derniere, qui eſt du côté de terre, eſt grande, & toujours gardée par deux files de Mouſquetaires, à droite & à gauche; l'autre, qui eſt

(*) On ne peut s'empêcher d'être ſurpris, que le Chevalier *Langhorne* n'ait pas choiſi *Cabelon*, à environ ſix lieues au Sud, où le terroir eſt fertile, l'eau bonne, & où il y a une pointe de rochers qui facilite l'abord aux chaloupes; au-lieu qu'à-préſent on eſt obligé de ſe ſervir de *Majooles*, ou de Barques plattes, mal-faites, à cauſe de la hauteur de la mer, & parcequ'elle briſe. *Paliacate*, où les Hollandois ont un Etabliſſement, auroit encore été un lieu propre ; la terre y eſt bonne de-même que l'eau, il y a une Riviere navigeable, & des bancs de ſable qui avancent trois lieues en mer, & rompent la violence des vagues.

est du côté de la mer, est petite, & n'est gardée que par une seule file de Soldats. Le soir on porte les clefs au Gouverneur, ou en son absence au premier Conseiller. La maison du Gouverneur est au centre; elle contient aussi le logement pour les autres Officiers de la Compagnie. C'est un assez beau bâtiment quarré. On monte aux premiers appartemens par dix ou douze degrés, & de-là par un autre escalier à la chambre du Conseil & au logement du Gouverneur.

Section VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

La *Ville blanche*, que les Européens occupent, a environ un quart de mille de long sur la moitié à peu près de large; le Capitaine *Hamilton* lui donne quatre-cens pas en longueur, & cent-cinquante en largeur. Au Nord du Fort il y a trois belles rues droites, & autant au Sud. Les maisons sont en forme de terrasse, bâties de brique, & enduites de plâtre fait de coquilles, impénétrable à la pluie. Les murailles sont épaisses, & les appartemens exhaussés, mais il y en a peu qui ayent plus d'une chambre de plein-pied, quoique quelques-unes en ayent en haut. Ce qui paroît particulier à ce Pays, c'est que les chambres hautes ont un pavé au-lieu de plancher. On peut juger par l'étendue de la ville, que le nombre des maisons n'est pas extraordinaire, & que les jardins & les cours ne sont pas vastes. Il y a à-la-vérité des jardins hors de la ville, & les cours ne sont pas de grand usage, les maisons étant la plupart contre la rue. A l'opposite de la porte occidentale du Fort, il y a des barraques pour loger les Soldats, & tout joignant un Hôpital commode, où ils sont bien soignés quand ils sont malades. De l'autre côté des barraques il y a une Monnoye, où la Compagnie fait frapper des especes d'or & d'argent. Au Nord du Fort on voit l'Eglise des Portugais, & au Sud celle des Anglois, qui est un joli bâtiment fort propre: il y a un assez bel autel, une galerie de bois en sculpture, & des orgues. Elle est pavée de marbre noir & blanc, les bancs sont réguliers, & elle est en tout claire, bien prise & aërée. Ce qui en diminue la beauté, mais la rend plus commode, c'est que les fenêtres ne sont point vitrées, ce qui y rendroit la chaleur insupportable; au-lieu que les brises rafraîchissantes ayant le passage libre, la rendent si fraîche, que l'on peut y faire ses dévotions sans être trop incommodé de la chaleur. Il y a encore un Hôtel de ville, où les Magistrats s'assemblent, & où l'on administre la justice. La ville est entourée d'une forte muraille de la même pierre dont le Fort est bâti; elle est défendue par des batteries, des bastions, des demi-lunes & des flancs; on y compte trois mortiers, & près de deux-cens pieces de canon, y compris ceux des ouvrages extérieurs, outre quelques pieces de campagne. Du côté de l'Oüest la Riviere coule tout autour, ce qui joint à une batterie fait sa seule défense de ce côté-là, la Riviere y est fort profonde (*). Au midi de la *Ville blanche* il y a un petit fauxbourg, qui n'est habité que des bateliers Noirs; ils n'ont que de mauvaises petites cabanes basses, qui ne méritent gueres le titre de maisons. Au-delà il y a une Garde avancée de Noirs, pour donner avis s'il y a quelque danger. En un mot,

(*) Nous n'avons point de lumieres particulieres sur les changemens que les François ont faits, mais il est certain qu'ils en ont fait.

SECTION VII. *Descrip-tion des Etablisse-mens de la Compagnie &c.*

mot, on ne peut gueres attaquer la place que du côté du Sud & du Nord; car du côté de la mer, la violence des vagues la met ſuffiſamment en ſûreté.

La *Ville noire*, qu'on appelle *Madras*, & quelquefois *Chine-Patam*, eſt habitée par des Gentils, des Mahométans, & des Chretiens des Indes, tels que les Arméniens & les Portugais; il y a auſſi des Juifs. Elle a été entourée de murailles du côté de terre, ſous le Gouvernement de M. *Pitt*. Appréhendant que le Général Mogol, qui étoit dans le Royaume de Golconde, ne vînt leur rendre viſite, il perſuada aux habitans de faire une petite contribution afin de fortifier la place, & pour mettre leurs perſonnes & leurs biens en ſûreté. La muraille qui eſt de brique, a dix-ſept pieds d'épaiſſeur, avec des baſtions placés à des diſtances convenables, ſelon les regles de la Fortification moderne. La ville a auſſi la Riviere à l'Ouëſt, & la Mer à l'Eſt. Au Nord on a tiré un canal de la Riviere à la mer, qui ſert de foſſé de ce côté-là. Cette ville a environ un mille & demi de circuit, & pourroit paſſer pour une place forte, s'il y avoit toujours une Garniſon ſuffiſante. Il eſt vrai que le malheur arrivé à la Compagnie dans la guerre précédente, avec la France, l'a rendue plus ſoigneuſe de pourvoir à ſa ſûreté. On a amélioré les fortifications, & il y a un Corps de troupes du Roi, outre celles de la Compagnie, en garniſon, au moins en tems de guerre; d'ailleurs les munitions de bouche & de guerre n'y manquent point, & l'on y a tout ce qui eſt néceſſaire pour ſa défenſe & ſa ſûreté. Les rues de la *Ville noire* ſont larges, quelques-unes ſont plantées d'arbres, ce qui eſt un grand ornement, & ſert en même tems à mettre à couvert des rayons brûlans du Soleil. Quelques-unes des maiſons ſont de brique; d'autres ſont de miſérables cabanes, ſans fenêtres au-dehors, ni meubles dans l'intérieur, à la réſerve des nattes & des tapis pour coucher. Elles ſont bâties de terre, & couververtes de chaume: les habitations des Indiens plus riches ſont conſtruites des mêmes matériaux, ils leur donnent généralement la même forme, il y a au haut un trou quarré pour donner du jour. Il y a devant leurs maiſons de petits portiques, & c'eſt-là qu'ils reçoivent les étrangers, qu'ils font rarement entrer dans leurs maiſons; ils s'y tiennent matin & ſoir pour recevoir leurs amis & pour faire leurs affaires.

La ville eſt en général fort peuplée: une de ces petites cabanes contient ſouvent une famille de ſept, huit ou dix perſonnes: avec tout cet extérieur pauvre il y a peu d'endroits où il y ait plus de richeſſes, & où les eſpeces circulent avec plus de rapidité. Le Bazar ou Marché eſt toujours rempli d'une foule de peuple, & on y fait un trafic immenſe, avec autant d'aiſance qu'à la Bourſe de Londres. En un mot les Habitans de cette ville n'ont de pauvre, de bas & de mal-propre que l'extérieur; l'intérieur eſt propre & decent, & ſi les ameublemens ne ſont pas riches, le Maître de la maiſon l'eſt. Il y a dans la *Ville noire* une Egliſe Arménienne, & quelques petites Pagodes ou Temples Indiens, deſſervis par un grand nombre de Prêtres, & des Filles de chœur. On les conſacre fort jeunes à la Religion, & elles paſſent une partie de leur tems à faire leurs fonctions, tandis qu'elles donnent le reſte à leurs galans de toute nation, couleur, & Religion. Elle font partie de l'équipage d'un Grand dans toutes les occaſions extraordinaires, &

lorſ-

lorsqu'il s'agit de faire figure. Autrefois le Gouverneur du Fort Saint-George avoit coutume d'en avoir cinquante à sa suite, avec la musique du Pays, quand il sortoit ; mais depuis quelques années ces Dames ne sont plus de la partie.

Outre la ville de Madras, la Compagnie possede plusieurs villages des environs, dont elle tire un revenu considérable : elle a acheté le tout du Roi de Golconde, avant que le Mogol eût acquis la Souveraineté de ce Pays. Elle a encore une maison & un jardin sur le Mont de St. Thomas. Au-delà de la *Ville noire* il y a l'espace d'un demi-mille des jardins remplis de cocos, de guaves, de mangos, d'oranges, & des fruits les plus exquis, que l'on achette pour une bagatelle, avec la permission de se promener dans les jardins.

Les privileges du Gouverneur sont en premier lieu, de pourvoir aux places qui viennent à vaquer dans l'Eglise Catholique de la *Ville blanche*, & il peut, comme le remarque M. *Hamilton*, être appellé le Légat *à latere* du Pape pour le spirituel. Conjointement avec le Conseil il est le Directeur suprême des affaires de la Compagnie. Ils disposent de tous les Emplois, infligent des peines à tous les Européens qui sont au service de la Compagnie, ils n'ont pourtant pas le droit de les faire mourir, ou de les priver de quelqu'un de leurs membres, & cependant on peut dire qu'ils ont le pouvoir de faire perdre la vie, puisqu'ils peuvent les condamner à un genre de peine, qui leur donne aussi sûrement, quoique plus lentement, la mort que la corde. Le Maire & des Echevins s'assemblent deux fois par semaine à l'Hôtel de ville, où les habitans Asiatiques plaident pour dettes, & poursuivent les procès qu'ils ont. Ceux que les Européens ont entre eux se décident communément par des Jurés, dans la Cour du Juge-Avocat, où il y a des Procureurs, des Sergens & des Baillifs. Il y a aussi des Juges à paix, qui tiennent leurs assises en de certains tems dans la *Ville noire*, & prononcent sur les affaires criminelles entre les habitans Indiens. Ils ne procedent point à la punition dans les cas de crimes capitaux, cependant il y a des exemples qu'ils ont fait couper les oreilles au coupable attaché au Pilori. Il y a aussi une Amirauté pour les affaires maritimes, & le Gouverneur permet quelquefois aux Officiers-Majors de tenir Conseil de guerre pour punir ceux qui sont en faute. Ceux qui sont coupables de crimes capitaux sont confinés dans ce qu'on appelle le *Cock-room*, qui est une prison aussi noire qu'un cachot, & aussi chaude qu'un bain, où on leur donne pour toute nourriture du riz & de l'eau. On les y enferme, dit-on, pour être envoyés en Europe, afin qu'on leur fasse leur procès, mais un peu de séjour dans ce lieu dispense de cette peine.

Mais le principal pouvoir du Gouverneur consiste, en ce qu'il s'attribue la prérogative d'annuller les sentences des Echevins, & même celles du Juge-Avocat. Comme la ville est ce qu'on appelle une *Corporation* en vertu d'une Patente, le Maire & les Echevins sont élus par les Bourgeois libres, mais on croit que le Gouverneur détermine généralement leur choix. Quoique la ville ait ses Loix & ses Statuts, qu'elle ait un Conseil dans les formes, où le Maire & les Echevins siegent en robe, avec leurs masses devant eux, quelques Pagodes placées à-propos où un message du Gouverneur font

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

aisément pencher la balance de la Justice. Par un Acte du Roi *George I.* la Compagnie peut donner au Gouverneur & au Conseil pouvoir de vie & de mort, quand il s'agit de Piraterie; ce qui a souvent de fâcheuses conséquences, parcequ'on fait passer d'autres fautes pour Piraterie. Cela donne au Gouverneur un injuste pouvoir sur les Marchands particuliers, & que trop d'occasions des satisfaire des ressentimens, qui doivent leur origine à l'intérêt, à la prévention & à des vues personnelles. En un mot le Gouvernement civil & militaire du Fort & des deux villes est en premier lieu entre les mains du Gouverneur, en second lieu en celles du Conseil, & ceux-ci le partagent aux Tribunaux subalternes, sur lesquels ils conservent toujours leur influence & leur autorité.

La plupart des Soldats sont traités durement, & il ne se passe gueres de jour que quelqu'un d'eux ne subisse quelque châtiment; le plus ordinaire est de les faire attacher à un poteau & de leur donner le fouët. Cela fait qu'ils haïssent & détestent le Gouvernement qu'ils doivent défendre, l'expérience ayant appris que ces châtimens serviles énervent le courage du Soldat. Il est vrai que la clôture perpétuelle où on les tient, n'ayant jamais la permission de sortir, fait qu'on peut les traiter en esclaves, & rend cette sorte de châtiment assez nécessaire. Jamais les inconvéniens de cette discipline severe ne parurent plus visiblement que dans le dernier siege de Madras. L'ennemi étant devant la place, & les Soldats voyant qu'on avoit besoin d'eux pour la défendre, se moquerent de l'ordre du Gouvernement & de la Discipline, & se livrerent à la licence la plus effrénée, dans un tems où il n'y avoit rien de plus dangereux. Un autre injustice dont les Soldats se plaignent avec raison, est que quand même ils auroient servi quarante ans, ils ne peuvent jamais obtenir leur congé: quelle différence entre ce procédé & celui des Romains! S'ils étoient assez hardis pour demander leur congé, ils n'auroient vraisemblablement à attendre que la prison.

Le Gouverneur est non seulement Président du Fort *Saint-George*, mais aussi de tous les autres Etablissemens de la Côte de Malabar & de celle de Coromandel, jusques dans l'Isle de Sumatra; car les Gouverneurs du Fort de *Marlborough* & des autres, ne sont proprement que des Lieutenans, qui reçoivent les ordres de lui. Nous avons appris que l'on a fait quelques nouveaux arrangemens par rapport à *Calcutte* & aux autres Etablissemens sur le Gange. Le Gouverneur est aussi Capitaine de la premiere Compagnie de Soldats. Jusqu'à ces derniers tems ceux qui avoient le titre de Capitaines n'étoient proprement que Lieutenans, & en avoient aussi la paye; mais la Compagnie a été obligée de faire du changement, n'y ayant aucun homme de mérite qui voulût entrer à son service. Durant quelque tems on a refusé aux Capitaines l'avantage de payer leurs Compagnies, on a été pourtant contraint aussi de le leur accorder; ensorte qu'à-présent la paye & les casuels d'une Compagnie vont à sept-cens Livres Sterling par an (*).

Bien

(*) La paye d'un Lieutenant est de quatorze Pagodes par mois, environ six Livres sterling, six schelings, plus ou moins selon le cours des Pagodes. Un Enseigne a quatre Livres, dix-neuf schelings; un Sergent deux Livres, cinq schelings; un Caporal & un Canon-

Bienque les appointemens du Gouverneur soient petits, n'allant qu'à trois-cens Livres sterling par an, le Commerce & les tours de bâton rendent cet Emploi fort lucratif. Quand il paroît en public on lui rend les mêmes honneurs qu'à un Prince Souverain. La Garde fait la parade, le tambour bat quand il passe, & cinquante ou soixante Noirs marchent devant lui. Son Palanquin est aussi escorté par des Soldats armés de mousquetons; une nombreuse suite de Domestiques l'accompagne, la musique du Pays & le son aigu des trompettes avertit de sa marche. Mais ce qu'il y a de plus fastueux, c'est qu'il y a des gens qui tiennent des éventails pour le rafraichir, & qui n'ont d'autre fonction que celle-là, & par cette raison ils le suivent toujours quand il fait des visites ou des promenades. On a cependant supprimé une grande partie de cette pompe, qui n'approche point de celle qu'on voit à Batavia.

Section VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

Le Conseil est composé des six plus anciens Marchands Européens, qui ont depuis cent jusqu'à quarante Livres sterling d'appointemens, suivant leur ancienneté. On rend à chacun de ces Messieurs des honneurs proportionnés au rang qu'il tiennent dans le Conseil, & tous sont fort supérieurs en dignité aux autres habitans. On les convoque deux ou trois fois par semaine, selon que les affaires le demandent, & que le Gouverneur le juge à-propos. Ils examinent, expédient & signent, ou leur font signer par leur Secretaire tous les Ordres, les Lettres générales, & les Comptes de la semaine.

Il y a encore deux premiers Marchands, qui ont chacun quarante Livres sterling par an, deux seconds Marchands qui en ont trente, cinq Facteurs, qui en ont quinze, & dix Ecrivains qui en ont cinq chacun. Ceux-ci dînent à la table de la Compagnie, & sont logés; ils s'avancent à leur tour, & font commerce s'ils peuvent amasser quelque chose; avec tout cela il n'y a pas de gens au monde qui gagnent leur pain avec plus de peine & de travail. La Compagnie entretient au Fort deux Chapelains, qui ont chacun cent Livres sterling par an, & une maison; on ne leur permet pas de faire commerce publiquement, avec cela il n'en revient que peu ou point qui n'ayent fait fortune. Le Chirurgien du Fort a quarante Livres sterling par an, d'ailleurs il a une infinité de moyens de faire sa bourse. Les appointemens du Juge-Avocat sont de cent Livres sterling; cette somme, jointe à ses autres émolumens, le met en état de vivre avec autant de splendeur que le Lord premier Juge d'Angleterre. La Compagnie a encore deux Officiers de Monnoye, qu'on nomme Maîtres Essayeurs, à chacun desquels elle donne cent-vingt Livres sterling par an. Ils font de l'or & de l'argent, qui vient d'Europe & d'ailleurs, des roupies, ce qui produit un gros gain à la Compa-

nonnier, une Livre, cinq Shellings; & un Soldat une Livre, deux Schelings, 10 d. un homme peut très-bien vivre avec cela, les vivres étant à grand marché. Il est toujours habillé proprement de coton, qui y abonde, & a son garçon qui le fait; car les Indiens sont charmés de mettre leurs enfans auprès des Anglois, pour qu'ils apprennent la Langue (1).

(1) Mémoires Particuliers.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

pagnie : ils frappent aussi des Pagodes, & toutes les Especes qui roulent dans la ville & dans le Pays, sortent de la Monnoye de Madras (*). Il y a sur la Roupie en caracteres Persans le nom du Mogol, l'année de son regne, & quelques-uns de ses titres.

Les droits d'entrée & de sortie forment peut-être une des branches les plus considérables des revenus de la Compagnie. Elle tire cinq pour cent de toutes les marchandises qui viennent par mer, outre trois, six ou douze *Finams* de surplus, selon l'importance de ce qui entre, qui se partagent entre l'Officier de la Douane, le premier Commis & le Receveur. Les marchandises courantes sont taxées à la discrétion du Douanier. Tout ce qui entre par la porte occidentale ou de terre, paye deux & demi pour cent, & en sortant par l'autre porte du côté de la mer, les mêmes choses payent encore autant. Il est vrai que les marchandises qui ont payé ainsi cinq pour cent, sont exemptes de droits dans tous les autres Forts de la Compagnie. Nous avons entendu estimer ce revenu à cinquante-mille Pagodes par an, & celui qu'on tire des marchandises qui entrent par terre à quinze mille. La Compagnie a un autre revenu, qu'elle tire du droit d'ancrage, suivant la grandeur des Batimens ; les Vaisseaux Hollandois en sont exempts, mais nous n'avons jamais pu savoir par quelle raison. Les Vaisseaux au-dessous de cent tonneaux payent depuis dix-huit *Finams* jusqu'à cinq Pagodes : ceux de cent tonneaux & au-dessus depuis cinq jusqu'à neuf Pagodes. Les Bâtimens du Pays payent autant pour les passeports que pour le droit d'ancrage, ce qui est un revenant-bon du Secretaire ; mais nous croyons qu'il n'en reçoit à-présent qu'un quart, & que le reste entre dans les coffres de la Compagnie.

La Compagnie a d'ailleurs plusieurs autres petits revenus, qu'elle afferme très-avantageusement. Les droits sur le tabac & le bétel sont considérables. On

(*) Il faut remarquer qu'ici, comme dans la plupart des Etablissemens d'Orient, le prix de l'or hausse & baisse, selon que l'argent est abondant ou rare. La Pagode, par exemple, monte de 7 Shellings 10 d. jusqu'à 9 Shelings. C'est une monnoye d'or, qui vaut huit Livres dix sols de France. Il y a d'autres Pagodes, comme d'*Allumgeer*, de *Negapatam*, de *Palicate* &c. qui valent un demi pour cent de moins que celles de Madras. L'*Allumgeer* est le plus rare ; & comme elle n'a pas le poids, on préfere les autres. La Compagnie ne fait point battre des *Finams* ; trente-six font dans le cours ordinaire une Pagode, mais au marché on en donne bien 36½ & souvent plus. Ils sont de la finesse des écus. Les Roupies qu'on frappe dans la monnoye de la Compagnie valent trois ou quatre pour cent plus que les autres, & il est d'usage dans tous les payemens d'en compter 326 pour cent Pagodes, lorsqu'on en compte 338 des autres. On donne pour dix Pagodes quinze écus & demi. Les Roupies mêlées sont les plus communes, mais les unes ni les autres ne se donnent en payement sur un pied fixe, la valeur varie suivant la quantité d'argent qu'il y a.

Les Poids sont les suivans. Dix *Pagodes* font un *Pollam* ; quarante *Pollams* un *Viss*, ou trois Livres & demie Angloises ; huit *Viss* un *Man*, & vingt *Man* un *Candy* ou cinq-cens livres. Pour les choses liquides, une Mesure fait une Pinte & demie, huit Mesures un *Mercal*, quatre-cens *Mercals* un *Garce*. Pour les choses seches, il y a le *Covel* qui est de 18¾ pouces. Pour ce qui est de la maniere de compter par nombres composés elle est bornée ; nous ne connoissons que le *Corge*, qui fait vingt, de même que *Score* exprime ce nombre en Anglois.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

On en laisse la ferme de même que celle de l'arack aux Marchands Noirs, qui en payent plus de vingt-mille Pagodes par an. Comme le tabac, le bétel & l'arack se consomment principalement dans la *Ville noire*, il faut qu'elle soit extrêmement peuplée.

Nous finirons cette description de Madras, en disant un mot de quelques bons Etablissemens, qui par les abus & la mauvaise direction n'ont pas répondu au but de leur fondation. Il y a au Fort *Saint-George* une Ecole publique, où des enfans apprennent à lire & à écrire. Elle a une Bibliotheque, principalement de Livres de Théologie, qu'on estime quatre-cens-trente-huit Livres sterling. L'Eglise a un fonds de quatre-cens Livres sterling, que l'on place ordinairement à dix pour cent d'intérêt, qui s'employe en réparations & en charités. Comme ces dépenses absorbent rarement tout l'intérêt, le surplus sert à grossir le capital; ce qui joint à une Collecte qui se fait annuellement, monte à une jolie somme. Les enfans orphelins de parens qui ont du bien, sont souvent confiés aux soins de ceux qui sont chargés de ce qui regarde l'Eglise. On compte que leur bien est plus en sûreté qu'entre les mains de particuliers; l'expérience néanmoins de ce qui se passe en Europe, donne lieu de penser que des Tuteurs publics ne sont pas plus consciencieux que les particuliers; on a même souvent cru le contraire. On met le bien des enfans à intérêt, qui est à-présent de dix pour cent, c'est ce qui sert à leur entretien & à leur éducation; quand ils sont en âge on leur remet le capital avec le surplus de l'intérêt. Quand il ne se trouve point de Testament après le décès de quelqu'un, le Gouverneur & le Conseil prennent soin des effets, & en tiennent compte aux héritiers soit en Europe, soit en Asie. Il y a aussi un College, mais comme on n'y étudie aucun Art ni aucune Science, il n'en a que le nom. Nous ne pouvons nous empecher d'être surpris que la Compagnie n'y fasse pas cultiver les Mathématiques & l'Astronomie. Rien ne contribueroit plus à faire estimer ses Agens des Princes de l'Asie, & ne lui donneroit plus moyen de s'établir à la Chine, que la connoissance de ces Sciences. Les Jésuites en ont fait l'expérience, ayant obtenu de beaux privileges par une connoissance assez superficielle de la Géométrie pratique & de l'Astronomie. Le loisir qu'ont plusieurs des Employés de la Compagnie &, des circonstances où ils se trouvent, favoriseroient beaucoup le progrès de ces études. La longueur des voyages, le changement de climat, la sérénité du ciel, la nécessité où ils sont d'entendre l'Arithmétique, les principes de la Géométrie, de la Navigation & de la Géographie, tout concourt à fournir les plus belles occasions d'avancer les Arts & les Sciences. Mais ils semblent n'avoir en vue que de gagner de l'argent, en quoi on ne doit point les blâmer, vu le prix qu'on y met dans leur patrie, où il est la source de l'honneur, de l'estime & du crédit.

Quoique cette Description de Madras soit déja longue, nous ne devons pas la finir, sans toucher quelque chose du Commerce. Il s'étend dans tous les Pays à l'Orient du Cap de Bonne-Espérance. Celui de la Chine étoit autrefois un des plus grands, à cause des retours en or, & en marchandises fines; mais la Compagnie la réduit à rien en envoyant des Vaisseaux directe-

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

tement d'Angleterre à la Chine. Le Voyage de *Manille*, sous Pavillon Arménien, est très-profitable. On envoye tous les ans des Vaisseaux à *Batavia*, sur les Côtes de *Java*, à *Janore*, *Malacca*, *Bengale*, *Quedah*, au *Pégu*, à *Arracan*, dans les Ports d'*Achen*, de *Priaman*, *Bencouli*, *Bantall* & *Indrapour*. Les plus gros Vaisseaux vont à *Mocha*, à *Surate* & dans les autres Ports de Perse & des Indes (*) avec des marchandises de Bengale & de la Chine: ils touchent en divers endroits de la Côte de Malabar, pour charger du poivre, des noix de cocos, du bled, du cardamome & d'autres drogues. Mais le grand avantage de Madras, & ce qui y a attiré un grand concours d'habitans, c'est le voisinage des Mines de diamans de Golconde, qui sont à huit journées de la ville. Quand quelqu'un va aux mines pour trafiquer, la coutume est qu'il donne connoissance aux Officiers du Mogol de son dessein, après avoir choisi un endroit pour creuser. Quand il a payé le terrein, on l'entoure d'abord & on y met des gardes. Toutes les pierres qui pesent au-delà de soixante grains appartiennent à l'Empereur, & il y va de la vie de frauder sur cet article. Les uns s'enrichissent, tandis que d'autres perdent leur argent, leur tems & leurs peines (†).

Sui-

(*) Ce qui vient de Perse pour Madras doit descendre le Gange, au moins pour prendre le chemin le plus court, & les Comptoirs Anglois dans le Bengale se sont emparés de ce Commerce. Elle n'a jamais fait commerce à Mocha, en manufactures & productions de la Côte de Coromandel, avant l'année 1713. C'est aujourd'hui le Fort *Saint-David* qui fournit ce Port. En un mot on croit que le Commerce de Madras décheoit, ce que quelques-uns attribuent aux desagrémens & aux vexations auxquelles les Marchands sont exposés. Il est évident que l'influence du Gouverneur, même dans les ventes publiques, est pernicieuse: c'est un crime d'enchérir sur les commissions qu'il donne, & ceux qui ont le courage de le faire, ont généralement sujet de se repentir de leur témérité (1).

(†) La relation suivante des Mines de diamans pourra faire plaisir à quelques-uns de nos Lecteurs. Celles du Royaume de Golconde sur la Côte de Coromandel sont communément dans le voisinage des montagnes escarpées, c'est aux environs de ces montagnes que sont les endroits où se trouvent ces pierres précieuses. On sait que Golconde & Visiapour ont assez de mines pour fournir le Monde entier de diamans, mais pour en soutenir le prix le Souverain ne permet de fouiller qu'en de certains endroits. Il y a environ vingt-trois mines dans le Royaume de Golconde. Celle de *Quolure* a été la premiere ouverte. La terre y est jaunâtre, & remplie de petites pierres molles. Les diamans sont dispersés çà & là à trois brasses de profondeur, bienqu'il y ait des gens qui s'imaginent faussement qu'on en trouve des veines suivies. Ce qui prouve le contraire, c'est que l'on creuse quelquefois le quart d'un Acre de terre, sans trouver un seul diamant pour se dédommager de son travail. Dans les endroits où la surface de la terre est couverte de grandes pierres, les diamans sont à une grande profondeur, mais ils sont de prix; parcequ'ils sont gros, pointus & de fort belle eau. La grosseur ordinaire est environ la sixieme partie d'un *Mangelin*, lequel pese quatre grains: on en trouve qui pesent depuis un jusqu'à vingt Mangelins, mais ils sont fort rares. Ceux qu'on tire de la mine de *Quolure* sont en général brillans & transparens, tirant un peu sur le verd, mais l'intérieur est parfaitement blanc. Cette mine est à peu près, sinon entierement épuisée.

Les mines de *Malabar*, de *Patteallam* & de *Codavillical*, sont d'une terre rougeâtre qui tire sur l'orange, & elle teint les habits des ouvriers. On y creuse environ à la profondeur de quatre brasses, & l'on trouve des pierres d'une eau parfaitement belle, & comme du cristal, mais elles sont plus petites que celles de l'autre mine, dont nous avons parlé.

(1) *Hamilton*, Vol. I. p. 3[illegible].

Section VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Suivant la derniere eftimation faite des habitans de Madras, il parut qu'il y avoit entre quatrevingt & quatrevingt-dix-mille habitans, tant dans la vil-

lé. Mais de toutes les mines du Royaume de Golconde celle de *Currure* eft la plus fameufe. La terre eft rougeâtre, & reffemble affez à celle des précédentes. On y a trouvé des diamans qui pefoient neuf onces *troy*. En général on y trouve des pierres bien faites, dont la fuperficie eft d'un verd pâle, mais blanches en dedans. Elles font rarement auffi petites que dans les autres mines, & on les réferve toutes pour le Souverain; au moins c'eft ce qui fe pratiquoit dans ces derniers tems.

Pas loin delà font les mines de *Lattawar* & de *Ganjeconto*, dans le même terroir que *Currure*, qui produifent des diamans de la même efpece. Ceux de *Lattawar* ont cependant le défaut d'être épais à un bout & minces à l'autre, comme une pierre à fufil: d'ailleurs elle ne le cedent à aucun autre pour la groffeur & la beauté La mine eft à peu près épuifée, & celle de *Ganjeconto* eft réfervée pour l'ufage du Mogol, celles de *J[illegible]agerne*, *Virai*, *Anantapolle*, *Pagalli*, & *Panwelli*, font toutes d'une terre rouge, & fourniffent bien de groffes pierres, qui fouvent font d'une eau verte. Elles font cependant fort recherchées, parcequ'elles font faines, bien faites, groffes, & n'ont point de taches. Mais les véritables mines, qui feules méritent ce nom, les autres n'étant proprement que des puits, font celles de *Wazergerre* & de *Munemurg*. Ici il faut percer des rochers fort hauts, & creufer quelquefois à la profondeur de quarante ou cinquante toifes. La furface des rochers eft d'une pierre ferme & friable, où les mineurs creufent un trou d'environ fix pieds de profondeur, avant que d'arriver à la croute minérale, qui reffemble à de la mine de fer. Ils rempliffent ce trou de bois, & y entretiennent pendant trois ou quatre jours un feu violent. Quand ils jugent que le terrein eft affez échauffé, ils éteignent le feu tout d'un coup en y jettant beaucoup d'eau froide. Ils s'imaginent amollir par-là la croute minérale. Quand elle eft refroidie, ils creufent autant qu'ils peuvent, & réiterent la même opération, jufqu'à qu'ils trouvent une veine de terre, qui s'étend ordinairement deux ou trois ftades fous le roc. Ils ôtent cette terre, & s'ils n'y trouvent rien, ils continuent à creufer jufqu'à ce qu'ils rencontrent l'eau. Ils fouillent la terre, & brifent foigneufement la croute minérale. C'eft-là que fe trouvent les diamans, qui font la plupart fort gros, n'y en ayant gueres qui ne pefent fix Mangelins. Les connoiffeurs fe plaignent de leur figure, mais ils conviennent qu'il n'y en a point dont l'eau foit plus belle. Comme les mineurs ignorent entierement l'ufage des machines pour tirer l'eau, ils font fouvent arrêtés, & hors d'état de pourfuivre leur travail.

La mine de *Malleburg* furpaffe toutes les autres pour la délicateffe de la figure, la beauté, & la tranfparence brillante des diamans. Il ne laiffe pas d'y en avoir beaucoup qui ont des veines, & qui font fendus, mais il n'y a gueres que les Jouailliers & les plus habiles ouvriers qui puiffent les connoître. Cette mine produit des pierres de différentes groffeurs, depuis le poids de dix ou douze dans un *Mangelin*, jufqu'à celui de fix ou fept Mangelins chacune. L'eau des environs eft fi malfaifante, qu'elle caufe à tous ceux qui en boivent, à l'exception des habitans du voifinage, des fievres & d'autres maladies aigues, qui conduifent promptement au tombeau A d'autres égards cette mine eft une des meilleures, la veine étant proche de la furface de la terre, deforte qu'on y fouille à peu de fraix & fans grand travail. On croit que ce qui contribue à rendre ce lieu mal-fain, indépendamment de la mauvaife qualité de l'eau, c'eft qu'il eft fitué dans un terrein bas & marécageux, environné de montagnes.

Il y a d'autres mines à *Livagamboot*, où l'on creufe de la même maniere qu'à *Wazergerre* & à *Munemurg*. Le roc y eft moins dur, mais la terre & les pierres qu'il produit font de la même efpece. *W[illegible]*, dans le voifinage de *Currure*, produit des diamans de la même groffeur, de la même figure & de la même eau que *Currure*. On ne travaille à cette mine que pour l'Empereur; elle a ceci de particulier, que les diamans fe trouvent dans une terre noire.

[illegible] produit des pierres de cinq ou fix dans un *Mangelin*, & d'autres qui pefent quinze ou feize Mangelins. On les trouve dans une terre fort rouge, qui tient fi forte-

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

ville que dans les villages de la dépendance de la Compagnie. Sur ce nombre il y a cinq-cens Européens dans Madras. La ville tire le riz de Ganjam & d'Orixa, sur la même côte; le bled de Surate & de Bengale; & le bois à brûler de l'Isle de Dise, proche de *Masulipatam*. Le Viceroi de la Côte offrit au Gouverneur du Fort Saint-George de lui faire présent de cette Isle, dont les habitans souhaittoient d'être sous la domination de la Compagnie. Mais le Gouverneur & le Conseil n'ayant pas accepté l'offre d'abord, le Viceroi & les Habitans changerent d'avis, & ne voulurent pas permettre qu'on y établît un Comptoir (*a*).

Masulipatam.

Passons aux autres Etablissemens de la Compagnie. Elle avoit autrefois un Comptoir à *Masulipatam*, & un autre à *Narsipour* pour les toiles peintes, mais on a abandonné l'un & l'autre, de même que la plupart des Etablissemens des Européens sur cette route, à cause des déraisonnables exactions des Rajah voisins. Les Anglois avoient aussi un Etablissement à *Angerang*, place située sur le bord d'une Riviere profonde, & fameuse pour les plus belles toiles peintes des Indes. Mais des raisons particulieres firent bientôt renoncer à cet Etablissement.

Vizagapatam.

La Compagnie avoit une Loge fortifiée à *Vizagapatam*, que les François ont prise peu après la malheureuse affaire de *Calcutte*. Il y avoit quatre bas-

(*a*) *Salmon*, *Lockyer*, Mém. *de la Bourdonnais*, Vol. I. *Hamilton*, &c.

tement au diamant, qu'elle semble lui donner sa couleur. Cette circonstance favorise l'hypothese de M. *Tournefort* touchant leur végétation, ou plutôt, qu'ils ont été d'abord sous une forme liquide. La plupart des pierres qu'on trouve ici ont une écorce épaisse & sombre, tirant sur le jaune, desorte qu'elles ont moins de feu que celles des autres mines. Il y en a peu ou point de *Melvillée*, qui ayent une écorce pure & cristaline. Elles ont encore le défaut de se fendre quand on les travaille, ou de se mettre en morceaux en se fendant. Quelques diamans dont la blancheur semble promettre, n'ont pas sitôt passé sur la roue, que cette apparence trompeuse disparoit, & que l'on apperçoit leur couleur jaune. Mais ce qui leur manque du côté de la qualité est compensé par le nombre, n'y ayant point de mine de Golconde qui fournisse une plus grande quantité de diamans.

On travaille à quinze ou vingt mines dans le *Visiapour*, autre Province de la domination du Grand-Mogol. Elles produisent des diamans, qui pour la figure, la grosseur, l'eau & toutes les autres qualités égalent ceux des mines de Golconde. Les gros diamans y sont à-la-vérité moins communs, & ils s'y trouvent généralement en moindre quantité; la matrice ou la terre est différente selon les mines; la maniere d'y travailler varie aussi, de même que celle de lever la terre. Dans l'une & l'autre Province les Mineurs, les Employés & les Marchands sont en général Gentils, n'y ayant aucun Mahométan qui s'applique à l'une ou à l'autre branche de ce Commerce. Les Marchands sont ordinairement des Banians de Guzerate, qui, il y a quelques générations, ont quitté leur Pays pour s'appliquer à une profession qui produit des profits immenses. Ils sont en correspondance avec leurs compatriotes de Madras, de Surate, de Goa & d'autres Ports de mer. Les Gouverneurs des mines sont aussi idolâtres. C'est un Bramine de *Feulinga* qui a la ferme de celles de Golconde; il s'accorde avec ceux qui veulent tenter fortune, & la condition est, que tous les diamans qui pesent plus d'une Pagode, ou neuf Mangelins, sont pour lui, pour l'usage du Roi, & tous les autres pour eux. La rigueur avec laquelle on punit dans Golconde les fraudes sur cet article, fait que ceux qui se sont saisis furtivement de quelque grosse pierre, se sauvent ailleurs, pour pouvoir s'en défaire (1).

(1) *Salmon* Vol. I. *Hamilton* Vol I. *Lockyer* passim. *Gnyon* Hist. des Ind. Orient. Vol. II.

bastions, montés de vingt ou trente pieces de canon. Cet Etablissement est sur la Côte de Coromandel, au dix-huitieme degré, quarante minutes de Latitude Septentrionale; il a l'avantage d'avoir une Riviere, mais dont la barre est un peu dangereuse. Le Pays des environs fournit des toiles de cotton de toute sorte de finesse, & les plus belles moussselines rayées ou *Doreas* de toutes les Indes. La seule chose qui peut empêcher cet Etablissement de fleurir, c'est le manque de fonds, la plupart des habitans n'étant rien moins que riches.

En 1709, ce Comptoir se trouva engagé dans une petite guerre avec le Nabob de *Chizcakul*. M. *Holcomb*, Chef de la Factorie, avoit emprunté du Prince de l'argent sur le crédit public. Etant mort, son Successeur refusa de rembourser le Nabob. Le Prince Indien s'adressa au Gouverneur du Fort Saint-George pour obtenir justice, mais la réponse n'ayant pas eté satisfaisante, il eut recours aux armes. A la fin la Compagnie accommoda l'affaire & termina la guerre, qui avoit duré fort longtems, presque sans qu'il y eùt de sang répandu (*).

Il y a plusieurs anciens Temples ou Pagodes aux environ de *Vizagapatam*. Il y en a un entre autres fort singulier sur une petite montagne proche de la Factorie. Les Indiens y adorent des singes, que l'on nourrit en grand nombre dans le Temple. Les Prêtres en ont soin, en préparant du riz bouilli pour cette troupe de Dieux. A l'heure des repas ils ne manquent pas de se rendre au Temple, & de manger ce que leurs adorateurs ont apprêté pour eux, après quoi ils se retirent en bon ordre dans les bois & dans les campagnes. On regarde comme un plus grand crime de tuer un de ces animaux que de tuer un homme.

Environ à douze lieues au Nord de *Cunnaca*, on trouve la ville de *Ballasore*, qui est à quatre lieues de la mer, sur le bord d'une Riviere au vingtieme degré quarante-cinq minutes de Latitude Septentrionale. Il y a dans la Riviere une barre dangereuse, assez connue de ceux qui navigent sur ces côtes par les naufrages de bien des Vaisseaux. On voit entre les Rivieres de

(*) L'avanture suivante mérite d'être rapportée. Aprés que la guerre fut finie, & que le Nabob fut retourné dans ses terres, il se rappella la maniere dont il avoit été traité par les Anglois du *Fort Saint-George* & de *Vizagapatam*. Jugeant qu'il ne pouvoit gueres se venger à force ouverte, il eut recours au stratagême suivant. Il vint, sans en donner avis, accompagné de cent chevaux à *Vizagapatam*, & entra dans la Loge avec vingt ou trente de ses gens, avant que le Chef Anglois en eût connoissance. On sonna l'allarme, & M. *Horden*, jeune homme résolu au service de la Compagnie, descendit promptement l'escalier avec un fusil & une bayonnette au bout. Il rencontra le Nabob au bas de l'escalier & lui mit le fusil sur l'estomac, en lui disant dans la Langue du Pays, qu'il étoit le bien venu; mais que si quelqu'un de ceux qui le suivoient avoit la hardiesse d'avancer, sa vie en répondroit. Déconcerté & surpris de la résolution & du courage du jeune Anglois, le Nabob s'arrêta pour se consulter, tandis que M. *Horden* lui tenoit toujours le bout du fusil sur l'estomac; & qu'un des gens du Chef Indien avoit la pointe d'un poignard contre le dos de l'Anglois; ils conférérent pendant une demi-heure dans cette position, & la conference finit enfin pacifiquement, le Nabob ayant pris le parti de se retirer tranquilement (1).

(1) *Hamilton*, Vol. I. p. 380.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

de *Cunnaca* & de *Ballasore* un banc de sable continu, sur lequel les tortues viennent pondre leurs œufs. On prend dans cette Baye un poisson très-délicat, nommé *Pamplée*; on en a un cent pour deux sols, & cependant on en a assez de deux pour faire son repas. Le Pays des environs est extraordinairement fertile, il produit presque sans culture du riz, du froment, d'autres grains, quantité de légumes, de l'anis, du cumin, de la coriandre, de la graine de carvi, du tabac, du beurre, de l'huile, & de la cire. Les manufactures de cotton sont des *Sanas*, des *Casses*, des *Basins* & des *Mallesmolles*; celles de soie & de soie mêlée de coton, sont des *Romales*, des *Gérisses*, & des *Longies*; & ils font d'une certaine herbe des *Gingans*, des *Pinatros*, & d'autres toiles pour exporter. Les Anglois, les Hollandois & les François ont des Loges à Ballasore; mais elles sont à-présent de peu d'importance, depuis que l'on s'est jetté du côté de la Riviere de *Hougly*.

La ville de Ballasore fait encore le Commerce des Maldives, qu'elle fournit de riz & d'autres productions du Pays; on en apporte en retour des *Coris* & du *Cayar* ou *Coyr* pour l'usage des Barques. Depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, qui est la saison propre à entrer dans la Baye de Bengale, cette ville fournit des Pilotes à tous les Vaisseaux pour remonter la Riviere de *Hougli*, & ils sont toujours aux gages des Européens. Nous terminerons cette description de *Ballasore*, en rapportant une coutume particuliere aux habitans de cette ville. Ils prennent un morceau de terre molle, qu'ils façonnent en forme de suppositoire, & le laissent sécher au Soleil jusqu'à la consistance de cire molle, & ensuite se le mettent dans le fondement. Ils prétendent que cela le rafraîchit. Cette opération se renouvelle tous les matins.

La Compagnie Angloise avoit ci-devant un Comptoir à *Pipely*, qui est sur une Riviere, que l'on croit être un bras du Gange, mais il a été abandonné par la même raison que celui de Ballasore. Le Pays n'est pas différent pour ce qui regarde les productions (*a*).

Description de Bengale.

En avançant huit lieues le long de la rive occidentale de la Riviere de *Hougly*, on trouve le *Ganga*, autre branche du Gange. Il est plus large, mais moins profond, que la Riviere de Hougly, & plus incommode pour la Navigation à cause des bancs de sable. On découvre un grand nombre de villages & de hameaux au-dessous de l'embouchure de cette Riviere, & bien plus encore dans les vastes campagnes qui s'étendent le long de celle de Hougly; mais on ne trouve aucune ville de quelque considération jusqu'à *Calcutte*, qui est le marché pour le bled, le beurre, l'huile, les grosses toiles, & d'autres marchandises. *Calcutte* & *Juanpardes* sont toutes deux situées sur des Rivieres profondes; celle de la premiere de ces villes court vers l'Est; l'autre passe derriere l'Isle de Hougly, & est véritablement une branche du Gange. Cette Riviere conduit à une place, nommée *Ruduagar*, célebre pour ses toiles de coton & ses mouchoirs de soie. On trouve aussi sur cette Riviere *Bassindri* & *Trasinddi* ou *Gergat* & *cotieng*, qui fournissent les meilleurs sucres de toutes les Indes. Un peu plus haut, sur le bord

(*a*) *Hamilton*, Vol. I. C. 31.

bord oriental de la Riviere de Hougly eſt *Ponjilli*, & environ une lieue au-delà *Calcutte* ou le *Fort William*, où la Compagnie a ſon plus grand Etabliſſement aprés le *Fort Saint-George*. Ce fut en l'année 1690 qu'on transporta-là la Factorie, dans le tems que M. *Channock* étoit Agent dans le Bengale. Ayant la liberté de faire un Etabliſſement en tel endroit qu'il voudroit ſur le bord de la Riviere plus bas que Hougly, il ſe détermina pour cet endroit-là, peut-être le plus mal-ſain qu'il pût choiſir (*). Le Fort eſt un quarré irrégulier, conſtruit de briques & d'un mortier qu'ils appellent *Puckah*, qui eſt une compoſition de brique pilée, de mélaſſe, & de chanvre coupé. Quand ce mortier eſt parfaitement ſec, il eſt dur & ſolide comme de la pierre, & tient fortement à la brique. La ville n'eſt pas plus réguliere que le Fort, les maiſons paroiſſant bâties au hazard, plutôt que diſpoſées avec ordre. Chacun bâtit comme il lui plait, ſelon ſon goût & ſa convenance, ſans s'embaraſſer de la ſymétrie. Les unes ſont ſur la même ligne que la rue, & d'autres en ſont ſéparées par un jardin; & il n'y en a pas deux qui ſe reſſemblent pour la poſition & pour la ſtructure.

SECTION VII. *Deſcription des Etabliſſemens de la Compagnie &c.*

A environ cinquante verges du Fort eſt l'Egliſe, bâtie par la pieuſe charité des Marchands, & les contributions des Mariniers Anglois. Quand le Miniſtre vient à mourir, ce qui arrive ſouvent par la malignité de l'air, un des jeunes Marchands officie en ſa place, & outre ſes appointemens ordinaires on lui donne cinquante Livres ſterling par an, pendant qu'il fait les fonctions de Miniſtre. La maiſon du Gouverneur, dans le Fort, paſſe pour la plus propre & la mieux bâtie qu'il y ait dans les Indes. Outre cela il y a dans le Fort des logemens commodes pour les Facteurs, les Ecrivains & les autres Employés de la Compagnie, ſans parler des Magazins. Il y a auſſi un bon Hôpital à *Calcutte*, qui y eſt fort néceſſaire, parceque l'on en a ſouvent beſoin. La Compagnie a encore un beau Jardin, qui fournit ceux qui ſont à ſon ſervice, d'herbages, de légumes & de fruits. Il y a dans ce jardin un baſſin bien pourvu de carpes, de mulets, & d'autres poiſſons. Tous les autres habitans de *Calcutte* jouiſſent des mêmes commodités, les proviſions de toute eſpece y étant bonnes & en abondance.

De l'autre côté de la Riviere, il y a des Baſſins pour carener & radouber les Vaiſſeaux. Les Arméniens y ont un beau jardin. Nous ne pouvons qu'admirer qu'on n'ait pas choiſi cet endroit-là pour s'y établir, puiſqu'il a tous les avantages de l'autre dans un degré ſupérieur. La Garniſon du *Fort William* eſt ordinairement de trois ou quatre-çens hommes. Il n'y a que quelques années qu'elle n'avoit gueres d'autre emploi que d'eſcorter la Flot-

(a) *Hamilton*, Vol. I. C. 31.

(*) Il y a à trois milles au Nord-Eſt un Lac d'eau ſalée, qui déborde dans les mois de Septembre & d'Octobre. Dans les mois de Novembre & de Décembre, quand les eaux ſont retirées, il reſte une prodigieuſe quantité de poiſſons à ſec, qui pourriſſent & infectent l'air, ce qui joint aux mauvaiſes exhalaiſons du vaſe & du terrein marécageux que le vent de Nord-Eſt porte au *Fort William*, y cauſe tous les ans une mortalité. *Hamilton* rapporte qu'en moins d'un an, de trois mille habitans il en mourut quatre-cens-ſoixante (1).

(1) *Hamilton*, Vol. II.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

Flotte de Patane, chargée du salpêtre, des étoffes, des soies crues & de l'opium de la Compagnie. Comme elle tenoit *Calcutte* en fief mouvant du Mogol, on n'appréhendoit point d'ennemis, mais une fâcheuse expérience a appris en dernier lieu, combien il y avoit peu de fonds à faire là-dessus. Sur quelque pied que les Anglois soient avec le Mogol, ils ne peuvent être trop sur leurs gardes, & trop attentifs à veiller sur les desseins des Rajahs voisins. Ces petits Princes, qui occupent les bords de la Riviere, prétendent un droit de toutes les marchandises qui passent sur leurs Terres, ou par leurs Etats le long de la Riviere. Ils ont même mis des Troupes sur pied pour le lever par force; mais jamais ils n'y ont réussi jusqu'à l'année 1757, lorsque la malheureuse Colonie de *Calcutte* fut prise & saccagée, & que plusieurs personnes de distinction & de mérite furent étouffées dans la prison noire.

Il n'y a presque point de Manufactures à *Calcutte*. Le Gouvernement, qui est fort arbitraire, décourage l'industrie & le travail, parcequ'il trouve en partie sa sûreté à tenir les Naturels dans la pauvreté. Si l'un d'eux a le malheur d'encourir la disgrace du moindre Anglois, il est exposé à être puni par l'amende, la prison, ou corporellement, en vertu de l'autorité de la Compagnie.

Toutes les Religions y sont tolérées, excepté le Presbytérianisme, car un Sectaire est l'homme le plus odieux à ceux qui commandent-là. Les Paiens ont la permission de porter leurs Idoles en pompe, mais on ne souffre point qu'un Presbytérien serve Dieu, si ce n'est en surplis. Les limites de la Colonie de la Compagnie sont marquées par des bornes à *Governapour* & à *Baruagul*, à six milles de distance l'une de l'autre; le Lac salé la borne du côté de terre. On compte qu'il y a environ quinze-mille ames dans ce district. Les revenus que la Compagnie en retire sont considérables, tant des terres, que des droits de Consulat, d'entrée & de sortie, que tous les Sujets de la Grande-Bretagne sont obligés de payer: car toutes les autres Nations ne payent rien.

Les Officiers Anglois & les Dames vivent splendidement au *Fort William*; on employe la matinée aux affaires, les après-dînées à se reposer, & les soirées à se divertir. Ils vont se promener à la campagne ou dans les jardins, en chaise & en palanquin, & sur l'eau dans des *Budgeros*, qui sont des Barques commodes, qui vont fort vîte à la rame. Ils prennent le plaisir de la pêche ou de la chasse aux sarcelles & autre gibier. Le soir on se voit familierement, à moins que l'orgueil & le faste n'y mettent obstacle, ce qui arrive souvent. Les femmes sur-tout y sont en guerre perpétuelle, se disputant à qui l'emportera pour la parure, la table & le rang. En un mot les hommes & les femmes ne s'accordent qu'à opprimer les naturels, & à s'enrichir par toutes sortes de voyes, en affectant toujours un air de dépense & de grandeur (*a*).

Hougly. Quoique la Compagnie n'ait pas proprement de Loge à *Hougly*, cependant, comme c'est le centre du Commerce de Bengale, il convient d'en donner une courte description. C'est une grande ville, mais mal batie, qui s'étend

(*a*) *Hamilton*, Vol. II. C. 33, 34. *Salmon*, p. 256.

s'étend deux milles le long de la Riviere. Il s'y fait un Commerce prodigieux: toutes les marchandises du dehors y abordent, de même que toutes celles de Bengale que l'on exporte. Cinquante ou soixante Vaisseaux y chargent tous les ans de riches cargaisons, sans parler de ce que de petits Vaisseaux portent dans les Pays voisins. Les Vaisseaux qui y portent le salpêtre de Patane, ont souvent cinquante verges de long sur cinq de large, & deux & demi de profondeur, & sont du port de deux-cens tonneaux. Ils descendent avec le courant au mois d'Octobre, mais ils ne remontent pendant plus de mille milles qu'à force d'hommes, de bœufs & de chevaux. Ce seroit passer les bornes que de faire l'énumération de toutes les marchandises qui viennent de Hougly; on en peut voir un grand nombre aux ventes de la Compagnie; mais ce sont les Vaisseaux des Indes qui emportent principalement l'opium, le poivre, les étoffes, le tabac & plusieurs autres sortes de marchandises. Nous terminerons ce qui regarde la Baye de Bengale, en observant que depuis la révolution de Siam, & l'expulsion des Anglois par leur propre imprudence, les affaires de la Compagnie ont été parfaitement rétablies, & qu'elle jouit à-présent du Commerce du Golphe de Bengale, depuis les embouchures du Gange jusqu'à l'extrémité du Promontoire de Malacca, sans qu'il lui en coûte rien pour des Etablissemens, des Forts ou des Loges.

Section VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

Etablissemens dans l'Isle de Sumatra.

La Compagnie a deux bons Etablissemens dans l'Isle de *Sumatra*, le *Fort Marlborough* & *Sillebar*, outre les Facteurs qui résident à *Achen*. Le Commerce des Anglois dans cette Isle est d'ancienne date, comme on le voit par les Traités de Commerce conclus entre la Reine *Elizabeth* & la Reine d'*Achen*. Depuis ce tems-là les privileges ont été fort augmentés par la judicieuse conduite de M. *Grey*, Chef des Etablissemens Anglois de cette Isle. Voici les Articles qu'il a obtenus.

1. Les Anglois ont la liberté d'acheter, de vendre, de troquer, de terrir à Achen, & d'en partir, comme il leur plait.

2. Ils ne payeront d'autre droit d'entrée ou de sortie, que le droit ordinaire de *Chap*: cérémonie en usage quand un Vaisseau entre dans la Riviere.

3. En cas de naufrage sur les côtes d'Achen, les habitans donneront tous les secours possibles, & rendront aux propriétaires tout ce que l'on pourra sauver; & aucun des gens de l'Equipage ne sera fait esclave, selon les loix du Pays.

4. Ils auront un terrein pour construire une maison & des magazins, & à leur départ ils pourront les vendre au meilleur prix qu'il sera possible.

5. Si quelqu'un vient à mourir, ses effets seront à la disposition du Chef de la Factorie.

6. Un Anglois en faute ne sera point sujet aux Loix du Royaume, mais ce sera le Chef Anglois qui lui fera son procès, & le punira selon qu'il le trouvera bon. Si quelqu'un des gens du Pays fait tort aux Anglois, on en fera d'abord justice selon l'exigence du cas.

7. On ne contraindra pas les Anglois à donner leurs marchandises contre leur gré, ni on ne pourra les leur rendre après avoir été vendues. On les paye-

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

payera d'abord, & on leur accordera l'assistance nécessaire pour le recouvrement de leurs dettes.

8. On ne prendra rien au nom du Roi ou de la Reine, à moins qu'on ne le paye argent comptant.

9. Les Anglois auront le libre exercice de la Religon Chretienne, & si quelqu'un des naturels se moque d'eux à cette occasion, il sera puni.

10. On n'accordera point de protection à aucun fugitif Anglois: & les Anglois de leur côté ne donneront point d'asyle à aucun naturel qui voudra se dérober à la rigueur des Loix.

11. Suivant la coutume, ils porteront annuellement leurs présens à la Cour.

12. Ils auront, comme auparavant, tout le bois de sapan du Royaume, à un Taël 4 M. S. par *Bahar.*

13. Les Marchands qui apporteront des marchandises sur les Vaisseaux Anglois, ne payeront point le *Savoa*, ou le cinquieme des droits, pourvu que le nombre des Vaisseaux ne passe pas celui de trois à chaque mousson.

14. Tous les Vaisseaux apporteront une Lettre du Chef du lieu d'où ils viendront, au Gouverneur de la ville, pour certifier qu'ils appartiennent à la Compagnie &c.

Tous ces Articles servent à confirmer & à amplifier les privileges accordés originairement aux Anglois, & nous croyons qu'ils subsistent encore.

Description de la ville d'Achen.

La ville d'*Achen*, Capitale du Royaume de ce nom, est située à l'extrémité du Nord-Ouëst de l'Isle, à cinq degrés trente minutes de Latitude Septentrionale, & c'est le Port le plus considérable de toute l'Isle. Elle est à environ une demi-lieue de la mer dans un terrein marécageux & environné de bois. C'est une ville ouverte, sans murailles ni fossé; le Palais du Roi, entouré d'un fossé, est au milieu. Il y a environ huit-mille maisons, qui sont la plupart sur des piliers de bois, pour les mettre à couvert des inondations & des vapeurs. La Compagnie y avoit autrefois une Loge, mais n'y trouvant pas son compte elle l'a abandonnée. Le Royaume d'*Achen* fournit principalement de la poudre d'or, du camphre, du bois de sapan, qu'on troque pour de l'opium, dont les Achenois sont fort avides, du riz, du salpêtre, des étoffes de coton & de soie &c. la poudre d'or qu'on en tire est peu de chose.

Quand un Vaisseau arrive, il faut s'adresser au *Shabander*, pour avoir la permission de négocier. Ceux qui descendent les premiers à terre, sont examinés au *Grand Quala*, ou à l'embouchure de la Riviere, par un Officier de la Garde, qui donne d'abord avis de leur arrivée à ses Supérieurs; ceux-ci sont chargés de recevoir le serment, dont on est convenu entre la Compagnie & le Souverain, par la médiation de M. *Grey*. Le prix courant de l'or à Achen étoit en 1704, Taël 7. 2. par *Buncal*. Le cours du change, deux Pagodes par Buncal, environ vingt-quatre Finams ou Fanons moins que l'or ne fait à la Monnoye.

En argent, quatorze-cens jusqu'à seize-cens *Cash* font un Mas, ou le tiers d'une Livre sterling; on en donne quinze-cens quand il s'agit de Comptes. Le quart d'un Mas fait un Copang, & seize Masses un Taël, qui est une monnoye imaginaire.

On

On trouve au marché de la chair de cabrit, de buffle, des poules, du poiſſon &c. Le camphre qu'on vend ici vient des Iſles de la Sonde. Il eſt généralement bon, mais le meilleur eſt en petites écailles, blanc & tranſparent, & il vaut environ ſix shellings 6 d. l'once. Le plus commun reſſemble à de gros ſable de mer, & ſe vend deux shellings 6 d. l'once.

Section VII. *Deſcription des Etabliſſemens de la Compagnie &c.*

Le Bézoar que l'on a ici ſe trouve dans le *Porc-daim*, c'eſt le nom qu'on lui donne. C'eſt un animal un peu plus gros qu'un lapin, qui a la tête comme celle d'un chien; les jambes & les pieds reſſemblent à celles du daim. Ce Bézoar vaut dix fois ſon peſant d'or. Il eſt d'un brun obſcur, l'écorce extérieure eſt molle; quand on l'a ôtée la couleur eſt plus foncée encore, avec des fibres par deſſous. Il nage ſur l'eau. On dit qu'il ſe trouve dans le jabot du pigeon de Nicobar des pierres qui égalent le meilleur Bézoar. On tire une autre ſorte de Bézoar du porc-épi, dont il porte le nom. Il eſt rougeâtre & plein de veines tranſparentes. Il n'a pas le goût amer du Bézoar *Siaca* dont nous avons parlé, ni ne nage ſur l'eau. Le Bézoar de Singe eſt d'un verd clair, plus uni que celui de Porc. Il y en a qui peſent une demi-once, qui vaut quarante ou cinquante Roupies ou environ trois Livres ſterling, 12 ſchellings, 6 d. Mais le Bézoar de Surate, qu'on nomme communément Bézoar de Singe, ſe vend pour ſix ou ſept Roupies l'once. Il eſt vrai qu'il y a des gens qui prétendent que les uns & les autres ne ſont qu'une compoſition, qui ne vaut pas le prix extraordinaire qu'on en donne; & c'eſt effectivement le ſentiment des plus habiles Médecins, qui ne mettent aucune différence entre le Bézoar & d'autres remedes qu'ils y ſubſtituent.

Le Poivre croît auſſi dans l'Iſle de Sumatra, & c'eſt ce qui fait la plus grande partie du Commerce de la Compagnie; les habitans le cultivent avec beaucoup de ſoin, cependant il n'eſt pas ſi bon qu'en d'autres lieux de la Côte des Indes. Quelques Auteurs aſſurent que ſi l'on en excepte le Japon & la Chine, il n'y a pas de Pays où il ſe trouve une plus grande quantité d'Or. Les Hollandois, qui occupent l'Iſle de *Java* dans le voiſinage, ont eu auſſi l'adreſſe de s'établir à *Sumatra*, où l'on dit qu'ils ſont maîtres d'une Mine d'or, mais elle ne leur produit pas grand profit (*a*). Il n'eſt pas douteux que notre Compagnie ne ſe conduiſe très-prudemment en ne s'appliquant point à la recherche de ce précieux métal, parcequ'elle n'ignore pas que le Commerce eſt la plus riche mine; ce que le Japon, la Chine & l'Eſpagne prouvent ſuffiſamment. Les deux premiers Empires ont négligé de fouiller la terre pour en tirer de l'or, qu'ils peuvent avoir à moins de frais & plus ſûrement par la voye du Commerce: l'Eſpagne a peu politiquement négligé le Commerce, pour creuſer les Mines de *Potoſi*, bienque de tous les Pays de l'Europe, l'Eſpagne même ſoit celui où demeure la moindre partie des immenſes richeſſes qui viennent du Mexique & du Pérou. L'induſtrie & l'œconomie ſont toujours les mines les plus abondantes, & elles ont conſtamment enrichi les Nations qui ont eu ſoin de les cultiver.

La

(*a*) *Hamilton* Vol. II. C. 41-43. *Salmon*, p. 256-275.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

La Compagnie fait que l'on ne peut travailler les Mines de Sumatra qu'à grands fraix, & au hazard de s'attirer la haine des Insulaires. Les Hollandois ont fourni la preuve qu'elle raisonne juste. Le seul moyen de tirer un parti avantageux du Commerce de l'Or, c'est celui que l'on a employé, savoir d'établir des Colonies dans l'Isle, de traiter les Insulaires d'une maniere honnête & civile, d'observer la justice la plus exacte dans toutes les affaires que l'on fait avec eux, & par-là de leur faire estimer les manieres des Européens. C'est-là, à notre avis, la meilleure méthode de leur faire rechercher les marchandises de l'Europe. Par-là on ne court pas le risque d'être obligé de s'assurer de l'obéissance de tant de Peuples sauvages avec une poignée de monde; on peut entretenir un Commerce qui attirera une grande quantité d'or en Europe, on fournira du pain à une infinité de pauvres dans le Pays, on procurera des richesses solides à l'Etat, & on encouragera la Navigation, les Arts & les Sciences & la véritable connoissance de la vie, & l'on formera une puissante Marine.

Sillebar. En passant par le Détroit de la Sonde à la Côte Occidentale de Sumatra, & delà tirant au Nord on trouve l'Etablissement Anglois de *Sillebar*. Il est sur une Baye, à l'entrée d'une grosse Riviere du même nom. Ce petit Comptoir, établi principalement pour le Commerce du Poivre, n'a rien de remarquable.

Bencouli *& le* Fort de Marlborough. A dix milles delà vers le Nord est *Bencouli*, où étoit le principal Etablissement des Anglois, avant qu'on l'eût transporté à une petite distance de-là au *Fort Marlborough*. On reconnoît *Bencouli* en mer à une haute Montagne mince, qu'on appelle le *Pain de sucre*, qui est à vingt milles dans le Pays. Il y a devant la ville une Isle, où les Vaisseaux viennent ordinairement jetter l'ancre; cette Isle forme avec la pointe de Sillebar, qui court deux ou trois lieues au Sud, une Baye large & commode. La ville, qui a environ deux milles de circuit, est principalement habitée par les gens du Pays, qui élevent leurs maisons sur des piliers de bambou, comme à Achen. Les Anglois, les Portugais & les Chinois ont leurs quartiers séparés. Les Chinois bâtissent à un étage à la mode de leurs Pays; les Anglois & les Portugais suivent celles du leur, mais ils sont obligés de se servir de bois au-lieu de brique & de pierre, à cause des fréquens tremblemens de terre auxquels le Pays est sujet. Comme la ville est dans un marais, les vapeurs nuisibles que la chaleur du Soleil attire, rendent l'air fort mal-sain pour les Européens. Il en périt tous les ans un grand nombre, & il y a de l'apparence que si l'on n'avoit pas choisi un endroit plus sain pour l'Etablissement de la Compagnie, il auroit fallu l'abandonner entierement. Nous avons déja parlé du nouveau Fort, ainsi il seroit inutile d'y revenir ici.

L'Isle de Ste. Hélene. La derniere place qui appartient à la Compagnie est l'Isle de *Sainte Hélene*, nom que lui ont donné les Portugais, qui la découvrirent les premiers en 1502, le jour de Sainte Hélene. Dans l'ordre Géographique, la description de cette Isle appartiendroit à l'Afrique; mais comme elle est à la Compagnie, & d'une grande utilité pour rafraîchir nos Vaisseaux, fatigués d'une aussi longue course que l'est celle depuis tous nos Etablissemens aux Indes, nous avons cru devoir en parler ici. Elle est au seizieme degré de Lati-

ti-

titude Auſtrale, à environ ſix-cens lieues au Nord-Oüeſt du Cap de Bonne-Eſpérance, environ à moitié le chemin entre le continent d'Afrique & celui de l'Amérique, mais plus proche du premier, dont elle n'eſt éloignée que d'environ douze-cens milles, & c'eſt ce qui fait qu'on la met au nombre des Iſles de l'Afrique (*).

Section VII. Deſcription des Etabliſſemens de la Compagnie &c.

Comme on a toujours un bon vent frais de Sud-Eſt depuis le Cap de Bonne-Eſpérance juſqu'à Ste. Hélene, on ne peut imaginer un voyage plus agréable: on le fait ordinairement en moins de trois ſemaines, ſans changer les voiles. Mais on doit regarder comme un des grands inconvéniens de la ſituation de cette Iſle, que les Vaiſſeaux qui vont aux Indes Orientales n'y peuvent toucher, & ſont obligés de faire une ſeule courſe depuis l'Iſle de Madere, ou au moins depuis les Canaries ou les Iſles du Cap Verd, où ils touchent rarement, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance. Les vents de Sud-Eſt, qui ſoufflent conſtamment dans ces mers, ne permettent pas d'y venir du Nord: un Vaiſſeau qui va d'Angleterre à Ste. Hélene, eſt obligé de gagner le Sud juſqu'au Cap, & de tourner de-là vers cette Iſle. Peut-être n'y a-t-on pas touché trois fois en venant directement de l'Europe, quoique cela puiſſe être arrivé par tempêtes ou par d'autres cauſes extraordinaires (†).

Lorſque les Portugais, ces fondateurs du Commerce & de la Navigation, découvrirent cette Iſle, ils y laiſſerent des cochons, des chevres & de la volaille, & ils y touchoient pour prendre des proviſions, de l'eau, & pour ſe rafraîchir en revenant des Indes Orientales, dont le voyage paſſoit en ce tems-là pour bien plus long & plus dangereux, que l'expérience & les progrès que l'on a fait dans les Sciences ne l'on rendu depuis; mais on n'a aucune certitude qu'il y ayent établi de Colonie, ce qui eſt pourtant aſſez vraiſem-

(*) *Mandelſlo* dans ſon Voyage aux Indes (1) dit, que cette Iſle eſt ſituée à ſeize degrés & douze minutes de Latitude Auſtrale, qu'elle eſt éloignée de la Côte d'Angole de trois-cens-cinquante lieues, du Bréſil de cinq-cens-dix, & du Cap de Bonne-Eſpérance de cinq-cens-cinquante. *Pyrard de Laval* la place au ſeizieme degré, & à ſix-cens-vingt lieues du Cap, au-lieu que *Roggeveen* la met à ſeize degrés, quinze minutes, à trois-cens cinquante lieues du Cap Auguſtin, la terre la plus voiſine. *Guillaume Funnel*, dans ſon Voyage, la met au ſeizieme degré, & à vingt-deux degrés de Longitude Oüeſt du Cap: le fameux *Candish* dit qu'elle eſt au quinzieme degré, quarante-huit minutes. La poſition que nous lui avons donnée tient le milieu entre ces opinions diſcordantes, & c'eſt auſſi celle qui a été déterminée par le fameux Mathématicien *Halley*.

(†) L'Auteur Anglois cite *Pyrard de Laval* extrait par *Harris*, mais ou *Harris* ou lui ont lu bien négligemment leurs Auteurs. Car 1. *Pyrard* dit formellement que l'Iſle de Ste. Hélene eſt au ſeizieme degré de Latitude Auſtrale & à ſix-cens lieues du Cap (2). Tout ce que l'on attribue dans le texte ne ſe trouve point dans la Relation du Voyage de *Roggeveen*, mais bien dans *Pyrard de Laval*, de-même que la note ſuivante qui regarde l'Hermite. La conjecture de notre Auteur, que les Portugais y ont peut-être établi une Colonie, eſt fauſſe, puiſque le Roi d'Eſpagne, alors maître du Portugal, avoit défendu d'y laiſſer d'autres perſonnes que des malades pour s'y rétablir (3). Rem. du Trad.

(1) Voyage de *Mandelſlo*, col. 669, 670. *Cit.* Tr. p. 190. Paris 1679, in 4to. *du Trad.*

(2) Voy. de *Pyrard de Laval*, P. I. p. 12. P.

(3) *Idem* p. 193. *Mandelſlo* l. c. col. 671.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

semblable, parcequ'on pouvoit alors préparer les rafraîchissemens pour l'arrivée des Vaisseaux. Ce qui semble fortifier cette opinion, c'est ce que dit le célebre Chef d'Escadre *Roggeveen*: c'est que les Portugais ayant perdu sur cette Isle un de leurs Vaisseaux, ils se servirent dans la suite des debris pour bâtir une Chapelle, qui quoiqu'entierement ruinée a donné son nom à la plus belle vallée de l'Isle, & l'une des plus belles qu'il y ait au Monde (*a*). Ce judicieux Chef d'Escadre dit encore, qu'outre les quadrupedes, les Portugais y laisserent des poules d'Inde, des perdrix, des faisans &c. qui fourmillent dans les montagnes, & qu'ils y planterent des citronniers, des orangers, des grenadiers & d'autres fruits; tous ces arbres ont profité si extraordinairement par la bonté du climat, que l'on croiroit qu'ils sont dans leur terroir naturel (*). Cette Isle étoit entierement déserte quand les Hollandois en prirent possession, & l'on n'y trouva pas un seul Portugais, lorsqu'en 1660 les Anglois en devinrent les maîtres (†).

Après s'en être emparés, ils en demeurerent tranquilles possesseurs jusqu'en l'année 1673, que les Hollandois la leur enleverent par surprise, mais ils ne jouirent pas longtems de leur conquête: elle fut reprise peu de tems après par le brave Capitaine *Munden*, qui prit trois Vaisseaux des Indes Hollandois dans le Port, & chassa tous les Hollandois de l'Isle, & depuis ce tems-là les Anglois en sont demeurés en paisible possession. Dans cette occasion les Hollandois avoient fortifié le lieu du débarquement, & y avoient élevé des batteries de gros canon, pour empêcher une descente; mais les Anglois, qui connoissoient une petite Baye, où deux hommes de front seulement pouvoient grimper, gagnerent durant la nuit le haut du rocher, & parurent le lendemain matin derriere les batteries, ce qui consterna tellement les Hollandois qu'ils mirent les armes bas & se rendirent à discrétion. On a depuis fortifié cette petite Baye, & on a éleve une batterie de gros canon à son entrée: ensorte qu'à-présent l'Isle est parfaitement en sûreté, tant contre une attaque réguliere que contre les surprises.

Ste. Hélene a environ vingt-un milles de circuit, *Lockyer* lui en donne vingt, & le Capitaine *Funnel* dit qu'elle a huit lieues en longueur: le Pays est si haut qu'on la voit à la distance de vingt lieues. Ce n'est effectivement qu'un grand Rocher, perpendiculaire de tous côtés, comme un Château au milieu de l'Océan, dont les murs sont trop hauts pour entreprendre de les es-

(*a*) *Harris*, p. 312.

(*) Une fois, dit le même Auteur, un Hermite y fit sa demeure pendant quelques années, & il tuoit un nombre prodigieux de chevres, faisant commerce de leurs peaux avec les Vaisseaux Portugais; mais on le ramena en Portugal, aussi bien que quelques Noirs, qui s'étoient cachés dans les montagnes (1).

(†) *Cavendish* rapporte, dans sa curieuse Relation, que quand il aborda à cette Isle, il y trouva une Chapelle, avec une jolie chaussée qui y conduisoit. Elle étoit tapissée de toile peinte, il y avoit un Autel avec deux Calices & un Crucifix de pierre de taille sur une espece de table auprès. On voyoit sur l'Autel la Vierge Marie, l'Histoire du Crucifiement, & quelques autres peintures de l'Histoire Sainte dans un grand tableau, qui n'étoit pas mal fait (2).

(1) *De Laval*, ubi sup. *Cit. du Trad.* (2) *Harris*, p. 29.

eſcalader avec des echelles; il n'y a pas même le moindre ouverture, excepté en deux endroits; le premier eſt ce qu'on appelle la *Baye de la Chapelle*, qui eſt fortifie d'une batterie de cinquante gros canons, qui battent à fleur d'eau, & d'ailleurs il eſt defendu par les prodigieuſes vagues qui ſe briſent contre le rivage, ce qui ſeul, ſans autre defenſe, rend le debarquement difficile: la ſeconde ouverture eſt à la petite Baye, dont nous avons parlé, où deux ou trois hommes peuvent débarquer avec une petite chaloupe, mais qui eſt à-préſent inaccellible par la batterie qu'on y a élevée. Comme il n'y a que la Baye de la Chapelle où l'on puiſſe mouiller, il eſt aſſez incertain qu'on puiſſe toucher ici: car le vent étant toujours au Sud-Eſt, ſi un Vaiſſeau manque la Baye & paſſe au-delà, il a beaucoup de peine à regagner le Port.

Bienque cette Iſle paroiſſe de tous côtés un roc ſtérile, le ſommet eſt couvert d'une excellente terre d'un pied & demi de profondeur, qui produit toutes ſortes de grains, d'herbes, de fruits, d'herbages & de racines, le tout excellent & en grande abondance, pourvu que l'induſtrie des habitans ſeconde la Nature. En l'annee 1585, lorſque *Cavendish* y aborda, c'etoit un des endroits les plus délicieux de tout le Monde. La vallée, dit-il, où eſt la Chapelle, eſt des plus charmantes; elle eſt ſi remplie de beaux arbres, & de plantes utiles, qu'elle reſſemble à un jardin bien cultivé, où il y a de belles allees de citronniers, d'orangers, de grenadiers, de palmiers, de figuiers & d'autres arbres, chargés de fruits verds & murs & de fleurs en même tems. Rien n'égale le plaiſir que l'on goûte ſous ce délicieux ombrage, & le Paradis même ne peut le ſurpaſſer: une ſource d'eau claire comme du cryſtal, ſourd à quelque diſtance, & ſe partageant en un grand nombre de petits ruiſſeaux, arroſe toute la vallée, & rafraîchit les arbres & les plantes. En tout il n'y a pas un ſeul endroit de vuide; ce que la Nature n'a pas pourvu, l'Art y a ſuppléé, en imitant heureuſement ſes opérations. Tel etoit l'état de cette belle Iſle dans le tems que *Cavendish* fit le tour du Monde; & elle ſeroit encore admirable, ſi les Anglois s'y donnoient la moitie de la peine que les Hollandois ſe ſont donnée au Cap de Bonne-Eſpérance (*).

Quand

(*) Cette Iſle ſeroit ſans-contredit, après celle de *Tinian*, un des plus agréables endroits de tout l'Univers, & offriroit à un homme qui aimeroit à penſer, & ennuyé du tracas du grand monde, la retraite la plus charmante, ſi elle étoit plus étendue, habitée par des gens plus ſociables, & un peu plus voiſine du Continent, ou au moins plus fréquentée des Vaiſſeaux. L'air y eſt pur, tempéré & égal; l'eau y eſt belle, le terroir fertile, & les fruits de toute eſpece y abondent. Le Pays fournit des animaux & des oiſeaux, & la mer du poiſſon; il n'y a rien qu'on ne puiſſe s'y procurer aiſément par l'art, ſi l'on veut s'y bien prendre. Quand les Hollandois s'établirent au Cap de Bonne-Eſpérance, on ne peut rien imaginer de plus different de ce qu'il eſt à-préſent; mais ce Peuple prudent, qui en comprit l'importance, prit le parti de le cultiver, avec cette infatigable induſtrie, pour laquelle il eſt célebre, & juſtement eſtimé. Les difficultés qu'ils rencontrerent étoient ſans nombre; ils ne ſe rebuterent pourtant point, & continuerent à travailler avec tant d'application, que d'un deſert aride & mépriſable ils en ont fait, à force de travail, un des plus beaux Etabliſſemens de notre Globe, & ont prouvé que nombre de maximes reçues alors ſur l'Art de planter, ſont abſolument fauſſes. Entre autres on avoit

SECTION VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

Quand on a monté les rochers qui bordent l'Isle jusqu'au rivage, le Pays est fort diversifié par des montagnes & des vallées, les premieres couvertes naturellement de toutes sortes d'herbes, & les autres ornées de belles Plantations d'arbres fruitiers, & de jardins, parmi lesquels sont dispersées les maisons des habitans; on voit des troupeaux paître dans les campagnes, les uns s'engraissent pour fournir les Vaisseaux, & les autres donnent du lait pour faire du beurre & du fromage; & la perspective est des plus agréables. Bien-qu'il n'y ait pas de Pays au Monde où les campagnes soient couvertes de plus beaux bleds, telle est néanmoins l'indolence ou l'ignorance des habitans, car on ne peut l'attribuer à la qualité du climat, qu'ils manquent de pain au milieu de cette abondance, & que les rats, dont il y a une quantité prodigieuse, désolent & ruinent tout, comme les sauterelles font en d'autres Pays; c'est-là cependant un mal auquel il y auroit moyen de remédier, de même qu'à la disette de vin, que les Vaisseaux de la Compagnie leur portent aussi bien que de la farine & de la dreche.

Comme l'Isle est trop sablonneuse & le sol trop peu profond pour porter de grands arbres, elle manque fort de bois; & l'on envoye même d'Angleterre les maisons toutes faites; mais pour du petit bois on en a autant qu'il faut dans un climat aussi chaud. Il y a dans l'Isle entre deux & trois-cens familles Angloises, descendues d'Anglois, ou alliées à des Anglois. On a engagé aussi quelques François réfugiés à s'y établir, pour cultiver les vignes & faire du vin; en quoi ils n'ont point réussi. Chaque famille a sa maison & sa Plantation vers le haut de l'Isle, où ils ont soin de leur bétail, de leurs cochons, de leurs chevres, de leur volaille & de leurs jardins fruitiers & potagers, sans presque jamais venir au bourg, qui est dans la vallée de la Chapelle, sinon une fois par semaine pour se rendre à l'Eglise, ou quand il arrive des Vaisseaux: c'est alors que toutes les maisons de la vallée deviennent des Cabarets de *punch* ou des Hôtelleries pour loger les nouveaux hôtes, à qui les habitans vendent leurs cochons, leurs poules & leurs fruits, pour de la farine, du vin, & autres denrées dont ils ont besoin, qui doivent

souvent dit, & regardé comme impossible, que les vignes pussent réussir dans un pareil climat, au moins assez parfaitement pour faire du vin; & cependant ils ont fait voir, que le Cap peut produire des vins, non seulement aussi bons que ceux d'Espagne, de Portugal & de France, mais meilleurs pour la qualité que plusieurs de ces Pays-là, & qui égalent les meilleurs au sentiment de bien des personnes. Les vins rouges & blancs du Cap sont moëlleux, agréables & sains, quand on les garde le tems qu'il faut, sur-tout les derniers, dont les curieux font grand cas. L'industrie des Hollandois, & l'état où ils ont mis les choses, invitent les Vaisseaux Anglois & François à aborder au Cap, & c'est peut-être la raison qui empêche la Compagnie de prendre autant de soin & de retirer autant d'avantage de l'Isle de Ste. Hélene, qu'elle le pourroit: cela marque aussi le génie différent & la disposition naturelle des Anglois & des Hollandois; car si le Cap eût été entre les mains de notre Compagnie, il n'est pas probable qu'on y eût fait la moitié de ce que les Hollandois ont exécuté; & si l'Isle de Ste. Hélene étoit entre leurs mains, ils ne souffriroient pas que les habitans manquassent de pain, & dépendissent pour avoir du vin, du secours incertain des Vaisseaux, comme ils font à-présent. Au moins auroient-ils trouvé moyen d'exterminer les rats, qui y sont dans une quantité inconcevable, & qui à la honte & au dommage de la Compagnie dévorent tout ce que la terre produit.

vent cependant entrer auparavant dans le magazin de la Compagnie. Les marchandises que la Compagnie y porte sont ordinairement des vins du Cap, d'Europe & des Canaries, de l'eau de vie, de l'arrack de Batavia, de la biere, de la dreche, du sucre, du thé, du caffé, des porcelaines, des ouvrages vernisses du Japon, des toiles, des cotons, des chitses, des mousselines, des rubans, des draps, & des etoffes de laine, & plusieurs autres sortes de choses, dont l'énumération seroit ennuyeuse.

Section VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

Le teint de ceux qui sont nés dans l'Isle est tout différent de celui des autres qui naissent dans les climats chauds; ils l'ont frais & rouge, avec toutes les marques d'une constitution saine & robuste, au-lieu que les blancs qui sont nés proche des Tropiques, ou entre les Tropiques, ont un air pâle, maladif & défait, sans avoir rien de ce melange de rouge & de blanc, que l'on voit dans les naturels de Ste. Hélene; ce que l'on peut attribuer aux causes suivantes. Ici ils vivent sur le haut des montagnes, où les brises de mer soufflent toujours, & rafraichissent l'air. Ils ont toujours des occupations propres à entretenir la santé, telles que sont l'Agriculture & le Jardinage. L'Isle n'a point de marais, qui infectent l'air, ni de Rivieres qui débordent, & laissent des eaux croupissantes, que la chaleur du soleil desseche en rendant l'air grossier, & chargé de vapeurs malignes; d'ailleurs l'air est rafraichi par d'agréables pluies, qui en temperent la chaleur. A quoi l'on peut ajouter, que les habitans font continuellement de l'exercice, à quoi la nature du terrein les oblige; car pour se rendre de la vallée de la Chapelle, à leurs Plantations, le chemin est si roide, qu'ils sont contraints de monter presque toujours, & de se servir d'une échelle dans un endroit, qui par cette raison s'appelle la montagne de l'échelle, & on ne peut l'éviter sans faire un détour de deux ou trois milles (*).

Quant au caractere des Habitans, la plupart des Auteurs en parlent comme du Peuple le plus heureux, le plus doux, & le plus hospitalier qu'il y ait au Monde (†). Quand on leur demande, s'ils ne seroient pas curieux de

(*) La plupart des Voyageurs qui ont abordé à Ste. Hélene ont bientôt éprouvé la bonté de l'air, & les effets salutaires des fruits & des herbages rafraîchissans, & de la pureté de l'eau. Les Equipages les plus mal-traités du scorbut, s'y sont rétablis parfaitement en si peu de tems, que cela paroit à peine croyable. *Pyrard de Laval*, toucha en 1601 à Ste. Hélene avec un Vaisseau dont l'Equipage étoit dans le plus triste état que l'on puisse imaginer, y ayant à peine un seul homme capable de faire la manœuvre, ou de marcher, tant ils étoient mangés du scorbut, & en neuf jours de tems ils se rétablirent entierement, reprirent de nouvelles forces, par le bon air & les rafraîchissemens qu'ils trouverent à Ste. Hélene.

(†) Il faut que les habitans ayent bien changé depuis qu'*Ovington* passa à Ste Hélene, car il n'en fait pas un portrait aussi avantageux que notre Auteur; „ l'esprit „ des habitans, *ait-il*, y est aussi peu cultivé que leurs campagnes, & leur mauvais na- „ turel fait qu'on peut les comparer à ces méchantes terres, qui ne portent que de mau- „ vaises herbes, & auxquelles la culture n'est pas capable de faire porter quelque chose „ de bon. Car quoique la Compagnie y ait envoyé un Ministre, à qui elle donne cent „ Livres sterling par an, outre ce qu'il doit recevoir des habitans, tous ses efforts & „ tou-

(1) Voy. de *Pyrard de Laval*, P. I. p. 12.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

de voir le Monde, dont ils entendent tant parler, & comment ils peuvent se résoudre à passer toute leur vie séparés du reste du genre humain, dans un morceau de terre qui a à peine sept lieues de tour? Ils répondent généralement, qu'ils ont en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie; qu'ils ne sont ni accablés par une excessive chaleur, ni incommodés du grand froid, mais qu'ils jouissent d'un agréable milieu entre l'une & l'autre; qu'ils vivent dans une sureté parfaite, n'ayant à craindre, ni ennemis, ni voleurs, ni bêtes sauvages, ni saisons facheuses, ni les effets tumultueux de l'ambition, & qu'ils jouissent d'une vigueur & d'une santé que rien n'altere; que s'ils n'ont pas parmi eux des gens extremement riches, ils sont aussi assez heureux pour n'avoir point de pauvres, & pour n'etre pas exposés d'un coté à l'oppression, & de l'autre aux miseres de l'humanité, qui sont les suites nécessaires de cette inégalité de fortune. Qu'il n'y a gueres parmi eux d'habitant qui ait plus de mille écus de bien, & qu'il en est peu qui n'en ayent au moins quatre-cens, desorte qu'ils ne sont pas obligés de travailler au-delà de ce qui est nécessaire à leur santé. Ainsi raisonne cet heureux Peuple, digne des premiers siecles. Ils ajoutent que s'ils se transportoient dans un autre Pays, leur petite fortune, qui leur suffit pour vivre ici dans l'abondance, suffiroit à peine pour les mettre à l'abri de l'indigence, & qu'ils seroient exposés à une infinité de risques, de peines, & de desagrémens, qui ne leur sont connus que par le rapport de leurs compatriotes. En effet, il n'y a qu'un seul mauvais côté dans leur situation, c'est qu'ils sont exposés à l'oppression de la part de leur Gouverneur, ce qui est arrivé quelquefois, mais assez rarement eu égard à la facilité que les Gouverneurs ont de le faire, & à cette corruption naturelle de l'esprit humain, qui croit s'élever en abaissant les autres, & qui mesure sa grandeur par l'avilissement de tout ce qui l'environne. Comme les habitans de Ste. Helene ne peuvent gueres porter leurs griefs devant ceux qui pourroient les redresser, il est étonnant qu'ils n'ayent pas été plus opprimés qu'ils ne l'ont été sous des Gouverneurs despotiques. C'est ce que l'on doit vraisemblablement attribuer aux mêmes causes, qui fournissent à un Gouverneur tant de moyens de troubler le bonheur de ceux qui lui sont soumis. Privé de toute communication avec le reste du genre-humain, il ne peut que faire réflexion que le bonheur est préférable à la grandeur, & qu'il ne peut etre heureux qu'en se conciliant l'amour de ceux à qui il commande. Autant que nous avons pu en être instruits, ils ont été gouvernés depuis bien longtems par des personnes équitables & impartiales, & tant qu'ils auront ce bonheur on pourra regarder Ste. Hélene comme un Paradis terrestre.

Il est vrai qu'un petit Ecrivain, qui a voulu faire parade de son esprit mal-fait aux dépens de la candeur, de la vérité & de la charité, a taxé les fem-

„ toutes ses exhortations n'ont pu les corriger, ni les obliger à vivre d'une maniere plus „ sage & plus réglée (1)". Voilà qui est bien différent de ce que dit notre Historien; j'ignore auquel des deux il faut s'en rapporter. REM. DU TRAD.

(1) Voy. de [illegible], T. I p. 99, 100.

femmes de cette Isle d'être peu reglées dans leurs mœurs, & d'avoir des galanteries avec les Officiers des Vaisseaux des Indes qui touchent ici, ce qui obscurcit bien le portrait que nous avons tracé plus haut; mais nous osons soutenir, que si cela est vrai de quelques-unes, la modestie, la chasteté & la simplicité de mœurs ne regnent en général nulle part parmi les personnes du sexe, comme à Ste. Helene (*). Il faut cependant avouer, qu'en supposant que les Dames y sont galantes, elles sont néanmoins aux autres égards très rigidement attachées aux principes de l'honneur: les libertés qu'une femme se permet à de certains égards, ne doit donc absolument de rien pour le reste de ses principes. Celles de Ste. Helene ne ressemblent point aux femmes galantes d'Europe, elles ont une rigide probité, & ne sont point interessées comme nos femmes à la mode. Elles paroissent partager le plaisir qu'elles donnent sans aucune vue d'intérêt, ce qui leur semble pouvoir pallier la perte de ce qui fait l'ornement du sexe.

SECTION VII.

Finissons cette Description de Ste. Helene. On voit proche de la vallée de la Chapelle, le Fort, où le Gouverneur fait sa résidence avec sa Garnison, mais elle est peu considérable, la situation de l'Isle faisant sa principale force. Le Gouverneur a toujours des sentinelles sur les plus hautes montagnes du coté du vent, qui quand ils découvrent des Vaisseaux, en donnent avis; on tire alors le canon, pour donner le signal à chacun de se trouver à son poste. Ainsi il est impossible à un Vaisseau d'approcher pendant la nuit sans avoir été apperçu la veille, & par conséquent sans que tout soit prêt à la recevoir. Cette précaution, dont toutes les Nations sont instruites, met les habitans à couvert de toute attaque, & procure à nos Mariniers la satisfaction de voir, qu'aussitot qu'ils sont à la rade, ils trouvent que tout ce qu'il faut pour les recevoir en amis est prêt.

Nous nous flattons qu'on nous pardonnera de nous être tant étendus sur une place aussi peu considérable, que l'on pourroit bien faire valoir d'une maniere honorable & avantageuse à la Compagnie. Nous espérons d'autant plus cette indulgence, que cette Isle est habitée par une des meilleures Colonies de nos compatriotes, qui conservent la candeur, l'hospitalité, la simplicité sans fard, & le bon cœur de nos ancetres, sans aucun mélange de cet orgueil & de cette profusion de leur postérite, qui dissipe des richesses

(*) „ Le principal Bourg ou la Capitale, dit *Lockyer*, est dans la vallée de la Chapelle; il peut y avoir quarante ou cinquante maisons rassemblées, dont les cabarets de *Punch* sont les principales, sur-tout quand il y a une ou deux jolies filles dans la maison, pour réjouir les mariniers: ce sont pour eux des objets charmans, quand elles se montrent sur les montagnes avec leurs tabliers blancs. Il y en a qui sont fort jolies, & assez bien mises pendant le séjour des Vaisseaux: mais aussitôt qu'ils sont partis, la scene change, elles savent grimper & descendre nuds pieds, comme si elles n'avoient jamais eu de chaussure:" Le même Auteur nous apprend „ que les habitans ont un bon nombre de Noirs, qu'ils employent aux travaux les plus serviles. Quand on les maltraite, ils s'enfuient, & se cachent des mois entiers dans les rochers; pendant le jour ils se tiennent clos & couverts, & la nuit ils courent de côté & d'autre pour attrapper des provisions; genre de vie pénible, mais qu'ils préferent à l'esclavage (1)."

(1) *Lockyer*, Account of India, p. 306.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

ses de Prince pour satisfaire les passions & la vanité d'un indigne mortel, sans faire rien d'utile à la Société, & qui réponde à la dignité de la Nature Humaine.

La Compagnie avoit autrefois divers Etablissemens sur les Côtes de la Chine, & dans le Royaume de Tonquin, mais ils ont tous été abandonnés. Elle y fait Commerce encore à-la-vérité, mais sans y avoir des Comptoirs. Elle avoit autrefois une Loge dans l'Isle de *Chusan*, lorsque le Commerce se faisoit à *Emouy*: delà il fut transportée à *Canton*, où il fleurissoit tellement il y a environ quarante ans, que les Anglois espéroient de devenir seuls maîtres de ce Commerce. Ces espérances furent ruinées par les gros droits que l'on mit sur le thé & sur les autres marchandises de la Chine. Cela donna lieu à la contrebande, ce qui fit tomber le Commerce de la Chine au-dessous de son prix naturel. Comme on a ôté une partie de ces droits, il y a de l'apparence que le Commerce est rétabli sur un pied convenable; cependant, si nous en jugeons par le prix exorbitant du thé en dernier lieu, il faut qu'il y ait encore quelque vice soit dans ce Commerce même, soit dans la maniere dont il est dirigé. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Gouvernement trouvera toujours qu'il y a de l'imprudence à charger beaucoup cette marchandise, parceque le revenu augmente à proportion que le prix du thé baisse. Si c'est-là à tout prendre un avantage, c'est ce que nous n'examinons point.

La Compagnie est en quelque façon absolument exclue du Commerce de Manille ou des Isles Philippines, au moins ouvertement. Les François disent qu'elle y négocie sous Pavillon Irlandois, mais ils doivent savoir ce que c'est que ce Pavillon, & de quel avantage il peut etre pour les Vaisseaux. Nous croyons que tout le Commerce qui se fait réellement à Manille, se fait sous Pavillon Maure, Arménien ou Portugais. La pratique des Espagnols sur cet article est sans exemple: le Commerce est libre, & de toutes les Nations il n'y a que les Anglois & les Hollandois d'exclus: precaution fort inutile, si les habitans trouvent leur intérêt à n'y avoir point d'égard. Les Anglois ne font pas l'ombre de Commerce au Japon, toutes les marchandises de ce puissant Empire que la Compagnie a, elle les tient de la seconde main, des Chinois & des Hollandois.

Nous terminerons l'Histoire de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, par quelques Remarques qui serviront d'introduction à l'Histoire du Commerce des autres Nations de l'Europe. D'abord il est remarquable qu'il n'y avoit pas de Pays plus fameux & moins connu chez les Anciens, que l'Inde. Rien de plus confus & de plus chimérique que les notions qu'on avoit de cette partie de notre Globe, quoiqu'elles fussent fondées sur la nature d'un Pays, que ses richesses & la quantité de productions de luxe avoient rendu celebre. Les relations populaires avoient donné un air de merveilleux a tout; les habitans étoient des géans, & les Rivieres étoient peuplees de monstres: fables que l'on crut dans les siecles les plus éclairés de la Grece & de Rome. Les Anciens étoient persuadés que la Nature n'avoit pas ouvert une plus abondante source de richesses que le Commerce des Indes, ayant accorde à cet heureux climat non seulement tout ce qui étoit ne-

Section VII. Description des Etablissemens de la Compagnie &c.

néceſſaire à la vie, mais tout ce qui pouvoit contribuer à l'aiſe & au luxe avec la derniere profuſion; c'eſt ce qui y attira les premiers Héros. Dans les tems fabuleux, *Bacchus* paſſe pour avoir le premier pénétré juſqu'aux Indes; c'eſt ſur ce théâtre qu'*Hercule* exerça ſa valeur; *Séſoſtris* viſita ces Pays juſqu'au Japon; & l'*Arabie* fut nommée *Heureuſe*, à cauſe de ſon Commerce avec les Indes. Mais les plus anciens monumens qu'on ait d'un Commerce par mer dans ces Pays éloignés, ſont ceux que fourniſſent les *Egyptiens* & les *Phéniciens*, ſur-tout les derniers, qui ſont la Nation commerçante la plus ancienne dont il ſoit fait mention dans les Annales du Monde (*a*). *Salomon*, le plus ſage des Rois, regarda ce Commerce comme le plus beau fleuron de ſa couronne, & il en tira des tréſors ſi immenſes, qu'ils rendirent ſon regne l'objet de l'admiration de tous les Peuples. Sous l'Empire des *Perſes*, les Phéniciens envoyoient leurs Flottes dans l'Océan Oriental; mais lorſque le deſpotiſme eut réduit ce Peuple dans l'eſclavage & chaſſé le Commerce de la Phénicie, *Alexandrie* devint la Foire des marchandiſes des Indes, *Alexandre* s'etant propoſé en la fondant, de faire fleurir le Commerce, projet véritablement digne du Conquérant du Monde.

Après avoir ſoumis la Perſe, ce Monarque forma trois projets, de la derniere importance à ſon Empire & à ſa gloire. Le premier, la découverte parfaite de la Mer d'Hyrcanie ou Caſpienne, la plus grande partie de ſes bords étant encore inconnue. Le ſecond, non moins grand & utile, c'étoit d'établir une puiſſante Marine dans l'Océan Indien; dans cette vue il ordonna de faire bâtir par les Phéniciens quarante-ſept grands Vaiſſeaux. Il ſe propoſoit de reconnoître avec cette Flotte les Côtes des Indes plus exactement que l'on n'avoit fait juſques-là; d'examiner en quels endroits on pourroit faire des Ports commodes; & enfin de ſe procurer une parfaite connoiſſance de la nature & de la valeur des productions des Indes. Son troiſieme projet étoit la conquête de l'Arabie, dont les motifs ne font rien à notre ſujet. C'eſt aux projets de ce Héros & de ce grand Politique, que les meilleurs Géographes, les Hiſtoriens les plus exacts, & les plus habiles Philoſophes de l'Antiquité avouent devoir les lumieres qu'ils ont eues ſur cette partie du Monde. Mais de toutes ſes expéditions, il n'y en a point de plus importante & de plus utile, que celle de *Néarque* ſon Amiral, qui ſortit de l'embouchure de l'Indus, & rentra dans la Perſe par celle de l'Euphrate (*). *Alexandre* ne vécut pas aſſez pour recueillir le fruit de ſes grands deſſeins, qui furent dans la ſuite ſoigneuſement pouſſés par quel-

(*a*) *D'Herbelot*, Bibl. Orient. paſſim. *Huet*, Hiſtoire du Commerce &c. des Anciens Ch. 55.

(*) *Néarque* dirigea non ſeulement ce voyage en perſonne, mais il en écrivit une Relation claire & exacte, qu'*Arrien* a conſervée en grande partie, dans ſon Hiſtoire de l'expédition d'*Alexandre*: *Strabon* & *Pline* la citent ſouvent, & les plus célebres Auteurs de l'Antiquité l'ont regardée comme la piece la plus autentique & la plus curieuſe qu'on eût en ce genre.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

quelques-uns de ses Successeurs, & sur-tout par les *Ptolémées*, qui éleverent *Alexandrie* au plus haut point de grandeur pour le Commerce (*).

Les richesses que ce Commerce attira en Egypte, & dont elle jouit pendant plusieurs siecles par le moyen de cette ville, furent tout-à-la-fois la cause de sa prospérité & de sa ruine, les Romains ayant été attirés par-là à vouloir partager un Commerce qui procuroit de si immenses trésors, & qui pouvoit si considérablement augmenter la puissance de leur Marine. On peut juger du cas que les Anciens faisoient de ce Commerce, par les précautions qu'ils prenoient contre tout ce qui pouvoit y donner atteinte. Après avoir remporté un nombre infini de victoires, & avoir fondé l'Empire le plus étendu qu'il y eut jamais, les Romains craignirent pendant quelque tems d'entreprendre ce Commerce, à cause des contes effrayans que faisoient les Marchands Arabes qui profitoient seuls des richesses qu'il produisoit; mais à la fin l'amour de l'or l'emporta sur les autres passions, & *Auguste* fit des tentatives pour ouvrir le Commerce avec les Indes; mais ni ceux de cet Empereur, ni les efforts de ses Successeurs ne purent établir ce Commerce directement.

Dans les commencemens que les Romains furent les maîtres de l'Egypte, on descendoit le Golphe Arabique jusqu'à un Port proche du Promontoire de *Sagre*, que *Ptolémée* met à quatorze degrés quarante minutes de Latitude. C'est sans-doute la pointe de la Cote d'Arabie que l'on appelle *le Cap Fartak*, que les meilleurs Geographes modernes placent à la meme Latitude. Delà les Vaisseaux gagnoient l'embouchure de l'Indus, c'est-à-dire l'Isle de *Pattala*, dont *Arrien* parle si souvent. On changea de cours dans la suite, un certain *Hypalus* ayant, sous le regne de l'Empereur Claude, decouvert un chemin plus court. Ce Navigateur ayant remarqué en quel tems les vents alisés soufloient, passa le Detroit à une fois, & se rendit à *Pattala* en traversant l'Océan des Indes: Navigation qui parut si extraordinaire, qu'on donna son nom au vent de Sud-Ouëst (*a*).

Avec le tems les Romains poussérent leurs découvertes, en quoi ils furent néanmoins perpétuellement traversés par les pirateries des Arabes; desorte qu'ils furent obligés d'embarquer sur leurs Vaisseaux un certain nombre de Soldats, outre les Equipages ordinaires, ce qui grossissoit beaucoup les fraix du

(*a*) *Plin.* L. VI. C. 23.

(*) *Ptolomée Philadelphe*, ayant fait attention aux difficultés avec lesquelles ses Sujets faisoient le Commerce d'Arabie & des Indes, faute de bons Ports sur la Mer Rouge, prit la résolution d'y remédier, en faisant bâtir une nouvelle ville plus proche de l'entrée du Golphe, du côté de l'Isthme ou du Promontoire qui s'avance dans la Mer Rouge (1). Mais ce fut plutôt une belle ville qu'un Port commode pour le Commerce; car le Port de *Myos Hormos* étoit à mille-huit-cens stades de la nouvelle ville, qu'il appella *Bérénice* du nom de sa mere. Ce sage Prince fit aussi bâtir plusieurs villes entre *Bérénice* & *Coptos* sur le Nil, à environ deux-cens-soixante milles; mais *Myos Hormoz*, ou *le Port de la Souris*, nommé depuis le *Port de Venus*, étoit l'entrepôt & comme le magazin des marchandises des Indes; c'étoit de-là qu'on faisoit le Commerce avec ces Contrées de l'Orient (2).

(1) *Ptolomée* la place à 23 degrés, 50 minutes. Voy. ses Tables.

(2) *Strabo*, Lib. XVII. p. 815.

du voyage. A la fin, comme l'on remarqua que ce Commerce, bien cultivé, pouvoit produire de grands profits, le nombre de ceux qui s'y adonnoient augmenta; on furmonta tous les obftacles, & l'on établit un Commerce réglé annuellement d'Alexandrie à l'embouchure de l'Indus. Toutes les marchandifes deftinées pour les Indes s'embarquoient à Alexandrie, d'où elles étoient tranfportées à *Juliopolis*, à deux milles de-là; enfuite par le Nil à *Coptos*, qui étoit à trois-cens-trois milles, au vingt-cinquieme degré, vingt minutes de Latitude, fuivant les Tables de *Ptolémée*. Quand le vent étoit bon, ce voyage fe faifoit ordinairement en douze jours. On déchargeoit les marchandifes à *Coptos*, & on les tranfportoit fur des chameaux, en huit jours de tems, à *Bérénice*, qui en eft éloignée de deux-cens-cinquante-huit milles; là on les mettoit en magazin jufqu'à la faifon propre à les envoyer plus loin, qui étoit vers le tems du lever de la Canicule: quand les marchandifes étoient embarquées pour la derniere fois, les Vaiffeaux faifoient voile tout droit vers la Côte d'Arabie, & arrivoient en trente jours à *Océlis*, que *Ptolémée* met au douzieme degré, quoique cette fituation foit felon les apparences trop méridionale. Quelquefois auffi les Vaiffeaux touchoient à *Cana*, ou à *Mufa*, deux autres Ports d'Arabie, qui n'étoient fréquentés que par les Marchands du Pays (*a*), dont le Commerce confiftoit à débiter de l'encens, & à prendre en échange des armes, des couteaux & des outils. Mais *Océlis* étoit le Port le plus confidérable, parceque les Vaiffeaux y trouvoient des Marchands Indiens, & qu'il étoit fitué commodément pour continuer leur voyage pour le continent des Indes, fe rendant ordinairement en quarante jours au Port de *Muziris*, qui eft au quatorzieme degré de Latitude, fi les Tables de *Ptolémée* n'ont pas été altérées. Ce Port s'étant trouvé incommode à caufe des brigandages de certains Pirates du voifinage, ils en chercherent un meilleur, & choifirent celui de *Becaha*, d'où ils tranfportoient leurs marchandifes avec des Barques Indiennes le long d'une Riviere navigeable jufqu'à une grande ville marchande nommée *Madufa*. Après avoir fini leurs affaires, ils profitoient des vents alifés pour s'en retourner, & arrivoient ordinairement à Alexandrie vers la fin de Décembre ou le commencement de Janvier. Les marchandifes des Indes qui venoient de cette maniere en Egypte, fe tranfportoient par terre à *Coptos*, delà par le Nil à Alexandrie, & de cette ville à *Rome* par la Flotte annuelle, qu'*Augufte* avoit réglée le premier.

Du tems de *Pline* les Romains employoient à ce Commerce au moins cinquante millions de Sefterces, ou environ quatre-cens-trois-mille Livres fterling, & ils gagnoient cent pour cent; fonds & profit immenfe pour ce tems-là, vu fur-tout les dépenfes qu'il falloit faire pour un Commerce fi lointain.

Nous nous flattons que cette relation fuccincte du Commerce des Romains aux Indes ne déplaira point à la plupart des Lecteurs, d'autant plus que ce fujet n'a été que légérement touché par les Auteurs modernes, & que ce qu'on trouve dans les Anciens eft confus & épars ici & là.

Le

(*a*) *Ibid.* L. VI. C. 23. & *Perieg.* Maris Erythræi, p. 14.

SECTION VII. *Description des Etabliſſemens de la Compagnie &c.*

Le Commerce de l'Orient ſubſiſta après que *Conſtantin* eut transporté le ſiege de l'Empire à *Byzance*. *Alexandrie* continua à etre le principal Magazin, tandis que le Commerce par terre ſe faiſoit par la route de *Séleucie* de Syrie: & les Barbares qui habitoient les bords du Pont Euxin goûterent les douceurs des richeſſes qui entroient par cette voye dans l'Empire Grec. A la fin le Commerce éprouva le ſort des Sciences, des Arts, du Gouvernement de ces Provinces par où il paſſoit. Le génie guerrier des Arabes, ſucceſſeurs de Mahomet, étouffa les Sciences & le Commerce. La fureur, le zele aveugle, l'ignorance & la barbarie parurent déchaînés pour dévaſter tout, avilir l'eſprit humain, & pour envelopper les hommes d'un épais nuage d'obcurité & de ténebres. Mais le petit-fils du Monarque qui enleva l'Afrique aux deſcendans de Mahomet, n'eut pas ſitôt fondé le Grand-Caire, & accordé ſa protection aux Marchands, que les richeſſes de l'Orient reprirent leur premier cours, & ramenerent la Liberté, les Sciences, les Arts, & tout ce qu'il y a de plus précieux & de plus cher. La nouvelle ville devint tout d'un coup le principal magazin de l'Occident, riche, peuplée & le ſiege d'un nouvel Empire, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite de l'Hiſtoire. Les Vénitiens, les Génois, les Piſans, les Florentins, & les autres Etats libres d'Italie, s'éleverent ſur les ruines de l'Empire Grec, profitant du déſordre général, ils s'emparerent d'une partie de ſes Etats démembrés, & en même tems ils ſuccéderent aux Grecs dans le Commerce des Indes par la route de l'Egypte: les marchandiſes de l'Orient qu'ils diſtribuoient dans le Nord, furent une ſource de richeſſes, & le fondement d'une Marine, qui en peu de tems éleverent les Vénitiens en particulier au rang de l'Etat le plus reſpectable de l'Italie, & de la principale Puiſſance maritime de l'Europe, ſinon du Monde entier, n'étant auparavant qu'une poignée mépriſable & foible de fugitifs.

ADDITION.

Pour qu'il ne manque rien de ce qui dépend de nous à la ſatisfaction d'un Lecteur curieux, ſur un article auſſi important pour tout Anglois qu'eſt le Commerce de la Nation aux Indes Orientales, nous ajouterons ici par voye de Supplément à l'Hiſtoire de la Compagnie, quelques propoſitions de M. *Malachie Poſtlethwayte*, Auteur judicieux, mais quelquefois ſpéculatif (*a*).

Son ſentiment eſt, que ſi l'on donnoit les privileges de la Compagnie d'Afrique à celle des Indes Orientales, à l'exeption du trafic des Eſclaves, ce puiſſant Corps pourroit porter ce Commerce juſqu'au centre de l'Afrique, dans de puiſſantes & riches Contrées à-préſent tout-à-fait inconnues, & par-là procurer d'un côté des tréſors, & de l'autre une conſommation de nos manufactures, dont nous n'avons point d'idée. Cela augmenteroit encore le débit des marchandiſes des Indes, dont quelques-unes s'envoyent préſentement dans nos Etabliſſemens ſur la *Côte d'Or* & ſur la Riviere de *Gambie:* circon-

(*a*) Dict. of trade and Commerce, T. I. p. 685.

constance qui seule l'engageroit à pousser vigoureusement ce Commerce, & à étendre ses découvertes aussi loin, que les mœurs des Peuples, les droits des autres Nations, & la nature du Pays le permettroient: comme tout le monde convient, *dit-il* „ que toutes les Nations Européennes n'ont cultivé jusqu'ici que fort négligemment le Commerce de l'intérieur de l'Afrique; que ce qui les en a empêché principalement, c'est qu'ils ont tourné toute leur application du côté de ce Commerce dénaturé, injuste, cruel & barbare qu'on appelle communément la Traite des Negres, & qu'on n'a point recherché un Commerce juste, humain & honnête avec ces Peuples; & comme par rapport à l'Angleterre le Commerce d'Afrique paroît encore sur un pied incertain, on propose respectueusement. 1. Que tout le Commerce d'Afrique, à la réserve de la Traite des Esclaves, soit donné par Acte du Parlement à la Compagnie des Indes Orientales, avec un privilege exclusif pour un certain nombre d'années, avec les autres droits & immunités que la sagesse de la Législature jugera à-propos. 2. Que les Forts d'Afrique, & tout ce qui en dépend, qui appartiennent au Public, soient remis entre les mains de la Compagnie des Indes, & que l'on accorde à cette Compagnie les dix mille Livres sterling que le Parlement donne par an à celle d'Afrique, afin que la premiere soit mieux en état d'entretenir ces Forts. 3. Qu'un ou quelques-uns de ces Forts, à l'exception du Château de *Cape-Coast* sur la Côte d'Or & le *James-Fort* sur la Riviere de Gambie, seront remis aux Marchands Anglois particuliers, pour les mettre mieux en état de faire le Commerce des Esclaves, & que la Compagnie des Indes Orientales entretiendra ces Forts sur les dix mille Livres sterling dont on a parlé. 4. Que tout le Commerce des Esclaves restera entre les mains des Marchands particuliers, & que la Compagnie des Indes ne s'en mêlera en façon quelconque. 5. Que tout le reste du Commerce d'Afrique dépendra uniquement & sera sous la direction de la Compagnie des Indes. 6. Que quand cette Compagnie sera revêtue de ces nouveaux privileges, elle se nommera *la Compagnie Royale des Indes Orientales & d'Afrique*, ou aura tel autre nom que le Parlement jugera à-propos. 7. Que la moitié de la valeur des marchandises que ladite Compagnie Royale vendra en Afrique, consistera en produits & manufactures de la Grande-Bretagne, & l'autre moitié en productions & manufactures des Indes Orientales. 8. Que ladite Compagnie Royale sera tenue de bâtir des Forts, & d'établir des Comptoirs dans les Terres, pour faciliter le Commerce de l'intérieur du Pays avec les Côtes de la Mer."

Il n'y a peut-être d'autres objections à faire contre ce Plan de M. *Postlethwayte*, que l'injustice que l'on feroit à ceux qui sont à-présent en possession du Commerce d'Afrique, en les dépouillant ainsi de leurs droits; que la difficulté que la Compagnie feroit de s'engager dans un nouveau Commerce, qui n'est pas actuellement en état de se soutenir sans l'assistance du Parlement, quoiqu'il ait l'avantage de celui des Esclaves, dont on propose d'exclure la Compagnie; & enfin les plaintes des Marchands particuliers,

 de

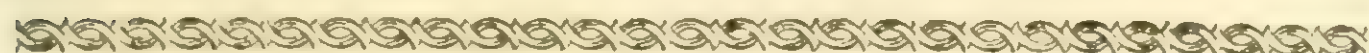
SECTION VII. *Description des Etablissement de la Compagnie &c.*

de se trouver bornés au seul trafic des Negres. Il ne seroit pas difficile cependant de résoudre ces objections, & de prouver l'utilité du Projet, tant dans la spéculation que dans la pratique, s'il nous convenoit de renoncer au caractere d'Historiens pour prendre celui de Faiseurs de Projets. Nous nous contenterons de dire, que la Compagnie d'Afrique pourroit être indemnisée par quelque équivalent, ou en l'incorporant dans celles des Indes, en laissant à chaque intéressé une part proportionnée à celle qu'il a actuellement, & en lui accordant des Dividends à proportion, de la même maniere que l'on a fait en unissant les deux Compagnies des Indes Orientales, & comme nous aurons occasion de faire voir que l'on a fait en réunissant les Compagnies de France des Indes Orientales & Occidentales. Quant à la difficulté que la Compagnie pourroit trouver dans une nouvelle Incorporation, ou à se charger d'une nouvelle branche de Commerce, nous croyons qu'elle pourroit se lever aisément, en lui faisant voir que cela lui ouvriroit nécessairement de nouveaux débouchés pour les marchandises qui lui viennent des Indes, & en peu de tems lui épargneroit & à la Nation de grosses sommes, qu'elle employe en épiceries & en quelques autres marchandises qu'elle achette des Hollandois, qui en sont seuls les maîtres. Les Negres ne sont pas moins vains, légers & amoureux de parures que les Européens. Ils sont sur-tout passionnés pour les cotons, les chitses & autres toiles des Indes, qui sont effectivement très-convenables à leur climat, & que l'on pourroit bientôt mettre généralement à la mode parmi eux, au moins parmi les femmes des Rois, des Grands & des autres Personnes de distinction, ce qui déja donneroit lieu à une prodigieuse consommation. D'ailleurs il paroît par les Relations des Voyageurs, que le poivre, les noix muscades, & autres épiceries pourroient venir très-bien en plusieurs endroits de l'Afrique; & quand ils ne le diroient pas, la raison dicte que cela est possible, vu l'analogie qu'il y a entre le terroir & le climat de ces lieux, & ceux des Pays où ces épiceries croissent. Pour ce qui regarde la culture des cannes de sucre en Afrique, il y auroit peut-être à examiner jusqu'où l'on pourroit s'y appliquer, sans faire tort à nos Colonies de l'Amérique. Si l'on pouvoit introduire l'usage du sucre & du thé parmi les Negres, il est impossible de dire combien ces marchandises seroient recherchées, & quels retours elles produiroient en or, ivoire, gommes &c. Il est même probable que le contentement du goût, pour l'amour duquel un Negre vend pere, femme & enfans, seroit la clef de ces Mines d'or, dont les Voyageurs parlent tant, & dont les gens du Pays font un si grand secret. En un mot on pourroit espérer les plus grands succès de l'influence d'un Corps riche, appliqué & actif à étendre la sphere de son Commerce, en état de maintenir son autorité avec dignité, de contenter les goûts de ces Barbares & de les apprivoiser, ou de les forcer à l'obéissance & à la soumission. Enfin, quant aux plaintes des Particuliers bornés au seul Commerce des Esclaves, il suffit de répondre qu'ils gagneroient plus par l'exclusion de la Compagnie de ce Commerce, qu'ils ne perdroient en étant obligés de s'y borner. Si cela ne suffisoit pas, nous pourrions faire valoir le

le vieux Proverbe, que de deux maux il faut choisir le moindre, il vaut mieux que des particuliers gagnent moins, que si tout le Commerce étoit ruiné, l'Etat chargé d'une depense inutile, & la Compagnie des Indes privée d'une branche de Commerce, qui la rendroit bientôt le Corps de Marchands le plus puissant, le plus riche & le plus respectable de tout l'Univers. Nous laissons au Lecteur la liberté de prononcer sur ces raisons que nous avons ajoutées au Projet de M. *Postlethwayte*; notre dessein est d'éclairer l'esprit sans assujettir le jugement de personne, mais on ne doit pas se prévenir contre ces raisons sous prétexte qu'elles sont nouvelles. Si elles sont fausses, elles auront bientôt le sort des projets chimériques de tous les autres inventeurs de projets.

SECTION VII. *Description des Etablissemens de la Compagnie &c.*

In vicum vendentem thus & odores.



CHAPITRE VII.

Conquêtes, Etablissemens, & Découvertes de la COMPAGNIE HOLLANDOISE des Indes Orientales, *ou Histoire de l'Origine, des Progrès & de l'Etablissement de cette* Compagnie, *la nature de sa Constitution, l'étendue de sa Domination, l'importance de son Commerce, la forme de Gouvernement de ses Colonies, son Gouvernement domestique, & de quelle maniere elle est soumise aux* Etats-Généraux des Provinces-Unies.

SECTION I.

SECTION I. *Premieres Expeditions des Hollandois &c.*

Motifs qui déterminerent les Marchands de Hollande *à penser à s'ouvrir une route aux* Indes, *pour y faire Commerce. Projet de découvrir une nouvelle route, & de passer par le Nord-Est de l'*Europe *en* Asie. *Trois Expéditions entreprises dans cette vue, sans succès.*

Importance du Commerce des Hollandois aux Indes, & sujet de ce Chapitre.

LE Commerce que les Sujets des Etats-Généraux des Provinces-Unies ont fait depuis un siecle & demi dans les Indes, leur a été à tous égards si avantageux, a fait entrer de si immenses richesses dans leur Pays, a fourni des sommes si prodigieuses au Gouvernement, & a contribué si fort à cette puissance sur mer, à laquelle la République est redevable de sa liberté domestique, & de la figure qu'elle a fait en Europe, qu'il n'est guere de sujet plus beau & plus utile (*a*) que de developper l'origine, de tracer les progrès, & de mettre dans un plein jour l'état présent de ce Commerce dont ils sont en possession: d'ailleurs il est expédient & nécessaire, sur-tout pour les Sujets

(*a*) *Ricard*, Traité gén. du Commerce, p. 6.

SECTION I. *Premieres Expeditions des Hollandois &c.*

jets de toute Puissance maritime, de le connoître à fonds (*a*). Nous nous proposons de développer clairement & sans déguisement cet important sujet dans ce Chapitre: il est vrai que pour le traiter dans toute son étendue, il faudroit un gros Volume (*b*), mais en resserrant les faits dans un aussi petit espace qu'il sera possible, & en mêlant dans notre narration un petit nombre d'observations justes & bien fondées, nous espérons de mettre ce sujet, & tout ce qui y a essentiellement trait, dans un point de vue propre à en donner l'intelligence, & à satisfaire le Lecteur d'une maniere raisonnable.

Véritable origine de ce Commerce.

Comme la tyrannie des Espagnols envers les habitans des sept Provinces pendant qu'elles furent sous leur domination, donna naissance à la République, la même conduite arbitraire à l'égard des habitans du reste des Pays-Bas, qui demeurerent soumis à la Couronne d'Espagne, fut la véritable source des richesses & de la grandeur à laquelle cette nouvelle République parvint si subitement & d'une maniere si propre à étonner ceux qui n'ont pas occasion de savoir, ou qui ne sont pas capables de comprendre comment cet changement extraordinaire s'est fait (*c*). Entre autres avantages les Espagnols leur procurerent celui du Commerce des Indes (*d*): il est bien vrai que ce n'étoit nullement leur dessein, mais les mesures qu'ils prirent produisirent cet effet, & bienque l'on doive beaucoup attribuer à la sagesse & au courage de ceux qui gouvernoient les affaires en Hollande, qui favoriserent, dirigérent & protegerent ce Commerce dans son enfance, il est toujours certain que les Espagnols en poserent les fondemens par leurs fausses démarches & par leur mauvaise politique, sans quoi l'industrie des Hollandois n'auroit pas eu d'objet sur lequel elle eût pu s'exercer. Souvent même ce que l'on attribue à la Politique humaine, n'est réellement qu'une direction de la Providence (*e*), qui déconcerte quelquefois les projets les mieux conçus, & qui en d'autres occasions les couronne de succès plus heureux, que ceux qui les ont formés ne pouvoient espérer ou prévoir.

La plupart des riches Marchands chassés des Pays-Bas par la dureté du Gouvernement.

Il y avoit près d'un siecle que les Portugais étoient seuls en possession du Commerce en droiture avec l'Orient, lequel avoit passé avec la Souveraineté de leur Pays au Roi d'Espagne *Philippe* II. (*f*): & comme ces Sujets d'Espagne & de Portugal jouissoient du Commerce exclusif des deux Indes, ceux des Pays-Bas profitoient le plus du débit des marchandises qui en venoient dans les Pays les plus éloignés de l'Europe (*g*). C'est ce qui avoit enrichi & peuplé *Bruges* & *Gand*, rendu *Anvers* la ville la plus marchande de l'Europe, logé ses citoyens dans des Palais, & rempli son Port d'un si prodigieux nombre de Vaisseaux, que l'on assure que quatre-cens y étoient ve-

(*a*) *Davenants*, Essay on the East India Trade.

(*b*) Il y a actuellement en Hollandois une Histoire en huit Volumes in folio.

(*c*) Mémoire sur le Commerce des Hollandois, Ch. 2.

(*d*) *Salengre*, Hist. des Prov. Unies. p. 60.

(*e*) Remarks on the Rise and progress of the Dutch Navall Power.

(*f*) *De Faria*, Epit. de las Histor. Portuguesas, L. V. C. 3.

(*g*) Gronden en Maximen van de Republyck van Holland, I. Deel. C. 12, 13.

Section I. *Premieres Expéditions des* Hollandois *&c.*

venus mouiller tout à la fois (*a*). Mais comme les richesses produisent l'amour de la liberté, & fournissent les moyens de s'opposer à tout ce qui tend à la servitude, les Ministres du Roi d'Espagne lui conseillerent sagement de diminuer l'opulence de ces Peuples, pour les rendre plus soumis. Ces conseils ne tarderent pas à être suivis; & après qu'*Anvers* eut été réduite par la force des armes, les habitans furent traités de façon, qu'ils aimerent mieux prendre le parti de se retirer avec le peu qu'on leur avoit laissé, que de demeurer dans une ville où ils n'étoient pas sûrs de le conserver (*b*). Le même traitement fit le même effet sur les riches Négocians & sur les industrieux Manufacturiers des villes voisines; pour se dérober à l'esclavage & à la persécution ils se réfugierent par-tout où ils pouvoient se flatter raisonnablement de vivre en paix, & de servir Dieu suivant le dictamen de leur conscience (*). Ce furent-là les premiers fruits de la Politique Espagnole.

Ils se retirent sous la domination des Etats-Généraux, *& sont accueillis, protégés & encouragés.*

Le voisinage des Provinces-Unies joint à la douceur du Gouvernement, qui n'exigeoit point de taxes extraordinaires des Etrangers, & qui accordoit une tolérance universelle, y en attirerent un grand nombre, & plusieurs des plus habiles & des plus riches Négocians s'établirent à *Amsterdam*: les Etats leur accorderent toute la protection possible, & témoignerent être disposés à favoriser tous les projets qu'ils voudroient former pour augmenter leur fortune (*c*). Egalement éclairés & industrieux, ces Marchands, qui se connoissoient les uns les autres, & qui avoient des correspondances dans la plupart des Pays commerçans de l'Europe, se mirent à équiper des Vaisseaux, & à faire revivre, autant qu'il leur étoit possible, le Commerce général qu'ils avoient fait auparavant. Mais comme ils sentirent que cela étoit impossible sans avoir des marchandises des Indes, ils s'aviserent d'un expédient qui leur réussit assez bien, ce fut d'envoyer sous Pavillon neutre des Vaisseaux à Lisbonne pour acheter ces marchandises (*d*). Les Ministres d'Espagne en furent bientôt instruits, & persistant toujours dans leur projet d'appauvoir autant qu'ils pourroient les habitans des Pays-Bas, ils prirent la résolution d'arrêter ce qu'ils appelloient un Commerce illicite, sans considérer les conséquences actuelles, de priver par-là les Portugais, leurs principaux Sujets, du débit de leurs marchandises; & celle qui étoit plus éloignée, de forcer ceux qui se contentoient alors de venir les acheter à

(*a*) *Schockii*, Belg Fœd. L. VI. C. 1.

(*b*) *van Meteren*, Histoire des Pays-Bas, L. XII.

(*c*) *Grotii* Annal. L. V.

(*d*) *Monson*, Naval Tracts in the third volume of *Churchill's* Voyages.

(*) C'est ce qui est parfaitement développé par un des plus habiles Ecrivains & un des plus grands Politiques que la Hollande ait jamais eu. Il explique les raisons pourquoi les principaux Marchands d'*Anvers*, lorsqu'ils se virent contraints d'abandonner leur Pays, se retirerent plutôt en *Hollande*, qu'en *Angleterre*, en *France* & en *Zélande*, & à *Amsterdam* plutôt qu'en d'autres villes de *Hollande*; ce fut parcequ'ils pouvoient y avoir pleine liberté de conscience, ne payer pas plus de droits que les gens du Pays, & qu'ils y étoient commodément placés pour recevoir les marchandises des Pays les plus éloignés de l'Europe & les y distribuer (1).

(1) *De Witt*, Gronden en Maximen &c. I. Deel, C. 12, 13.

SECTION I. *Premieres Expéditions des* Hollandois *&c.*

à Lisbonne, à chercher les moyens de les avoir de la premiere main. La confiscation de leurs Vaisseaux & l'emprisonnement des Equipages arrêterent bientôt les Marchands d'*Amsterdam*, & par-là les Politiques Espagnols parvinrent à leur but, qui étoit de les empêcher d'avoir les marchandises des Indes par cette voye; mais cela engagea naturellement les Négocians à penser aux moyens de se les procurer d'une autre maniere, parceque l'expérience leur avoit appris que sans cela leurs assortimens généraux étoient incomplets (*).

Ils souhaitent d'ouvrir le Commerce des Indes *par le* Nord-Est.

Il sembloit que dans le cas où ils étoient, la voye la plus naturelle & la plus courte étoit d'équiper des Vaisseaux pour les Indes, & il y a de l'apparence que ce fut le premier projet; mais après mûre réflexion, les plus zélés & les plus prudens de ces habiles Négocians trouverent ce projet dangereux, sinon impraticable. En premier lieu, on allégua que le voyage étoit long, périlleux & difficile, & qu'ils n'avoient ni Mariniers qui connussent les Cotes, ni Facteurs qui entendissent ce Commerce. En second lieu, que leurs ennemis avoient de grandes forces sur mer, dont ils se serviroient infailliblement pour intercepter leurs Vaisseaux; que s'ils étoient assez heureux pour arriver aux Indes, ils y trouveroient les Espagnols & les Portugais plus puissans qu'en Europe, & plus en état de leur nuire & de les ruiner. Ainsi, après mûre délibération, le projet d'envoyer aux Indes quelques Vaisseaux, équippés par des particuliers, sans commission ni protection, contre des gens qui y avoient déja fondé un puissant Empire, & que l'on savoit n'epargner rien pour le maintenir & l'affermir, fut rejetté, comme très-bien imaginé, mais que des difficultés insurmontables rendoient impraticable. Cela posé, on examina, si l'on ne pourroit pas trouver quelque autre route, par laquelle on pût supplanter les Portugais aussi efficacement, que celle du Cap de Bonne-Espérance leur avoit servi à enlever ce riche Com-

(*) Le plan de ces habiles Négocians, qui s'étoient établis à *Amsterdam*, étoit de faire revivre le Commerce qui avoit rendu *Anvers* si riche & si célebre. Les Ecrivains Hollandois conviennent unanimement que les Espagnols, sans en avoir le dessein, concoururent de tout leur pouvoir à ce projet; ce qui n'est pas surprenant, puisqu'ils avoient les mêmes vues, mais qui tendoient à un autre but. Ils appréhendoient que le Commerce ne se rétablît à Anvers, & que la prospérité ne rendît les habitans insolens: pour prévenir cela, ils ne chercherent point à rétablir la Navigation de l'Escaut, & c'étoit ce que les Hollandois vouloient. Ils se proposoient encore d'humilier les Portugais, & c'étoit une des raisons pourquoi ils gênoient si fort le Port de Lisbonne: c'étoit-là encore une circonstance favorable aux desseins des Hollandois. C'est donc avec beaucoup de raison qu'un de leurs Ecrivains remarque à l'égard de ce que les Espagnols firent pour les empêcher de négocier en Portugal, qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent poussé leur navigation au-delà de la Mer Baltique & des Pays du Nord; au-delà de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne & des Isles qui en dépendent; de la Méditerranée & du Levant, si les Espagnols n'eussent pas enlevé leurs Vaisseaux, & soumis leurs personnes aux rigueurs de l'Inquisition (1). Voyant qu'ils ne pouvoient maintenir leur Commerce sans les marchandises des Indes, ils furent contraints de chercher les moyens de se les procurer.

(1) Avertissement à la tête du Recueil des Voyages qui ont servi à l'Etablissement & aux Progrès de la Compagnie des Indes Orientales.

Commerce aux Vénitiens. Comme ce projet n'avoit pas les mémes difficultés que le premier (*a*), il leur parut infiniment préférable, moyennant qu'il se trouvât praticable (*).

Section I. Premieres Expéditions des Hollandois &c.

Les Mariniers & les Mathématiciens, que l'on consulta, proposerent de tenter sans délai la découverte d'une route à la Chine & au Japon par le Nord-Est: ils trouvoient qu'il étoit apparent qu'il y avoit un passage praticable, nonobstant le peu de réussite des Anglois dans cette recherche. Les avantages que l'on pouvoit espérer de la découverte étoient palpables & très-grands; on abrégeoit le voyage des Indes de la moitié soit en allant soit en revenant; la navigation étoit beaucoup plus saine & plus facile pour les Mariniers; ils évitoient tous les ennemis dans leur voyage; ils pouvoient arriver les premiers sur les côtes les plus reculées des Indes pour les Portugais, où ils étoient les moins puissans, & d'où l'on pouvoit apporter cependant de riches retours (*b*). Toutes ces raisons bien pesées, on résolut de ne pas perdre de tems pour faire une entreprise de cette importance, d'autant plus que les dépenses pour la tenter n'étoient pas considérables, & qu'une pareille expédition ne demandoit pas beaucoup de tems. Pour dire la vérité, il est bien plus surprenant qu'ils se soient découragés si promptement, faute d'avoir réussi dans quelques tentatives, qu'il ne l'est, tout bien considéré, qu'ils ayent entrepris une expédition qui promettoit tant, & dont le succès sembloit dépendre entierement du courage & de l'habileté de ceux que l'on employoit, & cela dans un tems où ils ne manquoient pas d'aussi habiles Mariniers qu'il y en eût alors, tant étrangers que de leurs compatriotes (*c*).

Raisons qui leur persuadent que cette route seroit avantageuse.

Quelques Marchands ayant donc fait un fonds suffisant, *Balthazar Moucheron* de Zélande, qui étoit à la tête de la Société, demanda aux Etats-Gé-

Trois Expéditions infructueuses pour trouver le passage par le Nord-Est.

(*a*) History of the Voyages made for the Discovery of the Nord-East passage to China, p. 3.

(*b*) Discours sur le passage par le Nord-Est &c. dans le *Recueil des Voyages au Nord.* T. II. p. 206.

(*c*) *Grotii* Annal. *Le Clerc*, *Basnage.*

(*) Il ne sera pas hors de propos de remarquer, que si les circonstances où se trouvoient les Hollandois les porterent à penser à la découverte d'un passage aux Indes par le Nord-Est, pour éviter la rencontre des Espagnols & des Portugais, ils n'étoient pas les premiers inventeurs de ce projet, puisque dès le regne de *Henri* VIII. les Anglois avoient pensé à découvrir un passage dans la Mer du Sud par le Nord-Ouëst, & à entrer dans l'Océan des Indes par le Nord-Est, & de passer dans l'une & dans l'autre par la Mer ouverte qu'il y a sous le Pole; c'est ce qui paroît par la Requête de M. *Thorn* présentée à ce Monarque (1). D'ailleurs, plus de trente ans avant l'expédition des Hollandois, le fameux *Sebastien Cabot* avoit publié ses instructions pour la découverte du passage par le Nord-Est, qui furent remises au Chevalier *Hugh Willoughby*, qui périt en le cherchant (2): cela n'empêcha pas qu'on ne fît plusieurs autres voyages dans la même vue (3), & c'étoit delà que les Hollandois tenoient les lumieres les plus sûres & les seules même qu'ils avoient. Toute la différence entre les deux Nations consistoit en ceci, c'est que les Anglois avoient fait par choix, ce que les Hollandois entreprirent par nécessité.

(1) *Hakluyts* Voyag. Vol. II. p. 250.

(2) Voyages au Nord. T. I. Disc. prélim. p. XX.

(3) Voy. ceux d'*Etienne Burroughs*, de *Pett* & de *Jackman*, dans *Hakluyt* & dans *Purchas*.

SECTION I. *Premieres Expéditions des* Hollandois *&c.*

Generaux & au Prince *Maurice* la liberté d'aller chercher par le Nord-Eſt un paſſage à la Chine; ce qui lui fut accordé (*a*). Auſſitôt on équipa trois Vaiſſeaux, dont on donna la principale conduite à *Guillaume Barentz*, habile Pilote, & homme de tête & de courage. Il fit voile avec ſa petite Eſcadre le 5 de Juin 1594, & alla juſqu'à la hauteur de ſoixante-dixhuit degrés de Latitude Septentrionale, mais n'ayant pu engager les Equipages à demeurer plus longtems, il retourna à Amſterdam, où il arriva le 16 de Septembre (*b*). Bienque ce voyage eût été infructueux, le rapport de *Barentz* & de ceux qui l'avoient accompagné, fit trouver tant d'apparence à la découverte d'un paſſage par le Détroit de *Waeygatz*, qu'on équipa l'année ſuivante, par les ordres des Etats-Généraux & du Prince, ſix Vaiſſeaux, avec un Yacht, pour apporter des nouvelles quand les ſix autres auroient paſſé le Détroit. Cette Flotte, commandée par *Jaques Heemskerk* & *Guillaume Barentz*, partit le 2 de Juin de l'an 1595; mais nonobſtant les grandes eſpérances qu'on en avoit conçues, elle fit peu de choſe ou rien, revint en Hollande au bout de moins de cinq mois, rapportant que les Sauvages leur avoient dit, qu'à l'orient de la Tartarie il y avoit une grande Mer où ils pouvoient entrer (*c*). Ce mauvais ſuccès dégoûta les Etats-Généraux de faire d'autres tentatives aux dépens du Public, ils ſe contenterent de promettre une recompenſe de vingt-cinq-mille florins à ceux des particuliers qui entreprendroient cette découverte & qui y réuſſiroient. La ville d'Amſterdam équipa alors deux Vaiſſeaux, ſur leſquels *Heemskerk* & *Barentz* s'embarquerent, l'un pour ſon ſecond & l'autre pour ſon troiſieme voyage. Ils mirent à la voile le 18 de Mai 1596. Ils furent plus malheureux que dans les autres voyages, le plus gros Vaiſſeau ſe perdit ſur les côtes de la *Nouvelle Zemble*, où l'Equipage fut obligé de paſſer l'hyver, & fut expoſé à des ſouffrances incroyables, qui en firent mourir pluſieurs; *Barentz* entre autres mourut dans le voyage de retour, pleinement perſuadé qu'il y avoit un paſſage. *Heemskerk* & ceux qui reſtoient revinrent dans deux Barques qu'ils avoient conſtruites des débris du Vaiſſeau, & arriverent au mois d'Octobre 1597; ce mauvais ſuccès mit fin pour un tems à de nouvelles entrepriſes pour faire des découvertes de ce côté-là (*d*) (*).

SEC-

(*a*) Voyages de la Compagnie, T. I. p. m. 57.

(*b*) Ibid. p. 68.

(*c*) Rec. des Voyages pour l'Etabl. de la Compagnie, T. I. p. 85.

(*d*) *Sallengre*, Eſſai d'une Hiſtoire des Provinces-Unies, p. 63.

(*) Ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans ce malheureux voyage, fut une découverte Aſtronomique; comme elle eſt curieuſe en elle-même, & qu'elle s'accorde parfaitement avec les obſervations modernes ſur la véritable figure de la Terre, le Lecteur ne pourra que la lire avec plaiſir, telle qu'elle ſe trouve dans leur Journal, écrit pendant qu'ils hyvernoient dans la Nouvelle Zemble (1). „ Le 24 de Janvier (1597) fut un jour „ clair & beau. *Jaques de Heemskerk*, *Gerard de Veer* & un autre, en profiterent pour „ aller ſe promener ſur le rivage méridional de la Nouvelle Zemble. *De Veer*, lorſqu'on „ y penſoit le moins, apperçut un côté du Globe du Soleil. Pleins de joie ils retour- „ ne-

(1) Rec. de Voyages pour l'Etabl. de la Comp. T. I. p. m. 138 & ſuiv.

SECTION II.

Avanture qui leur procura la premiere entrée aux Indes ; *suites de cette entrée , & la vigueur avec laquelle leurs Marchands pousserent ce nouveau Commerce.*

Section II. *Premiere entrée des* Hollandois *dans les* Indes &c.

Corneille Houtman *découvre la route des* Portugais *par le* Cap de Bonne-Espérance.

PENDANT que les Marchands de Hollande étoient occupés à s'ouvrir un passage aux Indes Orientales par des voyes que la Providence ne bénit point, une avanture imprévue leur fit tourner leurs vues d'un autre côté. Parmi les Mariniers qu'on avoit arrêtés à Lisbonne en 1594, comme on l'a vu, se trouva *Corneille Houtman*, homme de tête & de cœur, d'un génie hardi, qui le portoit à de grandes entreprises, & le mettoit en état de

„ nerent tous trois promptement sur leurs pas porter cette agréable nouvelle à *Barentz* & „ aux autres. *Barentz*, Pilote expérimenté, n'en vouloit rien croire, parceque, selon „ toutes les supputations, il s'en falloit encore quinze jours que le Soleil ne pût se faire voir par cette hauteur. Les autres soutenoient qu'ils l'avoient vu, & cette contestation donna lieu à des gageures. Le 25 & le 26 il fit un brouillard si épais, qu'on ne „ se pouvoit voir, desorte que ceux qui avoient gagé que le Soleil ne se voyoit point encore, croyoient avoir déja gagné. Mais le 27 le tems s'étant éclairci, toute la Compagnie ensemble vit sur l'horizon l'Astre du jour, en toute sa sphere, d'où il fut aisé „ de conclure qu'on en avoit vu une partie dès le 24 du mois. Néanmoins, comme cette découverte est opposée au sentiment de tous les Ecrivains tant anciens que modernes, & qu'on peut prétendre qu'elle est contre le cours de la Nature, & qu'elle détruit „ la rondeur qu'on donne aux Cieux & à la Terre, ils crurent qu'il y auroit des gens „ qui seroient persuadés qu'ils s'étoient trompés; qu'on diroit qu'il y avoit si longtems „ qu'ils n'avoient vu le jour, qu'ils n'avoient pu faire un compte exact des jours; qu'apparemment ils en avoient passé quelques-uns au lit & dans le sommeil, sans s'en être apperçus; „ & qu'enfin, par quelque accident que ce pût être, il falloit nécessairement qu'il y eût „ erreur dans leur calcul. Mais pour eux qui ne doutoient nullement de ce qu'ils avoient „ vu, & qui vouloient convaincre le monde, ils ont écrit toutes ces choses en détail, „ pour faire connoître que leur compte a été exact. Ils virent donc le Soleil pour la „ premiere fois dans le signe du *Verseau* par les cinq degrés vingt-cinq minutes, & il „ auroit fallu que selon leur premiere estime il eût été par les seize degrés vingt-sept „ minutes, avant que de pouvoir paroître à la hauteur des soixante-seize degrés où ils „ se trouvoient. Ils s'occuperent à concilier ce qui paroissoit dans une si grande opposition, & pour démêler la vérité à l'égard du tems, ils prirent les Ephémérides de *Joseph Scala*, imprimées à Venise, qui commençoient à 1589 jusqu'à 1600, & ils y trouverent que le 24 de Janvier, qui étoit le même jour que le Soleil leur avoit paru, la „ Lune & Jupiter étoient en conjonction à une heure après minuit à l'égard de Venise. „ Sur cette remarque, ils furent attentifs à observer cette même nuit à quelle heure ces „ deux Planetes seroient en conjonction eu égard au lieu où ils étoient, & elles y furent cinq heures plus tard qu'à Venise, c'est-à-dire environ six heures du matin, où „ elles se trouverent justement l'une au-dessus de l'autre, toutes deux dans le Signe du „ *Taureau*. Leur conjonction se trouva au Compas justement Nord-quart-au-Nord-Est, „ & le Sud du Compas étoit Sud-Sud-Ouëst, où l'on avoit le véritable Sud, la Lune ayant alors huit jours; d'où il paroissoit que la Lune & le Soleil étoient à la distance „ de huit rumbs l'un de l'autre. Cette différence donc entre le lieu où ils étoient & Venise, étoit de cinq heures en Longitude, & cela posé on peut compter combien ils „ étoient plus à l'Est que n'est Venise, savoir cinq heures, chaque heure étant de quinze degrés, ce qui fait soixante-quinze degrés; d'où il est aisé de conclure qu'ils ne s'é-

SECTION II. *Premiere entrée des Hollandois dans les Indes &c.*

de les exécuter. Il profita de quelque liberté qu'on lui accordoit, pour lier commerce avec les Mariniers Portugais, s'informant le plus exactement qu'il pouvoit, de la route qu'ils suivoient dans leurs voyages aux Indes Orientales, des lieux où ils négocioient, & de la maniere dont ils en agissoient avec les Naturels du Pays; ses libéralités & l'admiration qu'il témoignoit pour tout ce qu'on lui racontoit, lui procurerent bien des lumieres, avant que la Cour fût informée de son manege; elle n'en fut pas sitôt instruite que *Houtman* fut mis en prison, d'où il ne put se tirer à cause des grosses amendes qu'on vouloit lui faire payer (*a*). Il s'adressa aux Marchands d'Amsterdam, & leur fit entendre que s'ils vouloient le tirer d'affaire, il leur feroit part de toutes les découvertes qu'il avoit faites. Cette proposition qui leur vint après qu'ils eurent échoué la premiere fois dans la recherche du passage par le Nord-Est, fut très-bien reçue; & après l'avoir mûrement pesée, on lui envoya la somme dont il avoit besoin pour sortir de prison & pour revenir chez lui (*b*); on a tout lieu d'être surpris, s'il n'y a pas eu quelque voye indirecte d'employée, que ceux qui avoient conçu si promptement des soupçons en apprenant les conversations de *Houtman* avec les Mariniers, & qui avoient pris des précautions si convenables en pareil cas, n'ayent pris aucun ombrage en lui voyant payer une grosse amende, l'ayent mis en liberté, & lui ayent permis de retourner en Hollande, où il tint exactement parole (*c*).

Nouvelle Compagnie.

Après avoir examiné son rapport les Marchands résolurent d'établir une autre Compagnie sous le nom de *Compagnie des Pays lointains*, dont les Directeurs furent *Henri Hudde*, *Reinier Pauw*, *Pierre Hasselaer* &c. Après mûre délibération, ils prirent en 1595 la résolution d'envoyer quatre Vaisseaux aux Indes par la route du Cap de Bonne-Espérance. *Houtman* & quelques autres furent chargés de la conduite de cette expédition. Ils eurent ordre de bien examiner la route, & de conclure avec les Indiens le Commerce des épiceries & des autres marchandises, particulierement dans les Pays où les Portugais n'étoient pas encore établis (*d*). Ces Vaisseaux étant revenus en Hollande deux ans & quatre mois après leur départ, quoique sans avoir fait beaucoup de gain, leur succès ne laissa pas d'exciter ceux qui les avoient équipés, & plusieurs autres Marchands à pousser cette entreprise avec vigueur (*). Un de ceux qui composoient la Compagnie étant mort, ils

(*a*) Avertissement à la tête du Rec. des Voyages de la Compagnie.

(*b*) *Sallengre*, Essai &c. l. c.

(*c*) Succint Account of the Dutch Commerce in the East Indies. p. 35.

(*d*) Avertissement *ubi sup.* p. m. 28.

„ s'étoient point mépris dans leur calcul, mais que par le moyen de ces deux Planetes „ ils avoient trouvé la véritable Longitude; car Venise est par les trente-sept degrés „ vingt-cinq minutes de Longitude, & la déclinaison étant de quarante-six degrés cinq „ minutes, il s'ensuit que la hute qui étoit dans la Nouvelle Zemble, étoit par les cent „ douze degrés, vingt-cinq minutes de Longitude, & par les soixante-seize degrés de „ Latitude. Toutes lesquelles circonstances on rapporte ici, pour faire voir qu'il n'y a „ point eu d'erreur dans le compte du tems." Il paroît par-là qu'il y avoit une différence de quinze jours entre le tems supposé & le tems réel de l'apparition du Soleil.

(*) Celui qui avoit la principale direction de ce voyage étoit *Corneille Houtman*, à qui

ils remplirent auſſitôt ſa place d'un Marchand conſidérable, nommé *Gerard Bicker* (*a*). Ils apprirent alors que quelques autres Marchands d'Amſterdam vouloient auſſi envoyer des Vaiſſeaux aux Indes, & pour ne pas ſe nuire les uns aux autres, ils furent d'avis de ſe joindre enſemble; ainſi les deux Flottes, conſiſtant en huit Vaiſſeaux, n'en compoſerent qu'une, & partirent du Texel l'an 1598 ſous le commandement de *Jaques van Neck* (*b*).

Section I. *Premiere entrée des* Hollandois *dans les* Indes *&c.*

Autres Sociétés.

Le même deſſein ayant été auſſi formé en *Zélande*, *Balthazar Moucheron* & *Adrien Hendrikz ten Haaf*, avec quelques autres aſſociés, envoyerent à leur tour des Vaiſſeaux aux Indes. Les habitans de *Rotterdam*, excités par ces exemples, formerent également une Société, & mirent en mer une Flotte de cinq Vaiſſeaux, ſous le commandement de *Jaques Mahu*, pour aller aux Molucques par le Détroit de Magellan & par la Mer du Sud (*c*). Cependant l'ardeur des Marchands d'*Amſterdam* ayant encore augmenté, la même Compagnie, ſans attendre le retour des huit Vaiſſeaux qu'elle avoit déja, en équipa trois autres, qui firent voile le 4 de Mai 1599 ſous le commandement d'*Etienne vander Hagen* (*d*). Le huit de Juillet de la même année arriverent au Texel quatre Vaiſſeaux des huit qu'on avoit envoyés, & après les avoir déchargés on les renvoya inceſſamment ſous la conduite de *Jaques Willekens* (*e*). Vers ce tems-là quelques Marchands du Bra-

(*a*) Avertiſſement l. c. p. 29.
(*b*) Rec. des Voy. T. II. p. 154.
(*c*) Avertiſſement l. c.
(*d*) Voyage de la Compagnie &c. T. III. p. m. 342.
(*e*) Avertiſſement &c. p. 30.

qui les Marchands avoient de grandes obligations pour les lumieres qu'il leur avoit données, tant pour la maniere dont il falloit diriger le cours des Vaiſſeaux que pour le Commerce aux Indes (1). Mais dans l'exécution de cette entrepriſe ſa conduite ne fut pas auſſi louable, ou auſſi heureuſe, qu'on l'avoit eſpéré. Par ſes diſcours imprudens il ſe fit arrêter à Bantam dans l'Iſle de Java, & mit l'Eſcadre en grand danger (2). Au retour il fut fortement ſoupçonné d'avoir empoiſonné le Maître du Vaiſſeau qu'il montoit, on le mit aux fers, mais il fut déclaré innocent & relâché, ce qui n'éteignit pas les ſoupçons qu'on avoit contre lui (3). Sans ces écarts, & quelques déſordres commis par les Mariniers, cette Eſcadre auroit pu revenir toute entiere en moins de tems, & avec une meilleure cargaiſon. Quoi qu'il en ſoit, ils partirent du Texel le 2 d'Avril 1595, & revinrent au mois d'Août 1597, ayant été obligés de brûler le Vaiſſeau *Amſterdam*, parcequ'il faiſoit eau, & qu'ils n'avoient pas aſſez de monde pour conduire les quatre Vaiſſeaux (4). La perte de ce Vaiſſeau diminua la valeur des marchandiſes qu'ils apporterent, dont les plus conſidérables étoient des cloux de géroſle, des muſcades, de la fleur de muſcade & du poivre. Ils avoient acheté le poivre à Bantam des Inſulaires, & le reſte des Portugais de la même ville. Ils rapporterent que les habitans du Pays étoient fort diſpoſés à trafiquer; que les Eſpagnols & les Portugais étoient extrêmement haïs; & qu'il n'y avoit pas le moindre riſque d'aller aux Molucques avec des forces ſuffiſantes. Ces nouvelles & la vue des épiceries éleverent fort les eſpérances de leurs compatriotes (5).

(1) *Sallengre*, Eſſai d'une Hiſtoire des Provinces-Unies, p. 63.
(2) Hiſt. de la Conquête des Iſles Molucques, T. III. p. 190.
(3) Voyages de la Compagnie, T. II. p. m. 102, 103.
(4) *Grotii* Hiſt. L. VI. *Le Clerc*, Hiſt. des Provinces-Unies, Vol. I. p. 191.
(5) Avertiſſement à la tête du Recueil des Voyages de la Compagnie.

SECTION II. *Premiere entrée des* Hollandois *dans les* Indes *&c.*

Brabant, qui s'étoient retirés à Amsterdam, formerent une nouvelle Société pour le Commerce des Indes, & équiperent quatre Vaisseaux, qui mirent en mer au mois de Décembre 1599, avec quatre autres qui appartenoient à l'ancienne Compagnie (*a*). Tous ces huit Bâtimens revinrent deux ans après richement chargés. Mais avant leur retour cette nouvelle Compagnie en équipa encore deux, & l'ancienne y en joignit six, qui tous ensemble mirent à la voile l'an 1600, commandés par *Jaques van Neck*, & qui dans la suite se rendirent en divers tems aux lieux de leur destination. Lorsqu'on vit ces heureux succès, on équipa de nouveau plusieurs Vaisseaux à Amsterdam, en Zélande & ailleurs. Entre autres Amsterdam en équipa treize, quatre de l'ancienne Compagnie, & quatre de la Nouvelle, sous le commandement de *Jaques Heemskerk* & de *Jaques Grenier*, outre cinq autres de l'ancienne Compagnie, destinés pour les Molucques, sous la conduite de *Wolphart Harmansz.* Ils partirent tous du Texel au mois d'Avril 1601 (*b*).

Raisons qui engagerent les Marchands Hollandois *à pousser ce nouveau Commerce avec tant d'ardeur.*

Une si grande ardeur ne pouvoit manquer de produire des effets extraordinaires, & de se communiquer de jour en jour parmi tous les Marchands qui s'étoient réfugiés sous la domination des Etats, & même d'en attirer d'autres dans le Pays. Ils prévoyoient que tout le Commerce qui enrichissoit *Anvers* passeroit nécessairement ailleurs, & qu'il n'y avoit pas d'endroit plus propre à l'attirer qu'Amsterdam & les autres villes des Provinces-Unies, sur-tout depuis que les Hollandois s'étoient ouvert une route directe aux Indes. Ils comprenoient encore très-bien, que cet important Commerce devoit naturellement fleurir davantage dans un Pays libre & sous un Gouvernement doux, qu'il n'avoit fait jusques-là sous des Monarques arbitraires, qui l'estimoient principalement parcequ'il leur fournissoit les moyens d'exécuter leurs ambitieux projets, & qui envioient à leurs sujets les petits profits, qu'ils se procuroient par leur travail & leur industrie, avec des peines & des dangers infinis. Mais ce qui les poussoit encore plus, c'étoit l'envie d'avoir de bonne heure part au Commerce des Indes, avant qu'on en connût universellement tout le prix, & que le grand nombre des intéressés diminuât les gains. Quelques-uns de ces motifs ou tous ensemble firent impression sur beaucoup de Négocians, & leur exemple opéra plus fortement encore sur plusieurs autres, desorte que le nombre de ceux qui prenoient part à ce Commerce grossissoit tous les jours. Les Espagnols étoient outrés de colere, tant par la confusion qu'ils avoient que de petits Marchands, ainsi qu'ils qualifioient les Hollandois, vinssent à bout de leurs desseins en dépit de toute leur puissance, qu'à cause de la perte qu'ils en souffroient, & de celle dont ils étoient encore menacés (*c*). Pour arreter donc les entreprises des Hollandois, ils résolurent d'intercepter leurs Vaisseaux; dans cette vue ils armerent une puissante Escadre pour surprendre les Batimens Hollandois qui alloient aux Indes. Cette Escadre, composée de treize Navires de guerre bien armés, rencontra au mois de Mai huit de ces

(*a*) Avertissement &c. p. 30.

(*b*) *van Meteren*, Hist. des Pays-Bas, fol. 495.

(*c*) Avertissement &c. p. 31.

ces Vaisseaux par la hauteur de quatorze degrés. Les Hollandois, voyoient bien l'inégalité de leur nombre & de leurs forces, quoiqu'avec leur Equipage ils eussent aussi quelques Soldats; ils ne laisserent pas de se battre vaillamment, & le Vice-Amiral Espagnol fut si maltraité qu'il prit le parti de les laisser passer (*a*) (*).

SECTION II. *Premiere entrée des* Hollandois *dans les* Indes *&c.*

L'année suivante, c'est-à-dire 1602, on vit revenir des Indes trois Vaisseaux richement chargés. Ils rapporterent que le Roi d'*Achen* avoit tâché de surprendre deux des Navires de *Moucheron*, qui étoient partis de Hollande en 1599, & que *Corneille Houtman* leur Commandant y avoit perdu la vie; que les Vaisseaux s'étoient sauvés, mais qu'il étoit demeuré quelques prisonniers entre les mains du Roi (*b*). *Paul van Caerden* étant parti la même année pour les Indes, entra dans le Port d'Achen sans savoir ce qui s'étoit passé, & fut exposé au même danger. Le Roi, animé par un Moine de l'Ordre de St. François, qui étoit-là comme Ambassadeur de la Couronne de Portugal, & étoit venu exprès des Molucques pour gagner l'esprit de ce Prince, employa toutes sortes de voyes pour se saisir du Vaisseau de *van Caerden* (*c*). Mais toutes ces tentatives ayant été inutiles, & le Roi ayant reconnu ensuite qu'il avoit été séduit par les Portugais, il reçut fort bien la Flotte commandée par *Laurent Bicker*, qui étoit partie des Ports de Zélande en 1601; & lorsqu'elle eut sa charge, qui fut fort considérable, il fit partir quelques Ambassadeurs avec elle. Cette Flotte ayant relâché à l'Isle de Ste. Hélene pour faire aiguade, il vint à la même rade une Caraque Portugaise très-richement chargée, qui fut prise & qu'on emmena. Dans la même année le Roi d'Achen ne traita pas moins favorablement *George Spilbergen*, & les Vaisseaux qu'il commandoit (*d*) (†).

*Démêlés avec le Roi d'*Achen. *Accommodés ensuite.*

Les

(*a*) Avertissement &c. p. 31.
(*b*) *Grotii*, Hist. L. XI. à la fin.
(*c*) Voyag. de la Comp. T. III. p. m. 194.
(*d*) Avertissement p. 132.

(*) Il n'y a gueres lieu de douter, que l'étonnante activité & les surprenans succès des Hollandois, ne causassent aux Espagnols & aux Portugais, soumis en ce tems-là au même Monarque, les plus fortes appréhensions, & ne les portassent à tenter toutes les voyes possibles pour se défaire de ces nouveaux & dangereux rivaux; d'autant plus que dans l'espace de cinq ans ils avoient envoyé près de quarante Vaisseaux aux Indes, qu'une de leurs Escadres avoit passé par le Détroit de Magellan dans la Mer du Sud, avoit insulté les Philippines, & coulé à fond le Galion qui portoit Pavillon d'Amiral, comme les autres firent au Cap de Bonne-Espérance, étant mieux équipés que les Vaisseaux Portugais (1). Il est vrai que les premieres Flottes des Hollandois ne firent point d'Etablissemens, & qu'ils ne s'entendirent pas assez ensemble pour empêcher les Indiens de hausser le prix des marchandises. Avec cela leur ardeur pour le Commerce les mit en état de rapporter de riches cargaisons, ce qui mit ce nouveau Commerce en grande réputation: d'ailleurs leur habileté sur mer les rendit capables de faire si bien tête à leurs ennemis, qu'ils leur ôterent la vaine espérance de les accabler par le nombre: à quoi il faut ajouter que le zele & le courage qu'ils firent paroître contre l'ennemi commun, leur gagna l'amitié des Insulaires des Molucques & des autres Nations Indiennes (2).

(†) Nous rapportons ces faits exactement de la même maniere que les Ecrivains Hollandois: il faut cependant remarquer, que si les Portugais engagerent par leur argent & leurs intrigues le Roi d'Achen, de tenter de se saisir du *Lion* & de *la Lionne*, deux Vais-

(1) Hist. de la Conq. des Isles Molucq. T. III. p. 36. (2) *Grotii* Hist. L. XI.

SECTION II. *Premiere entrée des* Hollandois *dans les* Indes *&c.*

Ruses des Espagnols *pour détruire les* Hollandois. *Comment on y remédia.*

Les Espagnols voyant qu'ils n'étoient pas les plus forts, mirent en œuvre toutes sortes de ruses pour ruiner les Hollandois. Ils envoyerent des Emissaires auprès de tous les Rois Indiens pour décrier ces nouveaux venus. On les traita de Pirates, de gens sans foi, dont il falloit se défier, & qu'on devoit faire périr. Les États & le Prince *Maurice* ayant été informés de ce qui se passoit, prirent la résolution de donner à l'avenir des Commissions aux Vaisseaux qui iroient aux Indes. En effet ils en avoient besoin pour démentir les calomnies de leurs ennemis (*a*). Par ces Commissions il leur étoit permis non seulement de se défendre, mais encore d'attaquer tous ceux qui troubleroient leur Commerce. Muni d'un tel pouvoir, le vaillant *Jaques Heemskerk* partit de Bantam avec deux Vaisseaux de sa Flotte pour aller charger à *Johor*, & ayant rencontré une Caraque qui venoit de Macao, avec une riche cargaison & montée de plus de sept-cens hommes, il l'attaqua. Les Portugais ne firent qu'une foible défense, & furent obligés de demander quartier, qu'on leur accorda (*b*). Cette prise importante en elle-même, le devint encore davantage par l'habileté & l'adresse de l'Amiral Hollandois ; il traita non seulement les prisonniers honnêtement, mais les renvoya presque tous, excepté le Capitaine & l'Aumônier, sans rançon au Gouverneur Portugais dans les Indes, prévoyant bien que cela ne manqueroit pas de lui attirer une Lettre de remerciment, & de priere pour obtenir l'élargissement des deux prisonniers de distinction qu'il avoit gardés. Il ne se trompa point, & reçut deux Lettres remplies de complimens, qu'il produisoit dans tous les Ports où il abordoit, & par-là il détruisit pour toujours les calomnies répandues contre les Hollandois, & prouva qu'ils n'étoient pas des Pirates, & des gens sans humanité & sans honneur. D'ailleurs la charge de la Caraque étoit prodigieusement riche, étant composée des marchandises les plus précieuses de différentes parties des Indes, & les papiers que les Hollandois y trouverent leur donnerent sur le Commerce de ce Pays-là plus de lumieres qu'ils n'en avoient eu jusques-là (*c*).

SEC-

(*a*) *Sallengre*, Essai &c. p. 67. (*b*) Avertissement p. 33. (*c*) *Grotii* Hist. L. XI.

Vaisseaux de la Compagnie de Zélande, & de retenir prisonnier *Corneille Houtman*, qui les commandoit : d'un autre côté, un autre Officier Hollandois, qui vint dans le Port d'Achen avec de plus grandes forces en agit fort mal, lorsque séduit par l'espérance de faire Commerce avec les Sujets de ce Prince perfide, il remit l'infortuné *Houtman*, qui s'étoit sauvé entre ses mains, ensorte qu'après le départ des Vaisseaux Hollandois il fut tué lâchement avec plusieurs autres (1). Il est vrai que l'Amiral *Spilberg* demanda ample satisfaction de ce meurtre, mais il est certain aussi qu'on le paya de belles paroles, & que *Corneille Houtman*, qui le premier avoit conduit les Hollandois aux Indes, & dont le dernier malheur avoit été causé par son trop grand zele pour le service de sa Patrie, périt faute de protection, & sans que sa mort fût vengée (2).

(1) Voyag. de la Comp. T. III. p. 177. (2) *Grotius*, ubi sup.

SECTION III.

Motifs qui porterent les Etats à établir la Compagnie des Indes Orientales : *teneur de son Octroi : par quelles voyes les* Hollandois *s'établirent dans les Indes ; leurs démêlés avec les* Espagnols *& les* Portugais, *qui travailloient à les en chasser.*

Section III. *Etablissement de la Compagnie, son Octroi &c.*

Ce qui engagea les Etats-Généraux à *établir la Compagnie des* Indes Orientales.

TANDIS que les Hollandois réussissoient si heureusement dans les Indes, leurs affaires coururent risque de prendre un mauvais tour dans leurs Pays, à quoi leurs succès memes ne contribuerent pas peu. Le goût d'envoyer des Vaisseaux aux Indes devint si général, qu'il se formoit tous les jours de nouvelles Compagnies. Dans les commencemens cela produisit un fort bon effet tant en Hollande qu'aux Indes, on construisit un grand nombre de gros Vaisseaux, on employa quantité de gens pleins d'industrie, on entretint un grand nombre de Mariniers, & par les forces que l'on eut aux Indes on empêcha les Espagnols & les Portugais d'étouffer ce Commerce dans sa naissance, comme ils auroient fait sans cela. Avec le tems néanmoins la pluralité des Compagnies eut un grand inconvénient : comme elles ne s'entendoient point ensemble, souvent elles chargerent toutes en même tems des Vaisseaux pour le meme Port, ce qui faisoit baisser le prix de leurs marchandises & produisoit d'autres mauvais effets (*a*) (*). Les Etats-Généraux ayant eu connoissance de ces inconvéniens, exhorterent ces

(*a*) *Sallengre*, Essai &c. p. 69.

(*) Il est certain que cette pluralité de Compagnies eut de grands inconvéniens tant en Europe que dans les Indes ; & qu'il y eut beaucoup de prudence & de sagesse dans les mesures que les Etats prirent pour remédier efficacement à ce mal, en accordant un Octroi à ces Compagnies. Mais il n'est personne qui ne doive reconnoître que c'est néanmoins à cette multiplicité de Sociétés que les Hollandois sont redevables de tout ce qu'ils possedent dans les Indes ; bienque les uns l'attribuent au hazard, d'autres plus éclairés à l'avidité du gain que le succès de tout nouveau Commerce excite, & les plus sages aux directions secrettes de la Providence. Car si les Escadres ne s'étoient pas suivies si consécutivement, & que l'on eût attendu le retour de l'une avant que d'en envoyer une autre, les Espagnols auroient infailliblement arrêté le cours de ce Commerce dès son origine ; en ruinant quelques Vaisseaux & faisant périr un petit nombre de gens, ils auroient dégoûté des Particuliers, & les auroient peut-être mis hors d'état de poursuivre leurs entreprises (1). C'est ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'un célebre Historien nous apprend que les équipages des premiers Vaisseaux qui allerent aux Indes étoient composés de vagabonds, de gens obérés, & sans aveu, par cette raison fort simple, qu'il n'y avoit que des gens de cet ordre qu'on pût engager à faire un voyage si périlleux (2). C'est ce qui prouve qu'il n'y eut que les grands succès, dûs à ce grand nombre de Vaisseaux qui allerent aux Indes, qui purent encourager les Marchands Hollandois à souscrire comme ils firent au fonds de la Compagnie : par-là les Directeurs se trouverent en état de pousser leur Commerce haut à la main & avec de puissantes Flottes, & en même tems avec beaucoup de prudence & d'habileté.

(1) *Sallengre*, Essai &c. p. 67, 68. (2) *Grotii* Hist. L. VI.

SECTION III *Etablissement de la Compagnie, son Octroi &c.*

ces Compagnies à s'unir, & promirent de leur accorder un Octroi. Comme c'étoit une affaire de grande conséquence tant pour le Public que pour ceux qui étoient intéressés dans les différentes Compagnies, il fallut du tems pour bien peser & régler tout; on en vint à la fin à bout à la satisfaction de tous les intéressés, & les Etats-Généraux accorderent un Octroi pour vingt-un ans, à commencer du 20 Mars 1602; le fonds fut de six millions-six-cens-mille florins, partagé proportionnellement entre les différentes Chambres, ce qui fut réglé pour contenter ceux qui étoient intéressés dans les Compagnies particulieres, qui furent abolies (*a*). On défendit à tous les autres Sujets des Provinces-Unies d'envoyer des Vaisseaux aux Indes, soit par le Cap de Bonne-Espérance, soit par le Détroit de Magellan. En retour de cet Octroi, on donna aux Etats vingt-cinq-mille florins dans le nouveau fonds, & on consentit à payer trois pour cent de toutes les marchandises qui s'exporteroient, à la réserve de l'or & de l'argent; on régla le nombre des Directeurs, la maniere de conduire les affaires, les tems & les lieux des Assemblées générales, l'ordre des Ventes, la maniere de faire les Comptes généraux de la façon la plus propre à prévenir les fraudes, & la plus avantageuse pour les intéressés. Le fonds fut bientôt rempli, l'ardeur des Négocians prit de nouvelles forces, bien loin de se rallentir, par ce salutaire Etablissement; ce qui ne put que donner beaucoup de satisfaction aux Etats, sur-tout parceque cela attira beaucoup d'argent dans le Pays, & engagea nombre des premiers Marchands des Pays voisins à venir s'établir dans les Provinces (*b*).

Premiere Flotte de la Compagnie.

Les intéressés se promettant de bien plus grands succès que ceux que l'on avoit eus jusqu'alors, équiperent une Flotte de quatorze grands Vaisseaux, qui fit voile au mois de Juin 1602, sous le commandement de l'Amiral *Wybrand van Waerwyk*. Au mois de Février de l'année suivante on vit revenir le Yacht le *Wachter*, qui rapporta qu'il devoit bientôt être suivi de cinq autres Vaisseaux (*c*). On apprit par lui ce qui s'étoit passé devant Bantam, entre *Wolphart Harmansz* & son Vice-Amiral *Hans Bouwer* d'un côté, & *Don André Furtado de Mendoça*, qui avoit dessein de chasser les Hollandois des Indes (*d*). *Furtado* avoit été battu, & les Vaisseaux Hollandois ayant continué leur route pour les Moluques, y étoient arrivés en divers tems les uns après les autres. Le meme Yacht apporta encore la nouvelle d'un combat donné aux Molucques, entre l'Amiral *Jaques van Neck* & trois Vaisseaux Portugais, mais où il n'avoit pas eu l'avantage, puisqu'ayant perdu huit ou neuf hommes & quelques doigts de la main droite, l'Amiral avoit été obligé de quitter le combat. Sur ces nouvelles, on fit encore partir le 18 de Décembre 1603 une autre Flotte de treize Vaisseaux, sous la conduite d'*Etienne vander Hagen*, pour empécher un si riche Commerce d'etre interrompu ou ruiné (*e*).

L'an

(*a*) Groot Placaat Boek, I. Deel, p. 529.

(*b*) *Le Clerc*, Hist. des Provinces-Unies, T. I. p. 221.

(*c*) Avertissement p. 37.

(*d*) Conquête des Molucques, T. III. p. 49, 50.

(*e*) *Sallengre* Essai &c p. 69.

SECTION VII. *Etablissement de la Compagnie, son Octroi &c.*

Déclaration du Roi d'Espagne, qui tourne à l'avantage de la Compagnie.

L'an 1605, le Roi d'Espagne fit publier une rigoureuse Déclaration, par laquelle il faisoit défenses aux Habitans des Provinces-Unies de trafiquer dans ses Royaumes d'Espagne, & dans les Indes Orientales & Occidentales, sous peine de punition corporelle. Mais au-lieu d'intimider la Compagnie, cet Edit sembla lui inspirer un nouveau courage, & l'engager à pousser ses entreprises avec plus de vigueur. Elle fit aussitôt équiper une Flotte d'onze Vaisseaux, non seulement en marchandise, mais aussi en guerre, & en donna le commandement à *Corneille Matelief* (*a*). A peine cette Flotte fut-elle en mer, que les Directeurs travaillerent à en préparer une autre de huit Vaisseaux : on les pourvut non seulement de leurs équipages, mais encore de soldats, que l'on engagea sous condition de demeurer un certain tems en garnison dans les Indes, s'il en étoit besoin. *Paul van Caerden* fut fait Amiral de cette Flotte. Peu de tems après on vit revenir deux Vaisseaux de la premiere de ces trois Escadres, chargés de cloux de gérofle & d'autres épiceries. Ils rapporterent que l'Amiral *vander Hagen* devoit aussi arriver bientôt: il arriva effectivement au mois de Juillet suivant, après avoir pris plusieurs Vaisseaux sur les Espagnols & sur les Portugais, leur avoir enlevé leur Fort d'*Amboine*, rasé celui de *Tidor*, & les avoir en quelque façon entierement chassés des Molucques (*b*). Cette expédition fit naître une grosse querelle entre les Hollandois & les Anglois, parceque ceux-ci favoriserent les Espagnols, & en fournissant de la poudre leur donnerent le moyen de tenir plus longtems. Au mois d'Octobre trois autres Vaisseaux entrerent dans les Ports de Hollande: ils donnerent avis que l'Amiral *Wybrand van Waerwyk* étoit aussi en route pour revenir, mais qu'il avoit été contraint de relacher à l'Isle *Maurice*, parceque son Vaisseau faisoit eau, & qu'il s'étoit rendu maître d'une Caraque à *Patane*. Cet Amiral arriva au printems de l'année 1607; mais dans l'hyver qui précéda, la Compagnie envoya encore deux Vaisseaux aux Indes, sous la conduite de *Jean Jansz Moldie*, à qui étoit dûe la gloire de la prise du Fort de Tidor. Cette nouvelle causa beaucoup de joie à la Compagnie & à toute la Nation Hollandoise: il y avoit longtems qu'ils aspiroient à se rendre maîtres du Commerce des épiceries, & ils en sont venus enfin à bout par toutes sortes de moyens (*c*) (*).

On

(*a*) *Grotii* Hist. L. XIV.
(*b*) Voyages de la Comp. T. V. p. 103.
(*c*) *Sallengre*, Essai &c. p. 71.

(*) Ce fut dans cette conjoncture que leurs affaires se trouverent dans une grande crise aux Indes, ensorte qu'une seule action sembloit devoir décider, s'ils pourroient s'y maintenir ou non. Ce qui en fut la cause, c'est que *Matelief* eut ordre d'assiéger Malacca, & pendant qu'il perdoit-là son tems inutilement, *Don Pedro d'Acuena*, qui étoit venu en 1606 des Philippines avec une Flotte Espagnole, recouvra les Molucques. Et bienque cette conquête ne restât à l'Espagne gueres au-delà d'un an, d'*Argensola* eut ordre d'en écrire l'Histoire, tant cette action fut estimée & admirée à Madrid (1) D'autre côté, tout le monde fut tellement ébloui de ce succès, que les affaires des Hollandois allant plus mal, les Indiens se déclarerent presque par-tout en faveur de leurs anciens Maîtres, & leur auroient aidé de bon cœur à chasser ces nouveaux venus aussi vîte qu'ils les avoient

(1) Conq. des Molucq. T. II. L. X.

SECTION III. *Etabliſſement de la Compagnie, ſon Octroi &c.*

Meſures pour engager les Etats à ne ſe point déſiſter du Commerce des Indes.

On avoit entamé en ce tems-là une négociation pour faire la paix entre la République & l'Eſpagne, ou au moins une treve de pluſieurs années, dont les deux Nations avoient également beſoin. La Compagnie prit alors des meſures auſſi vigoureuſes que ſages, elle équipa une Flotte de treize Vaiſſeaux ſous le commandement de l'Amiral *Verhoeven*, pour faire connoitre qu'on ne devoit pas s'attendre que les Etats vouluſſent ſe déſiſter de la navigation aux Indes. Les Miniſtres d'Eſpagne s'y oppoſerent vivement, & en vinrent quelquefois juſqu'à déclarer qu'ils ne pouvoient rien céder ſur cet article (*a*). La Compagnie de ſon côté préſenta divers Mémoires aux Etats, remontrant le nombre de perſonnes de l'un & de l'autre Sexe à qui elle donnoit de l'occupation & les moyens de ſubſiſter, les ſommes immenſes que ſes ventes avoient produites, les belles apparences qu'elle avoit d'étendre ſon Commerce, & de groſſir les gains: ces remontrances firent tant d'impreſſion ſur leurs Hautes Puiſſances, qu'elles promirent de ne jamais abandonner la Compagnie. Lors donc que la négociation fut ſur le point de ſe rompre pour cet article ſeul, les Etats propoſerent un de ces trois expédiens; ou d'accorder la liberté du Commerce en termes généraux, ſous leſquels celui des Indes ſeroit compris; ou de l'accorder pour un certain nombre d'années; ou enfin de régler ce qui regardoit l'Europe, & de laiſſer les choſes dans les Pays ſitués au-delà du Tropique du Cancer à la déciſion des armes (*b*). Les Eſpagnols voyant par-là qu'il n'y avoit rien à faire, conſentirent à une treve, & s'accorderent à ne point troubler le Commerce des Hollandois aux Indes avec les autres Nations, en les excluant des Ports dont ils étoient en poſſeſſion (*c*).

La

(*a*) Avertiſſement, p 40.
(*b*) *Grotii* Hiſt. L. XVII.
(*c*) Négociation du Préſident *Jeannin*, p. 135.

voient reçus, ſi la victoire ne s'étoit encore déclarée pour eux, ce qui fit changer les ſentimens des Indiens en leur faveur. Obſervons ici une fois pour toutes, que les plus judicieux Hiſtoriens de tous les Pays conviennent, que l'on ne doit pas attribuer ces révolutions ſubites & ſingulieres tant au courage & à la conduite des parties contendantes, qu'aux fautes & aux imprudences des uns & des autres. Les Portugais déteſtoient leur ſujettion aux Eſpagnols, & perſuadés qu'ils avoient deſſein de les dépouiller des Moluques, ſous prétexte de les protéger, ne concoururent jamais tout de bon avec eux pour les conſerver (1). D'autre part les Eſpagnols des Philippines, de l'Amérique & de l'Europe, dégoûtés des énormes dépenſes que leur cauſoit la défenſe de ces Iſles, dont il ne leur revenoit que peu ou point de profit, ſe relâcherent préciſément dans le tems qu'ils auroient dû redoubler leurs efforts, ce qui leur fit perdre en peu de tems le fruit de l'heureuſe expédition de *Don Pedro d'Acugna* (2). Enfin les Hollandois, enflés des grands ſuccès qu'ils avoient eus d'abord, ne penſerent qu'à pouſſer leurs conquêtes, & regardant déja les Molucques comme une poſſeſſion aſſurée, ils tournerent leurs vues du côté de Malacca; mais l'illuſion ſe diſſipa bientôt quand ils ſe virent dépoſſédés de ce qu'ils tenoient déja, ils furent aſſez ſages pour réparer leur faute; à meſure qu'ils ſoumirent les Molucques, ils y bâtirent des Fortereſſes, y mirent des Garniſons, & y laiſſerent des Vaiſſeaux pour les défendre (3).

(1) *La Clede*, Hiſt. Gén. de Portug. T. VI. p 386.
(2) Voyez ce ſujet traité avec étendue dans le Chapitre V.
(3) Hiſt. de la Conquête des Molucq. T. III. p. 159.

La Compagnie continuoit cependant d'envoyer de nouvelles Escadres tous les ans aux Indes; les Hollandois s'étoient rendus maîtres de l'Isle de *Machian* & avoient chassé les Espagnols des Molucques, à la réserve de *Ternate*, avant qu'on reçût dans ces Pays éloignés la nouvelle de la conclusion de la treve, qui y fut envoyée par une Pinasse, munie d'un passeport des Archiducs. Les inconvéniens de la longueur du voyage faisoit que l'on souhaittoit toujours de trouver une route plus courte pour aller aux Indes: c'est ce qui engagea la Compagnie à contracter en 1609 avec *Henri Hudson*, fameux Pilote Anglois, qui lui fit de magnifiques promesses; mais il ne fit autre chose que de tenter de trouver un passage d'abord par le Nord-Est & ensuite par le Nord-Ouëst, avec aussi peu de succès d'un côté que de l'autre (*a*). C'est le meme *Hudson*, qui étant l'année suivante au service d'Angleterre, découvrit cette fameuse Baye, qui porte encore son nom; mais par la méchanceté de son Equipage on l'exposa dans une simple Chaloupe, desorte qu'il fut englouti par les flots, ou périt de faim. Les Hollandois furent depuis fort longtems avant que de penser encore à la découverte d'un nouveau passage, & à la fin ils changerent de sentiment sur l'utilité de cette découverte (*b*) (*).

SECTION III. *Etablissement de la Compagnie, son Octroi &c.*

Nouvelle tentative inutile pour la découverte du passage par le Nord-Est.

Les victoires que les Flottes des Hollandois avoient remportées aux Indes, avoient déja produit un grand changement dans leurs procédés, la modestie & la modération, qui les faisoient tant estimer des Princes de l'Orient, avoient disparu, & ils avoient pris la fierté & les manieres hautaines qui avoient rendu les Portugais insupportables. Ils avoient en ce tems-là cinquante Vaisseaux du port de huit-cens tonneaux & au-delà, & ils comptoient si sûrement d'emporter tout, qu'ils disoient que la guerre se continueroit aux Indes, quelques arrangemens que l'on fit en Europe. Mais les affaires changerent tout d'un coup de face. *Don Juan de Sylva*, Gouverneur des Philippines, ayant appris qu'une Escadre Hollandoise, après avoir coulé à fond un riche Vaisseau sur les côtes de la Chine, croisoit pas loin de Manille, pour attendre la Flotte qui devoit revenir du Japon, fit équiper aussitôt les Vaisseaux qui se trouverent dans le Port; il y embar-

Changement dans la conduite des Hollandois.

(*a*) Avertissement l. c. (*b*) *Harris*, Voyag. Vol. II. p. 391.

(*) La conduite des Directeurs de la Compagnie Hollandoise, après qu'elle fut établie par Octroi, fut si prudente & si mesurée, qu'on peut être très-assuré qu'ils n'entreprirent rien que par des raisons justes & bien fondées. Il est donc naturel de supposer, qu'en chargeant *Hudson* de découvrir une route aux Indes par le Nord, leur principale vue étoit d'y faire passer plus promptement & plus sûrement des forces supérieures à celles de leurs ennemis; & l'on ne peut douter que le projet ne fût très-bien conçu, si l'on considere qu'ils faisoient la guerre à l'extrémité des Indes, & qu'ils se proposoient la conquête des Philippines de-même que celle des Molucques: car s'ils avoient trouvé le passage, leurs Flottes en traversant les Mers du Japon seroient tombées de ce côté-là sur les Philippines, tandis que de l'autre ils auroient poussé les Espagnols dans les Molucques, ce qui auroit facilité la conquête de celles-ci. Mais lorsque dans la suite les Hollandois commencerent à étendre leurs conquêtes, en chassant les Portugais de leurs Etablissemens, la découverte du passage par le Nord devint moins nécessaire, & à la fin contraire à leurs intérêts, ainsi que nous l'avons insinué ailleurs.

SECTION III. *Etablissement de la Compagnie, son Octroi &c.*

barqua le peu de Troupes réglées qu'il avoit, alla chercher les Hollandois, les attaqua & les battit. L'Amiral *Wittert*, qui commandoit l'Escadre, eut la tête emportée au commencement de l'action; de quatre Vaisseaux les Espagnols en prirent trois, avec un grand nombre de prisonniers, & un riche butin, qui valoit deux-cens-mille écus (*a*).

Don Juan de Sylva reprend les Moluc-ques.

Don Juan de Sylva, résolu de profiter de sa bonne fortune, alla attaquer les Molucques, & y fut également heureux. Les Espagnols prétendirent alors à leur tour, que la paix n'avoit pas lieu au-delà de la Ligne. Mais l'arrivée de l'Amiral *Pierre Borth* avec une Flotte de treize Vaisseaux, donna un nouveau tour aux affaires. Les Anglois, qui étoient à Ternate, & qui jusqu'alors avoient favorisé les Espagnols, voyant qu'ils devenoient insolens depuis que la fortune se déclaroit pour eux, abandonnerent leur parti, & se reconcilierent avec les Hollandois (*b*) (*). Ceux-ci envoyerent aussi au nom du Prince d'Orange & des Etats une Ambassade à l'Empereur du Japon, où ils obtinrent tout ce qu'ils demandoient, plutôt par la mauvaise conduite des Espagnols, que par leur propre prudence. L'Ambassadeur d'Espagne n'eut audience que pour lui faire affront, & on le renvoya sans réponse à ses propositions, qui, pour parler franchement, étoient également déraisonnables & impertinentes (*c*) Les deux partis étant dans ces dispositions, on conçoit aisément que de part & d'autre la treve étoit fort mal observée; les Hollandois se plaignoient de la mauvaise foi des Espagnols, & ceux-ci faisoient de leur côté les mêmes plaintes; & les uns & les autres avoient également raison (*d*). Mais il est tems de parler des démêlés avec une troisieme Nation aux Indes.

SEC-

(*a*) Histoire de la Conq. des Molucq. T. III. p. 141.

(*b*) *Sallengre*, Essai &c. p. 73.

(*c*) *Charlevoix*, Hist. du Japon, T. IV. p. 262, 263.

(*d*) Hist. de la Conq. des Molucq. T. III. p. 152, 153.

(*) Il n'est pas surprenant que les Historiens Espagnols donnent de grandes louanges à *Don Juan de Sylva*, puisque, si l'on en excepte la dissimulation & les intrigues, que les personnes de son rang ne regardent que trop comme nécessaires dans les affaires, c'étoit un Officier actif & vigilant (1), qui se fit une grande réputation aux dépens des Hollandois, en faisant périr un de leurs Amiraux, & en faisant *Paul van Caerden*, autre Amiral, deux fois prisonnier. Avec tout cela il ne put venir à bout des grands desseins qu'il avoit formés: le plus grand obstacle vint de la part des Portugais, qui négligerent de lui donner les secours qu'ils avoient promis. *De Sylva* en conçut tant de chagrin, qu'il tomba malade, & mourut peu après à Malacca. Les Hollandois ne furent pas fâchés d'être défaits d'un homme qui s'étoit rendu redoutable, tant à cause de la maniere secrette dont il formoit ses desseins, que de la diligence avec laquelle il prenoit les mesures nécessaires pour les exécuter (2).

(1) Relac. de las Islas Filipinas. (2) Relat. de las Filipinas y Malucas, per *Coronel*.

SECTION IV.

*Projet d'*Isaac Le Maire, *& de ses Associés pour l'Etablissement d'une Compagnie de la Mer du Sud: il échoue. Démêlés avec les Insulaires & les* Anglois *dans l'Isle de* Java. *Les* Hollandois *chassés de cette Isle.*

Section IV. *Démêlés dans l'Isle de* Java *&c.*

Voyage de Spilberg *autour du Monde.*

Les Directeurs de la Compagnie ayant fort à cœur un voyage aux Indes par le Détroit de Magellan, ils en donnerent au printems de l'année 1614 la Commission à *George Spilberg*, qui étoit en grande réputation pour son habileté dans la Marine; ils lui donnerent six Vaisseaux, le *Grand Soleil*, la *Pleine-Lune*, le *Chasseur*, le Yacht *la Mouette*, tous quatre d'Amsterdam; l'*Eole* de Zélande, & l'*Etoile du matin* de Rotterdam. Ces Vaisseaux étoient parfaitement bien équipés, & on laissa en grande partie à l'Amiral le choix de ses Officiers, ce qui dans un voyage de long cours est de la derniere conséquence pour prévenir les disputes (*a*). Les Vaisseaux furent prets un peu après la St. Jean, mais l'Amiral ayant dit que s'ils partoient alors, ils arriveroient dans une mauvaise saison au Détroit de Magellan, les Directeurs trouverent à-propos de retarder le voyage jusqu'au mois d'Août, & le 8 de ce mois la Flotte partit du Texel avec un vent de Sud-Est (*b*). On crut que les Etats-Généraux avoient aussi part à cette expédition: on se proposoit de reconnoitre, & si l'occasion favorable se présentoit, d'affoiblir les forces des Espagnols dans la Mer du Sud, & de faire un essai des avantages que des gens spéculatifs prétendoient qu'on pouvoit retirer en allant par-là aux Indes. La Flotte passa heureusement le Détroit, combattit la Flotte Espagnole dans la Mer du Sud, la battit & la ruina; & après un voyage court & heureux elle arriva sur les côtes de Java, ayant visité & pourvu les Etablissemens Hollandois aux Molucques (*c*).

Projet de Le Maire *déclu lir une Compagnie du Sud.*

Quelque tems après que cette Flotte eut mis en mer, on forma en Hollande un nouveau projet pour supplanter en quelque façon la Compagnie des Indes Orientales, au moins c'est l'idée que la Compagnie en donna, bienque les intéressés soutinssent le contraire. *Isaac Le Maire*, riche Négociant, fut l'auteur du projet; & *Corneille Willemsz Schouten*, Pilote habile & expérimenté qui avoit fait trois voyages aux Indes, entreprit de l'exécuter (*d*). Leur véritable dessein étoit de découvrir les Terres Australes & les Isles inconnues, par quelque autre passage que le Détroit de Magellan: comme cette route étoit nommée dans l'Octroi de la Compagnie, ils croyoient que s'ils pouvoient en découvrir une autre pour aller à la Mer du Sud, ils rendroient service à leur Patrie, sans encourir les peines portées contre ceux qui se meleroient du Commerce de la Compagnie (*e*). Plusieurs riches Marchands prirent part à cette entreprise; on équipa deux Vaisseaux, dont on donna le commandement à *Schouten*, & l'on y mit pour Commis *Jaques Le Maire*, fils d'*Isaac*, jeune homme de courage & d'esprit. Ils

(*a*) *Sallengre*, Essai &c p. 73.
(*b*) Voyag de la Comp. T. VIII. p. 1.
(*c*) Ibid. p. 109.
(*d*) Avertissement &c. p. 43.
(*e*) Voyages de la Compagnie, *ubi sup.* p. 115.

SECTION IV. *Démêlés dans l'Isle de Java &c.*

Ils firent voile du Texel le 24 Juin 1615, passerent par le Détroit qui est entre le Cap Horn & l'Isle des Etats, qui a depuis porté le nom de *Le Maire*, & après avoir fait plusieurs découvertes importantes, conformément à leur projet ils furent obligés de retourner par les Indes, & de relâcher dans un Port de l'Isle de Java; là leur Vaisseau fut confisqué, & *Schouten* & *Le Maire* furent envoyés prisonniers en Hollande sur la Flotte de *George Spilberg*; *Le Maire* mourut dans le voyage (*a*).

On a mal fait de permettre la ruine de ce projet.

On a très-justement remarqué sur ce sujet, que le traitement fait à ces *découvreurs* a vraisemblablement été puni par les suites qu'il a eues; puisque l'on a perdu tout-à-fait par négligence le riche Commerce auquel les découvertes de *Le Maire* auroient pu donner lieu, ce qui a peut-etre fait aux Hollandois autant de tort, que leur Compagnie des Indes Orientales leur a fait de bien (*b*). *Jean de Wit* l'avoit bien compris, & il a très-sagement observé, que bienque la poursuite de ce Commerce fût peut-être une entreprise qui surpassoit les forces de la Compagnie des Indes en ce tems-là, les Etats n'avoient point de bonnes raisons de l'abandonner, ou de ne pas favoriser l'Etablissement d'une nouvelle Compagnie, pour essayer ce que ce nouveau Commerce auroit pu produire; car si les nouveaux Commerces ne prosperent point, il n'y a que quelques particuliers qui perdent, sans que l'Etat en souffre; au-lieu que s'ils réussissent, ils procurent non seulement d'immenses richesses à ceux qui y sont intéressés, mais encore de grands avantages au Public (*c*). Car ils attirent toujours de nouveaux habitans, & multiplient le nombre des Sujets de l'Etat qui les encourage, sur-tout sous un Gouvernement tel que celui de Hollande; l'opulence est un grand attrait pour les hommes, & le Peuple ne manquera jamais dans les Pays où les gens sont sûrs de pouvoir s'enrichir & d'être libres (*).

La

(*a*) *Sallengre*, Essai &c. p. 74.
(*b*) *Harris*, Vol. I. p. 62.
(*c*) Gronden en Maximen van de Republyk van Holland, I. Deel C. XIX.

(*) Dans une Histoire de la nature de celle-ci, c'est peu faire ou même rien, que de rapporter simplement les faits, sans en faire connoître les principes & les conséquences qu'ils ont eues. Il est fort difficile de le faire dans l'Histoire des grandes Monarchies, & très-souvent il y a beaucoup d'incertitude à cet égard, ce qui fait qu'en plusieurs occasions on est excusable, & qu'en d'autres on est obligé de les passer sous silence. Mais il en est tout autrement dans l'Histoire du Commerce, parcequ'avec un peu d'application on ne manque pas de matériaux, & que le but des Histoires de cet ordre rend les réflexions nécessaires. On a remarqué que la plus forte raison en faveur des Compagnies exclusives, fournit aussi un argument sans replique, pour accorder dans un Pays commerçant tous les encouragemens possibles à ceux qui veulent tenter de nouvelles découvertes: car si l'on a raison d'établir un Monopole, pour empêcher les Marchands particuliers de charger les Pays éloignés d'une trop grande quantité de marchandises & de manufactures du leur, la même raison doit engager bien plus fortement à favoriser les nouvelles découvertes, pour faire débiter les marchandises que le Monopole laisseroit sans cela sur les bras de la Nation. C'étoit donc un assez grand privilege pour la Compagnie des Indes Orientales d'avoir par son Octroi un Commerce exclusif, & elle n'avoit aucun droit de prétendre qu'on empêchât la navigation par le Détroit de Magellan en d'autres Pays que les Indes, puisqu'en faisant tort par-là à l'Etat on ne lui procuroit aucun avantage. C'est ce que l'on remarqua très-justement en ce tems-là, & cette remarque subsiste encore dans toute sa force, non seulement à l'égard de la Hollande, mais

de

La Compagnie souffrit en ce tems-là de grandes pertes & de la diminution dans son Commerce, par le moyen de certaines poudres qu'on faisoit venir, & que les Marchands en détail méloient dans leurs épiceries, ce qui en diminuoit la consommation & la valeur. Elle fit des remontrances aux Etats, qui publierent un Placart pour prévenir cet abus (*a*). Les Etats s'apperçurent aussi qu'il y avoit des Puissances qui étoient jalouses de la prospérité de la Compagnie des Indes, & qui faisoient tous leurs efforts pour la traverser, sur-tout en tâchant de débaucher de son service ses plus habiles Mariniers; c'est ce qui obligea les Etats à publier un Edit par lequel la désertion étoit expressément & sévérement défendue (*b*). Les années 1618 & 1619 furent très-favorables à la Compagnie; elle reçut des Indes en divers tems jusqu'à dix Navires si richement chargés, que leur cargaison fut estimée entre six & sept millions. Ces progrès extraordinaires lui inspirerent un nouveau courage, non seulement pour résister aux Espagnols, mais encore pour tâcher de les ruiner à son tour; ouvrage qui fut bien avancé par les efforts & la bonne conduite de *Laurent Reael*, homme éclairé & prudent. Il servit neuf ans dans les Indes, & la Compagnie le revêtit des Charges les plus considérables, qu'il ne quitta qu'à son retour dans sa Patrie (*c*). Les abus & les mauvaises pratiques qui s'étoient glissées déja auparavant dans les achats & les ventes des Actions de la Compagnie, ayant commencé à renaître, les Etats se virent obligés de renouveller leur Edit de l'an 1610, avec quelques changemens selon les circonstances du tems (*d*).

SECTION IV. *Démêlés dans l'Isle de Java &c.*

Graces accordées à la Compagnie.

Il est aisé de remarquer par tous ces faits, tirés des Auteurs Hollandois, parceque nous n'avons pas d'autres sources où les puiser, que les Etats-Généraux accorderent à la Compagnie toute la faveur & la protection qu'elle pouvoit desirer: tout ce qu'elle demandoit lui étoit accordé, tout ce dont elle se plaignoit on y remédioit, & l'on recevoit comme autentiques toutes les Relations qu'elle publioit de sa conduite aux Indes. Depuis que les Hollandois s'y étoient rendus puissans, ils avoient toujours eu des disputes piquantes avec les Anglois, nonobstant les nombreuses obligations qu'ils leur avoient, & que les premiers Pilotes qui les avoient conduits dans ces longs voyages étoient des Anglois (*e*). Les Capitaines & les autres Employés de la Compagnie Angloise s'occupoient principalement du Commerce, & à procurer promptement leur charge aux Vaisseaux de leurs Maîtres. Mais les Hollandois, à l'exemple des Portugais, firent construire en divers en-

Démêlés des Hollandois avec les Employés de la Compagnie Angloise.

(*a*) Avertissement à la tête du Recueil des voyages de la Compagnie, p. 43.
(*b*) Ibid. p. 44.
(*c*) *Sallengre*, Essai d'une Histoire des Provinces-Unies, p. 75
(*d*) Avertissement, p. 45.
(*e*) *Harris* Voyages, Vol. I. p. 37.

de tout Pays, dont le Commerce est tout le soutien, ou au moins le principal appui: on ne doit y avoir égard à l'intérêt des Compagnies, qu'autant qu'il est compatible avec celui de la Nation, & par conséquent les intérêts de la Nation ne doivent jamais été sacrifiés aux intérêts, bien moins à la fantaisie ou à l'orgueil d'aucune Compagnie, quelque puissante & avantageuse qu'elle soit. Leçon qu'on ne peut trop répéter, jusqu'à ce qu'on en profite.

SECTION IV. *Démêlés dans l'Isle de Java &c.*

endroits de bonnes Fortereſſes, qu'ils eurent ſoin de pourvoir d'artillerie, de munitions & de Garniſons; & pour dire la vérité la néceſſité les y obligea, ſachant bien que s'ils ne ſe fortifioient, leurs ennemis les chaſſeroient bientôt des Indes (*a*). Leur orgueil augmenta avec leur puiſſance, & ils ne pouvoient ſouffrir que les Anglois fuſſent aimés des naturels, & trafiquaſſent avec eux ſans employer la force; deſorte que partie par avarice, partie par ambition, ils les traverſoient ſouvent, & les opprimoient quelquefois (*). La Compagnie Angloiſe s'adreſſa au Roi *Jaques* I. pour obtenir juſtice, comme nous l'avons rapporté ailleurs; on entama deux fois des négociations pour accommoder les différends, mais ſans ſuccès; enfin on conclut en 1619 un Traité, par lequel on régla les intérêts des deux Compagnies, & l'on prit des meſures pour prévenir les querelles dans la ſuite, ce qui ne ſervit gueres de rien (*b*). Peu de tems après les Hollandois firent ſentir aux Anglois leur ſupériorité, traiterent leurs plaintes avec mépris, & aggraverent les peines de ceux qui étoient au ſervice de la Compagnie, en leur diſant qu'ils avoient plus de crédit à la Cour d'Angleterre qu'eux, & que tant qu'il y auroit beaucoup d'argent en Hollande, ils ne manqueroient pas de moyens de ſe faire ou d'acheter des amis en Angleterre (*c*). Juſqu'où cela étoit fondé, c'eſt ce que l'éloignement des tems ne permet pas de décider; mais à en juger par les circonſtances & par la ſuite des événemens, ces inſinuations n'étoient pas tout-à-fait ſans fondement (*d*). Mais ſans inſiſter ſur un article odieux, voyons d'après les Hiſtoriens Hollandois comment ils ſe rendirent maîtres d'une des principales places dans la grande & belle Iſle de Java, & de quelle maniere ils y jetterent les fondemens du grand Empire qu'ils poſſedent encore, en fondant cette belle & fameuſe ville, qui devint bientôt & a toujours été depuis la Capitale de leurs Etabliſſemens dans les Indes. Si nous nous y étendons davantage que ſur les autres événemens dont nous avons parlé juſqu'ici, la nature & l'importance du ſujet nous ſervira d'excuſe.

Deſcription de la Ville ſur les ruines de laquelle Batavia *a été bâtie depuis.*

Lorſque les Hollandois aborderent ſur les côtes de l'Iſle de Java, ils trouverent du côté du Nord un Port commode, avec une ville qui s'appelloit alors *Kalappa*, mais vers l'an 1607 les habitans changerent ce nom en celui de *Jacatra*. Elle étoit bâtie à la maniere du Pays, fermée d'une muraille fort épaiſſe, d'une pierre rouge très-dure. Les maiſons y étoient de paille, mais entourées d'une haye de bois. Quoiqu'elle fût fort petite & aſſez déſerte, elle ne laiſſoit pas que d'avoir ſon Roi, comme toutes les autres villes de la côte. Le Palais de ce Prince n'étoit rien moins que magni-

(*a*) Hiſt. de la Conq. des Molucq. T. III. p. 193

(*b*) *Rymer's* Fœdera, T. XVII. p. 170.

(*c*) *Purchas* Pilgrims, Vol. I. p. 665.

(*d*) Hiſt. des Molucq. T. III. p. 225.

(*) On a déja vu dans l'Hiſtoire de la Compagnie Angloiſe, que l'on doit ſe défier de la partialité de nos Auteurs quand il s'agit des Hollandois; nous éviterons donc les répétitions ſur cet article, nous contentant de renvoyer le Lecteur au parallele qu'a fait de la conduite des uns & des autres un Auteur cité par les nôtres. *Hiſt. de la Conq. des Molucq.* T. III. p. 188-193. REM. DU TRAD.

gnifique, mais assez commode pour le climat, & nullement méprisable, quoiqu'il fût de cannes. Ce Roi n'étoit ni puissant ni riche, & néanmoins il se mêloit de faire la Guerre & le Commerce. Toute sa Marine consistoit en quatre grandes Galeres, dont le bas étoit occupé par des rameurs, & le haut par des soldats, & son Commerce ne consistoit que dans le trafic du poivre que lui produisoit le petit Pays qu'il possédoit (*a*). La Compagnie des Indes Orientales avoit fait un accord avec lui pour tout son poivre; mais voyant qu'il manquoit de parole, les Hollandois bâtirent un Fort, pour le tenir en respect. Cette entreprise donna quelque ombrage aux Anglois, qui négocioient aussi avec les Marchands de *Jacatra*, & la jalousie fit naître entre les deux Nations une discorde, qui dégénéra peu après en une guerre ouverte (*b*). Il fallut en venir aux mains. Le combat se donna entre les deux Flottes près du Port de *Jacatra*, & dura plusieurs heures; les Hollandois, moins forts, à ce qu'ils disent, que les Anglois, furent enfin obligés de plier, & ils se retirerent fort maltraités à *Amboine* pour s'y radouber & y prendre du renfort. Cet événement fit passer le Roi de Jacatra, nommé *Vidure Rama*, du côté des vainqueurs, il renonça à l'alliance des Hollandois pour se joindre aux Anglois. Mais les Historiens de cette Nation soutiennent qu'il avoit traité avec eux longtems avant qu'il l'eût fait avec les Hollandois (*c*).

SECTION IV. *Démêlés dans l'Isle de Java &c.*

Guerre des Hollandois contre les Anglois à Java.

Les Hollandois avoient alors deux Forts ou Maisons près de la ville, l'une du côté du Midi, appellée la Loge de *Nassau*, l'autre au Nord, nommée le Fort *Maurice*, tout récemment batie, & qui n'étoit pas même entierement achevée. Ni l'une ni l'autre n'étoient bien fortes; il n'y avoit dans la seconde que sept canons, & une Garnison de deux-cens-quarante hommes, parmi lesquels il y avoit quatre-vingt Negres. D'autre part la ville de *Jacatra* étoit bien défendue, les Anglois avoient au milieu de la ville, sur une éminence, un magazin assez bien fortifié, & bien pourvu de gros canon. Ils tirerent sur le Fort des Hollandois, & les Insulaires suivirent leur exemple (*d*). Les Hollandois prenant cette insulte pour une déclaration de guerre, firent une sortie vigoureuse, attaquerent le quartier des Chinois & y mirent le feu: ils brûlerent même le Fort d'où les Anglois tiroient, & firent sauter leur magazin. Cependant la Flotte Angloise, commandée par *Thomas Dale*, parut devant Jacatra, ce qui obligea le Général Hollandois *Jean Pietersz Coen* de mettre aussi en mer avec sept Vaisseaux, n'en ayant pas davantage, au-lieu que les Anglois en avoient onze. Le premier jour de l'année 1619 les deux Flottes se canonnerent, mais les Hollandois trouvant que la partie n'étoit pas égale, se retirerent à Amboine laissant les Anglois devant Jacatra, où ils furent renforcés de sept autres Vaisseaux outre quatre-mille hommes de Troupes auxiliaires de la ville de Bantam, qui n'en est qu'à quinze lieues (*e*) (*).

Vers

(*a*) *De la Neuville*, Hist. de Hollande, T. I. L. IV. Ch. I.

(*b*) Hist. des Molucq. l. c. p. 195.

(*c*) *Purchas*, Vol. I. p. 676.

(*d*) Voyag. de la Comp. T. VII. p. 529.

(*e*) *De la Neuville*, ubi sup.

(*) Les Hollandois ont eu plus de soin que nous de conserver les relations de leurs premie-

SECTION IV. *Démêlés dans l'Isle de* Java *&c.*

Le Gouverneur du Fort Maurice *trompé par le Roi de* Jacatra, *& arrêté.*

Vers ce tems-là le Fort Maurice se trouva en quelque façon achevé, avec quatre bons bastions bien pourvus de canon, desorte que *Pierre van den Brock*, qui commandoit en l'absence du Général *Coen*, crut être en état de se défendre, bienqu'il fût assiégé par mer & par terre. Il commença par foudroyer la ville de Jacatra, ce qui étourdit tellement le Roi, qu'il demanda la paix sur le champ. Elle fut concluë comme le souhaittoient les Hollandois, qui s'obligerent de lui payer six-mille réales. Le Roi engagea ensuite *van den Broek* à le venir visiter (*a*). A peine fut-il arrivé dans le Palais, qu'on le saisit & le jetta en prison, le menaçant de la mort la plus cruelle, s'il n'ordonnoit pas au Fort de se rendre. Ce premier essai n'ayant pas réussi, on le mena la corde au cou sous le canon du Fort; mais bien loin de porter les siens à commettre la lâcheté dont on le sollicitoit, il les exhorta à se défendre courageusement; le Roi le fit alors ramener en prison. Le Chevalier *Thomas Dale* entra alors en négociation avec les gens du Fort, & comme ils manquoient de poudre ils capitulerent aux conditions suivantes; que le Fort, l'artillerie & les munitions demeureroient au pouvoir des Anglois, & que les marchandises & autres effets seroient pour le Roi (*b*). Au moment que les Hollandois alloient rendre la place, arriva un accident imprévu qui fit changer la face des affaires.

Le

(*a*) Voyag. de la Comp. T. VII. p. 541. (*b*) *Purchas* Pilgrims, Vol. I. p. 656.

mieres expéditions aux Indes, & de les mettre en ordre, au-lieu que nous n'avons que quelques relations informes, quelques passages fort courts dans nos Histoires générales, sans presque autre chose sur les commencemens de notre Commerce aux Indes. Les Historiens Hollandois ont en grande partie suppléé à ce défaut, si l'on pouvoit s'en rapporter entierement à eux, mais malheureusement on apperçoit non seulement dans leurs relations un air de prévention & de partialité, mais elles se contredisent même. D'abord ils dépeignent les Anglois comme agissant avec beaucoup de hauteur avec les Indiens, auxquels ils prescrivoient les Loix qu'il leur plaisoit, qu'ils punissoient avec la derniere rigueur des torts qu'ils en recevoient, & qu'ils traitoient en maîtres impérieux plutôt qu'en Marchands qui avoient dessein de trafiquer avec eux de bonne amitié (1). Cependant les mêmes Auteurs reconnoissent, que les Anglois ne firent que peu ou point d'Etablissemens, se contentant de quelques Loges, de simples Comptoirs, & qu'ils ne penserent pas à bâtir des Forts pour s'assurer un Commerce exclusif (2). Il est aisé de voir que cela ne s'accorde point. Mais quand les Historiens en viennent à ce qu'ils appellent la guerre de Java, on donne une autre idée de notre Nation: on dit que les Anglois avoient le même dessein que les Espagnols, qui étoit de chasser entierement les Hollandois des Molucques, & qu'ils l'avoient conduit avec plus d'adresse & d'habileté, ayant mis dans leurs intérêts l'Empereur de Java, le Roi de Jacatra, & celui de Bantam, & que par-là ils mirent les Hollandois à deux doigts de leur perte (3). Comment cela s'accorde-t-il avec les premiers traits de leurs relations? La vérité est, semble-t-il, que les Hollandois voulurent s'emparer seuls du Commerce de Java, ce qui causa la guerre, pour les empêcher d'exécuter ce dessein. Il est même évident par leur propre relation, que les Insulaires étoient généralement plus portés pour les Anglois que pour les Hollandois, qui dans la suite chasserent les uns & subjuguerent les autres par des forces supérieures (4).

(1) Histoire de la Conquête des Molucques, T. III. p. 189.

(2) Ibid. p. 193.

(3) Ibid. p. 195.

(4) On fera bien de consulter la Relation de *van den Broek* dans le Tom. VII. des Voyages de la Compagnie. Il n'y a gueres que les Anglois qui voyent la prévention & la partialité dans des relations qui respirent la simplicité & la candeur. REM. DU TRAD.

Le Gouverneur Hollandois avoit trouvé moyen d'envoyer un homme au Gouverneur de Bantam pour lui faire comprendre, qu'il lui feroit plus avantageux qu'il fût son prisonnier que celui du Roi de Jacatra ou des Anglois. La proposition fut acceptée sur le champ, & le Gouverneur envoya un Officier à la tete de deux-mille hommes, pour tirer *van den Brock* des mains du Roi *Rama*. L'Officier étant arrivé à Jacatra, demanda audience au Roi, & sans autre cérémonie lui mit le poignard sur la gorge, & le menaça de la mort s'il ne mettoit le sceptre bas. Le pauvre Prince obéit, & se retira avec sa famille plus avant dans le Pays, d'ou il fut pourtant contraint de revenir pour gagner sa vie à pêcher avec un canot (*a*). Les Troupes de Bantam se rangerent à l'instant autour du Fort Maurice, où *van den Brock* retourna, & la guerre recommença. Mais les Hollandois se virent en état de se défendre avec le secours de leurs nouveaux Alliés. *Van den Brock*, avant que de partir pour Bantam, suivant la parole qu'il avoit donnée, nomma la Forteresse, *Batavia*, & fit écrire ce nom en grosses Lettres sur la porte (*b*).

Section IV. *Demêlés dans l'isle de* Java *&c.*

Un Général Javanois dépose le Roi de Jacatra.

SECTION V.

Les Affaires rétablies à Java. *Fondation de la Ville de* Batavia, *qui devient la Capitale des Etablissemens des* Hollandois. *Traitement cruel fait aux* Anglois *à* Amboine. Batavia *deux fois assiégée & vigoureusement défendue. Promptement réparée, fort augmentée, & rendue la plus belle & la plus forte ville des* Indes.

Le 25 de Mars le Général *Coen* arriva à la rade avec dix-sept Voiles, & des Troupes fraîches. Le lendemain il mit à terre douze-cens hommes, qui prirent, ravagerent & détruisirent entierement la ville de *Jacatra*. En même tems il fit effacer le nom de *Batavia*, soit qu'il n'approuvât pas la liberté que *van den Brock* avoit prise, soit qu'il eût déja formé le plan qu'il exécuta après. Il marcha ensuite avec son armée vers *Bantam*, & dès qu'il fut devant la place, il fit demander au Gouverneur de mettre en liberté *van den Broek* & soixante-dix autres prisonniers, en disant que cela pourroit l'engager à oublier le passé. Le Gouverneur se trouvant le plus foible fut obligé de consentir à ce qu'on lui demandoit, & le Général Hollandois ayant obtenu ce qu'il vouloit, s'en retourna au Fort Maurice (*c*). Les Anglois avoient en attendant rembarqué tout leur canon, & s'étoient retirés. La paix se fit ensuite entre les deux Compagnies, & fut arrêtée le 9 de Juin.

Section V. *Fondation de* Batavia *&c.*

Rétablissement des Affaires des Hollandois, *& destruction de* Jacatra.

Dès le lendemain, *Coen* ordonna de travailler à une nouvelle ville, dont il aggrandit l'enceinte au-delà des Forts de Nassau & de Maurice. Les rues fu-

Coen *fonde la Ville de* Batavia.

(*a*) Voyages de la Compagnie, T. VII. p. 548.

(*b*) Ibid. p. 549.

(*c*) *De la Neuville*, Hist. de Hollande, T. I. L. IV. Ch. 2.

SECTION V. *Fondation de* Batavia *&c.*

furent tirées au cordeau, & rendues ſpacieuſes; on y fit des canaux commodes, bordés d'arbres, à l'ombre deſquels on peut aller en bateau; l'eau claire de ces canaux vient de deux Rivieres, dont l'une traverſe la ville, & l'autre en arroſe les murs. La Citadelle fut bâtie en quarré du côté de l'Eſt fortifiée régulierement avec quatre gros baſtions aux quatre pointes, & un cinquieme pour la défenſe du pont qui conduiſoit à la ville. La place fut bientôt en état de défenſe, & on y fit d'épaiſſes & fortes murailles, avec dix-huit baſtions. *Jean Pieterſz Coen*, le fondateur de cette belle ville, lui donna le nom de BATAVIA, & la déclara la Capitale des Etabliſſemens Hollandois, bienqu'elle ne fût pas au point de grandeur où elle a été depuis, & que les Etabliſſemens de la Compagnie ne fuſſent en aucune façon comparables à ce qu'ils ſont aujourd'hui (*a*). Mais le choix de ce Général fut ſi judicieux, ſon plan ſi bien conçu, & tout ſi bien ordonné ſous ſa direction, que les Gouverneurs qui lui ont ſuccédé n'ont fait qu'exécuter ſon projet, & ont élevé tant la ville de *Batavia*, que l'empire des Hollandois dans les Indes à ce point de magnificence & d'étendue, qu'il ſemble avoir prévu, en réglant les choſes de la maniere qu'il fit, puiſqu'on n'a pas trouvé de changement à y faire. C'eſt ainſi que la Compagnie vit à l'échéance du premier terme de ſon Octroi l'ébauche de cette grandeur, qui depuis a fait l'étonnement de l'Aſie & de l'Europe (*b*).

Politique de la Compagnie en Europe *auſſi bien qu'aux* Indes.

La nouvelle de cet Etabliſſement fit grand plaiſir aux Directeurs de la Compagnie en Hollande, qui ſouhaittoient fort que l'on fit quelque acquiſition aux Indes, afin d'y établir des magazins, d'y entretenir conſtamment un Corps de Troupes, & d'y former un Gouvernement bien réglé, ſans quoi ils ſavoient qu'ils ne pouvoient ſupplanter les Portugais, parcequ'ils étoient bien aſſurés que la ſplendeur de la Cour du Viceroi, & la magnificence de Goa, charmoient les Peuples de l'Orient, & les tenoient en ſujettion. Elle prit donc la réſolution de profiter de l'occaſion, & d'élever la ville de *Batavia* au plus haut degré de ſplendeur qu'il ſeroit poſſible. Ce n'étoient pas ſeulement les Chinois, les Japonois & les Indiens qu'on vouloit éblouir, on trouva qu'il falloit en faire autant en Hollande. Dans cette vue, la Compagnie avoit fait venir en grand' pompe un Ambaſſadeur de Siam au Prince d'Orange; & alors on amena cinq jeunes Princes, ainſi qu'on les qualifioit, pour être élevés en Hollande; de ce nombre étoit *André de Coſtano* fils du Roi de *Soyan*, & *Don Marc* fils du Roi de *Kielan*, tous deux dans l'Iſle d'Amboine: quelques Ecrivains, ſoit par ignorance, ſoit pour relever la grandeur de la Compagnie, ont jugé à-propos de les qualifier fils des Rois de Siam & de Ceylon. Les trois autres étoient de moindre qualité (*c*). Les deux jeunes Princes étoient chargés de Lettres de leurs peres pour le Prince *Maurice*, qui les reçut très-gracieuſement, & ordonna que l'on eût ſoin de leur éducation. Cet adroit manege produiſit un double effet; car d'un côté cela mit fortement dans les intérêts de la Compagnie le Prin-

(*a*) *Valentyn*, Oud en Nieuw Ooſtind. I. Deel. 1 Onderd. fol. 210.

(*b*) *De Graaf*, Relat. de la ville de Batavia. *Nieuhof*, *Tavernier*, *Le Bruyn* &c.

(*c*) *Van Loon*, Hiſt. Métall. de Hollande Vol. II. p. 204.

Prince, qui avec de grandes qualités avoit un peu de vanité, & de l'autre cela servit à confirmer ce qu'elle avoit répandu dans les Indes touchant un Roi de Hollande: chose très-nécessaire parmi des Peuples qui avoient de hautes idées de l'Etat Monarchique, & en avoient à peine aucune d'une autre forme de Gouvernement. Ce fut par cette adresse que la Compagnie obtint des Etats-Généraux Edit sur Edit en sa faveur, avec tous les avantages & la protection qu'elle pouvoit souhaitter, dont les Directeurs surent profiter, de maniere à s'épargner la peine d'avoir besoin de les souhaitter dans la suite.

SECTION V. *Fondation de Batavia &c.*

Elle obtient un nouvel Octroi.

Au printems de l'année 1622, il arriva deux Vaisseaux richement chargés: on apprit par eux qu'on continuoit la guerre à Java contre ceux de Bantam, & contre les Espagnols aux Molucques & aux Manilles; que l'on avoit repris l'Isle de Banda, dont les Espagnols s'étoient emparés, & que les derniers Vaisseaux, qui étoient partis des Provinces-Unies, étoient arrivés heureusement aux Indes en quatre mois & trois jours (*a*). Ces bonnes nouvelles arriverent fort à-propos, parceque la Compagnie sollicitoit alors le renouvellement de son Octroi. Elle rencontra quelques oppositions: d'abord les intéressés se plaignoient qu'on ne leur donnoit pas une portion suffisante des gains, & pour les appaiser les Directeurs firent une distribution de vingt-cinq pour cent, qui furent payés en gérofle (*b*). Il se trouva aussi des personnes qui insinuoient que le privilege exclusif de la Compagnie étoit préjudiciable aux Sujets de la République en général, & que le Commerce des Indes Orientales apporteroit bien plus d'argent dans les Provinces, s'il étoit libre. A quoi les partisans de la Compagnie répondoient, qu'il y avoit non seulement de l'imprudence, mais que c'étoit une chose très-dangereuse, de mettre des conjectures en balance avec des faits; que dans l'espace de vingt-un ans la Compagnie avoit distribué quatre-cens-cinquante pour cent de son Capital, ce qui montoit à près de trente millions de florins, outre les sommes immenses qu'elle avoit employées à bâtir & à équiper des Vaisseaux, en munitions de guerre & de marine, à payer les Soldats & les Mariniers, en marchandises exportées, & en beaucoup d'autres choses dont il étoit impossible de faire le compte (*c*). S'ils avoient ajouté à cela un compte bien net des fonds de la Compagnie, ils auroient donné beaucoup de poids à sa conduite, mais on jugea par bien des raisons qu'il étoit de la prudence de n'en rien mettre au jour. Cependant sur ces allégués, la Compagnie obtint, par le grand crédit qu'elle avoit auprès du Prince *Maurice* & des Etats-Généraux, & en considération du renouvellement de la guerre avec l'Espagne, ce qu'elle demandoit; on lui accorda un nouvel Octroi pour vingt-un ans, daté du 22 Décembre 1622, qui commençoit au premier jour de l'année suivante (*d*) (*).

On

(*a*) *Baudart*, L. XIII. p. 40.
(*b*) Avertissement p. 45, 46.
(*c*) *Sallengre* Essai &c. p. 75, 76.
(*d*) *Aitzema*, T. I. p. 159.

(*) Les argumens en faveur de la Compagnie paroissent si forts, qu'il est bon de faire connoître les raisons qui ont engagé un des plus habiles Politiques, & des plus zélés Pa-

SECTION V. *Fondation de* Batavia *&c.*

Affaire d'Amboine.

On apprit par les premiers Vaisseaux qui arriverent des Indes ce qui s'étoit passé à Amboine, où sous prétexte d'une Conspiration tramée contre les Hollandois par M. *Gabriel Towerson* & d'autres, ils avoient été emprisonnés, mis à la question & exécutés. On ne publia pas d'abord en Hollande ces procédures aussi rigoureuses qu'extraordinaires, on dit seulement qu'il y avoit eu quelques troubles à Amboine qui avoient été appaisés par la vigilance & la prudence du Gouverneur (*a*). On a vu ailleurs cette affaire discutée amplement, ainsi il seroit inutile d'entrer ici dans de nouveaux détails.

Expédition de la Flotte de Nassau.

Après de longues & mûres délibérations, les Etats-Généraux prirent la résolution de tenter une nouvelle expédition dans la Mer du Sud par le Détroit de *Le Maire*, dans la vue de faire quelque Etablissement au Chili ou au Pérou, ou de faire quelque coup qui mît la terreur & la confusion dans toute l'étendue de la domination Espagnole en Amérique; après quoi la Flotte devoit aller aux Indes Orientales, & donner à la Compagnie les secours que l'état des affaires requéroit. Pour exécuter ces grands desseins, les Amirautés de Hollande, de Zélande & de West-Frise, équiperent une Flotte d'onze grands Vaisseaux, montée de plus de mille Mariniers, outre six-cens hommes de Troupes réglées, & de près de trois-cens pieces de ca-

(*a*) Avertissement, p. 47.

Patriotes que la République ait jamais produit, à desapprouver les Compagnies. Voici comment il s'explique (1). „ Il est certain que le premier motif qui a fait accorder des „ Octrois, savoir la guerre avec l'Espagne & le Portugal, n'a plus lieu, & qu'en cas „ d'une nouvelle guerre contre ces Peuples, nous serions formidables pour eux, & „ non pas eux pour nous. En second lieu, s'il est bien connu qu'il étoit nécessaire dans „ les commencemens de faire quelques conquêtes sur l'ennemi dans les Isles des épiceries, „ parceque plus la Compagnie faisoit d'acquisitions, plus elle avoit de droit & étoit en „ état d'y faire Commerce; on ne peut nier d'autre côté, qu'après ces conquêtes faites „ les fondemens & les maximes de la prospérité des Compagnies commençent à être con- „ traires au bien général du Pays. Celui-ci consiste, comme on le sait, dans l'accrois- „ sement continuel des Manufactures, du Trafic & de la Navigation; au-lieu que le véri- „ table intérêt des Compagnies consiste à procurer le plus grand avantage des intéressés, „ même en apportant dans le Pays & en débitant dans l'Europe des étoffes & d'autres ou- „ vrages, préjudiciables à nos Manufacturiers, de-même qu'aux Etrangers, & aux au- „ tres habitans; & pour le dire en un mot, en faisant les plus grands profits par le moins „ de Commerce & de Navigation possible. On sait que si la Compagnie des Indes Orien- „ tales faisoit un plus gros profit sur les soies mises en œuvre du Japon, ou sur les cou- „ vertes de lit, & les tapis de table des Indes &c. que sur les soies écrues: ou si en ren- „ dant les noix, la fleur de muscade, les géroffles, la canelle &c. plus rares, elle pouvoit „ en faire monter le prix de façon, qu'elle gagnât autant sur cent *Last* de ces épiceries „ qu'elle fait sur mille, on ne devoit pas s'attendre qu'elle apportat des soies écrues, „ ni qu'elle fit des dépenses inutiles & onéreuses pour augmenter le Commerce & la Navi- „ gation, au-delà de ce qu'il feroit nécessaire pour ces cent Last; mais qu'au contraire pour „ éviter les fraix, elle feroit brûler le surplus d'épiceries aux Indes. On ne peut dis- „ convenir encore, que plus ces Compagnies font de conquêtes, plus elles doivent dé- „ penser de leur capital pour les conserver; que plus elles ont de Pays à gouverner, „ moins elles peuvent s'occuper du Commerce; au-lieu que si ces Forteresses & ces Pays „ conquis étoient entre les mains de nos particuliers, ils auroient les moyens de faire „ un Commerce plus grand & plus sûr aux Indes."

(1) Gronden en Maximen van de Republyk van Holland, I. Deel, C. XIX.

canon en tout (*a*). La Compagnie des Indes contribua libéralement aux grandes dépenses que demandoit cet armement, de même que le Prince *Maurice*, le grand protecteur de cette expédition, en l'honneur duquel la Flotte a été nommée *la Flotte de Nassau* (*b*). Le 29 d'Avril 1623, elle fit voile sous le commandement de *Jaques L'Hermite*, entra dans le Détroit de Le Maire le 2 de Février 1624, & le 10 de Mai arriva devant le Port de Lima; ils l'attaquerent & firent un dommage incroyable aux Espagnols, sans en recueillir eux-mêmes aucun fruit: & ce fut à peu près l'issue de toutes leurs entreprises dans la Mer du Sud, où l'Amiral mourut. Ce peu de succès les aigrit à un tel point, que le Viceroi Espagnol ayant refusé de payer la rançon des prisonniers qu'ils avoient faits, ils ne se firent pas de peine de les pendre à la vergue de misene (*c*); action condamnée de tous ceux qui en font mention (*). Ils allerent ensuite à Acapulco, & de-là se rendirent aux Indes, où la Flotte se sépara, & rendit de bons services à la Compa-

SECTION V. *Fondation de Batavia &c.*

(*a*) Voyages de la Compagnie, T. IX. p. 3. (*b*) Ibid p. 1. (*c*) Ibid. p. 73, 74.

(*) L'équité demande, qu'après avoir rapporté une action de cette nature, nous rapportions aussi les raisons alléguées dans le Journal de ce voyage pour l'excuser (1). „Le „ 13 de Juin, à la sollicitation de quelques prisonniers Espagnols, le Vice-Amiral leur „ permit d'écrire au Viceroi pour le prier de traiter de leur rançon, étant persuadés „ qu'ils auroient pour cet effet assez de crédit auprès de lui. Un Assistant s'étant em- „ barqué dans un petit Bâtiment, où il y avoit une banniere de paix, & ayant nagé „ vers la pointe de Callao, les Espagnols vinrent le prendre & le menerent dans la pla- „ ce. Aussitôt que le Viceroi fut instruit de son arrivée, il commanda qu'on allât lier „ les mains & couvrir les yeux des matelots, & qu'on les gardât dans les chaloupes. Sur „ le soir il fit délier les matelots, qu'on sollicita vivement, chacun en particulier, de „ demeurer à terre, & de se mettre au service du Roi d'Espagne. Comme il n'y en „ eut aucun qui voulût y entendre, on donna pour réponse à la Lettre: Que le Viceroi „ n'avoit que de la poudre & du plomb au service des Hollandois; qu'il ne prétendoit fai- „ re aucune Négociation ni Traité avec eux pour la délivrance des prisonniers; que si „ quelqu'un entreprenoit encore d'aller à Callao de la part de l'Amiral, quoiqu'avec une „ banniere blanche, il le feroit pendre avec sa banniere au cou. Le 14, après qu'on eut „ reçu cette réponse, il fut résolu qu'on tueroit tous les prisonniers. Les raisons d'u- „ ne exécution si peu ordinaire furent, que comme on n'avoit plus que peu de vivres, „ & encore moins d'eau, on ne pouvoit nullement garder des gens de qui il n'y avoit „ aucun service, profit ni rançon à espérer; que de les relâcher c'étoit contre toutes „ les regles de la prudence, à cause des divers inconvéniens qui pouvoient en résul- „ ter, outre que les Espagnols en auroient fait des risées. Il falloit pourtant absolu- „ ment s'en décharger, & il n'y avoit point d'autre voie sûre que celle de leur ôter „ la vie. Le matin du 15, on pendit vingt-un Espagnols à la vergue de misene de l'*Amsterdam*, à la vue de tous ceux qui étoient sur le rivage. Trois vieillards furent mis „ dans une petite Barque, & renvoyés, pour dire au Viceroi qu'il voyoit l'effet que sa „ brutale réponse avoit produit, & que puisqu'il n'y avoit point de quartier avec lui, „ on prétendoit n'en point faire aussi." [La suite de la Relation fait voir, que la Flotte étoit effectivement dans une grande disette; outre le scorbut qui y regnoit généralement, il y avoit tant de malades, qu'il n'y avoit pas assez de gens en santé pour armer les chaloupes. Avec cela il n'y avoit aucune espérance de trouver à Callao ni des herbages, ni d'autres rafraîchissemens ou remedes, quoiqu'ils fussent obligés d'y séjourner. Il n'y avoit donc d'autre parti à prendre que de renvoyer les prisonniers, ou de s'en défaire. Il paroît que le premier parti étoit dangereux, puisqu'ils auroient pu informer le Viceroi du mauvais état des Hollandois. Rem. du Trad.]

(1) Voyages de la Compagnie, T. IX. p. 73, 74.

SECTION V. *Fondation de Batavia &c.*

pagnie. Cependant, à tout prendre, le succès de cette expédition ne répondit pas aux grandes espérances que l'on en avoit conçues. Un si puissant renfort avança beaucoup les affaires de la Compagnie; les Portugais furent pressés par-tout, & le Commerce entre leurs Colonies fort troublé, ce qui fit un grand effet sur l'esprit des Peuples Indiens, & les engagea, comme il étoit naturel, à mépriser une puissance qui étoit sur son déclin, & à flatter celle qui étoit dans son accroissement. Ce qui les y disposoit d'autant plus, c'étoient les assurances de secours & de protection que les Hollandois leur donnoient sans qu'il y entràt aucune vue d'intérêt; mais ils s'apperçurent bientôt que ce n'étoient-là que de belles paroles, & que cette révolution n'aboutit point à les remettre en liberté, mais seulement à les faire changer de Maîtres, à quoi ils ne gagnerent pas beaucoup.

Succès surprenans de la Compagnie.

Les mesures sages & prudentes des Directeurs, & leur attention constante à tout ce qui pouvoit contribuer à l'avantage de la Compagnie, firent tellement fleurir son Commerce, que tous les ans il falloit augmenter le nombre des Vaisseaux que l'on envoyoit. On connut fort bien que ces avantages étoient principalement dûs à la bonne conduite de ceux qui les commandoient, & des Amiraux. La Compagnie sollicita donc *Jean Pieterſz Coen* à faire un second voyage aux Indes, en qualité de Gouverneur-Général; il y consentit enfin, & mit en mer au mois d'Avril 1627. Peu après on vit arriver le *Rotterdam*, qui fut suivi de quatre autres Vaisseaux, sous le commandement de *Jean Willemsz Verschoor*. A peine le trésor qu'ils avoient apporté fut-il déchargé, qu'*Adrien Block Martsen* se trouva prêt à mettre à la voile avec une Flotte d'onze Navires (*a*). Il partit au mois d'Octobre, mais les tempêtes firent périr deux de ses Vaisseaux, dont néanmoins les cargaisons & les équipages furent sauvés. Dans le meme mois d'Octobre *Jean Karstensz van Embden* arriva avec trois Vaisseaux richement chargés de Surate. Il avoit été contraint de relâcher à Portsmouth, où l'on tint ses Vaisseaux en arrêt pendant quelque tems. Au mois de Juin de l'an 1628 la Compagnie reçut cinq autres Vaisseaux, commandés par le Sieur *Carpentier*, qui avoit été Général pour elle aux Indes; la charge de ceux-ci n'étoit pas moins considérable que celle des précédens. Ces prospérités ne laissoient pas d'être de tems en tems troublées par des accidens qui faisoient tort à la Compagnie, & qui venoient des querelles politiques, où la République se trouvoit engagée (*b*).

Mesures pour couvrir les Flottes revenant des Indes.

Les Anglois arretoient ses Vaisseaux toutes les fois qu'ils en trouvoient l'occasion, & les Armateurs de Dunquerque chassoient incessamment sur eux. C'est ce qui fit prendre la résolution de tenir tous les ans une puissante Flotte dans la Mer d'Allemagne, pour croiser sur les Vaisseaux qui revenoient des Indes, & les escorter jusques dans leurs Ports. L'Amiral qui commanda la premiere Flotte fut *Jean Dirksz Lam*, & à son approche les Capres de Dunquerque jugerent à-propos de se retirer (*c*). Peu de tems après, il partit au mois d'Octobre une Flotte d'onze Vaisseaux pour les Indes, sous le Général *Jaques Speks*, accompagné de *Jean Valbeck*, fameux Mathématicien. D'un autre côté on vit revenir le Vaisseau *Viane*, qui avoit

(*a*) Avertissement &c. p. 48. (*b*) Ibid. p. 50. (*c*) Ibid. p 51.

Section V. Fondation de Batavia &c.

voit fait voile de Batavia au mois de Janvier précédent, avec espérance de passer le Détroit de *Baly* dans la bonne saison; mais n'ayant pu réussir, il alla échouer par la hauteur des vingt-un degrés, vers les Terres Australes; là il se vit contraint de jetter quantité de riches marchandises en mer, pour se remettre à flot, comme il fit, non sans avoir couru beaucoup de risque (*). Il rencontra ensuite sur sa route la Flotte de *Block*, qui avoit essuyé de grandes tempêtes. Il rapporta que quelques Javanois avoient complotté d'assassiner le Général *Jean Pieterſz Coen*, mais qu'ils avoient été découverts par un jeune garçon Chinois (*a*).

Découvertes des Terres Australes.

Ce fut dans le tems dont nous parlons, que les Commandans Hollandois firent la plupart des grandes découvertes de la Terre Australe, qui sont représentées en peinture dans l'Hôtel de ville d'Amsterdam. Ce grand Pays, qu'on a depuis appellé la *Nouvelle Hollande*, fut nommé *Carpentaria* du nom du Général *Carpenter*, qui le découvrit en 1628. La partie occidentale, qui est au midi de Java, fut découverte la même année & nommée *Witlandt*, du nom du Commandant. Mais la partie méridionale du côté de la mer qui sépare ce grand Pays des terres inconnues vers le Pole, avoit déja été découverte en 1627 par *Pierre Nuyts* (*b*), dont nous aurons occasion de parler amplement dans la suite, qui donna son nom à un des plus beaux Pays du Monde. Ce fut le Général *Carpenter*, qui, à son retour, en informant la Compagnie de l'état des affaires, rendit compte de ces découvertes; & les Directeurs firent armer une Escadre d'onze Vaisseaux, dont ils donnerent le commandement à *François Pelsart*, pour les continuer (†). Il ne sera pas hors

(*a*) Avertissement &c. p. 52. (*b*) *La Neuville*, T. II. L. VI. Ch. 12. (*c*) *Idem* ibid.

(*) C'est une chose digne de remarque, qu'en ce tems-là on avoit soin de conserver la mémoire de tout ce qui avoit trait aux découvertes, au-lieu que depuis plus d'un siecle, on ne trouve plus rien en ce genre. On ne peut néanmoins gueres se persuader que la Compagnie, qui en ce tems-là étoit si attentive aux découvertes, les néglige entierement aujourd'hui; mais au contraire on a lieu de croire qu'elle a eu soin de se faire informer à fond de la nature de ce grand Continent Austral, dont tout le monde entend tant parler, que l'on connoît si peu, & dont la Compagnie se réserve la connoissance, aussi bien que des moyens d'y entrer. Nous avons tâché de donner dans le texte en peu de mots une idée de ce Continent, autant qu'il nous a été possible, sur les Relations & les Cartes qui ont paru, pour que l'on puisse juger de sa situation. Dans la Note suivante nous indiquerons les raisons qui donnent lieu de penser que les découvertes faites par les Hollandois, sont très-importantes, nonobstant le secret qu'ils en ont fait.

(†) On a un Fragment de la Relation de *Pelsart* dans une Collection fort curieuse, par lequel on voit que le Vaisseau qu'il commandoit, nommé *Batavia*, fit naufrage le 4 Juin 1629 sur les côtes de la Nouvelle Hollande, à la hauteur de vingt-huit degrés Sud, & que tout ce qu'il put découvrir, fut que le Pays étoit habité (1). Douze ans après, la Compagnie envoya le Capitaine *Abel Jansen Tasman* pour reconnoître les Pays dont il est parlé dans le texte, & l'on apprend par l'extrait de son Journal (2), que ce Pays Austral est une fort grande Isle, qui s'étend depuis le quarante-troisieme degré de Latitude Sud jusqu'à l'Equateur, & depuis le cent-vingt-troisieme degré jusqu'au cent quatre-vingt-dixie-

(1) Ce voyage se trouve dans le Tom. I. de la Collection de *Thevenot*.

(2) Dans le second Volume de la même Collection. *Voy.* Hist. Gén. des Voy. T. XVI. p. 60, 68 *Cit. du Trad.*

SECTION V. *Fondation de Batavia &c.*

hors de propos d'obſerver ici, que pendant que la Compagnie faiſoit de ſi grandes choſes, les Provinces mêmes étoient déchirées par des diviſions inteſtines, enſorte que ſi le Commerce des Indes n'eût pas été ſous une direction différente du Gouvernement de l'Etat, il auroit été impoſſible qu'il eût eu d'auſſi heureux ſuccès, & qu'il eût procuré d'auſſi grands avantages à la Nation Hollandoiſe. Au moins c'eſt ce que donnerent à entendre les Directeurs, quand ils ſolliciterent le renouvellement de leur Octroi.

Deux Sieges de Batavia.

Nous ſommes parvenus à une époque, où la puiſſance des Hollandois auroit reçu une rude atteinte, ſi la Compagnie n'avoit pas eu des forces ſuffiſantes dans l'Iſle de Java. La jalouſie & le reſſentiment de l'Empereur de cette Iſle l'engagerent à lever avec beaucoup de ſoin une armée de deux-cens-mille hommes, dont il donna le commandement à un des premiers Seigneurs de ſa Cour, & qu'il envoya inveſtir Batavia. Ce ſiege, ou pour mieux dire ce blocus, dura quelques mois; & bienque les Javanois fiſſent paroître beaucoup de réſolution, & s'expoſaſſent autant que leurs Chefs le pouvoient ſouhaitter, les Hollandois étoient trop bien fortifiés pour qu'ils puſſent endommager leurs ouvrages, enſorte qu'après avoir perdu beaucoup de monde les Inſulaires furent contraints de ſe retirer (*a*). Le Prince de *Madure*, qui eſt une petite Iſle à une demi-lieue de Java, inſinua à l'Empereur que cet échec ne venoit que de la mauvaiſe conduite de ſon Général, qui avec une armée d'un tiers moins forte auroit pu aiſément prendre la place, s'il eût été habile. L'Empereur leva alors une nouvelle armée de cent-cinquante-mille hommes, dont il donna le commandement au Prince de Madure, bienqu'il vînt lui-même en perſonne au ſiege. Ils arriverent devant Batavia le 22 d'Août 1629, & durant un mois ils donnerent des aſſauts fréquens, qui ne ſervirent qu'à diminuer leur armée: ils perdirent tant de monde, que la puanteur des corps infecta la Riviere, & cauſa une epidémie dans leur camp & dans la ville. L'Empereur, voyant enfin ſon armée preſque fondue, leva le ſiege le ſecond d'Octobre, avec plus de honte & de perte que la premiere fois, & fit maſſacrer le Prince de Madure avec huit-cens de ſes gens (*b*). Le Général *Coen*, qui avoit défendu la

(*a*) *La Neuville*, T. II. L. VII. Ch. 3. (*b*) Voyag. de la Comp. T. IX p. 139.

dixieme de Longitude. On peut donc aſſurer qu'elle eſt ſituée dons le plus riche climat du Monde. Si les Iſles de *Sumatra*, de *Java* & de *Borneo* abondent en pierres précieuſes & en autres riches productions, & les Molucques en épiceries, la *Nouvelle Guinée* & les Pays au-delà doivent, par parité de raiſon, être auſſi abondans. Si l'Iſle de *Madagascar* eſt un auſſi beau & bon Pays que le diſent les Voyageurs, & ſi l'or, l'ivoire, & les autres productions, ſont communes dans la partie méridionale de l'Afrique, depuis *Melinde* juſqu'au *Cap de Bonne-Eſpérance*, & delà juſqu'au *Cap Gonſalez*, la *Carpentaria* ou *Nouvelle Hollande* & la *Nouvelle Zélande* ſont aux mêmes Latitudes; ſi le *Pérou* abonde en argent, ſi les montagnes du *Chili* ſont remplies d'or, & ſi l'on trouve ces précieux métaux & les diamans dans le *Bréſil*, le Continent dont nous parlons eſt dans la même poſition, & par conſéquent ceux qui en feront parfaitement la découverte & s'y établiront, deviendront infailliblement poſſeſſeurs de terres auſſi riches, auſſi abondantes, & auſſi profitables qu'aucunes qu'on ait découvertes juſqu'ici dans les Indes Orientales & Occidentales.

la place avec autant de valeur que de conduite, mourut immédiatement après, & fut enterré avec beaucoup de pompe. *Jaques Speks* fut établi Gouverneur-Général par provision, il fit nettoyer la Riviere & les canaux, & en fort peu de tems il rétablit tout dans son premier état, en quoi il rendit un grand service à la Compagnie, en se faisant honneur à lui-meme (*a*).

Section V. *Fondation de* Batavia *&c.*

SECTION VI.

Commerce & démêlés des Hollandois *avec les* Japonois, *auxquels ils sont obligés de livrer* Pierre Nuyts, *Gouverneur de* Formose. *Suites heureuses & inespérées de cette marque de soumission, qui leur procure le moyen d'établir solidement leur Commerce au* Japon.

Section VI. *Commerce des* Hollandois *au* Japon *&c.*

Commerce de la Mer Rouge *&* *du* Japon.

En l'année 1630, *Pierre van der Broeck*, qui avoit fait un long séjour aux Indes, & qui avoit le premier établi le Négoce & des Comptoirs dans la Mer Rouge & dans les Pays voisins, se rendit dans sa patrie. Il ramena avec lui sept Navires, dont les cargaisons furent estimées huit millions. Il n'arriva d'abord qu'avec six, en ayant perdu un, où le feu s'étoit mis sous les Isles Açores, & un autre s'étant écarté avoit fait le tour d'Irlande, d'où il arriva à bon port. *Van der Broeck* apprit à la Compagnie que le Général *Coen* étoit mort subitement deux jours avant l'arrivée de *Jaques Speks*, qui faisoit par provision les fonctions de Général. *Antoine van Diemen* revint en 1631 avec sept Vaisseaux, qui apporterent à la Compagnie des trésors incroyables (*b*). De si grands avantages mirent les Hollandois en état de pousser leurs desseins aussi loin qu'il étoit possible, d'étendre leur Commerce dans les Indes tantôt par la force, tantôt par les voyes de douceur, & de s'assurer la plus grande partie d'un Commerce dont ils connoissoient par expérience tout le prix. Ils commençoient aussi à concevoir quelque espérance de s'emparer entierement du riche Commerce du Japon. C'étoit-là un projet qu'ils avoient conçu dès qu'ils avoient eu entrée dans cet Empire, & dans cette vue ils avoient fait de tems en tems diverses demarches pour se mettre bien à la Cour de l'Empereur & pour persuader à ses Ministres qu'ils étoient des gens doux & paisibles, qui ne demandoient qu'à debiter leurs marchandises, & qui se croyoient obligés par devoir à contribuer au bonheur & à la prospérité d'un Pays où ils avoient été si bien reçus, où ils étoient si favorablement traités, & pour le Gouvernement duquel ils avoient par cette raison la plus haute estime & le plus profond respect. Ces déclarations furent si bien reçues, que quand les Portugais furent confinés dans la petite île que les Hollandois occupent à-présent, on donna à ceux-ci le Port de *Firando*, & on les traita avec toutes les marques de

(*a*) *De la Neuville*, ubi sup. (*b*) Avertissement, p. 53.

SECTION VI. *Commerce des* Hollandois *au* Japon *&c.*

de confiance & de faveur, ce qui leur donna bonne opinion du succès de leurs négociations (*a*) (*).

Pierre Nuyts Ambassadeur au Japon, & ensuite Gouverneur de Formose.

Avant que d'aller plus loin il faut rapporter une affaire très-extraordinaire qui arriva en ce tems-là entre les Japonois & les Hollandois, tant à cause de son importance & des circonstances singulieres qui l'accompagnerent, que parcequ'elle donne une idée parfaite du caractere de ces deux Nations. *Pierre Nuyts*, qui arriva de Hollande à Batavia en 1627, fut nommé la même année par le Conseil de Batavia Ambassadeur au Japon (*b*). Il y arriva en 1628, & comme c'étoit un homme fier & vain, il crut pouvoir se faire passer pour Ambassadeur du Roi de Hollande. Il en prit la qualité & fut traité comme tel, desorte qu'on lui fit plus d'honneur qu'aux autres Ambassadeurs de la Compagnie, ce qui lui fit grand plaisir. Mais la tromperie ne fut pas longtems à se découvrir, on ne voulut plus traiter avec lui, & on le renvoya sans réponse (*c*). De retour à Batavia, au-lieu de le punir comme il le méritoit, on le nomma Gouverneur de l'Isle de *Formose* (*d*) (†).

Il

(*a*) *Charlevoix*, Histoire du Japon, T. V. p. 287.
(*b*) *Chardin*, Voy. T. X. p. 144, 145.
(*c*) *Charlevoix*, l. c. T. V. p. 233.
(*d*) Voy. au Nord. T. III. p. 223.

(*) Les Auteurs Portugais, & en général tous les Ecrivains Catholiques-Romains, attribuent l'exclusion des Européens, & l'extirpation de la Religion Chretienne au Japon, uniquement aux intrigues des Hollandois; mais ils n'exposent pas les choses tout-à-fait fidélement. Les Portugais & les Espagnols qui y étoient établis, avoient certainement plus de zele pour la propagation de l'Evangile, que les Hollandois, mais ils n'étoient pas néanmoins tellement occupés du spirituel, qu'ils n'eussent leurs vues temporelles comme les autres. Dès l'année 1613 ils présenterent un Mémoire à l'Empereur, dans lequel ils dépeignoient les Hollandois des plus noires couleurs, espérant les faire exclure par-là de l'Empire. L'Empereur leur répondit qu'il n'entroit point dans les différends des Puissances de l'Europe; que les Hollandois, fussent-ils des Démons sortis de l'Enfer, tant qu'ils feroient bien le Commerce, seroient reçus au Japon comme s'ils étoient des Anges du Paradis, & qu'en cela il n'auroit égard qu'à l'utilité des Sujets de l'Empire (1). Les Hollandois, provoqués par le procédé des Espagnols & des Portugais, fournirent à leur tour des Mémoires contre eux avec plus de succès, desorte qu'en 1635 on prit la résolution de les tenir plus en bride. Vers le même tems on interdit aux Chinois & aux Coréens tout commerce avec le Japon (2). Après tout, ce qui excita une persécution générale contre les Chretiens, ce fut la révolution qui arriva dans la constitution de l'Empire: comme il y avoit toujours eu deux Empereurs dans l'Isle, l'un Spirituel, l'autre Séculier, ni l'un ni l'autre ne pouvoient être considérés comme absolus. Car quoique l'on traitât le premier avec de grandes marques de respect, son autorité n'étoit pas fort redoutée; & bienque le second reçût les hommages des autres Princes de l'Empire, ils ne laissoient pas d'être Souverains dans leurs Etats. L'Empereur Séculier alors regnant entreprit de se rendre absolu, & l'opposition qu'il rencontra de la part des Chretiens, fit que lui & ses successeurs regarderent notre Religion comme un crime d'Etat.

(†) Il y a beaucoup d'apparence, que ce qui porta *Pierre Nuyts* à cacher sa véritable qualité, & à prendre celle d'Ambassadeur d'un Roi, c'est qu'il fut instruit du mépris que ceux qui gouvernent cet Empire ont pour les Marchands, parcequ'ils n'ont à faire qu'avec les Japonois qui tiennent boutique; & qu'il se flatta de pouvoir en imposer aux Japonois, comme d'autres avoient fait en Orient, en donnant au Prince d'Orange le Titre

(1) *Charlevoix*, Hist. du Japon. T. IV. p. 347. (2) Mem. touchant le Commerce du Japon.

Section VI. *Commerce des Hollandois au Japon &c.*

Il prit possession de ce Gouvernement dans les mêmes dispositions qu'il avoit fait paroître comme Ambassadeur, & plein de ressentiment contre les Japonois il ne tarda pas à trouver une occasion qui lui parut propre à tirer une vengeance complette de l'affront qu'on lui avoit fait. Deux grands Vaisseaux Japonois, montés de cinq-cens hommes & au-delà, vinrent à Formose en 1629 ; le Gouverneur se mit en tête de les désarmer, comme on fait ceux de la Compagnie au Japon. Les Japonois firent une longue résistance, mais comme ils manquoient d'eau, cette extrémité les obligea de subir la loi du plus fort; ils furent donc désarmés à toute rigueur, après avoir solemnellement protesté de la violence qu'on leur faisoit (*a*). *Nuyts* fit plus: lorsqu'ils eurent fini leurs affaires, ils remanderent tout ce qu'on leur avoit enlevé, pour continuer leur voyage à la Chine; mais il les amusa par de belles promesses, jusqu'à ce que tems de la mousson fût passé. Les Japonois s'impatienterent, & redemanderent leurs voiles & leur canon pour s'en retourner au Japon; le Gouverneur eut recours à de nouveaux artifices, & tâcha à force de belles paroles de leur faire perdre encore la saison propre à s'en retourner chez eux; & ni les bons offices de leurs amis, ni les présens ne purent leur rien faire gagner (*b*) (*).

Il fait arrêter deux Vaisseaux Japonois.

En-

(*a*) *Chardin* ubi sup. p. 146. (*b*) *Charlevoix*, T. V. p. 235, 236.

tre de Roi de Hollande. Cette supercherie lui réussit d'abord; bienque les Japonois eussent reçu souvent des Ambassadeurs de la Compagnie, ils n'ignoroient pas cependant qu'elle avoit des Souverains en Europe, desorte qu'ils purent très-bien croire que cet Ambassadeur venoit directement de Hollande, ce qui fit qu'ils examinerent ses Lettres de créance avec plus de soin, & comme cela arriva avant l'exclusion des Portugais, ils découvrirent bientôt la fourberie, & renvoyerent *Nuyts* comme un imposteur. Ce fut donc un procédé inexcusable de le mettre à la tête d'une Colonie Hollandoise, & sur-tout dans une Isle qui étoit le seul endroit où l'on pût avoir des démêlés avec les Japonois. Comme ce fut entierement la faute de M. *Coen* & du Conseil des Indes, ils le payerent cher dans la suite; & cette avanture leur donna & à toutes les Nations une leçon, qu'elles ne doivent jamais oublier; c'est qu'on ne doit jamais confier d'Emploi public à un homme qui s'est deshonoré dans l'exercice d'un autre de la même nature.

(*) Les Japonois trafiquoient principalement à la Chine, & le grand but de ces Vaisseaux étoit de prendre des rafraîchissemens pour continuer leur voyage; ils étoient accoutumés de s'arrêter pour cela à Formose, & à y être bien traités des Hollandois, sans être assujettis aux formalités que *Nuyts* leur imposa. Il sentoit tellement l'injustice de son procédé, qu'il tâcha de le déguiser sous les plus beaux prétextes. Il leur dit que le voyage de la Chine étoit dangereux, bienqu'ils le fissent tous les ans, qu'il attendoit des Vaisseaux de Batavia, auxquels il avoit ordre de joindre tous les Bâtimens qui étoient dans son Port; que les uns & les autres leur serviroient d'escorte. Quand la mousson fut passée, & qu'ils le presserent de les laisser retourner au Japon, „ Comment, leur „ dit *Nuyts* faisant l'étonné, vous voudriez retourner au Japon avec votre Capital, & „ perdre ainsi le fruit de tant de peines & de dépenses! Croyez-moi, ce n'est point-là un „ parti à prendre pour des personnes si sages: donnez-vous un peu de patience, les Navires de Batavia viendront, & si vous ne pouvez aller à la Chine, nous tâcherons de „ vous faire employer ici votre fonds de maniere que vous puissiez y gagner raisonnablement". Les Japonois, qui étoient bien éloignés d'être les dupes de ces beaux discours, lui dirent tout net que le tems d'aller à la Chine étoit passé, qu'ils couroient risque de perdre celui de retourner chez eux; qu'ils etoient venus pour se rafraîchir

&

SECTION VI. *Commerce des Hollandois au Japon &c.*

Les Japonois se saisissent de lui.

Enfin, voyant clairement quel étoit son dessein, & plus irrités encore de l'affront fait à leur Nation, que du tort qu'on leur faisoit à eux-mêmes, ils prirent la résolution de risquer tout, & en prenant un parti hardi de se délivrer de captivité, ou de périr avec honneur. Comme il n'y a pas de Nation au Monde plus active & plus déterminée que les Japonois, ils concerterent leur projet avec autant de sang froid qu'ils l'exécuterent avec courage. Ils envoyerent neuf des principaux d'entre eux, avec une suite convenable au Palais du Gouverneur pour lui exposer leurs griefs, & étant convenus de certains signaux ils partagerent le reste de leurs gens en pelotons, de distance en distance, pour accourir au premier signal. Ceux qui s'étoient rendus chez le Gouverneur, se servirent d'abord de la voie de la raison, mais quand ils virent que cela ne servoit de rien, ils se saisirent de lui, de son fils & d'un Conseiller, après quoi ayant donné le signal, leurs détachemens s'avancerent & massacrerent tout ce qu'ils rencontrerent. Aussi-tôt que la Garnison du Château fut instruite de ce qui se passoit, elle se mit à tirer le canon, & elle auroit pu aisément foudroyer le Palais, mais les Japonois forcerent le Gouverneur d'ordonner qu'on cessât de tirer, & on lui obéit à cause du danger où il étoit (*a*) (*).

Ce-

(*a*) Voy. au Nord, Tom. III, p. 231, 232.

& non pour trafiquer; qu'ils avoient leurs instructions, auxquelles ils devoient se tenir, qu'ainsi ils demandoient qu'on leur rendît leur canon, leurs voiles & leur agrêts, pour profiter incessamment du peu de tems qui leur restoit. Il répondit toujours avec la même dissimulation, qu'il ne pouvoit consentir à ce qu'ils desiroient de lui, qu'on lui feroit un crime au Japon de les laisser ainsi retourner à vuide, qu'il avoit eu le malheur de déplaire à la Cour de leur Empereur, & qu'il ne vouloit pas lui donner lieu de croire qu'il s'en vengeoit, en faisant un tort si considérable à ses Sujets (1).

(*) Voici quel fut le plan qu'ils suivirent. Leurs neuf Chefs étoient armés chacun d'un sabre & d'un poignard, & accompagnés de vingt-quatre hommes d'élite, en guise de Serviteurs armés aussi. Un Corps de cinquante hommes les suivoit de loin, divisé en pelotons, qui se glisserent peu à peu dans la cour du Palais, & un autre détachement de cent hommes, marcha par deux différentes routes pour s'y trouver une heure après. Les neuf Députés dirent nettement au Gouverneur, mais avec respect, qu'ils vouloient bien oublier le passé, & donner un tour favorable à ses intentions; qu'ils avoient avancé l'année précédente le prix de vingt-cinq-mille livres pesant de soie à des Marchands Chinois, ayant pris pour cela de l'argent à intérêt, que leurs familles au Japon se consumoient en leur absence, en un mot qu'il falloit absolument qu'ils partissent, & qu'ils ne vouloient pas attendre davantage. Le Gouverneur eut recours encore à la dissimulation, & voyant qu'il n'y avoit plus moyen de les amuser, il leur dit qu'ils demeureroient & qu'il l'entendoit ainsi. Après lui avoir dit qu'ils avoient resté un an, & que c'étoit assez, ils se regarderent l'un l'autre; le Chef fit le signal, & dans l'instant lui & deux autres saisirent le Gouverneur & lui lierent les mains au cou, trois autres prirent le Conseiller à la gorge, un autre arrêta l'enfant & l'enveloppa dans sa robe; les deux derniers sortirent & donnerent le signal à leurs gens, qui mirent le sabre à la main en criant, *tue*, *tue*; le Corps de garde & toute la Maison du Gouverneur furent passés au fil de l'épée; tout ce qui étoit dans le voisinage, Artisans, Marchands, Officiers, Domestiques de la Compagnie, en un mot tout ce qui n'eut pas le tems de fuir, fut égorgé, & les Japonois se barricaderent dans le Palais du Gouverneur. Ils étoient en tout au nombre de cent-quatre-vingt-trois. Les autres, au nombre d'entre trois & quatre-cens, étoient restés à bord de leurs

(1) *Charlevoix*, T. V. p. 235, 236.

Section VI. Commerce des Hollandois au Japon &c.

Cela se passa au mois de Juillet 1630. Les Hollandois vouloient finir l'affaire le même jour, mais les Japonois ne se presserent pas tant. Ils se fortifierent dans le Palais, & le lendemain ils produisirent au Gouverneur & au Conseiller quelques articles, leur declarant qu'il falloit les signer, ou se résoudre à perdre la vie; raison décisive qui les obligea de signer d'abord. Ils dirent cependant aux Japonois que ce Traité ne serviroit de rien, si tout le Conseil ne le ratifioit; & ils permirent au Gouverneur, à sa requisition, de l'assembler. Le Conseil considérant que cette affaire pouvoit causer la ruine entiere du riche Commerce que les Hollandois faisoient au Japon, ratifia le Traité, quelque honteux qu'il fût, lorsqu'il vit qu'il n'étoit pas possible d'engager les Japonois à y changer une virgule (a) (*). Ce n'est pas qu'il ne fût aisé de les faire périr, vu qu'il y avoit alors six-cens hommes de Garnison au Château, & en d'autres redoutes aux environs de la ville, & sept Vaisseaux dans le Port montés de plus de six-cens hommes. Les Japonois le savoient bien, & ils avoient pris leur parti là-dessus (b).

Le forcent à signer un Traité, qui est ratifié.

Le Traité fut exécuté de bonne-foi, on rendit aux deux Navires tout ce qui en avoit été enlevé, on donna les ôtages, on porta à bord la soie, on désarma tous les Navires Hollandois, & cela fait les Japonois élargirent le Gouverneur, son fils & le Conseiller s'embarquerent & leverent les ancres (c). Dès qu'ils eurent pris terre au Japon, ils informerent la Cour de tout ce qui leur étoit arrivé, sur quoi l'on saisit tous les Effets des Hollandois, on doubla la garde autour de leur Factorie, sans qu'on leur en dît la raison, & sans leur faire aucune injure personnelle, au contraire on leur faisoit plus de civilités qu'à l'ordinaire. Cependant le Chef du Commerce & les autres Hollandois étoient dans la derniere consternation: ils présenterent requêtes sur requêtes pour savoir de quoi ils étoient coupables, mais tantôt on leur disoit que le Conseil étoit fort occupé, tantôt que l'Empereur

Les Effets des Hollandois saisis au Japon.

(a) *Chardin*, T. X. p. 153--155.
(b) *Charlevoix*, T. V. p. 242.
(c) *Idem*. T. V. p. 242.

leurs Vaisseaux, qu'ils avoient mis en état du mieux qu'il leur avoit été possible de mettre en mer, ayant fait des voiles de quelques vieilles voiles déchirées (1).

(*) Voici les Articles qu'ils obligerent le Gouverneur & le Conseil de signer. I. Que leur entreprise seroit reconnue pour juste & légitime, & nécessaire à leur propre sûreté & à l'honneur de leur Nation. II. Qu'ils seroient libres de retourner au Japon, quand bon leur sembleroit, & que pour cet effet on leur rendroit incessamment tout l'équipage de leurs deux Vaisseaux, & tout ce que l'on en avoit amené à terre. III. Qu'afin que les Hollandois qui étoient dans le Port ne pussent venir après eux pour les insulter ou pour les ramener, ils seroient obligés d'envoyer à terre leurs gouvernaux & leurs voiles le soir avant leur départ, qui seroit le premier d'Août. IV. Que pour sûreté de l'exécution de l'Accord, on leur donneroit pour ôtages cinq Hollandois des principaux de l'Isle. V. Que puisque leur détention violente les avoit empêchés de passer à la Chine, pour recevoir les vingt-cinq-mille livres pesant de soie qu'ils y avoient achetée & payée, le Gouverneur leur en feroit livrer autant de la même qualité, qu'ils choisiroient dans les Magazins de la Compagnie, & qu'il prendroit en échange les reçus & obligations des Marchands Chinois, qui leur devoient payer ces vingt-cinq-mille Livres de soie. Par ce dernier article ils s'indemnisoient des fraix de leur voyage (2).

(1) Voyage au Nord, T. III. p. 227, 228.
(2) Voyage de *Chardin*, T. X. p. 153, 154.

SECTION VI. *Commerce des* Hollandois *au* Japon *&c.*

reur étoit malade, & on ajoutoit toujours qu'ils priſſent patience ſans ſe laſſer (*a*) (*).

Nuyts *livré aux* Japonois.

Cependant ils avoient mandé à Batavia par la voie des Vaiſſeaux Portugais & Chinois, le triſte état où ils ſe trouvoient au Japon. Le Général *Speck* & le Conſeil des Indes furent fort embarraſſés, en apprenant une ſi étrange nouvelle, ils ne ſavoient comment s'y prendre. Enfin on prit le parti de faire expédier un Vaiſſeau ſous le nom d'un Marchand particulier de Batavia, pour voir ce qui en arriveroit. Les Officiers du Vaiſſeau demanderent en arrivant au Japon la permiſſion de vendre leurs marchandiſes, qu'ils déclarerent appartenir à un Marchand particulier; on leur accorda ce qu'ils demandoient, on les traita fort civilement, & on leur permit d'embarquer le produit de leurs marchandiſes, & de partir, mais gueres plus ſavans qu'ils n'étoient (*b*). Le Gouverneur-Général avoit en attendant été inſtruit de ce qui s'étoit paſſé à *Formoſe*, & s'étoit contenté de faire venir *Nuyts* priſonnier à Batavia. Les choſes demeurerent trois ans dans cette ſituation. Enfin *Antoine van Diemen*, étant devenu Gouverneur-Général, aſſembla le Conſeil, & le fit réſoudre de prendre le ſeul parti qu'il y avoit, qui étoit de livrer *Pierre Nuyts* aux Japonois, pour en diſpoſer à leur volonté. *Nuyts* tomba pâmé d'horreur & d'effroi, lorſqu'on lui ſignifia cet arrêt; il proteſta contre cette ſentence, il implora la compaſſion du Peuple, il pria qu'on lui fît ſon procès, & déclara qu'il étoit prêt de mourir. Tout fut inutile, il fut embarqué en 1634, & arriva la même année à *Firando* (*c*) (†).

Conduite de la Cour du Japon *après l'arrivée de* Nuyts.

Dès qu'il fut débarqué, le Préſident & le Conſeil des Hollandois, qui avoient été inſtruits de la cauſe de leur diſgrace, envoyerent en Cour une Requête, où, après avoir expoſé que l'homme qui avoit déplu à Sa Majeſté Impériale, étoit entre les mains de ſes Officiers, ils le ſupplioient de leur rendre ſes bonnes graces, & de les rétablir dans leurs privileges. L'Empereur ayant reçu la Requete, envoya des Commiſſaires à Firando, avec quelques-uns des Japonois qui avoient été détenus à Formoſe, pour ſavoir ſi

(*a*) *Chardin*, T. X. p. 157.
(*b*) *Charlevoix*, l. c. p. 245.
(*c*) Voy. au Nord, T. III. p. 239.

(*) Les cinq ôtages de Formoſe avoient été mis en priſon, deſorte que les Hollandois n'en eurent connoiſſance que long-tems après. Dans une de leurs requêtes, ils inſiſterent beaucoup ſur le dépériſſement de leurs marchandiſes dans les magazins, & ſur le dommage qu'ils ſouffroient de la défenſe de les vendre. On eut égard à ces repréſentations. Il leur fut permis de vendre, mais la Cour nomma des Commiſſaires pour aſſiſter aux ventes, & elle donna ordre qu'à meſure que les marchandiſes ſe vendroient, le provenu fût dépoſé & ſcellé dans les magazins. Les Hollandois n'eurent pas ſujet de ſe plaindre de ce procédé, puiſque cette vente monta à plus d'un million d'écus, & que tout fut dépoſé dans leurs propres magazins, ſans qu'ils euſſent ni peine ni dépenſe (1).

(†) Si cette date eſt juſte, cela n'a pu ſe paſſer ſous le Gouvernement d'*Antoine van Diemen*, qui ne fut inſtallé Général à Batavia que le 4 de Janvier 1636. Ce doit donc être arrivé du tems du Gouverneur-Général *Henri Brouwer*, qui prit poſſeſſion du Gouvernement le 7 Septembre 1632. REM. DU TRAD.

(1) *Charlevoix*, l. c.

si le prisonnier étoit véritablement *Pierre Nuyts*. Ils le reconnurent & on le manda à la Cour, qui ordonna aux Commissaires de faire au Président & au Conseil des Hollandois les questions suivantes. 1. Si le Gouverneur de Formose étoit venu de lui-même & de son propre mouvement, ou si c'étoit le Général de Batavia qui l'eût envoyé ? 2. Si *Nuyts* venoit pour se justifier, pour charger les Japonois & pour plaider sa cause, ou simplement pour confesser sa faute, pour en témoigner son repentir, & pour en demander pardon. Enfin, si le Président & le Conseil étoient contens que le coupable fût, ou grillé sur des charbons, ou mis en croix, selon que Sa Majesté Impériale & son Conseil jugeroient qu'il auroit mérité d'etre traité? On eut ordre de répondre nettement à ces questions au bout de trois jours. Les Commissaires laisserent au Conseil toute la liberté nécessaire de délibérer, d'envoyer parler à *Nuyts*, & de faire tout ce qu'il jugeroit à-propos, afin de satisfaire la Cour (*a*).

SECTION VI. *Commerce des* Hollandois *au* Japon *&c.*

De quelle façon il est remis entre les mains des Japonois.

Le Général & le Conseil de Batavia avoient envoyé un modele de ce qu'il falloit dire aux Ministres en leur remettant le coupable, mais ils avoient laissé au Conseil de Firando la liberté de le changer selon que la nécessité des affaires le demanderoit. Mais comme on ne vit aucune raison d'y rien changer, on s'en tint au modele envoyé de Batavia. On déclara donc aux Commissaires Impériaux que l'homme qu'on leur livroit, étoit ce même *Pierre Nuyts*, qui cinq ans auparavant étant Gouverneur de Formose avoit encouru la disgrace de l'Empereur. Que le Général de Batavia l'avoit envoyé au Japon, pour y subir la peine qu'il plairoit à Sa Majesté Impériale de lui imposer. Que les Hollandois étoient fort persuadés que Sa Majesté Impériale ne puniroit point les innocens avec le coupable, que même elle voudroit bien donner à un Etranger quelques marques de cette clémence qui lui étoit naturelle, & qui lui faisoit tous les jours pardonner à ses Sujets les fautes les plus punissables, d'autant plus que *Nuyts* n'avoit péché que par ignorance des coutumes des Japonois, & n'avoit eu nullement dessein d'offenser Sa Majesté. Que c'étoit dans ces sentimens que le Conseil remettoit le coupable entre les mains des Commissaires, & qu'il supplioit très-humblement Sa Majesté de relâcher tant de pauvres innocens, qui se consumoient dans cette longue détention de cinq ans passés, & de leur donner la liberté d'emmener les Vaisseaux de la Compagnie avec tous leurs Effets. Les Commissaires ayant reçu le prisonnier avec cette réponse, partirent pour la Cour (*b*) (*).

La

(*a*) *Charlevoix*, l. c. p. 246, 247. (*b*) Voyages au Nord, T. III. p. 242, 243.

(*) Cette Histoire suffit pour donner une juste idée du caractere des Japonois, de l'esprit de la Cour du Japon, & de la situation des Hollandois dans cet Empire. On ne peut rien concevoir de mieux imaginé tant pour justifier leur propre conduite, que pour venger l'honneur de leur Nation, que le Traité que les Japonois prescrivirent au Gouverneur de Formose. On remarqua le même tour d'esprit dans la conduite de l'Empereur & de ses Ministres, après qu'ils furent informés de l'insulte; une exacte observation de la loi du talion, sans mêlange d'aigreur ni d'animosité; l'équité la plus scrupuleuse nonobstant le différend entre les deux Nations; un silence majestueux plus enérgique que toutes les décla-

ra-

SECTION VI. *Commerce des* Hollandois *au* Japon *&c.*

L'Empereur rend son amitié aux Hollandois.

La conduite des Hollandois, qui remettoient absolument le coupable à la discrétion de l'Empereur, donna une pleine satisfaction à la Cour, & termina l'affaire. La saisie des Vaisseaux des Hommes & des Effets fut levée sur le champ; on donna aux Hollandois la permission de partir quand ils voudroient, le Commerce fut rétabli, & il y eut ordre de tirer *Nuyts* de la prison où il étoit renfermé, & de lui donner ce que les Japonois appellent une *prison libre*. Cette prison consiste à avoir des Gardes; à cela près on demeure où l'on veut, on va librement par-tout, on peut fréquenter tout le monde indifféremment, faire ce que l'on veut, pourvu que l'on ait toujours ces Gardes autour de soi: on n'est obligé de leur donner que ce que l'on juge à-propos pour reconnoître leur civilité. *Nuyts* n'eut donc point à appréhender davantage le gril ni la croix; tout ce qu'il pouvoit craindre, c'étoit d'être obligé de passer le reste de ses jours au Japon, dans une situation qui n'avoit rien de désagréable, étant bien reçu par-tout, & traité avec beaucoup de civilité. Il supporta fort patiemment son sort, comme bien plus heureux qu'il n'avoit dû l'attendre, & se regarda comme prisonnier pour le reste de sa vie (*a*).

Arrivée de neuf Vaisseaux à Batavia, *avec ces bonnes nouvelles.*

Il n'est pas facile de représenter la joie du Général & du Conseil de Batavia à la vue de leurs neuf Vaisseaux du Japon, avec tout leur monde, même les ôtages de Formose, & avec une riche cargaison, qui pour s'être fait attendre n'en valut que davantage, apprenant par-dessus tout que l'Empereur s'étoit appaisé envers la Compagnie, & envers l'auteur de tout le mal. La Compagnie Hollandoise fait tous les ans un présent à l'Empereur, elle résolut très-sagement d'en envoyer un beaucoup plus riche qu'à l'ordinaire pour l'année suivante, afin de témoigner à l'Empereur la reconnoissance de la Compagnie. Cependant bienque ce fût-là l'intention, il est certain que ce n'étoit pas dans la vue d'une circonstance des plus heureuses, qu'il étoit impossible de prévoir (*b*).

Un heureux incident procure à Nuyts *la liberté, & la permission de retourner à* Batavia.

Il y avoit entre autres parmi les présens, un chandelier de laiton à trente branches, de la hauteur de quatorze pieds, & parfaitement bien travaillé. Mais ce qui en releva davantage le prix, c'est que cette piece vint à la Cour dans le tems qu'on étoit occupé aux apprets des obséques du Pere de l'Empereur, & qu'elle venoit très-à-propos pour relever la pompe du Mausolée. L'Empereur l'admira, & dit qu'on n'avoit jamais vu une si belle piece

(*a*) *Chardin*, T. X. p. 163. (*b*) *Charlevoix*, T. V. p. 249.

rations. On ne peut faire réflexion sur toutes ces circonstances sans reconnoître que les Japonois ont beaucoup de grandeur d'ame, & ceux qui les gouvernent un grand fond de sagesse. La soumission des Hollandois étoit fondée sur la justice & l'équité, & leur procédé conforme au Droit des Gens. *Nuyts* put le trouver dur, mais il étoit aussi mauvais juge dans sa propre cause, qu'il l'avoit été dans celle des autres. Il étoit l'unique auteur de tout le mal, ainsi il étoit juste qu'il en souffrît seul la peine. Il n'est pas impossible, bienqu'aucun Ecrivain qui nous soit connu en ait fait la remarque, que cette affaire ait contribué beaucoup à la défense que la Cour du Japon a faite à ses Sujets d'aller trafiquer hors de l'Empire, ne voulant pas que pour l'amour du gain, qu'elle a toujours méprisé, on hazarde le point-d'honneur, dont les Japonois sont plus jaloux qu'aucune Nation du Monde.

ce au Japon. Il demanda avec empressement d'où elle venoit, & à quel dessein une telle rareté avoit été apportée? Le Ministre-d'Etat, qui avoit cette année-là les affaires des Hollandois dans son département, & qui étoit leur ami, répondit de son propre mouvement, & sans avoir en aucune façon été instruit par les Hollandois, „ que c'étoient les Hollandois qui l'avoient envoyé pour la cérémonie des funerailles du feu Empereur son „ Pere". L'Empereur satisfait d'un si beau présent, s'informa s'ils demandoient quelque chose ? „ Pas autre chose, *répondit le Ministre*, que la grace de „ Votre Majesté Impériale pour un Gouverneur Hollandois, qui s'est rendu coupable envers elle pour avoir manqué contre la Loi & les Coutu- „ mes du Japon, non à dessein, mais par pure ignorance". L'Empereur ordonna qu'on le relâchât sur le champ, & de faire de plus un riche présent d'argent & de marchandises aux Hollandois (*a*) (*).

Section VI. Commerce des Hollandois au Japon &c.

Lorsque *Nuyts* après son élargissement se rendit à la Loge des Hollandois pour se préparer à retourner à Batavia, les Hollandois ne purent assez exprimer leur surprise, parcequ'ils savoient que suivant les Loix du Japon, il est défendu de demander la grace des prisonniers d'Etat qu'au bout de neuf ans, & qu'ils n'auroient osé se flatter le moins du monde de le voir en liberté, n'y en ayant pas deux qu'il étoit au Japon. Son arrivée ne fit pas moins de plaisir à Batavia, où l'on avoit presque oublié sa faute, & les maux qu'elle avoit causés; la pitié ayant depuis long-tems pris la place de l'indignation, d'autant plus qu'on le regardoit comme un homme séparé pour jamais de sa famille, & éloigné à toujours de sa patrie, qui devoit s'estimer heureux de passer le reste de sa vie en exil & en prison. La Compagnie apprit de cette fâcheuse affaire, qui avoit duré sept ans, deux choses, qui ont sans-doute beaucoup servi à la garantir depuis de pareils accidens. La premiere, qu'il est bon d'avoir un ami en Cour, & les Hollandois ne manquent pas d'avoir toujours un des Ministres Japonois dans leurs intérêts, à qui ils font assidument leur cour, qu'ils préviennent en tout, & à qui ils font fréquemment des présens, auxquels il ne perdent pourtant point; car outre les avantages qu'ils obtiennent par son crédit, il est rare qu'il ne leur donne en retour des choses dont il fait peu de cas, & qui sont de grand prix pour eux, desorte qu'ils sont plus que dédommagés de leurs pré-

Maximes que cette affaire apprend aux Hollandois.

(*a*) Voyages au Nord, T. III. p. 245.

(*) L'Empereur qui regnoit au Japon dans le tems que *Nuyts* arrêta les deux Vaisseaux Japonois à Formose, s'appelloit *F. de Tadda*, qui suivant les Fastes Chronologiques du Japon mourut en 1630. Et comme c'étoit en 1636 qu'on se préparoit à une solemnité pour honorer sa mémoire, un Auteur François a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance, qu'il s'agissoit de l'apothéose de ce Prince, & non pas de ses obseques (1); car c'est la coutume au Japon de mettre les Empereurs au rang des Dieux, & de les adorer. C'est üne des grandes prérogatives du Daïri, d'accorder cet honneur au défunt *Cubosama* ou Empereur Séculier; quand il accorde cette faveur il donne au Dieu un nouveau nom, qui dans cette occasion fut *Taito Konni*. L'Empereur à qui l'on envoya *Nuyts* s'apploit *Jermitzko*, & fut celui qui excita la derniere grande persécution contre les Chretiens.

(1) *Charlevoix*, T. V. p. 249.

SECTION VI. *Commerce des Hollandois au Japon &c.*

préfens. L'autre chofe eft, qu'il faut traiter rondement avec les Japonois, parceque c'eft un Peuple adroit, fier, & fort jaloux fur tout ce qui touche fon honneur & fon autorité ; qu'on ne peut gagner que par une prompte & profonde foumiffion : leçon que l'expérience leur a fi bien confirmée, qu'il n'y a gueres d'apparence qu'ils l'oublient jamais (*a*).

Principe de la foumiffion qu'ils ont pour la Cour du Japon.

C'eft-là la véritable fource de la hauteur avec laquelle les Japonois les traitent en toute occafion. Les Japonois connoiffent parfaitement tous les avantages que les Hollandois retirent du Commerce borné qui leur eft permis, & par cette raifon ils en demeurent entierement les maîtres. Ils fentent très-bien le danger auquel leur Conftitution feroit expofée par un grand abord d'Etrangers dans les Ports du Japon, & par cette raifon ils n'admettent que ceux qu'ils peuvent tenir en bride, ou qu'ils méprifent abfolument ; du refte la Cour tient fes propres Sujets dans une fi grande fujettion, qu'il lui refte à peine l'ombre de fujet d'appréhender une nouvelle révolution (*b*). Cette autorité abfolue fait que toutes les intrigues & tous les complots qui troublent & déchirent les autres Peuples de l'Orient, font ici étouffés dans leur naiffance ; deforte que les Hollandois n'ont aucune occafion de fe mêler d'affaires d'Etat, ni d'offrir le fecours de la Compagnie à tel ou à tel Parti. S'il y avoit le moindre lieu à cela, il y a fujet de croire que depuis long-tems on auroit fait quelque tentative : mais la gêne où ils font dans leurs converfations avec les Japonois, le foin avec lequel on veille fur eux dans les voyages qu'ils font pour aller à la Cour & pour en revenir, la pénétration & l'inflexible fermeté des Japonois, le grand profit qu'il retirent de leur Commerce, tout borné qu'il eft, & par-deffus tout l'exemple des Portugais chaffés fans miféricorde & fans retour, nonobftant toutes leurs follicitations, de meme que celui des Anglois exclus fur de fimples doutes, qui n'alloient pas jufqu'au foupçon, tout cela enfemble leur ôte même la penfée de rien de femblable. D'ailleurs on les tient dans une fi grande ignorance de ce qui fe paffe dans l'Empire, que s'il y a des jaloufies ou des cabales entre les Grands, il eft rare qu'ils en ayent feulement connoiffance ; & leur fituation eft telle, qu'il n'y a nulle apparence que jamais des mécontens de l'Empire penfent feulement en fonge à avoir recours à eux. C'eft ce qui ôte à la Compagnie toute efpérance d'améliorer fa condition au Japon, à moins que ce ne fût par un Commerce clandeftin, qu'elle pourroit perdre auffi bien que celui qui eft permis, par quelque démarche imprudente (*c*) (*).

SEC-

(*a*) *Charlevoix*, l. c. p. 254.
(*b*) Voy. de la Comp. T. X. p. 29.
(*c*) *Choify*, Journ. de Siam, p. 132, 133.

(*) Avant cette affaire les Chefs & les Ambaffadeurs Hollandois étoient affez libres de parler de policique aux Miniftres-d'Etat Japonois, qui les écoutoient prudemment, & profitoient, quand l'occafion s'en préfentoit, contre eux-mêmes de ce qu'on leur avoit dit. Mais dans la fuite ils ont été plus réfervés, & ne parlent que rarement ou même jamais des affaires de l'Europe, à moins qu'on ne les mette fur ce chapitre, & qu'on ne les y oblige en quelque façon. Car il eft évident aujourd'hui, que les Japonois connoiffent affez la fituation de l'Europe, pour régler ce qu'ils doivent faire pour leur propre conferva- tion,

SECTION VII.

La Compagnie *obtient un troisieme Octroi moyennant une grosse somme*, *sa conduite adroite dans les* Indes: *elle termine ses querelles avec les* Anglois *par un Traité avec la République d'*Angleterre, *& elle s'applique à chasser les* Portugais *de tous leurs Etablissemens.*

Section VII. *Traité avec les* Anglois *& guerre avec les* Portugais.

Conduite politique des Hollandois *aux* Indes.

SI nous devons ajouter foi à ce que disent la plupart des Ecrivains, & ce que quelques-uns des Auteurs Hollandois même avouent, il entra beaucoup de cette sorte de politique dont nous venons de parler dans la conduite qu'ils tinrent aux Indes. En se mêlant dans les petites querelles étrangeres ou domestiques des Princes Indiens, & en donnant aux uns du secours contre des voisins plus puissans, à d'autres contre leurs Sujets soulevés par leur tyrannie, ils gagnerent leurs bonnes graces, obtinrent la liberté d'établir d'abord des Comptoirs, & dans la suite de construire des Forts; après quoi il étoit rare qu'ils fissent le personnage de supplians, mais au contraire ils faisoient les maîtres & donnoient la loi. Les Monarques qu'ils avoient honorés des titres les plus pompeux, & à qui ils avoient fait la cour servilement à la maniere des Orientaux, éprouvoient à leurs dépens que leurs anciens amis étoient devenus leurs maîtres (*a*). Il est vrai que ces Princes s'en ressentoient quelquefois, & n'épargnoient rien pour secouer le joug, mais rarement avec succès; car la puissance de la Compagnie étoit si supérieure à celle d'aucun des Princes Indiens en particulier, & elle s'entendoit si bien à rompre les Ligues & les Alliances, qu'au bout du compte elle gagnoit toujours à ces querelles, bienque le Commerce fût interrompu par-là pendant quelque tems, & qu'il fallût essuyer les embarras & les dépenses d'une guerre (*b*). La Compagnie a quelquefois justifié ce procédé, en disant que c'étoit seulement tromper les trompeurs, & que sans cette politique il lui étoit impossible de ménager ses intérêts & de maintenir sa puissance, la plupart des Rois Indiens étant fourbes & sans foi, ne laissant échapper aucune occasion de contenter leur ambition ou leur avarice, sans égard à des Traités qu'ils ont eux-mêmes proposés, & aux les Alliances les plus solemnelles: c'est ce qui en certains cas a été vraisemblablement fondé, mais en d'autres a été certainement faux (*).

Com-

(*a*) *Tavernier*, P. II. L. III. Ch. 20. (*b*) Hist. de la Conq. des Molucq. T. III. p. 349.

tion, sans avoir plus d'égard qu'il ne faut pour leurs Maîtres. Les Hollandois firent aussi remarquer quelques inconvéniens à permettre le Commerce avec la Chine; ces observations bien reçues tournerent dans la suite à leur propre préjudice. Ce coup leur ouvrit les yeux sur l'habileté des Japonois, & leur fit comprendre qu'ils n'avoient pas besoin que d'autres leur donnassent des leçons, qu'ils entendoient leurs intérêts aussi-bien que Nation au monde, & qu'ils étoient en état de les conduire avec un secret & une supériorité de génie digne d'admiration, & qu'il n'est pas aisé d'imiter (1).

(*) Nous ne pouvons mieux illustrer & prouver ce que nous avançons dans le texte, que

(1) *Chardin*, *Charlevoix*, *Caron* &c.

SECTION VII. *Traité avec les* Anglois *& guerre avec les* Portugais.

Troisième Octroi de la Compagnie.

Comme l'Octroi de la Compagnie étoit prêt de finir, les Directeurs ne manquerent pas de faire valoir auprès des Etats-Généraux les raisons les plus propres à leur en faire obtenir un nouveau. Ils en avoient qui étoient certainement de poids, comme les secours d'argent que la Compagnie donnoit à l'Etat dans les cas de besoin, & la grande quantité de salpêtre fournie *gratis* pour faire de la poudre durant la guerre: aussi leurs propositions furent-elles écoutées. Cependant on leur donna à entendre en même tems que les Etats connoissoient le prix de ce que la Compagnie demandoit, & qu'elle ne devoit pas s'attendre à obtenir le Commerce exclusif pour un nouveau terme sans faire un présent considérable, & après mûre délibération la somme fut fixée à seize-cens-mille florins; en considération de ce don l'Octroi fut renouvellé pour vingt-un ans en 1644 (*a*). Il ne sera pas hors de propos de remarquer, que pendant le tems du second Octroi, les repartitions aux intéressés avoient été beaucoup moins considérables que durant le premier, nonobstant les prodigieux retours venus des Indes, l'accroissement apparent de la grandeur & de la puissance de la Compagnie, & les nombreuses Flottes qu'elle envoyoit aux Indes & qu'elle en recevoit (*b*). La

(*a*) *Le Clerc*, Hist. des Provinces-Unies, T. II. p. 231.

(*b*) *Janiçon*, Etat présent de la Rép. &c. p. 315.

que par un passage de l'Ouvrage du Pensionnaire *de Wit*, que nous avons cité déja plusieurs fois. Après avoir observé que le Gouvernement des *Bandanois* étoit Aristocratique avant l'arrivée des Européens aux Indes, il continue en ces termes (1). „ Mais „ lorsque les Portugais vinrent aborder chez les *Bandanois* & les attaquerent, ces Peuples furent si effrayés de ces nouveaux venus & de leurs machines de guerre inconnues, que ne se croyant pas en état de se défendre contre cette Puissance étrangere, „ la plupart élurent imprudemment des Chefs trop considérables du milieu d'eux pour „ se mieux défendre, & par-là ils perdirent d'abord beaucoup de leur liberté domestique; & dans la suite les jalousies tant entre les principaux Citoyens, qui avoient été „ libres, & les Chefs, qu'entre les Chefs mêmes, & le pouvoir des Portugais les forcerent à subir le joug. Enfin lorsqu'il restoit encore quelque liberté dans ces Isles, les „ Hollandois, ennemis des Portugais, commencerent à y venir; les *Bandanois*, amateurs „ de la liberté, regarderent les Hollandois comme des Anges descendus du Ciel pour les „ protéger, & pour affranchir les autres Isles de l'esclavage des Portugais; & dans cette „ persuasion ils firent des alliances avec nous pour la défense commune contre les ennemis communs, à condition que nous bâtirions des maisons & des magazins dans leurs „ Isles pour faire le Commerce de leurs épiceries, & que les habitans d'Amboine & de „ Banda ne vendroient pas ces épiceries à d'autres. Mais la conséquence a été, ce qui „ arrive ordinairement quand des Etats foibles appellent à leur secours de grandes Puissances, c'est que les Portugais non seulement ont perdu le pouvoir qu'ils avoient dans „ ces Isles, mais qu'elles ont aussi perdu leur Gouvernement libre, & leur Commerce, „ & sont tombées sous la domination de la Compagnie des Indes Orientales. Ce qu'il y „ a de digne de remarque, c'est que dans le tems que les épiceries de ces Isles venoient „ en Europe par le Portugal, elles rapportoient annuellement au Roi plus de deux-cens-mille ducats; & que ces Isles ayant été ruinées par la domination des Portugais & par „ celle de notre Compagnie, & par la destruction des épiceries dont la trop grande abondance étoit préjudiciable à nos gens, elles sont tombées en décadence, & leur Commerce est extrêmement diminué, sinon ruiné, comme nous l'apprenons par les Histoires des Indes, & par le rapport de ceux qui y ont été dans ces derniers tems".

(1) *Gronden en Maximen* &c. III Deel, C. 8.

La véritable raiſon de cette différence fut ſans-doute la grande augmentation des dépenſes pour bâtir des Forterefſes, payer des Troupes, & pour entretenir la ſuperbe Cour du Général de Batavia. Mais quelque diminution que cela produisît pour les Intérefſés, on pourroit mettre en problême, ſi le Public y perdoit ou non, c'eſt-à-dire, ſi la Nation Hollandoiſe ne profita pas autant des groſſes ſommes employées par la Compagnie pour le ſoutien de ſes Etabliſſemens dans les Indes, que ſi les répartitions avoient été plus conſidérables; car ſi l'on fait réflexion que l'accroiſſement de leur Commerce étoit l'effet naturel de l'augmentation de leur puiſſance dans les Indes, il s'enſuit que quelque grand que fût ce ſurplus de dépenſes, ils en étoient dédommagés par les ſuites qu'elles avoient, & que comme d'un côté cela produiſoit une grande circulation d'argent dans les Provinces, de l'autre les Officiers de la Compagnie devenus riches aux Indes, remettoient ou apportoient leurs tréſors en Hollande (a). Il ne faut pas douter que l'on n'ait fait valoir tout cela en faveur du nouvel Octroi. Mais comme la plupart de ceux qui ont manié ce ſujet, n'en ont point parlé, par prévention contre les Monopoles, nous avons cru devoir d'autant plus en faire mention ici (*).

Section VII. *Traité avec les Anglois & guerre avec les Portugais.*

Il ſemble que l'on auroit pu s'attendre que le ſoulévement du Portugal contre l'Eſpagne, & l'élevation du Duc de Bragance ſur le Trône, ſous le nom de *Jean IV.* auroit arrêté le cours des conquêtes des Hollandois aux Indes, ceux-ci n'ayant de démêlé avec les Portugais, qu'autant qu'ils étoient ſujets du Roi d'Eſpagne; d'autant plus qu'ils étoient intéreſſés à reconnoître & à aſſiſter le nouveau Roi de Portugal, ſes Etats d'Europe étant ſitués de façon à rendre ſon alliance naturelle & néceſſaire. Il en fut néanmoins tout autrement. Il eſt vrai que le Roi de Portugal envoya *Don Triſtan de Mendoza Hurtado* à la Haye, où les Etats le reconnurent, & traiterent avec lui, & après de longues Négociations ils conclurent avec lui une

Avantages que la ſituation des affaires lui donne ſur les Portugais.

(a) Voy. de *Nic. de Graaf*, p. 313.

(*) Comme les affaires de la Compagnie n'avoient jamais été ſur un pied plus floriſſant que dans le tems qu'elle demanda à Leurs Hautes Puiſſances le renouvellement de ſon Octroi, il faut développer les cauſes des difficultés qu'elle rencontra de leur part. La Compagnie des Indes Occidentales ſe trouvoit en ce tems-là dans une ſituation très-fâcheuſe, les Portugais ayant rétabli en grande partie leurs affaires au Bréſil, deſorte que la Compagnie avoit beſoin de groſſes ſommes, qu'elle ne ſavoit où prendre, ce qui lui faiſoit ſouhaitter d'être unie avec celle des Indes Orientales, offrant en ce cas un préſent conſidérable à la République; elle avouoit néanmoins qu'elle n'avoit que mille florins en caiſſe, mais elle prétendoit qu'en vertu de l'aſſociation elle trouveroit aſſez de crédit pour lever cette ſomme (1). On preſſa la Compagnie d'Orient, mais en vain; les Directeurs déclarerent qu'ils avoient aſſez à faire à diriger les affaires qui dépendoient d'eux, & que leur Capital ne ſuffiroit pas pour embraſſer un auſſi vaſte Commerce. Après bien des délais les principales Chambres déclarerent qu'elles ſe ſépareroient, ſi on les forçoit à cette aſſociation. Cette déclaration détermina les Etats à renouveller l'Octroi de la Compagnie des Indes Orientales, mais ils eurent ſoin, comme on l'a dit dans le texte, de ne pas perdre le don que l'autre Compagnie avoit offert, ſi on procuroit l'aſſociation (2).

(1) *Le Clerc*, Hiſt. des Provinces-Unies, T. II. p. 231. (2) Idem, *ibid.*

SECTION VII. *Traité des Anglois & guerre avec les Portugais.*

une treve pour dix ans, pendant laquelle les uns & les autres devoient demeurer en possession de ce qu'ils tenoient dans les Indes Orientales & Occidentales (*a*). Mais cette treve ne servit gueres. Sous prétexte que les Portugais ne l'observoient pas fort bien au Brésil, & dans l'Isle de Ceylon, la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales continua à étendre sa domination, sans égard à autre chose qu'à l'occasion favorable qu'elle avoit. Il est vrai que l'attrait étoit puissant: comme sous le Gouvernement Espagnol les Etablissemens des Portugais étoient fort mal pourvus lorsqu'ils rentrerent sous l'obéissance de leur Souverain naturel, ils perdirent non seulement le secours qu'ils recevoient quelquefois des Espagnols, mais s'en firent des ennemis sans acquérir un seul ami. Dans une situation si fâcheuse, ils ne pouvoient gueres espérer de secours de Portugal, où le Roi avoit besoin de toutes ses forces pour défendre la Couronne dont il s'étoit emparé; ainsi il n'est pas surprenant que la Compagnie des Indes Orientales, qui étoit parfaitement instruite de cela, & qui sentoit aussi sa supériorité, en profita pour s'aggrandir, ayant soin de donner les plus belles couleurs à des actions, qui dans le fond n'avoient d'autre principe que l'avarice & l'ambition (*b*). Quelques années après on fit la paix avec l'Espagne, & l'on eut si grand soin des intérets de la Compagnie, qu'elle obtint la jouissance de ce qu'elle possédoit sur les mêmes fondemens, que les Etats assurerent leur indépendance & leur liberté (*c*).

Décision des différens entre les Hollandois & les Anglois.

Les Portugais ne furent pas les seuls qui souffrirent dans ces conjonctures, elles furent aussi très-malheureuses pour les Anglois. Les Guerres Civiles porterent un coup fatal à leur Commerce aux Indes; leurs voisins en profiterent, enlevant leurs Vaisseaux sous de frivoles prétexte, & pillant leurs Comptoirs parcequ'ils étoient, disoient-ils, en guerre avec ceux dans les Etats desquels ces Comptoirs se trouvoient. C'est-là un point qu'il faut nécessairement toucher ici, parceque l'on voit par-là par quel enchaînement de circonstances heureuses la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales eut le moyen d'étendre sa puissance d'une maniere aussi subite que surprenante. Mais l'examen de ces matieres appartient à une autre partie de notre Ouvrage, ainsi nous nous contenterons d'ajouter ici, que selon le Traité conclu entre le Protecteur *Cromwel* & les Etats-Généraux on nomma des Commissaires pour terminer les disputes entre les deux Compagnies des Indes Hollandoise & Angloise. Les Anglois produisirent un compte de leurs pertes, qui montoit à près d'un million-sept-cens-mille livres sterling (*d*). Les Hollandois de leur côté demandoient aussi une somme immense. Les Commissaires réglerent par leur Sentence, datée du 30 Août 1654, que la Compagnie Hollandoise payeroit à celle d'Angleterre la somme de quatre-vingt-cinq-mille livres sterling pour tout dédommagement de ses pertes; & qu'elle payeroit de plus trois-mille-six-cens-quinze livres sterling aux héritiers de ceux qui avoient été exécutés à Amboine, il y avoit trente-deux ans,

(*a*) Hist. Gén. de Portugal, T. VII. p. 137.

(*b*) *La Neuville*, T. II. L. IX. Ch. 6.

(*c*) *Le Clerc* ubi sup. p. 258.

(*d*) Corps Univ. Diplomatique, T. VI. P. II. p. 88.

ans, selon les proportions spécifiées dans la Sentence (a); on ordonna aussi que l'Isle de Pouleron seroit rendue aux Anglois; mais par un effet de la meme adresse qui empècha qu'on n'approfondît la maniere barbare dont les Anglois avoient été chassés des Molucques, on éloigna la restitution de cette Isle; *Cromwel* se contenta d'avoir eu l'honneur de faire insérer cet article dans le Traité, & se laissa persuader de n'insister point sur son exécution (b). De quelque façon qu'on s'y prit, il est certain que cela fut extrémement avantageux aux Hollandois, dont la réputation ne souffrit point dans les Indes, & qui demeurerent en pleine possession de tout ce qu'ils avoient acquis par des voies, pour lesquelles ils payoient une somme d'argent: ce qui dans le fonds étoit une bagatelle en comparaison de la réputation qu'ils s'étoient acquise par la maniere dont ils avoient fait paroître leur supériorité dans les Indes, à laquelle on ne porta ni ne put porter la moindre atteinte, bienque les forces navales de l'Angleterre fussent actuellement superieures aux leurs en Europe (c) (*).

Section VII. *Traité avec les Anglois & guerre avec les Portugais.*

SEC-

(a) Corps Univ. Diplomatique, T. VI. P. II. p. 88.

(b) Hist. de la Conq. des Molucq. T. III. p. 274.

(c) *La Neuville*, T. III. L. X. Ch. 13.

(*) Nous ne trouvons rien de précis & d'exact sur ce sujet dans nos Historiens. Les uns font beaucoup valoir la conduite du Protecteur, & prétendent qu'il imposa à la République de Hollande des conditions beaucoup plus dures, & avec plus de hauteur que n'avoient fait aucun des Rois précédens, ni le Parlement, par la dispersion duquel il s'étoit emparé de l'autorité souveraine; & ils rapportent divers Articles comme réglés par le Traité (1). D'autres le nient, & soutiennent que le Parlement avoit prescrit des conditions bien plus dures & plus claires que le Protecteur; ils ajoutent que *Cromwell* se laissa duper par les Hollandois, en renvoyant l'affaire d'Amboine à des Commissaires, après quoi il n'y pensa plus (2). Cela approche plus de la vérité, exposée dans le texte d'après les Traités. Les Historiens Hollandois avouent, que nonobstant la Sentence on ne put convenir de la forme & des termes des quittances nécessaires, desorte que le payement ne se fit point au tems marqué, ni plus de six mois après, qui étoit le tems fixé pour l'arbitrage des Cantons Suisses Protestans. On dressa cependant un nouvel Acte, daté du 9 Mai 1655, par lequel on nomma d'autres Commissaires pour prononcer sur les nouvelles questions, & en cas de partage on s'en remit encore à la décision des Cantons Suisses (3). Les Commissaires Anglois furent nommés, mais comme on ne leur assigna point de fonds pour leur entretien & leur payement, ils ne se mirent pas en peine d'exécuter leur Commission: dans la suite la Compagnie Angloise, souhaitant de toucher l'argent, fit cesser les difficultés, & ce point fut enfin vuidé, après le tems de *Cromwell*; mais on ne restitua point l'Isle de *Pouleron*, sur laquelle les Hollandois dirent qu'on n'insista jamais en bonne forme, & qui par conséquent ne put se faire (4).

(1) *Oldmixon* History of the Stuarts, Vol. I. p. 420.

(2) *Coke's* Detection, P. II. p. 46.

(3) Conq. des Molucq. T. III. p. 273, 274.

(4) *Ibid.* p. 275.

SECTION VIII.

Causes de la guerre de Ceylon, *événemens de cette guerre, & succès des* Hollandois *dans cette Isle, où ils se rendent non seulement supérieurs aux* Portugais, *mais soumettent entierement les Insulaires & défont toutes leurs Forces réunies pour secouer le joug.*

SECTION VIII. *Conquêtes dans l'Isle de* Ceylon.

Histoire de la guerre de Ceylon.

LES avantages que les Hollandois recueillirent de ces affaires & d'autres de la même nature, bienque grands en eux-memes, ne sont pas comparables à l'importante acquisition qu'ils firent de l'Isle de *Ceylon*, par laquelle ils devinrent maîtres du Commerce de la canelle, comme ils l'étoient de celui des noix & de la fleur de muscade & des cloux de gérofle, desorte qu'ils se virent entierement maîtres de la plus considérable branche du Commerce des Indes, qui sont les épiceries (*a*) (*). Ils se conduisirent avec beaucoup de prudence & de dextérité pour y réussir, & quoique l'on ne puisse gueres douter qu'ils n'ayent eu d'abord en vue ce qu'ils exécuterent à la fin si heureusement, ils surent si bien cacher leurs desseins, que le puissant Monarque à qui ils eurent à faire, quoique ce fût un des Princes les plus éclairés & les plus habiles, ne s'en apperçut que quand il fut trop tard. Il eut beau se défendre pendant quelque tems, ses efforts ne servirent qu'à l'affoiblir & à ruiner ses forces, ce qui affermit les Hollandois dans leurs conquêtes. Il est vrai que cette grande affaire occupa leurs Conseils & leurs Armes durant plusieurs années, les obligea d'équipper Flotte sur Flotte,

(*a*) *Janiçon* Etat présent de la Rép des Provinces-Unies, T. I. p. 309.

(*) Au commencement du dix-septieme siecle le Capitaine *George Spilberg* visita cette Isle, & fut très-bien reçu de *Don Juan*, en ce tems-là Roi de *Candy* & Empereur de *Ceylon* (1). En 1603 *Sebald de Weert* aborda sur les Côtes de Ceylon avec une Escadre Hollandoise, & promit du secours au même Prince contre les Portugais. Mais sur quelque mécontentement que donna son procédé, qui étoit grossier & impoli, le Roi donna ordre de l'arrêter, & soit qu'il fît quelque résistance, ou qu'on le prétendît seulement, il fut massacré avec tous ceux qui l'accompagnoient, à la réserve d'un jeune garçon (2). Nonobstant cette action, dont toute autre Nation auroit tiré une vengeance éclattante, les Hollandois, sans y avoir égard, entrerent en Négociation avec l'Empereur, comme nous le verrons ailleurs; mais ils ne parvinrent à rien durant son regne, & nous n'en faisons mention ici, que pour faire voir avec quelle application ils ménageoient leurs intérêts, & combien ils sacrifioient aisément des choses, qui pour toute autre Nation auroient été une source de querelles sans fin. Leurs propres Ecrivains avouent, que c'étoit-là leur grande maxime, à laquelle ils attribuent avec beaucoup d'apparence l'accroissement extraordinaire de leur puissance dans les Indes: mais ils semblent avoir appris cette politique des Indiens, toujours prêts à faire des Traités, qu'ils rompent sans scrupule, pour prendre ensuite de nouveaux engagemens, comme si de rien n'étoit (3). Il faut cependant remarquer, que les Hollandois n'ont suivi cette maxime que pour acquérir le pouvoir nécessaire d'y renoncer; car quand ils ont été assez puissans ils ont fait sentir aux Indiens, qu'ils savoient se venger aussi bien & mieux peut-être que les autres Européens.

(1) *Baldæus* Descrip. de Ceylon, Ch. VI.

(2) *Basnage* Descript. Hist. du Gouvernement des Provinces-Unies, p. 131.

(3) Conq. des Molucq. l. c. p. 147.

te, qui portoient un grand nombre de Troupes réglées. Bienqu'ils eussent stipulé que le Monarque qu'ils prétendoient servir les dédommageroit en quelque façon de leurs dépenses, ils n'en reçurent jamais rien, ni ne s'attendirent à rien recevoir, & préférerent habilement de perdre pendant longtems, & d'être en apparence les dupes du Traité qu'ils avoient fait, prévoyant bien qu'à la fin ils seroient richement payés de tout, lorsque sous divers prétextes ils seroient parvenus au but qu'ils se proposoient depuis longtems, qui étoit d'avoir en main le pouvoir de se payer eux-mémes (*a*). C'est dans le dessein de traiter ce sujet clairement & d'une façon concise, que nous ne parlons point des premieres expéditions des Hollandois sur les côtes de Ceylon; parcequ'il nous a paru qu'une relation suivie & courte de ce qui s'est passé seroit plus claire & plus agréable, que de reprendre à chaque fois la narration interrompue en suivant l'ordre chronologique, jusqu'a la conquète complette de tout ce que les Portugais possédoient.

SECTION VIII. *Conquêtes dans l'Isle de* Ceylon.

Etat des affaires dans l'Isle de Ceylon, *lorsque les* Hollandois *y commencerent leurs opérations.*

Rajah-Singa étoit en ce tems-là Roi de *Candy* ou *Gandy*; ayant été élevé avec son frere le Prince d'*Uva* parmi les Portugais, ces deux Princes les aimoient & estimoient, comme les Historiens Portugais eux-mèmes en conviennent. Mais le Roi ne pouvant plus supporter les violences & les manieres insolentes du Gouverneur, avoit été contraint de leur déclarer la guerre, & avoit remporté sur eux une grande victoire. Ayant appris que les Portugais avoient envoyé un puissant secours de Goa & qu'ils prenoient toutes les mesures possibles pour pousser la guerre; que d'ailleurs, à la faveur des Forteresses qu'ils avoient bàties sur les frontieres de ses Etats, ils brùloient ses villes & pilloient ses Sujets, il résolut pour derniere ressource de rechercher l'alliance des Hollandois, & de chasser cette impérieuse Nation de l'Isle (*b*). Il envoya donc au mois de Mars de l'année 1638 deux Ambassadeurs à Batavia, où ils furent reçus avec de très-grands honneurs. Ils dirent au Général & au Conseil de la part du Roi leur Maître, que les Portugais, au mépris des Traités, avoient porté le feu de la guerre au cœur de ses Etats, qu'il n'avoit aucune espérance de l'éteindre par quelque voye que ce fût, la tranquillité de l'Isle dépendant du caprice des Gouverneurs-Généraux, qui ne manquoient jamais de prétextes quand l'envie les prenoit de la troubler, que c'étoit la raison qui engageoit le Roi à demander l'assistance de la Compagnie contre l'ennemi commun. Les Hollandois répondirent qu'ils savoient depuis longtems de quoi les Portugais étoient capables, que tous les Pays des Indes retentissoient des mêmes plaintes, que la Compagnie se faisoit un plaisir d'épouser les intérêts des Nations opprimées, & qu'ils étoient disposés à employer toutes leurs forces pour secourir le Roi de Candy, sans autre vue que de lui faire rendre justice, & l'affranchir de la tyrannie de l'ennemi commun (*c*). On conclut donc un Traité, par lequel les Hollandois s'engageoient à fournir une Armée & une Flotte pour le service du Roi, de reprendre toutes les places que les Portugais possédoient, & après les avoir démantelées de les remettre entre

(*a*) *Tavernier*, P. II. L. III. Ch. 3.

(*b*) *Ribeyro*, Hist. de Ceylan, L. II. Ch. 5.

(*c*) *Baldæus*, Ch. XVIII, XIX.

Section VIII. *Conquêtes dans l'Isle de Ceylon.*

tre ses mains, afin qu'il eût la liberté de trafiquer avec qui il lui plairoit. On stipula d'autre part, que le Roi mettroit en campagne autant de Troupes qu'il lui seroit possible, qu'il payeroit tous les fraix de l'expédition, & dédommageroit les Hollandois de toutes les pertes qu'ils feroient, suivant de certaines proportions marquées dans le Traité, & enfin qu'ils auroient quelques lieux de sûreté, où ils se pourroient retirer (*a*) (*).

Issue de la premiere Guerre.

En exécution de ce Traité, on équipa à Batavia six Vaisseaux de guerre, où l'on mit des Troupes de débarquement. Au mois de Février 1639 les Hollandois firent descente sur la côte occidentale de Ceylon, & se rendirent maîtres des Forteresses de *Baticalon* & de *Triquinimalé*, qu'ils raserent suivant les termes du Traité; le Roi fut très-content de l'exactitude avec laquelle ils remplissoient leurs engagemens. Dès le commencement de l'année suivante ils parurent avec une Flotte de douze Vaisseaux, débarquerent plus de trois-mille hommes, & se rendirent maîtres de *Negombo* & de *Galé*, deux places très-fortes, qui auroient pu faire une belle defense, si elles avoient été un peu bien pourvues, ou si les Portugais n'avoient pas eu l'imprudence de risquer une action en rase campagne, où ils perdirent la meilleure partie de leurs Troupes (*b*). Les Portugais furent fort allarmés des progrès des Hollandois, & envoyerent dans l'Automne en qualité de Capitaine-Général *Don Philippe de Mascarenhas*, avec quelques Troupes. Il assiegea d'abord *Negombo* & prit cette place par capitulation; on convint de donner aux Hollandois des Vaisseaux pour les porter en tel endroit qu'ils voudroient aller, pourvu que ce ne fût dans aucun Port ou Fort de l'Isle de Ceylon. Mais quand ils furent embarqués, il se trouva qu'on leur avoit donné de si méchantes Barques qu'ils furent obligés de relacher à *Gallé*. Les Portugais regarderent cela comme une contravention, desorte qu'ils ne firent plus de quartier aux Hollandois qui tomberent entre leurs mains; conduite qui eut de facheuses suites pour eux-mêmes, parcequ'elle servit à justifier les rigueurs que les Hollandois exercerent contre eux. Dans ce tems-là ils crurent que la guerre seroit bientôt finie, car ils ne doutoient pas qu'ils ne reprissent *Gallé* aussi aisément que les Hollandois l'avoient pris; mais ils virent bientot qu'ils s'étoient trompés, les Hollandois défendirent la place avec tant de courage, qu'apres avoir perdu beaucoup de monde durant un long siege, les Portugais furent obligés de le changer en blocus,

(*a*) *Ribeyro*, l. c. *Baldæus*, Ch. XX. XXII.

(*b*) *Ribeyro*, L. III. Ch. 5-7. *Baldæus*, C. XXIII, XXIV.

(*) Les Historiens Hollandois rapportent ce Traité différemment, si c'est le même qui fut signé à *Batecalo* le 23 de Mai 1638, par l'Empereur d'une part, & de l'autre part par *Adam Westerwold*, Conseiller des Indes & Amiral de la Flotte Hollandoise, & par *Guillaume Jaques Koster*, Vice-Amiral, au nom des Etats & du Prince d'Orange. Nous ajouterons en passant que M *Koster*, aprés avoir exposé souvent sa vie, & avoir rendu de grands services à l'Empereur de Ceylon, fut à la fin assassiné pour quelques paroles imprudentes; assassinat que les Hollandois dissimulerent en conséquence de leur ancienne maxime, que les malheurs des particuliers ne doivent point nuire aux affaires publiques (1).

(1) *Baldæus*, C. XLIII.

cus, qui dura deux ans (*a*). On reçut enfin avis de la révolution arrivée en Portugal, & de la treve conclue entre le Roi *Jean* IV. & la République des Provinces-Unies; on convint que chacun demeureroit en possession de ce qu'il occupoit aux Indes dans le tems de la conclusion du Traité. Les Hollandois demanderent qu'on leur cédât tout le district qui dépendoit de la Forteresse de *Gallé*, les Portugais le refuserent, prétendant qu'ils n'avoient de droit que sur les terres qui étoient sous leur canon, ce qui étoit dans le fonds continuer le blocus pendant la paix. Prévenus de leur supériorité ils voulurent continuer la guerre, qui, comme il auroit été aisé de le prévoir, se termina par leur ruine entiere (*b*) (*).

SECTION VIII. *Conquêtes dans l'Isle de* Ceylon.

Mais ils firent une plus grande imprudence encore. Le Prince d'*Uva*, frere du Roi de *Candy*, qui étoit dans leurs intérêts, irrita ce Monarque, qui lui représenta qu'il y avoit de la folie d'attendre de cette Nation un traitement plus favorable que celui qu'ils en avoient déja reçu: nonobstant cela le Prince porta les choses si loin, que le Roi lui déclara la guerre &, étant entré brusquement sur ses Terres l'obligea de se sauver chez ses bons amis les Portugais, pour en obtenir du secours (*c*). Ils le reçurent avec tous les honneurs imaginables, & ils avoient l'occasion en main de recouvrer ce qu'ils avoient perdu par leurs fautes précédentes. Ce Prince étoit fort aimé des Sujets de son frere aussi bien que des siens, & comme il étoit l'aîné de *Rajah-Singa*, qui n'étoit monté sur le Trône que par le choix de son Pere, il avoit de justes prétentions à la Couronne. Il ne demanda que six-vingt Portugais pour le conduire sur les frontieres de ses Etats, ses Sujets étant prêts à se soulever & à le recevoir. Cette proposition fut reçue froidement; & un vieux Seigneur de la Cour du Prince, qui avoit été son Gouverneur, ayant insisté avec quelque feu, le Commandant Portugais ordonna qu'on lui coupât la tête, ce qui fut exécuté sur le champ, nonobstant tous les

Etrange conduite des Portugais.

(*a*) *Ribeyro*, L. III. Ch. 8. (*b*) *Hist. Gén.* de Portugal, T. VII. (*c*) *Ribeyro*, L. II. Ch. 10.

(*) Nous suivons dans ce détail historique la Relation du Capitaine *Ribeyro* Portugais, qui servit dans cette guerre depuis le commencement jusqu'à la fin, & qui releve avec beaucoup d'impartialité les fautes de ses compatriotes, & paroît parler par-tout avec une grande candeur des Insulaires & des Hollandois. Nous nous y sommes déterminés d'autant plus, que son Histoire est très-bien ordonnée & réguliere; au-lieu que *Baldeus* est souvent embarassé, obscur, & en quelques endroits assez peu intelligible. D'ailleurs la Traduction Françoise de l'Histoire de *Ribeyro*, par l'Abbé *Le Grand*, est à de certains égards plus curieuse & meilleure que l'Original. *Ribeyro* l'écrivit dans la vue de faire connoître au Roi de Portugal le prix de ce qu'il avoit perdu, & de quelle maniere il l'avoit perdu. Il la présenta lui-même à ce Monarque en 1685, ainsi on ne peut douter qu'il n'y ait rapporté exactement les faits. L'Abbé *Le Grand* (1) engagé par un Seigneur Portugais à entreprendre la traduction de cette Histoire, y a ajouté un grand nombre de circonstances importantes sur des Manuscrits qui lui ont été fournis par le même Seigneur, qui possédoit parfaitement l'histoire de son Pays. Ce n'est pas que *Ribeyro* ignorât les circonstances dont il s'agit, mais il ne pouvoit les garantir comme les autres personellement. Les additions au reste sont ou à la fin des Chapitres, ou en forme de notes.

(1) Le titre de l'Ouvrage est, *Histoire de l'Isle de Ceylan, écrite par le Capitaine* J. Ribeyro, *& présentée au Roi de Portugal en 1685. Traduite du Portugais par M. l'Abbé* Le Grand.

SECTION VIII. *Conquêtes dans l'Isle de Ceylon.*

les efforts que son Maître fit pour le sauver. Les Portugais envoyerent ensuite le Prince à Goa, où il embrassa la Religion Chretienne, & passa le reste de ses jours dans une honnête prison, tandis que le Roi de Candy devint plus puissant par la possession de ses Etats, qui étoient composés de quelques-unes des meilleures Provinces de l'Isle, & par le secours de ses Sujets qui étoient les plus braves Soldats de tout le Pays: aussi continua-t-il à faire la guerre aux Portugais sans se relâcher, & en même tems il recevoit & prenoit sous sa protection tous les déserteurs qui venoient se rendre à lui, dont le nombre, sur-tout des naturels, n'étoit pas petit, à cause du gouvernement dur & tyrannique des Portugais. Si nous ne tenions ces faits que des Historiens Hollandois, ils pourroient paroître au moins suspects, sinon peu croyables; mais comme c'est des Ecrivains Portugais, qui avouent très-franchement qu'il n'y eut rien de plus bas & de plus lache que leur conduite, nous ne pouvons nous dispenser d'y ajouter foi. Le départ du Prince pour Goa précéda l'arrivée de la nouvelle de la treve, & en examinant la conduite des Portugais à l'un & à l'autre égard, il faut avouer qu'ils sembloient travailler avec autant de soin à perdre cette belle Isle que les Hollandois à s'en rendre maîtres, ainsi il n'est pas fort étonnant que les uns & les autres parvinssent à leur but (*a*).

Prudente conduite des Hollandois.

Pierre Borel, Amiral Hollandois qui avoit été envoyé à Ceylon pour y notifier la treve, voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec ceux qui gouvernoient les affaires des Portugais dans cette Isle, se rendit à Goa pour y traiter avec le Viceroi, & n'y ayant pas été mieux reçu il se contenta de débarquer cinq-cens hommes à *Punto de Gallé*, en chargeant le Gouverneur de se défendre du mieux qu'il pourroit (*b*). Ce Gouverneur se mit en campagne avec une partie de sa Garnison, pour couvrir ceux de ses gens qui rassembloient des provisions. Les Portugais, sans s'embarrasser de la treve, attaquerent & défirent ce détachement, & tournerent ensuite toutes leurs forces contre le Roi de Candy, qui continuoit à leur faire tout le mal qu'il lui étoit possible. Le Général & le Conseil de Batavia, bien instruits de l'état des choses, & qui n'ignoroient pas que les Portugais ne visoient pas à moins qu'à chasser entierement les Hollandois de l'Isle, équiperent une puissante Flotte, qui portoit au-delà de quatre-mille hommes de débarquement: elle parut devant *Negombo* au commencement de Janvier de 1644 (*c*). L'Armée Portugaise, qui étoit d'environ cinq-cens Portugais, outre les Lascarins ou Soldats Indiens à leur service, campoit dans le voisinage de cette place, commandée par *Antoine de Mascarenhas* frere du Gouverneur: suivant leur ridicule & présomptueuse coutume ils résolurent de combattre l'ennemi, quelles que fussent ses forces, le plus promptement qu'ils pourroient. Le 4 du mois les Hollandois firent descente sous la conduite de leur Général *François Caron*; leurs Troupes formoient sept Bataillons, dont chacun étoit aussi fort que l'Armée Portugaise, & ils marcherent à l'ennemi. *Don Antoine* de son côté s'avançoit déja au devant d'eux; il rencontra les deux premiers Bataillons embarrassés dans quelques défilés, les

(*a*) *Ribeyro*, L. II. Ch. 11. (*b*) *Baldæus*, C. 42. (*c*) *Ribeyro*, L. II. Ch. 14.

les attaqua brusquement & les mit en déroute; mais les ayant poursuivis dans la plaine, il fut bientôt enveloppé par les cinq Bataillons suivans. Quelques Lascarins qui ne se presserent pas de passer les défilés se sauverent, mais tous les Portugais Officiers & Soldats furent taillés en pieces, desorte que l'action fut parfaitement décisive. *Negombo* tomba d'abord entre les mains des Hollandois; mais voyant que les Portugais avoient rassemblé toutes leurs forces dans *Colombo*, ils se contenterent de laisser une forte Garnison dans leur nouvelle conquête, rembarquerent leurs Troupes & retournerent à Batavia (*a*).

SECTION VIII. *Conquêtes dans l'Isle de Ceylon.*

Prudence du Roi Jean IV.

Aussitôt que les Hollandois furent partis, le Général Portugais, ayant reçu un grand renfort de Goa, investit *Negombo* au mois d'Avril. Il demeura quelque-tems devant la place sans avancer beaucoup; à la fin il emporta d'assaut un Fort, où il y avoit cinquante hommes, qu'il fit passer tous au fil de l'épée. Cela rendit la Garnison furieuse, desorte qu'en deux assauts généraux les Assiégeans perdirent la moitié de leur armée, & furent bien aises de se retirer avec les débris à *Colombo* (*b*). Au mois de Décembre de la même année le Général Hollandois, *Jean Maatzuyker*, arriva avec un ordre du Roi de Portugal de mettre les Hollandois en possession des terres qui relevoient des Forteresses dont ils se trouvoient maîtres un an auparavant (*c*) (*). Cela déplut fort aux Portugais, bienqu'à tort; car ils étoient si foibles, que les Hollandois pouvoient aisément leur tenir tête.

Politique de l'Empereur de Ceylon.

Dèsqu'ils eurent été mis en possession des terres qu'on leur cédoit, ils firent notifier la treve au Roi de Candy, afin de savoir s'il vouloit y être compris; ce Prince y consentit. Il paroît cependant qu'il n'en étoit rien moins que content, parcequ'il concevoit qu'une parfaite intelligence entre les deux Nations ne pouvoit être favorable à ses intérêts, desorte qu'il tâcha de rallumer la guerre. Il se conduisit dans cette occasion en habile politique, encourageant les Insulaires, qui par le Traité étoient devenus Sujets des Hollandois, à se retirer sur ses terres, en quittant leurs habitations. Le

(*a*) *Baldæus*, C. 42. (*b*) *Ribeyro*, l. c. Ch. 15. (*c*) *Idem.* Ch. 16.

(*) Il paroît évidemment par le témoignage des meilleurs Historiens, que *Jean* IV. Roi de Portugal, étoit un Prince très-sage & prudent, exempt des vices & des défauts de sa Nation. Il entendoit parfaitement les affaires des Indes aussi bien que celles de l'Europe. Il sentoit la nécessité de temporiser d'un côté, jusqu'à ce que sa puissance fût bien affermie de l'autre. Il connoissoit la puissance des Hollandois sur mer, par la Flotte qu'ils avoient envoyée à son secours contre les Espagnols; ce fut ce qui l'engagea à envoyer ses ordres aux Indes de faire des cessions raisonnables, pour que la treve fût bien observée à Ceylon; chargeant en même tems ses Officiers de profiter de ce tems pour réparer les pertes qu'ils avoient faites, pour fortifier les places qui leur restoient, & pour faire une paix solide avec le Roi de Candy. Si ces ordres avoient été suivis, ils auroient conservé la meilleure partie de l'Isle de Ceylan à la Couronne de Portugal, & auroient mis les Portugais en état de reprendre le reste quand l'occasion se feroit présentée; mais l'orgueil, la trahison & la négligence de ceux qui commandoient les laisserent sans effet, ce qui donna lieu aux Hollandois de recommencer la guerre, & de dépouiller les Portugais de ce qui leur restoit (1).

(1) *Ribeyro*, L. III. Ch. 2.

SECTION VIII. Conquêtes dans l'Isle de Ceylon.

Le Gouverneur de *Punto Gallé* envoya un petit détachement sur les frontieres pour empecher la désertion. *Rajah-Singa* fit semblant d'en être fort irrité, il fit demander passage sur les terres des Portugais pour aller attaquer ce détachement; on le lui accorda d'abord, & ayant marché en diligence il enveloppa les Hollandois & les fit prisonniers sans qu'il y eût de sang répandu. Le Gouverneur de *Punto Gallé*, fort surpris, envoya un Officier à Candy reclamer les prisonniers; il fut reçu avec beaucoup de civilité. Quand cet Officier exposa sa commission au Roi, ce Prince lui déclara franchement qu'il n'avoit nullement eu dessein de nuire aux Hollandois, mais qu'il avoit voulu voir quelles étoient les dispositions des Portugais, & jusqu'où l'on pouvoit se fier à eux depuis la conclusion de la treve. Il lui fit voir clairement qu'ils lui avoient non seulement accordé passage, mais fait de grandes offres de services. Après quoi il mit les prisonniers Hollandois en liberté & les renvoya (*a*).

La guerre recommence après l'expiration de la treve.

Le Gouverneur de *Punto Gallé* ne manqua pas de faire savoir au Roi combien il lui étoit obligé de cette action, par laquelle il faisoit voir clairement qu'il n'avoit jamais eu dessein de trahir les Hollandois en faveur des Portugais: il donna ordre en meme tems de chasser des terres que ceux-ci leur avoient cédées, tous les Portugais qui y étoient; du reste il observa très-ponctuellement la treve, en se préparant néanmoins de son mieux à recommencer la guerre desqu'elle seroit expirée. Les Portugais, qui pouvoient aisément etre instruits de ces préparatifs, furent toujours également négligens & indolens: desorte que quand au mois d'Octobre 1652, deux Officiers Hollandois vinrent à *Colombo* déclarer la guerre, tout fut en confusion, & le Peuple se défiant de *Don Manuel Mascarenhas Homen*, qui en étoit Gouverneur, se saisit de lui, pour pourvoir à sa sûreté (*b*).

Les Portugais perdent par leur imprudence une bataille, & leurs forces sont entiérement ruinées.

Gaspar Figueira fut mis à la tête des Troupes, & ayant eu le bonheur de défaire un petit détachement Hollandois & de battre le Roi de Candy, ces deux actions enflerent le courage aux Portugais. Il eut encore plus de bonheur l'année suivante contre les Hollandois & le Roi de Candy, qu'il défit dans une action génerale, où ce Prince perdit plus de monde que dans aucun combat contre les Portugais (*c*). Le Conseil de Batavia, qui connoissoit toute l'importance de cette guerre, envoya *Gerard Hulst* avec une puissante armee navale, & un pouvoir absolu de faire ce qu'il jugeroit de plus avantageux dans l'Isle de Ceylon. Il arriva le dernier de Septembre 1655, & trouva l'armée Hollandoise devant *Caliture*, qui se rendit le 14 d'Octobre. Deux jours après *Gaspard Figueira* arriva avec sa petite mais victorieuse armée; oubliant qu'il avoit à faire à des Européens & à des Troupes réglées, &, ce qui etoit arrivé à d'autres Capitaines de sa nation qui s'etoient engagés imprudemment, il attaqua les Hollandois, quoique fort inférieur en nombre. Le Général *Hulst* fut surpris du courage ou plutôt de la hardiesse de ce Héros; il soutint deux attaques où les Portugais perdirent la meilleure partie de leurs gens, après quoi il eut bientot dissipé le reste, & il obligea les débris de se sauver à *Colombo*. Cette place fut at-

(*a*) *Baldæus*, C. 43. (*b*) *Ribeyro*, L. II. Ch. 17. (*c*) *Idem* Ch. 22.

Section VIII.

Conquêtes dans l'Isle de Ceylon.

attaquée d'abord, & partie par force, partie par famine, elle fut contrainte de se rendre le 10 de Mai (*a*). Le Roi de Candy se trouva en personne à ce siege avec quarante-mille hommes. Il demanda que suivant le Traité la place fût remise entre ses mains, mais les Hollandois le refuserent, alleguant qu'il n'avoit pas rempli ses engagemens, & qu'il leur devoit de grosses sommes, pour la sûreté desquelles ils étoient résolus de garder *Colombo* (*b*) (*).

Rupture entre le Roi de Candy & les Hollandois.

Si les affaires des Portugais n'avoient pas été en quelque façon désespérées dans l'Isle, & leur puissance dans les Indes réduite presque à rien, ils auroient eu peut-être l'occasion de se rétablir; la guerre s'étant allumée d'abord entre le Roi de Candy & les Hollandois, où il y eut bien du sang repandu de part & d'autre. Mais les Hollandois ayant reçu un puissant renfort de Batavia, ils enleverent d'abord les places que les Portugais avoient sur la Côte de Coromandel, ensuite ils se rendirent maîtres de l'Isle de *Manar*, située entre Ceylon & le continent, & finirent par le siege de *Jafanapatan*; cette Forteresse, après s'être defendue durant trois mois, se rendit le 24 de Juin 1658, & la Garnison, qui demeura prisonniere de guerre, fut transportée à Batavia (*c*). C'est ainsi que la conquête de Ceylon fut achevée, & le Roi de Candy, après avoir souvent hazardé sa personne, & perdu dans l'espace de vingt ans plusieurs milliers de ses Sujets, reconnut à la fin qu'il n'avoit combattu que pour changer de Maîtres; & que les Hollandois, en chassant les Portugais, jugeoient être légitimement autorisés à succéder à leurs droits, qu'ils étoient déterminés à maintenir, qu'ils fussent fondés ou non; ensorte que le Roi & ses Successeurs ont été obligés de s'y soumettre, bienqu'ils ayent témoigné, comme nous le verrons dans la suite, que c'est malgré eux, & qu'ils seroient charmés de pouvoir, à l'aide de quelque autre Nation Européenne, traiter leurs nouveaux Maîtres comme ils ont fait les anciens. Mais comme jusqu'à-présent ils n'y ont pu réussir, ils ont depuis fait de nécessité vertu, en envoyant de tems en tems des Ambassadeurs à Batavia, & en vivant en aussi bonne intelligence avec la Compagnie, qu'aucun des Princes Indiens. Avec cela il y a quelque raison de douter qu'ils ayent entierement tromphé de la répugnance que tous les hommes, & les Princes sur-tout, ont pour l'état de servitude & de dépendance (†).

S E C-

(*a*) *Ribeyro*, L. II. C. 23.

(*b*) *La Clede*, Hist. de Portugal, T. II. p. 598 & suiv.

(*c*) *Ribeyro*, L. II. Ch. 23.

(*) Le Général *Hulst* étoit un homnne d'une grande intrépidité, plein de probité, & poli dans ses manieres, qualités qui le rendirent plus agréable à l'Empereur de Ceylon qu'aucun de ses prédécesseurs: c'est ce qui parut lorsque ce Général vint lui rendre visite dans son camp; l'Empereur ayant tiré une bague de son doigt, la mit à celui de *Hulst*, & lui fit présent en même tems d'une jarretiere d'or que le Prince son fils avoit portée. Etant retourné à son camp devant *Colombo*, ce Général reçut en visitant la tranchée un coup dans la poitrine, dont il mourut le même soir, qui étoit le 10 d'Avril 1656. *Adrien van der Meyden*, en ce tems-là Gouverneur de *Ponte Galle*, lui succéda, & eut l'honneur de prendre la place.

(†) Pour faire connoître les véritables raisons du mécontentement de ce Prince, & pour lai-

SECTION IX. *Conduite des* Hollandois *envers les* Chinois *&c. Guerre de* Formose *&c.*

SECTION IX.

Conduite des Hollandois *envers les* Chinois *& les autres Nations de l'Orient. Guerre de* Formose, *& les causes de la perte de cette riche & importante Isle.*

LES grands succès que la Compagnie avoit eu au-delà de ses espérances, & quelques-uns contre son attente, ne purent lui faire oublier la maniere dont les Hollandois avoient échoué dans les diverses tentatives qu'ils avoient

La Compagnie reprend le projet de s'ouvrir le Commerce à la Chine.

faire voir en même tems que ces Princes Orientaux ne sont nullement aussi barbares & aussi ignorans qu'on les dépeint quelquefois, nous allons rapporter une Lettre que *Rajah-Singa* écrivit au nouveau Général Hollandois sur la prise de *Colombo* (1).

„ Notre Majesté Impériale souhaittant fort d'introduire les Hollandois dans ses Etats, „ *Adam Westerwold* aborda sur la côte avec une Escadre, précisément lorsque nous ve„ nions de nous rendre maîtres de *Batticalo*: nous jugeâmes à propos de conclure avec lui „ un Traité, qui, bienque confirmé par serment, fut assez mal observé dans la suite „ par quelques Officiers, par exemple par le Capitaine *Burchart Koeks* & le Commissaire „ *Pierre Kieft*; ayant été envoyés en qualité de Plénipotentiaires à notre Cour, ils jure„ rent le même Traité; en conséquence de quoi, à leur départ pour *Gallé*, ils prirent a„ vec eux un de nos principaux Officiers, pour lui remettre le Pays de *Maturé*. Mais „ quand il fut rendu sur les lieux, ils trouverent moyen d'éluder le Traité par quelques „ prétendues difficultés; desorte que cet Officier fut obligé de revenir à notre Cour sans „ avoir exécuté sa commission, ce qui nous déplut beaucoup. Ce fut en ce tems-là que no„ tre bien-aimé le Directeur-Général arriva de Hollande, avec plein pouvoir de faire ce „ qu'il croiroit le plus utile pour notre service, & pour établir une paix & une amitié so„ lide. Il nous pria donc d'oublier tout le passé, & nous promit au nom du Prince d'O„ range & de la Compagnie des Indes Orientales une pleine & entiere satisfaction, & qu'a„ près qu'on auroit pris les Forteresses de *Negombo* & de *Colombo*, on les remettroit en„ tre les mains de notre Majesté Impériale, & qu'on y laisseroit quelques Hollandois pour „ notre service. C'est en conséquence de cet Accord, que nous avons envoyé nos Trou„ pes auxiliaires pour assister nos chers & bien aimés Hollandois dans la prise de *Colom„ bo*; mais depuis que cette place a été rendue, ils ont oublié leur promesse, & conti„ nuent jusqu'à aujourd'hui dans cet oubli. Je laisse à Votre Excellence la liberté de faire „ ce qu'elle jugera à-propos, jusqu'à ce qu'on puisse donner connoissance de ce procédé au „ Prince d'Orange & à la respectable Compagnie. Mais considérez que ceux qui perdent „ de vue la crainte de Dieu & manquent à leur parole, éprouvent tôt ou tard les fâcheuses „ suites de cette conduite."

Il y avoit par Postscriptum.

„ Deux Lettres ont été expédiées de notre Cour Impériale. Votre Excellence a écrit „ en Hollandois à *George Bloem*, sans parler de rien qui regarde notre service. Votre „ Excellence peut mander des raisons aussi frivoles que celles qui sont contenues dans „ votre derniere, à qui elle voudra, mais il ne faut pas les alléguer à notre Majesté Im„ périale: c'est en vain qu'on dit que le Directeur-Général avoit reçu ses instructions de „ Batavia, puisqu'il apporta ses pouvoirs avec lui de Hollande. Des procédés aussi doubles „ donnent beaucoup d'ombrage, & je ne vois pas de quel front vous pouvez attendre „ que nous ayons à l'avenir la moindre créance en vous. J'ai eu soin de faire traduire ceci „ en Hollandois, afin que vous n'en puissiez prétendre cause d'ignorance.

[J'ajouterai ici un mot sur l'étrange façon dont quelques Historiens François défigurent les noms étrangers. M. *La Clede* Hist. de Portugal T. II. p. 598. in 4to. appelle le Général *Hulst*, *Huld*, & de *Maetzuyker* fait *Manjucur*. L'Abbé *Le Grand* nomme le premier *Heltot*. C'est rendre l'Histoire inintelligible. REM. DU TRAD.]

(1) *Baldæus*, Descript. de Ceylon, Ch. 41.

Section IX.

Conduite des Hollandois envers les Chinois &c. Guerre de Formose &c.

avoient faites pour établir leur Commerce à la Chine. Ils souffroient impatiemment que tandis qu'ils étoient estimés & recherchés de toutes les Nations de l'Orient, le Gouvernement de la Chine les négligeât, & les traitât avec des marques apparentes d'aversion. Ils ne pouvoient voir sans jalousie que les Portugais fussent maîtres de Macao, ni digérer l'affront qu'ils avoient reçu lorsqu'ils avoient attaqué cette place. Pour surmonter donc tous les obstacles, le Gouverneur-Général & le Conseil de Batavia prirent la résolution d'envoyer une Ambassade solemnelle à l'Empereur de la Chine, avec de magnifiques présens, & des propositions si plausibles, qu'il leur paroissoit impossible qu'on pût les refuser. Ils chargerent de cette Commission *Pierre de Goyer* & *Jaques de Keyser*, tous deux gens de mérite, & rompus depuis longtems aux affaires. Etant partis de Batavia au mois de Juin 1655, ils arriverent heureusement à Canton, où ils firent part de leur Commission au Viceroi, & demanderent qu'on les fît partir pour la Cour Impériale. L'Empereur étoit alors à Peking, & au bout de huit ou neuf mois ils furent admis à l'audience de ce Monarque: les civilités qu'on leur fit leur firent concevoir de grandes espérances de réussir, mais ils s'apperçurent bientôt qu'il y avoit des gens qui traversoient leur négociation, & qui donnoient un mauvais tour à leurs propositions (*a*).

Les intrigues secretes des Jésuites font échouer les Ambassadeurs.

Leur plus grand ennemi étoit le P. *Adam Schall*, Jésuite né à Cologne. Il y avoit plus de trente-cinq ans qu'il étoit à la Chine, & il avoit si bien sû s'insinuer dans les bonnes graces de l'Empereur, que ce Prince l'avoit fait Mandarin du premier ordre, & Président du Tribunal des Mathématiques. Ce Jésuite fit échouer tous les desseins des Hollandois par son crédit & par son habileté. Ils représenta les Hollandois comme un Peuple qui n'avoit ni Terres ni Etablissemement en Europe, qui ne subsistoient que de brigandages & de piraterie; qui à force de trahisons & de cruautés s'étoient formé un grand Empire dans les Indes aux dépens des naturels, & sur-tout des Princes, qui trompés par leurs belles promesses, les avoient reçues chez eux, & leur avoient par-là fourni le moyen de les opprimer eux & leurs Sujets. Les Chinois, naturellement soupçonneux & prévenus par ces discours, firent aux Ambassadeurs des questions propres à les mettre en état de juger de la vérité de ce qu'on leur avoit dit. On leur demanda à quelle distance de la Chine étoit le siege de leur Gouvernement? Ils répondirent à cinq-mille lieues. On leur fit des questions sur la puissance & les forces de Batavia, auxquelles ils répondirent selon la vérité, mais de la maniere la plus propre à inspirer du respect; & ce fut-là précisément ce qui tourna contre eux, à cause que cela parut s'accorder exactement avec ce qu'avoit avancé le P. *Schall*. Desorte que vers la fin de l'an 1657 les Ambassadeurs partirent de la Chine sans avoir réussi dans leur Commission, tant les Chinois appréhendoient de courir quelque risque, s'ils recevoient des Etrangers dans les Ports de l'Empire (*b*) (*).

Mais

(*a*) *La Neuville*, T. III. L. XI. Ch. 7. (*b*) *Basnage* Annales, T. I. p. 450, 451.

(*) On trouve une ample Relation de cette Ambassade dans la Collection de *Thevenot*, &

SECTION IX. *Conduite des* Hollandois *envers les* Chinois *&c. Guerre de* Formose *&c.*

Heureux succès de Wagenaar *dans ses deux Ambassades au* Japon.

Mais si les Hollandois échouerent à la Chine, ils furent plus heureux au Japon. Ils y envoyerent *Zacharie Wagenaer*, en qualité d'Ambassadeur, à l'Empereur. On le chargea de s'informer le plus exactement qu'il seroit possible de la politique de cet Empire, & de ne rien négliger pour se rendre agréable à l'Empereur & à ses Ministres. Il étoit très-capable de se bien acquitter de cette Commission, étant un homme d'une grande pénétration, qui avoit beaucoup d'expérience, & dont les manieres étoient extremement honnetes. Il n'y avoit pas longtems qu'il étoit à Jedo, lorsqu'un incendie réduisit les deux tiers de cette ville en cendres, ce qui causa tant de trouble à la Cour du Japon, que l'Ambassadeur fut obligé de s'en retourner (*a*). A peine respiroit-il à Batavia, qu'on apprit qu'il y avoit de grands démélés à Nangazaqui entre les Japonois & les Hollandois, ce qui allarma tellement le Géneral & le Conseil, qu'ils chargerent *Wagenaer*, presque malgré lui, d'une seconde Ambassade au Japon, où il n'arriva qu'au commencement de Mars de l'an 1659. Il trouva moyen de s'insinuer auprès de l'Empereur & de son premier Ministre, & il obtint tout ce qu'il pouvoit raisonnablement demander en faveur des Hollandois, en promettant deux choses; qu'ils l'avertiroient des pratiques secrettes des Espagnols des Philippines & des Portugais de Goa contre les intérets de l'Empire, & qu'ils s'abstiendroient de prendre ou d'inquieter les Batimens Chinois auxquels il permettoit de trafiquer au Japon (*b*) (*).

Pen-

(*a*) *Charlevoix*, T. V. p. 397 & suiv. (*b*) *La Neuville*, L. XI. Ch. 7.

& en d'autres Ouvrages, & elle a été traduite en diverses Langues, principalement à causes des observations curieuses que les Ambassadeurs firent dans le cours de leur voyage; dont on ne put que faire un grand cas dans le tems qu'elles parurent, parcequ'on n'avoit pas alors encore aucune Relation passable de ce grand Empire. On trouve à la fin de leur Relation deux choses dignes d'attention. L'une est un compte exact de tous les fraix de l'Ambassade, depuis le départ des Ambassadeurs jusqu'à leur retour, qui avoit duré un an, sept mois & quinze jours: ces fraix montoient a peu près à cent-mille florins, ou dix-mille Livres sterling, ce qui, vu le chagrin qu'on en eut, est une forte preuve de l'œconomie de la Compagnie. L'autre chose remarquable, c'est la Lettre de l'Empereur de la Chine au Général de Batavia, qui est d'un stile honnête mais froid, où il semble même y avoir un petit grain de raillerie. Il lui dit que leurs Pays étant à une si grande distance, il lui a obligation de s'être souvenu de lui & de lui avoir envoyé des présens, qu'en retour il lui en envoye aussi; que vu le grand éloignement où ils sont l'un de l'autre, il ne voit pas d'apparence à avoir beaucoup de commerce ensemble. Que néanmoins il peut envoyer des Vaisseaux dans ses Etats pour trafiquer, moyennant que ce ne soit qu'une fois en huit ans, & qu'il n'y ait pas plus de cent hommes sur le Vaisseau. Nonobstant cela on ne laissa pas d'envoyer un petit Navire à Canton, pour essayer le Commerce particulier, mais cette tentative n'ayant pas mieux réussi que l'Ambassade, le Gouverneur-Général de Batavia en fut fort piqué (1).

(*) Il paroit par les Instructions données à M. *Wagenaer* à sa premiere Ambassade, qu'il étoit chargé de faire toutes les soumissions imaginables, & de s'accommoder à l'humeur altiere & impérieuse de la Cour du Japon pour la gagner. Il ne faut pas douter que dans

(1) *Ambassade des Hollandois à la Chine, ou Voyage des Ambassadeurs de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales vers le Grand Chan de Tartarie, maintenant Empereur de la Chine.* Paris 1666.

Pendant qu'on étoit occupé de ces négociations dans les Cours les plus reculées de l'Orient, il s'alluma une nouvelle guerre dans l'Iſle de *Java*, qui menaça les affaires des Hollandois d'une entiere ruine. Voici en ſubſtance ce que nous apprennent leurs Hiſtoriens. L'Iſle de Java obéiſſoit autrefois à un ſeul Monarque, qu'ils appellent tantôt ſimplement l'Empereur, tantôt Roi de *Japare*; le Gouverneur de *Bantam* s'étant révolté contre lui, prit le titre de Roi, & fut ſoutenu des Hollandois. C'étoit par la diviſion de ces deux Puiſſances qu'ils avoient maintenu la leur. Car dèsque l'Empereur vouloit mettre le ſiege devant Batavia, le Roi de Bantam prenoit les armes en leur faveur; & quand ils étoient attaqués par le Roi de Bantam, ils avoient recours à l'Empereur de Java (*a*). Mais en l'année 1659, l'Empereur étant occupé chez lui, le Roi de Bantam profita de l'occaſion, mit une puiſſante armée ſur pied, & vint attaquer les Hollandois; il s'imagina qu'étant privés du ſecours de l'Empereur, il ne lui ſeroit pas difficile de ſe rendre maître de Batavia, qu'il vint aſſiéger. Mais il ſe trompa, les Hollandois lui firent voir qu'ils étoient aſſez puiſſans pour n'avoir pas beſoin d'aſſiſtance étrangere, & qu'ils étoient en état de ſe défendre; ils l'obligerent bientot à lever le ſiege avec une perte conſidérable des ſiens (*b*). L'Empereur de Java fut encore moins heureux; car bienqu'il eût hérité de la haine irréconciliable de ſon Pere contre les Hollandois, ils lui firent ſentir leur puiſſance, & le punirent rigoureuſement de ſon opiniatreté; mais ils ne purent cependant jamais le ſubjuguer, ni l'engager par les voyes de la douceur ou de la force à avoir aucun commerce avec eux.

Section IX. Conduite des Hollandois envers les Chinois &c. Guerre de Formoſe &c.

Guerre dans l'Iſle de Java & ſiege de Batavia.

Ces troubles n'empecherent pas le Général & le Conſeil de s'engager dans une guerre étrangere pour ſoutenir le Roi de Bengale, leur Allié, qui étoit en danger d'etre détroné par ſon frere. D'abord les Hollandois lui envoyerent des proviſions de bouche & de l'artillerie, & lui firent offrir en cas de malheur une retraite à Batavia. Mais voyant qu'une partie de ſes Sujets lui demeuroit toujours fidele, ils lui envoyerent des Troupes, & le delivrerent non ſeulement du péril où il ſe trouvoit, mais lui aiderent à s'affermir ſur le Trône. Pour reconnoitre un ſervice ſi important, il leur permit d'avoir non ſeulement un Comptoir à *Ougly*, mais d'y conſtruire un Fort, qui a toujours douze pieces de canon, & eſt environné d'un large & profond foſſé. Ce fut ce qui ruina le Commerce des Anglois dans le Bengale, & l'aſſura tout entier aux Hollandois au moins pour un tems (*c*).

La Compagnie rétablit le Roi de Bengale.

Non-

(*a*) *La Neuville*, L. XI. Ch. 3. (*b*) *Idem*. l. c. (*c*) *Ibid.* Ch. 8.

dans ces deux Ambaſſades il n'ait ſuivi exactement ces Inſtructions, ce qui lui procura une fort bonne réception, & lui fit obtenir quelques faveurs. Cela n'a pourtant pas empêché les Japonois de ſuivre toujours leur Syſtême, & de gêner de plus en plus les Hollandois; enſorte que ſi, comme on le croit généralement, ils ont contribué à faire exclure toutes les autres Nations de l'Europe du Japon, ils en ont été punis preſque auſſi rigoureuſement que leurs ennemis le pouvoient ſouhaitter (1).

(1) *Charlevoix*, Hiſt. du Japon. T. V. p. 404.

SECTION IX. *Conduite des* Hollandois *envers les* Chinois *&c. Guerre de* Formose *&c.*

Elle fait la guerre au Roi de Macassar, *& le force à faire une paix honteuse.*

Nonobstant ces heureux succès, ils ne pouvoient oublier leur Ambassade à la Chine, ni pardonner aux Jésuites, auxquels ils attribuoient le peu de fruit de cette Ambassade, qui leur avoit coûté, à leur avis, une somme immense. Pour se venger des auteurs de leur disgrace, ils équiperent une Flotte de plus de trente voiles, qu'ils envoyerent à *Macassar*, pour attaquer la ville de ce nom, sachant qu'il y avoit dans le Port une Flotte Portugaise richement chargée, où les Jésuites étoient fortement intéressés (*a*). Le 7 de Juin 1660 les Hollandois attaquerent Macassar par mer & par terre; & bienque le Roi Indien défendît ses alliés de tout son pouvoir, les Hollandois remporterent une victoire complette, brûlerent trois Vaisseaux Portugais, en coulerent deux à fonds, & en prirent un assez richement chargé pour les rembourser des fraix de leur Ambassade de la Chine. Ce qu'il y eut de plus glorieux pour eux, c'est que l'infortuné Roi de Macassar fut obligé d'envoyer une Ambassade solemnelle à Batavia, dont le Chef étoit le Roi de *Pope*, & de se soumettre aux conditions que le Gouverneur-Général jugea à-propos de lui prescrire, qui furent assez dures, puisqu'il fut obligé non seulement de chasser tous les Portugais établis dans l'Isle, mais de promettre qu'il ne leur permettroit jamais, ni à d'autres Européens, de s'établir dans ses Etats & d'y faire Commerce. La Forteresse & le Port de *Jompandam*, avec son district aux environs de trois ou quatre lieues, devoit rester en propriété à la Compagnie; les Jésuites devoient être chassés, leurs Colleges rasés, leurs Eglises abattues, & leurs Effets confisqués au profit de la Compagnie. Le Roi étoit obligé d'envoyer un Ambassadeur avec des présens convenables au Gouverneur-Général pour obtenir la ratification de ces articles, tout humilians qu'ils étoient (*b*) (*).

Im-

(*a*) *Tavernier*, P. II. L. III. Ch. 19.

(*b*) *Gervais*, Descript. Histoire de Macaçar, p. 57.

(*) Dans la seule Histoire que nous ayons de ce Royaume, les Hollandois sont taxés d'avoir commencé & poussé cette guerre d'une maniere bien extraordinaire. On rapporte que dix ans auparavant, dans le tems qu'ils faisoient paisiblement Commerce avec les Sujets de ce Monarque, ils firent passer dans l'Isle un grand nombre de leurs gens, qui s'y établirent en différens endroits; & qui, quand ils se crurent assez forts, exciterent une révolte, & s'avancerent avec une nombreuse armée pour attaquer brusquement le Roi dans sa Capitale, s'attendant d'être soutenus dans leur entreprise par une Flotte de Batavia. Cette Flotte n'étant pas arrivée aussitôt qu'ils comptoient, les Troupes du Roi, bienque surprises en quelque façon, agirent avec tant de courage, qu'ils coururent risque d'être tout-à-fait défaits. Mais comme ils étoient campés d'un côté de la Riviere, & l'armée du Roi de l'autre, ils remarquerent qu'à une certaine heure de la nuit les soldats venoient boire: ils empoisonnerent donc les eaux, & firent périr quantité de Macassars; par-là ils se maintinrent jusqu'à l'arrivée du secours; & par un des articles du Traité qui fut conclu, ils obtinrent abolition de tout ce qu'ils avoient fait, & l'entiere restitution de leurs biens & de leurs effets, qui avoient été confisqués. Mais comme cet Ouvrage est dédié au P. *La Chaise* Jésuite, & Confesseur de Louis XIV. il n'est pas d'une fort grande autorité; nous avons cru devoir cet avis au Lecteur (1).

(1) Descript. Hist. du Royaume de Macaçar, p. 46, 47.

Section IX. Conduite des Hollandois envers les Chinois &c. Guerre de Formose &c.

Etablissement de Formose.

Immédiatement après une si belle victoire, la Compagnie eut le plus grand échec qu'elle ait jamais reçu aux Indes. Les Hollandois avoient en ce tems-là un fort bel Etablissement dans l'Isle de *Formose*, un des plus fertiles & des plus beaux Pays de l'Orient, où toutes les commodités de la vie abondent, outre quantité de productions propres à fournir à un grand Commerce. Ils y avoient bâti un Fort quarré, qui avoit quatre bastions, & au dessous vers la mer il y avoit deux autres bastions avec l'Hôtel du Gouverneur, les magazins & quelques autres maisons fortifiées, le tout environné de murailles qui joignoient celles du Fort, autour duquel étoit une fausse braye avec quatre demi-lunes: ces bâtimens étoient bien munis de canon & pourvus d'une bonne Garnison. La ville étoit grande & longue, bien peuplée, tous les habitans depuis l'âge de sept ans, qui n'étoient pas Hollandois, payoient à la Compagnie tous les mois dix sols, ce qui produisoit un revenu plus que suffisant pour défrayer les dépenses nécessaires pour l'entretien de cette Colonie. On peut effectivement lui donner ce nom; puisque sa situation procuroit le moyen de faire le plus commodément du monde un Commerce très-avantageux à la Chine & au Japon, n'étant qu'à vingt-quatre lieues des côtes de la Chine & à cent-cinquante du Japon (*a*) (*). En 1653 les Chinois tramerent une grande conspiration contre les Hollandois avec les habitans de l'Isle, mais ayant été découverte à tems ils n'en souffrirent point. Ce bonheur rendit ceux qui dirigeoient les affaires de la Compagnie à Batavia plus négligens pour cet Etablissement que les Hol-

(*a*) *La Neuville*, L. XI. Ch. 13.

(*) Il est assez difficile, vu les bornes où nous sommes obligés de nous resserrer, de donner une description exacte de cette Isle, de l'Etablissement des Hollandois, & la Relation de la maniere dont ils l'ont perdue. Nous devons cependant tâcher de le faire, parceque c'est un des articles les plus embarrassés & les plus importans de ce Chapitre. Les Hollandois donnerent, à l'exemple des Portugais, le nom de *Formose* à cette partie de l'Isle où ils s'établirent, à cause de la pureté de l'air, des vastes & agréables plaines que l'on y voit, & de la grande fertilité du Pays (1). Les Chinois donnent le nom de *Tayovan* à toute l'Isle, qui signifie le premier de dix-mille, qui est peut-être une allusion hyperbolique au nombre de petites Isles qui sont dans les environs (2). Il n'y a qu'un seul Port commode, qui est au Sud-Ouëst de l'Isle, dont l'entrée est couverte par une petite Isle, desorte qu'il y avoit deux passages, l'un pour les grands Navires & l'autre pour les petits. Ce fut sur cette Isle que les Hollandois avoient bâti leur premiere Forteresse, à laquelle ils donnerent le nom Chinois de *Tayovan* (3), ce qui répand beaucoup d'obscurité sur les relations, que nous avons tâché de dissiper par cette remarque. Il faut encore savoir, qu'après l'invasion de la Chine par les Tartares, les Hollandois permirent à plusieurs milliers de Chinois, qui s'y réfugierent, de s'établir aux environs de leur Fort; l'envie de profiter de leur industrie, le gros tribut qu'ils leur imposerent, & le prodigieux Commerce qu'ils faisoient avec leurs compatriotes du continent, engagerent les Hollandois à cette complaisance. Ils avoient d'ailleurs un grand nombre d'Insulaires soumis à leur domination, & de l'aveu de leurs propres Auteurs, ce sont des gens fideles, honnêtes & courageux. Cette différence de caractere, met le Lecteur en état, en jettant les yeux sur les Livres Hollandois, de distinguer de quelle des deux Nations il s'agit, quand il est parlé en général, comme cela arrive souvent, des habitans de *Formose* (4).

(1) Voyag. de la Comp. T. X. p. 205.
(2) *Du Halde*, Description de la Chine, T. I. p. 177.
(3) Voy. de la Comp. l. c. p. 274.
(4) *Ibid.* T. IX. p. [illegible]

Conduite des Hollandois envers les Chinois &c. Guerre de Formose &c.

Hollandois ne le font ordinairement, ensorte qu'ils ne prirent aucun soin des fortifications des places, & des munitions, pour ne songer qu'à faire fleurir leur Commerce (*a*) (*).

Equam, Tailleur de Formose, se met à la tête des Chinois.

Dans le tems de la conquête des Tartares il y avoit à *Tayovan* un Tailleur nommé *Chinchilung*, que les Hollandois & les autres Européens ont appellé *Equam*. Cet homme avoit un génie supérieur, un courage à toute épreuve, il étoit hardi & entreprenant. La haine implacable qu'il avoit pour les Tartares l'engagea à rassembler quelques Chinois, & avec deux ou trois petits Vaisseaux il se fit Pirate. En peu de tems il devint si puissant qu'il se rendit redoutable à l'Empereur Tartare: ce Monarque s'étant apperçu qu'il étoit fort ambitieux, offrit de le faire Roi de Canton & de Fokien, deux des plus belles Provinces de l'Empire, & sous prétexte de lui en donner lui-meme l'investiture à *Focheu*, il le fit arreter & conduire à Peking, où il fut empoisonné (*b*). Son fils *Coxinia* ou *Coxenga*, qui avoit été aussi Tailleur au service de M. *Putman*, Gouverneur du Fort de Zélande, prit le commandement de la Flotte de son pere, quand il le vit arreté. Il demanda du secours aux Hollandois, leur faisant de grandes promesses s'il avoit le bonheur de réussir contre les Tartares. Le refus qu'on lui en fit l'irrita, & il résolut de tourner toutes ses forces contre Formose, d'autant plus qu'il avoit des intelligences secrettes dans la ville des Hollandois, & qu'il savoit que leurs Forts étoient en mauvais état (*c*). Il assembla une Flotte de six-cens voiles, la plupart petites Frégates, mais où il y avoit bien cent bons Vaisseaux de guerre, montés de quarante pieces de canon. La nouvelle d'un armement si formidable engagea le Gouverneur Hollandois *Frédéric Coyet*, successeur de *Corneille Keyser*, à en donner promptement avis à Batavia, en demandant du secours: il dépecha aussi au Japon pour en faire venir quelques Vaisseaux Hollandois. Mais toutes ces diligences ne ser-

(*a*) *La Neuville*, ubi sup.
(*b*) *Idem* ibid.
(*c*) Voyages de la Compagnie, T. X. p. 214, 215.

(*) Dans le tems de la conspiration & du soulévement *Nicolas Verburg* étoit Gouverneur de Formose: considérant les liaisons que les Chinois de l'Isle avoient avec leurs compatriotes armés contre les Tartares, & sachant que sans aucun secours étranger les premiers étoient au nombre d'entre vingt & trente-mille, il crut devoir, pour sa sûreté & celle de sa Garnison, traiter ceux qui s'étoient soulevés, ou qui entretenoient de secrettes intelligences, avec la derniere rigueur; ensorte qu'il tailla un grand nombre des rebelles en pieces, & fit périr plusieurs des autres dans les tourmens les plus cruels. Cette rigueur rendit tous les Chinois ennemis jurés de la Compagnie, & il exposa par-là la Colonie qu'il gouvernoit à de plus grands dangers, que s'il se fût conduit avec plus de douceur & de modération. Cependant ce même homme étant retourné à Batavia pour remplir une place dans le Conseil des Indes, se moqua des Lettres par lesquelles son successeur témoignoit ses appréhensions, les traitant de petitesses; il assura qu'il avoit des forces suffisantes pour soutenir quelque attaque que ce fût, & pour dissiper toutes les conspirations qu'on pourroit former. Par ces discours il trompa le Général & le Conseil, les empêcha d'envoyer du secours, & les engagea même à diminuer ce que l'on fournissoit ordinairement pour l'entretien des fortifications, des magasins & de la Garnison (1).

(1) *La Neuville*, L. XI. Ch. 13. *Formose négligée* dans Voy. de la Comp. T. X. p. 216.

servirent de rien, car *Coxenga* envoya sa Flotte sous le Commandement de *Sauja* son oncle, qui parut devant la place au mois de Mars 1661 (*a*) (*). Le Gouverneur Hollandois envoya aussitot trois-cens-cinquante hommes pour tacher d'empecher le debarquement. Ils disputerent le terrein fort vaillamment pendant quelque tems, mais il fallut à la fin qu'un si petit nombre cedat à quarante-mille hommes, qui se saisirent de toutes les avenues, & couperent bientot la communication de l'Isle avec la ville de Tayovan & la Forteresse de Zélande. S'étant rendus maitres des environs, *Coxenga* y fit traiter tous les habitans, sans distinction d'age, de sexe & de condition, de la meme maniere que *Verburg* avoit fait traiter en 1653 ceux qui avoient eté de la conspiration, c'est-à-dire avec la plus horrible cruauté, & les moyens les plus honteux qu'on puisse imaginer pour joindre l'infamie à

SECTION IX. *Conduite des Hollandois envers les Chinois &c. Guerre de Formose &c.*

Son Fils attaque Formose.

(*a*) *Basnage* Annal. T. I. p. 670, 671.

(*) Comme *Coxenga* laissa passer plus de sept ans avant que d'exécuter le dessein qu'il avoit formé, la Compagnie des Indes eut assez de tems & avoit assez de forces pour le prévenir; mais ce qui par sa nature devoit contribuer le plus à l'avantage des Hollandois, fut la principale cause de leur malheur. Le Gouverneur du Fort de Zélande donnoit de tems en tems avis des intrigues des Chinois, des embarras où il se trouvoit, des informations positives qu'il avoit des préparatifs que faisoit *Coxenga*. Ces depêches ne firent nullement plaisir à Batavia, sur-tout parceque le Gouverneur représentoit que les fortifications de sa place étoient irrégulieres, & faites avec peu de jugement, desorte que l'on avoit fait faire à la Compagnie des dépenses inutiles, & qu'il se trouvoit exposé avec sa Garnison à des inconvéniens insurmontables. Ces représentations ne furent pas d'un grand poids auprès de ses Supérieurs, parmi lesquels se trouvoient les mêmes gens, qui en entreprenant ce qu'ils n'entendoient pas, avoient dissipé l'argent de la Compagnie à élever des redoutes inutiles, qui ne servoient qu'à affoiblir la Garnison (1). Cependant pour ne rien négliger, on fit partir une puissante Escadre pour Formose sous le commandement de *Jean vander Laan*, avec plein-pouvoir de faire ce qu'il jugeroit à-propos, & s'il le trouvoit bon d'attaquer *Macao*, & de faire la conquête de cette ville. Si *vander Laan* eût été un homme habile, il auroit à coup sûr sauvé Formose; mais n'ayant que très-peu de capacité avec beaucoup d'orgueil, il fut cause de sa perte. A force de vanter le crédit qu'il avoit dans le Conseil de Batavia, il forma dans la Garnison un Parti contre le Gouverneur, & engagea les Officiers, étant yvres, à dresser une remontrance contre lui; & bienqu'ils eussent refusé de la signer, après avoir cuvé leur vin, il s'en servit comme si elle eût été signée. Il s'en retourna sans avoir rien fait, & eut cependant assez de crédit pour engager le Gouverneur-Général & le Conseil des Indes à écrire à Formose des Lettres, par lesquelles ils desapprouvoient dans les termes les plus forts tout ce qui s'étoit fait, destituoient le Gouverneur, & lui ordonnoient de revenir à Batavia pour rendre compte de sa conduite (2). Mais ayant reçu peu de tems après des avis certains de l'entreprise de *Coxenga*, ils expédierent d'autres Lettres, par lesquelles ils rétablissoient le Gouverneur dans sa Charge, approuvoient les mesures qu'il avoit prises, & le remercioient de ce dont ils lui avoient fait un crime un mois auparavant. Les Soldats & les Matelots connoissoient si bien *van der Laan* qu'ils l'appellerent *Jean sans raison*, & le désignerent toujours par ce nom. Ces remarques peuvent servir à faire connoître les véritables causes de tout le mal, & les motifs qui engagerent le Conseil des Indes à punir ses propres fautes en la personne d'un Gouverneur, à qui on ne pouvoit imputer que le malheur d'en avoir été la victime (3).

(1) Formose négligée, l. c. p. 215.
(2) *Basnage*, Annal. T. I. p. 671.
(3) Formose négligée *ubi sup.* p. 217.

SECTION IX. *Conduite des* Hollandois *envers les* Chinois *&c. Guerre de* Formose *&c.*

à la mort. *Coxenga* fit attaquer ensuite en même tems tous les Forts qui obéissoient aux Hollandois, ce qui les mit dans l'impuissance de se secourir les uns les autres, desorte qu'ils furent bientôt emportés, non sans qu'il y eût bien du sang répandu, & le Gouverneur fut obligé de se renfermer dans le Fort de Zelande (*a*). Le Conquérant, considérant la force de la place, & combien son armée s'entendoit peu aux sieges, jetta les yeux sur M. *Antoine Hambroeck*, le plus vieux des Ministres Hollandois, & l'envoya avec les autres Ministres, deux ou trois Maîtres d'école, & quelques-uns des plus qualifiés d'entre les prisonniers, pour sommer le Gouverneur de se rendre, & l'assurer qu'en cas de reddition il ne toucheroit ni à la vie, ni à la liberté, ni aux biens des Hollandois, qu'autrement il n'épargneroit personne, & feroit tout passer au fil de l'épée. Le Gouverneur témoigna à ces Députés, qu'encore qu'il fût sensiblement touché du malheur qui les menaçoit, il n'y avoit point de considération qui pût l'empecher de faire son devoir. *Coxenga* sur cette réponse, fit mourir tous les prisonniers, hommes, femmes & enfans (*b*).

Secours de Batavia *repoussé & qui se retire.*

Il fit ensuite distribuer la plupart de ses Troupes sur trois-cens Jonques ou petits Vaisseaux légers pour bloquer le Port, & fit dresser deux batteries chacune de douze pieces de canon contre la Forteresse. Sur ces entrefaites, on vit arriver de *Batavia* neuf Vaisseaux de guerre, commandés par *Jaques Caeuw*, qui fit d'abord les dispositions nécessaires pour secourir la place. Il fit débarquer toutes les Troupes qu'il avoit à bord, & ayant été jointes par une partie de la Garnison du Fort de Zelande, elles attaquerent six-mille Chinois, qui faisoient élever une redoute pour y loger du canon. Les Chinois, qui étoient bien armés, les attendoient en bon ordre, & reçurent les Hollandois avec tant de résolution & de vigueur, qu'ils furent contraints de se retirer, après avoir laissé quatre-cens hommes des leurs sur la place (*c*). Le Commandant ordonna aussi à ses Vaisseaux de s'ouvrir un passage dans le Fort, mais comme les Jonques prenoient peu d'eau elles se tenoient si près du rivage, que les Vaisseaux n'osoient les suivre; les Hollandois y en perdirent deux; l'un échoua de telle maniere que l'on y perdit plus de trois-cens-quatrevingts hommes, qui tomberent entre les mains des Chinois; un autre fauta en l'air, par un coup qu'il reçut dans la soute aux poudres. *Caeuw*, voyant qu'il ne pouvoit rien faire, envoya deux Vaisseaux au Japon, & reconduisit les cinq autres à *Batavia*, avec les femmes & les enfans, qui étoient dans le Fort au nombre de deux-cens (*d*).

Le Gouverneur de Formose *est obligé de se rendre.*

Sur les nouvelles que *Caeuw* rapporta du triste état de *Formose*, on prit la résolution d'envoyer une Ambassade à l'Empereur Tartare de la Chine, pour lui représenter que les Hollandois étoient en danger de perdre Formose, parcequ'ils avoient refusé d'appuyer la rebellion des Chinois. On ne compta pas néanmoins tellement sur le succès de cette Ambassade, qu'on ne fit équiper aussi cinq Vaisseaux de guerre pour aller promptement au secours

(*a*) *La Neuville*, L. XI. Ch. 13.
(*b*) *Idem* ibid.
(*c*) *La Neuville*, ubi sup.
(*d*) *Basnage*, l. c.

cours des assiégés. Cependant le Gouverneur *Coyet* se défendit si bravement, que *Sauja*, oncle de *Coxenga*, resolut de lever le siege, & de se retirer avec une partie de ses Vaisseaux, à l'insu de son neveu. *Coxenga* en eut le vent, & sans avoir égard au sang, il fit arreter le vieillard, & le fit mettre aux fers. Il fit ensuite serrer la place de si près, nonobstant la mortalité & la famine qui étoient dans son camp, que le Gouverneur fut obligé de capituler, bienque le secours qu'il attendoit fut en vue (*a*). Il s'embarqua avec le peu de monde qui lui restoit sur les cinq Vaisseaux, & revint à Batavia, où au-lieu des remercimens auxquels il avoit droit de s'attendre de la part du General & du Conseil, il fut mis en prison & y demeura longtems, sous prétexte qu'il avoit rendu la place trop promptement, à la vue du renfort qui lui venoit. Ce malheur, tout grand qu'il étoit, donna lieu à une correspondance avec l'Empereur de la Chine, qui consentit à se liguer avec les Hollandois pour prévenir l'aggrandissement de *Coxenga*, l'empecher de faire des courses, & de troubler le Commerce entre la Chine & le Japon; ce qui étoit d'une grande consequence pour ses Sujets, & n'intéressoit pas moins les Hollandois, qui voyoient la face de leurs affaires bien changée par la perte de cet important Etablissement. Au-lieu d'etre les maîtres de troubler le Commerce des Portugais, des Espagnols & des Chinois, ils ne purent plus envoyer leurs Vaisseaux annuellement au Japon, qu'avec beaucoup de difficulté & de grands risques (*b*). Il faut à-présent dire un mot de l'état des affaires en Europe, pour faire voir jusqu'où elles influerent sur celles des Indes, & ce qui porta la Compagnie à pousser ses conquêtes sur la Côte de Coromandel & sur celle de Malabar au point où elles sont encore, & d'achever par-là de ruiner entierement les Portugais.

SECTION IX. *Conduite des Hollandois envers les Chinois &c. Guerre de Formose &c.*

SECTION X.

SECTION X. *Ruine des* Portugais *&c. Guerre de* Macassar *&c.*

Politique par laquelle les Hollandois *ont entierement ruiné la puissance des* Portugais. *Les causes & la nature de leurs liaisons avec les* Tartares *de la* Chine. *Guerre de* Macassar, *& ruine totale du Roi de cette Isle & de ses Sujets, qui s'efforcent inutilement de secouer le joug des* Hollandois.

QUELQUE tems après le rétablissement de *Charles* II. sur le Trône d'Angleterre, on entama une négociation entre la Couronne de Portugal & les Etats-Généraux, sous la mediation de ce Prince, parceque la guerre étoit également onéreuse aux deux Nations; car outre la perte du Brésil, les Armateurs Portugais troubloient extrêmement le Commerce des Hollandois. La négociation ne laissa pas de traîner en longueur; la Compagnie en profita aux Indes, où, comme si elle eût été Souveraine dans l'étendue des Pays compris dans son Octroi, elle poussa la guerre avec plus de vigueur que jamais. En 1663, les Hollandois attaquerent *Coulan* sur la Côte de

La Compagnie s'empare de la Côte de Malabar.

(*a*) *La Neuville* & *Basnage* l. c.

(*b*) *Dapper*, tweede Gezantschap naar Sina. fol. 91.

SECTION X.

Ruine des Portugais &c. Guerre de Macassar &c.

de Malabar, & l'emporterent; de-là ils allerent à *Cananor*, dont ils se rendirent maîtres avec la même facilité. Ils avoient dessein de démanteler cette ville, & de n'y conserver qu'une Loge. Mais son assiette parut si avantageuse, qu'ils résolurent de la fortifier, & d'y entretenir une Garnison. Ils allerent ensuite se présenter devant *Cochin*, qui étoit une ville bien plus forte, d'une plus grande conséquence, étant le siege d'un Eveque, & où il se faisoit un Commerce considérable. Le Général *van Goens* y trouva plus de résistance qu'il ne s'attendoit, & pendant le siege, qui dura quelque tems, il perdit beaucoup de monde; mais comme il vouloit absolument s'en rendre maitre, il s'y opiniatra tellement que les Portugais furent enfin obligés de se rendre (*a*). Quand il y fut entré, il se trouva embarrassé, il sentoit combien il étoit nécessaire de conserver une conquête si importante, & en même tems qu'il falloit une nombreuse Garnison, & faire beaucoup de dépense pour réparer les fortifications.

En poursuivant rigoureusement ses avantages la paix vient trop tard pour les Portugais.

Il s'adressa au Général & au Conseil de Batavia, qui lui ordonnerent de ne rien épargner pour profiter de sa bonne fortune, & lui envoyerent un renfort de Vaisseaux & de Troupes. *Van Goens*, encouragé de cette façon, fit marcher ses Troupes vers *Porca*, Capitale d'un petit Rajah, qui relevoit des Portugais. Ce Prince ne jugea pas à-propos de se mesurer avec ceux qui avoient battu ses Maitres, desorte qu'il offrit d'être tributaire des Hollandois, & de leur rendre le meme hommage qu'il avoit rendu à la Couronne de Portugal; on agréa d'abord la proposition, & la guerre fut terminée de ce coté-là. La ville de *Cranganor* entre Cochin & Calicut se rendit sans coup férir. Desorte que dans l'espace d'un an toute la Cote de Malabar, de la longueur de près de cent-cinquante lieues, tomba entre les mains des Hollandois, avec tout le Commerce dont les Portugais avoient joui sans interruption depuis les premiers tems de leur Etablissement aux Indes. La Compagnie fit aussi alliance avec le Samorin de Calicut, le Roi de Cochin, & tous les Princes du Pays (*b*).

Ambassade vers Aureng-Zeb.

Quand *Aureng-Zeb* parvint à l'Empire, la Compagnie, pour faire connoître à ce Monarque sa grandeur & sa puissance, lui envoya une Ambassade solemnelle pour le complimenter sur son avenement à la Couronne. Comme les Ambassadeurs étoient chargés de magnifiques présens, qu'ils n'avoient que des choses générales à demander, & qu'ils rendirent de grands respects au Mogol, qui s'étoit frayé le chemin au Trône par des voyes assez peu conformes aux Loix divines & humaines, il fut très-satisfait d'eux, leur accorda ce qu'ils demandoient, & assura la Compagnie de sa faveur & de sa protection (*c*). Le Roi de Siam, qui avoit de grandes obligations à la Compagnie, à ce qu'elle prétendoit, lui ayant donné des sujets de mécontentement, elle ôta le Comptoir qu'elle avoit à Siam, sans autre cérémonie. Ce Prince allarmé de cette retraite, sachant bien ce qu'il avoit à redouter du ressentiment des Hollandois, qui étoient eux-memes fort puissans, & avoient beaucoup de crédit sur ses voisins, envoya un Ambassadeur à Batavia, qui

y

(*a*) *La Neuville*, L. XII. Ch. 4. Leurs HH. PP. 22 Octob. 1664.
(*b*) Rapport des Directeurs de la Comp. à (*c*) *La Neuville*, l. c.

y fut reçu avec beaucoup de distinction ; & ayant promis au nom de son Maitre, qu'on ne leur donneroit plus de sujets de plainte, leurs Comptoirs furent rétablis dans ses Etats (*a*). C'étoit par cette politique, melée d'actes de sévérité envers leurs propres gens, quand par insolence ou par yvrognerie ils outrageoient les Sujets de Princes puissans, que les Hollandois se firent un grand nom, & engagerent plusieurs Princes Indiens à envoyer leurs enfans à Batavia pour y etre élevés. Ils y étoient quelquefois entretenus aux dépens de la Compagnie, & l'on ne négligeoit rien pour leur inspirer les plus hautes idées de la puissance navale des Hollandois, & de faire comprendre à ces jeunes Princes qu'ils étoient en état de maintenir la supériorité qu'ils avoient acquise (*b*) (*).

SECTION X. *Ruine des* Portugais *&c. Guerre de* Macassar *&c.*

Ambassade à la Chine *& Flotte envoyée au secours des* Chinois *contre* Coxenga.

Tout cela & d'autres affaires également importantes n'empécherent pas le Gouverneur-Général & le Conseil de penser sérieusement à l'affaire de Formose, & aux ouvertures que l'Empereur Tartare de la Chine leur avoit fait faire pour les y rétablir. Il y avoit d'autant plus de raison d'espérer que ce Monarque agissoit de bonne foi, que *Coxenga*, non content de Formose & de ses dépendances, s'étoit emparé de plusieurs Isles entre celle-là & la Chine, & se rendoit maître de quelques places en terre ferme. Sur les assurances que donna M. *Borel* Ambassadeur de la Compagnie auprès de l'Empereur, on équipa une puissante Flotte de dix-sept Vaisseaux, sous le commandement de *Balthasar Borth*, chargé de se joindre aux Tartares, & d'agir avec toute la vigueur possible contre *Coxenga* (*c*). A son arrivée sur les

(*a*) *Basnage*, Annal. T. I. p. 702, 703.
(*b*) *La Neuville*, L. XII. Ch. 4.
(*c*) *Basnage*, l. c. p. 703.

(*) On a cru sur de bonnes raisons, que les Hollandois ont pris cette partie de leur politique, que l'on indique dans le texte, des Portugais, qui pratiquoient dans le tems de leur grandeur la même chose à Goa, mais avec moins d'adresse & de succès. Les Portugais avoient coutume d'éblouir les jeunes Princes Indiens à force de magnificence, de leur laisser la liberté de se livrer à leurs plaisirs, de les favoriser à cet égard, & de leur donner des noms Portugais, comme pour les naturaliser. A mesure que ces Princes devenoient grands ils démêloient ce qu'il y avoit d'artificieux dans cette conduite, & quand ils entroient en possession de leurs Etats ils devenoient souvent les ennemis les plus implacables que les Portugais eussent. Les Hollandois suivent une toute autre méthode à Batavia; les Princes ne sont jamais admis à l'audience du Général qu'en cérémonie, & dans les occasions extraordinaires on les traite avec beaucoup de respect. Sous ce prétexte ils n'ont guères la liberté d'avoir commerce avec d'autres que ceux qui sont chargés du soin de leur éducation; on les mene à la revue des Troupes, ils assistent à tous les spectacles, & l'on n'épargne ni soins ni peines pour leur inculquer des maximes de Politique, qui semblent n'avoir d'autre but que leur propre avantage, & qui dans le fond tournent à celui de la Compagnie. On leur fait entendre, que la paresse, la perfidie & la légéreté de leurs Sujets les met continuellement en danger, mais que tant qu'ils seront fideles à leur alliance avec les Hollandois, ils seront maîtres de disposer de toutes leurs forces. Cela ne manque pas de faire une profonde impression sur leur esprit; & comme la Compagnie est intéressée à tenir ces promesses, il est rare qu'elle ne réussisse dans ses vues, ce qui fait que dans le fond ces Princes ne sont que ses Vicerois. Par cette méthode les Hollandois apprennent aussi à connoître parfaitement le génie, la capacité & le caractere de ces Princes, desorte que dans la suite ils sont en état de traiter avec eux sans craindre d'être trompés ou trahis; ou si cela arrive, ils ont l'art de susciter des compétiteurs, qui, par leur secours, supplantent les Rois qui veulent s'émanciper à secouer le joug que l'on juge à-propos de leur imposer.

SECTION X. *Ruine des* Portugais *&c. Guerre de* Macassar *&c.*

les Côtes de la Chine, il trouva ce Conquérant en possession de l'Isle de *Quemoy*, d'où les Tartares n'avoient pu avec toutes leurs forces le chasser. Le Général Hollandois, voyant que la principale Forteresse de l'Isle étoit sur le bord de la mer, voulut tenter de l'emporter d'assaut, croyant par-là répandre de la terreur parmi les ennemis, & donner de la réputation à ses armes parmi les Tartares. Mais il éprouva bientôt que les Soldats de *Coxenga* ne ressembloient point aux Chinois; car ils le reçurent si vertement, qu'il fut obligé de renoncer à son entreprise. Il prit alors la résolution d'attaquer la Flotte de *Coxenga*, tandis que le Général Tartare combattroit les ennemis à terre, à quoi ce dernier donna les mains (*a*).

Les Tartares *en agissent fort mal avec les* Hollandois.

L'armée navale de *Coxenga* étoit composée de quatrevingt grandes Jonques, & de vingt autres plus petites, toutes bien montées de Troupes, & munies de canon de fonte. Le combat fut opiniâtre & sanglant, & *Coxenga* y fit tous les devoirs d'un Capitaine, d'un Soldat & d'un Matelot. Mais les gros Vaisseaux des Hollandois maltraiterent tellement ses Jonques, qu'après une action qui dura plusieurs heures il fut obligé de faire retraite, ce qu'il fit en bon ordre. Le Général Tartare s'étoit contenté de mettre son armée en bataille sur le rivage, & d'être spectateur tranquille du combat. Après l'action *Borth* lui fit demander pourquoi il n'avoit pas attaqué l'ennemi, & quel étoit son dessein? Le Tartare répondit qu'il n'avoit pu engager ses soldats à aller au combat, mais que si *Borth* vouloit attaquer l'ennemi une seconde fois, il feroit mieux son devoir (*b*).

Ceux-ci s'engagent dans une seconde action, & sont encore trompés.

Le Général Hollandois le prit au mot, attaqua *Coxenga* une seconde fois, & le défit entierement, mais le Général Tartare demeura les bras croisés comme la premiere fois. Cette victoire fut néanmoins plus importante que la premiere, car elle coûta à *Coxenga* non seulement toutes ses nouvelles conquetes, mais aussi la vie. Les Tartares profiterent de l'occasion de raser toutes les places qu'il avoit bâties, à mesure que ses gens les abandonnoient, & les Hollandois ne négligerent pas de profiter des richesses qu'ils n'avoient pu emporter. Ensuite ils se rendirent maîtres de l'Isle d'*Amoy*, & l'on regarda désormais la conquête de Formose comme infaillible; mais quand ils l'entreprirent, ils trouverent bien à décompter. Le vieux *Sauja*, qui avoit été remis en liberté, ramassa les débris de la Flotte & de l'Armée de son neveu, & fit si bien qu'il n'y avoit que la force qui pût en venir à bout, & en l'employant le succès étoit fort incertain. Comme ce vieux Chinois étoit cependant un homme prudent & expérimenté, il n'eut pas envie de risquer tout, desorte qu'il songea à faire la paix avec les Tartares, & à accorder aux Hollandois la liberté du Commerce, se flattant de contenter par ce moyen les uns & les autres (*c*).

Nouvelle Révolution.

Le fils de *Coxenga*, que les Chinois appellent *Tching-king-mai*, ayant découvert son dessein, le fit échouer. Il se fit élire Général de l'Armée Chinoise, & fit jetter *Sauja* dans un cachot, où le désespoir le porta à se poignarder lui-meme. Ce jeune Général hérita du courage & des talens de son

(*a*) *Dapper*, tweede Gezantschap na Sina fol. 97.

(*b*) *Basnage*, ubi sup. p 703.

(*c*) *La Neuville*, l. c.

son pere, & ménagea ses affaires avec tant de conduite, que le Général Hollandois se vit obligé de retourner à Batavia, sans avoir pu executer sa commission, ce qui fut cause qu'il ne fut pas trop bien reçu (*a*).

Section X. Ruine des Portugais &c Guerre de Macassar &c.

Tching-king-mai ne survéquit pas longtems, & laissa l'Isle de Formose à son fils *Tching-ke-san*, qui étoit mineur. Ses Tuteurs gouvernerent assez mal jusqu'à ce qu'il fût en âge. Alors, comme il étoit d'un caractere doux & mélancolique, & qu'il vit que les Tartares avoient non seulement vaincu mais fait mourir le Roi de Fokien, son principal Allié, il résolut de prévenir un pareil sort en remettant ses Etats aux Tartares, comme il fit; mais en même tems on l'obligea malgré lui de se rendre à Peking, où il arriva l'Eté de l'année 1683; on lui donna une petite pension, du reste il fut traité honnêtement. C'est ainsi que l'Isle de Formose, ou au moins cette partie qui avoit appartenu aux Hollandois, fut réunie à l'Empire de la Chine, auquel elle est demeurée toujours depuis. L'Empereur y entretient un Corps de douze-mille hommes de Troupes réglées, mais on change les Officiers & les Soldats tous les trois ans, & quelquefois plus souvent, pour prévenir toute révolte (*b*) (*).

Relation succincte de la réunion de Formose à l'Empire de la Chine.

La

(*a*) *Basnage*, l. c. p. 704. (*b*) *Du Halde*, T. I. p. 179, 482.

(*) Ce fut la derniere Souveraineté que possédèrent les Chinois, & les Tartares acheverent la conquête entiere de l'Empire par la réduction de cette Isle. On s'appercevra sans peine que l'appréhension que les Hollandois ne fassent revivre leurs prétentions sur leur ancien Etablissement, est une des raisons du grand soin que l'on prend de la conservation de la partie occidentale de l'Isle; car pour l'orientale elle est encore entre les mains des Insulaires, qui ne courent pas risque d'être subjugués par les Tartares Il faut cependant observer, que les Hollandois n'ont plus de fortes raisons d'entreprendre de se remettre en possession de ce qu'ils ont eu autrefois; la principale entrée du Port, dont nous avons fait la description ailleurs, est à-présent tellement bouchée de sable, que des Vaisseaux un peu grands n'y peuvent passer; & comme l'article le plus important pour les Hollandois étoit d'avoir un bon Port pour leurs Vaisseaux qui vont au Japon & qui en reviennent, cela n'étant plus, Formose est de moindre conséquence pour eux qu'elle ne l'étoit autrefois (1). Comme nous n'aurons plus occasion de revenir à ce sujet, nous ajouterons le passage suivant d'un Voyageur moderne (2) ,, Les Naturels, *dit-il*, different beaucoup ,, de leurs voisins les Chinois & les habitans des Manilles, tant pour la physionomie que ,, pour la figure. Ils sont de petite taille, ont la tête grosse, le front large, les yeux en-,, foncés, les os des joues fort gros, la bouche grande, le menton petit & plat avec peu ,, ou point de barbe, les mâchoires longues, le cou long & mince, le corps court & ,, quarré, les bras & les jambes longues & mal-faites, le pied long & large par devant, ,, ils ont généralement les genoux foibles." Sur ce portrait on pourroit croire qu'ils descendent des Tartares de la partie la plus septentrionale de l'Asie, & qu'ils sont passés de la Corée dans cette Isle Car ce que l'on vient de voir, doit s'entendre des Insulaires qui sont encore libres & indépendans, & non des Chinois qui s'y sont établis depuis le départ des Hollandois. Si ce n'étoit le manque de Ports, il semble qu'il ne faut pas douter que cette Isle aussi belle qu'abondante, mériteroit plus d'attirer l'attention des Européens, qu'elle n'a fait depuis un siecle. Cependant, en considérant avec quelle ardeur les Peuples du Nord ont recherché d'avoir part au Commerce de la Chine, il n'est pas sans apparence, au moins pas impossible, qu'ils ne pensent à faire quelque Etablissement à Formose, peut-être même avec la permission des Chinois, sous des restrictions de la même nature que celles qu'on a prescrites aux Portugais de Macao (3).

(1) *Du Halde*, T. I. p. 150.
(2) *Hamilton's* Account of the East Indies, Vol. I. p. 295, 296.
(3) *Du Halde*, l. c. p. 178, 179.

SECTION X.

Ruine des Portugais *&c Guerre le* Macassar *&c.*

La premiere guerre entre l'Angleterre & la Hollande, après le rétablissement de *Charles* II. ne changea rien aux affaires des Hollandois dans les Indes, ainsi il seroit inutile d'en parler. Nous passons donc à la guerre contre le Roi de *Macassar*, une des plus vives, & en même tems des plus importantes, où les Hollandois se fussent trouvés engagés depuis leur Etablissement aux Indes. Ce Royaume, qui comprend la plus grande partie de l'Isle de *Celebes*, étoit alors habité par un Peuple vaillant & nombreux, dont les Rois ne s'étant jamais soumis aux Portugais, avoient par conséquent de l'aversion pour la domination des Hollandois; ils n'avoient jamais été bien avec eux à cause du Commerce qu'ils entretenoient avec les Moluques, & de la protection qu'ils accordoient aux Portugais qui s'étoient réfugiés dans leurs Etats. Les Hollandois ne disent pourtant rien ni de l'une ni de l'autre de ces raisons dans leurs Manifestes; au contraire, suivant leurs Historiens, ils se plaignoient des brigandages du Roi de Macassar, dont les Sujets avoient massacré quelques Hollandois, qui étoient venus dans ses Etats, & avoient pillé un Vaisseau qui avoit échoué sur leurs côtes; cependant, avant que l'on eût commencé les hostilités, le Roi s'engagea par un Traité de donner satisfaction à la Compagnie sur ce qui s'étoit passé, & de lui faire pleinement justice. Comme les Hollandois se défioient du Roi, l'Amiral *Corneille Speelman*, ci-devant Gouverneur de la Côte de Coromandel, partit de Batavia avec une Escadre de treize Vaisseaux, & plusieurs petits Bàtimens, montés de huit-cens Soldats, pour faire exécuter les conventions, & il arriva devant Macâssar le 19 de Décembre 1666 (*a*).

Nouvelle Guerre avec le Roi de Macassar *interrompue par la Paix.*

Les deux Partis mécontens ont recours aux armes

Il reçut dès le lendemain à son Bord deux Députés que le Roi lui envoyoit, avec mille-cinquante-six Lingots d'or, qu'il avoit promis pour le massacre des Hollandois, & mille-quatre-cens-trente-cinq Rixdales pour le pillage du Vaisseau. Mais en même tems les Députés déclarerent que le Roi n'étoit pas dans le dessein de faire les soumissions que l'on attendoit de lui, parcequ'elles derogoient à sa dignité. C'est ce qui porta l'Amiral *Speelman* à lui déclarer la guerre, suivant ses ordres; parcequ'on avoit prévu ce refus, & qu'on avoit appris que ce Prince avoit envoyé une puissante Flotte pour attaquer l'Isle de *Bouton*. L'Amiral fit deux descentes dans son Pays, d'où il revint chargé de riches dépouilles, après avoir brûlé plus de cinquante villages, & plus de cent Vaisseaux ou Barques dans les Ports. Le Roi ne s'étant pas attendu à cette visite, *Speelman* fit ensuite voile pour l'Isle de Bouton, qui étoit étroitement assiégée par la Flotte & l'Armée du Roi de Macassar. Il arriva devant la place le premier de l'an 1667, il entra avec ses Chaloupes & ses plus petits Bàtimens dans le Port de Bouton, que le Général du Roi de Macassar serroit avec une armée de dix-mille hommes. Les Hollandois les attaquerent dans leurs retranchemens, mirent le feu à leurs magazins, & les contraignirent de lever le siege. Cet accident fut suivi d'une si grande désertion, que les Généraux de Macassar furent obli-

(*a*) *La Neuville*, L. XII. Ch. 19.

obligés de se rendre à discrétion (*a*). On desarma tout le monde, & on envoya cinq-mille-cinq-cens des prisonniers peupler une Isle dans le voisinage de celle de Bouton. On en garda environ quatre-cens pour esclaves & cinq-mille *Bougis* ou Soldats auxiliaires de differentes Nations se rendirent au Roi de *Palacca*, Prince allie des Hollandois, qui s'étoit joint à *Speelman*. On fit restituer au Roi de Bouton trois-cens Barques, & généralement tout ce qui put se retrouver de ce que les Macassars lui avoient pris. On incorpora les plus belles Jonques à la Flotte Hollandoise, sur laquelle on chargea les armes & les munitions des vaincus, avec cent-quatrevingt-quinze drapeaux; on retint les principaux Officiers prisonniers de guerre, & l'Amiral retourna en triomphe à Batavia, où il fut reçu avec de grands éloges, qu'il méritoit certainement (*b*).

SECTION X. *Ruine des* Portugais *&c. Guerre de* Macassar *&c.*

Le Roi de Macassar *entreprend encore de secouer le joug.*

Mais les Hollandois se défioient toujours du Roi de Macassar, avec lequel ils venoient de faire la paix; sans-doute par la connoissance qu'ils avoient de son génie & de sa politique. On vit bientôt qu'il n'avoit fait la paix que pour gagner du tems: il recommença à intriguer avec les Princes voisins, à qui il représenta que le seul moyen de ne pas devenir entierement sujets de la Compagnie, c'étoit de faire une étroite alliance ensemble, & de réunir toutes leurs forces contre l'ennemi commun. Ils s'attacha à leur faire comprendre, que l'on pourroit examiner & ajuster les intérets particuliers de chacun, quand ils seroient délivrés des appréhensions qui les allarmoient avec tant de raison; au-lieu que s'ils vouloient pourvoir à ces intérets en traitant séparément avec la Compagnie, ce seroit faire comme la souris qui traiteroit avec le chat pour pouvoir venir à sa portée, tandis qu'il n'y avoit de salut qu'en se tenant hors d'atteinte. Il representa encore, que comme ils combattoient pour la liberté du Commerce, à quoi toutes les autres Nations de l'Europe étoient aussi intéressées qu'eux, on pouvoit au moins espérer des secours sous main, & avec le tems peut-être des Escadres auxiliaires. Il finit en insinuant, que quelque hazard qu'il y eût à courir par la guerre, ils ne pouvoient être de pire condition qu'ils l'étoient par le dernier Traité; que si la paix duroit longtems, la Compagnie ne manqueroit pas d'en profiter pour semer la jalousie parmi eux, & pour les subjuguer ainsi les uns après les autres, au-lieu qu'une étroite union leur laissoit au moins l'espoir de la liberté (*c*). Ces raisons firent leur effet sur la plupart de ses voisins, ils sentoient bien qu'il n'y avoit rien que de vrai dans la représentation du Roi de Macassar; ils se liguerent donc non seulement très-volontiers avec lui, mais firent tous leurs efforts pour fournir chacun leur contingent; desorte que le Roi de Macassar, qui étoit le Chef de la Ligue, fut bientôt plus formidable que jamais; d'autant plus, qu'il étoit évident que rien ne pouvoit le détourner de son dessein, & qu'il falloit absolument le matter, avant de pouvoir le porter à la soumission (*d*).

Pen-

(*a*) Relation de la guerre de la Compagnie &c. contre le Roi de Macassar, p. 240.

(*b*) *Basnage*, Annal. T. II. p. 92.

(*c*) Remarks on the Rise and Progress of the Dutch East-India Company, p. 13.

(*d*) *La Neuville*, l. c.

SECTION X. *Ruine des* Portugais *&c. Guerre de* Macassar *&c.*

Ce qui allume la derniere guerre, qui se termine par la réduction entiere de son Pays.

Pendant qu'il faisoit ses préparatifs, les Hollandois, informés de tout, ne demeuroient pas oisifs. Ils équiperent une puissante Escadre, sur laquelle ils embarquerent un grand nombre de Troupes réglées; ils presserent en même tems les Princes Indiens leurs Alliés à fournir autant de Batimens & de Troupes qu'ils pourroient; & soit respect pour les Traités, soit crainte pour la Compagnie, soit pour satisfaire leurs ressentimens particuliers, ils n'y manquerent point, bien-que cela fût contraire à leur intérêt naturel, pour lequel le Roi de Macassar & ses Alliés combattoient autant que pour le leur propre (*a*). Quoi qu'il en soit, suivant les ordres qu'ils avoient reçus, ils armerent avec toute la diligence possible, & se trouverent au rendez-vous qu'on leur avoit marqué. L'Amiral *Speelman* partit donc d'Amboine le 8 de Juin avec seize Vaisseaux & quatorze Chaloupes, accompagné des secours de Palacca & du Roi de Ternate. Etant arrivé le matin du 19 de Juillet sur la côte, il essaya de s'ouvrir l'entrée du Port de Macassar, mais fut vivement repoussé; car le Roi avoit fait construire un Fort pour la défense de la place, & les Hollandois après l'avoir canonné pendant vingt-quatre heures, furent obligés de se retirer. Quelques jours après une partie de la Flotte, que la tempete avoit séparée de l'Amiral, le rejoignit, & le onzieme d'Août il alla faire descente avec toutes ses forces dans un lieu nommé *Glisson*. Son armée étoit composée d'environ six-cens Hollandois, trois-cens Indiens disciplinés à la solde de la Compagnie, trois-mille Hommes de Ternate & de Bouton, sept-mille Bougis, huit-cens Matelots, outre deux Compagnies des Capitaines *Joncker* & *Stryker*. Mais celle des ennemis étoit beaucoup plus forte, y ayant au moins vingt-mille hommes, conduits par divers Rois ou petits Princes, que le Roi de Macassar avoit attirés à son parti. *Speelman* se réservant pour la Garde de la Flotte, détacha cent hommes pour attaquer pendant la nuit le Chateau de Glisson. Le Roi de Palacca, qui fut chargé de cette entreprise, l'exécuta si heureusement, qu'à trois heures du matin il étoit maître de la place, & en ayant donné avis, l'Amiral lui envoya les secours nécessaires pour conserver cette conquête (*b*).

C'étoit-là un facheux coup pour les ennemis, qui, comme l'Amiral l'avoit prévu, s'avancerent pour reprendre le Chateau; mais bien loin de réussir ils furent obligés de renoncer à leur entreprise, après avoir perdu beaucoup de monde dans trois assauts. D'ailleurs les bombes & les grenades que l'on jetta du Château dans leur camp, les mirent en désordre, & une sortie vigoureuse de deux endroits, faite par les gens de l'Amiral & par ceux du Château, acheva de les mettre en déroute, & les obligea d'abandonner tous les postes qu'ils occupoient. Le Général *Speelman* rembarqua ses Troupes, & alla faire descente dans un autre endroit de l'Isle, où il ruina quantité de villages. Comme la guerre causoit de grandes pertes aux deux partis, on entama une négociation pour essayer si l'on pourroit parvenir à faire la paix. Le Roi de Macassar ne balança plus, voyant que les Princes ses Alliés l'abandonnoient, & faisoient leur paix particulie-

(*a*) Relation de la Guerre &c. p. 236. (*b*) *La Neuville*, ubi sup.

liere, il fit la fienne à leur exemple, aux meilleures conditions qu'il put obtenir, qui ne furent pas des plus avantageufes; la paix fe fit donc le 18 de Novembre. Le Roi de Macaffar, les Régens de l'Ifle, & les Princes voifins envoyerent une nombreufe & honorable Ambaffade au Gouverneur-Général *Jean Maatfuycker*, pour faire leurs foumiffions à la Compagnie (*a*).

Section X. Ruine des Portugais &c. Guerre de Macaffar &c.

L'Armée & la Flotte Hollandoife refterent à Macaffar, & la faifon des pluies qui furvint, y caufa une fi grande mortalité, que les Indiens conçurent l'efpoir de remporter quelque avantage; ils violerent le Traité, & maffacrerent plufieurs Soldats avec deux Capitaines. La guerre fe ralluma, & continua plus violemment que jamais durant deux ans; mais l'Amiral *Speelman* remporta de fi grands avantages, & les Macaffars fouffrirent tellement des malheurs qu'ils s'étoient attirés, qu'ils furent contraints, pour obtenir la paix, d'envoyer une nouvelle Ambaffade à Batavia, & de faire toutes les foumiffions que la Compagnie pouvoit demander. On ne laiffa pas de les renvoyer à ce que *Speelman* voudroit régler; il leur impofa de nouvelles conditions plus onéreufes par un Traité, confirmant ceux du 18 Novembre 1667, & du 19 d'Août 1660 (*b*). Cela mit fin à toutes les oppofitions déclarées à la Compagnie, qui depuis ce temps-là a regardé toutes les guerres comme des foulévemens & des révoltes, plutôt que comme des guerres entre des Puiffances égales (*). Par-là elle demeura maîtreffe de tout le Commerce des Epiceries fans contradiction. Avant ce tems-là, les Portugais & les Anglois trouvoient moyen de les avoir à Celebes, où elles étoient apportées des Molucques, & peut-être d'autres Pays inconnus aux Européens. Pour ce qui eft de la Canelle, non contens de s'etre affurés de la véritable dans l'Ifle de Ceylon, les Hollandois poufférent leurs conquêtes fur la Côte

(*a*) Relation de la Guerre &c. p. 234, 235.

(*b*) Voy. ces Traités à la fin de la Relation citée, & dans le Corps Diplomatique.

(*) En parlant de la premiere guerre de la Compagnie Hollandoife contre le Roi de Macaffar, nous avons cité quelques traits d'un Auteur fufpect. Mais pour ce qui eft rapporté dans le texte de la derniere guerre, nous ofons affurer qu'on ne peut fuivre de guide plus fûr, parceque ce qu'il dit eft tiré d'une Relation publiée par Autorité publique à Batavia, conjointement avec les Articles du Traité: parmi ces Articles, le fixieme porte (1) „ Tous les Portugais que l'on pourra trouver, feront obligés, fans exception, „ de fe retirer de Macaffar, & de toutes les terres qui en dépendent; & comme nous „ fommes obligés de croire que les Anglois font auteurs de beaucoup de mal, & ont fait „ rompre les Traités précédens, les Régens de Macaffar s'engagent de faifir la premiere occafion pour les obliger de fe retirer de leurs terres, & de ne jamais permettre à aucune de ces deux Nations ou à leurs créatures, de venir, de trafiquer, ou de „ faire quelque chofe que ce foit dans l'étendue du Pays de Macaffar, ou même d'y refter „ après un jour fixé. Et lesdits Régens ne permettront point dans la fuite à aucune autre Nation de l'Europe, ni à perfonne en fon nom ou pour fon compte, de venir „ s'établir dans l'étendue de leur jurisdiction pour trafiquer, & fous quelque autre prétexte „ que ce foit." Les autres Articles font de même nature, & dreffés en des termes également précis.

(1) Relation de la Guerre &c. p. 244.

SECTION X. *Ruine des* Portugais *&c. Guerre de* Macassar *&c.*

Côte de Malabar, comme nous l'avons dit, dans la vue, entre autres, de détruire la Canelle sauvage qui croissoit aux environs de Cochin, dont les Portugais faisoient un grand commerce, quand ils n'en eurent plus de meilleure (*a*).

SECTION XI.

Quatrieme Octroi de la Compagnie des Indes Orientales. *Elle ménage ses affaires avec la même prudence & le même succès que par le passé. Elle fait échouer les* François *dans les tentatives qu'ils font pour s'établir à* Ceylon, *& continue à les traverser avec avantage.*

SECTION XI. *Quatrieme Octroi. Tentative des* François *à* Ceylon &c.

La Compagnie obtient un nouvel Octroi avec quelque peine.

TOURNONS à-présent les yeux vers l'Europe: nous y voyons que le tems du troisieme Octroi de la Compagnie tendoit à sa fin, & qu'elle étoit obligée d'en solliciter un nouveau, qui rencontra des difficultés. Les *De Wit* & leur Parti étoient en ce tems-là à la tête des affaires de la République; ils n'aimoient point les Compagnies exclusives, & en particulier ne faisoient pas grand cas de celle des Indes Orientales. Le Pensionnaire *De Wit* jugeoit des Compagnies nécessaires, quand il falloit ouvrir de nouveaux Commerces & faire de nouveaux Etablissemens; l'acquisition des Molucques lui paroissoit nécessaire, & la fondation de Batavia utile, mais il ne croyoit pas que la grande puissance de la Compagnie fût en aucune façon avantageuse à la Nation Hollandoise. Il voyoit, & il ne se faisoit pas une peine de le dire, que les Hollandois que l'on employoit aux Indes Orientales étoient la plupart, pour user de son expression, l'écume du peuple, des débauchés, des gens sans bien, sans principes & avides: & il prétendoit que cela venoit de l'état de bassesse & de servitude où la Compagnie les tenoit, auquel ceux qui pouvoient vivre en Hollande, ou se procurer ailleurs les moyens de subsister, ne pouvoient se résoudre; & de-là ils concluoit que les Établissemens de la Compagnie n'avoient pas cette solidité que l'on s'imaginoit. Il croyoit qu'un Gouvernement aussi dur ne pouvoit jamais être aimé, & ne se soutenoit principalement que par les Troupes mercenaires que l'on entretenoit: & il étoit en même tems convaincu que l'on ne devoit pas s'attendre à voir changer ces maximes, & relâcher quelque chose de cette excessive sévérité (*b*). C'étoit par ces raisons qu'il étoit fâché que le Commerce des Indes ne fût pas libre, parceque l'espérance d'y faire fortune pouvoit y attirer de plus honnêtes gens, qui avec le tems y formeroient des Colonies d'une autre nature, plus aisées à défendre dans le cas d'une guerre générale, que ne le seroient celles de la Compagnie (*). Non-

(*a*) Mém. sur le Commerce des Hollandois, p. 148.

(*b*) Gronden en Maximen van de Republyk van Holland, I. Deel Cap. 26.

(*) Le Grand-Pensionaire écrivit son Ouvrage, ou au moins en donna la derniere Edition, après le troisieme Octroi accordé à la Compagnie: ce qui avoit été fait certainement

Nonobſtant tout cela elle obtint un nouvel Octroi, à la faveur de ce qui fait obtenir tout, c'eſt-à-dire d'une bonne ſomme d'argent, qui venoit fort à-propos dans la conjoncture des affaires; on accorda cet Octroi pour vingt-un ans, à compter depuis le commencement de l'année 1666.

SECTION XI. *Quatrieme Octroi.*

Tentative des François à Ceylon, &c.

La grandeur de la Compagnie avantageuſe aux Intéreſſés.

Une choſe digne de remarque, c'eſt que dans le cours de l'intervalle dont nous avons parlé, la Compagnie avoit donné en répartitions quatre-cens-cinquante pour cent de ſon Capital, ce qui étoit environ quarante pour cent de plus que pendant le cours du ſecond Octroi depuis 1622 juſqu'à 1644, nonobſtant les prodigieuſes dépenſes qu'elle avoit été obligée de faire, la grande interruption de ſon Commerce durant les deux guerres avec l'Angleterre, lorſqu'il falloit des Flottes pour conduire ſes Vaiſſeaux en allant & en venant, dont pluſieurs ne laiſſerent pas d'être pris, nonobſtant les longues guerres qu'elle avoit ſoutenues aux Indes contre *Equam* & ſes deſcendans dans l'Iſle de Formoſe, contre les Portugais dans celle de Ceylon & ſur la Côte de Malabar, & contre le Roi de Macaſſar & ſes Alliés, & nonobſtant l'augmentation des dépenſes ordinaires, qui, comme nous le verrons dans la ſuite, étoit devenue prodigieuſe, & qui ſurpaſſoit le profit que la Compagnie avoit fait pendant les années de ſon premier Octroi (a). On peut

(a) *Janiçon*, Etat préſent des Prov. Unies. T. I. p. 317.

ment contre ſon avis, comme il paroît par ce qu'il dit ſur la néceſſité de mettre la Navigation en ſûreté, ce qui dans l'enfance de la République avoit coûté des ſommes immenſes, ſoin dont il inſinue que les Stadhouders s'étoient déchargés ſur les Compagnies des Indes Orientales & Occidentales & du Groenland (1). „ Ainſi, *dit-il*, les Etats-Généraux & les Amirautés ſe déchargerent du ſoin de couvrir la Navigation par rapport à l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique, la Pêche de la Baleine dans le Nord & le Commerce de ces Pays-là; ſe perſuadant que ces différentes Compagnies étoient en état de faire leur Commerce, & de pourvoir à leur ſûreté ſans convois de l'Etat, & de contribuer au Bien public en faiſant leurs affaires. Mais on a trouvé au contraire, que le Commerce de ces Sociétés privilégiées a été ſi préjudiciable au reſte de la Nation, qui en étoit excluë, que ſi ceux qui gouvernent avoient voulu ou vouloient en agir de la même façon à l'égard du Commerce de l'Europe, en établiſſant de pareilles Compagnies excluſives, par exemple une pour la Méditerranée, une ſeconde pour la France & l'Eſpagne, une troiſieme pour la Mer Baltique & le Nord, une quatrieme pour la Grande-Bretagne & l'Irlande, une cinquieme pour les différentes Pêches, la dixieme partie de nos habitans manqueroit de pain. Deſorte que la Hollande auroit été ruinée de fond en comble, quand même le Commerce de ces Compagnies privilégiées ſe ſeroit fait avec tant d'induſtrie, que nonobſtant les défenſes faites par la France, l'Angleterre, la Suede, & les Etats d'Italie, de laiſſer entrer des Manufactures étrangeres & par conſéquent auſſi celles de Hollande, ou de ne les laiſſer entrer qu'en payant de gros droits, chacune de ces Compagnies auroit fait dans le petit cercle de l'Europe un Commerce plus étendu que celui que la Compagnie des Indes Orientales fait avec l'Aſie, quoiqu'elle ſoit incomparablement plus puiſſante & plus riche. Car on ne peut diſconvenir, que le Commerce libre du Nord ſeul, la Pêche du Harang ſeule, & le Commerce de France ne rapportent dix fois plus de profit à l'Etat, & aux Habitans de Hollande, que douze ou ſeize Vaiſſeaux qui vont tous les ans aux Indes ou qui en reviennent." Ce paſſage eſt très-remarquable, & par le nombre de faits curieux & importans qu'il renferme il mérite d'être lu avec ſoin, & peſé avec toute l'attention poſſible.

(1) *Grondex en Maximen* &c. II Deel, C. 1.

SECTION XI. *Quatrieme Octroi. Tentative des François à Ceylon, &c.*

peut voir par-là combien les Hollandois avoient travaillé utilement, par rapport au profit immédiat, à détruire toute concurrence dans les lieux où ils trafiquoient, & combien la Compagnie avoit gagné par la puissance & le credit qu'elle avoit acquis, nonobstant les prodigieuses sommes qu'elle avoit depensées & qu'elle dépensoit encore: & de-là on peut conclure la grandeur des pertes des Portugais & des Anglois, à qui on avoit enlevé le Commerce, qui avoit grossi celui de la Compagnie; & que les Souverains respectifs de ces Nations avoient bien peu entendu les affaires, qui n'avoient pas tenu compte de ces pertes, pour l'amour d'une paix précaire, ou ce qui étoit pis encore, pour accepter une miserable satisfaction, par laquelle ils préjudicioient au droit de represailles, au cas que les affaires changeassent, ou que la Providence leur fournit l'occasion favorable d'en user (*a*). En même tems on voit la sagesse de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, qui n'épargnoit jamais l'argent quand il y avoit des négociations sur le tapis, & savoit adroitement gagner & bien payer les Ministres, pour faire inserer dans les Traités des clauses, dont ses Avocats savoient bien profiter, lorsqu'à l'occasion de nouveaux troubles on renouvelloit contre elle les anciennes plaintes, qui sans ces prudentes précautions auroient pu avec un peu d'adresse ou par un heureux hazard devenir des prétentions bien fondées (*b*).

Prudence des Directeurs dans les affaires domestiques.

Cette grande prudence & cette admirable adresse des Directeurs ne brilloient pas moins dans leur conduite envers les Etats-Généraux, que dans les Indes. Quand le Commandant de la Flotte arrivée des Indes alloit, suivant la coutume, rendre ses respects aux Etats, on l'instruisoit à rendre des affaires de la Compagnie un compte propre à faire sentir combien son Commerce étoit avantageux au Public, quelles difficultés elle avoit sans cesse à surmonter, & quel patriotisme regnoit dans son Gouvernement & dans son Commerce. C'est ce que l'on voit par un Mémoire présenté à Leurs HH. PP. en 1664, au nom des Directeurs de la Compagnie, à l'occasion du décès du Commandant *Steur*, qui étoit mort dans le voyage. Ils représentent dans cette Piece, qui n'est pas longue, les pertes & l'incertitude auxquelles leur Commerce est exposé, les grandes dépenses de leur Gouvernement Civil, Ecclésiastique & Militaire, qu'ils font monter à deux millions par an, les divers contretems qu'ils essuyent, comme sont les mauvaises saisons, dont ils avoient tellement souffert à Amboine, qu'ils n'avoient pas reçu cette année-là une livre de Géroile; les trahisons de quelques Nations Indiennes, les artifices & la fourberie des autres; desorte qu'ils protestent, sur le tout, que quoique leurs retours ont produit onze - millions pour moins de trois qu'ils ont envoyés, ils ont bien de la peine à fournir à tout, & que l'on peut dire que la Compagnie travaille plus pour le bien de la République, que pour le profit des particuliers, tant celui que la

(*a*) *Echard's* History of Engeland, p. 841.

(*b*) Voyez les différens Traités conclus dans cet intervalle entre les Etats & les autres Puissances.

la Nation y fait, surpasse le gain qu'y font les intéressés (a). Tout cela étoit très-adroitement exposé, afin d'applanir les voyes pour le renouvellement de l'Octroi; qui fut renouvellé l'année suivante, en payant à la Généralité une bonne somme, comme nous l'avons dit (*).

Section XI. Quatrième Octroi. Tentative des François à Ceylon, &c. Idée du Tonquin.

Vers ce tems-là les affaires prirent un mauvais tour dans le Royaume de Tonquin, où les Hollandois faisoient depuis plus de trente ans un Commerce lucratif; & comme il y avoit eu quelque chose de singulier dans l'origine de ce Commerce, nous croyons faire plaisir au Lecteur d'en dire un mot. Ce Royaume étoit anciennement une Province de la Chine, ou un Etat dépendant de cet Empire, dont il est séparé au Nord par une vaste chaîne de montagnes, comme il est borné à l'Est par la mer. Il y a peu de Pays en Asie plus abondans en ce qui regarde les commodités de la vie; il produit aussi de la soie d'une excellente qualité, des bois de senteur fort estimés dans tout l'Orient, & plusieurs sortes de drogues. Le Gouvernement est Monarchique comme celui de la Chine, les mœurs & le caractere des Chinois & des Tonquinois se ressemblent aussi assez; il n'y a qu'un seul article sur lequel ils n'ont point de conformité, les Tonquinois étant aussi recommandables pour leur probité, leur candeur & leur bonne foi, que les Chinois sont décriés pour les vices opposés. La situation du Pays, la puissance des Rois, & l'attachement opiniatre des Habitans à leur maniere de vivre, empêcherent les Portugais de s'y établir, dans le tems meme qu'ils étoient au plus haut point de leur grandeur; & ce qui contribua peut-etre à leur inspirer plus d'eloignement pour ce Pays, c'est l'aversion que les naturels témoignoient en toute occasion pour la Religion Chretienne (b).

Origine, progrès & décadence du Commerce dans ce Pays.

Quelques Hollandois du Comptoir du Japon, instruits qu'on envoyoit tous les ans une petite Flotte à Tonquin, & que l'on y faisoit aussi un Commerce considérable de la Chine, M. *Charles Hartsinck* proposa au Chef des Hollandois d'envoyer un Vaisseau du Japon à Tonquin, y ayant de l'apparence d'ouvrir de ce coté-là un nouveau Commerce. Son projet fut goûté, & il y envoya un Navire, chargé non seulement des marchandises que l'on y portoit ordinairement du Japon, mais encore de celles de l'Europe, avec diverses curiosités, que l'on supposoit pouvoir être des présens agréables au Roi de Tonquin; car il n'y a aucun Pays dans les Indes, où

(a) Cette singuliere Piece se trouve dans le premier Volume de la Collection de *Thevenot*.

(b) *Du Bois*, Geogr. Mod. p. 654.

(*) Ces rapports qui se font & ce sont toujours faits, peuvent être regardés comme les pieces les plus autentiques & les plus curieuses pour l'Histoire de la Compagnie des Indes Orientales, entant qu'ils contiennent un détail succint & clair non seulement de l'état des affaires de la Compagnie en genéral, mais de celui de chaque Etablissement depuis le tems du Rapport précédent. Malheureusement on n'en a que très-peu, & à l'égard de ceux que l'on a, il faut toujours se souvenir que ce ne sont pas de simples exposés, mais des exposés faits suivant les directions de la Compagnie; ensorte que, bien-que ce soient les meilleurs matériaux pour former une Histoire de la nature de celle-ci, il faut toujours s'en servir avec une très-grande circonspection, & les comparer avec les Histoires & les Mémoires du tems, & sur-tout avec les Actes publics & les Mémoires des autres Nations où il est fait mention des mêmes sujets.

SECTION XI. *Quatrieme Octroi. Tentative des François à Ceylon, &c.*

où l'on puisse se flatter d'obtenir quelque grace, ou d'avoir du crédit, si ce n'est à la faveur des présens. Ce fut par ce moyen, & par ses manieres insinuantes que M. *Hartsink* fut aussi bien reçu qu'il pouvoit le souhaitter; il se défit de toutes ses marchandises à un haut prix, & au bout de très-peu de tems il revint à Batavia avec une fort belle cargaison (*a*). Le General *van Diemen*, qui gouvernoit en ce tems-là, loua fort son application & sa diligence, & prit la résolution d'établir un Comptoir au Tonquin, dont il nomma M. *Hartsink* Directeur, comme il le méritoit. Bienque ce fut-là un fort beau poste en soi, ce ne fut rien en comparaison de ce qu'il obtint dans ce Pays-là; le Roi pour lui marquer son estime l'admit dans son Conseil, lui conféra les plus grands titres d'honneur, & enfin, comme s'il n'eût eu plus rien à faire pour lui, il l'adopta pour son fils par un Acte solemnel (*b*). Les affaires du Commerce allerent aussi bien que la Compagnie pouvoit le desirer, sous sa direction & sous celle de quelques-uns de ses successeurs; mais à la fin on vit éclatter des jalousies & des mécontentemens, qui après avoir été appaisés pour un tems, se renouvellerent, & dont les suites furent funestes au Commerce, qui diminua à un tel point que la Compagnie jugea à-propos à la fin de rappeller ses Officiers: ses Vaisseaux ne laissent pas d'aborder quelquefois au Tonquin, & on leur permet, comme aux autres Européens, d'y trafiquer librement, mais sans néanmoins encourager assez pour faire naitre l'envie de s'y établir comme auparavant (*c*) (*).

Batavia *embelli.*

Le desir d'embellir Batavia, & d'augmenter les commodités que la Compagnie y avoit, au-delà de ce que l'on voyoit dans tous les autres Etablissemens des Européens dans les Indes, avoit animé tous ceux qui avoient été honorés du Poste de Gouverneur-Général, mais aucun ne se distingua autant par cet endroit que *Jean Maatsuyker*, qui ayant occupé cette place pendant un grand nombre d'années, a laissé quantité de monumens de son at-

(*a*) Dict. de Comm. T. I. Col. 9[illegible]2.
(*b*) Mém. du Dr. *Garcin.*
(*c*) Mémoires sur le Commerce des Indes. p. 258.

(*) Le Commerce des Tonquinois avec les Hollandois fut interrompu en 1664. & leurs Officiers furent rappellés, cependant le Comptoir fut rétabli à la requisition du Roi, et on s'y habitua, non sans qu'il y eût quelques démêlés entre les deux Nations durant environ quarante ans, & au bout de ce tems-là on le retira entierement, & le Commerce ne s'y fit plus que par des Navires qu'on y envoye par occasion, comme nous le disons dans le texte. Mais le Commerce doit avoir été fort avantageux, tandis que la bonne intelligence a subsisté, parcequ'on achetoit à fort bas prix plusieurs marchandises précieuses à [illegible], Capitale du Royaume: Par exemple d'excellent musc, fort supérieur à celui de la Chine, & bien moins falsifié, pour trois florins l'once, plusieurs sortes de fort bonne soie à deux florins la livre, & les plus belles écailles de tortue de toutes les Indes: & ces marchandises s'y trouvoient en telle quantité, que l'on pouvoit en acheter autant qu'on vouloit, sans courir risque d'en faire hausser le prix. D'ailleurs les Tonquinois sont francs, sinceres & de bonne foi, desorte qu'il est plus que probable que les Hollandois étoient dans le tort par rapport aux differends qu'ils ont eus avec eux (†).

(†) Mém. du Dr. *Garcin.* Mém. sur le Comm. des Hollandois. p. 258. *Hamilton's* Account of the East Indies, Vol. II. p. 212.

attention pour l'utilité publique. Ce fut de son tems que l'on bâtit les grands Magazins pour les épiceries & pour d'autres riches marchandises, qui sont un des grands ornemens de cette opulente & belle ville. On eut soin d'y faire un magnifique appartement pour le Receveur-Général, qui y demeure avec tous les Officiers qui dépendent de lui. Tous les matins à six heures & demie, il est obligé de faire rapport au Général, des Vaisseaux qui [illegible] des marchandises, & des gens qui sont arrivés (a). Proche de son logement, il y en a un pour le premier Chirurgien, ses Assistans & ses Garçons, avec tout ce qu'il faut pour préparer les remedes. Ces bâtimens furent achevés en 1670. Vers le même tems on finit aussi le Chantier & les Atteliers sur l'Isle d'*Onrust*, où tout ce qui est nécessaire pour bâtir, équiper & conserver des Vaisseaux, se trouve en si grande abondance, & toujours prêt sous la direction d'un Officier qu'on nomme *Equipagemeester*, que la Compagnie peut faire radouber, carener & mettre en bon état ses Vaisseaux, sans perdre de tems, & sans que rien y manque (b). Ce fut encore sous le Gouvernement de *Maatsuyker* que l'on bâtit la Maison où logent tous ceux qui font profession de quelque Art méchanique au service de la Compagnie, & c'est sans contredit une des plus belles & des plus utiles fondations que l'esprit humain ait pu imaginer. C'est-là que l'on voit dans leurs appartemens séparés, des Dessinateurs, des Graveurs, des Essayeurs d'or, des Sculpteurs, des Peintres, des Armuriers, des Maçons &c. qui exécutent très-ponctuellement les ordres qu'ils reçoivent; ils sont tous sous la direction de l'Architecte de la ville, qui a un très-bel appartement dans cette Maison, & des appointemens proportionnés (c).

[illegible]

Entreprise des François sur Ceylon.

Pendant la seconde guerre contre l'Angleterre sous *Charles* II. les Hollandois eurent le bonheur de s'emparer de l'Isle de Ste. Helene, conquête peu importante pour eux à cause du voisinage du Cap de *Bonne-Espérance*; mais fort préjudiciable aux Anglois, qui n'épargnerent rien pour la reprendre, en quoi ils ne furent pas moins heureux, comme nous l'avons dit ailleurs (d). Mais leurs différends avec les Anglois durant la guerre, ne furent rien en comparaison de la peine que leur donnerent les François, qui les attaquerent au cœur de leur Empire dans les Indes. L'Auteur du Projet fut un certain M. *Caron*, dont nous aurons occasion de parler, quand nous traiterons du Commerce des Hollandois au Japon. Il avoit été au service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales: c'étoit un homme de génie, hardi & entreprenant, mais en même tems vindicatif & qui ne pardonnoit point. On l'avoit ou négligé ou fort gêné à Batavia, ce qui le piqua tellement, qu'étant revenu en Europe il alla offrir ses services à la Cour de France; il fut très-bien reçu à cause de la parfaite connoissance qu'il avoit du Commerce des Indes; & ce Commerce étoit, comme nous le verrons dans le Chapitre suivant, un des objets favoris d'un des plus grands

(a) *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, T. I. p. 357, 360.

(b) *Nieuhof*, *Leguat*, *Le Bruyn*, &c.

(c) *Janiçon* l. c. p. 336, 337.

(d) Lives of the Admirals, Vol. II. p. 298.

SECTION XI. *Quatrième Octroi. Tentative des François. Ceylon, &c.*

grands & des plus habiles Ministres que la France ait jamais eus (*a*). Pendant que l'on examinoit les propositions de *Caron* touchant le Japon, la guerre se declara, ce qui donna une nouvelle face aux affaires, & lui fournit l'occasion, & à d'autres qui étoient dans le meme cas que lui, de présenter un Projet pour attaquer les Hollandois aux Indes: comme le projet étoit très-specieux, il fut fort goûté du Ministere, qui pensoit en ce tems-là à humilier, & peut-etre ne seroit-ce pas trop dire à détruire la République; & rien n'étoit plus propre à y contribuer que de l'attaquer en meme tems en Europe & dans les Indes. Nous aurons occasion dans la suite de cette Histoire de parler plus au long de cette expédition, ainsi nous nous contenterons de rapporter de quelle maniere ce dangereux projet échoua par la conduite d'un habile & vaillant Chef qui commandoit les forces de la Compagnie, nonobstant les grandes espérances que les premiers succès de l'Escadre Françoise avoient fait concevoir (*b*).

Circonstances qui animent le Ministre de France à attaquer les Hollandois aux Indes.

Le plan proposé à la Cour de France par M. *Caron* & par M. *Martin*, qui avoit été aussi au service de la Compagnie Hollandoise, étoit de faire une descente dans l'Isle de Ceylon, & de se rendre maitre de la Forteresse de *Punto Gallé*; ils prétendoient que ce seroit un Etablissement très-avantageux, que l'on pourroit conserver contre toutes les forces de la Compagnie, jusqu'à ce qu'il vint de nouveaux secours de France; & que l'on pourroit ensuite assurer à la France, avec les autres conquetes que l'on feroit par un Traité de paix, tel qu'un Monarque victorieux le voudroit prescrire, si la République se soutenoit dans cette guerre (*c*). Pendant qu'on meditoit cette entreprise, la Flotte Hollandoise des Indes arriva heureusement en Hollande, après le commencement de la guerre de 1672, & apporta une cargaison estimée seize millions de florins; circonstance des plus heureuses pour la Compagnie & pour la République (*d*), mais qui ne pouvoit manquer d'exciter l'envie de ses voisins, & d'aiguillonner le Ministere de France à ne rien negliger de ce qui pouvoit contribuer à diminuer un Commerce si avantageux à une République, qui donnoit de l'ombrage à un Monarque trop ambitieux pour souffrir la prospérité d'un Etat libre, également interessé & porté à arreter le cours de ses rapides conquêtes. La Flotte que la France envoya pour cette expédition étoit composée de seize Vaisseaux, bien pourvus d'hommes, de munitions, & de tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécation de l'entreprise. On en donna le commandement en Chef au Sieur *de la Haye* qui avoit quitté un Emploi très-avantageux pour suivre le penchant naturel qu'il avoit pour la guerre; & il s'étoit distingué par nombre d'actions qui sembloient être autant de preuves de sa conduite & de son courage; cependant quelques-uns ont prétendu que l'entreprise dont il s'agit ici étoit au-dessus de ses forces, & qu'il échoua parcequ'il n'avoit pas la capacité necessaire pour faire la conquete dont on lui confia le soin (*e*).

La

(*a*) *Guyon*, Histoire des Indes Orientales. T. III. p. 137.

(*b*) Hist. de la Comp. des Indes. p. 210.

(*c*) Journal du Voyage des Grandes Indes, Paris 1698, 12.

(*d*) *La Neuville*, L. XIV. Ch. 7.

(*e*) *Basnage*, Annal. T. II. p. 457.

La Flotte arriva dans la bonne faifon fur les cotes de Ceylon, & fuivant leurs inftructions les François attaquerent *Punto-Gallé*, mais fans fucces: fur quoi les fentimens font partagés. Les Auteurs François en parlent feulement en termes généraux, mais les Ecrivains Hollandois difent que la place étoit en fort bon etat, & que le Gouverneur fe defendit courageufement, deforte que les François defefperant de réuffir, prirent le parti de la retraite (*a*). Mais un de nos Compatriotes, qui entendoit parfaitement l'Hiftoire fecrette des Indes, nous a peut-etre marqué la véritable raifon de ce premier echec. Il dit que M. *Martin*, s'étant flatté d'avoir le Gouvernement de la place, & ayant appris dans le voyage, qu'on en difpoferoit autrement, il fit fi bien qu'il en rendit la prife & l'attaque même impraticable (*b*). Le Sieur *de la Haye* alla alors dans la Baye de *Trinquinimale*, où il reuffit mieux, la Fortereffe s'étant rendue après avoir été canonnée quelque tems; il y mit une bonne Garnifon, à laquelle il donna cent-deux pieces de canon. La joie que donna cette conquête ne dura gueres; le Général Hollandois *Ryck-lof van Goens* arriva avec une Flotte auffi forte que celle des François, qui furent bien aifes de fe retirer, ce qu'ils ne purent même faire fans perte (*c*). Mais lorfqu'ils furent paffés de l'autre côté fur la côte de Coromandel, le Sieur *de la Haye* projetta de furprendre la ville de St. Thomé, que les Portugais avoient très-bien fortifiée dans le tems de leur profpérité, & que les Hollandois leur avoient enlevée il y avoit environ douze ans. La place étoit grande, en affez bon état, & avoit des magazins bien pourvus; cependant le Général François prit fi bien fes mefures qu'il l'emporta, n'ayant perdu que cinq hommes. Il y mit une Garnifon de fix-cens hommes, à qui il donna tout ce dont elle avoit befoin; & voyant qu'il ne pouvoit plus rien entreprendre, il fit voile pour l'Europe (*d*). Dans ces entrefaites le Général *van Goens* avoit repris *Trinquinimale*, & avoit fait la Garnifon prifonniere de guerre; il paffa enfuite fur la côte de Coromandel, où il fit fentir aux François le feu de leur propre canon; enforte que le Sieur *de la Haye* qui étoit venu aux Indes en conquérant, n'en partit pas de meme, & à fon retour un de fes Vaiffeaux ayant fait naufrage à la vue du Port de Lisbonne, le fameux *Caron*, deux Capitaines & quelques autres Officiers fe noyerent par la malice du Pilote; tellement que cette Efcadre, dont on avoit conçu de fi grandes efpérances, n'y répondit que très-peu (*e*) (*).

SECTION XI. *Quatrième Octroi. Tentative des François, Ceylon, &c.*

Ce Projet échoue.

Quand

(*a*) *Wicquefort* Liv. XVIII. *Bafnage*, *Le Clerc*.

(*b*) *Hamilton*, Vol. I. p. 343.

(*c*) *Bafnage* l. c. p. 458.

(*d*) *Carré*, Voy. des Indes Orient. T. II. p. 217.

(*e*) Hift. des Ind. Orient. T. III. p. 147.

(*) Ce M. *Caron* & quelques autres Déferteurs firent beaucoup de peine à la Compagnie, elle a neanmoins à tout prendre plus gagné que perdu à avoir des étrangers à fon fervice. Cependant on a été fort circonfpect fur cet article, fur-tout dans ces derniers tems, & rarement la Compagnie éleve-t-elle à de grands poftes, ou à des poftes importans des Etrangers, les naturels du Pays, ni même ceux qui font nés aux Indes de parens Hollandois. La délicateffe des Hollandois fur cet article eft non feulement fondée en raifon, mais juftifiée par l'expérience, deforte qu'il n'y a gueres d'apparence qu'ils changent aifément à cet égard. Nonobftant cette Politique on reçoit & l'on encourage

les

SECTION XI. Quatrième Octroi. Tentative des François à Ceylon, &c.

Quand les Hollandois eurent le loisir de faire réflexion sur cette entreprise, & qu'ils vinrent à considerer combien l'Etablissement des François à Trinquinimale auroit été d'une dangereuse conséquence pour tout le Systeme de leur Commerce dans les Indes, ils connurent toute la grandeur du service que leur avoit rendu le Général *van Goens*, aussi la Compagnie le récompensa-t-elle bientot après en lui conférant le Gouvernement-Général (*a*). Cependant la prise de St. Thomé les inquiétoit, bien-que cette place fût fort eloignée d'eux, & ne les incommodât gueres. Ils savoient que les François se rebutent aisément quand leurs projets ne reussissent point, & ils avoient alors bien des fers au feu. Mais ils prévoyoient que si la place restoit long-tems entre leurs mains, le Ministere en comprendroit l'importance, & pourroit peut-être prendre des mesures pour sa conservation, qui feroient qu'il seroit difficile, sinon impossible, de la leur enlever (*b*).

Réflexions des Hollandois sur cette entreprise.

Ils engagent le Roi de Golconde à assiéger St. Thomé.

Ils jugerent donc à-propos en 1674 d'inspirer au Roi de Golconde de la jalousie contre ces nouveaux venus, & l'ayant engagé à assiéger la ville par terre, ils envoyerent une Flotte pour la serrer par mer, en quoi ils ne furent pourtant pas fort heureux. Le Gouverneur François, qui avoit une bonne Garnison, & qui étoit bien pourvu de tout, fit une plus belle & plus vigoureuse resistance qu'on ne s'y attendoit, desorte que la Flotte Hollandoise jugea qu'elle devoit se retirer dans un Fort voisin, où elle débarqua un bon Corps de Troupes, qui allerent joindre l'armée du Roi; on continua donc le siege, & à la fin la disette jointe à la force contraignit la Garnison de capituler, mais à des conditions honorables. Les Hollandois crurent alors s'etre tiré cette épine du pied, & qu'il ne seroit plus gueres question des François aux Indes (*c*). Ils se tromperent pourtant fort, comme cela arrive aux plus habiles Politiques; car la prudence & l'habileté de l'Officier qui commandoit les tristes debris de la Garnison de St. Thomé, donna naissance à un nouvel Etablissement à Pondichery, sur lequel les Hollandois ont eu l'œil, & qu'ils ont meme une fois réduit sous leur obéissance, comme nous le verrons dans la suite, ce qui ne leur fut nullement avantageux. Ainsi c'est à cette expédition à tant d'egards infructueuse, que les François doivent toute la part qu'ils ont au Commerce des Indes, qui n'est pas néanmoins fort considérable (*d*).

SEC-

(*a*) Voy. la Liste des Gouverneurs-Généraux.

(*b*) *Basnage* Annal. T. II. p. 554.

(*c*) *Janiçon* ubi sup. p. 312.

(*d*) Hist. des Ind. Orient. T. II. p. 120.

les Protestans de tout Pays; s'ils se marient & s'établissent au Cap, à Batavia, ou en quelque autre des Colonies de la Compagnie, ils trouvent moyen de faire bientôt fortune; & ils sont moins exposés à l'envie que chez aucune autre Nation, à moins qu'ils n'y contribuent par leur mauvaise conduite (1).

(1) [illegible] Journal, p. m. 65.

SECTION XII.

La conduite de la Compagnie la fait extrêmement considérer dans la République. La nature & le succès de sa Politique dans l'Isle de Java. Les Hollandois prennent la résolution de chasser les François des Indes; ils attaquent & prennent Pondichery. *Fameuse Médaille frappée à l'honneur de la* Compagnie, *après que dans le cours d'un siecle elle a acquis tant de gloire, de puissance & d'Etats.*

SECTION XII. *Evenemens divers, & Prise de* Pondichery, *&c.*

LA part que la Compagnie prit à la guerre, les considérables dépenses qu'elle fit à cette occasion & en d'autres, les grandes pertes qu'elle fit par les Vaisseaux que les Anglois lui enleverent à Ste. Hélene & ailleurs, les avances qu'elle fit pour les secours qu'on lui envoya, & peut-être quelques contributions dans les circonstances facheuses où se trouvoit la République, lui fournirent les moyens de demander & d'obtenir un Réglement très-favorable par rapport aux Droits d'entrée, sur lesquels elle a une diminution fixe, & à ceux de sortie, pour lesquels elle paye annuellement seize-mille florins en tout. Ce Réglement empeche qu'elle n'ait des disputes à essuyer, & la met à couvert de bien d'autres inconveniens (*a*). *La Compagnie obtient des Privileges, en considération de ses services.*

Après la Paix de *Nimegue*, les Hollandois n'appréhendant plus de voir des Escadres ennemies aux Indes, renouerent leurs Negociations avec plusieurs petits Princes, pour s'assurer à eux seuls le Commerce dans leurs Etats. Ils auroient pu en bien des endroits s'en emparer haut à la main, comme les Portugais, par la superiorité de leurs forces, mais ils préférerent la voye de la douceur par la raison suivante. Ils craignoient que s'ils genoient le Commerce des autres Nations dans les Ports de ces Princes à force ouverte, on ne se plaignit de leur conduite en Europe, & que les Etats-Generaux ne fussent obligés de se meler de l'affaire, dans un cas que l'on auroit pu regarder comme une infraction des Traités. Au-lieu qu'en faisant des alliances avec ces petits Souverains, par lesquelles ils stipuloient qu'ils ne vendroient les productions de leur Pays qu'à la Compagnie seule, le refus de permettre le Commerce aux autres Nations étoit l'affaire de ces Princes, dont la Compagnie ni les Etats-Généraux n'étoient point responsables selon le Droit des Gens (*b*). C'est-là un fait que nous n'avançons pas sur l'autorité d'aucun particulier, mais sur les Traités memes, & sur les représentations fondées sur ces Traités, faites par la Compagnie aux Etats: desorte que cette maxime de sa politique, dont nous aurons occasion de parler encore, est aussi bien appuyée qu'on peut le desirer (*). *Par quelles voyes elle s'assure le Commerce des Indes.*

Les

(*a*) Groot Placaat Boek, IV. Deel, fol. 1327.

(*b*) Corps Univ. Diplomat. T. VI. P. II. p. 454. T. VII. P. I. p. 61, 76.

(*) Nous avons déja rapporté un Article d'un Traité conclu entre la Compagnie & le Roi de Macassar, par lequel les Anglois sont exclus pour jamais des Etats de ce Prince, uniquement par la volonté & le bon-plaisir des Hollandois: nous en rapporterons ici un autre tiré de la représentation de la Compagnie aux Etats en 1664. Après avoir fait le détail

SECTION XII.

[illegible] Pondichery, &c.

Ils songent à se rendre indépendans dans l'Isle de Java.

Avec quelle politique ils exécutent leurs desseins.

Les Hollandois ne travaillerent pas avec moins de soin à se mettre à couvert des dangers auxquels ils étoient continuellement exposés dans la Capitale de leur Empire dans l'Isle de Java; & bien-qu'ils se fussent jusques-là toujours garantis en quelque façon par la force, mais plus encore par leur vigilance & par leurs nombreuses précautions, ils n'étoient jamais sans des appréhensions, qui ne tiroient pas leur origine de simples soupçons, mais qui n'étoient que trop bien fondées, desorte que pour leur tranquillité & leur sûreté ils crurent devoir tenter tout pour s'en affranchir.

Les Puissances qu'ils avoient à redouter étoit le *Mataram* ou, comme il se qualifie, l'Empereur de Java, & le Roi de Bantam, qui est à-présent un Souverain indépendant, quoique ses prédécesseurs ne fussent que simples Gouverneurs de la ville & de la Province pour l'Empereur. Les Hollandois avoient constamment eu soin de fomenter la division entre ces Princes, & quoiqu'ils s'y fussent pris avec beaucoup d'adresse & avec un succès incroyable, ils doutoient, & avec raison, s'ils pourroient le faire toujours: ils jugerent donc qu'il seroit beaucoup plus avantageux de soumettre ces deux Princes à leur puissance, non par voye de conquete proprement dite, c'est ce qui étoit impossible, mais en se rendant maîtres de la personne de ces Monarques, pour pouvoir régler leurs affaires aussi absolument que celles des petits Princes dont nous avons parlé. C'étoit-là un projet aussi extraordinaire que difficile, d'autant plus que ces deux Princes étoient fort jaloux & se defioient extremement des Hollandois, & néanmoins ils en vinrent à bout en peu d'années. Il est bien vrai qu'ils n'ont jamais pu tenir les Empereurs de Java dans une constante & exacte sujettion; il est vrai encore qu'ils sont obligés de traiter ces deux Monarques avec toutes les marques extérieures de respect possibles; avec tout cela, il est certain qu'ils ne craignent plus la puissance de l'Empereur comme ils faisoient autrefois, & que le Roi de Bantam dépend presque autant d'eux, que le Chef des Hottentots au Cap (*a*). L'histoire de la maniere dont ce projet a été exécuté, fait une partie nécessaire & utile de notre travail, & servira à donner une juste

(*a*) *Choisy* Journal &c. p. m. 134.

détail du succès de ses armes pour réduire le petit Prince Indien de *Porca*, sur la Côte de Malabar, elle continue en ces termes (1). „ Bien que le Roi de Cochin & le Rajah
„ ayent exhorté les Anglois à se retirer de *Porca*, ils n'ont pas jugé à-propos de le fai-
„ re; mais ils y restent toujours, sans que nous les pressions de se retirer, quoique nous
„ ayons le juste droit & même le pouvoir de le faire, puisque nous n'aurions qu'à faire
„ connoitre nos intentions au Roi de Cochin: non contens de cela ils sont revenus à la
„ [illegible] de *Porca* avec le Vaisseau le *Nonpareil*, quoiqu'il n'y eût rien à acheter, & que
„ nous-mêmes n'eussions pas encore acheté un grain de poivre, desorte qu'ils ont été
„ obligés de s'en retourner à vuide, ce qu'ils ont voulu mettre, suivant leur coutume,
„ sur notre compte, ayant dressé un beau Protest là-dessus, bien-que nous ne leur ayons
„ rien fait, ni suscité aucun obstacle, comme il paroit par des Certificats affermentés, ni
„ alors, ni quand leur Vaisseau le *Léopard* est venu devant Cochin dans le dessein de se
„ rendre à *Porca*, quoiqu'il n'y eût pas une livre de poivre dans les Magazins; sur quoi
„ ils ont fait un second Protest".

(1) Rapport des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales à LL. HH. PP. du 22 d'Octobre 16[illegible]4.

juste idée de la profondeur des vues & de la politique raffinée des Ministres Hollandois aux Indes. Mais il faut auparavant faire connoître quelle sorte de Prince est cet Empereur de Java, quelle est sa Cour, & dire un mot du caractere de ses Sujets, sans quoi ce que nous avons à dire succinctement seroit en grande partie inintelligible.

Section XII. *Evénemens divers, & Prise de Pondichery, &c.*

Ce Prince, qui est Mahométan, se fait servir à la maniere des Orientaux par des femmes, & il en prend autant qu'il veut. Quelques-uns de ses Prêtres sont obligés d'aller tous les ans à la Mecque, pour y faire des vœux pour la conservation du Roi & de sa famille. Ses Sujets lui sont très-fideles & fort dévoués. Les principaux d'entre eux, toutes les fois qu'ils veulent lui parler, doivent l'approcher en rampant, mais en tems de guerre ce cérémonial gênant ne s'observe point. Ceux qui font la moindre faute sont d'abord tués avec une espece de poignard, nommé *Krid*; ce genre de punition mortelle y est ordinaire & presque le seul, desorte que les fautes les plus légeres comme les plus grandes coûtent la vie. Les naturels du Pays sont bruns, d'une taille médiocre, assez bien faits, leurs cheveux sont noirs & longs, quelques-uns ont cependant le soin de les couper. Ils ont le nez plat & écrasé, les dents vilaines, ce qui vient du suc de *Betel* & de *Fausel*, qu'ils machent continuellement (*a*). Le *Fausel* est une espece de noisette, semblable à une noix muscade, mais plus petite, sans odeur, & renfermant un jus rouge. C'est ce même jus dont on se sert pour peindre les toiles connues sous le nom de *Chitses*, que l'on admire tant en Europe. L'arbre qui porte ce fruit est droit, ayant des feuilles qui ressemblent à celles du cocotier. Le *Betel* est une plante, qui pousse des branches longues & rampantes; ses feuilles ressemblent à celles du citronnier, d'un goût amer. Son fruit a la figure de la queue d'un lézard, long de deux travers de doigt, d'un goût aromatique & d'une odeur agréable. Les Indiens portent toujours avec eux de la feuille de *Betel*, & se la présentent par cérémonie. Ils en mâchent presque continuellement; mais comme elle est amere, ils la mêlent avec l'*Areca* ou *Fausel* & des écailles d'huitres calcinées. De cette maniere ils la trouvent d'un goût très-agréable. Après qu'ils en ont sucé le jus, ils jettent le marc. Quelques-uns y ajoutent de la chaux, de l'ambre & du cardamome ou du tabac de la Chine. Plusieurs Européens ont contracté si fort cette même coutume, qu'ils ne sauroient plus y renoncer, quoique quelques-uns l'ayent payé bien chérement; car les Indiens préparent si habilement le *Betel*, qu'il donne la mort aussi infailliblement qu'un coup de pistolet ou de poignard. Mais cette mauvaise coutume & plusieurs autres ne se sont introduites que par degrés, & n'étoient point en usage parmi ceux qui ont triomphé des naturels par leur prudence & par leur courage (*b*).

Description de la Cour de l'Empereur de Java.

L'Empereur de Java mene une vie oisive, toujours environné de femmes, & il prend tous les jours le divertissement de voir les Jeux de Pantomimes,

Puissance de ce Monarque.

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, Vol. II. p. 36, 37.

(*b*) *De Graaf* Relation de la Ville de Batavia.

Section XII. *Evénemens divers, & Prise de* Pondichery, *&c.*

mimes, en quoi, si nous en croyons les Hollandois, les habitans de Java surpassent les Pantomimes anciens & modernes, expriment les passions par leur action aussi aisément & avec autant de naturel que par des paroles. Tout cela n'empeche pas que l'Empereur ne soit un Monarque très-puissant, les parties orientales & méridionales de Java lui sont soumises, & c'est une vaste étendue de Pays fort peuplée. Mais une querelle qui s'éleva pour la succession au Trône, divisa les Princes en différens partis, & arma tous les Javanois les uns contre les autres. Les Hollandois profiterent de l'occasion, éleverent un des Princes sur le Trône, ou au moins l'y maintinrent par leur secours, & chasserent deux autres Princes dans les montagnes; & il y a beaucoup d'apparence qu'ils auroient pu finir la guerre, mais ce n'étoit pas de leur intéret. Ils persuaderent au Monarque regnant en 1677. de transporter sa Cour de *Mataram*, son ancienne résidence, à *Kattasura*, ce qui étoit d'une grande importance pour eux. Ils obtinrent, sous prétexte de pourvoir à sa sûreté, d'y bâtir un Fort, où ils ont une bonne Garnison; ils ont même un Corps de garde dans son Palais, par respect & par pure affection pour sa personne, afin qu'il ait toujours à portée ses fideles défenseurs contre des ennemis déclarés ou cachés; sous ce prétexte ils veillent toujours sur ses actions & l'observent de près, tandis qu'il s'imagine jouir d'une autorité aussi arbitraire & aussi illimitée que jamais, avec l'avantage d'avoir des Européens à ses ordres en cas que par quelqu'un de ces traits violens d'autorité, qui ne sont pas rares dans les Cours de l'Orient, il portat quelqu'un des Princes ses Vassaux, qu'ils appellent *Pangarangs*, à conspirer contre lui (*a*). Cette nouvelle forme de Gouvernement fut entierement établie vers l'an 1680, & elle subsiste encore selon toutes les Relations authentiques qui nous sont connues. Il est bien vrai que les Hollandois ont quelquefois des démêlés avec lui, & qu'ils sont toujours obligés de le flatter en lui envoyant de magnifiques Ambassades & de riches présens; mais en recompense, comme nous le verrons dans la suite, ils sont maîtres de tout le Commerce de son Pays, & tous ses Sujets ou pour mieux dire ses Esclaves ne sont occupés qu'à travailler à fournir au luxe de la Cour de l'Empereur, & à remplir les Magazins des Hollandois d'une grande quantité de toutes sortes de belles marchandises & de manufactures, dont ils en consomment une partie, & portent le reste en d'autres Pays. C'est ainsi qu'ils ont exécuté la premiere partie du grand projet qu'ils avoient formé (*b*) (*).

Il

(*a*) Expédit. de trois Vaiss. T. II. p. 192, 193. Mémoir. du Dr. *Garcin*.

(*b*) *De Graaf* Voy. p. 217.

(*) C'est-là un de ces grands événemens, dont on ne connoît pas toute l'importance par une simple lecture, mais qui doit être mûrement pesé. L'Empereur, ou, comme on l'appelle dans la Langue du Pays le *Susuhunan* de Java, est un Monarque héréditaire, dont les Etats sont d'une grande étendue, & qui y exerce par-tout une autorité absolue (1). Le Général & le Conseil des Indes n'étoient que des Représentans de la Compagnie Hollan-

(1) *Choisy* Journ. de Siam, p. m. 134, 135. *Schouten* Voy. aux Ind. Orient. T. II. p. m. 301. Mémoires sur le Commerce des Hollandois, p. 276.

Section XII. Evénemens divers, & Prise de Pondichery, &c.

Etat des domaines du Roi de Bantam.

Il ne se passa pas beaucoup de tems, lorsque l'occasion s'offrit d'exécuter l'autre partie, en s'assujettissant le Roi de Bantam autant & plus que l'Empereur de Java. La ville de Bantam étoit une place de très-grande importance, avant que les Européens eussent trouvé la route des Indes; les Arabes, les Turcs, les Maures, les Chinois & presque toutes les Nations de l'Orient fréquentoient son Port; les Portugais mémes, après qu'ils furent devenus fort puissans se contenterent d'y trafiquer, sans y faire d'Etablissement. Les Anglois furent les premiers qui y eurent un Comptoir, après eux les Hollandois & les Danois y firent un grand Commerce. Les Terres du Roi de Bantam ne sont pas fort étendues, mais leur situation les rend très-importantes, parceque la Capitale est à l'entrée du Détroit de la Sonde, & le commande, & que les Côtes opposées de l'Isle de Sumatra appartiennent au Roi de Bantam; cela joint à la proximité où elle est de Batavia, dont elle n'est pas à soixante milles, suffit pour faire comprendre de quelle importance cette place étoit pour les Hollandois, qui n'étoient pas plus jaloux de l'autorité du Roi, s'il eût su la bien ménager, qu'ils étoient chagrins de voir les Navires de toutes les Nations trafiquer dans son Port, où l'experience journaliere leur apprenoit qu'ils étoient les moins aimés des Bantamois (a). Il n'est donc pas surprenant qu'ils fussent extrêmement attentifs à tout ce qui se passoit dans ce Pays, & qu'ils desirassent ardemment d'avoir quelque occasion qui parût leur promettre quelque changement en leur faveur, ou qui pût y conduire, & mettre le Roi dans leur dépendance autant qu'ils pouvoient le souhaiter, sur-tout après quelques chagrins qu'ils avoient reçus de la part du Roi regnant, qui étoit fort dans les intérêts des Anglois, & qui venoit d'envoyer une Ambassade solemnelle à la Cour de *Charles II*. On ne douta point que ce ne fut-là une des grandes raisons, qui firent qu'ils regarderent ce Prince comme peu propre à leurs vues, & qu'ils étoient fort disposés à contribuer à lui susciter des affaires, en appuyant des intri-

(a) *Nieuhof*, *Tavernier*, *Fryer*, *Choisy*.

landoise qui ne gouvernoient que sous l'autorité des Directeurs, & les uns & les autres relevoient des Etats-Généraux des Provinces-Unies. C'étoient des Etrangers, qui n'occupoient qu'une petite partie d'une des plus grandes Isles du Monde, chargés d'une multitude d'autres affaires, & obligés d'y donner leurs soins autant qu'à la guerre de Java. L'Empereur étoit chez lui, & avoit à ses ordres des milliers, & même des centaines de milliers de soldats, sans autre soin que celui de maintenir son autorité. Le projet du Général & du Conseil étoit très-difficile, étant compliqué, & demandoit autant d'adresse & de force pour le maintenir que pour l'exécuter. Celui de l'Empereur étoit au contraire aussi simple & aussi aisé qu'il est possible de le concevoir, de maintenir son autorité, & de ne pas se laisser faire la loi par ceux qui étoient les Serviteurs des Serviteurs d'une République, qui n'avoit pas la dixieme partie du Peuple soumis à sa domination (1). Avec tout cela le Général & le Conseil de Batavia sont venus à bout de leur dessein, & ce qui est bien plus extraordinaire ont maintenu les choses sur le pied où ils les ont mises jusqu'à aujourd'hui. On ne trouve rien dans l'Histoire ancienne qui puisse être mis en parallele avec ce coup d'Etat, considéré dans toute son étendue, & dans toutes ses circonstances.

(1) Expédition de trois Vaisseaux, Vol. II. p. 35, 36. Mémoires du Dr. Garcia.

SECTION XII. *Evénemens divers, & Prise de Pondichery, &c.*

trigues, auxquelles ces Cours d'Orient, toutes barbares qu'elles paroissent, ne sont pas moins exposées, que les Cours les plus polies (*a*) (*).

Querelle entre les deux Rois de Bantam.

Le vieux Roi de Bantam, que quelques Auteurs Hollandois appellent Sultan *Agan*, & d'autres Sultan *Nanghi*, accablé d'années & d'infirmités, & souhaitant de voir avant de mourir son fils bien-aimé sur le Trône, se démit de la Couronne en faveur de Sultan *Agni*, ou *Haasi*, ainsi que d'autres le nomment. Ce Prince ne regna pas long-tems sans se rendre odieux à tout le monde, & avec raison, ensorte que le vieux Roi par pitié pour ses Sujets, aussi bien que pour sa propre sûreté & celle de ses deux fils les Pangerangs *Parbaya* & *Sakhi*, prit les armes, & vint à la tête de trente-mille hommes assiéger Sultan *Haasi* dans la Forteresse de Bantam (*b*). Le jeune Roi se voyant abandonné de tout le monde, à la réserve des Ministres de ses cruautés & de ses compagnons de débauches, dépecha quelques-uns de ses Favoris à Batavia, pour implorer le secours des Hollandois. C'étoit précisément ce qu'ils demandoient : ainsi sans examiner scrupuleusement de quel côté étoit la justice, ils envoyerent M. *de St. Martin* avec trois-mille hommes de Troupes reglées à son secours (*c*). Ce Général mit pied à terre sur la Côte de Bantam, livra combat au vieux Roi, & après une action opiniâtre le mit en deroute. La perte de la bataille ne fut pas son plus grand malheur, car peu après il fut fait prisonnier, étroitement resserré, & traité assez mal par son fils. Pour les deux jeunes Princes s'étant sauvés & retirés avec leurs femmes & leurs enfans dans les montagnes du Sud-Est de l'Isle, les Hollandois envoyerent des détachemens à leur poursuite, qui les talonnerent de si près, qu'après avoir perdu tout leur bagage, l'ainé nommé *Parbaya* se rendit volontairement à la Compagnie, qui lui assigna une pension, &

(*a*) *Hamilton's* Account of the East Indies, Vol. II. p. 127, & la plupart des Auteurs cités.

(*b*) *De Graaf*, Voy. aux Ind. Orient. p. 214. Voyage de Siam des Jésuites, p. m. 108, 109.

(*c*) *Choisy* Journ. de Siam, p. m. 119, 120.

(*) Il n'est pas difficile de comprendre comment les Cours de ces Princes sont continuellement troublées par les intrigues, sur-tout quand il y va de l'intérêt de voisins puissans, ambitieux & intrigans, d'y entretenir la division. On s'apperçoit visiblement que les passions & les caractéres des hommes sont généralement les mêmes par-tout, & qu'elles ne varient que par la différente teinture que l'éducation & la coutume y donnent. Dans les Cours des Princes Indiens les personnes de tout âge, de tout sexe & de toute condition ne sont occupées que du crédit & des plaisirs. Comme ces Princes ont plusieurs femmes, & des enfans de différentes femmes, c'est-là une grande source d'intrigues ; l'ambition de leurs *Pangarangs* ou Gouverneurs de Villes & de Provinces en est une autre non moins dangereuse; à quoi, si l'on ajoute le ressentiment qu'inspirent souvent les actions de cruauté que les Princes absolus se permettent quelquefois, on conçoit aisément qu'il doit toujours y avoir sous un pareil Gouvernement assez de mécontens, qui lorsqu'ils sont sûrs d'être soutenus, contribuent de tout leur pouvoir à brouiller & à tout bouleverser (1). Nous avons suffisamment indiqué dans le texte le but des Hollandois en favorisant cette révolution; tout ce que nous nous proposons ici, c'est d'indiquer les moyens qu'ils employerent, & qu'ils ont toujours en leur pouvoir, si le Monarque regnant provoque ceux qui gouvernent les affaires de la Compagnie à en faire usage.

(1) *De Graaf*, p. 217. *Tavernier*, *Le Brun*.

Section XII.

Evénemens divers, & Prise de **Pondichery, &c.**

& une retraite à Batavia ou dans le voisinage. C'est ainsi que la guerre finit, en affermissant le jeune Roi sur le Trone (*a*).

Par quel les voyes on attacha le jeune Roi à la Compagnie.

Il n'eut pourtant pas, à tout prendre, grand sujet de se réjouir de sa victoire; les Hollandois se saisirent de la Forteresse & de sa personne; les Comptoirs des Européens furent pillés, entre autres celui des Anglois, où l'on trouva de l'or, des pierreries & de riches marchandises pour une somme immense; en un mot tout fut réglé selon qu'il convenoit aux vues des bons Alliés du Roi, qui l'avoient maintenu sur le Trone (*b*). Pour s'assurer d'autant mieux de Sultan *Haasi*, on lui donna un Favori Hollandois, nommé *Henri van Steenwyk*, qui, après avoir été élevé à la Dignité de Prince, prit le titre de *Pangerang Wieragouna*, & se fit une affaire de tenir son Maître constamment attaché à ses compatriotes, tellement que bien-que tout se fit au nom du Roi, rien ne se faisoit cependant que par les ordres du Favori Hollandois. Ces troubles commencerent vers l'an 1680, & les Anglois & les Danois furent obligés de quitter Bantam en 1683, ce qui excita de grandes plaintes en Europe, & produisit des Ecrits fort vifs entre les Compagnies Angloise & Hollandoise (*c*); mais les Anglois ne furent pourtant pas rétablis dans leur Comptoir, ni dans le droit de trafiquer dans les Etats & la Capitale du Roi de Bantam, dont il eut toujours été exclus depuis, aussi-bien que tous les autres Européens; ensorte que tout le poivre du Pays, qui va à dix-mille tonneaux par an, est absolument à la disposition des Alliés du Roi, qui l'achettent à tel prix qu'il leur plait (*d*).

Le Peuple hait les Hollandois.

Il ne faut pas néanmoins s'imaginer, que les Sujets se soumissent aussi volontiers que leur Prince; ce fut tout le contraire, ils chercherent continuellement, & malgré le peu de succès de leurs efforts ils ne cesserent de travailler à rétablir le vieux Roi, & à chasser les Hollandois; ce qui, au-lieu de les affranchir du joug, ne servit qu'à l'aggraver. Le *Pangerang Wieragouna* persuada au Roi que la sûreté de sa personne dépendoit entierement d'avoir un Corps considerable de Troupes Hollandoises à Bantam; mais comme il sentoit qu'ils y courroient risque s'ils n'avoient quelque retraite forte, il obtint pour eux qu'ils auroient un Fort à une portée de pistolet de la Forteresse; on le construisit d'abord de cannes en forme de lozange, & on l'environna d'une bonne palissade, ce qui dura jusqu'à l'année 1686. Vers ce tems-là il y eut un grand soulévement à Bantam, dans lequel les habitans tâcherent de se rendre maitres du poste des Hollandois; mais Sultan *Haasi* en ayant été averti à tems, fit une sortie à la tete de ses Gardes, & défendit ses Alliés aux dépens de ses Sujets. Cette entreprise, bien-qu'elle échouat, fit tant d'impression sur l'esprit du Roi, qu'il envoya son pere & un des plus vieux & des premiers Seigneurs à Batavia (*e*), pour etre gardés plus surement; & il témoigna souhaiter que les Hollandois pourvussent mieux à leur sureté: ceux-ci, sans se faire beaucoup prier, batirent un Fort de pierre

(*a*) *De Graaf*, p. 215, 216.
(*b*) *Choisy*, Voyage de Siam, p. m. 111.
(*c*) Impartial Vindication of the English East India Company, 1688. 8°. Justification of the Dutch East India Company, printed at the and of it.
(*d*) *Hamilton*, Vol. II. p. 127.
(*e*) *De Graaf*, p. 239.

SECTION XII. *Evénemens divers, & Prise de Pondichery, &c.*

re quarré, à une portée de pistolet de la Forteresse de Bantam, qu'ils appellerent *Steenwyk*, où il y a toujours une bonne Garnison, & qui est bien pourvu de canon: comme il commande le Port & la Ville, il empeche les étrangers d'entrer dans l'un, & prévient tous les soulévemens dans l'autre, à la satisfaction mutuelle du Monarque voluptueux & prévenu, & de la Compagnie Hollandoise (*a*) (*).

Par quel moyen Bantam *a été rendu tout-à-fait dépendant des* Hollandois.

C'est ainsi que la seconde grande Puissance de l'Isle de Java est tombée sous la tutelle des Hollandois, bien-qu'elle ne leur soit pas assujettie. Ils n'attentent à aucune des prérogatives du Roi, & le laissent jouir de tous ses revenus; ils lui font la cour par de fréquentes Ambassades, l'accablent de présens, lui donnent selon la coutume les plus superbes titres, & font profession en toute occasion d'une amitié inviolable & d'un profond respect pour sa personne, pour l'empecher de se douter jamais qu'il n'est dans le fond que leur vassal (*b*). C'est dans cet état d'autorité apparente & de dépendance réelle, mais environné d'un nombreux serrail, possédant un trésor rempli de pierreries qu'il admiroit beaucoup, en se divertissant par de magnifiques spectacles, & au milieu du tourbillon de la fumée des parfums les plus précieux, que ce Prince passa ses jours jusqu'à un âge fort avancé; & il mourut alors peu consideré de ses Alliés, & moins encore de ses Sujets, dont il étoit haï, parcequ'il les avoit privés de leur Commerce, quoiqu'ils n'y eussent jamais beaucoup gagné; mais ils se plaisoient à la diversité d'acheteurs de leur poivre, plus que d'etre obligés de le vendre à une seule Nation, celles de toutes qu'ils aimoient le moins. Il ne paroît pas cependant que ce Prince se soit jamais repenti du changement arrivé sous son regne, mais qu'au contraire il a toujours été fermement persuadé qu'il étoit redevable de la possession de ses Etats, & de la tranquillité de son Gouvernement aux secours de Batavia; & par cette raison il recommanda à son fils & son successeur d'entretenir toujours une étroite correspondance avec la Com-

(*a*) *Choisy*, Journ. l. c.

(*b*) Impartial Justification of the English East India Company.

(*) L'Auteur sur l'autorité duquel nous rapportons ces faits, est *Nicolas de Graaf*. Il étoit Chirurgien de profession, & fit cinq voyages aux Indes, depuis 1639 jusqu'à 1687, dont il a publié la Relation, écrite avec toute la simplicité & toute l'exactitude qu'on peut attendre d'un homme de sa profession, qui n'étoit pas sans Lettres, mais qui peu versé dans l'art d'écrire, n'a pas selon les apparences eu dessein d'en imposer. Il nous apprend que le Favori Hollandois du Roi de Bantam étoit Maçon de profession, un drolle adroit & rusé, qui gagna d'abord les bonnes graces de ce Prince, en lui bâtissant un Palais de pierre, où il pouvoit vivre plus commodément, & avec moins d'appréhension d'être exposé à devenir la victime de quelque conspiration imprévue. Notre Auteur dit que ce Palais étoit en même tems une espece de Forteresse, de l'invention de l'Architecte: c'étoit un quarré long avec des bastions à chaque angle & une demi-lune au milieu de chacune des longues courtines, & que les remparts étoient bien pourvus de canon de fonte, acheté pour cet usage des Anglois & des Danois. Il ajoute encore que ce Hollandois, pour avoir l'honneur de devenir Prince, embrassa le Mahométisme & se fit circoncire, & que pour faire mieux sa cour il fit paroître un grand zele pour la Religion du Roi (1).

(1) *De Graaf*, Voyages aux Indes Orientales & en d'autres lieux de l'Asie, p. 211.

Section XII.

Compagnie, lui donnant cela comme un grand secret d'Etat, & le moyen le plus sûr de conserver son autorité absolue (*a*).

Evénemens divers, & Prise de Pondichery, &c.

Particularités touchant le fils de Sultan Haasi.

Ce fils de Sultan *Haasi* vivoit en 1722, & paroissoit avoir hérité des vices de son Pere, comme de ses Etats. Avant son avénement à la Couronne il témoignoit beaucoup d'inclination pour la piraterie, & dans la suite il se livra à des débauches aussi indignes de son rang, que deshonorantes pour lui-même & pour une créature raisonnable. Bien-qu'il eût cinq-cens femmes dans son serrail, il commit les plus abominables incestes. Le Gouvernement de Batavia le fit exhorter par ses Ambassadeurs à ne plus mener une vie si scandaleuse, qui révoltoit tout le monde. Il se défendit par des sophismes spécieux, à la faveur desquels les vicieux se trompent eux-mêmes, & par lesquels ils se flattent de tromper les autres; & leur dit enfin nettement qu'il étoit Souverain & Maître de ses Etats, où il pouvoit faire des loix sans en recevoir; qu'il vivoit à son gré, & que si ses Alliés trouvoient à redire aux femmes qu'il avoit, ils n'avoient qu'à lui en envoyer une de leur Pays (*b*). L'Auteur sur l'autorité duquel nous rapportons ce fait, avoit été témoin de ce qu'il écrivoit, il avoit vu & entretenu ce Prince, & il dit qu'il étoit gracieux & aimable, mais en même artificieux & exécrablement méchant. Du tems de son pere les Hollandois n'osoient pas seulement sortir de leur Fort; & sous son regne de petits détachemens n'étoient pas en sûreté, desorte qu'un Lieutenant avec une vingtaine de Soldats ayant été tués, le Gouvernement de Batavia fut obligé de renforcer considérablement la Garnison du Fort (*c*). Ce Prince recevant le salaire des abominables excès qu'il avoit commis, mourut subitement (*d*). On vient de voir comment les Hollandois, très-supérieurs en forces aux autres Européens, mais foibles en comparaison des Insulaires de Java, conservent leurs domaines dans cette Isle, ont trouvé moyen de faire croire aux Souverains du Pays qu'ils ont obligation à la Compagnie de la protection qu'elle leur accorde, & se servent de l'autorité absolue de ces Monarques pour tenir leurs Sujets dans une sujettion à laquelle ils ne pourroient les contraindre ni avec leurs forces, ni avec toutes celles de la République leur Souveraine, faisant plus par la maniere adroite dont ils ménagent le crédit qu'ils se sont acquis, qu'ils ne seroient en état de faire avec des armées (*).

Les Hollandois entreprennent de chasser les François des Indes.

Lorsque la guerre s'alluma en Europe en 1689, les Hollandois se trouverent dans un état si florissant aux Indes, & furent si bien instruits de l'occupation qu'on donnoit aux Flottes de la France, qu'ils n'eurent d'autre appréhen-

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 195.

(*b*) *Ibid.* p. 196, 197.

(*c*) *Hamilton*, Vol. II. p. 127.

(*d*) Expédition &c. l. c p. 197.

(*) L'Auteur de la Relation du Voyage de l'Amiral *Roggeveen* aux Terres Australes, étoit natif du Duché de Meklenbourg; son inclination pour les Voyages l'engagea à bien des courses, & en particulier à s'engager dans cette expédition. Ses Relations sont concises mais claires, écrites avec feu & avec un air de sincérité, qui ne peut que les faire estimer de tous les Connoisseurs. Nous pouvons par cette raison regarder les faits que nous avons rapportés comme incontestables.

SECTION XII. *Evenemens divers, & Prise de* Pondichery, &c.

henſion, que la ſurpriſe de leurs Vaiſſeaux qui alloient aux Indes & qui en revenoient, à quoi ils ſavoient que les Etats-Généraux pourvoiroient du mieux qu'il leur ſeroit poſſible, deſorte que le Général & le Conſeil de Batavia ne ſongerent qu'à profiter de conjonctures ſi favorables pour chaſſer entierement les François des Indes (*a*). Ce ne pouvoit être a cauſe du tort que leur faiſoit le Commerce de ceux-ci, qui étoit ſi peu de choſe qu'il ne leur apportoit gueres de profit, ni ne pouvoit donner de jalouſie aux autres Nations qui étoient déja établies aux Indes. Mais le titre ronflant de Compagnie Royale des Indes Orientales de France, l'adreſſe avec laquelle M. *François Martin* avoit ſu s'établir à Pondichery, où il avoit élevé une paſſable Fortereſſe, & bâti une petite ville, ſes manieres inſinuantes avec les Princes Indiens, dont il avoit gagné tout-à-fait les bonnes graces & obtenu la protection, & la commodité de la ſituation de la place, qui à la réſerve de l'Etabliſſement des Anglois à Madras, étoit la meilleure de toute la Côte de Coromandel, les chagrinoient (*b*). Ils prévoyoient que tôt ou tard cela tourneroit à profit, & que les François ſe convaincroient que le Commerce des Indes étoit praticable, en voyant cet Etabliſſement ſe maintenir & fleurir avec peu d'encouragement, & preſque ſans recevoir aucun ſecours d'Europe. Ils prirent donc la réſolution de le ruiner dès ſon origine, & de ſe délivrer de leurs appréhenſions en chaſſant leurs ennemis, tandis qu'ils étoient trop foibles pour faire beaucoup de réſiſtance. Leur premier projet d'exciter les Princes Indiens à la guerre, & de faire ſervir les autres d'inſtrumens à leur vengeance, ne réuſſit pas, ce qui fit perdre beaucoup de tems & peut-être quelque argent; deſorte qu'ils prirent à la fin le parti d'agir eux-memes, & de n'en pas faire à deux fois (*c*).

Ils emploient de grandes forces pour s'emparer de Pondichery.

On chargea de cette expédition M. *Laurent Pit*, en ce tems-là Directeur de la Côte de Coromandel; il arriva devant Pondichery vers la fin d'Août 1693, avec des forces ſuffiſantes pour réduire la plus forte place des Indes. Son Eſcadre étoit compoſée de dix-neuf Vaiſſeaux, outre les Bâtimens de tranſport & autres petits Batimens. Il débarqua quinze-cens hommes de Troupes réglées ſous pluſieurs bons Officiers, plus de deux-mille tant Matelots que Bougis, Macaſſars & Changulais, quinze ou vingt pieces de canon de fonte, ſix mortiers, & vingt-quatre pieces de campagne; joint à cela le Prince du Pays qu'il avoit gagné, & qui vendit Pondichery à la Compagnie pour cinquante-mille Pagodes (*d*). La place fut attaquée vigoureuſement, deſorte que le 6 de Septembre le Gouverneur fit battre la chamade, & la Capitulation fut ſignée le 8; elle conſiſtoit en treize Articles, par leſquels il étoit ſtipulé: Que Pondichery ſeroit remis à la Compagnie Hollandoiſe; que la Garniſon ſortiroit avec toutes les marques d'honneur; que les Soldats Indiens auroient la liberté de ſe retirer où il leur plairoit; & que l'on

(*a*) Hiſt. des Indes Orientales. T. III. p. 231.

(*b*) *Hamiltons* Account of the Eaſt Indies. Vol. I. p. 356.

(*c*) Hiſt. des Indes Orientales. T. III. p. 332.

(*d*) Hiſt. de la Compagnie des Indes. p. 75. Hiſt. des Indes Orient. l. c. p. 234.

l'on fourniroit aux François les moyens de passer en Europe à la fin de l'année ou au commencement de la suivante (a).

Section XII.

Les Hollandois, devenus ainsi maitres de Pondichery, réparerent non seulement la place, mais pendant six ans qu'elle resta entre leurs mains ils en augmenterent considérablement les fortifications, & en firent une des plus belles & des plus fortes places de la Côte, comptant qu'ils auroient le même bonheur avec cette conquête, qu'ils avoient eu avec celles qu'ils avoient faites sur les Portugais; mais ils furent trompés. La Paix de *Ryswick* ayant été signée le 20 Septembre 1697, on inséra dans le Traité un Article, par lequel on s'engageoit à restituer de part & d'autre toutes les places qu'on avoit prises depuis le commencement de la guerre, tant au dedans qu'au dehors de l'Europe; à la fin de l'Article *Pondichery* étoit spécialement nommé, & l'on stipuloit expressément qu'on n'y démoliroit rien, & le rendroit dans l'état où il se trouvoit. M. *Martin*, à qui on en rendit le Gouvernement, traita avec le Directeur Hollandois, & paya seize-mille Pagodes pour les dépenses qu'on y avoit faites; ensorte que les François gagnerent dans le fond pour en avoir été privés quelque tems (b) (*).

[illegible] Pondichery &c.

Ils la [illegible] & [illegible] gés de la rendre à la Paix.

Pendant que la guerre duroit encore, la Compagnie jugea à-propos de traiter avec les Etats-Généraux pour un nouvel Octroi, celui qu'elle avoit finissant avec l'année 1700. On dit que ce renouvellement, qui fut réglé le onzieme d'Août 1698, & par lequel tous les droits & les priviléges de la Compagnie étoient continués jusqu'à la fin de l'année 1740, coûta plusieurs millions; ils étoient pourtant bien employés, vu la durée de l'Octroi, & que pendant les trente années précédentes on avoit donné en répartitions aux Intéressés six-cens-quarante pour cent du Capital primitif, desorte que les Etats pouvoient attendre avec raison une grosse contribution pour renouveller un Octroi si avantageux; d'autant plus que leurs finances étoient presque

Nouvel Octroi.

(a) Hist. de la Compagnie, p. 75.

(b) Corps Diplomat. T. VII. P. II. p. 382. Hist. des Ind. Orient. T. III. p. 245, 246.

(*) Ce Traité fut signé le 20 Septembre 1697. par les Plénipotentiaires de Sa Majesté T. C. d'une part & par les Etats-Généraux de l'autre. Le huitieme Article est conçu en ces termes (1). „ Tous les Pays, Villes, Places, Terres, Forts, Isles & Seigneuries tant au dedans qu'au dehors de l'Europe, qui pourroient avoir été pris & occupés „ depuis le commencement de la présente guerre, seront restitués de part & d'autre au „ même état où ils étoient pour les fortifications lors de la prise; & quant aux autres édifices dans l'état qu'ils se trouveront, sans qu'on y puisse rien détruire ni détériorer, „ sans aussi qu'on puisse prétendre aucun dedommagement pour ce qui auroit été démoli, „ & nommément le Fort & Habitation de Pondichery sera rendu aux conditions susdites à la „ Compagnie des Indes Orientales établie en France; & quant à l'artillerie qui a été amenée par la Compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies, elle lui demeurera „ ainsi que les munitions de guerre & de bouche, esclaves & tous les autres effets, pour „ en disposer comme il lui plaira, comme aussi des terres, droits & privileges qu'elle a „ acquis tant du Prince que des habitans du Pays." On voit par-là quel soin on eut de faire restituer une si belle Forteresse à une Compagnie qui étoit mal dans ses affaires: & dans un des Chapitres suivans on verra de quelle conséquence fut cette restitution.

(1) Corps Diplomat. T. VII. P. II. p. 382. Hist. de la Compagnie, p. 75. Hist. des Ind. Orient. T. III. p. [illegible], [illegible].

SECTION XII. *Evénemens divers, & Prise de Pondichery &c.*

que épuisées par une longue & ruineuse guerre, qui n'avoit pas été heureuse, & durant laquelle la Compagnie avoit fait de grands gains. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'après avoir deboursé une si grosse somme en argent comptant, elle fut en état, l'année suivante, de faire deux répartitions aux Intéressés, l'une de vingt pour cent au mois de Juin, & l'autre de quinze pour cent en Décembre, bien-qu'elle en eût fait encore deux l'année precédente (*a*) (*).

Médaille à l'honneur de la Compagnie.

On decouvre par-là, au moins en partie, les motifs qui engagerent cette sage & puissante Compagnie à faire frapper une belle Medaille a cette occasion, bien-qu'elle ne parût que quatre ans après. D'un coté elle représente la Compagnie sous l'embleme d'une Femme à la fleur de l'age assise commodément, ayant une Couronne Navale sur la tête. De la main droite elle tient une épée nue avec une branche de laurier pliée en couronne sur la pointe, qui sont les Armes de Batavia: elle a le pied droit sur une tortue, le bras gauche est appuyé sur une table, & elle tient à la main les Lettres de son Octroi à demi ouvertes, d'où pendent les sceaux de la Généralité. A ses pieds sont des Cornes d'abondance, Symboles des richesses que son Commer-

(*a*) *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, T. I. p. 316, 317.

(*) Pour éviter d'interrompre le fil de l'Histoire, nous avons renvoyé à cette Note un fait trop important pour le passer sous silence, quoiqu'il ne regarde en quelque façon qu'un particulier (1). Parmi les premiers Officiers de la Compagnie il y avoit un M. *Hans van Hertog*, qui par sa fidélité dans des postes inférieurs étoit parvenu à celui de Gouverneur de *Japara*, sur la Côte Orientale de l'Isle de Java, place très-importante pour sa situation, mais dont le Commerce avoit été ménagé jusques là de maniere à ne pas rapporter grand profit. Mais pendant que *Hertog* eut ce Gouvernement le Commerce produisit si abondamment qu'il entra plusieurs millions dans les coffres de la Compagnie. Les Directeurs à qui l'on envoyoit annuellement tous les comptes, furent si frappés de la différence qu'il y avoit entre les siens & ceux qu'ils avoient reçus auparavant du même lieu, qu'ils donnerent de grands éloges à sa fidélité dans leurs Lettres au Conseil des Indes, & témoignerent souhaitter qu'on rendît justice à son mérite. Mais il semble que c'étoit un genre de merite dont on n'avoit point d'idée dans les Indes, desorte que nonobstant cette recommandation on le négligea, & on saisit même toutes les occasions de le traverser & de lui faire de la peine. M. *Hertog* souffrit ce traitement pendant quelques années avec une patience égale à sa probité, mais lassé enfin il demanda la permission de retourner en Europe. Cette proposition fut si agréable à ceux qui étoient au timon des affaires, qu'ils lui accorderent non seulement sa demande, mais lui donnerent le Commandement de la derniere Flotte qui revint en 1689, composée de cinq Vaisseaux richement chargés. Comme la guerre venoit de se déclarer, il se rendit maître de deux Vaisseaux François au Cap, qui valoient autant que la moitié de la charge de sa Flotte, & il eut grand soin qu'on ne détournât rien de ses riches prises. Il n'eut cependant pas la joie de revoir sa patrie, lui & sa femme étant morts à Bord à la vue des côtes de la Hollande. Les Directeurs ne laisserent pas de prendre la sage & honorable résolution de donner une marque toute particuliere de leur estime pour une si rare fidélité; ils firent frapper une médaille d'or, qui pesoit une livre; d'un côté on voyoit la figure du Vaisseau sur lequel il revenoit, & de l'autre une légende de convenance; & ils la firent présenter, après qu'on lui eut fait de magnifiques funérailles, à son pere, qui étoit un Marchand considérable de Rotterdam.

(1) Resolut. der Staaten Generael 23 Maart 1690. fol. 215. Hollandsche Mercur. 1689. p. 279. Van Loon Hist. Metalliq. des Pays-bas, T. IV. p. 426.

merce ſagement conduit apporte à la Hollande, à quoi l'Oiſeau de Pallas qu'on y voit fait alluſion. Au haut du piedeſtal ſur lequel elle s'appuye on voit les Armes des Etats-Généraux; ſur la baſe eſt un grand C, pour marquer que la Compagnie a déja ſubſiſté cent ans, & autour de la Médaille cette Deviſe, qui marque auſſi ſa durée future, IN ALTERA SECULA PERGO: *Je durerai dans les ſiecles ſuivans.* Dans l'exergue eſt marquée l'année MDCCII. Au revers eſt un Vaiſſeau à voiles & à rames, voguant en pleine mer au-delà des Colomnes d'Hercule, qui ſont ſur le devant. Les rames ſont maniées par ſix perſonnes, qui ont devant eux les Armes des ſix Chambres qui compoſent la Compagnie des Indes. Dans le lointain eſt un Soleil couchant, dont le Vaiſſeau ſuit la route, comme pour l'aller rejoindre dans l'endroit où il ſe leve. Le Vaiſſeau a pour Pilote *Neptune* lui-même, pour marquer l'Empire de la Compagnie ſur la mer; & on lit dans l'Exergue IN-VIA NULLA VIA, FAVENTE DEO, *Nulle route n'eſt pour moi impraticable avec le ſecours de Dieu* (a) (*).

SECTION XII. *Evénemens divers, & Priſe de Pondicheri &c.*

SECTION XIII.

Cauſes & ſuites de la longue Guerre que la Compagnie *a eu à ſoutenir dans l'Iſle de* Java, *ce qui ne l'empêche pas d'améliorer ſes Etabliſſemens dans cette Iſle. Grande Conſpiration des Inſulaires pour exterminer les* Hollandois: *comment elle eſt découverte, prévenue & punie. Copie de quelques Pieces relatives à cet extraordinaire Evénement, qui prouvent également le courage des* Inſulaires *& celui des* Hollandois.

NONOBSTANT toutes les précautions poſſibles, il s'alluma, en 1704, une nouvelle Guerre dans l'Iſle de Java, à l'occaſion de la mort de l'Empereur, & des querelles pour la ſucceſſion. C'étoit-là une affaire de trop grande conſéquence pour la Compagnie pour n'y pas pas prendre part: elle ſe déclara en faveur du frere de l'Empereur défunt, au-lieu que les Javanois, ou au moins le plus grand nombre, prirent le parti de ſon fils. Cette guerre fut plus opiniâtre & plus longue qu'on ne s'y feroit attendu, parceque le jeune Empereur prit à ſon ſervice un grand nombre de Soldats Indiens, que les Hollandois avoient licentiés pendant la paix; & qui étant formés à la Diſcipline Européenne, furent de redoutables ennemis; car dans

SECTION XIII. *Guerre de* Java, *& Conſpiration contre les* Hollandois *&c.*

Cauſes de la derniere & longue Guerre dans l'Iſle de Java.

(a) *Van Loon*, Hiſt. Métall. des Pays-Bas. T. IV. p, 359.

(*) Nous avons cité nos garands pour ce que nous diſons de cette Médaille; nous ajouterons une ou deux particularités, dont la mémoire mérite d'etre conſervée. Les Directeurs nommerent un Commiſſaire de chaque Chambre pour régler cette affaire. Il y avoit de ces médailles qui étoient d'or, de la valeur de deux-cens-cinquante florins, les autres étoient d'argent. On en frappa aſſez pour que chaque Directeur, Avocat de la Compagnie & Intereſſé pût en avoir une d'or ou d'argent à ſon choix, mais en la payant, après quoi le coin fut briſé (1).

(1) Reſol. van de Heeren Gecomm. op de Haagſche Beſoignes, 23 Maart 1702. Ibid. 12 en 17 July.

SECTION XIII.
Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.

dans le cours de la guerre on vit clairement qu'ils ne le cédoient en rien aux meilleurs Officiers Hollandois pour la pénétration & les rufes ; & par leurs promptes marches, & par la connoiffance qu'ils avoient du Pays, ils remporterent de frequens avantages (*a*). Mais comme la Compagnie étoit en état, à la faveur des Forterelles & des Magazins, de tenir fes armées plus longtems en campagne, & par le moyen de fes Flottes de tranfporter fes Troupes par-tout, quand elle vouloit, les Javanois à leur tour fe trouverent fort en peine : enforte que les deux partis étant également las d'une guerre qui ne produifoit que des maux & une grande effufion de fang de part & d'autre, la paix fut enfin conclue. Ce fut au milieu de ces troubles que le Gouverneur-Général *Jean van Hoorn* eut le courage d'entreprendre de rebatir en 1706 l'Hôtel de ville ; il avoit été bati environ cinquante-quatre ans auparavant de briques & de bois, & commençoit à déchoir : on auroit pu le réparer aifément & à peu de fraix, mais on trouvoit qu'il ne répondoit pas à la magnificence de Batavia. Le nouvel Hôtel de ville prouve jufqu'où l'on porta cette idée, puifqu'il paffe pour le plus fuperbe bâtiment que les Européens ayent conftruit depuis leur arrivée aux Indes. C'eft-là où s'affemble le Confeil de Juftice, de meme que les Cours fubalternes, deforte que toutes les affaires publiques de la Colonie s'y traitent avec tout l'ordre poffible (*b*).

Comment on découvre qu'il y a des Mines d'or dans l'Isle de Java.

On dit que par les fuites de cette guerre, le Gouvernement de Batavia fut convaincu que les Infulaires avoient des reffources fecrettes, que l'on n'a jamais pu découvrir, quelques foins que l'on fe foit donnés. Car on remarqua que les habitans de certains lieux, qui avoient été pillés à diverfes reprifes, & réduits à la mendicité, fe trouverent en peu de tems aufi riches qu'ils l'avoient été, ayant des bracelets & d'autres ornemens d'or, comme auparavant (*c*). Il eft effectivement certain, que non feulement dans l'Ifle de Java, mais dans toutes les Indes, les habitans fe défient extrémement des Européens, & leur cachent fort foigneufement les endroits d'où ils ont leur Poudre d'or & leurs Pierres précieufes ; ce qui vient felon toutes les apparences de la crainte d'etre réduits dans le plus dur efclavage, & obligés de travailler aux Mines, ce qui dans ces climats chauds peut paffer pour le plus cruel de tous les fupplices. On remarque même, dit-on, cette diffimulation dans les Hottentots, qui paffent pour les plus ftupides de tous les hommes ; ils apportent quelquefois un peu de Poudre d'or pour acheter ce dont ils ont befoin, mais ils cachent foigneufement d'où ils la tirent ; & il y a quelques années, que des Hollandois ayant voulu fuivre un parti de Hottentots qu'ils jugeoient qui alloient chercher ce précieux métal, furent tous maffacrés (*d*) (*).

Nous

(*a*) *Hamilton*, Vol. II. p. 133.
(*b*) *Janiçon*, ubi fup. p. 333.
(*c*) Mémoires du Dr. *Garcin*.
(*d*) Expédition de trois Vaiffeaux, T. II. p. 245, 246.

(*) Les Chinois aufi-bien que les Hollandois échouerent dans le deffein de découvrir les Mines d'or de Formofe, bien-qu'il foit certain que les Infulaires ont beaucoup d'or

Section XIII. Guerre de Java, & Conspiration des Hollandois, &c.

Origine & progrès de la culture du Caffé à Java.

Nous obſerverons ici que ce fut vers l'an 1719 que les Hollandois commencerent à cultiver du Caffé dans l'Iſle de Java, non par curioſité mais pour le profit : & ce qui eſt digne d'attention, c'eſt qu'il s'etoit paſſé bien des années avant que l'on crut que cet arbre pouvoit etre cultivé. C'a ete une opinion reçue pendant longtems, que les Arabes étoient auſſi jaloux de cette plante, que les Indiens de leur poudre d'or ; & que pour empecher qu'on ne pût la cultiver en d'autres Pays, ils n'en laiſſoient pas ſortir une ſeule feve de leurs mains, ſans avoir été longtems ſéchée au four, pour faire mourir le germe ; mais il y a de l'apparence que c'eſt une fable (*a*). Car vers l'an 1690 on tranſporta quelques plants de Caffé dans des pots à Batavia, où ayant été tranſplantés ils vinrent fort bien. En 1697 les vapeurs malignes qui empeſterent l'air, après un grand tremblement de terre, firent beaucoup de tort à tous les jardins, & firent périr la plupart des plantes curieuſes, il ſe ſauva cependant quelques arbres de caffé. En 1706 les Hollandois recommencerent à en planter en pluſieurs endroits, & particulierement dans le jardin du Gouverneur-Général, où dans un petit nombre d'années ils parvinrent à une grande perfection (*b*). A la fin on réſolut d'eſſayer ſi le caffé qu'ils produiſoient pourroit etre grillé pour le boire. Depuis ce tems-là le caffé eſt devenu une des plus conſiderables marchandiſes de Java, auſſi bien que de l'Iſle de Ceylon, & l'on prétend que ce terroir lui convient mieux encore que celui d'Arabie ; car au-lieu qu'à Mocha l'arbre ne monte gueres qu'à ſix pieds, & tout au plus à la hauteur de dix ou douze, il monte à Java & à Ceylon communément juſqu'à vingt ou trente pieds, & même juſqu'à quarante. C'eſt ce qui fait que les arbres produiſent beaucoup plus qu'en Arabie, où l'un portant l'autre un arbre ne rapporte gueres plus de cinq livres de feves par an (*c*) : au-lieu que dans ces nouvelles plantations, il n'eſt pas rare qu'on en recueille quinze ou vingt livres ; mais on doute que le caffé de Java & de Ceylon ſoit d'un goût auſſi fin que celui d'Ara-

(*a*) Voy. l'article *Caffé* dans le Dictionnaire de Médecine Anglois du Dr. *James*.

(*b*) Mémoires du Dr. *Garcin*.

(*c*) Origine & Uſage du Caffé, p. 79.

d'or (1). Avant que les Européens euſſent pénétré dans les Molucques, les Rois de Ternate, exigeoient un tribut annuel en or des habitans de la Nouvelle Guinée (2), mais les Hollandois ne veulent pas avouer qu'ils en tirent de ce Pays-là par le Commerce ou par quelque autre voye. Il eſt certain qu'il y a de très-riches Mines d'or dans l'Iſle de *Celebes*, mais il n'eſt pas moins certain que les Hollandois n'en ſont pas les maîtres, & que nonobſtant toutes leurs recherches ils n'ont pu découvrir celles de Java. Ils ont été plus heureux dans l'Iſle de *Sumatra* (3). Il n'y a point de doute qu'il doit ſe trouver une grande quantité d'or en Aſie, puiſque le prix de l'argent s'y ſoutient malgré la quantité que pluſieurs Nations qui y en portent de l'Europe ; & cette conſidération ſuffit pour convaincre ceux qui approfondiſſent les choſes, que ſi les affaires de ce bas-monde n'étoient pas gouvernées par une Providence Souveraine, les choſes ſeroient à cet égard ſur un tout autre pied qu'elles ne le ſont, ce qui interromproit néceſſairement le Commerce entre l'Europe & les Indes.

(1) *Du Halde*, T. I. p. 179.

(2) *D'Argensola*, Conq. des Molucq. T. I. L. II.

(3) Hiſt. des Indes Orient. T. II. p. 212.

SECTION XIII.

Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.

rabie, & dans les commencemens on convenoit généralement qu'il ne l'égaloit point: cependant avec le tems le premier a été estimé davantage, & les Hollandois se persuadent aujourd'hui qu'il est peu ou point inférieur à celui de Mocha. Quoi qu'il en soit, il est certain que toutes les Flottes qui viennent des Indes en apportent de grandes quantités; desorte que cette nouvelle denrée rapporte beaucoup de profit, & c'est vraisemblablement ce qui a engagé à le cultiver à Suriname en Amérique, d'où les François l'ont transporté à Cayenne & à la Martinique, & les Anglois en cultivent aussi à la Jamaïque (*a*) (*).

Nouvelle Guerre dans l'Isle de Java.

La guerre se ralluma dans l'Isle de Java en 1716, & continua pendant quatre ou cinq ans, ce qui donna bien de la peine à la Compagnie; les Hollandois apprirent par expérience une maxime, reconnue depuis longtems par les grands Maîtres dans l'Art de la Guerre, qu'il n'est pas de la prudence d'employer durant plusieurs années de suite des Troupes réglées contre une Nation barbare, parceque si cette derniere est souvent battue d'abord, elle se forme cependant peu à peu au courage & à la discipline, l'un & l'autre s'acquérant par l'habitude, de sorte que c'est un grand hazard si elle ne bat enfin ses maîtres. Il est vrai que les Hollandois firent la guerre contre leur gré, sachant très-bien qu'elle ne convenoit pas à leurs intérêts, mais il ne purent se résoudre à faire le sacrifice des avantages dont ils avoient joui depuis si longtems, & de finir la guerre de maniere à être de pire condition qu'ils ne l'étoient en la commençant (*b*). A la fin pourtant les affaires s'accommoderent, & la paix se rétablit dans l'Isle. Mais peu de tems après on découvrit un complot des plus dangereux, qui ne tendoit pas moins qu'à détruire le Gouvernement de Batavia, en exterminant tous les Hollandois & tous les Chrétiens quels qu'ils fussent, qui étoient dans l'Isle de Java. Cet affreux complot se découvrit justement à tems pour en prévenir l'exécution, c'est-à-dire le dernier jour de l'année 1721; mais par qui & comment il fut découvert, c'est ce que l'on ignore encore. Les uns l'ont attribué à la pénétration du Conseil des Indes; d'autres prétendent que quelques-uns des conjurés memes, se défiant du succès, avoient révélé ce mystere d'iniquité. M. *van den Bosch*, Ministre de Macassar, donne à entendre qu'on fut redevable de cette découverte à l'amitié d'un grand Monarque, ce que nous expliquerons plus bas (*c*).

Quoi

(*a*) Voy. le Dr. *James*, l. c.
(*b*) Mém. du Dr. *Garcin*.
(*c*) *Hamilton*, Vol. II. p. 133, 134. Expédition de trois Vaisseaux, T. II p. 104, 105.

(*) C'est une chose digne de remarque, que les Arabes, qui ont été si longtems en possession du Commerce du caffé à l'exclusion des autres Nations, avouent de bonne foi qu'il n'est pas originaire de leur Pays, & qu'il y a été apporté de l'Abyssinie ou haute Ethiopie, avec un autre arbrisseau nommé *Kat* (1) Les feuilles & les feves de ce dernier passent pour un spécique contre la peste, même encore parmi les habitans de l'Yemen. Ils n'attribuoient aucune vertu au caffé, sinon que le *Kat* ne croit que dans son voisinage. Avec le tems néanmoins ils découvrirent l'usage des feves de caffé, qu'ils communiquerent bientôt aux habitans de l'Egypte, & delà il s'est répandu dans toute l'Europe (2).

(1) Origine & usage du Caffé, p. 9. (2) Dictionnaire de Commerce, T. I. Art. *Caffé*.

SECTION XIII. *Guerre de Java, & Conspiration des Hollandois &c.*

Quoi qu'il en soit, les principaux conjurés furent arrêtés sans bruit, & toute leur trame fut anéantie. Trois mois après on leur fit leur procès, & ils furent convaincus. C'est de la sentence prononcée contre eux que nous tirerons les principales particularités de cette entreprise désespérée, qui pour le fonds & la conduite ne le cede gueres à celle de *Catilina* pour renverser la République Romaine. Le premier Auteur de ce noir complot étoit un Javanois nommé *Catadia*, natif de *Kattesura*, qui pendant quatre ans avoit parcouru le Pays, & établi des correspondances secrettes, avant que de s'ouvrir de son dessein à celui qu'il mit à la tete des conjurés, & qui étoit entré dans la conspiration il y avoit deux ans. Ce Chef se nommoit *Pierre Erberfeld*, Bourgeois de Batavia, né de pere blanc & d'une mere noire; son pere avoit eté membre du College des Conseillers Provinciaux, & Capitaine de Cavalerie. Cet homme avoit près de soixante ans, & il parut que le seul motif qui l'engagea dans ce complot, c'étoit l'ambition de se rendre Souverain de Batavia. Un autre des conjurés étoit *Maja Praja*, Sergent Javanois au service de la Compagnie, qui ayant été en qualité d'Ecrivain chez le Major de Batavia, fournit à ses complices sur les forces des Hollandois des lumieres qu'ils n'auroient pu avoir sans cela. Il y avoit encore huit ou dix autres complices de professions & de nations différentes, mais de la lie du peuple, qui pendant plusieurs mois avoient travaillé à prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de leur dessein (*a*).

Conspiration contre les Hollandois.

Pourquoi ce Projet donna de l'ombrage au Roi de Bantam, à qui on le communiqua.

Il est surprenant que pendant si longtems il n'ait rien transpiré d'une affaire dont tant de gens avoient connoissance, & il paroitroit plus étonnant encore que les conjurés instruits de leurs forces ayent tant tardé, si l'on n'avoit decouvert par leurs confessions qu'ils attendirent pour voir quel tour prendroit la guerre de Java; & il y a lieu de croire que *Pierre Erberfeld* s'étoit attendu à quelque chose de la part de l'Empereur, à quoi ce Prince avoit manqué; car s'étant ensuite adressé au Roi de Bantam, dont on a vu plus haut le caractere, & lui ayant exposé l'état des choses peu de tems avant l'exécution, il ajouta qu'après qu'il feroit bien affermi dans sa nouvelle Monarchie, il iroit attaquer l'Empereur, ne doutant point qu'il ne se fit un grand parti parmi ses Sujets. Ce fut-là ce qui allarma le Roi de Bantam, qui, faisant réflexion sur le caractere entreprenant de cet homme, & sur le profond secret avec lequel il avoit conduit pendant si longtems une entreprise aussi dangereuse, craignit d'avoir en lui un plus mauvais voisin que la Compagnie: d'ailleurs il étoit si brouillé avec ses Sujets, qu'il n'osoit sortir de sa Forteresse qu'accompagné de sa Garde Hollandoise. Il jugea donc à propos de se faire un mérite auprès du Général & du Conseil de Batavia, en leur révélant ce qu'il savoit de la conspiration, & par-là ils se trouverent en état de se saisir sans peine de ceux qui y avoient la principale part, & de prendre les précautions nécessaires, en cas de soulevement, pour le rendre inutile. Car on avoit de justes raisons de craindre, que ceux qui s'étoient engagés de soutenir *Erberfeld* & ses complices, ne

(*a*) Sentence contre *Pierre Erberfeld*, & ses complices, prononcée à Batavia en 1722.

Section XIII. Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.

ne prissent les armes pour les défendre, ou les délivrer; mais ils furent si consternés en voyant la trame découverte, qu'ils n'oserent rien entreprendre, ou qu'ils crurent qu'en demeurant tranquilles, la Régence de Batavia, pour maintenir la tranquillité publique, dissimuleroit les informations qu'elle avoit contre eux. S'ils agirent par ce motif, ils ne se tromperent point; car avec quelque rigueur que le Général & le Conseil procedassent contre les traîtres qu'ils avoient entre les mains, ils éviterent prudemment ce qui auroit pu inspirer le desespoir aux autres, ce qui n'auroit pu qu'exciter une nouvelle révolte (*a*), dont les suites auroient été dangereuses; cependant il est très-apparent que cette moderation ne fit d'autre effet sur l'esprit des Insulaires, que de les rendre plus circonspects dans leurs intrigues, comme d'autres événemens l'ont fait voir dans la suite.

Plan des Conjurés.

Le plan des conjurés étoit de surprendre la ville & de massacrer tous ceux qui n'étoient pas de leur parti; ils comptoient qu'après ce coup toutes les Nations du plat-pays se joindroient d'abord à eux, ou se soumettroient par crainte. Ainsi le grand objet de leurs délibérations étoit de ménager la surprise. Pendant l'attaque *Pierre Erberfeld* devoit commander, & donner les ordres en qualité de Chef, & *Catadia* en qualité de son Lieutenant ou de Chef en second. Et afin d'acquérir plus d'autorité & de respect, le premier s'étoit fait donner le titre de *Thowang-Gusti*, qui signifie Grand-Seigneur ou premier du Gouvernement, & le second celui de *Rading*, qui signifie Prince. Cette conspiration s'étoit tramée dans la maison d'*Erberfeld*, située hors de la ville, à un des bouts du chemin qui mene au Fort de Jacatra, à l'endroit où l'on va à l'Eglise des Portugais. Les conjurés s'étoient aussi trouvés très-souvent dans sa maison de campagne, située sur le *Sunder*, d'où ils entretenoient correspondance avec quelques Princes Mahométans & plusieurs Chefs des Nations Indiennes, qu'ils avoient trouvé moyen de gagner. Les Lettres sur ce sujet avoient été écrites par *Catadia*, *Maja Praja*, *de Chias* &c. qui lisoient aussi celles qu'ils recevoient en réponse, parceque *Erberfeld* ne savoit ni écrire ni lire dans les langues dont il falloit se servir; c'étoient aussi les mêmes qui avoient été chargés du soin de faire parvenir les Lettres à ceux à qui elles étoient adressées & de recevoir les réponses. Pour mieux réussir dans leurs desseins, quelques-uns s'étoient répandus en différens quartiers du plat-pays, pour y vendre & distribuer aux habitans une espece de *djimats* ou petites estampes, marquées de certains caracteres, en assurant que ceux qui les portoient sur eux étoient à l'abri des coups de fusil, d'epée & d'autres armes. Les conjurés étoient convenus que la premiere attaque se feroit à la maison du Gouverneur-Général, & à celles des Conseillers & des autres Magistrats, tant dans la citadelle que dans la ville, pour massacrer ainsi à la fois toutes les premieres personnes du Gouvernement, ce qui eût beaucoup contribué à faire réussir toute l'entreprise, non seulement par la confusion générale que cela auroit causée, mais en faisant perir ceux qui seuls auroient pu remedier au désordre (*).

Pier-

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 104, 105.

(*) Pour bien juger & impartialement de cette conspiration, & de la révolte arrivée ensui-

Pierre Erberfeld, *Catadia* & *Maja Praja* devoient avoir le commandement dans la citadelle: *Sara Suta*, *Anga Tsitra* de Bagal, & *Layech* de Sumbouwen, dans la ville. L'attaque devoit se faire le matin du premier jour de l'an, immédiatement après que les portes seroient ouvertes. Le dernier rendez-vous des conjurés avoit été fixé à la veille du jour de l'attaque, dans la maison d'*Erberfeld*, pour s'y aboucher, & se glisser de-là, quelques-uns dans la citadelle, & les autres dans la ville. Pour prévenir toute dispute & mesintelligence entre eux, ils étoient convenus d'avance, qu'immédiatement après l'exécution du complot *Erberfeld* seroit reconnu de tous Roi ou *Gusty* tant de la ville que de la citadelle; *Catadia* hors de la ville dans le plat-pays jusqu'aux montagnes; que les autres auroient tous le titre de *Pangarangs* ou de Princes, & seroient etablis *Mantries* ou Chefs & Conseillers de *Catadia*, de meme que *Tummagums* ou Généraux avec le nommé *Singa Patria*, qui avoit été actuellement établi par la Compagnie Chef de *Sikius*.

SECTION XIII. *Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.*

Les conjurés étoient aussi convenus qu'après l'exécution de leurs desseins, *Erberfeld* auroit à son service un College composé de douze jeunes gens âgés d'environ vingt ans, & tous tirés des familles des principaux complices; qu'ils se rendroient tous douze auprès des Princes & des Chefs Mahométans, pour entrer en négociation avec eux, au sujet des péages & des droits qu'il y auroit à payer à Batavia. Conformément à leur plan les conjurés avoient pris la précaution de s'assurer des moyens pour être assistés & soutenus dès le commencement du massacre par un Corps de dix-sept mille hommes, tirés de différens endroits aux environs de Batavia, & nommés pour la plupart

suite, il faut se rappeller ce que l'on a dit de l'entreprise des Marchands Chinois contre les Espagnols aux Manilles, bien-qu'elle fût évidemment contraire à leurs propres intérêts, parceque le Commerce qu'ils y font est le plus lucratif pour eux à la réserve de celui du Japon. Cela n'empêcha pas cependant qu'ils ne tramassent tous un complot pour exterminer leurs bienfaiteurs, & qui plus est qu'ils n'y fussent excités & encouragés par la promesse d'un secours de la Chine, que l'on préparoit effectivement, mais qui, soit par accident, soit par lâcheté, fut retardé & arriva enfin trop tard (1). Les intrigues secrettes, & les soulévemens dans l'Isle de Formose, sept ans avant l'invasion de *Coxinga*, dévoilent aussi le caractere fourbe, perfide & insolent que les Chinois cachent sous des apparences de soumission & de politesse, tant chez eux qu'ailleurs (2). Il est vrai qu'il faut avouer d'autre côté, que les Européens établis aux Indes sont blâmables à divers égards, en ce qu'ils révoltent ces Peuples par les injustices, les cruautés & les vexations les plus criantes. Ils leur donnent encore de fort mauvais exemples par rapport à la fidélité tant dans les affaires publiques que particulieres, comme s'ils avoient dessein de leur apprendre par leur pratique, que l'intérêt doit être la seule regle des actions humaines, & que l'autorité & la supériorité de pouvoir tenir légitiment les procédés les plus injustes. Enfin il n'est que trop ordinaire aux Européens de tomber dans la même corruption, & de s'accoutumer peu à peu aux mêmes vices, qui font mépriser si généralement les Asiatiques, c'est-à-dire, qu'ils se livrent entierement à leurs passions, & avilissent leurs facultés par un abandon excessif & continuel aux plaisirs des sens; comme si les principes qu'ils font profession d'admettre n'étoient que dans leur esprit, sans faire aucune impression sur leur cœur, & comme si Dieu ne les avoit conduits aux Indes que pour imiter aussi bien que pour punir les vices des habitans (3).

(1) *Coronel*, Relas. de las Islas Filipinas y Malucas.

(2) *Nieuhof*, *Tavernier*, *Le Bruin*.

(3) Voy. de *Le Graaf*, p. 290-292.

SECTION XIII. *Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.*

part les prisonniers. Ce Corps devoit être divisé en divers détachemens, & se tenir prêt à pouvoir agir au tems marqué. Le signal donné, chacun de ces détachemens devoit se mettre en mouvement tant par les chemins détournés que publics, s'emparer ensuite de toutes les portes pour que personne n'échappât, afin d'empêcher par-là que la nouvelle de cette sanglante tragedie ne pût parvenir sitôt en Hollande. Dans cette vue, & pour mieux exécuter leur projet, les conjurés avoient d'abord gagné mille hommes par la distribution des *Diemats*; *Maja Praja* s'étoit engagé d'en envoyer autant; deux-mille avoient ordre de descendre des montagnes au Sud & de se joindre à ceux qui étoient cachés aux environs, afin d'achever l'exécution de cet horrible complot (*).

Tout ce projet avoit été entierement arrêté trois jours avant celui qui étoit fixé pour le massacre. *Erberfeld* avoit réglé tout, & donné les ordres pour l'exécution de la maniere suivante: que huit-cens hommes se rendroient à Crolot du côté de la Riviere à moulin, au-delà de la Garde avancée du Fort Ryswyk: que deux-mille hommes iroient au Pays du Chef *Pierre d'Alida*, particulierement à Grogol & aux environs: qu'un autre Corps de mille hommes défileroit à Mangadova, Piesang, Batu & aux environs. On étoit convenu qu'à ces Corps se joindroient tous les autres conjurés, cachés en différens lieux autour de Batavia, afin de consommer leur entreprise & de se maintenir en possession par ces forces réunies. En cas qu'ils eussent réussi, ils auroient, comme on pouvoit le prouver par leurs propres Lettres, été soutenus & assistés par un autre Corps de plus de dix-mille Baléyens, qui s'étoient engagés de passer les montagnes du coté de Cadiri par Matarin au coin méridional, & par Campongbaru, pour prendre d'abord poste sur la montagne de Curu. S'il étoit arrivé que les habitans de Campongbaru n'eussent pas voulu se soumettre, les Baléyens avoient ordre de les passer tous au fil de l'épée, & de marcher ensuite vers la ville, & d'y massacrer tous ceux qui auroient voulu s'opposer, & d'exterminer tous les Chretiens, afin que la Compagnie ne pût jamais rentrer en possession de ses Etats, ni faire le moindre Commerce (*a*).

Sentence contre les Conjurés.

Pour renfermer ce morceau d'Histoire également extraordinaire & curieux dans de justes bornes, & en prouver en même tems l'autenticité nous rapporterons la sentence que le Conseil de Batavia prononça contre les conjurés, conçue en ces termes (*b*). „ Nous les Juges ayant ouï & examiné l'action „ intentée *ex Officio* par M. *Henri vander Steel*, Droissard du plat-pays, contre les criminels susnommés, qui confessant le tout se sont soumis volontairement à la conclusion, il a été conclu sur les crimes ci-mentionnés, & tout ce qui appartient, ainsi que nous concluons & observons en Jus- „ ti-

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 94, 95. (*b*) Ibid. p. 99 & suiv.

(*) Si l'on se donne la peine de comparer ce plan avec celui qu'on dit qu'avoient formé les Chinois, quand ils méditerent un pareil massacre, on trouvera une si grande conformité entre l'un & l'autre, qu'on ne pourra s'empêcher de croire que la premiere conspiration a été la modele de la seconde.

SECTION XIII. *Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.*

„ tice, au nom & de la part des hauts & puissans Seigneurs les Etat-Géné-
„ raux des Provinces-Unies, condamnons lesdits criminels, avec approba-
„ tion du Gouverneur-Général M. *Zwaardekroon*, & de Messieurs les Con-
„ seillers des Indes, à être transportés à la place devant la citadelle, à l'en-
„ droit où l'on a coutume d'exécuter les sentences criminelles, & à être li-
„ vrés entre les mains du Bourreau, pour recevoir leur punition de la ma-
„ niere suivante. Les deux criminels *Erberfeld* & *Catadia*, autrement *Ra-
„ ding*, seront étendus & liés chacun sur une croix, où ils auront la main
„ droite coupée, & seront tenaillés aux bras, aux jambes & aux mammel-
„ les, tellement que les tenailles ardentes en emportent des morceaux de
„ chair. Ils auront ensuite le ventre ouvert de bas en haut, & le cœur ar-
„ raché, qu'on leur jettera au visage, ensuite la tête tranchée & mise sur
„ un poteau. Leurs corps seront écartelés, & les quartiers exposés hors
„ de la ville pour servir de proie aux oiseaux, à l'endroit qu'il plaira au
„ Gouvernement d'indiquer. Les quatre criminels, *Maja Praji*, *Sana Su-
„ ca* autrement *Wangsa*, *Suta Tjitra* & *Layek* seront attachés chacun sur
„ une croix, ils auront la main droite coupée, & seront tenaillés aux bras,
„ aux jambes & aux mammelles, on leur ouvrira le ventre de bas en haut,
„ & on leur arrachera le cœur qu'on leur jettera au visage; leurs corps se-
„ ront ensuite mis & exposés sur la roue en proie aux oiseaux. Les dix au-
„ tres criminels seront liés chacun sur une croix sous l'échaffaud, faute de
„ place sur l'échaffaud même; il y seront roués tout vifs sans recevoir le
„ coup de grace. Ils seront ensuite transportés au lieu des exécutions or-
„ dinaires, où ils seront mis sur une roue, & gardés aussi longtems qu'ils
„ pourront y vivre, & après qu'ils seront expirés ils demeureront exposés
„ en proie aux oiseaux. Les trois criminels *Tumbar*, *Grambeek* & *Mietas*
„ sont condamnés à etre liés à un pieu, où ils seront étranglés de maniere
„ que mort s'ensuive. Ils seront ensuite transportés au lieu des exécutions
„ ordinaires, & exposés sur la roue pour servir de pâture aux oiseaux. Nous
„ condamnons de plus les criminels aux fraix & depens de la Justice, & à la
„ confiscation de la moitié de tous leurs biens, renonçant à toutes préten-
„ tions ultérieures. Fait & arreté dans l'Assemblée de Messieurs les Con-
„ seillers de Justice, le Mécredi 8 d'Avril, tous les Juges étant présens, à
„ l'exception de M. *Craivanger*."

Colomne dressée sur le lieu où étoit la maison d'Erberfeld.

La rigueur de cette sentence ne peut être justifiée que par les motifs qui la fondoient, savoir la proximité & la grandeur du danger, puisqu'il ne s'en fallut que de quelques heures que la Compagnie ne vît la ruine entiere de ce qu'elle avoit acquis dans l'Isle de Java depuis un siecle; la coutume du Pays où les tourmens sont ordinaires, & où l'on ne fait aucun cas d'une mort violente, si elle n'est accompagnée de circonstances extraordinaires; enfin la nécessité d'inspirer de la terreur à des gens endurcis, pour la sureté des Européens à l'avenir. Ce terrible arret fut exécuté le 22 d'Avril sans le moindre adoucissement. Dans la suite on saisit plusieurs autres complices, qui furent tous executés; & pour perpétuer la mémoire de cet événement la maison de *Pierre Erberfeld* fut abbattue & rasée, & on fit dresser à l'endroit qui répond au grand chemin, une colomne d'infamie, sur laquelle on

SECTION XIII. *Guerre de Java, & Conspiration contre les Hollandois &c.*

fit graver en Hollandois, en Portugais, en Malais, en Javanois & en Chinois l'Inscription suivante:

„ Ici a été autrefois le domicile de l'indigne Traître *Pierre Erberfeld*,
„ & sur cette place il ne sera bâti jusqu'à la fin des siecles."

Comme cette Colomne répond au grand chemin, & que ceux qui y passent entendent quelqu'une des Langues dont on a fait usage, il y a de l'apparence qu'elle remplit les vues du Conseil des Indes (*a*). Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'a été fait que peu ou point de mention de cette affaire dans les Relations envoyées en Europe. C'est ce qui suffit pour faire sentir au Lecteur l'utilité de nos détails historiques, où nous avons rassemblé suivant l'ordre des tems, autant qu'il a été possible, tout ce qui regarde cette puissante Compagnie, dispersé çà & là dans un grand nombre de Voyages, & dont on ne trouve souvent aucune trace dans les Histoires générales ou particulieres.

SECTION XIV.

Le Soulévement, ou, comme d'autres l'appellent, le Massacre des Chinois. *Relations diverses de cette terrible Affaire, & Remarques sur la conduite de la Compagnie dans cette occasion, & sur les suites.*

SECTION XIV. *Soulevement ou Massacre des* Chinois *&c.*

Ce qui empêcha la Compagnie d'obtenir un nouvel Octroi.

LA situation des affaires de l'Europe, qui encouragea plusieurs Nations à se tourner du côté du Commerce, les grands efforts que l'on faisoit en France pour rétablir le crédit de la Compagnie, & des raisons particulieres, engagerent les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande à travailler à faire renouveller leur Octroi, ou à en obtenir la prolongation avant qu'il fût expiré; c'est ce qu'ils firent en 1717, mais sans succès (*b*). Cependant, bien-que les Etats-Généraux ne jugeassent pas à-propos de leur accorder leur requete, ils ne laisserent pas de publier une Ordonnance pour le maintien de leurs privileges, défendant à tous leurs Sujets de trafiquer dans l'étendue de la concession de la Compagnie, & de prendre part à aucune entreprise pour commercer dans ces Pays-là; ensuite ils s'opposerent vivement, conjointement avec la France & la Grande-Bretagne, à l'Etablissement de la Compagnie Impériale d'Ostende. Les disputes qu'il y eut à cette occasion, & d'autres affaires politiques les occuperent si fort, que la Compagnie ne put obtenir ce qu'elle souhaittoit jusqu'à l'année même où son Octroi expiroit (*c*). Il y a de l'apparence que cela ne venoit que de ce qu'elle n'offroit pas autant que l'on vouloit, que l'on régloit selon les apparences plutôt sur les besoins de l'Etat, qui étoient pressans, & sur les grandes richesses que l'on supposoit à la Compagnie, que sur ce qui s'étoit fait en

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 104.

(*b*) Diction. de Comm. T. I. Col. 1390.

(*c*) *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, T. I. p. 318.

SECTION XIV. *Soulevement ou Massacre des Chinois &c.*

en pareil cas. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'elle put obtenir ou acheter, fut une prolongation de son Octroi pour un an, à commencer du premier Janvier 1741; ce qui, dans ce tems-là, donna lieu à bien des conjectures.

Relation du soulevement des Chinois.

Pendant que les Directeurs étoient occupés à concerter les moyens de surmonter les difficultés qui les empêchoient d'obtenir un nouvel Octroi, ils reçurent de Batavia la nouvelle de la plus violente secousse que leurs affaires eussent jamais soufferte. Nous avons insinué plus haut, que l'exécution de *Pierre Erberfeld* & de ses complices n'avoit qu'arreté le cours de la trahison, mais qu'on n'en avoit pas detruit les semences, comme les Hollandois en firent l'expérience dix-huit ans après. La diversité des Relations venues en Europe, fait qu'il est difficile de démeler la vérité. Il y en a qui disent que le Gouverneur-Général, pour s'enrichir plus promptement, laissoit plus de liberté aux Chinois que n'avoient fait ses prédécesseurs, ce qui en avoit prodigieusement multiplié le nombre, & les avoit par conséquent rendus plus insolens. On leur avoit permis autrefois, moyennant une grosse somme, de celebrer dans une certaine saison de l'année la Fête de leur principale Idole, qu'on appelloit *Joostie de Batavia*, ce qui, pour le dire en bon François, étoit célébrer une Fete en l'honneur du Diable, dont ils avouoient que cette Idole etoit la representation (*): mais comme ils étoient dangereux en ce tems-là, & qu'en vertu de la permission qu'ils avoient achetée ils s'imaginoient que les plus grands excès devoient demeurer impunis, cette fête avoit eté abolie depuis bien des années; mais les Chinois comprenant que dans le tems dont il s'agit l'argent faisoit tout, ils demanderent de pouvoir la renouveller, ce qu'ils obtinrent, dit-on, à la faveur d'une grosse somme; mais après cela ils ne furent pas tranquilles, qu'ils ne se fussent atti-

(*) Il faut savoir que les Chinois établis à Batavia, & ceux qui viennent tous les ans de la Chine avec leurs Jonques, sont des gens de la lie du Peuple, qui sont par conséquent généralement plus ignorans & plus vicieux que ceux d'Emouy, de Canton & de tous les autres lieux de ce grand Empire. On convient en général que les idées des Lettrés & des Gens de qualité à la Chine sur la Religion avoisinent fort l'Athéisme, tandis que ceux du Peuple sont idolâtres & adorent les Démons, c'est-à-dire des Etres qui suivant eux sont malfaisans; & pour les empêcher de leur faire du mal ils tâchent de les appaiser par des fêtes & des sacrifices, & donnent un libre cours à leurs extravagances & à leurs vices sous prétexte de plaire à ces Etres malfaisans, & d'éviter par-là leur ressentiment (1). C'est par cette raison que le Chef de ces Esprits est adoré presque chez tous les Chinois sous une figure gigantesque, assise les jambes croisées, avec un ventre énorme qui lui pend sur les genoux. Ils font brûler sans-cesse devant cette figure une lampe, lui font des offrandes & implorent son secours. Les Matelots Anglois appellent ces Idoles *Jo*, & les Hollandois *Joost*: aux funérailles & aux fêtes on porte la principale sous un dais, & ils avoient coutume de célébrer avec de grandes folies & un grand scandale tous les ans une fête à l'honneur de cette Idole qui s'appelloit *Jostie de Batavia* (2). Il étoit donc absolument contraire aux principes de la Morale & de la saine Politique, aussi bien qu'à ceux de la véritable Religion de permettre des assemblées licentieuses, qui n'étoient jamais sans trouble & sans dangers, & qui n'étoient avantageuses qu'au Gouverneur, qui mettoit en poche une bonne somme d'argent pour tolérer ces excès diaboliques, également odieux à Dieu & aux hommes.

(1) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 64. (2) *Janison*, l. c. p. 350, 351.

Section XIV.

Soulevement ou Revolte des Chinois &c.

tiés un malheur, qui paroîtra incroyable aux fiecles à venir (*a*).

Autres circonstances touchant cette Revolte, rapportées par divers Auteurs.

D'autres difent qu'un Chinois de grande qualité, qui fortoit de fon Pays, etoit venu à bord d'une des Jonques à Batavia, & que s'etant retiré dans les montagnes il avoit fouflé l'efprit de rebellion, & avoit lié une intrigue avec le Capitaine ou le Chef des Chinois de la ville, pour y exciter un foulévement & attaquer les Hollandois en dedans, pendant qu'il les attaqueroit par dehors. D'autre part, il y en a à qui la vérité de toute cette hiftoire eft fufpecte, & qui attribuent tout ce qui eft arrivé à l'avarice du Gouverneur-Général Hollandois, foutenu de ceux qui devoient aux Chinois, qui jugerent qu'il n'y avoit pas de voye plus courte de vuider les comptes avec eux, qu'en leur coupant la gorge (*b*). Comme on n'a pas eu foin de décréditer ces bruits, en publiant une Relation exacte & autentique de ce qui s'étoit paffé aux Indes, on ne doit pas être furpris que ces bruits, tout peu vraifemblables qu'ils paroiffent, ne foient pas regardés comme tout-à-fait fans fondement. La Relation la plus claire & la plus circonftanciée de cette tragique fcene, qui parut après l'arrivee de la Flotte des Indes au mois de Juillet 1741, eft celle que nous allons rapporter, laiffant au Lecteur à prononcer fur la vraifemblance ou l'improbabilité des faits qui y font enoncés (*c*).

Relation que les Hollandois *ont publiée.*

,, Le nombre des Chinois dans la ville & les fauxbourgs, dans le tems de ,, cette confpiration, montoit à quatrevingt-dix-mille hommes fuivant le ,, calcul le plus modéré; & ils avoient deffein de maffacrer tous les Européens, comptant de fe rendre maîtres de tout ce que la Compagnie poffede dans l'Ifle de Java. Remplis de ces projets ambitieux, un grand nombre fe retirerent dans les montagnes, où ils pillerent, brûlerenr & maffacrerent fans miféricorde, & fans donner aucune raifon de leur procédé. Les gens de la campagne, fujets de la Compagnie, en firent plufieurs prifonniers, & les envoyerent à Batavia, au nombre en tout d'entre quatre & cinq-cens: comme la moitié parurent des gueux fans aveu, qui ne favoient aucun métier pour gagner leur vie, on les bannit dans l'Ifle de Ceylon; pour les autres, après les avoir exhortés à fe conduire mieux à l'avenir, on les relâcha & on les renvoya à leurs parens. Il s'en fallut pourtant bien que cette douceur produifit un bon effet; au contraire les rebelles des montagnes devinrent de jour en jour plus forts, & firent de plus en plus du ravage. A la fin la Régence trouva à-propos d'envoyer les Confeillers *Imhof* & *van Aerden* avec un Corps de huit-cens hommes dans les montagnes pour réduire ces gens-là; au bout de quelques jours ils les attaquerent, les battirent & les difperferent. Dans le meme tems cinq Chinois vinrent de leur propre mouvement trouver le Général & le Confeil, & révélerent tout le complot où toute leur Nation avoit part, & pour l'exécution duquel ils s'étoient déja pourvus de canons, faits de plufieurs fortes de bois dur, & de grande quantité de munitions, qu'ils a-

,, voient

(*a*) Mercure Hift. & Polit. T. CXI. p. 116.

(*b*) Tiré de plufieurs Relations particulieres envoyées en ce tems-là de Hollande & des Indes.

(*c*) Relation des troubles arrivés à Batavia dans le mois d'Octobre 1740.

„ voient cachées dans leurs maisons tant dedans que hors de la ville. Ils a- „ voient aussi en divers endroits des souterreins remplis de poudre. Sur ces „ informations on prit toutes les précautions possibles, on doubla les gardes „ à toutes les portes de la ville, on renforça les Forts & les autres postes du „ dehors, & tous les Officiers eurent ordre d'aller d'abord joindre leurs Corps „ sous les plus rigoureuses peines. Nonobstant tout cela, la Regence ne pou- „ voit se persuader que le danger fût si grand, ou la défection aussi géné- „ rale, que les cinq personnes susmentionnées la représentoient: par cet- „ te raison le Général & le Conseil se contenterent de se tenir sur la défensi- „ ve, & ils delibererent sur les moyens d'étouffer ces jalousies, de ramener „ les Chinois à leur devoir, & de les faire rentrer en eux-mêmes; mais ils „ s'apperçurent bientôt de leur erreur, & que les choses étoient allées trop „ loin, pour souffrir des palliatifs, les Chinois se fiant tellement à la su- „ périorité de leur nombre, qu'au-lieu d'etre effrayés de ces dispositions, „ & de tacher de faire leur paix, ils jetterent le masque, & eurent recours „ à la force ouverte.

Section XIV. Soulevement ou Massacre des Chinois &c.

„ Le Samedi huitieme d'Octobre, les Chinois attaquerent un des postes „ hors de la ville, nommé *Quale*, proche de l'Isle *Onrust*, où ils massacre- „ rent tous ceux qu'ils trouverent & mirent le feu aux maisons. Sur quoi la „ Regence fit publier sur le champ defense à tous les Chinois de sortir de „ chez eux ou d'avoir de la lumiere dans leurs maisons, sous peine de mort. „ Vers les sept heures du soir, pendant que le Conseil etoit assemblé, les „ Chinois mirent le feu au fauxbourg qui est hors de la porte d'Utrecht, „ supposant qu'on ouvriroit d'abord les portes, pour faire sortir du monde „ afin d'éteindre le feu, & ils avoient dessein d'attaquer alors la ville d'un „ coté, pendant que ceux qui étoient dedans profiteroient de l'occasion „ pour se soulever & tomber sur les Hollandois par derriere. Ce projet, „ quoique très-bien concerté, ne reussit point; on tint les portes bien fer- „ mées, & l'on doubla les gardes. A huit heures deux Conseillers se „ rendirent à chacune des portes pour donner des ordres. Vers les „ neuf heures, les Chinois, dont le nombre s'étoit accru jusqu'à qua- „ rante ou cinquante mille, s'avancerent avec des trompettes, des tambours „ & des bassins de cuivre, avec lesquels ils faisoient un bruit horrible, „ pour animer leurs compatriotes dans la ville à agir, & s'ils l'avoient fait on „ ne conçoit pas aisément comment les Hollandois auroient pu defendre la „ place, puisque toutes leurs forces se réduisoient à trois-mille hommes. Mais „ comme ils etoient bien armés & disciplinés, les Chinois de la ville furent „ si découragés, qu'ils se tinrent chez eux & ne firent rien. Ceux du de- „ hors emporterent deux postes avancés, & massacrerent tous ceux qui s'y „ trouvoient; ils en attaquerent un troisieme, hors de la porte d'Utrecht, „ qui étoit défendu par soixante hommes, qui se defendirent courageuse- „ ment; & comme les Chinois en les attaquant étoient exposés à l'artille- „ rie de la ville, qui faisoit un feu continuel, ils furent obligés à la fin de „ se retirer. Les Hollandois firent alors une sortie avec cent-soixante hom- „ mes pour secourir & renforcer les postes avancés; & bien-que ce fût hazar- „ der cette poignée de gens, il n'oserent en envoyer un plus grand nom-

„ bre,

SECTION XIV. *Soulèvement ou Massacre des Chinois &c.*

„ bre, par la crainte de ce qui pouvoit arriver dans la ville. Voilà ce qui „ se passa dans cette fatale nuit, que les Chinois avoient choisie pour faire „ un massacre général, & où par la vigilance & la valeur des habitans ils „ manquerent leur coup.

„ Vers la pointe du jour, les Chinois abandonnerent les fauxbourgs, & „ le Conseil s'étant assemblé on publia un ordre de passer les Chinois de la „ ville au fil de l'épée, à la réserve des femmes & des enfans, comme le „ seul moyen de pourvoir à la sûreté publique. Sur cet ordre leurs maisons „ furent forcées, les hommes massacrés sans distinction, & les femmes & les „ enfans menés à l'Hôpital Chinois. En très-peu de tems les rues, la Riviere, & les canaux furent remplis de corps morts, & en plusieurs endroits le sang ruisseloit par dessus les souliers, desorte que c'étoit le plus „ tragique & le plus horrible spectacle. On jugea ensuite à-propos d'elever une batterie de l'autre côté du Rocmalake, pour tirer sur la maison „ du Capitaine des Chinois, où il y avoit environ huit-cens hommes. Quand „ on y eut fait une assez grande breche, les Hollandois l'attaquerent & l'emporterent d'assaut; il en sortit alors une trentaine de femmes sur la promesse qu'on leur fit de la vie; le Capitaine des Chinois ayant été découvert „ déguisé en femme, fut arrêté & envoyé à la citadelle. Vers le midi les „ Conseillers *Imhof* & *Van Aerden* revinrent en ville avec le détachement „ qui étoit sous leurs ordres. Le Peuple commença alors à respirer un peu, „ & à se consoler par l'espérance que le danger étoit passé. Mais les Chinois, réduits au désespoir, barricaderent leurs maisons, & y mirent le „ feu, desorte que vers les deux heures la ville fut en feu en divers endroits, & la plus grande partie, sur-tout le quartier des Chinois qui étoit le plus peuplé, fut réduite en cendres. Il est impossible d'exprimer „ la consternation que cela causa, lorsqu'on vit un grand nombre de femmes „ courir du côté de la citadelle pour y trouver un asyle, tandis que les hommes, surmontés par les tourmens qu'ils souffroient, se précipitoient dans „ les rues, où les Soldats les tuoient à coups de fusil, ou les tailloient en pieces; ce fut par cette sanglante scene & par le massacre de six-cens-trente-cinq prisonniers qui étoient dans la citadelle, que finirent les horreurs de „ cette journée. Durant tout le tems qu'elle dura, les richesses des Chinois, „ qui étoient immenses, furent abandonnées en proie à tous ceux qui voulurent s'en saisir, & il se trouva, sur-tout parmi les matelots, des gens qui „ eurent neuf ou dix-mille écus pour leur part. Il périt dans cette funeste „ tragédie au moins douze-mille Chinois de tout âge & de toute condition, „ de l'aveu même des Hollandois, tandis que toute leur perte n'alla pas à „ plus de cent hommes.

„ Les Chinois confesserent eux-mêmes, au moins c'est ce qu'on a débité, „ qu'ils avoient dessein de faire leur Capitaine Gouverneur de la ville, & „ de garder le Gouverneur & le Directeur-Général Hollandois, pour porter „ le parasol de leur Gouverneur & de leur Gouvernante quand ils sortiroient. „ Ils devoient empaler tout vifs les Conseillers des Indes, à la réserve de „ MM. *Imhof* & *Thedens*, qu'ils regardoient comme leurs ennemis capitaux,

ceux-

„ ceux-là devoient être hachés bien menu pour les manger. Les vieillards devoient etre brûlés le lendemain matin, & les vieilles femmes le soir; les jeunes devoient servir de suivantes à leur Gouvernante & aux autres Dames Chinoises; & ceux des jeunes hommes qui seroient échappés du massacre, devoient être faits esclaves. On trouva parmi les dépouilles cinq Etendards; sur le premier il y avoit en caracteres Chinois, *le second d'Octobre à l'honneur de* JOOSTIE: sur le second, *pour notre ancienne liberté*; sur le troisieme, *pour la délivrance des opprimés*; & sur les deux autres, DIEU *sera notre aide.* Aussitôt que la tranquillité fut un peu rétablie dans la ville, car les Chinois continuerent à mettre tout à feu & à sang dans les montagnes, le Gouverneur-Général mit à prix la tête des deux Chefs, cinq-cens écus pour quiconque les apporteroit morts l'un ou l'autre, & mille pour ceux qui les prendroient en vie; il promit aussi deux-cens écus pour chaque Chinois que l'on tueroit, & cinq-cens pour qui en prendroit un en vie; mais en même tems il fit publier un pardon général pour tous ceux qui se soumettroient & reviendroient avant le vingt-deux de Novembre, ce qui en engagea un grand nombre, nonobstant ce qui s'étoit passé, à revenir & à accepter l'amnistie *(a)*." C'est-là, comme on l'a dit, la meilleure Relation de cette affaire extraordinaire: & bien-que l'on ait avoué qu'il y manque quantité de circonstances, & que l'on en ait promis une plus ample, elle n'a jamais paru.

SECTION XIV. *Soulevement ou Massacre des Chinois &c.*

Les nouvelles de cette catastrophe arriverent en Hollande au mois de Juillet 1741, & comme il est aisé de le juger, en firent craindre les suites. Vers la fin de l'année la Compagnie nomma pour Gouverneur-Général le Baron *Gustave Guillaume d'Imhof*, qui avoit été ci-devant Gouverneur de Ceylon, & s'étoit acquis beaucoup de réputation dans ce grand Poste *(b)*. Au Printems de l'année 1742 il s'embarqua sur un Vaisseau qu'il avoit fait batir, & partit pour Batavia. Le Général son prédécesseur qui en étoit parti, y fut renvoyé du Cap sur un des Vaisseaux de la Compagnie, pour qu'on lui fit son procès dans le lieu même, où il étoit accusé d'avoir en plusieurs occasions abusé indignement de son autorité, & il y est resté prisonnier jusqu'à sa mort *(c)* (*). On avoit de grandes espérances de l'administration du

Choix d'un nouveau Gouverneur-Général.

(a) Mercure Hist. & Polit T. CXIII. p. 355.

(b) Ces faits sont fondés sur des informations particulieres.

(c) Annals of Europe for the year 1743, p. 555. & sur des Mémoires particuliers depuis ce tems-là.

(*) Quelques Relations publiées en ce tems-là portent, que les effets du Gouverneur-Général, qui étoient sur la Flotte de retour, composée de dix-neuf Voiles & qui furent saisis, montoient à cinq millions de florins; & que deux Conseillers des Indes, qui avoient agi de concert avec lui & le Fiscal, furent privés de leurs Emplois & mis en prison (1). Mais au-lieu de répandre quelque jour sur un événement obscur & équivoque, ces circonstances ne servent qu'à l'envelopper de nouveaux nuages, & il est à craindre que le Public ne soit jamais instruit de l'exacte vérité. C'est ce qui paroîtra d'autant mieux fondé, si l'on considere que les Hollandois ont permis de-nouveau aux Chinois de s'établir à Batavia, dans le tems même que les troubles causés par le massacre n'étoient rien moins qu'appaisés encore: ce qui n'indique pas cette grande appréhension que l'on avoit témoignée de ce Peuple artificieux, intrigant & vindicatif. En second lieu, les Chinois eux-mêmes y sont retournés en grand nombre, & s'y sont établis, nonobstant les grandes plaintes qu'ils ont fai-

(1) Annals of Europe 1743, p. 555.

SECTION XIV. *Soulevement ou Massacre des Chinois &c.*

du Baron d'*Imhof*, à cause de sa prudence, de sa modération & de son courage, qui étoient connus; & bien-qu'il trouvât encore tout dans une fort grande confusion, il rétablit bientôt l'ordre par sa sagesse & sa fermeté, fit rebâtir la ville, reprima les rebelles des montagnes, & rétablit la tranquillité & le Commerce de l'Isle, où il a gouverné jusqu'à sa mort arrivée le premier de Novembre 1750, avec un applaudissement universel (*a*).

SECTION XV.

SECTION XV. *Gouvernement de Batavia &c.*

Description du grand Gouvernement de Batavia, *qui est la Capitale des* Indes Hollandoises, *du Pays des environs & de ses Productions. Des Insulaires, Sujets de la Compagnie: des* Chinois *& des autres Nations étrangeres qui vivent sous sa protection: Plan de l'étendue de son Empire.*

Description des Pays qui sont soumis à la Compagnie, ou avec lesquels elle entretient un Commerce réglé.

APRÈS avoir conduit l'Histoire de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, avec toute la clarté qu'il nous a été possible, jusqu'à notre tems, il faut à-présent faire la description des Pays dont elle est en possession, expliquer comment ils sont gouvernés, & quelles sont les principales marchandises qu'on en tire; parler du nombre des Habitans des lieux qui sont sous sa domination; ce qui justifiera pleinement les remarques que nous avons faites dans le cours de cette Histoire, & donnera au Lecteur une juste idée du plus bel Empire qui ait jamais été fondé sur le Commerce, ou qui ait jamais été acquis & maintenu par les forces de mer. Commençons par la description de cette grande ville, qui est la Capitale des Etats de la Compagnie, & qui, comme on l'a vu, a été si récemment délivrée de ses ennemis, & telle que le Phénix est ressortie de ses ruines plus belle & plus forte que jamais; ville de la plus grande utilité par son heureuse situation au centre des Pays auxquels elle donne la Loi; qui fait honneur non seulement à la Compagnie, mais à la Nation Hollandoise; & qui est distinguée à tous les autres égards par divers endroits d'un grand nombre d'autres villes.

Situation de Batavia, *Capitale des Indes* Hollandoises.

La célebre ville de *Batavia* est située dans l'Isle de Java, au sixieme degré de Latitude Méridionale; elle est la Capitale de tous les vastes Etats soumis à la Compagnie; elle sert aussi d'entrepôt de toutes les marchandises & des richesses qui appartiennent à cette puissante Société (*). Elle est en-

(*a*) Annals of Europe 1743. p. 555. & sur des Mém. particuliers depuis ce tems-là.

faites de la violence & de la cruauté dont on en avoit usé, & la gêne où on les tient pour la sureté de ceux qui, après ce qui est arrivé, ne peuvent que se défier d'eux (1). Ce sont-là des faits qu'on ne peut contester, & qui prouvent au moins, que la soif du gain est la passion dominante de quelques Nations en Europe & en Asie. Il faut aussi remarquer, que la Compagnie envoya une personne avec un caractere public à la Chine, pour excuser ce qui s'étoit passé. Cette Commission eut tout le succès qu'on en pouvoit espérer, parceque la Cour de Peking ne fait pas grand cas de ceux qui abandonnent leur patrie pour l'amour des richesses, & se mettent sous la protection d'une Puissance Etrangere. Ensorte que contre toute attente, ce tragique événement n'interrompit gueres le Commerce de la Compagnie avec les Chinois (2).

(*) Un des grands avantages de cette ville, & sans lequel elle ne pourroit que diffici-le-

(1) Sur des lumieres communiquées par des personnes qui ont été depuis à Batavia.

(2) Ces faits sont aussi fondés sur des informations particulieres.

enceinte d'un rempart de vingt-un pieds de hauteur, revêtu de pierres de taille en dehors, & flanqué de vingt-deux bastions. Ce rempart est environné d'un fossé d'environ quinze verges de largeur, & fort profond, surtout lorsque la marée est haute au Printems (*a*). Les avenues de la ville sont défendues par plusieurs Forts, garnis la plupart de beaux canons de fonte. Les principaux sont au nombre de six, savoir *Ansiol*, *Anke*, *Jacatra*, *Ryswyck*, *Noordwyck*, & *Vyshock*. Le Fort d'*Ansiol* est situé sur une Riviere du même nom, à l'Orient du côté de la mer, & à environ douze-cens verges de la ville: il est bâti de pierres de taille en quarré, & il y a toujours une bonne Garnison. Le Fort d'*Anke* est sur une Riviere du meme nom, à l'Occident sur la côte, & éloigné de la ville d'environ cinq-cens verges; il est aussi construit de pierres de taille en quarré. Le Fort de *Jacatra* sur la Riviere de ce nom, est de la meme forme que les deux précédens, & éloigné de la ville d'environ cinq-cens pas. On y va par une belle allée d'une double rangée d'arbres, & bordée de chaque côté de maisons de plaisance & de jardins. Les trois autres Forts sont construits de la même maniere que les autres, & situés du côté de terre à une petite distance de la ville (*b*). Ainsi les deux premiers servent à la sûreté de la ville du côté de la mer, & les quatre autres à en garantir les avenues du coté de la terre, aussi-bien qu'à défendre les habitans qui sont établis dans ces quartiers-là, avec leurs plantages & leurs jardins. Par toutes ces dispositions on voit facilement que l'ennemi ne sauroit gueres surprendre cette ville, puisqu'il trouveroit par-tout une forte résistance. Une autre précaution qu'on prend, c'est de ne laisser passer personne au-delà des Forts, sans avoir un passeport (*c*).

SECTION XV. *Gouvernement de* Batavia *&c.*

La Riviere, qui a conservé son ancien nom de *Jacatra*, traverse la ville par le milieu, & forme quinze canaux d'eau vive, dont les quais sont garnis de grandes pierres de taille, & bordés d'arbres toujours verds, ce qui fait un aspect des plus charmans. Sur ces canaux il y a cinquante-six ponts, outre ceux qui sont hors de la ville. Les rues sont tirees au cordeau, & généralement larges de trente pieds. Les maisons sont bâties de pierre de taille sur le

Etendue. Portes. Ponts, Eglises & autres Edifices publics.

(*a*) *Janiçon*, ubi sup. p. 331.
(*b*) *Le Bruin*, T. V. Ch. 72.
(*c*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 49, 50.

lement subsister, c'est une Baye grande & commode, dont elle occupe en quelque façon le centre. Dix-sept ou dix-huit Isles, les unes en dedans & les autres en dehors du Port, le mettent à couvert de la force du vent & de la violence des vagues, desorte que c'est un des Ports les plus sûrs non seulement des Indes, mais de tout le Monde: il est si spacieux, que l'on croit qu'il pourroit bien contenir mille Voiles (1). Les petits Bâtimens peuvent se tenir proche des bords de la Riviere sur un bon fonds de vase. Les quais de la Riviere sont revêtus de pierre de taille, & toutes les Barques qui la remontent payent une réale quand elles sont chargées de sel, & celles qui transportent des pierres en payent deux (2). On ne peut concevoir les soins extraordinaires que l'on prend ici, & généralement dans tous les Ports qui appartiennent aux Hollandois, d'avoir en grande quantité de tout ce qu'il faut pour bâtir, équiper, radouber & carener toutes sortes de Vaisseaux, ce qui facilite extrêmement le Commerce de la Compagnie, & est fort avantageux aux habitans.

(1) *Nieuhof. Tavernier*, P. II. L. III. Ch. 21. *Le Bruin*, T. V. Ch. 72.
(2) Voyages de *Fr. Leguat*, Vol. II. p. 79.

SECTION XV. *Gouvernement de Batavia &c.*

le modele de celles de Hollande, & fort élevées depuis quelques années, parcequ'on n'est point exposé à la violence des ouragans (*a*). La ville a environ une lieue & demie de circuit. Ses environs sont tous remplis de maisons, desorte qu'il y demeure peut-être dix fois plus de monde que dans la ville même, ainsi on doit les considérer comme des fauxbourgs. Il y a dans la ville cinq portes, y comprise celle du Port, auprès de laquelle on a fait une barriere, qui se ferme toujours à neuf heures du soir, & qui jour & nuit est gardée par des Soldats. Il y a eu autrefois une sixieme porte, nommée la *Porte de Speelman*, parceque le Gouverneur *Speelman*, mort le 11 Janvier 1684, s'en servoit pour sa commodité, mais elle a été murée dans la suite (*b*). Il y a un bel Hotel de ville, & quatre Eglises Réformées. La premiere, nommee *Kruys-kerck*, où l'Eglise de la Croix a été batie en 1640; la seconde a été batie en 1670: dans ces deux Eglises on preche en Hollandois. La troisieme est pour les Portugais Réformés, & la quatrieme pour les Malais de la meme Religion. Outre ces Eglises il y en a plusieurs autres pour toutes sortes de Religions. Il y a encore un *Spinhuis* ou Maison de correction, ou l'on enferme les femmes de mauvaise vie, une Maison d'Orphelins, des Magazins d'agrès & d'épiceries, des Chantiers, des Corderies, & plusieurs autres Edifices publics (*c*) (*).

Garnison, Citadelle, nombre des Habitans &c.

La Garnison est ordinairement d'entre deux & trois-mille hommes. Outre le grand nombre de Forts dont on a parlé, il y a encore la fameuse Citadelle de Batavia; c'est une très-belle Forteresse quarrée, situee à l'embouchure de la Riviere tout contre la ville, & flanquée de quatre bastions, dont deux commandent la mer, & les deux autres la ville. Il y a deux portes principales, l'une qu'on nomme la *Porte de la campagne*, qui a été batie en 1636, avec un pont de pierre de taille de quatorze arches, de vingt-six toises de longueur & de dix pieds de largeur. L'autre porte, qu'on nomme la *Porte de l'eau*, a été bâtie en 1630 (*d*), les Gardes-magazins ont leur logement des deux cotes le long de la courtine. Il y a deux autres petites portes dans les courtines à l'Orient & à l'Occident, qui ne s'ouvrent jamais que pour le service de la Garnison. C'est dans cette Citadelle que demeure le Gouverneur-Général des Indes. Son Hôtel est bati de briques, à deux étages, & a une très-belle façade à l'Italienne; vis-à-vis de cet Hôtel est la Maison du

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 50, 51.

(*b*) *Iden.* ibid.

(*c*) Relation de la ville de Batavia.

(*d*) *Le Bruyn*, l. c. &c.

(* Il n'est rien où la sagesse & l'amour du Bien public des Hollandois brille davantage que dans le choix de l'emplacement de leurs Edifices publics, la propreté & la beauté de ces bâtimens, l'habileté avec laquelle ils sont adaptés aux usages auxquels ils sont destinés, les revenus assignés pour leur entretien, & l'attention à prévenir les abus & la négligence dans la direction de ces Etablissemens. Outre que cela contribue beaucoup à la splendeur de la ville de Batavia, cela est d'une grande importance pour sa sûreté & sa prospérité; car si les choses n'y étoient pas réglées de cette maniere, & que l'on n'y maintint pas le bon ordre une fois établi, il ne feroit pas possible de se defendre contre la malice enracinée des ennemis étrangers, ni de résister à la force du penchant au luxe que font naitre les immenses richesses que les particuliers amassent si promptement par leur grand Commerce (1).

(1) Relation de la ville de Batavia, *Tavernier*, *Le Bruyn*.

SECTION XV. *Gouvernement de Batavia &c.*

du Directeur-Général, qui est la premiere personne après le Gouverneur. Les Conseillers & les principaux Officiers de la Compagnie y ont aussi leurs logemens, de-même que le Medecin, le Chirurgien & l'Apoticaire. Il y a une petite Eglise, fort propre & fort claire, batie en 1664. On y a aussi divers Arsenaux & des Magazins fournis de munitions de guerre & de bouche pour plusieurs années. Enfin la Citadelle est le Bureau général où l'on garde toutes les Archives, & où l'on expédie toutes les affaires de la Compagnie (a). La ville de Batavia est habitée non seulement par des Hollandois, mais aussi par un grand nombre d'Indiens de differentes Nations. Les premiers sont ou francs bourgeois, ou attachés au service de la Compagnie. Il y a aussi des Portugais, des François & d'autres Européens, qui s'y sont établis uniquement pour le Commerce. Ces Portugais descendent la plupart de ceux qui demeurerent autrefois ici & à Goa. Comme ils trouvoient toutes les commodités sous un Gouvernement doux & équitable, ils n'ont pas trouvé à-propos de se retirer ailleurs, lors de la reduction des côtes de l'Isle de Java sous la domination de la Compagnie (*). Ils sont aujourd'hui presque tous de la Religion Reformée. Les Indiens sont Javanois ou originaires du Pays, Chinois, Malais, Negres, Amboiniens, Armeniens, de l'Isle de Bali, Mardykers, Macassars, Timores, Bougis &c. (b).

Etat & occupation des Indiens à Batavia.

C'est une chose curieuse & un spectacle des plus frappans, que de voir dans une même ville ce grand nombre de différentes Nations, dont chacune y vit de la même maniere que chez elle. On y apperçoit à tout moment d'autres usages, d'autres mœurs, d'autres habillemens, des visages de différentes couleurs, noirs, blancs, bruns, olivatres. Chacun y vit à sa maniere, chacun y parle sa propre langue; nonobstant tant de coutumes opposés les unes aux autres, on voit une assez grande union entre ces Citoyens, par le moyen du Commerce qui en est l'ame & qui les approche mutuellement. Ainsi toutes ces parties différentes composent un tout très-uniforme sous les auspices & sous la protection des Loix également sages & impartiales de la Compagnie. A l'égard de la liberté de conscience, tous les habitans de la ville, de quelque Secte qu'ils soient, en jouissent, mais ils n'y ont point d'Exercice public (c). Il n'y est pas permis, non plus que dans les Provinces-Unies, aux Prêtres & aux Moines Catholiques-Romains d'aller par les rues en habit de leur Ordre. On n'y souffre pas du tout des Jésuites, de peur que par leurs intrigues ils ne donnent lieu à des desordres & à des troubles, ainsi qu'ils ont fait en plusieurs autres endroits où ils se sont établis. Pour ce qui est des Chinois, comme leur Religion est une abomi-

(a) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 54. *De Graaf.*

(b) Relat. de la ville de Batavia. *Leguat.*

(c) Exped. &c. l. c p. 56. *Le Bruyn*, *De Graaf.*

(*) Comme ces descendans des Portugais sont devenus Réformés, & qu'ils ont par conséquent les mêmes intérêts que les Hollandois, ils sont traités à tous égards comme s'ils etoient Hollandois; & ils ont montré par leur fidelité à toute épreuve, qu'ils meritent cette confiance. Il y en a de fort riches, & un grand nombre sont fort à leur aise, ce qui vient de leur grande application au Commerce, n'y en ayant gueres qui embrassent d'autre profession, à moins qu'ils ne se consacrent à l'Eglise (1).

(1) *Leguat*, Vol. II. p. 82.

mination, on ne leur permet point d'avoir de Pagode dans la ville. Ils en ont une à une lieue de-là, au meme endroit où ils enterrent leurs morts (*a*). Pour donner une idée plus claire de la maniere dont les différentes Nations vivent à Batavia, nous dirons un mot de chacune à part, & de leurs occupations. Chaque Nation Indienne a son Chef, qui prend soin de ses intérêts; mais il n'ose décider d'aucune affaire tant soit peu importante, & ses fonctions ne regardent proprement que les affaires de sa Religion, & quelques légeres disputes qui peuvent survenir entre ses compatriotes (*b*).

Les Javanois.

Les *Javanois* s'adonnent à l'Agriculture, ou à la Pêche, & à construire des Bateaux. Ils ne portent d'autres habits qu'une espece de jupon qui leur va depuis la ceinture jusqu'aux genoux, & le reste du corps est nud. Quelques-uns portent une espece d'écharpe, où ils attachent une petite épée; ils ont la tête couverte d'un petit bonnet. Leurs cabanes sont généralement beaucoup plus propres que celles des autres Indiens; elles sont construites de bambous fendus, ayant un grand toit qui avance sur le devant, où ils s'asséent & prennent l'air.

Les Chinois.

Les habitans *Chinois* sont en grand nombre, on en compte dans la ville & les fauxbourgs jusqu'à cinquante-mille (*c*). Ils sont nés pour le Commerce, ennemis de l'oisiveté, & ne trouvent rien de pénible lorsqu'ils voyent quelque apparence de gain. Ils se contentent de peu pour vivre. Ils sont avec cela hardis, entreprenans, adroits & industrieux. Ils ont une pénétration & une subtilité d'esprit extraordinaire, & vérifient peu s'en faut ce qu'ils disent communément, *que les Hollandois ont un œil, mais que quant à eux ils en ont deux* (*d*). Ils sont extrêmement trompeurs, & se font une gloire de pouvoir attrapper ceux qui commercent avec eux. Ils surpassent les autres Nations Indiennes dans la Navigation & dans l'Agriculture. La plupart des Moulins à sucre leur appartiennent, & ils sont les principaux Distillateurs d'*Arack* (*e*). On en transporte dans toute l'Asie, & la Compagnie s'en sert aussi dans ses Vaisseaux (*f*). Ils tiennent aussi presque toutes les boutiques de la ville & les auberges. Ce sont encore eux qui afferment les plus gros péages & les droits de la Compagnie (*g*).

Les Chinois sont en général assez bien faits; d'une couleur olivâtre. Ils ont la tête ronde, les yeux petits, le nez plat. Ils ne se coupent pas les cheveux, comme ceux qui demeurent à la Chine sont obligés de le faire, depuis que les Tartares s'en sont rendus maîtres. Et toutes les fois qu'un Chinois vient de sa patrie ici, il les laisse croître, & les fait tresser proprement. Il en faut excepter leurs Prêtres, qui ont la tete toujours rasée. Ils vont toujours la tête nue, & portent un éventail à la main. Ils se laissent aussi croître les ongles de leurs doigts, avec lesquels ils ont une merveilleuse adresse de faire des tours de passe-passe, desorte qu'il faut étre extrémement sur ses gardes pour n'en pas etre la dupe. Leurs habits sont un peu différens de ceux

(*a*) *Le Bruyn*, ubi sup. *Nieuhof*, *De Graaf.*

(*b*) Relat. de la ville de Batavia, *De Graaf.*

(*c*) *Nieuhof*, *Le Bruyn*, *De Graaf*

(*d*) Relat. de la ville de Batavia, *Leguat.*

(*e*) *Nieuhof*, *Le Bruyn*, *De Graaf*, *Du Bois.* Géogr. Mod. p. 690.

(*f*) Hist. de l'Expédition de trois Vaisseaux T. II. p. 60. Relat. de la ville de Batavia. *Le Bruyn* l. c. Ch. 72.

(*g*) *Janiçon* l. c. p. 347.

Section XV. *Gouvernement de* Batavia *&c.*

ceux que l'on porte dans leur Pays. Ils ont des robes fort amples, dont les manches sont larges, faites de toile de coton, & sous ces robes ils portent des haut-de-chausses qui leur vont jusqu'au talon. Au-lieu de souliers, ils se servent d'une espece de petites mules, & ne portent point de bas. Leurs femmes se servent aussi de longues robes de toile de coton; elles sont fort vives, lascives, & adonnées à la débauche (*a*). Les Chinois en général ne mettent aucune différence entre les viandes, & ne savent ce que c'est qu'animal pur ou impur; on leur voit manger des chiens, de chats, des rats, & d'autres animaux sans distinction. Les Chinois, de-même que les Javanois, sont extremement adonnés au jeu & aux gageures. Cette passion va jusqu'à la fureur, principalement dans les Combats de coqs, dans le tems des rejouissances du Nouvel-an. Ils se possedent si peu au jeu, qu'il y en a qui, après avoir perdu tout leur argent, maisons & meubles, engagent leurs femmes, leurs enfans, leur barbe, les ongles de leurs doigts, & enfin les vents; c'est-à-dire que s'ils perdent, ils ne peuvent plus disposer de leurs femmes, ni de leurs enfans; il ne leur est pas permis non plus de laisser croître leur barbe ni leurs ongles, ni de se mettre à bord de quelque Navire pour trafiquer, desorte qu'ils deviennent par-là les plus misérables de tous les hommes, & se trouvent ordinairement obligés de se mettre au service de quelque autre Chinois. Il ne leur reste qu'une seule ressource, c'est lorsque quelqu'un de leur famille, soit à Batavia soit à la Chine, veut bien payer pour eux (*b*) (*).

Les Ma-lais.

Les *Malais* qui demeurent à Batavia, s'attachent principalement à la pêche; leurs Bateaux sont fort propres & luisans, & les voiles sont de paille. Ils sont méchans, & commettent souvent des meurtres pour une bagatelle. Ils suivent la Religion Mahométane, mais ce sont des gens sans mœurs; desorte que bien loin de se faire scrupule de tromper les Chrétiens, ils s'en font un mérite. Leurs habits sont de toile de coton ou de soie. Les hommes s'enveloppent la tete d'une toile de coton, & leurs cheveux, qui sont fort noirs, sont noués par derriere (*c*).

Les

(*a*) Relat. de la ville de Batavia.
(*b*) *Janiçon*, ubi sup. p. 351, 352. Expédition &c. l. c p. 65.
(*c*) Expéd. de trois Vaisseaux, T. II. p. 66.

(*) Il est assez difficile de bien faire connoître ces Peuples Orientaux tels qu'ils sont habitués parmi les Hollandois, parceque les Auteurs en parlent fort différemment, & surtout des Chinois. On peut cependant assurer en général, qu'ils ont de bonnes & de mauvaises qualités: les unes fort exaggérées par les uns, & les autres odieusement représentées par d'autres. Tous conviennent cependant, que sans les Chinois de différentes professions les Hollandois auroient de la peine à se soutenir, bien moins pourroient-ils faire ce grand Commerce qui les enrichit si prodigieusement à Batavia. C'est par cette raison qu'ils les favorisent, nullement par affection, mais uniquement pour leur intérêt; car ils les chargent en même tems de taxes excessives; par exemple ils payent tous les mois un écu par tête, & s'ils veulent porter des épingles d'or dans leurs cheveux, vanité à laquelle ils sont fort enclins, ils sont obligés de payer encore un écu pour chaque épingle. Avec tout cela, nonobstant ces charges & d'autres moins considérables, la plupart sont généralement parlant extraordinairement riches, & ceux qui ne le sont point sont secourus par ceux de leur propre Nation (1).

(1) *Nieuhof*, Relat. de Batavia. *Janiçon*, T. I. p. 336.

SECTION XV. *Gouvernement de Batavia &c.*

Les *Negres* qui demeurent à Batavia, ſont preſque tous Mahométans. Ils viennent la plupart de la Côte de Bengale, & s'habillent à peu près comme les Malais, & demeurent auſſi dans le même quartier. Les uns s'appliquent à des métiers, les autres ſont colporteurs. Les plus conſidérables d'entre eux font Commerce, particulierement celui des Pierres à bâtir, qu'ils apportent des Iſles voiſines.

Negres. Amboiniens.

Les *Amboiniens* s'appliquent principalement à bâtir des maiſons de bambous, dont les fenêtres ſont de cannes fendues, & arrangées ingénieuſement en différentes figures. Ils ſont hardis & courageux, mais fort mutins, auſſi demeurent-ils hors de la ville proche du Cimetiere des Chinois (*a*). Ils ont un Chef à qui ils doivent obéir, & qui dans ce quartier-là a une fort belle maiſon, bien parée à leur maniere. Leurs armes ſont de grands ſabres & de longs boucliers. Les hommes ont autour de la tête une toile de coton dont ils laiſſent pendre les deux bouts, & ornent de fleurs cette eſpece de turban (*b*). Les femmes portent un habit fort mince au milieu du corps, & s'enveloppent les épaules d'une toile de coton qui laiſſe les bras nuds. Leurs maiſons ſont de planches couvertes de feuilles, & ont deux ou trois étages, de-même que deux ou trois chambres de plein pied.

Mardykers.

Les *Mardykers* ou *Topaſſes* ſont idolatres, compoſés de diverſes Nations des Indes, & ils font toutes ſortes de Commerces & de métiers. Les uns trafiquent dans des Iſles voiſines, d'autres ſont jardiniers, ou nourriſſent du bétail & de la volaille. Les hommes ſont habillés à la Hollandoiſe, & les femmes comme les autres Indiennes (*c*). Ils demeurent à la ville & à la campagne. Leurs maiſons ſont beaucoup mieux bâties que celles des autres Indiens; elles ſont généralement de pierre ou de briques, aſſez hautes & propres (*d*) (*).

Macaſſars.

On trouve auſſi à Batavia des *Macaſſars*, ſi connus par les petites fleches empoiſonnées qu'ils ſoufflent par des ſarbacanes. Ce poiſon eſt le ſuc d'un certain arbre qui croît dans l'Iſle de Celebes; & dans les petites Iſles de Bougis. On trempe les fleches dans ce ſuc, enſuite on les ſeche, & les bleſſures qu'elles font ſont mortelles.

Bougis.

Les *Bougis* ſont les habitans de trois ou quatre petites Iſles près de celle de Macaſſar ou Celebes, qui depuis la conquete de cette Iſle ſe ſont établis à Ba-

(*a*) *Janiçon*, T. I. p. 352, 253.
(*b*) Expédit. de trois Vaiſſeaux, l. c. p. 68.
(*c*) *Janiçon*, l. c. p. 353.
(*d*) Expédition &c. p. 69.

(*) Comme il s'en trouve beaucoup, non ſeulement à Batavia, mais dans toutes les Indes, il faut obſerver qu'ils tirent leur nom de *Topaſſes*, non, comme quelques-uns l'ont cru, des pierres précieuſes de ce nom, mais d'un verbe qui en Malayen ſignifie imiter les manieres, & ſe conformer aux habillemens & aux coutumes des autres Nations (*1*). En un mot les *Topaſſes* ſont un mêlange de Nations différentes, de gens de toutes ſortes de couleurs, & de différentes Religions, Idolâtres, Mahométans & Chrétiens; mais ils s'accordent tous à imiter les habillemens, & autant qu'il leur eſt poſſible les manieres des Européens parmi leſquels ils ſe trouvent, ou dont ils dépendent. A Batavia ils portent des habits à la Hollandoiſe, parlent un mauvais Hollandois, & ſont Soldats, ou au ſervice des Marchands, ou Colporteurs pour leur propre compte. A Goa ils ſont mis à la Portugaiſe, & au Fort Saint-George & dans les autres Etabliſſemens Anglois, ils tachent de nous imiter autant qu'ils le peuvent (1).

(1) *Nieuhof*, (2) *Hamilton*, T. I. p. 377.

Section XV.

Batavia. Ils sont hardis & courageux, & la Compagnie s'en sert comme de Soldats. Leurs armes sont des fleches, des sabres & des boucliers (a).

Gouvernement de Batavia &c.

Les *Arméniens*, & quelques autres Peuples d'Asie qu'on voit etablis à Batavia, ne s'y trouvent que pour le Commerce, & n'y demeurent qu'aussi longtems qu'ils le jugent à-propos.

Arméniens & autres.

Les originaires du Pays établis aux environs de Batavia, & plus avant dans une etendue de quarante lieues dans les montagnes, le long du Pays de Bantam, sont soumis au Gouverneur-Général.* La Compagnie y envoye des *Drossards*, un Commissaire pour y administrer la Justice, & avoir soin de ses revenus; & il faut que les principaux d'entre les habitans viennent de tems en tems dans la ville informer le Gouverneur-Général de la conduite de ces Commissaires, dans ce qu'on nomme le plat-pays, qui est aux environs de la ville, & là où ceux de la Régence & les riches Marchands ont leurs maisons de plaisance. On peut dire que les beautés de la campagne sont incomparables. On diroit que l'Art & la Nature se disputent à l'envi le prix pour rendre ces lieux delicieux. L'air est tempéré & doux, la terre riche & fertile, diversifiée agréablement par des montagnes & des vallées, & réjouit les yeux par une verdure perpétuelle. D'autre coté la grande quantité d'eaux qui nourrissoient autrefois de beaux Bois, & d'où il s'élevoit des exhalaisons malsaines, ont été rassemblées dans des canaux, qui servent au profit & au plaisir. On voit des deux cotés de riches Plantations fort régulieres, qui ont des maisons qui sont peu s'en faut des Palais, & il y a par-tout un si bel ordre, qu'il fait honneur aux propriétaires (*). La jurisdiction de la Compagnie n'est pas cependant renfermée dans ces étroites bornes, sa domination s'etend sur differentes parties de l'Isle; ainsi pour en avoir une juste idée, il faut la considérer dans toute son étendue.

Situation de divers Pays de Java, soumis à la Compagnie ou ses ennemis.

L'Isle de *Java* peut avoir trois-cens lieues de tour, & elle comprend plusieurs Royaumes & Principautes, qui dépendent tous de l'Empereur qui réside à *Kataſura*. Il en faut cependant excepter les Rois de Japara & de Bantam, qui ne reconnoissent point son autorité. Le Pays produit non seulement tout ce qui est necessaire à la vie, mais des choses tres-precieuses qui font partie du grand Commerce de la Compagnie. Il est entrecoupé de plusieurs Rivieres, Bois & Montagnes, où la Nature a repandu ses trésors en abondance (b). Il est certain qu'on trouve aussi dans cette Isle des Mines d'or.

(a) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 70. (b) *Hamilton*, Vol. II. p. 126.

(*) Ceux qui seront curieux d'en sçavoir davantage sur ce sujet, pourront se satisfaire en consultant & en comparant *Nieuhof*, *Le Brun*, *De Graaf*, & d'autres Voyageurs qui ont visité cette Isle célebre. On ne fera pas mal d'y ajouter les lumieres que l'on peut tirer des Voyageurs Anglois & François, qui parlent quelquefois de certaines choses dont les Hollandois ne disent rien, parcequ'elles leur sont familieres (1). Il est bon encore d'observer, que bien que deux Auteurs se contredisent formellement, ni l'un ni l'autre ne se trompent quelquefois, y ayant peu de Pays qui aient subi de plus grands changemens que celui-ci, & où l'Art ait plus anticipé sur la Nature; de sorte qu'il n'est pas surprenant que des Auteurs qui ont écrit longtems les uns après les autres, different extrêmement en disant la vérité. Pour ce qui est des fruits & des autres productions naturelles des terres des Hollandois dans l'Isle de Java, *Nieuhof* pour le tems où il écrivoit est le plus abondant & le plus exact.

(1) [illegible] T. III p. [illegible]

SECTION XV. *Gouvernement de Batavia &c.*

d'or. La Régence de Batavia, pour en profiter, a fait travailler pendant quelques années dans la Montagne nommée *Parang*; mais les Marcassites qu'on en tiroit n'étoient pas parvenues à leur maturité, & la Compagnie a dépensé à ces travaux plus d'un million inutilement. Ceux qui en avoient la direction furent vivement censurés, & depuis on n'a plus songé à cette entreprise. Il y a néanmoins des gens qui sont persuadés qu'il doit se trouver de l'Or en quelques endroits, mais que les habitans le cachent aux Européens. On a remarqué plus haut, que pendant la guerre de Java, qui dura depuis l'année 1716 jusqu'en 1721. les habitans de certaines Contrées furent tellement pillés à diverses reprises, qu'ils se trouverent réduits à la mendicité. Mais on vit avec étonnement, que pendant une année de paix ils avoient amassé une grande quantité d'or, tant en poudre qu'en lingot (*a*). Les montagnes sont en quelques endroits si hautes, qu'on peut les découvrir à la distance de trente ou quarante lieues. Celle qu'on appelle la *Montagne bleue* surpasse en hauteur toutes les autres. Il y a ici de fréquens & de terribles tremblemens de terre, qui ébranlent tellement la ville & les environs que l'on croit à tout moment que les maisons en seront renversées. Les eaux de la rade sont extrêmement agitées qnelquefois, & leur mouvement ressemble à celui d'une eau bouillante. La terre s'ouvre aussi en divers endroits, & forme par-là le spectacle le plus terrible (*b*).

Les habitans disent que ces secousses viennent de la Montagne de Parang, remplie de souphre, de salpetre & de bitume, que ces matieres venant à s'allumer font un grand fracas, & causent les secousses; & ils assurent avoir remarqué, qu'ordinairement après le fracas il sort de la fumée du sommet de la montagne (*c*). Il y a plus de cinquante ans que le Général *Riebeeck*, qui commandoit dans l'Isle, alla lui-meme avec sa suite sur le sommet de cette montagne. Comme il y apperçut une grande ouverture, il y fit descendre un homme pour en examiner l'intérieur. A son retour l'homme dit que la profondeur de la montagne étoit un abîme; qu'il y avoit entendu un bruit terrible de torrens, & qu'il avoit vu ici & là des flammes, & qu'il n'avoit osé aller plus loin, crainte d'étouffer par les vapeurs, ou de faire une chûte malheureuse. Il est certain que les eaux aux environs de cette montagne ne sont pas saines; celles de Batavia même sont chargées de quelque souphre. Ceux qui en boivent beaucoup tombent ordinairement malades, principalement de la dyssenterie. Mais cette eau étant bouillie ne fait plus aucun mal, quand même on en boiroit copieusement (*d*).

Fruits, Animaux, Poissons, &c.

Les especes de Fruits, d'Herbes & de Plantes que cette Isle produit sont en grand nombre, & le tout est excellent en son genre. Il y a beaucoup de Forets où l'on trouve toutes sortes de bétes fauves, entre autres des buffles, des tigres, des rhinoceros, des chevaux sauvages, plusieurs especes de serpens d'une longueur prodigieuse. On y voit aussi un grand nombre de crocodiles: comme cet animal est amphibie, il se trouve ordinairement dans les grandes Rivieres & dans les savanes. La femelle, non plus que la tortue, ne couve point ses œufs, mais elle les dépose dans les endroits sablonneux où

(*a*) Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 114, 115.
(*b*) *Nieuh. l. c.*
(*c*) Expédition &c. l. c. p. 116, 117.
(*d*) Voyage de *Leguat*, T. II. p. 86. Expédition &c. ubi sup. p. 117.

où il fait chaud, laissant au Soleil le soin de les faire éclorre. Les autres espe- *Section XV. Gouvernement de Batavia &c.*
ces d'Animaux ne manquent pas non plus, on y trouve des paons, des faisans, des perdrix, des pigeons ramiers, & une sorte de chauvesouris qui ressemblent aux nôtres, à la réserve que leurs ailes étendues sont longues d'une brasse, & qu'elles sont aussi grosses qu'un rat (*a*). Le Poisson est si abondant, que pour la valeur de trois ou quatre sols on peut rassasier huit personnes. Il y a aussi beaucoup de tortues, qui sont excellentes, & dont la chair égale ou surpasse même le veau. Comme toutes ces choses se trouvent abondamment dans le plat-pays, les habitans apportent de tous côtes le superflu à Batavia. Quelques Vaisseaux de la Compagnie vont aussi en des endroits plus éloignés, & apportent des vivres & des épiceries, du bois, du riz, de l'indigo, du poivre, du cardamome, du caffé &c. Toutes les marchandises de quelque endroit des Indes qu'on les tire sont transportées à Batavia, afin qu'elles puissent être envoyées de-là en Hollande & ailleurs dans les Vaisseaux de retour (*b*) (*).

Tout bien consideré, si l'on doit s'en rapporter au témoignage unanime de tous les Ecrivains Hollandois, & particuliérement de ceux qui ont été aux Indes, & qui ont demeuré à Batavia, nous devons croire que la Compagnie a établi le siege de son Empire, non seulement dans l'endroit le plus commode *[illegible] de Java & du [illegible] de ses habitans.*

(*a*) *Nieuhof*, *Leguat*, T. II. p. 88-97. (*b*) *Jarrigen*. T. I. p. 339-341. Expédition de trois Vaisseaux, T. II. p. 121-123.

(*) On seroit tenté de croire que les affaires d'un Gouvernement si compliqué, si vaste, & si varié dans le détail, devroient être sujettes à confusion, & qu'il est impossible de les tenir dans un ordre passible, bien moins dans cet ordre qui est la source du crédit & de la prospérité d'un particulier, qui tient ses affaires en regle. Mais avec un peu de réflexion on s'appercevra que sans cela l'administration des affaires de la Compagnie seroit impraticable, & que le Gouvernement ne pourroit subsister. La vérité est, comme on le verra dans la suite par les circonstances particulieres, que tout le secret de cette merveilleuse administration consiste à ne rien laisser en arriere (1). Le plan du Gouvernement général & particulier est exactement le même. Chaque Officier au service de la Compagnie a ses fonctions particulieres, qu'il doit faire en personne, & dont il doit rendre compte journellement à son Supérieur, qui est obligé d'en faire autant ; & en de certains tems les Journaux & les Comptes sont envoyé à Batavia, où ils sont examinés, revus & rapportés au Conseil des Indes avec la même ponctualité. Il est vrai qu'il faut avouer que cela demande la plus laborieuse attention, sur-tout de la part des Officiers supérieurs : cependant le zele pour le service, une longue habitude, la passion naturelle de s'élever, & l'envie de parvenir aux honneurs & à l'indépendance, après avoir travaillé avec application pendant un tems, ont eu tant de pouvoir jusqu'à présent, qu'à peine a-t-on jusqu'ici apperçu l'ombre de désordre. On regardera peut-être comme un paradoxe, & néanmoins rien n'est plus certain, que les difficultés extraordinaires de cette administration ont contribué plus que toute autre chose au succès que l'on y apperçoit si visiblement : quand les hommes ont peu de loisir, ils ne pensent gueres au plaisir ; & quand ils sont bien convaincus que la perte d'un jour est irréparable, ils sont sûrs de n'en pas perdre un seul (2). La moindre irrégularité auroit des consequences auxquelles il seroit difficile de remédier, & la crainte de tomber dans cet inconvénient a inspiré jusqu'ici une si grande attention, qu'elle a prévenu le moindre relâchement dans la discipline ; & si l'expérience ne démontroit le contraire, on auroit de la peine à croire que cet ordre pût subsister longtems ; mais comme il y a tant d'années qu'il se maintient, on n'a point de justes raisons d'appréhender qu'il se trouble dans la suite, si ce n'est par des causes imprévues.

(1) *Janiçon*, Etat présent de la République des Provinces-Unies, T. I. p. 5-5. (2) *[illegible]*, Voyag. aux Indes. p. 314.

SECTION XV. Conquête de Batavia &c.

de pour le Commerce ; mais dans un des Pays les plus beaux, les plus abondans & les plus peuplés du Monde. C'est ce qui paroît suffisamment par ce que nous avons déja dit, & par les faits suivans, rapportés par les Auteurs, pour s'en être instruits par eux-mêmes ; c'est qu'il y a dans l'Isle de Java plus de quarante bourgs, qui par le nombre des habitans mériteroient en tout autre Pays le nom de villes, & plus de quatre-mille-cinq-cens villages, sans compter les hameaux, & les maisons dispersées fort proche les unes & les autres sur les cotes, & dans le voisinage des gros bourgs, ensorte que selon le calcul le plus modéré, en comptant les personnes de l'un & de l'autre sexe de tout âge & de toute condition, il y a plus de trente millions d'ames dans l'étendue de cette Isle ; ainsi elle est d'un tiers plus peuplée que la France, qui bien-que deux fois aussi grande ne passe pas pour avoir plus de vingt millions d'habitans. Quelque surprenant que cela puisse paroitre, si l'on y fait attention, cela s'accorde parfaitement avec ce que l'on rapporte de la merveilleuse fertilité de Java, & des nombreuses armées que des Princes, qui n'en possédoient qu'une partie, ont mises en campagne (a) (*).

Par quels si prompts & rapides progrès la Compagnie est devenue Souveraine dans Java.

Mais ce qui étonne encore plus les gens éclairés, c'est que la Compagnie Hollandoise ait pu dans le court espace de seize ans, après sa premiere fondation, former un Etablissement sur les ruines d'une Ville Royale, & qu'au bout d'un petit nombre d'années ensuite elle ait été en état de défendre cet Etablissement contre les forces réunies de toute l'Isle. Il est bien vrai qu'on a employé quarante ans à porter la Ville de Batavia & ses Forts à leur perfection ; avec cela, pendant cet intervalle la Compagnie a entrepris & exécuté de grands desseins, conquis de vastes Pays par ses armes, & obligé de riches & puissans Princes à rechercher non seulement sa faveur, mais à mettre leur sûreté dans la protection qu'elle leur accordoit (b). Nous avons fait voir dans l'Histoire précédente, de la maniere la plus succincte qu'il nous a été possi-

(a) Mémoires du Dr. *Garcin*. (b) Voyag. de *Nieuhof*.

(*) Comme les meilleurs Auteurs Hollandois s'accordent tous sur cet article, on doit y ajouter d'autant plus de foi, si l'on fait réflexion que les Empereurs de Java ont été consultés sur ce sujet, & que ces Princes sont toujours exactement instruits du nombre de leurs Sujets, dont les *Pancarangs* ou Gouverneurs des Provinces, au nombre de sept maritimes & de cinq dans les terres, leur envoyent des comptes exacts (1). Un exemple pourra faire plaisir (2). Vers l'an 1664, l'Empereur regnant découvrit que quelques Prêtres Mahométans avoient part à une conspiration tramée contre lui ; & ne sachant pas combien il y en avoit qui y étoient entrés, il jugea que le parti le plus sûr étoit de se défaire de tous, sachant qu'ils avoient beaucoup de crédit : il donna donc secrettement ordre de faire une liste exacte de tous les Prêtres qui étoient dans ses Etats ; il s'en trouva environ six-mille, & au signal d'un coup de canon ils furent tous massacrés dans un instant. Il n'est pas aisé de dire, si depuis que les Hollandois sont établis dans l'Isle le nombre des habitans a augmenté ou diminué ; mais le premier est le plus vraisemblable ; car depuis près d'un siecle les guerres ont été moins fréquentes ; & bien-que les forces navales des Javanois fussent beaucoup plus considérables, lorsque les Hollandois commencerent à s'établir à Batavia, qu'elles ne l'ont été depuis, il est néanmoins vrai qu'ils ont encore quantité de Bâtimens ; qu'il y a dans tous les bourgs & villages des boutiques où l'on trouve de tout ; & que l'industrie s'est accrue plutôt qu'elle n'a diminué par l'Etablissement de ce grand nombre de Comptoirs que les Hollandois ont en divers endroits de l'Isle, comme on le verra en son lieu (3).

(1) Mem. du Dr. *Garcin*.

(2) [illegible], Voy. aux Indes Orient. T. II. p. 62[illegible] & suiv.

(3) Mem. du Dr. *Garcin*. Expédition de trois Vaisseaux. [illegible], Etat present &c.

sible, comment toutes ces merveilles se sont faites, tantôt par adresse, Section
tantôt par des alliances, tantôt à force ouverte, en entretenant de nom- XV.
breuses armées, en équipant coup sur coup de puissantes flottes, & aux dé- Gouverne-
pens de beaucoup de tresors & de sang. Sans-doute que tout cela doit avoir ment de
extrêmement diminué les profits du Commerce de la Compagnie, & doit Batavia
l'avoir exposée à la censure, non seulement de ceux qui gémissoient sous le &c.
poids de sa puissance, mais des patriotes integres & dépreoccupés, qui n'esti-
ment les choses qu'autant qu'elles sont utiles ou préjudiciables a la Patrie (*).

On ne peut en disconvenir certainement, & il faut aussi avouer qu'il y a eu dans la conduite des Hollandois bien des choses qu'on ne peut concilier avec les régles exactes de l'équité, ni avec les maximes de la rigide probité. Mais quand de grandes fortunes ont-elles été fondées sur l'observation rigoureuse de ces régles & de ces maximes? Dans quel siecle, dans quel Pays a-t-on vu des Politiques sans vices, ou des Héros sans crimes? *Rome*, *Carthage*, *Sparte*, sont-elles montees à un haut point de grandeur & de célébrité sans reproche & sans blâme? Ainsi, quoi qu'on en puisse dire avec raison, & malgré tout ce que l'on a imputé justement ou à tort à la Compagnie Hollandoise, comme parti d'un esprit d'ambition, de tyrannie & d'oppression, il faut convenir que l'Histoire Ancienne & Moderne n'offrent rien qui lui soit comparable. Sa gloire est aussi rare que sa puissance est etendue; & ce n'est que dans les Mémoires de son origine & de ses progres, qu'on ne peut consulter sans estime, ni lire sans admiration, que l'on trouve une succession de sages Directeurs dans le Pays, & de braves & courageux Capitaines au dehors (*a*). Voilà ce qu'on peut recueillir du passé, en traçant les efforts de la Compagnie depuis sa naissance jusqu'à notre tems, relativement

(1) *Nieuhoff*, *Wicquefort*, *La Neuville*, *Basnage*, *Le Clerc*, *Janiçon*, *Ricard &c.*

(*) Ce qui est dit dans le texte doit convaincre le Lecteur que l'on a exposé ce qui regarde de la Compagnie Hollandoise avec candeur, & sert en même tems à concilier certains endroits qui pourroient paroître sans cela un peu en contradiction. Nous ne pretendons nullement prononcer sur le sentiment de ces grands hommes, qui ont soutenu que le Commerce des Indes se feroit fait d'une maniere plus avantageuse pour les Sujets des Etats Généraux, s'il n'eût pas été entre les mains d'une Compagnie privilegiée, bien-que nous ayons quelquefois rapporté ce qu'ils ont allegué, comme aussi ce qu'on a fait valoir en faveur de la Compagnie. Mais quoi qu'il en soit de cette question, c'est-à-dire quel que ce soit des deux Partis qui ait raison, il est toujours certain que l'accroissement du Commerce & de la Puissance de la Compagnie est extraordinaire, & admirable. Mais en convenant de cela, & en le développant, nous sommes fort éloignés de nier que ce Commerce ne se soit quelquefois étendu, & que cette puissance ne se soit déployée plus d'une fois aux dépens de ses voisins; nous n'avons pas aussi dissimulé nos sentimens sur les cas particuliers où le fil de l'Histoire nous a obligés de nous expliquer (1). Il y a une très-grande différence entre l'admiration & la flatterie, & nous pouvons regarder avec une sorte d'étonnement, comment cette Compagnie s'est élevée d'une maniere presque imperceptible à un point de grandeur, qui seul fait exception à la régle générale, que le courant ne peut monter plus haut que sa source, puisque les principaux Gouverneurs de cette Compagnie, qui n'est que sujette en Europe, & qui reçoit avec soumission les ordres des Etats-Généraux, exercent une Souveraineté absolue dans les Indes, & comptent plusieurs grands Princes au nombre de leurs Vassaux & de leurs Tributaires.

(1) Voyez ce que nous avons dit des demêles entre les Portugais, les Anglois & les Hollandois.

SECTION XV. *Gouvernement de* Batavia *&c.*

ment aux obstacles dont elle a triomphé & aux acquisitions qu'elle a faites. Mais il faut quelque chose de plus, & il s'ouvre un nouveau champ, quand il s'agit de faire connoitre clairement ce qu'elle est, quels sont les Pays dont elle est en possession, quel est son Commerce, & de quelle façon un Empire aussi compliqué & aussi puissant est gouverné. Pour cela il faut approfondir avec soin le Systême de sa Politique au dehors, & recueillir exactement ce que l'on a écrit de ses Gouvernemens, de ses Directions, de ses Commanderies, de ses Etablissemens, & de ses Comptoirs: sans quoi nous ne pouvons qu'avoir des notions superficielles & confuses de cette grandeur, qui a tire son origine d'une puissante Marine, & se soutient encore par-là, ce qu'il est de notre intérêt de bien comprendre.

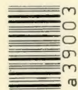
Nous tâcherons donc de donner une courte & fidele description des autres Provinces, qui avec Batavia composent les huit grands Gouvernemens qui dependent de la Compagnie, dans chacun desquels les Gouverneurs sont en quelque façon Souverains, ayant au moins l'autorité distributive sans contradiction; car la Compagnie ne donne le titre de Gouverneur qu'à ceux qui administrent la justice à ses sujets, dans les Pays où les autres Européens n'ont ni Établissement ni Commerce, que par sa permission. Nous ferons ensuite la revue des Jurisdictions inférieures, dont plusieurs sont cependant très-considérables; & après avoir donné une espece de Carte politique des Pays de la domination de la Compagnie, nous développerons autant qu'il nous sera possible le Systéme général de son Gouvernement, tant Civil qu'Ecclésiastique & Militaire, dont toutes les parties sont liées de façon qu'elles concourent au maintien de tout le Corps. Enfin nous rapporterons succinctement ce qui regarde la correspondance entre le Gouvernement des Indes & les Directeurs de la Compagnie dans les Provinces-Unies, qui sont & ont toujours été les premiers mobiles de cette vaste Machine, donnant du poids, de la vigueur & le mouvement à tout. Ces articles traites avec autant d'étendue que les bornes qui nous sont prescrites le permettent, pourront contribuer en quelque façon à mettre ce sujet dans le jour qu'il mérite, au moins dans un jour qui démontrera évidemment que nous n'avons rien avancé où il y ait la moindre teinture d'exagération, & que ce que nous avons dit n'a été que l'effet de l'impression qu'a faite sur nous la vue de ce que cette Compagnie a exécuté, en rassemblant les materiaux nécessaires pour ce Chapitre. Et ce que nous avons fait etoit d'autant plus nécessaire, que les descriptions courtes & imparfaites que l'on a ordinairement ne donnent point de justes idées d'une Puissance de la nature de celle-ci, & qui par plusieurs raisons dont l'énumeration seroit inutile, merite qu'on la décrive assez distinctement, pour pouvoir comprendre parfaitement tout le Systême sans quoi il est impossible d'avoir une juste notion d'aucune des branches de cette œconomie.

FIN DE CE VINGT-UNIEME VOLUME.






009518456b


a39003

